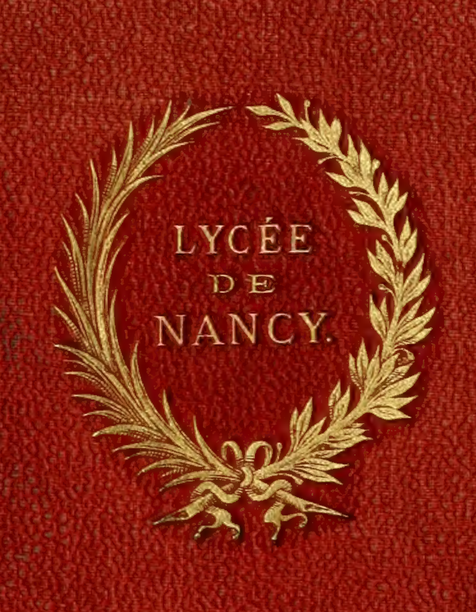
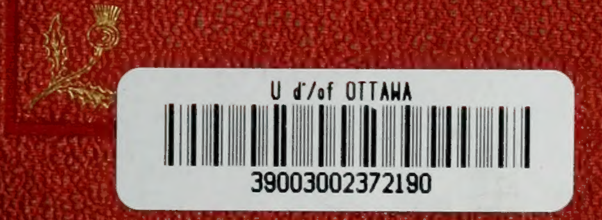


OFFERT

PAR

LA VILLE DE NANCY





ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOILEAU-DESPRÉAUX

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



BOILEAU.

Garnier frères, Éditeurs.

Imp. F. Chardon aîné 30 r. Hautefeuille Paris.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE

BOILEAU-DESPRÉAUX

NOUVELLE ÉDITION

CONFORME AU TEXTE DONNÉ PAR BERRIAT-SAINT-PRIX

AVEC

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS

PUBLIÉE

PAR M. PAUL CHÉRON

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE BOILEAU

PAR

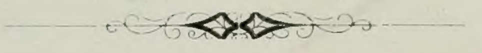
M. SAINTE-BEUVE

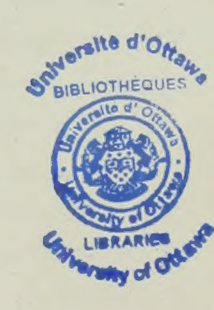
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ET SUIVIE DU BOLÆANA, D'UN EXTRAIT DE LA HARPE, ETC.

ILLUSTRÉE DE VIGNETTES SUR ACIER D'APRÈS LES DESSINS DE G. STAAL

GRAVÉES PAR F. DELANNOY

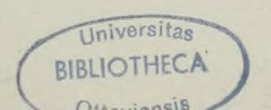




PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215



NOTICE SUR BOILEAU[1]

Depuis vingt-cinq et trente ans, le point de vue en ce qui regarde Boileau a fort changé. Lorsque sous la Restauration, à cette heure brillante des tentatives valeureuses et des espérances, de jeunes générations arrivèrent et essayèrent de renouveler les genres et les formes, d'étendre le cercle des idées et des comparaisons littéraires, elles trouvèrent de la résistance dans leurs devanciers ; des écrivains estimables, mais arrêtés, d'autres écrivains bien moins recommandables et qui eussent été de ceux que Boileau en son temps eût commencé par fustiger, mirent en avant le nom de ce législateur du Parnasse, et, sans entrer dans les différences des siècles, citèrent à tout propos ses vers comme les articles d'un code. Nous fîmes alors, nous qui étions jeunes (et je ne me repens de ce temps-là qu'à demi), ce qu'il était naturel de faire ; nous prîmes les Œuvres de Boileau en elles-mêmes : quoique peu nombreuses, elles sont de force inégale ; il en est qui sentent la jeunesse et la vieillesse de l'auteur. Tout en rendant justice à ses belles et saines parties, nous ne le fîmes point avec plénitude ni en nous associant de cœur à l'esprit même de l'homme : Boileau, personnage et autorité, est bien plus considérable que son œuvre, et il faut de loin un certain effort pour le ressaisir tout entier. En un mot, nous ne fîmes point alors sur son compte le travail historique complet, et nous restâmes un pied dans la polémique.

Aujourd'hui, le cercle des expériences accompli et les discussions épuisées, nous revenons à lui avec plaisir. S'il m'est permis de parler pour moi-même, Boileau est un des hommes qui m'ont le plus occupé depuis que je fais de la critique, et avec qui j'ai le plus vécu en

[1] Cette Notice est tirée du tome VI des *Causeries du Lundi*

idée. J'ai souvent pensé à ce qu'il était, en me reportant à ce qui nous avait manqué à l'heure propice, et j'en puis aujourd'hui parler, j'ose le dire, dans un sentiment très-vif et très-présent.

Né le 1er novembre 1636, à Paris, et, comme il est prouvé aujourd'hui, rue de Jérusalem, en face de la maison qui fut le berceau de Voltaire[1], Nicolas Boileau était le quinzième enfant d'un père greffier de grand'chambre au Parlement de Paris. Orphelin de sa mère en bas âge, il manqua des tendres soins qui embellissent l'enfance. Ses premières études, ses classes, furent traversées, dès la quatrième, par l'opération de la pierre qu'il eut à subir. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique, et il fut d'abord tonsuré. Il fit sa théologie en Sorbonne, mais il s'en dégoûta, et, après avoir suivi ses cours de droit, il se fit recevoir avocat. Il était dans sa vingt et unième année quand il perdit son père, qui lui laissa quelque fortune, assez pour être indépendant des clients ou des libraires, et, son génie dès lors l'emportant, il se donna tout entier aux lettres, à la poésie, et, entre tous les genres de poésie, à la satire.

Dans cette famille de greffiers et d'avocats dont il était sorti, un génie satirique circulait en effet. Nous connaissons deux frères de Boileau, Gilles et Jacques Boileau, et tous deux sont marqués du même caractère, avec des différences qu'il est piquant de relever et qui serviront mieux à définir leur cadet illustre.

Gilles Boileau, avocat et rimeur, qui fut de l'Académie française vingt-cinq ans avant Despréaux, était de ces beaux-esprits bourgeois et malins, visant au beau monde à la suite de Boisrobert, race frelone éclose de la Fronde et qui s'égayait librément pendant le ministère de Mazarin. Scarron, contre qui il avait fait une épigramme assez spirituelle, dans laquelle il compromettait madame Scarron, le définissait ainsi dans une lettre adressée au surintendant Fouquet : « Boileau, si connu aujourd'hui par sa médisance, par la perfidie qu'il a faite à M. Ménage, et par la guerre civile qu'il a causée dans l'Académie, est un jeune homme qui a commencé de bonne heure à se gâter soi-même, et que, depuis, ont achevé de gâter quelques approbateurs... » Gilles Boileau, quand il était en voyage, portait dans son sac de nuit les Satires de Regnier, et, d'ordinaire, il présidait au troisième pilier de la grand'salle du Palais, donnant le ton aux clercs beaux-esprits. On l'appelait *le grammairien Boileau*, *Boileau le critique*. C'est assez pour montrer qu'il ne lui manquait que plus de solidité et de goût pour essayer à l'avance le rôle de son frère ; mais l'humeur et l'intention satiriques ne lui manquaient pas.

Jacques Boileau, autrement dit l'abbé Boileau, docteur en Sorbonne, longtemps doyen de l'église de Sens, puis chanoine de la Sainte-Chapelle, était encore de la même humeur, mais avec des traits plus francs et plus imprévus. Il avait le don des bons mots et des reparties. C'est lui qui, entendant dire un jour à un jésuite que Pascal, retiré à Port-Royal-des-Champs,

[1] Voir les *Recherches historiques sur l'hôtel de la Préfecture de Police*, par M. Labat (1844), p. 24.

y faisait des souliers comme ces Messieurs, par pénitence, répliqua à l'instant : « Je ne sais s'il faisait des souliers, mais convenez, mon Révérend Père, qu'il vous a porté une fameuse botte. » Ce Jacques Boileau, par ses calembours et ses gaietés, me fait assez l'effet d'un Despréaux en facétie et en belle humeur. Quand il était au chœur de la Sainte-Chapelle, il chantait, dit-on, des deux côtés, et toujours hors de ton et de mesure. Il affectionnait les sujets et les titres d'ouvrages singuliers, l'*Histoire des Flagellants*, de l'*Habit court des Ecclésiastiques* : son latin, car il écrivait généralement en latin, était dur, bizarre, hétéroclite. Pour les traits du visage comme en tout, il avait de son frère cadet, mais avec exagération et en charge. Sinon pour la raison, il était digne de lui pour l'esprit. Un jour le grand Condé, passant dans la ville de Sens, qui était de son gouvernement de Bourgogne, fut complimenté par les Corps et les Compagnies de la ville, et, caustique comme il était, il se moqua de tous ceux qui lui firent des compliments : « Son plus grand plaisir, dit un contemporain, était de faire quelque malice aux complimenteurs en ces rencontres. L'abbé Boileau, qui était alors doyen de l'église cathédrale de Sens, fut obligé de porter la parole à la tête de son chapitre. M. le Prince, voulant déconcerter l'orateur, qu'il ne connaissait pas, affecta d'avancer sa tête et son grand nez du côté du doyen pour faire semblant de le mieux écouter, mais en effet pour le faire manquer s'il pouvait. Mais l'abbé Boileau, qui s'aperçut de la malice, fit semblant d'être interdit et étonné, et commença ainsi son compliment avec une crainte affectée : « *Monseigneur, Votre Altesse ne doit pas être surprise de me voir trembler en paraissant devant Elle à la tête d'une compagnie d'ecclésiastiques ; car si j'étais à la tête d'une armée de trente mille hommes, je tremblerais bien davantage.* » M. le Prince, charmé de ce début, embrassa l'orateur sans le laisser achever ; il demanda son nom, et, quand on lui eut dit que c'était le frère de M. Despréaux, il redoubla ses caresses et le retint à dîner[1]. » Le grand Condé l'avait reconnu au premier mot pour être de la famille. Cet abbé Boileau me paraît offrir la brusquerie, le trait, le coup de boutoir satirique de son frère, sans la finesse toutefois et sans l'application toute judicieuse et sérieuse. Le mérite original de Nicolas Boileau, étant de cette famille gaie, moqueuse et satirique, fut de joindre à la malice héréditaire le coin du bon sens, de manière à faire dire à ceux qui sortaient d'auprès de lui ce que disait l'avocat Mathieu Marais : « Il y a plaisir à entendre cet homme-là, c'est la *raison incarnée.* »

Le dirai-je ? en considérant cette lignée de frères ressemblants et inégaux, il me semble que la Nature, cette grande génératrice des talents, essayait déjà un premier crayon de Nicolas quand elle créa Gilles ; elle resta en deçà et se repentit ; elle reprit le crayon, et elle appuya quand elle fit Jacques ; mais cette fois elle avait trop marqué. Elle se remit à l'œuvre

[1] J'emprunte ce détail, ainsi que plusieurs autres qui trouveront place dans cet article, à un manuscrit de Brossette dont j'ai dû autrefois communication à l'obligeance de M. Feuillet de Conches.

une troisième fois, et cette fois fut la bonne. Gilles est l'*ébauche*, Jacques est la *charge*, Nicolas est le *portrait*.

Par ses premières Satires, composées en 1660 et qui commençaient à courir (*Damon, ce grand auteur*, etc.; les *Embarras de Paris*), par celles qui suivirent immédiatement : *Muse, changeons de style* (1663), et la Satire dédiée à Molière (1664), Boileau se montrait un versificateur déjà habile, exact et scrupuleux entre tous ceux du jour, très-préoccupé d'exprimer élégamment certains détails particuliers de citadin et de rimeur, n'abordant l'homme et la vie ni par le côté de la sensibilité comme Racine et comme La Fontaine, ni par le côté de l'observation moralement railleuse et philosophique comme La Fontaine encore et Molière, mais par un aspect moins étendu, moins fertile, pourtant agréable déjà et piquant. C'était l'auteur de profession, le poëte de la Cité et de la place Dauphine, qui se posait comme juge en face des illustres qu'étalaient en vente les Barbin de la Galerie du Palais. Dans sa Satire adressée à Molière, à qui il demande comment il fait pour trouver si aisément la rime, méfiez-vous, et ne prenez pas trop à la lettre cette question de métier. C'est surtout un prétexte, un moyen ingénieux d'amener au bout du vers l'abbé *de Pure* ou *Quinault*. Boileau ne fait semblant d'être si fort dans l'embarras que pour demander malignement pardon aux gens en leur marchant sur le pied. Toutefois il parle trop souvent de cet embarras pour ne pas l'éprouver réellement un peu. Boileau, dans ses Satires, dans ses Épîtres, nous fait assister sans cesse au travail et aux délibérations de son esprit. Dès sa jeunesse il était ainsi : il y a dans la muse la plus jeune de Boileau quelque chose de quinteux, de difficultueux et de chagrin. Elle n'a jamais eu le premier timbre ému de la jeunesse : elle a de bonne heure les cheveux gris, le sourcil gris : en mûrissant, cela lui sied, et, à ce second âge, elle paraîtra plus jeune que d'abord, car tout en elle s'accordera. Ce moment de maturité chez Boileau est aussi l'époque de son plus vif agrément. S'il a quelque *charme* à proprement parler, c'est alors seulement, à cette époque des quatre premiers chants du *Lutrin* et de l'Épître à Racine.

La muse de Boileau, à le bien voir, n'a jamais eu de la jeunesse que le courage et l'audace.

Il en fallait beaucoup pour tenter son entreprise. Il ne s'agissait de rien moins que de dire aux littérateurs les plus en vogue, aux académiciens les plus en possession du crédit : « Vous êtes de mauvais auteurs, ou du moins des auteurs très-mélangés. Vous écrivez au hasard : sur dix vers, sur vingt et sur cent, vous n'en avez quelquefois qu'un ou deux de bons, et qui se noient dans le mauvais goût, dans le style relâché et dans les fadeurs. » L'œuvre de Boileau, ce fut, non pas de revenir à Malherbe déjà bien lointain, mais de faire subir à la poésie française une réforme du même genre que celle que Pascal avait faite dans la prose. C'est de Pascal surtout et avant tout que me paraît relever Boileau : on peut dire qu'il est né littérairement des *Provinciales*. Le dessein critique et poétique de Boileau se définirait

très-bien en ces termes : amener et élever la poésie française, qui, sauf deux ou trois noms, allait à l'aventure et était en décadence, l'amener à ce niveau où les *Provinciales* avaient fixé la prose, et maintenir pourtant les limites exactes et les distinctions des deux genres. Pascal s'était moqué de la poésie et de ces oripeaux convenus, *siècle d'or*, *merveille de nos jours*, *fatal laurier*, *bel astre* : « Et on appelle ce jargon, disait-il, beauté poétique ! » Il s'agissait pour Boileau de rendre désormais la poésie respectable aux Pascals eux-mêmes, et de n'y rien souffrir qu'un bon jugement réprouvât.

Qu'on se représente l'état précis de la poésie française au moment où il parut, et qu'on la prenne chez les meilleurs et chez les plus grands. Molière, avec son génie, rime à bride abattue ; La Fontaine, avec son nonchaloir, laisse souvent flotter les rênes, surtout dans sa première manière ; le grand Corneille emporte son vers comme il peut, et ne retouche guère. Voilà donc Boileau le premier qui applique au style de la poésie la méthode de Pascal :

> Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.

Il reprend la loi de Malherbe et la remet en vigueur ; il l'étend et l'approprie à son siècle ; il l'apprend à son jeune ami Racine, qui s'en passerait quelquefois sans cela ; il la rappelle et l'inculque à La Fontaine déjà mûr [1] ; il obtient même que Molière, en ses plus accomplis ouvrages en vers, y pense désormais à deux fois. Boileau comprit et fit comprendre à ses amis que « des vers admirables n'autorisaient point à négliger ceux qui les devaient environner. » Telle est son œuvre littéraire dans sa vraie définition.

Mais cette seule pensée tuait cette foule de beaux-esprits et de rimeurs à la mode qui ne devaient qu'au hasard et à la multitude des coups de plume quelques traits heureux, et qui ne vivaient que du relâchement et de la tolérance. Elle ne frappait pas moins directement ces oracles cérémonieux et empesés, qui s'étaient fait un crédit imposant en Cour, à l'aide d'une érudition sans finesse de jugement et sans goût. Chapelain était le chef de ce vieux parti encore régnant. Un des premiers soins de Boileau fut de le déloger de l'estime de Colbert, sous qui Chapelain était comme le premier commis des Lettres, et de le rendre ridicule aux yeux de tous comme écrivain.

Dieu sait quel scandale causa cette audace du jeune homme ! Les Montausier, les Huet, les Pellisson, les Scudery, en frémirent; mais il suffit que Colbert comprît, qu'il distinguât entre tous le judicieux téméraire, qu'il se déridât à le lire et à l'entendre, et qu'au milieu de ses

[1] Ce fut Boileau, savez-vous bien? qui procura un libraire à La Fontaine pour ses meilleurs ouvrages. La première édition des Fables, contenant les six premiers livres, fut publiée en 1668, chez le libraire Denys Thierry. Ce Thierry d'abord ne voulait point imprimer les ouvrages de La Fontaine : « Je l'en pressai, dit Boileau, et ce fut à ma considération qu'il lui donna quelque argent. Il y a gagné des sommes infinies. » (Conversation de Boileau du 12 décembre 1703, recueillie et notée par Mathieu Marais.)

graves labeurs, la seule vue de Despréaux lui inspirât jusqu'à la fin de l'allégresse. Boileau était un des rares et justes divertissements de Colbert. On nous a tant fait Boileau sévère et sourcilleux dans notre jeunesse, que nous avons peine à nous le figurer ce qu'il était en réalité, le plus vif des esprits sérieux et le plus agréable des censeurs.

Pour mieux me remettre en sa présence, j'ai voulu revoir, au Musée de sculpture, le beau buste qu'a fait de lui Girardon. Il y est traité dans une libre et large manière : l'ample perruque de rigueur est noblement jetée sur son front et ne le surcharge pas; il a l'attitude ferme et même fière, le port de tête assuré; un demi-sourire moqueur erre sur ses lèvres; le pli du nez un peu relevé, et celui de la bouche, indiquent l'habitude railleuse, rieuse et même mordante : la lèvre pourtant est bonne et franche, entr'ouverte et parlante; elle ne sait pas retenir le trait. Le cou nu laisse voir un double menton plus voisin pourtant de la maigreur que de l'embonpoint; ce cou, un peu creusé, est bien d'accord avec la fatigue de la voix qu'il éprouvera de bonne heure. Mais, à voir l'ensemble, comme on sent bien que ce personnage vivant était le contraire du triste et du sombre, et point du tout ennuyeux!

Avant de prendre lui-même cette perruque un peu solennelle, Boileau jeune en avait arraché plus d'une à autrui. Je ne répéterai pas ce que chacun sait, mais voici une historiette qui n'est pas encore entrée, je crois, dans les livres imprimés. Un jour, Racine, qui était aisément malin quand il s'en mêlait, eut l'idée de faire l'excellente niche de mener Boileau en visite chez Chapelain, logé rue des Cinq-Diamants, quartier des Lombards. Racine avait eu à se louer d'abord de Chapelain pour ses premières Odes, et avait reçu de lui des encouragements. Usant donc de l'accès qu'il avait auprès du docte personnage, il lui conduisit le satirique qui déjà l'avait pris à partie sur ses vers, et il le présenta sous le titre et en qualité de M. *le bailli* de Chevreuse, lequel, se trouvant à Paris, avait voulu connaître un homme de cette importance. Chapelain ne soupçonna rien du déguisement; mais, à un moment de la visite, le bailli, qu'on avait donné comme un amateur de littérature, ayant amené la conversation sur la comédie, Chapelain, en véritable érudit qu'il était, se déclara pour les comédies italiennes et se mit à les exalter au préjudice de Molière. Boileau ne se tint pas ; Racine avait beau lui faire des signes, le prétendu bailli prenait feu et allait se déceler dans sa candeur. Il fallut que son introducteur se hâtât de lever la séance. En sortant ils rencontrèrent l'abbé Cotin sur l'escalier, mais qui ne reconnut pas le bailli. Telles furent les premières espiègleries de Despréaux et ses premières irrévérences. Le tout, quand on en fait, est de les bien placer.

Les Satires de Boileau ne sont pas aujourd'hui ce qui plaît le plus dans ses ouvrages. Les sujets en sont assez petits, ou, quand l'auteur les prend dans l'ordre moral, ils tournent au lieu commun : ainsi la Satire à l'abbé Le Vayer, sur les *folies humaines*, ainsi celle à Dangeau sur la *noblesse*. Dans la Satire et dans l'Épître, du moment qu'il ne s'agit point en particulier

des ouvrages de l'esprit, Boileau est fort inférieur à Horace et à Pope; il l'est incomparablement à Molière et à La Fontaine; ce n'est qu'un moraliste ordinaire, honnête homme et sensé, qui se relève par le détail et par les portraits qu'il introduit. Sa meilleure Satire est la IXe, « et c'est peut-être le chef-d'œuvre du genre, » a dit Fontanes. Ce chef-d'œuvre de satire est celle qu'il adresse à son *Esprit*, sujet favori encore, toujours le même, rimes, métier d'auteur, portrait de sa propre verve; il s'y peint tout entier avec plus de développement que jamais, avec un feu qui grave merveilleusement sa figure, et qui fait de lui dans l'avenir le type vivant du critique.

La sensibilité de Boileau, on l'a dit, avait passé de bonne heure dans sa raison, et ne faisait qu'un avec elle. Sa passion (car en ce sens il en avait) était toute critique, et s'exhalait par ses jugements. *Le vrai dans les ouvrages de l'esprit*, voilà de tout temps sa Bérénice à lui, et sa Champmeslé. Quand son droit sens était choqué, il ne se contenait pas, il était prêt plutôt à se faire toutes les querelles :

> Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire!
> On sera ridicule, et je n'oserai rire!...

Et encore, parlant de la vérité dans la satire :

> C'est elle qui, m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
> M'inspira, dès quinze ans, la haine d'un sot livre...

la haine des sots livres, et aussi l'amour, le culte des bons ouvrages et des beaux. Quand Boileau loue à plein cœur et à plein sens, comme il est touché et comme il touche! comme son vers d'Aristarque se passionne et s'affectionne!

> En vain contre le *Cid* un ministre se ligue,
> Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
> L'Académie en corps a beau le censurer,
> Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Quelle générosité d'accent! comme le sourcil s'est déridé! Cet œil gris petille d'une larme; son vers est bien alors ce vers de la saine satire, et *qu'elle épure aux rayons du bon sens*, car le bon sens chez lui arrive, à force de chaleur, au rayonnement et à la lumière. Il faudrait relire ici en entier l'Épître à Racine après *Phèdre* (1677), qui est le triomphe le plus magnifique et le plus inaltéré de ce sentiment de justice, chef-d'œuvre de la poésie critique, où elle sait être tour à tour et à la fois étincelante, échauffante, harmonieuse, attendrissante et fraternelle. Il faut surtout relire ces beaux vers au sujet de la mort de Molière sur lesquels a dû

tomber une larme vengeresse, une larme de Boileau. Et quand il fait, à la fin de cette Épître, un retour sur lui-même et sur ses ennemis :

> Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire?
> . . . .
> Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées
> Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées!

quelle largeur de ton, et, sans une seule image, par la seule combinaison des syllabes, quelle majesté ! — Et dans ces noms qui suivent, et qui ne semblent d'abord qu'une simple énumération, quel choix, quelle gradation sentie, quelle plénitude poétique! Le roi d'abord, à part et seul dans un vers; Condé de même, qui le méritait bien par son sang royal, par son génie, sa gloire et son goût fin de l'esprit : Enghien, son fils, a un demi-vers : puis vient l'élite des juges du premier rang, tous ces noms qui, convenablement prononcés, forment un vers si plein et si riche comme certains vers antiques :

> . . . . Que Colbert et Vivonne,
> Que La Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne, etc.

Mais dans le nom de Montausier, qui vient le dernier à titre d'espoir et de vœu, la malice avec un coin de grâce reparaît. Ce sont là de ces tours délicats de flatterie comme en avait Boileau ; ce satirique, qui savait si bien piquer au vif, est le même qui a pu dire :

> La louange agréable est l'âme des beaux vers.

Nous atteignons par cette Épître à Racine au comble de la gloire et du rôle de Boileau. Il s'y montre en son haut rang, au centre du groupe des illustres poëtes du siècle, calme, équitable, certain, puissamment établi dans son genre qu'il a graduellement élargi, n'enviant celui de personne, distribuant sobrement la sentence, classant même ceux qui sont au-dessus de lui... *his dantem jura Catonem;* le *maître de chœur*, comme dit Montaigne; un de ces hommes à qui est déférée l'autorité et dont chaque mot porte.

On peut distinguer trois périodes dans la carrière poétique de Boileau : la première, qui s'étend jusqu'en 1667 à peu près, est celle du satirique pur, du jeune homme audacieux, chagrin, un peu étroit de vues, échappé du greffe et encore voisin de la basoche, occupé à rimer et à railler les sots rimeurs, à leur faire des niches dans ses hémistiches, et aussi à peindre avec relief et précision les ridicules extérieurs du quartier, à nommer bien haut les masques de sa connaissance :

> J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.

La seconde période, de 1669 à 1677, comprend le satirique encore, mais qui de plus en plus

s'apaise, qui a des ménagements à garder d'ailleurs en s'établissant dans la gloire; déjà sur un bon pied à la Cour; qui devient plus sagement critique dans tous les sens, législateur du Parnasse en son *Art poétique*, et aussi plus philosophe dans sa vue agrandie de l'homme (Épître à Guilleragues), capable de délicieux loisir et des jouissances variées des champs (Épître à M. de Lamoignon), et dont l'imagination reposée et nullement refroidie sait combiner et inventer des tableaux désintéressés, d'une forme profonde dans leur badinage, et d'un ingénieux poussé à la perfection suprême, à l'art immortel.

Les quatre premiers chants du *Lutrin* nous expriment bien la veine, l'esprit de Boileau dans tout son honnête loisir, dans sa sérénité et son plus libre jeu, dans l'agrément rassis et le premier entrain de son après-dînée.

Enfin comme troisième période, après une interruption de plusieurs années sous prétexte de sa place d'historiographe et pour cause de maladie, d'extinction de voix physique et poétique, Boileau fait en poésie une rentrée modérément heureuse, mais non pas si déplorable qu'on l'a bien voulu dire, par les deux derniers chants du *Lutrin*, par ses dernières Épîtres, par ses dernières Satires, l'*Amour de Dieu* et la triste *Équivoque* comme terme.

Là même encore, les idées et les sujets le trahissent plus peut-être que le talent. Jusque dans cette désagréable Satire contre les *Femmes*, j'ai vu les plus ardents admirateurs de l'école pittoresque moderne distinguer le tableau de la *lésine* si affreusement retracé dans la personne du lieutenant-criminel Tardieu et sa femme. Il y a là une cinquantaine de vers à la Juvénal qui peuvent se réciter sans pâlir, même quand on vient de lire *Eugénie Grandet*, ou lorsqu'on sort de voir une des pages éclatantes d'Eugène Delacroix.

Mais de cette dernière période de Boileau, par laquelle il se rattache de plus près à la cause des Jansénistes et de Port-Royal, j'en parlerai peu ici, comme étant trop ingrate et trop particulière. C'est un sujet, d'ailleurs, que je me suis mis dès longtemps en réserve pour l'avenir.

A la Cour et dans le monde, qu'était Boileau dans son bon temps, avant les infirmités croissantes et la vieillesse chagrine? Il était plein de bons mots, de reparties et de franchise; il parlait avec feu, mais seulement dans les sujets qui lui tenaient à cœur, c'est-à-dire sur les matières littéraires. Une fois le discours lancé là-dessus, il ne s'y ménageait pas. Madame de Sévigné nous a fait le récit d'un dîner où Boileau, aux prises avec un jésuite au sujet de Pascal, donna, aux dépens du Père, une scène d'excellente et naïve comédie. Boileau retenait de mémoire ses vers, et les récitait longtemps avant de les mettre sur le papier; il faisait mieux que les réciter, il les jouait pour ainsi dire. Ainsi, un jour, étant au lit (car il se levait tard) et débitant au docteur Arnauld, qui l'était venu voir, sa troisième Épître où se trouve le beau passage qui finit par ces vers :

> Hâtons-nous, le temps fuit, et nous traîne avec soi :
> Le moment où je parle est déjà loin de moi!

il récita ce dernier vers d'un ton si léger et rapide, qu'Arnauld, naïf et vif, et qui se laissait faire aisément, de plus assez novice à l'effet des beaux vers français, se leva brusquement de son siége et fit deux ou trois tours de chambre, comme pour courir après ce moment qui fuyait. — De même, Boileau récitait si bien au Père La Chaise son Épître théologique sur l'*Amour de Dieu*, qu'il enlevait (ce qui était plus délicat) son approbation entière.

Pour jouir de tout l'agrément du *Lutrin*, j'aime à me le figurer débité par Boileau avec ses vers descriptifs et pittoresques, tantôt sombres et noirs comme la nuit :

Mais la Nuit aussitôt de ses ailes affreuses
Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses;

tantôt frais et joyeux dans leurs rimes toutes matinales :

Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines,
Appelaient à grand bruit les chantres à matines;

avec ces effets de savant artifice et de légèreté, quand, à la fin du troisième chant, après tant d'efforts, la lourde machine étant replacée sur son banc,

Le sacristain achève en deux coups de rabot,
Et le pupitre enfin tourne sur son pivot;

ou avec ces contrastes de destruction et d'arrachement pénible, quand le poëte, à la fin du quatrième chant, nous dit :

La masse est emportée, et *ses ais arrachés*
Sont aux yeux des mortels *chez le chantre cachés.*

Tout cela, récité par Boileau chez M. de Lamoignon, avec cet art de débit qui rendait au vif l'inspiration, parlait à l'œil, à l'oreille, et riait de tout point à l'esprit.

« On devrait, disait Boileau, ordonner le vin de Champagne à ceux qui n'ont pas d'esprit, comme on ordonne le lait d'ânesse à ceux qui n'ont point de santé : le premier de ces remèdes serait plus sûr que l'autre. » Boileau dans son bon temps ne haïssait pas lui-même le vin de Champagne, la bonne chère, le train du monde ; il se ménageait moins à cet égard que son ami Racine, qui soignait sa santé à l'excès et craignait toujours de tomber malade. Boileau avait plus de verve devant le monde, plus d'entrain social que Racine ; il payait de sa personne. Jusque dans un âge assez avancé, il recevait volontiers ceux qui l'écoutaient et qui faisaient cercle autour de lui : « Il est heureux comme un roi, disait Racine, dans sa solitude ou plutôt dans son hôtellerie d'Auteuil. Je l'appelle ainsi, parce qu'il n'y a point de jour où il n'y ait quelque nouvel écot, et souvent deux ou trois qui ne se connaissent pas trop les uns

les autres. Il est heureux de s'accommoder ainsi de tout le monde : pour moi, j'aurais cent fois vendu la maison. » Boileau finit par la vendre, mais ce ne fut que quand ses infirmités lui eurent rendu la vie plus difficile et la conversation tout à fait pénible.

L'extinction de voix qui l'envoya aux eaux de Bourbon dans l'été de 1687 fit paraître l'intérêt que les plus grands du royaume prenaient à lui. Le roi à table s'informait souvent de sa santé ; les princes et les princesses s'y joignaient : « Vous fîtes, lui écrivait Racine, l'entretien de plus de la moitié du dîner. » Boileau était chargé avec Racine, depuis 1677, d'écrire l'Histoire des campagnes du roi. Les courtisans s'étaient d'abord un peu égayés de voir les deux poëtes à cheval, à la suite de l'armée, ou à la tranchée, étudiant consciencieusement leur sujet. On fit sur leur compte mille histoires vraies ou fausses, et sans doute embellies. Voici l'une de ces anecdotes qui est toute neuve ; je la tire d'une lettre du Père Quesnel à Arnauld ; les deux poëtes ne sont point à l'armée cette fois, mais simplement à Versailles, et il leur arrive néanmoins mésaventure :

« Madame de Montespan, écrit le Père Quesnel (vers 1680), a deux ours qui vont et viennent comme bon leur semble. Ils ont passé une nuit dans un magnifique appartement que l'on fait à mademoiselle de Fontanges. Les peintres, en sortant le soir, n'avaient pas songé à fermer les portes ; ceux qui ont soin de cet appartement avaient eu autant de négligence que les peintres : ainsi les ours, trouvant les portes ouvertes, entrèrent, et, toute la nuit, gâtèrent tout. Le lendemain on dit que les ours avaient vengé leur maîtresse, et autres folies de poëtes. Ceux qui devaient avoir fermé l'appartement furent grondés, mais de telle sorte qu'ils résolurent bien de fermer les portes de bonne heure. Cependant, comme on parlait fort du dégât des ours, quantité de gens allèrent dans l'appartement voir tout ce désordre. MM. Despréaux et Racine y allèrent aussi vers le soir, et, entrant de chambre en chambre, enfoncés ou dans leur curiosité ou dans leur douce conversation, ils ne prirent pas garde qu'on fermait les premières chambres ; de sorte que, quand ils voulurent sortir, ils ne le purent. Ils crièrent par les fenêtres, mais on ne les entendit point. Les deux poëtes firent *bivouac* où les deux ours l'avaient fait la nuit précédente, et eurent le loisir de songer ou à leur poésie passée, ou à leur histoire future. »

C'est assez de ces anecdotes pour montrer que le sujet de Despréaux n'est pas si triste ni si uniformément grave qu'on le croirait. Louis XIV, en couvrant Despréaux de son estime, n'aurait pas souffert qu'il fût sérieusement entamé par les railleries de Cour. Le grand sens royal de l'un avait apprécié le bon sens littéraire de l'autre, et il en était résulté un véritable accord de puissances. Boileau, en 1683, à l'âge de quarante-sept ans, ayant produit déjà tous ses chefs-d'œuvre, n'était point encore de l'Académie ; il portait la peine de ses premières Satires. Louis XIV était un peu impatienté qu'il n'en fût pas. Une vacance s'offrit ; La Fontaine, concurrent ici de Despréaux, ayant été agréé à un premier tour de scrutin et proposé au roi comme *sujet* ou membre (c'était alors l'usage), il y eut ajournement à la déci-

sion du monarque, et dès lors au second tour de scrutin académique. Dans l'intervalle, une seconde place vint à vaquer : l'Académie y porta Despréaux, et, son nom étant présenté au roi, Louis XIV dit aussitôt « que ce choix lui était très-agréable et serait généralement approuvé. Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir incessamment La Fontaine, il a promis d'être sage. » Mais jusque-là, et dans les six mois qui s'étaient écoulés d'une élection à l'autre, le roi (remarque d'Olivet) n'avait laissé qu'à peine entrevoir son inclination, « parce qu'il s'était fait une loi de ne prévenir jamais les suffrages de l'Académie. » Nous avons connu des rois qui étaient moins délicats en cela que Louis XIV.

Saluons et reconnaissons aujourd'hui la noble et forte harmonie du grand siècle. Sans Boileau, et sans Louis XIV qui reconnaissait Boileau comme son Contrôleur-Général du Parnasse, que serait-il arrivé? Les plus grands talents eux-mêmes auraient-ils rendu également tout ce qui forme désormais leur plus solide héritage de gloire? Racine, je le crains, aurait fait plus souvent des *Bérénice*; La Fontaine moins de Fables et plus de Contes; Molière lui-même aurait donné davantage dans les Scapins, et n'aurait peut-être pas atteint aux hauteurs sévères du *Misanthrope*. En un mot, chacun de ces beaux génies aurait abondé dans ses défauts. Boileau, c'est-à-dire le bon sens du poëte critique, autorisé et doublé de celui d'un grand roi, les contint tous et les contraignit, par sa présence respectée, à leurs meilleures et à leurs plus graves œuvres. Savez-vous ce qui, de nos jours, a manqué à nos poëtes, si pleins à leur début de facultés naturelles, de promesses et d'inspirations heureuses? Il a manqué un Boileau et un monarque éclairé, l'un des deux appuyant et consacrant l'autre. Aussi ces hommes de talent, se sentant dans un siècle d'anarchie et d'indiscipline, se sont vite conduits à l'avenant : ils se sont conduits, au pied de la lettre, non comme de nobles génies ni comme des hommes, mais comme des écoliers en vacances. Nous avons vu le résultat.

Boileau, vieillissant et morose, jugeait déjà le bon goût très-compromis et déclarait à qui voulait l'entendre la poésie française en pleine décadence. Quand il mourut, le 13 mars 1711, il y avait longtemps qu'il désespérait de ses contemporains et de ses successeurs. Était-ce de sa part une pure illusion de la vieillesse? Supposez Boileau revenant au monde au milieu ou vers la fin du dix-huitième siècle, et demandez-vous ce qu'il penserait de la poésie de ce temps-là. Placez-le encore en idée sous l'Empire, et adressez-vous la même question. Il m'a toujours semblé que ceux alors qui étaient les plus ardents à invoquer l'autorité de Boileau n'étaient pas ceux qu'il aurait le plus sûrement reconnus pour siens. L'homme qui a le mieux senti et commenté Boileau poëte, au dix-huitième siècle, est encore Le Brun, l'ami d'André Chénier, et si accusé de trop d'audace par les rimeurs prosaïques. Boileau était plus hardi et plus neuf que ne le pensaient, même les Andrieux. Mais laissons les suppositions sans but précis et sans solution possible. Prenons les choses littéraires telles qu'elles nous sont venues aujourd'hui, dans leur morcellement et leur confusion : isolés et faibles que nous sommes, acceptons-les avec tout leur poids, avec les fautes de tous, en y comprenant nos propres fautes

aussi et nos écarts dans le passé. Mais, même les choses étant telles, que ceux du moins qui se sentent en eux quelque part du bon sens et du courage de Boileau et des hommes de sa race ne faiblissent pas. Car il y a la race des hommes qui, lorsqu'ils découvrent autour d'eux un vice, une sottise, ou littéraire ou morale, gardent le secret et ne songent qu'à s'en servir et à en profiter doucement dans la vie par des flatteries intéressées ou des alliances; c'est le grand nombre. Et pourtant il y a la race encore de ceux qui, voyant ce faux et ce convenu hypocrite, n'ont pas de cesse que, sous une forme ou sous une autre, la vérité, comme ils la sentent, ne soit sortie et proférée. Qu'il s'agisse de rimes ou même de choses un peu plus sérieuses, soyons de ceux-là.

SAINTE-BEUVE.

AVERTISSEMENT

SUR

CETTE NOUVELLE ÉDITION

L'édition de Boileau donnée en 1830 par M. Berriat-Saint-Prix, doyen de la Faculté de droit de Paris, en quatre volumes in-8°, est la première édition véritablement critique qui ait été publiée, et c'est un travail qui nous semble avoir établi le texte de Despréaux d'une façon définitive. Il ne reste plus aux éditeurs à venir qu'à reproduire ce texte, et c'est ce que nous avons fait, avec l'autorisation, toutefois, de M. Charles Berriat-Saint-Prix, conseiller à la cour impériale de Paris, qui a été l'actif collaborateur de son père, et qui a bien voulu nous permettre de puiser dans cette excellente édition avec une entière liberté : on verra que nous avons largement usé de la permission.

Nous avons dû laisser de côté presque toutes celles des notes de M. Berriat-Saint-Prix qui ne se rapportent qu'à des variantes; ces variantes, extrêmement curieuses pour les érudits, et qui montrent combien Boileau avait la production pénible, ou, si l'on veut, était difficilement content de lui-même, sont sans intérêt pour la grande majorité des lecteurs: les autres pourront toujours recourir à l'édition qui les contient. Nous avons cru qu'on aimerait mieux trouver au bas des pages des notes historiques et biographiques, donnant, autant que cela peut être aujourd'hui possible, des renseignements sur les choses et sur les gens dont parle Boileau. Avec les passages imités des auteurs anciens et celles des variantes qui ont quelque importance, ces notes historiques et biographiques composent tout notre travail.

Nous nous sommes complétement abstenu de toute appréciation critique, ce qui, en général, préoccupe beaucoup trop les précédents éditeurs de Boileau Nous croyons qu'il n'est pas indispensable de dire, en note, tel passage est bon ou mauvais. Le lecteur d'un livre est le seul juge compétent de l'auteur qu'il a sous les yeux, et, comme il est fort possible que son jugement se trouve en contradiction avec celui qu'aurait émis l'annotateur, c'est un désaccord qu'il vaut mieux éviter en laissant au lecteur toute sa liberté d'appréciation. En un mot, l'annotation, suivant nous, ne doit servir qu'à éclairer le texte et ne doit pas être un article de critique

Depuis l'édition in-4° de 1713, publiée deux ans après la mort de l'auteur, par Valincour et l'abbé Renaudot, les œuvres de Boileau ont été sans cesse réimprimées. Brossette, Du Montheil, l'abbé Souchay, Saint-Marc, Desmaiseaux, P. D. E. Le Brun, Daunou, de Saint-Surin, Viollet-le-Duc, Amar, Auger, Aimé Martin, etc., ont publié leurs éditions avec des remarques et des commentaires plus ou moins développés. Deux de ces commentateurs ont presque constamment été reproduits par ceux qui les ont suivis. C'est Brossette et Saint-Marc.

Brossette, et la chose est surabondamment prouvée, donne tous ses renseignements au hasard et imagine volontiers ce qu'il ne sait pas, de façon que ses notes sont à chaque instant contredites par les faits et par les dates. Comme Brossette a eu, pendant les dernières

années de la vie de Boileau, des relations suivies avec celui-ci; comme, après la mort du poëte, les papiers de Despréaux ont été mis à sa disposition, les éditeurs se sont bien gardés de discuter son Commentaire et l'ont reproduit. Mais, lorsque M. Berriat-Saint-Prix vint le soumettre à un contrôle sévère (tome III, pages 466-498), tout cela s'écroula, et il n'en resta presque rien. C'était, du reste, un pauvre esprit, que le fondateur de l'Académie de Lyon, et rien ne l'a mieux prouvé que la publication récente de ses lettres à Boileau.

Saint-Marc, lui, s'est surtout appliqué à reproduire dans son Commentaire tout ce qui, de près ou de loin, pouvait nuire à l'auteur dont il donnait une édition, se préoccupant peu du plus ou moins d'opportunité de la reproduction. Pour le reste, il se borne à donner les notes de Brossette, ou à les abréger, oubliant souvent d'indiquer la source où il puise.

Ce que nous disons là de Saint-Marc et de Brossette ne nous a pas empêché de leur emprunter certains renseignements reconnus exacts, de même que nous avons mis à profit les travaux de tous ceux qui nous ont précédé, en ayant soin, toutefois, d'indiquer la source où nous avons puisé.

On remarquera quelques différences dans la manière dont les noms propres sont écrits dans le texte et dans les notes. Dans le texte, nous écrivons toujours les noms propres comme les a écrits Boileau lui-même; dans les notes, nous adoptons, soit l'orthographe du commentateur à qui nous empruntons la note, soit la façon la plus ordinaire de les écrire aujourd'hui, quand la note est de nous.

Si nous avons laissé sans note quelque passage obscur ou quelque nom propre, c'est qu'il nous a été impossible de rien trouver de satisfaisant, et malheureusement, dans un travail de ce genre, bien des renseignements n'arrivent que beaucoup trop tard pour être utilisés.

P. CH.

PRÉFACES DE BOILEAU

POUR

LES ÉDITIONS COMPLÈTES[1] DE SES OUVRAGES

PRÉFACE I

ÉDITIONS DE 1666 A 1669

LE LIBRAIRE AU LECTEUR

Ces satires dont on fait part au public n'auroient jamais couru le hasard de l'impression si l'on eût laissé faire leur auteur. Quelques applaudissemens qu'un assez grand nombre de personnes amoureuses de ces sortes d'ouvrages ait donnés aux siens, sa modestie lui persuadoit que de les faire imprimer, ce seroit augmenter le nombre des méchans livres, qu'il blâme en tant de rencontres, et se rendre par là digne lui-même en quelque façon d'avoir place dans ses satires. C'est ce qui lui a fait souffrir fort longtemps, avec une patience qui tient quelque chose de l'héroïque dans un auteur, les mauvaises copies qui ont couru de ses ouvrages, sans être tenté pour cela de les faire mettre sous la presse. Mais enfin toute sa constance l'a abandonné à la vue de cette monstrueuse édition qui en a paru depuis peu[2]. Sa tendresse de père s'est réveillée à l'aspect de ses enfans ainsi défigurés et mis en pièces, surtout lorsqu'il les a vus accompagnés de cette prose fade et insipide, que tout le sel de ses vers ne pourroit pas relever : je veux dire de ce *Jugement sur les Sciences*[3], qu'on a cousu si peu judicieusement à la fin de son livre. Il a eu peur que ses satires n'achevassent de se gâter en une si méchante compagnie; et il a cru enfin, que puisqu'un ouvrage, tôt ou tard, doit passer par les mains de l'imprimeur, il valoit mieux subir le joug de bonne grâce, et faire de lui-même ce qu'on avoit déjà fait malgré lui. Joint que ce galant homme qui a pris le soin de la première édition y a mêlé les noms de quelques personnes que l'auteur honore, et devant qui il est bien aise de se justifier. Toutes ces considérations, dis-je, l'ont obligé à me confier les véritables originaux de ses pièces, augmentées encore de deux autres[4], pour lesquelles il appréhendoit le même sort. Mais en même temps il m'a laissé la charge de faire ses excuses aux auteurs qui pourront être choqués de la liberté qu'il s'est donnée de parler de leurs ouvrages en quelques endroits de ses écrits. Il les prie donc de considérer que le Parnasse fut de tout temps un pays de liberté; que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant; que le sentiment d'un seul homme ne fait point de loi; et qu'au pis aller, s'ils se persuadent qu'il ait fait du tort à leurs ouvrages, ils s'en peuvent venger sur les siens, dont il leur abandonne jusqu'aux points et aux virgules. Que si cela ne les satisfait pas encore, il leur conseille d'avoir recours à cette bienheureuse tranquillité des grands hommes, comme eux, qui ne manquent jamais de se consoler d'une semblable disgrâce par quelque exemple fameux, pris des plus célèbres auteurs de l'antiquité, dont ils se font l'application tout seuls. En un mot, il les supplie de faire réflexion que si leurs ouvrages sont mauvais, ils méritent d'être

[1] C'est-à-dire comprenant tout ce qu'avait publié Boileau lorsqu'elles ont paru.
[2] 1666, in-16, S. L.
[3] Dissertation anonyme de Saint-Évremond.
[4] Les satires III et VI.

censurés; et que s'ils sont bons, tout ce qu'on dira contre eux ne les fera pas trouver mauvais. Au reste, comme la malignité de ses ennemis s'efforce depuis peu de donner un sens coupable à ses pensées même les plus innocentes, il prie les honnêtes gens de ne se pas laisser surprendre aux subtilités raffinées de ces petits esprits qui ne savent se venger que par des voies lâches, et qui lui veulent souvent faire un crime affreux d'une élégance poétique.

J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront faire des satires contre les satires de ne se point cacher. Je leur réponds que l'auteur ne les citera point devant d'autre tribunal que celui des Muses : parce que, si ce sont des injures grossières, les beurrières lui en feront raison; et si c'est une raillerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les lois pour ne pas savoir qu'il doit porter la peine du talion. Qu'ils écrivent donc librement : comme ils contribueront sans doute à rendre l'auteur plus illustre, ils feront le profit du libraire; et cela me regarde. Quelque intérêt pourtant que j'y trouve, je leur conseille d'attendre quelque temps, et de laisser mûrir leur mauvaise humeur. On ne fait rien qui vaille dans la colère. Vous avez beau vomir des injures sales et odieuses; cela marque la bassesse de votre âme, sans rabaisser la gloire de celui que vous attaquez; et le lecteur qui est de sens froid n'épouse point les sottes passions d'un rimeur emporté. Il y auroit aussi plusieurs choses à dire touchant le reproche qu'on fait à l'auteur d'avoir pris ses pensées dans Juvénal et dans Horace : mais, tout bien considéré, il trouve l'objection si honorable pour lui, qu'il croiroit se faire tort d'y répondre.

PRÉFACE II

ÉDITIONS DE 1674, IN-4°, ET 1674 ET 1675, PETIT IN-12

AU LECTEUR

J'avois médité une assez longue préface, où, suivant la coutume reçue parmi les écrivains de ce temps, j'espérois rendre un compte fort exact de mes ouvrages, et justifier les libertés que j'y ai prises, mais depuis j'ai fait réflexion que ces sortes d'avant-propos ne servoient ordinairement qu'à mettre en jour la vanité de l'auteur, et, au lieu d'excuser ses fautes, fournissoient souvent de nouvelles armes contre lui. D'ailleurs, je ne crois point mes ouvrages assez bons pour mériter des éloges, ni assez criminels pour avoir besoin d'apologie. Je ne me louerai donc ici, ni ne me justifierai de rien. Le lecteur saura seulement que je lui donne une édition de mes satires plus correcte que les précédentes, deux épîtres nouvelles [1], l'Art poétique en vers, et quatre chants du Lutrin. J'y ai ajouté aussi la traduction du Traité que le rhéteur Longin a composé du sublime ou du merveilleux dans le discours. J'ai fait originairement cette traduction pour m'instruire, plutôt que dans le dessein de la donner au public, mais j'ai cru qu'on ne seroit pas fâché de la voir ici à la suite de la Poétique, avec laquelle ce traité a quelque rapport, et où j'ai même inséré plusieurs préceptes qui en sont tirés. J'avois dessein d'y joindre aussi quelques dialogues en prose [2] que j'ai composés; mais des considérations particulières m'en ont empêché. J'espère en donner quelque jour un volume à part. Voilà tout ce que j'ai à dire au lecteur. Encore ne sais-je si je ne lui en ai point déjà trop dit, et si, en ce peu de paroles, je ne suis point tombé dans le défaut que je voulois éviter.

PRÉFACE III

ÉDITIONS DE 1674 ET 1675, GRAND IN-12

AU LECTEUR

Je m'imagine que le public me fait la justice de croire que je n'aurois pas beaucoup de peine à répondre aux livres qu'on a publiés contre moi; mais j'ai naturellement une espèce d'aversion pour ces longues apologies qui se font en faveur de bagatelles, aussi bagatelles que sont mes ouvrages. Et d'ailleurs ayant at-

[1] Épîtres II et III.

[2] Sur les héros de roman et les auteurs qui écrivent en latin.

taqué, comme j'ai fait, de gaieté de cœur, plusieurs écrivains célèbres, je serois bien injuste, si je trouvois mauvais qu'on m'attaquât à mon tour. Ajoutez que si les objections qu'on me fait sont bonnes, il est raisonnable qu'elles passent pour telles; et si elles sont mauvaises, il se trouvera assez de lecteurs sensés pour redresser les petits esprits qui s'en pourroient laisser surprendre. Je ne répondrai donc rien à tout ce qu'on a dit ni à tout ce qu'on a écrit contre moi; et si je n'ai donné aux auteurs de bonnes régles de poésie, j'espère leur donner par là une leçon assez belle de modération. Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils trouveront bon que je les remercie ici du soin qu'ils prennent de publier que ma Poétique est une traduction de la Poétique d'Horace : car puisque dans mon ouvrage qui est d'onze cents vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand poëte; et je m'étonne après cela qu'ils osent combattre les règles que j'y débite. Pour Vida [1], dont ils m'accusent d'avoir pris aussi quelque chose, mes amis savent bien que je ne l'ai jamais lu, et j'en puis faire tel serment qu'on voudra, sans craindre de blesser ma conscience.

PRÉFACE IV

ÉDITIONS DE 1683, 1685 ET 1694

Voici une édition de mes ouvrages beaucoup plus exacte que les précédentes, qui ont toutes été assez peu correctes. J'y ai joint cinq épîtres nouvelles [2], que j'avois composées longtemps avant que d'être engagé dans le glorieux emploi [3] qui m'a tiré du métier de la poésie. Elles sont du même style que mes autres écrits, et j'ose me flatter qu'elles ne leur feront point de tort; mais c'est au lecteur à en juger, et je n'emploierai point ici ma préface, non plus que dans mes autres éditions, à le gagner par des flatteries, ou à le prévenir par des raisons dont il doit s'aviser de lui-même. Je me contenterai de l'avertir d'une chose dont il est bon qu'on soit instruit : c'est qu'en attaquant dans mes satires les défauts de quantité d'écrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces écrivains le mérite et les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, que Chapelain, par exemple, quoique assez méchant poëte, n'ait pas fait autrefois, je ne sais comment, une assez belle ode : et qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les ouvrages de M. Q*** [4], quoique si éloignés de la perfection de Virgile. J'ajouterai même, sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, et qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'ouvrages qui lui ont dans la suite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Saint-Amant, de Brébeuf, de Scudéri et de plusieurs autres que j'ai critiqués, et qui sont en effet d'ailleurs, aussi bien que moi, très-dignes de critique. En un mot, avec la même sincérité que j'ai raillé de ce qu'ils ont de blâmable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, et faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie et de médisance qui m'a fait écrire contre eux. Pour revenir à mon édition (outre mon remercîment à l'Académie et quelques épigrammes que j'y ai jointes), j'ai aussi ajouté au poëme du Lutrin deux chants nouveaux qui en font la conclusion. Ils ne sont pas, à mon avis, plus mauvais que les quatre autres chants, et je me persuade qu'ils consoleront aisément les lecteurs de quelques vers que j'ai retranchés à l'épisode de l'horlogère, qui m'avoit toujours paru un peu trop long. Il serait inutile maintenant de nier que ce poëme a été composé à l'occasion d'un différend [5]...

[1] Marc-Jérôme Vida, chanoine de Saint-Jean-de-Latran, évêque d'Albe, né à Crémone en 1490, mort à Albe le 27 septembre 1566. Il a publié entre autres ouvrages : *Poeticorum libri tres*, Rome, 1527, in-4°, qui a été plusieurs fois traduit en français.

[2] Épîtres v à ix.

[3] Il avait été nommé historiographe en 1677.

[4] Quinault.

[5] La fin de cette préface est devenue un *Avis au lecteur*, qu'on trouvera en tête du *Lutrin*.

PRÉFACE V

OU AVIS

MIS DANS L'ÉDITION DE 1694, APRÈS LA IVe PRÉFACE

AU LECTEUR

J'ai laissé ici la même préface qui étoit dans les deux éditions précédentes[1], à cause de la justice que j'y rends à beaucoup d'auteurs que j'ai attaqués. Je croyois avoir assez fait connoître, par cette démarche où personne ne m'obligeoit, que ce n'est point un esprit de malignité qui m'a fait écrire contre ces auteurs, et que j'ai été plutôt sincère à leur égard que médisant. M. P[2]. néanmoins n'en a pas jugé de la sorte. Ce galant homme, au bout de près de vingt-cinq ans qu'il y a que mes satires ont été imprimées la première fois, est venu tout à coup, et dans le temps qu'il se disoit de mes amis, réveiller des querelles entièrement oubliées, et me faire sur mes ouvrages un procès que mes ennemis ne me faisoient plus. Il a compté pour rien les bonnes raisons que j'ai mises en rimes pour montrer qu'il n'y a point de médisance à se moquer des méchans écrits, et, sans prendre la peine de réfuter ces raisons, a jugé à propos de me traiter dans un livre, en termes assez peu obscurs, de médisant, d'envieux, de calomniateur, d'homme qui n'a songé qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres. Et cela fondé principalement sur ce que j'ai dit dans mes satires que Chapelain avoit fait des vers durs, et qu'on étoit à l'aise aux sermons de l'abbé Cotin.

Ce sont en effet les deux grands crimes qu'il me reproche jusqu'à me vouloir faire comprendre que je ne dois jamais espérer de rémission du mal que j'ai causé, en donnant par là occasion à la postérité de croire que sous le règne de Louis le Grand, il y a eu en France un poete ennuyeux et un prédicateur assez peu suivi. Le plaisant de l'affaire est que, dans le livre qu'il fait pour justifier notre siècle de cette étrange calomnie, il avoue lui-même que Chapelain est un poete très-peu divertissant, et si dur dans ses expressions, qu'il n'est pas possible de le lire. Il ne convient pas ainsi du désert qui étoit aux prédications de l'abbé Cotin. Au contraire, il assure qu'il a été fort pressé à un des sermons de cet abbé; mais en même temps il nous apprend cette jolie particularité de la vie d'un si grand prédicateur, que sans ce sermon, où heureusement quelques-uns de ses juges se trouvèrent, la justice, sur la requête de ses parents, lui alloit donner un curateur comme à un imbécile. C'est ainsi que M. P. sait défendre ses amis, et mettre en usage les leçons de cette belle rhétorique moderne inconnue aux anciens, où vraisemblablement il a appris à dire ce qu'il ne faut point dire. Mais je parle assez de la justesse d'esprit de M. P. dans mes réflexions critiques sur Longin, et il est bon d'y renvoyer les lecteurs.

Tout ce que j'ai ici à leur dire, c'est que je leur donne dans cette nouvelle édition, outre mes anciens ouvrages exactement revus, ma satire contre les femmes, l'ode sur Namur, quelques épigrammes, et mes réflexions critiques sur Longin. Ces réflexions, que j'ai composées à l'occasion des dialogues de M. P., se sont multipliées sous ma main beaucoup plus que je ne croyois, et sont cause que j'ai divisé mon livre en deux volumes. J'ai mis à la fin du second volume les traductions latines qu'ont faites de mon ode les deux plus célèbres professeurs en éloquence de l'Université; je veux dire M. Lenglet et M. Rollin. Ces traductions ont été généralement admirées, et ils m'ont fait en cela tous deux d'autant plus d'honneur, qu'ils savent bien que c'est la seule lecture de mon ouvrage qui les a excités à entreprendre ce travail. J'ai aussi joint à ces traductions quatre épigrammes latines que le révérend père Fraguier[3], jésuite, a faites contre le Zoïle moderne. Il y en a deux qui sont imitées d'une des miennes. On ne peut rien voir de plus poli ni de plus élégant que ces quatre épigrammes, et il semble que Catulle y soit ressuscité pour venger Catulle : j'espère donc que le public me saura quelque gré du présent que je lui en fais.

Au reste, dans le temps que cette nouvelle édition de mes ouvrages alloit voir le jour, le révérend père de La Landelle, autre célèbre jésuite, m'a apporté une traduction latine qu'il a aussi faite de mon ode, et cette traduction m'a paru si belle, que je n'ai pu résister à la tentation d'en enrichir encore mon livre, où on la trouvera avec les deux autres à la fin du second tome[4].

[1] De 1683 et de 1685.

[2] Perrault.

[3] L'abbé Claude-François Fraguier, né à Paris en 1666, mort d'apoplexie en 1728.

[4] Nous supprimons ces pièces latines, comme ont fait, avant nous, tous les éditeurs.

PRÉFACE VI

ÉDITION DE 1701

Comme c'est ici vraisemblablement la dernière édition de mes ouvrages que je reverrai, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'âgé comme je suis de plus de soixante-trois ans, et accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse être encore fort longue, le public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, et que je le remercie de la bonté qu'il a eu d'acheter tant de fois des ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne saurois attribuer un si heureux succès qu'au soin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentimens, et d'attraper, autant qu'il m'a été possible, son goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les écrivains ne sauroient trop s'étudier. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de connoisseurs : s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût général des hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage, et il faudra à la fin que les connoisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approbation. Que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel, je répondrai que c'est un je ne sais quoi, qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au lecteur que des pensées vraies et des expressions justes. L'esprit de l'homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; et rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie et mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent les ignorans, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir : c'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, et que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, et qu'il la dit d'une manière vive, fine et nouvelle. Considérons, par exemple, cette réplique si fameuse de Louis douzième à ceux de ses ministres qui lui conseilloient de faire punir plusieurs personnes qui, sous le règne précédent, et lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Orléans, avoient pris à tâche de le desservir. « Un roi « de France, leur répondit-il, ne venge point les in-« jures d'un duc d'Orléans. » D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, et qu'il dit, mieux que tous les plus beaux discours de morale, « qu'un grand prince, lorsqu'il est « une fois sur le trône, ne doit plus agir par des « mouvemens particuliers, ni avoir d'autre vue que la « gloire et le bien général de son état? » Veut-on voir au contraire combien une pensée fausse est froide et puérile? Je ne saurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir que deux vers du poëte Théophile, dans sa tragédie intitulée *Pyrame et Thisbé*, lorsque cette malheureuse amante ayant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrame s'étoit tué, elle querelle ainsi ce poignard[1] :

> Ah! voicy le poignard qui du sang de son maistre
> S'est souillé laschement. Il en rougit, le traistre!

Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeur du sang dont est teint le poignard d'un homme qui vient de s'en tuer lui-même soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué! Voici encore une pensée qui n'est pas moins fausse, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benserade, dans ses Métamorphoses en rondeaux, où, parlant du déluge envoyé par les dieux pour châtier l'insolence de l'homme, il s'exprime ainsi :

> Dieu lava bien la tête à son image[2].

Peut-on, à propos d'une si grande chose que le déluge, dire rien de plus petit ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fausse en toutes manières, que le dieu dont il s'agit à cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé chez les païens pour avoir fait l'homme à son image; l'homme dans la Fable étant, comme tout le monde sait, l'ouvrage de Prométhée?

Puis donc qu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie, et que l'effet infaillible du vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé, et que par conséquent, un ouvrage qui n'est point goûté du public est un très-méchant ouvrage. Le gros des hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux

[1] A la fin du second monologue du cinquième acte.

[2] Rondeau sur le *Déluge*, p. 17 de l'édition de Paris, 1691, in-12.

pour le vrai, et admirer de méchantes choses ; mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise ; et je défie tous les auteurs les plus mécontens du public de me citer un bon livre que le public ait jamais rebuté, à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs écrits, de la bonté desquels eux seuls sont persuadés. J'avoue néanmoins, et on ne le sauroit nier, que quelquefois, lorsque d'excellens ouvrages viennent à paroître, la cabale et l'envie trouvent moyen de les rabaisser, et d'en rendre en apparence le succès douteux : mais cela ne dure guère ; et il en arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on enfonce dans l'eau avec la main : il demeure au fond tant qu'on l'y retient ; mais bientôt la main venant à se lasser, il se relève et gagne le dessus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, et ce seroit la matière d'un gros livre ; mais en voilà assez, ce me semble, pour marquer au public ma reconnaissance et la haute idée que j'ai de son goût et de ses jugemens.

Parlons maintenant de mon édition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru ; et non-seulement je l'ai revue avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes ouvrages : car je ne suis point de ces auteurs fuyans la peine, qui ne se croient plus obligés de rien raccommoder à leurs écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au public. Ils allèguent, pour excuser leur paresse, qu'ils auroient peur, en les trop remaniant, de les affoiblir, et de leur ôter cet air libre et facile qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours ; mais leur excuse, à mon avis, est très-mauvaise. Ce sont les ouvrages faits à la hâte, et, comme on dit, au courant de la plume, qui sont ordinairement secs, durs et forcés. Un ouvrage ne doit point paroître trop travaillé, mais il ne sauroit être trop travaillé ; et c'est souvent le travail même qui, en le polissant, lui donne cette facilité tant vantée qui charme le lecteur. Il y a bien de la différence entre des vers faciles, et des vers facilement faits. Les écrits de Virgile, quoique extraordinairement travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est donnée un auteur à limer et à perfectionner ses écrits qui fait que le lecteur n'a point de peine en les lisant. Voiture, qui paroît si aisé, travailloit extrêmement ses ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses médiocres ; mais des gens qui en fassent même difficilement de fort bonnes, on en trouve très-peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore employé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes écrits dans cette nouvelle édition, qui est, pour ainsi dire, mon édition favorite : aussi y ai-je mis mon nom, que je m'étois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie ; mais aujourd'hui que mes ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pourroit avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs j'ai été bien aise, en le mettant à la tête de mon livre, de faire voir par là quels sont précisément les ouvrages que j'avoue, et d'arrêter, s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchantes pièces qu'on répand partout sous mon nom, et principalement dans les provinces et dans les pays étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvénient, fait mettre au commencement de ce volume une liste exacte et détaillée de tous mes écrits, et on la trouvera immédiatement après cette préface. Voilà de quoi il est bon que le lecteur soit instruit.

Il ne reste plus présentement qu'à lui dire quels sont les ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus considérable est une onzième satire que j'ai tout récemment composée, et qu'on trouvera à la suite des dix précédentes. Elle est adressée à M. de Valincour, mon illustre associé[1] à l'histoire. J'y traite du vrai et du faux honneur, et je l'ai composée avec le même soin que tous mes autres écrits. Je ne saurois pourtant dire si elle est bonne ou mauvaise : car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux ou trois de mes amis, à qui même je n'ai fait que la réciter fort vite, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres de mes pièces, que j'ai vu devenir publiques avant même que je les eusse mises sur le papier ; plusieurs personnes, à qui je les avois dites plus d'une fois, les ayant retenues par cœur, et en ayant donné des copies. C'est donc au public à m'apprendre ce que je dois penser de cet ouvrage, ainsi que de plusieurs autres petites pièces de poésie qu'on trouvera dans cette nouvelle édition, et qu'on y a mêlées parmi les épigrammes qui y étoient déjà. Ce sont toutes bagatelles, que j'ai la plupart composées dans ma première jeunesse, mais que j'ai un peu rajustées, pour les rendre plus supportables au lecteur. J'y ai fait aussi ajouter deux nouvelles lettres ; l'une que j'écris à M. Perrault[2], et où je badine avec lui sur notre démêlé poétique, presque aussitôt éteint qu'allumé ; l'autre est un remerciment à M. le comte d'Ériceira[3], au sujet de la traduction de mon *Art poétique* faite par lui en vers portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne, avec une lettre et des vers françois de sa composition, où il me donne des louanges très-délicates, et auxquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur sujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la parole que je lui

[1] Voir, sur M. de Valincour, la note de la satire XI.
[2] Ils s'étaient réconciliés en 1694.
[3] François-Xavier de Ménézes, comte d'Ériceira, né à Lisbonne le 29 janvier 1673, mort le 21 décembre 1743. Militaire, poete et savant, il a inséré de nombreux travaux dans les *Mémoires de l'Académie de Lisbonne*, et publié un poëme épique : *Henriqueida*. Sa traduction de l'*Art poétique* est inédite.

donne à la fin de ce remercîment, de faire imprimer cette excellente traduction à la suite de mes poésies ; mais malheureusement un de mes amis [1], à qui je l'avois prêtée, m'en a égaré le premier chant ; et j'ai eu la mauvaise honte de n'oser récrire à Lisbonne pour en avoir une autre copie ! Ce sont là à peu près tous les ouvrages de ma façon, bons ou méchants, dont on trouvera ici mon livre augmenté. Mais une chose qui sera sûrement agréable au public, c'est le présent que je lui fais dans ce même livre, de la lettre que le célèbre M. Arnauld a écrite à M. P*** [2], à propos de ma dixième satire, et où, comme je l'ai dit dans l'épître A mes vers, il fait en quelque sorte mon apologie. J'ai mis cette lettre la dernière de tout le volume, afin qu'on la trouvât plus aisément. Je ne doute point que beaucoup de gens ne m'accusent de témérité, d'avoir osé associer à mes écrits l'ouvrage d'un si excellent homme ; et j'avoue que leur accusation est bien fondée : mais le moyen de résister à la tentation de montrer à toute la terre, comme je le montre en effet par l'impression de cette lettre, que ce grand personnage me faisoit l'honneur de m'estimer, et avoit la bonté *Meas esse aliquid putare nugas* [3]?

[1] Régnier-Desmarais, secrétaire de l'Académie française.
[2] A. Perrault. Voir la *Correspondance*.

Au reste, comme, malgré une apologie si authentique, et malgré les bonnes raisons que j'ai vingt fois alléguées en vers et en prose [4], il y a encore des gens qui traitent de médisances les railleries que j'ai faites de quantité d'auteurs modernes, et qui publient qu'en attaquant les défauts de ces auteurs, je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualités, je veux bien, pour les convaincre du contraire, répéter encore ici les mêmes paroles que j'ai dites sur cela dans la préface de mes deux éditions précédentes. Les voici :

« Il est bon que le lecteur soit averti d'une chose, « c'est qu'en attaquant [5]..., » etc.

Après cela, si on m'accuse encore de médisance, je ne sais point de lecteur qui n'en doive aussi être accusé, puisqu'il n'y en a point qui ne dise librement son avis des écrits qu'on fait imprimer, et qui ne se croie en plein droit de le faire, du consentement même de ceux qui les mettent au jour. En effet, qu'est-ce que mettre un ouvrage au jour ? N'est-ce pas en quelque sorte dire au public : Jugez-moi ? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge ? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en rimes dans ma neuvième satire, et il suffit d'y renvoyer mes censeurs

[3] Catulle : A Cornelius Nepos, vers 4.
[4] Dans le *Discours sur la satire*, et dans la satire IX.
[5] Voir préface IV, ligne 12.

CATALOGUE DES ŒUVRES DE BOILEAU

PLACÉ A LA SUITE DE LA PRÉFACE DE L'ÉDITION DE 1713

AVEC CE TITRE

ŒUVRES DE M. DESPRÉAUX, SELON L'ORDRE OÙ ELLES SONT ICI IMPRIMÉES, SELON L'AGE AUQUEL IL LES A COMPOSÉES ET SELON L'ANNÉE OÙ IL LES A PUBLIÉES [1].

PIÈCES ET ORDRE DE L'IMPRESSION.	AGE AUQUEL L'AUTEUR LES A FAITES.	ANNÉES OÙ ELLES ONT ÉTÉ COMPOS.
Discours au roi.	27. . .	1664
Satire I.	21. . .	1658
II.	26. . .	1663
III.	*Id.* . .	*Id.*
IV.	*Id.* . .	*Id.*
V.	*Id.* . .	*Id.*
VI.	24. . .	1661
VII.	25. . .	1662
VIII.	30. . .	1667
IX.	29. . .	1666
X	55. . .	1692
XI.	63. . .	1700
Épître I.	30. . .	1667
II.	29. . .	1666
III.	33. . .	1670
IV.	35. . .	1672
V.	39. . .	1676
VI.	*Id* . . .	*Id.*
VII	40. . .	1677
VIII.	*Id* . . .	*Id.*
IX.	36. . .	1675
X.	56. . .	1695
XI.	57. . .	1694
XII	58. . .	1695
L'Art poétique.	34. . .	1672
Le Lutrin.	36. . .	1675
Ode sur Namur.	55. . .	1692
Vers sur Marcuise	19. . .	1656
Sonnet sur une parente.	15. . .	1652
Stances sur l'École des femmes. . .	25. . .	1662
Arrêt burlesque.	38. . .	1675
Discours sur la satire.	29. . .	1666
Lettre à M. le duc de Vivonne. . .	39. . .	1676
Remercîment à l'Académie. . . .	47. . .	1684
Les Héros de roman.	27. . .	1664
Réflexions sur Longin.	57. . .	1694
Dissertation contre M. Le Clerc [2]. .	73. . .	1710
Traduction de Longin	37. . .	1674
Lettre à M. le comte d'Éricéira. .	68. . .	1704
Épigrammes faites en divers temps.		

Voilà au vrai, *dit M. Despréaux dans un récit que l'on a trouvé après sa mort,* tous les ouvrages que j'ai faits : car pour tous les autres ouvrages qu'on m'attribue et qu'on s'opiniâtre de mettre dans les éditions étrangères, il n'y a que des ridicules [3] qui m'en puissent soupçonner l'auteur. Dans ce rang on doit mettre une satire très-fade contre les frais des enterremens ; une autre, encore plus plate, contre le mariage, qui commence par : *On veut me marier, et je n'en ferai rien,* celle contre les jésuites, et quantité d'autres aussi impertinentes. J'avoue pourtant que, dans la parodie des vers du *Cid*, faite sur la perruque de Chapelain, qu'on m'attribue encore, il y a quelques traits qui nous échappèrent, à M. Racine et à moi, dans un repas que nous fîmes chez Furetière, auteur du Dictionnaire ; mais dont nous n'écrivîmes jamais rien ni l'un ni l'autre : de sorte que c'est Furetière qui est proprement le vrai et l'unique auteur de cette parodie, comme il ne s'en cachoit pas lui-même.

[1] Lisez : composées.

[2] C'est la Xe réflexion critique.

[3] C'est-à-dire un homme ridicule. Cf. Molière, préface des *Précieuses ridicules; École des femmes*, acte I, sc. I; *Critique de l'École des femmes*, sc. VI; *Don Juan*, acte I, sc. II, etc.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES ŒUVRES DE BOILEAU

DONNÉE

PAR M. BERRIAT-SAINT-PRIX.

AGE.	ANNÉES.	PIÈCES.
17	1653	Poésies diverses, n° XXIV (énigme : *Du repos des*, etc.).
Id.	*Id.*	*Id.*, n. I (chanson : *Philosophes*, etc.).
18	1654	*Id.*, II (*id.*, *Soupirez*, etc.)
19	1655	*Id.* VI (sonnet : *Parmi les doux*, etc...)
20	1656	Ode II (contre les Anglais).
	Id.	Épigrammes latines I et II.
	1660	Poésies diverses, n° XXV (sur Rossinante).
	Id.	*Id.* XXVI (Voyage à Saint-Prix).
	Id.	Épigramme I (à Climène).
	Id.	*Id.* latine III (satira).
24	1660	Vers pour le portrait de d'Hozier.
24	1660 / 1661	Satires I et VI.
27	1662	Poésies diverses, VIII (stances à Molière).
	1663	Satire VII.
28	1664	Satires II et IV. — Poésies diverses XXVII (sur la Macarise).
28	1664 / 1665	Les héros de roman.
29	1665	Discours au roi. — Dissertation sur la Joconde.
	1665	Satires III et V.
30	1666	Première préface; commencement.
Id.	*Id.*	Épigramme VI (sur Agésilas).
31	1667	Satires IX et VIII.
31	1667	Épigramme VII (sur Agésilas et Attila).
	Id.	Fin de la première préface.
32	1668	Discours sur la satire.
	1669	Épigrammes IV et X (sur Gilles Boileau et sur Linières).
33	1669	Épîtres I et II.
33 à 38	1669 à 1674	Art poétique. Traduction de Longin.
	1670	Épigrammes XI et XII (sur Cotin et sur Saint-Pavin).
	Id.	Poésies diverses, XXVIII (Fable).
	Id.	*Id.* V (imitation de Chapelain; *Droits et roides*, etc.).
34	1670	Avertissement sur l'épître I.
	Id.	Poésies diverses, IX (Épitaphe de la mère de Boileau).
	Id.	Épigramme V (sur Saint-Sorlin).
	Id.	Poésies diverses, XIV (portrait de Tavernier).
	Id.	*Id.* III (chanson : *Voici les lieux*, etc.).
	Id.	Épigramme III (*De six amants*, etc.).
35	1671	Arrêt burlesque.
35 à 38	1671 à 1674	Lutrin, quatre premiers chants.
36	1672	Poésies diverses, IV (chanson : *Que Bavillle me semble*, etc.).
Id.	*Id.*	Épître IV.
37	1673	Épître III.
	1674	Dialogue contre les Français qui écrivent en latin.
38	1674	Avis, ou IIe préface.
	Id.	Épître V.
	Id.	Épigramme IX (sur Perrault : *Oui, j'ai dit*, etc.).
	Id.	*Id.* VII (*Racine, plains*, etc.).
39	1674 / 1675	Nouvel avis, ou IIIe préface.
	1675	Épître IX.
	1677	Épigramme XIV (sur Chapelain : *Maudit soit l'auteur*, etc.).
41	1677	Épîtres VII, VI et VIII.
42	1678	Poésies diverses, XV (Portrait du duc du Maine).
	1680	Prologue d'un opéra.
	1683	Lutrin, chants V et VI, et IVe préface.
48	1684	Remercîment à l'Académie française.
50	1686	Épigramme XVII (*Venez, Pradon et Bonnecorse*, etc.).
51	1687	Poésies diverses, XVIII (vers pour le buste du roi).
	Id.	Épigrammes XXI et XXII (sur l'Académie : *Clio vint*, etc... *J'ai traité de*, etc.)
	Id.	*Id.* XVIII (sur la fontaine de Bourbon).
51	1687	Poésies diverses, XXI, XVII et XVI (Portraits de la Bruyère, de Hamon et de mademoiselle de Lamoignon).
	1690	Épigramme XIX (sur Santeul).
54	1690	Poésies diverses, X (Portrait du père de Boileau).
	1692	Discours sur le style des inscriptions.
	Id.	Poésies diverses, VII (sonnet : *Nourri*, etc.).
56 et 57	1692 et 1693	Satire X... Épigramme sur Perrault, n° XXIII (*Ne blâmez pas*, etc.), XXIV (*Pour quelque vain*, etc.), XXV (*D'où vient que Cicéron*, etc.), XXVI (*Le bruit court*, etc.), et XXVIII (*Malgré son fatras*, etc.).
57	1693	Ode sur Namur.
	Id.	Épigramme XXVII (sur Perrault : *Ton oncle, dis-tu*, etc.).
	Id.	Neuf premières réflexions critiques.
58	1694	Avis ou Ve préface. — Description de médailles, VI.
	Id.	Poésies diverses, XVII (Épitaphe d'Arnauld).
	Id.	Épigramme XXX (sur Perrault : *Tout le trouble*, etc.).
59	1695	Épître X. — Descriptions de médailles, VII, V et III.
	1695 à 1697	Épîtres XI et XII.
60	1696	Description de médailles, IX et X.

AGE.	ANNÉES.	PIÈCES.
61	1697	Description de médailles, I, IV, VIII et II.
	Id.	Préface des trois dernières épîtres.
62	1698	Description de médailles, XI.
63	1698 } 1699 }	Satire XI.
	1699	Épigramme XXXIII (portrait de Boileau : *Ne cherchez point*, etc.)
	Id.	Épitaphe de Racine. — Poésies diverses, XIX et XX (son portrait).
65	1701	Préface VIe.
66	1702	Poésies diverses, XXX (sur Homère : *Quand la dernière fois*, etc.).
67	1703	*Id.* XXXI (sur les Tuileries).
Id.	*Id.*	Épigrammes XXXV et XXXVII (sur les journalistes de Trévoux : *Mes révérends pères*, etc. ; *Non, les livres*, etc.).
68	1704	*Id.* XXXVI (sur les mêmes : *Non pour montrer*, etc.).
68	1704	Poésies diverses, XI et XII (pour une gravure du portrait de Boileau : *Au joug*, etc... *Oui, le Verrier*, etc.)
	Id.	Épigramme XXXVIII (l'amateur d'horloges).
	Id.	Poésies diverses, XXIII (sur Bourdaloue).
	Id.	Épigramme XXXIV (mauvaise gravure du portrait de Boileau).
69	1705	Satire XII.
Id.	*Id.*	Poésies diverses, XXXII (sur le comte de Grammont).
	Id.	Épigramme XXVII (épitaphe : *Ci-gît justement*, etc.).
72	1708	Avertissement ou discours apologétique de la satire XII.
74	1710	Discours sur le dialogue des héros de roman.
	Id.	Trois dernières réflexions critiques.

N. B. Quant à la *Correspondance*, le lecteur trouvera à la fin de ce volume une table chronologique de toutes les lettres dont elle se compose.

Pièces dont la date est restée inconnue.

La date des épigrammes XX, XXXI et XXXIX, sur un médecin, sur un magistrat et sur Mauroy, est tout à fait incertaine.

L'épigramme XXX (sur Boyer et la Chapelle) et l'inscription pour le buste de Boileau (*Poésies diverses*, XIII) sont vraisemblablement de la fin du XVIIe siècle ; et peut-être est-ce aussi l'époque de composition de l'épigramme XV, sur un débiteur (elle fut publiée dans l'édition de 1701).

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOILEAU

DISCOURS AU ROI[1]

Jeune et vaillant héros, dont la haute sagesse
N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,
Et qui seul, sans ministre, à l'exemple des dieux,
Soutiens tout par toi-même, et vois tout par tes [2] yeux,
Grand roi, si jusqu'ici, par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour toi dans un humble silence,
Ce n'est pas que mon cœur, vainement suspendu,
Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû;
Mais je sais peu louer; et ma muse tremblante
Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pesante,
Et, dans ce haut éclat où tu te viens offrir,
Touchant à tes lauriers, craindroit de les flétrir.
Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie,
Je mesure mon vol à mon foible génie :
Plus sage en mon respect que ces hardis mortels
Qui d'un indigne encens profanent tes autels;
Qui, dans ce champ d'honneur où le gain les amène,
Osent chanter ton nom, sans force et sans haleine;
Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
T'ennuyer du récit de tes propres exploits.
L'un, en style pompeux habillant une églogue,
De ses rares vertus te fait un long prologue,
Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.
L'autre, en vain se lassant à polir une rime,
Et reprenant vingt fois le rabot et la lime,
Grand et nouvel effort d'un esprit sans pareil!
Dans la fin d'un sonnet te compare au soleil.
Sur le haut Hélicon leur veine méprisée
Fut toujours des neuf sœurs la fable et la risée.
Calliope jamais ne daigna leur parler,
Et Pégase pour eux refuse de voler.
Cependant à les voir, enflés de tant d'audace,
Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse,
On diroit qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon,
Qu'ils disposent de tout dans le sacré vallon :
C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire,
Que Phébus a commis tout le soin de ta gloire;
Et ton nom, du midi jusqu'à l'ourse vanté,
Ne devra qu'à leurs vers son immortalité.
Mais plutôt, sans ce nom, dont la vive lumière
Donne un lustre éclatant à leur veine grossière,
Ils verroient leurs écrits, honte de l'univers,
Pourrir dans la poussière à la merci des vers.
A l'ombre de ton nom ils trouvent leur asile,
Comme on voit dans les champs un arbrisseau débile,
Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché,
Languiroit tristement sur la terre couché.
Ce n'est pas que ma plume, injuste et téméraire,
Veuille blâmer en eux le dessein de te plaire;
Et, parmi tant d'auteurs, je veux bien l'avouer,
Apollon en connoît qui te peuvent louer;

[1] Composé en 1665.

[2] Quum tot sustineas et tanta negotia solus, etc.
Horace, l. II, épître I, vers 1.

Oui, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.
Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers,
Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers,
Se donne en te louant une gêne inutile ;
Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile :
Et j'approuve les soins du monarque guerrier
Qui ne pouvoit souffrir qu'un artisan grossier
Entreprit de tracer, d'une main criminelle,
Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle[1].
Moi donc, qui connois peu Phébus et ses douceurs,
Qui suis nouveau sevré sur le mont des neuf sœurs,
Attendant que pour toi l'âge ait mûri ma muse,
Sur de moindres sujets je l'exerce et l'amuse ;
Et, tandis que ton bras, des peuples redouté,
Va, la foudre à la main, rétablir l'équité,
Et retient les méchants par la peur des supplices,
Moi, la plume à la main, je gourmande les vices,
Et, gardant pour moi-même une juste rigueur,
Je confie au papier les secrets de mon cœur[2].
Ainsi, dès qu'une fois ma verve se réveille,
Comme on voit au printemps la diligente abeille
Qui du butin de fleurs va composer son miel,
Des sottises du temps je compose mon fiel :
Je vais de toutes parts où me guide ma veine,
Sans tenir en marchant une route certaine ;
Et, sans gêner ma plume en ce libre métier,
Je la laisse au hasard courir sur le papier.
Le mal est qu'en rimant, ma muse un peu légère
Nomme tout par son nom, et ne sauroit rien taire.
C'est là ce qui fait peur aux esprits de ce temps,
Qui, tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans :
Ils tremblent qu'un censeur, que sa verve encourage,
Ne vienne en ses écrits démasquer leur visage,
Et, fouillant dans leurs mœurs en toute liberté,
N'aille du fond du puits tirer la Vérité.
Tous ces gens éperdus au seul nom de satire
Font d'abord le procès à quiconque ose rire :
Ce sont eux que l'on voit, d'un discours insensé,
Publier dans Paris que tout est renversé,
Au moindre bruit qui court qu'un auteur les menace
De jouer des bigots la trompeuse grimace.
Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux ;
C'est offenser les lois, c'est s'attaquer aux cieux.
Mais bien que d'un faux zèle ils masquent leur faiblesse,
Chacun voit qu'en effet la vérité les blesse :
En vain d'un lâche orgueil leur esprit revêtu
Se couvre du manteau d'une austère vertu ;
Leur cœur qui se connoît, et qui fuit la lumière,
S'il se moque de Dieu, craint Tartufe et Molière[3].
Mais pourquoi sur ce point sans raison m'écarter ?
GRAND ROI, c'est mon défaut, je ne saurois flatter :
Je ne sais point au ciel placer un ridicule[4],
D'un nain faire un Atlas, ou d'un lâche un Hercule,
Et, sans cesse en esclave, à la suite des grands,
A des dieux sans vertus prodiguer mon encens.
On ne me verra point d'une veine forcée,
Même pour te louer, déguiser ma pensée ;
Et, quelque grand que soit ton pouvoir souverain,
Si mon cœur en ces vers ne parloit par ma main,
Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime,
Qui pût en ta faveur m'arracher une rime.
Mais lorsque je te vois, d'une si noble ardeur,
T'appliquer sans relâche aux soins de ta grandeur,
Faire honte à ces rois que le travail étonne,
Et qui sont accablés du faix de leur couronne :
Quand je vois ta sagesse en ses justes projets,
D'une heureuse abondance enrichir tes sujets,
Fouler aux pieds l'orgueil et du Tage et du Tibre,
Nous faire de la mer une campagne libre,
Et tes braves guerriers, secondant ton grand cœur,
Rendre à l'aigle éperdu sa première vigueur ;
La France sous tes lois maîtriser la fortune ;
Et nos vaisseaux domptant l'un et l'autre Neptune,
Nous aller chercher l'or, malgré l'onde et le vent,
Aux lieux où le soleil le forme en se levant.
Alors, sans consulter si Phébus l'en avoue,
Ma muse toute en feu me prévient et te loue.
Mais bientôt la raison arrivant au secours
Vient d'un si beau projet interrompre le cours,
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,
Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.
Aussitôt je m'effraie, et mon esprit troublé
Laisse là le fardeau dont il est accablé ;
Et, sans passer plus loin, finissant mon ouvrage,
Comme un pilote en mer qu'épouvante l'orage,
Dès que le bord paroît, sans songer où je suis,
Je me sauve à la nage, et j'aborde où je puis[5].

[1] Edicto vetuit ne quis se, præter Apellem,
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia.
HORACE, l. II, épître I, vers 239-241.

[2] Ille velut fidis arcana sodalibus olim
Credebat libris.
HORACE, l. II, satire I, vers 30-31.

[3] Molière, environ vers ce temps-là (1664), fit jouer son *Tartufe*. Boileau, 1713.

[4] Voir la note 2, p. 8.

[5] Quelques éditeurs ont imprimé à la suite du *Discours au Roi*, le *Discours sur la satire*, qui n'a paru qu'en 1668, avec la satire IX. Nous le donnons aux œuvres en prose.



SATIRES

SATIRE I[1]

Damon[2], ce grand auteur, dont la muse fertile
Amusa si longtemps et la cour et la ville ;
Mais qui, n'étant vêtu que de simple bureau[3],
Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau :
Et de qui le corps sec et la mine affamée
N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée;
Las de perdre en rimant et sa peine et son bien,
D'emprunter en tous lieux, et de ne gagner rien,
Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,
Vient de s'enfuir, chargé de sa seule misère ;
Et, bien loin des sergens, des clercs et du palais,
Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais;
Sans attendre qu'ici la justice ennemie
L'enferme en un cachot le reste de sa vie,
Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front[4].
Mais le jour qu'il partit, plus défait et plus blême
Que n'est un pénitent sur la fin d'un carême,
La colère dans l'ame et le feu dans les yeux,
Il distilla sa rage en ces tristes adieux :
Puisqu'en ce lieu, jadis aux muses si commode,
Le mérite et l'esprit ne sont plus à la mode,
Qu'un poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu,
Et qu'ici la vertu n'a plus ni feu ni lieu[5],
Allons du moins chercher quelque antre ou quelque ro[che]
D'où jamais ni l'huissier ni le sergent n'approche,
Et, sans lasser le ciel par des vœux impuissans,
Mettons-nous à l'abri des injures du temps ;
Tandis que, libre encor, malgré les destinées,
Mon corps n'est point courbé sous le faix des années,
Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler,
Et qu'il reste à la parque encor de quoi filer[6] :
C'est là dans mon malheur le seul conseil à suivre.
Que George vive ici, puisque George y sait vivre[7],
Qu'un million comptant, par ses fourbes acquis,
De clerc, jadis laquais, a fait comte et marquis :
Que Jacquin vive ici, dont l'adresse funeste
A plus causé de maux que la guerre et la peste ;
Qui de ses revenus écrits par alphabet,
Peut fournir aisément un calepin complet[8];
Qu'il règne dans ces lieux, il a droit de s'y plaire.
Mais moi, vivre à Paris ! Eh ! qu'y voudrois-je faire?

[1] Composée en 1660, publiée en 1666.

[2] Il (le nom de Damon) est un peu chimérique. Toutefois j'ai eu quelque vue à Cassandre, celui qui a traduit la *Rhétorique* d'Aristote. Boileau, 1713. — François Cassandre, mort en 1695, a laissé en outre les *Parallèles historiques*, Paris, 1680, in 12, et la traduction des derniers volumes de de Thou.

[3] Bure.

[4] Du temps que cette satire fut faite, un débiteur insolvable pouvoit sortir de prison en faisant cession, c'est-à-dire, en souffrant qu'on lui mit, en pleine rue, un bonnet vert sur la tête. Boileau, 1713.

[5] . . . . Quando artibus, inquit, honestis,
Nullus in urbe locus, nulla emolumenta laborum...
Juvénal, satire III, vers 21-22.

[6] Dum nova canities, dum prima et recta senectus,
Dum superest Lachesi quod torqueat, et pedibus
Porto meis, nullo dextram subeunte bacillo.
Juvénal, satire III, vers 26-28.

[7] . . . . Vivant Arturius illic
Et Catulus; maneant, etc.
Juvénal, sat. III, vers 29-30.

« George est là un mot inventé, qui n'a point de rapport à M. Gorge, qui n'avoit pas dix ans quand je fis cette satire, et qui depuis a été un de mes meilleurs amis... Jacquin est un nom mis au hasard. On l'a voulu imputer depuis à M. Jacquier, homme célèbre dans les finances...; mais je n'ai jamais pensé à lui. » Boileau, note manuscrite, dans les papiers de Brossette.

[8] Ambroise Calepin ou da Calepino, religieux augustin, né le 6 juin 1435, mort le 30 novembre 1511. Il est auteur d'un dictionnaire latin, italien, etc., qui eut un grand succès, et pendant longtemps bien des dictionnaires ont porté son nom.

Je ne sais ni tromper, ni feindre, ni mentir,
Et, quand je le pourrois, je n'y puis consentir [1].
Je ne sais point en lâche essuyer les outrages
D'un faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages,
De mes sonnets flatteurs lasser tout l'univers,
Et vendre au plus offrant mon encens et mes vers :
Pour un si bas emploi ma muse est trop altière.
Je suis rustique et fier, et j'ai l'ame grossière :
Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom ;
J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon [2].
De servir un amant, je n'en ai pas l'adresse ;
J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse,
Et je suis, à Paris, triste, pauvre et reclus,
Ainsi qu'un corps sans âme, ou devenu perclus [3].
Mais pourquoi, dira-t-on, cette vertu sauvage
Qui court à l'hôpital, et n'est plus en usage?
La richesse permet une juste fierté ;
Mais il faut être souple avec la pauvreté.
C'est par là qu'un auteur que presse l'indigence
Peut des astres malins corriger l'influence,
Et que le sort burlesque, en ce siècle de fer,
D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair [4].
Ainsi de la vertu la fortune se joue [5] :
Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa roue,
Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné,
Conduire le carrosse où l'on le voit traîné,
Si dans les droits du roi sa funeste science
Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France.
Je sais qu'un juste effroi, l'éloignant de ces lieux,
L'a fait pour quelques mois disparoître à nos yeux :
Mais en vain pour un temps une taxe l'exile ;
On le verra bientôt pompeux en cette ville,
Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui,
Et jouir du ciel même irrité contre lui [6] ;
Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine [7],
Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur [8] autrefois fit leçon dans Paris.
Il est vrai que du roi la bonté secourable
Jette enfin sur la muse un regard favorable,
Et, réparant du sort l'aveuglement fatal,
Va tirer désormais Phébus de l'hôpital [9].
On doit tout espérer d'un monarque si juste ;
Mais, sans un Mécénas à quoi sert un Auguste?
Et fait comme je suis, au siècle d'aujourd'hui,
Qui voudra s'abaisser à me servir d'appui?
Et puis, comment percer cette foule effroyable
De rimeurs affamés dont le nombre l'accable ;
Qui, dès que sa main s'ouvre, y courent les premiers,
Et ravissent un bien qu'on devoit aux derniers ;
Comme on voit les frelons, troupe lâche et stérile,
Aller piller le miel que l'abeille distille?
Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté
Que donne la faveur à l'importunité.
Saint-Amant [10] n'eut du ciel que sa veine en partage :
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage ;
Un lit et deux placets [11] composoient tout son bien ;
Ou, pour en mieux parler, Saint-Amant n'avoit rien.
Mais quoi! las de traîner une vie importune,
Il engagea ce rien pour chercher la fortune [12],
Et, tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,
Conduit d'un vain espoir, il parut à la cour [13].
Qu'arriva-t-il enfin de sa muse abusée?
Il en revint couvert de honte et de risée :
Et la fièvre, au retour, terminant son destin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la faim.
Un poète à la cour fut jadis à la mode ;
Mais des fous aujourd'hui c'est le plus incommode ;

[1] . . . . Quid Romæ faciam? mentiri nescio. .
Nec volo, nec possum...
Juvénal, satire iii, vers 41 et 44.

[2] C'est un hôtelier du pays Blaisois. Boileau, 1667 et 1668. — Comme il s'est trouvé un hôtelier de ce nom qui a réclamé, Boileau, en 1713, mit cette autre note : Procureur très-décrié qui a été dans la suite (1681), condamné à faire amende honorable, et banni à perpétuité.

[3] . . . tanquam
Mancus et extinctæ corpus non utile dextræ.
Juvénal, satire iii, vers 47-48.

[4] L'abbé de la Rivière, dans ce temps-là (1655), fut fait évêque de Langres (l'évêché de Langres était duché-pairie); il avoit été régent dans un collége. Boileau, 1713.

[5] Quales ex humili magna ad fastigia rerum
Extollit, quoties voluit fortuna jocari?...
Si fortuna volet, fies de rhetore consul.
Juvénal, sat. iii, v. 39-40, et sat. vii, v. 197.

[6] Exsul ab octava Marius bibit, et fruitur dis
Iratis...
Juvénal, satire i, vers 49.

[7] *Colletet*, poëte fameux, fort gueux, dont on a plusieurs ouvrages. Boileau, 1713. — François Colletet vivait encore en 1672. Il a donné l'*Abrégé des annales et antiquités de Paris*, 1664, 2 vol. in-12 ; La *Muse coquette*, 4 parties, in-12 ; des *Cantiques spirituels*, etc.

[8] Célèbre parasite dont Ménage a écrit la vie. Boileau, 1713. — Pierre de Montmaur, né dans la Manche, mort en 1648 à 74 ans. Il fut successivement jésuite, professeur d'humanités à Rome, charlatan à Avignon, avocat et poëte à Paris, mais surtout remarquable par sa mémoire. Voir l'article que Bayle lui a consacré.

[9] Le roi en ce temps-là (dès 1663), donna plusieurs pensions aux gens de lettres. Boileau, 1713.

[10] On a plusieurs ouvrages de lui où il y a beaucoup de génie. Il ne savoit pas le latin et étoit fort pauvre. Boileau, 1713. — Marc-Antoine Gérard de Saint-Amant, voyageur et poëte, de l'Académie française, né à Rouen en 1594, mort en 1660.

[11] Sorte de siége sans dos ni bras. Boileau.

[12] Nil habuit Codrus : quis enim negat? et tamen illud
Perdidit infelix totum nihil...
Juvénal, satire iii, vers 208-209.

[13] Le poëme qu'il y porta étoit intitulé : le *Poëme de la Lune*, et il y louoit surtout le roi de savoir bien nager. Boileau, 1713.

Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poli,
N'y parviendra jamais au sort de l'Angéli [1].
  Faut-il donc désormais jouer un nouveau rôle?
Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole?
Et, feuilletant Louet allongé par Brodeau [2],
D'une robe à longs plis balayer le barreau [3]?
Mais à ce seul penser je sens que je m'égare.
Moi! que j'aille crier dans ce pays barbare,
Où l'on voit tous les jours l'innocence aux abois
Errer dans les détours d'un dédale de lois,
Et, dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes [4];
Où Patru gagne moins qu'Uot et le Mazier [5],
Et dont les Cicérons se font chez Pé-Fournier [6]!
Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée;
Arnauld à Charenton devenir huguenot,
Saint-Sorlin janséniste, et Saint-Pavin bigot [7].
  Quittons donc pour jamais une ville importune,
Où l'honneur a toujours guerre avec la fortune;
Où le vice orgueilleux s'érige en souverain,
Et va la mitre en tête et la crosse à la main;
Où la science triste, affreuse, délaissée,
Est partout des bons lieux comme infâme chassée;
Où le seul art en vogue est l'art de bien voler;
Où tout me choque; enfin, où... Je n'ose parler.
Et quel homme si froid ne seroit plein de bile,
A l'aspect odieux des mœurs de cette ville?
Qui pourroit les souffrir? et qui, pour les blâmer,
Malgré muse et Phébus n'apprendroit à rimer?
Non, non, sur ce sujet, pour écrire avec grace,
Il ne faut point monter au sommet du Parnasse;
Et, sans aller rêver dans le double vallon,
La colère suffit, et vaut un Apollon [8].
  Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie.
A quoi bon ces grands mots? doucement, je vous prie :
Ou bien montez en chaire, et là, comme un docteur,
Allez de vos sermons endormir l'auditeur :
C'est là que bien ou mal on a droit de tout dire.
  Ainsi parle un esprit qu'irrite la satire,
Qui contre ses défauts croit être en sûreté,
En raillant d'un censeur la triste austérité;
Qui fait l'homme intrépide, et, tremblant de foiblesse,
Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse;
Et, toujours dans l'orage au ciel levant les mains,
Dès que l'air est calmé, rit des foibles humains.
Car de penser alors qu'un Dieu tourne le monde,
Et règle les ressorts de la machine ronde,
Ou qu'il est une vie au delà du trépas,
C'est là, tout haut du moins, ce qu'il n'avouera pas.
  Pour moi, qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'âme immortelle, et que c'est Dieu qui tonne,
Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce lieu.
Je me retire donc. Adieu, Paris, adieu

SATIRE II [9]

A M. DE MOLIÈRE

Rare et fameux esprit, dont la fertile veine
Ignore en écrivant le travail et la peine;
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers :

[1] Célèbre fou que M. le Prince (le grand Condé) avoit amené avec lui des Pays-Bas, et qu'il donna au roi. Boileau, 1713. — « Il gagnoit beaucoup d'argent, ajoute Boileau dans une note manuscrite, et tous les gens de qualité lui en donnoient parce qu'ils craignoient ses bons mots. »

[2] Brodeau a commenté Louet. Boileau, 1713. — Barthole, jurisconsulte, né à Sasso-Ferrato (marche d'Ancône) en 1313, mort à Pérouse en 1356; Georges Louet, jurisconsulte, évêque de Tréguier, mort en 1608 avant d'avoir pris possession de son évêché; Julien Brodeau, avocat au parlement de Paris, originaire de Tours, mort à Paris en 1653.

[3] . . . . Quæque ardua tota,
Et gradiens ima verrit vestigia cauda.
Virgile, Géorgiques, III, 58.

[4] Candida de nigris, et de candentibus atra...
Ovide, Métam., XI, 316.
Qui nigra in candida vertunt.
Juvénal, satire III, vers 30.

[5] Uot, ou plutôt Huot, et le Mazier, avocats très-médiocres. Brossette. — Olivier Patru, avocat célèbre de l'Académie française, né à Paris en 1604, mort en 1681.

[6] Célèbre procureur; il s'appeloit Pierre Fournier, mais les gens de palais, pour abréger, l'appeloient Pé-Fournier. Boileau, 1713. — C'étoit parce qu'il joignoit à sa signature la première lettre de son prénom. Brossette.

[7] Antoine Arnauld, né à Paris le 6 février 1612, mort le 6 août 1694; Jean des Marets de Saint-Sorlin, de l'Académie française, né à Paris en 1595, mort en 1676; Denys Sanguin de Saint-Pavin, abbé de Livri, poëte fameux par son impiété, mort le 8 avril 1670 dans un âge avancé. Voir aux *Épigrammes*.

[8] Si natura negat facit indignatio versum.
Juvénal, satire I, vers 79.

[9] C'est la quatrième dans l'ordre chronologique. Elle fut composée en 1662, selon le catalogue de l'édition de 1713, en 1663, selon M. Berriat-Saint-Prix et en 1664, selon Brossette.

Dans les combats d'esprit savant maître d'escrime,
Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.
On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher;
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher;
Et, sans qu'un long détour t'arrête, ou t'embarrasse,
A peine as-tu parlé, qu'elle-même s'y place.
Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur,
Pour mes péchés, je crois, fit devenir rimeur,
Dans ce rude métier, où mon esprit se tue,
En vain, pour la trouver, je travaille et je sue.
Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir :
Quand je veux dire « blanc, » la quinteuse dit « noir. »
Si je veux d'un galant dépeindre la figure,
Ma plume pour rimer trouve l'abbé de Pure [1] ;
Si je pense exprimer un auteur sans défaut,
La raison dit Virgile, et la rime Quinault [2].
Enfin, quoi que je fasse, ou que je veuille faire,
La bizarre toujours vient m'offrir le contraire.
De rage quelquefois, ne pouvant la trouver,
Triste, las et confus, je cesse d'y rêver;
Et, maudissant vingt fois le démon qui m'inspire,
Je fais mille sermens de ne jamais écrire.
Mais, quand j'ai bien maudit et Muses et Phébus,
Je la vois qui paroît quand je n'y pense plus :
Aussitôt, malgré moi, tout mon feu se rallume;
Je reprends sur-le-champ le papier et la plume [3] ;
Et de mes vains sermens perdant le souvenir,
J'attends de vers en vers qu'elle daigne venir.
Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrète,
Ma muse au moins souffroit une froide épithète,
Je ferois comme un autre [4], et, sans chercher si loin,
J'aurois toujours des mots pour les coudre au besoin.
Si je louois Philis, EN MIRACLES FÉCONDE,
Je trouverois bientôt, A NULLE AUTRE SECONDE;
Si je voulois vanter un objet NOMPAREIL,
Je mettrois à l'instant, PLUS BEAU QUE LE SOLEIL;
Enfin, parlant toujours d'ASTRES et de MERVEILLES,
De CHEFS-D'ŒUVRE DES CIEUX, de BEAUTÉS SANS PAREILLES;
Avec tous ces beaux mots, souvent mis au hasard,
Je pourrois aisément, sans génie et sans art,
Et transposant cent fois et le nom et le verbe,
Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe [5].
Mais mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos,
Et ne sauroit souffrir qu'une phrase insipide
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vide;
Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois,
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.

Maudit soit le premier dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,
Et, donnant à ses mots une étroite prison,
Voulut avec la rime enchaîner la raison!
Sans ce métier fatal au repos de ma vie,
Mes jours, pleins de loisir, couleroient sans envie.
Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant,
Et, comme un gras chanoine, à mon aise et content,
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire.
Mon cœur, exempt de soins, libre de passion,
Sait donner une borne à son ambition;
Et, fuyant des grandeurs la présence importune,
Je ne vais point au Louvre adorer la fortune :
Et je serois heureux si, pour me consumer,
Un destin envieux ne m'avoit fait rimer.

Mais depuis le moment que cette frénésie
De ses noires vapeurs troubla ma fantaisie,
Et qu'un démon jaloux de mon contentement
M'inspira le dessein d'écrire poliment,
Tous les jours malgré moi, cloué sur un ouvrage,
Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin passant ma vie en ce triste métier,
J'envie, en écrivant, le sort de Pelletier [6].

Bienheureux Scudéri [7], dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume!
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissans,
Semblent être formés en dépit du bon sens;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire;
Et quand la rime enfin se trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers!
Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux règles de l'art asservir son génie!
Un sot, en écrivant, fait tout avec plaisir.
Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir;
Et, toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement, en soi-même il s'admire.

[1] Michel, abbé de Pure, auteur de quelques pièces de théâtre, de quelques traductions et d'une *Vie du maréchal de Gassion*, Paris, 1673, 4 vol. in-12. Né à Lyon en 1634, il est mort à Paris en 1680.

[2] Philippe Quinault, poète lyrique, de l'Académie françoise, né à Paris le 3 juin 1635, mort le 20 novembre 1688.

[3] Ipse ego, qui nullos me affirmo scribere versus,
Invenior Parthis mendacior, et, prius, orto
Sole vigil, calamum, et chartas, et scrinia posco.
HORAT., l. II, épit. I, vers 111-113.

[4] MÉNAGE. On lit dans l'*Épître à Chapelain* :
J'abandonnai l'étude, en miracles féconde;
Et pour qui je brûlois d'une ardeur sans seconde.

[5] François de Malherbe, né à Caen vers 1555, mort en 1628.

[6] Poëte du dernier ordre qui faisoit tous les jours un sonnet. BOILEAU, 1713.

[7] C'est le fameux Scudéri, auteur de beaucoup de romans, et frère de la fameuse mademoiselle de Scudéri. BOILEAU, 1713. — Georges de Scudéri, de l'Académie françoise, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille, né au Havre-de-Grace en 1601, mort à Paris en 1667.



Mais un esprit sublime en vain veut s'élever[1]
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver;
Et, toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plait à tout le monde, et ne sauroit se plaire;
Et tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,
Voudroit pour son repos n'avoir jamais écrit.
  Toi donc, qui vois les maux où ma muse s'abime,
De grace, enseigne-moi l'art de trouver la rime :
Ou, puisque enfin tes soins y seroient superflus,
Molière, enseigne-moi l'art de ne rimer plus.

SATIRE III[2]

  A[3]. Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère,
D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère[4],
Et ce visage enfin plus pâle qu'un rentier
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier[5]?
Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans seuls et de bisques nourrie,
Où la joie en son lustre attiroit les regards,
Et le vin en rubis brilloit de toutes parts?
Qui vous a pu plonger dans cette humeur chagrine?
A-t-on par quelque édit réformé la cuisine?
Ou quelque longue pluie, inondant vos vallons,
A-t-elle fait couler vos vins et vos melons?
Répondez donc enfin, ou bien je me retire.
  P[6]. Ah! de grace, un moment, souffrez que je respire.
Je sors de chez un fat, qui, pour m'empoisonner,
Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner.
Je l'avois bien prévu. Depuis près d'une année
J'éludois tous les jours sa poursuite obstinée.
Mais hier il m'aborde, et, me serrant la main,
Ah! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain.
N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux... Boucingo[7] n'en a point de pareilles :
Et je gagerois bien que, chez le commandeur,
Villandry[8] priseroit sa séve et sa verdeur.
Molière avec Tartufe[9] y doit jouer son rôle;
Et Lambert[10], qui plus est, m'a donné sa parole.
C'est tout dire en un mot, et vous le connoissez. —
Quoi! Lambert? — Oui, Lambert. A demain. — C'est assez.
  Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse,
J'y cours, midi sonnant, au sortir de la messe.
A peine étois-je entré, que, ravi de me voir,
Mon homme, en m'embrassant, m'est venu recevoir;
Et, montrant à mes yeux une allégresse entière,
Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Molière;
Mais, puisque je vous vois, je me tiens trop content.
Vous êtes un brave homme; entrez : on vous attend.
  A ces mots, mais trop tard, reconnoissant ma faute,
Je le suis en tremblant dans une chambre haute,
Où, malgré les volets, le soleil irrité
Formoit un poêle ardent au milieu de l'été.
Le couvert étoit mis dans ce lieu de plaisance,
Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connoissance,
Deux nobles campagnards grands lecteurs de romans,
Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens[11].
J'enrageois. Cependant on apporte un potage.
Un coq y paroissoit en pompeux équipage,
Qui, changeant sur ce plat et d'état et de nom,
Par tous les conviés s'est appelé chapon.
Deux assiettes suivoient, dont l'une étoit ornée
D'une langue en ragoût, de persil couronnée;
L'autre, d'un godiveau tout brûlé par dehors,
Dont un beurre gluant inondoit tous les bords.
On s'assied : mais d'abord notre troupe serrée
Tenoit à peine autour d'une table carrée,

[1] Ridentur mala qui componunt carmina : verum
Gaudent scribentes et se venerantur; et ultro
Si taceas, laudant quidquid scripsere, beati.
At qui legitimum cupiet fecisse poema,
Cum tabulis animum censoris sumet honesti :
Etc...
HORACE, l. II, épit. II, vers 106 110.

[2] Composée en 1665. HORACE, l. II, satire VIII, a traité le même sujet.

[3] A. C'est-à-dire l'auditeur.

[4] Scire velim quare toties mihi, Nævole, tristis
Occurras fronte obducta. . . . .
. . . . Unde repente.
Tot rugæ...
JUVÉNAL, satire IX, vers 1, 2, 8 et 9.

[5] Le roi en ce temps-là (1664), avoit supprimé un quartier des rentes. BOILEAU, 1713.

[6] P. C'est-à-dire le poëte.

[7] Illustre marchand de vin. BOILEAU, 1713.

[8] Homme de qualité qui alloit fréquemment dîner chez le commandeur de Souvré. BOILEAU, 1713. — Il combloit de flatteries ceux qui lui donnoient à manger. BOILEAU, *note manuscrite*.

[9] Le *Tartufe*, en ce temps-là, avoit été défendu, et tout le monde vouloit avoir Molière pour le lui entendre réciter. BOILEAU, 1701.

[10] Lambert, le fameux musicien, étoit un fort bon homme qui promettoit à tout le monde de venir, mais qui ne venoit jamais. BOILEAU, 7701 et 1713. — Michel Lambert, né en 1610 à Vivonne (Vienne), mourut à Paris en 1696 et fut inhumé dans l'église des Petits-Pères, à côté de Lulli.

[11] Roman de dix tomes de mademoiselle de Scudéri. BOILEAU, 1713.

Où chacun, malgré soi, l'un sur l'autre porté,
Faisoit un tour à gauche, et mangeoit de côté.
Jugez en cet état, si je pouvois me plaire,
Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chère,
Si l'on n'est plus au large assis en un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne, ou de l'abbé Cotin[1].
Notre hôte cependant, s'adressant à la troupe,
Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe?
Sentez-vous le citron dont on a mis le jus
Avec des jaunes d'œufs mêlés dans du verjus?
Ma foi, vive Mignot[2] et tout ce qu'il apprête!
Les cheveux cependant me dressoient à la tête :
Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.
J'approuvois tout pourtant de la mine et du geste,
Pensant qu'au moins le vin dût réparer le reste.
Pour m'en éclaircir donc, j'en demande; et d'abord
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord[3]
D'un Auvernat fumeux, qui, mêlé de Lignage[4],
Se vendoit chez Crenet[5] pour vin de l'Hermitage[6],
Et qui, rouge et vermeil, mais fade et doucereux,
N'avoit rien qu'un goût plat, et qu'un déboire affreux.
A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse,
Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse.
Toutefois avec l'eau que j'y mets à foison,
J'espérois adoucir la force du poison.
Mais, qui l'auroit pensé? pour comble de disgrace,
Par le chaud qu'il faisoit nous n'avions point de glace.
Point de glace, bon Dieu! dans le fort de l'été!
Au mois de juin! Pour moi, j'étois si transporté,
Que, donnant de fureur tout le festin au diable,
Je me suis vu vingt fois prêt à quitter la table;
Et, dût-on m'appeler et fantasque et bourru,
J'allois sortir enfin quand le rôt a paru.
Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,
S'élevoient trois lapins, animaux domestiques,
Qui, dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
Sentoient encor le chou dont ils furent nourris.
Autour de cet amas de viandes entassées
Régnoit un long cordon d'alouettes pressées,
Et sur les bords du plat six pigeons étalés
Présentoient pour renfort leurs squelettes brûlés[7].
A côté de ce plat paroissoient deux salades,
L'une de pourpier jaune, et l'autre d'herbes fades,
Dont l'huile de fort loin saisissoit l'odorat,
Et nageoit dans des flots de vinaigre rosat.
Tous mes sots, à l'instant changeant de contenance,
Ont loué du festin la superbe ordonnance;
Tandis que mon faquin qui se voyoit priser,
Avec un ris moqueur les prioit d'excuser.
Surtout certain hâbleur, à la gueule affamée,
Qui vint à ce festin conduit par la fumée,
Et qui s'est dit profès dans l'ordre des coteaux[8],
A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.
Je riois de le voir, avec sa mine étique,
Son rabat jadis blanc, et sa perruque antique,
En lapins de garenne ériger nos clapiers,
Et nos pigeons cauchois en superbes ramiers;
Et, pour flatter notre hôte, observant son visage,
Composer sur ses yeux son geste et son langage;
Quand notre hôte charmé, m'avisant sur ce point :
Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?
Je vous trouve aujourd'hui l'âme toute inquiète,
Et les morceaux entiers restent sur votre assiette.
Aimez-vous la muscade? on en a mis partout.
Ah! monsieur, ces poulets sont d'un merveilleux goût.
Ces pigeons sont dodus, mangez, sur ma parole.
J'aime à voir aux lapins cette chair blanche et molle.
Ma foi, tout est passable, il le faut confesser,
Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser.
Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine;
Pour moi, j'aime surtout que le poivre y domine :
J'en suis fourni, Dieu sait! et j'ai tout Pelletier[9]
Roulé dans mon office en cornets de papier.
A tous ces beaux discours j'étois comme une pierre,
Ou comme la statue est au Festin de Pierre;
Et, sans dire un seul mot, j'avalois au hasard,
Quelque aile de poulet dont j'arrachois le lard.
Cependant mon hâbleur, avec une voix haute,
Porte à mes campagnards la santé de notre hôte,
Qui tous deux pleins de joie, en jetant un grand cri,
Avec un rouge-bord acceptent son défi.
Un si galant exploit réveillant tout le monde,
On a porté partout des verres à la ronde,
Où les doigts des laquais, dans la crasse tracés,
Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincés;

[1] Jacques Cassagnes ou Cassagnes, garde de la Bibliothèque du roi, de l'Académie française et de celle des inscriptions; né à Nîmes en 1636, mort fou à Saint-Lazare en 1679. — Charles Cotin de l'Académie française, aumônier du roi, chanoine de Bayeux; né à Paris en 1604, mort en janvier 1682.

[2] Fameux pâtissier-traiteur. BROSSETTE.

[3] Verre plein jusqu'au bord.

[4] Deux fameux vins du terroir d'Orléans. BOILEAU, 1713.

[5] Fameux marchand de vin, logé à la Pomme-de-Pin. BOILEAU, 1713.

[6] Cru du département de la Drôme.

[7] . . . . Tum pectore adusto
Vidimus et merulos poni, et sine clune palumbes.
HORACE, l. II, sat. VIII, vers 90-91.

[8] Ce nom fut donné à trois grands seigneurs tenant table, qui étoient partagés sur l'estime qu'on devoit faire des vins des coteaux des environs de Reims. Ils avoient chacun leurs partisans. BOILEAU, de 1694 à 1713.

[9] Voir la note 6, p. 16.

Quand un des conviés, d'un ton mélancolique,
Lamentant tristement une chanson bachique,
Tous mes sots à-la-fois ravis de l'écouter,
Détonnant de concert, se mettent à chanter.
La musique sans doute étoit rare et charmante!
L'un traîne en longs fredons une voix glapissante;
Et l'autre, l'appuyant de son aigre fausset,
Semble un violon faux qui jure sous l'archet.
Sur ce point, un jambon d'assez maigre apparence,
Arrive sous le nom de jambon de Mayence.
Un valet le portoit, marchant à pas comptés,
Comme un recteur suivi des quatre facultés [1].
Deux marmitons crasseux, revêtus de serviettes,
Lui servoient de massiers, et portoient deux assiettes,
L'une de champignons avec des ris de veau,
Et l'autre de pois verts qui se noyoient dans l'eau
Un spectacle si beau surprenant l'assemblée,
Chez tous les conviés la joie est redoublée;
Et la troupe à l'instant, cessant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner.
Le vin au plus muet fournissant des paroles [2],
Chacun a débité ses maximes frivoles,
Réglé les intérêts de chaque potentat,
Corrigé la police, et réformé l'État;
Puis, de là s'embarquant dans la nouvelle guerre,
A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre [3].
Enfin, laissant en paix tous ces peuples divers,
De propos en propos on a parlé de vers.
Là, tous mes sots, enflés d'une nouvelle audace,
Ont jugé des auteurs en maîtres du Parnasse [4] :
Mais notre hôte surtout, pour la justesse et l'art,
Élevoit jusqu'au ciel Théophile et Ronsard [5];
Quand un des campagnards relevant sa moustache,
Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache,
Impose à tous silence, et d'un ton de docteur :
Morbleu! dit-il, La Serre est un charmant auteur [6]!
Ses vers sont d'un beau style, et sa prose est coulante.
La Pucelle est encore [7] une œuvre bien galante,
Et je ne sais pourquoi je bâille en la lisant.
Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant [8] :
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture [9].
Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture.
A mon gré, le Corneille [10] est joli quelquefois.
En vérité, pour moi j'aime le beau françois.
Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre [11];
Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de tendre,
Les héros chez Quinault parlent bien autrement,
Et jusqu'à *Je vous hais*, tout s'y dit tendrement.
On dit qu'on l'a drapé dans certaine satire;
Qu'un jeune homme... Ah! je sais ce que vous voulez dire,
A répondu notre hôte : « Un auteur sans défaut,
« La raison dit Virgile, et la rime Quinault [12]. »
— Justement. A mon gré, la pièce est assez plate.
Et puis, blâmer Quinault!... Avez-vous vu l'Astrate [13]?
C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.
Surtout « l'anneau royal » me semble bien trouvé.
Son sujet est conduit d'une belle manière;
Et chaque acte, en sa pièce, est une pièce entière.
Je ne puis plus souffrir ce que les autres font.
Il est vrai que Quinault est un esprit profond,
A repris certain fat, qu'à sa mine discrète
Et son maintien jaloux j'ai reconnu poëte,
Mais il en est pourtant qui le pourroient valoir.
Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir,
A dit mon campagnard avec une voix claire,
Et déjà tout bouillant de vin et de colère.
Peut-être, a dit l'auteur pâlissant de courroux :
Mais vous, pour en parler, vous y connoissez-vous?
Mieux que vous mille fois, dit le noble en furie.
Vous? mon Dieu! mêlez-vous de boire, je vous prie,
A l'auteur sur-le-champ aigrement reparti.
Je suis donc un sot? moi? vous en avez menti,
Reprend le campagnard; et, sans plus de langage,
Lui jette pour défi son assiette au visage.
L'autre esquive le coup, et l'assiette volant
S'en va frapper le mur, et revient en roulant.
A cet affront, l'auteur, se levant de la table,
Lance à mon campagnard un regard effroyable.

[1] .... Ut attica virgo
Cum sacris Cereris, procedit fuscus Hydaspes,
Cæcuba vina ferens...
HORACE, l. II, sat. VIII, vers 13-15.

[2] Fœcundi calices, quem non fecere disertum?
HORACE, l. I, épit. V, vers 19.

[3] L'Angleterre et la Hollande étoient alors (1665) en guerre, et le roi avoit envoyé des secours aux Hollandais. BOILEAU, 1713.

[4] .... Ecce inter pocula quærunt
Romulidæ saturi, quid dia poemata narrent.
PERSE, sat. I, vers 30-31.

[5] Théophile Viaud, ou plutôt de Viau, né à Boussères-Sainte-Radegonde (Gironde), en 1590, mort à Paris le 25 septembre 1626. Pierre de Ronsard, prieur de Saint-Côme, près Tours, né à la Poissonnière en Vendômois, le 10 septembre 1524, mort dans son prieuré le 27 décembre 1585.

[6] Jean Puget de la Serre, écrivain célèbre par son galimatias. BOILEAU, 1713. — Né à Toulouse vers 1600, mort en 1665.

[7] De Chapelain.

[8] Écrivain estimé chez les provinciaux, à cause d'un livre qu'il a fait, intitulé : *Amitiés, amours, amourettes*... BOILEAU, 1713. — René le Pays, sieur de Villeneuve, directeur des gabelles, né à Nantes en 1636, mort en 1690.

[9] Vincent Voiture, de l'Académie française, né à Amiens en 1598, mort en 1648.

[10] Les comédiens dans leurs affiches, l'appeloient le *grand* Corneille. BOILEAU, *Note inédite*.

[11] De Racine.

[12] Voir satire II, vers 19-20, page 16.

[13] De Quinault. Voir *Les Héros de Roman*.

Et, chacun vainement se ruant entre deux,
Nos braves s'accrochant se prennent aux cheveux.
Aussitôt sous leurs pieds les tables renversées
Font voir un long débris de bouteilles cassées :
En vain à lever tout les valets sont fort prompts,
Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,
De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare ;
Et, leur première ardeur passant en un moment,
On a parlé de paix et d'accommodement.
Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,
J'ai gagné doucement la porte sans rien dire,
Avec un bon serment, que, si pour l'avenir
En pareille cohue on me peut retenir,
Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,
Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie,
Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers,
Et qu'à peine au mois d'août l'on mange des pois verts.

SATIRE IV [1]

A MONSIEUR L'ABBÉ LE VAYER [2]

D'où vient, cher Le Vayer, que l'homme le moins sage
Croit toujours seul avoir la sagesse en partage,
Et qu'il n'est point de fou, qui, par belles raisons,
Ne loge son voisin aux petites maisons?
Un pédant enivré de sa vaine science,
Tout hérissé de grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui, de mille auteurs retenus mot pour mot,
Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un sot,
Croit qu'un livre fait tout, et que, sans Aristote,
La raison ne voit goutte, et le bon sens radote.
D'autre part un galant, de qui tout le métier
Est de courir le jour de quartier en quartier,
Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde,
De ses froides douceurs fatiguer le beau monde,
Condamne la science, et, blâmant tout écrit,
Croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit :
Que c'est des gens de cour le plus beau privilége,
Et renvoie un savant dans le fond d'un collége.
Un bigot orgueilleux, qui, dans sa vanité,
Croit duper jusqu'à Dieu par son zèle affecté,
Couvrant tous ses défauts d'une sainte apparence,
Damne tous les humains, de sa pleine puissance [3].
Un libertin [4] d'ailleurs, qui, sans ame et sans foi,
Se fait de son plaisir une suprême loi,
Tient que ces vieux propos de démons et de flammes
Sont bons pour étonner des enfans et des femmes,
Que c'est s'embarrasser de soucis superflus,
Et qu'enfin tout dévot a le cerveau perclus.
En un mot, qui voudroit épuiser ces matières,
Peignant de tant d'esprits les diverses manières,
Il compteroit plutôt combien, dans un printemps,
Guenaud [5] et l'antimoine ont fait mourir de gens,
Et combien la Neveu [6] devant son mariage,
A de fois au public vendu son p*** [7].
Mais, sans errer en vain dans ces vagues propos,
Et pour rimer ici ma pensée en deux mots,
N'en déplaise à ces fous nommés sages de Grèce,
En ce monde il n'est point de parfaite sagesse :
Tous les hommes sont fous, et, malgré tous leurs soins,
Ne diffèrent entre eux que du plus ou du moins.
Comme on voit qu'en un bois que cent routes séparent,
Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent,
L'un à droit, l'autre à gauche, et, courant vainement,
La même erreur les fait [8] errer diversement :

[1] Composée en 1664.

[2] L'abbé de la Mothe Le Vayer, fils de François de la Mothe Le Vayer, et qui a publié en 1656 une traduction de Florus. Il mourut en 1664, âgé de 35 ans, victime du vin d'émétique s'il faut en croire Guy-Patin, ennemi acharné, comme on sait, des sels d'antimoine.

[3] « Je déchaînerai contre mes ennemis des zélés indiscrets qui les damneront hautement de leur autorité privée. » Molière, *Don Juan*, acte V, scène II.

[4] Incrédule, libre penseur.

> Je le soupçonne encor d'être un peu libertin :
> Je ne remarque pas qu'il hante les églises.
> Molière, *Tartufe*, acte II, scène II.

[5] Guenaud, médecin de la reine, mort en 1667 et grand partisan de l'antimoine. Sur toute cette querelle de l'émétique, voir la *Correspondance* de Guy-Patin.

[6] Infâme débordée connue de tout le monde. Brossette, 1715. — C'étoit une courtisane fameuse du temps de Louis XIII, que Monsieur, duc d'Orléans, frère du roi, promenoit quelquefois l'année toute nue dans Paris. Boileau, note inédite donnée par M. Berriat-Saint-Prix.

[7] Les éditions de 1666 à 1682 portaient le mot en toutes lettres.

> Promptius expediam quot amaverit Hippia mœchos,
> Quot Themison ægros autumno occiderit uno.
> Juvénal, satire x, vers 220-221.

[8]
> . . . . Velut sylvis, ubi passim
> Palantes error certo de tramite pellit,

Chacun suit dans le monde une route incertaine,
Selon que son erreur le joue et le promène;
Et tel y fait l'habile et nous traite de fous,
Qui sous le nom de sage est le plus fou de tous.
Mais, quoi que sur ce point la satire publie,
Chacun veut en sagesse ériger sa folie,
Et, se laissant régler à son esprit tortu,
De ses propres défauts se fait une vertu.
Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connoître,
Le plus sage est celui qui ne pense point l'être;
Qui, toujours pour un autre enclin vers la douceur,
Se regarde soi-même en sévère censeur,
Rend à tous ses défauts une exacte justice,
Et fait sans se flatter le procès à son vice.
Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.
Un avare, idolâtre et fou de son argent,
Rencontrant la disette au sein de l'abondance,
Appelle sa folie une rare prudence [1],
Et met toute sa gloire et son souverain bien
A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.
Plus il le voit accru, moins il en sait l'usage.
Sans mentir, l'avarice est une étrange rage,
Dira cet autre fou non moins privé de sens,
Qui jette, furieux, son bien à tous venans,
Et dont l'ame inquiète, à soi-même importune,
Se fait un embarras de sa bonne fortune.
Qui des deux en effet est le plus aveuglé?
L'un et l'autre, à mon sens, ont le cerveau troublé,
Répondra, chez Fredoc [2], ce marquis sage et prude,
Et qui sans cesse au jeu, dont il fait son étude,
Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.
Que si d'un sort fâcheux la maligne inconstance
Vient par un coup fatal faire tourner la chance,
Vous le verrez bientôt les cheveux hérissés,
Et les yeux vers le ciel de fureur élancés,
Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise,
Fêter dans ses sermens tous les saints de l'Église.
Qu'on le lie; ou je crains, à son air furieux,
Que ce nouveau Titan n'escalade les cieux.
Mais laissons-le plutôt en proie à son caprice;
Sa folie, aussi bien, lui tient lieu de supplice.
Il est d'autres erreurs dont l'aimable poison
D'un charme bien plus doux enivre la raison:
L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.
Chapelain [3] veut rimer, et c'est là sa folie.
Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés,
Soient des moindres grimauds chez Ménage sifflés [4],
Lui-même il s'applaudit, et, d'un esprit tranquille,
Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile.
Que feroit-il, hélas! si quelque audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux,
Lui faisant voir ces vers et sans force et sans graces,
Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses;
Ces termes sans raison l'un de l'autre écartés,
Et ces froids ornemens à la ligne plantés?
Qu'il maudiroit le jour où son ame insensée
Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée!
Jadis certain bigot, d'ailleurs homme sensé,
D'un mal assez bizarre eut le cerveau blessé,
S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,
Des esprits bienheureux entendre l'harmonie.
Enfin, un médecin fort expert en son art,
Le guérit par adresse, ou plutôt par hasard;
Mais voulant de ses soins exiger le salaire,
Moi! vous payer! lui dit le bigot en colère,
Vous dont l'art infernal, par des secrets maudits,
En me tirant d'erreur m'ôte du paradis [5]!
J'approuve son courroux; car puisqu'il faut le dire,
Souvent de tous nos maux la raison est le pire.
C'est elle qui, farouche, au milieu des plaisirs,
D'un remords importun vient brider nos désirs.
La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles;
C'est un pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,

Ille sinistrorsum, hic dextrorsum abit; unus utrique
Error, sed variis illudit partibus...
HORACE, l. II, sat. III, vers 48-51.

[1] Qui nummos aurumque recondit, nescius uti
Compositis, metuensque velut contingere sacrum?
HORACE, l. II, sat. III, vers 109-110.

[2] Frédoc tenait une académie de jeu. BROSSETTE. On lit dans la *Fille capitaine*, comédie de Montfleury, acte I, sc. IX :

. . . .
De ces gueux fainéans, de qui l'air est coquet,
Dont le sort est écrit sur les os d'un cornet,
Dont les commandeurs sont les carmes et les sannes,
Et qui font chez Frédoc toutes leurs caravannes.

[3] Cet auteur, avant que sa *Pucelle* fût imprimée, passoit pour le premier poëte du siècle. L'impression gâta tout. BOILEAU, 1713.

[4] On tenoit toutes les semaines (le mercredi) chez Ménage, une assemblée où alloient beaucoup de petits esprits. BOILEAU, 1713. « Il est très-faux que les assemblées qui se font chez moi soient remplies de grimauds. Elles sont remplies de gens d'un grand mérite dans les lettres, de personnes de naissance, de personnes constituées en dignité. » MÉNAGE, *Dictionnaire étymologique*, au mot *grimaud*.

[5] Fuit haud ignobilis Argis,
Qui se credebat miros audire tragœdos,
In vacuo lætus sessor plausorque theatro :
Cætera qui vitæ servaret munia recto
More, bonus sane vicinus, amabilis hospes,
Comis in uxorem; posset qui ignoscere servis
Et signo læso non insanire lagenæ :
Posset qui rupem et puteum vitare patentem,
Hic ubi, cognatorum opibus curisque refectus,
Expulit helleboro morbum, bilemque meraco,
Et redit ad sese : « Pol, me occidistis, amici,
Non servistis, ait, cui sic extorta voluptas,
Et demptus per vim mentis gratissimus error! »
HORACE, l. II, épit. II, vers 128-140.

Qui toujours nous gourmande, et, loin de nous toucher,
Souvent, comme Joli[1], perd son temps à prêcher.
En vain certains rêveurs nous l'habillent en reine,
Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine,
Et, s'en formant en terre une divinité,
Pensent aller par elle à la félicité :
C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un livre ;
Je les estime fort; mais je trouve en effet
Que le plus fou souvent est le plus satisfait.

SATIRE V[2]

A MONSIEUR LE MARQUIS DE DANGEAU[3]

La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère,
Quand, sous l'étroite loi d'une vertu sévère,
Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux,
Suit, comme toi, la trace où marchoient ses aïeux.
Mais je ne puis souffrir qu'un fat, dont la mollesse
N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine noblesse,
Se pare insolemment du mérite d'autrui,
Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui[4].
Je veux que la valeur de ses aïeux antiques
Ait fourni de matière aux plus vieilles chroniques,
Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,
Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson :
Que sert ce vain amas d'une inutile gloire,
Si, de tant de héros célèbres dans l'histoire,
Il ne peut rien offrir aux yeux de l'univers
Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers,
Si, tout sorti qu'il est d'une source divine,
Son cœur dément en lui sa superbe origine,
Et, n'ayant rien de grand qu'une sotte fierté,
S'endort dans une lâche et molle oisiveté ?
Cependant, à le voir avec tant d'arrogance
Vanter le faux éclat de sa haute naissance,
On diroit que le ciel est soumis à sa loi,
Et que Dieu l'a pétri d'autre limon que moi.
Enivré de lui-même, il croit, dans sa folie,
Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie.
Aujourd'hui toutefois, sans trop le ménager,
Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger :
Dites-moi, grand héros, esprit rare et sublime,
Entre tant d'animaux, qui sont ceux qu'on estime ?
On fait cas d'un coursier qui, fier et plein de cœur,
Fait paroître en courant sa bouillante vigueur ;
Qui jamais ne se lasse, et qui dans la carrière
S'est couvert mille fois d'une noble poussière.
Mais la postérité d'Alfane[5] et de Bayard[6],
Quand ce n'est qu'une rosse, est vendue au hasard,
Sans respect des aïeux dont elle est descendue,
Et va porter la malle, ou tirer la charrue[7].
Pourquoi donc voulez-vous que, par un sot abus,
Chacun respecte en vous un honneur qui n'est plus ?
On ne m'éblouit point d'une apparence vaine :
La vertu, d'un cœur noble est la marque certaine[8].
Si vous êtes sorti de ces héros fameux,
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,
Ce zèle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.
Respectez-vous les lois ? fuyez-vous l'injustice ?
Savez-vous pour la gloire oublier le repos,
Et dormir en plein champ le harnois sur le dos ?
Je vous connois pour noble[9] à ces illustres marques.
Alors soyez issu des plus fameux monarques,
Venez de mille aïeux, et, si ce n'est assez,

[1] Illustre prédicateur, alors curé de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, et depuis évêque d'Agen. Boileau, 1713. — Claude Joli, né à Buri-sur-l'Orne en 1610, mourut en 1678 à Agen. Les huit volumes in-8 de prônes et de sermons, publiés sous son nom, furent rédigés, après sa mort, par Richard, avocat. On a aussi imprimé de lui : *Les devoirs du chrétien*, 1719, in-12.

[2] Composée en 1665.

[3] Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, courtisan, de l'Académie française et de celle des sciences ; né le 21 septembre 1638, mort le 9 septembre 1720. Son *Journal* vient d'être publié (1854-1859) en entier pour la première fois.

[4] Qui genus jactat suum
Aliena laudat.
Sénèque, *Hercule fur.* acte II, sc. III, vers 340-341.

[5] Cheval du roi Gradasse dans l'Arioste. Boileau, 1713.

[6] Cheval des quatre fils Aimon. Boileau, 1713.

[7] Dic mihi, Teucrorum proles, animalia muta
Quis generosa putet, nisi fortia ? Nempe volucrem
Sic laudamus equum, facili cui plurima palma
Fervet, et exsultat rauco victoria circo ;
Etc.
Juvénal, sat. VIII, vers 56-57.

[8] . . . . Nobilitas sola est atque unica virtus.
Juvénal, sat. VIII, vers 20.

[9] . . . . Sanctus haberi
Justitiæque tenax factis dictisque mereris ?
Agnosco procerem. .
Juvénal, sat. VIII, vers 24-26.

Feuilletez à loisir tous les siècles passés[1];
Voyez de quel guerrier il vous plaît de descendre;
Choisissez de César, d'Achille, ou d'Alexandre :
En vain un faux censeur voudroit vous démentir,
Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir.
Mais, fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne,
Si vous ne faites voir qu'une bassesse indigne,
Ce long amas d'aïeux que vous diffamez tous,
Sont autant de témoins qui parlent contre vous;
Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie
Ne sert plus que de jour à votre ignominie[2].
En vain, tout fier d'un sang que vous déshonorez,
Vous dormez à l'abri de ces noms révérés;
En vain vous vous couvrez des vertus de vos pères :
Ce ne sont à mes yeux que de vaines chimères;
Je ne vois rien en vous qu'un lâche, un imposteur,
Un traître, un scélérat, un perfide, un menteur,
Un fou dont les accès vont jusqu'à la furie,
Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie.
Je m'emporte peut-être, et ma muse en fureur
Verse dans ses discours trop de fiel et d'aigreur :
Il faut avec les grands un peu de retenue.
Eh bien! je m'adoucis. Votre race est connue,
Depuis quand? répondez. Depuis mille ans[3] entiers,
Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers :
C'est beaucoup. Mais enfin les preuves en sont claires,
Tous les livres sont pleins des titres de vos pères;
Leurs noms sont échappés du naufrage des temps.
Mais qui m'assurera qu'en ce long cercle d'ans,
A leurs fameux époux vos aïeules fidèles,
Aux douceurs des galans furent toujours rebelles?
Et comment savez-vous si quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos aïeux;
Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce[4]?
Que maudit soit le jour où cette vanité
Vint ici de nos mœurs souiller la pureté!
Dans les temps bienheureux du monde en son enfance,
Chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence;
Chacun vivoit content, et sous d'égales lois,
Le mérite y faisoit la noblesse et les rois;
Et, sans chercher l'appui d'une naissance illustre,
Un héros de soi-même empruntoit tout son lustre.
Mais enfin par le temps le mérite avili
Vit l'honneur en roture, et le vice ennobli;
Et l'orgueil, d'un faux titre appuyant sa foiblesse,
Maîtrisa les humains sous le nom de noblesse.
De là vinrent en foule et marquis et barons :
Chacun pour ses vertus n'offrit plus que des noms.
Aussitôt maint esprit fécond en rêveries,
Inventa le blason avec les armoiries;
De ses termes obscurs fit un langage à part;
Composa tous ces mots de Cimier et d'Écart,
De Pal, de Contrepal, de Lambel et de Fasce,
Et tout ce que Segoing[5] dans son Mercure entasse.
Une vaine folie enivrant la raison,
L'honneur triste et honteux ne fut plus de saison.
Alors, pour soutenir son rang et sa naissance,
Il fallut étaler le luxe et la dépense;
Il fallut habiter un superbe palais,
Faire par les couleurs distinguer ses valets;
Et, traînant en tous lieux de pompeux équipages,
Le duc et le marquis se reconnut aux pages[6].
Bientôt, pour subsister, la noblesse sans bien
Trouva l'art d'emprunter, et de ne rendre rien;
Et, bravant des sergens la timide cohorte,
Laissa le créancier se morfondre à sa porte.
Mais, pour comble, à la fin, le marquis en prison
Sous le faix des procès vit tomber sa maison.
Alors le noble altier, pressé de l'indigence,
Humblement du faquin rechercha l'alliance;
Avec lui trafiquant d'un nom si précieux,
Par un lâche contrat vendit tous ses aïeux;
Et, corrigeant ainsi la fortune ennemie,
Rétablit son honneur à force d'infamie.
Car, si l'éclat de l'or ne relève le sang,
En vain l'on fait briller la splendeur de son rang;
L'amour de vos aïeux passe en vous pour manie,
Et chacun pour parent vous fuit et vous renie.
Mais quand un homme est riche, il vaut toujours son prix,

[1] Tunc licet a Pico numeres genus, altaque si te
Nomina delectant, omnem Titanida pugnam
Inter majores ipsumque Promethea ponas :
De quocumque voles proavum tibi sumito libro...
JUVÉNAL, sat. VIII, vers 131-134.

Tempore si fastosque velis evolvere mundi.
HORACE, l. I, sat. III, vers 112.

[2] Majorum gloria posteris lumen est, neque bona, neque mala eorum in occulto patitur..., dit Marius dans : Salluste, *Jugurtha*, n. 85.

Incipit ipsorum contra testare parentum
Nobilitas, claramque facem proferre pudendis,
JUVÉNAL, sat. VIII, vers 138-139.

Voyez aussi : MOLIÈRE, *Festin de Pierre*, acte IV, sc. IV.

[3] Stemmate quod Tusco ramum millesime ducis.
PERSE, sat. III, vers 28.

[4] Boast the pure blood of an illustrious race
In quiet flore from Lucrece to Lucrece.
POPE, *Essai sur l'homme*

[5] Auteur qui a fait le *Mercure armorial*, BOILEAU, 1713. -- Charles Segoing a publié le *Mercure armorial*, Paris, 1648 et 1660, in-4°; l'*Armorial universel*, Paris, 1654, in-folio et le *Tresor heraldique*, qui est une 2ᵉ édition du *Mercure armorial*, Paris, 1657, in-folio.

[6] Tous les gentilshommes considérables en ce temps-là avoient des pages. BOILEAU, 1713.

Tout marquis veut avoir des pages.
LA FONTAINE, *La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*, l. I, fable III.

Et, l'eût-on vu porter la mandille[1] à Paris;
N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera[2] cent aïeux dans l'histoire.
Toi donc, qui, de mérite et d'honneurs revêtu,
Des écueils de la cour as sauvé ta vertu,
Dangeau, qui, dans le rang où notre roi t'appelle,
Le vois, toujours orné d'une gloire nouvelle,
Et plus brillant par soi que par l'éclat des lis,
Dédaigner tous ces rois dans la pourpre amollis;
Fuir d'un honteux loisir la douceur importune;
A ses sages conseils asservir la fortune;
Et, de tout son bonheur ne devant rien qu'à soi,
Montrer à l'univers ce que c'est qu'être roi :
Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime,
Va par mille beaux faits mériter son estime;
Sers un si noble maître; et fais voir qu'aujourd'hui
Ton prince a des sujets qui sont dignes de lui[3].

SATIRE VI[4]

Qui frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?
Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières,
Rassemble ici les chats de toutes les gouttières?
J'ai beau sauter du lit, plein de trouble et d'effroi,
Je pense qu'avec eux tout l'enfer est chez moi :
L'un miaule en grondant comme un tigre en furie,
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.
Ce n'est pas tout encor : les souris et les rats
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,
Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure,
Que jamais, en plein jour, ne fut l'abbé De Pure[5].
Tout conspire à la fois à troubler mon repos,
Et je me plains ici du moindre de mes maux :
Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
Auront de cris aigus frappé le voisinage[6],
Qu'un affreux serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête[7].
J'entends déjà partout les charrettes courir[8],
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir :
Tandis que dans les airs mille cloches émues,
D'un funèbre concert font retentir les nues;
Et, se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
Pour honorer les morts font mourir les vivans.
Encor je bénirois la bonté souveraine,
Si le ciel à ces maux avoit borné ma peine[9];
Mais si seul en mon lit je peste[10] avec raison,
C'est encor pis vingt fois en quittant la maison :
En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse.
L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé[11];
Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.
Là, d'un enterrement la funèbre ordonnance,
D'un pas lugubre et lent vers l'église s'avance[12];
Et plus loin des laquais l'un l'autre s'agaçans,
Font aboyer les chiens et jurer les passans.

[1] Petite casaque qu'en ce temps-là portoient les laquais. Boileau, 1713.

[2] Auteur très-savant dans les généalogies. Boileau, 1713. — Il s'agit de Charles René d'Hozier, né à Paris le 24 février 1640, mort à Paris le 13 février 1732. Il était juge d'armes de la noblesse de France et a donné, entre autres ouvrages, les *Recherches de la noblesse de Champagne*, Châlons, 1673, 2 vol. in-folio.

[3] Une note inédite de Boileau, citée par M. Berriat-Saint-Prix, nous apprend que cette satire, destinée d'abord à la Rochefoucauld, ne fut adressée à Dangeau que parce que le nom du premier avait trop de syllabes. Cette note confirme ce qu'avait déjà dit Louis Racine.

[4] Composée avec la satire Ire dont elle faisait d'abord partie. Cf. Juvénal, fin de la IIIe satire, et Martial, l. XII, épigramme LVII.

[5] Ennuyeux célèbre. Boileau, 1713. Voir la note 1, page 16.

[6] Nondum cristati rupere silentia galli.
Martial, l. IX, épigr. LXIX.

[7] Illum paludis malleator Hispanæ
Tritum nitenti fuste verberat saxum
. . . Quot æra verberent manus urbis...
Martial, l. XII, épigr. LVII.

Tam grave percussis incudibus æra resultant,
Caussidicum medio cum faber aptat equo.
Martial, l. IX, épigr. LXIX.

[8] . . . . Rhedarum transitus arcto
Vicorum in flexu, et stantis convicia mandræ.
Eripient somnum.
Juvénal, sat. III, vers 236-238.

[9] J'étois, à dire vrai, dans une grande peine
Et je bénis du ciel la bonté souveraine.
Molière, *École des femmes*, acte V, sc. II.

[10] Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester
Molière, *Misanthrope*, acte V, sc. I.

[11] . . . . Nobis properantibus obstat
Unda prior : magno populus premit agmine lumbos
Qui sequitur : ferit hic cubito, ferit assere duro
Alter; at hic tignum capiti incutit, ille metretam.
Juvénal, sat. III, vers 243-246.

[12] Tristia robustis luctantur funera plaustris.
Horace, l. II, épit. II, vers 74

Des paveurs en ce lieu me bouchent le passage.
Là, je trouve une croix de funeste présage[1],
Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison,
En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison.
Là, sur une charrette une poutre branlante
Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente ;
Six chevaux attelés à ce fardeau pesant
Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant[2].
D'un carrosse en tournant il accroche une roue,
Et du choc le renverse en un grand tas de boue :
Quand un autre à l'instant s'efforçant de passer,
Dans le même embarras se vient embarrasser.
Vingt carrosses bientôt arrivant à la file,
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille ;
Et, pour surcroît de maux, un sort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.
Chacun prétend passer ; l'un mugit, l'autre jure ;
Des mulets en sonnant augmentent le murmure.
Aussitôt cent chevaux dans la foule appelés,
De l'embarras qui croît ferment les défilés,
Et partout, des passans enchaînant les brigades,
Au milieu de la paix font voir les barricades.
On n'entend que des cris poussés confusément :
Dieu, pour s'y faire ouïr, tonneroit vainement.
Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,
Le jour déjà baissant, et qui suis las d'attendre,
Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer,
Je me mets au hasard de me faire rouer.
Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse ;
Guenaud sur son cheval en passant m'éclabousse[3] :
Et, n'osant plus paroître en l'état où je suis,
Sans songer où je vais, je me sauve où je puis[4].
Tandis que dans un coin en grondant je m'essuie,
Souvent pour m'achever, il survient une pluie :
On diroit que le ciel, qui se fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,
Un ais sur deux pavés forme un étroit passage ;
Le plus hardi laquais n'y marche qu'en tremblant :
Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant ;
Et les nombreux torrens qui tombent des gouttières,
Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières.
J'y passe en trébuchant ; mais, malgré l'embarras,
La frayeur de la nuit précipite mes pas.
Car, sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques ;
Que, retiré chez lui, le paisible marchand
Va revoir ses billets et compter son argent ;
Que dans le Marché-Neuf[5] tout est calme et tranquille,
Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville[6].
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté[7].
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue !
Bientôt quatre bandits lui serrant les côtés :
La bourse !... Il faut se rendre ; ou bien non, résistez[8],
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'histoire[9]
Pour moi, fermant la porte, et cédant au sommeil,
Tous les jours je me couche avecque le soleil :
Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumière,
Qu'il ne m'est plus permis de fermer la paupière.
Des filous effrontés, d'un coup de pistolet,
Ébranlent ma fenêtre, et percent mon volet :
J'entends crier partout : Au meurtre ! On m'assassine !
Ou : Le feu vient de prendre à la maison voisine !
Tremblant et demi-mort, je me lève à ce bruit,
Et souvent sans pourpoint[10] je cours toute la nuit.
Car le feu, dont la flamme en ondes se déploie,
Fait de notre quartier une seconde Troie,
Où maint Grec affamé, maint avide Argien,
Au travers des charbons va piller le Troyen.
Enfin sous mille crocs la maison abîmée
Entraine aussi le feu qui se perd en fumée.

[1] On faisoit pendre du toit de toutes les maisons que l'on couvroit une croix de lattes, pour avertir les passans de s'éloigner. On n'y pend plus maintenant qu'une simple latte. Boileau, 1713. — « Je ne sais pourquoi vous êtes en peine du sens de ce vers : *Là se trouve une croix*, etc., puisque c'est une chose que dans tout Paris *et pueri sciunt*, que les couvreurs, quand ils sont sur le toit d'une maison, laissent pendre du haut de cette maison une croix de lattes, pour avertir les passans de prendre garde à eux et de passer vite ; qu'il y en a quelquefois des cinq ou six dans une même rue et que cela n'empêche pas qu'il y ait souvent des gens blessés ; c'est pourquoi j'ai dit : *Une croix de funeste présage.* » Boileau, lettre à Brossette du 3 mai 1709.

[2] . . . . Modo longa coruscat
Sarraco veniente, abies, atque altera pinum
Plaustra vehunt ; nutant altè, populoque minantur.
Juvénal, sat. III, vers 254-256.

[3] C'étoit le plus célèbre médecin de Paris, et qui alloit toujours à cheval. Boileau, 1713. Voir la note 5, page 20.

[4] Je me sauve à la nage, et j'aborde où je puis.
Boileau, *Discours au roi*, dernier vers.

[5] Sur le quai du Marché-Neuf, entre le pont Saint-Michel et le Petit-Pont.

[6] . . . . Nam qui spoliet te
Non deerit, clausis domibus, postquam omnis ubique
Fixa catenatæ siluit compago tabernæ.
Interdum et ferro subitus grassator agit rem...
Juvénal, sat. III, vers 302-305

[7] On voloit beaucoup en ce temps-là, dans les rues de Paris. Boileau, 1713.

[8] Stat contra, starique jubet ; parere necesse est.
Nam quid agas ? quum te furiosus cogat et idem
Fortior ?...
Juvénal, sat. III, vers 290-292.

[9] Il y a une histoire intitulée : *Histoire des larrons.* Boileau, 1713.

[10] Tout le monde en ce temps-là portoit des pourpoints. Boileau, 1713.

Je me retire donc, encor pâle d'effroi,
Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.
Je fais pour reposer un effort inutile :
Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette ville [1].
Il faudroit, dans l'enclos d'un vaste logement,
Avoir loin de la rue un autre appartement.
Paris est pour un riche un pays de Cocagne.
Sans sortir de la ville, il trouve la campagne :
Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printemps au milieu des hivers ;
Et, foulant le parfum de ses plantes fleuries,
Aller entretenir ses douces rêveries [2].
Mais moi, grace au destin, qui n'ai ni feu ni lieu,
Je me loge où je puis, et comme il plait à Dieu.

SATIRE VII[3]

Muse, changeons de style, et quittons la satire ;
C'est un méchant métier que celui de médire ;
A l'auteur qui l'embrasse il est toujours fatal [4] :
Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.
Maint poëte, aveuglé d'une telle manie,
En courant à l'honneur trouve l'ignominie ;
Et tel mot, pour avoir réjoui le lecteur,
A coûté bien souvent des larmes à l'auteur.
Un éloge ennuyeux, un froid panégyrique,
Peut pourrir à son aise au fond d'une boutique,
Ne craint point du public les jugemens divers,
Et n'a pour ennemis que la poudre et les vers :
Mais un auteur malin, qui rit et qui fait rire,
Qu'on blâme en le lisant, et pourtant qu'on veut lire,
Dans ses plaisans accès qui se croit tout permis,
De ses propres rieurs se fait des ennemis.
Un discours trop sincère aisément nous outrage :
Chacun dans ce miroir pense voir son visage :
Et tel, en vous lisant, admire chaque trait,
Qui dans le fond de l'ame et vous craint et vous hait [5].
Muse, c'est donc en vain que la main vous démange.
S'il faut rimer ici, rimons quelque louange ;
Et cherchons un héros [6], parmi cet univers,
Digne de notre encens et digne de nos vers.
Mais à ce grand effort en vain je vous anime :
Je ne puis pour louer rencontrer une rime ;
Dès que j'y veux rêver, ma veine est aux abois.
J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts,
Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle [7].
Je pense être à la gêne, et, pour un tel dessein,
La plume et le papier résistent à ma main.
Mais, quand il faut railler, j'ai ce que je souhaite.
Alors, certes, alors je me connois poëte :
Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer ;
Mes mots viennent sans peine, et courent se placer.
Faut-il peindre un fripon fameux dans cette ville ?
Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raumaville [8].
Faut-il d'un sot parfait montrer l'original ?
Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal [9]
Je sens que mon esprit travaille de génie.
Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
Mes vers comme un torrent, coulent sur le papier :
Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville [10] ;
Et, pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.

[1] . . . . Magnis opibus dormitur in urbe.
JUVÉNAL, sat. III, vers 235.

Nec cogitandi spatium, nec quiescendi
In urbe locus est pauperi...
MARTIAL, l. XII, épigr. LVII, vers 3-4.

[2] Tu, Sparse, nescis ista nec scire potes,
Petilianis delicatus in regnis,
Cui plana summos despicit domus montes,
Et rus in urbe est...
MARTIAL, l. XII, épigr. LVII, vers 18-21.

[3] Composée en 1663. Cf. HORACE, l. II, sat. I.

[4] Ecce nocet vati Musa jocosa suo.
MARTIAL, l. II, épigr. XXII.

[5] Quum sibi quisque timet, quamquam est intactus, et odit
HORACE, l. II, sat. I, vers 23.

[6] Aut si tantus amor scribendi te rapit, aude
Cæsaris invicti res dicere. .
HORACE, *ibidem*, vers 10-11.

[7] Poëme héroïque de Chapelain, dont tous les vers semblent faits en dépit de Minerve. BOILEAU, 1713.

[8] M. Daunou, se fondant sur ce que les éditions de 1668 et 1673 portent Saumaville, croit qu'il s'agit du libraire Somaville.

[9] Henri Sauval, avocat au Parlement de Paris, né vers 1620, mort en 1670, auteur des *Amours des rois de France*. L'*Histoire des antiquités de la ville de Paris*, 3 vol. in-folio, n'a été publiée qu'en 1724.

[10] Poëtes décriés. BOILEAU, 1713. — Pierre Perrin, connu sous le nom de l'abbé Perrin, né à Lyon, mort en 1680. C'est lui qui introduisit l'opéra en France ; il a traduit l'*Énéide* en vers ; ses poésies ont été recueillies en 1661 en 3 vol. in-12. — Pour Pelletier, voir la note 6, page 16, col. 2. — Balthazar de Bonnecorse, mort à Marseille, sa patrie, en 1706, a fait le *Lutrigot*, parodie du *Lutrin*. — Nous aurons occasion de parler de Pradon. — Pour Colletet, voir la note 7, page 14, col. 2. — Il existe des vers de Titreville en certaines collections.

Aussitôt je triomphe ; et ma muse en secret
S'estime et s'applaudit du beau coup qu'elle a fait.
C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême
Je me fais quelquefois des leçons à moi-même ;
En vain je veux au moins faire grace à quelqu'un :
Ma plume auroit regret d'en épargner aucun :
Et sitôt qu'une fois la verve me domine,
Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.
Le mérite pourtant m'est toujours précieux :
Mais tout fat me déplaît, et me blesse les yeux ;
Je le poursuis partout, comme un chien fait sa proie,
Et ne le sens jamais qu'aussitôt je n'aboie.
Enfin, sans perdre temps en de si vains propos,
Je sais coudre une rime au bout de quelques mots.
Souvent j'habille en vers une maligne prose [1] :
C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose.
Ainsi, soit que bientôt, par une dure loi,
La mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi [2],
Soit que le ciel me garde un cours long et tranquille,
A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la ville,
Dût ma muse par là choquer tout l'univers,
Riche, gueux, triste ou gai, je veux faire des vers.
Pauvre esprit, dira-t-on, que je plains ta folie !
Modère ces bouillons de ta mélancolie ;
Et garde qu'un de ceux que tu penses blâmer
N'éteigne dans ton sang cette ardeur de rimer.
Eh quoi ! lorsqu'autrefois Horace, après Lucile [3],
Exhaloit en bons mots les vapeurs de sa bile,
Et, vengeant la vertu par des traits éclatans,
Alloit ôter le masque aux vices de son temps ;
Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume
Faisant couler des flots de fiel et d'amertume,
Gourmandoit en courroux tout le peuple latin,
L'un ou l'autre, fit-il une tragique fin ?
Et que craindre après tout, d'une fureur si vaine ?
Personne ne connoît ni mon nom ni ma veine :
On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil [4],
Grossir impunément les feuillets d'un recueil.
A peine quelquefois je me force à les lire,
Pour plaire à quelque ami que charme la satire [5],
Qui me flatte peut-être, et, d'un air imposteur,
Rit tout haut de l'ouvrage, et tout bas de l'auteur [6].
Enfin c'est mon plaisir ; je me veux satisfaire.
Je ne puis bien parler, et ne saurois me taire ;
Et, dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit,
Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit :
Je ne résiste point au torrent qui m'entraîne.
Mais c'est assez parlé ; prenons un peu d'haleine :
Ma main, pour cette fois, commence à se lasser.
Finissons. Mais demain, Muse, à recommencer.

SATIRE VIII [7]

A MONSIEUR M** (*MOREL*) [8]

DOCTEUR DE SORBONNE.

De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air,
Qui marchent sur la terre, où nagent dans la mer [9],
De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.
Quoi ! dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi,
Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi,

[1] Vers 59-80, imités d'Horace :

Ne longum faciam ; seu me tranquilla senectus
Expectat, etc.
Livre II, sat. I, vers 57-68.

[2] Sed nox atra caput tristi circumvolat umbra.
VIRGILE, *Eneide*, II, 360.

[3] Caïus Lucilius dont nous parlerons dans une note du *Discours sur la satire*. Voyez dans les Œuvres en prose.

[4] Le nom de Montreuil dominoit dans tous les fréquens recueils de poésies choisies qu'on faisoit alors. BOILEAU, 1713. — Mathieu de Montreuil, né à Paris en 1620, mort à Aix, secrétaire de l'archevêque Daniel de Cosnac, en 1691.

[5] . . . . Cur metuas me ?
Nulla taberna meos habeat, neque pila libellos,
Queis manus insudet vulgi, Hermogenisque Tigelli ;
Non recito cuiquam, nisi amicis, idque coactus,
Non ubivis, coramve quibuslibet...
HORACE, l. I, sat IV, vers 70-76.

[6] « Par ces derniers vers, Boileau désignoit Furetière. Quand Despréaux lut sa première satire à cet abbé, il s'aperçut qu'à chaque trait Furetière sourioit malignement et laissoit voir une joie secrète de la nuée d'ennemis qui alloient fondre sur l'auteur. Cette perfide approbation fut bien remarquée par Despréaux. » D'ALEMBERT, *Éloge de Despréaux*.

[7] Composée en 1667. — Cette satire est tout à fait dans le goût de Perse, et marque un philosophe chagrin, qui ne peut souffrir les vices des hommes. BOILEAU, 1713.

[8] Claude Morel, docteur en Sorbonne, doyen de la Faculté de théologie et chanoine théologal de Paris, né à Châlons-sur-Marne, mort à Paris le 30 avril 1679. C'était un grand moliniste, que sa mâchoire fort saillante avait fait surnommer la *Mâchoire d'âne*.

[9] Ce vers est dans Ronsard, l. I, hymne VI.

Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute,
Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'homme? Oui sans
Ce discours te surprend, docteur, je l'aperçoi. [doute.
L'homme de la nature est le chef et le roi :
Bois, prés, champs, animaux, tout est pour son usage,
Et lui seul a, dis-tu, la raison en partage.
Il est vrai, de tout temps, la raison fut son lot :
Mais de là je conclus que l'homme est le plus sot.
Ces propos, diras-tu, sont bons dans la satire,
Pour égayer d'abord un lecteur qui veut rire :
Mais il faut les prouver. En forme. — J'y consens.
Réponds-moi donc, docteur, et mets-toi sur les bancs.
Qu'est-ce que la sagesse? une égalité d'ame
Que rien ne peut troubler, qu'aucun désir n'enflamme,
Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés
Qu'un doyen au palais ne monte les degrés.
Or cette égalité dont se forme le sage,
Qui jamais moins que l'homme en a connu l'usage?
La fourmi tous les ans traversant les guérets,
Grossit ses magasins des trésors de Cérès;
Et dès que l'aquilon ramenant la froidure,
Vient de ses noirs frimas attrister la nature,
Cet animal, tapi dans son obscurité,
Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été[1].
Mais on ne la voit point, d'une humeur inconstante,
Paresseuse au printemps, en hiver diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de janvier,
Ou demeurer oisive au retour du bélier.
Mais l'homme, sans arrêt dans sa course insensée,
Voltige incessamment de pensée en pensée :
Son cœur, toujours flottant entre mille embarras,
Ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il ne veut pas.
Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite[2].
Moi! j'irois épouser une femme coquette!
J'irois, par ma constance aux affronts endurci,
Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussi[3]!
Assez de sots sans moi feront parler la ville,
Disoit le mois passé, ce marquis indocile,
Qui, depuis quinze jours dans le piége arrêté,
Entre les bons maris pour exemple cité,
Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle
A tiré pour lui seul une femme fidèle.
Voilà l'homme en effet. Il va du blanc au noir :
Il condamne au matin ses sentiments du soir :
Importun à tout autre, à soi-même incommode,
Il change à tous momens d'esprit comme de mode :
Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc,
Aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc.
Cependant à le voir plein de vapeurs légères,
Soi-même se bercer de ses propres chimères,
Lui seul de la nature est la base et l'appui,
Et le dixième ciel ne tourne que pour lui.
De tous les animaux, il est, dit-il, le maître. —
Qui pourroit le nier? poursuis-tu. — Moi, peut-être.
Mais, sans examiner si, vers les antres sourds,
L'ours a peur du passant, ou le passant de l'ours;
Et si, sur un édit des pâtres de Nubie,
Les lions de Barca videraient la Libye;
Ce maître prétendu qui leur donne des lois,
Ce roi des animaux, combien a-t-il de rois?
L'ambition, l'amour, l'avarice, la haine,
Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne.
Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher[4] :
Debout, dit l'avarice, il est temps de marcher.
Hé! laissez-moi. — Debout! — Un moment. — Tu répli-
A peine le soleil fait ouvrir les boutiques. — [ques! —
N'importe, lève-toi. — Pour quoi faire après tout? —
Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
Rapporter de Goa[5] le poivre et le gingembre. —
Mais j'ai des biens en foule, et je puis m'en passer. —
On n'en peut trop avoir; et pour en amasser
Il ne faut épargner ni crime, ni parjure;
Il faut souffrir la faim et coucher sur la dure
Eût-on plus de trésors que n'en perdit Galet[6],
N'avoir en sa maison ni meubles ni valet;

[1] Parvula, nam exemplo est, magni formica laboris,
Ore trahit quodcumque potest, atque addit acervo
Quem struit, haud ignara ac non incauta futuri.
Quæ, simul inversum contristat Aquarius annum,
Non usquam prorepit, et illis utitur ante
Quæsitis sapiens...
HORACE, l. I, sat. I, vers 33-38.

[2] . . . . Quid? mea cum pugnat sententia secum,
Quod petiit, spernit; repetit quod nuper omisit;
Æstuat, et vitæ disconvenit ordine toto.
HORACE, l. I, épit. I, vers 97-99.

[3] Bussi, dans son histoire galante, raconte beaucoup de galanteries très-criminelles de dames mariées de la cour. BOILEAU, 1715. — Roger, comte de Bussy Rabutin, né à Epiry (Nièvre) le 13 avril 1618, mort à Autun le 9 avril 1693. On sait quelle longue disgrâce lui valut son *Histoire amoureuse des Gaules*. Selon Brossette, Boileau faisait ici allusion à un livre d'*Heures* où figuraient, au lieu de saints, des maris malheureux.

[4] Mane, piger, stertis? surge, inquit Avaritia : eia,
Surge? Negas? instat : Surge, inquit. — Non queo. — Surge. —
Et quid agam? — Rogitas? Saperdas advehe Ponto,
Castoreum, stuppas, hebenum, thus, lubrica Coa;
Tolle recens primus piper e sitiente camelo :
Verte aliquid; jura...
PERSE, sat. V, vers 132-137.

[5] Ville des Portugais dans les Indes orientales. BOILEAU, 1715.

[6] Fameux joueur dont il est fait mention dans Régnier. BOILEAU, 1715.

Galet a sa raison, et qui croira son dire,
Le hasard pour le moins lui promet un empire...
RÉGNIER, sat. XIV, vers 112-113.

Il joua et perdit en un coup de dé l'hôtel de Sully qu'il avait fait

Parmi les tas de blé vivre de seigle et d'orge;
De peur de perdre un liard souffrir qu'on vous égorge[1].
— Et pourquoi cette épargne enfin? — L'ignores-tu?
Afin qu'un héritier, bien nourri, bien vêtu,
Profitant d'un trésor en tes mains inutile,
De son train quelque jour embarrasse la ville. —
Que faire? Il faut partir : les matelots sont prêts.
Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits,
Bientôt l'ambition et toute son escorte
Dans le sein du repos [illegible] le prendre à main-forte,
L'envoie en furieux, a[illegible]ieu des hasards,
Se faire estropier sur les pas des Césars;
Et cherchant sur la brèche une mort indiscrète,
De sa folle valeur embellir la gazette.
Tout beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos;
Ce vice fut toujours la vertu des héros.
Quoi donc! à votre avis, fut-ce un fou qu'Alexandre? —
Qui? cet écervelé qui mit l'Asie en cendre?
Ce fougueux l'Angely[2], qui, de sang altéré,
Maître du monde entier s'y trouvait trop serré[3]!
L'enragé qu'il étoit, né roi d'une province
Qu'il pouvoit gouverner en bon et sage prince,
S'en alla follement, et pensant être Dieu,
Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu;
Et, traînant avec soi les horreurs de la guerre,
De sa vaste folie emplir toute la terre;
Heureux, si de son temps, pour cent bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des petites-maisons[4],
Et qu'un sage tuteur l'eût en cette demeure,
Par avis de parens, enfermé de bonne heure!
Mais, sans nous égarer dans ces digressions,
Traiter, comme Senaut, toutes les passions;
Et, les distribuant, par classes et par titres,
Dogmatiser en vers, et rimer par chapitres,
Laissons-en discourir La Chambre ou Coeffeteau[5],
Et voyons l'homme enfin par l'endroit le plus beau.
Lui seul, vivant, dit-on, dans l'enceinte des villes,
Fait voir d'honnêtes mœurs, des coutumes civiles,
Se fait des gouverneurs, des magistrats, des rois,
Observe une police, obéit à des lois.
Il est vrai. Mais pourtant sans loi et sans police,
Sans craindre archers, prévôt, ni suppôt de justice,
Voit-on les loups brigands, comme nous inhumains,
Pour détrousser les loups courir les grands chemins[6]?
Jamais, pour s'agrandir, vit-on dans sa manie
Un tigre en factions partager l'Hyrcanie[7]?
L'ours a-t-il dans les bois la guerre avec les ours?
Le vautour dans les airs fond-il sur les vautours?
A-t-on vu quelquefois dans les plaines d'Afrique,
Déchirant à l'envi leur propre république,
« Lions contre lions, parens contre parens,
« Combattre follement pour le choix des tyrans[8]? »
L'animal le plus fier qu'enfante la nature,
Dans un autre animal respecte sa figure,
De sa rage avec lui modère les accès,
Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.
Un aigle, sur un champ prétendant droit d'aubaine[9],
Ne fait point appeler un aigle à la huitaine;

bâtir. BROSSETTE. — C'est une maison voisine où étoit un cabaret appelé l'hôtel de Sully, que Gallet vendit pour payer ses créanciers. Ce joueur est encore nommé dans un ballet intitulé : *Le Sérieux et le Grotesque*, que dansa Louis XIII en 1627 :

Là, ceux qui prêtent le collet,
Aux chances que livre Gallet,
Après quelques faveurs souffrent mille disgrâces
Et ne rencontrent volontiers
Que l'hôpital...

Allusion à l'aventure du lieutenant-criminel Tardieu et de sa femme. Voir la satire X.

[2] Il en est parlé dans la première satire. BOILEAU, 1713. — Voir la note 1, page 15.

Unus Pellæo juveni non sufficit orbis :
Æstuat infelix angusto limite mundi,
Ut Gyaræ clausus scopulis parvaque Seripho.
JUVÉNAL, sat. X, vers 168-170.

[4] C'est un hôpital de Paris où l'on enferme les fous. BOILEAU, 1713. — « Tout proche de l'Abbaye-aux-Bois), est l'hôpital des Petites-Maisons (rue de la Chaise, 28), où les insensés sont enfermés. Il y a aussi un assez bon nombre de vieilles femmes, qui y sont logées et entretenues le reste de leur vie... Cet hôpital étoit originairement une *maladrerie*, dépendante de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés; elle fut cédée par le cardinal de Tournon, alors abbé, au prévôt des marchands et aux échevins, en 1544, ce qui fut autorisé par un arrêt du Parlement, pour en faire un hôpital... » GERMAIN-BRICE. — En 1557 les anciens bâtiments firent place à ceux qui subsistent encore aujourd'hui, et servent, depuis 1801, à l'*Hospice des ménages*.

[5] Senault, la Chambre et Coëffeteau ont tous trois fait chacun un *Traité des passions*. BOILEAU, 1713. — Jean François Senault, né en 1599 ou 1601, mort à Paris général de l'Oratoire, le 3 août 1672. Il a donné, entre autres ouvrages, un *Traité de l'usage des passions*, Paris, 1641, in-4°. — Marin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire du roi, de l'Académie française et de celle des sciences, né au Mans en 1594, mort à Paris en 1670. Il a donné : les *Caractères des passions*, Paris, 1640-1645, 2 vol. in-4°. — Nicolas Coeffeteau, nommé évêque de Marseille, né à Saint Calais (Sarthe) en 1574, mort le 21 avril 1623. Il a donné : *Tableau des passions humaines*, Paris, 1620, in-8.

[6] Neque hic lupis mos, nec fuit leonibus
Unquam nisi in dispari, feris...
HORACE, épod. VII, vers 11-12.

Sed jam serpentum major concordia : parcit
Cognatis maculis similis fera. Quando leoni
Fortior eripuit vitam leo? quo nemore unquam
Expiravit aper majoris dentibus apri?
Indica tigris agit rabida cum tigride pacem
Perpetuam. Sævis inter se convenit ursis.
Ast homini ferrum letale, etc.
JUVENAL, sat. XV, vers 159-165.

[7] Province de Perse, sur les bords de la mer Caspienne. BOILEAU, 1713.

[8] Parodie. Il y a dans le Cinna, *Romains contre Romains*, etc. BOILEAU, 1713 :

Romains contre Romains, parents contre parens
Combattre seulement pour le choix des tyrans.
CORNEILLE, *Cinna*, acte I, sc. III.

[9] C'est un droit qu'a le roi de succéder aux biens des étrangers qui meurent en France et qui n'y sont pas naturalisés. BOILEAU, 1713. — Il a été supprimé en 1819.

Jamais contre un renard chicanant un poulet
Un renard de son sac n'alla charger Rolet[1];
Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'impuissance,
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience;
Et jamais juge, entre eux ordonnant le congrès[2],
De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.
On ne connoit chez eux ni placets ni requêtes,
Ni haut, ni bas conseil, ni chambre des enquêtes.
Chacun l'un avec l'autre en toute sûreté,
Vit sous les pures lois de la simple équité,
L'homme seul, l'homme seul, en sa fureur extrême,
Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.
C'étoit peu que sa main conduite par l'enfer,
Eût pétri le salpêtre, eût aiguisé le fer[3] :
Il falloit que sa rage, à l'univers funeste,
Allât encor de lois embrouiller un Digeste;
Cherchât pour l'obscurcir des gloses, des docteurs,
Accablât l'équité sous des monceaux d'auteurs.
Et pour comble de maux apportât dans la France
Des harangueurs du temps l'ennuyeuse éloquence.
Doucement, diras-tu! que sert de s'emporter?
L'homme a ses passions, on n'en sauroit douter;
Il a comme la mer ses flots et ses caprices :
Mais ses moindres vertus balancent tous ses vices.
N'est-ce pas l'homme enfin dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a mesuré les cieux[4]?
Dont la vaste science, embrassant toutes choses,
A fouillé la nature, en a percé les causes?
Les animaux ont-ils des universités?
Voit-on fleurir chez eux des quatre facultés[5]?
Y voit-on des savans en droit, en médecine,
Endosser l'écarlate et se fourrer d'hermine?
Non, sans doute; et jamais chez eux un médecin
N'empoisonna les bois de son art assassin.
Jamais docteur armé d'un argument frivole
Ne s'enroua chez eux sur les bancs d'une école.
Mais sans chercher au fond, si notre esprit déçu
Sait rien de ce qu'il sait, s'il a jamais rien su;
Toi-même réponds-moi : Dans le siècle où nous sommes
Est-ce au pied du savoir qu'on mesure les hommes?
Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir?
Dit un père à son fils dont le poil va fleurir;
Prends-moi le bon parti : laisse là tous les livres.
Cent francs au denier cinq combien font-ils? — Vingt livres.
C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir[6].
Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir!
Exerce-toi, mon fils, dans ces hautes sciences;
Prends, au lieu d'un Platon, le Guidon des finances[7] :
Sache quelle province enrichit les traitans;
Combien le sel au roi peut fournir tous les ans.
Endurcis-toi le cœur, sois arabe, corsaire,
Injuste, violent, sans foi, double, faussaire.
Ne va point sottement faire le généreux :
Engraisse-toi, mon fils, du suc des malheureux;
Et, trompant de Colbert la prudence importune,
Va par tes cruautés mériter la fortune.
Aussitôt tu verras poëtes, orateurs,
Rhéteurs, grammairiens, astronomes, docteurs,
Dégrader les héros pour te mettre en leurs places,
De tes titres pompeux enfler leurs dédicaces,
Te prouver à toi-même, en grec, hébreu, latin,
Que tu sais de leur art et le fort et le fin.
Quiconque est riche est tout : sans sagesse il est sage;
Il a, sans rien savoir, la science en partage;
Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang,
La vertu, la valeur, la dignité, le sang[8];
Il est aimé des grands, il est chéri des belles :
Jamais surintendant ne trouva de cruelles.
L'or même à la laideur donne un teint de beauté :
Mais tout devient affreux avec la pauvreté.
C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile
Trace vers la richesse une route facile :
Et souvent tel y vient, qui sait, pour tout secret,
Cinq et quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.

[1] Voir la note 2, page 11.

[2] Cet usage fut aboli sur le plaidoyer de M. le président de Lamoignon, alors avocat général. BOILEAU, 1713. — Sur le congrès, voir Bayle, article : *Quellenec*, et les *Mémoires* de Jean Rou.

[3] Ast homini ferrum lethale incude nefanda
Produxisse parum est....
JUVÉNAL, sat. XV, vers 165-166.

[4] Descripsit radio totum qui gentibus orbem...
VIRGILE, églogue III, vers 41.

[5] L'Université est composée de quatre facultés, qui sont les Arts, la Théologie, le Droit et la Médecine. Les docteurs portent dans les jours de cérémonie des robes rouges fourrées d'hermine. BOILEAU, 1713.

[6] Romani pueri longis rationibus assem
Discunt in partes centum diducere. Dicat
Filius Albini, si de quincunce remota est
Uncia, quid superat? Poteras dixisse, Triens. Heus!
Rem poteris servare tuam. Redit uncia, quid fit?
Semis, etc.
HORACE, *Art poétique*, vers 325-330.

[7] Livre qui traite des finances. BOILEAU, 1713. — Le *Guidon général des finances* (Anon.; par J. Hennequin). Paris, 1631, 2 vol. in-8.

[8] Scilicet uxorem cum dote, fidemque, et amicos,
Et genus et formam regina pecunia donat;
Ac bene nummatum decorat Suadela Venusque...
HORACE, l. I, épît. VI, vers 36-38.

. . . . Omnis enim res,
Virtus, fama, decus, divina humanaque pulchris
Divitiis parent; quas qui construxerit, ille
Clarus erit, fortis, justus, sapiens etiam, et rex,
Et quidquid volet...
HORACE, l. II, sat. III, vers 94-98.

Après cela, docteur, va pâlir sur la Bible [1],
Va marquer les écueils de cette mer terrible;
Perce la sainte horreur de ce livre divin;
Confonds dans un ouvrage et Luther et Calvin,
Débrouille des vieux temps les querelles célèbres;
Éclaircis des rabbins les savantes ténèbres :
Afin qu'en ta vieillesse un livre en maroquin
Aille offrir ton travail à quelque heureux faquin,
Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie,
Te paye en l'acceptant d'un « Je vous remercie. »
Ou, si ton cœur aspire à des honneurs plus grands,
Quitte là le bonnet, la Sorbonne, et les bancs;
Et, prenant désormais un emploi salutaire,
Mets-toi chez un banquier, ou bien chez un notaire :
Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot [2];
Et conclus avec moi qu'un docteur n'est qu'un sot.
Un docteur! diras-tu. Parlez de vous, poëte;
C'est pousser un peu loin votre muse indiscrète.
Mais, sans perdre en discours le temps hors de saison,
L'homme, venez au fait, n'a-t-il pas la raison?
N'est-ce pas son flambeau, son pilote fidèle?
Oui. Mais de quoi lui sert que sa voix le rappelle,
Si, sur la foi des vents tout prêt à s'embarquer,
Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer?
Et que sert à Cotin [3] la raison qui lui crie :
N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie,
Si tous ces vains conseils, loin de la réprimer,
Ne font qu'accroître en lui la fureur de rimer?
Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il récite,
Il met chez lui voisins, parens, amis, en fuite;
Car, lorsque son démon commence à l'agiter,
Tout, jusqu'à sa servante, est prêt à déserter [4].
Un âne, pour le moins, instruit par la nature,
A l'instinct qui le guide obéit sans murmure,
Ne va point follement de sa bizarre voix
Défier aux chansons les oiseaux dans les bois :
Sans avoir la raison, il marche sur sa route.
L'homme seul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit
Réglé par ses avis, fait tout à contre-temps, [goutte
Et dans tout ce qu'il fait n'a ni raison ni sens.
Tout lui plait et déplait, tout le choque et l'oblige;
Sans raison il est gai, sans raison il s'afflige;
Son esprit au hasard aime, évite, poursuit,
Défait, refait, augmente, ôte, élève, détruit [5].
Et voit-on, comme lui, les ours ni les panthères
S'effrayer sottement de leurs propres chimères,
Plus de douze attroupés craindre le nombre impair,
Ou croire qu'un corbeau les menace dans l'air [6].
Jamais l'homme, dis-moi, vit-il la bête folle
Sacrifier à l'homme, adorer son idole,
Lui venir, comme au dieu des saisons et des vents,
Demander à genoux la pluie ou le beau temps?
Non, mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre
Adorer le métal que lui-même il fait fondre;
A vu dans un pays les timides mortels
Trembler aux pieds d'un singe assis sur leurs autels;
Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles,
L'encensoir à la main chercher les crocodiles [7].
Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux?
Que peut servir ici l'Égypte et ses faux dieux?
Quoi! me prouverez-vous par ce discours profane
Que l'homme, qu'un docteur est au-dessous d'un âne!
Un âne, le jouet de tous les animaux,
Un stupide animal, sujet à mille maux;
Dont le nom seul en soi comprend une satire!
— Oui, d'un âne : et qu'a-t-il qui nous excite à rire?
Nous nous moquons de lui : mais s'il pouvoit un jour,
Docteur, sur nos défauts s'exprimer à son tour;
Si, pour nous réformer le ciel prudent et sage
De la parole enfin lui permettoit l'usage;
Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas;
Ah! docteur, entre nous, que ne diroit-il pas?
Et que peut-il penser lorsque dans une rue,
Au milieu de Paris, il promène sa vue;
Qu'il voit de toutes parts les hommes bigarrés,
Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés?
Que dit-il quand il voit, avec la mort en trousse,
Courir chez un malade un assassin en housse;
Qu'il trouve de pédans un escadron fourré,
Suivi par un recteur de bedeaux entouré;
Ou qu'il voit la Justice, en grosse compagnie,
Mener tuer un homme avec cérémonie?

[1] Nocturnis... impalescere chartis.
PERSE, sat. V, vers 62.

. . . Et de jour et de nuit
Pâlis dessus un livre...
RÉGNIER, sat. IV, vers 7-8.

[2] Saint Thomas d'Aquin, surnommé le *Docteur angélique*, né en 1227, mort le 7 mars 1274; — Jean Duns Scot, né à Duns, en Écosse, mort à Cologne en 1308, âgé de trente à trente-cinq ans; on l'appelait le *Docteur subtil*.

[3] Il avoit écrit contre moi et contre Molière; ce qui donna occasion à Molière de faire les *Femmes savantes*, et d'y tourner Cotin en ridicule. BOILEAU, 1713. Voir la note 1, page 18.

[4] Indoctum doctumque fugat recitator acerbus.
HORACE, *Art poétique*, vers 474.

[5] Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.
HORACE, l. I, épit. I, vers 100.

[6] Bien des gens croient que, lorsqu'on se trouve treize à table, il y a toujours dans l'année un des treize qui meurt, et qu'un corbeau aperçu dans l'air présage quelque chose de sinistre. BOILEAU, 1713.

[7] Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens
Ægyptus portante colat? Crocodilon adorat
Pars hæc; illa pavet saturam serpentibus ibin.
Effigies sacri nitet aurea Cercopitheci, etc.
JUVÉNAL, sat. XV, vers 1-4.

Que pense-t-il de nous lorsque sur le midi
Un hasard au palais le conduit un jeudi[1] ;
Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
La chicane en fureur mugir dans la grand'salle?
Que dit-il quand il voit les juges, les huissiers,
Les clercs, les procureurs, les sergents, les greffiers?
Oh! que si l'âne alors, à bon droit misanthrope,
Pouvoit trouver la voix qu'il eut au temps d'Ésope;
De tous côtés, docteur, voyant les hommes fous,
Qu'il diroit de bon cœur, sans en être jaloux,
Content de ses chardons, et secouant la tête :
Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête!

SATIRE IX[2]

LE LIBRAIRE AU LECTEUR

Voici le dernier ouvrage qui est sorti de la plume du sieur D**. L'auteur, après avoir écrit contre tous les hommes en général[3], a cru qu'il ne pouvoit mieux finir qu'en écrivant contre lui-même, et que c'étoit le plus beau champ de satire qu'il pût trouver. Peut-être que ceux qui ne sont pas fort instruits des démêlés du Parnasse, et qui n'ont pas beaucoup lu les autres satires du même auteur, ne verront pas tout l'agrément de celle-ci, qui n'en est, à bien parler, qu'une suite. Mais je ne doute point que les gens de lettres, et ceux surtout qui ont le goût délicat, ne lui donnent le prix comme à celle où il y a le plus d'art, d'invention et de finesse d'esprit. Il y a déjà du temps qu'elle est faite; l'auteur s'étoit en quelque sorte résolu de ne la jamais publier. Il vouloit bien épargner ce chagrin aux auteurs qui s'en pourront choquer. Quelques libelles diffamatoires que l'abbé Kautain[4] et plusieurs autres eussent fait imprimer contre lui, il s'en tenoit assez vengé par le mépris que tout le monde a fait de leurs ouvrages, qui n'ont été lus de personne, et que l'impression même n'a pu rendre publics. Mais une copie de cette satire étant tombée, par une fatalité inévitable, entre les mains des libraires, ils ont réduit l'auteur à recevoir encore la loi d'eux. C'est donc à moi qu'il a confié l'original de sa pièce, et il l'a accompagné d'un petit discours en prose[5], où il justifie, par l'autorité des poëtes anciens et modernes, la liberté qu'il s'est donnée dans ses satires. Je ne doute donc point que le lecteur ne soit bien aise du présent que je lui en fais.

A SON ESPRIT

C'est à vous, mon Esprit, à qui je veux parler[6].
Vous avez des défauts que je ne puis celer :
Assez et trop long-temps ma lâche complaisance
De vos jeux criminels a nourri l'insolence;
Mais, puisque vous poussez ma patience à bout,
Une fois en ma vie il faut vous dire tout.
  On croiroit à vous voir dans vos libres caprices
Discourir en Caton des vertus et des vices,
Décider du mérite et du prix des auteurs,
Et faire impunément la leçon aux docteurs,
Qu'étant seul à couvert des traits de la satire
Vous avez tout pouvoir de parler et d'écrire.
Mais moi, qui dans le fond sais bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,
Je ris, quand je vous vois, si faible et si stérile,
Prendre sur vous le soin de réformer la ville,
Dans vos discours chagrins plus aigre et plus mordant
Qu'une femme en furie, ou Gautier[7] en plaidant.
  Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrète
Sans l'aveu des neuf sœurs vous a rendu poëte?

[1] C'est le jour des grandes audiences. Boileau, 1713.

[2] Composée en 1667. — Cette satire est entièrement dans le goût d'Horace, et d'un homme qui se fait son procès à soi-même, pour le faire à tous les autres. Boileau, 1713. — C'est une imitation d'Horace, sat. vii, l. II.

[3] Dans la satire viii.

[4] Cotin.

[5] *Discours sur la satire*. Voir dans les Œuvres en prose.

[6] Cette locution, *à vous... à qui*, blâmée par tous les commentateurs, se retrouve dans Molière :... Mais, madame, puis-je au moins croire que ce soit à vous à qui je doive la pensée de cet heureux stratagème... *L'Amour médecin*, acte III, sc. vi; dans *Buffon* et dans d'autres écrivains. Le Brun dit que c'est un parisianisme.

[7] Avocat célèbre et très-mordant. Boileau, 1713. — Il était surnommé Gautier-la-Gueule, et mourut le 15 septembre 1666.

Sentiez-vous, dites-moi, ces violens transports
Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts?
Qui vous a pu souffler une si folle audace?
Phébus a-t-il pour vous aplani le Parnasse?
Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré [1],
Et qu'à moins d'être au rang d'Horace ou de Voiture [2]
On rampe dans la fange avec l'abbé de Pure?
  Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer
Cet ascendant malin qui vous force à rimer,
Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles,
Osez chanter du roi les augustes merveilles :
Là, mettant à profit vos caprices divers,
Vous verriez tous les ans fructifier vos vers [3],
Et par l'espoir du gain votre muse animée
Vendroit au poids de l'or une once de fumée.
Mais en vain, direz-vous, je pense vous tenter
Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.
Tout chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers « la Discorde étouffée; »
Peindre « Bellone en feu tonnant de toutes parts, »
« Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts [4]. »
Sur un ton si hardi, sans être téméraire,
Racan [5] pourroit chanter au défaut d'un Homère;
Mais pour Cotin et moi [6], qui rimons au hasard,
Que l'amour de blâmer fit poëtes par art,
Quoiqu'un tas de grimauds vante notre éloquence,
Le plus sûr est pour nous de garder le silence.
Un poëme insipide et sottement flatteur
Déshonore à la fois le héros et l'auteur :
Enfin de tels projets passent notre foiblesse.
  Ainsi parle un esprit languissant de mollesse,
Qui, sous l'humble dehors d'un respect affecté,
Cache le noir venin de sa malignité.
Mais, dussiez-vous en l'air voir vos ailes fondues,
Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues
Que d'aller sans raison, d'un style peu chrétien,
Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien [7],
Et du bruit dangereux d'un livre téméraire
A vos propres périls enrichir le libraire?
  Vous vous flattez peut-être, en votre vanité,
D'aller comme un Horace à l'immortalité;
Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures
Aux Saumaises [8] futurs préparer des tortures.
Mais combien d'écrivains, d'abord si bien reçus,
Sont de ce fol espoir honteusement déçus!
Combien, pour quelques mois, ont vu fleurir leur livre,
Dont les vers en paquet se vendent à la livre!
Vous pourrez voir, un temps, vos écrits estimés
Courir de main en main par la ville semés;
Puis de là, tout poudreux, ignorés sur la terre,
Suivre chez l'épicier Neuf-Germain [9] et La Serre [10];
Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf,
Parer, demi-rongés, les rebords du Pont-Neuf [11].
Le bel honneur pour vous, en voyant vos ouvrages
Occuper le loisir des laquais et des pages,
Et souvent dans un coin renvoyés à l'écart
Servir de second tome aux airs du Savoyard [12]!
  Mais je veux que le sort, par un heureux caprice,
Fasse de vos écrits prospérer la malice,
Et qu'enfin votre livre aille, au gré de vos vœux,
Faire siffler Cotin chez nos derniers neveux :
Que vous sert-il qu'un jour l'avenir vous estime,
Si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,
Et ne produisent rien, pour fruit de leurs bons mots,
Que l'effroi du public et la haine des sots?

[1] Si paulum a summo decessit, vergit ad imum.
HORACE, *Art poétique*, vers 375.

[2] Voir sat. XII, vers 41-42.

[3] Dans une note inédite sur ce vers, Boileau observe qu'alors il n'avait point de pension. B.-S.-P.

[4] Cette satire a été faite dans le temps que le roi prit Lille en Flandre, et plusieurs autres villes. BOILEAU, 1713.

Aut si tantus amor scribendi te rapit, aude
Cæsaris invicti res dicere. Multa laborum
Præmia laturus. Cupidum, pater optime, vires
Deficiunt. Neque enim quibus horrentia pilis
Agmina, nec fracta pereuntes cuspide Gallos,
Aut labentis equo describat vulnera Parthi.
HORACE, l. II, sat. I, vers 10-15.

[5] Honorat de Bueil, marquis de Racan, né l'an 1588 à la Roche-Racan en Touraine, où il mourut en 1670. Il avait quitté les armes pour se livrer à la poésie.

[6] Versum
Qualemque potest, quales ego vel Cluvienus.
JUVÉNAL, sat. I, vers 79-80.

[7] Quanto rectius hoc quam tristi lædere versu
Pantolabum scurram, Nomentanumque nepotem!
HORACE, l. II, sat. I, vers 21-22.

[8] Saumaise, célèbre commentateur. BOILEAU, 1713. — Claude de Saumaise, savant littérateur, né le 15 avril 1588 à Semur (Côte-d'Or), mort à Spa en 1653.

[9] Auteur extravagant. BOILEAU, 1713. — Louis de Neuf-Germain, qui se qualifiait de *poëte hétéroclite de Monseigneur, frère unique de Sa Majesté*, vivait sous Louis XIII. Bayle lui a consacré un article.

[10] Auteur peu estimé. BOILEAU, 1713. — Voir la note 6, page 19, col. 2.

[11] Où l'on vend d'ordinaire les livres de rebut. BOILEAU, 1713.

[12] Chantre du pont Neuf. BOILEAU, 1713. — Il s'appelait Philipot et était aveugle, ce qu'il nous a dit lui-même dans une de ses chansons :

Malgré la perte de mes yeux,
Mon nom éclate en divers lieux.

Il dit encore dans une autre :

Je suis l'illustre Savoyard,
Des chantres le grand capitaine;
Je ne mène pas mon soldat,
Mais c'est mon soldat qui me mène.

D'Assoucy, *Aventures*, t. I, p. 249, le fait parler en aveugle.
On a de l'illustre Savoyard un petit volume intitulé : *Recueil nouveau des chansons du Savoyard*, par lui seul chantées dans Paris. A Paris, chez la veufve Jean Roré, rue de la Bouclerie, au bout du pont Saint-Michel, 1665, in-18

Quel démon vous irrite et vous porte à médire?
Un livre vous déplait : qui vous force à le lire?
Laissez mourir un fat dans son obscurité :
Un auteur ne peut-il pourrir en sûreté?
Le Jonas inconnu sèche dans la poussière;
Le David imprimé n'a point vu la lumière;
Le Moïse commence à moisir par les bords[1].
Quel mal cela fait-il? Ceux qui sont morts sont morts :
Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre?
Et qu'ont fait tant d'auteurs, pour remuer leur cendre?
Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut[2],
Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault, [niches,
Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs
Vont de vos vers malins remplir les hémistiches?
Ce qu'ils font vous ennuie. O le plaisant détour!
Ils ont bien ennuyé le roi, toute la cour,
Sans que le moindre édit ait, pour punir leur crime,
Retranché les auteurs, ou supprimé la rime.
Écrive qui voudra : chacun à ce métier
Peut perdre impunément de l'encre et du papier.
Un roman, sans blesser les lois ni la coutume,
Peut conduire un héros au dixième volume[3].
De là vient que Paris voit chez lui de tout temps
Les auteurs à grands flots déborder tous les ans;
Et n'a point de portail où, jusques aux corniches,
Tous les piliers ne soient enveloppés d'affiches.
Vous seul, plus dégoûté, sans pouvoir et sans nom,
Viendrez régler les droits et l'état d'Apollon!
  Mais vous, qui raffinez sur les écrits des autres,
De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres?
Il n'est rien en ce temps à couvert de vos coups;
Mais savez-vous aussi comme on parle de vous?
  Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique :
On ne sait bien souvent quelle mouche le pique;
Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis,
Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis[4].
Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle,
Et croit régler le monde au gré de sa cervelle.
Jamais dans le barreau trouva-t-il rien de bon?
Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au sermon?
Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse,
N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace[5];
Avant lui Juvénal avoit dit en latin
« Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin. »
L'un et l'autre avant lui s'étoient plaints de la rime,
Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime :
Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.
J'ai peu lu ces auteurs, mais tout n'iroit que mieux,
Quand de ces médisans l'engeance tout entière
Iroit la tête en bas rimer dans la rivière[6].
  Voilà comme on vous traite : et le monde effrayé
Vous regarde déjà comme un homme noyé.
En vain quelque rieur, prenant votre défense,
Veut faire au moins, de grâce, adoucir la sentence :
Rien n'apaise un lecteur toujours tremblant d'effroi,
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.
  Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles?
Et faudra-t-il sans cesse essuyer des querelles?
N'entendrai-je qu'auteurs se plaindre et murmurer?
Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer?
Répondez, mon Esprit; ce n'est plus raillerie :
Dites... Mais, direz-vous, pourquoi cette furie?
Quoi, pour un maigre auteur que je glose en passant,
Est-ce un crime, après tout, et si noir et si grand?
Et qui, voyant un fat s'applaudir d'un ouvrage
Où la droite raison trébuche à chaque page[7],
Ne s'écrie aussitôt : « L'impertinent auteur!
« L'ennuyeux écrivain! Le maudit traducteur!
« A quoi bon mettre au jour tous ces discours frivoles,
« Et ces riens enfermés dans de grandes paroles? »
  Est-ce donc là médire, ou parler franchement?
Non, non, la médisance y va plus doucement.
Si l'on vient à chercher pour quel secret mystère
Alidor à ses frais bâtit un monastère :

[1] Ces trois poëmes avaient été faits, le *Jonas* par Coras, le *David* par las Fargues et le *Moïse* par Saint-Amand. — Jacques Coras, né à Toulouse vers 1630, est mort en 1677, il avait abjuré le protestantisme. Ses poëmes, *Josué*, *Samson*, *David*, sont aussi oubliés que *Jonas*. Il a publié une *Lettre* contre Boileau. — Bernard las Fargues ou les Fargues est aussi un Toulousain qui vivait au dix-septième siècle. Outre son *David*, il a publié quelques traductions. — Pour Saint-Amand, voir la note 10, p. 14, col. 2.

[2] Jean Hesnault, fils d'un boulanger de Paris, est surtout connu par un sonnet contre Colbert. Il avait voyagé avant de se livrer à la poésie. Bayle lui a consacré un article. Les autres ont eu ou auront leur note ailleurs.

[3] Les romans de *Cyrus*, de *Clélie* et de *Pharamond*, sont chacun de dix volumes. Boileau, 1713. — Les deux premiers sont de Scudéry et le troisième de la Calprenède.

[4] Omnes hi metuunt versus, odere poetas.
Fœnum habet in cornu, longe fuge; dummodo risum
Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico...
Horace, l. I, sat. IV, vers 33-35.

[5] Saint-Pavin reprochoit à l'auteur qu'il n'étoit riche que des dépouilles d'Horace, de Juvénal et de Régnier. Boileau, 1713. — Bonnecorse, Coras, Cotin, Desmarets, Pradon, Saint-Garde et bien d'autres, lui font, à bien des reprises, le même reproche. Marmontel, dans l'*Encyclopédie* du mot *imitation*, lui en fait une qualité.

[6] Allusion à un mot du duc de Montausier, disant qu'il fallait envoyer aux galères Boileau couronné de lauriers. Le duc avait pourtant, dans sa jeunesse, composé lui-même des satires que Ménage qualifie de vives et âcres. Voltaire, dans son *Épître à Boileau*, dit :

Je veux t'écrire un mot sur tes sots ennemis...
Qui voulaient, pour loyer de tes rimes sincères,
Couronné de lauriers, t'envoyer aux galères.

Voir aux Œuvres en prose les notes du *Discours sur la satire*.

[7] Ce n'est pas tout d'un coup que tant d'orgueil trébuche.
Corneille, *Rodogune*, acte V, sc. v.

« Alidor! » dit un fourbe, « il est de mes amis,
« Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis :
« C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
« Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde [1]. »
Voilà jouer d'adresse, et médire avec art;
Et c'est avec respect enfoncer le poignard [2].
Un esprit né sans fard, sans basse complaisance,
Fuit ce ton radouci que prend la médisance.
Mais de blâmer des vers ou durs ou languissans,
De choquer un auteur qui choque le bon sens,
De railler d'un plaisant qui ne sait pas nous plaire,
C'est ce que tout lecteur eut toujours droit de faire.
Tous les jours à la cour un sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité;
A Malherbe, à Racan, préférer Théophile,
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile [3].
Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila [4];
Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.
Il n'est valet d'auteur, ni copiste à Paris,
Qui, la balance en main, ne pèse les écrits.
Dès que l'impression fait éclore un poëte,
Il est esclave né de quiconque l'achète :
Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ses écrits tout seuls doivent parler pour lui.
Un auteur à genoux, dans une humble préface,
Au lecteur qu'il ennuie a beau demander grâce;
Il ne gagnera rien sur ce juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.
Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire!
On sera ridicule, et je n'oserai rire!
Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,
Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux?
Loin de les décrier, je les ai fait paroître :
Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connoître,
Leur talent dans l'oubli demeureroit caché.
Et qui sauroit sans moi que Cotin a prêché?
La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre :
C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.
En les blâmant enfin j'ai dit ce que j'en croi;
Et tel qui m'en reprend en pense autant que moi.
« Il a tort, » dira l'un; « pourquoi faut-il qu'il nomme?
« Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon homme!
« Balzac [5] en fait l'éloge en cent endroits divers.
« Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
« Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose? »
Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?
En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux?
Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poëte.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;
Qu'on prise sa candeur et sa civilité;
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :
On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire [6].
Mais que pour un modèle on montre ses écrits;
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits [7];
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire :
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire,
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
« Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne [8]. »
Quel tort lui fais-je enfin? Ai-je par un écrit
Pétrifié sa veine et glacé son esprit?
Quand un livre au palais se vend et se débite,
Que chacun par ses yeux juge de son mérite,

[1] Son Alidor étoit si connu, qu'au lieu de dire la maison de l'*institution*, on disoit souvent par plaisanterie la maison de la *restitution*. Louis Racine, *Mémoires*, p. 50. — Boileau, dans une note manuscrite des papiers de Brossette, dit qu'il a voulu parler de « Dalibert, fameux maltôtier qui avoit été effectivement laquais. »

[2] . . . . Mentio si qua
De Capitolini furtis injecta Petilli
Te coram fuerit, defendas, ut tuus est mos :
Me Capitolinus convictore usus amicoque
A puero est, causaque mea permulta rogatus
Fecit, et incolumis lætor quod vivit in Urbe;
Sed tamen admiror, quo pacto judicium illud
Fugerit. Hic nigræ succus loliginis, hæc est
Ærugo mera...
HORACE, l. I, sat. IV, vers 93-101.

[3] Un homme de qualité fit un jour ce beau jugement en ma présence. BOILEAU, 1713.

[4] *Attila* fut représenté par la troupe de Molière le 4 mars 1667. Il fut joué vingt fois de suite, et eut trois autres représentations la même année. Robinet parle d'*Attila* dans sa *Lettre en vers à* MADAME, du 13 mars 1667. Voyez *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, par M. J. Taschereau. 2e édition, Paris, 1855, in-16, p. 204, et Notes, p. 330.

[5] Jean-Louis Guez, seigneur de Balzac, né à Angoulême en 1594, mort dans sa terre de Balzac le 18 février 1654. Il fut l'un des premiers membres de l'Académie française, et Richelieu lui avait donné, avec une pension de deux mille livres, le brevet de conseiller d'État historiographe du roi. Le bruit soulevé par le premier recueil de ses lettres, publié en 1624, le fit se retirer dans sa terre. Ses œuvres complètes ont été réunies en 1665, par l'abbé Cassagnes, en 2 vol. in-folio.

[6] De quoi s'offense-t-il et que veut-il me dire?
Y va-t-il de sa gloire à ne pas bien écrire?
Que lui fait mon avis, qu'il a pris de travers?
MOLIÈRE, le *Misanthrope*, acte IV, sc. I.

[7] Chapelain avoit, de divers endroits, huit mille livres de pension. BOILEAU, 1713.

[8] Men' mutire nefas, nec clam, nec cum scrobe? — Nusquam.
— Hic tamen infodiam : vidi, vidi, ipse, libelle :
Auriculas asini Mida rex habet.
PERSE, sat. I, vers 119-121.

Sed, solitus longos ferro resecare capillos,
Viderat hoc famulus : qui, quum nec prodere visum,
Dedecus auderet...
OVIDE, Métam. XI, vers 182 et suiv.

Que Bilaine[1] l'étale au deuxième pilier,
Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier?
En vain contre le Cid un ministre se ligue[2] :
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
L'académie en corps a beau le censurer :
Le public révolté s'obstine à l'admirer.
Mais, lorsque Chapelain met une œuvre en lumière,
Chaque lecteur d'abord lui devient un Linière[3].
En vain il a reçu l'encens de mille auteurs :
Son livre en paroissant dément tous ses flatteurs.
Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,
Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus désavoue;
Qu'il s'en prenne à sa muse allemande en françois.
Mais laissons Chapelain pour la dernière fois.
  La satire, dit-on, est un métier funeste,
Qui plait à quelques gens, et choque tout le reste.
La suite en est à craindre : en ce hardi métier
La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.
Quittez ces vains plaisirs dont l'appât vous abuse :
A de plus doux emplois occupez votre muse;
Et laissez à Feuillet[4] réformer l'univers.
  Et sur quoi donc faut-il que s'exercent mes vers?
Irai-je dans une ode, en phrases de Malherbe,
« Troubler dans ses roseaux le Danube superbe;
« Délivrer de Sion le peuple gémissant;
« Faire trembler Memphis, ou pâlir le croissant;
« Et, passant du Jourdain les ondes alarmées,
« Cueillir » mal à propos, « les palmes idumées? »
Viendrai-je, en une églogue, entouré de troupeaux,
Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux,
Et, dans mon cabinet assis au pied des hêtres,
Faire dire aux échos des sottises champêtres?
Faudra-t-il de sens froid, et sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux;
Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
Et, toujours bien mangeant, mourir par métaphore?
Je laisse au doucereux ce langage affété,
Où s'endort un esprit de mollesse hébété.
  La satire, en leçons, en nouveautés fertile,
Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile,
Et, d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,
Détromper les esprits des erreurs de leur temps.
Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice,
Va jusque sous le dais faire pâlir le vice;
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raison des attentats d'un sot.
C'est ainsi que Lucile[5], appuyé de Lélie[6],
Fit justice en son temps des Cotins d'Italie,
Et qu'Horace, jetant le sel à pleines mains,
Se jouoit aux dépens des Pelletiers romains[7].
C'est elle qui, m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,
M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot livre;
Et sur ce mont fameux, où j'osai la chercher,
Fortifia mes pas et m'apprit à marcher.
C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.
  Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire[8],
Et, pour calmer enfin tous ces flots d'ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.
Puisque vous le voulez, je vais changer de style.
Je le déclare donc : Quinault est un Virgile;
Pradon[9] comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt[10] ni Patru[11];
Cotin, à ses sermons traînant toute la terre[12],
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire;
Saufal[13] est le phénix des esprits relevés;
Perrin[14]... Bon, mon Esprit! courage! poursuivez.

[1] Libraire du palais. BOILEAU, 1713.

[2] Voyez l'*Histoire de l'Academie*, par Pellisson. BOILEAU, 1713. — Sur toute cette affaire du *Cid*, voir : *Histoire de l'Académie françoise*, par Pellisson et d'Olivet, avec une introduction, des éclaircissements et des notes par M. Ch. Livet, Paris, 1858, 2 vol. in-8, au tome Ier, p. v-vi, 86-100 et 499-500, et J. Taschereau, *Histoire de Corneille*, déjà citée.

[3] Auteur qui a écrit contre Chapelain. BOILEAU, 1713. — François Payot de Linière, plus connu pour son athéisme que par ses vers, né à Paris en 1628, mort en 1704. Charpentier lui attribue le *Chapelain decoiffe*, et il avait fait une épigramme contre la *Pucelle*.

[4] Fameux prédicateur et chanoine de Saint-Cloud. BOILEAU, 1713. — Nicolas Feuillet, mort à Paris le 7 septembre 1693, âgé de soixante et onze ans. On a de lui des *Lettres*, une *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre*, et l'*Histoire de la conversion de Chanteau*.

[5] Poete latin satirique. BOILEAU, 1713. — Caius Lucilius vivait de 149 à 103, avant J. C. Il ne reste de lui que des fragments publiés par J. Dousa, *Lucilii satyrarum quæ supersunt reliquiæ*, Leyde, 1597, in-4°. On les trouve aussi, avec une traduction, dans la seconde partie de la collection Panckoucke.

[6] Consul romain. BOILEAU, 1713. — An de Rome 613, 140 avant J. C.

[7] . . . . Secuit Lucilius urbem,
Te, Lupe, te Muti, et genuinum fregit in illis.
Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit, et admissus circum præcordia ludit,
Callidus excusso populum suspendere naso.
PERSE, sat. I, vers 114-118.

[8] . . . Per me equidem sint omnia protinus alba;
Nil moror. Euge, omnes, omnes bene miræ eritis res.
Hoc juvat?
PERSE, sat. I, vers 110-112.

[9] Nicolas Pradon, né à Rouen en 1632, mort à Paris au mois de janvier 1698. Ses tragédies eurent beaucoup de succès à la représentation, et celle de *Phedre et Hippolyte* parut éclipser d'abord la *Phedre* de Racine. Ses œuvres ont été réunies pour la première fois, à Paris, chez Jean Ribou, 1682, in-12, et la dernière en 1744, 2 vol. in-12.

[10] Nicolas Perrot d'Ablancourt, traducteur célèbre, né à Châlons-sur-Marne le 5 avril 1606, mort le 17 novembre 1664. Il fut reçu à l'Académie en 1637; et en 1662, en sa qualité de protestant, refusé par Louis XIV comme historiographe. Ses traductions de Tacite, de César, de Lucien, de Thucydide, de Xénophon, d'Adrien, des *Stratagemes* de Frontin, étaient appelées les *Belles infideles*. Sa traduction de la *Description de l'Afrique* de Marmol, laissée inachevée, fut terminée par Patru, et publiée par Richelet, Paris, 1667, 3 vol. in-4°.

[11] Voir la note 5, p. 13, col. 2.

[12] Voir satire III, vers 60.

[13] Voir satire VII, note 9, p. 26, col. 2.

[14] Auteurs (Saufal, Perrin) médiocres. BOILEAU, 1713. — Voir satire VII, note 10, p. 26, col. 2.

Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie?
Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux,
Que de rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous!
Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,
Amasser contre vous des volumes d'injures,
Traiter en vos écrits chaque vers d'attentat,
Et d'un mot innocent faire un crime d'État[1].
Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages,
Et de ce nom sacré sanctifier vos pages;
Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.
Mais quoi! répondrez-vous, Cotin nous peut-il nuire?
Et par ses cris enfin que sauroit-il produire?
Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
L'entrée aux pensions où je ne prétends pas[2]?
Non, pour louer un roi que tout l'univers loue,
Ma langue n'attend point que l'argent la dénoue,
Et, sans espérer rien de mes foibles écrits,
L'honneur de le louer m'est un trop digne prix;
On me verra toujours, sage dans mes caprices,
De ce même pinceau dont j'ai noirci les vices
Et peint du nom d'auteur tant de sots revêtus,
Lui marquer mon respect, et tracer ses vertus.
Je vous crois; mais pourtant on crie, on vous menace
Je crains peu, direz-vous, les braves du Parnasse.
Hé! mon Dieu, craignez tout d'un auteur en courroux,
Qui peut...— Quoi?— Je m'entends.— Mais encor?—
[Taisez-vous.

SATIRE X[3]

AU LECTEUR

Voici enfin la satire qu'on me demande depuis si longtemps. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été bien aise qu'elle ne parût qu'avec la nouvelle édition qu'on faisoit de mon livre[4], où je voulois qu'elle fût insérée. Plusieurs de mes amis, à qui je l'ai lue, en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, et ont publié que c'étoit la meilleure de mes satires[5]. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connois le public : je sais que naturellement il se révolte contre ces louanges outrées qu'on donne aux ouvrages avant qu'ils aient paru, et que la plupart des lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si haut qu'avec un dessein formé de le rabaisser.

Je déclare donc que je ne veux point profiter de ces discours avantageux; et non-seulement je laisse au public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon ode sur Namur d'exercer aussi contre ma satire toute la rigueur de leur critique. J'espère qu'ils le feront avec le même succès; et je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espèce de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes ouvrages, quand on n'en attaquera que les mots et les syllabes. Je saurai fort bien soutenir contre ces censeurs Homère, Horace, Virgile, et tous ces autres grands personnages dont j'admire les écrits; mais pour mes écrits, que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au lecteur.

La bienséance néanmoins voudroit, ce me semble, que je fisse quelque excuse au beau sexe de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices; mais, au fond, toutes les peintures que je fais dans ma satire sont si générales, que, bien loin d'appréhender que les femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation et sur leur curiosité que je fonde la plus grande espérance du succès de mon ouvrage. Une chose au moins dont je suis certain qu'elles me loueront, c'est d'avoir trouvé moyen, dans une matière aussi délicate que celle que j'y traite, de ne pas laisser échapper un seul mot qui pût le moins du monde blesser la pudeur. J'espère donc que j'obtiendrai aisément ma grâce, et qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs défauts dans cette satire que des satires que les prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts.

[1] Cotin, dans un de ses écrits, m'accusoit d'être criminel de lèse-majesté divine et humaine. BOILEAU, 1713.

[2] En 1662, Chapelain avait fait donner une de ces pensions à Cotin.

[3] Composée en 1692 et 1693. Juvénal, dans sa première satire, a traité le même sujet.

[4] Il s'agit ici de l'édition de 1694; mais l'assertion de Boileau n'est pas rigoureusement exacte, puisque cette édition complète de ses œuvres ne parut que quelque temps après les éditions séparées, in-4°, in-8 et in-12 de la sat. x. B.-S.-P.

[5] C'est, ce me semble, le chef-d'œuvre de M. Despréaux. Bayle, à l'art. de *Barbe*, note A.

LES FEMMES

Enfin, bornant le cours de tes galanteries,
Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries ;
Sur l'argent, c'est tout dire, on est déjà d'accord ;
Ton beau-père futur vide son coffre-fort ;
Et déjà le notaire a, d'un style énergique,
Griffonné de ton joug l'instrument authentique[1].
C'est bien fait. Il est temps de fixer tes désirs.
Ainsi que ses chagrins l'hymen a ses plaisirs.
Quelle joie, en effet, quelle douceur extrême,
De se voir caressé d'une épouse qu'on aime !
De s'entendre appeler « petit cœur, » ou « mon bon ! »
De voir autour de soi croître dans sa maison,
Sous les paisibles lois d'une agréable mère,
De petits citoyens dont on croit être père !
Quel charme, au moindre mal qui nous vient menacer,
De la voir aussitôt accourir, s'empresser,
S'effrayer d'un péril qui n'a point d'apparence,
Et souvent de douleur se pâmer par avance[2] ! »
Car tu ne seras point de ces jaloux affreux,
Habiles à se rendre inquiets, malheureux,
Qui, tandis qu'une épouse à leurs yeux se désole,
Pensent toujours qu'un autre en secret la console.
Mais quoi ! je vois déjà que ce discours t'aigrit.
Charmé de Juvénal[3], et plein de son esprit,
Venez-vous, diras-tu, dans une pièce outrée,
Comme lui nous chanter « que, dès le temps de Rhée,
« La chasteté déjà, la rougeur sur le front,
« Avoit chez les humains reçu plus d'un affront[4] ;
« Qu'on vit avec le fer naître les injustices,
« L'impiété, l'orgueil et tous les autres vices :
« Mais que la bonne foi dans l'amour conjugal
« N'alla point jusqu'au temps du troisième métal ? »
Ces mots ont dans sa bouche une emphase admirable :
Mais je vous dirai, moi, sans alléguer la fable,
Que si sous Adam même, et loin avant Noé,
Le vice audacieux, des hommes avoué,
A la triste innocence en tous lieux fit la guerre,
Il demeura pourtant de l'honneur sur la terre ;
Qu'aux temps les plus féconds en Phrynés, en Laïs[5],
Plus d'une Pénélope[6] honora son pays ;
Et que, même aujourd'hui, sur ce fameux modèle,
On peut trouver encor quelque femme fidèle.
Sans doute, et dans Paris, si je sais bien compter,
Il en est jusqu'à trois[7] que je pourrois citer.
Ton épouse dans peu sera la quatrième :
Je le veux croire ainsi. Mais la chasteté même
Sous ce beau nom d'épouse entrât-elle chez toi,
De retour d'un voyage, en arrivant, crois-moi,
Fais toujours du logis avertir la maîtresse.
Tel partit tout baigné des pleurs de sa Lucrèce,
Qui, faute d'avoir pris ce soin judicieux,
Trouva... tu sais... — Je sais que d'un conte odieux[8]
Vous avez comme moi sali votre mémoire.
Mais laissons là, dis-tu, Joconde et son histoire :
Du projet d'un hymen déjà fort avancé,
Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,
Et mis sur la sellette aux pieds de la critique,
Je vois bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.
Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,
J'ai trop bien profité pour n'être pas instruit
A quels discours malins le mariage expose :
Je sais que c'est un texte où chacun fait sa glose ;
Que de maris trompés tout rit dans l'univers,
Épigrammes, chansons, rondeaux, fables en vers,
Satire, comédie ; et, sur cette matière,
J'ai vu tout ce qu'ont fait La Fontaine et Molière ;
J'ai lu tout ce qu'ont dit Villon et Saint-Gelais,
Arioste, Marot, Boccace, Rabelais[9],

[1] *Instrument*, en style de pratique, veut dire toutes sortes de contrats. Boileau, 1713.

[2] Saint-Marc prétend qu'il s'agit ici de l'épouse de Jérôme Boileau ; mais cette opinion est réfutée par M. Berriat-Saint-Prix, t. III, p. 479, n. 1.

[3] Juvénal a fait une satire contre les femmes, la VIe. Boileau, 1713.

[4] Paroles du commencement de cette satire. Boileau, 1713.

> Credo pudicitiam, Saturno rege, moratam
> In terris, visamque diu...

semblent dire le contraire de ce que disent les vers de Boileau. Tous les commentateurs ont longuement discuté la question de savoir si Juvénal parlait sérieusement ou ironiquement ; on ne sait pas encore s'il faut traduire *Credo*, par « je crois, » ou par « je veux croire. »

[5] Phryné, courtisane d'Athènes. — Laïs, courtisane de Corinthe. Boileau, 1713. — Phryné aurait été, vers l'an 328 avant J. C., la maîtresse de Praxitèle. C'est elle qui, dit-on, offrit de rebâtir à ses frais Thèbes, détruite par Alexandre. La biographie de Laïs est encore plus obscure ; plusieurs courtisanes ont porté ce nom.

[6] La fidélité conjugale de la femme d'Ulysse est bien connue.

[7] Ceci est dit figurément. Boileau, 1713. — Juvénal, satire VI, vers 165, compare la femme vertueuse à un cygne noir :

> Rara avis in terris, nigroque simillima cycno.

On sait qu'on trouve sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Van-Diémen, le cygne noir, *Cygnus atratus*, qui vit fort bien en Europe.

[8] Conte de La Fontaine. Voir aux Œuvres en prose la *Dissertation sur la Joconde*.

[9] La Fontaine et Molière, passons ; — François Villon, dont les poésies ont fait peu à peu oublier les friponneries, naquit à Paris en 1431 et faillit deux fois être pendu pour vol ; Rabelais le fait mourir en Angleterre. Clément Marot a donné, en 1533, une édition de ses Œuvres. — Mellin de Saint-Gelais, abbé de Reclus, au-

Et tous ces vieux recueils[1] de satires naïves,
Des malices du sexe immortelles archives.
Mais, tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu
Que de ces contes vains le monde entretenu
N'en a pas de l'hymen moins vu fleurir l'usage;
Que sous ce joug moqué tout à la fin s'engage;
Qu'à ce commun filet les railleurs mêmes pris
Ont été très-souvent de commodes maris;
Et que, pour être heureux sous ce joug salutaire,
Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on sait faire[2].
Enfin, il faut ici parler de bonne foi :
Je vieillis, et ne puis regarder sans effroi
Ces neveux affamés dont l'importun visage
De mon bien à mes yeux fait déjà le partage.
Je crois déjà les voir, au moment annoncé
Qu'à la fin sans retour leur cher oncle est passé,
Sur quelques pleurs forcés qu'ils auront soin qu'on voie,
Se faire consoler du sujet de leur joie.
Je me fais un plaisir, à ne vous rien celer,
De pouvoir, moi vivant, dans peu les désoler,
Et, trompant un espoir pour eux si plein de charmes,
Arracher de leurs yeux de véritables larmes.
Vous dirai-je encor plus? Soit foiblesse ou raison,
Je suis las de me voir le soir en ma maison
Seul avec des valets, souvent voleurs et traîtres,
Et toujours, à coup sûr, ennemis de leurs maîtres.
Je ne me couche point qu'aussitôt dans mon lit
Un souvenir fâcheux n'apporte à mon esprit
Ces histoires de mort lamentables, tragiques,
Dont Paris tous les ans peut grossir ses chroniques[3].
Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté :
Nous naissons, nous vivons pour la société.
A nous-mêmes livrés dans une solitude,
Notre bonheur bientôt fait notre inquiétude;
Et, si durant un jour notre premier aïeul,
Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul,
Je doute, en sa demeure alors si fortunée,
S'il n'eût point prié Dieu d'abréger la journée
N'allons donc point ici réformer l'univers,
Ni, par de vains discours et de frivoles vers,
Étalant au public notre misanthropie,
Censurer le lien le plus doux de la vie.
Laissons là, croyez-moi, le monde tel qu'il est.
L'hyménée est un joug, et c'est ce qui m'en plaît :
L'homme, en ses passions toujours errant sans guide,
A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride :
Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner;
Et, pour le rendre libre, il le faut enchaîner[4].
C'est ainsi que souvent la main de Dieu l'assiste.
Ha! bon! voilà parler en docte janséniste,
Alcippe; et, sur ce point si savamment touché,
Desmâres[5] dans Saint-Roch[6] n'auroit pas mieux prêché.
Mais c'est trop t'insulter; quittons la raillerie;
Parlons sans hyperbole et sans plaisanterie.
Tu viens de mettre ici l'hymen en son beau jour :
Entends donc, et permets que je prêche à mon tour.
L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite,
Aux vertus, m'a-t on dit, dans Port-Royal[7] instruite,
Aux lois de son devoir règle tous ses désirs.
Mais qui peut t'assurer qu'invincible aux plaisirs,
Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,
Elle conservera sa première innocence?
Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,
De quel air penses-tu que ta sainte verra
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
Ces danses, ces héros à voix luxurieuse,
Entendra ces discours sur l'amour seul roulans,
Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands;

mônier et bibliothécaire du roi Henri II, naquit à Angoulême en 1491 et mourut à Paris en 1558. Il a laissé des poésies et une tragédie en prose, *Sophonisbé*. — Ludovico Ariosto, né à Reggio le 8 septembre 1474, mort le 6 juin 1533. Outre son poëme de *Roland furieux*, que tout le monde connait, il a laissé des ballades, des comédies, des madrigaux, des satires, des sonnets, etc. — Clément Marot, valet de chambre de François Ier, né à Cahors en 1495, mort à Turin en 1544. Sa conduite et sa religion lui firent une vie fort agitée. Ses Œuvres ont eu de nombreuses éditions. — Giovanni Boccacio, né à Paris, à Florence, ou à Certaldo (Toscane en 1313, mort dans cette ville le 21 décembre 1375. Indépendamment de son *Décaméron*, qui est bien connu, Boccace a laissé des contes et des poésies italiennes et des œuvres latines; le tout a été réuni par Montier, Florence, 1827, 17 vol. in-8. — Pour Rabelais, voyez la notice placée par M. Rathery en tête de l'édition publiée par MM. Burgaud et Rathery.

[1] Les contes de la reine de Navarre, etc. BOILEAU, 1713.

[2] Voir, à la *Correspondance*, une lettre à Brossette, du 5 juillet 1706, où Boileau le félicite de son récent mariage.

[3] Blandin et Du Rosset ont composé ces Histoires. BOILEAU, 1713. — Je connais les *Histoires tragiques* de François de Rosset, un vol. in 8 très-souvent réimprimé, surtout à Rouen, et dont une édition de 1623 porte : dernière édition augmentée. Né en Provence en 1570, il vint vivre à Paris, où il publia des romans, des traductions, des vers et une édition des *Quinze joies du mariage*.

[4] . . . . Animum rege, qui, nisi paret,
Imperat : hunc frænis, hunc tu compesce catena.
HORACE, l. II, épît. II, vers 62-63.

[5] Célèbre prédicateur. BOILEAU, 1713 — Toussaint-Guy-Joseph Desmares, prêtre de l'Oratoire, né à Vire en 1599, mort à Liancourt le 19 janvier 1687. Son jansénisme le fit persécuter. Il a laissé : *Lettre à Mgr l'archevêque de Paris, pour sa justification*, in 8; *Relation véritable de la conférence entre le P. D. Pierre de Saint-Joseph, feuillant, et le P. Des Mares*, 1652, in-4°. Des biographes lui attribuent à tort le *Nécrologe de Port-Royal*, Amsterdam, Potgieter, 1723, in-4°, qui est de dom Rivet, bénédictin.

[6] Paroisse de Paris. BOILEAU, 1713.

[7] Il y a deux abbayes de ce nom, l'une auprès de Chevreuse (Seine et-Oise), Port-Royal des Champs, et l'autre, la plus ancienne, au faubourg Saint-Jacques, Port-Royal de Paris, fondée en 1204, par Mathilde de Garlande, épouse de Matthieu de Montmorency-Marly. Port-Royal des Champs, devenu l'asile du jansénisme, fut supprimé violemment en 1709 et détruit par arrêt du 22 janvier 1710. Port-Royal de Paris fut transformé en prison pendant la Révolution; depuis 1814, c'est un hôpital destiné aux femmes prêtes d'accoucher. Voir l'excellente histoire de Port-Royal de M. Sainte-Beuve.

Saura d'eux qu'à l'amour, comme au seul dieu suprême,
On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même[1];
Qu'on ne sauroit trop tôt se laisser enflammer;
Qu'on n'a reçu du ciel un cœur que pour aimer[2];
Et tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli[3] réchauffa des sons de sa musique?
Mais de quels mouvemens, dans son cœur excités,
Sentira-t-elle alors tous ses sens agités!
Je ne te réponds pas qu'au retour, moins timide,
Digne écolière enfin d'Angélique et d'Armide[4],
Elle n'aille à l'instant, pleine de ces doux sons,
Avec quelque Médor pratiquer ces leçons.
Supposons toutefois qu'encor fidèle et pure
Sa vertu de ce choc revienne sans blessure :
Bientôt dans ce grand monde où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils qui vont l'environner,
Crois-tu que, toujours ferme aux bords du précipice,
Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse;
Que, toujours insensible aux discours enchanteurs
D'un idolâtre amas de jeunes séducteurs,
Sa sagesse jamais ne deviendra folie?
D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,
Recevant ses amans sous le doux nom d'amis[5],
S'en tenir avec eux aux petits soins permis;
Puis bientôt en grande eau sur le fleuve de Tendre[6]
Naviguer à souhait, tout dire et tout entendre.
Et ne présume pas que Vénus, ou Satan,
Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman.
Dans le crime il suffit qu'une fois on débute;
Une chute toujours attire une autre chute[7].
L'honneur est comme une île escarpée et sans bords :
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.
Peut-être avant deux ans, ardente à te déplaire,
Éprise d'un cadet, ivre d'un mousquetaire[8],
Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,
Donner chez la Cornu[9] rendez-vous aux galans;
De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine[10],
Suivre à front découvert Z... et Messaline;
Compter pour grands exploits vingt hommes ruinés,
Blessés, battus pour elle, et quatre assassinés :
Trop heureux, si, toujours femme désordonnée,
Sans mesure et sans règle au vice abandonnée,
Par cent traits d'impudence aisés à ramasser
Elle t'acquiert au moins un droit pour la chasser!
Mais que deviendras-tu, si, folle en son caprice,
N'aimant que le scandale et l'éclat dans le vice,
Bien moins pour son plaisir que pour t'inquiéter,
Au fond peu vicieuse, elle aime à coqueter?
Entre nous, verras-tu d'un esprit bien tranquille
Chez ta femme aborder et la cour et la ville?
Hormis toi, tout chez toi rencontre un doux accueil :
L'un est payé d'un mot, et l'autre d'un coup d'œil.
Ce n'est que pour toi seul qu'elle est fière et chagrine :
Aux autres elle est douce, agréable, badine;
C'est pour eux qu'elle étale et l'or et le brocard,
Que chez toi se prodigue et le rouge et le fard,
Et qu'une main savante, avec tant d'artifice,
Bâtit de ses cheveux le galant édifice[11].
Dans sa chambre, crois-moi, n'entre point tout le jour.
Si tu veux posséder ta Lucrèce à ton tour,
Attends, discret mari, que la belle en cornette
Le soir ait étalé son teint sur la toilette,
Et dans quatre mouchoirs, de sa beauté salis,
Envoie au blanchisseur ses roses et ses lis.
Alors tu peux entrer; mais, sage en sa présence,
Ne va pas murmurer de sa folle dépense.
D'abord, l'argent en main, paye et vite et comptant.
Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,
Pour la voir aussitôt, de douleur oppressée,
Déplorer sa vertu si mal récompensée.
Un mari ne veut pas fournir à ses besoins!
Jamais femme, après tout, a-t-elle coûté moins?

[1] Il faut immoler tout, et la même vertu.
RACINE, *Phèdre*, acte III, sc. III.

[2] Maximes fort ordinaires dans les opéras de Quinault. BOILEAU, 1713.

[3] Jean-Baptiste Lulli, né à Paris en 1633, mort à Paris le 22 mars 1687. Attaché d'abord à mademoiselle de Montpensier, Louis XIV le prit bientôt à son service en lui donnant l'inspection de ses violons. Il obtint en 1672 le privilége de l'Opéra, et, de cette époque jusqu'à sa mort, il écrivit dix-neuf partitions. Il fut inhumé dans l'église des Petits-Pères.

[4] Voyez les opéras de Quinault intitulés : *Roland* et *Armide*. BOILEAU, 1713.

[5] Roman de *Clélie* et autres romans du même auteur. Boileau, 1713. — Madeleine de Scudéry, née au Havre le 15 novembre 1607, morte à Paris le 2 juin 1701. Elle est l'auteur de romans alors célèbres et bien difficiles à lire aujourd'hui, le *Grand Cyrus*, *Clélie*, *Ibrahim, ou l'illustre Bassa*, etc. On lui doit aussi les *Harangues des femmes illustres*, *Conversation sur divers sujets*, *Entretiens de morale*, etc. Bosquillon a fait son éloge dans le *Journal des savants* de l'année 1701, p. 515.

[6] Il y a dans la *Clélie* une géographie très-détaillée du pays de *Tendre*.

[7] Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.
RACINE, *Phèdre*, acte IV, sc. II.

[8] On fit, en 1682, des compagnies de *cadets*, où les jeunes gens étaient exercés avant de passer officiers. — Il y avait dans la maison du roi deux compagnies de *mousquetaires*.

[9] Une infâme dont le nom étoit alors connu de tout le monde. BOILEAU, 1713.

[10] Infans namque pudor...
HORACE, l. I, sat. VI, vers 57.

. . . . Je sais mes perfidies,
Œnone, et ne suis point de ces femmes hardies,
Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.
RACINE, *Phèdre*, acte III, sc. III.

[11] Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum
Ædificat caput...
JUVÉNAL, sat. VI, vers 502-503.

A cinq cents louis d'or, tout au plus, chaque année,
Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée?
Que répondre? Je vois qu'à de si justes cris,
Toi-même convaincu, déjà tu t'attendris,
Tout prêt à la laisser, pourvu qu'elle s'apaise,
Dans ton coffre, à pleins sacs, puiser tout à son aise.
A quoi bon, en effet, t'alarmer de si peu?
Eh! que seroit-ce donc, si, le démon du jeu
Versant dans son esprit sa ruineuse rage,
Tous les jours, mis par elle à deux doigts du naufrage,
Tu voyois tous tes biens, au sort abandonnés,
Devenir le butin d'un pique ou d'un sonnez [1]?
Le doux charme pour toi de voir, chaque journée,
De nobles champions ta femme environnée,
Sur une table longue et façonnée exprès,
D'un tournoi de bassette [2] ordonner les apprêts!
Ou, si par un arrêt la grossière police
D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice,
Ouvrir sur cette table un champ au lansquenet,
Ou promener trois dés chassés de son cornet!
Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,
S'en aller méditer une vole au jeu d'ombre;
S'écrier sur un as mal à propos jeté;
Se plaindre d'un gâno [3] qu'on n'a point écouté;
Ou, querellant tout bas le ciel qu'elle regarde,
A la bête gémir d'un roi venu sans garde!
Chez elle, en ces emplois, l'aube du lendemain
Souvent la trouve encor les cartes à la main :
Alors, pour se coucher les quittant, non sans peine,
Elle plaint le malheur de la nature humaine,
Qui veut qu'en un sommeil où tout s'ensevelit
Tant d'heures sans jouer se consument au lit.
Toutefois en partant la troupe la console,
Et d'un prochain retour chacun donne parole.
C'est ainsi qu'une femme en doux amusemens
Sait du temps qui s'envole employer les momens;
C'est ainsi que souvent par une forcenée
Une triste famille à l'hôpital traînée
Voit ses biens en décret [4] sur tous les murs écrits
De sa déroute illustre effrayer tout Paris.
Mais que plutôt son jeu mille fois te ruine,
Que si, la famélique et honteuse lésine
Venant mal à propos la saisir au collet,
Elle te réduisoit à vivre sans valet,
Comme ce magistrat [5] de hideuse mémoire,
Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire.
Dans la robe on vantoit son illustre maison :
Il étoit plein d'esprit, de sens et de raison;
Seulement pour l'argent un peu trop de foiblesse
De ces vertus en lui ravaloit la noblesse.
Sa table toutefois, sans superfluité,
N'avoit rien que d'honnête en sa frugalité.
Chez lui deux bons chevaux, de pareille encolure,
Trouvoient dans l'écurie une pleine pâture,
Et, du foin que leur bouche au râtelier laissoit,
De surcroît une mule encor se nourrissoit.
Mais cette soif de l'or qui le brûloit dans l'âme
Le fit enfin songer à choisir une femme,
Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.
Vers son triste penchant son naturel guidé
Le fit, dans une avare et sordide famille,
Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille :
Et, sans trop s'enquérir d'où la laide venoit,
Il sut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnoit.
Rien ne le rebuta, ni sa vue éraillée,
Ni sa masse de chair bizarrement taillée :
Et trois cent mille francs avec elle obtenus
La firent à ses yeux plus belle que Vénus.
Il l'épouse; et bientôt son hôtesse nouvelle,
Le prêchant, lui fit voir qu'il étoit, au prix d'elle,
Un vrai dissipateur, un parfait débauché.
Lui-même le sentit, reconnut son péché,
Se confessa prodigue, et, plein de repentance,
Offrit sur ses avis de régler sa dépense.
Aussitôt de chez eux tout rôti disparut;
Le pain bis, renfermé, d'une moitié décrut;
Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent;
Deux grands laquais, à jeun, sur le soir s'en allèrent :
De ces coquins déjà l'on se trouvoit lassé,
Et pour n'en plus revoir le reste fut chassé.
Deux servantes déjà, largement souffletées,
Avoient à coups de pied descendu les montées,
Et, se voyant enfin hors de ce triste lieu,
Dans la rue en avoient rendu grâces à Dieu.
Un vieux valet restoit, seul chéri de son maître,
Que toujours il servit, et qu'il avoit vu naître,
Et qui de quelque somme amassée au bon temps
Vivoit encor chez eux, partie à ses dépens.
Sa vue embarrassoit : il fallut s'en défaire;
Il fut de la maison chassé comme un corsaire.

[1] (Pique) terme du jeu de piquet. (Sonnez, les deux six), terme du jeu de tric-trac. BOILEAU, 1713.

[2] Bassette, lansquenet, ombre, bête; autant de jeux de cartes.

[3] Termes du jeu d'ombre. BOILEAU, 1713.

[4] Ancien mode d'expropriation des immeubles. B.-S.-P.

[5] Le lieutenant criminel Tardieu. BOILEAU, 1713.— Il étoit le parrain de Jacques Boileau, le docteur en Sorbonne, frère de Despréaux. Sa femme, Marie Ferrier, étoit fille d'un ministre converti. C'est elle que Racine désigne sous le nom de la pauvre Babonette, dans les *Plaideurs*; Guy-Patin en parle beaucoup dans sa correspondance. Ils furent assassinés dans leur maison du quai des Orfèvres, le 24 août 1665, par les frères René et François Touchet, qui furent rompus vifs trois jours après.

Voilà nos deux époux, sans valets, sans enfans,
Tout seuls dans leur logis libres et triomphans.
Alors on ne mit plus de borne à la lésine :
On condamna la cave, on ferma la cuisine;
Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois,
Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois.
L'un et l'autre dès lors vécut à l'aventure
Des présens qu'à l'abri de la magistrature
Le mari quelquefois des plaideurs extorquoit,
Ou de ce que la femme aux voisins escroquoit[1].
Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son [lustre,
Il faut voir du logis sortir ce couple illustre :
Il faut voir le mari, tout poudreux, tout souillé,
Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
Et de sa robe, en vain de pièces rajeunie,
A pied dans les ruisseaux traînant l'ignominie.
Mais qui pourroit compter le nombre de haillons,
De pièces, de lambeaux, de sales guenillons,
De chiffons ramassés dans la plus noire ordure,
Dont la femme, aux bons jours, composoit sa parure?
Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
Ses souliers grimaçans, vingt fois rapetassés,
Ses coiffes d'où pendoit au bout d'une ficelle
Un vieux masque pelé presque aussi hideux qu'elle[2].
Peindrai-je son jupon bigarré de latin,
Qu'ensemble composoient trois thèses de satin,
Présent qu'en un procès sur certain privilége
Firent à son mari les régens d'un collége,
Et qui, sur cette jupe, à maint rieur encor
Derrière elle faisoit dire Argumentabor?
Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Démens donc tout Paris, qui, prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu;
Vingt ans j'ai vu ce couple, uni d'un même vice,
A tous mes habitans montrer que l'avarice
Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Ces voleurs, qui chez eux pleins d'espérance entrèrent,
De cette triste vie enfin les délivrèrent :
Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux!
Ce récit passe un peu l'ordinaire mesure :
Mais un exemple enfin si digne de censure
Peut-il dans la satire occuper moins de mots?
Chacun sait son métier. Suivons notre propos.
Nouveau prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue[3],
Je me plais à remplir mes sermons de portraits.
En voilà déjà trois peints d'assez heureux traits :
La femme sans honneur, la coquette et l'avare.
Il faut y joindre encor la revêche bizarre[4],
Qui sans cesse, d'un ton par la colère aigri,
Gronde, choque, dément, contredit un mari.
Il n'est point de repos ni de paix avec elle;
Son mariage n'est qu'une longue querelle.
Laisse-t-elle un moment respirer son époux,
Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux;
Et, sur le ton grondeur lorsqu'elle les harangue,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue[5]:
Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
Pourrait d'un nouveau tome augmenter Richelet[6].
Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie :
En trop bon lieu, dis-tu, ton épouse nourrie
Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais, eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr[7],
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante?
Combien n'a-t-on point vu de belles aux doux yeux,
Avant le mariage anges si gracieux,
Tout à coup se changeant en bourgeoises sauvages,
Vrais démons apporter l'enfer dans leurs ménages,
Et, découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange[8] altière asservir leurs maris!

[1] Elle eût du buvetier emporté les serviettes,
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.
Racine. *Plaideurs*, acte I, sc. iv.

[2] La plupart des femmes portoient alors un masque de velours noir, lorsqu'elles sortoient. Boileau, 1713.

[3] Louis Bourdaloue, de la Compagnie de Jésus, né à Bourges le 20 août 1632, mort le 13 mai 1704. Les sermons du P. Bourdaloue ont été publiés par F. H. Bretonneau, Paris, 1707-1734, 16 vol. in-8; ses sermons pour l'avent ont été traduits en latin par le P. Louis de Saligny, La Flèche, 1713-1715, 2 vol. in-8.

[4] Brossette prétend, sans nul fondement, que la belle-sœur de Despréaux, la femme du greffier Jérôme Boileau, est l'original de ce portrait.

[5] Brossette attribue à la femme de Jérôme Boileau les mots *Frelampier*, *Pimbesche*, *Orbesche*, etc. Cette assertion, aussi bien que la précédente, paraît d'autant moins fondée que Louise Bayen, femme de Jérôme Boileau, vivait encore à l'époque où parut la Xe satire; elle fut inhumée le vendredi 31 décembre 1700 et était morte la veille.

[6] Auteur qui a donné un dictionnaire français. Boileau, 1713. — César-Pierre Richelet, avocat, l'un des membres de l'Académie des beaux esprits qui se réunissait chez l'abbé d'Aubignac; né à Cheminon (Marne) en 1635, mort à Paris le 23 novembre 1698. La première édition de son dictionnaire a paru à Genève en 1680, in-4°, et la dernière a été publiée à Lyon, par l'abbé Goujet, en 1759, 3 vol. in-folio. On doit, en outre, à Richelet un *Dictionnaire des rimes*, une traduction de l'*Histoire de la conquête de la Floride* de Garcilasso de la Vega; une édition de la traduction française de d'Ablancourt de l'*Afrique* de Marmol; et un *Recueil des plus belles lettres des meilleurs auteurs français.*

[7] Célèbre maison près de Versailles, où on élève un grand nombre de jeunes demoiselles. Boileau, 1713. — Madame de Maintenon la fit élever en 1686 pour y recevoir deux cent cinquante demoiselles nobles. Napoléon Ier lui donna la destination actuelle d'École spéciale militaire. Voir : *Histoire de la maison de Saint-Cyr*, par M. Th. Lavallée, Paris, 1853, grand in-8.

[8] C'est un nœud de ruban que les femmes mettent sur le devant de la tête pour attacher leur coiffure. Boileau, 1713. — C'est à

Et puis, quelque douceur dont brille ton épouse,
Penses-tu, si jamais elle devient jalouse,
Que son âme, livrée à ses tristes soupçons,
De la raison encore écoute les leçons?
Alors, Alcippe, alors, tu verras de ses œuvres :
Résous-toi, pauvre époux, à vivre de couleuvres;
A la voir tous les jours, dans ses fougueux accès,
A ton geste, à ton rire, intenter un procès;
Souvent, de ta maison gardant les avenues,
Les cheveux hérissés, t'attendre au coin des rues;
Te trouver en des lieux de vingt portes fermés,
Et, partout où tu vas, dans ses yeux enflammés
T'offrir, non pas d'Isis la tranquille Euménide[1],
Mais la vraie Alecto[2], peinte dans l'Énéide,
Un tison à la main, chez le roi Latinus,
Soufflant sa rage au sein d'Amate et de Turnus[3].
Mais quoi! je chausse ici le cothurne tragique!
Reprenons au plus tôt le brodequin comique,
Et d'objets moins affreux songeons à te parler.
Dis-moi donc, laissant là cette folle hurler,
T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades[4],
Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal, toujours malades,
Se font des mois entiers, sur un lit effronté[5],
Traiter d'une visible et parfaite santé;
Et douze fois par jour, dans leur molle indolence,
Aux yeux de leurs maris tombent en défaillance?
Quel sujet, dira l'un, peut donc si fréquemment
Mettre ainsi cette belle aux bords du monument?
La Parque, ravissant ou son fils ou sa fille,
A-t-elle moissonné l'espoir de sa famille?
Non : il est question de réduire un mari
A chasser un valet dans la maison chéri,
Et qui, parce qu'il plaît, a trop su lui déplaire;
Ou de rompre un voyage utile et nécessaire,
Mais qui la priveroit huit jours de ses plaisirs,
Et qui, loin d'un galant, objet de ses désirs...
Oh! que pour la punir de cette comédie
Ne lui vois-je une vraie et triste maladie!
Mais ne nous fâchons point. Peut-être avant deux jours,
Courtois et Denyau[6], mandés à son secours,
Digne ouvrage de l'art dont Hippocrate traite,
Lui sauront bien ôter cette santé d'athlète;
Pour consumer l'humeur qui fait son embonpoint,
Lui donner sagement le mal qu'elle n'a point;
Et, fuyant de Fagon[7] les maximes énormes,
Au tombeau mérité la mettre dans les formes.
Dieu veuille avoir son âme, et nous délivre d'eux!
Pour moi, grand ennemi de leur art hasardeux,
Je ne puis cette fois que je ne les excuse.
Mais à quels vains discours est-ce que je m'amuse?
Il faut sur des sujets plus grands, plus curieux,
Attacher de ce pas ton esprit et tes yeux.
Qui s'offrira d'abord? Bon, c'est cette savante
Qu'estime Roberval, et que Sauveur[8] fréquente.
D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni?
C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini[9],
Un astrolabe en main, elle a, dans sa gouttière,
A suivre Jupiter[10] passé la nuit entière.
Gardons de la troubler. Sa science, je crois,
Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi :
D'un nouveau microscope on doit, en sa présence,
Tantôt chez Dalancé[11] faire l'expérience;
Puis d'une femme morte avec son embryon
Il faut chez Du Verney[12] voir la dissection.

la duchesse de Fontanges, l'une des premières maitresses de Louis XIV, que cette parure doit son nom.

[1] Furie, dans l'opéra d'*Isis*, qui demeure presque toujours à ne rien faire. BOILEAU, 1713. — *Isis*, opéra de Quinault, musique de Lulli.

[2] Une de furies. BOILEAU, 1713.

[3] *Énéide*, l. VII. BOILEAU, 1713.

[4] Bacchantes. BOILEAU, 1713.

[5] Voir : épît. x, vers 55.

[6] Médecins de Paris. BOILEAU, 1713. — Courtois et Denyau niaient la circulation du sang.

[7] Fagon, premier médecin du roi. BOILEAU, 1713. — Gui-Crescent Fagon, né à Paris le 11 mai 1638, mort en 1718. Il était le neveu de Gui de la Brosse, intendant du Jardin du roi, et soutint sa thèse sur la circulation du sang, ce qui était alors une grande hardiesse. Fagon a publié : les *Qualités du quinquina*. Paris, 1705, in-12; plusieurs observations dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, et pris part à la rédaction de l'*Hortus regius*, catalogue du Jardin du roi, dans lequel il a inséré un petit poëme latin intitulé : *Carmen gratularium illustrissimo Horti Regii restauratori D. D. Antonio Vallot, archiatrorum principi*.

[8] Illustres mathématiciens. BOILEAU, 1713. — Gilles Personne, de l'Académie des sciences, né à Roberval (Oise), en 1602, mort à Paris le 27 octobre 1675. On a de lui : *Notæ in Aristarchi Samii de mundi systemate, partibus et motibus libellum*. Paris, 1644, in-12, et 1647, in-4°; et des mémoires dans le *Recueil de mathématiques de MM. de l'Académie des sciences*. Paris, 1693, in-folio, et dans les *Traités de mathématiques*. Paris, 1636, in-folio. — Joseph Sauveur, de l'Académie des sciences, maître de mathématiques du roi d'Espagne et de monseigneur le duc de Bourgogne, né à la Flèche (Sarthe) le 24 mars 1653, mort le 9 juillet 1713. Il ne parla que passé l'âge de sept ans et s'est surtout occupé d'acoustique.

[9] Fameux astronome. BOILEAU, 1713. — Jean Dominique Cassini, né à Périnaldo, dans le comté de Nice, le 8 juin 1625, mort à Paris le 14 septembre 1712. Louis XIV le fit venir à Paris, et il fut installé à l'Observatoire, que sa famille ne devait plus quitter, le 14 septembre 1672. Son œuvre est trop considérable pour qu'on puisse en parler ici. Voir son éloge par Fontenelle.

[10] Une des sept planètes. BOILEAU, 1713. — On en connaît trente-cinq aujourd'hui, et il est probable que ce nombre s'augmentera bientôt encore.

[11] Chez qui on faisoit beaucoup d'expériences de physique. BOILEAU, 1713. — C'était le fils d'un chirurgien célèbre qui lui avait laissé une grande fortune, qu'il consacra tout entière à des expériences de physique.

[12] Médecin du roi, connu pour être très-savant dans l'anatomie. BOILEAU, 1713. — Joseph Guichard Duverney, professeur d'anatomie au Jardin du roi, de l'Académie des sciences, né à Tours (Indre-et-Loire) le 5 août 1648, mort à Paris le 10 septembre 1730. Duverney a laissé un *Traité de l'organe de l'ouïe* et un *Traité des maladies des os*. Ses *OEuvres anatomiques* ont été réunies, Paris, 1761, 2 vol. in-4°, par Sénac. Voir son éloge par Fontenelle.

Rien n'échappe aux regards de notre curieuse[1].
Mais qui vient sur ses pas? c'est une précieuse,
Reste de ces esprits jadis si renommés
Que d'un coup de son art Molière a diffamés[2].
De tous leurs sentimens cette noble héritière
Maintient encore ici leur secte façonnière.
C'est chez elle toujours que les fades auteurs
S'en vont se consoler du mépris des lecteurs.
Elle y reçoit leur plainte; et sa docte demeure
Aux Perrins, aux Coras[3], est ouverte à toute heure.
Là, du faux bel esprit se tiennent les bureaux :
Là, tous les vers sont bons, pourvu qu'ils soient nouveaux.
Au mauvais goût public la belle y fait la guerre;
Plaint Pradon[4] opprimé des sifflets du parterre;
Rit des vains amateurs du grec et du latin;
Dans la balance met Aristote et Cotin;
Puis, d'une main encor plus fine et plus habile,
Pèse sans passion Chapelain et Virgile;
Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés,
Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautés[5],
Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la satire,
Autre défaut, sinon qu'on ne le sauroit lire;
Et, pour faire goûter son livre à l'univers,
Croit qu'il faudroit en prose y mettre tous les vers.
A quoi bon m'étaler cette bizarre école
Du mauvais sens, dis-tu, prêché par une folle?
De livres et d'écrits bourgeois admirateur,
Vais-je épouser ici quelque apprentive auteur?
Savez-vous que l'épouse avec qui je me lie
Compte entre ses parens des princes d'Italie;
Sort d'aïeux dont les noms...? Je t'entends, et je voi
D'où vient que tu t'es fait secrétaire du roi :
Il falloit de ce titre appuyer ta naissance.
Cependant (t'avouerai-je ici mon insolence?),
Si quelque objet pareil chez moi, deçà les monts,
Pour m'épouser entroit avec tous ces grands noms,
Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères,
Je lui dirois bientôt : Je connois tous vos pères;
Je sais qu'ils ont brillé dans ce fameux combat[6]
Où sous l'un des Valois Enghien sauva l'État.
D'Hozier[7] n'en convient pas; mais, quoi qu'il en puisse être,
Je ne suis point si sot que d'épouser mon maître[8].
Ainsi donc, au plus tôt délogeant de ces lieux,
Allez, princesse, allez, avec tous vos aïeux,
Sur le pompeux débris des lances espagnoles,
Coucher, si vous voulez, aux champs de Cérisoles :
Ma maison ni mon lit ne sont point faits pour vous[9].
J'admire, poursuis-tu, votre noble courroux.
Souvenez-vous pourtant que ma famille illustre
De l'assistance au sceau[10] ne tire point son lustre,
Et que, né dans Paris de magistrats connus,
Je ne suis point ici de ces nouveaux venus,
De ces nobles sans nom, que, par plus d'une voie,
La province souvent en guêtres nous envoie.
Mais, eussé-je comme eux des meuniers pour parens,
Mon épouse vînt-elle encor d'aïeux plus grands,
On ne la verroit point, vantant son origine,
A son triste mari reprocher la farine.
Son cœur, toujours nourri dans la dévotion,
De trop bonne heure apprit l'humiliation :
Et, pour vous détromper de la pensée étrange
Que l'hymen aujourd'hui la corrompe et la change,
Sachez qu'en notre accord elle a, pour premier point,
Exigé qu'un époux ne la contraindroit point
A traîner après elle un pompeux équipage,
Ni surtout de souffrir, par un profane usage,
Qu'à l'église jamais devant le Dieu jaloux
Un fastueux carreau soit vu sous ses genoux.
Telle est l'humble vertu qui dans son âme empreinte...
Je le vois bien, tu vas épouser une sainte,
Et dans tout ce grand zèle il n'est rien d'affecté.
Sais-tu bien cependant, sous cette humilité,
L'orgueil que quelquefois nous cache une bigote,
Alcippe, et connois-tu la nation dévote?
Il te faut de ce pas en tracer quelques traits,
Et par ce grand portrait finir tous mes portraits.
A Paris, à la cour, on trouve, je l'avoue,
Des femmes dont le zèle est digne qu'on le loue,
Qui s'occupent du bien, en tout temps, en tout lieu.
J'en sais une chérie et du monde et de Dieu,
Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune,
Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune,

[1] Une hypothèse de Brossette, que discutent tous les commentateurs, signale madame de la Sablière comme l'original de la *curieuse*.

[2] Voyez la comédie des *Précieuses*. Boileau, 1713.

[3] Perrin, voir p. 26, note 10. — Coras, voir p. 54, note 1.

[4] Voir p. 56, note 9.

[5] Laudat Virgilium, perituræ ignoscit Elissæ :
Committit vates et comparat; inde Maronem,
Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.
JUVÉNAL, sat. VI, vers 436-438.

[6] Combat de Cérisoles, gagné par le duc d'Enghien en Italie. Boileau, 1713. — Le 14 avril 1544, Pâques tombant le 13 avril cette année-là.

[7] Voir p. 24, note 2.

[8] Uxorem quare locupletem ducere nolim
Quæritis? Uxori nubere nolo meæ.
MARTIAL, l. VIII, épigr. XII.

[9] Quis ferat uxorem, cui constant omnia? Malo,
Malo Venusinam, quam te, Cornelia mater
Gracchorum, si cum magnis virtutibus affers
Grande supercilium, et numeras in dote triumphos.
Tolle tuum, precor, Annibalem, victumque Syphacem
In castris, et cum tota Carthagine migra.
JUVÉNAL, sat. VI, vers 166-171.

[10] Principale fonction des secrétaires du roi, nouveaux anoblis.

Que le vice lui-même est contraint d'estimer,
Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer [1].
Mais pour quelques vertus si pures, si sincères,
Combien y trouve-t-on d'impudentes faussaires,
Qui, sous un vain dehors d'austère piété,
De leurs crimes secrets cherchent l'impunité;
Et couvrent de Dieu même, empreint sur leur visage,
De leurs honteux plaisirs l'affreux libertinage [2]!
N'attends pas qu'à tes yeux j'aille ici l'étaler;
Il vaut mieux le souffrir que de le dévoiler.
De leurs galans exploits les Bussis [3], les Brantômes [4],
Pourroient avec plaisir te compiler des tomes :
Mais pour moi, dont le front trop aisément rougit,
Ma bouche a déjà peur de t'en avoir trop dit.
Rien n'égale en fureur, en monstrueux caprices,
Une fausse vertu qui s'abandonne aux vices.
De ces femmes pourtant l'hypocrite noirceur
Au moins pour un mari garde quelque douceur.
Je les aime encor mieux qu'une bigote altière,
Qui, dans son fol orgueil, aveugle et sans lumière,
A peine sur le seuil de la dévotion,
Pense atteindre au sommet de la perfection;
Qui du soin qu'elle prend de me gêner sans cesse
Va quatre fois par mois se vanter à confesse;
Et, les yeux vers le ciel, pour se le faire ouvrir,
Offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait souffrir.
Sur cent pieux devoirs aux saints elle est égale;
Elle lit Rodriguez [5], fait l'oraison mentale,
Va pour les malheureux quêter dans les maisons,
Hante les hôpitaux, visite les prisons,
Tous les jours à l'église entend jusqu'à six messes :
Mais de combattre en elle et dompter ses foiblesses,
Sur le fard, sur le jeu, vaincre sa passion,
Mettre un frein à son luxe, à son ambition,
Et soumettre l'orgueil de son esprit rebelle,
C'est ce qu'en vain le ciel voudroit exiger d'elle.
Et peut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger?
Elle a son directeur, c'est à lui d'en juger :
Il faut sans différer savoir ce qu'il en pense.
Bon! vers nous à propos je le vois qui s'avance.
Qu'il paroît bien nourri! Quel vermillon! quel teint!
Le printemps dans sa fleur sur son visage est peint [6].
Cependant, à l'entendre, il se soutient à peine;
Il eut encore hier la fièvre et la migraine;
Et, sans les prompts secours qu'on prit soin d'apporter,
Il seroit sur son lit peut-être à trembloter.
Mais de tous les mortels, grâce aux dévotes âmes,
Nul n'est si bien soigné qu'un directeur de femmes.
Quelque léger dégoût vient-il le travailler,
Une foible vapeur le fait-elle bâiller,
Un escadron coiffé d'abord court à son aide :
L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède;
Chez lui sirops exquis, ratafias vantés,
Confitures surtout, volent de tous côtés :
Car de tous mets sucrés, secs, en pâte, ou liquides,
Les estomacs dévots toujours furent avides :
Le premier massepain pour eux, je crois, se fit,
Et le premier citron à Rouen fut confit [7].
Notre docteur bientôt va lever tous ses doutes,
Du paradis pour elle il aplanit les routes;
Et, loin sur ses défauts de la mortifier,
Lui-même prend le soin de la justifier.
Pourquoi vous alarmer d'une vaine censure?
Du rouge qu'on vous voit on s'étonne, on murmure :
Mais a-t-on, dira-t-il, sujet de s'étonner?
Est-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?
Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode :
Une femme surtout doit tribut à la mode.
L'orgueil brille, dit-on, sur vos pompeux habits;
L'œil à peine soutient l'éclat de vos rubis;
Dieu veut-il qu'on étale un luxe si profane?
Oui, lorsqu'à l'étaler notre rang nous condamne.
Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriser?
Le jeu fut de tout temps permis pour s'amuser;
On ne peut pas toujours travailler, prier, lire :
Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire.
Le plus grand jeu, joué dans cette intention,
Peut même devenir une bonne action :
Tout est sanctifié par une âme pieuse.
Vous êtes, poursuit-on, avide, ambitieuse;
Sans cesse vous brûlez de voir tous vos parens
Engloutir à la cour charges, dignités, rangs.

[1] Une lettre de Racine à Boileau, du 30 mai 1693, que nous donnerons à sa date, dans la correspondance, montre que tout cet éloge de madame de Maintenon était un peu commandé.

[2] Et pour perdre quelqu'un couvrent insolemment
De l'intérêt du ciel leur fier ressentiment;
Etc.

Tartufe, acte I, sc. VI.

[3] Voir p. 28, note 3.

[4] Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de Branthome, naquit probablement dans le Périgord, vers 1540, et mourut à Paris le 15 juillet 1614, après une vie fort agitée. On sait que jamais Branthome n'a donné au second livre des Dames le titre de les *Dames galantes*, sous lequel on l'a toujours publié depuis 1666, où ce titre fit son apparition pour la première fois dans une édition publiée à Leyde en 2 vol. in-18, à la Sphère, chez J. Sambix le jeune.

[5] Alphonse Rodriguez, de la Compagnie de Jésus, né à Valladolid en 1526, mort à Séville le 21 février 1616. Son principal ouvrage est la *Pratique de la perfection chrétienne*, Séville, 1614, in-4°; il a été plusieurs fois traduit en français, et entre autres par Port-Royal et par l'abbé Regnier-Desmarais.

[6] La jeunesse en sa fleur brille sur son visage.

Le *Lutrin*, chant I, vers 5[illegible].

[7] Les plus exquis citrons confits se font à Rouen. BOILEAU, 1713.

Votre bon naturel en cela pour eux brille;
Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille.
D'ailleurs, tous vos parens sont sages, vertueux :
Il est bon d'empêcher ces emplois fastueux
D'être donnés peut-être à des âmes mondaines,
Éprises du néant des vanités humaines[1].
Laissez là, croyez-moi, gronder les indévots,
Et sur votre salut demeurez en repos.
Sur tous ces points douteux c'est ainsi qu'il prononce.
Alors, croyant d'un ange entendre la réponse,
Sa dévote s'incline, et, calmant son esprit,
A cet ordre d'en haut sans réplique souscrit.
Ainsi, pleine d'erreurs qu'elle croit légitimes,
Sa tranquille vertu conserve tous ses crimes;
Dans un cœur tous les jours nourri du sacrement
Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,
Et croit que devant Dieu ses fréquens sacriléges
Sont pour entrer au ciel d'assurés priviléges[2].
Voilà le digne fruit des soins de son docteur.
Encore est-ce beaucoup si ce guide imposteur,
Par les chemins fleuris d'un charmant quiétisme,
Tout à coup l'amenant au vrai molinosisme[3],
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,
Goûter en paradis les plaisirs de l'enfer.
Mais dans ce doux état, molle, délicieuse,
La hais-tu plus, dis-moi, que cette bilieuse
Qui, follement outrée en sa sévérité,
Baptisant son chagrin du nom de piété[4],
Dans sa charité fausse où l'amour-propre abonde,
Croit que c'est aimer Dieu que haïr tout le monde?
Il n'est rien où d'abord son soupçon attaché
Ne présume du crime et ne trouve un péché.
Pour une fille honnête et pleine d'innocence
Croit-elle en ses valets voir quelque complaisance,
Réputés criminels, les voilà tous chassés,
Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés.
Son mari, qu'une affaire appelle dans la ville,
Et qui chez lui sortant a tout laissé tranquille,
Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison,
De voir que le portier lui demande son nom;
Et que, parmi ses gens, changés en son absence,
Il cherche vainement quelqu'un de connoissance[5].
Fort bien! le trait est bon! dans les femmes, dis-tu,
Enfin vous n'approuvez ni vice ni vertu.
Voilà le sexe peint d'une noble manière :
Et Théophraste même, aidé de La Bruyère[6],
Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.
C'est assez : il est temps de quitter le pinceau;
Vous avez désormais épuisé la satire.
Épuisé, cher Alcippe! Ah! tu me ferois rire!
Sur ce vaste sujet si j'allois tout tracer,
Tu verrois sous ma main des tomes s'amasser.
Dans le sexe j'ai peint la piété caustique :
Et que seroit-ce donc, si, censeur plus tragique,
J'allois t'y faire voir l'athéisme établi,
Et, non moins que l'honneur, le ciel mis en oubli;
Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée[7]
Pour souveraine loi mettant la destinée,
Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,
Et nous parlant de Dieu du ton de Des Barreaux[8]?
Mais, sans aller chercher cette femme infernale,
T'ai-je encor peint, dis-moi, la fantasque inégale
Qui, m'aimant le matin, souvent me hait le soir?
T'ai-je peint la maligne aux yeux faux, au cœur noir?
T'ai-je encore exprimé la brusque impertinente?
T'ai-je tracé la vieille à morgue dominante,
Qui veut, vingt ans encore après le sacrement,
Exiger d'un mari les respects d'un amant?
T'ai-je fait voir de joie une belle animée,
Qui souvent d'un repas sortant tout enfumée

[1] Cette donation qu'il a voulu me faire,
Ce n'est, à dire vrai, que parce que je crains
Que tout ce bien ne tombe en de méchantes mains;
Qu'il ne trouve des gens qui, l'ayant en partage,
En fassent dans le monde un criminel usage,
Et ne s'en servent pas, ainsi que j'ai dessein,
Pour la gloire du ciel et le bien du prochain.
MOLIÈRE, *Tartufe*, acte IV, sc. I.

[2] Et croit pouvoir au ciel, par ses folles maximes,
Avec le sacrement faire entrer tous les crimes.
Sat. XI, vers 125-126.

[3] Miguel Molinos, né dans le diocèse de Saragosse en 1627, mort en 1696 dans les prisons de l'inquisition, publia en 1675 la *Guide spirituelle*, où soixante-huit propositions furent condamnées et qui donna naissance à la secte des molinistes ou quiétistes.

[4] Cf. Molière, *École des femmes*, acte IV, sc. VIII.

Pensez-vous qu'à choisir, de deux choses prescrites,
Je n'aimasse pas mieux être ce que vous dites
Que de me voir mari de ces femmes de bien
Dont la mauvaise humeur fait un procès sur rien;
Ces dragons de vertu, etc.

[5] Je cours à mon logis, je heurte, je tempeste,
Et croyez à frapper que je n'estois perclus.
On m'ouvre, et mon valet ne me recognoist plus.
RÉGNIER, sat. XI, vers 574-576.

[6] La Bruyère a traduit les *Caractères* de Théophraste, et fait ceux de son siècle. BOILEAU, 1713. — Théophraste, philosophe grec, né dans l'île de Lesbos en 371 avant J. C. et mort fort âgé. Élève d'Aristote, il s'est surtout occupé de philosophie naturelle. Ses Œuvres ont été réunies à Leyde, en 1613, en un volume in-folio. C'est à quatre-vingt-dix-neuf ans qu'il aurait composé les *Caractères*. — Jean de la Bruyère, d'abord trésorier de France à Caen, puis attaché à la maison de M. le Duc, petit-fils du grand Condé, de l'Académie française, né à Dourdan (Seine-et-Oise) vers 1646, mort à Versailles le 11 mai 1696. La première édition du livre de la Bruyère a paru sous le titre de : les *Caractères de Théophraste, traduits du grec avec les caractères, ou les Mœurs de ce siècle*. Paris, Étienne Michallet, 1688, in-12.

[7] Capanée étoit un des sept chefs de l'armée qui mit le siége devant Thèbes. Les poetes ont dit que Jupiter le foudroya à cause de son impiété. BOILEAU, 1713.

[8] On dit qu'il se convertit avant que de mourir. BOILEAU, 1713.

Fait, même à ses amans, trop faibles d'estomac,
Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac [1]?
T'ai-je encore décrit la dame brelandière
Qui des joueurs chez soi se fait cabaretière [2],
Et souffre des affronts que ne souffriroit pas
L'hôtesse d'une auberge à dix sous par repas?
Ai-je offert à tes yeux ces tristes Tisiphones,
Ces monstres pleins d'un fiel que n'ont point les lionnes,
Qui, prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc,
S'irritent sans raison contre leur propre sang;
Toujours en des fureurs que les plaintes aigrissent,
Battent dans leurs enfans l'époux qu'elles haïssent;
Et font de leur maison, digne de Phalaris [3],
Un séjour de douleur, de larmes et de cris?
Enfin t'ai-je dépeint la superstitieuse,
La pédante au ton fier, la bourgeoise ennuyeuse,
Celle qui de son chat fait son seul entretien,
Celle qui toujours parle et ne dit jamais rien [4]?
Il en est des milliers; mais ma bouche enfin lasse
Des trois quarts pour le moins veut bien te faire grâce.
  J'entends, c'est pousser loin la modération.
Ah! finissez, dis-tu, la déclamation.
Pensez-vous qu'ébloui de vos vaines paroles,
J'ignore qu'en effet tous ces discours frivoles
Ne sont qu'un badinage, un simple jeu d'esprit
D'un censeur dans le fond qui folâtre et qui rit,
Plein du même projet qui vous vint dans la tête
Quand vous plaçâtes l'homme au-dessous de la bête?
Mais enfin vous et moi c'est assez badiner,
Il est temps de conclure; et, pour tout terminer,
Je ne dirai qu'un mot. La fille qui m'enchante,
Noble, sage, modeste, humble, honnête, touchante,
N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir.
Si, par un sort pourtant qu'on ne peut concevoir,
La belle, tout à coup rendue insociable,
D'ange, ce sont vos mots, se transformoit en diable,
Vous me verriez bientôt, sans me désespérer,
Lui dire : Eh bien, madame, il faut nous séparer;
Nous ne sommes pas faits, je le vois, l'un pour l'autre.
Mon bien se monte à tant : tenez; voilà le vôtre.
Partez : délivrons-nous d'un mutuel souci.
  Alcippe, tu crois donc qu'on se sépare ainsi?
Pour sortir de chez toi sur cette offre offensante,
As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y consente?
Et crois-tu qu'aisément elle puisse quitter
Le savoureux plaisir de t'y persécuter?
Bientôt son procureur, pour elle usant sa plume,
De ses prétentions va t'offrir un volume :
Car, grâce au droit reçu chez les Parisiens,
Gens de douce nature, et maris bons chrétiens [5],
Dans ses prétentions une femme est sans borne [6].
Alcippe, à ce discours je te trouve un peu morne.
Des arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.
Des arbitres!... Tu crois l'empêcher de plaider!
Sur ton chagrin déjà contente d'elle-même,
Ce n'est point tous ses droits, c'est le procès qu'elle aime :
Pour elle un bout d'arpent qu'il faudra disputer
Vaut mieux qu'un fief entier acquis sans contester.
Avec elle il n'est point de droit qui s'éclaircisse,
Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse;
Et sur l'art de former un nouvel embarras,
Devant elle Rolet mettroit pavillon bas [7].
Crois-moi, pour la fléchir, trouve enfin quelque voie,
Ou je ne réponds pas dans peu qu'on ne te voie,
Sous le faix des procès abattu, consterné,
Triste, à pied, sans laquais, maigre, sec, ruiné,
Vingt fois dans ton malheur résolu de te pendre,
Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre [8].

[1] Quel charme, quel plaisir pour cette triste femme
De se voir le témoin de ce spectacle infâme,
De sentir des vapeurs de vin et de tabac,
Qu'exhale à ses côtés un perfide estomac!
REGNARD, satire des maris, vers la fin.

[2] Il y a des femmes qui donnent à souper aux joueurs, de peur de ne les plus revoir s'ils sortoient de leurs maisons. BOILEAU, 1713.

[3] Tyran en Sicile, très-cruel. BOILEAU, 1713. — Il s'empara du pouvoir, à Agrigente, vers 571 avant J. C.

[4] Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien.
Épit. IX, vers 66.

[5] Les maris y sont bons et les femmes maîtresses.
CORNEILLE, suite du *Menteur*, acte II, sc. I.

[6] Boileau fait allusion aux dispositions de la coutume de Paris, qui étaient très-favorables aux femmes.

[7] La comtesse de Crissé serait l'original de ce portrait, aussi bien que de la comtesse de Pimbesche des *Plaideurs*.

[8] Entre autres réfutations de la satire X, il a paru : *Satire contre les hommes du dix-huitième siècle, ou Récrimination des femmes contre la satire Xe de Boileau, parodiée sur les mêmes rimes; avec le texte en regard;* par mademoiselle Honesta, Paris, Pillet aîné, 1816, in-8 de 75 pages. C'est un très-ennuyeux tour de force de bouts-rimés; voici les quatre derniers vers, et toute la satire est imprimée de la sorte.

L'homme avoue ses torts, pénitent. . . . consterné,
Sous ses iniquités écrasé,. . . . . ruiné.
Quel parti lui restait? celui d'aller se. . . pendre,
Trop heureux qu'une femme ait voulu le . . reprendre.

Quelques éditeurs ont donné, à la suite de cette satire, la lettre d'Antoine Arnauld à Charles Perrault. Nous la donnerons à sa date, 5 mai 1694, dans la Correspondance, comme a fait avant nous M. Berriat-Saint-Prix, dont nous suivons le texte.

SATIRE XI

A MONSIEUR DE VALINCOUR[2]

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MARINE ET DES COMMANDEMENS DE MONSEIGNEUR LE COMTE DE TOULOUSE.

Oui, l'honneur, Valincour, est chéri dans le monde :
Chacun, pour l'exalter, en paroles abonde ;
A s'en voir revêtu chacun met son bonheur ;
Et tout crie ici-bas : L'honneur ! vive l'honneur !
Entendons discourir, sur les bancs des galères,
Ce forçat abhorré, même de ses confrères ;
Il plaint, par un arrêt injustement donné,
L'honneur en sa personne à ramer condamné :
En un mot, parcourons et la mer et la terre ;
Interrogeons marchands, financiers, gens de guerre,
Courtisans, magistrats : chez eux, si je les croi,
L'intérêt ne peut rien, l'honneur seul fait la loi.
Cependant, lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne[3],
J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
Je n'aperçois partout que folle ambition,
Foiblesse, iniquité, fourbe, corruption.
Que ridicule orgueil de soi-même idolâtre.
Le monde, à mon avis, est comme un grand théâtre,
Où chacun en public, l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.
Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
Impudemment le fou représenter le sage ;
L'ignorant s'ériger en savant fastueux,
Et le plus vil faquin trancher du vertueux.
Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce,
Bientôt on les connoît, et la vérité perce.
On a beau se farder aux yeux de l'univers :
A la fin sur quelqu'un de nos vices couverts
Le public malin jette un œil inévitable ;
Et bientôt la censure, au regard formidable,
Sait, le crayon en main, marquer nos endroits faux,
Et nous développer avec tous nos défauts.
Du mensonge toujours le vrai demeure maître,
Pour paroître honnête homme, en un mot, il faut l'être ;
Et jamais, quoi qu'il fasse, un mortel ici-bas
Ne peut aux yeux du monde être ce qu'il n'est pas.
En vain ce misanthrope aux yeux tristes et sombres
Veut, par un air riant, en éclaircir les ombres :
Le ris sur son visage est en mauvaise humeur
L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur ;
Ses mots les plus flatteurs paroissent des rudesses,
Et la vanité brille en toutes ses bassesses[4].
Le naturel toujours sort et sait se montrer :
Vainement on l'arrête, on le force à rentrer ;
Il rompt tout, perce tout, et trouve enfin passage[5].
Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.
Revenons de ce pas à mon texte égaré.
L'honneur partout, disois-je, est du monde admiré ;
Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
Quel est-il, Valincour ? pourras-tu me le dire ?
L'ambitieux le met souvent à tout brûler ;
L'avare, à voir chez lui le Pactole[6] rouler
Un faux brave, à vanter sa prouesse frivole ;
Un vrai fourbe, à jamais ne garder sa parole ;
Ce poëte, à noircir d'insipides papiers ;
Ce marquis, à savoir frauder ses créanciers ;
Un libertin, à rompre et jeûnes et carême ;
Un fou perdu d'honneur, à braver l'honneur même.
L'un d'eux a-t-il raison ? Qui pourroit le penser ?
Qu'est-ce donc que l'honneur que tout doit embrasser ?
Est-ce de voir, dis-moi, vanter notre éloquence,
D'exceller en courage, en adresse, en prudence ;
De voir à notre aspect tout trembler sous les cieux ;
De posséder enfin mille dons précieux ?
Mais avec tous ces dons de l'esprit et de l'âme
Un roi même souvent peut n'être qu'un infâme,
Qu'un Hérode, un Tibère effroyable à nommer.
Où donc est cet honneur qui seul doit nous charmer ?

[1] Composée en 1698, à l'occasion du procès intenté aux Boileau sur leur noblesse, par une compagnie de financiers.

[2] Jean-Baptiste-Henri du Trousset de Valincour, de l'Académie française et de celle des sciences, né à Paris en 1653, mort en 1730. On a de lui : *Lettre à madame la marquise de... sur la princesse de Clèves*. Paris, 1678, in-12 ; la *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*. Paris, 1681, in-12 ; des observations sur l'*Œdipe* de Sophocle, quelques traductions en vers, des contes, etc.

[3] Allusion au mot de Diogène le Cynique, qui portoit une lanterne en plein jour, et qui disoit qu'il cherchoit un homme. BOILEAU, 1713.

[4] Ces vers seraient le portrait du premier président de Harlay.

[5] Naturam expellas furcâ ; tamen usque recurret,
Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.
HORACE, l. I, épit. X, vers 24-25.

Chassez le naturel, il revient au galop.
DESTOUCHES, le *Glorieux*, acte III, sc. V.

[6] Fleuve de Lydie, où l'on trouve de l'or, ainsi que dans plusieurs autres fleuves. BOILEAU, 1713.

Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Évremond[1] nous prône,
Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone[2]?
Dans le monde il n'est rien de beau que l'équité :
Sans elle, la valeur, la force, la bonté,
Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre,
Ne sont que faux brillans, et que morceaux de verre.
Un injuste guerrier, terreur de l'univers[3],
Qui, sans sujet, courant chez cent peuples divers,
S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,
N'est qu'un plus grand voleur que du Terte et Saint-Ange[4].
Du premier des Césars on vante les exploits;
Mais dans quel tribunal jugé suivant les lois,
Eût-il pu disculper son injuste manie?
Qu'on livre son pareil en France à La Reynie[5],
Dans trois jours nous verrons le phénix des guerriers
Laisser sur l'échafaud sa tête et ses lauriers.
C'est d'un roi[6] que l'on tient cette maxime auguste,
Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste.
Rassemblez à la fois Mithridate et Sylla ;
Joignez-y Tamerlan, Genséric, Attila :
Tous ces fiers conquérans, rois, princes, capitaines,
Sont moins grands à mes yeux que ce bourgeois d'Athènes[7]
Qui sut, pour tous exploits, doux, modéré, frugal,
Toujours vers la justice aller d'un pas égal.
Oui, la justice en nous est la vertu qui brille :
Il faut de ses couleurs qu'ici-bas tout s'habille;
Dans un mortel chéri, tout injuste qu'il est,
C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît.
A cet unique appas l'ame est vraiment sensible :
Même aux yeux de l'injuste un injuste est horrible;
Et tel qui n'admet point la probité chez lui
Souvent à la rigueur l'exige chez autrui.
Disons plus : il n'est point d'ame livrée au vice
Où l'on ne trouve encor des traces de justice.
Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau ;
Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau[8].
Mais jusqu'en ces pays où tout vit de pillage,
Chez l'Arabe et le Scythe, elle est de quelque usage ;
Et du butin acquis en violant les lois,
C'est elle entre eux qui fait le partage et le choix.
Mais allons voir le vrai jusqu'en sa source même.
Un dévot aux yeux creux, et d'abstinence blême,
S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu.
L'Évangile au chrétien ne dit en aucun lieu :
Sois dévot : elle dit : Sois doux, simple, équitable.
Car d'un dévot souvent au chrétien véritable
La distance est deux fois plus longue, à mon avis,
Que du pôle antarctique au détroit de Davis[9].
Encor par ce dévot ne crois pas que j'entende
Tartufe, ou Molinos[10] et sa mystique bande :
J'entends un faux chrétien, mal instruit, mal guidé,
Et qui, de l'Évangile en vain persuadé,
N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice;
Un chrétien qui s'en sert pour disculper le vice;
Qui toujours près des grands, qu'il prend soin d'abuser,
Sur leurs foibles honteux sait les autoriser,
Et croit pouvoir au ciel, par ses folles maximes,
Comblés de sacremens faire entrer tous les crimes,
Des faux dévots pour moi voilà le vrai héros.
Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,
Concluons qu'ici-bas le seul honneur solide,
C'est de prendre toujours la vérité pour guide ;
De regarder en tout la raison et la loi ;
D'être doux pour tout autre, et rigoureux pour soi ;

[1] Saint-Évremond a fait une Dissertation dans laquelle il donne la préférence à Pétrone sur Sénèque. BOILEAU, 1713. — Charles Marguetel de Saint-Denis, seigneur de Saint-Evremond, né à Saint-Denis-le-Gast (Manche), le 1er d'avril 1613, mort le 20 de septembre 1703 et inhumé à Westminster. En 1662 il passa en Angleterre pour éviter la Bastille et ne rentra plus en France. Ses œuvres ont été réunies pour la première fois en 1709, à Londres, 3 vol. in-4°. Deleyre a publié en 1761 un vol. in-12 intitulé : *L'Esprit de Saint-Évremond.*

[2] Lucius-Annæus Seneca, le philosophe, précepteur de Néron. Il naquit à Cordoue, deux ou trois ans avant J. C. et se fit mourir en 65 par ordre de son disciple. Il a laissé des lettres et divers traités de morale; il est probable que les tragédies connues sous son nom sont d'un autre Sénèque. — Petronius, surnommé Arbiter, était né aux environs de Marseille. Il fut enveloppé comme Sénèque dans la conspiration de Pison et mourut, comme lui, en se faisant ouvrir les veines. Outre le *Satyricon*, il a laissé un poëme sur l'éducation et quelques traités philosophiques.

[3] Alexandre. BOILEAU, 1713.

[4] Fameux voleurs de grands chemins. BOILEAU, 1713. — Ils ont péri sur la roue.

[5] Gabriel-Nicolas de La Reynie étoit né à Limoges en 1625. Il fut pourvu de la charge de maître des requêtes en 1661. Six ans après, le roi voulant établir un bon ordre dans la ville de Paris, ôta la police au lieutenant civil et créa une charge de lieutenant de police dont M. de la Reynie fut pourvu en 1667. En 1680, le roi récompensa ses services dans cette charge, d'un brevet de conseiller d'État ordinaire. Il mourut le 14 de juin 1706, âgé de quatre-vingt un ans. Il avoit été l'un des commissaires de la chambre ardente établie à l'Arsenal pour la recherche des personnes accusées de sortilége et de poisons. *Note de l'édition de* 1772.

[6] Agésilas roi de Sparte. BOILEAU, 1713.

[7] Socrate. BOILEAU, 1713.

[8] Urbain-Louis Le Febvre de Caumartin, conseiller d'État, intendant des finances, né en 1653, mort sous-doyen du conseil le 2 de septembre 1720. Ce magistrat a été en rapport avec les hommes les plus distingués du règne de Louis XIV. — Jean-Paul Bignon, abbé de Saint-Quentin, doyen de l'église collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, des Académies française, des sciences et des inscriptions, bibliothécaire du roi, doyen des conseillers d'État, né à Paris en septembre 1662, mort à l'Isle-Belle-sous-Melun, le 14 de mars 1743. Outre ses mémoires dans le *Journal des Savants*, on a de lui : *Lettre... touchant la vie et la mort du P. François Levesque*, prêtre de l'Oratoire. Paris, Petit, 1684, in-12, et la première partie d'un roman les *Aventures d'Abdalla, fils d'Anix*. Il fut le protecteur de Tournefort, qui lui témoigna sa reconnaissance en donnant son nom à la famille des *Bignoniacées*. — Henri-François Daguesseau, chancelier de France, né à Limoges le 27 de novembre 1668, mort à Paris le 9 de février 1751. Ses œuvres ont été recueillies pour la première fois à Paris, 1759-1789, 13 volumes in-4°.

[9] Détroit sous le pôle arctique, près de la Nouvelle-Zemble. BOILEAU, 1713. — John Davis, célèbre navigateur anglais, découvrit le détroit qui a conservé son nom en août 1585.

[10] Molinos. Voir satire x. page 46 note 3.

D'accomplir tout le bien que le ciel nous inspire ;
Et d'être juste enfin : ce mot seul veut tout dire.
Je doute que le flot des vulgaires humains
A ce discours pourtant donne aisément les mains[1] ;
Et, pour t'en dire ici la raison historique,
Souffre que je l'habille en fable allégorique.
Sous le bon roi Saturne, ami de la douceur,
L'honneur, cher Valincour, et l'équité, sa sœur,
De leurs sages conseils, éclairant tout le monde,
Régnoient, chéris du ciel, dans une paix profonde.
Tout vivoit en commun sous ce couple adoré[2] :
Aucun n'avoit d'enclos ni de champ séparé.
La vertu n'étoit point sujette à l'ostracisme[3],
Ni ne s'appeloit point alors un jansénisme[4].
L'honneur, beau par soi-même, et sans vains ornemens
N'étaloit point aux yeux l'or ni les diamans[5] ;
Et, jamais ne sortant de ses devoirs austères,
Maintenoit de sa sœur les règles salutaires.
Mais une fois au ciel par les dieux appelé,
Il demeura longtemps au séjour étoilé.
Un fourbe cependant, assez haut de corsage,
Et qui lui ressembloit de geste et de visage,
Prend son temps, et partout ce hardi suborneur
S'en va chez les humains crier qu'il est l'honneur ;
Qu'il arrive du ciel, et que, voulant lui-même
Seul porter désormais le faix du diadème,
De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi.
A ces discours trompeurs le monde ajoute foi.
L'innocente équité, honteusement bannie,
Trouve à peine un désert où fuir l'ignominie.
Aussitôt sur un trône éclatant de rubis
L'imposteur monte, orné de superbes habits.
La hauteur, le dédain, l'audace l'environnent ;
Et le luxe et l'orgueil de leurs mains le couronnent.
Tout fier il montre alors un front plus sourcilleux.
Et le Mien et le Tien, deux frères pointilleux[6],
Par son ordre amenant les procès et la guerre,
En tous lieux de ce pas vont partager la terre ;
En tous lieux, sous les noms de bon droit et de tort,
Vont chez elle établir le seul droit du plus fort.
Le nouveau roi triomphe, et, sur ce droit inique,
Bâtit de vaines lois un code fantastique ;
Avant tout aux mortels prescrit de se venger,
L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger,
Et dans leur ame, en vain de remords combattue,
Trace en lettres de sang ces deux mots : « Meurs » ou « tues[7]. »
Alors, ce fut alors, sous ce vrai Jupiter,
Qu'on vit naître ici-bas le noir siècle de fer.
Le frère au même instant s'arma contre le frère ;
Le fils trempa ses mains dans le sang de son père ;
La soif de commander enfanta les tyrans,
Du Tanaïs[8] au Nil porta les conquérans ;
L'ambition passa pour la vertu sublime ;
Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime.
On ne vit plus que haine et que division,
Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confusion[9].
Le véritable honneur sur la voûte céleste
Est enfin averti de ce trouble funeste.
Il part sans différer, et, descendu des cieux,
Va partout se montrer dans les terrestres lieux :
Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode ;
On n'y peut plus souffrir ses vertus hors de mode ;
Et lui-même, traité de fourbe et d'imposteur,
Est contraint de ramper aux pieds du séducteur.
Enfin, las d'essuyer outrage sur outrage,
Il livre les humains à leur triste esclavage ;
S'en va trouver sa sœur, et dès ce même jour,
Avec elle s'envole au céleste séjour.
Depuis, toujours ici riche de leur ruine,
Sur les tristes mortels le faux honneur domine,

[1] Les commentateurs blâment Un flot qui donne les mains. Molière a dit :

Pourvu que votre cœur veuille donner les mains
Au dessein que j'ai fait de fuir tous les humains.
Misanthrope, acte V, scène dernière.

[2] Nec signare quidem aut partiri limite campum
Fas erat, in medium quærebant,...
VIRGILE, *Géorgique*, l. I, vers 126 127.

. . . . . . Quum furem nemo timeret
Caulibus et pomis, sed aperto viveret horto.
JUVENAL, sat. VI, vers 17-18.

[3] Loi par laquelle les Athéniens avoient droit de reléguer tel de leurs citoyens qu'ils vouloient. BOILEAU, 1713.

[4] Toutes les éditions publiées du vivant de Boileau, celle de 1715, et même celle de Brossette, portent :

Ni ne se s'appeloit point alors un ****.

[5] Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens.
Art poétique, chant II, vers 3-4.

[6] Lors du mien et du tien, nasquirent les procez,
A qui l'argent départ bon ou mauvais succez.
Le fort battit le foible, et luy livra la guerre.
De là l'ambition fist envahir la terre,
Qui fut, avant le temps que survindrent ces maux,
Un hospital commun à tous les animaux ;
Quand le mary de Rhée, etc.
RÉGNIER, sat. VI, vers 115-121.

[7] Va contre un arrogant éprouver ton courage ;
Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage ;
Meurs ou tue...
CORNEILLE, le *Cid*, acte I, sc. VIII.

[8] Le Tanaïs est un fleuve du pays des Scythes. BOILEAU, 1713.

[9] Protinus irrupit venæ pejoris in ævum
Omne nefas ; fugere pudor, verumque, fidesque ;
In quorum subiere locum fraudesque, dolique,
Insidiæque, et vis et amor sceleratus habendi, etc.
. . . . Fratrum quoque gratia rara est...
Filius ante diem patrios inquirit in annos.
OVIDE, *Métamorphoses*, l. I, vers 128-131, 145, 148.

Gouverne tout, fait tout, dans ce bas univers;
Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers[1].
Mais en fût-il l'auteur, je conclus de sa fable
Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'honneur véritable.

SATIRE XII[2]

DISCOURS DE L'AUTEUR

POUR SERVIR D'APOLOGIE A LA SATIRE SUIVANTE[3].

Quelque heureux succès qu'aient eu mes ouvrages, j'avois résolu depuis leur dernière édition[4] de ne plus rien donner au public; et quoiqu'à mes heures perdues, il y a environ cinq ans, j'eusse encore fait contre l'*Équivoque* une satire que tous ceux à qui je l'ai communiquée ne jugeoient pas inférieure à mes autres écrits, bien loin de la publier, je la tenois soigneusement cachée, et je ne croyois pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc, aussi soigneux désormais de me faire oublier, que j'avois été autrefois curieux de faire parler de moi, je jouissois, à mes infirmités près, d'une assez grande tranquillité, lorsque tout d'un coup j'ai appris qu'on débitoit dans le monde, sous mon nom, quantité de méchans écrits, et entre autres une pièce en vers contre les jésuites, également odieuse et insipide, et où l'on me faisoit, en mon propre nom, dire à toute leur société les injures les plus atroces et les plus grossières[5]. J'avoue que cela m'a donné un très-grand chagrin : car, bien que tous les gens sensés aient connu sans peine que la pièce n'étoit point de moi, et qu'il n'y ait eu que de très-petits esprits qui aient présumé que j'en pouvois être l'auteur, la vérité est pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre affront de me voir soupçonné, même par des ridicules[6], d'avoir fait un ouvrage si ridicule.

J'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie; et, tout bien considéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient que de faire imprimer ma satire contre l'Équivoque; parce qu'en la lisant, les moins éclairés même de ces petits esprits ouvriroient peut-être les yeux, et verroient manifestement le peu de rapport qu'il y a de mon style, même en l'âge où je suis, au style bas et rampant de l'auteur de ce pitoyable écrit. Ajoutez à cela que je pouvois mettre à la tête de ma satire, en la donnant au public, un avertissement en manière de préface, où je me justifierois pleinement, et tirerois tout le monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui; et j'espère que le peu que je viens de dire produira l'effet que je me suis proposé. Il ne me reste donc plus maintenant qu'à parler de la satire pour laquelle est fait ce discours.

Je l'ai composée par le caprice du monde le plus bizarre, et par une espèce de dépit et de colère poétique, s'il faut ainsi dire, qui me saisit à l'occasion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, et rêvois en marchant à un poëme que je voulois faire contre les mauvais critiques de notre siècle. J'en avois même déjà composé quelques vers, dont j'étois assez content. Mais voulant continuer, je m'aperçus qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue; et m'étant sur-le-champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle manière, qu'au lieu de m'appliquer davantage à réformer cette équivoque et de poursuivre mon poëme contre les faux critiques, la folle pensée me vint de faire contre l'équivoque même une satire, qui pût me venger de tous les chagrins qu'elle m'a causés depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien que je ne rencontrerois pas de médiocres difficultés à mettre en vers un sujet si sec : et même il s'en présenta d'abord une qui m'arrêta tout court : ce fut de savoir duquel des deux genres, masculin ou féminin, je ferois le mot d'équivoque, beaucoup d'habiles écrivains, ainsi que le remarque Vaugelas, le faisant masculin[7]. Je me déterminai pourtant assez vite au féminin, comme au plus usité des deux : et bien

[1] Mais, mon Dieu! que ce traistre est d'une estrange sorte.
Tandis qu'à le blasmer la raison me transporte,
Que de luy je mesdis, il me flatte, et me dit
Que je veux par ces vers acquerir son crédit.
RÉGNIER, sat. VI, vers 229-232.

Ipsi illi philosophi, etiam in illis libellis quos de contemnenda gloria scribunt, nomen suum inscribunt... prædicari de se volunt.
CICÉRON, *Pro Archia poeta*.

[2] Composée en 1705 et publiée pour la première fois en 1711, après la mort de l'auteur.

[3] Ce discours, composé vers la fin de 1708, fut publié en 1711,

[4] Celle de 1701.

[5] Voir à la *Correspondance*, une lettre au P. Thoulier (l'abbé d'Olivet), du 15 d'août 1709.

[6] Voir la note 5, p. 8.

[7] « Quelques-uns encore le font masculin. » Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise*, Paris, 1738, in-12, t. I, p. 144. — L'Aca-

loin que cela empêchât l'exécution de mon projet, je crus que ce ne seroit pas une méchante plaisanterie de commencer ma satire par cette difficulté même. C'est ainsi que je m'engageai dans la composition de cet ouvrage. Je croyois d'abord faire tout au plus cinquante ou soixante vers, mais ensuite les pensées me venant en foule, et les choses que j'avois à reprocher à l'équivoque se multipliant à mes yeux, j'ai poussé ces vers jusqu'à près de trois cent cinquante.

C'est au public maintenant à voir si j'ai bien ou mal réussi et je n'emploierai point ici, non plus que dans les préfaces de mes autres écrits, mon adresse et ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'est que j'ai travaillé cette pièce avec le même soin que toutes mes autres poésies. Une chose pourtant dont il est bon que les jésuites soient avertis, c'est qu'en attaquant l'équivoque, je n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de sa signification grammaticale; le mot d'équivoque, en ce sens-là, ne voulant dire qu'une ambiguïté de paroles; mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes sortes d'ambiguïté de sens, de pensées, d'expressions, et enfin pour tous ces abus et toutes ces méprises de l'esprit humain qui font qu'il prend souvent une chose pour une autre. Et c'est dans ce sens que j'ai dit que l'idolâtrie avoit pris naissance de l'équivoque ; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'équivoquer plus lourdement que de prendre des pierres, de l'or et du cuivre pour Dieu. J'ajouterai à cela que la Providence divine, ainsi que je l'établis clairement dans ma satire, n'ayant permis chez eux cet horrible aveuglement qu'en punition de ce que leur premier père avoit prêté l'oreille aux promesses du démon, j'ai pu conclure infailliblement que l'idolâtrie est un fruit, ou, pour mieux dire, un véritable enfant de l'équivoque. Je ne vois donc pas qu'on me puisse faire sur cela aucune bonne critique ; surtout ma satire étant un pur jeu d'esprit, où il seroit ridicule d'exiger une précision géométrique de pensées et de paroles.

Mais il y a une autre objection plus importante et plus considérable qu'on me fera peut-être au sujet des propositions de morale relâchée que j'attaque dans la dernière partie de mon ouvrage : car ces propositions ayant été, à ce qu'on prétend, avancées par quantité de théologiens, même célèbres, la moquerie que j'en fais peut, dira-t-on, diffamer en quelque sorte ces théologiens, et causer ainsi une espèce de scandale dans l'Église. A cela je réponds premièrement qu'il n'y a aucune des propositions que j'attaque qui n'ait été plus d'une fois condamnée par toute l'Église, et tout récemment encore par deux des plus grands papes qui aient depuis longtemps rempli le Saint-Siége[1]. Je dis en second lieu qu'à l'exemple de ces célèbres vicaires de Jésus-Christ, je n'ai point nommé les auteurs de ces propositions, ni aucun de ces théologiens dont on dit que je puis causer la diffamation, et contre lesquels même j'avoue que je ne puis rien décider, puisque je n'ai point lu ni ne suis d'humeur à lire leurs écrits, ce qui seroit pourtant absolument nécessaire pour prononcer sur les accusations que l'on forme contre eux ; leurs accusateurs pouvant les avoir mal entendus et s'être trompés dans l'intelligence des passages où ils prétendent que sont ces erreurs dont ils les accusent. Je soutiens en troisième lieu qu'il est contre la droite raison de penser que je puisse exciter quelque scandale dans l'Église, en traitant de ridicules des propositions rejetées de toute l'Église, et plus dignes encore, par leur absurdité, d'être sifflées de tous les fidèles que réfutées sérieusement. C'est ce que je me crois obligé de dire pour me justifier Que si après cela il se trouve encore quelques théologiens qui se figurent qu'en décriant ces propositions j'ai eu en vue de les décrier eux-mêmes, je déclare que cette fausse idée qu'ils ont de moi ne sauroit venir que des mauvais artifices de l'équivoque, qui, pour se venger des injures que je lui dis dans ma pièce, s'efforce d'intéresser dans sa cause ces théologiens, en me faisant penser ce que je n'ai pas pensé, et dire ce que je n'ai point dit.

Voilà, ce me semble, bien des paroles, et peut-être trop de paroles employées pour justifier un aussi peu considérable ouvrage qu'est la satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir, je ne crois pas me pouvoir dispenser d'apprendre aux lecteurs qu'en attaquant, comme je fais dans ma satire, ces erreurs, je ne me suis point fié à mes seules lumières ; mais qu'ainsi que je l'ai pratiqué, il y a environ dix ans, à l'égard de mon épître de l'Amour de Dieu[2], j'ai non-seulement consulté sur mon ouvrage tout ce que je connois de plus habiles docteurs, mais que je l'ai donnée à examiner au prélat de l'Église qui, par l'étendue de ses connoissances et par l'éminence de sa dignité, est le plus capable et le plus en droit de me prescrire ce que je dois penser sur ces matières : je veux dire M. le cardinal de Noailles[3], mon archevêque. J'ajouterai que ce pieux et savant cardinal a eu trois semaines ma satire entre les mains, et qu'à mes instantes prières, après l'avoir lue et relue plus d'une fois, il me l'a enfin rendue en me comblant d'éloges,

demie française décida, en 1704, que le mot devait être féminin. Il l'est déjà dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694.

[1] Serait-ce la condamnation du *quiétisme* par Innocent XII, le 12 de mars 1699, et celle du *Cas de conscience*, par Clément XI, le 12 de février 1705 ? Innocent XI avait condamné soixante-huit propositions de Molinos, le 3 de septembre 1687. Voir la lettre à Brossette du 12 de mars 1706.

[2] Voir plus loin la préface des trois dernières épitres.

[3] Louis-Antoine de Noailles, né le 27 de mai 1651, évêque de Cahors en 1679, évêque de Châlons-sur-Marne, la même année, archevêque de Paris en 1695, cardinal en 1700, mort le 4 de mai 1729. Il avait assisté en 1681 à l'assemblée extraordinaire du clergé tenue à l'occasion de la régale, et l'année suivante à celle qui proclama les quatre articles dits de 1682.

et m'a assuré qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul mot [1], que j'ai corrigé sur-le-champ, et sur lequel je lui ai donné une entière satisfaction. Je me flatte donc qu'avec une approbation si authentique, si sûre et si glorieuse [2], je puis marcher la tête levée, et dire hardiment des critiques qu'on pourra faire désormais contre la doctrine de mon ouvrage, que ce ne sauroient être que de vaines subtilités d'un tas de misérables sophistes formés dans l'école du mensonge, et aussi affidés amis de l'équivoque qu'opiniâtres ennemis de Dieu, du bon sens et de la vérité.

SUR L'ÉQUIVOQUE

Du langage françois bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, équivoque maudite,
Ou maudit [3] ? car sans peine aux rimeurs hasardeux
L'usage encor, je crois, laisse le choix des deux.
Tu ne me réponds rien. Sors d'ici, fourbe insigne,
Mâle aussi dangereux que femelle maligne,
Qui crois rendre innocens les discours imposteurs ;
Tourment des écrivains, juste effroi des lecteurs ;
Par qui de mots confus sans cesse embarrassée
Ma plume, en écrivant, cherche en vain ma pensée.
Laisse-moi ; va charmer de tes vains agrémens
Les yeux faux et gâtés de tes louches amans,
Et ne viens point ici de ton ombre grossière
Envelopper mon style, ami de la lumière.
Tu sais bien que jamais chez toi, dans mes discours,
Je n'ai d'un faux brillant emprunté le secours :
Fuis donc. Mais non, demeure ; un démon qui m'inspire
Veut qu'encore une utile et dernière satire,
De ce pas en mon livre exprimant tes noirceurs,
Se vienne, en nombre pair, joindre à ses onze sœurs ;
Et je sens que ta vue échauffe mon audace.
Viens, approche : voyons, malgré l'âge et sa glace,
Si ma muse aujourd'hui sortant de sa langueur,
Pourra trouver encore un reste de vigueur [4].
Mais où tend, dira-t-on, ce projet fantastique ?
Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins caustique,
Répandre de tes jeux le sel réjouissant,
Que d'aller contre toi, sur ce ton menaçant,
Pousser jusqu'à l'excès ma critique boutade ?
Je ferois mieux, j'entends, d'imiter Benserade [5].
C'est par lui qu'autrefois, mise en ton plus beau jour,
Tu sus, trompant les yeux du peuple et de la cour,
Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles,
Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.
Mais ce n'est plus le temps : le public détrompé
D'un pareil enjouement ne se sent plus frappé.
Tes bons mots, autrefois délices des ruelles [6],
Approuvés chez les grands, applaudis chez les belles,
Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids badins,
Sont des collets montés et des vertugadins [7].
Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture [8]
De ton froid jeu de mots l'insipide figure :
C'est à regret qu'on voit cet auteur si charmant,
Et pour mille beaux traits vanté si justement,
Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë,
Présenter au lecteur sa pensée ambiguë,
Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté
Faire de son discours la piquante beauté.
Mais laissons là le tort qu'à ces brillans ouvrages
Fit le plat agrément de tes vains badinages.
Parlons des maux sans fin que ton sens de travers,
Source de toute erreur, sema dans l'univers :
Et, pour les contempler, jusque dans leur naissance,
Dès le temps nouveau-né, quand la Toute-Puissance
D'un mot forma le ciel, l'air, la terre et les flots,
N'est-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos,
Qui, par l'éclat trompeur d'une funeste pomme,
Et tes mots ambigus, fis croire au premier homme
Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,
Comblé de tout savoir, à Dieu se rendre égal ?
Il en fit sur-le-champ la folle expérience :
Mais tout ce qu'il acquit de nouvelle science

[1] Voir, page 54, colonne 2, la note du vers 148 :

Qu'un mortel par lui-même au seul mal entraîné.

[2] M. Daunou pense que cette approbation a peut-être été l'un des motifs qui firent refuser la permission d'imprimer la satire XII. Le Jésuite Tellier, aurait, à la fois, voulu mortifier le poëte et l'archevêque.

[3] Voir la note 7 du *Discours*, p. 51.

[4] En 1705 Boileau avait soixante-neuf ans.

[5] Isaac de Benserade, de l'Académie française, né à Lyons-la-Forêt (Eure) en 1612, mort à Paris en 1691. Benserade, qui a fait des tragi-comédies, est surtout connu pour avoir mis en rondeaux les *Métamorphoses d'Ovide*. Il est l'auteur du *Sonnet sur Job*, qui, avec le sonnet de Voiture *sur la princesse Uranie*, donna lieu à la fameuse querelle des *Jobelins* et des *Uraniens*. Ses œuvres ont été recueillies pour la première fois à Paris, 1697, 2 vol. in-12.

[6] La ruelle est, à proprement parler, l'espace qui, dans la chambre à coucher, se trouve derrière le lit ; on a fini par l'appliquer à la chambre elle-même. Les *Précieuses*, étendues sur leur lit, recevaient les beaux-esprits dans la ruelle. Voir : Ch. L. Livet, Préface de son édition du *Dictionnaire des précieuses*, par Somaize. Paris, P. Jannet, 1856, 2 vol. in-16.

[7] C'est une manière de cercle de baleine que les dames se mettent sur les hanches et sur quoi pose la jupe, de sorte que cela étend et élargit leurs jupes considérablement. Richelet.

[8] Voir p. 19, note 9.

Fut que, triste et honteux de voir sa nudité,
Il sut qu'il n'étoit plus, grace à sa vanité,
Qu'un chétif animal pétri d'un peu de terre,
A qui la faim, la soif partout faisoient la guerre,
Et qui, courant toujours de malheur en malheur,
A la mort arrivoit enfin par la douleur.
Oui, de tes noirs complots et de ta triste rage
Le genre humain perdu fut le premier ouvrage :
Et bien que l'homme alors parût si rabaissé,
Par toi contre le ciel un orgueil insensé
Armant de ses neveux la gigantesque engeance,
Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance,
D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux.
Mais avant qu'il lâchât les écluses des cieux,
Par un fils de Noé fatalement sauvée,
Tu fus, comme serpent, dans l'arche conservée.
Et d'abord poursuivant tes projets suspendus,
Chez les mortels restans, encor tout éperdus,
De nouveau tu semas tes captieux mensonges,
Et remplis leurs esprits de fables et de songes,
Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts,
Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards.
Alors ce ne fut plus que stupide ignorance,
Qu'impiété sans borne en son extravagance,
Puis, de cent dogmes faux la superstition
Répandant l'idolâtre et folle illusion
Sur la terre en tous lieux disposée à les suivre,
L'art se tailla des dieux d'or, d'argent et de cuivre,
Et l'artisan lui-même, humblement prosterné
Au pied du vain métal par sa main façonné,
Lui demanda les biens, la santé, la sagesse.
Le monde fut rempli de dieux de toute espèce :
On vit le peuple fou qui du Nil boit les eaux
Adorer les serpens, les poissons, les oiseaux;
Aux chiens, aux chats, aux boucs offrir des sacrifices [1];
Conjurer l'ail, l'oignon, d'être à ses vœux propices;
Et croire follement maîtres de ses destins
Ces dieux nés du fumier porté dans ses jardins [2].
Bientôt te signalant par mille faux miracles,
Ce fut toi qui partout fis parler les oracles :
C'est par ton double sens dans leurs discours jeté
Qu'ils surent, en mentant, dire la vérité;
Et sans crainte, rendant leurs réponses normandes,
Des peuples et des rois engloutir les offrandes.
Ainsi, loin du vrai jour par toi toujours conduit,
L'homme ne sortit plus de son épaisse nuit.
Pour mieux tromper ses yeux, ton adroit artifice
Fit à chaque vertu prendre le nom d'un vice;
Et par toi, de splendeur faussement revêtu,
Chaque vice emprunta le nom d'une vertu.
Par toi l'humilité devint une bassesse;
La candeur se nomma grossièreté, rudesse.
Au contraire, l'aveugle et folle ambition
S'appela des grands cœurs la belle passion;
Du nom de fierté noble on orna l'impudence,
Et la fourbe passa pour exquise prudence :
L'audace brilla seule aux yeux de l'univers;
Et, pour vraiment héros, chez les hommes pervers,
On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques,
Que tyranniques rois censés grands politiques,
Qu'infâmes scélérats à la gloire aspirans,
Et voleurs revêtus du nom de conquérans.
Mais à quoi s'attacha ta savante malice?
Ce fut surtout à faire ignorer la justice.
Dans les plus claires lois ton ambiguïté
Répandant son adroite et fine obscurité,
Aux yeux embarrassés des juges les plus sages
Tout sens devint douteux, tout mot eut deux visages;
Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairci;
Le texte fut souvent par la glose obscurci :
Et, pour comble de maux, à tes raisons frivoles
L'éloquence prêtant l'ornement des paroles,
Tous les jours accablé sous leur commun effort,
Le vrai passa pour faux, et le bon droit eut tort.
Voilà comme, déchu de sa grandeur première,
Concluons, l'homme enfin perdit toute lumière,
Et, par tes yeux trompeurs se figurant tout voir,
Ne vit, ne sut plus rien, ne put plus rien savoir.
De la raison pourtant, par le vrai Dieu guidée,
Il resta quelque trace encor dans la Judée.
Chez les hommes ailleurs sous ton joug gémissans
Vainement on chercha la vertu, le droit sens :
Car, qu'est-ce, loin de Dieu, que l'humaine sagesse?
Et Socrate, l'honneur de la profane Grèce,
Qu'étoit-il, en effet, de près examiné,
Qu'un mortel par lui-même au seul mal entraîné [3],
Et, malgré la vertu dont il faisoit parade,
Très-équivoque ami du jeune Alcibiade?
Oui, j'ose hardiment l'affirmer contre toi,
Dans le monde idolâtre, asservi sous ta loi,
Par l'humaine raison de clarté dépourvue
L'humble et vraie équité fut à peine entrevue :

[1] Cf. Satire VIII, vers 267-272.

[2] Porrum et cæpe nefas violare et frangere morsu :
O sanctas gentes quibus hæc nascuntur in hortis
Numina ! . .

Juvénal, sat. xv, vers 9-11.

[3] Il y avait d'abord :

Qu'un mortel, comme un autre, au mal déterminé.

Ce mot « déterminé » déplut au cardinal de Noailles, comme le dit Boileau dans le discours qui précède. Il y a là une subtilité théologique : « Le changement, dit Du Montheil, est fondé sur l'hypothèse que sans une grâce particulière et efficace, l'homme ne peut pas ne pas pécher. »

Et, par un sage altier, au seul faste attaché,
Le bien même accompli souvent fut un péché.
Pour tirer l'homme enfin de ce désordre extrême,
Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,
Vint du sein lumineux de l'éternel séjour
De tes dogmes trompeurs dissiper le faux jour.
A l'aspect de ce Dieu les démons disparurent;
Dans Delphes, dans Délos, tes oracles se turent[1] :
Tout marqua, tout sentit sa venue en ces lieux ;
L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.
Mais bientôt contre lui ton audace rebelle,
Chez la nation même à son culte fidèle,
De tous côtés arma tes nombreux sectateurs,
Prêtres, pharisiens, rois, pontifes, docteurs.
C'est par eux que l'on vit la vérité suprême
De mensonge et d'erreur accusée elle-même,
Au tribunal humain le Dieu du ciel traîné,
Et l'auteur de la vie à mourir condamné.
Ta fureur toutefois à ce coup fut déçue,
Et pour toi ton audace eut une triste issue.
Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité
Se releva soudain tout brillant de clarté;
Et partout sa doctrine en peu de temps portée
Fut du Gange et du Nil et du Tage écoutée.
Des superbes autels à leur gloire dressés
Tes ridicules dieux tombèrent renversés.
On vit en mille endroits leurs honteuses statues
Pour le plus bas usage utilement fondues;
Et gémir vainement Mars, Jupiter, Vénus,
Urnes, vases, trépieds, vils meubles devenus.
Sans succomber pourtant tu soutins cet orage,
Et, sur l'idolâtrie enfin perdant courage,
Pour embarrasser l'homme en des nœuds plus subtils,
Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.
Alors, pour seconder ta triste frénésie,
Arriva de l'enfer ta fille l'hérésie.
Ce monstre, dès l'enfance à ton école instruit,
De tes leçons bientôt te fit goûter le fruit.
Par lui l'erreur, toujours finement apprêtée,
Sortant pleine d'attraits de sa bouche empestée,
De son mortel poison tout courut s'abreuver,
Et l'Église elle-même eut peine à s'en sauver.
Elle-même deux fois, presque toute arienne,
Sentit chez soi trembler la vérité chrétienne;
Lorsque attaquant le Verbe et sa divinité,
D'une syllabe impie un saint mot augmenté
Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrières,
Et fit de sang chrétien couler tant de rivières[2].
Le fidèle, au milieu de ces troubles confus,
Quelque temps égaré, ne se reconnut plus ;
Et dans plus d'un aveugle et ténébreux concile[3]
Le mensonge parut vainqueur de l'Évangile.
Mais à quoi bon ici du profond des enfers,
Nouvel historien de tant de maux soufferts,
Rappeler Arius, Valentin et Pélage[4],
Et tous ces fiers démons que toujours d'âge en âge
Dieu, pour faire éclaircir à fond ces vérités,
A permis qu'aux chrétiens l'enfer ait suscités?
Laissons hurler là-bas tous ces damnés antiques,
Et bornons nos regards aux troubles fanatiques
Que ton horrible fille ici sut émouvoir,
Quand Luther et Calvin[5], remplis de ton savoir,
Et soi-disant choisis pour réformer l'Église,
Vinrent du célibat affranchir la prêtrise,
Et, des vœux les plus saints blâmant l'austérité,
Aux moines las du joug rendre la liberté.
Alors n'admettant plus d'autorité visible,
Chacun fut de la foi censé juge infaillible;

[1] Boileau adopte ici l'opinion la plus généralement reçue alors, que les oracles étaient l'œuvre du démon, et qu'à la venue de Jésus-Christ ils avaient été réduits au silence, opinion que le jésuite Baltus venait de défendre (1707) dans sa *Réponse a l'Histoire des oracles* de Fontenelle. Celui-ci, au contraire, et l'érudit Van-Dale, dont il est l'abréviateur, soutiennent que les oracles des prêtres du paganisme n'étaient fondés que sur l'artifice des prêtres des idoles, et qu'ils avaient duré sous les empereurs chrétiens jusqu'à la ruine du paganisme. Note de M. Berriat-Saint-Prix.

[2] Au lieu de ces quatre vers, Boileau avait d'abord écrit :

Lorsque chez ses sujets, l'un contre l'autre armés,
Et sur un Dieu fait homme au combat animés,
Tu fis, dans une guerre, et si triste et si longue
Périr tant de chrétiens, martyrs d'une diphthongue.

Ce dernier vers est resté célèbre. Les orthodoxes disent que le Fils est de même substance que le Père, *Omousios;* les ariens qu'il est de substance semblable, *Omoiousios.*

[3] On cite plus de vingt conciles tenus par les ariens de 318 à 360.

[4] Arius, né en Libye, ou à Alexandrie, fut le fondateur de la secte *arienne*, qui niait la divinité de Jésus-Christ. Condamné par un concile d'Alexandrie, absous par Eusèbe de Nicomédie, condamné de nouveau par le concile de Nicée, en 325, exilé en Illyrie par Constantin, rappelé par ce prince malgré l'opposition de saint Athanase, il allait reprendre ses fonctions sacerdotales à Alexandrie, lorsqu'il mourut en 336, empoisonné, disent ses partisans, frappé de la main de Dieu, disent ses adversaires. — Valentin, hérésiarque platonicien du deuxième siècle, né en Égypte. Nous ne connaissons que par saint Irénée les idées de Valentin. Sa divinité, qu'il appelait *Pléroma* ou *Plénitude*, résultait d'une longue suite d'*Æons*, êtres mâles et femelles, partagés en différentes classes. Il eut des sectateurs dans la Gaule. — Pélage, hérésiarque anglais du quatrième siècle. Son nom primitif était Morgan, qu'il changea pour un nom grec qui a le même sens. Il niait le péché originel et la nécessité de la grâce, et trouva dans saint Augustin un rude adversaire. Il mourut en 424, probablement à Jérusalem.

[5] Martin Luther, né en 1484 à Eisleben, reçu docteur en théologie en 1505, moine de Saint-Augustin, fut chargé en 1510 des affaires de son ordre auprès de la cour de Rome et en revint prêchant la Réforme. Il mourut à Wittenberg en 1546. Ses œuvres ont paru pour la première fois à Iéna en 1556, 4 vol. in-folio. — Jean Calvin ou Cauvin, l'un des fondateurs du protestantisme, né à Noyon (Oise) le 10 de juillet 1509, mort à Genève le 27 de mai 1564. Il fut d'abord dans les ordres, puis étudia le droit et ensuite prêcha la réforme. Ses œuvres complètes ont été publiées à Amsterdam en 1676, 9 vol. in-folio.

Et, sans être approuvé par le clergé romain,
Tout protestant fut pape, une bible à la main.
De cette erreur dans peu naquirent plus de sectes
Qu'en automne on ne voit de bourdonnans insectes
Fondre sur les raisins nouvellement mûris,
Ou qu'en toutes saisons sur les murs, à Paris,
On ne voit affichés de recueils d'amourettes,
De vers, de contes bleus, de frivoles sornettes,
Souvent peu recherchés du public nonchalant,
Mais vantés à coup sûr du Mercure Galant.
Ce ne fut plus partout que fous anabaptistes,
Qu'orgueilleux puritains, qu'exécrables déistes.
Le plus vil artisan eut ses dogmes à soi,
Et chaque chrétien fut de différente loi.
La discorde, au milieu de ces sectes altières,
En tout lieu cependant déploya ses bannières;
Et ta fille, au secours des vains raisonnemens,
Appelant le ravage et les embrasemens,
Fit, en plus d'un pays, aux villes désolées,
Sous l'herbe en vain chercher leurs églises brûlées.
L'Europe fut un champ de massacre et d'horreur,
Et l'orthodoxe même, aveugle en sa fureur,
De tes dogmes trompeurs nourrissant son idée,
Oublia la douceur aux chrétiens commandée,
Et crut, pour venger Dieu de ses fiers ennemis,
Tout ce que Dieu défend légitime et permis.
Au signal tout à coup donné pour le carnage,
Dans les villes, partout théâtres de leur rage,
Cent mille faux zélés [1], le fer en main courans,
Allèrent attaquer leurs amis, leurs parens;
Et, sans distinction, dans tout sein hérétique
Pleins de joie enfoncer un poignard catholique.
Car quel lion, quel tigre égale en cruauté
Une injuste fureur qu'arme la piété?
  Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées,
Étoient pourtant toujours de l'Église abhorrées.
Et, dans ton grand crédit pour te bien conserver,
Il falloit que le ciel parût les approuver:
Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adresse.
Pour y parvenir donc, ton active souplesse,
Dans l'école abusant tes grossiers écrivains,
Fit croire à leurs esprits ridiculement vains
Qu'un sentiment impie, injuste, abominable,
Par deux ou trois d'entre eux réputé soutenable,
Prenoit chez eux un sceau de probabilité
Qui même contre Dieu lui donnoit sûreté;
Et qu'un chrétien pouvoit, rempli de confiance,
Même en le condamnant, le suivre en conscience [2].
  C'est sur ce beau principe, admis si follement,
Qu'aussitôt tu posas l'énorme fondement
De la plus dangereuse et terrible morale
Que Lucifer, assis dans sa chaire infernale,
Vomissant contre Dieu ses monstrueux sermons,
Ait jamais enseignée aux novices démons.
Soudain, au grand honneur de l'école païenne,
On entendit prêcher dans l'école chrétienne
Que sous le joug du vice un pécheur abattu
Pouvoit, sans aimer Dieu ni même la vertu [3],
Par la seule frayeur au sacrement unie,
Admis au ciel, jouir de la gloire infinie;
Et que, les clefs en main, sur ce seul passe-port,
Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.
  Ainsi, pour éviter l'éternelle misère
Le vrai zèle au chrétien n'étant plus nécessaire,
Tu sus, dirigeant bien en eux l'intention [4],
De tout crime laver la coupable action.
Bientôt, se parjurer cessa d'être un parjure;
L'argent à tout denier se prêta sans usure [5];
Sans simonie, on put, contre un bien temporel,
Hardiment échanger un bien spirituel [6];
Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare [7],
Et même chez les rois le superflu fut rare [8].
C'est alors qu'on trouva, pour sortir d'embarras,
L'art de mentir tout haut en disant vrai tout bas [9].
C'est alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adresse
Sans crime un prêtre peut vendre trois fois sa messe,
Pourvu que, laissant là son salut à l'écart,
Lui-même en la disant n'y prenne aucune part [10].

[1] Nuit de la Saint-Barthélemi, le 24 d'août 1572.

[2] . . . Une opinion est appelée probable, lorsqu'elle est fondée sur des raisons de quelque considération. D'où il arrive quelquefois qu'un seul docteur fort grave peut rendre une opinion probable... Une opinion probable est celle qui a un fondement considérable. Or, l'autorité d'un homme savant et pieux n'est pas de petite considération, mais plutôt de grande considération... Ponce et Sanchez sont de contraire avis; mais parce qu'ils étaient tous deux savants, chacun rend son opinion probable. Pascal, 5e *lettre à un provincial.*

. . . Et si une opinion est tout ensemble et moins probable et moins sûre, sera-t-il permis de la suivre, en quittant ce que l'on croit être plus probable et plus sûr? Oui, encore une fois, me dit-il. . Pascal, 5e *lettre à un provincial.*

[3] . . . Tous nos pères enseignent, d'un commun accord, que c'est une erreur et presque une hérésie, de dire que la contrition soit nécessaire, et que l'attrition toute seule, et même conçue par le seul motif des peines de l'enfer, qui exclut la volonté d'offenser, ne suffit pas avec le sacrement... Pascal, 10e *lettre à un provincial.*

[4] Cf. Pascal, commencement de la 7e *lettre à un provincial*, et la 9e vers le milieu (doctrine des équivoques).

. . . C'est la doctrine des restrictions mentales. Sanchez la donne au même lieu: « On peut jurer, dit-il, qu'on n'a pas fait une chose, quoiqu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même qu'on ne l'a pas faite un certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareille, sans que les paroles dont on se sert aient aucun sens qui le puisse faire connaître. Et cela est fort commode en beaucoup de rencontres... Pascal, 9e *lettre à un provincial.*

[5] Cf. Pascal, 8e *lettre à un provincial.*

[6] Cf. Pascal, 6e et 12e *lettre.*

[7] Cf. Pascal, 9e et 12e *lettre.*

[8] Cf. Pascal, 6e et 18e *lettre.*

[9] Cf. Pascal, 9e *lettre.*

[10] Cf. Pascal, 5e *lettre.*

C'est alors que l'on sut qu'on peut, pour une pomme,
Sans blesser la justice, assassiner un homme :
Assassiner ! ah ! non, je parle improprement,
Mais que, prêt à la perdre, on peut innocemment,
Surtout ne la pouvant sauver d'une autre sorte,
Massacrer le voleur qui fuit et qui l'emporte [1].
Enfin ce fut alors que, sans se corriger,
Tout pécheur... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je d'un pape illustre [2], armé contre tes crimes,
A tes yeux mettre ici toute la bulle en rimes ;
Exprimer tes détours burlesquement pieux
Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux [3] ;
Tes subtils faux-fuyans pour sauver la mollesse [4],
Le larcin, le duel, le luxe, la paresse [5],
En un mot, faire voir à fond développés
Tous ces dogmes affreux d'anathème frappés ;
Que, sans peur débitant tes distinctions folles,
L'erreur encor pourtant maintient dans tes écoles?
Mais sur ce seul projet soudain puis-je ignorer
A quels nombreux combats il faut me préparer?
J'entends déjà d'ici tes docteurs frénétiques
Hautement me compter au rang des hérétiques ;
M'appeler scélérat, traitre, fourbe, imposteur,
Froid plaisant, faux bouffon, vrai calomniateur [6],
De Pascal, de Wendrock [7], copiste misérable ;
Et, pour tout dire enfin, janséniste exécrable.
J'aurai beau condamner, en tous sens expliqués,
Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués [8],
Blâmer de tes docteurs la morale risible :
C'est, selon eux, prêcher un calvinisme horrible ;
C'est nier qu'ici-bas par l'amour appelé
Dieu pour tous les humains voulut être immolé.
Prévenons tout ce bruit : trop tard, dans le naufrage,
Confus on se repent d'avoir bravé l'orage.
Halte-là donc, ma plume. Et toi, sors de ces lieux,
Monstre à qui, par un trait des plus capricieux,
Aujourd'hui terminant ma course satirique,
J'ai prêté dans mes vers une ame allégorique.
Fuis, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimés,
Dans ces pays par toi rendus si renommés,
Où l'Orne épand ses eaux, et que la Sarthe arrose [9] ;
Ou, si plus sûrement tu veux gagner ta cause,
Porte-la dans Trévoux [10], à ce beau tribunal
Où de nouveaux Midas un sénat monacal,
Tous les mois, appuyé de ta sœur l'ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

[1] Cf. Pascal, 14e *lettre.*

[2] Innocent XI (Benoît Odescalchi), élu le 20 de septembre 1676, mort le 12 d'août 1689.

[3] Cf. Pascal, 9e et 10e *lettre à un provincial.*

[4] Cf. Pascal, 8e *lettre.*

[5] Cf. Pascal, 6e, 7e et 9e *lettre.*

[6] Cf. Pascal, 12e *lettre.* — Du Montheil a donné le premier tous ces renvois aux *Provinciales.*

[7] Nom sous lequel Nicole a publié sa traduction latine des *Provinciales : Ludovici Montaltii litteræ provinciales, de morali et politica jesuitarum disciplina, a Willelmo Wendrockio e gallica latinam linguam translatæ.* Coloniæ, Schouten, 1670, in 8.

[8] C'est-à-dire les cinq propositions qui se trouvent, dit-on, dans livre de Jansénius ; *Augustinus, seu Doctrina sancti Augustini de humanæ naturæ sanitate, ægritudine, medicina, adversus pelagianos et massilienses, tribus tomis comprehensa.* Lovanii, 1640, in-folio.

[9] Rivières qui passent par la Normandie. BOILEAU, 1713. — La Sarthe prend seulement sa source dans la Normandie.

[10] Chef-lieu d'arrondissement du département de l'Ain. C'était la capitale de la principauté de Dombes. Les jésuites y publièrent, de 1701 à 1767, avec l'appui de Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, un recueil littéraire célèbre : *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences, et des Beaux-Arts.* Paris et Trévoux, 265 vol. in-12. Il est question de Boileau dans le cahier de septembre 1703. C'est aussi à Trévoux, en 1704, que parut la réimpression du dictionnaire de Furetières connue sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux.*

ÉPITRES

AVIS AU LECTEUR[1]

Je m'étois persuadé que la fable de l'huître, que j'avois mise à la fin de cette épître au roi, pourroit y délasser agréablement l'esprit des lecteurs qu'un sublime trop sérieux peut enfin fatiguer, joint que la correction que j'y avois mise sembloit me mettre à couvert d'une faute dont je faisois voir que je m'apercevois le premier; mais j'avoue qu'il y a eu des personnes de bon sens qui ne l'ont pas approuvée. J'ai néanmoins balancé longtemps si je l'ôterois, parce qu'il y en avoit plusieurs qui la louoient avec autant d'excès que les autres la blâmoient; mais enfin je me suis rendu à l'autorité d'un prince[2], non moins considérable par les lumières de son esprit que par le nombre de ses victoires. Comme il m'a déclaré franchement que cette fable, quoique très-bien contée, ne lui sembloit pas digne du reste de l'ouvrage, je n'ai point résisté[3]; j'ai mis une autre fin à ma pièce, et je n'ai pas cru, pour une vingtaine de vers, devoir me brouiller avec le premier capitaine de notre siècle. Au reste, je suis bien aise d'avertir le lecteur qu'il y a quantité de pièces impertinentes qu'on s'efforce de faire courir sous mon nom, et entre autres une satire contre les maltôtes ecclésiastiques[4]. Je ne crains pas que les habiles gens m'attribuent toutes ces pièces, parce que mon style, bon ou mauvais, est aisé à reconnoître; mais comme le nombre des sots est fort grand, et qu'ils pourroient aisément s'y méprendre, il est bon de leur faire savoir que, hors les onze pièces[5] qui sont dans ce livre, il n'y a rien de moi entre les mains du public, ni imprimé, ni en manuscrit.

ÉPITRE I[6]

AU ROI

Grand roi, c'est vainement qu'abjurant la satire
Pour toi seul désormais j'avois fait vœu d'écrire.
Dès que je prends la plume, Apollon éperdu
Semble me dire : Arrête, insensé; que fais-tu[7]?
Sais-tu dans quels périls aujourd'hui tu t'engages?
Cette mer où tu cours est célèbre en naufrages.

[1] Cet *Avis* a paru en tête de la 2e édition séparée (1672) de l'épître Ire.

[2] Le grand Condé.

[3] Boileau a replacé cette fable dans l'épître II.

[4] La même désignée dans le *Catalogue* du Boileau, p. 8, comme faite contre les frais des enterrements; cette pièce, connue sous le nom de *Satire contre les Maltôtes*, attaque surtout ces frais. On l'attribue au P. Louis de Sanlecque, cependant elle n'a jamais été imprimée parmi ses œuvres.

[5] Discours au roi, satires I à IX, épître I. Boileau ne tient compte que des ouvrages en vers.

[6] Composée après le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668, à la demande de Colbert, pour détourner le roi de la guerre. Cette épître a été présentée à Louis XIV par madame de Thiange, sœur de madame de Montespan.

[7] Cum canerem reges et prœlia, Cynthius aurem
Vellit et admonuit.
Virgile, *églogue* VI, vers 3-4.

Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, à ton char,
Je ne pusse attacher « Alexandre » et « César[1] : »
Qu'aisément je ne pusse, en quelque ode insipide,
T'exalter aux dépens et de « Mars » et « d'Alcide, »
Te livrer le « Bosphore, » et, d'un vers incivil,
Proposer au « sultan » de te céder le Nil;
Mais, pour te bien louer, une raison sévère
Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire;
Qu'après avoir joué tant d'auteurs différens,
Phébus même auroit peur s'il entroit sur les rangs;
Que par des vers tout neufs, avoués du Parnasse,
Il faut de mes dégoûts justifier l'audace;
Et, si ma muse enfin n'est égale à mon roi,
Que je prête aux Cotins des armes contre moi.
Est-ce là cet auteur, l'effroi de la Pucelle,
Qui devoit des bons vers nous tracer le modèle,
Ce censeur, diront-ils, qui nous réformoit tous?
Quoi! ce critique affreux n'en sait pas plus que nous!
N'avons-nous pas cent fois en faveur de la France,
Comme lui dans nos vers pris « Memphis » et « Byzance, »
Sur les bords de « l'Euphrate » abattu le « turban, »
Et couper, pour rimer, « les cèdres du Liban[2]? »
De quel front aujourd'hui vient-il, sur nos brisées,
Se revêtir encor de nos phrases usées?
Que répondrois-je alors? Honteux et rebuté,
J'aurois beau me complaire en ma propre beauté,
Et, de mes tristes vers admirateur unique,
Plaindre, en les relisant, l'ignorance publique :
Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un auteur,
Il est fâcheux, grand roi, de se voir sans lecteur,
Et d'aller du récit de ta gloire immortelle
Habiller chez Francœur[3] le sucre et la cannelle[4].
Ainsi, craignant toujours un funeste accident,
J'imite de Conrart le silence prudent[5] :
Je laisse aux plus hardis l'honneur de la carrière,
Et regarde le champ, assis sur la barrière.
Malgré moi toutefois un mouvement secret
Vient flatter mon esprit, qui se tait à regret.
Quoi! dis-je tout chagrin, dans ma verve infertile,
Des vertus de mon roi spectateur inutile,
Faudra-t-il sur sa gloire attendre à m'exercer
Que ma tremblante voix commence à se glacer?
Dans un si beau projet, si ma muse rebelle
N'ose le suivre aux champs de Lille et de Bruxelle[6],
Sans le chercher aux bords de l'Escaut et du Rhin,
La paix l'offre à mes yeux plus calme et plus serein.
Oui, grand roi, laissons là les siéges, les batailles :
Qu'un autre aille en rimant renverser des murailles;
Et souvent, sur tes pas marchant sans ton aveu,
S'aille couvrir de sang, de poussière et de feu.
A quoi bon, d'une muse au carnage animée,
Échauffer ta valeur, déjà trop allumée?
Jouissons à loisir du fruit de tes bienfaits,
Et ne nous lassons point des douceurs de la paix.
Pourquoi ces éléphans, ces armes, ce bagage,
Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage?
Disoit au roi Pyrrhus un sage confident[7],
Conseiller très-sensé d'un roi très-imprudent.
Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle. —
Quoi faire? — L'assiéger. — L'entreprise est fort belle,
Et digne seulement d'Alexandre ou de vous :
Mais Rome, prise enfin, seigneur, où courons-nous? —
Du reste des Latins la conquête est facile. —
Sans doute, on les peut vaincre : est-ce tout? — La Sicile
De là nous tend les bras; et bientôt sans effort,
Syracuse reçoit nos vaisseaux dans son port. —
Bornez-vous là vos pas? — Dès que nous l'aurons prise,
Il ne faut qu'un bon vent, et Carthage est conquise,
Les chemins sont ouverts : qui peut nous arrêter? —
Je vous entends, seigneur, nous allons tout dompter;
Nous allons traverser les sables de Libye,
Asservir en passant l'Égypte, l'Arabie,
Courir de là le Gange en de nouveaux pays,
Faire trembler le Scythe aux bords du Tanaïs,

[1] Il lui montre Pompée, Alexandre, César,
Mais comme des héros attachés à son char.
CORNEILLE, *Prologue d'Andromède*, 1650.

. . . . Qu'un jour Alexandre et César,
Sembleroient les vaincus attachés à ton char.
CORNEILLE, *Remercîment au roi*, 1663.

[2] Ces vers s'adressent aux imitateurs de Malherbe :

O combien lors aura de veuves
La gent qui porte le turban!
Que de sang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban!
Que le Bosphore en ses deux rives
Aura de sultanes captives!
Et que de mères à Memphis,
En pleurant, diront la vaillance
De son courage et de sa lance
Aux funérailles de leurs fils!
MALHERBE, *Ode à Marie de Médicis.*

[3] Claude Julienne, dit Francœur, épicier, fournisseur de la Maison du roi, demeurait rue Saint-Honoré, devant la croix du Trahoir, à l'enseigne du *Franc-Cœur*. L'un de ses ancêtres devait ce surnom de Francœur à Henri III.

[4] Ne rubeam pingui donatus munere, et una
Cum scriptore meo capsa porrectus aperta,
Deferar in vicum vendentem thus et odores,
Et piper, et quidquid chartis amicitur ineptis.
HORACE, l. II, épit. I, vers 267-270.

[5] Fameux académicien qui n'a jamais rien écrit. BOILEAU, 1713. — Valentin Conrart, chez qui s'assemblaient les littérateurs qui furent le noyau de l'Académie française, naquit à Paris en 1603 et mourut le 23 de septembre 1675. Il était calviniste. Conrart n'a publié de son vivant que quelques pièces détachées, jointes à d'autres ouvrages. Depuis il a paru en 1681, in-12 : *Lettres familières de Conrart à M. Felibien*, et en 1825, dans la Collection Petitot, *Mémoire sur l'histoire de son temps*. La Bibliothèque de l'Arsenal possède les papiers de Conrart.

[6] La campagne de Flandre faite en 1667.

[7] Plutarque, dans la *Vie de Pyrrhus*. BOILEAU, 1713. — Cf. Rabelais, l. I, ch. XXXIII.

Et ranger sous nos lois tout ce vaste hémisphère;
Mais, de retour enfin, que prétendez-vous faire? —
Alors, cher Cinéas, victorieux, contens,
Nous pourrons rire à l'aise, et prendre du bon temps. —
Eh! seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire?
Le conseil étoit sage et facile à goûter.
Pyrrhus vivoit heureux s'il eût pu l'écouter;
Mais à l'ambition d'opposer la prudence,
C'est aux prélats de cour prêcher la résidence[1].
Ce n'est pas que mon cœur, du travail ennemi,
Approuve un fainéant sur le trône endormi,
Mais, quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre.
Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérans
L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs:
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.
Chaque siècle est fécond en heureux téméraires;
Chaque climat produit des favoris de Mars;
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars:
On a vu mille fois des fanges Méotides
Sortir des conquérans goths, vandales, gépides.
Mais un roi vraiment roi, qui, sage en ses projets,
Sache en un calme heureux maintenir ses sujets;
Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,
Il faut pour le trouver courir toute l'histoire.
La terre compte peu de ces rois bienfaisans;
Le ciel à les former se prépare longtemps.
Tel fut cet empereur[2] sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée;
Qui rendit de son joug l'univers amoureux;
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux;
Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit par ses bienfaits signalé la journée.
Le cours ne fut pas long d'un empire si doux[3].
Mais où cherché-je ailleurs ce qu'on trouve chez nous?
Grand roi, sans recourir aux histoires antiques,
Ne t'avons-nous pas vu dans les plaines belgiques,
Quand l'ennemi vaincu, désertant ses remparts,
Au-devant de ton joug couroit de toutes parts,
Toi-même te borner, au fort de ta victoire,
Et chercher dans la paix une plus juste gloire[4]?
Ce sont là les exploits que tu dois avouer;
Et c'est par là, grand roi, que je te veux louer.
Assez d'autres, sans moi, d'un style moins timide,
Suivront aux champs de Mars ton courage rapide;
Iront de ta valeur effrayer l'univers,
Et camper devant Dôle au milieu des hivers[5].
Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible
Je dirai les exploits de ton règne paisible:
Je peindrai les plaisirs en foule renaissans[6];
Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissans[7].
On verra par quels soins ta sage prévoyance
Au fort de la famine entretint l'abondance[8];
On verra les abus par ta main réformés[9],
La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés,
Du débris des traitans ton épargne grossie[10],
Des subsides affreux la rigueur adoucie[11];
Le soldat, dans la paix, sage et laborieux[12];
Nos artisans grossiers rendus industrieux[13];
Et nos voisins frustrés de ces tribus serviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes[14].
Tantôt je tracerai tes pompeux bâtimens[15],
Du loisir d'un héros nobles amusemens.
J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées[16].
Déjà de tous côtés la chicane aux abois
S'enfuit au seul aspect de tes nouvelles lois[17].
Oh! que ta main par là va sauver de pupilles!
Que de savans plaideurs désormais inutiles[18]!

[1] En général les évêques préféraient alors le séjour de la cour à celui de leur diocèse, et Saint-Simon en cite un, le cardinal de Polignac, qui n'avait jamais mis le pied dans son archevêché.

[2] Titus. BOILEAU, 1713.

[3] Felix imperio, felix brevitate regendi,
Expers civilis sanguinis, orbis amor.
AUSONE, *Cæsares*, n° XI.

[4] La paix de 1668. BOILEAU, 1713.

[5] Le roi venoit de conquérir la Franche-Comté en plein hiver (février 1668). BOILEAU, 1713.

[6] Le carrousel de 1662, et les *Plaisirs de l'île enchantée*, à Versailles, en mai 1664.

[7] La chambre de justice de 1661, contre les traitants.

[8] Ce fut en 1663. BOILEAU, 1713. — C'est en 1662 que l'on fit venir des blés de Russie et de Pologne. Le roi avait fait établir des fours dans le Louvre et on y fabriquait du pain vendu à un prix modique.

[9] Plusieurs édits donnés pour réformer le luxe. BOILEAU, 1713. — Le vers suivant désignerait-il les Grands Jours d'Auvergne en 1665?

[10] La chambre de justice (décembre 1661). BOILEAU, 1713

[11] Les tailles furent diminuées de quatre millions. BOILEAU, 1713.

[12] Les soldats employés aux travaux publics. BOILEAU, 1713.

[13] Établissement en France des manufactures. BOILEAU, 1713. — Les manufactures de tapisseries des Gobelins, et de points de France, en 1665; celle des glaces en 1666.

[14] Voir à la correspondance une lettre à Maucroix du 29 d'avril 1695.

[15] La colonnade du Louvre, Versailles, etc.

[16] Le canal du Languedoc. BOILEAU, 1713. — Proposé par Paul Riquet en 1664, commencé en 1665.

[17] L'ordonnance de 1667. BOILEAU, 1713. — L'*Ordonnance civile* fut publiée en avril 1667; l'*Ordonnance criminelle* ne parut qu'en août 1670.

[18] Dans la 1re édition, venaient ensuite ces deux vers:

Muse, abaisse ta voix, je veux les consoler;
Et d'un conte en passant il faut les régaler.

Puis la fable de l'huître qui est dans l'épître II, et les vers suivants terminaient l'épître I:

Mais quoi! j'entends déjà quelque austère critique,
Qui trouve en cet endroit la fable un peu comique.
Que veut-il? C'est ainsi qu'Horace dans ses vers,
Souvent délasse Auguste en cent styles divers.
Et, selon qu'au hasard son caprice l'entraîne,

Qui ne sent point l'effet de tes soins généreux?
L'univers sous ton règne a-t-il des malheureux?
Est-il quelque vertu, dans les glaces de l'Ourse,
Ni dans ces lieux brûlés où le jour prend sa source,
Dont la triste indigence ose encore approcher,
Et qu'en foule tes dons d'abord n'aillent chercher?
C'est par toi qu'on va voir les muses enrichies
De leur longue disette à jamais affranchies[1].
Grand roi, poursuis toujours, assure leur repos.
Sans elles un héros n'est pas longtemps héros :
Bientôt, quoi qu'il ait fait, la mort d'une ombre noire,
Enveloppe avec lui son nom et son histoire[2].
En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil;
En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hespérie,
Énée enfin porta ses dieux et sa patrie :
Sans le secours des vers, leurs noms tant publiés
Seroient depuis mille ans avec eux oubliés.
Non, à quelques hauts faits que ton destin t'appelle,
Sans le secours soigneux d'une muse fidèle,
Pour t'immortaliser tu fais de vains efforts.
Apollon te la doit : ouvre-lui tes trésors.
En poëtes fameux rends nos climats fertiles :
Un Auguste aisément peut faire des Virgiles[3].
Que d'illustres témoins de ta vaste bonté
Vont pour toi déposer à la postérité!
  Pour moi qui, sur ton nom déjà brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la satire,
Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
Toutefois si quelqu'un de mes foibles écrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage;
Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour, pour les rendre croyables :
Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire.

ÉPITRE II[4]

A MONSIEUR L'ABBÉ DES ROCHES[5]

A quoi bon réveiller mes muses endormies,
Pour tracer aux auteurs des règles ennemies?
Penses-tu qu'aucun d'eux veuille subir mes lois,
Ni suivre une raison qui parle par ma voix?
O le plaisant docteur, qui, sur les pas d'Horace,
Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnasse[6]!
Nos écrits sont mauvais; les siens valent-ils mieux?
J'entends déjà d'ici Linière[7] furieux
Qui m'appelle au combat sans prendre un plus long [terme.
De l'encre, du papier! dit-il; qu'on nous enferme[8]!
Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers,
Aura plutôt rempli la page et le revers.
Moi donc, qui suis peu fait à ce genre d'escrime,
Je le laisse tout seul verser rime sur rime,
Et, souvent de dépit contre moi s'exerçant,
Punir de mes défauts le papier innocent.
Mais toi, qui ne crains point qu'un rimeur te noircisse,
Que fais-tu cependant seul en ton bénéfice?

Tantôt perce les cieux, tantôt rase la plaine.
Revenons toutefois. Mais par où revenir?
Grand roi, je m'aperçois qu'il est temps de finir :
C'est assez, il suffit que ma plume fidèle
T'ait fait voir en ces vers quelque essai de mon zèle;
En vain je prétendrois contenter un lecteur
Qui redoute surtout le nom d'admirateur,
Et souvent, pour raison, oppose à la science
L'invincible dégoût d'une injuste ignorance :
Prête à juger de tout comme un jeune marquis,
Qui, plein d'un grand savoir chez les dames acquis,
Dédaignant le public que lui seul il attaque,
Va pleurer au *Tartufe* et rire à l'*Andromaque*.

[1] Le roi, en 1665, donna des pensions à beaucoup de gens de lettres de toute l'Europe. BOILEAU, 1713.

[2] Vixere fortes ante Agamemnona
Multi; sed omnes illacrymabiles
Urgentur, ignotique longa
Nocte, carent quia vate sacro.
HORACE, l. IV, ode IX.

[3] Sint Mecænates, non deerunt, Flacce, Marones.
MARTIAL, l. VIII, épigr. LVI.

[4] Composée en 1669, pour y intercaler l'apologue de l'huître publiée en 1672. Cf. *Avertissement* de l'épître I, p. 58.

[5] Jean-François-Armand Fumée Des Roches, à qui Gabriel Guéret a dédié son *Parnasse réformé*. Il descendait d'Armand Fumée, premier médecin de Charles VII, et mourut en 1711, âgé d'environ soixante-quinze ans.

[6] Boileau travaillait-il déjà à son *Art poétique*, ou fait-il seulement allusion aux *Satires*?

[7] Voir satire IX, p. 56, note 5; depuis la composition de cette satire Linière avait fait des chansons contre Boileau.

[8] Crispinus minimo me provocat : accipe, si vis,
Accipe jam tabulas; detur nobis locus, hora,
Custodes; videamus uter plus scribere possit.
HORACE, l. I, sat. IV, vers 14-16.

Attends-tu qu'un fermier, payant, quoiqu'un peu tard,
De ton bien pour le moins daigne te faire part?
Vas-tu, grand défenseur des droits de ton église,
De tes moines mutins réprimer l'entreprise[1]?
Crois-moi, dût Auzanet t'assurer du succès[2],
Abbé, n'entreprends point même un juste procès.
N'imite point ces fous dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la justice;
Qui, toujours assignans, et toujours assignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.
Soutenons bien nos droits : sot est celui qui donne.
C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne.
Ce sont là les leçons dont un père manceau
Instruit son fils novice au sortir du berceau.
Mais pour toi, qui, nourri bien en deçà de l'Oise,
As sucé la vertu picarde et champenoise,
Non, non, tu n'iras point, ardent bénéficier,
Faire enrouer pour toi Corbin ni Le Mazier[3].
Toutefois si jamais quelque ardeur bilieuse
Allumoit dans ton cœur l'humeur litigieuse,
Consulte-moi d'abord, et, pour la réprimer,
Retiens bien la leçon que je te vais rimer.
Un jour, dit un auteur, n'importe en quel chapitre
Deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huître.
Tous deux la contestoient, lorsque dans leur chemin
La justice passa, la balance à la main.
Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose.
Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.
La justice, pesant ce droit litigieux,
Demande l'huître, l'ouvre, et l'avale à leurs yeux,
Et par ce bel arrêt terminant la bataille :
Tenez, voilà, dit-elle, à chacun une écaille.
Des sottises d'autrui nous vivons au palais :
Messieurs, l'huître étoit bonne. Adieu. Vivez en paix[4].

ÉPITRE III[5]

A MONSIEUR ARNAULD

DOCTEUR DE SORBONNE[6].

Oui, sans peine, au travers des sophismes de Claude[7],
Arnauld, des novateurs tu découvres la fraude,
Et romps de leurs erreurs les filets captieux,
Mais que sert que ta main leur dessille les yeux,
Si toujours dans leur âme une pudeur rebelle,
Près d'embrasser l'Église, au prêche les rappelle?
Non, ne crois pas que Claude, habile à se tromper,
Soit insensible aux traits dont tu le sais frapper;
Mais un démon l'arrête, et, quand ta voix l'attire,
Lui dit : Si tu te rends, sais-tu ce qu'on va dire?
Dans son heureux retour lui montre un faux malheur,
Lui peint de Charenton[8] l'hérétique douleur;
Et, balançant Dieu même en son âme flottante[9],
Fait mourir dans son cœur la vérité naissante.
Des superbes mortels le plus affreux lien,
N'en doutons point, Arnauld, c'est la honte du bien.

[1] Des Roches avait dans le Midi deux ou trois abbayes commendataires assez considérables (d'environ 30,000 fr. de rentes). Cela sert à nous expliquer : 1° le sens de ces vers et de quelques-uns des suivants; car les droits assez obscurs de ces abbés amphibies donnaient souvent lieu à des différends avec leurs moines; 2° pourquoi Boileau lui dédia cette épitre contre la chicane. B. S. P.

[2] Fameux avocat au parlement de Paris. BOILEAU, 1713. — Barthélemy Auzanet, conseiller d'État, mort à Paris le 17 d'avril 1673, âgé de quatre-vingt-deux ans. On a de lui : *Mémoires, réflexions et arrêts sur les questions les plus importantes de droit et de coutume*. Paris, N. Gosselin, 1708, in folio. Voy. le *Journal des Savants* de 1708, p. 86.

[3] Deux autres avocats. BOILEAU, 1713. — Jacques Corbin était fils d'un auteur dont Boileau parle dans l'*Art poétique*. Le Mazier a déjà été nommé dans la satire I, p. 15.

[4] Cf. La Fontaine, l. IX, fable IX : *l'Huître et les Plaideurs*.

[5] Composée en 1673.

[6] Voir la note 7, p. 15. Le titre de docteur de Sorbonne ne put être ajouté au nom d'Antoine Arnauld qu'après la mort de celui-ci.

[7] Il étoit alors occupé à écrire contre le sieur Claude, ministre de Charenton. BOILEAU, 1713. — Jean Claude, le plus célèbre des controversistes protestants et qui discuta contre Bossuet, Arnauld et Nicole, naquit à la Sauvetat (Lot-et-Garonne) en 1619 et mourut à la Haye, où il s'était réfugié après la révocation de l'édit de Nantes, le 13 de janvier 1687. Ses œuvres, toutes de controverses, n'ont pas été réunies.

Le livre d'Antoine Arnauld auquel Boileau fait allusion dans sa note est sans doute : *la Perpetuité de la foy de l'Église catholique touchant l'Eucharistie, défendue contre le livre du sieur Claude*. Paris, 1669, 1672 et 1674, 3 vol. in-4°.

[8] Lieu près de Paris, où ceux de la R. P. R. (religion prétendue réformée) avoient un temple. BOILEAU, 1713. — L'édification d'un temple à Charenton fut autorisée par lettres patentes d'Henri IV du 1er d'août 1606. Ce premier temple, qui n'était qu'un bâtiment insignifiant, fut détruit en 1621 dans une émeute contre le protestantisme. Jacques de Brosse fut alors chargé de construire un véritable temple, qui disparut lors de l'édit de Louis XIV du 18 d'octobre 1685, qui révoquait l'édit de Nantes et ordonnait la destruction de tous les temples protestants. Cf. Ch. Marty-Laveaux : *Charenton au dix-septième siècle*. Paris, Dumoulin, 1853, in-8°.

[9] Tu balançais son dieu dans son cœur alarmé.
VOLTAIRE, *Zaïre*, acte V, sc. X.

Des plus nobles vertus cette adroite ennemie
Peint l'honneur à nos yeux des traits de l'infamie,
Asservit nos esprits sous un joug rigoureux,
Et nous rend l'un de l'autre esclaves malheureux.
Par elle la vertu devient lâche et timide.
Vois-tu ce libertin en public intrépide,
Qui prêche contre un Dieu que dans son ame il croit[1]?
Il iroit embrasser la vérité qu'il voit;
Mais de ses faux amis il craint la raillerie,
Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie[2].

C'est là de tous nos maux le fatal fondement.
Des jugemens d'autrui nous tremblons follement;
Et, chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices[3].
Misérables jouets de notre vanité,
Faisons au moins l'aveu de notre infirmité.
A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle[4],
Faire de notre mal un secret ridicule?
Le feu sort de vos yeux petillans et troublés,
Votre pouls inégal marche à pas redoublés[5] :
Quelle fausse pudeur à feindre vous oblige?
Qu'avez-vous? — Je n'ai rien. — Mais... — Je n'ai rien, vous dis-je[6],
Répondra ce malade à se taire obstiné.
Mais cependant voilà tout son corps gangrené;
Et la fièvre, demain se rendant la plus forte,
Un bénitier aux pieds va l'étendre à la porte[7].
Prévenons sagement un si juste malheur.
Le jour fatal est proche, et vient comme un voleur[8].
Avant qu'à nos erreurs le ciel nous abandonne,
Profitons de l'instant que de grace il nous donne
Hâtons-nous; le temps fuit, et nous traîne avec soi :
Le moment où je parle est déjà loin de moi[9].

Mais quoi! toujours la honte en esclaves nous lie,
Oui, c'est toi qui nous perds, ridicule folie :
C'est toi qui fis tomber le premier malheureux,
Le jour que, d'un faux bien sottement amoureux,
Et n'osant soupçonner sa femme d'imposture,
Au démon, par pudeur, il vendit la nature.
Hélas! avant ce jour qui perdit ses neveux,
Tous les plaisirs couroient au-devant de ses vœux.
La faim aux animaux ne faisoit point la guerre[10];
Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre,
N'attendoit point qu'un bœuf, pressé de l'aiguillon,
Traçât à pas tardifs un pénible sillon;
La vigne offroit partout des grappes toujours pleines,
Et des ruisseaux de lait serpentoient dans les plaines.
Mais dès ce jour Adam, déchu de son état,
D'un tribut de douleurs paya son attentat.
Il fallut qu'au travail son corps rendu docile
Forçât la terre avare à devenir fertile.
Le chardon importun hérissa les guérets,
Le serpent venimeux rampa dans les forêts,
La canicule en feu désola les campagnes,
L'aquilon en fureur gronda sur les montagnes[11].
Alors, pour se couvrir durant l'âpre saison,
Il fallut aux brebis dérober leur toison.
La peste en même temps, la guerre et la famine[12],
Des malheureux humains jurèrent la ruine :

[1] Ce vers désignerait le prince de Condé.

[2] Et par timidité me déclarait la guerre.
VOLTAIRE, *Henriade*, III, 140.

[3] . . . . Nec te quæsiveris extra.
PERSE, sat. I, vers 7.

[4] Neu, si te populus sanum, recteque valentem
Dictitet, occultam febrem sub tempus edendi
Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis.
HORACE, l. I, épitre XVI, vers 21-23.

[5] Si dans cet instant même un feu séditieux
Fait bouillonner mon sang et petiller mes yeux.
Épitre IX, vers 41-42.

[6] Heus! bone, tu palles. — Nihil est. — Videas tamen istud,
Quidquid id est...
PERSE, sat. III, vers 94-95.

[7] In portam rigidos calces extendit...
Ibidem, vers 105.

[8] Scitis quia dies Domini, sicut fur in nocte, ita veniet.
S. PAULUS, epist. ad Thess., I, v. 2.

[9] Perse, sat. V. BOILEAU, 1713. — Vers 153 :
Vive memor lethi, fugit hora : hoc quod loquor inde est.

[10] Le passage suivant est imité en partie de plusieurs autres de Virgile, d'Horace et d'Ovide :

Molli paulatim flavescet campus arista,
Incultisque rubens pendebit sentibus uva,
Et duræ quercus sudabunt roscida mella...
Non rastros patietur humus, non vinea falcem;
Robustus quoque jam tauris juga solvet arator.
VIRGILE, églogue IV, vers 28-33.

Depresso incipiat jam tum mihi taurus aratro
Ingemere...
VIRGILE, Géorgiques, I, vers 45.

. . . . Ipsaque tellus
Omnia liberius, nullo poscente, ferebat.
Ille malum virus serpentibus addidit atris,
Prædarique lupos jussit, pontumque moveri,
Mellaque decussit foliis, ignemque removit,
Et passim rivis currentia vina repressit.
VIRGILE, Géorgiques, I, vers 128-131.

Mox et frumentis labor additus; ut mala culmos
Esset rubigo, segnisque horreret in arvis
Carduus;...
VIRGILE, Géorgiques, I, vers 150-152.

Reddit ubi cererem tellus inarata quotannis,
Et imputata floret usque vinea...
HORACE, épode XVI, vers 43-44.

Mollia securæ peragebant otia gentes.
Ipsa quoque immunis, rastroque intacta, nec ullis
Saucia vomeribus, per se dabat omnia tellus...
Mox etiam fruges tellus inarata ferebat :
Nec renovatus ager gravidis canebat aristis,
Flumina jam lactis, jam flumina nectaris ibant,
Flavaque de viridi stillabant ilice mella.
OVIDE, *Métamorphoses*, I, vers 100-112.

[11] Tum primum siccis aer fervoribus ustus
Canduit, et ventis glacies adstricta pependit :
Tum primum subiere domos...
OVIDE, *Métam.*, I, vers 119-121.

[12] . . . . Macies et nova febrium
Terris incubuit cohors...
HORACE, l. I, ode III, vers 30-31.



Mais aucun de ces maux n'égala les rigueurs
Que la mauvaise honte exerça dans les cœurs.
De ce nid à l'instant sortirent tous les vices.
L'avare, des premiers en proie à ses caprices,
Dans un infâme gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté[1].
L'honneur et la vertu n'osèrent plus paroître;
La piété chercha les déserts et le cloître.
Depuis on n'a point vu de cœur si détaché
Qui par quelque lien ne tînt à ce péché.
Triste et funeste effet du premier de nos crimes!
Moi-même, Arnauld, ici, qui te prêche en ces rimes,
Plus qu'aucun des mortels par la honte abattu,
En vain j'arme contre elle une foible vertu.
Ainsi toujours douteux, chancelant et volage,
A peine du limon où le vice m'engage
J'arrache un pied timide, et sors en m'agitant[2],
Que l'autre m'y reporte et s'embourbe à l'instant.
Car si, comme aujourd'hui, quelque rayon de zèle
Allume dans mon cœur une clarté nouvelle,
Soudain, aux yeux d'autrui s'il faut la confirmer,
D'un geste, d'un regard, je me sens alarmer;
Et même sur ces vers que je te viens d'écrire,
Je tremble en ce moment de ce que l'on va dire.

ÉPITRE IV[3]

AU LECTEUR[4]

Je ne sais si les rangs de ceux qui passèrent le Rhin à la nage devant Tholus sont fort exactement gardés dans le poëme que je donne au public; et je n'en voudrois pas être garant, parce que franchement je n'y étois pas, et que je n'en suis encore que fort médiocrement instruit. Je viens même d'apprendre en ce moment que M. de Soubise[5], dont je ne parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé. Je m'imagine qu'il en est ainsi de beaucoup d'autres, et j'espère de leur faire justice dans une autre édition. Tout ce que je sais, c'est que ceux dont je fais mention ont passé des premiers. Je ne me déclare donc caution que de l'histoire du fleuve en colère, que j'ai apprise d'une de ses naïades, qui s'est réfugiée dans la Seine. J'aurois bien pu aussi parler de la fameuse rencontre qui suivit le passage; mais je la réserve pour un poëme à part. C'est là que j'espère rendre aux mânes de M. de Longueville[6] l'honneur que tous les écrivains lui doivent, et que je peindrai cette victoire qui fut arrosée du plus illustre sang de l'univers; mais il faut un peu reprendre haleine pour cela[7].

AU ROI

En vain, pour te louer, ma muse toujours prête,
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête.
Ce pays, où cent murs n'ont pu te résister,
Grand roi, n'est pas en vers si facile à dompter.
Des villes que tu prends les noms durs et barb
N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres,

[1] Une note manuscrite de Brossette, publiée par Cizeron-Rival (t. III, p. 186 des lettres de Boileau, etc., [et le *Bolæana*, p. 90]), applique ce vers et les deux précédents à Charles-Marie Le Tellier, archevêque de Reims. Ce prélat ne concevait pas comment on pouvait être honnête homme, à moins d'avoir un revenu de dix mille livres. Un jour il s'informait de la probité de quelqu'un : Monseigneur, lui répondit Boileau, il s'en faut de quatre mille livres de rentes qu'il soit un homme d'honneur. Daunou. — Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. III, 227-228.

[2] Nequicquam cœno cupiens evellere plantam.
HORACE, l. II, sat. VII, vers 27.

[3] Composée au mois de juillet 1672 et publiée au mois d'août de la même année.

[4] Imprimé en 1672, en tête de la 1re édition séparée de l'épître IV.

[5] François de Rohan, prince de Soubise, second fils d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon et de Marie de Bretagne Vertus, mort le 24 d'août 1712 dans sa quatre-vingt-huitième année. Il traversa le Rhin à la nage à la tête des gendarmes de la garde, dont il était capitaine-lieutenant. Il fut depuis lieutenant général, puis gouverneur de Berri, et ensuite de Champagne et de Brie.

[6] Charles-Paris d'Orléans, duc de Longueville et d'Estouteville, né le 29 de janvier 1649, tué au passage du Rhin le 12 de juin 1672, au moment où il allait être élu roi de Pologne. Cf. lettres de madame de Sévigné des 17 et 20 de juin, et 3 de juillet 1672.

[7] Ce projet n'a pas eu de suite.

Et, l'oreille effrayée, il faut depuis l'Issel,
Pour trouver un beau mot courir jusqu'au Tessel[1].
Oui, partout de son nom chaque place munie
Tient bon contre le vers, en détruit l'harmonie.
Et qui peut sans frémir aborder Voërden?
Quel vers ne tomberoit au seul nom de Heusden?
Quelle muse à rimer en tous lieux disposée
Oseroit approcher des bords du Zuiderzée?
Comment en vers heureux assiéger Doësbourg,
Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg?
Il n'est fort, entre ceux que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines :
Et partout sur le Whal, ainsi que sur le Lech[2],
Le vers est en déroute, et le poëte à sec[3].

Encor si tes exploits, moins grands et moins rapides,
Laissoient prendre courage à nos muses timides,
Peut-être avec le temps, à force d'y rêver,
Par quelque coup de l'art nous pourrions nous sauver.
Mais, dès qu'on veut tenter cette vaste carrière,
Pégase s'effarouche et recule en arrière;
Mon Apollon s'étonne; et Nimègue est à toi,
Que ma muse est encore au camp devant Orsoi[4].

Aujourd'hui toutefois mon zèle m'encourage :
Il faut au moins du Rhin tenter l'heureux passage.
Un trop juste devoir veut que nous l'essayons.
Muses, pour le tracer, cherchez tous vos crayons :
Car, puisqu'en cet exploit tout paroît incroyable,
Que la vérité pure y ressemble à la fable,
De tous vos ornemens vous pouvez l'égayer.
Venez donc, et surtout gardez bien d'ennuyer :
Vous savez des grands vers les disgrâces tragiques,
Et souvent on ennuie en termes magnifiques.

Au pied du mont Adule[5], entre mille roseaux,
Le Rhin tranquille, et fier du progrès de ses eaux,
Appuyé d'une main sur son urne penchante,
Dormoit au bruit flatteur de son onde naissante[6]
Lorsqu'un cri tout à coup suivi de mille cris,
Vient d'un calme si doux retirer ses esprits.
Il se trouble, il regarde, et partout sur ses rives
Il voit fuir à grands pas ses naïades craintives,
Qui, toutes accourant vers leur humide roi,
Par un récit affreux redoublent son effroi.
Il apprend qu'un héros, conduit par la victoire,
A de ses bords fameux flétri l'antique gloire[7] ;
Que Rhinberg et Wesel, terrassés en deux jours[8],
D'un joug déjà prochain menacent tout son cours.
Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête
De cent foudres d'airain tournés contre sa tête.
Il marche vers Tholus[9], et tes flots en courroux
Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux.
Il a de Jupiter la taille et le visage[10];
Et, depuis ce Romain, dont l'insolent passage[11]
Sur un pont en deux jours trompa tous tes efforts,
Jamais rien de si grand n'a paru sur tes bords.

Le Rhin tremble et frémit à ces tristes nouvelles;
Le feu sort à travers ses humides prunelles.
C'est donc trop peu, dit-il, que l'Escaut en deux mois
Ait appris à couler sous de nouvelles lois[12];
Et de mille remparts mon onde environnée
De ces fleuves sans nom suivra la destinée?
Ah! périssent mes eaux! ou par d'illustres coups,
Montrons qui doit céder des mortels ou de nous.

[1] Quid cupis in nostris dici, legique libellis,
Et nonnullus honor creditur esse tibi :
Ne valeam, si non res est gratissima nobis
Et volo te chartis inseruisse meis.
Sed tu nomen habes averso fonte sororum
Impositum, mater quod tibi dura dedit;
Quod nec Melpomene, quod nec Polyhymnia possit,
Nec pia cum Phœbo dicere Calliope.
Ergo aliquod gratum Musis tibi nomen adopta :
Non semper belle dicitur Hippodamus.
MARTIAL, l. IV, épigr. XXXI.

[2] Issel, rivière de Hollande qui se jette dans le Zuiderzée; Tessel, île hollandaise de l'océan Germanique; Woërden, ville forte de la Hollande, sur le Rhin; Heusden, autre ville de Hollande; Doesbourg, prise par MONSIEUR le 22 de juin 1672; Zutphen, capitale du comté de ce nom, prise par MONSIEUR le 26 de juin; Wageninghem, Harderwic, villes du duché de Gueldre, qui se rendirent les 22 et 23 de juin; Knotzembourg, fort sur le Wahal, assiégé le 15, pris le 17 de juin par Turenne; le Wahal et le Lech sont deux branches du Rhin qui se mêlent à la Meuse.

[3] Boileau pâlit au seul nom de Voerden;
Que diroit-il si, non loin d'Helderen,
Il eût fallu suivre entre les deux Nèthes
Bathiani, si savant en retraites;
Avec d'Estrées à Rosmal s'avancer!
La gloire parle, et Louis me réveille;
Le nom du roi charme toujours l'oreille;
Mais que Lawfelt est rude à prononcer!
VOLTAIRE. *Épître à la duchesse du Maine.*

[4] Orsoi, place forte du duché de Clèves, fut prise en deux jours au commencement de juin 1672; Nimègue, capitale du duché de Gueldres, fut prise par Turenne le 7 de juillet de la même année.

[5] Montagne où le Rhin prend sa source. BOILEAU, 1713. — C'est le mont Saint-Gothard dans le canton des Grisons (Suisse).

[6] Huic deus ipse loci, fluvio Tiberinus amœno,
Populeas inter senior se attollere frondes
Visus; eum tenuis glauco velabat amictu
Carbasus, et crines umbrosa tegebat arundo.
VIRGILE, *Énéide*, VII, vers 31-34.

[7] Molière n'approuva pas ce vers, parce qu'il signifie que la présence du roi a déshonoré le fleuve du Rhin. L'auteur lui représenta que ce sont les naïades de ce fleuve qui parlent du héros de la France comme d'un ennemi qui veut soumettre à son joug leur empire; qu'ainsi il est naturel qu'elles disent que Louis a flétri l'ancienne gloire du Rhin. Mais Molière ne se rendit pas. BROSSETTE.

[8] Les 4 et 6 de juin 1672.

[9] Lieu sur la rive du Rhin (près du fort de Skinck) où étoit un bureau (*Tol' huis*) de Péage. BROSSETTE.

[10] Imitation d'Homère : *Iliade*, II, vers 478.

[11] Jules César. BOILEAU, 1713. — Cf. *Commentaires de César*, l. IV, chap. II et l. VI. Voyez aussi, dans la *Correspondance*, une lettre à Brossette, du 8 d'avril 1703.

[12] La conquête de la Flandre espagnole en 1667.

A ces mots essuyant sa barbe limoneuse[1],
Il prend d'un vieux guerrier la figure poudreuse.
Son front cicatricé[2] rend son air furieux;
Et l'ardeur du combat étincelle en ses yeux.
En ce moment il part; et, couvert d'une nue,
Du fameux fort de Skink prend la route connue.
Là, contemplant son cours, il voit de toutes parts
Ses pâles défenseurs par la frayeur épars :
Il voit cent bataillons qui, loin de se défendre,
Attendent sur des murs l'ennemi pour se rendre.
Confus, il les aborde; et renforçant sa voix :
Grands arbitres, dit-il, des querelles des rois,
Est-ce ainsi que votre âme, aux périls aguerrie,
Soutient sur ces remparts l'honneur et la patrie[3]?
Votre ennemi superbe, en cet instant fameux,
Du Rhin, près de Tholus, fend les flots écumeux :
Du moins, en vous montrant sur la rive opposée,
N'oseriez-vous saisir une victoire aisée?
Allez, vils combattans, inutiles soldats;
Laissez là ces mousquets trop pesans pour vos bras :
Et, la faux à la main, parmi vos marécages,
Allez couper vos joncs, et presser vos laitages;
Ou, gardant les seuls bords qui vous peuvent couvrir,
Avec moi, de ce pas, venez vaincre ou mourir.

Ce discours d'un guerrier que la colère enflamme
Ressuscite l'honneur déjà mort en leur âme;
Et, leurs cœurs s'allumant d'un reste de chaleur,
La honte fait en eux l'effet de la valeur.
Ils marchent droit au fleuve, où Louis en personne,
Déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.
Par son ordre Grammont[4] le premier dans les flots
S'avance soutenu des regards du héros :
Son coursier écumant sous son maître intrépide
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide.
Revel[5] le suit de près : sous ce chef redouté
Marche des cuirassiers l'escadron indompté.
Mais déjà devant eux une chaleur guerrière
Emporte loin du bord le bouillant Lesdiguière[6],
Vivonne, Nantouillet, et Coislin, et Salart[7];
Chacun d'eux au péril veut la première part.
Vendôme[8], que soutient l'orgueil de sa naissance,
Au même instant dans l'onde impatient s'élance :
La Salle, Béringhen, Nogent, d'Ambre, Cavois[9],
Fendent les flots tremblans sous un si noble poids.
Louis, les animant du feu de son courage[10],
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage[11].
Par ses soins cependant trente légers vaisseaux
D'un tranchant aviron déjà coupent les eaux :
Cent guerriers s'y jetant signalent leur audace.
Le Rhin les voit d'un œil qui porte la menace;
Il s'avance en courroux. Le plomb vole à l'instant,
Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant.
Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume,
Et des coups redoublés tout le rivage fume.
Déjà du plomb mortel plus d'un brave est atteint[12].
Sous les fougueux coursiers l'onde écume et se plaint.
De tant de coups affreux la tempête orageuse
Tient un temps sur les eaux la fortune douteuse;
Mais Louis d'un regard sait bientôt la fixer :
Le destin à ses yeux n'oseroit balancer.
Bientôt avec Grammont courent Mars et Bellone.
Le Rhin à leur aspect d'épouvante frissonne,
Quand, pour nouvelle alarme à ses esprits glacés,
Un bruit s'épand qu'Enghien et Condé[13] sont passés,
Condé, dont le seul nom fait tomber les murailles[14],
Force les escadrons, et gagne les batailles;

[1] . . . . Rheni luteum caput...
HORACE, l. I, sat. x, vers 37.

[2] Couvert de cicatrises : cicatrisée se disait seulement d'une plaie. Le *dictionnaire* de l'Académie n'admet que *cicatrisé*; Boiste donne les deux mots.

[3] Il y avoit sur les drapeaux des Hollandois : *Pro honore et patria*. BOILEAU, 1713.

[4] M. le comte de Guiche. BOILEAU, 1713. — Il était fils aîné du maréchal de Grammont et lieutenant général de l'armée de M. le PRINCE. Cf. lettre de madame de Sévigné du 3 de juillet 1672.

[5] Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel, mort lieutenant général en 1707. Voir dans la *Correspondance* une lettre du 17 d'avril 1702.

[6] M. le comte de Saux. BOILEAU, 1713. — François-Emmanuel de Blanchefort de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières, pair de France, gouverneur du Dauphiné, mort en 1681.

[7] Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemar et de Vivonne, alors général des galères, mort maréchal de France en 1688. Il était, ainsi que le chevalier de Nantouillet, très-lié avec Boileau. Cf. Lettre de madame de Sévigné du 3 de juillet 1672. — Armand de Cambout, duc de Coislin, pair de France, chevalier des ordres du roi, mort le 16 de septembre 1702, âgé de 67 ans. — Salart?

[8] Philippe de Vendôme, chevalier de Malte. Il était né le 23 d'août 1655 et n'avait pas tout à fait dix-sept ans lors du passage du Rhin. Nommé grand prieur de France en 1693, il mourut au Temple le 24 de janvier 1727.

[9] Le marquis de la Salle traversa le Rhin un des premiers, et fut blessé par les cuirassiers français qui le prirent pour un Hollandais. — Le marquis de Beringhen, premier écuyer du roi et colonel du régiment Dauphin. — Arnauld de Bautru, comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte, lieutenant général au gouvernement d'Auvergne, maître de la garde-robe et maréchal de camp, tué au passage du fleuve. — D'Ambre? — Louis d'Oger, marquis de Cavois ou Cavoie, depuis grand maréchal des logis de la maison du roi, né en 1640, mort le 3 de février 1716. Il es question de lui dans la correspondance entre Boileau et Racine.

[10] Il rassemble avec eux ses bataillons épars
Qu'il anime en marchant du feu de ses regards.
VOLTAIRE, *Henriade*, VIII, vers 303-304.

[11] To say how Louis did not pass the Rhine.
PRIOR, poëme sur la bataille d'Hochstet.

Ce que Voltaire, dans une lettre où il parle de ce poëme, a traduit ainsi :

Satirique flatteur, toi qui pris tant de peine
Pour chanter que Louis n'a point passé le Rhin.

[12] D'un plomb mortel atteint par une main guerrière.
VOLTAIRE, *Henriade*, II, vers 83.

[13] Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, né en 1643, mort le 1er d'avril 1709, et fils de Louis II de Bourbon, prince de Condé (le grand Condé), né en 1621, mort le 11 de décembre 1686.

[14] Il magnanimo cor di Salinguerra
Che fa del nome suo tremar la terra.
TASSONI, *Secchia rapita*, V, vers 38-39.

Enghien, de son hymen le seul et digne fruit,
Par lui dès son enfance à la victoire instruit [1].
L'ennemi renversé fuit et gagne la plaine;
Le dieu lui-même cède au torrent qui l'entraîne;
Et seul, désespéré, pleurant ses vains efforts,
Abandonne à Louis la victoire et ses bords.
Du fleuve ainsi dompté la déroute éclatante
A Wurts jusqu'en son camp va porter l'épouvante.
Wurts [2], l'espoir du pays, et l'appui de ses murs;
Wurts... Ah ! quel nom, grand roi, quel Hector que ce Wurts !
Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,
Que j'allois à tes yeux étaler de merveilles!
Bientôt on eût vu Skink [3] dans mes vers emporté
De ses fameux remparts démentir la fierté;
Bientôt... Mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.
Finissons, il est temps : aussi bien si la rime
Alloit mal à propos m'engager dans Arnheim [4],
Je ne sais pour sortir de porte qu'Hildesheim [5].
Oh ! que le ciel, soigneux de notre poésie,
Grand roi, ne nous fit-il plus voisins de l'Asie [6]!
Bientôt victorieux de cent peuples altiers,
Tu nous aurois fourni des rimes à milliers.
Il n'est plaine en ces lieux si sèche et si stérile
Qui ne soit en beaux mots partout riche et fertile [7].
Là, plus d'un bourg fameux par son antique nom
Vient offrir à l'oreille un agréable son.
Quel plaisir de te suivre aux rives du Scamandre;
D'y trouver d'Ilion la poétique cendre;
De juger si les Grecs, qui brisèrent ses tours,
Firent plus en dix ans que Louis en dix jours!
Mais pourquoi sans raison désespérer ma veine?
Est-il dans l'univers de plage si lointaine
Où ta valeur, grand roi, ne te puisse porter,
Et ne m'offre bientôt des exploits à chanter?
Non, non, ne faisons plus de plaintes inutiles :
Puisqu'ainsi dans deux mois tu prends quarante villes,
Assuré des beaux vers dont ton bras me répond,
Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont [8].

ÉPITRE V [9]

A MONSIEUR DE GUILLERAGUES [10]

SECRÉTAIRE DU CABINET.

Esprit né pour la cour, et maître en l'art de plaire,
Guilleragues, qui sais et parler et te taire [11]

Le seul bruit de mon nom renverse les murailles,
Défait les escadrons et gagne les batailles.
CORNEILLE, *Illusion*, acte II, scène II.

Biron dont le seul nom répandait les alarmes.
VOLTAIRE, *Henriade*, VIII, vers 94.

[1] Aux combats, dès l'enfance instruit par la victoire.
VOLTAIRE, *Henriade*, I, vers 26.

[2] Commandant de l'armé ennemie. BOILEAU, 1715. — Wurts qui commandait le camp destiné à s'opposer au passage du Rhin, s'était acquis beaucoup de réputation en défendant Cracovie pour les Suédois, contre les impériaux. Il mourut à Hambourg le 24 de mai 1676.

[3] Ce fort, qui passait pour imprenable, fut assiégé le 18 et pris le 21 de juin 1672.

[4] Ville considérable du duché de Gueldre, prise par Turenne le 14 de juin 1672.

[5] Petite ville de l'électorat de Trèves.

[6] Allusion au siége de Troie.

[7] Tanto est sermo græcus latino jucundior, ut nostri poetæ quoties dulce carmen esse voluerunt, illorum id nominibus exornent
QUINTILIEN, *Instit. oratoires*, l. XII, ch. x.

[8] *Taraie-Pompon*, ajouta Bussy-Rabutin, qui d'ailleurs écrivit une lettre où toute l'épître était amèrement censurée. Le P. Rapin et le comte de Limoges s'entremirent pour réconcilier Despréaux et Bussy qui, se craignant l'un l'autre, ne jugèrent pas à propos de continuer la querelle. DAUNOU. Cf., dans la *Correspondance*, une lettre de Boileau à Bussy-Rabutin, du 25 de mai 1673.

Dans le second tome du *Mercure hollandois, contenant les conquestes du roi* LOUIS XIV, *dit le Grand, sur les Provinces-Unies des Païs-Bas*, par le sieur P. Louvet, D. M. conseiller historiographe de S. A. R. souveraine de Dombes, imprimé à Lyon, 1674. On trouve un petit poëme sur le *Passage du Rhin*, où l'auteur cite ce vers de M. Despréaux, et pousse bien plus loin l'hyperbole :

Des temps et de nos jours, un des premiers oracles,
Dans un style pompeux, parlant de tes miracles,
T'attend dedans deux ans aux bords de l'Hellespont :
Ma muse plus hardie, ô grand roi, te répond
Que du moins ta valeur, à nulle autre seconde,
Tonnera dans deux ans aux quatre coins du monde.

[9] Composée et publiée en 1674.

[10] Gabriel-Joseph de Lavergne, comte de Guilleragues, secrétaire des commandements du prince de Conti, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, ambassadeur à la cour ottomane, né à Bordeaux, mort d'apoplexie à Constantinople le 5 de décembre 1684. Les *Curiosités historiques*, Amsterdam, 1759, 2 vol. in-12, contiennent, tome I, p. 55-87, une *Relation de l'audience donnée sur le Sofa*, à M. de Guilleragues le 28 d'octobre 1684. On a de lui : *Relation veritable de ce qui s'est passé à Constantinople*. Paris, 1682, in 12; *Ambassades du comte de Guilleragues et de M. de Girardin auprès du Grand Seigneur*. Paris, 1687, in-12. Il a dirigé pendant quelque temps la *Gazette de France*, où il inséra l'éloge de Turenne; il aurait pris part à la traduction des *Lettres d'une religieuse portugaise*, attribuée généralement à Subligny. Cf. *Mémoires de Saint-Simon*, édition Garnier frères, t. II, p. 200, les *Lettres* de madame de Sévigné et les *Souvenirs* de madame de Caylus.

[11] . . . . Dicenda, tacendaque calles.
PERSE, sat. IV, vers 5.

Apprends-moi si je dois ou me taire ou parler[1].
Faut-il dans la satire encor me signaler,
Et, dans ce champ fécond en plaisantes malices,
Faire encore aux auteurs redouter mes caprices?
Jadis, non sans tumulte, on m'y vit éclater,
Quand mon esprit plus jeune, et prompt à s'irriter,
Aspiroit moins au nom de discret et de sage;
Que mes cheveux plus noirs ombrageoient mon visage[2].
Maintenant que le temps a mûri mes désirs,
Que mon âge, amoureux de plus sages plaisirs,
Bientôt s'en va frapper à son neuvième lustre[3],
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre.
Que d'une égale ardeur mille auteurs animés
Aiguisent contre moi leurs traits envenimés;
Que tout, jusqu'à Pinchêne[4], et m'insulte et m'accable:
Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable;
Je n'arme point contre eux mes ongles émoussés.
Ainsi que mes beaux jours mes chagrins sont passés:
Je ne sens plus l'aigreur de ma bile première,
Et laisse aux froids rimeurs une libre carrière.
Ainsi donc, philosophe à la raison soumis,
Mes défauts désormais sont mes seuls ennemis:
C'est l'erreur que je fuis; c'est la vertu que j'aime.
Je songe à me connoître, et me cherche en moi-même:
C'est là l'unique étude où je veux m'attacher.
Que, l'astrolabe[5] en main, un autre aille chercher
Si le soleil est fixe ou tourne sur son axe,
Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe[6];
Que Rohaut[7] vainement sèche pour concevoir
Comment, tout étant plein, tout a pu se mouvoir;
Ou que Bernier[8] compose et le sec et l'humide
Des corps ronds et crochus errans parmi le vide:
Pour moi, sur cette mer qu'ici-bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquif et d'avirons,
A régler mes désirs, à prévenir l'orage,
Et sauver, s'il se peut, ma raison du naufrage.
C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous,
Mais ce repos heureux se doit chercher en nous.
Un fou rempli d'erreurs, que le trouble accompagne,
Et malade à la ville ainsi qu'à la campagne,
En vain monte à cheval pour tromper son ennui:
Le chagrin monte en croupe et galope avec lui[9].
Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
Cherche parmi l'horreur, le tumulte et la guerre?
Possédé d'un ennui qu'il ne sauroit dompter,
Il craint d'être à soi-même, et songe à s'éviter.
C'est là ce qui l'emporte aux lieux où naît l'aurore,
Où le Perse est brûlé de l'astre qu'il adore.
De nos propres malheurs auteurs infortunés,
Nous sommes loin de nous à toute heure entraînés.
A quoi bon ravir l'or au sein du nouveau monde?
Le bonheur tant cherché sur la terre et sur l'onde[10],
Est ici comme aux lieux où mûrit le coco,
Et se trouve à Paris de même qu'à Cusco[11]:
On ne le tire point des veines du Potose[12].
Qui vit content de rien possède toute chose.
Mais, sans cesse ignorans de nos propres besoins,
Nous demandons au ciel ce qu'il nous faut le moins.
Oh! que si cet hiver un rhume salutaire,
Guérissant de tous maux mon avare beau-père,

[1] At melius fuerat non scribere; namque tacere
Tutum semper erit...
J. C. SCALIGER, satire.

[2] Ses cheveux commençoient à blanchir. BROSSETTE.

[3] A la quarante et unième année. BOILEAU, 1713. — Il n'avoit alors que trente-huit ans. BROSSETTE. — Il était né le 1er novembre 1636 et l'épître v fut composée en 1674.

[4] Pinchesne étoit neveu de Voiture. BOILEAU, 1713. — Estienne-Martin, seigneur de Pinchesne, né à Amiens « qui, dit le Catalogue manuscrit de la Bibliothèque impériale, s'imaginoit avoir de l'esprit, parce qu'il estoit neveu de Voiture, » a publié : *Poésies héroïques; Poésies meslées; Amours et poésies chrestiennes.* Paris, A. Cramoisy, 1670, 1672 et 1674, in-4° : les *Sept psaumes de la pénitence, paraphrasés en vers françois.* Paris, A. Cramoisy, 1671, in-12 · *Essais et échantillons de l'heureuse alliance présentée au roi au retour de ses conquestes de Hollande*, in-4°; les *Œuvres de Voiture et sa défense par Costar*, mises au jour par ledit Pinchesne. Paris, 1650 et 1653, in-4°. « Ses poésies, ajoute le Catalogue déjà cité, n'ont rien de recommandable que la rime, qui est fort froide. »

D'un Pinchesne « in-quarto » Dodillon étourdi...
Le Lutrin, chant v, vers 165.

[5] L'astrolabe sert à mesurer la hauteur des astres au-dessus de l'horizon.

[6] La parallaxe, ce mot est féminin, est la différence entre le *lieu* apparent et le *lieu* véritable d'un astre, c'est-à-dire entre la place que semble occuper l'astre vu de la surface de la terre et celle qu'il occuperait vu du centre.

[7] Fameux cartésien. BOILEAU, 1713. — Jacques Rohault, professeur de la philosophie cartésienne, gendre de Cl. Clerselier, autre cartésien, né à Amiens en 1620, mort à Paris en 1675, et inhumé en l'abbaye de Sainte-Geneviève, à côté de Descartes. On a de lui : *Traité de physique.* Paris, Thierry, 1671, in-4°, et : Paris, G. Desprez, 1705, in-12; *Œuvres posthumes* (de mathématiques) données au public par Cl. Clerselier, son beau-père. Paris, Desprez, 1682, in-4°. Il existe de son *Traité de physique* de nombreuses traductions latines et anglaises.

[8] Célèbre voyageur qui a composé un abrégé de la philosophie de Gassendi. BOILEAU, 1713. — François Bernier, médecin et voyageur, né à Angers, mort à Paris le 22 de septembre 1688. Il était en relation avec les personnages les plus illustres de son temps. Il a publié : *Histoire de la dernière révolution des États du Grand Mogol.* Paris, 1670 et 1671, 4 vol. in-12; l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi*, Lyon, 1678, 8 vol. in-12, quelques opuscules de philosophie cartésienne et différents mémoires et notices dans le *Journal des Savants*. Il sera de nouveau question de Bernier dans une note de l'*Arrêt burlesque*.

[9] Post equitem sedet atra cura...
HORACE, l. III, ode I, vers 40.

. . . . Comes atra premit, sequiturque fugacem.
HORACE, l. II, satire VII, vers 115.

[10] . . . . Navibus atque
Quadrigis petimus bene vivere...
HORACE, l. I, épît. XI, vers 28-29.

[11] Capitale du Pérou. BOILEAU, 1701. — Sous les Incas; aujourd'hui c'est Lima.

[12] Montagne où sont les mines d'argent les plus riches de l'Amérique. BOILEAU, 1713.

Pouvoit, bien confessé, l'étendre en un cercueil,
Et remplir sa maison d'un agréable deuil[1] !
Que mon âme, en ce jour de joie et d'opulence,
D'un superbe convoi plaindroit peu la dépense!
Disoit le mois passé, doux, honnête et soumis,
L'héritier affamé de ce riche commis
Qui, pour lui préparer cette douce journée,
Tourmenta quarante ans sa vie infortunée.
La mort vient de saisir le vieillard catarrheux :
Voilà son gendre riche ; en est-il plus heureux ?
Tout fier du faux éclat de sa vaine richesse,
Déjà nouveau seigneur il vante sa noblesse.
Quoique fils de meunier, encor blanc du moulin,
Il est prêt à fournir ses titres en vélin.
En mille vains projets à toute heure il s'égare :
Le voilà fou, superbe, impertinent, bizarre,
Rêveur, sombre, inquiet, à soi-même ennuyeux.
Il vivroit plus content, si, comme ses aïeux,
Dans un habit conforme à sa vraie origine,
Sur le mulet encore il chargeoit la farine.
  Mais ce discours n'est pas pour le peuple ignorant,
Que le faste éblouit d'un bonheur apparent.
L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile :
La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile[2] ;
L'argent en honnête homme érige un scélérat;
L'argent seul au Palais peut faire un magistrat.
Qu'importe qu'en tous lieux on me traite d'infâme[3]?
Dit ce fourbe sans foi, sans honneur et sans ame;
Dans mon coffre tout plein de rares qualités,
J'ai cent mille vertus en louis bien comptés[4].
Est-il quelque talent que l'argent ne me donne?
C'est ainsi qu'en son cœur ce financier raisonne.
Mais pour moi que l'éclat ne sauroit décevoir,
Qui mets au rang des biens l'esprit et le savoir,
J'estime autant Patru[5], même dans l'indigence,
Qu'un commis engraissé des malheurs de la France.
  Non que je sois du goût de ce sage insensé[6]
Qui, d'un argent commode esclave embarrassé,
Jeta tout dans la mer pour crier : Je suis libre[7].
De la droite raison je sens mieux l'équilibre ;
Mais je tiens qu'ici-bas, sans faire tant d'apprêts,
La vertu se contente et vit à peu de frais.
Pourquoi donc s'égarer en des projets si vagues ?
Ce que j'avance ici, crois-moi, cher Guilleragues,
Ton ami dès l'enfance ainsi l'a pratiqué.
Mon père[8], soixante ans au travail appliqué,
En mourant me laissa, pour rouler et pour vivre,
Un revenu léger[9], et son exemple à suivre.
Mais bientôt amoureux d'un plus noble métier,
Fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier[10],
Pouvant charger mon bras d'une utile liasse,
J'allai loin du palais errer sur le Parnasse.
La famille en pâlit, et vit en frémissant
Dans la poudre du greffe un poëte naissant :

[1] . . . . . . O si
Ebullit patrui præclarum funus! et, o si
Sub rastro crepet argenti mihi seria, dextro
Hercule! pupillumve utinam quem proximus hæres
Impello, expungam!...
PERSE, sat. II, vers 19-25.

[2] O cives, cives, quærenda pecunia primum est;
Virtus post nummos...
HORACE, l. I, épit. I, vers 53-54.

[3] . . . . Quid enim salvis infamia nummis.
JUVÉNAL, satire I, vers 48.

[4] . . . . Populus me sibilat, at mihi plaudo.
Ipse domi, simul ac nummos contemplor in arca.
HORACE, l. I, sat. I, vers 66-67.

[5] Fameux avocat et un des bons grammairiens de notre siècle. BOILEAU, 1713. — Voir : page 15, note 5.

[6] Aristippe fit cette action, et Diogène conseilla à Cratès, philosophe cynique, de faire la même chose. BOILEAU, 1713.

[7] . . . . Quid simile isti
Græcus Aristippus? qui servos projicere aurum
In media jussit Libya, quia tardius irent
Propter onus segnes? Uter est insanior horum?
HORACE, l. II, sat. III, vers 99-102.

[8] Gilles Boileau, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, né à Crosne le 28 de juin 1584, mort à Paris le 2 de février 1657.

[9] Environ douze mille écus de patrimoine dont notre auteur mit environ le tiers à fonds perdu sur l'Hôtel de Ville de Lyon, qui lui fit une rente de quinze cents livres pendant sa vie. BROSSETTE

[10] Moi fille, femme, sœur et mère de vos maîtres.
RACINE, *Britannicus*, acte I, sc. II.

Au sujet du vers de Boileau, Brossette dit en substance, *frere* de Jérôme qui a eu la charge du père... *oncle* et de plus *cousin germain* par alliance de Dongois, greffier d'audience de la grand'-chambre; ce qui est exact, quoique incomplet, car Boileau était aussi cousin germain, par alliance, de Jean Chassebras, greffier du grand Conseil... Mais, Brossette ajoute :

« *Beau-frere* de M. Sirmond, qui a eu la même charge de greffier du conseil de la grand'chambre. »

Il y a trois erreurs grossières dans ces deux lignes : 1° Sirmond n'était point beau-frere de Boileau, mais le mari d'une de ses nieces; 2° en 1674, Boileau ne pouvait avoir en vue Sirmond, puisque Sirmond n'épousa sa nièce qu'en 1684; 3° il ne pouvait non plus le présenter alors comme greffier, puisque Sirmond ne le fut qu'en 1691.

Ces erreurs sont d'autant plus inconcevables que Boileau avait fourni à Brossette l'occasion de lui demander, ou à d'autres personnes, des renseignements sur ce point, — renseignements faciles à obtenir, vu les relations d'un greffier avec presque tous les gens de loi.

Dans sa lettre, en effet, du 15 de juin 1704, Boileau ayant parlé à Brossette du chagrin que lui causait la suppression d'une charge de greffier de la grand'chambre, qui mettrait une de ces nièces, son « mari et ses trois enfants à l'hôpital, » il était naturel que Brossette lui demandât, ou à quelque homme de loi, tel que Bronod, avec qui il était en correspondance, le nom du greffier supprimé qui précisément était Sirmond.

Une autre circonstance montre, en cette occasion, combien était vif le penchant de Brossette pour les conjectures. Il était d'autant moins nécessaire, pour expliquer le mot de *beau-frere*, d'attribuer faussement à Sirmond la qualité de greffier en 1674, qu'alors Boileau n'avait pas eu moins de trois beaux-frères greffiers, savoir : Jean Dongois et Charles Langlois, à la chambre de l'édit, et Joachim Boyvinet, à celle des requêtes. Berriat-Saint-Prix.

On vit avec horreur une muse effrénée
Dormir chez un greffier la grasse matinée[1].
Dès lors à la richesse il fallut renoncer :
Ne pouvant l'acquérir, j'appris à m'en passer ;
Et surtout, redoutant la basse servitude,
La libre vérité fut toute mon étude.
Dans ce métier funeste à qui veut s'enrichir,
Qui l'eût cru ? que pour moi le sort dût se fléchir ?
Mais du plus grand des rois la bonté sans limite,
Toujours prête à courir au-devant du mérite,
Crut voir dans ma franchise un mérite inconnu,
Et d'abord de ses dons enfla mon revenu.
La brigue ni l'envie à mon bonheur contraires,
Ni les cris douloureux de mes vains adversaires[2],
Ne purent dans leur course arrêter ses bienfaits.
C'en est trop : mon bonheur a passé mes souhaits.
Qu'à son gré désormais la fortune me joue ;
On me verra dormir au branle de sa roue[3].
Si quelque soin encore agite mon repos,
C'est l'ardeur de louer un si fameux héros.
Ce soin ambitieux me tirant par l'oreille[4],
La nuit, lorsque je dors, en sursaut me réveille ;
Me dit : que ces bienfaits, dont j'ose me vanter,
Par des vers immortels ont dû se mériter.
C'est là le seul chagrin qui trouble encor mon âme.
Mais si, dans le beau feu du zèle qui m'enflamme,
Par un ouvrage enfin des critiques vainqueur
Je puis sur ce sujet satisfaire mon cœur,
Guilleragues, plains-toi de mon humeur légère,
Si jamais, entraîné d'une ardeur étrangère,
Ou d'un vil intérêt reconnaissant la loi,
Je cherche mon bonheur autre part que chez moi.

ÉPITRE VI[5]

A MONSIEUR DE LAMOIGNON[c]

AVOCAT GÉNÉRAL

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville,
Et contre eux la campagne est mon unique asile.
Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le tableau ?
C'est un petit village[7] ou plutôt un hameau,
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières.
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés,
Et de noyers souvent du passant insultés[8].
Le village au-dessus forme un amphithéâtre :
L'habitant ne connoît ni la chaux ni le plâtre ;
Et dans le roc, qui cède et se coupe aisément,
Chacun sait de sa main creuser son logement[9].

[1] Il étoit grand dormeur et se levoit fort tard. BROSSETTE.

Dormir dedans un lit la grasse matinée.
REGNIER, satire VI, vers 178.

[2] Le roi ayant donné une pension de deux mille livres à l'auteur, un seigneur de la cour, qui n'aimoit pas M. Despréaux, s'avisa de dire que bientôt le roi donneroit des pensions aux voleurs de grand chemin. Le roi sçut cette réponse et en fut irrité. Celui qui l'avoit faite fut obligé de la désavouer. Saint-Marc. — Cizeron-Rival, *Anecdotes littéraires*, p. 177, dit, d'après Brossette, que c'est le duc de Montausier.

[3] Ainsi de notre espoir la fortune se joue :
Tout s'élève ou s'abaisse au branle de sa roue.
CORNEILLE, *Illusion comique*, acte V, sc. V.

Avec quelle constance au branle de sa roue,
La fortune ennemie et me berce et me joue.
REGNARD, le *Légataire* (1708), acte IV, sc. VIII.

[4] Est mihi purgatam crebro qui personet aurem.
HORACE, l. I, épît. I, vers 7.

[5] Composée en 1677. Cf. Horace, l. II, sat. VI.

[c] Chrétien-François de Lamoignon de Basville, depuis président à mortier (1698), fils de Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement de Paris. BOILEAU, 1713. — Il était né à Paris le 26 de juin 1644 et mourut le 7 d'août 1709. On n'a imprimé de lui qu'une *Lettre* sur la mort du P. Bourdaloue, à la fin de son 3e volume du *Carême* de ce prédicateur ; et *Plaidoyer pour Girard Vanopstal, un des recteurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture*. Paris, Cramoisy, 1668, in-4° ; il avait aussi écrit la vie de son père, le premier président Guillaume de Lamoignon.

[7] Hautile, petite seigneurie près de la Roche-Guyon, appartenant à mon neveu, l'illustre M. Dongois, greffier en chef du parlement. BOILEAU, 1713. — Aujourd'hui Haute-Isle, département de Seine-et-Oise, arrondissement de Mantes, canton de Magny, 195 habitants.

L'épithète d'*illustre* que dans cette note Boileau donne au greffier son neveu était alors appliquée à tous les genres de célébrité. Furetière nous l'apprend dans le *Roman bourgeois*. Molière, dans le *Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène IV, fait dire à Nérine, qui parle de Sbrigani : « Madame, voilà un illustre. »

[8] Nux ego, juncta viæ, cum sim sine crimine vitæ,
A populo saxis prætereunte petor.
OVIDE, *de Nuce*.

[9] Ce roc est une espèce de craie blanche très-tendre. Il existe encore quelques édifices de ce genre, mais le plus remarquable est l'église creusée en entier dans le même roc aux frais de Dongois et de son épouse, seigneurs du lieu. B. S. P. — Ce qu'atteste une inscription qui existe encore entière, sauf quelques mots ef-

La maison du seigneur, seule un peu plus ornée,
Se présente au dehors de murs environnée.
Le soleil en naissant la regarde d'abord,
Et le mont la défend des outrages du nord[1].
C'est là, cher Lamoignon, que mon esprit tranquille
Met à profit les jours que la Parque me file.
Ici, dans un vallon bornant tous mes désirs,
J'achète à peu de frais de solides plaisirs.
Tantôt, un livre en main, errant dans les prairies,
J'occupe ma raison d'utiles rêveries :
Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construi,
Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avoit fui;
Quelquefois, aux appâts d'un hameçon perfide,
J'amorce en badinant le poisson trop avide;
Ou d'un plomb qui suit l'œil, et part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitans de l'air.
Une table au retour, propre et non magnifique,
Nous présente un repas agréable et rustique.
Là, sans s'assujettir aux dogmes du Broussain[2],
Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain;
La maison le fournit, la fermière l'ordonne[3],
Et mieux que Bergerat[4] l'appétit l'assaisonne.
O fortuné séjour! ô champs aimés des cieux!
Que, pour jamais foulant vos prés délicieux,
Ne puis-je ici fixer ma course vagabonde[5],
Et connu de vous seuls, oublier tout le monde[6]!
Mais à peine, du sein de vos vallons chéris
Arraché malgré moi, je rentre dans Paris,
Qu'en tous lieux les chagrins m'attendent au passage.
Un cousin, abusant d'un fâcheux parentage,
Veux qu'encor tout poudreux, et sans me débotter,
Chez vingt juges pour lui j'aille solliciter :
Il faut voir de ce pas les plus considérables;
L'un demeure au Marais et l'autre aux Incurables[7].
Je reçois vingt avis qui me glacent d'effroi :
Hier, dit-on, de vous on parla chez le roi,
Et d'attentat horrible on traita la satire.
— Et le roi, que dit-il? — Le roi se prit à rire[8].
Contre vos derniers vers on est fort en courroux :
Pradon a mis au jour un livre contre vous[9];
Et, chez le chapelier du coin de notre place,
Autour d'un caudebec[10] j'en ai lu la préface.
L'autre jour sur un mot la cour vous condamna;
Le bruit court qu'avant-hier on vous assassina[11];
Un écrit scandaleux[12] sous votre nom se donne :
D'un pasquin qu'on a fait, au Louvre on vous soupçonne.
— Moi? — Vous : on nous l'a dit dans le Palais-Royal[13].
Douze ans[14] sont écoulés depuis le jour fatal
Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume,
Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume.
Toujours, depuis ce temps, en proie aux sots discours[15],
Contre eux la vérité m'est un foible secours.
Vient-il de la province une satire fade,
D'un plaisant du pays insipide boutade,
Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi;
Et le sot campagnard le croit de bonne foi.
J'ai beau prendre à témoin et la cour et la ville : —
Non; à d'autres, dit-il; on connoît votre style.

façés en 1794. Cette ceinture de craie qui entoure le bassin de Paris, commence à se montrer à nu de ce côté, vers la Roche-Guyon, et se prolonge ainsi jusqu'à Rouen.

[1] . . . . . Ut veniens dextrum latus adspiciat sol.
HORACE, l. I, épît. XVI, vers 6.

[2] René Broussart, comte de Broussin, fils de Louis Brulart, seigneur de Broussin et du Rancher, et de Magdeleine Colbert. Il était fort habile dans l'art de la bonne chère.

[3] Pinguis inæquales onerat cui villica mensas,
Et sua non emptus præparat ova cinis.
MARTIAL, l. I, épigr. LVI.

[4] Fameux traiteur. BOILEAU, 1713. — Il demeurait rue des Bons-Enfants, à l'enseigne des Bons-Enfants.

[5] O rus! quando te adspiciam? Quandoque licebit
Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ?...
HORACE, l. II, sat. VI, vers 60-62.

[6] Oblitusque meorum, obliviscendus et illis.
HORACE, l. I, épît. VI, vers 9.

[7] . . . . . Cubat hic in colle Quirini,
Hic extremo in Aventino, visendus uterque.
Intervalla vides humana commoda.
HORACE, l. II, épît. II, vers 68.

L'hospice des Incurables, consacré aujourd'hui exclusivement aux femmes, est rue de Sèvres, 54. Il a été élevé en 1656, par l'architecte Dubois, sur des terrains appartenant à l'Hôtel-Dieu de Paris, au moyen de legs et donations de diverses personnes, surtout du cardinal de la Rochefoucauld. Il fut autorisé par lettres patentes du mois d'avril 1657.

[8] Le duc de Montausier ne se lassoit point de blâmer les satires de notre poëte. Un jour le roi, peu touché des censures que ce seigneur en faisoit, se prit à rire et lui tourna le dos. Notre auteur n'avoit garde de manquer à faire usage d'un fait qui lui faisoit honneur. Quand il récita cette *épître* au roi, Sa Majesté remarqua principalement cet endroit, et se mit encore à rire. Saint-Marc.

Si mala condiderit in quem quis carmina, jus est
Judiciumque. — Esto, si quis mala; sed bona si quis
Judice condiderit laudatur Cæsare; si quis
Opprobrius dignum laceraverit, integer ipse;
Solventur risu tabulæ, tu missus abibis.
HORACE, l. II, sat. I, vers 82-86.

[9] C'est la préface de sa *Phedre*, qui a paru en 1677, six ans avant les épîtres VI et VII; Pradon fut donc l'agresseur.

[10] Sorte de chapeaux de laine qui se font à Caudebec en Normandie. BOILEAU, 1713.

[11] L'abbé Tallemant (voy. page 78, note 4) avait fait courir le bruit, et Pradon avait dit à la table du premier président de Rouen, Pellot, que Boileau avait reçu des coups de bâton.

[12] Un écrit satirique contre le duc de Nevers. BROSSETTE. — C'est un sonnet sur les mêmes rimes que celui que madame Deshoulières avait fait sur la *Phedre* de Racine. Cf. Epître VII.

[13] Allusion aux nouvellistes qui s'assemblent dans le jardin de ce palais. BOILEAU, 1713.

[14] La première édition des satires a paru en mars 1666.

[15] Septimus octavo propior jam fugerit annus,
Ex quo Mæcenas me cœpit habere suorum
In numero...
Per totum hoc tempus, subjectior in diem et horam
Invidiæ...
HORACE, l. II, satire VI, vers 40-47.

Combien de temps ces vers vous ont-ils bien coûté? —
Ils ne sont point de moi, monsieur, en vérité :
Peut-on m'attribuer ces sottises étranges? —
Ah! monsieur, vos mépris vous servent de louanges[1].
Ainsi de cent chagrins dans Paris accablé,
Juge si, toujours triste, interrompu, troublé,
Lamoignon, j'ai le temps de courtiser les muses[2] :
Le monde cependant se rit de mes excuses,
Croit que, pour m'inspirer sur chaque événement,
Apollon doit venir au premier mandement.
Un bruit court que le roi va tout réduire en poudre,
Et dans Valencienne est entré comme un foudre;
Que Cambrai, des François l'épouvantable écueil,
A vu tomber enfin ses murs et son orgueil[3];
Que, devant Saint-Omer, Nassau, par sa défaite,
De Philippe vainqueur rend la gloire complète[4].
Dieu sait comme les vers chez vous s'en vont couler!
Dit d'abord un ami qui veut me cajoler,
Et, dans ce temps guerrier et fécond en Achilles,
Croit que l'on fait les vers comme l'on prend les villes.
Mais moi, dont le génie est mort en ce moment,
Je ne sais que répondre à ce vain compliment;
Et, justement confus de mon peu d'abondance,
Je me fais un chagrin du bonheur de la France.
Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré[5]!
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée
N'a jamais enivré d'une vaine fumée;
Qui de sa liberté forme tout son plaisir,
Et ne rend qu'à lui seul compte de son loisir[6]!
Il n'a point à souffrir d'affronts ni d'injustices,
Et du peuple inconstant il brave les caprices.
Mais nous autres faiseurs de livres et d'écrits,
Sur les bords du Permesse aux louanges nourris,
Nous ne saurions briser nos fers et nos entraves,
Du lecteur dédaigneux honorables esclaves.
Du rang où notre esprit une fois s'est fait voir,
Sans un fâcheux éclat nous ne saurions déchoir.
Le public, enrichi du tribut de nos veilles,
Croit qu'on doit ajouter merveilles sur merveilles.
Au comble parvenus il veut que nous croissions.
Il veut en vieillissant que nous rajeunissions[7].
Cependant tout décroît; et moi-même à qui l'âge
D'aucune ride encor n'a flétri le visage[8],
Déjà moins plein de feu, pour animer ma voix,
J'ai besoin du silence et de l'ombre des bois :
Ma muse, qui se plaît dans leurs routes perdues,
Ne sauroit plus marcher sur le pavé des rues.
Ce n'est que dans ces bois, propres à m'exciter,
Qu'Apollon quelquefois daigne encor m'écouter
Ne demande donc plus par quelle humeur sauvage
Tout l'été, loin de toi, demeurant au village,
J'y passe obstinément les ardeurs du Lion[9],
Et montre pour Paris si peu de passion.
C'est à toi, Lamoignon, que le rang, la naissance,
Le mérite éclatant et la haute éloquence
Appellent dans Paris aux sublimes emplois,
Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois.
Tu dois là tous tes soins au bien de la patrie :
Tu ne t'en peux bannir que l'orphelin ne crie;
Que l'oppresseur ne montre un front audacieux ;
Et Thémis pour voir clair a besoin de tes yeux.
Mais pour moi, de Paris citoyen inhabile,
Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile,
Il me faut du repos, des prés et des forêts.
Laisse-moi donc ici, sous leurs ombrages frais,
Attendre que septembre ait ramené l'automne,
Et que Cérès contente ait fait place à Pomone.

[1] On a attribué à Boileau et même imprimé sous son nom ou inséré dans de mauvaises éditions de ses œuvres des satires contre le mariage, contre les maltôtes ecclésiastiques, contre les directeurs, etc. Voir le Discours qui précède, satire XII.

[2] Tu me inter strepitus nocturnos atque diurnos
Vis canere, et contracta sequi vestigia vatum?
HORACE, l. II, épître II, vers 79-80.

[3] Valenciennes fut assiégée et emportée d'assaut en mars 1677; Cambrai fut pris le 17 d'avril 1677, après vingt jours de siége.

[4] La bataille de Cassel, gagnée par MONSIEUR, Philippe de France, frère unique du roi, en (le 11 d'avril) 1677. BOILEAU, 1715. — Après la victoire de Cassel Monsieur reprit le siége interrompu de Saint-Omer qui capitula le 20 d'avril.

[5] Felix ille animi divisque simillimus ipsis,
Quem non mendaci resplendens gloria fuco
Sollicitat, non fastosi mala gaudia luxus;
Sed tacitos sinit ire dies, et paupere cultu
Exigit innocuæ tranquilla silentia vitæ.
ANGE POLITIEN, *Rusticus*, vers 17-20.

[6] O bienheureux celui qui peut de sa mémoire
Effacer pour jamais les vains désirs de gloire
Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs,
Et qui loin, retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison, content de sa fortune,
A selon son pouvoir mesuré ses désirs.
RACAN, *Stances sur la retraite*.

[7] Il veut que ses dehors gardent un même cours,
Qu'ayant fait un miracle elle en fasse toujours :
Après une action pleine, haute, éclatante,
Tout ce qui brille moins remplit mal son attente :
Il veut qu'on soit égal en tout temps, en tous lieux;
Il n'examine point si lors on pouvoit mieux,
Ni que, s'il ne voit pas sans cesse une merveille,
L'occasion est moindre et la vertu pareille :
Son injustice accable et détruit les grands noms;
L'honneur des premiers faits se perd par les seconds,
Et quand la renommée a passé l'ordinaire,
Si l'on n'en veut déchoir, il ne faut plus rien faire.
CORNEILLE, *Horace*, acte V, scène I.

[8] Il était dans sa quarante et unième année.

[9] . . . . . Ubi gratior aura
Leniat et rabiem Canis, et momenta Leonis,
Quum semel accepit solem furibundus acutum.
HORACE, l. I, épître X, vers 15-17.

Le soleil passe dans le signe du *Lion*, du 23 de juillet au 23 d'août.

Quand Bacchus comblera de ses nouveaux bienfaits
Le vendangeur ravi de ployer sous le faix,
Aussitôt ton ami, redoutant moins la ville,
T'ira joindre à Paris, pour s'enfuir à Bâville [1].
Là, dans le seul loisir que Thémis t'a laissé,
Tu me verras souvent à te suivre empressé,
Pour monter à cheval rappelant mon audace,
Apprenti cavalier galoper sur ta trace [2].
Tantôt sur l'herbe assis, au pied de ces coteaux,
Où Polycrène [3] épand ses libérales eaux,
Lamoignon, nous irons, libres d'inquiétude,
Discourir des vertus dont tu fais ton étude [4];
Chercher quels sont les biens véritables ou faux,
Si l'honnête homme en soi doit souffrir des défauts;
Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la vertu solide [5].
C'est ainsi que chez toi tu sauras m'attacher.
Heureux si les fâcheux, prompts à nous y chercher,
N'y viennent point semer l'ennuyeuse tristesse!
Car, dans ce grand concours d'hommes de toute espèce,
Que sans cesse à Bâville attire le devoir,
Au lieu de quatre amis qu'on attendoit le soir,
Quelquefois de fâcheux arrivent trois volées,
Qui du parc à l'instant assiégent les allées.
Alors, sauve qui peut : et quatre fois heureux
Qui sait pour s'échapper quelque antre ignoré d'eux!

ÉPITRE VII [6]

A MONSIEUR RACINE

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur!
Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée,
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait sous son nom verser la Champmêlé [7].
Ne crois pas toutefois, par les savans ouvrages,
Entraînant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.
Sitôt que d'Apollon un génie inspiré
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent;
Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent [8]:
Et son trop de lumière importunant les yeux,
De ses propres amis lui fait des envieux;

[1] Maison de campagne de M. de Lamoignon. BOILEAU, 1713. — C'est une seigneurie considérable, à neuf lieues de Paris, du côté de Chartres et d'Étampes. SAINT-MARC. — C'est aujourd'hui un hameau de soixante seize habitants, dépendant de la commune de Saint-Chéron, département de Seine-et-Oise, arrondissement de Rambouillet.

[2] Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.
VIRGILE, *Énéide*, VIII, vers 596.

[3] Fontaine à une demi-lieue de Bâville, ainsi nommée par feu M. le premier président de Lamoignon. BOILEAU, 1713. — Le nom de cette fontaine est formé de deux mots grecs, πολὺς et κρήνη; plusieurs poetes l'ont chantée, entre autres le P. Commire et le P. Rapin. Dans le pays on la nomme la Rachée.

[4] Aux humains inconnu, libre d'inquiétude,
C'est là que de lui-même il faisait son étude.
VOLTAIRE, *Henriade*, I, vers 201.

[5] . . . . . Quod magis ad nos
Pertinet, et nescire malum est, agitamus : utrumne
Divitiis homines, an sint virtute beati;
Quidve ad amicitias, usus, rectumve, trahat nos;
Et quæ sit natura boni, summumque quid ejus.
HORACE, l. II, satire VI, vers 72-76.

[6] Composée en 1677, pour consoler Racine du succès de la *Phèdre* de Pradon, représentée sur le théâtre de la troupe du roi, deux jours après celle de Racine, jouée par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne le 1er de janvier 1677. On peut consulter sur toute cette grande querelle des deux *Phèdre*, les *Mémoires de Racine fils*; il n'en est guère resté qu'un sonnet de madame Deshoulières, attribué d'abord au duc de Nevers, qui, avec sa sœur la duchesse de Bouillon, protégeait ouvertement Pradon. Voici ce sonnet, qui fut parodié sur les mêmes rimes, en sens contraire :

Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien :
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime :
Rien ne change son cœur ni son chaste maintien.
La nourrice l'accuse; elle s'en punit bien :
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds,
N'est là que pour montrer deux énormes tetons,
Que malgré sa froideur Hippolyte idolâtre.

Il meurt enfin, traîné par ses coursiers ingrats;
Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats,
Vient, en se confessant, mourir sur le théâtre.

[7] Célèbre comédienne. BOILEAU, 1713. — Marie Desmares, fille d'un président au parlement de Rouen, née dans cette ville en 1644, morte à Auteuil en 1698. Elle épousa un acteur du théâtre de Rouen, Charles Chevillet, sieur de Champmeslé, et débuta avec lui, en 1669, au théâtre du Marais, à Paris; ils passèrent de là au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, puis sur celui de la rue Guénégaud. On sait que la Champmeslé fut aimée de Racine.

[8] . . . . . Κόρακες ὥς
Ἄκραντα γαρυέμεν
Διὸς πρὸς ὄρνιχα θεῖον.
PINDARE, *Olympiade* II, vers 157-159.

La mort seule ici-bas, en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'injustice et l'envie[1];
Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix.
  Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière[2],
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venoient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouoient la tête à l'endroit le plus beau.
Le commandeur[3] vouloit la scène plus exacte ;
Le vicomte indigné sortoit au second acte[4].
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots le condamnoit au feu[5].
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Vouloit venger la cour immolée au parterre[6].
Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains,
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir.
Tel fut chez nous le sort du théâtre comique.
  Toi donc qui, t'élevant sur la scène tragique,
Suis les pas de Sophocle, et, seul de tant d'esprits,
De Corneille vieilli sais consoler Paris[7],
Cesse de t'étonner si l'envie animée,
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
La calomnie en main quelquefois te poursuit.
En cela, comme en tout, le ciel qui nous conduit,
Racine, fait briller sa profonde sagesse.
Le mérite en repos s'endort dans la paresse :
Mais par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté[8].
Plus on veut l'affoiblir, plus il croît et s'élance.
Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance,
Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus[9]
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus
  Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
Des pâles envieux ne blesse point la vue,
Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis,
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au foible et vain talent dont la France me loue.
Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher.
Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en me guérissant que je sais leur répondre :
Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
Plus, croissant en vertu, je songe à me venger.
Imite mon exemple ; et lorsqu'une cabale,
Un flot de vains auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine et de leur mauvais sens,
Ris du bruit passager de leurs cris impuissans.
Que peut contre tes vers une ignorance vaine ?
Le Parnasse françois, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable avenir.
Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,

[1] Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.
HORACE, l. III, ode XXIV, vers 31-32.

Comperit invidiam supremo fine domari.
Urit enim fulgore suo qui prægravat artes
Infra se positas; exstinctus amabitur idem.
HORACE, l. II, épitre I, vers 12-14.

At mihi quod vivo detraxerit invida turba,
  Post obitum duplici fœnore reddet honos.
Omnia post obitum fingit majora vetustas ;
  Majus ab exequiis nomen in ora venit.
PROPERCE, l. III, élégie I, vers 21-24.

Pascitur in vivis livor, post fata quiescit,
Quum suus ex merito quemque tuetur honos.
OVIDE, *Amours*, l. I, élégie XV, vers 39-40.

[2] Sur ce vers et les suivants, Cf. J. Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, 3ᵉ édition. Paris, Hetzel, 1844, in-18. *Passim.*

[3] Le commandeur de Souvré.

[4] Du Broussin, ami du commandeur de Souvré. Voyez épitre VI, page 72, note 2.

[5] MM. Daunou et Amar pensent que Boileau veut désigner Bourdaloue, qui prêcha contre le *Tartufe*.

[6] « Un bel esprit patenté de l'hôtel Rambouillet, Plapisson, ne « pouvant résister au crève-cœur de voir le public y applaudir, « leva d'abord les épaules de pitié ; mais bientôt, emporté par son « jaloux dépit, il s'écria, en s'adressant au parterre : « Ris donc, « parterre, ris donc ! » La *Critique de l'Ecole des femmes* a im- « mortalisé cette plaisante boutade. » J. Taschereau, *op. cit.* page 47.

[7] *Suréna*, la dernière tragédie de Corneille a été jouée à la fin de l'année 1674.

[8] L'envie est un mal nécessaire ;
C'est un petit coup d'aiguillon
Qui vous force encore à mieux faire.
Dans la carrière des vertus,
L'ame noble en est excitée :
Virgile avait son Mévius,
Hercule avait son Eurysthée.
VOLTAIRE, *Épitre au président Hénault.*

[9] La tragédie d'*Andromaque* etait surtout critiquée par les gens de cour, le prince de Condé en tête. Racine s'en vengea par l'épigramme suivante, qu'il s'adresse à lui-même :

Le vraisemblable est choqué dans ta pièce,
Si l'on en croit et d'Olonne et Créqui.
Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa maîtresse,
D'Olonne, qu'Andromaque aime trop son mari.

Le comte d'Olonne n'était pas trop aimé de sa femme et le maréchal de Créqui ne passait pas pour aimer trop les femmes.

D'un si noble travail justement étonné,
Ne bénira d'abord le siècle fortuné
Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles?
Cependant laisse ici gronder quelques censeurs,
Qu'aigrissent de tes vers les charmantes douceurs.
Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire[1];
Que l'auteur du Jonas[2] s'empresse pour les lire:
Qu'ils charment de Senlis le poëte idiot[3],
Ou le sec traducteur du françois d'Amyot[4] :
Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées,
Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées,
Pourvu qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois,
Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois[5];
Qu'Enghien en soit touché; que Colbert et Vivonne[6],
Que la Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne[7],
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats se laissent pénétrer?
Et plût au ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût leur donner son suffrage[8]!
C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits;
Mais pour un tas grossier de frivoles esprits,
Admirateurs zélés de toute œuvre insipide,
Que, non loin de la place où Brioché[9] préside,
Sans chercher dans les vers ni cadence ni son[10],
Il s'en aille admirer le savoir de Pradon[11]!

ÉPITRE VIII[12]

AU ROI

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.
Tu sais bien que mon style est né pour la satire;
Mais mon esprit, contraint de la désavouer,
Sous ton règne étonnant ne veut plus que louer.
Tantôt, dans les ardeurs de ce zèle incommode,
Je songe à mesurer les syllabes d'une ode;
Tantôt d'une Énéide auteur ambitieux,
Je m'en forme déjà le plan audacieux :
Ainsi, toujours flatté d'une douce manie,
Je sens de jour en jour dépérir mon génie;

[1] Il a traduit l'*Énéide* et a fait le premier opéra qui ait paru en France. Boileau, 1713. — Voir page 26, note 10.

[2] Coras. Voir page 34, note 1.

[3] Linière. Boileau, 1713. — Voir page 36, note 3.

[4] François Tallemant, abbé du Val-Chrétien, prieur de Saint-Irénée, premier aumônier de Madame duchesse d'Orléans, reçu le 10 de mai 1651 à l'Académie française; né à Paris ou à la Rochelle en 1620, mort le 6 de mai 1693. Indépendamment des *Vies des hommes illustres de Plutarque*, il a traduit l'*Histoire de la République de Venise*, de Nani. C'est le frère de Gédéon Tallemant des Réaux, l'auteur des *Historiettes*, et le cousin de l'abbé Paul Tallemant, aussi de l'Académie française.

[5] Louis II de Bourbon, prince de Condé, surnommé le Grand Condé, né en 1621, mort en 1686. Il passa le commencement et la fin de sa vie dans son château de Chantilly. Son fils, Henri-Jules de Bourbon, né en 1643, mort en 1709, porta, jusqu'à la mort de son père, le titre de duc d'Enghien.

[6] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'Etat, commandeur et grand trésorier des ordres du roi, contrôleur général des finances, surintendant des bâtiments, arts et manufactures de France, né à Paris le 21 d'août 1619, mort à Paris le 6 de septembre 1683. Pour Vivonne, voir épître IV, page 67, note 7.

[7] François VI, duc de la Rochefoucauld, chevalier des ordres du roi et gouverneur du Poitou, né le 15 de décembre 1613, mort à Paris le 17 de mars 1680; c'est l'auteur des *Maximes*. Son fils, François VII, grand veneur de France, grand maître de la garde-robe du roi et chevalier de ses ordres, né le 15 de juin 1634, mort le 12 de janvier 1714; il porta, jusqu'à la mort de son père, le titre de prince de Marcillac. — Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils de Robert Arnauld d'Andilly et petit-fils d'Antoine Arnauld, né en 1618, mort à Fontainebleau le 26 de septembre 1699. Il fut successivement ambassadeur en Suède, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères et ministre d'État.

[8] A la suite de la publication de cette épître, Montausier se réconcilia avec Boileau. Voir page 34, note 6. Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, etc., et mari de Julie d'Angennes, demoiselle de Rambouillet, né en 1610, mort le 17 de mai 1690.

Cf. Horace, l. I, satire x, vers 79-92.

> Men' moveat cimex Pantilius? aut crucier, quod
> Vellicet absentem Demetrius, aut quod ineptus
> Fannius Hermogenis lædat conviva Tigelli?
> Plautius et Varius, Mecænas, Virgiliusque,
> Valgius, et probet hæc Octavius optimus, atque
> Fuscus; et hæc utinam viscorum laudet uterque!
> Ambitione relegata, te dicere possum,
> Pollio; te, Messala, tuo cum fratre, simulque
> Vos, Bibule et Servi, simul his te, candide Furni;
> Complures alios, doctos ego quos et amicos
> Prudens prætereo; quibus hæc, sint qualiacumque;
> Arridere velim : doliturus si placeant spe
> Deterius nostra. Demetri, teque, Tigelli,
> Discipularum inter jubeo plorare cathedras.

[9] Fameux joueur de marionnettes, logé proche des comédiens. Boileau, 1713. — Jean Brioché demeurait près du pont Neuf, au bout de la rue Guénégaud; le théâtre où fut jouée la *Phèdre* de Pradon était vis-à-vis l'autre bout, rue Mazarine.

[10] . . . . . Immodulata poemata.
Horace. *Art poétique*, vers 263.

[11] Un jour, au sortir d'une des tragédies de Pradon, M. le prince de Conti, l'aîné, lui dit qu'il avait mis en Europe une ville d'Asie. « Je prie Votre Altesse de m'excuser, répondit Pradon, car je ne sais pas très-bien la chronologie. »

[12] Composée en 1675 et 1676, cette épître ne fut publiée qu'à la fin de 1677. La dernière partie de la campagne de 1675 fut peu heureuse pour Louis XIV, Turenne avait été tué, Créqui fait prisonnier, l'armée avait repassé le Rhin; Boileau dut attendre un moment plus propice pour publier ce qu'il appelait son *remerciment* de la pension qu'il avait reçu du roi.

Et mes vers en ce style, ennuyeux, sans appas,
Déshonorent ma plume, et ne l'honorent pas.
Encor si ta valeur, à tout vaincre obstinée,
Nous laissoit, pour le moins, respirer une année,
Peut-être mon esprit, prompt à ressusciter,
Du temps qu'il a perdu sauroit se racquitter.
Sur ses nombreux défauts, merveilleux à décrire,
Le siècle m'offre encor plus d'un bon mot à dire.
Mais à peine Dinant et Limbourg sont forcés,
Qu'il faut chanter Bouchain et Condé terrassés[1].
Ton courage, affamé de péril et de gloire,
Court d'exploits en exploits, de victoire en victoire.
Souvent ce qu'un seul jour te voit exécuter
Nous laisse pour un an d'actions à compter.
Que si quelquefois, las de forcer des murailles,
Le soin de tes sujets te rappelle à Versailles,
Tu viens m'embarrasser de mille autres vertus :
Te voyant de plus près, je t'admire encor plus.
Dans les nobles douceurs d'un séjour plein de charmes,
Tu n'es pas moins héros qu'au milieu des alarmes :
De ton trône agrandi portant seul tout le faix,
Tu cultives les arts; tu répands les bienfaits;
Tu sais récompenser jusqu'aux muses critiques.
Ah! crois-moi, c'en est trop. Nous autres satiriques,
Propres à relever les sottises du temps,
Nous sommes un peu nés pour être mécontens :
Notre muse, souvent paresseuse et stérile,
A besoin, pour marcher, de colère et de bile.
Notre style languit dans un remerciment;
Mais, grand roi, nous savons nous plaindre élégamment.
Oh! que si je vivois sous les règnes sinistres
De ces rois nés valets de leurs propres ministres,
Et qui, jamais en main ne prenant le timon,
Aux exploits de leur temps ne prêtoient que leur nom;
Que, sans les fatiguer d'une louange vaine,
Aisément les bons mots couleroient de ma veine!
Mais toujours sous ton règne il faut se récrier;
Toujours, les yeux au ciel, il faut remercier.
Sans cesse à t'admirer ma critique forcée,
N'a plus en écrivant de maligne pensée;
Et mes chagrins sans fiel et presque évanouis,
Font grâce à tout le siècle en faveur de Louis.
En tous lieux cependant la Pharsale approuvée[2],
Sans crainte de mes vers, va la tête levée;
La licence partout règne dans les écrits.
Déjà le mauvais sens, reprenant ses esprits,
Songe à nous redonner des poëmes épiques[3],
S'empare des discours mêmes académiques;
Perrin a de ses vers obtenu le pardon,
Et la scène françoise est en proie à Pradon[4].
Et moi, sur ce sujet loin d'exercer ma plume,
J'amasse de tes faits le pénible volume,
Et ma muse, occupée à cet unique emploi,
Ne regarde, n'entend, ne connoît plus que toi[5].
Tu le sais bien pourtant, cette ardeur empressée
N'est point en moi l'effet d'une ame intéressée.
Avant que tes bienfaits courussent me chercher,
Mon zèle impatient ne se pouvoit cacher.
Je n'admirois que toi. Le plaisir de le dire
Vint m'apprendre à louer au sein de la satire;
Et, depuis que tes dons sont venus m'accabler,
Loin de sentir mes vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je? un remords légitime,
Au fort de mon ardeur vient refroidir ma rime.
Il me semble, grand roi, dans mes nouveaux écrits,
Que mon encens payé n'est plus de même prix.
J'ai peur que l'univers, qui sait ma récompense,
N'impute mes transports à ma reconnoissance,
Et que par tes présens mon vers décrédité
N'ait moins de poids pour toi dans la postérité.
Toutefois je sais vaincre un remords qui te blesse.
Si tout ce qui reçoit des fruits de ta largesse
A peindre tes exploits ne doit point s'engager,
Qui d'un si juste soin se pourra donc charger?
Ah! plutôt de nos sons redoublons l'harmonie :
Le zèle à mon esprit tiendra lieu de génie.
Horace tant de fois dans mes vers imité,
De vapeurs en son temps, comme moi tourmenté,
Pour amortir le feu de sa rate indocile,
Dans l'encre quelquefois sut égayer sa bile.

[1] Dinant et Limbourg furent prises en 1675. Louis XIV en personne prit Condé le 26 d'avril 1676, et Monsieur prit Bouchain le 11 de mai de la même année.

[2] La Pharsale de Brébeuf. BOILEAU, 1715. — Guillaume de Brébeuf, né à Thorigny en 1618, mort à Venoix en décembre 1661. La Pharsale, dont il est ici question, est une traduction en vers de celle de Lucain. Brébeuf a publié en outre *Parodie du septième livre de l'Enéide*. Paris, 1650, in-4°; *Poésies diverses*. Paris, 1658, in-4°; *Lettres*. Paris, 1664, in-12.

[3] Childebrand et Charlemagne, poëmes qui n'ont pas réussi. BOILEAU, 1715. — Le premier est de Jacques Carel de Sainte-Garde, né à Rouen au commencement du dix-septième siècle, mort vers 1684; il a publié, en outre, la *Défense des beaux esprits de ce temps contre un satirique*, par Lerac, Paris, 1671, in-12, *Reflexions académiques sur les orateurs et sur les poëtes*. Paris, 1676, in-12; et enfin un poëme intitulé *Louis XIV, le plus noble de tous les rois par ses ancêtres, le plus sage de tous les potentats par sa conduite, le plus admirable de tous les conquérants par ses victoires*. Paris, 1675, in-4°. — Le poëme de Charlemagne est de Louis le Laboureur, bailli du duché de Montmorency, mort le 21 de juin 1679. Il a publié en outre les *Victoires de M. le duc d'Enghien*, en trois divers poëmes. Paris, 1647, in-4°, la *Promenade de Saint-Germain*. Paris, 1669, in-12; les *Avantages de la langue françoise sur la langue latine*, en cinq dissertations de M. le Laboureur et de M. de Sluse. Paris, 1669, in-12.

[4] Pour Perrin, voir page 26, note 10; pour Pradon, page 36, note 9.

[5] Sa vertu l'abandonne, et son âme enivrée
N'aime, ne voit, n'entend, ne connaît que d'Estrée.
VOLTAIRE, *Henriade*, chant IX, vers 257-258.

Mais de la même main qui peignit Tullius[1],
Qui d'affronts immortels couvrit Tigellius[2],
Il sut fléchir Glycère, il sut vanter Auguste[3],
Et marquer sur la lyre une cadence juste.
Suivons les pas fameux d'un si noble écrivain.
A ces mots, quelquefois prenant la lyre en main,
Au récit que pour toi je suis prêt d'entreprendre,
Je crois voir les rochers accourir pour m'entendre ;
Et déjà mon vers coule à flots précipités,
Quand j'entends le lecteur qui me crie : Arrêtez :
Horace eut cent talens ; mais la nature avare
Ne vous a rien donné qu'un peu d'humeur bizarre :
Vous passez en audace et Perse et Juvénal :
Mais sur le ton flatteur Pinchêne[4] est votre égal.
A ce discours, grand roi, que pourrois-je répondre?
Je me sens sur ce point trop facile à confondre ;
Et, sans trop relever des reproches si vrais,
Je m'arrête à l'instant, j'admire et je me tais.

ÉPITRE IX[5]

A MONSIEUR LE MARQUIS DE SEIGNELAY[6]

SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Dangereux ennemi de tout mauvais flatteur,
Seignelay, c'est en vain qu'un ridicule auteur,
Prêt à porter ton nom « de l'Èbre[7] jusqu'au Gange[8], »
Croit te prendre aux filets d'une sotte louange.
Aussitôt ton esprit, prompt à se révolter,
S'échappe, et rompt le piége où l'on veut l'arrêter[9].
Il n'en est pas ainsi de ces esprits frivoles,
Que tout flatteur endort au son de ses paroles,
Qui, dans un vain sonnet, placés au rang des dieux,
Se plaisent à fouler l'Olympe radieux[10] ;
Et, fiers du haut étage où la Serre[11] les loge,
Avalent sans dégoût le plus grossier éloge.
Tu ne te repais point d'encens à si bas prix.
Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits
Qui regimbent toujours, quelque main qui les flatte.
Tu souffres la louange adroite et délicate,
Dont la trop forte odeur n'ébranle point les sens.
Mais un auteur novice à répandre l'encens,
Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage,
Donne de l'encensoir au travers du visage ;
Va louer Monterey[12] d'Oudenarde forcé,
Ou vante aux électeurs Turenne repoussé[13].
Tout éloge imposteur blesse une ame sincère.
Si, pour faire sa cour à ton illustre père,
Seignelay, quelque auteur, d'un faux zèle emporté,
Au lieu de peindre en lui la noble activité,
La solide vertu, la vaste intelligence,
Le zèle pour son roi, l'ardeur, la vigilance,
La constante équité, l'amour pour les beaux-arts,
Lui donnoit les vertus d'Alexandre ou de Mars,
Et, pouvant justement l'égaler à Mécène,
Le comparoit au fils de Pélée[14] ou d'Alcmène[15] :
Ses yeux, d'un tel discours foiblement éblouis[16],
Bientôt dans ce tableau reconnoitroient Louis[17] ;

[1] Sénateur romain. César l'exclut du sénat, mais il y rentra après sa mort. BOILEAU, 1713. — Cf. Horace, l. I, satire VI, vers 23-25.

[2] Fameux musicien, fort chéri d'Auguste. BOILEAU, 1713. — Cf. Horace, l. I, satire IV, vers 72, et satire X, vers 80.

[3] Cf. Horace, l. I, ode XIX.

[4] Voir épître V, page 69, note 4.

[5] Composée au commencement de 1675, avant l'épître VIII.

[6] Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'État, mort en 1690, fils de Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'État. BOILEAU, 1713. — Le fils aîné du Grand Colbert, né à Paris en 1651, mourut le 3 de novembre 1690.

[7] Rivière d'Espagne. BOILEAU, 1713.

[8] Rivière des Indes. BOILEAU, 1713.

[9] . . . . . Nisi dextro tempore, Flacci
Verba per attentam non ibunt Cæsaris aurem,
Cui male si palpere, recalcitrat undique tutus.
HORACE, l. II, sat. I, vers 18-20.

[10] Candidus insuetum miratur limen Olympi,
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.
VIRGILE, églogue V, vers 56-57.

[11] Voir page 19, note 6.

[12] Gouverneur des Pays-Bas. BOILEAU, 1713. — Condé força Monterey de lever le siége d'Oudenarde le 12 de septembre 1674. Jean-Dominique de Haro, comte de Monterey, prit les ordres en 1712 après la mort de sa femme, et mourut en février 1716, âgé de soixante-sept ans.

[13] Il les avait battus à la bataille de Turckeim en Alsace le 5 de février 1675.

[14] Achille. BOILEAU, 1713.

[15] Hercule. BOILEAU, 1713.

[16] . . . . . L'éloquence éclatante
De maître Petit-Jean m'éblouit...
RACINE, les *Plaideurs*, acte III, sc. III.

[17] Si quis bella tibi terra pugnata marique
Dicat, et his verbis vacuas permulceat aures :
Tene magis salvum populus velit, an populum tu,
Servet in ambiguo qui consulit et tibi et urbi
Jupiter ; Augusti laudes agnoscere possis...
HORACE, l. I, épît. XVI, vers 25-29.

L'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté.
Rien n'est beau, je reviens, que par la vérité :
Et glaçant d'un regard la muse et le poëte,
Imposeroient silence à sa verve indiscrète.
Un cœur noble est content de ce qu'il trouve en lui,
Et ne s'applaudit point des qualités d'autrui.
Que me sert en effet qu'un admirateur fade
Vante mon embonpoint, si je me sens malade,
Si dans cet instant même un feu séditieux
Fait bouillonner mon sang et petiller mes yeux[1] ?
Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable ;
Il doit régner partout, et même dans la fable :
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.
  Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,
Sont recherchés du peuple, et reçus chez les princes ?
Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux ;
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure[2],
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure :
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Partout se montre aux yeux, et va saisir le cœur ;
Que le bien et le mal y sont prisés au juste ;
Que jamais un faquin n'y tint un rang auguste ;
Et que mon cœur, toujours conduisant mon esprit,
Ne dit rien aux lecteurs qu'à soi-même il n'ait dit.
Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose ;
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.
C'est par là quelquefois que ma rime surprend ;
C'est là ce que n'ont point Jonas ni Childebrand[3],
Ni tous ces vains amas de frivoles sornettes,
Montre, Miroir d'amour, Amitiés, Amourettes[4],
Dont le titre souvent est l'unique soutien,
Et qui, parlant beaucoup, ne disent jamais rien[5].

  Mais peut-être, enivré des vapeurs de ma muse,
Moi-même en ma faveur, Seignelay, je m'abuse.
Cessons de nous flatter. Il n'est esprit si droit
Qui ne soit imposteur et faux par quelque endroit.
Sans cesse on prend le masque, et, quittant la nature,
On craint de se montrer sous sa propre figure.
Par là le plus sincère assez souvent déplaît.
Rarement un esprit ose être ce qu'il est.
Vois-tu cet importun que tout le monde évite,
Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte ?
Il n'est pas sans esprit ; mais, né triste et pesant,
Il veut être folâtre, évaporé, plaisant ;
Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,
Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.
La simplicité plaît sans étude et sans art.
Tout charme en un enfant dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée,
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée[6].
Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant ;
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent ;
C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.
Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même[7].
Chacun pris dans son air est agréable en soi :
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.
  Ce marquis[8] étoit né doux, commode, agréable ;
On vantoit en tous lieux son ignorance aimable :
Mais, depuis quelques mois devenu grand docteur,
Il a pris un faux air, une sotte hauteur ;
Il ne veut plus parler que de rime et de prose ;
Des auteurs décriés il prend en main la cause ;
Il rit du mauvais goût de tant d'hommes divers,
Et va voir l'opéra seulement pour les vers.
Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,
Et d'un original on fait une copie.

[1] Sed vereor...
Neu, si te populus sanum recteque valentem
Dictitet, occultam febrem sub tempus edendi
Dissimules, donec manibus tremor incidat unctis.
HORACE, l. I, épître XVI, vers 19-23.

Cf. épît. III, vers 34-38.

[2] « M. Despréaux me fit comprendre... que, par *le sens gênant la mesure*, il avoit voulu exprimer certaines transpositions forcées, dont les meilleurs auteurs ne sauroient se défendre, mais dont ils tâchent de sauver la dureté par toutes les souplesses de leur art. Dans ces situations, disoit-il, vous diriez que le vers grimace, ou fait certaines contorsions. Je vais vous en donner un exemple sensible dans un vers de Chapelain. Il est question d'y exprimer l'action du fameux Cynégire, qui, s'étant attaché à l'un des créneaux, se vit le bras emporté ; il y attache l'autre bras, et ce bras a le sort du premier, de manière qu'il s'attacha aux créneaux avec les dents. Ce que Chapelain exprime ainsi :

Les dents, tout lui manquant, dans les pierres il plante.

Voilà, disoit-il, le plus parfait modèle de la mesure gênée par le sens : car on ne sauroit dire que le vers de Chapelain manque par le sens, mais cette transposition bizarre, et, pour ainsi dire, dans toute sa crudité, révolte encore plus les yeux que les oreilles, au lieu qu'un grand poëte, en de pareilles extrémités, par toutes les finesses de son art, cherche à adoucir ce qui de soi-même est rude. » (Monchesnay.) *Bolæana*, pages 70-71.

[3] Le *Jonas* de Coras et le *Childebrand* de Carel de Sainte-Garde. Voir page 34, note 1 ; et épitre VIII, page 77, note 3.

[4] La *Montre d'amour*, petit ouvrage galant. Paris, 1671, in-12, de Bonnecorse, qui a publié en outre : l'*Amant raisonnable*, Paris 1671, in-12, et le *Lutrigot*, pièce en vers contre le *Lutrin*. Voir p. 26, note 10. — Le *Miroir*, ou la *Métamorphose d'Orante*, est un conte de Charles Perrault en prose, mêlée de vers, qu'on trouve dans : *Recueil de divers ouvrages en prose et en vers*, par M. Perrault, 2e édition. Paris, 1676, in-12, pages 48-71. — *Amitiés, Amours et Amourettes*, par René le Pays. Paris, 1672, in-12. Voir page 19, note 8.

[5] Celle qui toujours parle et ne dit jamais rien.
Satire X, vers 687, p. 47, col. 1.

[6] Perse a dit en parlant d'un fat qui zézaie par affectation :

Vatum et plorabile siquid,
Eliquat, ac tenero supplantat verba palato.
Satire I, vers 20-21.

[7] Allusion au duc de Montausier. BROSSETTE.

[8] M. le C. D. F. (le comte de Fiesque) avoit eu d'abord une ignorance fort aimable, et disoit agréablement des incongruités ; mais il perdit la moitié de son mérite, dès qu'il voulut être savant et se piquer d'avoir de l'esprit. Édition de 1772.

C'est par elle qu'on plaît, et qu'on peut longtemps plaire.
L'esprit lasse aisément, si le cœur n'est sincère.
En vain par sa grimace un bouffon odieux[1]
A table nous fait rire et divertit nos yeux :
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
Prenez-le tête à tête, ôtez-lui son théâtre;
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux;
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.
J'aime un esprit aisé qui se montre, qui s'ouvre,
Et qui plaît d'autant plus, que plus il se découvre.
Mais la seule vertu peut souffrir la clarté :
Le vice, toujours sombre, aime l'obscurité;
Pour paroitre au grand jour il faut qu'il se déguise;
C'est lui qui de nos mœurs a banni la franchise.
  Jadis l'homme vivoit au travail occupé,
Et, ne trompant jamais, n'étoit jamais trompé :
On ne connoissoit point la ruse et l'imposture;
Le Normand même alors ignoroit le parjure.
Aucun rhéteur encore, arrangeant le discours,
N'avoit d'un art menteur enseigné les détours.
Mais sitôt qu'aux humains, faciles à séduire,
L'abondance eut donné le loisir de se nuire,
La mollesse amena la fausse vanité.
Chacun chercha pour plaire un visage emprunté.
Pour éblouir les yeux, la fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe insolente;
L'or éclata partout sur les riches habits;
On polit l'émeraude, on tailla le rubis,
Et la laine et la soie, en cent façons nouvelles,
Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles[2].
La trop courte beauté monta sur des patins;
La coquette tendit ses lacs tous les matins;
Et, mettant la céruse et le plâtre en usage,
Composa de sa main les fleurs de son visage[3].
L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi :
Le courtisan n'eut plus de sentimens à soi.
Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie;
On vit partout régner la basse flatterie.
Le Parnasse surtout, fécond en imposteurs,
Diffama le papier par ses propos menteurs.
De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires,
Stances, odes, sonnets, épîtres liminaires,
Où toujours le héros passe pour sans pareil,
Et, fût-il louche et borgne[4], est réputé soleil.
  Ne crois pas, toutefois, sur ce discours bizarre,
Que, d'un frivole encens malignement avare,
J'en veuille sans raison frustrer tout l'univers.
La louange agréable est l'ame des beaux vers.
Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie,
Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraie.
Alors, comme j'ai dit, tu la sais écouter,
Et sans crainte à tes yeux on pourroit t'exalter.
Mais sans t'aller chercher des vertus dans les nues,
Il faudroit peindre en toi des vérités connues;
Décrire ton esprit ami de la raison,
Ton ardeur pour ton roi, puisée en ta maison :
A servir ses desseins ta vigilance heureuse;
Ta probité sincère, utile, officieuse.
Tel, qui hait à se voir peint en de faux portraits,
Sans chagrin voit tracer ses véritables traits.
Condé même, Condé[5], ce héros formidable,
Et, non moins qu'aux Flamands, aux flatteurs redoutable,
Ne s'offenseroit pas si quelque adroit pinceau
Traçoit de ses exploits le fidèle tableau;
Et dans Seneffe[6] en feu contemplant sa peinture,
Ne désavoûroit pas Malherbe ni Voiture.
Mais malheur au poëte insipide, odieux,
Qui viendroit le glacer d'un éloge ennuyeux!
Il auroit beau crier : « Premier prince du monde!
« Courage sans pareil! lumière sans seconde[7]! »
Ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet,
Iroient dans l'antichambre amuser Pacolet[8].

[1] Monchesnay, dans le *Bolæana*, p. 62-63, prétend que Boileau a voulu parler ici de Lully. Brossette et Cizeron-Rival disent la même chose. M. Perriat-Saint-Prix fait remarquer que c'est d'autant moins probable que Lully vivait encore et était protégé par le roi.

[2] Nec varios discet mentiri lana colores.
VIRGILE, églogue IV, vers 42.

[3] L'amant juge sa dame un chef d'œuvre icy-bas,
Encore qu'elle n'ait sur soy rien qui soit d'elle;
Que le rouge et le blanc par art la fasse belle,
Qu'elle ante en son palais ses dents tous les matins,
Qu'elle doive sa taille au bois de ses patins,
Que son poil, dès le soir, frisé dans la boutique,
Comme un casque au matin sur la teste s'applique;
Qu'elle ait, comme un piquier, le corselet au dos,
Qu'à grand'peine sa peau puisse couvrir ses os,
Et tout ce qui de jour la fait voir si doucette,
La nuit comme en dépost soit dessus la toillette :
Son esprit ulcéré juge en sa passion,
Que son teint fait la nique à la perfection.
REGNIER, satire IX, vers 184-196.

[4] Ménage (*Christine*, égl.) dit d'Abel Servien, qui était borgne.

Le grand, l'illustre Abel, cet esprit sans pareil,
Plus clair, plus pénétrant que les traits du soleil.

Il avait déjà dit de Chapelain (*Miscellanea*, p. 115) :

Cet homme merveilleux, dont l'esprit sans pareil,
Surpassoit en clarté les rayons du soleil.

[5] Louis de Bourbon, prince de Condé, mort en 1686. BOILEAU, 1713.

[6] Combat fameux de monseigneur le prince. BOILEAU, 1713. — Le Grand Condé gagna la bataille de Seneffe le 11 d'août 1674, contre les troupes réunies des Allemands, des Espagnols et des Hollandois, commandées par le prince d'Orange.

[7] Commencement du poëme de Charlemagne. BOILEAU, 1713. — Voir : épître VIII, page 77, note 3.

[8] Fameux valet de pied de monseigneur le Prince. BOILEAU, 1713. — Quand M. le Laboureur eut présenté son poeme de *Charlemagne*, M. le Prince en lut quelque chose, après quoi il donna le livre à Pacolet, à qui il renvoyoit ordinairement tous les ouvrages qui l'ennuyoient. Edition de 1772.

ÉPITRE X[1]

PRÉFACE[2]

Je ne sais si les trois nouvelles épîtres que je donne ici au public auront beaucoup d'approbateurs ; mais je sais bien que mes censeurs y trouveront abondamment de quoi exercer leur critique : car tout y est extrêmement hasardé. Dans le premier de ces trois ouvrages, sous prétexte de faire le procès à mes derniers vers, je fais moi-même mon éloge, et n'oublie rien de ce qui peut être dit à mon avantage ; dans le second, je m'entretiens avec mon jardinier de choses très-basses et très-petites; et dans le troisième, je décide hautement du plus grand et du plus important point de la religion, je veux dire de l'amour de Dieu. J'ouvre donc un beau champ à ces censeurs, pour attaquer en moi, et le poëte orgueilleux, et le villageois grossier et le théologien téméraire. Quelque fortes pourtant que soient leurs attaques, je doute qu'elles ébranlent la ferme résolution que j'ai prise, il y a longtemps, de ne rien répondre, au moins sur le ton sérieux, à tout ce qu'ils écriront contre moi.

A quoi bon, en effet, perdre inutilement du papier? Si mes épîtres sont mauvaises, tout ce que je dirai ne les fera pas trouver bonnes ; et si elles sont bonnes, tout ce qu'ils diront ne les fera pas trouver mauvaises. Le public n'est pas un juge qu'on puisse corrompre, ni qui se règle par les passions d'autrui. Tout ce bruit, tous ces écrits qui se font ordinairement contre des ouvrages où l'on court, ne servent qu'à y faire encore plus courir, et à en mieux marquer le mérite. Il est de l'essence d'un bon livre d'avoir des censeurs; et la plus grande disgrâce qui puisse arriver à un écrit qu'on met au jour, ce n'est pas que beaucoup de gens en disent du mal, c'est que personne n'en dise rien.

Je me garderai donc bien de trouver mauvais qu'on attaque mes trois épîtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que je les ai fort travaillées, et principalement celle de l'amour de Dieu, que j'ai retouchée plus d'une fois, et où j'avoue que j'ai employé tout le peu que je puis avoir d'esprit et de lumières. J'avois dessein d'abord de la donner toute seule, les deux autres me paroissant trop frivoles pour être présentées au grand jour de l'impression avec un ouvrage si sérieux; mais des amis très-sensés m'ont fait comprendre que ces deux épîtres, quoique dans le style enjoué, étoient pourtant des épîtres morales, où il n'étoit rien enseigné que de vertueux ; qu'ainsi étant liées avec l'autre, bien loin de lui nuire, elles pourroient même faire une diversité agréable; et que d'ailleurs beaucoup d'honnêtes gens souhaitant de les avoir toutes trois ensemble, je ne pouvois pas avec bienséance me dispenser de leur donner une si légère satisfaction. Je me suis rendu à ce sentiment, et on les trouvera rassemblées ici dans un même cahier. Cependant, comme il y a des gens de piété qui peut-être ne se soucieront guère de lire les entretiens que je puis avoir avec mon jardinier et avec mes vers, il est bon de les avertir qu'il y a ordre de leur distribuer à part la dernière, savoir celle qui traite de l'amour de Dieu; et que non-seulement je ne trouverai pas étrange qu'ils ne lisent que celle-là, mais que je me sens quelquefois moi-même en des dispositions d'esprit où je voudrois de bon cœur n'avoir de ma vie composé que ce seul ouvrage, qui vraisemblablement sera la dernière pièce de poésie qu'on aura de moi ; mon génie pour les vers commençant à s'épuiser, et mes emplois historiques ne me laissant guère le temps de m'appliquer à chercher et à ramasser des rimes.

Voilà ce que j'avois à dire aux lecteurs. Avant néanmoins que de finir cette préface, il ne sera pas hors de propos, ce me semble, de rassurer des personnes timides qui, n'ayant pas une fort grande idée de ma capacité en matière de théologie, douteront peut-être que tout ce que j'avance en mon épître soit fort infaillible, et appréhenderont qu'en voulant les conduire je ne les égare. Afin donc qu'elles marchent sûrement, je leur dirai, vanité à part, que j'ai lu plusieurs fois cette épître à un fort grand nombre de docteurs de Sorbonne, de pères de l'Oratoire et de jésuites très-célèbres, qui tous y ont applaudi, et en ont trouvé la doctrine très-saine et très-pure ; que beaucoup de prélats illustres à qui je l'ai récitée en ont jugé comme eux; que monseigneur l'évêque de Meaux[3], c'est-à-dire une des plus grandes lumières qui aient éclairé l'Église dans les derniers siècles, a eu

[1] Composée en 1695. Cf. Horace, l. I, épit. xx :

> Vertumnum Janumque, liber, spectare videris :
> Scilicet ut prostes Sosiorum pumice mundus;
> Etc.

Et Martial, l. I, épigr. iv :

> Argiletanas mavis habitare tabernas...
> Ætherias, lascive, cupis, volitare per auras ;
> I, fuge; sed poteras tutior esse domi.

Voir aussi dans la *Correspondance* une lettre de Boileau à Maucroix du 29 d'avril 1695.

[2] Cette préface, composée en 1697, fut publiée en 1698, à la tête des trois dernières épîtres, précédées, dans les éditions in-4, d'un faux titre : *Épîtres nouvelles*.

[3] Jacques-Bénigne Bossuet. Boileau, 1713. — Bossuet écrivait en 1695, à l'abbé Eusèbe Renaudot, petit-fils de Théophraste Renaudot :

« Si je me fust trouvé ici quand vous m'avez honoré de votre

longtemps mon ouvrage entre les mains, et qu'après l'avoir lu et relu plusieurs fois, il m'a non-seulement donné son approbation, mais a trouvé bon que je publiasse à tout le monde qu'il me la donnoit; enfin, que, pour mettre le comble à ma gloire, ce saint archevêque [1] dans le diocèse duquel j'ai le bonheur de me trouver, ce grand prélat, dis-je, aussi éminent en doctrine et en vertus qu'en dignité et en naissance, que le plus grand roi de l'univers, par un choix visiblement inspiré du ciel, a donné à la ville capitale de son royaume, pour assurer l'innocence et pour détruire l'erreur, monseigneur l'archevêque de Paris, en un mot, a bien daigné aussi examiner soigneusement mon épître, et a eu même la bonté de me donner sur plus d'un endroit des conseils que j'ai suivis; et m'a enfin accordé aussi son approbation, avec des éloges dont je suis également ravi et confus.

Au reste [2], comme il y a des gens qui ont publié que mon épître n'étoit qu'une vaine déclamation qui n'attaquoit rien de réel, ni qu'aucun homme eût jamais avancé; je veux bien, pour l'intérêt de la vérité, mettre ici la proposition que j'y combats, dans la langue et dans les termes qu'on la soutient en plus d'une école. La voici : « Attritio ex gehennæ metu sufficit, « etiam sine ulla Dei dilectione, et sine ullo ad « Deum offensum respectu ; quia talis honesta et « supernaturalis est [3]. » C'est cette proposition que j'attaque et que je soutiens fausse, abominable, et plus contraire à la vraie religion que le luthéranisme ni le calvinisme. Cependant je ne crois pas qu'on puisse nier qu'on ne l'ait encore soutenue depuis peu, et qu'on ne l'ait même insérée dans quelques catéchismes [4] en des mots fort approchans des termes latins que je viens de rapporter.

A MES VERS

J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine :
Allez, partez, mes Vers, dernier fruit de ma veine :
C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour :
La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour,
Et déjà chez Barbin [5], ambitieux libelles,
Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
Vains et foibles enfans de ma vieillesse nés,
Vous croyez sur les pas de vos heureux aînés
Voir bientôt vos bons mots, passant du peuple aux [princes,
Charmer également la ville et les provinces;
Et, par le prompt effet d'un sel réjouissant,
Devenir quelquefois proverbes en naissant.
Mais perdez cette erreur dont l'appât vous amorce.
Le temps n'est plus, mes Vers, où ma muse en sa force,
Du Parnasse françois formant les nourrissons,
De si riches couleurs habilloit ses leçons :
Quand mon esprit, poussé d'un courroux légitime,
Vint devant la raison plaider contre la rime,
A tout le genre humain sut faire le procès,
Et s'attaqua soi-même avec tant de succès [6].
Alors il n'étoit point de lecteur si sauvage
Qui ne se déridât en lisant mon ouvrage,
Et qui, pour s'égayer, souvent dans ses discours,
D'un mot pris en mes vers n'empruntât le secours.
Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds [7] déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesans,
Onze lustres complets, surchargés de trois ans [8],

visite, je vous aurois proposé le pèlerinage d'Auteuil avec M. l'abbé Boileau, pour aller entendre de la bouche inspirée de M. Despréaux l'hymne céleste de l'*Amour de Dieu*. C'est pour mercredi : je vous invite à dîner... Après nous irons, je vous en conjure. »

Cette épître XII est adressée à ce même abbé Renaudot. Voir page 86, note 6.

[1] Louis-Antoine de Noailles, cardinal archevêque de Paris. Boileau, 1713. — Voir page 52, note 5.

[2] Cet alinéa fut substitué, en 1711, à l'alinéa suivant qui terminait la Préface des éditions séparées :

« Je croyois n'avoir plus rien à dire au lecteur; mais, dans le temps même que cette préface étoit sous la presse, on m'a apporté une misérable épître en vers, que quelque impertinent a fait imprimer, et qu'on veut faire passer pour mon ouvrage sur l'*Amour de Dieu*. Je suis donc obligé d'ajouter cet article, afin d'avertir le public que je n'ai fait d'épître de l'*Amour de Dieu* que celle qu'on trouvera ici, l'autre étant une pièce fausse et incomplète, composée de quelques vers qu'on m'a dérobés, et de plusieurs qu'on m'a ridiculement prêtés, aussi bien que les notes téméraires qui y sont. »

[3] « L'attrition qui résulte de la crainte de l'enfer, suffit même sans aucun amour de Dieu, et sans aucun rapport à ce Dieu qu'on a offensé; une telle attrition suffit, parce qu'elle est honnête et surnaturelle. » Traduction de M. Amar.

[4] Le catéchisme de Joli, entre autres. Cf. Bergier. *Dictionnaire de théologie*, aux mots : *Attritions* et *Attritionnaires*.

[5] Libraire du palais. Boileau, 1713. — Thierry était cependant le libraire qu'employait le plus ordinairement Boileau, et il était l'éditeur même de cette épître.

[6] Vers 15 à 20. Allusions à l'Art poétique et aux satires II, VIII et IX.

[7] L'auteur avoit pris perruque. Boileau, 1713. — « A propos, vous frondez la perruque de Boileau, vous avez la tête bien près du bonnet. S'il avait fait une épître à la perruque, bon, mais il en parle en un demi-vers, pour exprimer en passant une chose difficile à dire dans une épître morale et utile. » Voltaire. Lettre à d'Alembert, du 8 d'octobre 1760.

[8] Cinquante-huit ans; mais il avait réellement alors cinquante-neuf ans. Voir la lettre à Maucroix citée plus haut.

Forte meum si quis te percontabitur ævum,
Me quater undenos sciat implevisse decembres.
HORACE, l. I, épit. XX, vers 25-26.

. . . . . Novemque
Addiderat lustris altera lustra novem.
OVIDE, *Tristes*, l. IV, élégie X, vers 76-77.

Cessez de présumer dans vos folles pensées,
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
Courir, l'argent en main, les lecteurs empressés;
Nos beaux jours sont finis, nos honneurs sont passés [1].
Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
Du public exciter les justes moqueries;
Et leur auteur, jadis à Régnier préféré [2],
A Pinchêne, à Linière, à Perrin comparé [3].
Vous aurez beau crier : « O vieillesse ennemie!
« N'a-t-il donc tant vécu que pour cette infamie [4]? »
Vous n'entendrez partout qu'injurieux brocards
Et sur vous et sur lui fondre de toutes parts.
Que veut-il? dira-t-on; quelle fougue indiscrète
Ramène sur les rangs encor ce vain athlète?
Quels pitoyables vers! quel style languissant!
Malheureux, laisse en paix ton cheval vieillissant [5],
De peur que tout à coup, efflanqué, sans haleine,
Il ne laisse en tombant son maître sur l'arène [6].
Ainsi s'expliqueront nos censeurs sourcilleux,
Et bientôt vous verrez mille auteurs pointilleux,
Pièce à pièce épluchant vos sons et vos paroles,
Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles;
Traiter tout noble nom de terme hasardeux,
Et dans tous vos discours, comme monstres hideux,
Huer la métaphore et la métonymie
(Grands mots que Pradon croit des termes de chimie [7]);
Vous soutenir qu'un lit ne peut être effronté [8];
Que nommer la luxure est une impureté [9].
En vain contre ce flot d'aversion publique
Vous tiendrez quelque temps ferme sur la boutique [10];
Vous irez à la fin, honteusement exclus,
Trouver au magasin Pyrame et Régulus [11],
Ou couvrir chez Thierry, d'une feuille encor neuve,
Les méditations de Buzée et d'Hayneuve [12],
Puis, en tristes lambeaux semés dans les marchés,
Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés [13].
Mais quoi! de ces discours bravant la vaine attaque,
Déjà, comme les vers de Cinna, d'Andromaque,
Vous croyez à grands pas chez la postérité
Courir, marqués au coin de l'immortalité!
Eh bien! contentez donc l'orgueil qui vous enivre;
Montrez-vous, j'y conseus : mais du moins dans mon livre,
Commencez par vous joindre à mes premiers écrits.
C'est là qu'à la faveur de vos frères chéris,
Peut-être enfin soufferts comme enfans de ma plume,
Vous pourrez vous sauver, épars dans le volume.
Que si mêmes un jour le lecteur gracieux,
Amorcé par mon nom, sur vous tourne les yeux,
Pour m'en récompenser, mes Vers, avec usure,
De votre auteur alors faites-lui la peinture :
Et surtout, prenez soin d'effacer bien les traits
Dont tant de peintres faux ont flétri mes portraits.
Déposez hardiment qu'au fond cet homme horrible,
Ce censeur qu'ils ont peint si noir et si terrible,
Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité,
Qui, cherchant dans ses vers la seule vérité,
Fit, sans être malin, ses plus grandes malices:
Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.
Dites que, harcelé par les plus vils rimeurs,
Jamais, blessant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs:
Libre dans ses discours, mais pourtant toujours sage,
Assez foible de corps, assez doux de visage,
Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux [14],
Ami de la vertu plutôt que vertueux.

[1] Ainsi que mes beaux jours, mes chagrins sont passés.
Épitre v, vers 20, page 69.

[2] Mathurin Régnier, né à Chartres, le 21 de décembre 1573, chanoine de Notre-Dame de Chartres, mort à Rouen le 22 d'octobre 1613. La première édition des œuvres de Régnier est de Paris, 1608, in-4°.

[3] Sur Pinchêne, voyez épître v, vers 17; sur Linière, page 36, note 3; sur Perrin, page 26, note 10.

[4] Vers du Cid. BOILEAU, 1713. — Acte I, sc. IV.

[5] Sicut fortis equus, spatio qui forte supremo
Vicit olympia, nunc senio confectu' quiescit.
ENNII fragmenta.

Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, et ilia ducat.
HORACE, l. I, épit. I, vers 8-9.

[6] Regnard en 1694, dans la *Satire des maris*, vers 19-20, 25-26, avait dit de Boileau :

Mais je n'ai pu souffrir qu'une indiscrète veine
Le forçât, vieux athlète, à rentrer dans l'arène...
Et les traits d'un critique, affoibli par les ans,
Sont tombés de ses mains sans force et languissants.

[7] Voir sur l'ignorance de Pradon : épître VII, page 76, note 11.

[8] Terme de la dixième satire. BOILEAU, 1713. — Vers 396, page 43.

[9] Satire x, vers 141, page 40. Cf. Perrault, *Apologie des femmes.*

[10] Quod si non odio peccantis desipit augur,
Carus eris Romæ, donec te deserat ætas;
Contrectatus ubi manibus sordescere vulgi
Cœperis, aut tineas pasces taciturnus inertes,
Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam.
HORACE, l. I, épître XX, vers 9-13.

[11] Pièces de théâtre de Pradon. BOILEAU, 1713. — *Pyrame et Thisbé* fut jouée en 1674 et *Regulus* en 1688.

[12] Jean Buzée, de la Société de Jésus, mort le 30 de mai 1611, âgé de soixante-quatre ans. On a de lui, entre autres ouvrages, *Meditations sur les évangiles de toute l'année et sur d'autres sujets*, souvent réimprimées; l'original est en latin. — Julien Hayneufve, de la Compagnie de Jésus, mort à Paris le 31 de janvier 1663. Il a publié : *Méditations pour le temps des exercices qui se font dans la retraite de huit ou dix jours.* Paris, 1661, in-12, et d'autres ouvrages de même nature. Boileau étant un jour dans la boutique de Thierry, son libraire s'aperçut qu'on avait enveloppé les méditations de ces deux jésuites dans les tragédies de Pradon.

[13] Poëme héroïque non vendu. BOILEAU, 1713. — De Coras. Voir satire IX, p. 34, note 1, et épître IX, page 79, note 3.

[14] Quum tibi sol tepidus plures admoverit aures,
Me libertino natum patre; et in tenui re,
Majores pennas nido extendisse loqueris :
Ut, quantum generi demas, virtutibus addas;
Me primis urbis belli placuisse domique;
Corporis exigui, præcanum, salibus aptum,
Irasci celerem, tamen ut placabilis essem.
HORACE, l. I, épître XX, vers 19-23

Que si quelqu'un, mes Vers, alors vous importune
Pour savoir mes parens, ma vie et ma fortune,
Contez-lui qu'allié d'assez hauts magistrats [1],
Fils d'un père greffier, né d'aïeux avocats [2],
Dès le berceau perdant une fort jeune mère [3],
Réduit seize ans après à pleurer mon vieux père [4],
J'allai d'un pas hardi, par moi-même guidé,
Et de mon seul génie en marchant secondé,
Studieux amateur, et de Perse, et d'Horace,
Assez près de Régnier m'asseoir sur le Parnasse:
Que, par un coup du sort au grand jour amené,
Et des bords du Permesse à la cour entraîné,
Je sus, prenant l'essor par des routes nouvelles,
Élever assez haut mes poétiques ailes;
Que ce roi dont le nom fait trembler tant de rois
Voulut bien que ma main crayonnât ses exploits [5];
Que plus d'un grand m'aima jusques à la tendresse [6];
Que ma vue à Colbert inspiroit l'allégresse;
Qu'aujourd'hui même encor, de deux sens affoibli [7],
Retiré de la cour [8], et non mis en oubli,
Plus d'un héros, épris des fruits de mon étude,
Vient quelquefois chez moi goûter la solitude [9].
Mais des heureux regards de mon astre étonnant
Marquez bien cet effet encor plus surprenant,
Qui dans mon souvenir aura toujours sa place :
Que de tant d'écrivains de l'école d'Ignace
Étant, comme je suis, ami si déclaré [10],
Ce docteur toutefois si craint, si révéré,
Qui contre eux de sa plume épuisa l'énergie,
Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie [11].
Sur mon tombeau futur, mes Vers, pour l'énoncer,
Courez en lettres d'or de ce pas vous placer :
Allez, jusqu'où l'Aurore en naissant voit l'Hydaspe [12],
Chercher, pour l'y graver, le plus précieux jaspe :
Surtout à mes rivaux sachez bien l'étaler.
Mais je vous retiens trop. C'est assez vous parler.
Déjà, plein du beau feu qui pour vous le transporte,
Barbin impatient chez moi frappe à la porte :
Il vient pour vous chercher. C'est lui : j'entends sa voix.
Adieu, mes Vers, adieu, pour la dernière fois.

ÉPITRE XI [13]

A MON JARDINIER [14].

Laborieux valet du plus commode maître
Qui pour te rendre heureux ici-bas pouvoit naître,
Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
Qui diriges chez moi l'if et le chèvrefeuil [15],
Et sur mes espaliers, industrieux génie,
Sais si bien exercer l'art de La Quintinie [16];
Oh ! que de mon esprit triste et mal ordonné,
Ainsi que de ce champ par toi si bien orné,

[1] MM. de Bragelongne; Amelot, président de la cour des aides; Gilbert, président aux enquêtes, gendre de M. Dongois; de Lionne, grand audiencier de France, et plusieurs autres maisons illustres dans la robe. Brossette.

[2] Son père était Giles Boileau, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, né à Crosnes (Seine-et-Oise), le 28 de juin 1584, mort à Paris le 2 de février 1657. — Il tirait son origine de Jean Boileau, notaire et secrétaire du roi, qui obtint des lettres de noblesse, pour lui et sa postérité, du mois de septembre 1371. De Jean Boileau à Boileau-Despréaux, il y eut plusieurs avocats célèbres.

[3] Sa mère, Anne de Nielle, mourut en 1637, âgée de vingt-trois ans, alors que Boileau n'avait encore que onze mois.

[4] Son père mourut vingt ans après sa mère.

[5] Racine et Boileau furent nommés historiographes au mois d'octobre 1677.

[6] On cite particulièrement Henriette d'Angleterre, le grand Condé, Vivonne, Lamoignon, Daguesseau, etc.

[7] La vue et l'ouïe.

[8] Il n'y alloit plus depuis l'année 1692, et il s'en étoit retiré pour jouir de la liberté et du repos. Après la mort de Racine, il alla voir le roi pour lui apprendre cette mort, et recevoir ses ordres, par rapport à son histoire dont il se trouvoit seul chargé. Sa Majesté le reçut avec bonté, et quand il voulut se retirer, en faisant voir sa montre qu'il tenoit par hasard à la main, lui dit obligeamment : « Souvenez-vous que j'ai toujours à vous donner une heure par semaine, quand vous voudrez venir. » Édition de 1772. — Voir une lettre à Brossette du 9 de mai 1699.

[9] A Auteuil. Boileau, 1713. — Il y reçut souvent Daguesseau, Pontchartrain, le duc de Bourbon, le prince de Conti, etc. Brossette. Cf. Ed. Fournier, *Paris démoli*, pages 137-167.

[10] Les PP. Bourdaloue, Bouhours, Rapin, Gaillard, Thoulier (abbé d'Olivet), etc. Brossette.

[11] Dans une lettre que les autres éditeurs ont imprimée à la suite de la satire x, mais que nous donnons à sa date, 5 mai 1694, dans la *Correspondance*.

[12] Fleuve des Indes. Boileau, 1713.

[13] Composée en 1696. — Horace, l. I, épître xiv, s'adresse à son fermier, mais Boileau n'a pas suivi le même ordre d'idées.

[14] Antoine Riquet ou Riqué, né à Paris, mort le 3 d'octobre 1749 à quatre-vingt-quinze ans. Boileau le trouva établi dans la maison d'Auteuil, lorsqu'il l'acheta en 1685. Il le garda.

[15] Je vis le jardinier de ta maison d'Auteuil
Qui, chez toi, pour rimer, planta le chèvrefeuil.
Voltaire, *Épître à Boileau*, vers 9-10.

[16] Célèbre directeur des jardins du roi. Boileau, 1713. — Jean de La Quintinie, né à Chabanais (Charente) en 1626, mort à Versailles en 1688. On sait que La Quintinie est le créateur du célèbre potager de Versailles. Son livre, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, qui eut plusieurs éditions, ne fut publié qu'après sa mort, à Paris, 1690, 2 vol. in-4°.

Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines,
Et des défauts sans nombre arracher les racines [1]!
Mais parle : raisonnons. Quand, du matin au soir,
Chez moi poussant la bêche, ou portant l'arrosoir,
Tu fais d'un sable aride une terre fertile,
Et rends tout mon jardin à tes lois si docile,
Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux,
Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles dans l'air par élans envolées,
Effrayer les oiseaux perchés dans mes allées?
Ne soupçonnes-tu point qu'agité du démon,
Ainsi que ce cousin [2] des quatre fils Aimon,
Dont tu lis quelquefois la merveilleuse histoire,
Je rumine en marchant quelque endroit du grimoire?
Mais non : tu te souviens qu'au village on t'a dit
Que ton maître est nommé pour coucher par écrit
Les faits d'un roi plus grand en sagesse, en vaillance,
Que Charlemagne aidé des douze pairs de France.
Tu crois qu'il y travaille, et qu'au long de ce mur
Peut-être en ce moment il prend Mons et Namur.
Que penserois-tu donc, si l'on t'alloit apprendre
Que ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre,
Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau,
S'agite, se démène, et s'use le cerveau,
Pour te faire à toi-même en rimes insensées
Un bizarre portrait de ses folles pensées?
Mon maître, dirois-tu, passe pour un docteur,
Et parle quelquefois mieux qu'un prédicateur [3].
Sous ces arbres pourtant, de si vaines sornettes
Il n'iroit point troubler la paix de ces fauvettes,
S'il lui falloit toujours, comme moi, s'exercer,
Labourer, couper, tondre, aplanir, palisser,
Et, dans l'eau de ces puits sans relâche tirée,
De ce sable étancher la soif démesurée.
Antoine, de nous deux, tu crois donc, je le voi,
Que le plus occupé dans ce jardin c'est toi?
Oh! que tu changerois d'avis et de langage,
Si deux jours seulement, libre du jardinage,
Tout à coup devenu poëte et bel esprit,
Tu t'allois engager à polir un écrit
Qui dit, sans s'avilir, les plus petites choses;
Fit des plus secs chardons des œillets et des roses;
Et sût même aux discours de la rusticité
Donner de l'élégance et de la dignité;
Un ouvrage, en un mot, qui, juste en tous ses termes,
Sût plaire à Daguesseau [4], sût satisfaire Termes [5],
Sût, dis-je, contenter, en paroissant au jour,
Ce qu'ont d'esprits plus fins et la ville et la cour!
Bientôt de ce travail revenu sec et pâle,
Et le teint plus jauni que de vingt ans de hâle,
Tu dirois, reprenant ta pelle et ton râteau :
J'aime mieux mettre encor cent arpens au niveau,
Que d'aller follement, égaré dans les nues,
Me lasser à chercher des visions cornues [6];
Et, pour lier des mots si mal s'entr'accordans,
Prendre dans ce jardin la lune avec les dents [7].
Approche donc, et viens : qu'un paresseux t'apprenne,
Antoine, ce que c'est que fatigue et que peine.
L'homme ici-bas, toujours inquiet et gêné,
Est, dans le repos même, au travail condamné.
La fatigue l'y suit. C'est en vain qu'aux poëtes
Les neuf trompeuses sœurs dans leurs douces retraites
Promettent du repos sous leurs ombrages frais :
Dans ces tranquilles bois pour eux plantés exprès,
La cadence aussitôt, la rime, la césure,
La riche expression, la nombreuse mesure,
Sorcières dont l'amour sait d'abord les charmer,
De fatigues sans fin viennent les consumer.
Sans cesse poursuivant ces fugitives fées [8],
On voit sous les lauriers haleter les Orphées.
Leur esprit toutefois se plaît dans son tourment,
Et se fait de sa peine un noble amusement.
Mais je ne trouve point de fatigue si rude
Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude [9],
Qui, jamais ne sortant de sa stupidité,
Soutient, dans les langueurs de son oisiveté,

[1] Certemus spinas animone ego fortius, an tu
Evellas agro; et melior sit Horatius, an res.
HORACE, l. I, épître XIV, vers 4-5.

[2] Maugis. BOILEAU, 1713. — Il était surnommé l' « Enchanteur, vaillant et preux chevalier, lequel au monde n'avoit son pareil en l'art de négromancie. »

[3] Voici l'original de cette pensée : Un jour M. Despréaux et M. Racine venant de faire leur cour à Versailles, se mirent dans un carrosse public avec deux bons bourgeois qui s'en retournoient à Paris. Ces deux messieurs étoient contents de leur cour : ils furent extrêmement enjoués pendant tout le chemin, et leur conversation fut la plus vive, la plus brillante et la plus spirituelle du monde. Les deux bourgeois étoient enchantés et ne pouvoient se lasser de marquer leur admiration. Enfin, à la descente du carrosse, tandis que l'un deux faisoit son compliment à M. Racine, l'autre s'arrêta avec M. Despréaux, et l'ayant embrassé bien tendrement : « J'ai été en voyage, lui dit-il, avec des docteurs de Sorbonne, et même avec des religieux, mais je n'ai jamais ouï dire de si belles choses. En vérité, vous parlez cent fois mieux qu'un prédicateur. » Brossette.

[4] Alors avocat général et maintenant procureur général. BOILEAU, 1713. — Il fut nommé chancelier par le régent en 1717. Voir satire XI, page 49, note 8.

[5] Roger de Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes, mort au mois de mars 1704. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, tome VII, pages 176-177.

[6] J'ai craint, au bord de l'eau, vos visions cornues;
Que cherchant quelque rime, et lisant dans les nues...
PIRON, *Métromanie*, acte I, scène VI.

[7] Je ne suys point clerc pour prendre la lune avec les dents.
RABELAIS, l. II, chapitre XII.

[8] Les muses. BOILEAU, 1713.

[9] Otium sine litteris, mors est hominis vivi sepultura. SÉNÈQUE épître LXXXII.

D'une lâche indolence esclave volontaire [1],
Le pénible fardeau de n'avoir rien à faire.
Vainement offusqué de ses pensers épais,
Loin du trouble et du bruit il croit trouver la paix :
Dans le calme odieux de sa sombre paresse,
Tous les honteux plaisirs, enfans de la mollesse,
Usurpant sur son âme un absolu pouvoir [2],
De monstrueux désirs le viennent émouvoir,
Irritent de ses sens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur triste infamie.
Puis sur leurs pas soudain arrivent les remords;
Et bientôt avec eux tous les fléaux du corps,
La pierre, la colique et les gouttes cruelles;
Guénaud, Rainssant, Brayer [3], presque aussi tristes qu'elles,
Chez l'indigne mortel courent tous s'assembler,
De travaux douloureux le viennent accabler;
Sur le duvet d'un lit, théâtre de ses gênes,
Lui font scier des rocs, lui font fendre des chênes,
Et le mettent au point d'envier ton emploi.
Reconnois donc, Antoine, et conclus avec moi,
Que la pauvreté mâle, active et vigilante,
Est, parmi les travaux, moins lasse et plus contente
Que la richesse oisive au sein des voluptés.
Je te vais sur cela prouver deux vérités :
L'une, que le travail, aux hommes nécessaire,
Fait leur félicité plutôt que leur misère ;
Et l'autre, qu'il n'est point de coupable en repos.
C'est ce qu'il faut ici montrer en peu de mots.
Suis-moi donc. Mais je vois, sur ce début de prône,
Que ta bouche déjà s'ouvre large d'une aune,
Et que, les yeux fermés, tu baisses le menton [4].
Ma foi, le plus sûr est de finir ce sermon.
Aussi bien j'aperçois ces melons qui t'attendent,
Et ces fleurs qui là-bas entre elles se demandent,
S'il est fête au village, et pour quel saint nouveau,
On les laisse aujourd'hui si longtemps manquer d'eau.

ÉPITRE XII [5]

SUR L'AMOUR DE DIEU

A MONSIEUR L'ABBÉ RENAUDOT [6]

Docte abbé, tu dis vrai, l'homme, au crime attaché,
En vain, sans aimer Dieu, croit sortir du péché.
Toutefois, n'en déplaise aux transports frénétiques
Du fougueux moine [7] auteur des troubles germaniques,
Des tourmens de l'enfer la salutaire peur
N'est pas toujours l'effet d'une noire vapeur,
Qui, de remords sans fruit agitant le coupable,
Aux yeux de Dieu le rende encor plus haïssable.
Cette utile frayeur, propre à nous pénétrer,
Vient souvent de la grace en nous prête d'entrer [8],
Qui veut dans notre cœur se rendre la plus forte,
Et, pour se faire ouvrir, déjà frappe à la porte.
Si le pécheur, poussé de ce saint mouvement,
Reconnoissant son crime, aspire au sacrement,
Souvent Dieu tout à coup d'un vrai zèle l'enflamme;
Le Saint-Esprit revient habiter dans son ame,

[1] De leur joug rigoureux esclaves volontaires.
VOLTAIRE, *Henriade*, chant IV, vers 324.

[2] . . . . . Si intus, et in jecore ægro
Nascantur domini...
PERSE, satire I, vers 129.

[3] Fameux médecin. BOILEAU, 1713. — Pour Guénaud, voir satire IV, page 20, note 5, et satire VI, page 25, note 3. — Pierre Rainssant, de Reims, médecin, antiquaire et garde des médailles de Sa Majesté, se noya dans la pièce d'eau des Suisses, à Versailles, le 7 de juin 1689. On a de lui *Oratio habita in scholis medicorum remensium ante prælectiones physiologicas*... Reims, 1666, in-4°; *Avis pour se préserver et pour se guérir de la peste de cette année 1668*. Reims, 1668, in-8°; *Explication des tableaux de la galerie de Versailles et de ses deux sallons, peints par M. Le Brun*. Versailles, 1687, in-4°; *Dissertation sur les douze médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien*. Versailles, 1684, in-4°. — Nicolas Brayer, né à Château-Thierry en 1604, mourut à Paris en 1676. Il était renommé à la fois pour son habileté pratique comme médecin et pour sa bienfaisance.

[4] Boileau avait déjà, en un seul vers, exprimé beaucoup mieux la même chose :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.
Lutrin, chant II, vers 164.

[5] Composée dans le carême de 1695. Voir dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 15 de novembre 1709. Cf. aussi : Bayle, article Antoine Arnauld.

[6] Eusèbe Renaudot, prieur de Frossay en Bretagne et de Saint-Christophe de Châteaufort, près de Versailles, de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, orientaliste et théologien, né à Paris le 10 de juillet 1646, mort le 1er de septembre 1720. Il était fort lié avec Boileau et avec tous les beaux esprits de son temps. Il a publié de nombreux ouvrages, et on trouvera en outre, dans le *Mercure* de janvier 1731, pages 98-106, la liste assez longue des écrits inédits de l'abbé Eusèbe Renaudot. Ses manuscrits orientaux, qu'il légua à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, sont maintenant à la Bibliothèque impériale.

[7] Luther. BOILEAU, 1713. — Voir satire XII, page 55, note 5.

[8] Les grammairiens rigides n'admettent que *prêt à;* on trouve dans Molière et dans Racine de nombreux exemple de *Prêt de*. Cf. Épître III, vers 6 et Épître VIII, vers 97.

Y convertit enfin les ténèbres en jour,
Et la crainte servile en filial amour.
C'est ainsi que souvent la sagesse suprême
Pour chasser le démon se sert du démon même.
Mais lorsqu'en sa malice un pécheur obstiné,
Des horreurs de l'enfer vainement étonné,
Loin d'aimer, humble fils, son véritable père,
Craint et regarde Dieu comme un tyran sévère,
Au bien qu'il nous promet ne trouve aucun appas,
Et souhaite en son cœur que ce Dieu ne soit pas :
En vain, la peur sur lui remportant la victoire,
Aux pieds d'un prêtre il court décharger sa mémoire :
Vil esclave toujours sous le joug du péché,
Au démon qu'il redoute il demeure attaché.
L'amour, essentiel à notre pénitence,
Doit être l'heureux fruit de notre repentance.
Non, quoi que l'ignorance enseigne sur ce point,
Dieu ne fait jamais grace à qui ne l'aime point.
A le chercher la peur nous dispose et nous aide ;
Mais il ne vient jamais que l'amour ne succède.
Cessez de m'opposer vos discours imposteurs,
Confesseurs insensés, ignorans séducteurs,
Qui, pleins des vains propos que l'erreur vous débite,
Vous figurez qu'en vous un pouvoir sans limite
Justifie à coup sûr tout pécheur alarmé,
Et que sans aimer Dieu l'on peut en être aimé.
Quoi donc ! cher Renaudot, un chrétien effroyable,
Qui jamais, servant Dieu, n'eut d'objet que le diable,
Pourra, marchant toujours dans des sentiers maudits,
Par des formalités gagner le paradis !
Et parmi les élus, dans la gloire éternelle,
Pour quelques sacremens reçus sans aucun zèle,
Dieu fera voir aux yeux des saints épouvantés
Son ennemi mortel assis à ses côtés !
Peut-on se figurer de si folles chimères ?
On voit pourtant, on voit des docteurs même austères
Qui, les semant partout, s'en vont pieusement
De toute piété saper le fondement ;
Qui, le cœur infecté d'erreurs si criminelles,
Se disent hautement les purs, les vrais fidèles ;
Traitant d'abord d'impie et d'hérétique affreux
Quiconque ose pour Dieu se déclarer contre eux.
De leur audace en vain les vrais chrétiens gémissent :
Prêts à la repousser, les plus hardis mollissent.
Et, voyant contre Dieu le diable accrédité,
N'osent qu'en bégayant prêcher la vérité.
Mollirons-nous aussi ? Non ; sans peur, sur ta trace,
Docte abbé, de ce pas j'irai leur dire en face :
Ouvrez les yeux enfin, aveugles dangereux.
Oui, je vous le soutiens, il seroit moins affreux :
De ne point reconnoître un Dieu maître du monde,
Et qui règle à son gré le ciel, la terre et l'onde,
Qu'en avouant qu'il est, et qu'il sut tout former,
D'oser dire qu'on peut lui plaire sans l'aimer.
Un si bas, si honteux, si faux christianisme
Ne vaut pas des Platons l'éclairé paganisme ;
Et chérir les vrais biens, sans en savoir l'auteur,
Vaut mieux que, sans l'aimer, connoître un créateur.
Expliquons-nous pourtant. Par cette ardeur si sainte,
Que je veux qu'en un cœur amène enfin la crainte,
Je n'entends pas ici ce doux saisissement,
Ces transports pleins de joie et de ravissement,
Qui font des bienheureux la juste récompense,
Et qu'un cœur rarement goûte ici par avance.
Dans nous l'amour de Dieu, fécond en saints désirs,
N'y produit pas toujours de sensibles plaisirs.
Souvent le cœur qui l'a ne le sait pas lui-même :
Tel craint de n'aimer pas, qui sincèrement aime ;
Et tel croit au contraire être brûlant d'ardeur,
Qui n'eut jamais pour Dieu que glace et que froideur.
C'est ainsi quelquefois qu'un indolent mystique[1],
Au milieu des péchés tranquille fanatique,
Du plus parfait amour pense avoir l'heureux don,
Et croit posséder Dieu, dans les bras du démon.
Voulez-vous donc savoir si la foi dans votre ame
Allume les ardeurs d'une sincère flamme ?
Consultez-vous vous-même. A ces règles soumis,
Pardonnez-vous sans peine à tous vos ennemis ?
Combattez-vous vos sens ? domptez-vous vos foiblesses ?
Dieu dans le pauvre est-il l'objet de vos largesses ?
Enfin dans tous ses points pratiquez-vous sa loi ?
Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.
« Qui fait exactement ce que ma loi commande,
« A pour moi, » dit ce Dieu, « l'amour que je demande[2]. »
Faites-le donc ; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve
« Marchez, courez à lui : qui le cherche le trouve ; »
Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter[3].
Mais ne soutenez point cet horrible blasphème,
Qu'un sacrement reçu, qu'un prêtre, que Dieu même,

[1] Quiétistes dont les erreurs ont été condamnées par les papes Innocent XI et Innocent XII. BOILEAU, 1713. — Voir satire x, vers 622, et la note 1 de la page 52

[2] Après avoir cité ces deux vers, Voltaire ajoute : « Ce qu'on a écrit de plus sensé sur cette controverse mystique, se trouve peut-être dans la satire de Boileau sur l'amour de Dieu, quoique ce ne soit pas assurément son meilleur ouvrage. » *Dictionnaire philosophique*, article *Amour de Dieu*.

[3] Voir dans la *Correspondance* une lettre (d'octobre 1697) de Boileau à Racine sur cette épître ; elle contient quelques variantes et quelques renseignements curieux.

Quoi que vos faux docteurs osent vous avancer,
De l'amour qu'on lui doit puisse vous dispenser.

Mais, s'il faut qu'avant tout, dans une ame chrétienne,
Diront ces grands docteurs, l'amour de Dieu survienne,
Puisque ce seul amour suffit pour nous sauver,
De quoi le sacrement viendra-t-il nous laver ?
Sa vertu n'est donc plus qu'une vertu frivole.
Oh ! le bel argument digne de leur école !
Quoi ! dans l'amour divin en nos cœurs allumé,
Le vœu du sacrement n'est-il pas renfermé ?
Un païen converti, qui croit un Dieu suprême,
Peut-il être chrétien qu'il n'aspire au baptême,
Ni le chrétien en pleurs être vraiment touché
Qu'il ne veuille à l'église avouer son péché ?
Du funeste esclavage où le démon nous traîne,
C'est le sacrement seul qui peut rompre la chaîne :
Aussi l'amour d'abord y court avidement ;
Mais lui-même il en est l'ame et le fondement.
Lorsqu'un pécheur, ému d'une humble repentance,
Par les degrés prescrits court à la pénitence,
S'il n'y peut parvenir, Dieu sait les supposer.
Le seul amour manquant ne peut point s'excuser :
C'est par lui que dans nous la grace fructifie ;
C'est lui qui nous ranime et qui nous vivifie ;
Pour nous rejoindre à Dieu lui seul est le lien ;
Et sans lui, foi, vertus, sacrements, tout n'est rien.

A ces discours pressans que sauroit-on répondre ?
Mais approchez ; je veux encor mieux vous confondre,
Docteurs. Dites-moi donc : quand nous sommes absous,
Le Saint-Esprit est-il ou n'est-il pas en nous ?
S'il est en nous, peut-il, n'étant qu'amour lui-même,
Ne nous échauffer point de son amour suprême ?
Et s'il n'est pas en nous, Satan toujours vainqueur
Ne demeure-t-il pas maître de notre cœur ?
Avouez donc qu'il faut qu'en nous l'amour renaisse :
Et n'allez point, pour fuir la raison qui vous presse,
Donner le nom d'amour au trouble inanimé
Qu'au cœur d'un criminel la peur seule a formé.
L'ardeur qui justifie, et que Dieu nous envoie,
Quoique ici-bas souvent inquiète et sans joie,
Est pourtant cette ardeur, ce même feu d'amour,
Dont brûle un bienheureux en l'éternel séjour.
Dans le fatal instant qui borne notre vie,
Il faut que de ce feu notre ame soit remplie ;
Et Dieu, sourd à nos cris, s'il ne l'y trouve pas,
Ne l'y rallume plus après notre trépas.
Rendez-vous donc enfin à ces clairs syllogismes ;
Et ne prétendez plus, par vos confus sophismes,
Pouvoir encore aux yeux du fidèle éclairé
Cacher l'amour de Dieu dans l'école égaré.
Apprenez que la gloire où le ciel nous appelle
Un jour des vrais enfans doit couronner le zèle,
Et non les froids remords d'un esclave craintif,
Où crut voir Abély[1] quelque amour négatif.

Mais quoi ! j'entends déjà plus d'un fier scolastique
Qui, me voyant ici sur ce ton dogmatique,
En vers audacieux traiter ces points sacrés,
Curieux, me demande où j'ai pris mes degrés ;
Et si, pour m'éclairer sur ces sombres matières,
Deux cents auteurs extraits m'ont prêté leurs lumières.
Non. Mais pour décider que l'homme, qu'un chrétien
Est obligé d'aimer l'unique auteur du bien,
Le Dieu qui le nourrit, le Dieu qui le fit naître,
Qui nous vint par sa mort donner un second être,
Faut-il avoir reçu le bonnet doctoral,
Avoir extrait Gamache, Isambert et Du Val[2] ?
Dieu, dans son livre saint, sans chercher d'autre ouvrage,
Ne l'a-t-il pas écrit lui-même à chaque page ?
De vains docteurs encore, ô prodige honteux !
Oseront nous en faire un problème douteux !
Viendront traiter d'erreur digne de l'anathème
L'indispensable loi d'aimer Dieu pour lui-même,
Et, par un dogme faux dans nos jours enfanté,
Des devoirs du chrétien rayer la charité !

Si j'allois consulter chez eux le moins sévère,
Et lui disois : Un fils doit-il aimer son père ?
Ah ! peut-on en douter ? diroit-il brusquement.
Et, quand je leur demande en ce même moment :
L'homme, ouvrage d'un Dieu seul bon et seul aimable,
Doit-il aimer ce Dieu, son père véritable ?
Le plus rigide auteur[3] n'ose le décider,
Et craint, en l'affirmant, de se trop hasarder !

[1] Misérable défenseur de la fausse attrition (1701). Auteur de la *Mouëlle théologique*, qui soutient la fausse attrition par les raisons réfutées dans cette épître. BERRIAT, 1715. — Louis Abelly, né en 1603, dans le Vexin français, docteur en théologie de la Faculté de Paris, curé de Saint-Josse, supérieur d'un monastère de religieuses, et fort habile dans la direction. Une des religieuses qu'il dirigeait parla de lui avec éloges à la reine mère Anne d'Autriche, qui le fit nommer à l'évêché de Rodez, après M. de Péréfixe. Il permuta peu après son évêché contre un bénéfice simple, et se retira à Saint-Lazare, où il mourut le 4 d'octobre 1691. Il avait été confesseur du cardinal Mazarin. Il a publié de nombreux ouvrages, exclusivement théologiques. La *Medulla theologica* a été réfutée par l'abbé Boileau, frère de Despréaux, dans son livre : *De la contrition nécessaire pour obtenir la rémission des péchés.*

[2] Philippe de Gamaches, abbé de Saint-Julien de Tours, docteur et professeur de Sorbonne, né en 1568, mort le 21 de juillet 1625. On a de lui : *Summa theologica, cum triplici indice.* Paris, 1627, 2 vol. in-folio. — Nicolas Isambert, célèbre docteur et professeur de Sorbonne, mort en 1642, âgé de soixante-dix-sept ans. Il a publié un *Commentaire sur les Sommes de saint Thomas* en 6 vol. in-folio. — André Duval, docteur et premier professeur de théologie en Sorbonne, sénieur de Sorbonne et doyen de la Faculté de théologie, l'un des trois visiteurs généraux des Carmélites de France, né à Pontoise en 1564, mort à Paris le 9 de septembre 1638. Entre autres ouvrages il a donné : *Commentarii in primam et secundam partes secundæ partis Summæ sancti Thomæ*.. Paris, 1636, 2 vol. in folio.

[3] Brossette dit qu'il est ici question de Jean Burlugay, docteur

Je ne m'en puis défendre ; il faut que je t'écrive
La figure bizarre, et pourtant assez vive,
Que je sus l'autre jour employer dans son lieu,
Et qui déconcerta ces ennemis de Dieu.
Au sujet d'un écrit qu'on nous venoit de lire,
Un d'entre eux [1] m'insulta sur ce que j'osai dire
Qu'il faut, pour être absous d'un crime confessé,
Avoir pour Dieu du moins un amour commencé.
Ce dogme, me dit-il, est un pur calvinisme,
O ciel ! me voilà donc dans l'erreur, dans le schisme,
Et partant réprouvé ! Mais, poursuivis-je alors,
Quand Dieu viendra juger les vivans et les morts,
Et des humbles agneaux, objet de sa tendresse,
Séparera des boucs la troupe pécheresse,
A tous il nous dira, sévère ou gracieux,
Ce qui nous fit impurs ou justes à ses yeux.
Selon vous donc, à moi réprouvé, bouc infâme,
Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flamme,
Malheureux qui soutins que l'homme dut m'aimer,
Et qui, sur ce sujet trop prompt à déclamer,
Prétendis qu'il falloit, pour fléchir ma justice,
Que le pécheur, touché de l'horreur de son vice,
De quelque ardeur pour moi sentît les mouvemens,
Et gardât le premier de mes commandemens !
Dieu, si je vous en crois, me tiendra ce langage :
Mais à vous, tendre agneau, son plus cher héritage,
Orthodoxe ennemi d'un dogme si blâmé,
Venez, vous dira-t-il, venez, mon bien-aimé :
Vous qui, dans les détours de vos raisons subtiles,
Embarrassant les mots d'un des plus saints conciles [2],
Avez délivré l'homme, ô l'utile docteur !
De l'importun fardeau d'aimer son créateur ;
Entrez au ciel ; venez, comblé de mes louanges,
Du besoin d'aimer Dieu désabuser les anges.
A de tels mots, si Dieu pouvoit les prononcer,
Pour moi je répondrois, je crois, sans l'offenser : [che,
Oh ! que pour vous mon cœur moins dur et moins farou-
Seigneur, n'a-t-il, hélas ! parlé comme ma bouche !
Ce seroit ma réponse à ce Dieu fulminant.
Mais vous, de ces douceurs objet fort surprenant,
Je ne sais pas comment, ferme en votre doctrine,
Des ironiques mots de sa bouche divine
Vous pourriez, sans rougeur et sans confusion,
Soutenir l'amertume et la dérision.

L'audace du docteur, par ce discours frappée,
Demeura sans réplique à ma prosopopée.
Il sortit tout à coup, et murmurant tout bas
Quelques termes d'aigreur que je n'entendis pas,
S'en alla chez Binsfeld, ou chez Basile Ponce [3],
Sur l'heure à mes raisons chercher une réponse [4].

en théologie de la faculté de Paris, prêtre du diocèse de Sens, mort le 17 de janvier 1702. On a de lui : *Breviarium senonense ejus cura et studio reformatum et instauratum*. Mais c'est là une de ces indications au moins très-hasardées, dont Brossette est si prodigue.

[1] Ce théologien était le P. Cheminais, jésuite, si l'on en croit une petite brochure intitulée : *Boileau aux prises avec les Jésuites*, qui parut en 1706. MM. Daunou et Berriat-Saint-Prix discutent et confirment cette assertion. Le P. Timoléon Cheminais de Montaigu, prédicateur distingué, naquit à Paris le 3 de janvier 1652 et mourut le 15 de septembre 1689. On a de lui des *Sermons* publiés par le P. Bretonneau. Paris, 1690, 2 vol. in-12 : *Sentiments de piété*. Paris, 1691, in-12. Il a en outre composé des vers qui n'ont point été imprimés

[2] Le concile de Trente. Boileau, 1713.— Probablement *sess.* VI, c. XIV.

[3] Deux défenseurs de la fausse attrition (1701). Le premier étoit chanoine de Trèves, et l'autre étoit de l'ordre de Saint-Augustin. Boileau, 1713. — Pierre Binsfeld, théologien flamand. Il prit à Rome le grade de docteur en théologie, devint chanoine de Trèves, grand vicaire de l'archevêque, évêque *in partibus*, et mourut de la peste le 24 de novembre 1598. Il a laissé de nombreux traités de théologie.— Basile Pons de Léon, religieux augustin, professeur de théologie et de droit canon dans l'université d'Alcala, mourut à Salamanque en 1629.

[4] Cf. Pascal, dixième *Provinciale;* Bossuet, *Traité de l'amour de Dieu nécessaire dans le sacrement de pénitence, suivant la doctrine du concile de Trente*, et la lettre à Racine d'octobre 1697, déjà citée.



L'ART POÉTIQUE[1]

CHANT I

C'EST en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur[2] :
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poëte,
Dans son génie étroit il est toujours captif :
Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif[3].
O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
Courez du bel esprit la carrière épineuse,
N'allez pas sur des vers sans fruit vous consumer[4],
Ni prendre pour génie un amour de rimer :
Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces,
Et consultez longtemps votre esprit et vos forces[5].

La nature, fertile en esprits excellens,
Sait entre les auteurs partager les talens :
L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme ;
L'autre d'un trait plaisant aiguiser l'épigramme :
Malherbe[6] d'un héros peut vanter les exploits ;
Racan[7], chanter Philis, les bergers et les bois :
Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime
Méconnoit son génie, et s'ignore soi-même :
Ainsi tel[8] autrefois qu'on vit avec Faret[9]
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret[10],
S'en va, mal à propos, d'une voix insolente,
Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante,

[1] *L'Art poétique* fut composé de 1669 à 1674. Lorsqu'il parut en 1674, in-4, les ennemis de Boileau prétendirent que ce n'était qu'une traduction d'Horace. L'auteur leur répondit (édition de 1674, grand in-12. Voir la fin de la Préface III, page 5) : « Ils trouveront bons que je les remercie ici du soin qu'ils prennent de publier que ma Poétique est une traduction de la Poétique d'Horace : car, puisque dans mon ouvrage qui est d'onze cents vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou soixante tout au plus imités d'Horace, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le supposant traduit de ce grand poëte... » Ce qui n'empêcha pas Pradon de répéter l'accusation dix ans plus tard.

Avant Boileau, il avait paru en français, sur l'art poétique, de nombreux ouvrages dont on trouvera une liste dans la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, t. III, p. 438-477.

Parmi tous les jugements à la louange de l'*Art poétique* de Boileau publiés, depuis sa publication, nous n'en citerons qu'un seul, d'abord à cause de sa valeur, et puis parce que, pour nous, il résume tous les autres. « L'*Art poétique*, dit M. Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. II, p. 564, l'*Art poétique* est quelque chose de plus que l'ouvrage d'un homme supérieur. C'est la déclaration de foi littéraire d'un grand siècle. Les doctrines en avaient été débattues entre les grands poëtes de ce siècle, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, dans des entretiens dont il est demeuré des traditions. La Fontaine y fait allusion dans le début des *Amours de Psyché*. Il parle de quatre amis dont la connaissance avait commencé par le Parnasse... »

[2] . . . . . Ce brave auteur
Nul ne peut en sa langue atteindre sa hauteur.
VAUQUELIN DE LA FRESNAIE, *Art poétique*, l. I.

[3] Natura fieret laudabile carmen, an arte
Quæsitum est. Ego nec studium sine divite vena,
Nec rude quid prosit video ingenium : alterius sic
Altera poscit opem res et conjurat amice.
HORACE, *Art poétique*, vers 408-411.

[4] Tu nihil invita dices faciesve Minerva.
HORACE, *Art poétique*, vers 385.

[5] Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus, et versate diu quid ferre recusent,
Quid valeant humeri...
HORACE, *Art poétique*, vers 38-40.

[6] Voir page 16, note 5.

[7] Voir page 33, note 5.

[8] Saint-Amant, auteur de *Moïse sauvé*. BOILEAU, 1713. — Voir page 14, note 10.

[9] Faret, auteur du livre intitulé l'*Honnête homme*, et ami de Saint-Amant. BOILEAU, 1713. — Nicolas Faret, de Bresse, un des premiers de l'Académie française en 1633. Il fut secrétaire, puis intendant du comte d'Harcourt, et mourut le 21 de novembre 1646, âgé de cinquante ans. Faret et Saint-Amant avaient suivi le comte d'Harcourt dans son expédition contre les îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite. On a de lui : *Histoire chronologique des Ottomans*, à la suite de l'*Histoire de Georges Castriot*; une traduction de l'*Histoire romaine d'Eutropius*; *Des vertus nécessaires à un prince pour bien gouverner ses sujets*; l'*Honnête homme*, ou l'*Art de plaire à la cour*; *Poésies diverses*, dans les recueils du temps, etc. Faret n'a dû sa réputation de buveur qu'à la rime facile que son nom donnait à Cabaret; il a toujours vécu comme la bonne compagnie de son temps.

[10] Nigri fornicis ebrium poetam,
Qui carbone rudi, putrique creta
Scribit carmina, quæ legunt cacantes.
MARTIAL, l. XII, épigr. LXI.

Et, poursuivant Moïse au travers des déserts,
Court avec Pharaon se noyer dans les mers.

Quelque sujet qu'on traite, ou plaisant, ou sublime,
Que toujours le bon sens s'accorde avec la rime :
L'un l'autre vainement ils semblent se haïr ;
La rime est une esclave, et ne doit qu'obéir.
Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
L'esprit à la trouver aisément s'habitue ;
Au joug de la raison sans peine elle fléchit,
Et, loin de la gêner, la sert et l'enrichit.
Mais lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle,
Et pour la rattraper le sens court après elle.
Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix [1].

La plupart, emportés d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée :
Ils croiroient s'abaisser, dans leurs vers monstrueux,
S'ils pensoient ce qu'un autre a pu penser comme eux.
Évitons ces excès : laissons à l'Italie
De tous ces faux brillans l'éclatante folie [2].
Tout doit tendre au bon sens : mais, pour y parvenir,
Le chemin est glissant et pénible à tenir ;
Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt l'on se noie.
La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie.

Un auteur quelquefois trop plein de son objet
Jamais sans l'épuiser n'abandonne un sujet.
S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face [3] :
Il me promène après de terrasse en terrasse ;
Ici s'offre un perron ; là règne un corridor,
Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or.
Il compte des plafonds les ronds et les ovales ;
« Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales [4].
Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
Et je me sauve à peine au travers du jardin.
Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile,
Et ne vous chargez point d'un détail inutile.
Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant ;
L'esprit rassasié la rejette à l'instant [5].
Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire [6].
Un vers étoit trop foible, et vous le rendez dur ;
J'évite d'être long, et je deviens obscur [7] ;
L'un n'est point trop fardé, mais sa muse est trop nue ;
L'autre a peur de ramper, il se perd dans la nue [8].

Voulez-vous du public mériter les amours,
Sans cesse en écrivant variez vos discours.
Un style trop égal et toujours uniforme
En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme.
On lit peu ces auteurs, nés pour nous ennuyer,
Qui toujours sur un ton semblent psalmodier [9].

Heureux qui, dans ses vers, sait d'une voix légère
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère !
Son livre, aimé du ciel, et chéri des lecteurs,
Est souvent chez Barbin entouré d'acheteurs [10].

Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse :
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.
Au mépris du bon sens, le burlesque effronté [11]
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté :
On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
Le Parnasse parla le langage des halles ;
La licence à rimer alors n'eut plus de frein ;
Apollon travesti devint un Tabarin [12].
Cette contagion infecta les provinces,
Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes :

---

[1] Scribendi recte, sapere est et principium et fons.
HORACE, *Art poétique*, vers 309.

[2] Cf. Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VI, pages 436-438.

[3] Scudéri, l. III d'*Alaric*, emploie près de cinq cents vers à la description d'un palais, il commence par la façade, pour finir par le jardin.

[4] Vers de Scudéri. BOILEAU, 1713. — On lit dans *Alaric*, l. III :

Ce ne sont que festons, ce ne sont que couronnes.

[5] Omne supervacuum pleno de pectore manat.
HORACE, *Art poétique*, vers 337.

Mais malheur à l'auteur qui veu toujours instruire :
Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.
VOLTAIRE, *Disc.* VI, vers 171-172.

[6] In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.
HORACE, *Art poétique*, vers 31.

[7] Decipimur specie recti : brevis esse laboro,
Obscurus fio...
HORACE, *Art poétique*, vers 25-26.

[8] Aut dum vitat humum, nubes et inania captat.
HORACE, *Art poétique*, vers 230.

. . . . . Sectantem levia, nervi
Deficiunt animique, professus grandia turget ;
Serpit humi tutus nimium, timidusque procellæ...
HORACE, *Art poétique*, vers 26-23.

[9] . . . . . Et citharædus
Ridetur, chorda qui semper oberrat eadem.
HORACE, *Art poétique*, vers 355-356.

[10] Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci,
Lectorem delectando pariterque monendo.
Hic meret æra liber Sosiis....
HORACE, *Art poétique*, vers 343-345.

[11] Le style burlesque fut extrêmement en vogue depuis le commencement du dernier siècle jusque vers l'an 1660 qu'il tomba. BOILEAU, 1713. — Saint-Marc cite un chanoine d'Embrun, Jacques Jacques, qui aurait mis en vers burlesques la Passion de Jésus-Christ. Le *Virgile travesti*, de Scarron, a seul survécu à cette vogue, et encore est-il bien difficile aujourd'hui de le lire en entier.

[12] On ignore le lieu et la date de la naissance de Tabarin ; il paraît cependant à peu près certain qu'il était d'origine italienne et que Tabarin n'était qu'un nom de tréteaux. Il servit de 1618 à 1630 de compère à Montdor, un charlatan qui débitait un onguent quelconque sur la place Dauphine et serait mort de mort violente dans une terre qu'il avait acquise aux environs de Paris. Ses parades ont été publiées pour la première fois sous le titre de : *Recueil général des rencontres, questions,... tabariniques*. Paris, 1622, petit in-12, et récemment sous le titre de : *Œuvres complètes de Tabarin*, par Gustave Aventin (Venant). Paris, P. Jannet, 18 8, 2 vol. in-16.

Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs;
Et, jusqu'à d'Assoucy [1], tout trouva des lecteurs.
Mais de ce style enfin la cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon,
Et laissa la province admirer le Typhon [2].
Que ce style jamais ne souille votre ouvrage.
Imitons de Marot [3] l'élégant badinage,
Et laissons le burlesque aux plaisans du pont Neuf [4].
   Mais n'allez point aussi, sur les pas de Brébeuf,
Même en une Pharsale, entasser sur les rives,
« De morts et de mourans cent montagnes plaintives [5]. »
Prenez mieux votre ton. Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.
   N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui plaire.
Ayez pour la cadence une oreille sévère :
Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos.
Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.
Il est un heureux choix de mots harmonieux.
Fuyez des mauvais sons le concours odieux :
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée [6].
   Durant les premiers ans du Parnasse françois
Le caprice tout seul faisoit toutes les lois.
La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenoit lieu d'ornemens, de nombre et de césure.
Villon [7] sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers [8].
Marot bientôt après fit fleurir les ballades,
Tourna des triolets, rima des mascarades,
A des refrains réglés asservit les rondeaux,
Et montra pour rimer des chemins tout nouveaux.
Ronsard [9], qui le suivit par une autre méthode,
Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois longtemps eut un heureux destin.
Mais sa muse, en françois parlant grec et latin [10],
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.
Ce poëte orgueilleux, trébuché de si haut,
Rendit plus retenus Desportes et Bertaut [11].
Enfin Malherbe vint [12], et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois; et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle
Marchez donc sur ses pas; aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.
Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre;
Et, de vos vains discours prompt à se détacher,
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher.
   Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées;
Le jour de la raison ne le sauroit percer.
Avant donc que d'écrire apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément [13].

[1] Pitoyable auteur qui a composé l'*Ovide en belle humeur*. Boileau, 1713. — Charles Coypeau, sieur de Dassoucy, né à Paris en 1604, mort vers 1679. Outre une partie des métamorphoses d'Ovide, il mit encore en vers burlesques le *Ravissement de Proserpine*, de Claudien; il publia aussi trois volumes du *Recueil de ses poésies* et ses *Aventures* de voyage. Dans un passage de ce dernier ouvrage, il se montra singulièrement sensible au trait satirique de Boileau. Bayle lui a consacré un article.

[2] *Typhon*, ou la *Gigantomachie*, ou la *Guerre des dieux contre les géants*, poëme de Scarron, publié en 1644.

[3] Voir page 38, note 9.

[4] Les vendeurs de mithridate et les joueurs des marionnettes se mettent depuis longtemps sur le pont Neuf. Boileau, 1713.

[5] De mourans et de morts cent montagnes plaintives,
D'un sang impétueux cent vagues fugitives, etc.
Brébeuf, la *Pharsale*, l. VII.

[6] Quamvis enim suaves gravesque sententiæ, tamen, si inconditis verbis afferuntur, offendent aures quarum judicium superbissimum, Cicer. *Orat.*

[7] Voir page 38, note 9.

[8] La plupart de nos anciens romans françois sont en vers confus et sans ordre, comme le roman de la *Rose* et plusieurs autres. Boileau, 1713. — Il n'est heureusement plus nécessaire de faire ressortir tout ce qu'il y a d'erroné dans cette assertion; les anciens poëtes de la France sont aujourd'hui assez connus pour qu'on sache bien qu'ils suivaient des règles fixes.

[9] Voir page 19, note 5. Cf. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie françoise au seizieme siecle*. Paris, 1843, in-12.

[10] Boileau, entre autres exemples, citait ce vers où Ronsard (l. I, sonnet 68), dit à sa maîtresse :

Êtes-vous pas ma seule entéléchie?

pour ma seule perfection. Brossette.

[11] Philippe Desportes, oncle de Régnier, abbé de Tiron, de Josaphat, des Vaux-Cernay, de Bon-Port et d'Aurillac, chanoine de la Sainte-Chapelle et poëte favori de Henri III; né à Chartres en 1545, mort le 5 d'octobre 1606. Ses premières œuvres ont été réunies en 1575, in-4, et ses traductions en vers des psaumes ont paru en 1603, in-8. — Jean Bertaut, évêque de Séez, abbé d'Aulnay, premier aumônier de Catherine de Médicis, conseiller d'État, secrétaire du Cabinet et lecteur de Henri III et l'un des catéchistes de Henri IV; né à Caen en 1570, mort à Séez le 8 de juin 1611. Ses œuvres ont été réunies, en 1620, en un vol. in-8.

[12] Voir page 16, note 5. Pour tous les poëtes antérieurs à Malherbe, consulter l'ouvrage de M. Sainte-Beuve, cité plus haut note 9.

[13] Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo...
Horace, *Art poétique*, vers 40-41.

Verbaque provisam rem non invita sequuntur
Horace, *Art poétique*, vers 311.

Surtout, qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux,
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, ne un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse [1];
Un style si rapide, et qui court en rimant,
Marque moins trop d'esprit, que peu de jugement.
J'aime mieux un ruisseau qui sur la molle arène
Dans un pré plein de fleurs lentement se promène,
Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux,
Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux.
Hâtez-vous lentement [2]; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez [3];
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez [4].
C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent,
Des traits d'esprits semés de temps en temps petillent [5].
Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu;
Que le début, la fin répondent au milieu [6];
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties [7];
Que jamais du sujet le discours s'écartant
N'aille chercher trop loin quelque mot éclatant.
Craignez-vous pour vos vers la censure publique?
Soyez-vous à vous-même un sévère critique [8].
L'ignorance toujours est prête à s'admirer [9].
Faites-vous des amis prompts à vous censurer;
Qu'ils soient de vos écrits les confidens sincères,
Et de tous vos défauts les zélés adversaires.
Dépouillez devant eux l'arrogance d'auteur;
Mais sachez de l'ami discerner le flatteur [10]:
Tel vous semble applaudir, qui vous raille et vous joue [11].
Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.
Un flatteur aussitôt cherche à se récrier :
Chaque vers qu'il entend le fait extasier.
Tout est charmant, divin : aucun mot ne le blesse;
Il trépigne de joie, il pleure de tendresse [12];
Il vous comble partout d'éloges fastueux :
La vérité n'a point cet air impétueux.
Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible [13],
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible :
Il ne pardonne point les endroits négligés,
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés,
Il réprime des mots l'ambitieuse emphase;
Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase.
Votre construction semble un peu s'obscurcir :
Ce terme est équivoque; il le faut éclaircir.
C'est ainsi que vous parle un ami véritable.
Mais souvent sur ses vers un auteur intraitable
A les protéger tous se croit intéressé,
Et d'abord prend en main le droit de l'offensé.
De ce vers, direz-vous, l'expression est basse. —
Ah! monsieur, pour ce vers je vous demande grace,
Répondra-t-il d'abord. — Ce mot me semble froid;
Je le retrancherois. — C'est le plus bel endroit! —
Ce tour ne me plait pas. — Tout le monde l'admire.
Ainsi toujours constant à ne se point dédire,
Qu'un mot dans son ouvrage ait paru vous blesser,
C'est un titre chez lui pour ne point l'effacer.

[1] Scudéri disoit toujours, pour s'excuser de travailler si vite, qu'il avoit ordre de finir. BOILEAU, 1713.

[2] Maxime qui se retrouve dans toutes les langues. Σπεῦδε βραδέως, *Festina lente*.

[3] ..... Vos, o
Pompilius sanguis, carmen reprehendite quod non
Multa dies et multa litura coercuit, atque
Præsectum decies non castigavit ad unguem.
HORACE, *Art poétique*, vers 291-294.

[4] Sæpe stylum vertas, iterum, quæ digna legi sint
Scripturus...
HORACE, l. I, satire x, vers 73.

[5] Interque verbum emicuit si forte decorum, et
Si versus paulo concinnior unus et alter;
Injuste totum ducit, venditque poema.
HORACE, l. II, épît. I, vers 72-74.

[6] Primo ne medium, medio ne discrepet imum...
HORACE, *Art poétique*, vers 152.

Denique sit quod vis simplex duntaxat et unum.
HORACE, *Art poétique*, vers 23.

[8] At qui legitimum cupiet fecisse poema,
Cum tabulis animum censoris sumet honesti.
HORACE, l. II, épît. II, vers 109-110.

[9] Ridentur mala qui componunt carmina : verum
Gaudent scribentes, et se venerantur...
HORACE, l. II, épît. II, vers 106-107.

[10] Assentatores jubet ad lucrum ire poeta...
..... Mirabor, si sciet inter
Noscere mendacem verumque beatus amicum.
HORACE, *Art poétique*, vers 420, 424-425.

[11] Derisor vero plus laudatore movetur.
HORACE, *Art poétique*, vers 433.

[12] ..... Clamabit enim : Pulchre, bene, recte!
Pallescet super his; etiam stillabit amicis
Ex oculis rorem; saliet, tundet pede terram.
HORACE, *Art poétique*, vers 428-430.

[13] Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
Culpabit duros, incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum, ambitiosa recidet
Ornamenta, parum claris lucem dare coget,
Arguet ambigue dictum, mutanda notabit.
HORACE, *Art poétique*, vers 445-449.

Audebit quæcumque parum splendoris habebunt,
Et sine pondere erunt, et honore indigna ferentur,
Verba movere loco, quamvis invita recedant...
Luxuriantia compescet; nimis aspera sano
Levabit cultu, virtute carentia tollet.
HORACE, l. II, épît. II, vers 111-123.

Cependant, à l'entendre, il chérit la critique [1] ;
Vous avez sur ces vers un pouvoir despotique,
Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter
N'est rien qu'un piége adroit pour vous les réciter.
Aussitôt il vous quitte ; et, content de sa muse,
S'en va chercher ailleurs quelque fat qu'il abuse :
Car souvent il en trouve : ainsi qu'en sots auteurs,
Notre siècle est fertile en sots admirateurs ;
Et, sans ceux que fournit la ville et la province,
Il en est chez le duc, il en est chez le prince.
L'ouvrage le plus plat a, chez les courtisans,
De tout temps rencontré de zélés partisans ;
Et, pour finir enfin par un trait de satire,
Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire [2].

CHANT II

Telle qu'une bergère, au plus beau jour de fête,
De superbes rubis ne charge point sa tête,
Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamans,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens :
Telle, aimable en son air, mais humble dans son style,
Doit éclater sans pompe une élégante idylle.
Son tour simple et naïf n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux.
Il faut que sa douceur flatte, chatouille, éveille,
Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.
Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois
Jette là, de dépit, la flûte et le hautbois :
Et, follement pompeux, dans sa verve indiscrète,
Au milieu d'une églogue entonne la trompette.
De peur de l'écouter, Pan fuit dans les roseaux ;
Et les Nymphes, d'effroi, se cachent sous les eaux.
Au contraire cet autre, abject en son langage,
Fait parler ses bergers comme on parle au village.
Ses vers plats et grossiers, dépouillés d'agrément,
Toujours baisent la terre, et rampent tristement :
On diroit que Ronsard, sur ses « pipeaux rustiques, »
Vient encor fredonner ses idylles gothiques,
Et changer, sans respect de l'oreille et du son,
Lycidas en Pierrot, et Philis en Toinon [3].
Entre ces deux excès la route est difficile.
Suivez, pour la trouver, Théocrite et Virgile :
Que leurs tendres écrits, par les Grâces dictés,
Ne quittent point vos mains, jour et nuit feuilletés [4].
Seuls, dans leurs doctes vers, ils pourront vous apprendre
Par quel art sans bassesse un auteur peut descendre ;
Chanter Flore, les champs, Pomone, les vergers ;
Au combat de la flûte animer deux bergers,
Des plaisirs de l'amour vanter la douce amorce ;
Changer Narcisse en fleur, couvrir Daphné d'écorce :
Et par quel art encor l'églogue quelquefois
Rend dignes d'un consul la campagne et les bois [5].
Telle est de ce poëme et la force et la grace.
D'un ton un peu plus haut, mais pourtant sans audace,
La plaintive élégie, en longs habits de deuil,
Sait, les cheveux épars, gémir sur un cercueil.
Elle peint des amans la joie et la tristesse ;
Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse.
Mais, pour bien exprimer ces caprices heureux,
C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux [6].
Je hais ces vains auteurs, dont la muse forcée
M'entretient de ses feux, toujours froide et glacée ;
Qui s'affligent par art, et, fous de sens rassis,
S'érigent pour rimer, en amoureux transis.
Leurs transports les plus doux ne sont que phrases vaines :
Ils ne savent jamais que se charger de chaînes,
Que bénir leur martyre, adorer leur prison,
Et faire quereller les sens et la raison.

[1] Et verum, inquis, amo ; verum mihi dicite de me.
PERSE, satire I, vers 55.

[2] Il n'est, je le vois bien, si poltron sur la terre,
Qui ne puisse trouver un plus poltron que soi.
LA FONTAINE, l. II, fable XIV, *Le Lièvre et les Grenouilles.*

[3] Ronsard, dans ses églogues, appelle Henri II, *Henriot*; Charles IX, *Carlin* ; Catherine de Médicis, *Catin*... Il emploie aussi les noms de *Guillot*, *Pierrot*, *Michau*, *Marion*, etc. Brossette. — M. Daunou fait remarquer que ces noms n'avaient alors rien de ridicule, et que, en général, les diminutifs se prenaient en bonne part.

[4] . . . . . Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna.
HORACE, *Art poétique*, vers 268-269.

[5] Virgile, égl. IV (vers 3). BOILEAU, 1713. — Voici le vers :
Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ.

[6] Voici la définition que donne Horace de l'élégie :
Versibus impariter junctis quærimonia primum ;
Post etiam inclusa est voti sententia compos.
Quis tamen exiguos Elegos emiserit auctor,
Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.
HORACE, *Art poétique*, vers 75-78.

Ce n'étoit pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'Amour dictoit les vers que soupiroit Tibulle[1],
Ou que, du tendre Ovide animant les doux sons[2],
Il donnoit de son art les charmantes leçons.
Il faut que le cœur seul parle dans l'élégie.
L'ode, avec plus d'éclat, et non moins d'énergie[3],
Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les dieux.
Aux athlètes dans Pise[4] elle ouvre la barrière,
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière,
Mène Achille sanglant au bord du Simoïs,
Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louis.
Tantôt, comme une abeille ardente à son ouvrage,
Elle s'en va de fleurs dépouiller le rivage;
Elle peint les festins, les danses et les ris;
Vante un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris,
« Qui mollement résiste, et, par un doux caprice,
« Quelquefois le refuse, afin qu'on le ravisse[5]. »
Son style impétueux souvent marche au hasard :
Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.
Loin ces rimeurs craintifs dont l'esprit flegmatique
Garde dans ses fureurs un ordre didactique;
Qui, chantant d'un héros les progrès éclatans,
Maigres historiens, suivront l'ordre des temps.
Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue :
Pour prendre Dole, il faut que Lille soit rendue[6];
Et que leur vers exact, ainsi que Mézerai[7],
Ait fait déjà tomber les remparts de Courtrai.
Apollon de son feu leur fut toujours avare.
On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre,
Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,
Inventa du sonnet les rigoureuses lois[8];
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille[9];
Et qu'ensuite six vers artistement rangés
Fussent en deux tercets par le sens partagés.
Surtout de ce poëme il bannit la licence :
Lui-même en mesura le nombre et la cadence;
Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.
Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême :
Un sonnet sans défauts vaut seul un long poëme.
Mais en vain mille auteurs y pensent arriver;
Et cet heureux phénix est encore à trouver.
À peine dans Gombaut, Maynard et Malleville[10],
En peut-on admirer deux ou trois entre mille :
Le reste, aussi peu lu que ceux de Pelletier[11],
N'a fait de chez Sercy[12], qu'un saut chez l'épicier.
Pour enfermer son sens dans la borne prescrite,
La mesure est toujours trop longue et trop petite.
L'épigramme, plus libre en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.
Jadis de nos auteurs les pointes ignorées
Furent de l'Italie en nos vers attirées.
Le vulgaire, ébloui de leur faux agrément,
A ce nouvel appât courut avidement.
La faveur du public excitant leur audace,
Leur nombre impétueux inonda le Parnasse.
Le madrigal d'abord en fut enveloppé;
Le sonnet orgueilleux lui-même en fut frappé;

[1] . . . . . Absentes alios suspirat amores.
TIBULLE, l. I, élégie VI, vers 35.

Quod si forte alios jam nunc suspirat amores.
TIBULLE, l. IV, élégie V, vers 11.

Tibulle, né l'an 44, mort l'an 18 avant l'ère vulgaire, a laissé quatre livres d'élégies.

[2] Ovide, qui mourut en exil, probablement l'an 17 de notre ère, a laissé quinze livres de *Métamorphoses*, six livres de *Fastes*, l'*Art d'aimer*, des héroïdes, des élégies, etc.

[3] Musa dedit fidibus divos, puerosque deorum,
Et pugilem victorem, et equum certamine primum,
Et juvenum curas, et libera vina referre.
HORACE, *Art poétique*, vers 83-85.

[4] Pise, en Élide, où l'on célébroit les jeux olympiques. BOILEAU, 1713.

[5] Dum flagrantia detorquet ad oscula
Cervicem, aut facili sævitia negat,
Quæ poscente magis gaudeat eripi.
HORACE, l. II, ode XII.

[6] Lille et Courtrai furent prises en 1667 et Dôle en 1668.

[7] François-Eudes de Mézeray, historiographe de France, reçu à l'Académie française en 1649, secrétaire perpétuel de cette Académie, né à Mézeray près d'Argentan l'an 1610, mort à Paris le 9 de juillet 1683. La première édition de son *Histoire de France* est de Paris, 1643-1651, 3 vol. in-folio, et la première édition de son *Abrégé chronologique* est de Paris, 1668, 3 vol. in-4. On regarde Mézeray comme l'auteur des satires imprimées sous le nom de Sandricourt.

[8] On attribue aujourd'hui l'invention du sonnet à Girard de Pourneuil, trouvère du douzième siècle, mort en 1278.

[9] Horace a dit du vers ïambique :

. . . . . Quum senos redderet ictus.
HORACE, *Art poétique*, vers 253.

[10] Jean Ogier de Gombauld, calviniste, l'un des premiers de l'Académie française, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; né à Saint-Just Lussac, près de Broüage, mort en 1666, âgé de près de cent ans. Outre ses poésies, et une tragédie, les *Danaïdes*, on a publié de lui : *Traitez et lettres touchant la religion*, Amsterdam, 1676, in-12. — François Maynard, né à Toulouse, fils de Géraud Maynard, conseiller au parlement de Toulouse; il fut président au présidial d'Aurillac, et eut avant sa mort un brevet de conseiller d'Etat. Il avait été dans sa jeunesse secrétaire de la reine Marguerite, aimé de Desportes et camarade de Régnier. Il fut nommé pour être de l'Académie française le 12 de février 1634 et mourut le 28 de décembre 1646, âgé de soixante-huit ans. Il y a quelques pièces de lui dans un recueil de 1626 et dans le *Cabinet satirique*. — Claude de Malleville, né à Paris d'un officier de la maison de Retz, l'un des premiers de l'Académie française. Il fut secrétaire du maréchal de Bassompierre, puis du cardinal de Bérulle : derechef de M. Bassompierre et enfin secrétaire du roi; il mourut en 1647, âgé environ de cinquante ans. Ses *Poésies* ont été réunies. Paris, 1649, in-4.

[11] Voir page 16, note 6.

[12] Libraire du palais. BOILEAU, 1713. — Charles de Sercy, qui publia tant de recueils de *Poesies choisies*, demeurait au palais, dans la salle Dauphine, à la Bonne-Foy couronnée.

La tragédie[1] en fit ses plus chères délices;
L'élégie en orna ses douloureux caprices;
Un héros sur la scène eut soin de s'en parer,
Et sans pointe un amant n'osa plus soupirer :
On vit tous les bergers, dans leurs plaintes nouvelles,
Fidèles à la pointe encor plus qu'à leurs belles;
Chaque mot eut toujours deux visages divers :
La prose la reçut aussi bien que les vers;
L'avocat au palais en hérissa son style,
Et le docteur[2] en chaire en sema l'Évangile.
La raison outragée enfin ouvrit les yeux,
La chassa pour jamais des discours sérieux;
Et, dans tous ces écrits la déclarant infâme,
Par grace lui laissa l'entrée en l'épigramme,
Pourvu que sa finesse, éclatant à propos,
Roulât sur la pensée, et non pas sur les mots.
Ainsi de toutes parts les désordres cessèrent.
Toutefois à la cour les Turlupins[3] restèrent,
Insipides plaisans, bouffons infortunés,
D'un jeu de mots grossier partisans surannés.
Ce n'est pas quelquefois qu'une muse un peu fine
Sur un mot, en passant, ne joue et ne badine,
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès :
Mais fuyez sur ce point un ridicule excès,
Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole
Aiguiser par la queue une épigramme folle.
Tout poëme est brillant de sa propre beauté.
Le rondeau, né gaulois, a la naïveté.
La ballade, asservie à ses vieilles maximes,
Souvent doit tout son lustre au caprice des rimes.
Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour,
Respire la douceur, la tendresse et l'amour.
L'ardeur de se montrer, et non pas de médire,
Arma la Vérité du vers de la satire.
Lucile[4] le premier osa la faire voir[5],
Aux vices des Romains présenta le miroir,
Vengea l'humble vertu, de la richesse altière,
Et l'honnête homme à pied, du faquin en litière.
Horace à cette aigreur mêla son enjoûment[6] :
On ne fut plus ni fat ni sot impunément;
Et malheur à tout nom, qui, propre à la censure,
Put entrer dans un vers sans rompre la mesure!
Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressans,
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens.
Juvénal, élevé dans les cris de l'école,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole,
Ses ouvrages, tous pleins d'affreuses vérités,
Étincellent pourtant de sublimes beautés;
Soit que, sur un écrit arrivé de Caprée[7],
Il brise de Séjan la statue adorée;
Soit qu'il fasse au conseil courir les sénateurs[8],
D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs;
Ou que, poussant à bout la luxure latine,
Aux portefaix de Rome il vende Messaline[9],
Ses écrits pleins de feu partout brillent aux yeux.
De ces maîtres savans disciple ingénieux,
Régnier[10] seul parmi nous formé sur leurs modèles,
Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.

[1] La *Sylvie* de Mairet. BOILEAU, 1713. — Jean Mairet, né à Besançon en 1604, mort en 1686, sans avoir été de l'Académie française. Outre la *Sylvie*, jouée quand il n'avait encore que dix-sept ans, Mairet a composé *Sophonisbe*, *Chryséide et Arimand*, le *Grand et dernier Solyman*, l'*Illustre corsaire*, le *Roland furieux*, la *Sidonie*, toutes tragi-comédies. On a publié ses *Œuvres lyriques, contenant des odes, stances, sonnets*, etc. Paris, 1631, in-4.

[2] Le petit père André, Augustin. BOILEAU, 1713. — André Boullanger, de l'ordre des Augustins réformés; né à Paris vers 1578, mort dans la même ville le 21 de septembre 1657. Le petit père André, qui exerça pendant plus de cinquante ans la prédication avec un grand succès, est le dernier représentant de ces prédicateurs au style trivial, mais énergique, qui furent si populaires au seizième siècle. Il n'a publié que l'*Oraison funèbre de Marie de Lorraine, abbesse de Chelles*. Paris, 1627, in-8.

[3] Henri le Grand, comédien de l'hôtel de Bourgogne, mort en 1634. Il portait le nom de Turlupin dans la farce et celui de Belleville dans les pièces de style noble.

[4] Voir page 36, note 3.

[5] . . . . . Est Lucilius ausus
Primus in hunc operis componere carmina morem,...
HORACE, l. II, satire I, vers 63-63.

. . . . . Secuit Lucilius urbem.
PERSE, satire I, vers 114.

Ense velut stricto, quoties Lucilius ardens
Infremuit, rubet auditor cui frigida mens est
Criminibus, tacita sudant præcordia culpa.
JUVENAL, sat. I, vers 165-167

[6] Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit, et admissus circum præcordia, ludit,
Callidus excusso populum suspendere naso.
PERSE, satire I, vers 116-118.

[7] Satire X (vers 71-72, 62-63). BOILEAU, 1713.

. . . . . Verbosa et grandis epistola venit
A Capreis...
Ardet adoratum populo caput, et crepat ingens
Sejanus...

[8] Satire IV (vers 72-75). BOILEAU, 1713.

. . . . . Vocantur
Ergo in concilium proceres quos oderat ille,
In quorum facie miseræ magnæque sedebat
Pallor amicitiæ...

[9] Satire VI (vers 116-132). BOILEAU, 1713.

Dormire virum cum senserat uxor
Ausa Palatino tegetem præferre cubili,
Sumere nocturnos meretrix Augusta cucullos,
Linquebat, comite ancilla non amplius una :
Sed, nigrum flavo crinem abscondente galero,
Intravit calidum veteri centone lupanar,
Et cellam vacuam, atque suam : tunc nuda papillis
Prostitit auratis, titulum mentita Lyciscæ,
Ostenditque tuum, generose Britannice, ventrem.
Excepit blanda intrantes, atque æra poposcit,
Et resupina jacens multorum absorbuit ictus.
Mox lenone suas jam dimittente puellas,
Tristis abit : sed, quod potuit, tamen ultima cellam
Clausit, adhuc ardens rigidæ tentigine vulvæ,
Et lassata viris, sed non satiata recessit.
Obscurisque genis turpis, fumoque lucernæ
Fœda lupanaris tulit ad pulvinar odorem.

[10] Mathurin Régnier, chanoine de Chartres, neveu de Philippe Desportes; né à Chartres le 21 de décembre 1573, mort à Rouen le

Heureux, si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentoient des lieux où fréquentoit l'auteur[1],
Et si, du son hardi de ses rimes cyniques,
Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques!
Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté :
Mais le lecteur françois veut être respecté;
Du moindre sens impur la liberté l'outrage,
Si la pudeur des mots n'en adoucit l'image.
Je veux dans la satire un esprit de candeur,
Et fuis un effronté qui prêche la pudeur.
  D'un trait de ce poëme en bons mots si fertile,
Le François, né malin, forma le vaudeville[2],
Agréable indiscret, qui, conduit par le chant,
Passe de bouche en bouche et s'accroît en marchant
La liberté françoise en ses vers se déploie;
Cet enfant de plaisir veut naître dans la joie.
Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux.
A la fin tous ces jeux que l'athéisme élève,
Conduisent tristement le plaisant à la Grève[3].
Il faut, même en chansons, du bon sens et de l'art.
Mais pourtant on a vu le vin et le hasard
Inspirer quelquefois une muse grossière,
Et fournir, sans génie, un couplet à Linière[4].
Mais pour un vain bonheur qui vous a fait rimer,
Gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne enfumer.
Souvent l'auteur altier de quelque chansonnette
Au même instant prend droit de se croire poëte :
Il ne dormira plus qu'il n'ait fait un sonnet;
Il met tous les matins six impromptus au net.
Encore est-ce un miracle, en ses vagues furies,
Si bientôt, imprimant ses sottes rêveries,
Il ne se fait graver au-devant du recueil,
Couronné de lauriers par la main de Nanteuil[5].

CHANT III

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux[6] :
D'un pinceau délicat l'artifice agréable
Du plus affreux objet fait un objet aimable.
Ainsi, pour nous charmer, la Tragédie en pleurs
D'OEdipe tout sanglant fit parler les douleurs[7],
D'Oreste parricide exprima les alarmes[8],
Et, pour nous divertir, nous arracha des larmes.
  Vous donc, qui d'un beau feu pour le théâtre épris,
Venez en vers pompeux y disputer le prix,
Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages
Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,
Et qui, toujours plus beaux, plus ils sont regardés,
Soient au bout de vingt ans encor redemandés[9]?
Que dans tous vos discours la passion émue
Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue[10].

22 d'octobre 1613. Il a laissé seize satires, des épîtres, des élégies, des odes, des stances et des épigrammes. La première édition de ses satires est de Paris, 1608, in-4. Cf. sur Régnier, l'ouvrage de M. Sainte-Beuve déjà cité : *Tableau de la poésie française au seizième siècle*. Paris, 1843, in-12.

[1] Boileau avait écrit d'abord :

> Heureux, si moins hardi, dans ses vers pleins de sel,
> Il n'avoit point traîné les Muses au b....!

Arnauld lui fit changer ces deux vers.

[2] Ce mot vient-il de *Voix de ville*, chanson populaire, ou bien de *Vau-de-Vire*, ou *Val-de-Vire*, en Normandie, où chantait Olivier Basselin au quinzième siècle?

[3] Ces deux vers ont trait à la triste fin de Petit, auteur du *Paris ridicule*, poëme d'un burlesque très-ingénieux et bien supérieur à la *Rome ridicule* de Saint-Amand, dont il est une imitation. Petit fut découvert assez singulièrement pour l'auteur de quelques chansons impies et libertines qui couroient dans Paris. Un jour qu'il étoit hors de chez lui, le vent enleva de dessus une table placée sous la fenêtre de sa chambre quelques carrés de papier, qui tombèrent dans la rue. Un prêtre, qui passoit par là, les ramasse et voyant que c'étoit des vers impies, il va sur-le-champ les remettre entre les mains du procureur du roi. Au moyen des mesures qui furent prises, Petit fut arrêté dans le moment qu'il rentroit, et l'on trouva dans ses papiers les brouillons des chansons qui couroient alors. Malgré tout ce que purent faire des personnes du premier rang que sa jeunesse intéressoit pour lui, il fut condamné à être pendu et brûlé. Ce poete très-bien fait de sa personne, étoit fils d'un tailleur de Paris, et très en état de se faire un grand nom par un meilleur usage de ses talents. Je tiens ce détail de quelqu'un qui l'avoit connu, lui et sa famille. Saint-Marc. — Claude Petit, ou Lepetit, était né vers 1640, et mourut probablement à la fin de 1665. On a de lui : *L'École de l'intérêt et l'Université d'amour*, songes véritables ou vérités songées; galanterie morale traduite de l'espagnol (d'A. P. Buena. Paris, 1662, in-12; *l'Heure du berger*, demy-roman comique, ou roman demy-comique. Paris, 1662, in-12; *Chronique scandaleuse*, ou *Paris ridicule*. Cologne Amsterdam, Elzevir, 1668, petit in-12 de 47 pages; c'est probablement une seconde édition; les *Plus belles pensées de saint Augustin, mises en vers françois*. Paris, 1666, in-16; ouvrage posthume publié par Pierre du Pelletier, qui parle du supplice récent de son ami.

[4] Voir page 56, note 3.

[5] Fameux graveurs. Boileau, 1713. — Robert Nanteuil, né à Reims en 1630, mort à Paris le 18 de décembre 1678. Nanteuil a gravé en 1658 un portrait du père de Boileau. Cf. Robert-Dumesnil. Tome IV, n. 45 de l'œuvre de Nanteuil.

[6] Cette comparaison est empruntée d'Aristote, chap. IV, de sa *Poétique*, et chap. XI, Propos. XXVIII, du l. I de sa *Rhétorique*.

[7] Sophocle. Boileau, 1713.

[8] Euripide.

[9] Fabula quæ posci vult et iterata reponi.
Horace, *Art poétique*, vers 190.

[10] . . . . . Merum qui pectus inaniter angit
Irritat, mulcet, falsis terroribus implet.
Horace, l. II, épît. I, vers 211-212.


ESCHYLE
CORNEILLE
RACINE

Si d'un beau mouvement l'agréable fureur
Souvent ne nous remplit d'une douce « terreur, »
Ou n'excite en notre ame une « pitié » charmante,
En vain vous étalez une scène savante :
Vos froids raisonnemens ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
Et qui, des vains efforts de votre rhétorique
Justement fatigué, s'endort, ou vous critique[1].
Le secret est d'abord de plaire et de toucher :
Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.
Que dès les premiers vers l'action préparée
Sans peine du sujet aplanisse l'entrée.
Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut, d'abord ne sait pas m'informer.
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue
J'aimerois mieux encor qu'il déclinât son nom[2],
Et dit : Je suis Oreste ou bien Agamemnon,
Que d'aller, par un tas de confuses merveilles
Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles[3] :
Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.
Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.
Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,
Sur la scène en un jour renferme des années.
Là souvent le héros d'un spectacle grossier,
Enfant au premier acte, est barbon au dernier[4].
Mais nous, que la raison à ses règles engage,
Nous voulons qu'avec art l'action se ménage ;
Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.
Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable[5] :
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable[6].
Une merveille absurde est pour moi sans appas :
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose :
Les yeux en le voyant saisiroient mieux la chose ;
Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux[7].
Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,
A son comble arrivé se débrouille sans peine.
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé,
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé,
D'un secret tout à coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face imprévue.
La tragédie, informe et grossière en naissant,
N'étoit qu'un simple chœur, où chacun en dansant,
Et du dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçoit d'attirer de fertiles vendanges.
Là, le vin et la joie éveillant les esprits,
Du plus habile chantre un bouc étoit le prix[8].
Thespis[9] fut le premier qui, barbouillé de lie,
Promena par les bourgs[10] cette heureuse folie ;
Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau[11] ;
Amusa les passans d'un spectacle nouveau.
Eschyle[12] dans le chœur jeta les personnages,
D'un masque plus honnête habilla les visages,
Sur les ais d'un théâtre en public exhaussé,
Fit paroître l'acteur d'un brodequin chaussé[13].
Sophocle[14] enfin, donnant l'essor à son génie,
Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie,
Intéressa le chœur dans toute l'action,
Des vers trop raboteux polit l'expression,
Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine
Où jamais n'atteignit la foiblesse latine[15].

[1] « Au reste il n'étoit point du tout content de la tragédie d'*Othon*, qui se passoit toute en raisonnements, et où il n'y avoit point d'action tragique. Corneille avoit affecté d'y faire parler trois ministres d'Etat, dans le temps où Louis XIV n'en avoit pas moins que Galba, c'est-à-dire, messieurs le Tellier, Colbert et de Lionne. M. Despréaux ne se cachoit point d'avoir attaqué directement *Othon* dans les quatre vers de son *Art poétique :*

Vos froids raisonnemens, etc. »

Bolæana, page 152.

[2] Il y a de pareils exemples dans Euripide. BOILEAU, 1713.

[3] Ces vers, suivant Brossette, seraient la critique du début de *Cinna* ; Voltaire et La Harpe soutiennent qu'il s'agit du début d'*Heraclius*.

[4] Lope de Véga, poëte espagnol qui a composé un très-grand nombre de comédies, représente dans une de ses pièces l'histoire de *Valentin et Orson*, qui naissent au premier acte et sont fort âgés au dernier. BROSSETTE.

[5] Ficta voluptatis causa sint proxima veris.
HORACE, *Art poétique*, vers 338.

[6] « Lorsque les choses sont vraies, il ne faut point se mettre en peine de la vraisemblance. » Corneille, *Discours II sur la tragédie*.

[7] Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
Ipse sibi tradit spectator. Non tamen intus
Digna geri promes in scenam : multaque tolles
Ex oculis quæ mox narret facundia præsens.
Nec pueros coram populo Medea trucidet ;
Aut humana palam coquat exta nefarius Atreus ;
Aut in avem Progne vertatur, Cadmus in anguem.
Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi.
HORACE, *Art poétique*, vers 180-188.

[8] Carmine qui tragico vilem certavit ob hircum...
HORACE, *Art poétique*, vers 220.

[9] Thespis vivait au sixième siècle avant l'ère vulgaire.

[10] Les bourgs de l'Attique. BOILEAU, 1713.

[11] Ignotum tragicæ genus invenisse Camœnæ
Dicitur, et plaustris vexisse poemata Thespis,
Quæ canerent agerentque peruncti fæcibus ora.
HORACE, *Art poétique*, vers 275-277.

[12] Eschyle, né à Éleusis vers l'an 525 de l'ère vulgaire serait mort en Sicile vers l'an 477. Nous avons sept de ses pièces.

[13] Post hunc, personæ pallæque repertor honestæ.
Æschylus, et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui nitique cothurno.
HORACE, *Art poétique*, vers 278-280.

[14] L'Athénien Sophocle, dont il ne nous reste que sept tragédies, vivait dans le cinquième siècle avant l'ère vulgaire. On remarquera que Boileau ne dit rien d'Euripide.

[15] Voyez Quintilien, l. X, chap. I. BOILEAU, 1713. — Cette citation est erronée. Quintilien, au lieu indiqué, loue la tragédie, et n'avoue la *foiblesse latine* que quant à la comédie : *In comœdia*

Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière [1]
En public à Paris y monta la première ;
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les Saints, la Vierge et Dieu, par piété.
Le savoir, à la fin dissipant l'ignorance,
Fit voir de ce projet la dévote imprudence.
On chassa ces docteurs prêchans sans mission [2] :
On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion [3].
Seulement, les acteurs laissant le masque antique [4],
Le violon tint lieu de chœur et de musique [5].
Bientôt l'amour, fertile en tendres sentimens,
S'empara du théâtre, ainsi que des romans.
De cette passion la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre.
Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux ;
Mais ne m'en formez pas des bergers doucereux :
Qu'Achille aime autrement que Thyrsis et Philène ;
N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène [6] ;
Et que l'amour, souvent de remords combattu,
Paroisse une foiblesse et non une vertu.
Des héros de roman fuyez les petitesses :
Toutefois aux grands cœurs donnez quelques foiblesses.
Achille déplairoit, moins bouillant et moins prompt :
J'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront [7].
A ces petits défauts marqués dans sa peinture,
L'esprit avec plaisir reconnoit la nature.
Qu'il soit sur ce modèle en vos écrits tracé :
Qu'Agamemnon soit fier, superbe, intéressé ;
Que pour ses dieux Énée ait un respect austère ;
Conservez à chacun son propre caractère.
Des siècles, des pays, étudiez les mœurs [8] :
Les climats font souvent les diverses humeurs.
Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie [9],
L'air, ni l'esprit françois à l'antique Italie ;
Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
Peindre Caton galant et Brutus dameret.
Dans un roman frivole aisément tout s'excuse ;
C'est assez qu'en courant la fiction amuse ;
Trop de rigueur alors seroit hors de saison :
Mais la scène demande une exacte raison ;
L'étroite bienséance y veut être gardée.
D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée ?
Qu'en tout avec soi-même il se montre d'accord,
Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord [10].
Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime,
Forme tous ses héros semblables à soi-même :
Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon ;
Calprenède et Juba parlent du même ton [11].
La nature est en nous plus diverse et plus sage ;
Chaque passion parle un différent langage :
La colère est superbe et veut des mots altiers ;
L'abattement s'explique en des termes moins fiers [12].
Que devant Troie en flamme Hécube désolée
Ne vienne pas pousser une plainte ampoulée,

maxime claudicamus. Saint-Marc conjecture avec assez de vraisemblance que la mémoire de Boileau étant fort affaiblie lorsqu'il rédigeait ses notes (si toutefois celle-ci n'est pas de ses éditeurs), il aura d'autant plus aisément appliqué à la tragédie le mot de Quintilien sur la comédie, qu'il ne nous reste presque rien des tragédies latines louées par le rhéteur. B.-S.-P.

[1] Leurs pièces sont imprimées. BOILEAU, 1713. — Boileau est toujours fort inexact lorsqu'il s'agit d'ancienne littérature française. On peut consulter au sujet des mystères : *Remarques sur les jeux des mystères*, par M. Berriat-Saint-Prix, au tome V, pages 165-210, des *Mémoires de la société des antiquaires*, et les *Origines du théâtre moderne*, par M. Ch. Magnin, Paris, 1838, in-8.

[2] On craignit pour ces pièces, qui renferment beaucoup de trivialités et d'obscénités, les attaques des réformés, et la représentation des mystères fut défendue par arrêt du parlement en 1548.

[3] Ce ne fut que sous Louis XIII que la tragédie commença à prendre une bonne forme en France. BOILEAU, 1713.

[4] Ce masque antique s'appliquoit sur le visage de l'acteur, et représentoit le personnage qu'on introduisoit sur la scène. BOILEAU, 1713.

[5] *Esther* et *Athalie* ont montré combien l'on a perdu en supprimant les chœurs et la musique. BOILEAU, 1713.

[6] Nom de Cyrus dans le roman de mademoiselle de Scudéry. Voyez page 46, note 5.

[7] Cf. *Iliade*, chant I.

Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge,
Scriptor, honoratum si forte reponis Achillem,
Impiger, iracundus, inexorabilis, acer,
Jura neget sibi nata, nihil non arroget armis.
Sit Medea ferox, invictaque; flebilis Ino...
HORACE, *Art poétique*, vers 119-123.

[9] De mademoiselle de Scudéry. Voir dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 7 de janvier 1703.

[10] Si quid inexpertum scenæ committis et audes
Personam formare novam, servetur ad imum
Qualis ab incœpto processerit, et sibi constet.
HORACE, *Art poétique*, vers 125-127.

[11] Héros de la *Cléopâtre* (de La Calprenède). BOILEAU, 1713. — Gaultier de Costes de La Calprenède, chevalier, sieur de Toulgou, Saint-Jean, Vatimény, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du roy ; né au château de Toulgou, près (Sarlat (Dordogne), mort au Grand-Andelys en octobre 1663. On a de lui : la *Mort de Mithridate*; *Edouard*; la *Bradamante*; la *Clarionte*; le *Comte d'Essex*; la *Mort des enfants d'Hérode*, tragédies; *Cassandre*; *Faramond*; *Cléopâtre*, romans. On lit dans une lettre de Guy-Patin du 8 de décembre 1665 : « Les Grands-Jours d'Auvergne ont fait couper la teste à une certaine madame de La Calpernède, qui avoit eu en sa vie divers maris, mais accusée d'avoir empoisonné le dernier qui étoit un gentilhomme gascon qui parloit bien et qui avoit fait divers romans et entre autres *Pharamond*. » Outre qu'il n'est nullement question de cela dans les *Mémoires* de Fléchier, il paraît certain que La Calprenède mourut des suites d'un accident de cheval. Magdeleine de Lyée, dame de Saint-Jean-du-Livetet du Coudray, que La Calprenède épousa le 6 de décembre 1648, étoit veuve en premières noces de Jean de Vieux-Pont, seigneur de Compant, et en secondes noces d'Arnould de Brague, seigneur de Vaulart et de Château-Vert. Elle ne mourut qu'en 1668.

[12] . . . . . Tristia mœstum
Vultum verba decent; iratum, plena minarum,
Ludentem, lasciva; severum, seria dictu.
Format enim natura prius nos intus ad omnem
Fortunarum habitum...
HORACE, *Art poétique*, vers 105-109.

Ni sans raison décrire en quel affreux pays,
« Par sept bouches l'Euxin reçoit le Tanaïs [1]. »
Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles
Sont d'un déclamateur amoureux des paroles.
Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez [2].
Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez [3].
Ces grands mots dont alors l'acteur emplit sa bouche
Ne partent point d'un cœur que sa misère touche.
  Le théâtre, fertile en censeurs pointilleux,
Chez nous pour se produire est un champ périlleux.
Un auteur n'y fait pas de faciles conquêtes;
Il trouve à le siffler des bouches toujours prêtes.
Chacun le peut traiter de fat et d'ignorant;
C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.
Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il se replie;
Que tantôt il s'élève, et tantôt s'humilie;
Qu'en nobles sentimens il soit partout fécond;
Qu'il soit aisé, solide, agréable, profond;
Que de traits surprenans sans cesse il nous réveille;
Qu'il coure dans ses vers de merveille en merveille;
Et que tout ce qu'il dit, facile à retenir,
De son ouvrage en nous laisse un long souvenir.
Ainsi la Tragédie agit, marche, et s'explique.
  D'un air plus grand encor la poésie épique,
Dans le vaste récit d'une longue action,
Se soutient par la fable, et vit de fiction.
Là pour nous enchanter tout est mis en usage;
Tout prend un corps, une ame, un esprit, un visage.
Chaque vertu devient une divinité:
Minerve est la prudence, et Vénus la beauté.
Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'est Jupiter armé pour effrayer la terre;
Un orage terrible aux yeux des matelots,
C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots;
Écho n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse [4].
Ainsi, dans cet amas de nobles fictions,
Le poëte s'égaye en mille inventions,
Orne, élève, embellit, agrandit toutes choses,
Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses.
Qu'Énée et ses vaisseaux, par le vent écartés,
Soient aux bords africains d'un orage emportés;
Ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune,
Qu'un coup peu surprenant des traits de la fortune.
Mais que Junon, constante en son aversion,
Poursuive sur les flots les restes d'Ilion;
Qu'Éole, en sa faveur, les chassant d'Italie,
Ouvre aux vents mutinés les prisons d'Éolie;
Que Neptune en courroux s'élevant sur la mer,
D'un mot calme les flots, mette la paix dans l'air,
Délivre les vaisseaux, des syrtes les arrache [5];
C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.
Sans tous ces ornemens le vers tombe en langueur,
La poésie est morte, ou rampe sans vigueur;
Le poëte n'est plus qu'un orateur timide,
Qu'un froid historien d'une fable insipide.
  C'est donc bien vainement que nos auteurs déçus [6],
Bannissant de leurs vers ces ornemens reçus,
Pensent faire agir Dieu, ses saints et ses prophètes,
Comme ces dieux éclos du cerveau des poëtes;
Mettent à chaque pas le lecteur en enfer;
N'offrent rien qu'Astaroth, Belzébuth, Lucifer.
De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles:
L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire, et tourments mérités;
Et de vos fictions le mélange coupable
Même à ses vérités donne l'air de la fable.
  Et quel objet enfin à présenter aux yeux
Que le diable toujours hurlant contre les cieux [7],
Qui de votre héros veut rabaisser la gloire,
Et souvent avec Dieu balance la victoire [8]!

[1] Sénèque le tragique. BOILEAU, 1713.— Dans la *Troade*, scène I. Boileau nomme Sénèque, mais il pouvait aussi avoir en vue Corneille auquel il reproche, à la fin de la préface du *Traité du sublime*, les grands mots du début de la *Mort de Pompée*. Sur Sénèque, voir satire XI, page 49, note 2.

[2] Et tragicus plerumque dolet sermone pedestri.
HORACE, *Art poétique*, vers 95.

[3] . . . . . Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi ..
HORACE, *Art poétique*, vers 102-103.

[4] Savante antiquité, beauté toujours nouvelle,
Monumens de génie, heureuses fictions,
Environnez-moi des rayons
De votre lumière immortelle;
Vous savez animer l'air, la terre et les mers;
Vous embellissez l'univers.
Cet arbre à tête longue, aux rameaux toujours verts,
C'est Atys aimé de Cybèle...
VOLTAIRE, *Apologie de la Fable*.

[5] . . . . . Graviter commotus et alto
Prospiciens...
Sic ait, et dicto citius tumida æquora placat
Collectasque fugat nubes, solemque reducit.
Cymothoe simul et Triton adnixus, acuto
Detrudunt naves scopulo, levat ipse tridenti,
Et vastas aperit syrtes..
VIRGILE, *Énéide*, ch. I, vers 125-126. 142-146.

[6] L'auteur avoit en vue Saint-Sorlin Desmarets qui a écrit contre la Fable. BOILEAU, 1713 — En tête de son poeme de *Cloris*, ou la *France chrétienne*. Voir page 15, note 7.

[7] Voyez le Tasse. BOILEAU, 1713.

[8] On oppose à la théorie de Boileau un grand exemple qui lui était inconnu, le *Paradis perdu* de Milton : les Français n'avaient encore étudié d'autres littératures étrangères que celle de l'Italie et de l'Espagne. Mais il est fort douteux que Despréaux, en lisant le poëme anglais, eût renoncé à la doctrine classique : seulement il eut examiné peut-être si les démons et les anges ne pouvaient pas quelquefois devenir les principaux personnages, les héros d'une fable épique. Cette question, que le génie de Milton a résolue, n'était pas celle qu'agitaient les littérateurs français

Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès.
Je ne veux point ici lui faire son procès :
Mais, quoi que notre siècle à sa gloire publie,
Il n'eût point de son livre illustré l'Italie,
Si son sage héros, toujours en oraison,
N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison ;
Et si Renaud, Argant, Tancrède et sa maîtresse
N'eussent de son sujet égayé la tristesse.
Ce n'est pas que j'approuve, en un sujet chrétien,
Un auteur follement idolâtre et païen [1].
Mais, dans une profane et riante peinture,
De n'oser de la fable employer la figure,
De chasser les Tritons de l'empire des eaux,
D'ôter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux,
D'empêcher que Caron, dans la fatale barque,
Ainsi que le berger ne passe le monarque :
C'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement,
Et vouloir aux lecteurs plaire sans agrément.
Bientôt ils défendront de peindre la Prudence,
De donner à Thémis ni bandeau ni balance,
De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain ;
Ou le Temps qui s'enfuit une horloge à la main ;
Et partout des discours, comme une idolâtrie,
Dans leur faux zèle, iront chasser l'allégorie.
Laissons-les s'applaudir de leur pieuse erreur [2] ;
Mais, pour nous, bannissons une vaine terreur,
Et, fabuleux chrétiens, n'allons point dans nos songes [3]
Du Dieu de vérité faire un dieu de mensonges.
La fable offre à l'esprit mille agrémens divers :
Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers,
Ulysse, Agamemnon, Oreste, Idoménée,
Hélène, Ménélas, Pâris, Hector, Énée.
O le plaisant projet d'un poëte ignorant,
Qui de tant de héros va choisir Childebrand [4] !
D'un seul nom quelquefois le son dur ou bizarre
Rend un poëme entier, ou burlesque ou barbare.
Voulez-vous longtemps plaire, et jamais ne lasser ?
Faites choix d'un héros propre à m'intéresser,
En valeur éclatant, en vertus magnifique :
Qu'en lui, jusqu'aux défauts, tout se montre héroïque ;
Que ses faits surprenans soient dignes d'être ouïs ;
Qu'il soit tel que César, Alexandre, ou Louis,
Non tel que Polynice et son perfide frère [5].
On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire.
N'offrez point un sujet d'incidens trop chargé.
Le seul courroux d'Achille, avec art ménagé,
Remplit abondamment une Iliade entière :
Souvent trop d'abondance appauvrit la matière.
Soyez vif et pressé dans vos narrations ;
Soyez riche et pompeux dans vos descriptions.
C'est là qu'il faut des vers étaler l'élégance.
N'y présentez jamais de basse circonstance.
N'imitez pas ce fou [6], qui, décrivant les mers
Et peignant, au milieu de leurs flots entr'ouverts,
L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,
Met, pour les voir passer, les poissons aux fenêtres [7] ;
Peint le petit enfant qui « va, saute, revient, »
« Et joyeux à sa mère offre un caillou qu'il tient [8]. »
Sur de trop vains objets c'est arrêter la vue.
Donnez à votre ouvrage une juste étendue.
Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté.
N'allez pas dès l'abord, sur Pégase monté [9],
Crier à vos lecteurs, d'une voix de tonnerre :
« Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre [10]. »
Que produira l'auteur après tous ces grands cris ?
La montagne en travail enfante une souris [11].

du dix-septième siècle : il s'agissait de savoir, ce qui est fort différent, si en des sujets d'histoire moderne, où les héros, les personnages immédiats, sont des guerriers, des conquérants, des princes, des puissances surnaturelles que le christianisme révère, *interviennent* aussi convenablement, aussi poétiquement que Jupiter, Junon, Mars, Vénus dans l'*Iliade* et dans l'*Enéide*. Daunou. — Cf. l'abbé d'Olivet, *Histoire de l'Académie* ; Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article : *Épopée* ; Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. V, p. 555-578 ; etc.

[1] Voyez l'Arioste. Boileau, 1713. — Saint-Marc fait observer avec raison qu'il eût mieux valu renvoyer au poëme de Sannazar, *De partu Virginis*.

[2] Sur ce point, comme sur quelques autres, Bossuet (*Lettre à Santeul*, du 15 d'avril 1690) s'est déclaré contre Despréaux, et a déterminé d'autres théologiens à réprouver les Tritons, Pan, les Parques et Thémis ; mais Racine fils, l'auteur des poëmes de la *Religion* et de la *Grâce*, a été moins scrupuleux, et, à notre avis, plus raisonnable. Daunou.

[3] Voilà de vos chrétiens les ridicules songes.
CORNEILLE, *Polyeucte*, acte IV, sc. III.

[4] Héros des *Sarrasins chassés de France*, poëme en seize livres, par Carel de Sainte-Garde, qui en publia quatre en 1667, et à qui son censeur, dit-il, fit suspendre la publication des autres. B.-S.-P. — Voir épître VIII, page 77, note 3.

[5] Polynice et Étéocle, frères ennemis, auteurs de la guerre de Thèbes. Voyez la *Thébaïde* de Stace. Boileau, 1713.

[6] Saint-Amant. Boileau, 1713. — Voir satire I, p. 14, note 10.

[7] Les poissons ébahis les regardent passer.
Moïse sauvé (de Saint-Amant). Boileau, 1713.

[8] Voici les vers de Saint-Amant (dans *Moïse sauvé*) :

Là l'enfant éveillé, courant sous la licence
Que permet à son âge une libre innocence,
Va, revient, tourne, saute ; et par maint cri joyeux,
Témoignant le plaisir que reçoivent ses yeux,
D'un étrange caillou qu'à ses pieds il rencontre,
Fait au premier venu la précieuse montre ;
Ramasse une coquille et d'aise transporté,
La présente à sa mère avec naïveté.

[9] Nec sic incipies ut scriptor Cyclicus olim :
Fortunam Priami cantabo et nobile bellum.
Quid dignum feret hic tanto promissor hiatu ?
Parturiunt montes : nascetur ridiculus mus.
HORACE, *Art poétique*, vers 136-139.

[10] *Alaric*, poëme de Scudéri, l. I. Boileau, 1713. — Voir sat. II, page 16, n. .

[11] Cf. La Fontaine : la *Montagne qui accouche*, l. V, fable X.

Oh ! que j'aime bien mieux cet auteur plein d'adresse
Qui, sans faire d'abord de si haute promesse,
Me dit d'un ton aisé, doux, simple, harmonieux [1] :
« Je chante les combats, et cet homme pieux
« Qui, des bords phrygiens conduit dans l'Ausonie,
« Le premier aborda les champs de Lavinie [2] ! »
Sa muse en arrivant ne met pas tout en feu,
Et pour donner beaucoup, ne nous promet que peu [3].
Bientôt vous la verrez, prodiguant les miracles,
Du destin des Latins prononcer les oracles,
De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrens [4],
Et déjà les Césars dans l'Élysée errans.
De figures sans nombre égayez votre ouvrage ;
Que tout y fasse aux yeux une riante image :
On peut être à la fois et pompeux et plaisant ;
Et je hais un sublime ennuyeux et pesant.
J'aime mieux Arioste et ses fables comiques,
Que ces auteurs toujours froids et mélancoliques,
Qui dans leur sombre humeur se croiroient faire affront
Si les Graces jamais leur déridoient le front.
On diroit que pour plaire, instruit par la nature,
Homère ait à Vénus dérobé sa ceinture [5].
Son livre est d'agrémens un fertile trésor :
Tout ce qu'il a touché se convertit en or [6].
Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grace ;
Partout il divertit et jamais il ne lasse [7].
Une heureuse chaleur anime ses discours :
Il ne s'égare point en de trop longs détours.
Sans garder dans ses vers un ordre méthodique,
Son sujet de soi-même et s'arrange et s'explique ;
Tout, sans faire d'apprêts, s'y prépare aisément ;
Chaque vers, chaque mot court à l'événement [8].
Aimez donc ses écrits, mais d'un amour sincère ;
C'est avoir profité que de savoir s'y plaire [9].
Un poëme excellent, où tout marche et se suit,
N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit :
Il veut du temps, des soins ; et ce pénible ouvrage
Jamais d'un écolier ne fut l'apprentissage.
Mais souvent parmi nous un poëte sans art,
Qu'un beau feu quelquefois échauffa par hasard,
Enflant d'un vain orgueil son esprit chimérique,
Fièrement prend en main la trompette héroïque :
Sa muse déréglée, en ses vers vagabonds,
Ne s'élève jamais que par sauts et par bonds :
Et son feu, dépourvu de sens et de lecture,
S'éteint à chaque pas faute de nourriture [10].
Mais en vain le public, prompt à le mépriser,
De son mérite faux le veut désabuser ;
Lui-même, applaudissant à son maigre génie,
Se donne par ses mains l'encens qu'on lui dénie :
Virgile, au prix de lui, n'a point d'invention ;
Homère n'entend point la noble fiction [11].
Si contre cet arrêt le siècle se rebelle,
A la postérité d'abord il en appelle.
Mais attendant qu'ici le bon sens de retour
Ramène triomphans ses ouvrages au jour,
Leur tas, au magasin, cachés à la lumière,
Combattent tristement les vers et la poussière.
Laissons-les donc entre eux s'escrimer en repos [12],
Et, sans nous égarer, suivons notre propos.
Des succès fortunés du spectacle tragique
Dans Athènes [13] naquit la comédie antique.
Là le Grec, né moqueur, par mille jeux plaisans,
Distilla le venin de ses traits médisans.
Aux accès insolens d'une bouffonne joie,
La sagesse, l'esprit, l'honneur, furent en proie.

1 Quanto rectius hic, qui nil molitur inepte :
Dic mihi, musa, virum, captæ post tempora Trojæ
Qui mores hominum multorum vidit et urbes.
HORACE, *Art poétique*, vers 140 et 142

Horace a traduit dans ces vers le début de l'*Odyssée*.

2 Arma, virumque cano, Trojæ qui primus ab oris,
Italiam, fato profugus, Laviniaque venit
Littora...
VIRGILE, *Énéide*, l. I, vers 5-7.

3 Non fumum ex fulgore, sed ex fumo dare lucem
Cogitat, ut speciosa dehinc miracula promat.
HORACE, *Art poétique*, vers 143-144.

4 Voyez, dans la *Correspondance*, une lettre de Boileau à Brossette, du 7 de janvier 1709, sur la question de savoir s'il faut dire *de Styx et d'Achéron* ou bien *du Styx et de l'Achéron*.

S'envola donc loin des rives de Loire.
VOLTAIRE, la *Pucelle*, chant VI, vers 62.

5 Iliade, l. XIV. BOILEAU, 1713.

6 . . . . . Quidquid
Corpore, contigero, fulvum vertatur in aurum.
OVIDE, *Métamorphose* XI, vers 102-103.

7 Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grace,
Qui me charme toujours, et jamais ne me lasse.
RACINE, *Esther*, acte II, scène VII.

8 Semper ad eventum festinat...
HORACE, *Art poétique*, vers 148.

9 Ille se profecisse sciat cui Cicero valde placebit. QUINTILIEN, *Instit. orat.*, l. X, c. I.

10 L'ame est un feu qu'il faut nourrir
Et qui s'éteint s'il ne s'augmente
VOLTAIRE.

Ce feu follet s'éteint faute de nourriture.
Idem.

11 Desmarets disait que l'action de l'*Iliade* n'était point noble, que les fictions d'Homère étaient mal réglées, que Virgile avait peu d'invention, etc.

12 Desmarets se reconnut dans ces vers, quoiqu'il n'y fût point nommé, et il y répondit entre autres (*Défense*, 1675, p. 101-104) que le *Clovis* n'était ni caché à la lumière ni rongé des vers, puisqu'il y en avait cinq impressions; que Boileau ne l'attaquait que par envie et par vengeance de ce que Desmarets y avait critiqué l'épître IV; qu'un poëte qui faisait des vers tels que les siens était aussi assuré du jugement de ceux qui ont bon goût en son siècle, que des jugements de la postérité, etc. B.-S.-P.

13 Il serait plus exact de dire dans les bourgs de l'Attique, surtout si le mot comédie est formé, comme on le croit, de κώμη village, bourg, et de ᾠδή, chant. DAUNOU.

On vit, par le public un poëte avoué
S'enrichir aux dépens du mérite joué;
Et Socrate par lui, dans « un chœur de Nuées[1], »
D'un vil amas de peuple attirer les huées.
Enfin de la licence on arrêta le cours :
Le magistrat, des lois emprunta le secours,
Et, rendant par édit les poëtes plus sages,
Défendit de marquer les noms et les visages.
Le théâtre perdit son antique fureur;
La comédie apprit à rire sans aigreur,
Sans fiel et sans venin sut instruire et reprendre[2],
Et plut innocemment dans les vers de Ménandre[3].
Chacun, peint avec art dans ce nouveau miroir,
S'y vit avec plaisir, ou crut ne s'y point voir :
L'avare, des premiers, rit du tableau fidèle
D'un avare souvent tracé sur son modèle;
Et mille fois un fat, finement exprimé,
Méconnut le portrait sur lui-même formé.
Que la nature donc soit votre étude unique,
Auteurs qui prétendez aux honneurs du comique.
Quiconque voit bien l'homme, et d'un esprit profond,
De tant de cœurs cachés a pénétré le fond;
Qui sait bien ce que c'est qu'un prodigue, un avare,
Un honnête homme, un fat, un jaloux, un bizarre,
Sur une scène heureuse il peut les étaler,
Et les faire à nos yeux vivre, agir et parler.
Présentez-en partout les images naïves;
Que chacun y soit peint des couleurs les plus vives.
La nature, féconde en bizarres portraits,
Dans chaque ame est marquée à de différens traits;
Un geste la découvre, un rien la fait paroître :
Mais tout esprit n'a pas des yeux pour la connoître.
Le temps, qui change tout, change aussi nos humeurs :
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs[4].
Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices,
Est prompt à recevoir l'impression des vices;
Est vain dans ses discours, volage en ses désirs,
Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs.
L'âge viril, plus mûr, inspire un air plus sage,
Se pousse auprès des grands, s'intrigue, se ménage,
Contre les coups du sort songe à se maintenir,
Et loin dans le présent regarde l'avenir.
La vieillesse chagrine incessamment amasse;
Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse;
Marche en tous ses desseins d'un pas lent et glacé;
Toujours plaint le présent et vante le passé;
Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse,
Blâme en eux[5] les douceurs que l'âge lui refuse.
Ne faites point parler vos acteurs au hasard,
Un vieillard en jeune homme, un jeune homme en vieillard[6].
Étudiez la cour et connaissez la ville;
L'une et l'autre est toujours en modèles fertile.
C'est par là que Molière, illustrant ses écrits,
Peut-être de son art eût remporté le prix[7],
Si, moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer ses figures,
Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié Tabarin[8].
Dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe,
Je ne reconnois plus l'auteur du Misanthrope[9].

[1] Les *Nuées*, comédie d'Aristophane. BOILEAU, 1713.

[2] Successit vetus his comœdia, non sine multa
Laude : sed in vitium libertas excidit, et vim
Dignam lege regi : lex est accepta, chorusque
Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.
HORACE, *Art poétique*, vers 281-284.

[3] Il ne reste de Ménandre que des fragments, et quelques traductions ou imitations dans les comiques latins; il naquit à Céphisia, bourg de l'Attique, 342 avant l'ère vulgaire, et mourut vers 290. Cf. G. Guizot, *Ménandre, étude historique et littéraire sur la comédie et la société grecques*. Paris, 1855. in-12.

[4] Chaque âge a ses humeurs, son goût et ses plaisirs,
Et, comme notre poil, blanchissent nos désirs.
RÉGNIER, sat. V, vers 119-120.

[5] *En eux* se rapporte à la jeunesse, qu'on peut considérer comme un nom collectif.

Racine a dit dans *Athalie*, acte IV, sc. 3 :

Entre *le pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge;
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

Et Voltaire dans la *Henriade*, chant V, vers 371-373 :

Au bruit de son trépas, *Paris* se livre en proie
Aux transports odieux de sa coupable joie,
De cent cris de victoire *ils* remplissent les airs.

[6] Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores,
Mobilibusque decor naturis dandus et annis...
Imberbis juvenis, tandem custode remoto,
Gaudet equis canibusque, et aprici gramine campi,
Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,
Utilium tardus provisor, prodigus æris,
Sublimis, cupidusque, et amata relinquere pernix.
Conversis studiis, ætas animusque virilis
Quærit opes et amicitias, inservit honori,
Commisisse cavet quod mox mutare laboret.
Multa senem circumveniunt incommoda, vel quod
Quærit, et inventis miser abstinet, ac timet uti;
Vel quod res omnes timide, gelideque ministrat,
Dilator, spe longus, iners, avidusque futuri,
Difficilis, querulus, laudator temporis acti
Se puero : censor, castigatorque minorum.
Multa ferunt anni venientes commoda secum,
Multa recedentes adimunt : ne forte seniles
Mandentur juveni partes, pueroque viriles;
Semper in adjunctis ævoque morabimur aptis.
HORACE, *Art poétique*, vers 156-178.

[7] Qui donc aura le prix, si Molière ne l'a pas? VOLTAIRE.

[8] Dans la seconde *Farce tabarinique*, Tabarin met le capitaine Rodomont dans un sac, en lui promettant de lui faire voir sa belle et le roue de coups. *Œuvres complètes* de Tabarin. Paris, P. Jannet, 1858, 2 vol. in-16. t. I, p. 255. Sur Tabarin, voir chant I, page 92, note 12.

[9] Comédie de Molière. BOILEAU, 1713. — Ce n'est pas Scapin qui s'enveloppe dans un sac, c'est le vieux Géronte à qui Scapin persuade de s'y envelopper. Mais cela est dit figurément dans ce vers parce que Scapin est le héros de la pièce. Brossette. — C'est ainsi qu'en agit Martial VIII, 56, en attribuant à Tityre, comme personnage principal de la première bucolique, ce qui est dit de Mélibée... D'ailleurs, Brossette quoiqu'il fût d'avis que *l'enveloppe* iroit mieux, avoit convenu, sur la demande de Leclerc, que s'en-

Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
N'admet point en ses vers de tragiques douleurs [1];
Mais son emploi n'est pas d'aller, dans une place,
De mots sales et bas charmer la populace.
Il faut que ses acteurs badinent noblement;
Que son nœud bien formé se dénoue aisément;
Que l'action, marchant où la raison la guide,
Ne se perde jamais dans une scène vide;
Que son style humble et doux se relève à propos;
Que ses discours, partout fertiles en bons mots,
Soient pleins de passions finement maniées,
Et les scènes toujours l'une à l'autre liées.
Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter :
Jamais de la nature il ne faut s'écarter.
Contemplez de quel air un père dans Térence [2]
Vient d'un fils amoureux gourmander l'imprudence;
De quel air cet amant écoute ses leçons,
Et court chez sa maîtresse oublier ces chansons.
Ce n'est pas un portrait, une image semblable;
C'est un amant, un fils, un père véritable.
J'aime sur le théâtre un agréable auteur
Qui, sans se diffamer aux yeux du spectateur,
Plaît par la raison seule, et jamais ne la choque.
Mais pour un faux plaisant, à grossière équivoque [3],
Qui, pour me divertir, n'a que la saleté,
Qu'il s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté,
Amusant le pont Neuf de ses sornettes fades,
Aux laquais assemblés jouer ses mascarades.

CHANT IV

Dans Florence jadis vivoit un médecin,
Savant hâbleur, dit-on, et célèbre assassin.
Lui seul y fit longtemps la publique misère :
Là le fils orphelin lui redemande un père;
Ici le frère pleure un frère empoisonné [4].
L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné;
Le rhume à son aspect se change en pleurésie,
Et par lui la migraine est bientôt frénésie.
Il quitte enfin la ville, en tous lieux détesté.
De tous ses amis morts un seul ami resté [5]
Le mène en sa maison de superbe structure :
C'étoit un riche abbé, fou de l'architecture.
Le médecin d'abord semble né dans cet art,
Déjà de bâtimens parle comme Mansart [6] :
D'un salon qu'on élève il condamne la face;
Au vestibule obscur il marque une autre place;
Approuve l'escalier tourné d'autre façon [7].
Son ami le conçoit et mande son maçon.
Le maçon vient, écoute, approuve et se corrige.
Enfin, pour abréger un si plaisant prodige,
Notre assassin renonce à son art inhumain;
Et désormais, la règle et l'équerre à la main,
Laissant de Galien la science suspecte,
De méchant médecin devient bon architecte [8].

veloppe étoit la vraie leçon de Boileau. Joly, *Remarques sur Bayle*, p. 634.

Nous croyons, au reste, que... Brossette est le seul qui ait bien compris Boileau. Il nous parait évident, en effet, que le satirique, dans ces vers, a bien moins songé à la *personne* de Molière qu'à sa *manière*; que ce sac n'est là que pour rappeler la scène de l'ouvrage qui se rapproche le plus de la farce; que Scapin désigne (et la note de Boileau le prouve) non le personnage, mais la pièce, dont le titre eût peut-être embarrassé le vers, et qu'enfin Boileau a voulu dire : *Dans la scene du sac des fourberies de Scapin*, je ne reconnais plus, etc. B.-S.-P.

De 1674 à 1715, il a paru quarante éditions, tant françaises qu'étrangères; de ce nombre, dix ont été revues par Boileau lui-même; dans toutes il y a *s'enveloppe*.

M. Edouard Fournier, avec cet esprit si naturel chez lui, a soutenu qu'il fallait lire *L'enveloppe*. Cf. éd. Fournier, *Esprit des autres*, 5e édition, p. 72-74.

[1] Viribus exponi tragicis res comica non vult.
HORACE, *Art poétique*, vers 89.

[2] Voyez *Simon* dans l'*Andrienne*, et *Démée* dans les *Adelphes*. BOILEAU, 1713. — S'il faut en croire Monchesnay, Boileau estimait Térence par-dessus tous les auteurs comiques. Cf. *Boœlana*, pages 48-50.

[3] Les commentateurs appliquent ce vers à Montfleuri le fils, auteur de la *Femme juge et partie*. Ils ajoutent cependant que Colbert, entendant réciter le morceau de l'*Art poétique*, s'écria : Voilà Poisson. Daunou.

[4] Ici la fille en pleurs lui redemande un père;
Là, le frère effrayé pleure au tombeau d'un frère.
VOLTAIRE, *Henriade*, chant IV, vers 185-186.

[5] Absentis ranæ pullis vituli pede pressis,
Unus ubi effugit...
HORACE, l. II, sat. III, vers 314-315.

[6] François Mansart, célèbre architecte, élève de Germain Gauthier, d'une famille originaire d'Italie; né à Paris en 1598, mort en 1666. Il restaura l'hôtel de Toulouse, le château de Berny, le château de Blois, commença le Val-de-Grâce et construisit Sainte-Marie-de-Chaillot; son neveu et son élève Jules Hardouin, qui prit le nom de Mansart et fut surintendant des bâtiments du roi, naquit à Paris en 1645 et mourut en 1708. On lui doit les châteaux de Marly, du Grand-Trianon, de Clagny, de Versailles, la maison de Saint-Cyr, la place Vendôme, la place des Victoires, le dôme des Invalides. Comme il n'était pas encore célèbre en 1674, il est probable que Boileau parle ici de François Mansart.

[7] Voir sur ce vers et le précédent, dans la *Correspondance*, une lettre à Brossette du 2 d'août 1703.

[8] Claude Perrault, pour se venger de ces vers, composa une fable intitulée *le Corbeau guéri par la Cigogne, ou l'Ingrat parfait*. Elle était restée manuscrite parmi les papiers de Philippe

Son exemple est pour nous un précepte[1] excellent.
Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent,
Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
Qu'écrivain du commun et poëte vulgaire.
Il est dans tout autre art des degrés différens[2],
On peut avec honneur remplir les seconds rangs;
Mais dans l'art dangereux de rimer et d'écrire,
Il n'est point de degrés du médiocre au pire.
Qui dit froid écrivain dit détestable auteur.
Boyer[3] est à Pinchêne[4] égal pour le lecteur;
On ne lit guère plus Rampale et Mesnardière[5]
Que Magnon, du Souhait, Corbin et La Morlière[6].
Un fou du moins fait rire, et peut nous égayer;
Mais un froid écrivain ne sait rien qu'ennuyer.
J'aime mieux Bergerac[7] et sa burlesque audace
Que ces vers où Motin[8] se morfond et nous glace.

Ne vous enivrez point des éloges flatteurs
Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs
Vous donne en ces Réduits[9], prompts à crier merveille!
Tel écrit récité se soutint à l'oreille,
Qui, dans l'impression au grand jour se montrant[10],
Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant.
On sait de cent auteurs l'aventure tragique:
Et Gombaud[11] tant loué garde encor la boutique.
Écoutez tout le monde, assidu consultant:
Un fat quelquefois ouvre un avis important[12].
Quelques vers toutefois qu'Apollon vous inspire,
En tous lieux aussitôt ne courez pas les lire.
Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux[13],
Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue,
Et poursuit de ses vers les passans dans la rue[14].

de La Mare : Joly l'en tira et l'inséra dans ses *Remarques critiques sur le dictionnaire de Bayle*, p. 652-655. On la retrouve au tome IV, p. 253 de l'édition du *Dictionnaire de Bayle* de M. Beuchot. Boileau répondit à cette fable par l'épigramme : *Oui, j'ai dit dans mes vers*... Daunou. — Cf., dans les œuvres en prose la 1re *réflexion critique*, et, dans la *Correspondance*, une lettre au duc de Vivonne, de 1676.

[1] De quoi se plaint-il? dit Boileau à propos du vers suivant, je l'ai fait précepte. Brossette.

[2] . . . Hoc tibi dictum
Tolle memor : certis medium et tolerabile rebus
Recte concedi. Consultus juris, et actor
Causarum mediocris, abest virtute diserti
Messalæ, nec sit quantum Cassellius Aulus :
Sed tamen in pretio est. Mediocribus esse poetis
Non homines, non Di, non concessere Columnæ.
HORACE, *Art poétique*, vers 367-373.

[3] Auteur médiocre. BOILEAU, 1713. — Claude Boyer, poëte et prédicateur, de l'Académie française; né à Alby en 1618, mort le 22 de juillet 1698. Il est auteur de tragédies, de pastorales, de tragi-comédies, d'opéras et d'un livre intitulé : *Caracteres des predicateurs, des prétendants aux dignités ecclesiastiques, de l'âme délicate, de l'amour profane, de l'amour saint, avec quelques autres poesies chrétiennes*, 1695, in-8. Le peu de succès de ses pièces de théâtre inspira l'épigramme suivante à Furetière :

Quand les pièces représentées
De Boyer sont peu fréquentées,
Chagrin qu'il est d'y voir peu d'assistans,
Voici comme il tourne la chose :
Vendredi, la pluie en est cause,
Et dimanche, c'est le beau temps.

[4] Pour Pinchesne, voir épître v, page 69, note 4.

[5] Rampalle mourut vers 1660 : il est extrêmement peu connu; on le croit auteur de *Bélinde*, tragi-comédie; de *Sainte Dorothée, ou la Suzanne chrétienne*, etc. Il a traduit des ouvrages espagnols et italiens, et composé des discours académiques (quoiqu'il n'ait pas été académicien); l'un de ces discours est intitulé : *De l'inutilité des gens de lettres*. Daunou. — Hippolyte-Jules Pilet de La Mesnardière, docteur en médecine, de l'Académie française, né à Loudun en 1610, mort le 4 de juin 1663. Il a fait une poétique, des tragédies, une critique de la *Pucelle* de Chapelain, une traduction des *Lettres de Pline*, etc., et en outre : *Traité de la mélancolie, sçavoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les Possedées de Loudun*. La Flèche, 1635, in-12. La Mesnardière, dans cet ouvrage, soutient la réalité de la possession.

[6] Magnon a composé un poeme fort long intitulé : *l'Encyclopédie*. BOILEAU, 1713. Jean Magnou, ou Maignon, ou Magnon (Papillon), né à Tournus dans le Mâconnais, vint fort jeune à Paris, où il composa des tragédies, et fut assassiné par des voleurs, sur le pont Neuf, en 1662. — Du Souhait avait traduit l'*Iliade* en prose. BOILEAU, 1713. La traduction de Du Souhait a été imprimée en 1613 et 1627. Il a laissé, en outre, des poésies. — Corbin avoit traduit la Bible mot à mot. BOILEAU, 1713. Jacques Corbin, Conseiller du roi, maître des requêtes d'Anne d'Autriche, né à Saint-Gaultier, en Berri, vers 1580, mort en 1653. On lui doit la *Sainte-Franciade, ou Vie de saint François*, poéme en douze chants. Paris, 1634, in-8; des romans, des histoires, des traductions, etc. Il est le père de l'avocat dont il est parlé épître II, vers 56, page 65, note 3. — La Morlière, méchant poëte. BOILEAU, 1713. Adrien de La Morlière, chanoine d'Amiens, était né à Chauny, dans l'Ile de France. On lui doit : *Recueil des plus nobles et illustres maisons du diocese d'Amiens et des environs*, 1630, in-folio; *Antiquités et Choses les plus remarquables d'Amiens*, 1642, in-folio; et enfin des sonnets avec un commentaire.

[7] Cyrano de Bergerac, auteur des *Voyages de la lune*. BOILEAU, 1713. — Savinien Cyrano de Bergerac, né vers 1620 au château de Bergerac, dans le Périgord, mort à Paris en 1655. Son humeur querelleuse est assez connue. Il a laissé une comédie célèbre, le *Pédant joué*; l'*Histoire comique des états et empires de la lune*, a été publiée en 1656. Toutes ses œuvres ont été réunies pour la première fois, Paris, 1677, 2 vol. in-12, et plusieurs fois réimprimées depuis.

[8] Pierre Motin, dont les pièces les plus remarquables sont des épigrammes imprimées dans des *Recueils*, était de Bourges et mourut vers 1615. Baillet au tome VIII, p. 44 du *Jugement des sçavants* a cru à tort que Boileau avait voulu désigner ici Cotin.

[9] Les éditeurs modernes écrivent *réduits* : la capitale R qui est dans toutes les éditions originales nous paraît cependant nécessaire pour montrer que ce mot n'est pas pris dans un sens ordinaire. On désignait par là (Brossette l'observe aussi) une espèce d'Académie de société, ce qu'on nomme vulgairement un *bureau d'esprit*, où les poëtes vont lire leurs vers. Corneille (*Examen d'Ariste*) en parle, et il en est aussi question dans Furetière (*Roman bourgeois*, 1704, pages 150 et 158), dans Saint-Simon (II, 422), dans l'avertissement de l'édition des œuvres posthumes de Gilles Boileau, publiée en 1670, quatre ans avant l'*Art poétique*, avertissement que nous donnons dans les œuvres en prose, et où on justifie les éloges qu'on y fait de sa traduction du quatrième livre de l'*Énéide*, sur ce qu'elle a charmé plusieurs *Réduits* célèbres où on l'a lue. Berriat-Saint-Prix.

[10] Chapelain. BOILEAU, 1713. — On sait que la *Pucelle* n'eut de succès que jusqu'à l'impression exclusivement.

[11] Sur Gombaud, voir chant II, vers 97, page 96, note 10.

[12] Πολλάκι γὰρ καὶ μωρὸς ἀνὴρ μάλα καίριον εἶπεν

ou

Πολλάκι καὶ κηπωρὸς ἀνὴρ μάλα καίριον εἶπεν.

Vers grec cité par Macrobe, *Saturn.*, VII, et par Aulu-Gelle, *N. Att.*, II, 16.

Un fol enseigne bien un sage. Rabelais, l. VIII, c. XXXVI.

[13] Dupérier. BOILEAU, 1713.

[14] . . . . Certe furit, ac velut ursus,
Objectos caveæ valuit si frangere clathros,

Il n'est temple si saint, des anges respecté,
Qui soit contre sa muse un lieu de sûreté[1].
Je vous l'ai déjà dit, aimez qu'on vous censure[2],
Et, souple à la raison, corrigez sans murmure.
Mais ne vous rendez pas dès qu'un sot vous reprend.
Souvent dans son orgueil un subtil ignorant
Par d'injustes dégoûts combat toute une pièce,
Blâme des plus beaux vers la noble hardiesse.
On a beau réfuter ses vains raisonnemens :
Son esprit se complaît dans ses faux jugemens[3];
Et sa foible raison, de clarté dépourvue,
Pense que rien n'échappe à sa débile vue.
Ses conseils sont à craindre; et, si vous les croyez,
Pensant fuir un écueil, souvent vous vous noyez.
Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
Que la raison conduise et le savoir éclaire[4],
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent foible, et qu'on se veut cacher.
Lui seul éclaircira vos doutes ridicules;
De votre esprit tremblant lèvera les scrupules.
C'est lui qui vous dira par quel transport heureux,
Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir leurs limites.
Mais ce parfait censeur se trouve rarement :
Tel excelle à rimer qui juge sottement;
Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile[5].
Auteurs, prêtez l'oreille à mes instructions.
Voulez-vous faire aimer vos riches fictions ?
Qu'en savantes leçons votre muse fertile
Partout joigne au plaisant le solide et l'utile[6].
Un lecteur sage fuit un vain amusement,
Et veut mettre à profit son divertissement.
Que votre ame et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages[7],
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui, de l'honneur, en vers, infâmes déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.
Je ne suis pas pourtant de ces tristes esprits
Qui, bannissant l'amour de tous chastes écrits,
D'un si riche ornement veulent priver la scène,
Traitent d'empoisonneurs et Rodrigue et Chimène.
L'amour le moins honnête, exprimé chastement,
N'excite point en nous de honteux mouvement.
Didon a beau gémir, et m'étaler ses charmes;
Je condamne sa faute en partageant ses larmes.
Un auteur vertueux, dans ses vers innocens,
Ne corrompt point le cœur en chatouillant les sens;
Son feu n'allume point de criminelle flamme.
Aimez donc la vertu, nourrissez-en votre ame :
En vain l'esprit est plein d'une noble vigueur;
Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.
Fuyez surtout, fuyez ces basses jalousies,
Des vulgaires esprits malignes frénésies.
Un sublime écrivain n'en peut être infecté;
C'est un vice qui suit la médiocrité.
Du mérite éclatant cette sombre rivale
Contre lui chez les grands incessamment cabale,
Et, sur les pieds en vain tâchant de se hausser,
Pour s'égaler à lui, cherche à le rabaisser.
Ne descendons jamais dans ces lâches intrigues:
N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues[8].
Que les vers ne soient pas votre éternel emploi.
Cultivez vos amis, soyez homme de foi :
C'est peu d'être agréable et charmant dans un livre,
Il faut savoir encore et converser et vivre.
Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain.

Indoctum doctumque fugat recitator acerbus.
Quem vero arripuit, tenet occiditque legendo;
Non missura cutem, nisi plena cruoris, hirudo.
HORACE, *Art poétique*, vers 472-476.

Et stanti legis et legis sedenti
In thermas fugio; sonas ad aurem.
MARTIAL, l. III, épigr. IV.

[1] Il (Dupérier) récita de ses vers à l'auteur malgré lui, dans une église. BOILEAU, 1713. — Charles Du Périer, neveu de Du Périer à qui Malherbe adressa les stances sur la mort d'une jeune fille, était né à Aix et vivait encore en 1686. Il a d'abord fait des poésies latines, puis des poésies françaises où il imite Malherbe. Un jour il accompagna Boileau à l'église, et, pendant toute la messe, il ne fit que lui parler d'une ode qu'il avait présentée à l'Académie française pour le prix de l'année 1671.

[2] Chant I, vers 192.

Aimez qu'on vous conseille, et non pas qu'on vous loue.

[3] Depuis que dans la tête il s'est mis d'être habile,
Rien ne touche son goût, tant il est difficile!
Il veut voir des défauts à tout ce qu'on écrit,
Et pense que louer n'est pas d'un bel esprit,
Que c'est être savant que trouver à redire;
Qu'il n'appartient qu'aux sots d'admirer et de rire;
Et qu'en n'approuvant rien des ouvrages du temps,
Il se met au-dessus de tous les autres gens.
MOLIÈRE, *Misanthrope*, acte II, scène v.

[4] At qui legitimum cupiet fecisse poema,
Cum tabulis animum censuris sumet honesti.
HORACE, l. II, épit. II, vers 109-110.

[5] « Le grand Corneille m'a avoué, non sans quelque peine et quelque honte, qu'il préféroit Lucain à Virgile. » Huet, *Origines de Caen*, 1706, 366, chap. XXIX. Voyez aussi le *Huetiana*, p. 177.

[6] Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci;
Lectorem delectando, pariterque monendo.
HORACE, *Art poétique*, vers 343-344.

[7] Que votre âme et vos mœurs, *peints* dans tous vos ouvrages portent les éditions de 1674 à 1698, ce que n'avaient remarqué ni l'auteur, ni ses amis, ni ses ennemis. Voir dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 3 de juillet 1703.

[8] Voir dans la *Correspondance* une lettre de Racine à Boileau, du 3 de juin 1692, à la fin.

Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime,
Tirer de son travail un tribut légitime[1] ;
Mais je ne puis souffrir ces auteurs renommés,
Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés,
Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire,
Et font d'un art divin un métier mercenaire.
Avant que la raison, s'expliquant par la voix,
Eût instruit les humains, eût enseigné des lois,
Tous les hommes suivoient la grossière nature,
Dispersés dans les bois couroient à la pâture :
La force tenoit lieu de droit et d'équité ;
Le meurtre s'exerçoit avec impunité.
Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse
De ces sauvages mœurs adoucit la rudesse,
Rassembla les humains dans les forêts épars,
Enferma les cités de murs et de remparts,
De l'aspect du supplice effraya l'insolence,
Et sous l'appui des lois mit la foible innocence.
Cet ordre fut, dit-on, le fruit des premiers vers.
De là sont nés ces bruits reçus dans l'univers,
Qu'aux accens dont Orphée emplit les monts de Thrace,
Les tigres amollis dépouilloient leur audace ;
Qu'aux accords d'Amphion les pierres se mouvoient,
Et sur les murs thébains en ordre s'élevoient.
L'harmonie en naissant produisit ces miracles.
Depuis, le ciel en vers fit parler les oracles ;
Du sein d'un prêtre ému d'une divine horreur,
Apollon par des vers exhala sa fureur.
Bientôt, ressuscitant les héros des vieux âges,
Homère aux grands exploits anima les courages.
Hésiode à son tour, par d'utiles leçons,
Des champs trop paresseux vint hâter les moissons.
En mille écrits fameux la sagesse tracée
Fut, à l'aide des vers, aux mortels annoncée ;
Et partout des esprits ses préceptes vainqueurs,
Introduits par l'oreille entrèrent dans les cœurs[2].
Pour tant d'heureux bienfaits, les Muses révérées
Furent d'un juste encens dans la Grèce honorées ;
Et leur art, attirant le culte des mortels,
A sa gloire en cent lieux vit dresser des autels.
Mais enfin l'indigence amenant la bassesse,
Le Parnasse oublia sa première noblesse.
Un vil amour du gain, infectant les esprits,
De mensonges grossiers souilla tous les écrits
Et partout, enfantant mille ouvrages frivoles,
Trafiqua du discours, et vendit les paroles.

Ne vous flétrissez point par un vice si bas.
Si l'or seul a pour vous d'invincibles appas,
Fuyez ces lieux charmans qu'arrose le Permesse :
Ce n'est point sur ses bords qu'habite la richesse.
Aux plus savans auteurs, comme aux plus grands guerriers,
Apollon ne promet qu'un nom et des lauriers.

Mais quoi ! dans la disette une muse affamée
Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée ;
Un auteur qui, pressé d'un besoin importun,
Le soir entend crier ses entrailles à jeun,
Goûte peu d'Hélicon les douces promenades :
Horace a bu son soûl quand il voit les Ménades[3],
Et, libre du souci qui trouble Colletet[4],
N'attend pas, pour dîner, le succès d'un sonnet.

Il est vrai : mais enfin cette affreuse disgrace
Rarement parmi nous afflige le Parnasse.
Et que craindre en ce siècle, où toujours les beaux-arts
D'un astre favorable éprouvent les regards,
Où d'un prince éclairé la sage prévoyance
Fait partout au mérite ignorer l'indigence ?

Muses, dictez sa gloire à tous vos nourrissons.
Son nom vaut mieux pour eux que toutes vos leçons.
Que Corneille, pour lui rallumant son audace,
Soit encor le Corneille et du Cid et d'Horace ;
Que Racine, enfantant des miracles nouveaux,
De ses héros sur lui forme tous les tableaux ;
Que de son nom, chanté par la bouche des belles,
Benserade[5] en tous lieux amuse les ruelles[6] ;
Que Segrais dans l'églogue en charme les forêts[7] ;
Que pour lui l'épigramme aiguise tous ses traits.

[1] Despréaux « m'a assuré, dit Louis Racine, qu'il n'avoit fait ces deux vers que pour mon père qui retiroit quelque profit de ses tragédies. »

[2] Silvestres homines sacer, interpresque deorum
Cædibus et victu fœdo deterruit Orpheus,
Dictus ob hoc lenire tigres rabidosque leones :
Dictus et Amphion, thebanæ conditor arcis,
Saxa movere sono testudinis, et prece blanda
Ducere quo vellet. Fuit hæc sapientia quondam,
Publica privatis secernere, sacra profanis ;
Concubitu prohibere vago ; dare jura maritis,
Oppida moliri ; leges incidere ligno
Sic honor et nomen divinis vatibus atque
Carminibus venit. Post hos insignis Homerus,
Tyrtæusque mares animos in martia bella
Versibus exacuit. Dictæ per carmina sortes,
Et vitæ monstrata via est, et gratia regum
Pieriis tentata modis, ludusque repertus,
Et longorum operum finis. Ne forte pudori
Sit tibi musa lyræ solers, et cantor Apollo
HORACE, *Art poétique*, vers 391-407.

[3] . . . . . Neque enim cantare sub antro
Pierio, thyrsumve potest contingere sana
Paupertas, atque æris inops, quo nocte dieque
Corpus eget. Satur est, cum dicit Horatius Evoe !
JUVENAL, sat. VII, vers 59-62.

[4] Voir satire I, p. 14, note 7.

[5] Voir satire XII, page 55, note 5.

[6] Voir satire XII, page 55, note 6.

[7] Jean Regnault de Segrais, de l'Académie française ; né à Caen en 1625, mort le 25 de mars 1701. Il eut part, dit-on, à la composition des romans de madame de La Fayette et a laissé des églogues, *Athis*, poème pastoral, et une traduction en vers de l'*Énéide*.

Mais quel heureux auteur, dans une autre Énéide,
Aux bords du Rhin tremblant conduira cet Alcide?
Quelle savante lyre, au bruit de ses exploits,
Fera marcher encor les rochers et les bois ;
Chantera le Batave, éperdu dans l'orage,
Soi-même se noyant pour sortir du naufrage ;
Dira les bataillons sous Mastricht enterrés,
Dans ces affreux assauts du soleil éclairés [1] ?
  Mais tandis que je parle, une gloire nouvelle
Vers ce vainqueur rapide aux Alpes vous appelle.
Déjà Dôle et Salins [2] sous le joug ont ployé ;
Besançon fume encor sur son roc foudroyé.
Où sont ces grands guerriers dont les fatales ligues
Devoient à ce torrent opposer tant de digues?
Est-ce encore en fuyant qu'ils pensent l'arrêter,
Fiers du honteux honneur d'avoir su l'éviter [3] ?
Que de remparts détruits ! Que de villes forcées !
Que de moissons de gloire en courant amassées [4] !
  Auteurs, pour les chanter, redoublez vos transports :
Le sujet ne veut pas de vulgaires efforts.
Pour moi, qui, jusqu'ici nourri dans la satire,
N'ose encor manier la trompette et la lyre,
Vous me verrez pourtant, dans ce champ glorieux,
Vous animer du moins de la voix et des yeux ;
Vous offrir ces leçons que ma muse au Parnasse ;
Rapporta jeune encor du commerce d'Horace ;
Seconder votre ardeur, échauffer vos esprits,
Et vous montrer de loin la couronne et le prix.
Mais aussi pardonnez, si, plein de ce beau zèle,
De tous vos pas fameux, observateur fidèle,
Quelquefois du bon or je sépare le faux,
Et des auteurs grossiers j'attaque les défauts ;
Censeur un peu fâcheux, mais souvent nécessaire,
Plus enclin à blâmer que savant à bien faire.

[1] Maestricht se rendit le 1er de juillet 1673, après seize jours de tranchée ouverte et plusieurs assauts donnés en plein jour.

[2] Place de la Franche-Comté prises en plein hiver. BOILEAU, 1713. — Dôle se rendit le 6 de juin 1674, Salins, le 22; Besançon avait été soumise le 15 de mai de la même année.

[3] Montecuculli, général de l'armée d'Allemagne pour les alliés, évita le combat, et s'applaudit de la retraite avantageuse qu'il avait faite. Horace, l. IV, ode IV, vers 51, fait dire à Annibal :

. . . . . Quos opimus
Fallere et effugere est triumphus.

[4] Songez, seigneur, songez à ces moissons de gloire.
RACINE, *Iphigénie*, acte V, sc. II.

LE LUTRIN

POËME HÉROÏ-COMIQUE[1]

AU LECTEUR[2]

Je ne ferai point ici comme Arioste[3], qui quelquefois sur le point de débiter la fable du monde la plus absurde, la garantit vraie d'une vérité reconnue, et l'appuie même de l'autorité de l'archevêque Turpin[4]. Pour moi, je déclare franchement que tout le poëme du Lutrin n'est qu'une pure fiction, et que tout y est inventé, jusqu'au nom même du lieu où l'action se passe. Je l'ai appelé Pourges[5], du nom d'une petite chapelle qui était autrefois proche de Montlhéry. C'est pourquoi le lecteur ne doit pas s'étonner que, pour y arriver de Bourgogne, la Nuit prenne le chemin de Paris et de Montlhéry[6].

C'est une assez bizarre occasion qui a donné lieu à ce poëme. Il n'y a pas longtemps que, dans une assemblée où j'étois, la conversation tomba sur le poëme héroïque. Chacun en parla suivant ses lumières. A l'égard de moi, comme on m'en eut demandé mon avis, je soutins ce que j'ai avancé dans ma poétique : qu'un poëme héroïque, pour être excellent, devoit être chargé de peu de matière, et que c'étoit à l'invention à la soutenir et à l'étendre. La chose fut fort contestée. On s'échauffa beaucoup; mais, après bien des raisons alléguées pour et contre, il arriva ce qui arrive ordinairement en toutes ces sortes de disputes : je veux dire qu'on ne se persuada point l'un l'autre, et que chacun demeura ferme dans son opinion. La chaleur de la dispute étant passée, on parla d'autre chose, et on se mit à rire de la manière dont on s'étoit échauffé sur une question aussi peu importante que celle-là. On moralisa fort sur la folie des hommes qui passent presque toute leur vie à faire sérieusement de très-grandes bagatelles, et qui se font souvent une affaire considérable d'une chose indifférente. A propos de cela un provincial raconta un démêlé fameux, qui étoit arrivé autrefois dans une petite église de sa province, entre le trésorier et le chantre, qui sont les deux premières dignités de cette église, pour savoir si un lutrin seroit placé à un endroit ou à un autre. La chose fut trouvée plaisante. Sur cela un des savans de l'assemblée, qui ne pouvoit pas oublier sitôt la dispute, me demanda si moi qui voulois si peu de matière pour un poëme héroïque, j'entreprendrois d'en faire un sur un démêlé aussi peu chargé d'incidens que celui de cette église. J'eus plus tôt dit, pourquoi non? que je n'eus fait réflexion sur ce qu'il me demandoit. Cela fit faire un éclat de rire à la compagnie, et je ne pus m'empê-

[1] De 1674 à 1698 il y a : « Poëme héroïque. »

[2] Cet avis a paru avant le *Lutrin* dans les éditions de 1674, in-4, et 1674 et 1675, petit in-12.

[3] Dans son *Roland furieux*.

[4] Turpin, moine de Saint-Denis, puis archevêque de Reims, sur lequel on ne sait autre chose, sinon qu'il assista en 769, avec d'autres prélats français, au concile de Rome où Étienne III fit condamner l'antipape Constantin. Huet, dans son *Origine des romans*, démontre que le livre intitulé : *De vita Caroli Magni et Rolandi*, attribué à l'archevêque Turpin, et qui raconte les exploits de Charlemagne et de son neveu Turpin en Espagne, renferme des faits qui en fixent la composition à la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième. Guy Allard, dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*, attribue ce roman à un moine de Saint-André de Vienne, qui l'aurait composé l'an 1092. Il a été publié pour la première fois à Francfort-sur-le-Mein en 1566.

[5] Boileau, qui ne voulait pas désigner la Sainte-Chapelle de Paris, avait d'abord mis Bourges.

[6] Il résulte des recherches que MM. les maire et curé de Montlhéry ont bien voulu faire en 1826, qu'il n'a jamais existé dans les environs, de chapelle ni de hameau nommé Pourges... Peut-être Boileau, qui avait d'abord placé la scène de son poëme à Bourges, ville où était une Sainte-Chapelle, craignit-il quelque réclamations des chanoines berruyers, et eut-il alors l'idée de supposer une chapelle, dont le nom se rapprochât de Bourges, afin de s'épargner l'embarras de refaire plusieurs vers dans lesquels était ce nom, parce qu'il pourrait le changer en Pourges à l'aide d'un grattage. Cela l'obligea par là même, à changer son avis primitif, ce qu'il fit pendant le tirage de l'édition de 1674, in-4°, où il est sur un carton. Berriat-Saint-Prix.

cher de rire comme les autres, ne pensant pas en effet moi-même que je dusse jamais me mettre en état de tenir parole. Néanmoins le soir me trouvant de loisir, je rêvai à la chose, et ayant imaginé en général la plaisanterie que le lecteur va voir, j'en fis vingt vers que je montrai à mes amis. Ce commencement les réjouit assez. Le plaisir que je vis qu'ils y prenoient m'en fit faire encore vingt autres : ainsi de vingt vers en vingt vers, j'ai poussé enfin l'ouvrage à près de neuf cents[1]. Voilà toute l'histoire de la bagatelle que je donne au public. J'aurois bien voulu la lui donner achevée; mais des raisons très-secrètes[2], et dont le lecteur trouvera bon que je ne l'instruise pas, m'en ont empêché. Je ne me serois pourtant pas pressé de le donner imparfait, comme il est, n'eût été les misérables fragmens qui en ont couru. C'est un burlesque nouveau, dont je me suis avisé en notre langue : car, au lieu que dans l'autre burlesque, Didon et Énée parloient comme des harengères et des crocheteurs, dans celui-ci une horlogère et un horloger[3] parlent comme Didon et Énée. Je ne sais donc si mon poëme aura les qualités propres à satisfaire un lecteur, mais j'ose me flatter qu'il aura au moins l'agrément de la nouveauté, puisque je ne pense pas qu'il y ait d'ouvrage de cette nature en notre langue; *la Défaite des bouts-rimés*[4] de Sarrasin étant plutôt une pure allégorie qu'un poëme comme celui-ci.

AVIS AU LECTEUR[5]

Il seroit inutile maintenant de nier que le poëme suivant a été composé à l'occasion d'un différend assez léger, qui s'émut dans une des plus célèbres églises de Paris entre le trésorier et le chantre; mais c'est tout ce qu'il y a de vrai. Le reste, depuis le commencement jusqu'à la fin, est une pure fiction; et tous les personnages y sont non-seulement inventés, mais j'ai eu soin même de les faire d'un caractère directement opposé au caractère de ceux qui desservent cette église, dont la plupart, et principalement les chanoines, sont tous gens, non-seulement d'une fort grande probité, mais de beaucoup d'esprit, et entre lesquels il y en a tel à qui je demanderois aussi volontiers son sentiment sur mes ouvrages, qu'à beaucoup de messieurs de l'Académie. Il ne faut donc pas s'étonner si personne n'a été offensé de l'impression de ce poëme, puisqu'il n'y a en effet personne qui y soit véritablement attaqué. Un prodigue ne s'avise guère de s'offenser de voir rire d'un avare, ni un dévot de voir tourner en ridicule un libertin. Je ne dirai point comment je fus engagé à travailler à cette bagatelle sur une espèce de défi, qui me fut fait en riant par feu M. le premier président de Lamoignon[6], qui est celui que j'y peins sous le nom d'Ariste. Ce détail, à mon avis, n'est pas fort nécessaire. Mais je croirois me faire un trop grand tort si je laissois échapper cette occasion d'apprendre à ceux qui l'ignorent, que ce grand personnage, durant sa vie, m'a honoré de son amitié. Je commençai à le connoître dans le temps que mes satires faisoient le plus de bruit; et l'accès obligeant qu'il me donna dans son illustre maison fit avantageusement mon apologie contre ceux qui vouloient m'accuser alors de libertinage et de mauvaises mœurs. C'étoit un homme d'un savoir étonnant, et passionné admirateur de tous les bons livres de l'antiquité; et c'est ce qui lui fit plus aisément souffrir mes ouvrages, où il crut entrevoir quelque goût des anciens. Comme sa piété étoit sincère, elle étoit aussi

[1] Les quatre premiers chants, tels qu'ils parurent alors avaient 844 vers.

[2] Le poëme n'était pas achevé, voilà la vraie raison. Brossette.

[3] En 1701, il les remplaça par un perruquier et une perruquière.

[4] *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés*, est un poëme de Sarrasin, d'environ quatre cents vers, distribués en quatre chants, badinage quelquefois agréable, mais qui n'est aucunement digne d'être comparé au *Lutrin*. Quatorze bouts-rimés, tels que *Piques*, *Barbes*, *Jacquemars*, etc., suivent Dulot de la lune à Paris : ils soutiennent une guerre contre une armée poétique commandée par l'Épopée, armée dans laquelle on distingue l'ode, les stances, la chanson, la satire, etc. Dulot fend un madrigal, mais les stances *rasent les barbes*, l'épopée fond sur les *jacquemars* et perce le roi des *piques*. Ces détails qui ne sont pas très-ingénieux, sont surtout fort peu variés. L'énumération des quatorze bouts-rimés revient jusqu'à trois fois dans un si court poëme. Cet opuscule peut paraître long à la première lecture; mais personne ne les lit deux fois, et tous les gens de lettres savent le *Lutrin* par cœur.

Jean-François Sarrasin naquit en 1600 à Hermanville, près de Caen, ville où son père était trésorier de France, et mourut à Pezenas en 1654. On attribue sa mort au chagrin qu'il eut d'avoir perdu les bonnes grâces du prince de Conti, son protecteur. Daunou. — Sarrasin a publié en outre un recueil de *Poésies diverses* et une *Histoire du siége de Dunkerque*.

[5] Titre donné en 1701 à la dernière partie de la préface générale des éditions de 1683 à 1698, partie que Boileau a détachée alors pour en faire un avertissement particulier qu'il plaça à la tête du *Lutrin*. Voir la fin de la préface IV, p. 5.

[6] Guillaume de Lamoignon, marquis de Basville, comte de Launoy-Courson, baron de Saint-Yon, né le 23 d'octobre 1617, reçu conseiller au Parlement le 14 de décembre 1635 et maître des requêtes le 3 de décembre 1644; nommé premier président le 2 d'octobre 1658, mourut le 10 de décembre 1677. C'est le père de Chrétien-François de Lamoignon, à qui est adressée l'épître VI.

fort gaie, et n'avoit rien d'embarrassant. Il ne s'effraya point du nom de satires que portoient ces ouvrages, où il ne vit en effet que des vers et des auteurs attaqués. Il me loua même plusieurs fois d'avoir purgé, pour ainsi dire, ce genre de poésie de la saleté qui lui avoit été jusqu'alors comme affectée. J'eus donc le bonheur de ne lui être pas désagréable. Il m'appela à tous ses plaisirs et à tous ses divertissemens, c'est-à-dire à ses lectures et à ses promenades. Il me favorisa même quelquefois de sa plus étroite confidence, et me fit voir à fond son ame entière. Et que n'y vis-je point! Quel trésor surprenant de probité et de justice! Quel fonds inépuisable de piété et de zèle! Bien que sa vertu jetât un fort grand éclat au dehors, c'étoit tout autre chose au dedans; et on voyoit bien qu'il avoit soin d'en tempérer les rayons, pour ne pas blesser les yeux d'un siècle aussi corrompu que le nôtre. Je fus sincèrement épris de tant de qualités admirables; et s'il eut beaucoup de bonne volonté pour moi, j'eus aussi pour lui une très-forte attache. Les soins que je lui rendis ne furent mêlés d'aucune raison d'intérêt mercenaire; et je songeai bien plus à profiter de sa conversation que de son crédit. Il mourut dans le temps que cette amitié étoit en son plus haut point; et le souvenir de sa perte m'afflige encore tous les jours. Pourquoi faut-il que des hommes si dignes de vivre soient sitôt enlevés du monde, tandis que des misérables et des gens de rien arrivent à une extrême vieillesse! Je ne m'étendrai pas davantage sur un sujet si triste, car je sens bien que si je continuois à en parler, je ne pourrois m'empêcher de mouiller peut-être de larmes la préface d'un ouvrage de pure plaisanterie[1].

ARGUMENT[2]

Le trésorier remplit la première dignité du Chapitre dont il est ici parlé, et il officie avec toutes les marques de l'épiscopat. Le chantre remplit la seconde dignité. Il y avoit autrefois dans le chœur, à la place de celui-ci, un énorme pupitre ou lutrin qui le couvroit presque tout entier; il le fit ôter. Le trésorier voulut le faire remettre. De là arriva une dispute qui fait le sujet de ce poëme.

CHANT I

Je chante les combats, et ce prélat terrible[3],
Qui, par ses longs travaux et sa force invincible,
Dans une illustre église exerçant son grand cœur,
Fit placer à la fin un lutrin dans le chœur[4].
C'est en vain que le chantre[5], abusant d'un faux titre,
Deux fois l'en fit ôter par les mains du chapitre:
Ce prélat, sur le banc de son rival altier,
Deux fois le reportant, l'en couvrit tout entier.
Muse, redis-moi donc quelle ardeur de vengeance
De ces hommes sacrés rompit l'intelligence,
Et troubla si longtemps deux célèbres rivaux:
Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots[6]?
Et toi, fameux héros[7] dont la sage entremise
De ce schisme naissant débarrassa l'Église,
Viens d'un regard heureux animer mon projet,
Et garde-toi de rire en ce grave sujet.
Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,
Paris voyoit fleurir son antique chapelle[8]:

[1] De 1683 à 1698 il y a: « La préface d'un livre de satires et de plaisanteries. »

[2] Cet argument n'est que dans les éditions de 1713.

[3] Claude Auvry, ancien camérier du cardinal Mazarin, évêque de Coutances en 1646 et trésorier de la Sainte-Chapelle, en 1653. En 1658, il permuta l'évêché contre un bénéfice simple, et conserva la trésorerie.

[4] Il est bon de conserver la date précise des grands événements; celui-ci eut lieu le 31 de juillet 1667.

[5] Jacques Barrin, fils de M. de La Galissonnière, maître des requêtes. — L'office de chantre de la Sainte-Chapelle fut créé en 1319. On trouvera dans Félibien, *Histoire de Paris*, tome I, page 301, les attributions de ce dignitaire.

[6] Musa, mihi causas memora, quo numine læso,
Quidve dolens Regina deum, tot volvere casus
Insignem pietate virum, tot adire labores
Impulerit: tantæne animis cœlestibus iræ?
VIRGILE, *Enéide*, l. I, vers 12-16.

[7] M. le premier président de Lamoignon. BOILEAU, 1713. — Voir plus haut page 112, note 6.

[8] La Sainte-Chapelle fut érigée dans l'enceinte du Palais de Justice, sous saint Louis, de 1245 à 1248, par Eudes de Montreuil; elle était destinée à recevoir la couronne d'épines de Jésus-Christ et d'autres reliques que le roi avait achetées à Baudouin II, dernier empereur latin de Constantinople. Elle contenait une partie de la section judiciaire des archives, avant son intelligente restauration par MM. Lassus et Viollet-le-Duc. Cf. Sébastien Rouillard, *Traité de l'antiquité de la Sainte-Chapelle du Palais*, Paris, 1608, in-8; et Félibien, *Histoire de Paris*, tome I, page 293 et suiv.

Ses chanoines vermeils et brillans de santé
S'engraissoient d'une longue et sainte oisiveté.
Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéans faisoient chanter matines,
Veilloient à bien dîner, et laissoient en leur lieu
A des chantres gagés le soin de louer Dieu :
Quand la Discorde encor toute noire de crimes [1],
Sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes [2],
Avec cet air hideux qui fait frémir la Paix,
S'arrêta près d'un arbre au pied de son palais [3].
Là, d'un œil attentif contemplant son empire,
A l'aspect du tumulte, elle-même s'admire.
Elle y voit par le coche et d'Évreux et du Mans
Accourir à grands flots ses fidèles Normands ;
Elle y voit aborder le marquis, la comtesse,
Le bourgeois, le manant, le clergé, la noblesse ;
Et partout des plaideurs les escadrons épars
Faire autour de Thémis flotter ses étendards.
Mais une église seule, à ses yeux immobile,
Garde au sein du tumulte une assiette tranquille :
Elle seule la brave ; elle seule aux procès
De ses paisibles murs veut défendre l'accès.
La Discorde, à l'aspect d'un calme qui l'offense,
Fait siffler ses serpens, s'excite à la vengeance [4] :
Sa bouche se remplit d'un poison odieux,
Et de longs traits de feu lui sortent par les yeux.
Quoi ! dit-elle d'un ton qui fait trembler les vitres,
J'aurai pu jusqu'ici brouiller tous les chapitres,
Diviser Cordeliers, Carmes et Célestins [5] !
J'aurai fait soutenir un siége aux Augustins [6] !
Et cette église seule, à mes ordres rebelle,
Nourrira dans son sein une paix éternelle [7] !
Suis-je donc la Discorde ? et, parmi les mortels,
Qui voudra désormais encenser mes autels [8] ?
A ces mots, d'un bonnet couvrant sa tête énorme,
Elle prend d'un vieux chantre et la taille et la forme,
Elle peint de bourgeons son visage guerrier,
Et s'en va de ce pas trouver le trésorier.
Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée [9]
S'élève un lit de plume à grands frais amassée :
Quatre rideaux pompeux, par un double contour
En défendent l'entrée à la clarté du jour.
Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Règne sur le duvet une heureuse indolence.
C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner,
Dormant d'un léger somme, attendoit le dîner.
La jeunesse en sa fleur brille sur son visage :
Son menton sur son sein descend à double étage ;
Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur [10].
La déesse en entrant, qui voit la nappe mise,
Admire un si bel ordre, et reconnoît l'Église,
Et, marchant à grands pas vers le lieu du repos,
Au prélat sommeillant elle adresse ces mots :
Tu dors, prélat, tu dors [11] ! et là-haut, à ta place,
Le chantre aux yeux du chœur étale son audace [12],

[1] Voltaire, *Henriade*, chant I, vers 61-66, emploie six vers pour faire le portrait de la Discorde :

Ce monstre impétueux, sanguinaire, inflexible,
De ses propres sujets est l'ennemi terrible :
Aux malheurs des mortels il borne ses desseins ;
Le sang de son parti rougit souvent ses mains ;
Il habite en tyran dans les cœurs qu'il déchire.

[2] Il y eut de grandes brouilleries dans ces deux couvents à l'occasion de quelques supérieurs qu'on y vouloit élire. BOILEAU, 1713. — Le couvent des cordeliers était dans la rue de l'École-de-Médecine et leur église sur la place même qui est devant l'École ; les minimes étaient près de la place Royale, rue des Minimes ; leur couvent sert aujourd'hui de caserne.

[3] C'est le *Mai* que la Basoche, c'est-à-dire le corps des clercs du Palais, faisait planter tous les ans, le 1er de mai, au pied du grand escalier du Palais, derrière la Sainte-Chapelle.

[4] Pour qui sont ces serpens qui sifflent sur vos têtes ?
RACINE, *Andromaque*, acte V, sc. v.

Fait siffler ses serpents et lui parle en ces mots.
VOLTAIRE, *Henriade*, ch. IV, vers 146.

[5] Les carmes occupaient l'emplacement du marché qui porte ce nom, près de la place Maubert ; une partie du couvent des célestins, en face de la bibliothèque de l'Arsenal, sert aujourd'hui de caserne à la garde de Paris. Les dissensions de ces deux ordres donnèrent lieu à un arrêt du parlement rendu au mois d'avril 1667, sur le réquisitoire de l'avocat général Talon.

[6] Le couvent des augustins était sur le quai de ce nom, là où est aujourd'hui le marché à la volaille et au gibier. Les augustins soutinrent un siége dans le couvent, contre les archers du parlement et capitulèrent le 23 d'août 1658. Le père Célestin Villiers, leur prieur, avait désigné d'avance neuf bacheliers de son ordre, comme candidats à la licence en Sorbonne, au lieu de trois seulement. Le parlement ordonna qu'une nouvelle nomination aurait lieu, les religieux refusèrent. De là le siége, où il y eut des morts et des blessés de part et d'autre, et sur lequel La Fontaine fit une ballade dont le refrain est :

Les augustins sont serviteurs du roi ;

et qui se trouve pour la première fois dans l'édition des *Œuvres diverses* de La Fontaine donnée par l'abbé d'Olivet en 1729, in-8, t. I, p. 10.

[7] L'Arioste, avant Boileau, avait déjà placé dans les couvents et les églises le domicile de la Discorde. Cf. *Orlando furioso*, c. XIV, st. 79-82, et c. XXVII, st. 37.

[8] Virgile, l. II, vers 52. BOILEAU, 1713.

. . . . . Et quisquam numen Junonis adoret
Præterea, aut supplex aris imponat honorem.

[9] Cette description, faite de génie, l'auteur n'ayant jamais vu ni l'alcôve ni le lit du trésorier, se trouva conforme à la vérité. Brossette.

[10] L'auteur ajouta ces quatre vers pour faire une contre-vérité, car le trésorier étoit maigre, vieux et de grande taille... Brossette. — On peut voir, dans le *Lutrin vivant* de Gresset, la contre-partie des chanoines de Boileau.

[11] Εὕδεις, Ἀτρέος υἱέ...
HOMÈRE, *Iliade*, l. II, vers 23.

[12] La Sainte-Chapelle haute, où les chanoines font l'office, est beaucoup plus élevée que la maison du trésorier, qui est dans la cour du Palais. Brossette. — La chapelle intérieure, dédiée à la Vierge, était destinée aux habitants de la cour du Palais ; la chapelle supérieure, nommé Sainte-Couronne, ou Sainte-Croix, était réservée au roi et à ses officiers.

Chante les OREMUS, fait des processions,
Et répand à grands flots les bénédictions !
Tu dors ! attends-tu donc que, sans bulle et sans titre,
Il te ravisse encor le rochet et la mitre?
Sors de ce lit oiseux qui te tient attaché,
Et renonce au repos, ou bien à l'évêché[1].
Elle dit : et du vent de sa bouche profane,
Lui souffle avec ces mots l'ardeur de la chicane.
Le prélat se réveille, et, plein d'émotion,
Lui donne toutefois la bénédiction[2].
Tel qu'on voit un taureau, qu'une guêpe en furie
A piqué dans les flancs aux dépens de sa vie[3],
Le superbe animal, agité de tourmens,
Exhale sa douleur en longs mugissemens :
Tel le fougueux prélat, que ce songe épouvante,
Querelle en se levant et laquais et servante ;
Et, d'un juste courroux rallumant sa vigueur,
Même avant le dîner, parle d'aller au chœur.
Le prudent Gilotin, son aumônier fidèle[4],
En vain par ses conseils sagement le rappelle:
Lui montre le péril ; que midi va sonner;
Qu'il va faire, s'il sort, refroidir le dîner.
Quelle fureur, dit-il, quel aveugle caprice,
Quand le dîner est prêt, vous appelle à l'office?
De votre dignité soutenez mieux l'éclat :
Est-ce pour travailler que vous êtes prélat?
A quoi bon ce dégoût et ce zèle inutile?
Est-il donc pour jeûner quatre temps ou vigile?
Reprenez vos esprits, et souvenez-vous bien
Qu'un dîner réchauffé ne valut jamais rien.
Ainsi dit Gilotin ; et ce ministre sage
Sur table, au même instant, fait servir le potage.
Le prélat voit la soupe, et, plein d'un saint respect,
Demeure quelque temps muet à cet aspect.
Il cède, il dîne enfin ; mais, toujours plus farouche,
Les morceaux trop hâtés se pressent dans sa bouche.
Gilotin en gémit, et, sortant de fureur,
Chez tous ses partisans va semer la terreur.
On voit courir chez lui leurs troupes éperdues,
Comme l'on voit marcher les bataillons de grues[5],
Quand le Pygmée altier[6], redoublant ses efforts,
De l'Hèbre[7] ou du Strymon[8] vient d'occuper les bords.
A l'aspect imprévu de leur foule agréable,
Le prélat radouci veut se lever de table :
La couleur lui renaît, sa voix change de ton ;
Il fait par Gilotin rapporter un jambon.
Lui-même le premier, pour honorer la troupe,
D'un vin pur et vermeil il fait remplir sa coupe ;
Il l'avale d'un trait, et, chacun l'imitant,
La cruche au large ventre est vide en un instant.
Sitôt que du nectar la troupe est abreuvée,
On dessert : et soudain, la nappe étant levée,
Le prélat, d'une voix conforme à son malheur,
Leur confie en ces mots sa trop juste douleur :
Illustres compagnons de mes longues fatigues,
Qui m'avez soutenu par vos pieuses ligues,
Et par qui, maître enfin d'un chapitre insensé,
Seul à MAGNIFICAT je me vois encensé,
Souffrirez-vous toujours qu'un orgueilleux m'outrage ;
Que le chantre à vos yeux détruise votre ouvrage,
Usurpe tous mes droits, et, s'égalant à moi,
Donne à votre lutrin et le ton et la loi ?
Ce matin même encor, ce n'est point un mensonge,
Une divinité me l'a fait voir en songe ;
L'insolent, s'emparant du fruit de mes travaux,
A prononcé pour moi le BENEDICAT VOS !
Oui, pour mieux m'égorger, il prend mes propres armes.
Le prélat, à ces mots, verse un torrent de larmes
Il veut, mais vainement, poursuivre son discours :
Ses sanglots redoublés en arrêtent le cours.
Le zélé Gilotin, qui prend part à sa gloire,
Pour lui rendre la voix fait rapporter à boire ;
Quand Sidrac[9], à qui l'âge allonge le chemin,
Arrive dans la chambre, un bâton à la main.
Ce vieillard dans le chœur a déjà vu quatre âges[10] :
Il sait de tous les temps les différens usages :
Et son rare savoir, de simple marguillier[11],
L'éleva par degrés au rang de chevecier[12].

[1] Sur les priviléges du trésorier de la Sainte-Chapelle, à qui il ne manquait d'un évêque que le droit de porter la crosse et de donner la bénédiction, cf. Pasquier, *Recherches*, l. III, ch. XXXIX.

[2] Le P. Sanlecque, sat. II, vers 119, fait bénir un bouillon :

Le saint rempli de joie et d'admiration
Donne à ce consommé sa bénédiction.

[3] Illis ira modum supra est, læsaque venenum
Moribus inspirant, et spicula cæca relinquunt
Affixæ venis, animasque in vulnere ponunt.
VIRGILE, *Géorgiques*, IV, vers 236-238.

Voyez dans la *Correspondance* les lettres à Brossette du 28 de mai 1703 et du 13 de décembre 1704.

[4] Brossette prétend que cet aumônier s'appelait Guéronet, et que plus tard le trésorier lui donna la cure de la Sainte-Chapelle. Il s'appelait en réalité Guironnet.

[5] Homère, *Iliade*, l. III, vers 6. BOILEAU, 1713. — Voici le vers :

Ἀνδράσι, Πυγμαίοισι φόνον καὶ κῆρα φέρουσαι.

[6] On peut voir dans Pline, *Histoire naturelle*, l. VII, ch. II, les seuls renseignements que l'on possède sur les pygmées.

[7] Fleuve de Thrace. BOILEAU, 1713.

[8] Fleuve de l'ancienne Thrace et depuis la Macédoine. BOILEAU, 1713.

[9] L'abbé Jacques Boileau écrit à Brossette, le 12 de février 1703, que « Sidrac est le vrai nom d'un vieux chapelain de la Sainte-Chapelle, c'est-à-dire d'un chantre musicien; que ce personnage n'est point feint. » Daunou.

[10] A déjà vu renouveler quatre fois le chapitre. Homère, dans l'*Iliade*, chant I, et dans l'*Odyssée*, chant III, dit que Nestor avait déjà régné trois âges.

[11] C'est celui qui a soin des reliques. BOILEAU, 1713.

[12] C'est celui qui a soin des chapes et de la cire. BOILEAU, 1713.

A l'aspect du prélat qui tombe en défaillance,
Il devine son mal, il se ride, il s'avance;
Et d'un ton paternel réprimant ses douleurs :
Laisse au chantre, dit-il, la tristesse et les pleurs,
Prélat, et, pour sauver tes droits et ton empire,
Écoute seulement ce que le ciel m'inspire.
Vers cet endroit du chœur où le chantre orgueilleux
Montre, assis à la gauche, un front si sourcilleux,
Sur ce rang d'ais serrés qui forment sa clôture,
Fut jadis un lutrin d'inégale structure,
Dont les flancs élargis, de leur vaste contour
Ombrageoient pleinement tous les lieux d'alentour[1].
Derrière ce lutrin, ainsi qu'au fond d'un antre,
A peine sur son banc on discernoit le chantre,
Tandis qu'à l'autre banc le prélat radieux,
Découvert au grand jour, attiroit tous les yeux.
Mais un démon, fatal à cette ample machine,
Soit qu'une main la nuit eût hâté sa ruine,
Soit qu'ainsi de tout temps l'ordonnât le destin,
Fit tomber à nos yeux le pupitre un matin.
J'eus beau prendre le ciel et le chantre à partie,
Il fallut l'emporter dans notre sacristie,
Où depuis trente hivers, sans gloire enseveli,
Il languit tout poudreux dans un honteux oubli.
Entends-moi donc, prélat. Dès que l'ombre tranquille
Viendra d'un crêpe noir envelopper la ville,
Il faut que trois de nous, sans tumulte et sans bruit,
Partent à la faveur de la naissante nuit[2],
Et, du lutrin rompu réunissant la masse,
Aillent d'un zèle adroit le remettre en sa place.
Si le chantre demain ose le renverser,
Alors de cent arrêts tu le peux terrasser.
Pour soutenir tes droits, que le ciel autorise,
Abîme tout plutôt : c'est l'esprit de l'Église.
C'est par là qu'un prélat signale sa vigueur.
Ne borne pas ta gloire à prier dans un chœur :
Ces vertus dans Aleth peuvent être en usage[3];
Mais, dans Paris, plaidons : c'est là notre partage.
Tes bénédictions dans le trouble croissant,
Tu pourras les répandre et par vingt et par cent,
Et, pour braver le chantre en son orgueil extrême,
Les répandre à ses yeux, et le bénir lui-même.
Ce discours aussitôt frappe tous les esprits;
Et le prélat charmé l'approuve par des cris.
Il veut que sur-le-champ, dans la troupe on choisisse
Les trois que Dieu destine à ce pieux office :
Mais chacun prétend part à cet illustre emploi.
Le sort, dit le prélat, vous servira de loi[4] :
Que l'on tire au billet ceux que l'on doit élire.
Il dit : on obéit, on se presse d'écrire.
Aussitôt trente noms, sur le papier tracés,
Sont au fond d'un bonnet[5] par billets entassés.
Pour tirer ces billets avec moins d'artifice,
Guillaume, enfant de chœur, prête sa main novice.
Son front nouveau-tondu, symbole de candeur,
Rougit, en approchant, d'une honnête pudeur.
Cependant le prélat, l'œil au ciel, la main nue,
Bénit trois fois les noms, et trois fois les remue.
Il tourne le bonnet : l'enfant tire, et Brontin[6]
Est le premier des noms qu'apporte le destin.
Le prélat en conçoit un favorable augure,
Et ce nom dans la troupe excite un doux murmure.
On se tait; et bientôt on voit paroître au jour
Le nom, le fameux nom du perruquier l'Amour[7].
Ce nouvel Adonis, à la blonde crinière,
Est l'unique souci d'Anne sa perruquière[8].
Ils s'adorent l'un l'autre ; et ce couple charmant
S'unit longtemps, dit-on, avant le sacrement ;
Mais, depuis trois moissons, à leur saint assemblage
L'official a joint le nom de mariage.
Ce perruquier superbe est l'effroi du quartier,
Et son courage est peint sur son visage altier.
Un des noms reste encore, et le prélat, par grâce,
Une dernière fois les brouille et les ressasse.
Chacun croit que son nom est le dernier des trois.
Mais que ne dis-tu point, ô puissant porte-croix,

C'était un sacristain, ordinairement prêtre, et qui, outre ses rétributions du chœur, avait deux cents livres de gages.

[1] Tum fortes late ramos et brachia tendens
Illuc illuc, media ipsa ingentem sustinet umbram.
VIRGILE, *Georgiques*, l. II, vers 296-297.

[2] Le signal est donné, sans tumulte et sans bruit :
C'était à la faveur des ombres de la nuit.
VOLTAIRE, *Henriade*, chant II, 175-176.

[3] Nicolas Pavillon, alors évêque d'Aleth, était justement renommé pour sa piété. Il était né à Paris en 1597, et mourut à Aleth le 8 de décembre 1677, après trente-huit ans d'épiscopat et de résidence; ce qui est à remarquer à une époque où les prélats fréquentaient beaucoup plus la cour que leur évêché.

[4] Homère, *Iliade*, l. VII, vers 171. BOILEAU, 1713. — Voici le vers :

Κλήρῳ νῦν πεπάλαχθε διαμπερὲς ὅς κε λάχῃσιν.

[5] Convenere viri, dejectamque ærea sortem
Accepit galea...
VIRGILE, *Énéide*, l. V, vers 490-491.

[6] Son vrai nom étoit Frontin; il étoit prêtre du diocèse de Chartres et sous-marguillier de la Sainte-Chapelle. Brossette.

[7] Molière en a peint le caractère dans son *Médecin malgré lui*, à la fin de la première scène, sur ce que M. Despréaux lui en avoit dit. BOILEAU, 1713. — D'après la tournure de cette note, on voit qu'elle appartient, non à Boileau, mais à ses éditeurs; et celui d'Amsterdam, 1713 (pages XLIV et 221), assure qu'elle est fausse. Berriat-Saint-Prix.

Les éditions antérieures à 1698 portent : *De l'horloger La Tour*, et d'*Anne son horlogère*. La même remarque s'applique à tous les passages où revient le mot perruquier.

[8] Brossette, dans l'édition de 1713, donne des détails biographiques plus ou moins authentiques sur Didier Delamour (et non l'Amour), perruquier qui demeurait dans la cour du Palais, et dont la boutique était sous l'escalier de la Sainte-Chapelle, et sur sa seconde femme, Anne Dubuisson.

Boirude[1], sacristain, cher appui de ton maître,
Lorsqu'aux yeux du prélat tu vis ton nom paroître !
On dit que ton front jaune, et ton teint sans couleur,
Perdit en ce moment son antique pâleur ;
Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière,
Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière.
Chacun bénit tout haut l'arbitre des humains,
Qui remet leur bon droit en de si bonnes mains.
Aussitôt on se lève ; et l'assemblée en foule,
Avec un bruit confus, par les portes s'écoule[2].
Le prélat resté seul calme un peu son dépit,
Et jusques au souper se couche et s'assoupit.

CHANT II

Cependant cet oiseau qui prône les merveilles[3],
Ce monstre composé de bouches et d'oreilles,
Qui, sans cesse volant de climats en climats,
Dit partout ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas ;
La Renommée enfin, cette prompte courrière,
Va d'un mortel effroi glacer la perruquière ;
Lui dit que son époux, d'un faux zèle conduit,
Pour placer un lutrin doit veiller cette nuit[4].
A ce triste récit, tremblante, désolée,
Elle accourt, l'œil en feu, la tête échevelée,
Et trop sûre d'un mal qu'on pense lui celer :
Oses-tu bien encor, traître, dissimuler[5] ?
Dit-elle : et ni la foi que ta main m'a donnée,
Ni nos embrassemens qu'a suivis l'hyménée,
Ni ton épouse enfin toute prête à périr,
Ne sauroient donc t'ôter cette ardeur de courir !
Perfide ! si du moins, à ton devoir fidèle,
Tu veillois pour orner quelque tête nouvelle,
L'espoir d'un juste gain, consolant ma langueur,
Pourroit de ton absence adoucir la longueur[6]
Mais quel zèle indiscret, quelle aveugle entreprise
Arme aujourd'hui ton bras en faveur d'une église ?
Où vas-tu, cher époux ? est-ce que tu me fuis ?
As-tu donc oublié tant de si douces nuits ?
Quoi ! d'un œil sans pitié vois-tu couler mes larmes ?
Au nom de nos baisers jadis si pleins de charmes ;
Si mon cœur, de tout temps facile à tes désirs,
N'a jamais d'un moment différé tes plaisirs ;
Si, pour te prodiguer mes plus tendres caresses,
Je n'ai point exigé ni sermens, ni promesses ;
Si toi seul à mon lit enfin eus toujours part,
Diffère au moins d'un jour ce funeste départ[7]
En achevant ces mots, cette amante enflammée
Sur un placet[8] voisin tombe demi-pâmée.
Son époux s'en émeut, et son cœur éperdu
Entre deux passions demeure suspendu ;
Mais enfin rappelant son audace première :
Ma femme, lui dit-il d'une voix douce et fière,

[1] François Syreulde, sous-marguillier, ou sacristain de la Sainte-Chapelle, portait ordinairement la croix ou la bannière aux processions.

[2] On quitte alors le temple, et l'innombrable foule
Par le triple portail avec peine s'écoule.
Chapelain, la *Pucelle*, l. VIII.

[3] *Énéide*, l. IV, vers 173. Boileau, 1713. — Virgile emploie, pour décrire la Renommée, du vers 173 au vers 190. Voici quelques-uns de ces vers :

Extemplo Lybiæ magnas it fama per urbes
Fama, malum quo non aliud velocius ullum,...
Monstrum horrendum, ingens, cui quot sunt corpore plumæ,
Tot vigiles oculi subter (mirabile dictu)
Tot linguæ, totidem ora sonant, tot subrigit aures ;...
Hæc tum multiplici populos sermone replebat
Gaudens, et pariter facta atque infecta canebat.

Ovide, dans les *Métamorphoses*, l. XII, Stace dans la *Theb.*, l. III, Valerius Flaccus, dans l'*Argonaut.*, l. II, Jean-Baptiste Rousseau, dans l'*Ode au prince Eugene*, str. 1 et 2, Voltaire dans la *Henriade*, l. VIII, vers 477 à 484, ont fait un portrait de la Renommée. Voltaire a pris (ch. VIII, vers 481) un vers à Boileau en y ajoutant un mot :

Ce monstre composé d'yeux, de bouches, d'oreilles,

[4] Dans les éditions de 1674 à 1682, après ce vers, il y avait ceux-ci :

Que, sous ce piége adroit, cet amant infidèle
Trame le noir complot d'une flamme nouvelle,
Las des baisers permis qu'en ses bras il reçoit,
Et porte en d'autres lieux le tribut qu'il lui doit.

Boileau trouvait trop long l'épisode de la perruquière tel qu'il l'avait d'abord composé, et il en retrancha quelques vers. Voir la fin de la préface, IV, p. 5.

[5] *Énéide*, l. IV, vers 305 (-308). Boileau, 1713. — Voici ces vers, c'est Didon qui parle :

Dissimulare etiam sperasti, perfide tantum
Posse nefas ? tacitusque mea decedere terra ?
Nec te noster amor, nec te data dextera quondam,
Nec moritura tener crudeli funere Dido !

[6] . . . . . Quid si non arva aliena domosque
Ignotas peteres, et Troja antiqua maneret...
Virgile, *Énéide*, l. IV, vers 310-311.

[7] Mene fugis ? per ego has lacrymas dextramque tuam, te
(Quando aliud mihi jam miseræ nihil ipsa reliqui),
Per connubia nostra, per inceptos hymenæos,
Si bene quid de te merui, fuit aut tibi quidquam
Dulce meum, miserere domus labentis, et istam,
Oro, si quis adhuc precibus locus, exue mentem.
Virgile, *Énéide*, l. IV, vers 314-319.

[8] Sorte de siége sans dos ni bras. Boiste.

Je ne veux point nier les solides bienfaits
Dont ton amour prodigue a comblé mes souhaits[1];
Et le Rhin de ses flots ira grossir la Loire
Avant que tes faveurs sortent de ma mémoire[2].
Mais ne présume pas qu'en te donnant ma foi
L'hymen m'ait pour jamais asservi sous ta loi.
Si le ciel en mes mains eût mis ma destinée[3],
Nous aurions fui tous deux le joug de l'hyménée,
Et, sans nous opposer ces devoirs prétendus,
Nous goûterions encor des plaisirs défendus.
Cesse donc à mes yeux d'étaler un vain titre :
Ne m'ôte pas l'honneur d'élever un pupitre[4],
Et toi-même, donnant un frein à tes désirs,
Raffermis ma vertu qu'ébranlent tes soupirs[5].
Que te dirai-je enfin? c'est le ciel qui m'appelle.
Une église, un prélat m'engage en sa querelle.
Il faut partir : j'y cours[6]. Dissipe tes douleurs,
Et ne me trouble plus par ces indignes pleurs.
  Il la quitte à ces mots. Son amante effarée
Demeure le teint pâle, et la vue égarée;
La force l'abandonne; et sa bouche, trois fois
Voulant le rappeler, ne trouve plus de voix[7].
Elle fuit, et, de pleurs inondant son visage,
Seule pour s'enfermer vole au cinquième étage;
Mais, d'un bouge prochain accourant à ce bruit,
Sa servante Alison la rattrape et la suit.
  Les ombres cependant, sur la ville épandues,
Du faîte des maisons descendent dans les rues[8]:
Le souper hors du chœur chasse les chapelains,
Et de chantres buvans les cabarets sont pleins.
Le redouté Brontin, que son devoir éveille,
Sort à l'instant, chargé d'une triple bouteille
D'un vin dont Gilotin, qui savoit tout prévoir,
Au sortir du conseil eut soin de le pourvoir.
L'odeur d'un jus si doux lui rend le faix moins rude.
Il est bientôt suivi du sacristain Boirude;
Et tous deux, de ce pas, s'en vont avec chaleur
Du trop lent perruquier réveiller la valeur.
Partons, lui dit Brontin : déjà le jour plus sombre,
Dans les eaux s'éteignant, va faire place à l'ombre.
D'où vient ce noir chagrin[9] que je lis dans tes yeux?
Quoi! le pardon sonnant[10] te retrouve en ces lieux!
Où donc est ce grand cœur dont tantôt l'allégresse
Sembloit du jour trop long accuser la paresse?
Marche, et suis-nous du moins où l'honneur nous attend.
  Le perruquier honteux rougit en l'écoutant.
Aussitôt de longs clous il prend une poignée:
Sur son épaule il charge une lourde coignée;

[1] . . . . . Ego te, quæ plurima fando
Enumerare vales, nunquam, regina, negabo
Promeritam; nec me meminisse pigebit Elisæ,
Dum memor ipse mei, dum spiritus hos regit artus...
VIRGILE, *Enéide*, l. IV, vers 333-336.

[2] Ante, pererratis amborum finibus, exul
Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim
Quam nostro illius labatur pectore vultus.
VIRGILE, églogue I, vers 62-64.

[3] . . . . . Nec conjugis unquam
Prætendi tædas, aut hæc in fœdera veni.
Me si fata meis paterentur ducere vitam
Auspiciis, et sponte mea componere curas,
Urbem Trojanam primum, dulcesque meorum
Relliquias colerem...
VIRGILE, *Énéide*, l. IV, vers 338-343.

[4] Quæ tandem Ausonia Teucros considere terra
Invidia est?...
VIRGILE, *Énéide*, l. IV, vers 348-349.

[5] Desine meque tuis incendere teque querelis.
VIRGILE, *Enéide*, l. IV, vers 360.

[6] Montrez-moi le chemin : j'y cours...
RACINE, *Bajazet*, acte IV, sc. VI.

[7] Au lieu des quatre vers qui précèdent, on en lit trente-six dans les éditions de 1674 à 1682 :

Pendant tout ce discours l'horlogère éplorée
A le visage pâle et la vue égarée.
Elle tremble; et sur lui roulant des yeux hagards,
Quelque temps, sans parler, laisse errer ses regards;
Mais enfin sa douleur se faisant un passage,
Elle éclate en ces mots, que lui dicte la rage :
  Non, ton père à Paris ne fut point boulanger,
Et tu n'es point du sang de Gervais l'horloger;
Ta mère ne fut point la maîtresse d'un coche.
Caucase dans ses flancs te forma d'une roche;
Une tigresse affreuse, en quelque antre écarté,
Te fit avec son lait sucer sa cruauté.
Car pourquoi désormais flatter un infidèle?
En attendrai-je encor quelque injure nouvelle?
L'ingrat a-t-il du moins, en violant sa foi,
Balancé quelque temps entre un lutrin et moi?
A-t-il, pour me quitter, témoigné quelque alarme?
Ai-je pu de ses yeux arracher une larme?
Mais que servent ici ces discours superflus?
Va, cours à ton lutrin; je ne te retiens plus.
Ris des justes douleurs d'une amante jalouse;
Mais ne crois plus en moi retrouver une épouse.
Tu me verras toujours, constante à me venger,
De reproches hargneux sans cesse t'affliger.
Et, quand la mort bientôt, dans le fond d'une bière,
D'une éternelle nuit couvrira ma paupière,
Mon ombre chaque jour reviendra dans ces lieux,
Un pupitre à la main, se montrer à tes yeux,
Rôder autour de toi dans l'horreur des ténèbres,
Et remplir ta maison de hurlemens funèbres.
C'est alors, mais trop tard, qu'en proie à tes chagrins,
Ton cœur froid et glacé maudira les lutrins;
Et mes mânes contens, aux bords de l'onde noire,
Se feront de ta peur une agréable histoire.
  En achevant ces mots, cette amante aux abois
Succombe à la douleur qui lui coupe la voix.
Elle fuit, et, de pleurs...

Ces vers en rappelaient plusieurs de Virgile, *Énéide*, livre IV, vers 361-386.

[8] Virgile, églogue I, vers 83. BOILEAU, 1713. — Voici ce vers, qui exprime, comme on sait, une erreur météorologique que Boileau a reproduite en le traduisant :

Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

[9] Boileau a reproduit cet hémistiche dans le troisième vers de l'épigramme :

Du célèbre Boileau tu vois ici l'image.

[10] Ce sont les trois coups de cloche, le matin, à midi et le soir, par lesquels on avertit les fidèles de réciter l'*Angelus*. Les indulgences attachées à cette prière lui ont fait donner le nom de *Pardon*, quoique celui d'*Angelus* soit le plus usité. Dans certaines localités on l'appelle aussi le *Salut*.

Et derrière son dos, qui tremble sous le poids,
Il attache une scie en forme de carquois ;
Il sort, au même instant, il se met à leur tête.
A suivre ce grand chef l'un et l'autre s'apprête :
Leur cœur semble allumé d'un zèle tout nouveau ;
Brontin tient un maillet, et Boirude un marteau.
La lune, qui du ciel voit leur démarche altière,
Retire en leur faveur sa paisible lumière[1].
La Discorde en sourit, et, les suivant des yeux,
De joie, en les voyant, pousse un cri dans les cieux.
L'air, qui gémit du cri de l'horrible déesse,
Va jusque dans Cîteaux[2] réveiller la Mollesse.
C'est là qu'en un dortoir elle fait son séjour ;
Les Plaisirs nonchalans folâtrent alentour :
L'un pétrit dans un coin l'embonpoint des chanoines ;
L'autre broie en riant le vermillon des moines.
La Volupté la sert avec des yeux dévots,
Et toujours le Sommeil lui verse des pavots[3].
Ce soir, plus que jamais, en vain il les redouble :
La Mollesse à ce bruit se réveille, se trouble,
Quand la Nuit, qui déjà va tout envelopper,
D'un funeste récit vient encor la frapper ;
Lui conte du prélat l'entreprise nouvelle.
Aux pieds des murs sacrés d'une sainte chapelle,
Elle a vu trois guerriers, ennemis de la paix,
Marcher à la faveur de ses voiles épais ;
La Discorde en ce lieu menace de s'accroître ;
Demain avec l'aurore un lutrin va paroître,
Qui doit y soulever un peuple de mutins.
Ainsi le ciel l'écrit au livre des destins.

A ce triste discours, qu'un long soupir achève,
La Mollesse, en pleurant, sur un bras se relève,
Ouvre un œil languissant, et, d'une faible voix,
Laisse tomber ces mots qu'elle interrompt vingt fois[4] :
O Nuit ! que m'as-tu dit ? quel démon sur la terre
Souffle dans tous les cœurs la fatigue et la guerre ?
Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
Où les rois s'honoroient du nom de fainéans,
S'endormoient sur le trône, et, me servant sans honte,
Laissoient leur sceptre aux mains ou d'un maire ou d'un comte ?
Aucun soin n'approchoit de leur paisible cour :
On reposoit la nuit, on dormoit tout le jour.
Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenoient dans Paris le monarque indolent.
Ce doux siècle n'est plus[5]. Le ciel impitoyable
A placé sur leur trône un prince infatigable.
Il brave mes douceurs, il est sourd à ma voix ;
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits.
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace :
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace[6].
J'entends à son seul nom tous mes sujets frémir.
En vain deux fois la paix a voulu l'endormir :
Loin de moi son courage, entraîné par la gloire,
Ne se plaît qu'à courir de victoire en victoire.
Je me fatiguerois à te tracer le cours
Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours.
Je croyois, loin des lieux d'où ce prince m'exile,
Que l'Église du moins m'assuroit un asile ;
Mais en vain j'espérois y régner sans effroi :
Moines, abbés, prieurs, tout s'arme contre moi
Par mon exil honteux la Trappe[7] est ennoblie
J'ai vu dans Saint-Denis la réforme établie ;
Le Carme, le Feuillant s'endurcit aux travaux ;
Et la règle déjà se remet dans Clairvaux[8].
Cîteaux dormoit encore, et la Sainte-Chapelle
Conservoit du vieux temps l'oisiveté fidèle ;
Et voici qu'un lutrin, prêt à tout renverser,
D'un séjour si chéri vient encor me chasser !
O toi ! de mon repos compagne aimable et sombre,
A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre ?
Ah ! Nuit, si tant de fois, dans les bras de l'amour,
Je t'admis aux plaisirs que je cachois au jour,
Du moins ne permets pas... La Mollesse oppressée
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée,
Et, lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort.

[1] Ibant obscuri sola sub nocte per umbram.
VIRGILE, *Énéide*, l. VI, vers 268.

De ce mois malheureux l'inégale courrière
Semblait cacher d'effroi sa tremblante lumière.
VOLTAIRE, *Henriade*, ch. II, vers 177-178.

[2] De 1674 à 1682, il y avait : Va jusque dans C***.
Fameuse abbaye de l'ordre de Saint-Bernard, située en Bourgogne. Les religieux de Cîteaux n'avaient pas embrassé la réforme établie dans quelques maisons de leur ordre. C'est pourquoi l'auteur feint que la Mollesse fait son séjour dans un dortoir de leur couvent. 1772.

[3] Et le sommeil trompeur lui versait ses pavots.
VOLTAIRE, *Henriade*, ch. II, vers 180.

[4] Effusæque genis lacrymæ, et vox excidit ore.
VIRGILE, *Énéide*, l. VI, vers 686.

[5] Voltaire, chant II de la *Henriade*, a imité, dans le discours de la Politique, celui de la Mollesse.

[6] Allusion à la première conquête de la Franche-Comté, dont le roi se rendit maître au commencement de février 1668.

[7] Abbaye de Saint-Bernard dans laquelle l'abbé Armand Bouthillier de Rancé a mis la réforme. BOILEAU, 1713. — Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, né le 9 de janvier 1626, mort le 26 d'octobre 1700, rétablit l'étroite observance de Cîteaux, en 1662, à l'abbaye de la Trappe, dans le Perche, dont il était abbé commandataire ; il prononça ses vœux deux ans après et continua de tenir cette abbaye dans la règle, jusqu'en 1695 qu'il s'en démit. Cf. Chateaubriand, *Vie de Rancé*.

[8] Les abbayes de Clairvaux, de Saint-Denis, de Sainte-Geneviève, etc., furent réformées en 1624 et 1633 par le cardinal de La Rochefoucauld, commissaire général pour la réformation des ordres religieux en France.

CHANT III

Mais la Nuit aussitôt de ses ailes affreuses
Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses,
Revole vers Paris, et, hâtant son retour,
Déjà de Montlhéri voit la fameuse tour[1].
Ses murs, dont le sommet se dérobe à la vue,
Sur la cime d'un roc s'allongent dans la nue,
Et, présentant de loin leur objet ennuyeux,
Du passant qui le fuit semblent suivre les yeux.
Mille oiseaux effrayans, mille corbeaux funèbres,
De ces murs désertés habitent les ténèbres.
Là, depuis trente hivers, un hibou retiré
Trouvoit contre le jour un refuge assuré.
Des désastres fameux ce messager fidèle
Sait toujours des malheurs la première nouvelle;
Et, tout prêt d'en semer le présage odieux,
Il attendoit la Nuit dans ces sauvages lieux.
Aux cris qu'à son abord vers le ciel il envoie,
Il rend tous ses voisins attristés de sa joie.
La plaintive Progné de douleur en frémit,
Et, dans les bois prochains, Philomèle en gémit.
Suis-moi, lui dit la Nuit. L'oiseau plein d'allégresse
Reconnoît à ce ton la voix de sa maîtresse.
Il la suit : et tous deux, d'un cours précipité,
De Paris à l'instant abordent la cité;
Là, s'élançant d'un vol que le vent favorise,
Ils montent au sommet de la fatale église.
La Nuit baisse la vue, et, du haut du clocher,
Observe les guerriers, les regarde marcher.
Elle voit le barbier qui, d'une main légère,
Tient un verre de vin qui rit dans la fougère[2],
Et chacun, tour à tour s'inondant de ce jus,
Célébrer, en buvant, Gilotin et Bacchus.
Ils triomphent, dit-elle, et leur ame abusée
Se promet dans mon ombre une victoire aisée :
Mais allons; il est temps qu'ils connoissent la Nuit.
A ces mots, regardant le hibou qui la suit,
Elle perce les murs de la voûte sacrée;
Jusqu'en la sacristie elle s'ouvre une entrée;
Et, dans le ventre creux du pupitre fatal,
Va placer de ce pas le sinistre animal.
Mais les trois champions, pleins de vin et d'audace,
Du Palais cependant passent la grande place;
Et, suivant de Bacchus les auspices sacrés,
De l'auguste chapelle ils montent les degrés.
Ils atteignoient déjà le superbe portique
Où Ribou le libraire, au fond de sa boutique[3],
Sous vingt fidèles clefs garde et tient en dépôt[4]
L'amas toujours entier des écrits de Haynaut[5] :
Quand Boirude, qui voit que le péril approche,
Les arrête; et, tirant un fusil de sa poche,
Des veines d'un caillou, qu'il frappe au même instant,
Il fait jaillir un feu qui petille en sortant[6];
Et bientôt, au brasier d'une mèche enflammée,
Montre, à l'aide du soufre, une cire allumée.
Cet astre tremblotant, dont le jour les conduit,
Est pour eux un soleil au milieu de la nuit.
Le temple à sa faveur est ouvert par Boirude :
Ils passent de la nef la vaste solitude,
Et dans la sacristie entrant, non sans terreur,
En percent jusqu'au fond la ténébreuse horreur.
C'est là que du lutrin gît la machine énorme.
La troupe quelque temps en admire la forme.
Mais le barbier, qui tient les momens précieux :
Ce spectacle n'est pas pour amuser nos yeux[7],
Dit-il, le temps est cher; portons-le dans le temple;
C'est là qu'il faut demain qu'un prélat le contemple.
Et d'un bras, à ces mots, qui peut tout ébranler,
Lui-même, se courbant, s'apprête à le rouler.
Mais à peine il y touche, ô prodige incroyable[8]!
Que du pupitre sort une voix effroyable!

[1] Tour très-haute, à six lieues de Paris, sur le chemin d'Orléans. Boileau, 1713. — La tour de Montlhéry a été construite probablement dans la seconde moitié du treizième siècle.

[2] On appelle verres de fougère ceux dans la composition desquels il entre des cendres de fougère. Brossette. — Théophile a dit :

> Bacchus, tout Dieu qu'il est riant dans le cristal.

[3] La boutique de Jean Ribou était sur le troisième perron de la Sainte-Chapelle, vis-à-vis la porte de cette église. Ribou avait vendu des écrits qui critiquaient ceux de Boileau.

[4] Sous vingt fidèles clefs le saint vase est serré.
Chapelain, la *Pucelle*, 1656, p. 253.

[5] Dans les éditions de 1674 à 1685, on lit : Perrost, de 1694 à 1698 : Pelost.

[6] Virgile, *Géorgiques*, l. I, vers 135; et *Énéide*, l. I, vers 178 (-180). Boileau, 1713. — Voici ces vers :

> Et silicis venis abstrusum excuderet ignem...
> Ac primum silici scintillam excudit Achates,
> Suscepitque ignem foliis, atque arida circum
> Nutrimenta dedit, rapuitque in fomite flammam.

[7] Non hoc ista sibi tempus spectacula poscit.
Virgile, *Énéide*, l. VI, vers 37.

[8] *Énéide*, l. III, vers 39 (-40). Boileau, 1713. — Voici ces vers :

> . . . . . Gemitus lacrymabilis imo
> Auditur tumulo, et vox reddita fertur ad aures.

Brontin en est ému, le sacristain pâlit;
Le perruquier commence à regretter son lit.
Dans son hardi projet toutefois il s'obstine,
Lorsque des flancs poudreux de la vaste machine
L'oiseau sort en courroux, et, d'un cri menaçant,
Achève d'étonner le barbier frémissant.
De ses ailes dans l'air secouant la poussière,
Dans la main de Boirude il éteint la lumière.
Les guerriers à ce coup demeurent confondus;
Ils regagnent la nef, de frayeur éperdus.
Sous leurs corps tremblotans leurs genoux s'affaiblissent;
D'une subite horreur leurs cheveux se hérissent[1],
Et bientôt, au travers des ombres de la nuit,
Le timide escadron se dissipe et s'enfuit[2].
Ainsi lorsqu'en un coin, qui leur tient lieu d'asile,
D'écoliers libertins une troupe indocile,
Loin des yeux d'un préfet au travail assidu,
Va tenir quelquefois un brelan défendu;
Si du veillant Argus la figure effrayante,
Dans l'ardeur du plaisir à leurs yeux se présente,
Le jeu cesse à l'instant, l'asile est déserté,
Et tout fuit à grands pas le tyran redouté.
La Discorde qui voit leur honteuse disgrace,
Dans les airs cependant, tonne, éclate, menace,
Et, malgré la frayeur dont leurs cœurs sont glacés,
S'apprête à réunir ses soldats dispersés.
Aussitôt de Sidrac elle emprunte l'image:
Elle ride son front, allonge son visage,
Sur un bâton noueux laisse courber son corps,
Dont la chicane semble animer les ressorts;
Prend un cierge en sa main, et, d'une voix cassée,
Vient ainsi gourmander la troupe terrassée:
Lâches, où fuyez-vous? quelle peur vous abat[3]?
Aux cris d'un vil oiseau vous cédez sans combat!
Où sont ces beaux discours jadis si pleins d'audace?
Craignez-vous d'un hibou l'impuissante grimace?
Que feriez-vous, hélas! si quelque exploit nouveau
Chaque jour, comme moi, vous traînoit au barreau?
S'il falloit, sans amis, briguant une audience,
D'un magistrat glacé soutenir la présence,
Où, d'un nouveau procès hardi solliciteur,
Aborder sans argent un clerc de rapporteur?
Croyez-moi, mes enfans, je vous parle à bon titre:
J'ai moi seul autrefois plaidé tout un chapitre;
Et le barreau n'a point de monstres si hagards,
Dont mon œil n'ait cent fois soutenu les regards.
Tous les jours sans trembler j'assiégeois leurs passages
L'Église étoit alors fertile en grands courages:
Le moindre d'entre nous, sans argent, sans appui,
Eût plaidé le prélat et le chantre avec lui.
Le monde, de qui l'âge avance les ruines[4],
Ne peut plus enfanter de ces âmes divines[5];
Mais que vos cœurs, du moins, imitant leurs vertus,
De l'aspect d'un hibou ne soient pas abattus.
Songez quel déshonneur va souiller votre gloire,
Quand le chantre demain entendra sa victoire.
Vous verrez tous les jours le chanoine insolent,
Au seul mot de hibou, vous sourire en parlant.
Votre âme, à ce penser, de colère murmure;
Allez donc de ce pas en prévenir l'injure;
Méritez les lauriers qui vous sont réservés,
Et ressouvenez-vous quel prélat vous servez.
Mais déjà la fureur dans vos yeux étincelle.
Marchez, courez, volez où l'honneur vous appelle.
Que le prélat, surpris d'un changement si prompt,
Apprenne la vengeance aussitôt que l'affront.
En achevant ces mots, la déesse guerrière
De son pied trace en l'air un sillon de lumière,
Rend aux trois champions leur intrépidité,
Et les laisse tous pleins de sa divinité.
C'est ainsi, grand Condé, qu'en ce combat célèbre[6],
Où ton bras fit trembler le Rhin, l'Escaut et l'Èbre,
Lorsqu'aux plaines de Lens nos bataillons poussés
Furent presque à tes yeux ouverts et renversés;
Ta valeur, arrêtant les troupes fugitives,
Rallia d'un regard leurs cohortes craintives,
Répandit dans leurs rangs ton esprit belliqueux,
Et força la victoire à te suivre avec eux.
La colère à l'instant succédant à la crainte,
Ils rallument le feu de leur bougie éteinte:
Ils rentrent; l'oiseau sort; l'escadron raffermi
Rit du honteux départ d'un si foible ennemi.
Aussitôt dans le chœur la machine emportée
Est sur le banc du chantre à grand bruit remontée.

[1] Obstupui, steteruntque comæ...
VIRGILE, *Énéide*, l. III, vers 48.

Illi membra novus solvit formidine torpor,
Arrectæque horrore comæ.
VIRGILE, *Énéide*, l. XII, vers 867-868.

[2] En 1412 le pape Jean XXIII tenait un concile à Rome. Nicolas de Clémangis raconte que dès le premier jour, immédiatement après les messes, tous les pères ayant pris place, un hibou s'élança du coin de l'église: l'animal regardait le pape en jetant des cris horribles. Le souverain Pontife en fut si déconcerté, qu'il s'enfuit et tout le monde en fit autant. A la seconde séance, le hibou reparut et l'on décampa de même: à la fin pourtant les prélats le tuèrent à coups de bâton ou de crosse. Voyez *Nic. de Clemeng. Tract. de concil. gener.; Theodor. de Niem; Spond. ad ann.* 1412; l'*Histoire ecclésiastique* de Fleuri, continuée par Fabre, l. CII, n. LIX. Daunou.

[3] Parodie du discours de Nestor aux Grecs. *Iliade*, livre VII, vers 124 et suivants.

[4] De leur triste patrie avançant les ruines.
VOLTAIRE, *Henriade*, chant IV, vers 476.

[5] *Iliade*, l. I, Discours de Nestor (vers 262). BOILEAU, 1713.

[6] En 1649. BOILEAU, 1713. — La bataille de Lens fut gagnée par le grand Condé contre les Espagnols et les Allemands le 20 d'août 1648.

Ses ais demi-pourris, que l'âge a relâchés,
Sont à coups de maillet unis et rapprochés.
Sous les coups redoublés tous les bancs retentissent ;
Les murs en sont émus ; les voûtes en mugissent[1],
Et l'orgue même en pousse un long gémissement.
Que fais-tu, chantre, hélas ! dans ce triste moment ?
Tu dors d'un profond somme, et ton cœur sans alarmes
Ne sait pas qu'on bâtit l'instrument de tes larmes !
Oh ! que si quelque bruit, par un heureux réveil,
T'annonçoit du lutrin le funeste appareil !
Avant que de souffrir qu'on en posât la masse,
Tu viendrois en apôtre expirer dans ta place,
Et, martyr glorieux d'un point d'honneur nouveau,
Offrir ton corps aux clous, et ta tête au marteau.
  Mais déjà sur ton banc la machine enclavée
Est, durant ton sommeil, à ta honte élevée :
Le sacristain achève en deux coups de rabot ;
Et le pupitre enfin tourne sur son pivot.

CHANT IV

Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines,
Appelaient à grand bruit les chantres à matines,
Quand leur chef[2], agité d'un sommeil effrayant,
Encor tout en sueur, se réveille en criant.
Aux élans redoublés de sa voix douloureuse,
Tous ses valets tremblans quittent la plume oiseuse.
Le vigilant Girot[3] court à lui le premier.
C'est d'un maître si saint le plus digne officier ;
La porte dans le chœur à sa garde est commise :
Valet souple au logis, fier huissier à l'église[4].
  Quel chagrin, lui dit-il, trouble votre sommeil ?
Quoi ! voulez-vous au chœur prévenir le soleil ?
Ah ! dormez, et laissez à des chantres vulgaires,
Le soin d'aller sitôt mériter leurs salaires.
  Ami, lui dit le chantre encor pâle d'horreur,
N'insulte point, de grace, à ma juste terreur ;
Mêle plutôt ici tes soupirs à mes plaintes,
Et tremble en écoutant le sujet de mes craintes.
Pour la seconde fois un sommeil gracieux
Avoit sous ses pavots appesanti mes yeux,
Quand, l'esprit enivré d'une douce fumée,
J'ai cru remplir au chœur ma place accoutumée.
Là, triomphant aux yeux des chantres impuissans,
Je bénissois le peuple, et j'avalois l'encens,
Lorsque du fond caché de notre sacristie,
Une épaisse nuée à longs flots est sortie,
Qui, s'ouvrant à mes yeux, dans son bleuâtre[5] éclat,
M'a fait voir un serpent conduit par le prélat.
Du corps de ce dragon, plein de soufre et de nitre,
Une tête sortoit en forme de pupitre,
Dont le triangle affreux, tout hérissé de crins,
Surpassoit en grosseur nos plus épais lutrins.
Animé par son guide, en sifflant il s'avance ;
Contre moi sur mon banc je le vois qui s'élance.
J'ai crié, mais en vain ; et, fuyant sa fureur,
Je me suis réveillé plein de trouble et d'horreur.
  Le chantre s'arrêtant à cet endroit funeste,
A ses yeux effrayés laisse dire le reste.
Girot en vain l'assure[6], et, riant de sa peur,
Nomme sa vision l'effet d'une vapeur.
Le désolé vieillard, qui hait la raillerie,
Lui défend de parler, sort du lit en furie.
On apporte à l'instant ses somptueux habits,
Où sur l'ouate molle éclate le tabis.
D'une longue soutane il endosse la moire,
Prend ses gants violets, les marques de sa gloire,

[1] Insonuere cavæ gemitumque dedere cavernæ.
VIRGILE, *Énéide*, l. III, vers 53.

[2] Le chantre... BOILEAU, 1713. — Voir chant I, p. 113, note 5.

[3] Brossette prétend qu'il s'appelait Brunot et qu'il était désolé que Boileau ne l'eût pas désigné par son nom. Il remplissait les fonctions de bedeau et d'huissier et gardait la porte du chœur.

[4] S'il faut en croire Brossette, ce vers revenait à la mémoire du président de Lamoignon, toutes les fois que ce magistrat voyait Brunot en fonction dans l'église de la Sainte-Chapelle. Mais on sait combien il faut se méfier de tout ce qu'affirme Brossette.

[5] Toutes les éditions, de 1674 à 1713, portent *bluastre*.

[6] Assurer, dans le sens de rassurer.

Un oracle m'assure, un songe me travaille.
CORNEILLE, *Horace*, acte IV, sc. IV.

O bonté qui m'assure, autant qu'elle m'honore.
RACINE, *Athalie*, acte II, sc. VII.

Princesse, assurez-vous, je le prends sous ma garde.
RACINE, *Esther*, acte II, sc. VII.

. . . . . A moins que Valère se pende,
Bagatelle ! mon cœur ne s'assurera point...
MOLIÈRE, *Dépit amoureux*, acte I, sc. II.

Moins on mérite un bien qu'on nous fait espérer,
Plus notre âme a de peine à pouvoir s'assurer.
MOLIÈRE, *Don Garcie*, acte II, sc. VI.

Ce n'est pas assez pour m'assurer entièrement, que ce qu'il vient de faire. MOLIÈRE, *Fourberies*, acte III, sc. I.

On ne peut s'assurer, et l'on est toujours dans la défiance
PASCAL, *Pensées*.

Et saisit, en pleurant, ce rochet, qu'autrefois
Le prélat trop jaloux lui rogna de trois doigts.
Aussitôt, d'un bonnet ornant sa tête grise[1],
Déjà l'aumusse en main il marche vers l'église;
Et, hâtant de ses ans l'importune langueur,
Court, vole, et le premier arrive dans le chœur.
O toi qui, sur ces bords qu'une eau dormante mouille,
Vis combattre autrefois le rat et la grenouille[2];
Qui, par les traits hardis d'un bizarre pinceau,
Mis l'Italie en feu pour la perte d'un seau[3];
Muse, prête à ma bouche une voix plus sauvage,
Pour chanter le dépit, la colère, la rage,
Que le chantre sentit allumer dans son sang,
A l'aspect du pupitre élevé sur son banc.
D'abord pâle et muet, de colère immobile,
A force de douleur, il demeura tranquille[4];
Mais sa voix, s'échappant au travers des sanglots,
Dans sa bouche à la fin fit passage à ces mots:
La voilà donc, Girot, cette hydre épouvantable
Que m'a fait voir un songe, hélas! trop véritable!
Je le vois ce dragon tout prêt à m'égorger,
Ce pupitre fatal qui me doit ombrager!
Prélat, que t'ai-je fait? quelle rage envieuse
Rend pour me tourmenter ton ame ingénieuse?
Quoi! même dans ton lit, cruel, entre deux draps,
Ta profane fureur ne se repose pas!
O ciel! quoi! sur mon banc une honteuse masse
Désormais me va faire un cachot de ma place!
Inconnu dans l'église, ignoré dans ce lieu,
Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu!
Ah! plutôt qu'un moment cet affront m'obscurcisse,
Renonçons à l'autel, abandonnons l'office;
Et, sans lasser le ciel par des chants superflus,
Ne voyons plus un chœur où l'on ne nous voit plus.
Sortons... Mais cependant mon ennemi tranquille
Jouira sur son banc de ma rage inutile,
Et verra dans le chœur le pupitre exhaussé
Tourner sur le pivot où sa main l'a placé!
Non, s'il n'est abattu, je ne saurois plus vivre.
A moi, Girot, je veux que mon bras m'en délivre.
Périssons, s'il le faut; mais de ses ais brisés
Entraînons, en mourant, les restes divisés.
A ces mots, d'une main par la rage affermie,
Il saisissoit déjà la machine ennemie,
Lorsqu'en ce sacré lieu, par un heureux hasard,
Entrent Jean le choriste, et le sonneur Girard[5],
Deux Manceaux renommés, en qui l'expérience
Pour les procès est jointe à la vaste science.
L'un et l'autre aussitôt prend part à son affront.
Toutefois condamnant un mouvement trop prompt,
Du lutrin, disent-ils, abattons la machine[6]:
Mais ne nous chargeons pas tous seuls de sa ruine;
Et que tantôt, aux yeux du chapitre assemblé,
Il soit sous trente mains en plein jour accablé.
Ces mots des mains du chantre arrachent le pupitre.
J'y consens, leur dit-il, assemblons le chapitre.
Allez donc de ce pas, par de saints hurlemens,
Vous-mêmes appeler les chanoines dormans[7].
Partez. Mais ce discours les surprend et les glace.
Nous! qu'en ce vain projet, pleins d'une folle audace,
Nous allions, dit Girard, la nuit nous engager!
De notre complaisance osez-vous l'exiger[8]?

[1] Avant l'impression de ce poëme, l'auteur le lut à Sa Majesté; il y avait ici :

Alors d'un domino couvrant sa tête grise,
Déjà l'aumusse en main, il marche vers l'église.

Après la lecture de ce chant, le roi fit remarquer à M. Despréaux que le domino et l'aumusse sont deux choses qui ne vont pas ensemble : car le domino est un habillement d'hiver et l'aumusse est pour l'été. « D'ailleurs, continua le roi, vous venez de dire : Déjeunons, messieurs, et buvons frais (vers 204); cela marque que l'action de votre poëme se passe en été. » Sur-le-champ M. Despréaux changea le vers dont il s'agit. Le roi ajouta en souriant : « Ne soyez pas étonné de me voir instruit de ces sortes d'usages; je suis chanoine en plusieurs églises. » En effet, le roi de France est chanoine de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Jean-de Lyon, des églises d'Angers, du Mans, de Saint-Martin-de-Tours et de quelques autres. Brossette.

[2] Homère a fait la Guerre des rats et des grenouilles. Boileau, 1713.

[3] La *Secchia rap ta*, poëme italien. Boileau, 1713 — d'Alessandro Tassoni, poëte modenais, né en 1565, mort en 1635, et successivement secrétaire du cardinal Ascagne Colonna, du duc de Savoie et Conseiller de François Iᵉʳ, duc de Modène. La première édition de son poëme a paru à Paris en 1622, sous le nom d'*Androvinsi Melissone*. Il a été traduit en français à Paris en 1678, par Pierre Perrault. Le sujet est la guerre qu'entreprirent les Bolonais afin de recouvrer un seau de sapin que les Modenais avaient fait enlever du puits public de la ville de Modène.

[4] Curæ leves loquuntur, ingentes stupent.
Sénèque, *Hippolyte*, acte II, vers 607.

[5] Jean le choriste est un personnage supposé. Girard, sonneur de la Sainte-Chapelle, étoit mort longtemps avant la composition de ce poëme. Il se noya dans la Seine, ayant gagé qu'il la passeroit neuf fois à la nage. Il eut un jour la témérité de monter sur les rebords du toit de la Sainte-Chapelle, une bouteille à la main, et là, en présence d'une infinité de gens qui le regardoient d'en bas avec frayeur, il vuida d'un trait cette bouteille et s'en retourna. M. Despréaux, alors écolier, fut l'un des spectateurs. Brossette.

[6] Les cinq vers qui précèdent se lisent ainsi qu'il suit, dans les éditions de 1674 à 1698 :

Qui de tout temps pour lui brûlans d'un même zèle,
Gardent pour le prélat une haine fidèle,
A l'aspect du lutrin tous deux tremblent d'horreur;
Du vieillard toutefois ils blâment la fureur.
Abattons, disent-ils, sa superbe machine.

[7] De 1674 à 1698, on lit :

Sus donc, allez tous deux par de saints hurlemens
Réveiller de ce pas les chanoines dormans.

[8] De 1674 à 1698, au lieu des quatre vers qui précèdent, on lit :

Partez. Mais à ce mot les champions pâlissent
De l'horreur du péril leurs courages frémissent
Ah! seigneur, dit Girard, que nous demandez-vous

Hé! seigneur, quand nos cris pourroient, du fond des rues,
De leurs appartemens percer les avenues,
Réveiller ces valets autour d'eux étendus,
De leur sacré repos ministres assidus,
Et pénétrer des lits au bruit inaccessibles ;
Pensez-vous, au moment que les ombres paisibles
A ces lits enchanteurs ont su les attacher,
Que la voix d'un mortel les en puisse arracher[1] ?
Deux chantres feront-ils, dans l'ardeur de vous plaire,
Ce que depuis trente ans six cloches n'ont pu faire?
Ah! je vois bien où tend tout ce discours trompeur,
Reprend le chaud vieillard : le prélat vous fait peur.
Je vous ai vus cent fois, sous sa main bénissante,
Courber servilement une épaule tremblante.
Eh bien! allez ; sous lui fléchissez les genoux :
Je saurai réveiller les chanoines sans vous.
Viens, Girot, seul ami qui me reste fidèle :
Prenons du saint jeudi la bruyante crécelle[2].
Suis-moi. Qu'à son lever le soleil aujourd'hui
Trouve tout le chapitre éveillé devant lui[3].
Il dit. Du fond poudreux d'une armoire sacrée,
Par les mains de Girot la crécelle est tirée.
Ils sortent à l'instant, et, par d'heureux efforts,
Du lugubre instrument font crier les ressorts.
Pour augmenter l'effroi, la Discorde infernale
Monte dans le palais, entre dans la grand'salle,
Et, du fond de cet antre, au travers de la nuit,
Fait sortir le démon du tumulte et du bruit
Le quartier alarmé n'a plus d'yeux qui sommeillent,
Déjà de toutes parts les chanoines s'éveillent :
L'un croit que le tonnerre est tombé sur les toits,
Et que l'église brûle une seconde fois[4] ;
L'autre, encore agité de vapeurs plus funèbres,
Pense être au jeudi saint, croit que l'on dit ténèbres,
Et déjà tout confus, tenant midi sonné,
En soi-même frémit de n'avoir point dîné.
Ainsi, lorsque tout prêt à briser cent murailles,
Louis, la foudre en main, abandonnant Versailles,
Au retour du soleil et des zéphyrs nouveaux,
Fait dans les champs de Mars déployer ses drapeaux ;
Au seul bruit répandu de sa marche étonnante,
Le Danube s'émeut, le Tage s'épouvante[5],
Bruxelle attend le coup qui la doit foudroyer,
Et le Batave encore est prêt à se noyer[6].
Mais en vain dans leurs lits un juste effroi les presse ;
Aucun ne laisse encor la plume enchanteresse.
Pour les en arracher Girot s'inquiétant,
Va crier qu'au chapitre un repas les attend.
Ce mot dans tous les cœurs répand la vigilance :
Tout s'ébranle, tout sort, tout marche en diligence,
Ils courent au chapitre, et chacun, se pressant,
Flatte d'un doux espoir son appétit naissant.
Mais, ô d'un déjeuner vaine et frivole attente !
A peine ils sont assis, que, d'une voix dolente,
Le chantre désolé, lamentant son malheur,
Fait mourir l'appétit et naître la douleur.
Le seul chanoine Évrard[7], d'abstinence incapable,
Ose encor proposer qu'on apporte la table.
Mais il a beau presser, aucun ne lui répond :
Quand, le premier rompant ce silence profond,
Alain tousse et se lève ; Alain, ce savant homme[8],
Qui de Bauny vingt fois a lu toute la Somme[9],

De grâce, modérez un aveugle courroux.
Nous pourrions réveiller des chantres et des moines ;
Mais, même avant l'aurore, éveiller des chanoines !
Qui jamais l'entreprit? qui l'oserait tenter?
Est-ce un projet, ô ciel ! qu'on puisse exécuter?
Eh! seigneur...

[1] De 1674 à 1698, les trois vers qui précèdent se lisent ainsi :

Pensez-vous, au moment que ces dormeurs paisibles
De la tête une fois pressent un oreiller,
Que la voix d'un mortel puisse les réveiller !

[2] Instrument dont on se sert le jeudi saint et le vendredi saint au lieu des cloches. BOILEAU, 1713. — Boileau écrit *cresselle*, ainsi que Richelet; le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 dit : *Crécerelle;* tous les enfants donnent tort à l'Académie.

[3] On dirait aujourd'hui avant lui.

Je crie toujours, voilà qui est beau, devant que les chandelles soient allumées. MOLIÈRE, les *Précieuses*, sc. x.

Les écrivains du dix-septième siècle emploient très-fréquemment *devant* dans ce sens.

[4] Le toit de la Sainte-Chapelle fut brûlé en 1618. BOILEAU, 1713. — C'est la grande salle du palais qui fut brûlée en 1618, le toit de la Sainte-Chapelle brûla le 26 de juillet 1630. On connaît sur l'incendie de la grande salle, l'épigramme de Saint-Amant :

Certes l'on vit un triste jeu,
Quand, à Paris, dame Justice,
Pour avoir mangé trop d'espice,
Se mit tout le palais en feu.

[5] Hinc movet Euphrates, illinc Germania bellum.
VIRGILE, *Géorgiques*, l. I, vers 509.

[6] Allusion au vers 208, du chant IV de l'*Art poétique*, p. 109, colonne 1.

[7] Brossette prétend que le personnage ici désigné est Louis-Roger Danse ou d'Anse. M. Berriat-Saint-Prix démontre que Danse était un ami particulier de Boileau et de sa famille et que cette assertion de Brossette n'est pas plus fondée que tant d'autres du même commentateur.

[8] Son nom étoit Aubéri que l'on prononçoit Aubri. Il ne parloit jamais sans tousser une ou deux fois auparavant. M. le président de Lamoignon l'avoit choisi depuis longtemps pour son confesseur, et lui avoit procuré un canonicat à la Sainte-Chapelle. Ce chanoine étoit d'un esprit médiocre, mais fort opposé aux sentimens des jansénistes. Cela est bien marqué par le discours qu'on lui fait tenir ici, et par la qualité des livres sur lesquels on fait rouler sa science et ses lectures. Quoiqu'il fût si bien désigné, on dit qu'il lut plusieurs fois le *Lutrin* sans s'y reconnoître. Brossette. — C'était le frère aîné d'Antoine Aubéry, célèbre avocat au conseil, auteur d'une *Histoire générale des cardinaux*, 1642, 5 vol. in-4 ; d'une *Histoire de Mazarin*, 1751, 4 volumes in-12 ; d'un *Mémoire pour l'histoire de Richelieu*, 1660, 2 vol. in-4 et d'autres ouvrages.

[9] Le père Étienne Bauny, de la compagnie de Jésus, né à Mouzon (Ardennes) en 1564, mort à Saint-Pol-de-Léon (Bretagne), le 4 de décembre 1649. Il est l'auteur de très-nombreux ouvrages de théologie, et entre autres de : *Somme des péchés qui se commettent en tous états; de leurs conditions et qualités; en quelles occurrences ils sont mortels ou véniels, et en quelle façon le confesseur*

Qui possède Abély[1], qui sait tout Raconis[2],
Et même entend, dit-on, le latin d'A-Kempis[3].
N'en doutez point, leur dit ce savant canoniste,
Ce coup part, j'en suis sûr, d'une main janséniste.
Mes yeux en sont témoins : j'ai vu moi-même hier
Entrer chez le prélat le chapelain Garnier[4].
Arnauld, cet hérétique ardent à nous détruire,
Par ce ministre adroit tente de le séduire :
Sans doute il aura lu dans son saint Augustin[5],
Qu'autrefois saint Louis érigea ce lutrin[6].
Il va nous inonder des torrens de sa plume :
Il faut, pour lui répondre, ouvrir plus d'un volume.
Consultons sur ce point quelque auteur signalé ;
Voyons si des lutrins Bauny n'a point parlé ;
Étudions enfin, il en est temps encore ;
Et, pour ce grand projet, tantôt dès que l'Aurore
Rallumera le jour dans l'onde enseveli,
Que chacun prenne en main le moelleux Abéli[7].
Ce conseil imprévu de nouveau les étonne :
Surtout le gras Évrard d'épouvante en frissonne.
Moi ! dit-il, qu'à mon âge, écolier tout nouveau,
J'aille pour un lutrin me troubler le cerveau ?
O le plaisant conseil ! Non, non, songeons à vivre :
Va maigrir, si tu veux, et sécher sur un livre.
Pour moi, je lis la bible autant que l'alcoran,
Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an ;
Sur quelle vigne à Reims nous avons hypothèque[8] :
Vingt muids rangés chez moi font ma bibliothèque.
En plaçant un pupitre on croit nous rabaisser ;
Mon bras seul, sans latin, saura le renverser.
Que m'importe qu'Arnauld me condamne ou m'ap-
J'abats ce qui me nuit partout où je le trouve ? [prouve :
C'est là mon sentiment. A quoi bon tant d'apprêts ?
Du reste, déjeunons, messieurs, et buvons frais.
Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage,
Rétablit l'appétit, réchauffe le courage ;
Mais le chantre surtout en paroît rassuré.
Oui, dit-il, le pupitre a déjà trop duré :
Allons sur sa ruine assurer ma vengeance.
Donnons à ce grand œuvre une heure d'abstinence,
Et qu'au retour tantôt un ample déjeuner
Longtemps nous tienne à table et s'unisse au dîner.
Aussitôt il se lève, et la troupe fidèle,
Par ces mots attirans sent redoubler son zèle.
Ils marchent droit au chœur d'un pas audacieux,
Et bientôt le lutrin se fait voir à leurs yeux.
A ce terrible objet aucun d'eux ne consulte :
Sur l'ennemi commun ils fondent en tumulte.
Ils sapent le pivot, qui se défend en vain ;
Chacun sur lui d'un coup veut honorer sa main.
Enfin sous tant d'efforts la machine succombe,
Et son corps entr'ouvert chancelle, éclate et tombe[9].
Tel sur les monts glacés des farouches Gelons[10]
Tombe un chêne battu des voisins aquilons ;
Ou tel, abandonné de ses poutres usées,
Fond enfin un vieux toit sous ses tuiles brisées.
La masse est emportée, et ses ais arrachés
Sont aux yeux des mortels chez le chantre cachés.

doit interroger son pénitent. Paris, 1630, in-8, très-souvent réimprimée.

[1] Voir épître XII, p. 88, note 1.

[2] Charles-François d'Abra de Raconis, docteur en théologie, aumônier du roi, évêque de Lavaur en 1637; né au château de Raconis, près de Montfort-l'Amaury, en 1590, mort le 16 de juillet 1646. Il publia en 1644 et 1645, trois volumes in-4 contre le livre d'Arnaud *De la fréquente communion.* On lui doit, en outre, beaucoup d'autres ouvrages de théologie et de controverse.

[3] Thomas A-Kempis, religieux allemand, né à Kempis, près de Cologne en 1380, mort en 1471. C'est l'un de ceux auxquels on a attribué le livre *De imitatione Christi.* Cf. l'édition de l'*Internelle consolacion*, première traduction française de l'*Imitation de Jésus-Christ*, publiée par MM. Ch. d'Héricault et Louis Moland. Paris, P. Jannet, 1857, in-16.

[4] Louis Le Fournier, chapelain perpétuel de la Sainte Chapelle, natif de Villeneuve, au Perche. Il étoit ennemi des brigues et des cabales qui sont si communes dans les chapitres ; ainsi il n'avoit jamais pris de parti dans les démêlés du trésorier et du chantre. M. Arnauld l'alloit voir souvent, et le chanoine Auberi regardoit le chapelain comme un janséniste. Brossette.— Cf. *Supplément au nécrologe de Port-Royal*, 22 de janvier.

[5] Arnauld avait fait une étude particulière des écrits de saint Augustin dont il a traduit en français plusieurs traités.

[6] Alain, *ce savant homme*, fait un anachronisme de huit siècles.

[7] Fameux auteur qui a fait la Moelle théologique, *Medulla theologica.* BOILEAU, 1713. — Voir épître XII, p. 88, note 1. Bayle a consacré un article à Abelli

[8] Le chapitre de la Sainte-Chapelle possédait à Reims l'abbaye de Saint-Nicaise, dont les principaux revenus consistaient en vins. On le sait par Morand et par une lettre de l'abbé Jacques Boileau à Brossette du 12 de février 1703.

[9] . . . . . Illa usque minatur
Et tremefacta comam concusso vertice nutat.
Vulneribus donec paulatim evicta, supremum
Congemuit, traxitque jugis avulsa ruinam.
VIRGILE, *Énéide*, l. II, vers 628-631.

Sternitur, exanimisque tremens, procumbit humi bos.
VIRGILE, *Énéide*, l. V, vers 481.

[10] Peuples de Sarmatie, voisins du Borysthène. BOILEAU, 1713.

CHANT V[1]

L'Aurore cependant d'un juste effroi troublée,
Des chanoines levés voit la troupe assemblée,
Et contemple longtemps, avec des yeux confus,
Ces visages fleuris qu'elle n'a jamais vus.
Chez Sidrac aussitôt Brontin d'un pied fidèle,
Du pupitre abattu va porter la nouvelle.
Le vieillard de ses soins bénit l'heureux succès,
Et sur un bois détruit bâtit mille procès[2].
L'espoir d'un doux tumulte échauffant son courage,
Il ne sent plus le poids ni les glaces de l'âge;
Et chez le trésorier, de ce pas, à grand bruit,
Vient étaler au jour les crimes de la nuit.
Au récit imprévu de l'horrible insolence,
Le prélat hors du lit, impétueux s'élance.
Vainement d'un breuvage à deux mains apporté,
Gilotin, avant tout, le veut voir humecté.
Il veut partir à jeun. Il se peigne, il s'apprête;
L'ivoire trop hâté deux fois rompt sur sa tête,
Et deux fois de sa main le buis[3] tombe en morceaux:
Tel Hercule filant rompoit tous les fuseaux[4].
Il sort demi-paré; mais déjà sur sa porte
Il voit de saints guerriers une ardente cohorte,
Qui tous, remplis pour lui d'une égale vigueur,
Sont prêts, pour le servir, à déserter le chœur.
Mais le vieillard condamne un projet inutile.
Nos destins sont, dit-il, écrits chez la Sibylle:
Son antre n'est pas loin; allons la consulter,
Et subissons la loi qu'elle nous va dicter.
Il dit: à ce conseil, où la raison domine,
Sur ses pas au barreau la troupe s'achemine,
Et bientôt, dans le temple, entend, non sans frémir,
De l'antre redouté les soupiraux gémir[5].
Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle
Soutient l'énorme poids de sa voûte infernale,
Est un pilier fameux[6], des plaideurs respecté,
Et toujours de Normands à midi fréquenté.
Là, sur des tas poudreux de sacs et de pratique,
Hurle tous les matins une Sibylle étique:
On l'appelle Chicane; et ce monstre odieux
Jamais pour l'équité n'eut d'oreilles ni d'yeux.
La Disette au teint blême et la triste Famine,
Les Chagrins dévorans et l'infâme Ruine,
Enfans infortunés de ses raffinemens,
Troublent l'air d'alentour de longs gémissemens.
Sans cesse feuilletant les lois et la coutume,
Pour consumer autrui, le monstre se consume;
Et, dévorant maisons, palais, châteaux entiers,
Rend pour des monceaux d'or de vains tas de papiers.
Sous le coupable effort de sa noire insolence,
Thémis a vu cent fois chanceler sa balance,
Incessamment il va de détour en détour;
Comme un hibou, souvent il se dérobe au jour:
Tantôt, les yeux en feu, c'est un lion superbe;
Tantôt, humble serpent, il se glisse sous l'herbe[7].
En vain, pour le dompter, le plus juste des rois
Fit régler le chaos des ténébreuses lois:
Ses griffes, vainement par Pussort[8] accourcies,
Se rallongent déjà, toujours d'encre noircies,
Et ses ruses, perçant et digues et remparts,
Par cent brèches déjà rentrent de toutes parts.
Le vieillard[9], humblement l'aborde et le salue,
En faisant, avant tout, briller l'or à sa vue:
Reine des longs procès, dit-il, dont le savoir
Rend la force inutile et les lois sans pouvoir;

[1] Publié avec le chant VI, en 1683, non vers le mois de septembre, comme le disent Brossette et d'autres éditeurs, mais au mois de janvier. B.-S.-P.

[2] De plus de vingt procès ceci sera la source.
RACINE, les *Plaideurs*, scène dernière.

[3] Dans les éditions de 1685 à 1713 il y a: *bouis*. Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 admet qu'on dise *bouis* ou *buis*; Richelet donne aussi les deux, mais au mot *Bouis*.

[4] Ah! quoties digitis dum torques stamina duris,
Prævalida fusos comminuere manus!
OVIDE, héroïde IX, *Dejanira ad Herculem*, vers 79-80.

[5] Ecce autem primi, sub lumine solis et ortus,
Sub pedibus mugire solum...
Adventante dea.
VIRGILE, *Énéide*, l. VI, vers 256-259.

[6] Le pilier des consultations. BOILEAU, 1713. — C'est le premier de la grand'salle du côté de la chapelle du Palais. Les anciens avocats s'assemblent près de ce pilier où l'on vient les consulter. Il y a aussi une chambre des consultations vis à-vis le pilier, à côté de la même chapelle. Brossette. — C'est un usage qui a cessé vers le milieu du dix-huitième siècle.

[7] Tum variæ illudent species atque ora ferarum.
Fiet enim subito sus horridus, atraque tigris,
Squamosusque draco, et fulva cervice leæna:
Aut acrem flammæ sonitum dabit, atque ita vinclis
Excidet, aut in aquas tenues dilapsus abibit...
VIRGILE, *Géorgiques*, l. IV, vers 406-411.

. . . . . Ille suæ contra non immemor artis
Omnia transformat sese in miracula rerum,
Ignemque, horribilemque feram, fluviumque liquentem.
Ibidem, vers 440-442.

[8] M. Pussort, conseiller d'État, est celui qui a le plus contribué à faire le Code. BOILEAU, 1713. — Henri Pussort, oncle de Colbert, mort en 1697, âgé de quatre-vingt-deux ans, fut le rédacteur des ordonnances de 1667 et 1670 sur la procédure civile et la procédure criminelle.

[9] C'est toujours Sidrac.



Toi, pour qui dans le Mans le laboureur moissonne,
Pour qui naissent à Caen tous les fruits de l'automne;
Si, dès mes premiers ans, heurtant tous les mortels,
L'encre a toujours pour moi coulé sur tes autels,
Daigne encor me connoître en ma saison dernière.
D'un prélat qui t'implore exauce la prière.
Un rival orgueilleux, de sa gloire offensé,
A détruit le lutrin par nos mains redressé.
Épuise en sa faveur ta science fatale:
Du Digeste et du Code ouvre-nous le dédale[1],
Et montre-nous cet art, connu de tes amis,
Qui, dans ses propres lois, embarrasse Thémis.
  La Sibylle, à ces mots, déjà hors d'elle-même[2],
Fait lire sa fureur sur son visage blême,
Et, pleine du démon qui la vient oppresser,
Par ces mots étonnans tâche à le repousser :
« Chantres, ne craignez plus une audace insensée;
« Je vois, je vois au chœur la masse replacée;
« Mais il faut des combats. Tel est l'arrêt du sort;
« Et surtout évitez un dangereux accord. »
Là bornant son discours, encor toute écumante,
Elle souffle aux guerriers l'esprit qui la tourmente;
Et dans leurs cœurs brûlans de la soif de plaider,
Verse l'amour de nuire, et la peur de céder.
Pour tracer à loisir une longue requête,
A retourner chez soi leur brigade s'apprête.
Sous leurs pas diligens le chemin disparoît,
Et le pilier, loin d'eux, déjà baisse et décroît[3].
  Loin du bruit cependant les chanoines à table,
Immolent trente mets à leur faim indomptable.
Leur appétit fougueux, par l'objet excité,
Parcourt tous les recoins d'un monstrueux pâté.
Par le sel irritant la soif est allumée;
Lorsque d'un pied léger la prompte Renommée,
Semant partout l'effroi, vient au chantre éperdu
Conter l'affreux détail de l'oracle rendu.
Il se lève, enflammé de muscat et de bile,
Et prétend à son tour consulter la Sibylle.
Évrard a beau gémir du repas déserté,
Lui-même est au barreau par le nombre emporté.
Par les détours étroits d'une barrière oblique[4],
Ils gagnent les degrés et le perron antique,
Où sans cesse, étalant bons et méchans écrits,
Barbin vend aux passans des auteurs à tout prix[5].
  Là le chantre à grand bruit arrive et se fait place,
Dans le fatal instant que, d'une égale audace,
Le prélat et sa troupe, à pas tumultueux,
Descendoient du Palais l'escalier tortueux.
L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage,
Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage;
Une égale fureur anime leurs esprits.
Tels deux fougueux taureaux[6], de jalousie épris,
Auprès d'une génisse au front large et superbe,
Oubliant tous les jours le pâturage et l'herbe,
A l'aspect l'un de l'autre, embrasés, furieux,
Déjà, le front baissé, se menacent des yeux.
Mais Évrard, en passant, coudoyé par Boirude,
Ne sait point contenir son aigre inquiétude:
Il entre chez Barbin, et, d'un bras irrité,
Saisissant du Cyrus un volume écarté,
Il lance au sacristain le tome épouvantable.
Boirude fuit le coup : le volume effroyable
Lui rase le visage, et, droit dans l'estomac,
Va frapper en sifflant l'infortuné Sidrac.
Le vieillard, accablé de l'horrible Artamène[7],
Tombe aux pieds du prélat, sans pouls et sans haleine.
Sa troupe le croit mort, et chacun empressé
Se croit frappé du coup dont il le voit blessé.
Aussitôt contre Évrard vingt champions s'élancent;
Pour soutenir leur choc les chanoines s'avancent.
La Discorde triomphe, et du combat fatal
Par un cri donne en l'air l'effroyable signal.

[1] Recueils, l'un (le Digeste) de décisions des jurisconsultes, et l'autre, des constitutions des empereurs romains, faits par ordre de Justinien, et suivis jadis comme lois dans une partie de la France. B.-S.-P.

[2] At Phœbi nondum patiens, immanis in antro
Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse deum : tanto magis ille fatigat
Os rabidum, fera corda domans, fingitque premendo.
. . . .
O tandem magnis pelagi defuncti periclis!
Sed terra graviora manent. In regna Lavini
Dardanidæ venient, mitte hanc de pectore curam;
Sed non et venisse volent : bella, horrida bella,
Et Tibrim multo spumantem sanguine cerno.
VIRGILE, *Énéide*, l. VI, vers 77-87.

[3] . . . . . Chinon, baisse, décroît,
S'éloigne, se blanchit, s'efface et disparoît.
CHAPELAIN, la *Pucelle*, l. V.

[4] La maison du chantre a son entrée au bas de l'escalier de la chambre des comptes, vis-à-vis la porte de la Sainte-Chapelle basse. Ainsi pour aller de là au Palais il faut passer :

Par les détours étroits d'une barrière oblique,

qui est plantée le long des murs de la Sainte-Chapelle, et qui sert à ménager un passage libre derrière les carrosses dont la cour du Palais est ordinairement remplie. L'espace vide qui est entre la barrière et le mur conduit aux degrés par où l'on monte à la Sainte-Chapelle. Brossette.

[5] Barbin se piquoit de savoir vendre des livres, quoique méchans. BOILEAU, 1713.

[6] Virgile, *Georgiques*, l. III, vers 21 (lisez 215). BOILEAU, 1713.

Carpit enim vires paulatim, uritque videndo,
Fœmina, nec nemorum patitur meminisse nec herbæ.
Dulcibus illa quidem illecebris et sæpe superbos
Cornibus inter se subigit decernere amantes.
Pascitur in magna sylva formosa juvenca.
Illi alternantes multa vi prœlia miscent
Vulneribus crebris; lavit ater corpora sanguis,
Versaque in obnixos urgentur cornua vasto
Cum gemitu; reboant sylvæque et magnus Olympus.

[7] *Artamene*, ou le *Grand Cyrus*, roman de mademoiselle de Scudéri. Voyez satire x, p. 40, note 5.

Chez le libraire absent tout entre, tout se mêle :
Les livres sur Évrard fondent comme la grêle[1],
Qui, dans un grand jardin, à coups impétueux,
Abat l'honneur naissant des rameaux fructueux.
Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre :
L'un tient le nœud d'Amour[2], l'autre en saisit la Montre[3].
L'un prend le seul Jonas[4] qu'on ait vu relié ;
L'autre, un Tasse françois[5], en naissant oublié.
L'élève de Barbin, commis à la boutique,
Veut en vain s'opposer à leur fureur gothique :
Les volumes sans choix à la tête jetés,
Sur le perron poudreux volent de tous côtés.
Là, près d'un Guarini[6], Térence[7] tombe à terre,
Là, Xénophon dans l'air heurte contre un La Serre[8].
Oh ! que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la poudre tirés !
Vous en fûtes tirés, Almerinde et Simandre[9] ;
Et toi, rebut du peuple, inconnu Caloandre[10],
Dans ton repos, dit-on, saisi par Gaillerbois[11],
Tu vis le jour alors pour la première fois.
Chaque coup sur la chair laisse une meurtrissure ;
Déjà plus d'un guerrier se plaint d'une blessure.
D'un Le Vayer[12] épais Giraut est renversé :
Marineau, d'un Brébœuf[13] à l'épaule blessé,
En sent partout le bras une douleur amère,
Et maudit la Pharsale aux provinces si chère.
D'un Pinchêne[14] « in-quarto » Dodillon étourdi
A longtemps le teint pâle et le cœur affadi.
Au plus fort du combat le chapelain Garagne,
Vers le sommet du front atteint d'un Charlemagne[15]
(Des vers de ce poëme effet prodigieux !)
Tout prêt à s'endormir, bâille et ferme les yeux.
A plus d'un combattant la Clélie est fatale :
Girou dix fois par elle éclate et se signale[16].
Mais tout cède aux efforts du chanoine Fabri[17] :
Ce guerrier, dans l'Église aux querelles nourri,
Est robuste de corps, terrible de visage,
Et de l'eau dans son vin n'a jamais su l'usage[18].
Il terrasse lui seul et Guibert et Grasset,
Et Gorillon la basse, et Grandin le fausset,
Et Gerbais l'agréable, et Guérin l'insipide.
Des chantres désormais la brigade timide
S'écarte, et du Palais regagne les chemins.
Telle, à l'aspect d'un loup, terreur des champs voisins,
Fuit d'agneaux effrayés une troupe bêlante ;
Ou tels devant Achille, aux campagnes du Xanthe,
Les Troyens se sauvoient à l'abri de leurs tours[19] :
Quand Brontin à Boirude adresse ce discours :
Illustre porte-croix, par qui notre bannière
N'a jamais en marchant fait un pas en arrière,
Un chanoine lui seul triomphant du prélat,
Du rochet à nos yeux ternira-t-il l'éclat ?
Non, non : pour te couvrir de sa main redoutable,
Accepte de mon corps l'épaisseur favorable[20].
Viens, et, sous ce rempart, à ce guerrier hautain
Fais voler ce Quinault qui me reste à la main.
A ces mots, il lui tend le doux et tendre ouvrage :
Le sacristain, bouillant de zèle et de courage,
Le prend, se cache, approche, et, droit entre les yeux,
Frappe du noble écrit l'athlète audacieux ;
Mais c'est pour l'ébranler une foible tempête ;
Le livre sans vigueur mollit contre sa tête.
Le chanoine les voit, de colère embrasé :
Attendez, leur dit-il, couple lâche et rusé,

[1] Tam multa in tectis crepitans salit horrida grando.
VIRGILE, *Géorgiques*, l. I, vers 449.

[2] Texte de 1685 à 1713 (seize éditions, dont sept originales). Dans la première édition (1683) il y a l'*Edit d'amour*, et c'est ainsi qu'il faut lire, selon Brossette, suivi par tous les éditeurs, excepté par celui de Paris, 1798, et M. de Saint-Surin. Mais, d'une part, Brossette n'appuie d'aucune raison cette espèce de décision; de l'autre, l'*Edit d'amour* (poëme de Régnier Desmarais, secrétaire de l'Académie, mort en 1713) tient à peine une demi-feuille (Saint-Marc) et est par conséquent trop petit pour servir d'arme. Nous avons dû préférer une leçon dans laquelle l'auteur a persisté jusqu'à sa mort (pendant plus de vingt-cinq ans). Berriat-Saint-Prix.

[3] De Bonnecorse. BOILEAU, 1713. — Voyez satire VII, page 26, note 10, et épître IX, page 79, note 4

[4] Par Coras. Voyez satire IX, page 34, note 1.

[5] Traduction de Leclerc. BOILEAU, 1713. — Michel Leclerc, de l'Académie française, né à Alby en 1622, mort en 1691. Il fit paraître en 1665 la traduction en vers des cinq premiers chants de la *Jérusalem delivrée*. Le peu de succès de cet ouvrage l'empêcha de continuer. On lui doit en outre quelques tragédies.

[6] Jean-Baptiste Guarini, né à Ferrare le 10 de décembre 1537, mort à Venise le 4 d'octobre 1612. Il a composé des œuvres latines, mais il est surtout connu comme auteur du *Pastor fido*, tragi-comédie pastorale.

[7] Voyez l'*Art poétique*, chant III, page 105, note 2.

[8] Voyez satire III, p. 19, note 6.

[9] Almerinde et Simandre : ces deux noms forment le titre d'un roman imprimé en 1646, in-8, à Paris, chez Courbé. L'auteur n'en est pas bien connu : Brossette le désigne par les initiales D. S. C'est une traduction d'un roman italien de *Luca Assarino*. Mazzuchelli l'indique, ainsi que la version française, mais sans nommer le traducteur (*Scrittori d'Italia*, vol. I, part. II, page 1170). Daunou.

[10] Roman italien, traduit par Scudéri. BOILEAU, 1713. — Le *Caloandro fedele* est de J. Ambr. Marini, né Gênes, mort en 1650.

[11] Pierre Tardieu, sieur de Gaillarbois, frère du lieutenant criminel Tardieu, dont il est question dans la satire X, avait été chanoine de la Sainte-Chapelle; il était mort dès l'année 1656.

[12] François de La Mothe Le Vayer, de l'Académie française; né à Paris en 1588, mort en 1672. La meilleure édition de ses œuvres est de Dresde, 1756-1789, 14 vol. in-8. C'est à son fils qu'est adressée la satire IV.

[13] Voyez épître VIII, page 77, note 2.

[14] Voyez épître V, page 69, note 4.

[15] Poëme de Louis Le Laboureur. — Voyez épître VIII, page 77, note 3.

[16] La *Clélie* de mademoiselle de Scudéri a dix volumes. — Voyez satire IX, page 34, note 3.

[17] Il étoit conseiller-clerc au parlement et se nommoit Le Febvre. C'étoit un homme extrêmement violent et emporté. Brossette.

[18] E non bevea giammai vino innacquato.
TASSONI, *Secchia rapita*, c. VI, str. 60.

[19] Homère, *Iliade*, l. XXI, vers 250-611.

[20] *Iliade*, l. VIII, vers 267. BOILEAU, 1713.

Et jugez si ma main, aux grands exploits novice,
Lance à mes ennemis un livre qui mollisse[1].
A ces mots il saisit un vieil « Infortiat[2], »
Grossi des visions d'Accurse et d'Alciat[3],
Inutile ramas de gothique écriture,
Dont quatre ais mal unis formoient la couverture,
Entourée à demi d'un vieux parchemin noir,
Où pendoit à trois clous un reste de fermoir.
Sur l'ais qui le soutient auprès d'un Avicenne[4],
Deux des plus forts mortels l'ébranleroient à peine:
Le chanoine pourtant l'enlève sans effort,
Et, sur le couple pâle et déjà demi-mort,
Fait tomber à deux mains l'effroyable tonnerre[5].
Les guerriers, de ce coup, vont mesurer la terre,
Et, du bois et des clous meurtris et déchirés,
Longtemps, loin du perron, roulent sur les degrés.
Au spectacle étonnant de leur chute imprévue,
Le prélat pousse un cri qui pénètre la nue.
Il maudit dans son cœur le démon des combats,
Et de l'horreur du coup il recule six pas.
Mais bientôt rappelant son antique prouesse,
Il tire du manteau sa dextre vengeresse;
Il part, et, de ses doigts saintement allongés,
Bénit tous les passans, en deux files rangés[6].
Il sait que l'ennemi, que ce coup va surprendre,
Désormais sur ses pieds ne l'oseroit attendre,
Et déjà voit pour lui tout le peuple en courroux
Crier aux combattans : Profanes, à genoux !
Le chantre, qui de loin voit approcher l'orage,
Dans son cœur éperdu cherche en vain du courage[7].
Sa fierté l'abandonne, il tremble, il cède, il fuit;
Le long des sacrés murs sa brigade le suit:
Tout s'écarte à l'instant; mais aucun n'en réchappe;
Partout le doigt vainqueur les suit et les rattrape.
Évrard seul, en un coin prudemment retiré,
Se croyoit à couvert de l'insulte sacré[8];
Mais le prélat vers lui fait une marche adroite :
Il l'observe de l'œil; et tirant vers la droite,
Tout d'un coup tourne à gauche, et d'un bras fortuné
Bénit subitement le guerrier consterné[9].
Le chanoine, surpris de la foudre mortelle,
Se dresse, et lève en vain une tête rebelle;
Sur ses genoux tremblans il tombe à cet aspect,
Et donne à la frayeur ce qu'il doit au respect[10].
Dans le temple aussitôt le prélat plein de gloire
Va goûter les doux fruits de sa sainte victoire :
Et de leur vain projet les chanoines punis,
S'en retournent chez eux éperdus et bénis.

[1] Adspice num mage sit nostrum penetrabile telum.
VIRGILE, *Énéide*, l. X, vers 484.

[2] Livre de droit d'une grosseur énorme. BOILEAU, 1713. - Second volume du Digeste dans les éditions anciennes. B.-S.-P.

[3] Le Digeste nouveau, le vieux, l'Infortiat;
Ce qu'en a dit Jason, Balde, Accurse, Alciat.
CORNEILLE, le *Menteur*, acte I, sc. VI.

Francesco Accorso, professeur de droit, puis assesseur du podestat de Bologne, né à Florence en 1182, mort à Bologne en 1760. Sa *Grande Glose* sur le droit (*Glosa ordinaria*) a été imprimée dans le tome VI du *Corpus juris*, Genève, 1625, in-folio. — Andrea Alciati, avocat à Milan, professeur de droit civil à l'université d'Avignon en 1518, à l'Académie de Bourges en 1522 et dans plusieurs villes d'Italie, à partir de 1532, né à Alzano, le 8 de mai 1492, mort à Paris le 12 de juin 1550. Ses ouvrages de droit ont été réunis et publiés avec quelques opuscules de philologie et d'archéologie, à Lyon, 1560, 6 vol. in-folio.

[4] Auteur arabe. BOILEAU, 1713. — Avicenne ou Avisena, corruption du nom d'Ibn-Sina, célèbre médecin arabe né au mois de safar 370 de l'hégire (août 980), mort au mois de ramadan 428 (juin 1037). Le livre du canon de la médecine, *Canon medicinæ*, fut imprimé en arabe, à Rome, 1593, 4 vol. in-folio. Il en existe des traductions en différentes langues, et de divers formats.

[5] Nec plura effatus, saxum circumspicit ingens,
Saxum antiquum, ingens, campo quod forte jacebat,
Limes agro positus, litem ut discerneret arvis.
Vix illud lecti bis sex cervice subirent,
Qualia nunc hominum producit corpora tellus.
Ille manu raptum trepida torquebat in hostem,
Altior insurgens, et cursu concitus heros.
VIRGILE, *Enéide*, l. XII, vers 896-902.

[6] . . . . . E salì sopra le mura,
Dove a l'uscir de la città le schiere
Chinavano a' suoi piè lance e bandiere.

Ed egli con la man sovra i campioni
De l'amica assemblea, tutto cortese
Trinciava certe benedizioni,
Che pigliavano un miglio di paese;
Quando la gente vide quei crocioni,
Subito le ginocchia in terra stese,
Gridando : Viva il Papa, e Bonsignore,
E muora Federico Imperadore!
TASSONI, *Secchia rapita*, ch. V, str. 29-30.

[7] L'infortuné guerrier, contre ce double orage,
Vainement dans son sein recherche du courage.
CHAPELAIN, la *Pucelle*, chant II.

Dans son cœur étonné cherche en vain sa vertu.
VOLTAIRE, *Henriade*, ch. VIII, vers 120.

[8] Insulte est masculin dans le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694.

[9] On sait que le cardinal de Retz, faisant une procession, affecta de donner la bénédiction au grand Condé, alors son ennemi. Cf. *Mémoires du cardinal de Retz*, 2e édition Aimé-Champollion-Figeac, t. III, p. 231-232. C'est selon Cizeron-Rival (*Lettres familieres*, t. III, *Bolæana*, p. 206) ce qui a fourni à Boileau l'idée de ce trait.

Dans la *Secchia rapita*, ch. V, str. 30, le nonce évite de bénir Salinguerra, qui avait été contraire aux intérêts du pape.

[10] Les vers qui décrivent la défaite du chanoine Évrard sont une imitation détournée de ceux où Virgile (*Énéide*, l. IX, vers 345) représente Rhétus tué par Euryale.

CHANT VI

Tandis que tout conspire à la guerre sacrée,
La Piété sincère, aux Alpes retirée[1],
Du fond de son désert entend les tristes cris
De ses sujets cachés dans les murs de Paris.
Elle quitte à l'instant sa retraite divine :
La Foi, d'un pas certain, devant elle chemine ;
L'Espérance au front gai l'appuie et la conduit ;
Et, la bourse à la main, la Charité la suit.
Vers Paris elle vole, et, d'une audace sainte,
Vient aux pieds de Thémis proférer cette plainte :
Vierge, effroi des méchans, appui de mes autels,
Qui, la balance en main, règles tous les mortels,
Ne viendrai-je jamais en tes bras salutaires
Que pousser des soupirs, et pleurer mes misères ?
Ce n'est donc pas assez qu'au mépris de tes lois
L'Hypocrisie ait pris et mon nom et ma voix ;
Que, sous ce nom sacré, partout ses mains avares
Cherchent à me ravir crosses, mitres, tiares !
Faudra-t-il voir encor cent monstres furieux
Ravager mes États usurpés à tes yeux ?
Dans les temps orageux de mon naissant empire,
Au sortir du baptême on couroit au martyre.
Chacun, plein de mon nom, ne respiroit que moi :
Le fidèle, attentif aux règles de sa loi,
Fuyant des vanités la dangereuse amorce,
Aux honneurs appelé, n'y montoit que par force.
Ces cœurs, que les bourreaux ne faisoient point frémir,
A l'offre d'une mitre étoient prêts à gémir ;
Et, sans peur des travaux, sur mes traces divines
Couroient chercher le ciel au travers des épines.
Mais, depuis que l'Église eut, aux yeux des mortels,
De son sang en tous lieux cimenté ses autels,
Le calme dangereux succédant aux orages,
Une lâche tiédeur s'empara des courages.
De leur zèle brûlant l'ardeur se ralentit ;
Sous le joug des péchés leur foi s'appesantit.
Le moine secoua le cilice et la haire ;
Le chanoine indolent apprit à ne rien faire ;
Le prélat par la brigue aux honneurs parvenu,
Ne sut plus qu'abuser d'un ample revenu,
Et, pour toutes vertus fit, au dos d'un carrosse,
A côté d'une mitre armorier sa crosse.
L'Ambition partout chassa l'Humilité ;
Dans la crasse du froc logea la Vanité.
Alors de tous les cœurs l'union fut détruite.
Dans mes cloîtres sacrés la Discorde introduite
Y bâtit de mon bien ses plus sûrs arsenaux ;
Traîna tous mes sujets au pied des tribunaux.
En vain à ses fureurs j'opposai mes prières ;
L'insolente, à mes yeux, marcha sous mes bannières.
Pour comble de misère, un tas de faux docteurs
Vint flatter les péchés de discours imposteurs[2] ;
Infectant les esprits d'exécrables maximes,
Voulut faire à Dieu même approuver tous les crimes.
Une servile peur tint lieu de charité ;
Le besoin d'aimer Dieu passa pour nouveauté ;
Et chacun à mes pieds, conservant sa malice,
N'apporta de vertu que l'aveu de son vice.
Pour éviter l'affront de ces noirs attentats,
Je vins chercher le calme au séjour des frimas[3],
Sur ces monts entourés d'une éternelle glace,
Où jamais au printemps les hivers n'ont fait place ;
Mais, jusque dans la nuit de mes sacrés déserts,
Le bruit de mes malheurs fait retentir les airs.
Aujourd'hui même encore une voix trop fidèle
M'a d'un triste désastre apporté la nouvelle :
J'apprends que, dans ce temple où le plus saint des rois[4]
Consacra tout le fruit de ses pieux exploits,
Et signala pour moi sa pompeuse largesse,
L'implacable Discorde et l'infâme Mollesse,
Foulant aux pieds les lois, l'honneur et le devoir,
Usurpent en mon nom le souverain pouvoir.
Souffriras-tu, ma sœur, une action si noire ?
Quoi ! ce temple, à ta porte, élevé pour ma gloire,
Où jadis des humains j'attirois tous les vœux,
Sera de leurs combats le théâtre honteux[5] !
Non, non, il faut enfin que ma vengeance éclate :
Assez et trop longtemps l'impunité les flatte.
Prends ton glaive, et, fondant sur ces audacieux,
Viens aux yeux des mortels justifier les cieux[6].
Ainsi parle à sa sœur cette vierge enflammée :
La grace est dans ses yeux d'un feu pur allumée.

[1] La Grande-Chartreuse est dans les Alpes. Boileau, 1701.

[2] Allusion à la morale des casuistes que Boileau a déjà si souvent attaqués.

[3] La Grande-Chartreuse est dans les Alpes dauphinoises à une hauteur où les neiges durent les trois quarts de l'année.

[4] Saint Louis, fondateur de la Sainte-Chapelle. Boileau, 1713.

[5] Théâtre alors sanglant des plus mortels combats.
Voltaire, *Henriade*, chant I, vers 71.

[6] Absolvitque deos.
Claudien, *in Rufinum*, l. I, vers 21.

Thémis sans différer lui promet son secours,
La flatte, la rassure, et lui tient ce discours :
Chère et divine sœur, dont les mains secourables
Ont tant de fois séché les pleurs des misérables,
Pourquoi toi-même, en proie à tes vives douleurs,
Cherches-tu sans raison à grossir tes malheurs ?
En vain de tes sujets l'ardeur est ralentie :
D'un ciment éternel ton Église est bâtie,
Et jamais de l'enfer les noirs frémissemens
N'en sauroient ébranler les fermes fondemens [1].
Au milieu des combats, des troubles, des querelles,
Ton nom encor chéri vit au sein des fidèles.
Crois-moi, dans ce lieu même où l'on veut t'opprimer,
Le trouble qui t'étonne est facile à calmer :
Et, pour y rappeler la paix tant désirée,
Je vais t'ouvrir, ma sœur, une route assurée.
Prête-moi donc l'oreille, et retiens tes soupirs.
Vers ce temple fameux [2], si cher à tes désirs,
Où le ciel fut pour toi si prodigue en miracles,
Non loin de ce palais où je rends mes oracles,
Est un vaste séjour des mortels révéré,
Et de cliens soumis à toute heure entouré [3].
Là, sous le faix pompeux de ma pourpre honorable,
Veille au sein de ma gloire un homme [4] incomparable,
Ariste, dont le ciel et Louis ont fait choix
Pour régler ma balance et dispenser mes lois.
Par lui dans le barreau sur mon trône affermie,
Je vois hurler en vain la chicane ennemie :
Par lui la vérité ne craint plus l'imposteur,
Et l'orphelin n'est plus dévoré du tuteur.
Mais pourquoi vainement t'en retracer l'image?
Tu le connois assez : Ariste est ton ouvrage ;
C'est toi qui le formas dès ses plus jeunes ans ;
Son mérite sans tache est un de tes présens.
Tes divines leçons, avec le lait sucées,
Allumèrent l'ardeur de ses nobles pensées.
Aussi son cœur, pour toi brûlant d'un si beau feu,
N'en fit point dans le monde un lâche désaveu ;
Et son zèle hardi, toujours prêt à paroître,
N'alla point se cacher dans les ombres d'un cloître.
Va le trouver, ma sœur : à ton auguste nom,
Tout s'ouvrira d'abord en sa sainte maison.
Ton visage est connu de sa noble famille ;
Tout y garde tes lois, enfans, sœur [5], femme, fille.
Tes yeux d'un seul regard sauront le pénétrer ;
Et, pour obtenir tout, tu n'as qu'à te montrer.
Là s'arrête Thémis. La Piété charmée
Sent renaître la joie en son ame calmée.
Elle court chez Ariste ; et s'offrant à ses yeux :
Que me sert, lui dit-elle, Ariste, qu'en tous lieux
Tu signales pour moi ton zèle et ton courage,
Si la Discorde impie à ta porte m'outrage ?
Deux puissans ennemis, par elle envenimés,
Dans ces murs, autrefois si saints, si renommés,
A mes sacrés autels font un profane insulte [6],
Remplissent tout d'effroi, de trouble et de tumulte.
De leur crime à leurs yeux va-t'en peindre l'horreur :
Sauve-moi, sauve-les de leur propre fureur.
Elle sort à ces mots. Le héros [7] en prière
Demeure tout couvert de feux et de lumière.
De la céleste fille il reconnoît l'éclat,
Et mande au même instant le chantre et le prélat.
Muse, c'est à ce coup que mon esprit timide
Dans sa course élevée a besoin qu'on le guide,
Pour chanter par quels soins, par quels nobles travaux,
Un mortel sut fléchir ces superbes rivaux.
Mais plutôt, toi qui fis ce merveilleux ouvrage,
Ariste, c'est à toi d'en instruire notre âge.
Seul tu peux révéler par quel art tout-puissant
Tu rendis tout à coup le chantre obéissant.
Tu sais par quel conseil rassemblant le chapitre,
Lui-même, de sa main, reporta le pupitre ;
Et comment le prélat, de ses respects content,
Le fit du banc fatal enlever à l'instant.
Parle donc : c'est à toi d'éclaircir ces merveilles.
Il me suffit, pour moi [8], d'avoir su, par mes veilles,
Jusqu'au sixième chant pousser ma fiction,
Et fait d'un vain pupitre un second Ilion.
Finissons. Aussi bien, quelque ardeur qui m'inspire,
Quand je songe au héros qu'il me reste à décrire,
Qu'il faut parler de toi, mon esprit éperdu
Demeure sans parole, interdit, confondu.
Ariste, c'est ainsi qu'en ce sénat illustre
Où Thémis, par tes soins, reprend son premier lustre,
Quand, la première fois, un athlète nouveau
Vient combattre en champ clos aux joutes du barreau,

[1] Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Saint Matthieu, ch. XVI, v. 18.

[2] La Sainte-Chapelle. Voir dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 2 d'août 1703.

[3] L'hôtel du premier président, où fut depuis la préfecture de police et qui a été démoli au commencement de 1859 pour faire place à un nouvel hôtel.

[4] M. de Lamoignon, premier président. BOILEAU, 1713. — Voir le *Lutrin*, page 112, note 6.

[5] On verra aux *Poésies diverses* un éloge de la sœur de Lamoignon, page 142, XVI.

[6] Insulte, masculin. Voir chant V, p. 129, note 8

[7] Le mot *héros* s'employait alors « quelquefois pour un homme qui excelle en quelque vertu, » dit le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694.

[8] J'aime bien mieux, *pour moi*, qu'en épluchant ses herbes...
MOLIÈRE, *Femmes savantes*, acte II, sc. VII, vers 17.

Souvent, sans y penser, ton auguste présence
Troublant par trop d'éclat sa timide éloquence,
Le nouveau Cicéron [1], tremblant, décoloré,
Cherche en vain son discours sur sa langue égaré ;
En vain, pour gagner temps, dans ses transes affreuses,
Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses;
Il hésite, il bégaye ; et le triste orateur
Demeure enfin muet aux yeux du spectateur [2].

[1] Brossette prétend que Boileau veut désigner l'avocat Barbier d'Aucour, qui perdit la mémoire au milieu de son premier plaidoyer et quitta dès lors le barreau pour les lettres.

[2] L'orateur demeurant muet, il n'y a plus d'auditeurs : il reste seulement des spectateurs. BOILEAU, 1713.

« Le seul défaut de ce chef-d'œuvre, dit La Harpe, en terminant l'examen du *Lutrin*, c'est que le dernier chant ne répond pas aux autres : il est tout entier sur le ton sérieux, et la fiction y change de nature... »

ODES, ÉPIGRAMMES

ET AUTRES POÉSIES[1]

DISCOURS SUR L'ODE[2]

L'ODE suivante a été composée à l'occasion de ces étranges dialogues[3] qui ont paru depuis quelque temps, où tous les plus grands écrivains de l'antiquité sont traités d'esprits médiocres, de gens à être mis en parallèle avec les Chapelains et avec les Cotins, et où, voulant faire honneur à notre siècle, on l'a en quelque sorte diffamé, en faisant voir qu'il s'y trouve des hommes capables d'écrire des choses si peu sensées. Pindare est des plus maltraités. Comme les beautés de ce poëte sont extrêmement renfermées dans sa langue, l'auteur de ces dialogues, qui vraisemblablement ne sait point de grec, et qui n'a lu Pindare que dans des traductions latines assez défectueuses, a pris pour galimatias tout ce que la foiblesse de ses lumières ne lui permettoit pas de comprendre. Il a surtout traité de ridicules ces endroits merveilleux où le poëte, pour marquer un esprit entièrement hors de soi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours; et afin de mieux entrer dans la raison, sort, s'il faut ainsi parler, de la raison même[4], évitant avec grand soin cet ordre méthodique et ces exactes liaisons de sens qui ôteroient l'ame à la poésie lyrique. Le censeur dont je parle n'a pas pris garde qu'en attaquant ces nobles hardiesses de Pindare, il donnoit lieu de croire qu'il n'a jamais conçu le sublime des psaumes de David, où, s'il est permis de parler de ces saints cantiques à propos de choses si profanes, il y a beaucoup de ces sens rompus, qui servent même quelquefois à en faire sentir la divinité. Ce critique, selon toutes les apparences, n'est pas fort convaincu du précepte que j'ai avancé dans mon Art poétique[5], à propos de l'ode :

> Son style impétueux souvent marche au hasard :
> Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

Ce précepte effectivement, qui donne pour règle de ne point garder quelquefois de règles, est un mystère de l'art, qu'il n'est point aisé de faire entendre à un homme sans aucun goût, qui croit que la Clélie et nos opéra[6] sont les modèles du genre sublime; qui

[1] Ce titre est celui des éditions de 1701 et 1713. Il semblerait annoncer que Boileau avait fait trois classes de ses poésies diverses, les odes, les épigrammes, et les poésies d'un genre différent de ces deux-là. Mais il n'en est point ainsi. N'attachant sans doute quelque importance qu'à sa première ode, il n'a mis aucun ordre dans la distribution des autres pièces. Brossette n'a pas remédié à cette confusion en les disposant d'une autre manière parce qu'il manquait de goût et de critique; et Saint-Marc l'a augmentée en consultant, pour le placement des pièces, moins leur genre que leur étendue, quoique d'ailleurs il ait eu, le premier, l'idée de faire une classe séparée des épigrammes. M. Daunou a profité de cette idée, mais suivant un principe opposé à celui de Saint-Marc, il en a tiré un bien meilleur parti. Sa classification, quoique susceptible de perfectionnement, nous a paru préférable à toutes les autres (excepté dans un très-petit nombre de points). Berriat-Saint-Prix.

[2] Ce discours fut composé et publié séparément avec l'ode en 1693. Saint-Marc fait remarquer que c'est bien moins un *Discours sur l'ode*, qu'une sorte de *Preface*, où l'auteur explique à quelle occasion il a composé l'*Ode sur la prise de Namur*, et quel but il s'est proposé.

[3] Parallèle des anciens et des modernes, en forme de dialogue. BOILEAU, 1713. — Les trois premiers volumes du *Parallele* de Charles Perrault ont paru en 1688 et le quatrième en 1699 seulement.

[4] « Cela est difficile à comprendre. Ce n'est pas un moyen de mieux entrer dans la raison que d'en sortir. D'ailleurs, la poésie la plus dithyrambique ne fait point sortir le poëte de la raison, en l'obligeant de s'écarter un peu de son sujet, puisque la raison veut qu'il ait de l'emportement et de l'enthousiasme » Perrault. *Lettre en réponse au Discours sur l'ode*, Nomb. VI. M. Daunou fait remarquer que c'est précisément ce que Boileau veut dire et ce qu'il dit en effet.

[5] L'édition de 1693 porte : du précepte qu'*on* a avancé dans l'*Art poétique*. La correction de ce passage a été faite sur la remarque de Ch. Perrault : « Ne vous apercevez-vous point, monsieur, des airs que vous vous donnez, en supposant que tout le monde doit avoir devant les yeux votre *Art poétique*, que vous appelez absolument, et comme par excellence, l'*Art poétique*? » *Lettre en réponse*..., Nomb. VIII.

[6] Boileau avait écrit *opéras* avec un *s*. Perrault, *Lettre*, Nomb. X, le lui reprocha vivement, et Boileau fit disparaître cette lettre.

trouve Térence fade, Virgile froid, Homère de mauvais sens, et qu'une espèce de bizarrerie d'esprit[1] rend insensible à tout ce qui frappe ordinairement les hommes. Mais ce n'est pas ici le lieu de lui montrer ses erreurs. On le fera peut-être plus à propos un de ces jours, dans quelque autre ouvrage[2].

Pour revenir à Pindare, il ne seroit pas difficile d'en faire sentir les beautés à des gens qui se seroient un peu familiarisé le grec ; mais comme cette langue est aujourd'hui assez ignorée de la plupart des hommes, et qu'il n'est pas possible de leur faire voir Pindare dans Pindare même, j'ai cru que je ne pouvois mieux justifier ce grand poëte qu'en tâchant de faire[3] une ode en françois à sa manière, c'est-à-dire pleine de mouvemens et de transports, où l'esprit parût plutôt entraîné du démon de la poésie que guidé par la raison. C'est le but que je me suis proposé dans l'ode qu'on va voir. J'ai pris[4] pour sujet la prise de Namur[5], comme la plus grande action de guerre qui se soit faite de nos jours, et comme la matière la plus propre à échauffer l'imagination d'un poëte. J'y ai jeté, autant que j'ai pu, la magnificence des mots ; et, à l'exemple des anciens poëtes dithyrambiques, j'y ai employé les figures les plus audacieuses, jusqu'à y faire un astre de la plume blanche que le roi porte ordinairement à son chapeau, et qui est en effet comme une espèce de comète fatale à nos ennemis, qui se jugent perdus dès qu'ils l'aperçoivent. Voilà le dessein de cet ouvrage. Je ne réponds pas d'y avoir réussi ; et je ne sais si le public, accoutumé aux sages emportemens de Malherbe, s'accommodera de ces saillies et de ces excès pindariques. Mais, supposé que j'y aie échoué, je m'en consolerai du moins par le commencement de cette fameuse ode latine d'Horace, *Pindarum quisquis studet æmulari*[6], etc., où Horace donne assez à entendre que, s'il eût voulu lui-même s'élever à la hauteur de Pindare, il se seroit cru en grand hasard de tomber[7].

Au reste, comme parmi les épigrammes qui sont imprimées à la suite de cette ode[8], on trouvera encore une autre petite ode de ma façon, que je n'avois point jusqu'ici insérée dans mes écrits, je suis bien aise, pour ne me point brouiller avec les Anglois d'aujourd'hui, de faire ici ressouvenir le lecteur que les Anglois que j'attaque dans ce petit poëme, qui est un ouvrage de ma première jeunesse, ce sont les Anglois du temps de Cromwell.

J'ai joint aussi à ces épigrammes un arrêt burlesque[9] donné au Parnasse, que j'ai composé autrefois, afin de prévenir un arrêt très-sérieux, que l'Université songeoit à obtenir du parlement contre ceux qui enseigneroient dans les écoles de philosophie d'autres principes que ceux d'Aristote. La plaisanterie y descend un peu bas, et est toute dans les termes de la pratique ; mais il falloit qu'elle fût ainsi, pour faire son effet, qui fut très-heureux, et obligea, pour ainsi dire, l'Université à supprimer la requête qu'elle alloit présenter.

. . . . . Ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque secat res[10].

ODE

SUR LA PRISE DE NAMUR[11].

Quelle docte et sainte ivresse
Aujourd'hui me fait la loi[12]?
Chastes nymphes du Permesse,
N'est-ce pas vous que je voi ?
Accourez, troupe savante ;
Des sons que ma lyre enfante

[1] L'édition de 1695 porte :... une espèce de bizarrerie d'esprit, *qu'il a, dit-on, commune avec toute sa famille*... Boileau retrancha ce membre de phrase sur la plainte de Perrault, *Lettre*, Nomb. XII : « Cet endroit est trop fort, et excède toutes les libertés et toutes les licences que les gens de lettres prennent dans leurs disputes. Ma famille est irréprochable, et elle l'est à un point que je lui ferois tort, si je me donnois la peine de la justifier de votre calomnie. On n'y trouvera que des gens de bien, des gens de bon sens, officieux, bienfaisants et aimés de tout le monde. De quatre frères que j'ai eus et dont je suis le moindre et le dernier en toutes choses, vous n'avez connu que celui qui étoit médecin et de l'Académie des sciences. Par où avez-vous pu reconnoître de la bizarrerie dans son esprit... »

[2] Voir dans les *Œuvres en prose* la première réflexion sur Longin.

[3] Il y a dans l'édition de 1695 : *On a cru qu'on ne pouvoit* mieux justifier ce grand poëte qu'*en faisant* une ode ..

[4] Partout où il y a *je* l'édition de 1695, porte : *on*.

[5] Louis XIV commença le siége de Namur le 26 de mai 1692. La ville fut prise le 5 de juin et le château le 30.

[6] Liv. IV, ode II.

[7] Les deux alinéa qui suivent ont été ajoutés en 1701.

[8] On a mis ici cette ode à la suite de l'*Ode sur la prise de Namur*.

[9] On le trouvera dans les *Œuvres en prose*.

[10] Horace, livre I, satire X, vers 14-15.

[11] Racine accompagnait Louis XIV au siége de Namur et envoyait des détails à Boileau. Voir dans la *Correspondance* les lettres de Racine à Boileau du mois de juin 1692 et une lettre de Boileau à Racine du 4 de juin 1693.

[12] Quo me, Bacche, rapis tui
Plenum!...
HORACE, l. III, ode XXV, vers 1-2.

Ces arbres sont réjouis.
Marquez-en bien la cadence ;
Et vous, vents, faites silence :
Je vais parler de Louis[1].

Dans ses chansons immortelles,
Comme un aigle audacieux,
Pindare, étendant ses ailes,
Fuit loin des vulgaires yeux.
Mais, ô ma fidèle lyre!
Si, dans l'ardeur qui m'inspire,
Tu peux suivre mes transports :
Les chênes des monts de Thrace[2]
N'ont rien ouï que n'efface
La douceur de tes accords.

Est-ce Apollon et Neptune
Qui, sur ces rocs sourcilleux,
Ont, compagnons de fortune[3],
Bâti ces murs orgueilleux?
De leur enceinte fameuse
La Sambre, unie à la Meuse,
Défend le fatal abord ;
Et, par cent bouches horribles,
L'airain sur ces monts terribles
Vomit le fer et la mort.

Dix mille vaillans Alcides
Les bordant de toutes parts,
D'éclairs au loin homicides
Font petiller leurs remparts;
Et, dans son sein infidèle,
Partout la terre y recèle
Un feu prêt à s'élancer,
Qui, soudain perçant son gouffre,
Ouvre un sépulcre de soufre
A quiconque ose avancer[4].

Namur, devant tes murailles,
Jadis la Grèce eût, vingt ans,
Sans fruit vu les funérailles
De ses plus fiers combattans.
Quelle effroyable puissance
Aujourd'hui pourtant s'avance,
Prête à foudroyer tes monts!
Quel bruit, quel feu l'environne!
C'est Jupiter en personne,
Ou c'est le vainqueur de Mons[5].

N'en doute point, c'est lui-même;
Tout brille en lui, tout est roi.
Dans Bruxelles Nassau blême[6]
Commence à trembler pour toi
En vain il voit le Batave,
Désormais docile esclave,
Rangé sous ses étendards;
En vain au lion belgique
Il voit l'aigle germanique
Uni sous les léopards:

Plein de la frayeur nouvelle
Dont ses sens sont agités,
A son secours il appelle
Les peuples les plus vantés.
Ceux-là viennent du rivage
Où s'enorgueillit le Tage
De l'or qu'il[7] roule en ses eaux;
Ceux-ci, des champs où la neige
Des marais de la Norvége
Neuf mois couvre les roseaux.

Mais qui fait enfler la Sambre?
Sous les Jumeaux[8] effrayés,
Des froids torrens de décembre[9]
Les champs partout sont noyés.

[1] Après cette première strophe, Boileau en avait placé une, qui, à la demande de M. de Pontchartrain (voir dans la *Correspondance*, une lettre de Racine du 30 de mai 1695), ne fut pas imprimée. La voici d'après Brossette et Desmaiseaux :

> Un torrent dans les prairies
> Roule à flots précipités ;
> Malherbe dans ses furies
> Marche à pas trop concertés.
> J'aime mieux, nouvel Icare,
> Dans les airs suivant Pindare,
> Tomber du ciel le plus haut,
> Que, loué de Fontenelle,
> Raser, timide hirondelle,
> La terre comme Perrault.

[2] Hémus, Rhodope et Pangée. BOILEAU, 1713.

[3] Ils s'étoient loués à Laomédon, pour rebâtir les murs de Troie. BOILEAU, 1713.

[4]
> Dans des antres profonds on a su renfermer
> Des foudres souterrains tout prêts à s'allumer.
> Sous un chemin trompeur, où, volant au carnage,
> Le soldat valeureux se fie à son courage,
> On voit en un instant des abîmes ouverts,
> De noirs torrens de soufre éperdus dans les airs,
> Des bataillons entiers, par ce nouveau tonnerre,
> Emportés, déchirés, engloutis sous la terre.
>
> VOLTAIRE, *Henriade*, chant VI, vers 204-211.

[5] Louis XIV avait pris Mons le 9 d'avril 1691.

[6] Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et roi d'Angleterre, commandait l'armée des alliés.

[7] L'édition de 1701, la dernière revue par Boileau, porte *de l'or qui roule*, et toutes les éditions suivantes ont reproduit cette leçon; mais les onze éditions qui ont précédé celle de 1771 portent : *qu'il*.

[8] Pour désigner le signe du Zodiaque on disait alors *Jumeaux* aussi bien que *Gémeaux*; malgré le texte des éditions de 1693 à 1713, presque tous les éditeurs modernes ont adopté ce dernier mot.

[9] Le siége se fit au mois de juin, et il tomba durant ce temps-

Cérès s'enfuit éplorée
De voir en proie à Borée
Ses guérets d'épis chargés,
Et, sous les urnes fangeuses
Des Hyades orageuses
Tous ses trésors submergés[1].

Déployez toutes vos rages,
Princes, vents, peuples, frimas;
Ramassez tous vos nuages,
Rassemblez tous vos soldats :
Malgré vous, Namur en poudre
S'en va tomber sous la foudre
Qui dompta Lille, Courtrai.
Gand la superbe Espagnole,
Saint-Omer, Besançon, Dôle[2],
Ypres, Mastricht et Cambrai.

Mes présages s'accomplissent :
Il commence à chanceler;
Sous les coups qui retentissent
Ses murs s'en vont s'écrouler.
Mars en feu, qui les domine,
Souffle à grand bruit leur ruine[3];
Et les bombes, dans les airs
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant sur la terre,
Vouloir s'ouvrir les enfers[4].

Accourez, Nassau, Bavière[5],
De ces murs l'unique espoir :
A couvert d'une rivière,
Venez, vous pouvez tout voir.
Considérez ces approches :
Voyez grimper sur ces roches
Ces athlètes belliqueux;
Et dans les eaux, dans la flamme,
Louis, à tout donnant l'ame,
Marcher, courir avec eux.

Contemplez dans la tempête
Qui sort de ces boulevards,
La plume qui sur sa tête[6]
Attire tous les regards.
A cet astre[7] redoutable
Toujours un sort favorable
S'attache dans les combats :
Et toujours avec la gloire
Mars amenant la victoire
Vole et le suit à grands pas.

Grands défenseurs de l'Espagne,
Montrez-vous, il en est temps.
Courage! vers la Méhagne[8].
Voilà vos drapeaux flottans.
Jamais ses ondes craintives
N'ont vu sur leurs foibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Courez donc : qui vous retarde?
Tout l'univers vous regarde :
N'osez-vous la traverser[9]?

là de furieuses pluies. Boileau, 1713. — Ce n'est vrai qu'à l'égard du château, la ville s'étoit rendue le 5 de juin. Saint-Marc.

1
Plus terrible dans ses ravages,
Plus fier dans ses débordemens
Le Pô renverse ses rivages
Cachés sous les flots écumans :
Avec lui marchent la Ruine
L'Effroi, la Douleur, la Famine,
La Mort, les Désolations ;
Et dans les fanges de Ferrare,
Il entraîne à la mer avare
Les dépouilles des nations.
VOLTAIRE, *Ode sur la paix de* 1736, str. II.

2 La copie communiquée à Racine portait :

Gand la constante Espagnole,
Luxembourg, Besançon, Dole.

Voir à la *Correspondance* la lettre du 4 de juin 1693.

3 Dans la lettre du 4 juin 1693 :

Je vois ces murs qui frémissent
Déjà prêts à s'écrouler.
Mars en feu qui les domine
De loin souffle leur ruine.

4
Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé
Vole avec la prison qui le tient renfermé ;
Il la brise, et la mort en sort avec furie.
VOLTAIRE, *Henriade*, chant VI, vers 201-203.

5 Maximilien II, duc et électeur de Bavière, père de l'empereur Charles VII.

6 Le roi porte toujours à l'armée une plume blanche. Boileau, 1713.

7 Homère, *Iliade*, XIX, v. 29 (erreur, c'est 381), où il dit que l'aigrette d'Achille étinceloit comme un astre. Boileau, 1713. — Tassoni, *Secchia rapita*, canto VI, str. XVIII :

Ei qual cometa minacciosa splende
D'oro e di piume alteramente adorno.

8 Rivière près de Namur. Boileau, 1713.

9 Dans la lettre du 4 juin 1693, les trois strophes qui précèdent, se lisent ainsi :

Approchez, troupes altières,
Qu'unit un même devoir :
A couvert *de ces rivières*,
Venez, vous pouvez tout voir.
Contemplez bien ces approches ;
Voyez *detacher* ces roches ;
Voyez ouvrir ce terrein ;
Et dans les eaux, dans la flamme,
Louis à tout donnant l'ame,
Marcher *tranquille et serein.*

Voyez, dans cette tempête,
Partout se montrer aux yeux
La plume qui *ceint* sa tête
D'un cercle si glorieux.
A sa blancheur remarquable,
Toujours un sort favorable
S'attache dans les combats;
Et toujours avec la gloire

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons [1].
Quoi! leur seul aspect vous glace!
Où sont ces chefs pleins d'audace,
Jadis si prompts à marcher,
Qui devoient, de la Tamise
Et de la Drave [2] soumise,
Jusqu'à Paris nous chercher?

Cependant l'effroi redouble
Sur les remparts de Namur:
Son gouverneur [3], qui se trouble,
S'enfuit sous son dernier mur.
Déjà jusques à ses portes
Je vois monter nos cohortes
La flamme et le fer en main;
Et sur les monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
S'ouvrir un large chemin [4].

C'en est fait. Je viens d'entendre
Sur ces rochers éperdus
Battre un signal pour se rendre.
Le feu cesse : ils sont rendus.
Dépouillez votre arrogance,
Fiers ennemis de la France;
Et, désormais gracieux [5],
Allez à Liége, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

Pour moi, que Phébus anime
De ses transports les plus doux,
Rempli de ce dieu sublime,
Je vais, plus hardi que vous,
Montrer que sur le Parnasse,
Des bois fréquentés d'Horace
Ma muse dans son déclin
Sait encor les avenues,
Et des sources inconnues
A l'auteur du Saint-Paulin [6].

ODE

SUR UN BRUIT QUI COURUT, EN 1656, QUE CROMWELL ET LES ANGLAIS ALLOIENT FAIRE LA GUERRE A LA FRANCE [7]

Quoi! ce peuple aveugle en son crime,
Qui, prenant son roi [8] pour victime,
Fit du trône un théâtre affreux,
Pense-t-il que le ciel, complice
D'un si funeste sacrifice,
N'a pour lui ni foudres ni feux?

Mars *et sa sœur* la Victoire
Suivent cet astre à grand pas.

Grands défenseurs de l'Espagne,
Accourez tous, il est temps,
Mais déjà vers la Méhagne
Je vois vos drapeaux flottants.
Jamais ces ondes craintives
N'ont vu sur leurs foibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Marchez donc, *troupe héroïque :*
Au delà de ce Granique
Que tardez-vous d'avancer?

[1] Dans une lettre du 9 de juin 1693, qu'on trouvera dans la *Correspondance*, Boileau demande à Racine s'il faut parler du maréchal de Luxembourg. « Vous savez, dit-il, combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges : cependant j'ai suivi mon inclination. »

[2] Rivière qui passe à Pelgrade en Hongrie. BOILEAU, 1713. — Où le duc de Bavière, l'un des chefs ennemis s'étoit signalé contre les Turcs. BROSSETTE.

[3] M. de Vimbergue, vieillard de quatre-vingts ans.

[4] Dans la lettre du 4 de juin 1693, on lit :

Je vois nos *fières* cohortes
S'ouvrir un large chemin;
Et sur les monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
Monter le sabre à la main.

[5] « Boileau, dans son ode sur Namur, semble l'avoir employé d'une manière impropre, pour signifier moins fier, abaissé, modeste. » Voltaire, *Dict. philos.*, au mot *Gracieux*.

[6] Poëme héroïque de M. P*** (Perrault). BOILEAU, 1713.

L'*Ode sur la prise de Namur* a été traduite en latin par Rollin, par Pierre Lenglet et par l'abbé de Saint-Rémi. De toutes les œuvres de Boileau, c'est certainement celle qui a été la plus critiquée.

Voltaire, dans le *Temple du goût*, suppose que Boileau revoit ses ouvrages,

Et rit des traits marqués du pinceau foible et dur
Dont il défigura le vainqueur de Namur.

Quarante ans après, dans l'*Épître à Boileau ou Mon testament*, répète encore :

On admira dans toi jusqu'au style un peu dur
Dont tu défiguras le vainqueur de Namur.

[7] Je n'avois que dix-huit ans (il en avait dix-neuf ou vingt) quand je fis cette ode, mais je l'ai raccommodée. BOILEAU, 1713. — Cette ode a paru pour la première fois dans le troisième volume de : *Recueil de poésies chrétiennes et diverses...*, par M. de La Fontaine. Paris, Le Petit, 1671, 3 vol. in-12. Ce recueil, qui a été attribué à MM. de Port-Royal, paraît être de Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne. Cf. Moréri, au mot *Loménie*. Le titre de la pièce est, dans le Recueil : *A la France, durant les derniers troubles de l'Angleterre.*

[8] Charles Ier.

Déjà sa flotte à pleines voiles,
Malgré les vents et les étoiles,
Veut maîtriser tout l'univers;
Et croit que l'Europe étonnée
A son audace forcenée
Va céder l'empire des mers.

Arme-toi, France; prends la foudre;
C'est à toi de réduire en poudre
Ces sanglans ennemis des lois.
Suis la victoire qui t'appelle,
Et va sur ce peuple rebelle
Venger la querelle des rois[1].

Jadis on vit ces parricides,
Aidés de nos soldats perfides,
Chez nous, au comble de l'orgueil,
Briser tes plus fortes murailles,
Et par le gain de vingt batailles
Mettre tous tes peuples en deuil[2].

Mais bientôt le ciel en colère,
Par la main d'une humble bergère[3]
Renversant tous leurs bataillons,
Borna leurs succès et nos peines[4];
Et leurs corps, pourris dans nos plaines,
N'ont fait qu'engraisser nos sillons.

POÉSIES DIVERSES[5]

I

CHANSON A BOIRE, QUE JE FIS AU SORTIR DE MON COURS DE PHILOSOPHIE, A L'AGE DE DIX-SEPT ANS (1653).

Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir,
Ennemis de Bacchus, rentrez dans le devoir:
Vos esprits s'en font trop accroire.
Allez, vieux fous, allez apprendre à boire.
On est savant quand on boit bien:
Qui ne sait boire ne sait rien.

S'il faut rire ou chanter au milieu d'un festin,
Un docteur est alors au bout de son latin:
Un goinfre en a toute la gloire.
Allez, vieux fous[6], etc.

II

CHANSON A BOIRE (1654)[7].

Soupirez jour et nuit, sans manger et sans boire,
Ne songez qu'à souffrir:

[1] Vengeroit de tous les rois la querelle commune.
RACINE, *Mithridate*, acte I, sc. I.

Et venger avec moi la querelle des rois.
VOLTAIRE, la *Henriade*, chant I, vers 360.

Dans le Recueil de 1671, après la 3e stance, il y a celle-ci :

O que la mer dans les deux mondes
Va voir de morts parmi ses ondes
Flotter à la merci du sort!
Déjà Neptune, plein de joie,
Regarde en foule à cette proie
Courir les baleines du Nord.

[2] Dans le Recueil de 1671, les quatre derniers vers sont ainsi :

De sang inonder nos guérets,
Faire des déserts de nos villes,
Et dans nos campagnes fertiles
Brûler jusqu'au jonc des marais.

[3] La Pucelle d'Orléans.

[4] Dans le Recueil de 1671 :

Mais bientôt, malgré leurs furies,
Dans ces campagnes refleuries,
Leur sang coulant à gros bouillons
Paya l'usure de nos peines.

[5] Nous comprenons sous ce titre toutes les pièces autres que les épigrammes.

[6] Ce second couplet est omis dans plus de trente éditions de 1716 à 1824.

[7] Cette chanson, faite à peu près dans le même temps que celle qui précède, est moins considérable par elle-même que par l'occasion qui la produisit. M. Despréaux étoit malade de la fièvre, et toutes les fois que l'accès le prenoit, il s'imaginoit être condamné à faire des couplets sur l'air d'une chanson qu'il avoit ouï chanter au célèbre *Savoyard*. L'accès étant passé, il étoit délivré de cette idée et ne songeoit plus à sa chanson. Voici celle de ce fameux chantre du pont Neuf. Elle est dans le *Recueil des airs du Savoyard*, p. 68 :

Imbéciles amans dont les brûlantes ames
Sont autant de tisons,
Allez porter vos fers, vos chaînes et vos flammes
Aux Petites-Maisons.
Cependant nous rions
Avecque la bouteille
Et dessous la treille,
Nous la chérirons.

M. Despréaux fit les deux couplets qui sont ici, et qu'il oublia dès qu'il fut guéri de sa fièvre. Ce ne fut que deux ou trois ans après qu'il se ressouvint de les avoir faits. Il disoit, à ce propos, qu'il avoit été le *Continuateur du Savoyard*; et ce fut cela même qui, dans la suite, lui fit dire dans sa IXe satire (voir p. 85 note 12) :

Servir de second tome aux airs du Savoyard.
BROSSETTE.

Aimez, aimez vos maux, et mettez votre gloire
A n'en jamais guérir.
Cependant nous rirons
Avecque la bouteille,
Et dessous la treille
Nous la chérirons.

Si, sans vous soulager, une aimable cruelle
Vous retient en prison,
Allez aux durs rochers, aussi sensibles qu'elle,
En demander raison.
Cependant nous rirons, etc.

III

VERS A METTRE EN CHANT (1670) [1]

Voici les lieux charmans, où mon ame ravie
Passoit à contempler Sylvie
Ces tranquilles momens si doucement perdus.
Que je l'aimois alors! Que je la trouvois belle!
Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidèle:
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus?

C'est ici que souvent errant dans les prairies,
Ma main, des fleurs les plus chéries,
Lui faisoit des présens si tendrement reçus.
Que je l'aimois alors! Que je la trouvois belle! etc.

IV

CHANSON A BOIRE, FAITE A BAVILLE [2], OU ÉTOIT LE PÈRE BOURDALOUE (1672) [3].

Que Bâville me semble aimable
Quand des magistrats le plus grand
Permet que Bacchus à sa table
Soit notre premier président.

Trois muses, en habits de ville[4],
Y président à ses côtés :
Et ses arrêts par Arbouville[5]
Sont à plein verre exécutés.

Si Bourdaloue un peu sévère
Nous dit : Craignez la volupté;
Escobar[6] lui dit-on, mon père,
Nous la permet pour la santé.

Contre ce docteur authentique,
Si du jeûne il prend l'intérêt :
Bacchus le déclare hérétique,
Et janséniste, qui pis est.

V

VERS DANS LE STYLE DE CHAPELAIN, QUE BOILEAU CHANTOIT SUR UN AIR FORT TENDRE (1670) [7].

Droits et roides rochers dont peu tendre est la cime,
De mon flamboyant cœur l'âpre état vous savez:
Savez aussi, durs bois, par les hivers lavés,
Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime.

VI

SONNET SUR LA MORT D'UNE PARENTE (1655) [8].

Parmi les doux transports d'une amitié fidèle,
Je voyois près d'Iris couler mes heureux jours;
Iris que j'aime encore, et que j'aimai toujours,
Brûloit des mêmes feux dont je brûlois pour elle:

Quand, par l'ordre du ciel, une fièvre cruelle
M'enleva cet objet de mes tendres amours;
Et, de tous mes plaisirs interrompant le cours
Me laissa de regrets une suite éternelle.

Ah! qu'un si rude coup étonna mes esprits!
Que je versai de pleurs! que je poussai de cris!
De combien de douleurs ma douleur fut suivie;

[1] Brossette prétend que ces vers ont été faits pour Marie Poncher de Bretouville; mais il est contredit par de Boze, dans son *Éloge de Boileau* et par Louis Racine, qui dit qu'ils ne s'adressent qu'à une *Iris en l'air*. Quoi qu'il en soit, ils ont été mis en musique, en 1671, par Lambert, et de notre temps, par Pauline Duchambge et Panseron.

[2] Sur Bâville, voir Épître VI, p. 74, note 1 et 3.

[3] Voir dans la *Correspondance*, une lettre à Brossette, du 15 de juillet 1702.

[4] Il y a dans la lettre citée, note ci-dessus :

Chalucet, Helyot, Laville.

et des détails sur les *Trois muses*.

[5] Gentilhomme parent de M. le premier président. BOILEAU, 1713. — « Il buvoit à plein verre, » dit Boileau dans sa lettre du 15 de juillet 1702.

[6] Le père Antonio Escobar y Mendoza, de la Compagnie de Jésus, est le casuiste le plus décrié dans les *Provinciales;* il naquit à Valladolid en 1589 et mourut le 4 de juillet 1669.

[7] Titre de l'édition de M. Daunou... Chacun en a pu mettre un différent, ces vers dont on doit la connaissance à Brossette, n'étant rapportés que dans une note. Perrault (*Parallèles*, III, 245) les avait déjà donnés, mais avec quelques différences, et en ajoutant qu'aucun de ces vers ne se trouve en entier dans la *Pucelle*, mais qu'il peut y en avoir quelques mots çà et là. B.-S.-P.

Voici comment Perrault donne les trois premiers vers :

Rochers roides et droits, dont peu tendre est la cime
De mon *barbare sort* l'âpre état vous savez :
Savez aussi, durs bois, *qu'ont cent* hivers lavés...

[8] Mademoiselle Anne Dongois, nièce de Boileau, qui mourut à dix-huit ans. Voir dans la *Correspondance*, une lettre à Brossette du 24 de novembre 1707.

Iris, tu fus alors moins à plaindre que moi ;
Et, bien qu'un triste sort t'ait fait perdre la vie,
Hélas! en te perdant j'ai perdu plus que toi.

VII

SONNET SUR UNE DE MES PARENTES QUI MOURUT TOUTE JEUNE ENTRE LES MAINS D'UN CHARLATAN (VERS 1650)[1].

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante,
Et non moins par le cœur que par le sang lié,
A ses jeux innocens enfant associé,
Je goûtois les douceurs d'une amitié charmante ;

Quand un faux Esculape, à cervelle ignorante,
A la fin d'un long mal vainement pallié,
Rompant de ses beaux jours le fil trop délié,
Pour jamais me ravit mon aimable parente.

Oh! qu'un si rude coup me fit verser de pleurs!
Bientôt la plume en main signalant mes douleurs,
Je demandai raison d'un acte si perfide.

Oui, j'en fis dès quinze ans ma plainte à l'univers ;
Et l'ardeur de venger ce barbare homicide
Fut le premier démon qui m'inspira des vers.

VIII

STANCES A M. MOLIÈRE, SUR LA COMÉDIE DE L'ÉCOLE DES FEMMES, QUE PLUSIEURS GENS FRONDOIENT (1662)[2].

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris,
Censurer ton plus bel ouvrage :
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la postérité.

Que tu ris agréablement!
Que tu badines savamment!
Celui qui sut vaincre Numance[3],
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis sous le nom de Térence
Sut-il mieux badiner que toi?

Ta muse avec utilité
Dit plaisamment la vérité ;
Chacun profite à ton école ;
Tout en est beau, tout en est bon ;
Et ta plus burlesque parole
Est souvent un docte sermon.

Laisse gronder tes envieux ;
Ils ont beau crier en tous lieux
Qu'en vain tu charmes le vulgaire,
Que tes vers n'ont rien de plaisant :
Si tu savois un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairois pas tant[4].

IX

ÉPITAPHE SUR LA MÈRE DE L'AUTEUR (1670)[5].

Épouse d'un mari doux, simple, officieux,
Par la même douceur je sus plaire à ses yeux :
Nous ne sûmes jamais ni railler, ni médire.
Passant, ne t'enquiers point si de cette bonté
Tous mes enfans ont hérité :
Lis seulement ces vers, et garde-toi d'écrire.

X

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT[6] DE MON PÈRE[7], GREFFIER DE LA GRAND'CHAMBRE DU PARLEMENT DE PARIS (1650).

Ce greffier, doux et pacifique,
De ses enfans au sang critique

---

[1] Ce sonnet a été composé sur la même personne que le précédent. Voir dans la *Correspondance*, une lettre à Brossette du 15 de juillet 1702.

[2] L'*École des femmes* a été représentée pour la première fois le 26 de décembre 1662.

[3] Scipion. BOILEAU, 1713.

[4] Ces quatre stances ont été insérées dans un Recueil intitulé : les *Délices de la poésie galante des plus célèbres autheurs de ce temps*. Paris, Ribou, 1666, in-12 ; mais on y a transposé les stances 2 et 3, on a écrit le second et le troisième vers de la quatrième de cette manière :

Que c'est à tort qu'on te révère,
Que tu n'es rien moins que plaisant ;

Enfin, l'on a augmenté la pièce d'une cinquième stance, qui seroit à placer immédiatement après la première :

Tant que l'univers durera,
Avecque plaisir on dira
Que, quoi qu'une femme complote,
Un mari ne doit dire mot,
Et qu'assez souvent la plus sotte
Est habile pour faire un sot.

Nous avons peine à croire que Despréaux ait réellement composé ces six vers ; en tous cas, il a fort bien fait de les omettre dans les éditions qu'il a données de ses œuvres. DAUNOU.

[5] C'est elle qui parle. BOILEAU, 1713. — Anne Denielle. Voir épît. x, p. 84, note 3.

[6] Ce portrait est de Nanteuil. Voir : *Art poétique*, chant II, p. 98, note 3. Au bas des exemplaires avec la lettre sont les quatre vers suivants, que Brossette attribue à l'abbé Boileau :

Desine flere tuum, proles numerosa, parentem,
Quem rapuit votis sors inimica tuis.
Ecce tibi audaci scalpro magis ære perennem,
Emula naturæ reddit amica manus.

[7] Gilles Boileau. Voir épître x, p. 84, note 2.

N'eut point le talent redouté ;
Mais fameux par sa probité,
Reste de l'or du siècle antique,
Sa conduite, dans le Palais
Partout pour exemple citée,
Mieux que leur plume si vantée
Fit la satire des Rolets[1].

XI

M. LE VERRIER, MON ILLUSTRE AMI, AYANT FAIT GRAVER MON PORTRAIT PAR DREVET, CÉLÈBRE GRAVEUR, FIT METTRE AU BAS DE CE PORTRAIT QUATRE VERS, OU L'ON ME FAIT AINSI PARLER (1704)[2] :

Au joug de la raison asservissant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

XII

A QUOI J'AI RÉPONDU PAR CES VERS (1704) :

Oui, Le Verrier[3], c'est là mon fidèle portrait ;
Et le graveur en chaque trait[4]
A su très-finement tracer sur mon visage
De tout faux bel esprit l'ennemi redouté.
Mais, dans les vers pompeux qu'au bas de cet ouvrage
Tu me fais prononcer avec tant de fierté,
D'un ami de la vérité
Qui peut reconnoître l'image[5] ?

XIII

SUR LE BUSTE DE MARBRE QU'A FAIT DE MOI M. GIRARDON, PREMIER SCULPTEUR DU ROI[6].

Grâce au Phidias de notre âge,
Me voilà sûr de vivre autant que l'univers,
Et ne connût-on plus ni mon nom ni mes vers,
Dans ce marbre fameux taillé sur mon visage,
De Girardon toujours on vantera l'ouvrage.

XIV

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE TAVERNIER, LE CÉLÈBRE VOYAGEUR (1670).

De Paris à Delhi[7], du couchant à l'aurore,
Ce fameux voyageur courut plus d'une fois ;
De l'Inde et de l'Hydaspe[8] il fréquenta les rois,
Et sur les bords du Gange on le révère encore.
En tous lieux sa vertu fut son plus sûr appui ;
Et, bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui
En foule à nos yeux il présente
Les plus rares trésors que le soleil enfante[9],
Il n'a rien rapporté de si rare que lui[10].

XV

VERS POUR METTRE AU BAS D'UN PORTRAIT DE MONSEIGNEUR LE DUC DU MAINE[11], ALORS ENCORE ENFANT, ET DONT ON AVOIT IMPRIMÉ UN PETIT VOLUME DE LETTRES, AU-DEVANT DESQUELLES CE PRINCE ÉTOIT PEINT EN APOLLON, AVEC UNE COURONNE DE LAURIERS SUR LA TÊTE (1678).

Quel est cet Apollon nouveau,

[1] Voir satire I, p. 14, note 2.

[2] Boileau ne s'attribuait pas ces vers. Il est certain toutefois, dit M. Berriat-Saint-Prix, soit d'après l'état du manuscrit, écrit et corrigé de sa main, soit d'après le témoignage de Brossette, qu'il les avait composés. Voir à la *Correspondance* une lettre à Brossette du 6 de mars 1705.

[3] Financier, ami de Boileau, qui aimait et cultivait les lettres.

[4] On trouvera à la *Correspondance* une lettre à Brossette, du 15 de décembre 1704, où ce vers et les suivants se lisent ainsi :

Et l'on y voit à chaque trait
L'ennemi des Cotins tracé sur mon visage :
Mais dans les vers altiers qu'au bas de cet ouvrage,
Trop enclin à me rehausser,
Sur un ton si pompeux on me fait prononcer,
Qui de l'ami du vrai reconnoîtra l'image?

[5] Drevet a gravé trois portraits de Boileau : le premier d'après de Piles, en 1704, in-4° ; le second d'après H. Rigaud, peint en 1704, gravé en 1706, in-f° ; et le troisième d'après Fr. de Troy, sans date, in-4°. Cf. Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. II, p. 142.

Le portrait d'après Piles, porte au bas :

Sans peine à la raison asservissant la rime,
Et mesme en imitant, etc.

Celui d'après de Troy :

Au joug de la raison asservissant la reine.
Et mesme en imitant, etc.

Et enfin celui d'après Rigaud : *Nicolaus Boileau Despréaux, morum lenitate et versum dicacitate æque insignis, Natus Kal. Nov. M. DC. XXXV, pictus III, Non. Mart. M. DCC. IV.* On lit à gauche dans le bas du portrait : *Amicissimi viri imaginem quam amicis suis dono daret æri incidi curavit J. I. Coustard, in S. G. C Senator.*

Ce dernier portrait est sans contredit le plus beau des portraits faits du vivant de Boileau ; en dehors des trois ci-dessus, il n'y a que ceux d'Etienne Desrochers et de Bouys que nous citons dans les épigrammes et un buste gravé par F. Chereau, d'après ce même tableau de Rigaud, tableau qui a toujours été plus ou moins copié dans les portraits publiés depuis la mort de Boileau.

[6] La date de la composition de cette pièce est inconnue.

François Girardon, né à Troyes le 16 de mars 1628, mourut Paris le 1er de septembre 1715.

[7] Ville et royaume des Indes. BOILEAU, 1713.

[8] Fleuves du même pays. BOILEAU, 1713.

[9] Il étoit revenu des Indes avec près de trois millions en pierreries. BOILEAU, 1713.

[10] On ne sait trop si ce dernier vers n'est pas épigrammatique Tavernier était fort bizarre. Daunou.— Né à Paris en 1605, Tavernier mourut à Moscou en 1689. Ces vers ont été gravés au bas d'un portrait in-4°, qui porte pour souscription : *Jean Hamzelmann ad vivum del. et sculpt.* 1679.

[11] Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, né en 1670, mort en 1736. Ce portrait a été fait pour : *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans.* S. L. et A., in-4° ; il manque à l'exemplaire de la Bibliothèque

Qui presque au sortir du berceau
Vient régner sur notre Parnasse?
Qu'il est brillant! Qu'il a de grace!
Du plus grand des héros je reconnois le fils.
Il est déjà tout plein de l'esprit de son père[1];
Et le feu des yeux de sa mère
A passé jusqu'en ses écrits.

XVI

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE MADEMOISELLE DE LAMOIGNON (1687)[2].

Aux sublimes vertus nourrie en sa famille,
Cette admirable et sainte fille
En tous lieux signala son humble piété;
Jusqu'aux climats[3] où naît et finit la clarté,
Fit ressentir l'effet de ses soins secourables;
Et jour et nuit pour Dieu pleine d'activité,
Consuma son repos, ses biens et sa santé,
A soulager les maux de tous les misérables[4].

XVII

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE DEFUNT M. HAMON MÉDECIN DE PORT-ROYAL (1687)[5].

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité,
Aux pauvres consacra ses biens et sa science,
Et trente ans dans le jeûne et dans l'austérité,
Fit son unique volupté
Des travaux de la pénitence.

XVIII

VERS POUR METTRE SOUS LE BUSTE DU ROI[6], FAIT PAR M. GIRARDON, L'ANNÉE QUE LES ALLEMANDS PRIRENT BELGRADE (1687)[7].

C'est ce roi si fameux dans la paix, dans la guerre,
Qui seul fait à son gré le destin de la terre.
Tout reconnoît ses lois, ou brigue son appui.
De ses nombreux combats le Rhin frémit encore;
Et l'Europe en cent lieux a vu fuir devant lui
Tous ces héros si fiers, que l'on voit aujourd'hui
Faire fuir l'Ottoman au delà du Bosphore.

XIX

VERS POUR METTRE AU BAS DU PORTRAIT DE M. RACINE (1699).

Du théâtre françois l'honneur et la merveille[8],
Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits;
Et dans l'art d'enchanter les cœurs et les esprits,
Surpasser Euripide, et balancer Corneille[9].

XX

AUTRE MANIÈRE (1699)[10]

Du théâtre françois l'honneur et la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle dans ses vers,
Et, sans se perdre dans les airs,
Voler aussi haut que Corneille.

XXI

VERS POUR METTRE SOUS LE PORTRAIT DE M. DE LA BRUYÈRE, AU-DEVANT DE SON LIVRE DES CARACTÈRES DU TEMPS (1687)[11].

Tout esprit orgueilleux qui s'aime

impériale; je ne l'ai pas trouvé au Cabinet des estampes et le P. Lelong ne le mentionne pas.

[1] Brossette donne ainsi ce vers et le précédent :

Du plus grand des mortels je reconnois le fils.
Il a déjà la fierté de son pere.

[2] Magdeleine de Lamoignon, morte le 14 d'avril 1687, dans sa soixante dix huitième année. C'est un portrait in-folio gravé par Edelinck, d'après de Sève.

[3] Mademoiselle de Lamoignon, sœur de M. le premier président, faisoit tenir de l'argent à beaucoup de missionnaires jusque dans les Indes orientales et occidentales. BOILEAU, 1713.

[4] Racine, dans une lettre du 4 d'août 1687, qu'on trouvera à la *Correspondance*, donne à ces vers le titre d'*épitaphe*.

[5] Jean Hamon, médecin de la Faculté de Paris, l'un des solitaires de Port-Royal, né à Cherbourg en 1618, mort le 22 de février 1687. Hamon a composé beaucoup d'ouvrages de médecine dont trois thèses seulement ont été imprimées; ses ouvrages de théologie sont trop nombreux pour qu'on puisse en donner ici les titres. La plupart des épitaphes latines que contient le *Necrologe de Port-Royal* sont de Hamon. Son portrait a été gravé en janvier 1689, in-8°, par Van Schuppen.

[6] C'était un médaillon où le roi était représenté en buste.

[7] Belgrade fut prise le 6 de septembre 1688. Girardon, dans une lettre aux maire et échevins de Troyes, du 31 d'août 1687, dit que Boileau lui a donné ces vers pour mettre au bas de l'image du roi. Racine, de son côté, avait fait pour ce médaillon une inscription latine, que les vers de Boileau ont remplacée dans l'estampe de Leclerc.

[8] Perrault avait dit en 1687 dans le *Siecle de Louis le Grand*, vers 180-181 :

Mais quel sera le sort de l'illustre Corneille
Du théâtre françois, l'honneur et la merveille?

[9] Boileau, selon Brossette, avait d'abord mis :

Balancer Euripide et surpasser Corneille,

et disait qu'il ne serait pas fâché que dans la suite quelque critique rétablit son vers tel qu'il l'avait fait. B.-S.-P.

[10] Publiée pour la première fois par Souchay en 1740, sur une copie de Louis Racine. Boileau, sur le manuscrit où la pièce est écrite de sa main, l'a effacée avec soin, mais on peut lire le deuxième vers et quelques mots des deux autres. Souchay a lu :

Je sus ressusciter Sophocle dans *mes* vers
Et sans *me* perdre dans les airs...

Dans le deuxième vers, on lit très-bien *il sut*, ce qui nous a conduit aux autres changements, dit M. Berriat-Saint-Prix.

[11] Voyez Satire x, p. 46, note 10. C'est un portrait in-8°, peint par de Saint-Jean et gravé par Drevet.

C'est lui qui parle. BOILEAU, 1713.

Par mes leçons se voit guéri ;
Et dans mon livre si chéri
Apprend à se haïr soi-même.

XXI bis

VERS POUR LE PORTRAIT D'HOZIER (1660)[1].

C'est ce fameux d'Hozier, d'un mérite sans prix,
Dont le vaste savoir et les rares écrits,
Des illustres maisons ont publié la gloire.
Ses talens surprendront tous les âges suivans :
Il rendit tous les morts vivans dans sa mémoire,
Et ne mourra jamais dans celle des vivans.

XXII

ÉPITAPHE DE M. ARNAULD, DOCTEUR DE SORBONNE (1694)[2].

Au pied de cet autel de structure grossière,
Gît sans pompe, enfermé dans une vile bière,
Le plus savant mortel qui jamais ait écrit;
Arnauld, qui, sur la grace instruit par Jésus-Christ,
Combattant pour l'Église, a, dans l'Église même,
Souffert plus d'un outrage et plus d'un anathème.
Plein du feu qu'en son cœur souffla l'esprit divin,
Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale.
Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté;
Et même par sa mort leur fureur mal éteinte
N'auroit jamais laissé ses cendres en repos,
Si Dieu lui-même ici de son ouaille sainte
A ces loups dévorans n'avoit caché les os[3].

XXIII

A MADAME LA PRÉSIDENTE DE LAMOIGNON, SUR LE PORTRAIT DU PÈRE BOURDALOUE QU'ELLE M'AVOIT ENVOYÉ (1704)[4].

Du plus grand orateur dont la chaire se vante
M'envoyer le portrait, illustre présidente,
C'est me faire un présent qui vaut mille présens.
J'ai connu Bourdaloue; et dès mes jeunes ans
Je fis de ses sermons mes plus chères délices.
Mais lui, de son côté lisant mes vains caprices,
Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.
Enfin après Arnauld, ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus et qui m'aima le mieux.

XXIV

ÉNIGME (16[illegible])[5].

Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amans envieux de mon sort.
Je me repais de sang, et je trouve ma vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort[6].

XXV

QUATRAIN SUR UN PORTRAIT DE ROCINANTE, CHEVAL DE DON QUICHOT (1660)[7].

Tel fut ce roi des bons chevaux,
Rocinante, la fleur des coursiers d'Ibérie,
Qui trottant nuit et jour et par monts et par vaux,
Galopa, dit l'histoire, une fois en sa vie[8].

XXVI

FRAGMENT DE LA RELATION D'UN VOYAGE A SAINT-PRIX (1660).

J'ai beau m'en aller à Saint-Prit :
Ce saint qui de tous maux guérit,
Ne sauroit me guérir de mon amour extrême.
Philis, il le faut avouer,
Si vous ne prenez soin de me guérir vous-même,
Je ne sais plus du tout à quel saint me vouer.

[1] Cette pièce a été d'abord placée par M. Berriat-Saint-Prix parmi celles *attribuées* à Boileau; mais plus tard le savant et soigneux éditeur en a trouvé une copie dans l'Armorial de Charles-René d'Hozier, copie accompagnée d'une note de sa main, ainsi conçue : « Sixain fait au mois de décembre 1660, par le célèbre Nicolas Boileau-Despréaux, lors âgé de vingt-quatre ans, pour mettre sous l'estampe de Pierre d'Hozier, juge d'armes et conseiller d'Etat, mort le 30 de novembre de ladite année 1660. » C'est un portrait in-4°, sans nom, gravé probablement par Jean Lenfant. Voir sur Ch.-R. d'Hozier, satire v, p. 24, note 2.

[2] Voir satire I, p. 15, note 7.

[3] Antoine Arnauld a été inhumé dans un faubourg de Bruxelles, sous l'autel de l'église de Sainte-Catherine; son cœur fut porté à Port-Royal-des-Champs, d'où il fut transféré à Palaiseau en 1710.

[4] Bourdaloue est mort le 13 d'août 1704, et son portrait n'a été gravé qu'après sa mort, par P. de Rochefort, d'après E. S. Chéron.

[5] Voir dans la *Correspondance* les lettres à Brossette du 29 de septembre et du 7 de novembre 1703.

[6] Une puce. BOILEAU, 1713.

[7] Texte de 1701 et de 1713.

[8] L'auteur fait ici le portrait d'un très-méchant cheval, sur lequel étant fort jeune, il avoit été voir sa maîtresse au village de Saint-Prix (Seine-et-Oise, arrondissement de Pontoise), près Saint-Denis. Il avoit fait de ce voyage une relation en vers et en prose, et M. de La Fontaine, auquel il la montra, s'arrêta principalement aux quatre vers qui sont ici. L'auteur supprima le reste. Il se souvenoit pourtant d'une autre épigramme qui faisoit partie de cette relation; mais il ne la récitoit que pour s'en moquer lui-même, et pour en faire voir le ridicule. « Quand je mourrai, disoit-il en riant, je veux la laisser à M. de Bensérade. Elle lui appartient de droit : j'entends pour le style. » Brossette. — C'est la pièce suivante n° XXVI.

XXVII

VERS POUR METTRE AU-DEVANT DE LA MACARISE[1], ROMAN ALLÉGORIQUE DE L'ABBÉ D'AUBIGNAC, OÙ L'ON EXPLIQUOIT TOUTE LA MORALE DES STOÏCIENS (1664).

Lâches partisans d'Épicure,
Qui, brûlans d'une flamme impure,
Du Portique fameux[2] fuyez l'austérité,
Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire.
Ce roman plein de vérité,
Dans la vertu la plus sévère
Vous peut faire aujourd'hui trouver la volupté.

XXVIII

FABLE D'ÉSOPE. LE BUCHERON ET LA MORT (1670)[3].

Le dos chargé de bois, et le corps tout en eau,
Un pauvre bûcheron, dans l'extrême vieillesse,
Marchoit en haletant de peine et de détresse.
Enfin, las de souffrir, jetant là son fardeau,
Plutôt que de s'en voir accablé de nouveau,
Il souhaite la mort, et cent fois il l'appelle.
La Mort vint à la fin : Que veux-tu? cria-t-elle.
Qui? moi, dit-il alors, prompt à se corriger:
Que tu m'aides à me charger.

XXIX

IMPROMPTU SUR LA PRISE DE MONS.

N. B. Nous le rapportons à l'article des Pièces attribuées, n° II.

XXX

SUR HOMÈRE (1702).

Ἤειδον μὲν ἐγών, ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὅμηρος[4]

Cantabam quidem ego, scribebat autem divus Homerus[5].

Quand la dernière fois, dans le sacré vallon,
La troupe des neuf sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Lut l'Iliade et l'Odyssée.
Chacune à les louer se montrant empressée,
Apprenez un secret qu'ignore l'univers,
Leur dit alors le dieu des vers :
Jadis avec Homère, aux rives du Permesse,
Dans ce bois de lauriers où seul il me suivoit,
Je les fis toutes deux plein d'une douce ivresse :
Je chantois, Homère écrivoit[6].

XXXI

PLAINTE CONTRE LES TUILERIES (1705)[7].

Agréables jardins, où les Zéphirs et Flore
Se trouvent tous les jours au lever de l'aurore;
Lieux charmans, qui pouvez dans vos sombres réduits
Des plus tristes amans adoucir les ennuis,
Cessez de rappeler dans mon ame insensée
De mon premier bonheur la gloire enfin passée.
Ce fut, je m'en souviens, dans cet antique bois
Que Philis m'apparut pour la première fois;
C'est ici que souvent, dissipant mes alarmes,
Elle arrêtoit d'un mot mes soupirs et mes larmes;
Et que, me regardant d'un œil si gracieux,
Elle m'offroit le ciel ouvert dans ses beaux yeux.
Aujourd'hui cependant, injustes que vous êtes,
Je sais qu'à mes rivaux vous prêtez vos retraites,

[1] *Macarise, ou la Reine des îles fortunées*, Paris, 1664, 2 vol. in-8. — François Hédelin, abbé d'Aubignac, petit-fils d'Ambroise Paré, par sa mère, né à Paris, le 4 d'août 1604, mort à Nemours le 27 de juillet 1676. On a de lui : *Histoire du temps, ou Relation du royaume de Coquetterie*; 1654 et 1659, in-12; *Traité de la nature des Satyres, brutes, monstres et démons*; 1627, in-8; *Dissertations concernant le poëme dramatique en formes de remarques sur les deux tragédies de M. Corneille, intitulées* Sophonisbe *et* Sertorius, Paris, 1663, in-12; *Térence justifié*, Paris, 1646, in-4; *Zénobie*, tragédie en prose; 1647, in-4; *Pratique du théâtre*, Paris, 1669, in-4; *Discours au roi*, 1664, in-4.

Richelet, qui d'abord avait loué la *Macarise*, s'étant brouillé avec l'abbé d'Aubignac, lui envoya ce quatrain :

Hédelin, c'est à tort que tu te plains de moi :
N'ai-je pas loué ton ouvrage?
Pouvois-je faire plus pour toi
Que de rendre un faux témoignage?

Voir dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 9 d'avril 1702.

[2] L'École de Zénon. BOILEAU, 1715.

[3] Racine fils dit que Boileau composa cette fable, parce qu'il trouvait languissante celle de La Fontaine sur le même sujet (livre I, fable XVI). Voici comment J. B. Rousseau la refit à son tour :

Le malheur vainement à la mort nous dispose :
On la brave de loin; de près c'est autre chose.
Un pauvre bûcheron, de mal exténué,
Chargé d'ans et d'ennuis, de forces dénué,
Jetant bas son fardeau, maudissoit ses souffrances,
Et mettoit dans la mort toutes ses espérances.
Il l'appelle : elle vient. Que veux-tu, villageois?
Ah ! dit-il, viens m'aider à recharger mon bois.

[4] Vers grec de l'Anthologie. BOILEAU, 1715.

[5] Cette traduction latine est ainsi placée dans le manuscrit et dans l'édition de 1715.

[6] Voir dans la *Correspondance* les lettres à Brossette du 4 de mars, du 8 d'avril, du 3 de juillet et du 2 d'août 1703.

[7] C'est le titre donné à cette pièce par Saint-Marc, qui le premier l'a tirée de la lettre à Le Verrier (1703); voir à la *Correspondance*) où elle était, dans l'édition de 1715, pour la placer parmi les poésies. Il a eu raison, à notre avis, puisque, d'après la lettre, Boileau avait *remanié* le sujet traité originairement par Le Verrier, et en avait fait un ouvrage entièrement à lui. Berriat-Saint-Prix.

Et qu'avec elle assis sur vos tapis de fleurs,
Ils triomphent contens de mes vaines douleurs.
Allez, jardins dressés par une main fatale,
Tristes enfans de l'art du malheureux Dédale,
Vos bois, jadis pour moi si charmans et si beaux,
Ne sont plus qu'un désert, refuge de corbeaux,
Qu'un séjour infernal, où cent mille vipères,
Tous les jours en naissant, assassinent leurs mères.

XXXII

SUR LE COMTE DE GRAMMONT (1705)[1].

Fait d'un plus pur limon, Grammont à son printemps
N'a point vu succéder l'hiver de la vieillesse;
La cour le voit encor, brillant, plein de noblesse,
Dire les plus fins mots du temps,
Effacer ses rivaux auprès d'une maitresse ;
Sa course n'est au fond qu'une longue jeunesse,
Qu'il a déjà poussée à deux fois quarante ans[2].

XXXIII

FRAGMENS DU CHAPELAIN DÉCOIFFÉ[3].

En cet affront, La Serre est le tondeur,
Et le tondu père de la Pucelle...
Mille et mille papiers dont ta table est couverte
Semblent porter écrit le destin de ma perte.

ÉPIGRAMMES[4]

I

A CLIMÈNE (1660)[5].

Tout me fait peine,
Et depuis un jour
Je crois, Climène,
Que j'ai de l'amour.
Cette nouvelle
Vous met en courroux:
Tout beau, cruelle,
Ce n'est pas pour vous.

II

A UNE DEMOISELLE.

N. B. Nous donnons cette épigramme au n° I des *Pièces* attribuées à Boileau.

III

SUR UNE PERSONNE FORT CONNUE (16.0)[6].

De six amans contens et non jaloux,
Qui tour à tour servoient madame Claude,
Le moins volage étoit Jean, son époux.

[1] Les éditeurs modernes ont laissé ces vers dans la *Correspondance* (lettre au comte Hamilton du 8 de février 1705).

[2] Philibert, d'abord chevalier, puis comte de Gramont, que les *Mémoires de Gramont*, d'Hamilton, son beau-frère, ont rendu célèbre, naquit en 1621 et mourut le 10 de janvier 1707.

[3] Ce sont les seuls vers de cette parodie que Boileau ait faits (voir page 8, colonne 2, et, dans la *Correspondance*, une lettre à Brossette du 10 de décembre 1701); cependant, comme tous les éditeurs modernes ont donné la parodie entière, nous la reproduisons aussi, à la suite des pièces attribuées à Boileau.

[4] Suivant l'ordre de l'édition de M. Daunou pour les petites pièces de poésie, nous prenons comme lui le mot épigramme, non dans le sens général qu'il avait autrefois (une inscription), mais dans l'acception moins étendue qu'il a communément, c'est-à-dire, comme désignant, d'après la définition même de Boileau (*Art poétique*, chant II, vers 103-104, p. 96), une petite pièce de vers terminée par un trait satirique. Le titre courant mis dans les éditions de 1701 et 1713 aux pages où sont d'autres pièces est plutôt l'ouvrage des imprimeurs que de Boileau lui-même, car il est impossible qu'il ait considéré comme épigrammes proprement dites une ode, une fable, des chansons, etc., qui s'y trouvent comprises.

Nous n'abandonnerons l'ordre de M. Daunou que pour quelques épigrammes sur les dates desquelles il s'est trompé, selon nous, et dont il nous a semblé qu'on saisirait mieux le sens si l'on s'attachait strictement à leur série chronologique, tandis qu'on n'a pas la même raison pour les poésies diverses.

Il faut toutefois observer qu'en conservant cet ordre nous renvoyons à l'article des *Pieces attribuées* les épigrammes dont l'authenticité nous a paru douteuse. Berriat-Saint-Prix.

[5] Voir à la *Correspondance* la lettre à Brossette du 15 de juillet 1702, et La Fontaine, *Tirsis et Amarante*, l. VIII, fable XIII.

[6] Le 15 d'octobre 1715, J. B. Rousseau répond à Brossette, qui lui a envoyé cette épigramme : « Je connoissois et je savois même par cœur la petite épigramme de M. Despréaux que vous avez la bonté de m'envoyer. On prétend que c'est un bon mot de M. Racine au comédien Champmeslé, dans le temps qu'il fréquentoit la maison de celui-ci. M. Despréaux n'a point donné cette épigramme au public pour ne point donner prise aux censeurs trop scrupuleux... »

Un jour pourtant, d'humeur un peu trop chaude,
Serroit de près sa servante aux yeux doux,
Lorsqu'un des six lui dit : Que faites-vous?
Le jeu n'est sûr avec cette ribaude :
Ah! voulez-vous, Jean-Jean, nous gâter tous?

IV

SUR UN FRÈRE AÎNÉ QUE J'AVOIS, ET AVEC QUI J'ÉTOIS BROUILLÉ (1669) [1].

De mon frère, il est vrai, les écrits sont vantés;
Il a cent belles qualités;
Mais il n'a point pour moi d'affection sincère.
En lui je trouve un excellent auteur,
Un poëte agréable, un très-bon orateur;
Mais je n'y trouve point de frère.

V

CONTRE SAINT-SORLAIN (1670) [2].

Dans le palais hier Bilain
Vouloit gager contre Ménage
Qu'il étoit faux que Saint-Sorlain
Contre Arnauld eût fait un ouvrage.
Il en a fait, j'en sais le temps[3],
Dit un des plus fameux libraires,
Attendez.... C'est depuis vingt ans;
On en tira cent exemplaires.
C'est beaucoup, dis-je en m'approchant;
La pièce n'est pas si publique.
Il faut compter, dit le marchand,
Tout est encor dans ma boutique.

VI

SUR LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE L'AGÉSILAS DE M. DE CORNEILLE, QUE J'AVOIS VUE (1666) [4].

J'ai vu l'Agésilas.
Hélas!

VII

SUR LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE L'ATTILA (1667) [5].

Après l'Agésilas,
Hélas!
Mais, après l'Attila,
Holà!

VIII

A MONSIEUR RACINE (1674).

Racine, plains ma destinée :
C'est demain la triste journée,
Où le prophète Desmarais,
Armé de cette même foudre
Qui mit le Port-Royal en poudre,
Va me percer de mille traits[6] :
C'en est fait, mon heure est venue.
Non que ma muse, soutenue
De tes judicieux avis,
N'ait assez de quoi le confondre;
Mais, cher ami, pour lui répondre,
Hélas! il faut lire Clovis[7].

IX

A UN MÉDECIN (1674) [8].

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
Laissant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin devint maçon habile :
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
Lubin, ma muse est trop correcte :
Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile architecte.

X

CONTRE LINIÈRE (1669) [9].

Linière apporte de Senlis,

---

[1] Il s'agit de Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux, avocat au parlement de Paris, payeur des rentes de l'Hôtel de Ville et ensuite contrôleur de l'argenterie du roi. Il naquit à Paris le 10 d'octobre 1631 et mourut le 10 de mars 1669. Gilles Boileau, qui cultiva surtout les lettres, était de l'Académie française. Il y eut souvent entre les deux frères des querelles littéraires qui les brouillaient pour quelque temps; Linière fit, à ce sujet, l'épigramme suivante :

Veut-on savoir pour quelle affaire
Boileau le rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son frère?
Qu'est-ce que Despréaux a fait pour lui déplaire?
Il a fait des vers mieux que lui.

[2] Voir satire I, page 15, note 7, et ci-dessous l'épigramme VIII.

[3] Brossette prétend que cette épigramme avait été faite d'abord contre Gilles Boileau et commençait ainsi :

Hier un certain personnage
Au palais vouloit nier
Qu'autrefois Boileau le rentier
Sur Costar eût fait un ouvrage.
Il en a fait...

[4] *Agésilas* fut représenté à l'hôtel de Bourgogne à la fin d'avril 1666. Voltaire, dans la *Préface d'Agésilas*, de son édition de Corneille, dit que Boileau a eu raison de faire le mot, mais tort de le faire imprimer.

[5] *Attila* fut joué par la troupe de Molière, au Palais-Royal, le 4 de mars 1667.

[6] Desmarets de Saint-Sorlin, qui avait écrit contre les religieuses de Port-Royal, allait publier contre Boileau la Défense du poëme héroïque.

[7] Poeme de Desmarais ennuyeux à la mort. BOILEAU, 1713.

[8] Il s'agit de Claude Perrault. Voyez *Art poétique*, chant IV, p. 105, vers 1 à 24 et note 8.

[9] Voir satire IX, p. 56, note 3, et épitre VII, p. 76, vers 89.

Tous les mois trois, couplets impies.
A quiconque en veut dans Paris
Il en présente des copies :
Mais ses couplets, tout pleins d'ennui,
Seront brûlés même avant lui.

XI

SUR UNE SATIRE TRÈS-MAUVAISE, QUE L'ABBÉ COTIN AVOIT FAITE, ET QU'IL FAISOIT COURIR SOUS MON NOM (1670).

En vain par mille et mille outrages
Mes ennemis, dans leurs ouvrages,
Ont cru me rendre affreux aux yeux de l'univers.
Cotin, pour décrier mon style,
A pris un chemin plus facile :
C'est de m'attribuer ses vers.

XII

CONTRE COTIN (1670) [1].

A quoi bon tant d'efforts, de larmes et de cris,
Cotin, pour faire ôter ton nom de mes ouvrages?
Si tu veux du public éviter les outrages,
Fais effacer ton nom de tes propres écrits.

XIII

CONTRE UN ATHÉE (1670).

Alidor, assis dans sa chaise[2],
Médisant du ciel à son aise,
Peut bien médire aussi de moi[3].
Je ris de ses discours frivoles :
On sait fort bien que ses paroles
Ne sont pas articles de foi [4].

XIV

VERS EN STYLE DE CHAPELAIN, POUR METTRE A LA FIN DE SON POËME DE LA PUCELLE (1677).

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve ;
Et, de son lourd marteau martelant le bon sens,
A fait de méchans vers douze fois douze cents [5].

XV

LE DÉBITEUR RECONNOISSANT (1681).

Je l'assistai dans l'indigence :
Il ne me rendit jamais rien;
Mais, quoiqu'il me dût tout son bien,
Sans peine il souffroit ma présence.
Oh ! la rare reconnoissance [6] !

XVI

PARODIE DE CHAPELLE.

Voir ci-après dans les Pièces attribuées à Boileau, n° III.

XVII

A MESSIEURS PRADON ET BONNECORSE, QUI FIRENT EN MÊME TEMPS PAROÎTRE CONTRE MOI CHACUN UN VOLUME D'INJURES (1686) [7].

Venez, Pradon et Bonnecorse,
Grands écrivains de même force,
De vos vers recevoir le prix;
Venez prendre dans mes écrits
La place que vos noms demandent :
Linière et Perrin vous attendent.

XVIII

A LA FONTAINE DE BOURBON [8], OU L'AUTEUR ÉTOIT ALLÉ PRENDRE LES EAUX, ET OU IL TROUVA UN POÈTE MÉDIOCRE QUI LUI MONTRA DES VERS DE SA FAÇON (IL S'ADRESSE A LA FONTAINE) (1687).

Oui, vous pouvez chasser l'humeur apoplectique,
Rendre le mouvement au corps paralytique,

[1] Cette épigramme, selon Brossette, avait été faite contre Quinault parce qu'il demandait au roi que son nom fût ôté des satires; mais, après la réconciliation, Boileau supprima le nom de Quinault et y substitua celui de Cotin.

[2] Il y avait d'abord :

Saint-Pavain, guindé sur sa chaise.

[3] Choqué de se voir cité comme un incrédule dans la première satire (p. 15, vers 128 et note 7), Saint-Pavin, dit M. Berriat-Saint-Prix, avait critiqué Boileau dans un sonnet qui, selon Saint-Marc et M. Daunou, est meilleur que l'épigramme ci-dessus, et dont voici le dernier tercet :

En vérité, je lui pardonne :
S'il n'eût mal parlé de personne,
On n'eût jamais parlé de lui.

[4] M. Daunou (t. I, p. 68) cite de Saint-Pavin ces vers, où il se dépeint lui-même :

Je n'ai l'esprit embarrassé
De l'avenir ni du passé :
Ce qu'on dit de moi peu me choque.
De force choses je me mocque;
Et, sans contraindre mes désirs,
Je me donne entier aux plaisirs;
Le jeu, l'amour, la bonne chère...

[5] La *Pucelle* a douze livres, chacun de douze cents vers. BOILEAU, 1713. — « Boileau ne savait pas que ce grand homme en fit douze fois vingt-quatre cents, mais que, par discrétion, il n'en fit imprimer que la moitié. » Voltaire, *Pucelle*, chant I, note *b*.

[6] Brossette prétend que Boileau désigne ici Patru. Mais c'est improbable, car il fut toujours son ami. Voir dans la *Correspondance* les lettres à Brossette du 3 de juillet et du 2 d'août 1703.

[7] Pradon fit, en 1684, les *Nouvelles remarques sur tous les ouvrages de* M. D***; et Bonnecorse, en 1686, le *Lutrigot*, parodie du *Lutrin*.

[8] Bourbon-l'Archambault, chef-lieu de canton du département de l'Allier.

Et guérir tous les maux les plus invétérés ;
Mais, quand je lis ces vers par votre onde inspirés,
Il me paroît, admirable fontaine,
Que vous n'eûtes jamais la vertu d'Hippocrène.

XIX

SUR LA MANIÈRE DE RÉCITER DU POÈTE S*** (SANTEUL) (1690).

Quand j'aperçois sous ce portique
Ce moine au regard fanatique,
Lisant ses vers audacieux
Faits pour les habitans des cieux[1]
Ouvrir une bouche effroyable,
S'agiter, se tordre les mains ;
Il me semble en lui voir le diable,
Que Dieu force à louer les saints[2].

XX

IMITÉE DE CELLE DE MARTIAL QUI COMMENCE PAR NUPER ERAT MEDICUS[3], ETC.

Paul, ce grand médecin, l'effroi de son quartier,
Qui causa plus de maux que la peste et la guerre,
Est curé maintenant, et met les gens en terre :
Il n'a point changé de métier.

XXI

SUR CE QU'ON AVOIT LU A L'ACADÉMIE DES VERS CONTRE HOMÈRE ET CONTRE VIRGILE (1687)[4].

Clio vint, l'autre jour, se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers
On traitoit d'auteurs froids, de poëtes stériles,
Les Homères et les Virgiles.
Cela ne sauroit être ; on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux :
Où peut-on avoir dit une telle infamie ?
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?
— C'est à Paris. — C'est donc dans l'hôpital des fous?
— Non, c'est au Louvre, en pleine Académie.

XXII

SUR LE MÊME SUJET (1687).

J'ai traité de Topinamboux
Tous ces beaux censeurs, je l'avoue,
Qui, de l'antiquité si follement jaloux,
Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue ;
Et l'Académie, entre nous,
Souffrant chez soi de si grands fous,
Me semble un peu *Topinamboue.*

XXIII

SUR LE MÊME SUJET (1692).

Ne blâmez pas Perrault de condamner Homère,
Virgile, Aristote, Platon.
Il a pour lui monsieur son frère,
G...., N...., Lavau, Caligula, Néron,
Et le gros Charpentier, dit-on[5].

XXIV

A MONSIEUR P** SUR LES LIVRES QU'IL A FAITS CONTRE LES ANCIENS (1692)[6].

Pour quelque vain discours, sottement avancé
Contre Homère, Platon, Cicéron ou Virgile,
Caligula partout fut traité d'insensé[7],
Néron de furieux[8], Adrien d'imbécile[9].

[1] Il a fait des hymnes latines à la louange des saints. BOILEAU, 1713.

[2] Brossette raconte que cette épigramme fut d'abord faite impromptu en présence de Louis XIV et de Santeul, que le roi avait admis à lui réciter des vers latins. Ce récit est peu vraisemblable, car Louis XIV ne savait pas le latin. L'épigramme, toujours d'après Brossette, n'avait d'abord que cinq vers :

A voir de quel air effroyable
Roulant les yeux, tordant les mains,
Santeul nous lit ses hymnes *vains*,
Diroit-on pas que c'est le diable
Que Dieu force à louer les saints?

[3] Nuper erat medicus, nunc est vespillo Diaulus :
Quod vespillo facit, fecerat et medicus.
MARTIAL, l. I, épigr. XLVIII.

Hoplomachus nunc es, fueras ophthalmicus ante :
Fecisti medicus, quod facis hoplomachus.
MARTIAL, l. VIII, épigr. LXXIV.

[4] Le poëme intitulé : le *Siècle de Louis le Grand*, par Charles Perrault, lu à l'Académie française le 27 de janvier 1687.

[5] On ne sait qui était G..., on croit que N... est le duc de Nevers ; M. Livet, *Histoire de l'Académie française*, t. II, p. 281, note, dit, à propos de ces deux initiales : « Il y avait deux noms d'académiciens, et il n'y en avait que deux, à commencer par un G et par un N ; c'étaient Gallois et Novion ; en peut-on tirer une conséquence? » — Louis Irland de Lavau, né à Paris, mort à Poitiers en 1694, fut nommé de l'Académie pour avoir négocié le mariage d'une fille de Colbert avec le duc de Mortemart ; François Charpentier, né à Paris le 15 de février 1620, mourut le 22 d'avril 1702, doyen de l'Académie française, dont il était membre depuis 1651. Il a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Traité de la peinture parlante* ; explication des tableaux de la galerie de Versailles, Paris, 1684, in-4 ; *Vie de Socrate*, Paris, 1650, in-12 ; Défense de l'excellence de la langue françoise, Paris, 1695, in-12 ; une traduction de la *Cyropédie de Xénophon*, Paris, 1659, in-12.

[6] Charles Perrault, ainsi que dans les deux épigrammes suivantes.

[7] Suétone, Caligula, n. 34.

[8] On ne trouve, dans Suétone, rien de pareil sur Néron.

[9] Dion Cassius, LXIX, dit qu'Adrien préférait Antimachus à Homère.

Vous donc qui, dans la même erreur,
Avec plus d'ignorance, et non moins de fureur,
Attaquez ces héros de la Grèce et de Rome,
P**, fussiez-vous empereur,
Comment voulez-vous qu'on vous nomme?

XXV

SUR LE MÊME SUJET (1692).

D'où vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homère,
Et tous ces grands auteurs que l'univers révère,
Traduits dans vos écrits nous paroissent si sots?
P**, c'est qu'en prêtant à ces esprits sublimes
Vos façons de parler, vos bassesses, vos rimes,
Vous les faites tous des P**.

XXVI

A M. P** (1692).

Le bruit court que Bacchus, Junon, Jupiter, Mars,
Apollon, le dieu des beaux-arts,
Les Ris mêmes, les Jeux, les Grâces et leur mère,
Et tous les dieux, enfans d'Homère,
Résolus de venger leur père,
Jettent déjà sur vous de dangereux regards.
P**, craignez enfin quelque triste aventure.
Comment soutiendrez-vous un choc si violent?
Il est vrai, Visé[1] vous assure
Que vous avez pour vous Mercure,
Mais c'est le Mercure galant.

XXVII

AU MÊME (1693).

Ton oncle, dis-tu, l'assassin,
M'a guéri d'une maladie[2].
La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin,
C'est que je suis encore en vie.

XXVIII

PARODIE BURLESQUE DE LA PREMIÈRE ODE DE PINDARE, A LA LOUANGE DE M. P** (PERRAULT) (1693)[3].

Malgré son fatras obscur,
Souvent Brébeuf étincelle.
Un vers noble, quoique dur,
Peut s'offrir dans la Pucelle.
Mais, ô ma lyre fidèle!
Si du parfait ennuyeux
Tu veux trouver le modèle,
Ne cherche point dans les cieux
D'astre au soleil préférable;
Ni, dans la foule innombrable
De tant d'écrivains divers
Chez Coignard rongés des vers[4],
Un poëte comparable
A l'auteur inimitable[5]
De Peau-d'Ane mis en vers[6].

XXIX

SUR LA RÉCONCILIATION DE L'AUTEUR ET DE M. PERRAULT (1694)[7].

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser:
Perrault l'anti-pindarique
Et Despréaux l'homérique
Consentent de s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime,
Quand, malgré l'emportement,
Comme eux, l'un l'autre on s'estime,
L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon et du parterre.

XXX

CONTRE BOYER ET LA CHAPELLE[8].

J'approuve que chez vous, messieurs, on examine

[1] Auteur du *Mercure galant*. BOILEAU, 1713. — Jean Donneau de Visé, né à Paris en 1640, mort en 1710. On a de lui des pièces de théâtre, des nouvelles galantes, *Memoires sur l'histoire de Louis XIV*, 10 vol. in-folio; et enfin le *Mercure galant*, dont il commença la publication en 1672.

[2] Voici, d'après Brossette, les deux premiers vers :

Tu te vantes, Perrault, que ton frère assassin
M'a guéri d'une affreuse et longue maladie...

[3] J'avois résolu de parodier l'ode; mais, dans ce temps-là, nous nous raccommodâmes, M. P*** et moi; ainsi il n'y eut que ce couplet de fait. BOILEAU, 1713.

[4] Allusion à quelques vers supprimés de la satire X :

S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard,
Le Saint-Paulin (de Perrault) écrit avec un si grand art,
Et d'une plume douce, aisée et naturelle,
Pourrit, vingt fois encor moins lu que la Pucelle.

[5] M. P***, dans ce temps-là, avoit rimé le conte de *Peau-d'Ane*. BOILEAU, 1713.

[6] Voir la première olympique de Pindare :

Ἄριστον μὲν ὕδωρ...

[7] Voir dans la *Correspondance* la lettre à Perrault (1701).

[8] Cette épigramme est certainement de M. Despréaux, quoiqu'elle ne se trouve dans aucune édition de ses œuvres. Peut-être ne l'a-t-il jamais fait imprimer, par quelque raison de ménagement pour M. de La Chapelle. *Édition de* 1735. Saint-Marc. Il y a sans doute, dit M. Berriat-Saint-Prix, quelque faute d'impres-

Qui du pompeux Corneille ou du tendre Racine
Excita dans Paris plus d'applaudissemens :
Mais je voudrois qu'on cherchât tout d'un temps
(La question n'est pas moins belle)
Qui du fade Boyer[1] ou du sec La Chapelle[2]
Excita plus de sifflemens.

XXXI

SUR UNE HARANGUE D'UN MAGISTRAT DANS LAQUELLE LES PROCUREURS ÉTOIENT FORT MAL TRAITÉS.

Lorsque dans ce sénat, à qui tout rend hommage,
Vous haranguez en vieux langage,
Paul, j'aime à vous voir, en fureur,
Gronder maint et maint procureur;
Car leurs chicanes sans pareilles
Méritent bien ce traitement.
Mais que vous ont fait nos oreilles
Pour les traiter si rudement?

XXXII

ÉPITAPHE (1703).

Ci-gît, justement regretté,
Un savant homme sans science,
Un gentilhomme sans naissance,
Un très-bon homme sans bonté[3].

XXXIII

SUR UN PORTRAIT DE L'AUTEUR (1699).

Ne cherchez point comment s'appelle
L'écrivain peint dans ce tableau :
A l'air dont il regarde et montre la Pucelle
Qui ne reconnoîtroit Boileau[4] ?

XXXIV

POUR METTRE AU BAS D'UNE MÉCHANTE GRAVURE QU'ON A FAITE DE MOI (1704).

Du célèbre Boileau tu vois ici l'image.
Quoi! c'est là, diras-tu, ce critique achevé!
D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage?
C'est de se voir si mal gravé[5].

XXXV

AUX RÉVÉRENDS PÈRES DE ** [6], QUI M'AVOIENT ATTAQUÉ DANS LEURS ÉCRITS (1703).

Mes révérends pères en Dieu,
Et mes confrères en satire,
Dans vos écrits, en plus d'un lieu,
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire.
Mais ne craignez-vous point que pour rire de vous,
Relisant Juvénal, refeuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma satirique audace?
Grands Aristarques de ***,
N'allez point de nouveau faire courir aux armes
Un athlète tout prêt à prendre son congé,
Qui, par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux rieurs faire verser des larmes.
Apprenez un mot de Regnier[7]
Notre célèbre devancier :
Corsaires attaquant corsaires
Ne font pas, dit-il, leurs affaires[8].

sion, car, ainsi que le remarque M. de Saint-Surin, on ne trouve pas cette épigramme dans l'édition citée, et, ajoutons-le aussi, elle n'est pas non plus dans les éditions de 1745 et de 1766, qui sont des copies de celle de 1735. Toutefois la note n'en est pas moins exacte, car l'authenticité de l'épigramme est attestée par Brossette et par Louis Racine (lettres des 1er et 20 de mars 1741, dans les *Lettres* de J. B. Rousseau, t. III, p. 316 et 319), à une variante près du quatrième vers, qui y est aussi rapporté :

Mais recherchez en même temps.

B.-S.-P.

[1] Voyez *Art poétique*, chant IV, p. 106, note 3.

[2] Jean de La Chapelle, de l'Académie française, né à Bourges en 1655, mort à Paris le 29 de mai 1723. Il était secrétaire des commandements du prince de Conti et fut employé à une mission diplomatique en Suisse. Il a laissé des tragédies, des espèces de romans poétiques, une nouvelle *Marie d'Anjou, reine de Maïorque*, des œuvres politiques, et une comédie, les *Carrosses d'Orleans*, qui resta quelque temps au répertoire.

[3] Cette épigramme, dit Brossette, ou plutôt Boileau (la note est écrite de sa main, tandis que les vers le sont d'une main étrangère), cette épigramme n'est bonne que pour ceux qui ont connu particulièrement celui dont on parle. — Sous les ratures du manuscrit, on lit le nom de Gourville, ami de Fouquet, que Louis Racine et J. B. Rousseau avaient désigné. « Il ne savoit rien, dit J. B. Rousseau, et parloit de tout avec esprit. Il étoit de très-basse naissance et avoit des manières fort nobles. Il faisoit accueil à tout le monde et n'aimoit personne. » B.-S-P.

[4] En 1699, Boileau me donna son portrait peint en grand par Santerre. Il y est représenté souriant finement et montrant du doigt la *Pucelle* ouverte sur une table. Il accompagna son présent de cette épigramme. Brossette. — Voir à la *Correspondance* une lettre à Brossette du 25 de mars 1699. — Il n'y a, parmi les portraits de Boileau qui sont au Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale, qu'une assez méchante gravure in-8 de E. Desrochers avec la date manuscrite de 1705, qui, par ses dispositions, rappelle le portrait de Santerre; mais le nom du peintre ne s'y trouve pas.

[5] C'est un portrait in-4, à la manière noire, qui porte : A. Bouys pinx. et sculpt., 1702. Il est en effet très-mauvais.

[6] Brossette substitue à ces étoiles : les RR. PP. jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*. Voyez : les *Mémoires de Trévoux*, septembre 1703, et satire XII, p. 57, note 10.

[7] Vers de Régnier. BOILEAU, 1713. — Régnier finit ainsi la satire XII :

. . . . . Corsaires à corsaires,
L'un l'autre s'attaquant, ne font pas leurs affaires.

[8] Le père Du Rus, jésuite, répondit ainsi à cette épigramme :

Les journalistes de Trévoux,
Illustre héros du Parnasse.

XXXVI

ÉPIGRAMME, OU RÉPONSE A DEUX RR. PP. CC. QUI AVOIENT DIT QUE LA RAISON POUR LAQUELLE MON ÉPÎTRE DE L'AMOUR DE DIEU N'ÉTOIT PAS DE LA FORCE DE MES AUTRES ÉCRITS, C'EST QUE JE N'AVOIS RIEN TROUVÉ SUR CETTE MATIÈRE DANS HORACE, DANS PERSE, NI DANS JUVÉNAL (1704) [1].

Non, pour montrer que Dieu veut être aimé de nous,
Je n'ai rien emprunté de Perse ni d'Horace,
Et je n'ai point suivi Juvénal à la trace;
Car, bien qu'en leurs écrits ces auteurs mieux que vous
Attaquent les erreurs dont nos âmes sont ivres,
La nécessité d'aimer Dieu
Ne s'y trouve jamais prêchée en aucun lieu,
Mes pères, non plus qu'en vos livres[2].

XXXVII

AUX RÉVÉRENDS PÈRES DE ** SUR LE LIVRE DES FLAGELLANS, COMPOSÉ PAR MON FRÈRE LE DOCTEUR DE SORBONNE (1703) [3].

Non, le livre des Flagellans
N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes pères,
Ces rigidités salutaires
Que, pour ravir le ciel, saintement violens[4],
Exercent sur leurs corps tant de chrétiens austères.
Il blâme seulement cet abus odieux
D'étaler et d'offrir aux yeux
Ce que leur doit toujours cacher la bienséance;
Et combat vivement la fausse piété,
Qui, sous couleur[5] d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même et par la pénitence,
Sait allumer le feu de la lubricité.

XXXVIII

L'AMATEUR D'HORLOGES (1704) [6].

Sans cesse autour de six pendules,
De deux montres, de trois cadrans,
Lubin, depuis trente et quatre ans,
Occupe ses soins ridicules.
Mais à ce métier, s'il vous plaît,
A-t-il acquis quelque science?
Sans doute; et c'est l'homme de France
Qui sait le mieux l'heure qu'il est[7].

XXXIX

CONTRE MAUROI [8].

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroi,
Pourroit bien, pour sa peine, aimer ceux de Fourcroi[9].

XL

AU PRÉSIDENT DE LAMOIGNON CONTRE CHAPELAIN [10].

Chapelain vous renonce et se met en courroux
De ce qu'on me connoît chez vous.
Vous avez beau faire merveille;
Eussiez-vous, Lamoignon, enflé son revenu,
Vous n'auriez point de part à ses pénibles veilles.
Oh! qu'il eût été bon pour le bien des oreilles
Que Longueville m'eût connu[11]!

N'ont point cru vous mettre en courroux,
Ni ranimer en vous la satirique audace,
Dont par le grand Arnauld vous vous croyez absous.
Ils vous blâment si peu d'avoir suivi la trace
De ces grands hommes qu'avec grâce
Vous traduisez en plus d'un lieu :
Que, pour l'amour de vous, ils voudroient bien qu'Horace
Eût traité de l'amour de Dieu.

[1] Ce titre, écrit de la main de Boileau, tandis que l'épigramme est d'une main étrangère, se lit ainsi dans le manuscrit : « Réponse aux R. P. de T**, qui avoient mis dans une épigramme contre moi, que la raison pourquoi j'ai si mal réussi dans mon épître sur l'amour de Dieu, c'est que je n'ai rien trouvé dans Horace, dans Perse, ni dans Juvénal, sur ce sujet, que je leur pusse dérober. » Voyez la note précédente.

[2] Voir à la *Correspondance* une lettre à Brossette du 7 de décembre 1703.

[3] Toujours les pères de Trévoux. L'ouvrage critiqué par eux dans le cahier de juin 1703 des *Mémoires* est l'*Historia flagellantium, sive de perverso flagellorum usu apud christianos*. Paris, 1700, in-12; ce livre est de Jacques Boileau, frère de Gilles et de Nicolas, docteur de Sorbonne, chanoine de la Sainte-Chapelle, né à Paris le 16 de mars 1635, mort le 1er d'août 1716. Il a laissé beaucoup d'ouvrages de théologie. Voir dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 4 de novembre 1703.

[4] Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. S. Matth., XI, 12.

[5] Des peuples surprins *soubs couleur* d'amitié et de bonne foy. MONTAIGNE, III, 6.

Sous couleur de changer de l'or que l'on doutoit.
MOLIÈRE, l'*Étourdi*, acte II, sc. VII.

[6] Cet amateur était un allié de Boileau nommé Targas. Voyez dans la *Correspondance* les lettres à Brossette du 15 de décembre 1704 et du 6 de mars 1705.

[7] J. B. Rousseau, à qui Boileau récita cette épigramme, en retourna sur-le-champ la fin de la manière suivante :

Mais à ce métier qui lui plaît
Loin d'acquérir quelque science,
C'est peut-être l'homme de France
Qui sait le moins l'heure qu'il est.

[8] Donnée par Brossette dans une note du vers 45 de la satire VII.

[9] Bonaventure Fourcroy, poëte et jurisconsulte, né à Clermont (Oise) vers 1610, mort le 25 de juin 1691. Il a laissé divers plaidoyers, des *Sonnets*. Paris, 1651, in-4, etc.

[10] « Chapelain fit dire au premier président que c'étoit une chose indigne de lui, de souffrir qu'un homme comme Despréaux fût bien reçu dans sa maison. Le premier président répondit qu'il s'entremettroit volontiers pour faire une bonne paix entre eux. Sur cette belle démarche de Chapelain, Despréaux fit cette épigramme. » Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édition Garnier frères, t. IV, p. 169.

[11] M. de Longueville faisait une pension de deux mille livres à Chapelain pour qu'il achevât la *Pucelle*.

FRAGMENT

D'UN PROLOGUE D'OPÉRA[1]

AVERTISSEMENT AU LECTEUR[2]

Madame de M*** et madame de T***[3], sa sœur, lasses des opéras de M. Quinault[4], proposèrent au roi d'en faire faire un par M. Racine, qui s'engagea assez légèrement à leur donner cette satisfaction, ne songeant pas dans ce moment-là à une chose, dont il étoit plusieurs fois convenu avec moi, qu'on ne peut jamais faire un bon opéra, parce que la musique ne sauroit narrer; que les passions n'y peuvent être peintes dans toute l'étendue qu'elles demandent; que d'ailleurs elle ne sauroit souvent mettre en chant les expressions vraiment sublimes et courageuses. C'est ce que je lui représentai, quand il me déclara son engagement; et il m'avoua que j'avois raison; mais il étoit trop avancé pour reculer. Il commença dès lors en effet un opéra, dont le sujet étoit la chute de Phaéton[5]. Il en fit même quelques vers qu'il récita au roi, qui en parut content. Mais, comme M. Racine n'entreprenoit cet ouvrage qu'à regret, il me témoigna résolûment qu'il ne l'achèveroit point que je n'y travaillasse avec lui, et me déclara avant tout qu'il falloit que j'en composasse le prologue. J'eus beau lui représenter mon peu de talent pour ces sortes d'ouvrages, et que je n'avois jamais fait de vers d'amourette, il persista dans sa résolution, et me dit qu'il me le feroit ordonner par le roi. Je songeai donc en moi-même à voir de quoi je serois capable, en cas que je fusse absolument obligé de travailler à un ouvrage si opposé à mon génie et à mon inclination. Ainsi, pour m'essayer, je traçai, sans en rien dire à personne, non pas même à M. Racine, le canevas d'un prologue; et j'en composai une première scène. Le sujet de cette scène étoit une dispute de la Poésie et de la Musique, qui se querelloient sur l'excellence de leur art, et étoient enfin toutes prêtes à se séparer, lorsque tout à coup la déesse des accords, je veux dire l'Harmonie, descendoit du ciel avec tous ses charmes et ses agrémens, et les réconcilioit. Elle devoit dire ensuite la raison qui la faisoit venir sur la terre, qui n'étoit autre que de divertir le prince de l'univers le plus digne d'être servi, et à qui elle devoit le plus, puisque c'étoit lui qui la maintenoit dans la France, où elle régnoit en toutes choses[6]. Elle ajoutoit ensuite que, pour empêcher que quelque audacieux ne vînt troubler, en s'élevant contre un si grand prince, la gloire dont elle jouissoit avec lui, elle vouloit que dès aujourd'hui même, sans perdre de temps, on représentât sur la scène la chute de l'ambitieux Phaéton. Aussitôt tous les poëtes et tous les musiciens, par son ordre, se retiroient, et s'alloient habiller. Voilà le sujet de mon prologue, auquel je travaillai trois ou quatre jours avec un assez grand dégoût, tandis que M. Racine, de son côté, avec non moins de dégoût, continuoit à disposer le plan de son opéra, sur lequel je lui prodiguois mes conseils. Nous étions occupés à ce misérable travail, dont je ne sais si nous nous serions bien tirés, lorsque tout à coup un heureux incident nous tira d'affaire. L'incident fut que M. Quinault s'étant présenté au roi les larmes aux yeux, et lui ayant remontré l'affront qu'il alloit recevoir s'il ne travailloit plus au divertissement de Sa Majesté, le roi, touché de compassion, déclara franchement aux dames dont j'ai parlé qu'il ne pouvoit se résoudre à lui donner ce déplaisir. *Sic nos servavit Apollo*. Nous retournâmes donc, M. Racine et moi, à notre premier emploi, et il ne fut plus mention de notre opéra, dont il ne resta que quelques vers de M. Racine, qu'on n'a point trouvés dans ses papiers après sa mort, et que vraisemblablement il avoit supprimés par délicatesse de conscience, à cause qu'il y étoit parlé d'amour. Pour moi, comme il n'étoit point question d'amourette dans la scène que j'avois composée, non-seulement je n'ai pas jugé à propos de la supprimer, mais je la donne ici au public, persuadé qu'elle fera plaisir aux lecteurs, qui ne seront peut-être pas fâchés de voir de quelle manière je m'y étois pris

[1] Ce titre n'est point dans l'édition de 1713, où pour la première fois on a publié et l'avertissement et le prologue. Saint-Marc, qui l'a le premier placé ici, a pensé avec raison qu'il était nécessaire pour annoncer la pièce suivante. M. Daunou et Amar ont imité son exemple. B.-S.-P.

[2] Boileau a fait plusieurs corrections sur le manuscrit de cet avertissement, qui est d'une main étrangère.

[3] Françoise-Athénaïs de Rochechouart, mariée en 1663 à Henri-Louis de Gondrin de Pardaillan, marquis de Montespan, fut surintendante de la maison de la reine Marie-Thérèse d'Autriche et mourut le 28 de mai 1707, âgée de soixante-six ans. — Gabrielle de Rochechouart, sa sœur aînée, fut mariée en 1655 à Charles-Léonor de Damas, marquis de Thiange, et mourut le 12 de septembre 1693. Elles étoient sœurs du duc de Vivonne. Saint-Marc.

[4] Quinault n'avait encore donné que *Alceste*, *Atys*, *Proserpine* et *Thésée*.

[5] L'opéra de Quinault, sur le même sujet, fut représenté en janvier 1683.

[6] C'est l'avis du maître de musique de M. Jourdain, dans le *Bourgeois gentilhomme*, acte I, sc. II.

pour adoucir l'amertume et la force de ma poésie satirique, et pour me jeter dans le style doucereux. C'est de quoi ils pourront juger par le fragment que je leur présente ici, et que je leur présente avec d'autant plus de confiance, qu'étant fort court, s'il ne les divertit, il ne leur laissera pas du moins le temps de s'ennuyer

PROLOGUE

LA POÉSIE, LA MUSIQUE.

LA POÉSIE.

Quoi! par de vains accords et des sons impuissans
Vous croyez exprimer tout ce que je sais dire!

LA MUSIQUE.

Aux doux transports qu'Apollon vous inspire
Je crois pouvoir mêler la douceur de mes chants.

LA POÉSIE.

Oui, vous pouvez aux bords d'une fontaine
Avec moi soupirer une amoureuse peine,
Faire gémir Thyrsis, faire plaindre Climène;
Mais, quand je fais parler les héros et les dieux,
Vos chants audacieux
Ne me sauroient prêter qu'une cadence vaine.
Quittez ce soin ambitieux.

LA MUSIQUE.

Je sais l'art d'embellir vos plus rares merveilles.

LA POÉSIE.

On ne veut plus alors entendre votre voix.

LA MUSIQUE.

Pour entendre mes sons, les rochers et les bois
Ont jadis trouvé des oreilles.

LA POÉSIE.

Ah! c'en est trop, ma sœur, il faut nous séparer :
Je vais me retirer.
Nous allons voir sans moi ce que vous saurez faire.

LA MUSIQUE.

Je saurai divertir et plaire;
Et mes chants, moins forcés, n'en seront que plus doux.

LA POÉSIE.

Eh bien, ma sœur, séparons-nous.

LA MUSIQUE.

Séparons-nous.

LA POÉSIE.

Séparons-nous.

CHŒUR DES POÈTES ET DES MUSICIENS [1].

Séparons-nous, séparons nous.

LA POÉSIE.

Mais quelle puissance inconnue
Malgré moi m'arrête en ces lieux?

LA MUSIQUE.

Quelle divinité sort du sein de la nue?

LA POÉSIE.

Quels chants mélodieux
Font retentir ici leur douceur infinie?

LA MUSIQUE.

Ah! c'est la divine Harmonie,
Qui descend des cieux!

LA POÉSIE.

Qu'elle étale à nos yeux
De grâces naturelles!

LA MUSIQUE.

Quel bonheur imprévu la fait ici revoir?

LA POÉSIE ET LA MUSIQUE.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

CHŒUR DES POÈTES ET DES MUSICIENS.

Oublions nos querelles,
Il faut nous accorder pour la bien recevoir.

[1] Les éditeurs modernes ont mis *de* poëtes et *de* musiciens. Il y a DES dans le manuscrit, qui est tout entier de la main de Boileau.

POÉSIES LATINES

I

EPIGRAMMA.

IN NOVUM CAUSSIDICUM, RUSTICI LICTORIS FILIUM (1656).

Dum puer iste fero natus lictore perorat,
Et clamat medio, stante parente, foro,
Quæris, quid sileat circumfusa undique turba?
Non stupet ob natum, sed timet illa patrem.

II

ALTERUM.

IN MARULLUM, VERSIBUS PHALEUCIS ANTEA MALE LAUDATUM (1658).

Nostri quid placeant minus phaleuci,
Jamdudum tacitus, Marulle, quæro,
Quum nec sint stolidi, nec inficeti,
Nec pingui nimium fluant Minerva.
Tuas sed celebrant, Marulle, laudes:
O versus stolidos et inficetos[2]!

III

SATIRA (1660)[3].

Quid numeris iterum me balbutire latinis
Longe Alpes citra natum de patre sicambro,
Musa, jubes? Istuc puero mihi profuit olim,
Verba mihi sævo nuper dictata magistro
Quum pedibus certis conclusa referre docebas.
Utile tunc Smetium[4] manibus sordescere nostris;
Et mihi sæpe udo volvendus pollice Textor[5]
Præbuit adsutis contexere carmina pannis.
Sic Maro, sic Flaccus, sic nostro sæpe Tibullus,
Carmine disjecti, vano pueriliter ore
Bullatas nugas sese stupuere loquentes...

PIÈCES ATTRIBUÉES A BOILEAU

I

A UNE DEMOISELLE.

Pensant à notre mariage,
Nous nous trompions très-lourdement :
Vous me croyiez fort opulent,
Et je vous croyois sage[6].

II

IMPROMPTU, A UNE DAME, SUR LA PRISE DE MONS[7].

Mons étoit, dit-on, pucelle,
Qu'un roi gardoit, avec le dernier soin[8].
Louis le Grand en eut besoin :
Mons se rendit; vous auriez fait comme elle.

[1] Cet intitulé a été mis par Brossette.

[2] Sur ces deux épigrammes, voir dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 9 d'avril 1702. Voyez aussi une lettre au même du 15 de juillet 1704, où se trouvent trois vers latins faits par Boileau.

[3] Voyez dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 6 d'octobre 1701.

[4] Henri Smetius, grammairien flamand, né en 1557, mort en 1644. Il a laissé une prosodie latine.

[5] Ravisius Textor, c'est-à-dire Jean Teissier, seigneur de Ravisy, en Nivernois, recteur de l'Université, mort à l'hôpital en 1525. Il a laissé un dictionnaire d'épithètes, *Delectus epithetorum*.

[6] Cette épigramme, dit Saint-Marc, qui l'a publiée le premier, est tirée d'une lettre de Desforges Maillard au président Bouhier, etc., imprimée en 1741, dans le onzième tome des *Amusemens du cœur et de l'esprit*, p. 550 à 565. Desforges Maillard dit avoir appris cette épigramme et l'anecdote curieuse qui la concerne d'un M. Roger... Saint-Marc ajoute que ce M. Roger était fort lié avec le marquis de la Caunelaye, lequel était aussi fort lié avec Boileau, et tenait de lui que dans sa jeunesse il avait recherché une demoiselle en mariage... Louis Racine soutient au contraire que cette épigramme ne peut être de Boileau. B.-S.-P.

[7] Il a été publié dans les premières éditions du *Ménagiana* avec la simple initiale D... La Monnoie, critique en général exact, mais qui ne mérite pas une confiance aveugle, assure qu'il s'agit de Despréaux... Quoi qu'il en soit, d'Alembert trouve l'impromptu assez heureux. B.-S.-P.

[8] Texte du *Ménagiana*, 1693 et 1694, et non pas *avec le plus grand* soin, comme dans les éditions modernes.

III

PARODIE DE CINQ VERS DE CHAPELLE.

Tout grand ivrogne du Marais
Fait des vers que l'on ne lit guère;
Il les croit pourtant fort bien faits;
Et, quand il cherche à les mieux faire,
Il les fait encor plus mauvais [1].

IV

VERS POUR LE PORTRAIT DE P. D'HOZIER.

Voir aux Poésies diverses, p. 143, n° XXI bis.

V

FRAGMENT D'UN SONNET EN L'HONNEUR DE COLBERT [2].

En vain mille jaloux qu'offensa ta vertu,
Et dont on voit l'orgueil à tes pieds abattu,
De tes sages exploits veulent souiller la gloire.

L'univers, qui les sait, n'a qu'à les publier.
Contre tes ennemis laisse parler l'histoire,
C'est au ciel qui te guide à te justifier.

VI

STANCES A IRIS [3].

Oui, j'ai juré cent fois de mourir votre amant,
Et, si les dieux, témoins de ma flamme fidèle,
Vous avoient faite, Iris, aussi douce que belle,
Je vous aimois assez pour garder mon serment.

Mais je crois que le ciel, à mes maux secourable,
Pour éteindre en mon âme une éternelle ardeur,
Accrut toujours en vous votre extrême froideur
Et par pitié pour moi vous fit impitoyable.

Certes, quand je vous vis, en vous rendant les armes,
Je pensois que le sort m'eût mis au rang des dieux;
Et je crus, à juger par l'éclat de vos charmes,
Votre cœur pour le moins aussi doux que vos yeux.

Mais, au lieu des faveurs où j'osois bien prétendre,
J'appris qu'un cœur, Iris, qui cédoit à vos coups,
En soupirant pour vous ne devoit rien attendre
Que le triste plaisir de soupirer pour vous.

D'abord dans les ardeurs d'une flamme ennemie
Je ne vis que la mort qui me pût secourir,
Et, dans mon désespoir, l'espoir seul de mourir
Servit en ce moment à me rendre la vie.

Mais enfin mon dépit surmonta ma constance;
Je rompis mes liens, je forçai ma prison,
Et mon cœur, irrité de sa longue souffrance,
Dans l'excès de son mal trouva sa guérison.

Depuis, mon âme, Iris, que vous aviez charmée,
N'a plus formé pour vous de désirs superflus,
Et je me tiens heureux de vous avoir aimée
Pour avoir le plaisir de ne vous aimer plus.

Conservez donc toujours cette humeur inflexible
Dont l'heureuse rigueur m'a su tirer des fers;
Le ciel, dont la bonté vous a faite insensible,
A peut-être par là sauvé tout l'univers.

Je sais que mille amans font gloire de vous suivre
Et ne condamne point leur amour ni leur choix :
Mais, pour n'être point las de vivre sous vos lois,
Il faut, cruelle, il faut être bien las de vivre.

VII

TRADUCTION D'UNE ÉPIGRAMME DE SANTEUL SUR LA TRANSLATION DU CŒUR D'ARNAULD A PORT-ROYAL-DES-CHAMPS [4].

Chassé, quoique vainqueur, du sein de sa patrie,
Il revient habiter une maison chérie,

[1] Publiée pour la première fois par Souchay (1740), sans citer aucune autorité. Ce qui rend d'ailleurs son témoignage un peu suspect, c'est qu'il cite les vers parodiés d'après une version inexacte. Voici la véritable d'après Saint-Marc :

Tout bon habitant du Marais
Fait des vers qui ne coûtent guère.
Pour moi, c'est ainsi que j'en fais;
Et si je les voulois mieux faire,
Je les ferois bien plus mauvais.

Nous devons toutefois avouer que la parodie attribuée à Boileau se trouve dans les manuscrits de Brossette; mais elle est d'une main étrangère, sans aucune correction de celle de Boileau. B.-S.-P.

[2] Tiré d'une note de Brossette, publiée par Cizeron-Rival (*Récréat. littér.*, p. 152), et où il est question d'une discussion entre La Fontaine et Boileau sur le mérite d'un sonnet fait par son frère à la louange de Colbert. On y fait ainsi parler notre poëte : « Quoique je ne me pique pas d'impromptu, dis-je alors échauffé par la dispute, *je gage que je m'en vais faire sur-le-champ et sur le même sujet un sonnet qui sera meilleur que celui-la, et, afin que vous ne croyiez pas que j'ai un sonnet tout fait, donnez-moi la premiere rime.* On me donna le mot *monde;* et, m'étant mis à l'écart un moment, je fis un sonnet qui fut préféré à celui de mon frère, » etc... B.-S.-P.

[3] Tirées du manuscrit français, B. I., suppl., n° 540, f° 51 et 52 (c'est un recueil de poésies fugitives de divers auteurs, que nous présumons avoir été fait vers 1670), où celle-ci a ce titre : *Stances du sieur Despréaux.*

Quoique nous ne garantissions nullement l'authenticité de ces stances, si on les compare avec le fragment de la relation du voyage à Saint-Prix et si l'on prend garde à la remarque de Boileau sur le style de la même relation (p. 143, *Poés. div.*, n° XXVI) on pourrait présumer qu'elles en faisaient partie (elles étaient assez dignes en effet d'être léguées à Benserade). B.-S.-P.

[4] Cette traduction est attribuée à Boileau dans l'édition de Co-

Cet arbitre des mœurs, par qui la vérité
Triompha du mensonge et de l'impiété.
Au port et dans le sein d'une terre sacrée
Il goûte après l'orage une paix assurée.
Qu'en des lieux inconnus le sort injurieux
Cache du corps d'ARNAULD les restes précieux,
Ici l'amour divin, sur ses rapides ailes,
Lui-même a transporté les dépouilles mortelles
De ce cœur que l'exil n'a jamais détaché
Des saints lieux dont ARNAULD fut par force arraché.

REMARQUES SUR D'AUTRES PIÈCES ATTRIBUÉES A BOILEAU.

Nous avons placé parmi les précédentes celles que leur style ou diverses circonstances autorisaient à conjecturer que Boileau pouvait en être l'auteur. Nous avons dû en conséquence exclure celles auxquelles il nous a paru évidemment devoir être étranger, et que nous allons indiquer.

L'épigramme suivante contre Pellisson, rapportée par Saint-Marc (n° 54) sans citer d'autorité positive. On a peine à croire, dit avec raison M. Daunou (1825, II, 575), que Boileau ait réellement écrit des lignes si grossièrement injurieuses.

La figure de Pellisson
Est une figure effroyable;
Mais, quoique ce vilain garçon
Soit plus laid qu'un singe et qu'un diable,
Sapho lui trouve des appas;
Mais je ne m'en étonne pas :
Car chacun aime son semblable.

Celle-ci, contre un prédicateur, est citée par Bret, éditeur de Molière, qui, n'étant point contemporain (il était né en 1717), ne peut faire autorité, et qui d'ailleurs renvoie à un ouvrage (*Mémoires de Choisy*) où l'on parle, il est vrai (II, 102), beaucoup du prédicateur, mais nullement de l'épigramme.

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui :
Moi, qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

A l'égard du *Chapelain décoiffé* et à plus forte raison de la *Métamorphose de la perruque de Chapelain*, lors même que nous n'aurions pas la déclaration formelle de Boileau (*Correspondance*, lettre à Brossette du 10 de décembre 1701), qui n'en avoue que les quatre vers déjà rapportés (p. 145), nous ne les aurions point insérés parce que d'autres circonstances démontrent combien il fut étranger à tout le reste. C'est dans la seconde édition du *Ménagiana*, faite en 1694 (p. 44 et suiv.), qu'on a pour la première fois attribué à Boileau le *Chapelain décoiffé*, et c'est sur cette seule autorité que les imprimeurs hollandais l'ont glissé dans les œuvres de notre poëte. Sur quoi se fondent les éditeurs du *Ménagiana?* Ils font parler ainsi Ménage (mort en 1692) « Ce fut pour divertir M. le président de Lamoignon, plus que pour toute autre chose, que M. Boileau parodia quelques endroits du *Cid* sur Chapelain, Cassagne et La Serre. On en a bien ri partout; vous me la demandez, je l'ai gardée dans ma mémoire, elle a été imprimée; la voici (ici, p. 45 à 57, on donne la parodie réimprimée par Brossette et les éditeurs suivants).

Mais les collecteurs des *bons mots* de Ménage lui font faire ici un petit anachronisme. Le *Chapelain décoiffé* avait été imprimé en 1665, dans un Recueil (même §, n° 4 et 5), et en 1666 (la *Haye*, petit in-12), à la suite de la *Ménagerie de l'abbé Cotin* (*ibid.*, p. 38), où l'on déclare (p. 54) que cette parodie et une autre du même genre ont été faites en 1664. Or Boileau ne commença, dit il (*Avis du Lutrin* p. 112), à connaître Lamoignon que dans le temps où ses satires faisaient le plus de bruit, et par conséquent après 1666, époque de leur première édition, de sorte qu'il ne put composer pour ce magistrat un opuscule qui existait en 1664, et avait été imprimé au moins dès 1665 (il est étonnant que La Monnoie, dans sa révision du *Ménagiana*, y ait laissé cette erreur)[1].

Il est presque inutile de citer encore parmi les opuscules dont il est évident que Boileau ne fut et ne put point être l'auteur, d'une part, cinq ou six mauvaises satires jointes aux éditions étrangères de ses œuvres; et, de l'autre, une épître au marquis de Termes, publiée, en 1727, par Desmolets (*Mémoir.*, t. II) et reproduite, en 1769, dans le recueil intitulé : *Elite de poésies fugitives* (in-12, III, 49), quoique Desmolets eût reconnu, dans sa préface, que cette épître n'était pas de Boileau. Berriat-Saint-Prix.

logne de 1716, p. 47, où l'on rapporte aussi l'épigramme de Santeul; la voici :

Ad sanctas rediit sedes ejectus et exul
Hoste triumphato; tot tempestatibus actus
Hoc portu in placido, hac sacra tellure quiescit
Arnaldus, veri defensor et arbiter æqui.
Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus.
Huc cœlestis amor rapidis cor transtulit alis,
Cor nunquam avulsum nec amatis sedibus absens.

[1] Néanmoins, comme tous les éditeurs ont donné ces deux pièces, nous les reproduisons ci-après.

CHAPELAIN DÉCOIFFÉ

OU PARODIE DE QUELQUES SCÈNES DU CID

SCÈNE I[1].

LA SERRE, CHAPELAIN.

LA SERRE.

Enfin vous l'emportez, et la faveur du roi
Vous accable de dons qui n'étoient dus qu'à moi.
On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille.

CHAPELAIN.

Les trois fois mille francs qu'il met dans ma famille
Témoignent mon mérite, et font connoître assez
Qu'on ne hait pas mes vers, pour être un peu forcés.

LA SERRE.

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous [sommes :
Ils se trompent en vers comme les autres hommes ;
Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans
Qu'à de méchans auteurs ils font de beaux présens.

CHAPELAIN.

Ne parlons point du choix dont votre esprit s'irrite :
La cabale l'a fait plutôt que le mérite.
Vous choisissant, peut-être on eût pu mieux choisir ;
Mais le roi m'a trouvé plus propre à son désir.
A l'honneur qu'il m'a fait ajoutez-en un autre :
Unissons désormais ma cabale à la vôtre.
J'ai mes prôneurs aussi, quoiqu'un peu moins fréquens
Depuis que mes sonnets ont détrompé les gens.
Si vous me célébrez, je dirai que La Serre
Volume sur volume incessamment desserre.
Je parlerai de vous avec monsieur Colbert,
Et vous éprouverez si mon amitié sert.
Ma nièce même en vous peut rencontrer un gendre.

LA SERRE.

A de plus hauts partis Phlipote doit prétendre :
Et le nouvel éclat de cette pension
Lui doit bien mettre au cœur une autre ambition.
Exerce nos rimeurs, et vante notre prince ;
Va te faire admirer chez les gens de province,
Fais marcher en tous lieux les rimeurs sous ta loi,
Sois des flatteurs l'amour, et des railleurs l'effroi.
Joins à ces qualités celles d'une âme vaine :
Montre-leur comme il faut endurcir une veine,
Au métier de Phébus bander tous les ressorts,
Endosser nuit et jour un rouge justaucorps[2],
Pour avoir de l'encens donner une bataille,
Ne laisser de sa bourse échapper une maille ;
Surtout sers-leur d'exemple, et ressouviens-toi bien
De leur former un style aussi dur que le tien.

CHAPELAIN.

Pour s'instruire d'exemple, en dépit de Linière[3],
Ils liront seulement ma Jeanne tout entière.
Là, dans un long tissu d'amples narrations,
Ils verront comme il faut berner les nations,
Duper d'un grave ton gens de robe et d'armée,
Et sur l'erreur des sots bâtir sa renommée.

LA SERRE.

L'exemple de La Serre a bien plus de pouvoir :
Un auteur dans ton livre apprend mal son devoir.
Et qu'a fait après tout ce grand nombre de pages,
Que ne puisse égaler un de mes cent ouvrages ?
Si tu fus grand flatteur, je le suis aujourd'hui,
Et ce bras de la presse est le plus ferme appui.
Bilaine et de Sercy sans moi seroient des drilles ;
Mon nom seul au Palais nourrit trente familles :
Les marchands fermeroient leurs boutiques sans moi,
Et, s'ils ne m'avoient plus, ils n'auroient plus d'emploi.
Chaque heure, chaque instant, fait sortir de ma plume
Cahiers dessus cahiers, volume sur volume.
Mon valet, écrivant ce que j'aurois dicté,
Feroit un livre entier, marchant à mon côté ;
Et loin de ces durs vers qu'à mon style on préfère,
Il deviendroit auteur en me regardant faire.

CHAPELAIN.

Tu me parles en vain de ce que je connoi ;
Je t'ai vu rimailler et traduire sous moi.
Si j'ai traduit Gusman, si j'ai fait sa préface[4],
Ton galimatias a bien rempli ma place.
Enfin, pour épargner ces discours superflus,
Si je suis grand flatteur, tu l'es et tu le fus.
Tu vois bien cependant qu'en cette concurrence

[1] Le *Cid*, acte I, sc. IV.
[2] Quand Chapelain étoit chez lui, il portoit toujours un justaucorps rouge, en guise de robe de chambre. Brossette.
[3] Linière avait fait une épigramme contre la *Pucelle* de Chapelain.
[4] Chapelain avoit traduit de l'espagnol le roman de *Guzman d'Alfarache*, imprimé à Paris en 1638. Brossette. — Il n'est pas sûr que cette traduction soit de Chapelain, quoiqu'elle lui soit communément attribuée. Saint-Marc.

Un monarque entre nous met de la différence.

LA SERRE.

Ce que je méritois, tu me l'as emporté.

CHAPELAIN.

Qui l'a gagné sur toi l'avoit mieux mérité.

LA SERRE.

Qui sait mieux composer en est bien le plus digne.

CHAPELAIN.

En être refusé n'en est pas un bon signe.

LA SERRE.

Tu l'as gagné par brigue, étant vieux courtisan.

CHAPELAIN.

L'éclat de mes grands vers fut seul mon partisan.

LA SERRE.

Parlons-en mieux : le roi fait honneur à ton âge.

CHAPELAIN.

Le roi, quand il en fait, le mesure à l'ouvrage.

LA SERRE.

Et par là je devois emporter ces ducats.

CHAPELAIN.

Qui ne les obtient point ne les mérite pas.

LA SERRE.

Ne les mérite pas, moi?

CHAPELAIN.

Toi.

LA SERRE.

Ton insolence,
Téméraire vieillard, aura sa récompense!
(Il lui arrache sa perruque.)

CHAPELAIN.

Achève, et prends ma tête après un tel affront,
Le premier dont ma muse a vu rougir son front.

LA SERRE.

Et que penses-tu faire avec tant de foiblesse?

CHAPELAIN.

O dieux! mon Apollon en ce besoin me laisse.

LA SERRE.

Ta perruque est à moi; mais tu serois trop vain,
Si ce sale trophée avoit souillé ma main.
Adieu; fais lire au peuple, en dépit de Linière,
De tes fameux travaux l'histoire tout entière;
D'un insolent discours ce juste châtiment
Ne lui servira pas d'un petit ornement.

CHAPELAIN.

Rends-moi donc ma perruque.

LA SERRE.

Elle est trop malhonnête.
De tes lauriers sacrés va te couvrir la tête.

CHAPELAIN.

Rends la calotte au moins.

LA SERRE.

Va, va, tes cheveux d'ours
Ne pourroient sur ta tête encor durer trois jours.

SCÈNE II

CHAPELAIN, seul[1].

O rage! ô désespoir! ô perruque ma mie!
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie?
N'as-tu trompé l'espoir de tant de perruquiers
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers?
Nouvelle pension fatale à ma calotte!
Précipice élevé qui te jette en la crotte!
Cruel ressouvenir de tes honneurs passés!
Services de vingt ans en un jour effacés!
Faut-il de ton vieux poil voir triompher La Serre,
Et te mettre crottée, ou te laisser à terre?
La Serre, sois d'un roi maintenant régalé :
Ce haut rang n'admet pas un poëte pelé;
Et ton jaloux orgueil, par cet affront insigne,
Malgré le choix du roi, m'en a su rendre indigne.
Et toi, de mes travaux glorieux instrument,
Mais d'un esprit de glace inutile ornement,
Plume jadis vantée, et qui, dans cette offense,
M'as servi de parade et non pas de défense,
Va, quitte désormais le dernier des humains,
Passe pour me venger en de meilleures mains.
Si Cassaigne a du cœur, et s'il est mon ouvrage,
Voici l'occasion de montrer son courage;
Son esprit est le mien, et le mortel affront
Qui tombe sur mon chef rejaillit sur son front.

SCÈNE III

CHAPELAIN, CASSAIGNE[2].

CHAPELAIN.

Cassaigne, as-tu du cœur?

CASSAIGNE.

Tout autre que mon maître
L'éprouveroit sur l'heure.

CHAPELAIN.

Ah! c'est comme il faut être.
Digne ressentiment à ma douleur bien doux!
Je reconnois ma verve à ce noble courroux.
Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompte.
Mon disciple, mon fils, viens réparer ma honte,
Viens me venger.

CASSAIGNE.

De quoi?

[1] Le *Cid*, acte I, sc. v. Monologue de don Diègue.

[2] Le *Cid*, acte I, sc. vi.

CHAPELAIN.

D'un affront si cruel,
Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel;
D'une insulte, . Le traître eût payé la perruque
Un quart d'écu du moins, sans mon âge caduque.
Ma plume, que mes doigts ne peuvent soutenir,
Je la remets aux tiens pour écrire et punir.
Va contre un insolent faire un bon gros ouvrage.
C'est dedans l'encre seul qu'on lave un tel outrage;
Rime, ou crève. Au surplus, pour ne te point flatter,
Je te donne à combattre un homme à redouter:
Je l'ai vu fort poudreux au milieu des libraires,
Se faire un beau rempart de deux mille exemplaires.

CASSAIGNE.

Son nom? c'est perdre temps en discours superflus.

CHAPELAIN.

Donc, pour te dire encor quelque chose de plus,
Plus enflé que Boyer, plus bruyant qu'un tonnerre,
C'est...

CASSAIGNE.

De grâce, achevez.

CHAPELAIN.

Le terrible La Serre.

CASSAIGNE.

Le...

CHAPELAIN.

Ne réplique point, je connois ton fatras:
Combats sur ma parole, et tu l'emporteras.
Donnant pour des cheveux ma Pucelle en échange,
J'en vais chercher, barbouille, écris, rime, et nous venge.

SCÈNE IV

CASSAIGNE, seul [1].

Percé jusques au fond du cœur
D'une insulte imprévue aussi bien que mortelle,
Misérable vengeur d'une sotte querelle,
D'un avare écrivain chétif imitateur,
Je demeure stérile, et ma veine abattue
Inutilement sue.
Si près de voir couronner mon ardeur,
O la peine cruelle!
En cet affront La Serre est le tondeur,
Et le tondu, père de la Pucelle.

Que je sens de rudes combats!
Comme ma pension, mon honneur me tourmente.
Il faut faire un poëme, ou bien perdre une rente:
L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras.
Réduit au triste choix ou de trahir mon maître,
Ou d'aller à Bicêtre,
Des deux côtés mon mal est infini.
O la peine cruelle!
Faut-il laisser un La Serre impuni?
Faut-il venger l'auteur de la Pucelle?

Auteur, perruque, honneur, argent,
Impitoyable loi, cruelle tyrannie,
Je vois gloire perdue, ou pension finie.
D'un côté je suis lâche, et de l'autre indigent.
Cher et chétif espoir d'une veine flatteuse,
Et tout ensemble gueuse,
Noir instrument, unique gagne-pain,
Et ma seule ressource,
M'es-tu donné pour venger Chapelain?
M'es-tu donné pour me couper la bourse?

Il vaut mieux courir chez Conrart:
Il peut me conserver ma gloire et ma finance,
Mettant ces deux rivaux en bonne intelligence.
On sait comme en traités excelle ce vieillard.
S'il n'en vient pas à bout, que Sapho la pucelle [2]
Vide notre querelle.
Si pas un d'eux ne me veut secourir,
Et si l'on me ballotte,
Cherchons La Serre; et, sans tant discourir,
Traitons du moins, et payons la calotte.

Traiter sans tirer ma raison!
Rechercher un marché si funeste à ma gloire!
Souffrir que Chapelain impute à ma mémoire
D'avoir mal soutenu l'honneur de sa toison!
Respecter un vieux poil, dont mon âme égarée
Voit la perte assurée!
N'écoutons plus ce dessein négligent,
Qui passeroit pour crime.
Allons, ma main, du moins sauvons l'argent,
Puisque aussi bien il faut perdre l'estime.

Oui, mon esprit s'étoit déçu.
Autant que mon honneur, mon intérêt me presse:
Que je meure en rimant, ou meure de détresse,
J'aurai mon style dur comme je l'ai reçu.
Je m'accuse déjà de trop de négligence.
Courons à la vengeance:
Et, tout honteux d'avoir tant de froideur,
Rimons à tire-d'aile,
Puisque aujourd'hui La Serre est le tondeur,
Et, le tondu, père de la Pucelle.

[1] Le *Cid*, acte I, sc. VII. Monologue de Rodrigue.

[2] Mademoiselle de Scudéri.

SCÈNE V

CASSAIGNE, LA SERRE [1].

CASSAIGNE.

A moi, La Serre, un mot.

LA SERRE.

Parle.

CASSAIGNE.

Ote-moi d'un doute.
Connois-tu Chapelain?

LA SERRE.

Oui.

CASSAIGNE.

Parlons bas, écoute.
Sais-tu que ce vieillard fut la même vertu,
Et l'effroi des lecteurs de son temps? le sais-tu?

LA SERRE.

Peut-être.

CASSAIGNE.

La froideur qu'en mon style je porte,
Sais-tu que je la tiens de lui seul?

LA SERRE.

Que m'importe?

CASSAIGNE.

A quatre vers d'ici je te le fais savoir.

LA SERRE.

Jeune présomptueux!

CASSAIGNE.

Parle sans t'émouvoir.
Je suis jeune, il est vrai; mais, aux âmes bien nées,
La rime n'attend pas le nombre des années.

LA SERRE.

Mais t'attaquer à moi! qui t'a rendu si vain,
Toi, qu'on ne vit jamais une plume à la main?

CASSAIGNE.

Mes pareils avec toi sont dignes de combattre,
Et pour des coups d'essai veulent des Henri quatre [2]!

LA SERRE.

Sais-tu bien qui je suis?

CASSAIGNE.

Oui, tout autre que moi,
En comptant tes écrits, pourroit trembler d'effroi.
Mille et mille papiers, dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte.
J'attaque en téméraire un gigantesque auteur;
Mais j'aurai trop de force, ayant assez de cœur.
Je veux venger mon maître; et ta plume indomptable,
Pour ne se point lasser, n'est point infatigable.

LA SERRE.

Ce phébus, qui paroît au discours que tu tiens,
Souvent par tes écrits se découvrit aux miens,
Et, te voyant encor tout frais sorti de classe,
Je disois: Chapelain lui laissera sa place.
Je sais ta pension, et suis ravi de voir
Que ces bons mouvemens excitent ton devoir;
Qu'ils te font sans raison mettre rime sur rime,
Étayer d'un pédant l'agonisante estime;
Et que, voulant pour singe un écolier parfait,
Il ne se trompoit point au choix qu'il avoit fait.
Mais je sens que pour toi ma pitié s'intéresse;
J'admire ton audace, et je plains ta jeunesse.
Ne cherche point à faire un coup d'essai fatal;
Dispense un vieux routier d'un combat inégal.
Trop peu de gain pour moi suivroit cette victoire:
A moins d'un gros volume, on compose sans gloire;
Et j'aurois le regret de voir que tout Paris
Te croiroit accablé du poids de mes écrits.

CASSAIGNE.

D'une indigne pitié ton orgueil s'accompagne:
Qui pèle Chapelain craint de tondre Cassaigne.

LA SERRE.

Retire-toi d'ici.

CASSAIGNE.

Hâtons-nous de rimer.

LA SERRE.

Es-tu si prêt d'écrire?

CASSAIGNE.

Es-tu las d'imprimer?

LA SERRE.

Viens, tu fais ton devoir. L'écolier est un traître,
Qui souffre sans cheveux la tête de son maître.

[1] Le *Cid*, acte II, sc. II.

[2] Allusion au poëme de Cassaigne, *Henri IV*, où ce roi donne des instructions à Louis XIV pour bien régner.

LA MÉTAMORPHOSE

DE LA PERRUQUE DE CHAPELAIN EN COMÈTE

La plaisanterie que l'on va voir est une suite de la parodie précédente. Elle fut imaginée par les mêmes auteurs, à l'occasion de la comète qui parut à la fin de l'année 1664. Ils étoient à table chez M. Hessein, frère de l'illustre madame La Sablière.

On feignoit que Chapelain, ayant été décoiffé par La Serre, avoit laissé sa perruque à calotte dans le ruisseau, où La Serre l'avoit jetée.

Dans un ruisseau bourbeux la calotte enfoncée,
Parmi de vieux chiffons alloit être entassée,
Quand Phébus l'aperçut, et du plus haut des airs
Jetant sur les railleurs un regard de travers :
Quoi ! dit-il, je verrai cette indigne calotte,
D'un sale chiffonnier remplir l'indigne hotte !

Ici devoit être la description de cette fameuse perruque,

Qui de tous ses travaux la compagne fidèle,
A vu naître Guzman et mourir la Pucelle ;
Et qui de front en front passant à ses neveux
Devoit avoir plus d'ans qu'elle n'eut de cheveux.

Enfin Apollon changeoit cette perruque en comète. Je veux, disoit ce dieu, que tous ceux qui naîtront sous ce nouvel astre soient poëtes,

Et qu'ils fassent des vers, même en dépit de moi.

Furetière, l'un des auteurs de la pièce, remarqua pourtant que cette métamorphose manquoit de justesse en un point : C'est, dit-il, que les comètes ont des cheveux, et que la perruque de Chapelain est si usée qu'elle n'en a plus. Cette badinerie n'a jamais été achevée.

Chapelain souffrit, dit-on, avec beaucoup de patience les satires que l'on fit contre sa perruque. On lui a attribué l'épigramme suivante, qui n'est pas de lui :

Railleurs, en vain vous m'insultez,
Et la pièce vous emportez ;
En vain vous découvrez ma nuque :
J'aime mieux la condition
D'être défroqué de perruque
Que défroqué de pension.

M. L. Passy a publié dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes* 5e série, t. III, p. 172, une satire qu'il a trouvée dans les manuscrits de Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal, avec le nom de Despréaux au bas. M. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VI, p. 418, a trop bien prouvé que cette satire n'était pas de Boileau, pour qu'on puisse la joindre à ses œuvres complètes.

ŒUVRES EN PROSE[1]

DISSERTATION SUR LA JOCONDE[2]

A MONSIEUR B***[3].

MONSIEUR,

VOTRE gageure[4] est sans doute fort plaisante, et j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle votre ami soutient une opinion aussi peu raisonnable que la sienne. Mais cela ne m'a point du tout surpris : ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus méchans ouvrages ont trouvé de sincères protecteurs, et que des opiniâtres ont entrepris de combattre la raison à force ouverte. Et, pour ne vous point citer d'exemples du commun, il n'est pas que vous n'ayez ouï parler du goût bizarre de cet empereur[5] qui préféra les écrits d'un je ne sais quel poëte aux ouvrages d'Homère, et qui ne vouloit pas que tous les hommes ensemble, pendant douze siècles[6], eussent eu le sens commun.

Le sentiment de votre ami a quelque chose d'aussi monstrueux. Et certainement quand je songe à la chaleur avec laquelle il va, le livre à la main, défendre la *Joconde* de M. Bouillon[7], il me semble voir Marfise, dans l'Arioste, puisque Arioste y a, qui veut faire confesser à tous les chevaliers errans que cette vieille qu'elle a en croupe est un chef-d'œuvre de beauté. Quoi qu'il en soit, s'il n'y prend garde, son opiniâtreté lui coûtera un peu cher; et quelque mauvais passe-temps qu'il y ait pour lui à perdre cent pistoles, je le plains encore plus de la perte qu'il va faire de sa réputation dans l'esprit des habiles gens.

Il a raison de dire qu'il n'y a point de comparaison entre les deux ouvrages dont vous êtes en dispute, puisqu'il n'y a point de comparaison entre un conte plaisant et une narration froide, entre une invention fleurie et enjouée et une traduction sèche et triste.

[1] Nous donnons, comme MM. Daunou, de Saint-Surin et Berriat-Saint-Prix, les œuvres en prose suivant leur ordre chronologique de composition. Nous ne faisons d'exception que pour la traduction du *Traité du Sublime*, que, depuis sa publication en 1674, Boileau a toujours placée à la fin de ses diverses éditions.

De 1668 à 1685 Boileau avait placé le *Discours sur la satire* après la neuvième satire, qui était alors la dernière; mais de 1694 à 1713, il le renvoya aux œuvres en prose, et nous l'y laissons, quoique tous les éditeurs l'aient placé entre le Discours au roi et la première satire.

[2] Voir, à la suite de la *Dissertation*, une note sur l'époque où elle fut composée et publiée.

[3] S'agit-il d'un cousin de l'abbé Le Vayer, nommé François Le Vayer de Boutigny, maître des requestes, auteur d'un roman, *Tarsis et Zélie*, et mort en 1668, ou d'un frère de celui-ci, mort intendant de Soissons en 1685? C'est un point fort douteux que les travaux des commentateurs ne sont pas parvenus à éclaircir.

[4] La gageure était entre M. B*** et un sieur de Saint-Gilles, homme de la vieille cour, dit Brossette, que Molière (*Misanthrope*, acte II, sc. v), peignit sous le nom de Timante :

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère,
Qui vous jette, en passant, un coup d'œil égaré,
Et sans aucune affaire est toujours affairé.
Tout ce qu'il vous débite en grimaces abonde,
A force de façons, il assomme le monde,
Sans cesse il a tout bas, pour rompre l'entretien,
Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien.
De la moindre vétille il fait une merveille,
Et jusques au bonjour, il dit tout à l'oreille.

Saint-Gilles pariait pour Boileau, et M. de B*** pour La Fontaine.

[5] C'est Adrien, qui selon Dion Cassius (l. LXIX), préférait à l'*Iliade* et à l'*Odyssée*, la *Thébaïde* d'Antimaque. Brossette désigne Caligula, dont Suétone dit (c. XXXIV) : *Cogitavit etiam de Homeri carminibus abolendis.*

[6] Il n'y a que dix à onze siècles entre Homère et Adrien.

[7] De Bouillon, poëte français, secrétaire de Gaston, duc d'Orléans; mort en 1662. On a de lui : *Œuvres* (posthumes) contenant : l'*Histoire de Joconde*, le *Mari commode*, l'*Oiseau de passage*, la *Mort de Daphnis*, l'*Amour déguisé*, *Portraits*, *Mascarades*, *Avis de cour*, etc. Paris de Sercy, 1663, in-12.

C'est par ellipse qu'on a pris l'habitude de dire la *Joconde*; cette expression signifie la *Nouvelle de Joconde*.

Voilà en effet la proportion qui est entre ces deux ouvrages. M. de La Fontaine a pris à la vérité son sujet d'Arioste; mais en même temps il s'est rendu maître de sa matière : ce n'est point une copie qu'il ait tirée un trait après l'autre sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur l'idée qu'Arioste lui a fournie. C'est ainsi que Virgile a imité Homère; Térence, Ménandre; et le Tasse, Virgile. Au contraire, on peut dire de M. Bouillon que c'est un valet timide, qui n'oseroit faire un pas sans le congé de son maître, et qui ne le quitte jamais que quand il ne le peut plus suivre. C'est un traducteur maigre et décharné; les plus belles fleurs que l'Arioste lui fournit deviennent sèches entre ses mains; et à tous momens quittant le françois pour s'attacher à l'italien, il n'est ni italien ni françois.

Voilà, à mon avis, ce qu'on doit penser de ces deux pièces. Mais je passe plus avant, et je soutiens que non-seulement la nouvelle de M. de La Fontaine est infiniment meilleure que celle de M. Bouillon, mais qu'elle est même plus agréablement contée que celle d'Arioste. C'est beaucoup dire, sans doute[1]; et je vois bien que par là je vais m'attirer sur les bras tous les amateurs de ce poëte. C'est pourquoi vous trouverez bon que je n'avance pas cette opinion, sans l'appuyer de quelques raisons.

Premièrement donc, je ne vois pas par quelle licence poétique Arioste a pu, dans un poëme héroïque et sérieux, mêler une fable et un conte de vieille, pour ainsi dire, aussi burlesque qu'est l'histoire de Joconde. « Je sais bien, dit un poëte, grand critique[2], qu'il y a beaucoup de choses permises aux poëtes et aux peintres; qu'ils peuvent quelquefois donner carrière à leur imagination, et qu'il ne faut pas toujours les resserrer dans les bornes de la raison étroite et rigoureuse. Bien loin de leur ravir ce privilége, je le leur accorde pour eux, et je le demande pour moi. Ce n'est pas à dire toutefois qu'il leur soit permis pour cela de confondre toutes choses ; de renfermer dans un même corps mille espèces différentes, aussi confuses que les rêveries d'un malade: de mêler ensemble des choses incompatibles ; d'accoupler les oiseaux avec les serpens, les tigres avec les agneaux... » Comme vous voyez, monsieur, ce poëte avoit fait le procès à Arioste, plus de mille ans avant qu'Arioste eût écrit. En effet, ce corps composé de mille espèces différentes, n'est-ce pas proprement l'image du poëme de *Roland le furieux?* Qu'y a-t-il de plus grave et de plus héroïque que certains endroits de ce poëme? Qu'y a-t-il de plus bas et de plus bouffon que d'autres ? Et sans chercher si loin, peut-on rien voir de moins sérieux que l'histoire de Joconde et d'Astolfe? Les aventures de Buscon et de Lazarille[3] ont-elles quelque chose de plus extravagant? Sans mentir, une telle bassesse est bien éloignée du goût de l'antiquité; et qu'auroit-on dit de Virgile, bon Dieu ! si, à la descente d'Énée dans l'Italie, il lui avoit fait conter par un hôtelier[4] l'histoire de Peau-d'Ane, ou les contes de ma Mère-l'Oie? Je dis les contes de ma Mère-l'Oie, car l'histoire de Joconde n'est guère d'un autre rang. Que si Homère a été blâmé dans son Odyssée, qui est pourtant un ouvrage tout comique, comme l'a remarqué Aristote[5], si, dis-je, il a été repris par de fort habiles critiques pour avoir mêlé dans cet ouvrage l'histoire des compagnons d'Ulysse changés en pourceaux, comme étant indigne de la majesté de son sujet; que diroient ces critiques, s'ils voyoient celle de Joconde dans un poëme héroïque[6]? N'auroient-ils pas raison de s'écrier que si cela est reçu, le bon sens ne doit plus avoir de juridiction sur les ouvrages d'esprit, et qu'il ne faut plus parler d'art ni de règles? Ainsi, monsieur, quelque bonne que soit d'ailleurs la *Joconde* de l'Arioste, il faut tomber d'accord qu'elle n'est pas en son lieu.

[1] « ... Boileau... écrivit pour défendre le *Joconde*, et non pas la *Joconde* comme on le dit ordinairement et comme le dit Boileau lui-même, de La Fontaine, contre celui d'un M. de Bouillon, que de sots juges ne manquaient pas de lui préférer... Boileau, non content de prouver que La Fontaine vaut mieux que Bouillon, veut aussi qu'il vaille mieux que l'Arioste... Je dirai, avec tout le respect dont je fais profession pour Boileau, qu'il paraît n'avoir pas assez connu la langue de l'Arioste, ni le genre dans lequel il a écrit pour le juger sainement. Il parle du *Roland* comme d'un poëme héroïque et sérieux, dans lequel il le blâme d'avoir mêlé *une fable et un conte de vieille*. D'abord, ce n'est point un conte de vieille, au contraire. Ensuite, ce genre de poëme n'est héroïque et sérieux que quand il plaît au poëte. Le roman épique admet tous les tons, surtout ce ton de demi-plaisanterie que l'Arioste possède si bien, mais que l'on ne peut véritablement sentir que quand on connait toutes les finesses et toutes les délicatesses de la langue italienne. La preuve que Boileau ne poussait pas loin cette connaissance, c'est qu'il trouve le ton de l'Arioste sérieux, même dans cette *Nouvelle de Joconde.* » (Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. IV, p. 431-432.)

[2] Horace, *Art poétique*, vers 9-13 :

. . . . . Pictoribus atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.
Scimus, et hanc veniam petimusque damusque vicissim.
Sed non ut placidis coeant immitia; non ut
Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.

[3] L'*Historia y vida del gran tacaño del Buscon*, traduite plusieurs fois en français, est de don F. Quevedo de Villegas, diplomate et littérateur, né à Madrid en 1580 et mort à sa campagne de la Torre, en 1645, après une existence pleine de vicissitudes. — *Lazarille de Tormes* est attribué à Diego Hurtado de Mendoza, diplomate, historien et littérateur, né à Grenade en 1503, mort en 1575, à qui l'on doit en outre *Guerra de Grenada hecha por Felipe II contra los moriscos*, in-4.

[4] C'est en effet, un hôtelier qui, dans le XXVIII° chant de l'*Orlando*, raconte à Rodomont l'histoire de *Joconde*, pour le consoler de ce que sa maitresse Doralice lui a préféré Mandricard.

[5] Aristote parle de l'*Odyssée* en plusieurs endroits de sa Poétique, mais jamais comme d'un ouvrage comique.

[6] Boileau oublie qu'il a dit, *Art poétique*, chant III, vers 291, page 103.

J'aime mieux l'Arioste et ses fables *comiques*.

Mais examinons un peu cette histoire en elle-même. Sans mentir, j'ai de la peine à souffrir le sérieux avec lequel Arioste écrit un conte si bouffon. Vous diriez que non-seulement c'est une histoire très-véritable, mais que c'est une chose très-noble et très-héroïque qu'il va raconter; et certes, s'il vouloit décrire les exploits d'un Alexandre ou d'un Charlemagne, il ne débuteroit pas plus gravement.

> Astolfo, re de' Longobardi, quello
> A cui lasciò il fratel monaco il regno,
> Fu nella giovinezza sua si bello,
> Che mai poch' altri giunsero a quel segno.
> N' avria a fatica un tal fatto a pennello
> Apelle, o Zeusi, o se v' è alcun più degno [1].

Le bon messer Ludovico ne se souvenoit pas, ou plutôt ne se soucioit pas du précepte de son Horace :

> Versibus exponi tragicis res comica non vult [2].

Cependant il est certain que ce précepte est fondé sur la pure raison, et que, comme il n'y a rien de plus froid que de conter une chose grande en style bas, aussi n'y a-t-il rien de plus ridicule que de raconter une histoire comique et absurde en termes graves et sérieux, à moins que ce sérieux ne soit affecté tout exprès pour rendre la chose encore plus burlesque. Le secret donc, en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle manière que vous fassiez concevoir au lecteur que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous lui contez : car alors il aide lui-même à se décevoir, et ne songe qu'à rire de la plaisanterie agréable d'un auteur qui se joue et ne lui parle pas tout de bon. Et cela est si véritable, qu'on dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison, et qui ne laissent pas néanmoins de passer, à cause qu'elles excitent à rire. Telle est cette hyperbole d'un ancien poëte comique pour se moquer d'un homme qui avoit une terre de fort petite étendue : « Il possédoit, dit ce poëte, une terre à la campagne, « qui n'étoit pas plus grande qu'une épître de Lacédé« monien. » Y a-t-il rien, ajoute un ancien rhéteur [3], de plus absurde que cette pensée? Cependant elle ne laisse pas de passer pour vraisemblable, parce qu'elle touche la passion, je veux dire qu'elle excite à rire. Et n'est-ce pas en effet ce qui a rendu si agréables certaines lettres de Voiture, comme celles du brochet et de la berne [4], dont l'invention est absurde d'elle-même, mais dont il a caché les absurdités par l'enjouement de sa narration, et par la manière plaisante dont il dit toutes choses? C'est ce que M. D. L. F [5]. a observé dans sa nouvelle : il a cru que, dans un conte comme celui de Joconde, il ne falloit pas badiner sérieusement. Il rapporte, à la vérité, des aventures extravagantes; mais il les donne pour telles : partout il rit et il joue; et si le lecteur lui veut faire un procès sur le peu de vraisemblance qu'il y a aux choses qu'il raconte, il ne va pas, comme Arioste, les appuyer par des raisons forcées et plus absurdes encore que la chose même, mais il s'en sauve en riant et en se jouant du lecteur; qui est la route qu'on doit tenir en ces rencontres :

> . . . . . Ridiculum acri
> Fortius et melius magnas plerumque secat res [6].

Ainsi, lorsque Joconde, par exemple, trouve sa femme couchée entre les bras d'un valet, il n'y a pas d'apparence que, dans la fureur, il n'éclate contre elle, ou du moins contre ce valet. Comment est-ce donc qu'Arioste sauve cela ? il dit que la violence de l'amour ne lui permit pas de faire déplaisir à sa femme.

> Ma, dall' amor che porta, al suo dispetto,
> All' ingrata moglie, li fu interdetto [7].

Voilà, sans mentir, un amant bien parfait; et Céladon ni Sylvandre ne sont jamais parvenus à ce haut degré de perfection. Si je ne me trompe, c'étoit bien plutôt là une raison, non-seulement pour obliger Joconde à éclater, mais c'en étoit assez pour lui faire poignarder dans la rage sa femme, son valet et soi-même, puisqu'il n'y a point de passion plus tragique et plus violente que la jalousie qui naît d'une extrême amour. Et certainement, si les hommes les plus sages et les plus modérés ne sont pas maîtres d'eux-mêmes dans la chaleur de cette passion, et ne peuvent s'empêcher quelquefois de s'emporter jusqu'à l'excès pour des sujets fort légers, que devoit faire un jeune homme comme Joconde, dans les premiers accès d'une jalousie aussi bien fondée que la sienne? Étoit-il en état de garder encore des mesures avec une perfide, pour qui il ne pouvoit plus avoir que des sentimens d'horreur et de mépris ? M. D. L. F. a bien vu l'absurdité qui s'ensuivoit de là; il s'est donc bien gardé de faire

[1] *Orlando furioso*, cant. XXVIII, ott. IV.

[2] *Art poétique*, vers 89.

[3] Longin, *Traité du Sublime*, chapitre XXXI, vers la fin. Voyez plus loin, la traduction de Boileau.

[4] Lettres 9e et 143e. *Œuvres de Voiture*, édition Pinchesne, Paris, 1691, in-12, t. I, p. 19 et 303.

[5] Boileau emploie presque partout cette abréviation au lieu de M. de La Fontaine.

[6] Horace, l. I, satire X, vers 14-15.

[7] Il y a, cant. XXVIII, ott. XXII :

> Dallo sdegno assalito ebbe talento
> Di trar la spada, e ucciderli ambedui.
> Ma dall' amor...

comme Arioste, Joconde amoureux d'une amour romanesque et extravagante; cela ne serviroit de rien, et une passion comme celle-là n'a point de rapport avec le caractère dont Joconde nous est dépeint, ni avec ses aventures amoureuses. Il l'a donc représenté seulement comme un homme persuadé à fond de la vertu et de l'honnêteté de sa femme, ainsi, quand il vient à reconnoître l'infidélité de cette femme, il peut fort bien, par un sentiment d'honneur, comme le suppose M. D. L. F., n'en rien témoigner, puisqu'il n'y a rien qui fasse plus de tort à un homme d'honneur, en ces sortes de rencontres, que l'éclat.

Tous deux dormoient : dans cet abord Joconde
Voulut les envoyer dormir en l'autre monde;
Mais cependant il n'en fit rien,
Et mon avis est qu'il fit bien.
Le moins de bruit que l'on peut faire,
En telle affaire,
Est le plus sûr de la moitié.
Soit par prudence ou par pitié,
Le Romain ne tua personne [1], etc.

Que si Arioste n'a supposé l'extrême amour de Joconde que pour fonder la maladie et la maigreur qui lui vint ensuite, cela n'étoit point nécessaire, puisque la seule pensée d'un affront n'est que trop suffisante pour faire tomber malade un homme de cœur. Ajoutez à toutes ces raisons que l'image d'un honnête homme, lâchement trahi par une ingrate qu'il aime, tel que Joconde nous est représenté dans l'Arioste, a quelque chose de tragique et qui ne vaut rien dans un conte pour rire : au lieu que la peinture d'un mari qui se résout à souffrir discrètement les plaisirs de sa femme, comme l'a dépeint M. D. L. F., n'a rien que de plaisant et d'agréable; et c'est le sujet ordinaire de nos comédies [2].

Arioste n'a pas mieux réussi dans cet autre endroit où Joconde apprend au roi l'abandonnement de sa femme avec le plus laid monstre de la cour. Il n'est pas vraisemblable que le roi n'en témoigne rien. Que fait donc l'Arioste pour fonder cela ? Il dit que Joconde, avant que de découvrir ce secret au roi, le fit jurer sur le saint sacrement ou sur l'Agnus Dei (ce sont ses termes [3]) qu'il ne s'en ressentiroit point. Ne voilà-t-il pas une invention bien agréable? Et le saint sacrement n'est-il pas là bien placé? Il n'y a que la licence italienne qui puisse mettre une semblable impertinence à couvert ; et de pareilles sottises ne se souffrent point en latin [4] ni en françois. Mais comment est-ce qu'Arioste sauvera toutes les autres absurdités qui s'ensuivent de là? Où est-ce que Joconde trouve si vite une hostie sacrée pour faire jurer le roi [5]? Et quelle apparence qu'un roi s'engage ainsi légèrement à un simple gentilhomme, par un serment si exécrable? Avouons que M. D. L. F. s'est bien plus sagement tiré de ce pas par la plaisanterie de Joconde qui propose au roi, pour le consoler de cet accident, l'exemple des rois et des Césars qui avoient souffert un semblable malheur avec une constance toute héroïque; et peut-on en sortir plus agréablement qu'il ne fait par ces vers?

Mais bientôt il le prit en homme de courage,
En galant homme, et, pour le faire court,
En véritable homme de cour.

Ce trait ne vaut-il pas mieux lui seul que tout le sérieux de l'Arioste ? Ce n'est pas pourtant qu'Arioste n'ait cherché le plaisant autant qu'il a pu; et on peut dire de lui ce que Quintilien dit de Démosthène : NON DISPLICUISSE ILLI JOCOS, SED NON CONTIGISSE [6], qu'il ne fuyoit pas les bons mots, mais qu'il ne les trouvoit pas: car quelquefois de la plus haute gravité de son style il tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque. En effet, qu'y a-t-il de plus ridicule que cette longue généalogie qu'il fait du reliquaire que Joconde reçut de sa femme, en partant? Cette raillerie contre la religion n'est-elle pas bien en son lieu [7]! Que peut-on voir de plus sale que cette métaphore ennuyeuse, prise de l'exercice des chevaux, de laquelle Astolfe et Joconde se servent pour se reprocher l'un à l'autre leur paillardise? Que peut-on imaginer de plus froid que cette équivoque qu'il emploie à propos du retour de Joconde à Rome? On croyoit, dit-il, qu'il étoit allé à Rome, et il étoit allé à Corneto :

Credeano che da lor si fosse tolto
Per gire a Roma, e gito era a Corneto.

[1] Nous avons collationné toutes les citations de la Fontaine dans l'édition de M. Ch. Marty-Laveaux, Paris, 1857, in-16.

[2] Cette phrase n'est pas exacte, en ce qu'elle présente autre chose que ce que l'auteur a voulu dire. Les intrigues galantes des femmes mariées ne sont point le sujet ordinaire de nos comédies. Molière et quelques autres poëtes, à son exemple, en ont fait dans leurs pièces une matière à plaisanteries. C'est ce que l'auteur vouloit dire. Saint-Marc.

[3] Chant XXVIII, octave XL :

Il re fece giurar su l'Agnus Dei.

Quatre octaves plus loin (octave XLIV) l'Arioste ajoute que le roi cacha sa colère

Perchè giurato avea su l' Ostia sacra.

[4] Le latin, dans les mots, brave l'honnêteté.
Art poétique, chant II, vers 175, page 98.

[5] Apparemment dans la chapelle du palais d'Astolphe. Daunou.

[6] *Inst. Orat.*, l. VI, ch. III. Voyez aussi, plus loin, Longin, ch. XXVIII.

[7] « Ce n'est plus ici la langue que le censeur ne connaît pas, ce sont les mœurs du pays et du siècle. En Italie, pourvu que l'on reconnût l'autorité du pape, on a toujours été très-coulant sur ces sortes d'objets. » Ginguené, tome IV, p. 452, note 1.

Léon X, par un bref du 20 de juin 1515, bref rédigé par le cardinal Bembo, et que cite M. Daunou, autorise l'impression de *Roland furieux*, et dit que cette publication est une chose juste et honnête.

Si M. D. L. F. avoit mis une semblable sottise dans toute sa pièce, trouveroit-il grâce auprès de ses censeurs? et une impertinence de cette force n'auroit-elle pas été capable de décrier tout son ouvrage, quelques beautés qu'il eût eues d'ailleurs? Mais certes il ne falloit pas appréhender cela de lui. Un homme formé, comme je vois bien qu'il l'est, au goût de Térence et de Virgile, ne se laisse pas emporter à ces extravagances italiennes, et ne s'écarte pas ainsi de la route du bon sens. Tout ce qu'il dit est simple et naturel : et ce que j'estime surtout en lui, c'est une certaine naïveté de langage que peu de gens connoissent, et qui fait pourtant tout l'agrément du discours ; c'est cette naïveté inimitable qui a été tant estimée dans les écrits d'Horace et de Térence, à laquelle ils se sont étudiés particulièrement, jusqu'à rompre pour cela la mesure de leurs vers, comme a fait M. D. L. F. en beaucoup d'endroits. En effet, c'est ce MOLLE et ce FACETUM qu'Horace a attribués à Virgile, et qu'Apollon ne donne qu'à ses favoris. En voulez-vous des exemples?

> Marié depuis peu : content, je n'en sais rien.
> Sa femme avoit de la jeunesse,
> De la beauté, de la délicatesse;
> Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.

S'il eût dit simplement que Joconde vivoit content avec sa femme, son discours auroit été assez froid; mais par ce doute où il s'embarrasse lui-même, et qui ne veut pourtant dire que la même chose, il enjoue sa narration [1], et occupe agréablement le lecteur. C'est ainsi qu'il faut juger de ces vers de Virgile dans une de ses églogues, à propos de Médée, à qui une fureur d'amour et de jalousie avoit fait tuer ses enfans :

> Crudelis mater magis, an puer improbus ille?
> Improbus ille puer, crudelis tu quoque mater [2].

Il en est de même encore de cette réflexion que fait M. D. L. F. à propos de la désolation que fait paroître la femme de Joconde, quand son mari est prêt à partir :

> Vous autres bonnes gens eussiez cru que la dame,
> Une heure après eût rendu l'ame;
> Moi qui sais ce que c'est que l'esprit d'une femme, etc.

Je pourrois vous montrer beaucoup d'endroits de la même force; mais cela ne serviroit de rien pour convaincre votre ami. Ces sortes de beautés sont de celles qu'il faut sentir, et qui ne se prouvent point. C'est ce je ne sais quoi qui nous charme, et sans lequel la beauté même n'auroit ni grace ni beauté. Mais, après tout, c'est un je ne sais quoi; et si votre ami est aveugle, je ne m'engage pas à lui faire voir clair ; et c'est aussi pourquoi vous me dispenserez, s'il vous plait, de répondre à toutes les vaines objections qu'il vous a faites. Ce seroit combattre des fantômes qui s'évanouissent d'eux-mêmes; et je n'ai pas entrepris de dissiper toutes les chimères qu'il est d'humeur à se former dans l'esprit.

Mais il y a deux difficultés, dites-vous, qui vous ont été proposées par un fort galant homme, et qui sont capables de vous embarrasser. La première regarde l'endroit où ce valet d'hôtellerie trouve le moyen de coucher avec la commune maîtresse d'Astolfe et de Joconde, au milieu de ses deux galans. Cette aventure, dit-on, paroit mieux fondée dans l'original, parce qu'elle se passe dans une hôtellerie où Astolfe et Joconde viennent d'arriver fraîchement, et d'où ils doivent partir le lendemain ; ce qui est une raison suffisante pour obliger ce valet à ne point perdre de temps, et à tenter ce moyen, quelque dangereux qu'il puisse être, pour jouir de sa maîtresse, parce que, s'il laisse échapper cette occasion, il ne la pourra plus recouvrer; au lieu que, dans la nouvelle de M. de La Fontaine, tout ce mystère arrive chez un hôte où Astolfe et Joconde font un assez long séjour. Ainsi ce valet logeant avec celle qu'il aime, et étant avec elle tous les jours, vraisemblablement il pouvoit trouver d'autres voies plus sûres pour coucher avec elle, que celle dont il se sert.

A cela je réponds que si ce valet a recours à celle-ci, c'est qu'il n'en peut imaginer de meilleure, et qu'un gros brutal, tel qu'il nous est représenté par M. D. L. F., et tel qu'il devoit être en effet pour faire une entreprise comme celle-là, est fort capable de hasarder tout pour se satisfaire, et n'a pas toute la prudence que pourroit avoir un honnête homme. Il y auroit quelque chose à dire si M. D. L. F. nous l'avoit représenté comme un amoureux de roman, tel qu'il est dépeint dans Arioste, qui n'a pas pris garde que ces paroles de tendresse et de passion qu'il lui met dans la bouche sont fort bonnes pour un Tircis, mais ne conviennent pas trop bien à un muletier. Je soutiens en second lieu que la même raison qui, dans Arioste, empêche tout un jour ce valet et cette fille de pouvoir exécuter leur volonté, cette même raison, dis-je, a pu subsister plusieurs jours, et qu'ainsi, étant continuellement observés l'un et l'autre par les gens d'Astolfe et de Joconde, et par les autres valets de l'hôtellerie, il n'est pas en leur pouvoir d'accomplir leur dessein, si ce n'est la nuit. Pourquoi donc, me direz-vous, M. D. L. F.

[1] C'est le seul endroit où j'aie vu *enjouer* employé activement : cela ne suffit pas pour faire autorité. Saint-Marc.

[2] Églogue VIII, vers 49-50.

n'a-t-il point exprimé cela? Je soutiens qu'il n'étoit point obligé de le faire, parce que cela se suppose aisément de soi-même, et que tout l'artifice de la narration consiste à ne marquer que les circonstances qui sont absolument nécessaires. Ainsi, par exemple, quand je dis qu'un tel est de retour de Rome, je n'ai que faire de dire qu'il y étoit allé, puisque cela s'ensuit de là nécessairement. De même, lorsque, dans la nouvelle de M. D. L. F., la fille dit au valet qu'elle ne lui peut pas accorder sa demande, parce que, si elle le faisoit, elle perdroit infailliblement l'anneau qu'Astolfe et Joconde lui avoient promis, il s'ensuit de là infailliblement qu'elle ne lui pouvoit accorder cette demande sans être découverte, autrement l'anneau n'auroit couru aucun risque.

Qu'étoit-il donc besoin que M. D. L. F. allât perdre en paroles inutiles le temps qui est si cher dans une narration? On me dira peut-être que M. D. L. F., après tout, n'avoit que faire de changer ici l'Arioste. Mais qui ne voit, au contraire, que par là il a évité une absurdité manifeste, c'est à savoir ce marché qu'Astolfe et Joconde font avec leur hôte, par lequel ce père vend sa fille à beaux deniers comptans? En effet, ce marché n'a-t-il pas quelque chose de choquant ou plutôt d'horrible? Ajoutez que dans la nouvelle de M. de La Fontaine, Astolfe et Joconde sont trompés bien plus plaisamment, parce qu'ils regardent tous deux cette fille qu'ils ont abusée comme une jeune innocente à qui ils ont donné, comme il dit,

La première leçon du plaisir amoureux.

Au lieu que, dans Arioste, c'est une infâme qui va courir le pays avec eux, et qu'ils ne sauroient regarder que comme une g.... publique [1].

Je viens à la seconde objection. Il n'est pas vraisemblable, vous a-t-on dit, que quand Astolfe et Joconde prennent résolution de courir ensemble le pays, le roi, dans la douleur où il est, soit le premier qui s'avise d'en faire la proposition, et il semble qu'Arioste ait mieux réussi de la faire faire par Joconde. Je dis que c'est tout le contraire, et qu'il n'y a point d'apparence qu'un simple gentilhomme fasse à un roi une proposition si étrange que celle d'abandonner son royaume, et d'aller exposer sa personne en des pays éloignés, puisque même la seule pensée en est coupable; au lieu qu'il peut fort bien tomber dans l'esprit d'un roi qui se voit sensiblement outragé en son honneur, et qui ne sauroit plus voir sa femme qu'avec chagrin, d'abandonner sa cour pour quelque temps, afin de s'ôter de devant les yeux un objet qui ne lui peut causer que de l'ennui.

Si je ne me trompe, monsieur, voilà vos doutes assez bien résolus. Ce n'est pas pourtant que de là je veuille inférer que M. D. L. F. ait sauvé toutes les absurdités qui sont dans l'histoire de Joconde; il y auroit eu de l'absurdité à lui-même d'y penser. Ce seroit vouloir extravaguer sagement, puisqu'en effet toute cette histoire n'est autre chose qu'une extravagance assez ingénieuse, continuée depuis un bout jusqu'à l'autre. Ce que j'en dis n'est seulement que pour vous faire voir qu'aux endroits où il s'est écarté de l'Arioste, bien loin d'avoir fait de nouvelles fautes, il a rectifié celles de cet auteur. Après tout, néanmoins, il faut avouer que c'est à Arioste qu'il doit sa principale invention. Ce n'est pas que les choses qu'il a ajoutées de lui-même ne pussent entrer en parallèle avec tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans l'histoire de Joconde. Telle est l'invention du livre blanc que nos deux aventuriers emportèrent pour mettre les noms de celles qui ne seroient pas rebelles à leurs vœux; car cette badinerie me semble bien aussi agréable que tout le reste du conte. Il n'en faut pas moins dire de cette plaisante contestation qui s'émeut entre Astolfe et Joconde, pour le pucelage de leur commune maîtresse, qui n'étoit pourtant que les restes d'un valet; mais, monsieur, je ne veux point chicaner mal à propos. Donnons, si vous voulez, à Arioste toute la gloire de l'invention; ne lui dénions pas le prix qui lui est justement dû pour l'élégance, la netteté et la brièveté inimitable avec laquelle il dit tant de choses en si peu de mots; ne rabaissons point malicieusement, en faveur de notre nation, le plus ingénieux auteur des derniers siècles : mais que les graces et les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte qu'ils nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en plusieurs endroits; et quelque harmonie de vers dont il nous frappe l'oreille, confessons que M. D. L. F. ayant compté plus plaisamment une chose très-plaisante, il a mieux compris l'idée et le caractère de la narration.

Après cela, monsieur, je ne pense pas que vous voulussiez exiger de moi de vous marquer ici exactement tous les défauts qui sont dans la pièce de M. Bouillon. J'aimerois autant être condamné à faire l'analyse exacte d'une chanson du pont Neuf par les règles de la poétique d'Aristote. Jamais style ne fut

[1] Le mot est en toutes lettres dans les éditions de 1669 à 1700. Brossette et tous les autres éditeurs ont mis *comme une abandonnée*. Mais qu'est-ce qu'une *infâme* qu'on regarde comme une *abandonnée*? B.-S.-P.

plus vicieux que le sien, et jamais style ne fut plus éloigné de celui de M. D. L. F. Ce n'est pas, monsieur, que je veuille faire passer ici l'ouvrage de M. D. L. F. pour un ouvrage sans défauts; je le tiens assez galant homme pour tomber d'accord lui-même des négligences qui s'y peuvent rencontrer : et où ne s'en rencontre-t-il point? Il suffit, pour moi, que le bon y passe infiniment le mauvais, et c'est assez pour faire un ouvrage excellent :

> Ergo ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis [1].....

Il n'en est pas ainsi de M. B. : c'est un auteur sec et aride; toutes ses expressions sont rudes et forcées, il ne dit jamais rien qui ne puisse être mieux dit; et, bien qu'il bronche à chaque ligne, son ouvrage est moins à blâmer pour les fautes qui y sont, que pour l'esprit et le génie qui n'y est pas. Je ne doute point que vos sentiments en cela ne soient d'accord avec les miens. Mais s'il vous semble que j'aille trop avant, je veux bien, pour l'amour de vous, faire un effort, et en examiner seulement une page.

> Astolfe, roi de Lombardie,
> A qui son frère plein de vie
> Laissa l'empire glorieux,
> Pour se faire religieux,
> Naquit d'une forme si belle,
> Que Zeuxis et le grand Apelle,
> De leur docte et fameux pinceau
> N'ont jamais rien fait de si beau [2].

Que dites-vous de cette longue période? N'est-ce pas bien entendre la manière de conter, qui doit être simple et coupée, que de commencer une narration en vers par un enchaînement de paroles à peine supportable dans l'exorde d'une oraison?

> A qui son frère *plein de vie*...

Plein de vie est une cheville, d'autant plus qu'il n'est pas du texte. M. Bouillon l'a ajouté de sa grace; car il n'y a point en cela de beauté qui l'y ait contraint.

> Laissa l'empire *glorieux*...

Ne semble-t-il pas que, selon M. Bouillon, il y a un empire particulier des glorieux, comme il y a un empire des Ottomans et des Romains, et qu'il a dit l'empire glorieux comme un autre diroit l'empire ottoman? Ou bien il faut tomber d'accord que le mot de glorieux en cet endroit-là est une cheville, et une cheville grossière et ridicule.

> Pour se faire *religieux*

Cette manière de parler est basse, et nullement poétique.

> *Naquit* d'une forme si belle.

Pourquoi naquit? N'y a-t-il pas des gens qui naissent fort beaux, et qui deviennent fort laids dans la suite du temps? et au contraire n'en voit-on pas qui viennent fort laids au monde, et que l'âge ensuite embellit?

> Que Zeuxis et *le grand* Apelle...

On peut bien dire qu'Apelle étoit un grand peintre, mais qui a jamais dit le grand Apelle? Cette épithète de *grand* tout simple ne se donne jamais qu'à des conquérans et à nos saints [3]. On peut bien appeler Cicéron un grand orateur, mais il seroit ridicule de dire le grand Cicéron, et cela auroit quelque chose d'enflé et de puéril. Mais qu'a fait ici le pauvre Zeuxis pour demeurer sans épithète, tandis qu'Apelle est *le grand* Apelle? Sans mentir, il est bien malheureux que la mesure du vers ne l'ait pas permis, car il auroit été du moins le brave Zeuxis.

> De leur docte et fameux pinceau
> N'ont jamais rien fait de si beau.

Il a voulu exprimer ici la pensée de l'Arioste, que quand Zeuxis et Apelle auroient épuisé tous leurs efforts pour peindre une beauté douée de toutes les perfections, cette beauté n'auroit pas égalé celle d'Astolfe. Mais qu'il y a mal réussi! et que cette façon de parler est grossière! « N'ont jamais rien fait de si beau de leur pinceau. »

> Mais si sa grâce *sans pareille*...

Sans pareille est là une cheville; et le poëte n'a pas pu dire cela d'Astolfe, puisqu'il déclare dans la suite qu'il y avoit un homme au monde plus beau que lui, c'est à savoir Joconde.

> Étoit *du monde la merveille*...

Cette transposition ne se peut souffrir [4].

[1] Horace, *Art poétique*, vers 351-352. Il y a dans Horace *verum ub*..., et non *ergo ubi*...

[2] Œuvres de Bouillon, p. 3-4.

[3] Ainsi quand, plus tard, Boileau a dit, épître x, vers 122, page 84 :

> Arnauld, le *grand* Arnauld, fit mon apologie,

il regardait Arnauld comme un saint. Depuis l'emploi de cette locution est devenu moins spécial; on a dit : le *grand Corneille*, le *grand Bossuet*, etc.

[4] Boileau a, depuis, été moins difficile. Un des plus beaux morceaux de poésie que nous ayons, le début d'*Athalie*, est plein de transpositions du même genre, mais elles y sont *sauvées* avec un art extrême, et Clément reproche à Voltaire d'avoir trop peu fait usage des transpositions. B.-S.-P.

Ni les avantages que *donne*
Le royal éclat de son sang...

Ne diriez-vous pas que le sang des Astolfes de Lombardie est ce qui donne ordinairement de l'éclat? Il falloit dire : « Ni les avantages que lui donnoit le royal éclat de son sang. »

Dans les *italiques* provinces...

Cette manière de parler sent le poëme épique, où même elle ne seroit pas fort bonne, et ne vaut rien du tout dans un conte, où les façons de parler doivent être simples et naturelles.

Élevoient *au-dessus des anges...*

Pour parler françois il falloit dire : « Élevoient au-dessus de ceux des anges. »

Au prix des charmes *de son corps*.

DE SON CORPS est dit bassement, et pour rimer. Il falloit dire DE SA BEAUTÉ.

Si jamais il avoit vu *naître*...

NAITRE est maintenant aussi peu nécessaire qu'il l'étoit tantôt.

Rien qui fût comparable à lui...

Ne voilà-t-il pas un joli vers?

Sire, je crois que le soleil
Ne voit rien qui vous soit pareil,
Si ce n'est mon frère Joconde
Qui n'a point de pareil au monde.

Le pauvre Bouillon s'est terriblement embarrassé dans ces termes de PAREIL et de SANS PAREIL. Il a dit là-bas que la beauté d'Astolfe n'a point de pareille; ici il dit que c'est la beauté de Joconde qui est sans pareille : de là il conclut que la beauté sans pareille du roi n'a de pareille que la beauté sans pareille de Joconde. Mais, sauf l'honneur de l'Arioste que M. Bouillon a suivi en cet endroit, je trouve ce compliment fort impertinent, puisqu'il n'est pas vraisemblable qu'un courtisan aille de but en blanc dire à un roi qui se pique d'être le plus bel homme de son siècle : « J'ai un frère plus beau que vous. » M. P. L. F. a bien fait d'éviter cela, et de dire simplement que ce courtisan prit cette occasion de louer la beauté de son frère, sans l'élever néanmoins au-dessus de celle du roi.

Comme vous voyez, monsieur, il n'y a pas un vers où il n'y ait quelque chose à reprendre, et que Quintilius n'envoyât rebattre sur l'enclume [1].

Mais en voilà assez, et quelque résolution que j'aie prise d'examiner la page entière, vous trouverez bon que je me fasse grace à moi-même, et que je ne passe pas plus avant. Et que seroit-ce, bon Dieu! si j'allois rechercher toutes les impertinences de cet ouvrage, les mauvaises façons de parler, les rudesses, les incongruités, les choses froides et platement dites qui s'y rencontrent partout? Que dirions-nous de *ces murailles dont les ouvertures bâillent*, de *ces erremens qu'Astolfe et Joconde suivent dans les pays flamands* [2]? Suivre des erremens [3]! juste ciel! quelle langue est-ce là! Sans mentir, je suis honteux pour M. D. L. F. de voir qu'il ait pu être mis en parallèle avec un tel auteur, mais je suis encore plus honteux pour votre ami. Je le trouve bien hardi, sans doute, d'oser ainsi hasarder cent pistoles sur la foi de son jugement. S'il n'a point de meilleure caution, et qu'il fasse souvent de semblables gageures, il est au hasard de se ruiner.

Voilà, monsieur, la manière d'agir ordinaire des demi-critiques, de ces gens, dis-je, qui, sous ombre d'un sens commun tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger souverainement de toutes choses, corrigent, disposent, réforment, louent, approuvent, condamnent tout au hasard. J'ai peur que votre ami ne soit un peu de ce nombre. Je lui pardonne cette haute estime qu'il fait de la pièce de M. Bouillon, je lui pardonne même d'avoir chargé sa mémoire de toutes les sottises de cet ouvrage; mais je ne lui pardonne pas la confiance avec laquelle il se persuade que tout le monde confirmera son sentiment. Pense-t-il donc que trois des plus galans hommes de France aillent, de gaieté de cœur, se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens, pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement aussi absurde que celui qu'il attend d'eux?

[1] Quintilio si quid recitares : Corrige, sodes,
Hoc, aiebat, et hoc. Melius te posse negares
Bis terque expertum frustra : delere jubebat,
Et male tornatos incudi reddere versus.
HORACE, *Art poétique*, vers 438-441.

[2] Dans l'obscurité d'un recoin,
Il considère avec soin
Que le plancher et la muraille
Font une ouverture qui *baille*,
Et qui donne passage aux yeux...

Après suivant leurs *erremens*,
Ils vont au *pays des Flamands*;
Puis ils passent en Angleterre,
Et partout ils portent la guerre
Au sexe amoureux et charmant,
Dont ils triomphent aisément.
BOUILLON, *Œuvres*, pages 14 et 19.

[3] Boileau avait déjà oublié la langue du barreau où cette expression tudesque était, et, il faut l'avouer, est encore en usage. (Code de procédure, articles 549 et 565.) B.-S.-P.

Mais, monsieur, il me semble qu'il y a assez longtemps que je vous entretiens, et ma lettre pourroit à la fin passer pour une dissertation préméditée. Que voulez-vous! c'est que votre gageure me tient au cœur, et j'ai été bien aise de vous justifier à vous-même le droit que vous avez sur les cent pistoles de votre ami. J'espère que cela servira à vous faire voir avec combien de passion je suis [1], etc.

DISCOURS

SUR LE DIALOGUE SUIVANT [2]

Le dialogue qu'on donne ici au public a été composé à l'occasion de cette prodigieuse multitude de romans qui parurent vers le milieu du siècle précédent [3], et dont voici en peu de mots l'origine. Honoré d'Urfé [4], homme de fort grande qualité dans le Lyonnois, et très-enclin à l'amour, voulant faire valoir un grand nombre de vers qu'il avoit composés pour ses maîtresses, et rassembler en un corps plusieurs aventures amoureuses

[1] *Publication...* Suivant Saint-Marc (III, 81), elle eut lieu d'abord dans l'édition des Contes de La Fontaine de 1665; c'est une erreur comme le remarque M. Walckenaër (p. 379, 380 et 387), qui renvoie seulement cette publication à une édition des Contes donnée chez Sambix, à Leyde, en 1668, tandis que nous pensons qu'elle n'eut lieu que dans l'édition donnée chez le même Sambix, en 1669. Ajoutons la citation d'un passage curieux de l'*Avis* de cette édition de 1669, qu'on n'avait point remarqué, peut-être parce qu'il est supprimé dans les suivantes; le voici :

« Pour la perfection du livre, j'y ai ajouté une Dissertation de l'un des plus beaux esprits de ce temps, et, comme elle regarde la défense de l'une de ces nouvelles, intitulée *Joconde*, elle ne fait point un corps d'ouvrage différent. Au reste, on remarquera dans cette dissertation une manière de critiquer fine et spirituelle; tout y porte coup, et la raillerie y est agréablement mêlée parmi une érudition curieuse, et d'honnête homme. »

Ce passage est une nouvelle preuve que la publication de la Dissertation est plus récente que ne le dit Saint-Marc. La qualification de *bel esprit* était fort honorable au dix-septième siècle. On ne pouvait dire de Boileau qu'il était un des plus beaux esprits du temps, en 1665, époque où il n'avait rien publié, tandis qu'en 1669, il y avait déjà une vingtaine d'éditions ou de réimpressions de ses satires.

Quoi qu'il en soit, nous avons examiné avec soin et cette édition et les suivantes du dix-septième siècle, et nous avons été surpris de voir que Brossette, qui, le premier, a inséré la Dissertation dans les œuvres de Boileau, n'en avait consulté aucune; et cependant son texte paraît avoir servi de type aux éditeurs suivans et même à Saint-Marc, car les fautes que Saint-Marc reprend dans Souchay (à l'exception d'une seule que le simple bon sens indiquait) n'existent point dans le texte de Brossette, et il n'a aperçu aucune de celles du même texte.

Il en est cependant d'assez graves, et entre autres deux changemens de mots grossiers dont l'emploi a peut-être contribué à détourner Boileau d'avouer l'ouvrage où il s'était servi d'expressions qui lui étaient si peu ordinaires.

Composition. D'après quelques-unes des observations précédentes, on voit que l'opinion de Saint-Marc ne peut guère servir d'autorité pour déterminer l'époque à laquelle fut composée la Dissertation. Il la fixe à 1662 au plus tard, et cette date a été adoptée par MM. Daunou et Viollet Le Duc, tandis que MM. Walckenaër et de Saint-Surin pensent qu'il faut la reporter au plus tôt en 1665. Le principal argument de Saint-Marc est qu'on n'y parle point de Bouillon, mort en 1662, comme d'un auteur qui fût vivant... L'expression *feu* n'y est pas jointe, il est vrai, à son nom; mais, en premier lieu, on s'y sert quelquefois envers lui d'autres expressions (VALET timide... auteur *sec*... traducteur *decharné*... *le* PAUVRE *Bouillon*... un TEL auteur...) que Boileau à l'âge qu'il avait, en 1662 (vingt-cinq ans), n'eût probablement pas osé employer envers un homme qu'il venait de voir *secrétaire* de l'oncle du roi, poste un peu plus relevé que celui de *valet de garde-robe*, dont se contentait un des frères du poëte... En second lieu, selon la remarque de M. Walckenaër, la phrase : « Votre ami va, *le livre a la main*, défendre la *Joconde* de M. Bouillon; » indique évidemment et le recueil de Bouillon et la *Joconde* de La Fontaine publiés en 1663 et 1664, un et deux ans après la mort de Bouillon, et il nous paraît impossible qu'on eût employé une pareille expression pour désigner un manuscrit.

Au reste, voici une observation qui nous semble tout à fait décisive en faveur du système de MM. Walckenaër et de Saint-Surin. Boileau dit (voy. le texte) : *Votre gageure est plaisante... Votre ami* SOUTIENT... Il suppose donc que la gageure vient d'être faite, et elle n'a pu se faire qu'après la publication du conte de La Fontaine, ou après 1664, et par conséquent encore longtemps après la mort de Bouillon... et c'est ce qui concorde d'ailleurs avec les expressions des rédacteurs du *Journal des Savans*, du 26 janvier 1665. Après avoir dit, en effet, que La Fontaine, dont ils annoncent le conte, a changé beaucoup à celui de l'Arioste, ils ajoutent : « M. de Bouillon avoit déjà traduit cet épisode, mais il s'étoit entièrement attaché à son texte, et n'avoit pas abandonné d'un pas l'Arioste... Ces deux manières différentes ont donné lieu à beaucoup de disputes : les uns prétendant que le conte étoit devenu meilleur par le changement qu'on y a fait; et les autres, au contraire, soutenant qu'il en étoit tellement défiguré, qu'il n'étoit pas connoissable. Beaucoup de gens ont pris parti dans cette contestation : et elle s'est tellement échauffée qu'il s'est fait des gageures considérables en faveur de l'un et de l'autre. »

Si la gageure s'étoit faite du vivant de Bouillon, ou trois années auparavant, ils auraient assurément dit... des gens *avoient* pris parti... il *s'étoit* fait des gageures, etc. Berriat-Saint-Prix.

[2] Ce discours a été composé en 1710, et par conséquent interrompt ici l'ordre chronologique, mais on ne pouvait le séparer du Dialogue auquel il sert d'introduction et qui avait été fait plus de quarante ans auparavant. B.-S.-P.

[3] C'est-à-dire vers le milieu du dix-septième siècle.

[4] Honoré d'Urfé, comte de Châteauneuf et marquis de Valromey, né à Marseille en 1567, mort en Piémont en 1625. Il a composé des épitres morales, la *Savoisiade*, poëme, etc.; mais il est surtout fameux par son roman de l'*Astrée*. Il avait épousé Diane de Long de Chevillac, baronne de Château-Morand, qui fut pendant vingt ans la femme de son frère et dont le premier mariage fut cassé pour cause d'impuissance. Ce frère aîné, Anne d'Urfé, qui, après la rupture de son mariage, embrassa l'état ecclésiastique, a laissé des sonnets et une imitation de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. Cf. Auguste Bernard, les d'*Urfé*, Paris, 1839, in-8.

qui lui étoient arrivées, s'avisa d'une invention très-agréable. Il feignit que dans le Forez, petit pays contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avoit eu, du temps de nos premiers rois, une troupe de bergers et de bergères qui habitoient sur les bords de la rivière du Lignon, et qui, assez accommodés des biens de la fortune, ne laissoient pas néanmoins, par un simple amusement, et pour leur seul plaisir, de mener paître eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces bergers et toutes ces bergères étant d'un fort grand loisir, l'amour, comme on le peut penser, et comme il le raconte lui-même, ne tarda guère à les y venir troubler, et produisit quantité d'événemens considérables. D'Urfé y fit arriver toutes ses aventures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, et enchâssa les vers dont j'ai parlé, qui, tout méchans qu'ils étoient, ne laissèrent pas d'être soufferts et de passer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre : car il soutint tout cela d'une narration également vive et fleurie, de fictions très-ingénieuses et de caractères aussi finement imaginés qu'agréablement variés et bien suivis. Il composa ainsi un roman qui lui acquit beaucoup de réputation, et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis, bien que la morale en fût fort vicieuse, ne prêchant que l'amour et la mollesse, et allant quelquefois jusqu'à blesser un peu la pudeur. Il en fit quatre volumes [1] qu'il intitula ASTRÉE, du nom de la plus belle de ses bergères ; et sur ces entrefaites étant mort, Baro, son ami, et, selon quelques-uns, son domestique [2], en composa sur ses mémoires un cinquième tome qui en formoit la conclusion, et qui ne fut guère moins bien reçu que les quatre autres volumes. Le grand succès de ce roman échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avoit même de dix et de douze volumes ; et ce fut quelque temps comme une espèce de débordement sur le Parnasse. On vantoit surtout ceux de Gomberville, de La Calprenède, de Desmarets et de Scudéri [3]. Mais ces imitateurs s'efforçant mal à propos d'enchérir sur leur original, et prétendant ennoblir ses caractères, tombèrent, à mon avis, dans une très-grande puérilité ; car, au lieu de prendre, comme lui, pour leurs héros, des bergers occupés du seul soin de gagner le cœur de leurs maîtresses, ils prirent, pour leur donner cette étrange occupation, non-seulement des princes et des rois, mais les plus fameux capitaines de l'antiquité, qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces bergers, ayant, à leur exemple, fait comme une espèce de vœu de ne parler jamais et de n'entendre jamais parler que d'amour. De sorte qu'au lieu que d'Urfé dans son *Astrée*, de bergers très-frivoles avoit fait des héros de roman considérables, ces auteurs, au contraire, des héros les plus considérables de l'histoire firent des bergers très-frivoles, et quelquefois même des bourgeois [4], encore plus frivoles que ces bergers. Leurs ouvrages néanmoins ne laissèrent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, et eurent longtemps une fort grande vogue. Mais ceux qui s'attirèrent le plus d'applaudissemens, ce furent le *Cyrus* et la *Clélie* de mademoiselle de Scudéri, sœur de l'auteur du même nom. Cependant non-seulement elle tomba dans la même puérilité, mais elle la poussa encore à un plus grand excès. Si bien qu'au lieu de représenter, comme elle le devoit, dans la personne de Cyrus, un roi promis par les prophètes, tel qu'il est exprimé dans la Bible, ou, comme le peint Hérodote, le plus grand conquérant que l'on eût encore vu, ou enfin tel qu'il est figuré dans Xénophon [5] qui a fait aussi bien qu'elle un roman de la vie de ce prince ; au lieu, dis-je, d'en faire un modèle de toute perfection, elle en composa un Artamène plus fou que tous les Céladons et tous les Sylvandres ; qui n'est occupé que du seul soin de sa Mandane, qui ne sait du matin au soir que lamenter, gémir et filer le parfait amour. Elle a encore fait pis dans son autre roman intitulé CLÉLIE, où elle représente tous les héros de la république romaine naissante, les Horatius Coclès, les Mutius Scévola, les

[1] Il publia les deux premiers volumes, en 1612, in-4; en 1618, il les réimprima avec deux autres volumes, in-4 et in-8. En 1624, il en a paru une édition en 5 volumes in-8 dont Boileau a parlé. Cf. Auguste Bernard, ouvrage cité, et *Bulletin du Bibliophile*, août 1859.

[2] C'est-à-dire faisant partie de sa maison ; il était son secrétaire. Balthasar Baro, de l'Académie française, né à Valence en 1600, mort en 1650. Après avoir été le secrétaire de d'Urfé, il devint procureur du roi au présidial de Valence et trésorier de France à Montpellier. On a de lui : *Célinde*, poëme héroï-tragi-comique, en cinq actes et en prose, 1629, in-4 ; *Parthénie*, 1642, in-8; *Clorise*, pastorale, 1632, in-4; *Clarimonde*, tragédie, 1643, in-4 ; *le Prince fugitif*, et *Saint Eustache, martyr*, poëmes dramatiques, 1649, in-4, *Rosemonde*, tragédie, 1651, in-4; d'autres poëmes dramatiques, des odes, etc.

[3] Marin Leroi de Gomberville, de l'Académie française, né en 1600, mort en 1674, entre autres écrits en vers et en prose, a laissé des romans : *Polexandre*, 1637, 8 vol. in-8 ; la *Jeune Alcidiane* (suite de Polexandre), 1651, in-8; la *Cithérée*, 1655, 4 vol. in-8. — De La Calprenède, on a *Cassandre* en 10 vol. ; *Cléopâtre*, en 12 vol in-12 ou 24 tomes ; *Faramond* (achevé par Vaumorière), en 12 vol. ou 24 tomes. — Jean Desmarets de Saint-Sorlin, a fait, entre autres œuvres, *Ariane*, 3 vol. in-12. - Mademoiselle de Scudéri a fait *Cyrus*, *Clélie*, *Almahide*, *Ibrahim*, *Mathilde, d'Aguilar*, *Célanire*, etc. On a vu, de notre temps, refleurir la mode des romans interminables.

[4] Les auteurs de ces romans, sous le nom de ces héros, peignoient quelquefois le caractère de leurs amis particuliers, gens de peu de conséquence. POIRIER, 1713. — Selon Brossette, c'est à cela que Boileau fait allusion dans l'*Art poétique*, chant III, vers 115-116, p. 100.

[5] La vie de Cyrus est dans le premier des neuf livres de l'*Histoire* d'Hérodote ; la *Cyropédie* de Xénophon est regardée par Cicéron comme un roman.

Clélie, les Lucrèce, les Brutus, encore plus amoureux qu'Artamène, ne s'occupant qu'à tracer des cartes géographiques d'amour[1], qu'à se proposer les uns aux autres des questions et des énigmes galantes; en un mot, qu'à faire tout ce qui paroît le plus opposé au caractère et à la gravité héroïque de ces premiers Romains.

Comme j'étois fort jeune dans le temps que tous ces romans, tant ceux de mademoiselle de Scudéri, que ceux de La Calprenède et de tous les autres, faisoient le plus d'éclat, je les lus, ainsi que les lisoit tout le monde, avec beaucoup d'admiration; et je les regardai comme des chefs-d'œuvre de notre langue[2]. Mais enfin mes années étant accrues, et la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces ouvrages. Si bien que l'esprit satirique commençant à dominer en moi, je ne me donnai point de repos que je n'eusse fait contre ces romans un dialogue à la manière de Lucien, où j'attaquois non-seulement leur peu de solidité, mais leur afféterie précieuse de langage, leurs conversations vagues et frivoles, les portraits avantageux faits à chaque bout de champ de personnes de très-médiocre beauté et quelquefois même laides par excès, et tout ce long verbiage d'amour qui n'a point de fin. Cependant comme mademoiselle de Scudéri étoit alors vivante, je me contentai de composer ce dialogue dans ma tête; et bien loin de le faire imprimer, je gagnai même sur moi de ne point l'écrire, et de ne point le laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin à une fille qui, après tout, avoit beaucoup de mérite, et qui, s'il en faut croire tous ceux qui l'ont connue, nonobstant la mauvaise morale enseignée dans ses romans, avoit encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. Mais aujourd'hui qu'enfin la mort *l'a rayée du nombre des humains*[3], elle et tous les autres compositeurs de romans, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais que je donne au public mon dialogue, tel que je l'ai retrouvé dans ma mémoire. Cela me paroît d'autant plus nécessaire, qu'en ma jeunesse l'ayant récité plusieurs fois dans des compagnies où il se trouvoit des gens qui avoient beaucoup de mémoire, ces personnes en ont retenu plusieurs lambeaux, dont elles ont ensuite composé un ouvrage, qu'on a distribué sous le nom de Dialogue de M. Despréaux, et qui a été imprimé plusieurs fois dans les pays étrangers[4]. Mais enfin le voici donné de ma main. Je ne sais s'il s'attirera les mêmes applaudissemens qu'il s'attiroit autrefois dans les fréquens récits que j'étois obligé d'en faire; car, outre qu'en le récitant je donnois à tous les personnages que j'y introduisois le ton qui leur convenoit, ces romans étant alors lus de tout le monde, on concevoit aisément la finesse des railleries qui y sont: mais maintenant que les voilà tombés dans l'oubli, et qu'on ne les lit presque plus, je doute que mon dialogue fasse le même effet. Ce que je sais pourtant, à n'en point douter, c'est que tous les gens d'esprit et de véritable vertu me rendront justice, et reconnoîtront sans peine que, sous le voile d'une fiction en apparence extrêmement badine, folle, outrée, où il n'arrive rien qui soit dans la vérité et dans la vraisemblance, je leur donne peut-être ici le moins frivole ouvrage qui soit encore sorti de ma plume.

LES HÉROS DE ROMAN

DIALOGUE A LA MANIÈRE DE LUCIEN[5]

MINOS, sortant du lieu où il rend la justice, proche du palais de Pluton.

Maudit soit l'impertinent harangueur qui m'a tenu toute la matinée! il s'agissoit d'un méchant drap qu'on a dérobé à un savetier, en passant le fleuve; et jamais je n'ai tant ouï parler d'Aristote. Il n'y a point de loi qu'il ne m'ait citée.

[1] Carte du pays de Tendre. Voyez *Clélie*, part. I; et satire x, vers 161, p. 40.

[2] Dans le nombre, malheureusement trop petit, des ouvrages indiqués par l'inventaire de Boileau, on trouve l'*Astrée*, *Cléopâtre* et *Cyrus*. B.-S.-P.

[3] Boileau a dit de Molière, épître VII, vers 33-34, p. 75:

> Mais sitôt que d'un trait de ses fatales mains,
> La Parque l'eût rayé du nombre des humains.

[4] Voir dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 27 de mars 1704. Ce *pseudo-dialogue* a paru en 1688 dans un *Recueil de pièces choisies*, et en 1701 et 1708, avec les *Œuvres* de Saint-Évremond.

[5] L'autographe de ce dialogue est parmi les papiers de Brossette. Il diffère, dans un assez grand nombre de points, de l'édition de 1713, la première où le dialogue ait été publié. Il est probable, et on peut d'ailleurs l'induire de l'état du papier, que

PLUTON.

Vous voilà bien en colère, Minos.

MINOS.

Ah! c'est vous, roi des enfers. Qui vous amène?

PLUTON.

Je viens ici pour vous en instruire; mais auparavant peut-on savoir quel est cet avocat qui vous a si doctement ennuyé ce matin? Est-ce que Huot et Martinet sont morts [1]?

MINOS.

Non, grâce au ciel; mais c'est un jeune mort qui a été sans doute à leur école. Bien qu'il n'ait dit que des sottises, il n'en a avancé pas une qu'il n'ait appuyée de l'autorité de tous les anciens; et quoiqu'il les fît parler de la plus mauvaise grâce du monde, il leur a donné à tous, en les citant, de la galanterie, de la gentillesse et de la bonne grâce. « Platon dit galam- « ment dans son *Timée*. Sénèque est joli dans son « *Traité des bienfaits*. Ésope a bonne grâce dans un de « ses apologues [2]. »

PLUTON.

Vous me peignez là un maître impertinent; mais pourquoi le laissiez-vous parler si longtemps? Que ne lui imposiez-vous silence?

MINOS.

Silence, lui! c'est bien un homme qu'on puisse faire taire quand il a commencé à parler? J'ai eu beau faire semblant vingt fois de me vouloir lever de mon siége; j'ai eu beau lui crier : Avocat, concluez, de grâce; concluez, avocat. Il a été jusqu'au bout, et a tenu à lui seul toute l'audience. Pour moi, je ne vis jamais une telle fureur de parler; et si ce désordre-là continue, je crois que je serai obligé de quitter la charge.

PLUTON.

Il est vrai que les morts n'ont jamais été si sots qu'aujourd'hui. Il n'est pas venu ici depuis longtemps une ombre qui eût le sens commun; et, sans parler des gens de palais, je ne vois rien de si impertinent que ceux qu'ils nomment gens du monde. Ils parlent tous un certain langage qu'ils appellent galanterie; et quand nous leur témoignons, Proserpine et moi, que cela nous choque, ils nous traitent de bourgeois et disent que nous ne sommes pas galans [3]. On m'a assuré même que cette pestilente galanterie avoit infecté tous les pays infernaux, et même les champs Élysées; de sorte que les héros et surtout les héroïnes qui les habitent, sont aujourd'hui les plus sottes gens du monde, grâce à certains auteurs qui leur ont appris, dit-on, ce beau langage, et qui en ont fait des amoureux transis. A vous dire le vrai, j'ai bien de la peine à le croire. J'ai bien de la peine, dis-je, à m'imaginer que les Cyrus et les Alexandre soient devenus tout à coup, comme on me le veut faire entendre, des Thyrsis et des Céladons. Pour m'en éclaircir donc moi-même par mes propres yeux, j'ai donné ordre qu'on fît venir ici aujourd'hui des champs Élysées, et de toutes les autres régions de l'enfer, les plus célèbres d'entre ces héros; et j'ai fait préparer pour les recevoir ce grand salon, où vous voyez que sont postés mes gardes. Mais où est Rhadamante?

MINOS.

Qui? Rhadamante? Il est allé dans le Tartare pour y voir entrer un lieutenant criminel [4] nouvellement arrivé de l'autre monde, où il a, dit-on, été, tant qu'il a vécu, aussi célèbre par sa grande capacité dans les affaires de judicature, que diffamé pour son excessive avarice.

PLUTON.

N'est-ce pas celui qui pensa se faire tuer une seconde fois, pour une obole qu'il ne voulut pas payer à Caron en passant le fleuve?

MINOS.

C'est celui-là même. Avez-vous vu sa femme? C'étoit une chose à peindre que l'entrée qu'elle fit ici. Elle étoit couverte d'un linceul de satin.

PLUTON.

Comment! de satin? Voilà une grande magnificence!

MINOS.

Au contraire, c'est une épargne : car tout cet accoutrement n'étoit autre chose que trois thèses cousues ensemble, dont on avoit fait présent à son mari en l'autre monde [5]. O la vilaine ombre! Je crains qu'elle n'empeste tout l'enfer. J'ai tous les jours les oreilles

l'impression en aura été faite sur une copie et que les nouvelles leçons y auront été insérées par Boileau lui-même, ou peut-être par les éditeurs de 1713. Dans l'impossibilité où nous sommes de distinguer ce qui appartient à ceux-ci et à celui-là, nous sommes forcés de considérer comme des premières compositions les leçons de l'autographe, excepté pour les passages où l'édition de 1713 est évidemment fautive; mais lorsque le texte de cette édition s'accordera avec celui de l'autographe, nous n'hésiterons pas à le préférer à celui de Brossette ou des autres commentateurs. Berriat-Saint-Prix.

[1] Deux avocats. Sur Huot, voyez satire I, page 15, vers 123 et note 5.

[2] Manières de parler de ce temps-là, fort communes dans le barreau. BOILEAU, 1713, et *manuscrit*.

[3] Voyez plus loin ce que Sapho dit à Pluton.

[4] Le lieutenant criminel Tardieu et sa femme avoient été assassinés à Paris, la même année que je fis ce dialogue (le 24 d'août 1665). BOILEAU, 1713, et *manuscrit*. — Voyez satire X, vers 253-340 et note 3, p. 41.

[5] Voyez satire X, vers 325-328, page 42. — Dans Saint-Évremond, p. 5, on donne à Tardieu lui-même, des caleçons de satin fait de trois thèses. B.-S.-P.

rebattues de ses larcins. Elle vola avant-hier la quenouille de Clothon; et c'est elle qui avoit dérobé ce drap, dont on m'a tant étourdi ce matin, à un savetier qu'elle attendoit au passage. De quoi vous êtes-vous avisé de charger les enfers d'une si dangereuse créature?

PLUTON.

Il falloit bien qu'elle suivît son mari; il n'auroit pas été bien damné sans elle. Mais, à propos de Rhadamante, le voici lui-même, si je ne me trompe, qui vient à nous. Qu'a-t-il? Il paroît tout effrayé.

RHADAMANTE.

Puissant roi des enfers, je viens vous avertir qu'il faut songer tout de bon à vous défendre, vous et votre royaume. Il y a un grand parti formé contre vous dans le Tartare. Tous les criminels, résolus de ne plus vous obéir, ont pris les armes. J'ai rencontré là-bas Prométhée avec son vautour sur le poing. Tantale est ivre comme une soupe; Ixion a violé une furie, et Sisyphe, assis sur son rocher, exhorte tous ses voisins à secouer le joug de votre domination.

MINOS.

O les scélérats! Il y a longtemps que je prévoyois ce malheur.

PLUTON.

Ne craignez rien, Minos; je sais bien le moyen de les réduire. Mais ne perdons point de temps. Qu'on fortifie les avenues; qu'on redouble la garde de mes furies; qu'on arme toutes les milices de l'enfer; qu'on lâche Cerbère. Vous, Rhadamante, allez-vous-en dire à Mercure qu'il nous fasse venir l'artillerie de mon frère Jupiter. Cependant vous, Minos, demeurez avec moi. Voyons nos héros, s'ils sont en état de nous aider. J'ai été bien inspiré de les mander aujourd'hui. Mais quel est ce bonhomme qui vient à nous avec son bâton et sa besace? Ha! c'est ce fou de Diogène. Que viens-tu chercher ici?

DIOGÈNE.

J'ai appris la nécessité de vos affaires, et, comme votre fidèle sujet, je viens vous offrir mon bâton.

PLUTON.

Nous voilà bien forts avec ton bâton!

DIOGÈNE.

Ne pensez pas vous moquer. Je ne serai peut-être pas le plus inutile de tous ceux que vous avez envoyé chercher.

PLUTON.

Eh quoi! nos héros ne viennent-ils pas?

DIOGÈNE.

Oui, je viens de rencontrer une troupe de fous là-bas, je crois que ce sont eux. Est-ce que vous avez envie de donner le bal?

PLUTON.

Pourquoi le bal?

DIOGÈNE.

C'est qu'ils sont en fort bon équipage pour danser. Ils sont jolis, ma foi; je n'ai jamais rien vu de si dameret ni de si galant [1].

PLUTON.

Tout beau, Diogène. Tu te mêles toujours de railler, Je n'aime point les satiriques. Et puis ce sont des héros pour lesquels on doit avoir du respect.

DIOGÈNE.

Vous en allez juger vous-même tout à l'heure, car je les vois déjà qui paroissent. Approchez, fameux héros, et vous aussi, héroïnes encore plus fameuses, autrefois l'admiration de toute la terre. Voici une belle occasion de vous signaler. Venez ici tous en foule.

PLUTON.

Tais-toi. Je veux que chacun vienne l'un après l'autre, accompagné tout au plus de quelqu'un de ses confidens. Mais avant tout, Minos, passons, vous et moi, dans ce salon que j'ai fait, comme je vous ai dit, préparer pour les recevoir, et où j'ai ordonné qu'on mît nos siéges, avec une balustrade qui nous sépare du reste de l'assemblée. Entrons. Bon. Voilà tout disposé ainsi que je le souhaitois. Suis-nous, Diogène: j'ai besoin de toi pour nous dire le nom des héros qui vont arriver. Car de la manière dont je vois que tu as fait connoissance avec eux, personne ne me peut mieux rendre ce service que toi.

DIOGÈNE.

Je ferai de mon mieux.

PLUTON.

Tiens-toi donc ici près de moi. Vous, gardes, au moment que j'aurai interrogé ceux qui seront entrés, qu'on les fasse passer dans les longues et ténébreuses galeries qui sont adossées à ce salon, et qu'on leur dise d'y aller attendre mes ordres. Asseyons-nous. Qui est celui-ci qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son écuyer?

DIOGÈNE.

C'est le grand Cyrus.

PLUTON.

Quoi! ce grand roi qui transféra l'empire des Mèdes aux Perses, qui a tant gagné de batailles? De son temps les hommes venoient ici tous les jours par trente

[1] Peindre Caton galant et Brutus dameret.
Art poétique, chant III, vers 118, p. 100.

et quarante mille. Jamais personne n'y en a tant envoyé.

DIOGÈNE.

Au moins ne l'allez pas appeler Cyrus.

PLUTON.

Pourquoi?

DIOGÈNE.

Ce n'est plus son nom. Il s'appelle maintenant Artamène.

PLUTON.

Artamène! et où a-t-il pêché ce nom-là [1]? Je ne me souviens point de l'avoir jamais lu.

DIOGÈNE.

Je vois bien que vous ne savez pas son histoire.

PLUTON.

Qui? moi? Je sais aussi bien mon Hérodote qu'un autre.

DIOGÈNE.

Oui; mais avec tout cela, diriez-vous bien pourquoi Cyrus a tant conquis de provinces, traversé l'Asie, la Médie, l'Hyrcanie, la Perse, et ravagé enfin plus de la moitié du monde?

PLUTON.

Belle demande! c'est que c'étoit un prince ambitieux, qui vouloit que toute la terre lui fût soumise.

DIOGÈNE.

Point du tout. C'est qu'il vouloit délivrer sa princesse, qui avoit été enlevée.

PLUTON.

Quelle princesse?

DIOGÈNE.

Mandane.

PLUTON.

Mandane?

DIOGÈNE.

Oui, et savez-vous combien elle a été enlevée de fois?

PLUTON.

Où veux-tu que je l'aille chercher?

DIOGÈNE.

Huit fois.

MINOS.

Voilà une beauté qui a passé par bien des mains.

DIOGÈNE.

Cela est vrai; mais tous ses ravisseurs étoient les scélérats du monde les plus vertueux. Assurément ils n'ont pas osé lui toucher [2].

PLUTON.

J'en doute. Mais laissons là ce fou de Diogène. Il faut parler à Cyrus lui-même. Eh bien! Cyrus, il faut combattre. Je vous ai envoyé chercher pour vous donner le commandement de mes troupes. Il ne répond rien! Qu'a-t-il? Vous diriez qu'il ne sait où il est.

CYRUS.

Eh! divine princesse!

PLUTON.

Quoi?

CYRUS.

Ah! injuste Mandane!

PLUTON.

Plaît-il?

CYRUS.

Tu me flattes, trop complaisant Féraulas. Es-tu si peu sage que de penser que Mandane, l'illustre Mandane puisse jamais tourner les yeux sur l'infortuné Artamène? Aimons-la, toutefois, mais aimerons-nous une cruelle? servirons-nous une insensible? adorerons-nous une inexorable? Oui, Cyrus, il faut aimer une cruelle. Oui, Artamène, il faut servir une insensible. Oui, fils de Cambyse, il faut adorer l'inexorable fille de Cyaxare [3].

PLUTON.

Il est fou. Je crois que Diogène a dit vrai.

DIOGÈNE.

Vous voyez bien que vous ne saviez pas son histoire. Mais faites approcher son écuyer Féraulas; il ne demande pas mieux que de vous la conter; il sait par cœur tout ce qui s'est passé dans l'esprit de son maître et a tenu un registre exact de toutes les paroles que son maître a dites en lui-même depuis qu'il est au monde, avec un rouleau de ses lettres qu'il a toujours dans sa poche. A la vérité, vous êtes en danger de bâiller un peu, car ses narrations ne sont pas fort courtes.

PLUTON.

Oh! j'ai bien le temps de cela!

CYRUS.

Mais, trop engageante personne.....

PLUTON.

Quel langage! A-t-on jamais parlé de la sorte? Mais dites-moi, vous, trop pleurant Artamène, est-ce que vous n'avez pas envie de combattre?

CYRUS.

Eh! de grace, généreux Pluton, souffrez que j'aille

[1] N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène.
Art poétique, chant III, vers 100, p. 100.

[2] On lit dans Saint-Evremond (p. 6) : « Ne vous mettez point en peine de son honneur; elle avoit affaire aux plus respectueux scélérats du monde; et ils l'ont rendue comme ils l'avoient prise. » B.-S.-P.

[3] Affectation de Cyrus imitée. BOILEAU, 1713, et *manuscrit*.

entendre l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris, qu'on me va conter. Rendons ce devoir à deux illustres malheureux. Cependant voici le fidèle Féraulas, que je vous laisse, qui vous instruira positivement de l'histoire de ma vie et de l'impossibilité de mon bonheur.

PLUTON.

Je n'en veux point être instruit, moi. Qu'on me chasse ce grand pleureur.

CYRUS.

Eh! de grace!

PLUTON.

Si tu ne sors....

CYRUS.

En effet....

PLUTON.

Si tu ne t'en vas....

CYRUS.

En mon particulier....

PLUTON.

Si tu ne te retires.... A la fin le voilà dehors. A-t-on jamais vu tant pleurer?

DIOGÈNE.

Vraiment, il n'est pas au bout, puisqu'il n'en est qu'à l'histoire d'Aglatidas et d'Amestris. Il a encore neuf gros tomes à faire ce joli métier.

PLUTON.

Hé bien! qu'il remplisse, s'il veut, cent volumes de ses folies. J'ai d'autres affaires présentement qu'à l'entendre. Mais quelle est cette femme que je vois qui arrive?

DIOGÈNE.

Ne reconnoissez-vous pas Tomyris [1]?

PLUTON.

Quoi! cette reine sauvage des Massagètes, qui fit plonger la tête de Cyrus dans un vaisseau de sang humain? Celle-ci ne pleurera pas, j'en réponds. Qu'est-ce qu'elle cherche?

TOMYRIS.

« Que l'on cherche partout mes tablettes perdues;
Et que sans les ouvrir elles me soient rendues [2]. »

DIOGÈNE.

Des tablettes! Je ne les ai pas au moins. Ce n'est pas un meuble pour moi que des tablettes; et l'on prend assez de soin de retenir mes bons mots, sans que j'aie besoin de les recueillir moi-même dans des tablettes.

PLUTON.

Je pense qu'elle ne fera que chercher. Elle a tantôt visité tous les coins et recoins de cette salle. Qu'y avoit-il donc de si précieux dans vos tablettes, grande reine?

TOMYRIS.

Un madrigal que j'ai fait ce matin pour le charmant ennemi que j'aime.

MINOS.

Hélas! qu'elle est doucereuse!

DIOGÈNE.

Je suis fâché que ses tablettes soient perdues. Je serois curieux de voir un madrigal massagète.

PLUTON.

Mais qui est donc ce charmant ennemi qu'elle aime?

DIOGÈNE.

C'est ce même Cyrus qui vient de sortir tout l'heure.

PLUTON.

Bon! auroit-elle fait égorger l'objet de sa passion?

DIOGÈNE.

Égorgé! C'est une erreur dont on a été abusé seulement durant vingt et cinq siècles; et cela par la faute du gazetier de Scythie, qui répandit mal à propos la nouvelle de sa mort sur un faux bruit. On en est détrompé depuis quatorze ou quinze ans.

PLUTON.

Vraiment, je le croyois encore. Cependant, soit que le gazetier de Scythie se soit trompé ou non, qu'elle s'en aille dans ces galeries chercher, si elle veut, son charmant ennemi, et qu'elle ne s'opiniâtre pas davantage à retrouver des tablettes que vraisemblablement elle a perdues par sa négligence, et que sûrement aucun de nous n'a volées. Mais quelle est cette voix robuste que j'entends là-bas qui fredonne un air?

DIOGÈNE.

C'est ce grand borgne d'Horatius Coclès qui chante ici proche, comme m'a dit un de vos gardes, à un écho [3] qu'il a trouvé, une chanson qu'il a faite pour Clélie.

PLUTON.

Qu'a donc ce fou de Minos, qu'il crève de rire?

MINOS.

Et qui ne riroit? Horatius Coclès chantant à l'écho!

PLUTON.

Il est vrai que la chose est assez nouvelle. Cela est à voir. Qu'on le fasse entrer, et qu'il n'interrompe point pour cela sa chanson, que Minos vraisemblablement sera bien aise d'entendre de plus près.

[1] On avoit omis ces mots dans l'édition de 1713, et l'on faisoit dire mal à propos à Diogène ce que Pluton dit ensuite ici, suivant le manuscrit de l'auteur. Brossette.

[2] Ce sont les deux premiers vers de la tragédie de *Cyrus*, faite par Quinault, et c'est Tomyris qui ouvre le théâtre par ces deux vers. Boileau, 1713. — Ce sont les deux premiers vers de la scène v de l'acte I.

[3] Voyez le premier tome de *Clélie*, page 18. Brossette.

MINOS.

Assurément.

HORATIUS COCLÈS, chantant la reprise de la chanson qu'il chante dans *Clélie*.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

DIOGÈNE.

Je pense reconnoître l'air. C'est sur le chant de *Toinon la belle jardinière*[1].

Ce n'étoit pas de l'eau de rose,
Mais de l'eau de quelque autre chose.

HORATIUS COCLÈS.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

PLUTON.

Quelle est donc cette Phénisse?

DIOGÈNE.

C'est une dame des plus galantes et des plus spirituelles de la ville de Capoue, mais qui a une trop grande opinion de sa beauté, et qu'Horatius Coclès raille dans cet impromptu de sa façon, dont il a composé aussi le chant, en lui faisant avouer à elle-même que tout cède en beauté à Clélie.

MINOS.

Je n'eusse jamais cru que cet illustre Romain fût si excellent musicien, et si habile faiseur d'impromptu. Cependant je vois bien par celui-ci qu'il y est maître passé.

PLUTON.

Et moi, je vois bien que, pour s'amuser à de semblables petitesses; il faut qu'il ait entièrement perdu le sens. Hé! Horatius Coclès, vous qui étiez autrefois si déterminé soldat, et qui avez défendu vous seul un pont contre toute une armée, de quoi vous êtes-vous avisé de vous faire berger après votre mort? et qui est le fou ou la folle qui vous ont appris à chanter?

HORATIUS COCLÈS.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien si beau que Clélie. »

MINOS.

Il se ravit dans son chant.

PLUTON.

Oh! qu'il s'en aille dans mes galeries chercher, s'il veut, un nouvel écho. Qu'on l'emmène!

HORATIUS COCLÈS, s'en allant et toujours chantant.

« Et Phénisse même publie
Qu'il n'est rien de beau que Clélie. »

PLUTON.

Le fou! le fou! Ne viendra-t-il point à la fin une personne raisonnable?

DIOGÈNE.

Vous allez avoir bien de la satisfaction; car je vois entrer la plus illustre de toutes les dames romaines, cette Clélie qui passa le Tibre à la nage, pour se dérober du camp de Porsenna, et dont Horatius Coclès, comme vous venez de le voir, est amoureux.

PLUTON.

J'ai cent fois admiré l'audace de cette fille dans Tite Live; mais je meurs de peur que Tite Live n'ait encore menti. Qu'en dis-tu, Diogène?

DIOGÈNE.

Écoutez ce qu'elle vous va dire.

CLÉLIE.

Est-il vrai, sage roi des enfers, qu'une troupe de mutins ait osé se soulever contre Pluton, le vertueux Pluton?

PLUTON.

Ah! à la fin nous avons trouvé une personne raisonnable. Oui, ma fille, il est vrai que les criminels dans le Tartare ont pris les armes, et que nous avons envoyé chercher les héros dans les champs Élysées et ailleurs pour nous secourir.

CLÉLIE.

Mais, de grâce, seigneur, les rebelles ne songent-ils point à exciter quelque trouble dans le royaume de Tendre? car je serois au désespoir s'ils étoient seulement postés dans le village de Petits-Soins. N'ont-ils point pris Billets-Doux ou Billets-Galans[2]?

PLUTON.

De quel pays parle-t-elle là? Je ne me souviens point de l'avoir vu dans la carte.

DIOGÈNE.

Il est vrai que Ptolomée n'en a point parlé; mais on a fait depuis peu de nouvelles découvertes. Et puis ne voyez-vous pas que c'est du pays de galanterie qu'elle vous parle?

PLUTON.

C'est un pays que je ne connois point.

CLÉLIE.

En effet, l'illustre Diogène raisonne tout à fait juste. Car il y a trois sortes de Tendre : Tendre sur Estime, Tendre sur Inclination et Tendre sur Reconnoissance. Lorsque l'on veut arriver à Tendre sur Estime, il faut aller d'abord au village de Petits-Soins, et....

PLUTON.

Je vois bien, la belle fille, que vous savez parfaitement la géographie du royaume de Tendre, et qu'à un homme qui vous aimera, vous ferez voir bien du pays

[1] Chanson du Savoyard, alors à la mode. BOILEAU, 1713, et *manuscrit*. — Voyez satire IX, p. 53, note 12.

[2] Voyez *Clélie*, part. I, p. 398, et satire X, vers 161 et note 5, page 40.

dans ce royaume. Mais pour moi, qui ne le connois point, et qui ne le veux point connoître, je vous dirai franchement que je ne sais si ces trois villages et ces trois fleuves mènent à Tendre, mais qu'il me paroit que c'est le grand chemin des Petites-Maisons[1].

MINOS.

Ce ne seroit pas trop mal fait, non, d'ajouter ce village-là dans la carte de Tendre. Je crois que ce sont ces terres inconnues dont on y veut parler.

PLUTON.

Mais vous, tendre mignonne, vous êtes donc aussi amoureuse, à ce que je vois?

CLÉLIE.

Oui, seigneur; je vous concède que j'ai pour Aronce une amitié qui tient de l'amour véritable : aussi faut-il avouer que cet admirable fils du roi de Clusium a en toute sa personne je ne sais quoi de si extraordinaire et de si peu imaginable, qu'à moins que d'avoir une dureté de cœur inconcevable, on ne peut pas s'empêcher d'avoir pour lui une passion tout à fait raisonnable. Car enfin....

PLUTON.

Car enfin, car enfin..... Je vous dis, moi, que j'ai pour toutes les folles une aversion inexplicable; et que quand le fils du roi de Clusium auroit un charme inimaginable, avec votre langage inconcevable, vous me feriez plaisir de vous en aller, vous et votre galant, au diable. A la fin la voilà partie! Quoi! toujours des amoureux! Personne ne s'en sauvera; et un de ces jours nous verrons Lucrèce galante.

DIOGÈNE.

Vous en allez avoir le plaisir tout à l'heure; car voici Lucrèce en personne.

PLUTON.

Ce que j'en disois n'est que pour rire : à Dieu ne plaise que j'aie une si basse pensée de la plus vertueuse personne du monde!

DIOGÈNE.

Ne vous y fiez pas Je lui trouve l'air bien coquet. Elle a, ma foi, les yeux fripons.

PLUTON.

Je vois bien, Diogène, que tu ne connois pas Lucrèce. Je voudrois que tu l'eusses vue, la première fois qu'elle entra ici, toute sanglante et tout échevelée. Elle tenoit un poignard à la main : elle avoit le regard farouche, et la colère étoit encore peinte sur son visage, malgré les pâleurs de la mort. Jamais personne n'a porté la chasteté plus loin qu'elle. Mais, pour t'en convaincre, il ne faut que lui demander à elle-même ce qu'elle pense de l'amour. Tu verras. Dites-nous donc, Lucrèce, mais expliquez-vous clairement : croyez-vous qu'on doive aimer?

LUCRÈCE, tenant des tablettes à la main.

Faut-il absolument sur cela vous rendre une réponse exacte et décisive?

PLUTON.

Oui.

LUCRÈCE.

Tenez, la voilà clairement énoncée dans ces tablettes. Lisez.

PLUTON, lisant.

« Toujours. l'on. si. mais. aimoit. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. seroit. n'est. qu'il[2]. » Que veut dire tout ce galimatias?

LUCRÈCE.

Je vous assure, Pluton, que je n'ai jamais rien dit de mieux ni de plus clair.

PLUTON.

Je vois bien que vous avez accoutumé de parler fort clairement. Peste soit de la folle! Où a-t-on jamais parlé comme cela? POINT. MAIS. SI. D'ÉTERNELLES. Et où veut-elle que j'aille chercher un OEdipe pour m'expliquer cette énigme?

DIOGÈNE.

Il ne faut pas aller fort loin. En voici un qui entre et qui est fort propre à vous rendre cet office.

PLUTON.

Qui est-il?

DIOGÈNE.

C'est Brutus, celui qui délivra Rome de la tyrannie des Tarquins.

PLUTON.

Quoi! cet austère Romain qui fit mourir ses enfans pour avoir conspiré contre leur patrie? Lui, expliquer des énigmes? Tu es bien fou, Diogène.

DIOGÈNE.

Je ne suis point fou. Mais Brutus n'est point non plus cet austère personnage que vous vous imaginez. C'est un esprit naturellement tendre et passionné, qui fait de fort jolis vers, et les billets du monde les plus galans.

MINOS

Il faudroit donc que les paroles de l'énigme fussent écrites, pour les lui montrer.

DIOGÈNE.

Que cela ne vous embarrasse point. Il y a longtemps que ces paroles sont écrites sur les tablettes de

[1] Voyez satire VIII, page 59, note 4.

[2] Voyez *Clélie*, part. II, page 348.

Brutus. Des héros comme lui sont toujours fournis de tablettes.

PLUTON.

Hé bien ! Brutus, nous donnerez-vous l'explication des paroles qui sont sur vos tablettes ?

BRUTUS.

Volontiers. Regardez bien. Ne les sont-ce pas là ? « Toujours. l'on. si. mais, etc. »

PLUTON.

Ce les sont-là elles-mêmes.

BRUTUS.

Continuez donc de lire. Les paroles suivantes non-seulement vous feront voir que j'ai d'abord conçu la finesse des paroles embrouillées de Lucrèce ; mais elles contiennent la réponse précise que j'y ai faite :

« Moi. nos. verrez. vous. de. permettez. d'éternelles. jours. qu'on. merveille. peut. amours. d'aimer. voir. »

PLUTON.

Je ne sais pas si ces paroles se répondent juste les unes aux autres ; mais je sais bien que ni les unes ni les autres ne s'entendent, et que je ne suis pas d'humeur à faire le moindre effort d'esprit pour les concevoir.

DIOGÈNE.

Je vois bien que c'est à moi de vous expliquer tout ce mystère. Le mystère est que ce sont des paroles transposées. Lucrèce, qui est amoureuse et aimée de Brutus, lui dit en mots transposés :

Qu'il seroit doux d'aimer, si l'on aimoit toujours !
Mais, hélas ! il n'est point d'éternelles amours.

Et Brutus, pour la rassurer, lui dit en d'autres termes transposés :

Permettez-moi d'aimer, merveille de nos jours,
Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles amours.

PLUTON.

Voilà une grosse finesse ! Il s'ensuit de là que tout ce qui se peut dire de beau est dans les dictionnaires ; il n'y a que les paroles qui sont transposées. Mais est-il possible que des personnes du mérite de Brutus et de Lucrèce en soient venues à cet excès d'extravagance, de composer de semblables bagatelles ?

DIOGÈNE.

C'est pourtant par ces bagatelles qu'ils ont fait connoître l'un et l'autre qu'ils avoient infiniment d'esprit.

PLUTON.

Et c'est par ces bagatelles, moi, que je reconnois qu'ils ont infiniment de folie. Qu'on les chasse. Pour moi, je ne sais tantôt plus où j'en suis. Lucrèce amoureuse ! Lucrèce coquette ! Et Brutus son galant ! Je ne désespère pas, un de ces jours, de voir Diogène lui-même galant.

DIOGÈNE.

Pourquoi non ? Pythagore l'étoit bien.

PLUTON.

Pythagore étoit galant ?

DIOGÈNE.

Oui, et ce fut de Théano sa fille, formée par lui à la galanterie, ainsi que le raconte le généreux Herminius[1] dans l'histoire de la vie de Brutus ; ce fut, dis-je, de Théano que cet illustre Romain apprit ce beau symbole, qu'on a oublié d'ajouter aux autres symboles de Pythagore : « Que c'est à pousser les beaux sentimens pour une maîtresse, et à faire l'amour, que se perfectionne le grand philosophe. »

PLUTON.

J'entends. Ce fut de Théano qu'il sut que c'est la folie qui fait la perfection de la sagesse. Oh ! l'admirable précepte ! Mais laissons là Théano. Quelle est cette précieuse renforcée[2] que je vois qui vient à nous ?

DIOGÈNE.

C'est Sapho[3], cette fameuse Lesbienne qui a inventé les vers saphiques.

PLUTON.

On me l'avoit dépeinte si belle ! Je la trouve bien laide !

DIOGÈNE.

Il est vrai qu'elle n'a pas le teint fort uni, ni les traits du monde les plus réguliers : mais prenez garde qu'il y a une grande opposition du blanc et du noir de ses yeux, comme elle le dit elle-même dans l'histoire de sa vie.

PLUTON.

Elle se donne là un bizarre agrément ; et Cerbère,

[1] Pellisson. Voir dans la *Correspondance* la lettre à Brossette du 7 de janvier 1703, à la fin.

[2] Nous trouvons ici, dans Saint-Evremond p. 150, le passage suivant qui nous paraît évidemment une première composition. On conçoit en effet que Boileau n'ait pas osé reproduire, en 1710, époque où madame de Maintenon étant reine, ce qu'il s'étant permis sur son premier mari, en 1665, époque où elle était tout à fait dans l'obscurité. B.-S.-P.

« PLUTON. Qui est ce petit bon homme qui descend là-haut dans une machine ? Ah ! c'est toi, *Scarron* ; que fais-tu là avec ton habit doré ?

« SCARRON. Je ne m'appelle plus *Scarron* ; je m'appelle *Scarrus*, et on m'a habillé à la romaine, quoique ma taille n'y soit pas autrement propre ; et je viens présentement de consulter les *sibylles* avec *Horace* et *Scævola*.

« PLUTON. Crois-moi, mon pauvre *Scarron*, tu es bien mieux avec *Ragotin* qu'avec *Horace* et *Scævola*. Mets-toi dans ta chaire auprès de moi.

« SCARRON. Je le veux : je vous servirai à vous faire connoître le reste des héros et des héroïnes que vous avez à voir. En voi déjà une de ma connoissance.

« PLUTON. Qui ? cette grande décharnée ?

« SCARRON. C'est SAPHO. »

[3] Mademoiselle de Scudéri.

selon elle, doit donc passer aussi pour beau, puisqu'il a dans les yeux la même opposition.

DIOGÈNE.

Je vois qu'elle vient à vous. Elle a sûrement quelque question à vous faire.

SAPHO.

Je vous supplie, sage Pluton, de m'expliquer fort au long ce que vous pensez de l'amitié, et si vous croyez qu'elle soit capable de tendresse aussi bien que l'amour; car ce fut le sujet d'une généreuse conversation que nous eûmes l'autre jour avec le sage Démocède [1] et l'agréable Phaon. De grace, oubliez donc pour quelque temps le soin de votre personne et de votre état; et au lieu de cela, songez à me bien définir ce que c'est que cœur tendre, tendresse d'amitié, tendresse d'amour, tendresse d'inclination et tendresse de passion.

MINOS.

Oh! celle-ci est la plus folle de toutes. Elle a la mine d'avoir gâté toutes les autres.

PLUTON.

Mais regardez cette impertinente! c'est bien le temps de résoudre des questions d'amour, que le jour d'une révolte!

DIOGÈNE.

Vous avez pourtant autorité pour le faire; et tous les jours les héros que vous venez de voir, sur le point de donner une bataille où il s'agit du tout pour eux, au lieu d'employer le temps à encourager les soldats, et à ranger leurs armées, s'occupent à entendre l'histoire de Timarète ou de Bérélise, dont la plus haute aventure est quelquefois un billet perdu ou un bracelet égaré.

PLUTON.

Ho bien! s'ils sont fous, je ne veux pas leur ressembler, et principalement à cette précieuse ridicule.

SAPHO.

Eh! de grace, seigneur, défaites-vous de cet air grossier et provincial de l'enfer, et songez à prendre l'air de la belle galanterie de Carthage et de Capoue. A vous dire le vrai, pour décider un point aussi important que celui que je vous propose, je souhaiterois fort que toutes nos généreuses amies et nos illustres amis fussent ici. Mais, en leur absence, le sage Minos représentera le discret Phaon, et l'enjoué Diogène le galant Ésope.

PLUTON.

Attends, attends, je m'en vais te faire venir ici une personne avec qui lier conversation. Qu'on m'appelle Tisiphone.

SAPHO.

Qui? Tisiphone? Je la connois, et vous ne serez peut-être pas fâché que je vous en fasse voir le portrait, que j'ai déjà composé par précaution, dans le dessein où je suis de l'insérer dans quelqu'une des histoires que nous autres faiseurs et faiseuses de romans sommes obligés de raconter à chaque livre de notre roman.

PLUTON.

Le portrait d'une furie! Voilà un étrange projet.

DIOGÈNE.

Il n'est pas si étrange que vous pensez. En effet, cette même Sapho, que vous voyez, a peint dans ses ouvrages beaucoup de ses généreuses amies, qui ne surpassent guère en beauté Tisiphone, et qui néanmoins, à la faveur des mots galans et des façons de parler élégantes et précieuses qu'elle jette dans leurs peintures, ne laissent pas de passer pour de dignes héroïnes de roman.

MINOS.

Je ne sais si c'est curiosité ou folie; mais je vous avoue que je meurs d'envie de voir un si bizarre portrait.

PLUTON.

Hé bien donc, qu'elle vous le montre, j'y consens. Il faut bien vous contenter. Nous allons voir comment elle s'y prendra pour rendre la plus effroyable des Euménides agréable et gracieuse.

DIOGÈNE.

Ce n'est pas une affaire pour elle, et elle a déjà fait un pareil chef-d'œuvre en peignant la vertueuse Aricidie. Écoutons donc; car je la vois qui tire le portrait de sa poche.

SAPHO, lisant.

L'illustre fille [2] dont j'ai à vous entretenir a en toute sa personne je ne sais quoi de si furieusement extraordinaire et de si terriblement merveilleux, que je ne suis pas médiocrement embarrassée quand je songe à vous en tracer le portrait.

MINOS.

Voilà les adverbes FURIEUSEMENT et TERRIBLEMENT qui sont, à mon avis, bien placés et tout à fait en leur lieu.

SAPHO, continue de lire.

Tisiphone a naturellement la taille fort haute, et passant de beaucoup la mesure des personnes de son sexe; mais pourtant si dégagée, si libre et si bien pro-

[1] C'étoit le nom d'un médecin fameux sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe. Daunou.

[2] Portrait de mademoiselle de Scudéri elle-même. Brossette.

portionnée en toutes ses parties, que son énormité même lui sied admirablement bien. Elle a les yeux petits, mais pleins de feu, vifs, perçans et bordés d'un certain vermillon qui en relève prodigieusement l'éclat. Ses cheveux sont naturellement bouclés et annelés, et l'on peut dire que ce sont autant de serpens qui s'entortillent les uns dans les autres et se jouent nonchalamment autour de son visage. Son teint n'a point cette couleur fade et blanchâtre des femmes de Scythie, mais il tient beaucoup de ce brun mâle et noble que donne le soleil aux Africaines qu'il favorise le plus près de ses regards. Son sein est composé de deux demi-globes brûlés par le bout comme ceux des Amazones, et qui, s'éloignant le plus qu'ils peuvent de sa gorge, se vont négligemment et languissamment perdre sous ses deux bras. Tout le reste de son corps est presque composé de la même sorte. Sa démarche est extrêmement noble et fière. Quand il faut se hâter, elle vole plutôt qu'elle ne marche, et je doute qu'Atalante la pût devancer à la course. Au reste, cette vertueuse fille est naturellement ennemie du vice et surtout des grands crimes, qu'elle poursuit partout, un flambeau à la main, et qu'elle ne laisse jamais en repos, secondée en cela par ses deux illustres sœurs, Alecto et Mégère, qui n'en sont pas moins ennemies qu'elle; et l'on peut dire de toutes ces trois sœurs que c'est une morale vivante.

DIOGÈNE.

Hé bien! n'est-ce pas là un portrait merveilleux?

PLUTON.

Sans doute, et la laideur y est peinte dans toute sa perfection, pour ne pas dire dans toute sa beauté; mais c'est assez écouter cette extravagante. Continuons la revue de nos héros, et sans plus nous donner la peine, comme nous avons fait jusqu'ici, de les interroger l'un après l'autre, puisque les voilà tous reconnus véritablement insensés, contentons-nous de les voir passer devant cette balustrade et de les conduire exactement de l'œil dans mes galeries, afin que je sois sûr qu'ils y sont; car je défends d'en laisser sortir aucun, que je n'aie précisément déterminé ce que je veux qu'on en fasse. Qu'on les laisse donc entrer, et qu'ils viennent maintenant tous en foule. En voilà bien, Diogène. Tous ces héros sont-ils connus dans l'histoire?

DIOGÈNE.

Non; il y en a beaucoup de chimériques mêlés parmi eux.

PLUTON.

Des héros chimériques! et sont-ce des héros?

DIOGÈNE.

Comment! si ce sont des héros! Ce sont eux qui ont toujours le haut bout dans les livres et qui battent infailliblement les autres.

PLUTON.

Nomme-m'en par plaisir quelques-uns.

DIOGÈNE.

Volontiers. Orondate, Spitridate, Alcamène, Mélinte, Britomare, Mérindor, Artaxandre, etc.

PLUTON.

Et tous ces héros-là ont-ils fait vœu, comme les autres, de ne jamais s'entretenir que d'amour?

DIOGÈNE.

Cela seroit beau, qu'ils ne l'eussent pas fait! Et de quel droit se diroient-ils héros, s'ils n'étoient point amoureux? N'est-ce pas l'amour qui fait aujourd'hui la vertu héroïque?

PLUTON.

Quel est ce grand innocent qui s'en va des derniers, et qui a la mollesse peinte sur le visage? Comment t'appelles-tu?

ASTRATE.

Je m'appelle Astrate[1].

PLUTON.

Que viens-tu chercher ici?

ASTRATE.

Je veux voir la reine.

PLUTON.

Mais admirez cet impertinent. Ne diriez-vous pas que j'ai une reine que je garde ici dans une boîte, et que je montre à tous ceux qui la veulent voir? Qu'es-tu, toi? As-tu jamais été?

ASTRATE.

Oui-da, j'ai été, et il y a un historien latin qui dit de moi en propres termes : ASTRATUS VIXIT, Astrate a vécu.

PLUTON.

Est-ce là tout ce qu'on trouve de toi dans l'histoire?

ASTRATE.

Oui; et c'est sur ce bel argument qu'on a composé une tragédie intitulée du nom d'ASTRATE, où les passions tragiques sont maniées si adroitement, que les spectateurs y rient à gorge déployée depuis le commencement jusqu'à la fin, tandis que moi j'y pleure toujours, ne pouvant obtenir que l'on m'y montre une reine dont je suis passionnément épris.

PLUTON.

Ho bien! va-t'en dans ces galeries voir si cette reine y est. Mais quel est ce grand malbâti de Romain qui

[1] On jouoit à l'Hôtel de Bourgogne, dans le temps que je fis ce Dialogue, l'*Astrate* de M. Quinault et l'*Ostorius* de l'abbé de Pure. BOILEAU, 1713. — Voyez satire III, p. 16, notes 1 et 2.

vient après ce chaud amoureux? Peut-on savoir son nom?

OSTORIUS.

Mon nom est Ostorius.

PLUTON.

Je ne me souviens point d'avoir jamais nulle part lu ce nom-là dans l'histoire.

OSTORIUS.

Il y est pourtant. L'abbé de Pure assure qu'il l'y a lu.

PLUTON.

Voilà un merveilleux garant! Mais, dis-moi, appuyé de l'abbé de Pure, comme tu es, as-tu fait quelque figure dans le monde? T'y a-t-on jamais vu?

OSTORIUS.

Oui-da; et, à la faveur d'une pièce de théâtre que cet abbé a faite de moi, on m'a vu à l'Hôtel de Bourgogne [1].

PLUTON.

Combien de fois?

OSTORIUS.

Eh! une fois.

PLUTON.

Retourne-t'y-en [2].

OSTORIUS.

Les comédiens ne veulent plus de moi.

PLUTON.

Crois-tu que je m'accommode mieux de toi qu'eux? Allons, déloge d'ici au plus vite, et va te confiner dans mes galeries. Voici encore une héroïne qui ne se hâte pas trop, ce me semble, de s'en aller. Mais je lui pardonne, car elle me paroît si lourde de sa personne, et si pesamment armée, que je vois bien que c'est la difficulté de marcher, plutôt que la répugnance à m'obéir, qui l'empêche d'aller plus vite. Qui est-elle?

DIOGÈNE.

Pouvez-vous ne pas reconnoître la Pucelle d'Orléans?

PLUTON.

C'est donc là cette vaillante fille qui délivra la France du joug des Anglois?

DIOGÈNE.

C'est elle-même.

PLUTON.

Je lui trouve la physionomie bien plate et bien peu digne de tout ce qu'on dit d'elle.

DIOGÈNE.

Elle tousse et s'approche de la balustrade. Ecoutons. C'est assurément une harangue qu'elle vous vient faire, et une harangue en vers, car elle ne parle plus qu'en vers.

PLUTON.

A-t-elle en effet du talent pour la poésie?

DIOGÈNE.

Vous l'allez voir.

LA PUCELLE.

« O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle,
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle;
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur,
Et me le redoublant, me redouble la peur.
A ton illustre aspect mon cœur se sollicite,
Et grimpant contre mont, la dure terre quitte.
Oh! que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort!
Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe!
Que le coup brisât l'os, et fit pleuvoir le sang
De *la temple*, du dos, de l'épaule et du flanc [3]! »

PLUTON.

Quelle langue vient-elle de parler?

DIOGÈNE.

Belle demande! françoise.

PLUTON.

Quoi! c'est du françois qu'elle a dit? je croyois que ce fût du bas-breton ou de l'allemand. Qui lui a appris cet étrange françois-là?

DIOGÈNE.

C'est un poëte chez qui elle a été en pension quarante ans durant.

PLUTON.

Voilà un poëte qui l'a bien mal élevée!

DIOGÈNE.

Ce n'est pas manque d'avoir été bien payé, et d'avoir exactement touché ses pensions.

PLUTON.

Voilà de l'argent bien mal employé. Eh! Pucelle d'Orléans, pourquoi vous êtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots, vous qui ne songiez autrefois qu'à délivrer votre patrie, et qui n'aviez d'objet que la gloire?

LA PUCELLE.

La gloire?

« Un seul endroit y mène, et de ce seul endroit [4]
Droite et roide... »

PLUTON.

Ah! elle m'écorche les oreilles.

LA PUCELLE.

« Droite et roide est la côte et le sentier étroit. »

[1] Théâtre où l'on jouoit autrefois. BOILEAU, 1715.

[2] Barbarisme inexcusable, mais il est dans toutes les éditions. DAUNOU.

[3] Vers extraits de la *Pucelle*, suivant une note de l'édition de 1715 (elle n'est pas dans le manuscrit). Selon Vigneul de Marville (dans Saint-Marc, t. V, p. 166), c'est seulement un centon composé de vers épars dans le poëme. B.-S.-P. — Au dix-septième siècle on disait indifféremment *temple* ou *tempe*.

[4] La *Pucelle*, l. V.

PLUTON.

Quels vers, juste ciel ! je n'en puis pas entendre prononcer un que ma tête ne soit prête à se fendre.

LA PUCELLE.

« De flèches toutefois aucune ne l'atteint ;
Ou pourtant l'atteignant, de son sang ne se teint. »

PLUTON.

Encore ! j'avoue que de toutes les héroïnes qui ont paru en ce lieu, celle-ci me paroît beaucoup la plus insupportable. Vraiment, elle ne prêche pas la tendresse. Tout en elle n'est que dureté et sécheresse, et elle me paroit plus propre à glacer l'ame qu'à inspirer l'amour.

DIOGÈNE.

Elle en a pourtant inspiré au vaillant Dunois.

PLUTON.

Elle ! inspirer de l'amour au cœur de Dunois !

DIOGÈNE.

Oui assurément :

Au grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
Grand cœur qui dans lui seul deux grands amours enserre [1].

Mais il faut savoir quel amour. Dunois s'en explique ainsi lui-même en un endroit du poëme fait pour cette merveilleuse fille :

Pour ces célestes yeux, pour ce front magnanime,
Je n'ai que du respect, je n'ai que de l'estime ;
Je n'en souhaite rien ; et si j'en suis amant,
D'un amour sans désir je l'aime seulement.
Et soit. Consumons-nous d'une flamme si belle :
Brûlons en holocauste aux yeux de la Pucelle [2].

Ne voilà-t-il pas une passion bien exprimée ? et le mot d'holocauste n'est-il pas tout à fait bien placé dans la bouche d'un guerrier comme Dunois ?

PLUTON.

Sans doute ; et cette vertueuse guerrière peut innocemment, avec de tels vers, aller tout de ce pas, si elle veut, inspirer un pareil amour à tous les héros qui sont dans ces galeries. Je ne crains pas que cela leur amollisse l'ame. Mais du reste, qu'elle s'en aille ; car je tremble qu'elle ne me veuille encore réciter quelques-uns de ses vers, et je ne suis pas résolu de les entendre. La voilà enfin partie. Je ne vois plus ici aucun héros, ce me semble. Mais non, je me trompe : en voici encore un qui demeure immobile derrière cette porte. Vraisemblablement il n'a pas entendu que je voulois que tout le monde sortît. Le connois-tu, Diogène ?

DIOGÈNE.

C'est Pharamond [3], le premier roi des François.

PLUTON.

Que dit-il ? il parle en lui-même.

PHARAMOND.

Vous le savez bien, divine Rosemonde, que pour vous aimer je n'attendis pas que j'eusse le bonheur de vous connoitre, et que c'est sur le seul récit de vos charmes, fait par un de mes rivaux, que je devins si ardemment épris de vous.

PLUTON.

Il semble que celui-ci soit devenu amoureux avant que de voir sa maîtresse.

DIOGÈNE.

Assurément il ne l'avoit point vue.

PLUTON.

Quoi ! il est devenu amoureux d'elle sur son portrait ?

DIOGÈNE.

Il n'avoit pas même vu son portrait.

PLUTON.

Si ce n'est là une vraie folie, je ne sais pas ce qui peut l'être. Mais, dites-moi, vous, amoureux Pharamond, n'êtes-vous pas content d'avoir fondé le plus florissant royaume de l'Europe, et de pouvoir compter au rang de vos successeurs le roi qui y règne aujourd'hui ? Pourquoi vous êtes-vous allé mal à propos embarrasser l'esprit de la princesse Rosemonde ?

PHARAMOND.

Il est vrai, seigneur. Mais l'amour...

PLUTON.

Ho ! l'amour ! l'amour ! Va exagérer, si tu veux, les injustices de l'amour dans mes galeries. Mais pour moi, le premier qui m'en viendra encore parler, je lui donnerai de mon sceptre tout au travers du visage. En voilà un qui entre. Il faut que je lui casse la tête.

MINOS.

Prenez garde à ce que vous allez faire. Ne voyez-vous pas que c'est Mercure ?

PLUTON.

Ah ! Mercure, je vous demande pardon. Mais ne venez-vous point aussi me parler d'amour ?

MERCURE.

Vous savez bien que je n'ai jamais fait l'amour pour moi-même. La vérité est que je l'ai fait quelquefois pour mon père Jupiter, et qu'en sa faveur autrefois j'endormis si bien le bon Argus, qu'il ne s'est jamais réveillé. Mais je viens vous apporter une bonne nouvelle. C'est qu'à peine l'artillerie que je vous amène a paru, que vos ennemis se sont rangés dans le devoir. Vous n'avez jamais été roi plus paisible de l'enfer que vous l'êtes.

[1] Voici le vers tel qu'il est dans la *Pucelle* :
Qui sans peine à lui seul deux grands amours enserre.

[2] La *Pucelle*, l. II.

[3] De La Calprenède.

PLUTON.

Divin messager de Jupiter, vous m'avez rendu la vie. Mais, au nom de notre proche parenté, dites-moi, vous qui êtes le dieu de l'éloquence, comment vous avez souffert qu'il se soit glissé dans l'un et dans l'autre monde une si impertinente manière de parler que celle qui règne aujourd'hui, surtout en ces livres qu'on appelle romans ; et comment vous avez permis que les plus grands héros de l'antiquité parlassent ce langage.

MERCURE.

Hélas ! Apollon et moi, nous sommes des dieux qu'on n'invoque presque plus : et la plupart des écrivains d'aujourd'hui ne connoissent pour leur véritable patron qu'un certain Phébus, qui est bien le plus impertinent personnage qu'on puisse voir. Du reste, je viens vous avertir qu'on vous a joué une pièce.

PLUTON.

Une pièce à moi ! Comment?

MERCURE.

Vous croyez que les vrais héros sont venus ici ?

PLUTON.

Assurément, je le crois, et j'en ai de bonnes preuves, puisque je les tiens encore ici tous renfermés dans les galeries de mon palais.

MERCURE.

Vous sortirez d'erreur, quand je vous dirai que c'est une troupe de faquins, ou plutôt de fantômes chimériques, qui, n'étant que de fades copies de beaucoup de personnages modernes, ont eu pourtant l'audace de prendre le nom des plus grands héros de l'antiquité, mais dont la vie a été fort courte, et qui errent maintenant sur les bords du Cocyte et du Styx. Je m'étonne que vous y ayez été trompé. Ne voyez-vous pas que ces gens-là n'ont nul caractère des héros? Tout ce qui les soutient aux yeux des hommes, c'est un certain oripeau et un faux clinquant de paroles, dont les ont habillés ceux qui ont écrit leur vie, et qu'il n'y a qu'à leur ôter pour les faire paroître tels qu'ils sont. J'ai même amené des champs Élysées en venant ici, un François, pour les reconnoître quand ils seront dépouillés ; car je me persuade que vous consentirez sans peine qu'ils le soient.

PLUTON.

J'y consens si bien que je veux que sur-le-champ la chose ici soit exécutée. Et pour ne point perdre de temps, gardes, qu'on les fasse de ce pas sortir tous de mes galeries par les portes dérobées, et qu'on les amène tous dans la grande place. Pour nous, allons nous mettre sur le balcon de cette fenêtre basse, d'où nous pourrons les contempler et leur parler tout à notre aise. Qu'on y porte nos siéges. Mercure, mettez-vous à ma droite ; et vous, Minos, à ma gauche ; et que Diogène se tienne derrière nous.

MINOS.

Les voilà qui arrivent en foule.

PLUTON.

Y sont-ils tous?

UN GARDE.

On n'en a laissé aucun dans les galeries.

PLUTON.

Accourez donc, vous tous, fidèles exécuteurs de mes volontés, spectres, larves, démons, furies, milices infernales que j'ai fait assembler. Qu'on m'entoure tous ces prétendus héros, et qu'on me les dépouille.

CYRUS.

Quoi ! vous ferez dépouiller un conquérant comme moi?

PLUTON.

Hé ! de grace, généreux Cyrus, il faut que vous passiez le pas.

HORATIUS COCLÈS.

Quoi ! un Romain comme moi, qui a défendu lui seul un pont contre toutes les forces de Porsenna, vous ne le considérerez pas plus qu'un coupeur de bourses?

PLUTON.

Je m'en vais te faire chanter.

ASTRATE.

Quoi ! un galant aussi tendre et aussi passionné que moi, vous le ferez maltraiter?

PLUTON.

Je m'en vais te faire voir la reine. Ah ! les voilà dépouillés.

MERCURE.

Où est le François que j'ai amené?

LE FRANÇOIS.

Me voilà, seigneur, que souhaitez-vous?

MERCURE.

Tiens, regarde bien tous ces gens-là ; les connois-tu?

LE FRANÇOIS.

Si je les connois ? Hé ! ce sont tous la plupart des bourgeois de mon quartier. Bonjour, madame Lucrèce. Bonjour, monsieur Brutus. Bonjour, mademoiselle Clélie. Bonjour, monsieur Horatius Coclès [1].

[1] Au lieu de ceci et des lignes précédentes, on lit dans Saint-Évremond (p. 25) :

« Scarron *qui se lève*. Je vous demande grâce pour eux ; je les reconnois tous : ce sont de bons bourgeois de notre quartier, mes bons voisins et bonnes voisines. Bonjour, monsieur *Horace* ; bonjour, mademoiselle *Sapho*, et bonjour, ma belle *Lucrèce*. » B.-S.-P.

PLUTON.

Tu vas voir accommoder tes bourgeois de toutes pièces. Allons, qu'on ne les épargne point, et qu'après qu'ils auront été abondamment fustigés, on me les conduise tous, sans différer, droit aux bords du fleuve de Léthé[1]; puis, lorsqu'ils y seront arrivés, qu'on me les jette tous, la tête la première, dans l'endroit du fleuve le plus profond, eux, leurs billets doux, leurs lettres galantes, leurs vers passionnés, avec tous les nombreux volumes, ou, pour mieux dire, les monceaux de ridicule papier où sont écrites leurs histoires. Marchez donc, faquins, autrefois si grands héros. Vous voilà arrivés à votre fin, ou, pour mieux dire, au dernier acte de la comédie que vous avez jouée si peu de temps.

CHŒUR DE HÉROS, s'en allant chargés d'escourgées[2].

Ah! La Calprenède! Ah! Scudéri!

PLUTON.

Eh! que ne les tiens-je! que ne les tiens-je! Ce n'est pas tout, Minos. Il faut que vous vous en alliez tout de ce pas donner ordre que la même justice se fasse sur tous leurs pareils dans les autres provinces de mon royaume.

MINOS.

Je me charge avec plaisir de cette commission.

MERCURE.

Mais voici les véritables héros qui arrivent, et qui demandent à vous entretenir. Ne voulez-vous pas qu'on les introduise?

PLUTON.

Je serai ravi de les voir; mais je suis si fatigué des sottises que m'ont dites tous ces impertinens usurpateurs de leurs noms, que vous trouverez bon qu'avant tout j'aille faire un somme.

DISCOURS SUR LA SATIRE[3]

Quand je donnai la première fois mes satires au public, je m'étois bien préparé au tumulte que l'impression de mon livre a excité sur le Parnasse. Je savois que la nation des poëtes, et surtout des mauvais poëtes[4], est une nation farouche qui prend feu aisément, et que ces esprits avides de louanges ne digéreroient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Aussi oserai-je dire, à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez stoïques les libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi[5]. Quelques calomnies dont on ait voulu me noircir, quelques faux bruits qu'on ait semés de ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances au déplaisir d'un auteur irrité, qui se voyoit attaqué par l'endroit le plus sensible d'un poëte, je veux dire par ses ouvrages.

Mais j'avoue que j'ai été un peu surpris du chagrin bizarre de certains lecteurs[6], qui, au lieu de se divertir d'une querelle du Parnasse dont ils pouvoient être spectateurs indifférens, ont mieux aimé prendre parti et s'affliger avec les ridicules[7], que de se réjouir avec les honnêtes gens. C'est pour les consoler que j'ai composé ma neuvième satire, où je pense avoir montré assez clairement que, sans blesser l'État ni sa conscience, on peut trouver de méchans vers méchans, et s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un sot livre. Mais puisque ces messieurs ont parlé de la liberté que je me suis donnée de nommer, comme d'un attentat inouï et sans exemples, et que des exemples ne se peu-

[1] Fleuve de l'oubli. BOILEAU, 1713.

[2] Fouet composé de plusieurs brins de cordes ou de plusieurs lanières de cuir. Il est un peu vieux et peu en usage. Furetière, 1701. — *Scoria* ou *Scoriata, flagellum ex scorto seu corio.* Ducange.

[3] Ce Discours fut d'abord publié séparément avec la satire IX en 1668.

[4] Ceci regarde particulièrement Cotin qui avoit publié une satire contre l'auteur. BOILEAU, 1713. — Voyez satire III, page 18, note 1; satire VIII, page 31, note 3 et satire IX, page 27, note 1.

[5] Il couroit dès ce temps-là, contre notre auteur, un libelle en prose (de Cotin), intitulé : *la Critique désintéressée sur les satires du temps.* Brossette.

[6] En 1668 et 69, il y a : certains *auteurs*... en 1672 : certains *lecteurs*... de 1674 à 1682 : certains *auteurs*... de 1683 à 1713 certains *lecteurs*...

On voit dans ces variations les essais timides d'un bourgeois qui craint de blesser un grand. Nous voulons parler du duc de Montausier qu'on eût pu croire désigné par le mot *lecteurs*. Il passait pour un des hommes de la cour qui avaient le plus de vertu, mais sa vertu était fort peu tolérante, excepté toutefois, si l'on en croit plusieurs contemporains, pour les plaisirs du maître. Ce seigneur, qui aurait voulu envoyer aux galères les poëtes satiriques, trouvait fort mauvais, selon mademoiselle de Motteville, qu'on blâmât les dames qui avaient de la *complaisance* pour le roi. B.-S.-P. — Voyez satire IX, page 34, note 6, épître VI, page 72, note 8, et à la *Correspondance*, la lettre à Brossette du 3 de juillet 1703.

[7] Voyez page 8, note 3.

vent pas mettre en rimes, il est bon d'en dire ici un mot pour les instruire d'une chose qu'eux seuls veulent ignorer, et leur faire voir qu'en comparaison de tous mes confrères les satiriques j'ai été un poëte fort retenu.

Et pour commencer par Lucilius [1], inventeur de la satire, quelle liberté, ou plutôt quelle licence ne s'est-il point donnée dans ses ouvrages? Ce n'étoit pas seulement des poëtes et des auteurs qu'il attaquoit, c'étoit des gens de la première qualité de Rome; c'étoit des personnes consulaires. Cependant Scipion et Lélius ne jugèrent pas ce poëte, tout déterminé rieur qu'il étoit, indigne de leur amitié, et vraisemblablement, dans les occasions ils ne lui refusèrent pas leurs conseils sur ses écrits, non plus qu'à Térence [2]. Ils ne s'avisèrent point de prendre le parti de Lupus et de Métellus qu'il avoit joués dans ses satires, et ils ne crurent pas lui donner rien du leur en lui abandonnant tous les ridicules de la république :

. . . . . Num Lælius, aut qui
Duxit ob oppressa meritum Carthagine nomen;
Ingenio offensi, aut læso doluere Metello,
Famosisve Lupo cooperto versibus [3]?

En effet, Lucilius n'épargnoit ni petits ni grands, et souvent des nobles et des patriciens il descendoit jusqu'à la lie du peuple :

Primores populi arripuit, populumque tributim [4].

On me dira que Lucilius vivoit dans une république, où ces sortes de libertés peuvent être permises. Voyons donc Horace, qui vivoit sous un empereur, dans les commencemens d'une monarchie, où il est bien plus dangereux de rire qu'en un autre temps. Qui ne nomme-t-il point dans ses satires? Et Fabius le grand causeur, et Tigellius le fantasque, et Nasidienus le ridicule [5], et Nomentanus le débauché, et tout ce qui vient au bout de sa plume. On me répondra que ce sont des noms supposés. Oh! la belle réponse! comme si ceux qu'il attaque n'étoient pas des gens connus d'ailleurs! comme si l'on ne savoit pas que Fabius étoit un chevalier romain qui avoit composé un livre de droit; que Tigellius fut en son temps un musicien chéri d'Auguste; que Nasidienus Rufus étoit un ridicule célèbre dans Rome [6]; que Cassius Nomentanus étoit un des plus fameux débauchés de l'Italie! Certainement il faut que ceux qui parlent de la sorte n'aient pas fort lu les anciens, et ne soient pas fort instruits des affaires de la cour d'Auguste. Horace ne se contente pas d'appeler les gens par leur nom; il a si peur qu'on ne les méconnoisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisoient, jusqu'aux charges qu'ils avoient exercées. Voyez, par exemple, comme il parle d'Aufidius Luscus, préteur de Fondi :

Fundos, Aufidio Lusco prætore, libenter
Linquimus, insani ridentes præmia scribæ,
Prætextam, et latum clavum [7], etc.

« Nous abandonnâmes, dit-il, avec joie le bourg de Fondi, dont étoit préteur un certain Aufidius Luscus; mais ce ne fut pas sans avoir bien ri de la folie de ce préteur, auparavant commis, qui faisoit le sénateur et l'homme de qualité. »

Peut-on désigner un homme plus précisément? et les circonstances seules ne suffisoient-elles pas pour le faire reconnoître? On me dira peut-être qu'Aufidius étoit mort alors; mais Horace parle là d'un voyage fait depuis peu. Et puis, comment mes censeurs répondront-ils à cet autre passage :

Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona, dumque
Diffingit Rheni luteum caput, hæc ego ludo [8].

« Pendant, dit Horace, que ce poëte enflé d'Alpinus égorge Memnon dans son poëme, et s'embourbe dans la description du Rhin, je me joue en ces satires. »

Alpinus vivoit donc du temps qu'Horace se jouoit en ces satires; et si Alpinus en cet endroit est un nom supposé, l'auteur du poëme de Memnon pouvoit-il s'y méconnoître? Horace, dira-t-on, vivoit sous le règne du plus poli de tous les empereurs; mais vivons-nous sous un règne moins poli? et veut-on qu'un prince qui a tant de qualités communes avec Auguste soit moins dégoûté que lui des méchans livres, et plus rigoureux envers ceux qui les blâment?

Examinons pourtant Perse [9], qui écrivoit sous le règne de Néron. Il ne raille pas simplement les ouvrages des poëtes de son temps, il attaque les vers de Néron même. Car enfin tout le monde sait, et toute la cour de Néron le savoit, que ces quatre vers, *Torva Mimalloneis*, etc., dont Perse fait une raillerie si amère dans sa première satire, étoient des vers de Néron [10]. Cependant on ne remarque point que Néron, tout Néron

[1] Voyez satire IX, p. 56, note 5.
[2] Voyez *Art poétique*, chant III, p. 105, note 2.
[3] Horace, l. II, satire I. BOILEAU, 1668. — Vers 65-68.
[4] Horace, l. II, satire I. BOILEAU, 1668. — Vers 69.
[5] De 1668 à 1682... le ridicule, et Tanaïs le châtré, et tout ce qui...
[6] De 1668 à 1682 il y a : dans Rome; que Tanaïs étoit un affranchi de Mécenas! Certainement... En 1668, il y a en marge : *Voy. Acr., Porph., et Suét., vie d'Aug.* C'est-à-dire, Acron et Porphyrion, commentateurs d'Horace, et Suétone, vie d'Auguste.
[7] Horace, l. I, satire V, vers 35. BOILEAU, 1713. — Vers 34-36.
[8] Horace, l. I, satire X, vers 36. BOILEAU, 1713. — Vers 36-37.
[9] Aulus Persius Flaccus, né l'an 34 de l'ère vulgaire à Volterra, en Toscane, est mort à vingt-huit ans, laissant six satires.
[10] Bayle combat cette opinion. Voyez son Dictionnaire, article *Perse*, note D.

qu'il étoit, ait fait punir Perse[1]; et ce tyran, ennemi de la raison, et amoureux, comme on sait, de ses ouvrages, fut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses vers, et ne crut pas que l'empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du poëte.

Pour Juvénal[2], qui florissoit sous Trajan, il est un peu plus respectueux envers les grands seigneurs de son siècle. Il se contente de répandre l'amertume de ses satires sur ceux du règne précédent; mais, à l'égard des auteurs, il ne les va point chercher hors de son siècle. A peine est-il entré en matière, que le voilà en mauvaise humeur contre tous les écrivains de son temps. Demandez à Juvénal ce qui l'oblige de prendre la plume. C'est qu'il est las d'entendre et la *Théséide* de Codrus, et l'*Oreste* de celui-ci, et le *Télèphe* de cet autre, et tous les poëtes enfin, comme il dit ailleurs, qui récitoient leurs vers au mois d'août :

..... Et augusto recitantes mense poetas[3].

Tant il est vrai que le droit de blâmer les auteurs est un droit ancien, passé en coutume parmi tous les satiriques, et souffert dans tous les siècles!

Que s'il faut venir des anciens aux modernes, Régnier[4], qui est presque notre seul poëte satirique, a été véritablement un peu plus discret que les autres. Cela n'empêche pas néanmoins qu'il ne parle hardiment de Gallet[5], ce célèbre joueur, *qui assignoit ses créanciers sur sept et quatorze*, et du sieur de Provins, *qui avoit changé son balandran[6] en manteau court*; et du Cousin, *qui abandonnoit sa maison de peur de la réparer[7]*; et de Pierre du Puis, et de plusieurs autres.

Que répondront à cela mes censeurs? Pour peu qu'on les presse, ils chasseront de la république des lettres tous les poëtes satiriques, comme autant de perturbateurs du repos public. Mais que diront-ils de Virgile, le sage, le discret Virgile, qui, dans une églogue, où il n'est pas question de satire, tourne d'un seul vers deux poëtes de son temps en ridicule?

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi[8],

dit un berger satirique dans cette églogue. Et qu'on ne me dise point que Bavius et Mævius en cet endroit sont des noms supposés, puisque ce seroit donner un trop cruel démenti au docte Servius[9], qui assure positivement le contraire. En un mot, qu'ordonneront mes censeurs de Catulle, de Martial, et de tous les poëtes de l'antiquité, qui n'en ont pas usé avec plus de discrétion que Virgile? Que penseront-ils de Voiture[10] qui n'a point fait conscience de rire aux dépens du célèbre Neuf-Germain[11], quoique également recommandable par l'antiquité de sa barbe et par la nouveauté de sa poésie? Le banniront-ils du Parnasse, lui et tous les poëtes de l'antiquité, pour établir la sûreté des sots et des ridicules? Si cela est, je me consolerai aisément de mon exil : il y aura du plaisir à être relégué en si bonne compagnie. Raillerie à part, ces messieurs veulent-ils être plus sages que Scipion et Lælius, plus délicats qu'Auguste, plus cruels que Néron? Mais eux qui sont si rigoureux envers les critiques, d'où vient cette clémence qu'ils affectent pour les méchans auteurs? Je vois bien ce qui les afflige; ils ne veulent pas être détrompés[12]. Il leur fâche d'avoir admiré sérieusement des ouvrages que mes satires exposent à la risée de tout le monde, et de se voir condamnés à oublier dans leur vieillesse ces mêmes vers qu'ils ont autrefois appris par cœur comme des chefs-d'œuvre de l'art. Je les plains sans doute; mais quel remède? Faudra-t-il, pour s'accommoder à leur goût particulier, renoncer au sens commun? Faudra-t-il applaudir indifféremment à toutes les impertinences qu'un ridicule aura répandues sur le papier? Et au lieu qu'en certains pays on condamnoit les méchans poëtes à effacer leurs écrits avec la langue[13], les livres

[1] En 1668, il y a :... ait envoyé Perse aux galères, et ce tyran. . Allusion au mot cité p. 34, note 6. Cette allusion fut supprimée dans l'édition des œuvres complètes de Boileau de 1668, quoique la réconciliation de Montausier et de l'auteur n'ait eu lieu qu'après 1683.

[2] Decimus ou Decius Junius Juvenalis, avait été avocat avant de composer des vers et vécut, dit-on, sous douze empereurs. Il vivait vers la fin du premier siècle de l'ère vulgaire et mourut exilé en Égypte.

[3] Juvénal, satire I, vers 1.

[4] Voyez *Art poétique*, chant II, p. 97, note 10.

[5] Voyez satire VIII, p. 28, note 6.

[6] Casaque de campagne. BOILEAU, 1713. — Régnier (satire XIV, vers 134) dit au contraire que Provins changea son manteau en balandran; mais le sens de sa phrase est assez obscur pour justifier la méprise de Boileau. B.-S.-P.

[7] Pour ces citations, voyez Régnier, satire XIV, vers 115 et suiv., et satire VI, vers 72.

[8] Églogue III (vers 90). BOILEAU, 1713.

[9] Honoratus-Maurus Servius, grammairien du cinquième siècle qui a commenté Virgile. Son commentaire a été imprimé à Venise en 1475, in-folio.

[10] Voyez satire III, p. 19, note 9.

[11] Voyez satire IX, p. 33, note 9.

[12] Selon M. de Saint-Surin, dans l'édition in-16, publiée séparément en 1668, au lieu de *il leur fâche* .. jusqu'à *asile inviolable*, il y a : « Il leur fâche d'avoir estimé des choses que mes satires font mépriser, et d'avoir récité en bonne compagnie des vers que j'ai fait passer pour ridicules; mais à la fin ils m'en sauront bon gré, ils me seront obligés de leur avoir ouvert les yeux et d'avoir démasqué des singes qui n'étoient beaux que sous des visages empruntés. Doit-on trouver mauvais que j'examine les auteurs avec rigueur? Un livre sera-t-il un asile inviolable?. . »

[13] C'est à Lyon, dans un temple dédié à Auguste que Caligula établit des combats d'éloquence, avec la condition, pour ceux dont les ouvrages seraient mauvais, de les effacer avec la langue, ou d'être battus de verges, ou même d'être jetés dans le Rhône. L'église Saint-Martin d'Ainay a été construite sur l'emplacement de ce temple au onzième siècle, et on y voit encore deux des colonnes de l'ancien édifice, colonnes qui, aujourd'hui, en font quatre

deviendront-ils désormais un asile inviolable où toutes les sottises auront droit de bourgeoisie, où l'on n'osera toucher sans profanation ?

J'aurois bien d'autres choses à dire sur ce sujet ; mais, comme j'ai déjà traité de cette matière dans ma neuvième satire, il est bon d'y renvoyer le lecteur.

FRAGMENT D'UN DIALOGUE

CONTRE LES MODERNES QUI FONT DES VERS LATINS[1]

APOLLON, HORACE, DES MUSES ET DES POÈTES.

HORACE.

Tout le monde est surpris, grand Apollon, des abus que vous laissez régner sur le Parnasse.

APOLLON.

Et depuis quand, Horace, vous avisez-vous de parler françois?

HORACE.

Les François se mêlent bien de parler latin. Ils estropient quelques-uns de mes vers; ils en font de même à mon ami Virgile; et quand ils ont accroché, je ne sais comment, *Disjecti membra poetæ*[2], ainsi que je parlois autrefois, ils veulent figurer avec nous.

APOLLON.

Je ne comprends rien à vos plaintes. De qui donc me parlez-vous ?

HORACE.

Leurs noms me sont inconnus. C'est aux Muses de nous les apprendre.

APOLLON.

Calliope, dites-moi, qui sont ces gens-là? C'est une chose étrange, que vous les inspiriez, et que je n'en sache rien.

CALLIOPE.

Je vous jure que je n'en ai aucune connoissance. Ma sœur Érato sera peut-être mieux instruite que moi.

ÉRATO.

Toutes les nouvelles que j'en ai, c'est par un pauvre libraire, qui faisoit dernièrement retentir notre vallon de cris affreux. Il s'étoit ruiné à imprimer quelques ouvrages de ces plagiaires, et il venoit se plaindre ici de vous et de nous, comme si nous devions répondre de leurs actions, sous prétexte qu'ils se tiennent au pied du Parnasse !

APOLLON.

Le bonhomme croit-il que nous sachions ce qui se passe hors de notre enceinte? Mais nous voilà bien embarrassés pour savoir leurs noms. Puisqu'ils ne sont pas loin de nous, faisons-les monter pour un moment. Horace, allez leur ouvrir une des portes.

CALLIOPE.

Si je ne me trompe, leur figure sera réjouissante, ils nous donneront la comédie.

HORACE.

Quelle troupe ! nous allons être accablés, s'ils entrent tous. Messieurs, doucement : les uns après les autres.

UN POÈTE, s'adressant à Apollon.

Da, Tymbræe, loqui....

AUTRE POÈTE, à Calliope.

Dic mihi, musa, virum...

TROISIÈME POÈTE, à Érato.

Nunc age, qui reges, Erato....

APOLLON.

Laissez vos complimens, et dites-nous d'abord vos noms.

UN POÈTE.

Menagius.

AUTRE POÈTE.

Pererius.

TROISIÈME POÈTE

Santolius[3].

APOLLON.

Et ce vieux bouquin que je vois parmi vous, comment s'appelle-t-il ?

[1] Boileau, dans la préface de l'édition de 1674 (voyez page 2, préface II), parle de quelques dialogues en prose qu'il avait composés. Celui-ci en était probablement; cependant nous ne l'avons que grâce à la mémoire de Brossette qui l'avait entendu réciter à Boileau. Voir à la *Correspondance*, une lettre à Brossette du 6 d'octobre 1701, et les vers latins sur le même sujet, page 154.

[2] Horace, l. I, satire IV, vers 62 :

Invenias etiam disjecti membra poetæ.

[3] Ménage, Du Périer et Santeul, poëtes latins modernes. Voyez satire IV, vers 92, p. 21 ; *Art poétique*, chant IV, p. 107, note 1, et épigramme XIV, p. 148.

TEXTOR.

Je me nomme *Ravisius Textor*[1]. Quoique je sois en la compagnie de ces messieurs, je n'ai pas l'honneur d'être poëte; mais ils veulent m'avoir avec eux, pour leur fournir des épithètes au besoin.

UN POËTE.

Latonæ proles divina, Jovisque.... Jovisque.... Jovisque.... Heus tu, Textor! Jovisque....

TEXTOR.

Magni....

LE POËTE.

Non.

TEXTOR.

Omnipotentis.

LE POËTE.

Non, non.

TEXTOR.

Bicornis.

LE POËTE.

Bicornis : optime. Jovisque bicornis.
Latonæ proles divina, Jovisque bicornis.

APOLLON.

Vous avez donc perdu l'esprit? Vous donnez des cornes à mon père?

LE POËTE.

C'est pour finir le vers. J'ai pris la première épithète que Textor m'a donnée.

APOLLON.

Pour finir le vers, falloit-il dire une énorme sottise? Mais vous, Horace, faites aussi des vers françois.

HORACE.

C'est-à-dire qu'il faut que je vous donne aussi une scène à mes dépens et aux dépens du sens commun.

APOLLON.

Ce ne sera qu'aux dépens de ces étrangers. Rimez toujours.

HORACE.

Sur quel sujet? Qu'importe? Rimons, puisque Apollon l'ordonne. Le sujet viendra après.

Sur la rive du fleuve amassant de l'arène...

UN POËTE.

Halte là. On ne dit point en notre langue : sur *la rive* du fleuve, mais sur *le bord* de la rivière. Amasser *de l'arène* ne se dit pas non plus; il faut dire *du sable.*

HORACE.

Vous êtes plaisant. Est-ce que *rive* et *bord* ne sont pas des mots synonymes aussi bien que *fleuve* et *rivière?* Comme si je ne savois pas que dans votre cité de Paris la Seine passe sous le pont Nouveau! Je sais tout cela sur l'extrémité du doigt.

UN POËTE.

Quelle pitié! Je ne conteste pas que toutes vos expressions ne soient françoises; mais je dis que vous les employez mal. Par exemple, quoique le mot de *cité* soit bon en soi, il ne vaut rien où vous le placez : on dit *la ville de Paris.* De même on dit *le pont Neuf,* et non pas *le pont Nouveau;* savoir une chose *sur le bout du doigt,* et non pas *sur l'extrémité du doigt.*

HORACE.

Puisque je parle si mal votre langue, croyez-vous, messieurs les faiseurs de vers latins, que vous soyez plus habiles dans la nôtre? Pour vous dire nettement ma pensée, Apollon devroit vous défendre aujourd'hui pour jamais de toucher plume ni papier.

APOLLON.

Comme ils ont fait des vers sans ma permission, ils en feroient encore malgré ma défense. Mais, puisque dans les grands abus il faut des remèdes violens, punissons-les de la manière la plus terrible. Je crois l'avoir trouvée. C'est qu'ils soient obligés désormais à lire exactement les vers les uns des autres. Horace, faites-leur savoir ma volonté.

HORACE.

De la part d'Apollon, il est ordonné, etc.

SANTEUL.

Que je lise le galimatias de Dupérier! Moi! je n'en ferai rien. C'est à lui de lire mes vers.

DUPÉRIER.

Je veux que Santeul commence par me reconnoître pour son maître, et après cela je verrai si je puis me résoudre à lire quelque chose de son phébus.

Ces poëtes continuent à se quereller; ils s'accablent réciproquement d'injures, et Apollon les fait chasser honteusement du Parnasse.

[1] Voyez page 154, note 5.

ARRÊT BURLESQUE

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Cet opuscule porte la date du 12 d'août 1671 dans un manuscrit ancien communiqué par Goujet à Saint-Marc. On en fit dans ce temps beaucoup de copies. Dès le 6 de septembre, madame de Sévigné, alors en Bretagne, en reçut une (*Lettres*, II, 239 et 255). Il fut imprimé, 1° la même année, en Hollande, à la suite de la *Guerre des auteurs*, de Gueret; 2° en 1674, sur une feuille volante, édition que Brossette croyait, mal à propos, être la première; 3° en 1677, dans une relation faite à Angers. Réimprimé dans le *Ménagiana*, également en Hollande, en 1695 (tome II), il fut joint aux œuvres de Boileau dès 1697, et les auteurs qui reculent cette annexe à 1701 auraient dû seulement faire observer que Boileau le publiait alors lui-même pour la première fois...

Saint-Marc et M. Daunou ont fait précéder l'arrêt de notices historiques très-curieuses à consulter. Nous nous bornerons à en extraire les faits suivans.

En 1209, 1215, 1231 et 1265, un concile, deux légats et un pape défendirent, sous peine d'excommunication, la lecture des livres philosophiques d'Aristote. Mais, dès 1366, deux cardinaux, délégués d'Urbain V, ordonnèrent qu'on interrogerait les aspirans aux grades sur tous les livres du même auteur.

En 1547, un ouvrage où Ramus reprochait des fautes à ces livres fut supprimé par le roi, et en 1624, le parlement de Paris condamna au bannissement trois auteurs qui en avaient contredit la doctrine. (M. Daunou, III, 101, donne ces deux arrêts.)

Sur ces entrefaites, Descartes et Gassendi publièrent leurs ouvrages philosophiques, où, peu d'accord entre eux, ils attaquaient également les doctrines aristotéliques. Ils eurent beaucoup de partisans. L'Université, suivant l'opinion la plus commune, ou seulement une partie de l'Université, suivant Saint-Marc, voulut empêcher l'expansion de la philosophie nouvelle. Elle s'occupa d'une requête au parlement, et elle l'avait même, dit-on, rédigée, lorsque la publication de l'Arrêt burlesque la détourna de la présenter.

D'après le manuscrit Goujet, Boileau composa cette facétie sur la demande du premier président Lamoignon pour le délivrer, par la crainte du ridicule, des importunités universitaires. Selon le *Ménagiana* (1694, II, 9), Despréaux agit de lui-même et *Boileau, le greffier*, glissa l'arrêt parmi d'autres qu'il présentait à signer à Lamoignon; mais celui-ci s'aperçut de la ruse, et dit au greffier: « Ah! voilà un tour de *ton* ONCLE. »

Malheureusement pour l'auteur de cette historiette, Jérôme Boileau, le greffier, étoit *frère* et non pas *neveu* du poëte, et son fils ne fut greffier qu'en 1679, huit ans après l'arrêt.

Cette circonstance, qui montrait la fausseté de l'anecdote, n'a pas rebuté Brossette; il eût été trop dur pour lui d'abandonner l'occasion de faire une longue note. Il a pris le parti de rectifier le récit primitif en substituant Dongois à Jérôme Boileau. Par malheur aussi, dans sa rectification, il a, à son tour, commis une bévue peu propre à lui mériter de la confiance. Il avance, en effet, que Dongois mêla l'Arrêt parmi les expéditions qu'il avait à présenter à la signature de Lamoignon, et qu'il avait à dessein laissé accumuler. Or les premiers présidens signaient, il est vrai, les minutes, mais non point les expéditions des arrêts. BERRIAT-SAINT-PRIX.

ARRÊT BURLESQUE

DONNÉ EN LA GRAND'CHAMBRE DU PARNASSE, EN FAVEUR DES MAITRES ÈS ARTS, MÉDECINS ET PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE STAGIRE [1], AU PAYS DES CHIMÈRES, POUR LE MAINTIEN DE LA DOCTRINE D'ARISTOTE.

Vu par la cour la requête présentée [2] par les régens, maîtres ès arts, docteurs et professeurs de l'Université, tant en leurs noms que comme tuteurs et défenseurs de la doctrine de maître *en blanc* [3], Aristote, ancien professeur royal en grec dans le collége du Lycée, et précepteur du feu roi de querelleuse mémoire, Alexandre dit le Grand, acquéreur de l'Asie, Europe, Afrique et autres lieux; contenant que, depuis quelques années, une inconnue, nommée la Raison, auroit entrepris d'entrer par force dans les écoles de ladite Université, et pour cet effet, à l'aide de certains quidams factieux, prenant les surnoms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes, gens sans aveu, se seroit mise en état d'en expulser

[1] Ville de Macédoine sur la mer Égée, et patrie d'Aristote. BOILEAU, 1713.

[2] L'Université avoit présenté requête au parlement pour empêcher qu'on enseignât la philosophie de Descartes. La requête fut supprimée, et Bernier en fit imprimer une de sa façon. BOILEAU, 1713.

[3] C'est-à-dire : pas de nom de baptême.

ledit Aristote, ancien et paisible possesseur desdites écoles, contre lequel elle et ses consorts auroient déjà publié plusieurs livres, traités, dissertations et raisonnemens diffamatoires, voulant assujettir ledit Aristote à subir devant elle l'examen de sa doctrine, ce qui seroit directement opposé aux lois, us et coutumes de ladite Université, où ledit Aristote auroit toujours été reconnu pour juge sans appel et non comptable de ses opinions. Que même, sans l'aveu d'icelui, elle auroit changé et innové plusieurs choses en et au dedans de la nature, ayant ôté au cœur la prérogative d'être le principe des nerfs, que ce philosophe lui avoit accordée libéralement et de son bon gré, et laquelle elle auroit cédée et transportée au cerveau. Et ensuite, par une procédure nulle de toute nullité, auroit attribué audit cœur la charge de recevoir le chyle, appartenant ci-devant au foie, comme aussi de faire voiturer le sang par tout le corps, avec plein pouvoir audit sang d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et artères, n'ayant autre droit ni titre, pour faire lesdites vexations, que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans lesdites écoles. Auroit aussi attenté ladite Raison, par une entreprise inouïe, de déloger le feu de la plus haute région du ciel, et prétendu qu'il n'avoit là aucun domicile, nonobstant les certificats dudit philosophe, et les visites et descentes faites par lui sur les lieux. Plus, par un attentat et voie de fait énorme contre la Faculté de médecine, se seroit ingérée de guérir, et auroit réellement et de fait guéri quantité de fièvres intermittentes, comme tierces, doubles tierces, quartes, triples quartes, et même continues, avec vin pur, poudre, écorce de quinquina et autres drogues inconnues audit Aristote et à Hippocrate son devancier, et ce sans saignée, purgation ni évacuation précédentes; ce qui est non-seulement irrégulier, mais tortionnaire et abusif; ladite Raison n'ayant jamais été admise ni agrégée au corps de ladite Faculté, et ne pouvant par conséquent consulter avec les docteurs d'icelle, ni être consultée par eux, comme elle ne l'a en effet jamais été. Nonobstant quoi, et malgré les plaintes et oppositions réitérées des sieurs Blondel, Courtois, Denyau[1] et autres défenseurs de la bonne doctrine, elle n'auroit pas laissé de se servir toujours desdites drogues, ayant eu la hardiesse de les employer sur les médecins mêmes de ladite Faculté, dont plusieurs, au grand scandale des règles, ont été guéris par lesdits remèdes : ce qui est d'un exemple très-dangereux, et ne peut avoir été fait que par mauvaises voies, sortiléges et pactes avec le diable. Et non contente de ce, auroit entrepris de diffamer et de bannir des écoles de philosophie les formalités, matérialités, entités, identités, virtualités, eccéités, pétréités, polycarpéités et autres êtres imaginaires, tous enfans et ayans cause de défunt maître Jean Scot[2], leur père; ce qui porteroit un préjudice notable et causeroit la totale subversion de la philosophie scolastique, dont elles font tout le mystère, et qui tire d'elles toute sa subsistance, s'il n'y étoit par la cour pourvu[3]. Vu les libelles intitulés *Physique de Rohault*[4], *Logique de Port-Royal*, *Traités du Quinquina*, même l'Adversus Aristoteleos de Gassendi, et autres pièces attachées à ladite requête, signée Chicaneau, procureur de ladite Université : Ouï le rapport du conseiller commis, tout considéré :

La cour, ayant égard à ladite requête, a maintenu et gardé, maintient et garde ledit Aristote en la pleine et paisible possession et jouissance desdites écoles. Ordonne qu'il sera toujours suivi et enseigné par les régens, docteurs, maîtres ès arts et professeurs de ladite Université, sans que pour cela ils soient obligés de le lire, ni de savoir sa langue et ses sentimens. Et sur le fond de sa doctrine, les renvoie à leurs cahiers. Enjoint au cœur de continuer d'être le principe des nerfs, et à toutes personnes, de quelque condition et profession qu'elles soient, de le croire tel, nonobstant toute expérience à ce contraire. Ordonne pareillement au chyle d'aller droit au foie, sans plus passer par le cœur, et au foie de le recevoir. Fait défenses au sang d'être plus vagabond, errer ni circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine. Défend à la Raison et à ses adhérens de plus s'ingérer à l'avenir de guérir les fièvres tierces, doubles tierces, quartes, triples quartes ni continues, par mauvais moyens et voies de sortiléges, comme vin pur, poudre, écorce de quinquina et autres drogues non approuvées ni connues des anciens[5].

[1] Blondel a écrit que le bon effet du quinquina venoit des pactes que les Américains avoient faits avec le diable. Courtois, médecin, aimoit fort la saignée. Denyau, autre médecin, nioit la circulation du sang. Boileau, 1713. — Voyez satire x, p. 45, vers 112 et note 6.

[2] Voyez satire viii, p. 31, note 2.

[3] L'édition de 1702, ajoute : « auroit de plus fait des railleries contre les craintes du vide, les amours d'union, les sympathies et les antipéristases, par le moyen desquelles Aristote explique tous les changemens de la nature; et au lieu de mettre à couvert sous ces grands mots l'ignorance des philosophes, se seroit fait forte de rendre raison de tout par le mouvement et la figure des parties matérielles, ce qui est manifestement avilir la philosophie en la rendant par trop sensible. »

[4] Voyez épître v, p. 69, note 7.

[5] Le quinquina (écorce des plantes du genre *cinchona*, de la famille des rubiacées) fut importé en Europe en 1648, par la comtesse de Cinchon, femme du vice-roi de Lima. Les mots « autres drogues non approuvées » doivent s'appliquer à l'émétique, c'est-à-dire au tartrate double de potasse et d'antimoine, sel contre lequel Guy-Patin a si spirituellement et si inutilement guerroyé.

Et en cas de guérisons irrégulières par icelles drogues, permet aux médecins de ladite Faculté de rendre, suivant leur méthode ordinaire, la fièvre aux malades, avec casse, séné, sirops, juleps et autres remèdes propres à ce, et de remettre lesdits malades en tel et semblable état qu'ils étoient auparavant, pour être ensuite traités selon les règles, et, s'ils n'en réchappent, conduits du moins en l'autre monde suffisamment purgés et évacués. Remet les entités, identités, virtualités, eccéités et autres pareilles formules scotistes, en leur bonne fame et renommée. A donné acte aux sieurs Blondel, Courtois et Denyau de leur opposition au bon sens[1]. A réintégré le feu dans la plus haute région du ciel, suivant et conformément aux descentes faites sur les lieux[2]. Enjoint à tous régens, maîtres ès arts et professeurs d'enseigner comme ils ont accoutumé, et de se servir, pour raison de ce, de tel raisonnement qu'ils aviseront bon être, et aux répétiteurs hibernois et autres leurs suppôts de leur prêter main-forte, et de courir sus aux contrevenans, à peine d'être privés du droit de disputer sur les prolégomènes de la logique. Et afin qu'à l'avenir il n'y soit contrevenu, a banni à perpétuité la Raison des écoles de ladite Université; lui fait défenses d'y entrer, troubler ni inquiéter ledit Aristote en la possession et jouissance d'icelles, à peine d'être déclarée janséniste et amie des nouveautés. Et à cet effet sera le présent arrêt lu et publié aux Mathurins de Stagire, à la première assemblée qui sera faite pour la procession du recteur[3], et affiché aux portes de tous les colléges du Parnasse et partout où besoin sera. Fait ce trente-huitième jour d'août onze mil six cent soixante et quinze.

COLLATIONNÉ AVEC PARAPHE[4].

REMERCIEMENT

A MESSIEURS

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE[5]

MESSIEURS,

L'honneur que je reçois aujourd'hui est quelque chose pour moi de si grand, de si extraordinaire, de si peu attendu, et tant de sortes de raisons sembloient devoir pour jamais m'en exclure[6], que, dans le moment même où je vous en fais mes remerciemens, je ne sais encore ce que je dois croire. Est-il possible, est-il bien vrai que vous m'ayez en effet jugé digne d'être admis dans cette illustre compagnie, dont le fameux établissement ne fait guère moins d'honneur à la mémoire du cardinal de Richelieu, que tant de choses merveilleuses qui ont été exécutées sous son ministère? Et que penseroit ce grand homme, que penseroit ce sage chancelier, qui a possédé après lui la dignité de votre protecteur[7], et après lequel vous avez jugé ne pouvoir choisir que le roi même; que penseroient-ils, dis-je, s'ils me voyoient aujourd'hui entrer

[1] L'édition de 1702 ajoute : « défend expressément à tous philosophes d'expliquer les changemens naturels par d'autres termes que par la crainte du vide, l'amour d'union, la sympathie et l'antipéristase. »

[2] En 1671, 1697, 1702 il y a : « a relégué les comètes aux cerceaux de la lune, avec défense de ne jamais sortir, pour aller espionner ce qui se fait dans les cieux. » — 1702, ajoute : « et surtout fait ladite cour très-étroite inhibition et défense auxdits professeurs de faire dorénavant aucune expérience dans leurs écoles, même secrètement et huis clos, à peine de passer pour savants et éclairés dans la prétendue belle philosophie; chose notoirement contraire et dérogeante aux droits dudit Aristote. » — 1671, 1697 et 1702, ajoutent : « Défend aussi à tous libraires et colporteurs de vendre et débiter à l'avenir le *Journal des Savants* et autres libelles contenant de nouvelles découvertes, à moins qu'elles ne servent pour faire entendre la matière première, la forme substantielle et autres pareilles définitions d'Aristote, qu'il n'a pas entendues lui-même. »

[3] Quand le recteur faisoit ses processions, l'Université de Paris s'assembloit aux Mathurins. Brossette.

[4] Il y a dans toutes les éditions, et à chaque ligne des variantes de mots que nous avons cru inutile de mentionner, nous en tenant, comme nous l'avons dit, au texte critique de M. Berriat-Saint-Prix.

[5] Boileau a été élu à l'Académie française, en 1684, en remplacement de M. de Bezons, conseiller d'État, et à l'unanimité des suffrages, sans avoir fait aucune démarche.

D'après les registres de l'Académie la réception de Boileau eut lieu le 1er de juillet 1684 et le Discours fut publié en 1685.

[6] L'auteur avoit écrit contre plusieurs académiciens. *Note de* 1713.

[7] Le chancelier Séguier, mort en 1672. Les séances se tenaient dans son hôtel, et, lorsqu'à sa mort, Louis XIV se déclara protecteur de l'Académie, il lui permit de s'assembler au Louvre.

dans ce corps si célèbre, l'objet de leurs soins et de leur estime, et où, par les lois qu'ils ont établies, par les maximes qu'ils ont maintenues, personne ne doit être reçu qu'il ne soit d'un mérite sans reproche, d'un esprit hors du commun, en un mot, semblable à vous? Mais à qui est-ce encore que je succède dans la place que vous m'y donnez? N'est-ce pas à un homme[1] également considérable et par ses grands exploits et par sa profonde capacité dans les affaires; qui tenoit une des premières places dans le conseil; et qui en tant d'importantes occasions a été honoré de la plus étroite confiance de son prince ; à un magistrat non moins sage qu'éclairé, vigilant, laborieux, et avec lequel, plus je m'examine, moins je me trouve de proportion ?

Je sais bien, messieurs, et personne ne l'ignore, que, dans le choix que vous faites des hommes propres à remplir les places vacantes de votre savante assemblée, vous n'avez égard ni au rang ni à la dignité, que la politesse, le savoir, la connoissance des belles-lettres ouvrent chez vous l'entrée aux honnêtes gens, et que vous ne croyez point remplacer indignement un magistrat du premier ordre, un ministre de la plus haute élévation, en lui substituant un poëte célèbre, un écrivain illustre par ses ouvrages, et qui n'a souvent d'autre dignité que celle que son mérite lui donne sur le Parnasse. Mais, en qualité même d'homme de lettres, que puis-je vous offrir qui soit digne de la grace dont vous m'honorez? Seroit-ce un foible recueil de poésies, qu'une témérité heureuse et quelque adroite imitation des anciens ont fait valoir, plutôt que la beauté des pensées, ni la richesse des expressions? Seroit-ce une traduction si éloignée de ces grands chefs-d'œuvre que vous nous donnez tous les jours, et où vous faites si glorieusement revivre les Thucydide, les Xénophon, les Tacite, et tous ces autres célèbres héros de la savante antiquité? Non, messieurs, vous connoissez trop bien la juste valeur des choses, pour payer d'un si grand prix des ouvrages aussi médiocres que les miens, et pour m'offrir de vous-mêmes, s'il faut ainsi dire, sur un si léger fondement, un honneur que la connoissance de mon peu de mérite ne m'a pas laissé seulement la hardiesse de demander.

Quelle est donc la raison qui vous a pu inspirer si heureusement pour moi en cette rencontre? Je commence à l'entrevoir, et j'ose me flatter que je ne vous ferai point souffrir en la publiant. La bonté qu'a eu le plus grand prince du monde, en voulant bien que je m'employasse avec un de vos plus illustres écrivains[2] à ramasser en un corps le nombre infini de ses actions immortelles; cette permission, dis-je, qu'il m'a donnée, m'a tenu lieu auprès de vous de toutes les qualités qui me manquent. Elle vous a entièrement déterminés en ma faveur. Oui, messieurs, quelque juste sujet qui dût pour jamais m'interdire l'entrée de votre Académie, vous n'avez pas cru qu'il fût de votre équité de souffrir qu'un homme destiné à parler de si grandes choses, fût privé de l'utilité de vos leçons, ni instruit en d'autre école qu'en la vôtre. Et en cela vous avez bien fait voir que, lorsqu'il s'agit de votre auguste protecteur, quelque autre considération qui vous pût retenir d'ailleurs, votre zèle ne vous laisse plus voir que le seul intérêt de sa gloire.

Permettez pourtant que je vous désabuse, si vous vous êtes persuadés que ce grand prince, en m'accordant cette grace, ait cru rencontrer en moi un écrivain capable de soutenir en quelque sorte, par la beauté du style et par la magnificence des paroles, la grandeur de ses exploits. C'est à vous, messieurs, c'est à des plumes comme les vôtres, qu'il appartient de faire de tels chefs-d'œuvre; et il n'a jamais conçu de moi une si avantageuse pensée. Mais comme tout ce qui s'est fait sous son règne tient beaucoup du miracle et du prodige, il n'a pas trouvé mauvais qu'au milieu de tant d'écrivains célèbres qui s'apprêtent à l'envi à peindre ses actions dans tout leur éclat et avec tous les ornemens de l'éloquence la plus sublime, un homme sans fard, et accusé plutôt de trop de sincérité que de flatterie, contribuât de son travail et de ses conseils à bien mettre en jour, et dans toute la naïveté du style le plus simple, la vérité de ses actions, qui, étant si peu vraisemblables d'elles-mêmes, ont bien plus besoin d'être fidèlement écrites que fortement exprimées.

En effet, messieurs, lorsque des orateurs et des poëtes, ou des historiens même aussi entreprenans quelquefois que les poëtes et les orateurs, viendront à déployer sur une matière si heureuse toutes les hardiesses de leur art, toute la force de leurs expressions; quand ils diront de Louis le Grand, à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux capitaine de l'antiquité, qu'il a lui seul plus fait d'exploits que les autres n'en ont lu, qu'il a pris plus de villes que les autres rois n'ont souhaité d'en prendre[3]; quand ils assureront qu'il n'y a point de potentat sur la terre, quelque am-

[1] M. de Pezons, conseiller d'État. Boileau, 1713.— Claude Basin de Bezons, a laissé deux discours, l'un de sept pages, l'autre de dix, prononcés aux états de Carcassonne, comme intendant de Languedoc.

[2] Racine et Boileau avaient été nommés historiographes en 1677.

[3] Mot fameux de Cicéron en parlant de Pompée : *Plura bella gessit quam cæteri legerunt.* Boileau, 1713.

bitieux qu'il puisse être, qui, dans les vœux secrets qu'il fait au ciel, ose lui demander autant de prospérités et de gloire que le ciel en a accordé libéralement à ce prince ; quand ils écriront que sa conduite est maîtresse des événemens, que la fortune n'oseroit contredire ses desseins ; quand ils le peindront à la tête de ses armées, marchant à pas de géant au travers des fleuves et des montagnes, foudroyant les remparts, brisant les rocs, terrassant tout ce qui s'oppose à sa rencontre : ces expressions paroîtront sans doute grandes, riches, nobles, accommodées au sujet ; mais, en les admirant, on ne se croira point obligé d'y ajouter foi, et la vérité sous ces ornemens pompeux pourra aisément être désavouée ou méconnue.

Mais lorsque des écrivains sans artifice, se contentant de rapporter fidèlement les choses, et avec toute la simplicité de témoins qui déposent, plutôt même que d'historiens qui racontent, exposeront bien tout ce qui s'est passé en France depuis la fameuse paix des Pyrénées[1], tout ce que le roi a fait pour rétablir dans ses États l'ordre, les lois, la discipline ; quand ils compteront bien toutes les provinces que dans les guerres suivantes il a ajoutées à son royaume, toutes les villes qu'il a conquises, tous les avantages qu'il a eus, toutes les victoires qu'il a remportées sur ses ennemis, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, l'Europe entière trop foible contre lui seul, une guerre toujours féconde en prospérités, une paix encore plus glorieuse ; quand, dis-je, des plumes sincères et plus soigneuses de dire vrai que de se faire admirer, articuleront bien tous ces faits disposés dans l'ordre des temps, et accompagnés de leurs véritables circonstances : qui est-ce qui en pourra disconvenir, je ne dis pas de nos voisins, je ne dis pas de nos alliés, je dis de nos ennemis mêmes ? Et quand ils n'en voudroient pas tomber d'accord, leurs puissances diminuées, leurs États resserrés dans des bornes plus étroites, leurs plaintes, leurs jalousies, leurs fureurs, leurs invectives mêmes, ne les en convaincront-ils pas malgré eux ? Pourront-ils nier que, l'année même où je parle, ce prince voulant les contraindre d'accepter la paix, qu'il leur offroit pour le bien de la chrétienté, il a tout à coup, et lorsqu'ils le publioient entièrement épuisé d'argent et de forces, il a, dis-je, tout à coup fait sortir comme de terre, dans les Pays-Bas, deux armées de quarante mille hommes chacune, et les y a fait subsister abondamment, malgré la disette des fourrages et la sécheresse de la saison ? Pourront-ils nier que, tandis qu'avec une de ses armées il faisoit assiéger Luxembourg, lui-même avec l'autre, tenant toutes les villes du Hainaut et du Brabant comme bloquées, par cette conduite toute merveilleuse, ou plutôt par une espèce d'enchantement semblable à celui de cette tête si célèbre dans les fables, dont l'aspect convertissoit les hommes en rochers, il a rendu les Espagnols immobiles spectateurs de la prise de cette place si importante, où ils avoient mis leur dernière ressource ; que, par un effet non moins admirable d'un enchantement si prodigieux, cet opiniâtre ennemi de sa gloire, cet industrieux artisan de ligues et de querelles[2], qui travailloit depuis si longtemps à remuer contre lui toute l'Europe, s'est trouvé lui-même dans l'impuissance, pour ainsi dire, de se mouvoir, lié de tous côtés, et réduit pour toute vengeance à semer des libelles, à pousser des cris et des injures ? Nos ennemis, je le répète, pourront-ils nier toutes ces choses ? Pourront-ils ne pas avouer qu'au même temps que ces merveilles s'exécutoient dans les Pays-Bas, notre armée navale sur la mer Méditerranée, après avoir forcé Alger à demander la paix, faisoit sentir à Gênes, par un exemple à jamais terrible, la juste punition de ses insolences et de ses perfidies, ensevelissoit sous les ruines de ses palais et de ses maisons cette superbe ville, plus aisée à détruire qu'à humilier ? Non, sans doute, nos ennemis n'oseroient démentir des vérités si reconnues, surtout lorsqu'ils les verront écrites avec cet air simple et naïf, et dans ce caractère de sincérité et de vraisemblance, qu'au défaut des autres choses je ne désespère pas absolument de pouvoir, au moins en partie, fournir à l'histoire.

Mais comme cette simplicité même, tout ennemie qu'elle est de l'ostentation et du faste, a pourtant son art, sa méthode, ses agrémens, où pourrois-je mieux puiser cet art et ces agrémens que dans la source même de toutes les délicatesses, dans cette Académie qui tient depuis si longtemps en sa possession tous les trésors, toutes les richesses de notre langue ? C'est donc, messieurs, ce que j'espère aujourd'hui trouver parmi vous, c'est ce que j'y viens étudier, c'est ce que j'y viens apprendre. Heureux si, par mon assiduité à vous cultiver, par mon adresse à vous faire parler sur ces matières, je puis vous engager à ne me rien cacher de vos connoissances et de vos secrets ! Plus heureux encore si, par mes respects et par mes sincères soumissions, je puis parfaitement vous convaincre de l'extrême reconnoissance que j'aurai toute ma vie de l'honneur inespéré que vous m'avez fait !

[1] La paix signée le 7 de novembre 1659, dans l'île des Faisans.

[2] Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui était en 1684 stathouder de Hollande et qui devint roi d'Angleterre en 1688.

DISCOURS

SUR

LE STYLE DES INSCRIPTIONS[1]

M^r[2] Charpentier, de l'Académie françoise, ayant composé des inscriptions pleines d'emphase, qui furent mises par ordre du roi au bas des tableaux des victoires de ce prince, peints dans la grande galerie de Versailles, par monsieur Le Brun, monsieur de Louvois, qui succéda à monsieur Colbert dans la charge de surintendant des bâtimens, fit entendre à Sa Majesté que ces inscriptions déplaisoient fort à tout le monde ; et, pour mieux lui montrer que c'étoit avec raison, me pria de faire sur cela un mot d'écrit qu'il pût montrer au roi. Ce que je fis aussitôt. Sa Majesté lut cet écrit avec plaisir, et l'approuva : de sorte que la saison l'appelant à Fontainebleau, il ordonna qu'en son absence on ôtât toutes ces pompeuses déclamations de Mr Charpentier[3], et qu'on y mît les inscriptions simples qui y sont, que nous composâmes presque sur-le-champ, monsieur Racine et moi, et qui furent approuvées de tout le monde[4]. C'est cet écrit, fait à la prière de monsieur de Louvois, que je donne ici au public[5].

Les inscriptions doivent être simples, courtes et familières. La pompe ni la multitude des paroles n'y valent rien, et ne sont point propres au style grave, qui est le vrai style des inscriptions. Il est absurde de faire une déclamation autour d'une médaille ou au bas d'un tableau, surtout lorsqu'il s'agit d'actions comme celles du roi, qui, étant d'elles-mêmes toutes grandes et toutes merveilleuses, n'ont pas besoin d'être exagérées.

Il suffit d'énoncer simplement les choses pour les faire admirer. « Le passage du Rhin » dit beaucoup plus que « le merveilleux passage du Rhin. » L'épithète de MERVEILLEUX en cet endroit, bien loin d'augmenter l'action, la diminue, et sent son déclamateur qui veut grossir de petites choses. C'est à l'inscription à dire : « Voilà le passage du Rhin, » et celui qui lit saura bien dire sans elle : « Le passage du Rhin est une des plus merveilleuses actions qui aient jamais été faites dans la guerre. » Il le dira même d'autant plus volontiers que l'inscription ne l'aura pas dit avant lui, les hommes naturellement ne pouvant souffrir qu'on prévienne leur jugement, ni qu'on leur impose la nécessité d'admirer ce qu'ils admireront assez d'eux-mêmes.

D'ailleurs, comme les tableaux de la galerie de Versailles sont des espèces d'emblèmes héroïques des actions du roi, il ne faut, dans les règles, que mettre au bas du tableau le fait historique qui a donné occasion à l'emblème. Le tableau doit dire le reste, et s'expliquer tout seul. Ainsi, par exemple, lorsqu'on aura mis au bas du premier tableau : « Le roi prend lui-même la conduite de son royaume, et se donne tout entier aux affaires, 1661, » il sera aisé de concevoir le dessein du tableau, où l'on voit le roi, fort jeune, qui s'éveille au milieu d'une foule de plaisirs dont il est environné, et qui, tenant de la main un timon, s'apprête à suivre la gloire qui l'appelle, etc.

Au reste, cette simplicité d'inscriptions est extrêmement du goût des anciens, comme on le peut voir dans les médailles, où ils se contentoient souvent de mettre pour toute explication la date de l'action qui est figurée, ou le consulat sous lequel elle a été faite, ou tout au plus deux mots qui apprennent le sujet de la médaille.

Il est vrai que la langue latine, dans cette simplicité, a une noblesse et une énergie[6] qu'il est difficile d'attraper en notre langue; mais si l'on n'y peut atteindre, il faut s'efforcer d'en approcher[7], et tout du

[1] Publié pour la première fois en 1715.

[2] Dans les éditions de 1715 et dans toutes les suivantes, du dix-huitième siècle, on a placé cet avis, comme il est ici, en le distinguant du texte par des caractères particuliers. La plupart des éditeurs modernes l'ont mis en note; quelques-uns en ont fait un article séparé sous le titre d'Avertissement. B.-S.-P.

[3] Cette abréviation, pour désigner Charpentier, est assez singulière, lorsque Boileau emploie le *monsieur*, tout au long, pour Le Brun et Racine. B.-S.-P.

[4] « Le malheur a voulu, dit Furetière, dans son *Second factum contre quelques-uns de l'Académie françoise*, en parlant de l'abbé François Tallemant des Réaux, qu'ayant fait des inscriptions pour des tableaux de la galerie de Versailles, elles ont été trouvées si mauvaises, qu'il y a eu ordre de les effacer; et le sieur Charpentier en a fait d'autres, qui seront effacées à leur tour dans quelque temps. Cette prédiction a été accomplie plus tôt que je ne pensois, et le sieur Racine a fait de nouvelles inscriptions qui ont effacé toutes les autres. »

[5] Boileau avait été nommé à l'*Académie des médailles*, depuis Académie des inscriptions, peu de temps après son entrée à l'Académie française, en 1684, et il fut toujours beaucoup plus assidu aux séances de la première qu'à celles de la seconde.

[6] Voyez dans la *Correspondance* une lettre à Brossette du 15 de mai 1705.

[7] On voit que Boileau admettait la possibilité de faire de bonnes et concises inscriptions en français.

moins ne pas charger nos inscriptions d'un verbiage et d'une enflure de paroles, qui étant fort mauvaise partout ailleurs, devient surtout insupportable en ces endroits.

Ajoutez à tout cela que ces tableaux étant dans l'appartement du roi, et ayant été faits par son ordre, c'est en quelque sorte le roi lui-même qui parle à ceux qui viennent voir sa galerie. C'est pour ces raisons qu'on a cherché une grande simplicité dans les nouvelles inscriptions, où l'on ne met proprement que le titre et la date, et où l'on a surtout évité le faste et l'ostentation [1].

DESCRIPTIONS

OU EXPLICATIONS DE MÉDAILLES [2]

I

LA MORT DE LOUIS XIII.

Au mois de février, le roi Louis XIII tomba malade d'une fièvre lente qui le consuma peu à peu, de sorte que vers la fin du mois d'avril on désespéra entièrement de sa guérison. Il vit bien lui-même qu'il n'avoit pas encore longtemps à vivre, et songea à prévenir les désordres que sa mort pourroit causer. Sa Majesté pourvut à tous les besoins de ses armées, nomma à toutes les charges et à toutes les places vacantes, et par une déclaration expresse, qu'il fit lire en présence de tous les grands du royaume, assemblés par son ordre dans la chambre où il étoit malade, il établit la reine sa femme régente après sa mort [3]; ensuite il ne pensa plus qu'à bien mourir. Il avoit été, durant sa maladie, en de continuels exercices de piété; il les redoubla encore dans les derniers jours de sa vie, montra une entière résignation à la volonté de Dieu, reçut les sacremens avec une ferveur singulière, et le quatorzième jour de mai il mourut à Saint-Germain en Laye, regretté de tous ses sujets, dont il étoit tendrement aimé. Il s'est fait sous son règne un nombre infini d'actions à jamais mémorables, et on peut dire que c'est lui qui a jeté les premiers fondemens de cette grandeur où l'on voit aujourd'hui la France sous le roi son fils. C'étoit un prince plein de valeur, modéré, vertueux, et si ami de la justice, qu'on lui donna par excellence le surnom de *Juste* [4].

C'est le sujet de cette médaille. On y voit sur un piédestal la Justice debout, qui couronne ce prince. Les mots de la légende, LUDOVICO JUSTO PARENTI OPTIME MERITO, signifient que le roi a fait frapper cette médaille *à l'honneur de Louis le Juste, par un sentiment de reconnoissance pour un si bon père.* On lit à l'exergue : OBIIT XIV. MAII. M. DC. XLIII. *Il mourut le* 14 *mai* 1643. (*Médailles*, etc., p. 3. Séance du 16 mars 1697.)

II

LA RÉGENCE DE LA REINE MÈRE.

Louis XIII, en mourant, avoit déclaré la reine, sa femme, régente, et lui avoit nommé un conseil, dont

[1] Ce discours sur le style des inscriptions, et le remercîment à l'Académie françoise, sont les seuls ouvrages académiques de Boileau. Il n'y a rien de lui dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Daunou.

[2] L'Académie des médailles, ou petite académie, avait été chargée d'imaginer et de faire exécuter des médailles sur les principaux événemens du règne de Louis XIV. Les projets, soit pour les types, soit pour les légendes, en étaient discutés dans ses assemblées, et les dessins faits par Noël Coypel. Lorsqu'il les rapportait, un des académiciens se chargeait de rédiger la *description* de la médaille, description qui, lorsqu'elle obtenait l'approbation de l'Académie, était transcrite sur ses registres. Toutes ces descriptions, au nombre de deux cent quatre-vingt-six, ont été réunies et publiées par ordre chronologique des faits, dans l'ouvrage intitulé *Médailles sur les principaux événemens du regne de Louis le Grand, avec des explications historiques, par l'Académie royale des médailles et des inscriptions.* Paris, 1702, in-folio et in-4.

On conçoit, d'après ce titre, que les rédacteurs des descriptions ou explications ne soient point nommés dans l'ouvrage; mais ils le sont souvent dans les registres, et c'est là que nous avons découvert que Boileau est l'auteur des onze que nous donnons ici (c'est la première fois qu'elles sont jointes à ses Œuvres) d'après le même ouvrage, et en indiquant la séance d'approbation.

Il a même, selon toute apparence, rédigé plusieurs des descriptions dont les auteurs ne sont pas nommés; mais nous avons dû nous restreindre à celles sur lesquelles il ne pouvait s'élever aucun doute. Berriat-Saint-Prix.

[3] Voyez à ce sujet, p. 198, note 1.

[4] Selon Vittorio Siri (*Mercure*, 1652, III, 628), on lui donna le surnom de *juste*, parce qu'il était né sous le signe de la Balance, symbole de la justice, et que, dès son enfance, il avait montré une inclination naturelle pour l'exercice de cette vertu. — Comme il était fort adroit à la chasse, un plaisant disait de lui, *juste à tirer de l'arquebuse.* B.-S.-P.

le duc d'Orléans, oncle du roi, seroit le chef, et sans lequel elle ne pourroit agir. Quatre jours après, le roi tint, pour la première fois, son lit de justice au parlement, où il entra porté par son grand chambellan et par l'un de ses capitaines des gardes, et fut mis sur un trône qu'on lui avoit préparé. La reine sa mère étoit assise à la droite sous le dais. Le roi dit qu'il étoit venu pour témoigner sa bonne volonté à la compagnie, et que son chancelier expliqueroit le reste. Ensuite la reine recommanda au parlement de donner au roi son fils les conseils les plus convenables. Le duc d'Orléans dit qu'il ne vouloit point se prévaloir de la disposition du feu roi, et qu'il ne prétendoit d'autre part au gouvernement que celle que voudroit bien lui donner la reine, qui méritoit d'avoir seule la régence sans aucun partage. Le prince de Condé ajouta qu'une autorité partagée ne pouvoit que préjudicier à l'État. Le chancelier, ayant demandé au roi l'ordre de parler, appuya ce sentiment, et l'avocat général Talon donna des conclusions conformes. Après quoi le chancelier, ayant de nouveau reçu l'ordre de Sa Majesté, et la reine témoignant que son intention étoit de s'en remettre à la résolution de la compagnie, il alla aux opinions. Elles se trouvèrent uniformes [1], et le chancelier prononça l'arrêt par lequel le roi déclaroit la reine seule régente, avec plein pouvoir de se choisir tels ministres qu'il lui plairoit.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit le roi sur son trône, et la reine sa mère à ses côtés, soutenant la main dont il tient son sceptre. Les mots de la légende, ANNÆ AUSTRIACÆ REGIS ET REGNI CURA DATA, signifient *le soin du roi et du royaume confié à Anne d'Autriche*. L'exergue marque la date 1643. (*Médailles*, etc., p. 5. Séance du 20 juillet 1697.)

III

LA PRISE DE PIOMBINO ET DE PORTOLONGONE.

Cette campagne, fort glorieuse dans les Pays-Bas et en Catalogne [2], n'avoit pas eu le même succès en Italie, où la levée du siége d'Orbitelle avoit déjà ébranlé les alliés de la France. Une si légère disgrace fut presque aussitôt réparée par la prise de Piombino et de Portolongone, situées, la première sur la côte de Toscane, et l'autre tout proche, dans l'île d'Elbe. Le maréchal de La Meilleraye et le maréchal du Plessis [3] y étant arrivés sur la fin de septembre avec une flotte considérable, qui, quelques jours après, fut suivie de quinze galères, et ayant débarqué leurs troupes, assiégèrent successivement ces deux places par terre et par mer, sans que les Espagnols, à qui il importoit extrêmement de les conserver, osassent tenter d'y envoyer du secours. Piombino fut prise en deux jours, mais Portolongone fit une plus longue résistance ; elle ne se rendit que le dix-huitième jour de tranchée ouverte, après avoir soutenu un grand assaut sur la brèche du bastion [4]. Ces deux conquêtes rassurèrent les alliés du roi, et ils demeurèrent fermes dans son alliance.

C'est le sujet de cette médaille. L'Italie y est représentée à l'antique, et la Victoire lui montre deux couronnes murales. Les mots de la légende, FIRMATA SOCIORUM FIDES, signifient *la fidélité des alliés affermie*. Ceux de l'exergue, PLUMBINO ET PORTULONGO EXPUGNATIS, M. DC. XLVI, veulent dire *la prise de Piombino et de Portolongone*, 1646. (*Médailles*, etc., p. 22. Séance du 20 décembre 1695.)

IV

LA BATAILLE DE RÉTHEL.

Le maréchal du Plessis, avec le peu de troupes qu'il avoit, ne se trouvant pas en état de faire tête aux Espagnols, s'étoit enfermé dans Reims. Mais au commencement de décembre, il reçut un gros détachement de l'armée qui avoit accompagné le roi en Guyenne, où les désordres étoient enfin apaisés. Avec ce renfort, malgré l'hiver, il alla mettre le siége devant Réthel, dont les ennemis s'étoient emparés, et d'où ils pouvoient faire des courses jusqu'à Paris. Il pressa si vivement le siége, que le maréchal de Turenne, qui étoit alors dans leur parti, et qu'ils avoient laissé dans la Champagne avec un corps d'armée de treize à qua-

[1] « Anne d'Autriche s'adressa au parlement parce que Marie de Médicis s'était servie du même tribunal après la mort de Henri IV; et Marie de Médicis avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés, et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs semblait assurer un droit incontestable. » *Voltaire, Siècle de Louis XIV*, ch. III.

D'ailleurs, Anne d'Autriche avait commencé par gagner, en leur donnant des gouvernemens, le duc d'Orléans, et le prince de Condé, et détourné par ses intrigues quelques membres du parlement de faire des représentations. Voir Larrey, I, 55 et suiv., Reboulet, I, 27 et suiv. B.-S.-P.

[2] Erreur... Si la campagne de 1646 avait été, en effet, fort glorieuse dans les Pays-Bas, par la prise de Courtray, de Bergues, de Mardick, de Furnes, de Dunkerque et de Longwy, et par la victoire de Courtray (31 octobre), elle avait été désastreuse en Catalogne, où le comte d'Harcourt avait été forcé de lever le siége de Lérida. Riencourt, I, 177 et 196; Larrey, I, 267 et 269. L'Académie et Boileau ont confondu la campagne de 1646 avec celle de 1645, où l'armée française s'était emparée de Roses et de Balaguer, et avait remporté la victoire de Llorens. Riencourt, I, 161; Larrey, I, 159; Reboulet, I, 100. B.-S.-P.

[3] Charles de La Porte de La Meilleraie, maréchal de France depuis 1639, fait duc et pair en 1663, mort en 1664, père du duc de Mazarin. — César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, maréchal de France depuis 1645. Moréri et *Gazette de France*. B.-S.-P.

[4] Piombino fut pris le 8, et Portolongone, le 28 d'octobre. *Gazette de France*.

torze mille hommes, s'avança inutilement pour secourir la place. Il la trouva prise [1], et se retira en diligence. Mais le maréchal du Plessis, qui vouloit l'empêcher d'hiverner dans cette province, le suivit aussitôt; et quoique plus foible de moitié en cavalerie, il résolut, à quelque prix que ce fût, de le combattre. Les deux armées marchèrent quelque temps à la vue l'une de l'autre sur deux hauteurs opposées, et seulement séparées par un vallon. Le maréchal du Plessis, pour ne les pas laisser échapper, se préparoit à descendre, lorsqu'il s'aperçut que les ennemis eux-mêmes descendoient et venoient à lui. Il rangea son armée en bataille sur la colline qu'il occupoit, et, se servant de l'avantage que lui donnoit la hauteur, il fondit sur eux avec tant de succès, qu'après un combat fort opiniâtre [2], il les rompit, leur tua deux mille hommes, prit leur canon et leur bagage, et fit trois mille prisonniers.

C'est le sujet de cette médaille. La Victoire tenant un javelot et un bouclier, foule aux pieds la Discorde. Les mots de la légende, VICTORIA RETELENSIS, signifient *la victoire de Rétel.* On lit sur le bouclier : DE HISPANIS, c'est-à-dire, *Victoire remportée sur les Espagnols.* A l'exergue est la date 1650... (*Médailles*, etc., p. 31... *Séance du* 26 *mars* 1697.)

V

LA MAJORITÉ DU ROI.

Dès que le roi fut entré dans sa quatorzième année, qui est l'âge que la loi prescrit en France pour la majorité des rois, la reine mère crut qu'il falloit déclarer au plus tôt le roi son fils majeur. Le roi partit du Palais-Royal sur les neuf heures du matin; il étoit à cheval, précédé de toutes les troupes et de tous les officiers de sa maison, et accompagné des seigneurs de sa cour, qui étoient aussi à cheval, et tous superbement vêtus. Une multitude incroyable de peuple étoit dans les rues, aux fenêtres, et jusque sur les toits. Sa Majesté alla au parlement, et, assis sur son lit de justice, il exposa en peu de mots le sujet de sa venue, qui fut expliqué plus au long par le chancelier. La reine sa mère, assise à sa droite, un peu au-dessous, lui dit que, les lois du royaume l'appelant au gouvernement de l'État, elle lui remettoit avec joie la puissance dont elle avoit été dépositaire durant sa minorité. Le roi se leva, l'embrassa, et, s'étant remis à sa place, la remercia en des termes pleins de majesté et de tendresse. Aussitôt le duc d'Anjou son frère, le duc d'Orléans son oncle, et le prince de Conti [3] le saluèrent avec un profond respect; tous les seigneurs de la cour firent de même. Le premier président et les présidens le saluèrent aussi, mais un genou à terre [4], et le premier président l'assura du zèle et de la fidélité de la compagnie. Alors on ouvrit les portes, et Sa Majesté, après avoir fait enregistrer un édit contre les duels, et une déclaration contre les blasphémateurs [5], s'en retourna au milieu des acclamations du peuple.

C'est le sujet de cette médaille. La reine mère y présente au roi un gouvernail orné de fleurs de lis. La légende, REGE LEGITIMAM ÆTATEM ADEPTO, signifie, *le roi parvenu à l'âge de majorité.* A l'exergue est la date, *le* VII *de septembre* 1651... (*Médailles*, etc., p. 32... *Séance du* 16 *juillet* 1695.)

VI

LA BATAILLE DES DUNES.

L'armée de France, commandée par le maréchal de Turenne, et grossie du secours des Anglois, assiégeoit Dunkerque, et il y avoit déjà dix jours que la tranchée étoit ouverte, lorsque don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, et le prince de Condé, s'avancèrent à la tête de vingt mille hommes pour secourir la place. Ils vinrent d'abord se camper aux Dunes : on appelle ainsi de petites montagnes de sable qui s'élèvent près de cette ville et en quelques autres endroits le long des côtes de la mer. Ils étoient résolus d'attaquer les assiégeans dans leurs lignes. Le maréchal de Turenne, après avoir assuré les postes de la tranchée, fit sortir ses troupes dès le grand matin, et marcha en bataille aux ennemis. Il ne leur donna pas le temps d'attendre leur canon, et les ayant ébranlés avec le sien, il les chargea tout à coup si à propos qu'il les fit plier [6]. Leur aile gauche, que commandoit le prince de Condé se rallia plusieurs fois et fit plusieurs charges, sou-

[1] Le 13 de décembre 1650 (le dixième jour du siége). *Gazette de France*. B.-S.-P.

[2] Le 15 de décembre 1650. *Gazette de France*. B.-S.-P.

[3] Le prince de Condé refusa d'y paraître, et se retira bientôt de la cour pour s'allier avec l'Espagne contre Louis XIV. Riencourt, II, 21; Reboulet, II, 129; Larrey, II, 230. B.-S.-P.

[4] On pourrait induire de cette tournure que les magistrats seuls mirent un genou à terre, tandis que d'après le récit de Riencourt (II, 20) et de Larrey (II, 232), les trois princes, même le frère du roi, firent aussi une génuflexion. B.-S.-P.

[5] Elle confirme une ordonnance de Louis XII, qui les punit pour la première fois d'une amende arbitraire, laquelle sera toujours doublée jusques à la quatrième... A la cinquième fois, le carcan; à la sixième, amputation de la lèvre supérieure, à la septième, amputation de la lèvre inférieure. Louis XIV ajoute qu'un tiers de l'amende sera pour le dénonciateur. *Répertoire de jurisprudence*, mot *Blasphème*. B.-S.-P.

[6] Le 14 de juin 1658. Riencourt, II, 255; *Gazette de France*. B.-S.-P.

tenue du nom et de la valeur de ce général. Mais enfin tout prit la fuite, et ce prince lui-même eut assez de peine à se sauver avec quelque reste de cavalerie. Toute l'infanterie fut prise ou taillée en pièces, et la défaite fut si entière, qu'elle fit perdre aux Espagnols l'espérance de se remettre, et les détermina à la paix, qui se fit l'année suivante.

C'est le sujet de cette médaille, où l'on voit la Victoire qui, un caducée à la main, marche sur des ennemis terrassés. Les mots de la légende, Victoria pacifera, signifient, *la Victoire apportant la paix*. Ceux de l'exergue, Hispanis cæsis ad Dunkercam. m. dc. lviii, *les Espagnols défaits près de Dunkerque*, 1658... (*Médailles*, etc., p. 48... *Séance du* 17 *août* 1694.)

VII

LA PRISE DE L'ISLE [1].

Le roi étoit allé camper devant Dendermonde, dans le dessein de l'assiéger. Les habitans ayant aussitôt lâché leurs écluses, Sa Majesté tourna ses armes ailleurs; et, quoique la saison fût déjà fort avancée, et son armée diminuée considérablement, il alla mettre le siége devant l'Isle, ancienne capitale de la Flandre françoise. Elle étoit dès lors extrêmement forte, et il y avoit une garnison de six mille hommes [2] de vieilles troupes, qui, secondés des habitans, firent une belle résistance. Cependant la présence du roi, et l'activité avec laquelle, à la tête de toutes les attaques, il hâtoit sans cesse les travaux, encouragèrent si bien les soldats que cette grande ville, après neuf jours de tranchée ouverte, fut réduite à capituler. Il y entra le 28 août, d'autant plus satisfait, qu'il s'étoit engagé à ce siége contre le sentiment de la plupart des principaux officiers de son armée, qui jugeoient l'entreprise trop hasardeuse. Sa Majesté, non-seulement accorda à la ville la continuation de tous ses priviléges; mais dans la suite, par les graces qu'il lui a faites, et par le soin qu'il a pris d'y attirer et d'y maintenir le commerce, il l'a rendue une des plus riches villes de l'Europe.

C'est le sujet de cette médaille. La ville de l'Isle, sous la figure d'une femme suppliante, présente ses clefs à la Victoire, qui les reçoit, et qui tient une corne d'abondance à la main. Les mots de la légende, Rex victor et locupletator, signifient, *le roi vainqueur et bienfaiteur*. L'exergue, Insula capta. m. dc. lxvii, *Prise de l'Isle*, 1667... (*Médailles*, etc., p. 99... *Séance du* 26 *mars* 1695.)

VIII

LE ROI PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Lorsque Louis XIII établit l'Académie françoise par des lettres patentes qui lui accordent de grands priviléges, il déclara le cardinal de Richelieu protecteur de cette illustre compagnie, et le cardinal, toute sa vie, lui accorda une singulière protection. L'Académie, après l'avoir perdu, élut à sa place le chancelier de Séguier, personnage d'un mérite extraordinaire, et l'un des quarante qui la composoient. Mais le chancelier étant mort, tous les académiciens, d'un commun consentement, résolurent de ne plus reconnoître d'autre protecteur que le roi même, et Sa Majesté ne dédaigna pas d'agréer leur résolution. Cette insigne faveur fut également utile et glorieuse à la compagnie. Le roi la combla aussitôt de ses graces, et ordonna qu'elle tiendroit désormais ses séances dans le Louvre, où il lui donna un appartement magnifique, et tout ce qu'elle pouvoit désirer pour la commodité de ses assemblées. Les bontés de Sa Majesté pour elle ont toujours augmenté depuis, et l'ont enfin portée au degré de splendeur où on la voit aujourd'hui [3].

C'est le sujet de cette médaille. Apollon tient sa lyre appuyée sur le trépied d'où sortoient ses oracles. Dans le fond paroît la principale face du Louvre. La légende, Apollo palatinus, signifie *Apollon dans le palais d'Auguste*, et fait allusion au temple d'Apollon bâti dans l'enceinte du palais de cet empereur. L'exergue, Academia gallica intra regiam excepta m. dc. lxxii, *l'Académie françoise dans le Louvre*, 1672... (*Médailles*, etc., p. 119... *Séance du* 2 *juillet* 1697.)

IX

L'ARMÉE ALLEMANDE CHASSÉE DE L'ALSACE, ET OBLIGÉE À REPASSER LE RHIN.

Les Allemands n'eurent pas plutôt reçu le gros renfort que l'électeur de Brandebourg et quelques

[1] On écrit à présent *Lille*. B.-S.-P.

[2] C'est aussi l'évaluation de Voltaire (chap. viii), tandis que selon Riencourt (II, 591), et Larrey (VI, 491), il y avait seulement deux mille hommes de pied et cinq cents chevaux; selon Reboulet (III, 385), trois mille hommes de pied et douze cents chevaux; et selon Legendre (*Essai du regne de Louis XIV*, in-4, p. 66), quatre mille hommes (sans distinction d'armes). B.-S.-P.

[3] Il est à présumer que Boileau exprime ici les sentimens de l'Académie des médailles, plutôt que les siens propres, puisque, en 1700, trois ans après la redaction de cette inscription (voyez dans la *Correspondance* la lettre à Brossette du 2 de juin 1700), il ne comptait dans l'Académie française que deux ou trois hommes de mérite, et que dans cet intervalle elle n'avait perdu que trois membres, Chaumont, Boyer et Racine. B. S.-P.

autres princes de l'Empire leur amenoient, qu'ils marchèrent vers la haute Alsace, où ils se répandirent et prirent des quartiers d'hiver. Le maréchal de Turenne, considérablement affoibli par les trois batailles qu'il avoit gagnées [1], s'établit à Detwiller, fit fortifier Saverne et Haguenau, et ayant semé le bruit qu'il avoit ordre d'aller couvrir la Lorraine et les Trois-Évêchés, il partit au mois de décembre et entra en Lorraine. Mais, au lieu de continuer sa marche de ce côté-là, il sépara ses troupes par petits corps, et leur marqua un rendez-vous où elles devoient l'attendre. Aussitôt il prit les devans avec quelque cavalerie, joignit le détachement que le roi lui envoyoit de Flandre, et rentra brusquement en Alsace par Beffort. En arrivant, il défit à Mulhausen six mille chevaux et deux mille cinq cents hommes d'infanterie [2], reprit divers postes qu'ils occupoient, et fit prisonniers de guerre des régimens entiers. Les ennemis, surpris de le voir au milieu de leurs quartiers, lorsqu'ils le croyoient en Lorraine, rassemblèrent leur armée derrière la rivière de Turkeim, où le maréchal de Turenne les attaqua et les défit [3]. La nuit survint et favorisa leur retraite; ils se sauvèrent du côté de Strasbourg. Enfin cette armée si nombreuse, commandée par tant de princes de l'empire, qui ne se proposoient pas moins que d'envahir les provinces du royaume, repassa le Rhin et alla hiverner en Allemagne.

C'est le sujet de cette médaille. On voit un trophée que deux soldats qui fuient regardent avec effroi. La légende, SEXAGINTA MILLIA GERMANORUM ULTRA RHENUM PULSA, signifie, *Soixante mille Allemands obligés à repasser le Rhin* [4]. L'exergue marque la date 1675. (*Médailles*, etc., p. 143... *Séance du* 13 *mars* 1696.)

X

PRISE DU PORT DE TABAGO.

Quoique le comte d'Estrées eût remporté une victoire entière sur les Hollandois dans le port de Tabago, et qu'il eût brûlé tous leurs vaisseaux [5], il n'osa néanmoins, avec le peu de troupes qu'il avoit, entreprendre le siége du fort [6]. Mais, au mois d'octobre de cette même année, étant reparti de Brest mieux accompagné, il mouilla à la rade de l'île de Tabago, au commencement de décembre, fit sa descente, s'approcha de la place et la fit attaquer. Il y avoit une garnison assez considérable, et on ne doutoit point que le siége ne fût long. Heureusement, le second jour du siége, la troisième bombe que l'on tira tomba sur le magasin à poudre, y mit le feu, et fit un débris horrible. Bink, vice-amiral hollandois, quinze officiers et plus de trois cents soldats périrent dans l'embrasement [7]. Le reste de la garnison, tout effrayé, s'enfuit dans les bois. Les François, qui n'entendirent plus tirer, s'avancèrent vers le fort, l'escaladèrent, n'y trouvèrent personne, et en demeurèrent les maîtres [8]. Quatre vaisseaux, qui étoient dans le port, se rendirent en même temps.

C'est le sujet de cette médaille. On voit l'élévation du fort et la bombe tombant au milieu. Au bas est la flotte du roi rangée en bataille. Les mots de la légende TABAGUM EXPUGNATUM, signifient *prise de Tabago*. L'exergue marque la date 1677. (*Médailles*, etc., p. 167 Séance du 19 juin 1696)

XI

COMBAT DE SAINT-DENIS.

L'armée françoise attendoit, aux portes de Bruxelles, la conclusion de la paix. Le maréchal de Luxembourg, qui la commandoit, fut averti que les troupes confédérées s'assembloient, au-dessus de cette place, pour tomber sur le comte de Montal et sur le baron de Quincy, qui, depuis deux mois, tenoient la ville de Mons bloquée. Il se rapprocha d'eux et se posta fort avantageusement. Le prince d'Orange, avec cinquante mille hommes et quarante pièces de canon, parut le 14 d'août dans la plaine d'Havré, fort près de la droite de l'armée françoise. Comme le maréchal se disposoit au combat, il reçut le traité de paix signé le 11 à Nimègue [9], et, ne doutant point que le prince d'Orange ne l'eût reçu avant lui, il demeuroit tranquille dans son camp. Mais, sur l'avis que les ennemis paroissoient

[1] Sentzheim, Ladenbourg et Ensheim, 16 de juin, 5 de juillet et 4 d'octobre 1674. *Médailles*, etc., p. 136, 137 et 141. B.-S.-P.

[2] Le 29 de décembre 1674. *Gazette de France*. B.-S.-P.

[3] Le 5 de janvier 1675 (le 6, selon Riencourt). *Gazette de France*. B.-S.-P.

[4] Le récit de Reboulet (IV, 258) ne s'accorde pas avec cette légende, et est d'ailleurs plus vraisemblable. Ils repassèrent le Rhin, dit-il, avec vingt mille hommes restant d'une armée de soixante mille..., le surplus ayant été tué, dissipé ou fait prisonnier. B.-S.-P.

[5] Le 3 de mars 1677. *Médailles*, etc., p. 159; Larrey, IV, 358 et suiv. B.-S.-P.

[6] Pourquoi dénaturer ainsi les faits? Les Français donnèrent au contraire l'assaut à ce fort, et furent repoussés à trois reprises différentes... Enfin, leur vaisseau amiral coula à fond, et d'Estrées, blessé à la tête et à la jambe, se retira, à la faveur de la nuit, avec le reste de son escadre et fit voile pour la France. Larrey, IV, 358 et suiv. B.-S.-P.

[7] Le 11 de décembre 1677. Larrey, IV, 358. B.-S.-P.

[8] On serait tenté d'induire de cette expression qu'ils conservèrent la place et l'île : loin de là, d'Estrées fit « démolir le fort et ruiner toutes les habitations » et repartit le 27, pour la France. Larrey, IV, 358 et suiv. B.-S.-P.

[9] Selon Larrey, IV, 411, Luxembourg avait reçu le traité de paix et, supposant avec raison que le prince d'Orange, placé plus près de Nimègue, devait le connaître, dinait tranquillement lorsqu'on sonna l'alarme. B.-S.-P.

déjà sur la hauteur de l'abbaye Saint-Denis, il jugea d'abord que, la paix s'étant faite malgré ce prince, il avoit pris le parti de la tenir secrète et de tenter un combat, dans la pensée que, s'il le gagnoit, il trouveroit le moyen de la rompre, et que, s'il le perdoit, il n'auroit, pour arrêter les progrès du vainqueur, qu'à la publier. On se mit promptement en bataille. L'armée ennemie passa les défilés sur les onze heures et commença le combat. Il fut des plus sanglants et des plus terribles. Les ennemis enfin furent repoussés avec perte, et le lendemain, dès la pointe du jour [1], le prince d'Orange envoya communiquer au maréchal de Luxembourg le traité de paix, pour convenir avec lui d'une suspension d'armes jusqu'à la ratification.

C'est le sujet de cette médaille. On y voit Mars, qui d'une main porte un trophée, et de l'autre une branche d'olivier. Les mots de la légende, MARS PACIS VINDEX, signifient *Mars vengeur de la paix*; ceux de l'exergue, PUGNA AD FANUM SANCTI DIONYSII, XIV. AUG. M. DC. LXXVIII, *le combat de Saint-Denys, le 14 d'août 1678*. (*Médailles*, etc., p. 176. Séance du 10 mai 1698 [2].)

ÉPITAPHE DE J. RACINE [3]

D. O. M.

Hic jacet nobilis [4] vir JOANNES [5] RACINE, Franciæ thesauris præfectus, Regi [6] a secretis atque a cubiculo, necnon unus e quadraginta gallicanæ Academiæ viris: qui postquam profana [7] tragœdiarum argumenta diu cum ingenti hominum admiratione tractasset, musas tandem suas uni Deo consecravit, omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui solus laude dignus [8]. Cum eum vitæ negotiorumque rationes multis nominibus [9] aulæ tenerent addictum, tamen in frequenti hominum consortio [10] omnia pietatis ac religionis officia coluit. A christianissimo [11] rege Ludovico Magno selectus, una cum familiari ipsius amico fuerat, qui res, eo regnante, præclare ac mirabiliter gestas perscriberet. Huic intentus operi repente in gravem æque et [12] diuturnum morbum implicitus est: tandem [13] ab hac sede miseriarum in melius domicilium translatus, anno ætatis suæ LIX [14], qui mortem longiori [15] adhuc intervallo remotam valde horruerat, ejusdem præsentis aspectum [16] placida fronte sustinuit, obiitque spe multo [17] magis et pia in Deum fiducia erectus, quam fractus metu. Ea jactura omnes [18] illius amicos, e quibus [19] nonnulli inter regni primores eminebant, acer-

[1] Il assura qu'il n'en avait reçu la nouvelle que la nuit, mais on ajouta peu de confiance à cette assertion. Larrey, IV, 558 et suiv. B.-S.-P.

[2] Si l'on jette un coup d'œil sur les remarques précédentes, on sera forcé d'avouer que les médailles ne sont pas toujours des guides bien sûrs pour l'histoire, et qu'il en est de même des explications qu'on y joint; du moins la plupart de celles que l'Académie a données dans l'ouvrage où nous avons puisé les articles précédens ont-elles été critiquées par un écrivain comme contenant des récits faux ou exagérés (voy. La Hode, *Histoire de Louis XIV*, in-4, V, 9, 15, 61, 71, 149, etc.). B.-S.-P.

[3] Cette épitaphe et la seconde des traductions suivantes, publiées, en 1725, dans le Nécrologe de Port-Royal, furent jointes par Souchay à son édition de 1735, où il assura qu'elles étaient de Boileau, ce qui fut confirmé, d'après diverses recherches, par Saint-Marc (III, 199), en 1747, mais nié presque aussitôt, quant à la traduction, par Louis Racine (p. 314), qui donna, avec l'épitaphe, une autre traduction (la première) comme étant seule de notre poete. Presque tous les éditeurs de Boileau suivirent l'exemple de Souchay jusques à M. de Saint-Surin qui a publié les deux épitaphes (car le texte de Louis Racine offre quelques différences) et les deux traductions. Enfin M. Daunou a donné, en 1825, et les traductions, et le texte de l'épitaphe, mais celui-ci, d'après le monument lui-même (il est à Saint-Étienne-du-Mont, où nous l'avons examiné), en y joignant des variantes. C'est aussi ce que nous allons faire, et nous indiquerons, en outre, par les signes suivans, les ouvrages où elles se trouvent... D., pour l'édition de M. Daunou (elle a quelques fautes)... S., pour celle de M. de Saint-Surin... N., pour le Nécrologe et les éditions qui en ont suivi le texte, telles que celles de Souchay, de Saint-Marc, de Didot (1788, 1789 et 1800) et de Ménard... R., pour les Mémoires de Louis Racine et les éditions qui en ont également suivi le texte, telles que celles de MM. Amar, Froment, Auger (1825), Martin et de la Bibliothèque choisie..., en observant que les éditeurs qui ont suivi le texte, soit du Nécrologe, soit des Mémoires de Racine, se sont écartés une ou deux fois de leurs modèles. — A l'égard de l'original latin et des traductions françaises, voyez p. 205, notes 8 et 17. *N. B.* Toutes les notes de l'*épitaphe* sont de M. Berriat-Saint-Prix.

[4] R. *Vir nobilis.*

[5] D. *Johannes.*

[6] Louis Racine seul *Regis.*

[7] N. omet *profana.*

[8] R. *Dignus est.* — S. (p. 150). *Dignus est cum*, sans point ni capitale.

[9] R. *Nobilibus.*

[10] R. *Commercio.*

[11] R. *Christiano.*

[12] N. *Atque*... R. *ec.*

[13] N. et R. *Tandemque.*

[14] D. *Quinquagesimo nono.*

[15] R. *Longo.*

[16] S. *Adspectum.*

[17] N. omet *multo.*

[18] S. (p. 150). *Omnis.*

[19] R. *Quorum.*

bissimo dolore percutit. Manavit etiam ad ipsum regem tanti viri desiderium. Fecit [1] modestia ejus singularis, et præcipua in hanc Portus Regii domum benevolentia, ut in isto cœmeterio pie magis quam magnifice [2] sepeliri vellet, adeoque [3] testamento cavit, ut corpus suum, juxta piorum hominum, qui hic jacent [4], corpora humaretur.

Tu vero, quicumque es, quem in hanc domum pietas adducit, tuæ ipse [5] mortalitatis ad hunc aspectum [6] recordare, et clarissimam tanti viri memoriam precibus potius quam elogiis prosequere [7].

PREMIÈRE TRADUCTION [8]

Ici repose le corps de messire Jean RACINE, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et l'un des quarante de l'Académie françoise, qui, après avoir longtemps charmé la France par ses excellentes [9] poésies profanes, consacra ses muses à Dieu, et les employa uniquement à louer le seul objet digne de louange. Les raisons [10] indispensables qui l'attachoient à la cour l'empêchèrent de quitter le monde; mais elles ne l'empêchèrent pas de s'acquitter exactement [11], au milieu du monde, de tous les devoirs de la piété et de la religion. Il fut choisi avec un de ses amis [12] par le roi Louis le Grand pour rassembler en un corps d'histoire les merveilles de son règne, et il étoit occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout à coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie qui à la fin l'enleva de ce séjour de misères, en sa cinquante-neuvième [13] année. Bien qu'il eût extrêmement redouté la mort, lorsqu'elle étoit encore loin de lui, il la vit de près sans s'étonner, et mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de crainte, dans une entière résignation à la volonté de Dieu. Sa perte affligea [14] sensiblement ses amis, entre lesquels il pouvoit compter les plus considérables [15] personnes du royaume, et il fut regretté du roi même. Son humilité et l'affection particulière qu'il eut toujours [16] pour cette maison de Port-Royal des Champs, « où il avoit reçu dans sa jeunesse les premières instructions du christianisme [17], » lui firent souhaiter d'être enterré sans aucune pompe dans ce cimetière [18] avec les humbles serviteurs de Dieu qui y reposent, et auprès desquels il a été mis, selon qu'il l'avoit ordonné par son testa-

[1] On a retranché cette phrase (depuis *fecit* jusqu'à *humaretur*) dans le Boileau de la jeunesse (sans doute pour ne pas parler de Port-Royal).

[2] S. et D. *Cœmeterio...* R. *Ut in ea sepeliri.*

[3] R. *Ideoque.*

[4] R. *Sunt.*

[5] N. *Ipsius.*

[6] R. *Adspectum.*

[7] L'inscription a quelques fautes de gravure, comme l'omission de l'*h* à *christianismo...*, *mutu* pour *metu...*, *hunc* pour *hanc* (domum).

ADDITION MODERNE.

« Epitaphium quod Nicolaus Boileau ad amici memoriam recolendam monumento ejus in Portus Regii ecclesia inscripserat ex illarum ædium ruderibus anno MDCCCVIII effossum, G. J. C. comes Chabrol de Volvic præfectus urbi huic ubi summi viri reliquiæ denuo depositæ sunt instauratum transferri et locari curavit. A. R. S. MDCCCXVIII. »

D'après cette rédaction l'on serait porté à croire : 1° que l'apport du corps de Racine venait d'être fait depuis peu, tandis qu'il avait eu lieu plus d'un siècle auparavant (V. Louis Racine, p. 314).

2° Que ses cendres sont auprès de l'inscription précédente tandis qu'elles doivent être derrière le maître autel (même p. 314) et au-dessous de l'inscription funéraire d'un curé, sans doute très-vénérable, mais qui enfin n'a fait ni *Iphigénie*, ni *Athalie*... Ce n'est que vers 1821 à 1824, qu'on fit quelques réparations à une chapelle voisine, à la suite desquelles on déplaça l'inscription de Racine et on la fixa (ainsi que celle de Pascal) contre le mur de l'une des portes d'entrée, à l'extrémité opposée de l'église.

[8] MM. de Saint-Surin et Daunou ont publié cette traduction et la suivante : nous croyons devoir suivre leur exemple, quoiqu'il nous paraisse fort douteux que Boileau soit auteur de la seconde, tandis qu'il est bien certain que la première lui appartient. On la trouve, en effet, dans les manuscrits de Brossette, écrite, en entier : 1° de sa main avec quelques corrections; 2° de celle de son frère, l'abbé, avec d'autres corrections faites également par le poëte. C'est même sur une copie de cette dernière version que Louis Racine a publié cette traduction, mais avec quelques changemens inconnus jusques à ce jour (nous indiquons et ces changemens et les premières compositions effacées dans le texte écrit par Despréaux lui-même, et qui étaient également inconnus).

[9] *Longtemps* brillé aux yeux des hommes *par ses...*

[10] *Poésies profanes*, renonça à cette vaine gloire et employa uniquement ses vers à célébrer les louanges de Dieu. *Les raisons...*

[11] Autographe et copie de l'abbé Boileau. Il est singulier que le janséniste Louis Racine ait omis le mot *exactement*.

[12] C'étoit l'auteur (Boileau). *Note de l'autographe* (voyez ci-après la note 17).

[13] Boileau avoit mis d'abord *cinquante-huitième*.

[14] Texte de l'autographe et de la copie de l'abbé Boileau, et non pas *toucha*, comme met Louis Racine.

[15] Mêmes textes, au lieu de *les* premières *personnes...*

[16] Autographe. On lit dans la copie de l'abbé Boileau : *qu'il avoit pour*.

[17] La ligne guillemetée qui est dans l'autographe et dans la copie de l'abbé Boileau a été supprimée par Louis Racine et ne correspond à aucun passage du texte latin. On pourrait induire de là que ce texte n'est pas l'original, mais la traduction de l'épitaphe, d'autant plus que, soit dans l'autographe, soit dans la copie de l'abbé Boileau, cette pièce ne porte point pour titre *Traduction*, mais *Epitaphe de M. Racine*. Si, comme l'assure Louis Racine et Saint-Marc, Boileau est l'auteur du texte latin, il put, en le rédigeant, ne pas y traduire la même ligne parce qu'il s'aperçut qu'elle énonçait un fait peu exact. Jean Racine, en effet, ayant atteint l'âge de quinze ans lorsqu'il entra à Port-Royal (Louis Racine, p. 16 et 18), ce n'est pas dans ce monastère qu'il avait pu recevoir les premières instructions du christianisme.

Mais, dès que cette différence entre le texte latin et la traduction s'explique facilement comme on le voit, on ne saurait en induire que Boileau n'est pas l'auteur de ce texte. Germain Garnier prétend, il est vrai (Œuvres de Racine, I, 47) que c'est l'œuvre d'un chanoine nommé Tronchon; mais, outre qu'il ne cite aucune autorité, on pressent qu'il est à peu près impossible que Tronchon se fût rencontré avec Boileau dans toutes les idées et, du moins à peu de chose près, dans toutes les expressions d'une épitaphe de plus de trente lignes... Si d'ailleurs notre poëte n'eût été qu'un simple traducteur de Tronchon, se serait-il qualifié *auteur* comme on l'a vu ci-dessus, note 12?

[18] Autographe et même sujet : *dans le cimetière*. Le changement fait ici dans le texte latin (*in hoc cœmeterio*) fortifie la conjecture précédente.

ment[1]. O toi, qui que tu sois, que la piété attire en ce saint lieu, plains dans un si excellent homme la triste destinée de tous les mortels, et quelque grande idée que te puisse donner[2] de lui sa réputation, souviens-toi que ce sont des prières, et non pas de vains éloges[3] qu'il te demande.

SECONDE TRADUCTION

A LA GLOIRE DE DIEU TRÈS-BON ET TRÈS-GRAND.

Ci-gît messire Jean Racine, trésorier de France, secrétaire du roi, gentilhomme de la chambre, l'un des quarante de l'Académie françoise. Il s'appliqua longtemps à composer des tragédies, qui firent l'admiration de tout le monde; mais enfin il quitta ces sujets profanes, pour ne plus employer son esprit et sa plume qu'à louer celui qui seul mérite nos louanges. Les engagemens de son état et la situation de ses affaires le tinrent attaché à la cour; mais, au milieu du commerce des hommes, il sut remplir tous les devoirs de la piété et de la religion chrétienne. Le roi Louis le Grand le choisit, lui et un de ses intimes amis, pour écrire l'histoire et les événemens admirables de son règne. Pendant qu'il travailloit à cet ouvrage, il tomba dans une longue et grave[4] maladie qui le retira de ce lieu de misères pour l'établir dans un séjour plus heureux, la cinquante-neuvième année de son âge. Quoiqu'il eût eu autrefois des frayeurs horribles de la mort, il l'envisagea alors avec beaucoup de tranquillité, et il mourut, non abattu par la crainte, mais soutenu par une ferme espérance et une grande confiance en Dieu. Tous ses amis, entre lesquels il comptoit plusieurs grands seigneurs, furent extrêmement sensibles à la perte de ce grand homme. Le roi même témoigna le regret qu'il en avoit. Sa grande modestie et son affection singulière pour cette maison de Port-Royal lui firent choisir une sépulture pauvre, mais sainte, dans ce cimetière, et il ordonna par son testament qu'on enterrât son corps auprès des gens de bien qui y reposent. Qui que vous soyez, qui venez ici par un motif de piété, souvenez-vous, en voyant le lieu de sa sépulture, que vous êtes mortel, et pensez plutôt à prier Dieu pour cet homme illustre, qu'à lui donner des éloges,

---

RÉFLEXIONS CRITIQUES[5]

SUR QUELQUES PASSAGES

DU RHÉTEUR LONGIN

OU, PAR OCCASION, ON RÉPOND A PLUSIEURS OBJECTIONS DE MONSIEUR P... CONTRE HOMÈRE ET CONTRE PINDARE, ET TOUT NOUVELLEMENT A LA DISSERTATION DE MONSIEUR LECLERC CONTRE LONGIN, ET A QUELQUES CRITIQUES FAITES CONTRE MONSIEUR RACINE.

RÉFLEXION PREMIÈRE[6]

Mais c'est à la charge, mon cher Térentianus, que nous reverrons ensemble exactement mon ouvrage, et que vous m'en direz votre sentiment avec cette sincérité que nous devons naturellement à nos amis. (*Paroles de Longin*. ch. I.)

Longin nous donne ici, par son exemple, un des plus importans préceptes de la rhétorique, qui est de consulter nos amis sur nos ouvrages, et de les accoutumer de bonne heure à ne nous point flatter. Horace et Quintilien nous donnent le même conseil en plu-

[1] Louis Racine (p. 294) le rapporte et ajoute, ainsi que presque tous les annotateurs de notre poëte que le transport de Saint-Sulpice à Port-Royal eut lieu le 22 d'avril 1699; en quoi il se trompe; mais l'éditeur du Boileau de la jeunesse n'a pu tomber dans cette erreur, car il a supprimé toute la phrase précédente.

[2] Même autographe et même copie, au lieu de *que puisse te...*

[3] Texte des mêmes et de Louis Racine (p. 319). On a mis simplement et *non pas des éloges*, dans plusieurs éditions modernes. On s'est sans doute déterminé à supprimer le mot *vains*, parce que dans l'épitaphe latine il n'a point de correspondant... Cette dernière circonstance vient encore à l'appui de la conjecture proposée à la note 17, p. 205.

[4] On lit *grande* dans l'édition de Souchay, de 1735 (copiée par les suivantes); mais c'est évidemment une faute d'impression.

[5] On a jugé à propos de mettre ces Réflexions avant la traduction du *Sublime* de Longin, parce qu'elles n'en sont point une suite, faisant elles-mêmes un corps de critique à part, qui n'a souvent aucun rapport avec cette traduction, et que d'ailleurs, si on les avoit mises à la suite de Longin, on les auroit pu confondre avec les notes grammaticales qui y sont, et qu'il n'y a ordinairement que les savans qui lisent, au lieu que ces réflexions sont propres à être lues de tout le monde et même des femmes; témoin plusieurs dames de mérite qui les ont lues avec un grand plaisir, ainsi qu'elles me l'ont assuré elles-mêmes. BOILEAU, 1713.

[6] Les neuf premières réflexions ont été composées vers 1693 et publiées en 1694. On sait que ce qui y donna lieu fut d'abord le poeme du *Siecle de Louis le Grand*, lu par Perrault à l'Académie,

sieurs endroits, et Vaugelas [1], le plus sage, à mon avis, des écrivains de notre langue, confesse que c'est à cette salutaire pratique qu'il doit ce qu'il a de meilleur dans ses écrits. Nous avons beau être éclairés par nous-mêmes, les yeux d'autrui voient toujours plus loin que nous dans nos défauts, et un esprit médiocre fera quelquefois apercevoir le plus habile homme d'une méprise qu'il ne voyoit pas. On dit que Malherbe consultoit sur ses vers jusqu'à l'oreille de sa servante; et je me souviens que Molière m'a montré aussi plusieurs fois une vieille servante qu'il avoit chez lui, à qui il lisoit, disoit-il, quelquefois ses comédies, et il m'assuroit que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit, parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissoient point. Ces exemples sont un peu singuliers, et je ne voudrois pas conseiller à tout le monde de les imiter. Ce qui est de certain, c'est que nous ne saurions trop consulter nos amis.

Il paroît néanmoins que M. P... n'est pas de ce sentiment. S'il croyoit ses amis, on ne les verroit pas tous les jours dans le monde nous dire comme ils font : « M. P... est de mes amis, et c'est un fort honnête homme; je ne sais pas comment il s'est allé mettre en tête de heurter si lourdement la raison, en attaquant dans ses *Parallèles* tout ce qu'il y a de livres anciens estimés et estimables. Veut-il persuader à tous les hommes que depuis deux mille ans ils n'ont pas eu le sens commun? Cela fait pitié. Aussi se garde-t-il bien de nous montrer ses ouvrages. Je souhaiterois qu'il se trouvât quelque honnête homme qui lui voulût sur cela charitablement ouvrir les yeux. »

Je veux bien être cet homme charitable. M. P... m'a prié de si bonne grace lui-même de lui montrer ses erreurs [2], qu'en vérité je ferois conscience de ne lui pas donner sur cela quelque satisfaction. J'espère donc de lui en faire voir plus d'une dans le cours de ces remarques. C'est la moindre chose que je lui dois, pour reconnoître les grands services que feu monsieur son frère [3] le médecin m'a, dit-il, rendus en me guérissant de deux grandes maladies. Il est certain pourtant que monsieur son frère ne fut jamais mon médecin. Il est vrai que lorsque j'étois encore tout jeune, étant tombé malade d'une fièvre assez peu dangereuse, une de mes parentes chez qui je logeois, et dont il étoit médecin, me l'amena, et qu'il fut appelé deux ou trois fois en consultation par le médecin qui avoit soin de moi. Depuis, c'est-à-dire trois ans après, cette même parente me l'amena une seconde fois, et me força de le consulter sur une difficulté de respirer que j'avois alors, et que j'ai encore; il me tâta le pouls, et me trouva la fièvre, que sûrement je n'avois point. Cependant il me conseilla de me faire saigner du pied, remède assez bizarre pour l'asthme dont j'étois menacé. Je fus toutefois assez fou pour faire son ordonnance dès le soir même. Ce qui arriva de cela, c'est que ma difficulté de respirer ne diminua point, et que le lendemain, ayant marché mal à propos, le pied m'enfla de telle sorte, que j'en fus trois semaines dans le lit. C'est là toute la cure qu'il m'a jamais faite, que je prie Dieu de lui pardonner en l'autre monde [4].

Je n'entendis plus parler de lui depuis cette belle consultation, sinon lorsque mes *Satires* parurent, qu'il me revint de tous côtés que, sans que j'en aie jamais pu savoir la raison, il se déchaînoit à outrance contre moi, ne m'accusant pas simplement d'avoir écrit contre des auteurs, mais d'avoir glissé dans mes ouvrages des choses dangereuses et qui regardoient l'État [5]. Je n'appréhendois guère ces calomnies, mes satires n'attaquant que les méchans livres, et étant toutes

le 27 de janvier 1687, et où, au rapport de Monchesnay (*Bolæana*, p. 25), il débutait ainsi :

La docte antiquité fut toujours vénérable,
Je ne la trouve pas cependant adorable;

Ou, suivant les éditions que nous avons vues :

Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.

Ce qui est tout aussi poétique; et ensuite ses *Parallèles*, où les anciens étaient sacrifiés aux modernes, et en général à ce qu'il y a de plus médiocre parmi les modernes. B.-S.-P.

[1] Claude Favre, sieur de Vaugelas, de l'Académie française, né à Bourg-en-Bresse en 1585, mort à Paris en 1649. Il a traduit Quinte Curce, mais il est surtout célèbre par ses *Remarques sur la grammaire*. Paris, 1647, in-4.

[2] Perrault, *Lettre en réponse au Discours sur l'ode*, N. XV.

[3] Perrault, *Lettre...*, N. XII.

[4] Claude Perrault était mort six ans auparavant, le 9 d'octobre 1688. B.-S.-P.

[5] Cette phrase, surtout rapprochée de la suivante, rappelle le fameux mot de Louis XIV, *l'État, c'est moi*, et, en effet, la chose dangereuse qui regardait l'État n'est rien autre qu'une allusion injurieuse à Louis XIV. Cette anecdote, ignorée de tous les commentateurs, est trop curieuse et trop importante d'ailleurs pour ne pas la rapporter. Boileau et Charles Perrault étaient tous les deux admirateurs du patriarche des jansénistes, du grand Arnauld. Perrault lui ayant envoyé son *Apologie des femmes*, qui est au fond une critique de la satire x, Arnauld répondit, le 5 de mai 1694, par sa fameuse lettre apologétique de la même satire, que nous donnons dans la *Correspondance*. Mais, avant de la lui envoyer, il la communiqua à quelques jansénistes de Paris. Tous n'en furent pas contens. Quelques-uns même lui demandèrent de la retirer, parce que, selon eux, Despréaux y était trop favorablement traité. Denis Dodart, de l'Académie des sciences, ancien ami du médecin Perrault, fut de ce nombre, prétendant que, dans ses démêlés avec Boileau, celui-ci avait été l'agresseur. Voici la réponse d'Arnauld, écrite le 10 de juillet 1694, vingt-cinq jours avant sa mort et tirée de sa correspondance (nous en avons aussi extrait le récit précédent) telle qu'elle a été publiée, non dans la grande édition de ses Œuvres où cette correspondance est rendue avec peu d'exactitude, mais dans le recueil de ses lettres imprimé à Nancy (1727, t. VII, p. 512). Il y convient d'abord que Boileau et Perrault peuvent avoir tort tous les deux; ensuite il ajoute :

« Mais je ne puis convenir que ce soit M. Despréaux qui ait le plus de tort. Votre récit me fait paroître le contraire, pourvu que l'on en corrige deux endroits. Le premier est ce que vous dites

pleines des louanges du roi, et ces louanges mêmes en faisant le plus bel ornement. Je fis néanmoins avertir M. le médecin qu'il prît garde à parler avec un peu plus de retenue; mais cela ne servit qu'à l'aigrir encore davantage. Je m'en plaignis même alors à monsieur son frère l'académicien, qui ne me jugea pas digne de réponse. J'avoue que c'est ce qui me fit faire dans mon *Art poétique* la métamorphose du médecin de Florence en architecte; vengeance assez médiocre de toutes les infamies que ce médecin avoit dites de moi. Je ne nierai pas cependant qu'il ne fût homme de très-grand mérite et fort savant, surtout dans les matières de physique. Messieurs de l'Académie des sciences, néanmoins, ne conviennent pas tous de l'excellence de sa traduction de Vitruve, ni de toutes les choses avantageuses que monsieur son frère [1] rapporte de lui. Je puis même nommer un des plus célèbres de l'Académie d'architecture [2], qui s'offre de lui faire voir, quand il voudra, papiers sur table, que c'est le dessin du fameux M. Le Vau [3] qu'on a suivi dans la façade du Louvre, et qu'il n'est point vrai que ni ce grand ouvrage d'architecture, ni l'Observatoire, ni l'Arc de triomphe, soient des ouvrages d'un médecin de la Faculté. C'est une querelle que je leur laisse démêler entre eux, et où je déclare que je ne prends aucun intérêt, mes vœux mêmes, si j'en fais quelques-uns, étant pour le médecin. Ce qu'il y a de vrai, c'est que ce médecin étoit de même goût que monsieur son frère sur les anciens, et qu'il avoit pris en haine, aussi bien que lui, tout ce qu'il y a de grands personnages dans l'antiquité. On assure que ce fut lui qui composa cette belle *Défense de l'opéra d'Alceste* où, voulant tourner Euripide en ridicule, il fit ces étranges bévues que M. Racine a si bien relevées dans la préface de son *Iphigénie*. C'est donc de lui et d'un autre frère [4] encore qu'ils avoient, grand ennemi comme eux de Platon, d'Euripide et de tous les autres bons auteurs, que j'ai voulu parler, quand j'ai dit qu'il y avoit de la bizarrerie d'esprit dans leur famille, que je reconnois d'ailleurs pour une famille pleine d'honnêtes gens [5], et où il y en a même plusieurs, je crois, qui souffrent Homère et Virgile.

On me pardonnera, si je prends encore ici l'occasion de désabuser le public d'une autre fausseté que M. P... a avancée dans la Lettre bourgeoise [6] qu'il m'a écrite, et qu'il a fait imprimer, où il prétend qu'il a autrefois beaucoup servi à un de mes frères [7] auprès de M. Colbert, pour lui faire avoir l'agrément de la charge de contrôleur de l'argenterie. Il allègue pour preuve, que mon frère, depuis qu'il eut cette charge, venoit tous les ans lui rendre une visite, qu'il appeloit de devoir, et non pas d'amitié. C'est une vanité dont il est aisé de faire voir le mensonge, puisque mon frère mourut [8] dans l'année qu'il obtint cette charge, qu'il n'a possédée, comme tout le monde sait, que quatre mois, et que même, en considération de ce qu'il n'en avoit point joui, mon autre frère [9], pour qui nous obtînmes l'agrément de la même charge, ne paya point le marc d'or [10], qui montoit à une somme assez considérable. Je suis honteux de conter de si petites choses au pu-

avoir été la première cause de leur querelle, car vous prétendez que M. Despréaux n'a pu souffrir que M. Perrault trouvât mauvais ce qu'il avoit dit contre M. Chapelain. Or je sais certainement que ce n'est point cela; mais une autre chose tout autrement outrageuse, et qui alloit à le perdre sans ressource, si on y avoit ajouté quelque foi. M. Despréaux l'a fait assez entendre dans la page 158 (1694) de ses Réflexions, quand il dit qu'il lui étoit revenu de tous côtés que M. Perrault le médecin se déchaînoit à toute outrance contre lui, ne l'accusant pas simplement d'avoir écrit contre des auteurs (voilà ce qui regardoit M. Chapelain), mais d'avoir glissé dans ses ouvrages des choses dangereuses et qui regardoient l'État... « Quoique mes satires, ajoute-t-il, fussent toutes pleines des louanges du roi et que ces louanges mêmes en fissent le plus bel ornement... » je sus, dès ce temps-là, que ce qu'il marque par là est que M. Perrault avoit dit, que ce vers d'une des satires (sat. IX, vers 224, p. 35, col. 2) :

Midas, le roi Midas, a des oreilles d'âne

regardoit le roi... Et je ne puis douter que cela ne soit vrai, puisque je vous prie de vous ressouvenir, que vous en ayant parlé en ce temps-là, vous ne me l'avez pas nié. Or peut-on trouver étrange qu'une calomnie si horrible ait produit la métamorphose du médecin en architecte, que vous savez bien cependant que je n'ai jamais approuvée?... »

Ce suffrage est d'autant plus décisif en faveur de Boileau, qu'Arnauld ne dissimulait pas non plus les torts de notre poete. « Pour moi, écrivoit-il, deux mois auparavant (10 de mai 1694, voir à la *Correspondance*), si j'étois à la place de M. Perrault, je me condamnerois à ne faire jamais imprimer la préface de l'Apologie; et si j'étois M. Despréaux, je retrancherois, dans une nouvelle édition, ce qui est dit dans les Réflexions critiques contre l'honneur du médecin. »

Enfin, dans la même lettre du 10 de juillet, il annonce lui avoir fait dire qu'il n'approuvait pas que, dans son ode et la satire X, il eût parlé de l'auteur du Saint-Paulin.

On peut juger par là si le seul tort du médecin fut, comme on pourrait l'induire du récit de Condorcet (*Éloge des Académiciens*, 1799, I, 112), d'avoir parlé des satires de Boileau avec mépris... et si les trois frères Perrault (*Éloges des Académiciens*, p. 127) « n'opposèrent jamais qu'une sage modération aux emportemens du poëte. » B.-S.-P.

[1] Voyez page 134, note 1.

[2] M. d'Orbay. BOILEAU, 1713. — Il étoit élève de Le Vau et mourut en 1697.

[3] Louis Le Vau, premier architecte du roi, a eu la direction des bâtimens royaux, depuis l'année 1653, jusqu'en 1670, qu'il mourût âgé de cinquante-huit ans, pendant qu'on travailloit à la façade du Louvre. BROSSETTE. — Condorcet, dans son *Eloge de Cl. Perrault* (*Eloge des Academiciens*, 1799, I, 115-116) le justifie de cette imputation, émanée d'envieux dont Boileau se fait ici l'écho.

[4] Pierre Perrault, traducteur de la *Secchia rapita*. C'est lui qui est l'auteur de la *Défense de l'opéra d'Alceste*, et non Claude; en tous cas, il partage sur les anciens les doctrines de son frère Charles.

[5] Voyez le *Discours sur l'ode*, p. 133-134.

[6] Perrault, *Lettre en réponse*..., N. XIII.

[7] Gilles Boileau.

[8] Le 22 d'octobre 1669.

[9] Pierre Boileau de Puymorin.

[10] Droit que devait payer le nouveau titulaire d'une charge,

blic [1], mais mes amis m'ont fait entendre que ces reproches de M. P... regardant l'honneur, j'étois obligé d'en faire voir la fausseté.

RÉFLEXION II

Notre esprit, même dans le sublime, a besoin d'une méthode pour lui enseigner à ne dire que ce qu'il faut, et à le dire en son lieu. (*Paroles de Longin*, ch. II.)

Cela est si vrai, que le sublime hors de son lieu, non-seulement n'est pas une belle chose, mais devient quelquefois une grande puérilité. C'est ce qui est arrivé à Scudéri, dès le commencement de son poëme d'*Alaric*, lorsqu'il dit :

> Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre [2].

Ce vers est assez noble, et est peut-être le mieux tourné de tout son ouvrage ; mais il est ridicule de crier si haut et de promettre de si grandes choses dès le premier vers. Virgile auroit bien pu dire, en commençant son Énéide : « Je chante ce fameux héros, fondateur d'un empire qui s'est rendu maître de toute la terre. » On peut croire qu'un aussi grand maître que lui auroit aisément trouvé des expressions pour mettre cette pensée en son jour, mais cela auroit senti son déclamateur. Il s'est contenté de dire : « Je chante cet homme rempli de piété qui, après bien des travaux, aborda en Italie. » Un exorde doit être simple et sans affectation. Cela est aussi vrai dans la poésie que dans les discours oratoires, parce que c'est une règle fondée sur la nature, qui est la même partout; et la comparaison du frontispice d'un palais, que M. P... allègue pour défendre ce vers de l'*Alaric*, n'est point juste [3]. Le frontispice d'un palais doit être orné, je l'avoue ; mais l'exorde n'est point le frontispice d'un poëme, c'est plutôt une avenue, une avant-cour qui y conduit, et d'où on le découvre. Le frontispice fait une partie essentielle du palais, et on ne le sauroit ôter qu'on n'en détruise toute la symétrie ; mais un poëme subsistera fort bien sans exorde, et même nos romans, qui sont des espèces de poëmes, n'ont point d'exorde.

Il est donc certain qu'un exorde ne doit point trop promettre, et c'est sur quoi j'ai attaqué le vers d'*Alaric*, à l'exemple d'Horace, qui a aussi attaqué dans le même sens le début du poëme d'un Scudéri de son temps, qui commençoit par

> Fortunam Priami cantabo, et nobile bellum [4].

« Je chanterai les diverses fortunes de Priam, et toute la noble guerre de Troie. » Car le poëte, par ce début, promettoit plus que l'Iliade et l'Odyssée ensemble. Il est vrai que, par occasion, Horace se moque aussi fort plaisamment de l'épouvantable ouverture de bouche qui se fait en prononçant ce futur CANTABO ; mais, au fond, c'est de trop promettre qu'il accuse ce vers. On voit donc où se réduit la critique de M. P..., qui suppose que j'ai accusé le vers d'*Alaric* d'être mal tourné, et qui n'a entendu ni Horace ni moi. Au reste, avant que de finir cette remarque, il trouvera bon que je lui apprenne qu'il n'est pas vrai que l'A de CANO, dans ARMA VIRUMQUE CANO, se doive prononcer comme l'A de CANTABO, et que c'est une erreur qu'il a sucée dans le collége, où l'on a cette mauvaise méthode de prononcer les brèves dans les dissyllabes latins, comme si c'étoient des longues. Mais c'est un abus qui n'empêche pas le bon mot d'Horace, car il a écrit pour des Latins qui savoient prononcer leur langue, et non pas pour des François.

RÉFLEXION III

Il étoit enclin naturellement à reprendre les vices des autres, quoique aveugle pour ses propres défauts. (*Paroles de Longin*, ch. III.)

Il n'y a rien de plus insupportable qu'un auteur médiocre qui, ne voyant point ses propres défauts, veut trouver des défauts dans tous les plus habiles écrivains; mais c'est encore bien pis lorsque, accusant ces écrivains de fautes qu'ils n'ont point faites, il fait lui-même des fautes, et tombe dans des ignorances grossières. C'est ce qui étoit arrivé quelquefois à Timée, et ce qui arrive toujours à M. P... Il commence la censure qu'il fait d'Homère par la chose du monde la plus fausse [5], qui est que beaucoup d'excellens critiques soutiennent qu'il n'y a jamais eu au monde un homme nommé Homère, qui ait composé l'Iliade et

d'un office, etc. Il était fixé au quarantième des finances excédant cent mille francs, et telle étoit probablement celle du contrôle de l'argenterie, puisque, au bout de treize ans, cette charge fut vendue cent quatre-vingt mille livres; le droit eût donc été, au moins, de deux mille cinq cents livres. B.-S.-P.

[1] Peut-être le même motif a-t-il engagé Boileau à ne pas relever cette erreur de Perrault : « L'exercice de cette charge, pendant une longue suite d'années, leur fut utile, et n'a point diminué leur succession que vous avez recueillie. » (*Lettre*..., N. XIII). Il résulte assez clairement de là que Boileau fut l'unique héritier de Gilles et de Puymorin, tandis qu'il ne le fut réellement que pour un cinquième; encore, la succession du premier paraît-elle avoir été peu avantageuse. B.-S.-P.

[2] Voyez *Art poétique*, chant III, vers 272. p. 102, col. 2.

[3] « A-t-on jamais blâmé le frontispice d'un temple ou d'un palais pour être magnifique? Si le palais n'y répond pas, c'est le palais qu'il faut blâmer. » *Parallèle des anciens et des modernes*, t. III, p. 267.

[4] Horace, *Art poétique*, vers 137.

[5] Parallèle de M. P..., t. III, p. 33 (32). BOILEAU, 1713

l'Odyssée; et que ces deux poëmes ne sont qu'une collection de plusieurs petits poëmes de différens auteurs, qu'on a joints ensemble[1]. Il n'est point vrai que jamais personne ait avancé, au moins sur le papier, une pareille extravagance; et Élien, que M. P... cite pour son garant, dit positivement le contraire, comme nous le ferons voir dans la suite de cette remarque.

Tous ces excellens critiques donc se réduisent à feu M. l'abbé d'Aubignac[2], qui avoit, à ce que prétend M. P..., préparé des mémoires pour prouver ce beau paradoxe[3]. J'ai connu M. l'abbé d'Aubignac; il étoit homme de beaucoup de mérite, et fort habile en matière de poétique, bien qu'il sût médiocrement le grec. Je suis sûr qu'il n'a jamais conçu un si étrange dessein, à moins qu'il ne l'ait conçu les dernières années de sa vie, où l'on sait qu'il étoit tombé en une espèce d'enfance. Il savoit trop qu'il n'y eut jamais deux poëmes si bien suivis et si bien liés que l'Iliade et l'Odyssée, ni où le même génie éclate davantage partout, comme tous ceux qui les ont lus en conviennent. M. P... prétend néanmoins qu'il y a de fortes conjectures pour appuyer le prétendu paradoxe de cet abbé, et ces fortes conjectures se réduisent à deux, dont l'une est qu'on ne sait point la ville qui a donné naissance à Homère. L'autre est que ses ouvrages s'appellent *rapsodies*, mot qui veut dire un amas de chansons cousues ensemble; d'où il conclut que les ouvrages d'Homère sont des pièces ramassées de différens auteurs, jamais aucun poëte n'ayant intitulé, dit-il, ses ouvrages *rapsodies*. Voilà d'étranges preuves; car, pour le premier point, combien n'avons-nous pas d'écrits fort célèbres qu'on ne soupçonne point d'être faits par plusieurs écrivains différens, bien qu'on ne sache point les villes où sont nés les auteurs, ni même le temps où ils vivoient! Témoin Quinte Curce, Pétrone, etc. A l'égard du mot de RAPSODIES, on étonneroit peut-être bien M. P..., si on lui faisoit voir que ce mot ne vient point de ῥάπτειν, qui signifie JOINDRE, COUDRE ENSEMBLE, mais de ῥάβδος, qui veut dire UNE BRANCHE; et que les livres de l'Iliade et de l'Odyssée ont été ainsi appelés, parce qu'il y avoit autrefois des gens qui les chantoient, une branche de laurier à la main, et qu'on appeloit, à cause de cela, les CHANTRES DE LA BRANCHE[4].

La plus commune opinion pourtant est que ce mot vient de ῥάπτειν ᾠδάς, et que RAPSODIE veut dire un amas de vers d'Homère qu'on chantoit, y ayant des gens qui gagnoient leur vie à les chanter, et non pas à les composer, comme notre censeur se le veut bizarrement persuader. Il n'y a qu'à lire sur cela Eustathius[5]. Il n'est donc pas surprenant qu'aucun autre poëte qu'Homère n'ait intitulé ses vers RAPSODIES, parce qu'il n'y a jamais eu proprement que les vers d'Homère qu'on ait chantés de la sorte. Il paroît néanmoins que ceux qui dans la suite ont fait de ces parodies, qu'on appeloit centons d'Homère[6], ont aussi nommé ces centons RAPSODIES, et c'est peut-être ce qui a rendu le mot de RAPSODIE odieux en françois, où il veut dire un amas de méchantes pièces recousues. Je viens maintenant au passage d'Élien[7], que cite M. P..., et afin qu'en faisant voir sa méprise et sa mauvaise foi sur ce passage, il ne m'accuse pas, à son ordinaire, de lui imposer, je vais rapporter ses propres mots. Les voici : « Élien, dont le témoignage n'est pas frivole, dit formellement que l'opinion des anciens critiques étoit qu'Homère n'avoit jamais composé l'Iliade et l'Odyssée que par morceaux, sans unité de dessein, et qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverses parties qu'il avoit composées sans ordre et sans arrangement dans la chaleur de son imagination, que les noms des matières dont il traitoit; qu'il avoit intitulé la Colère d'Achille, le chant qui a depuis été le premier livre de l'Iliade; le Dénombrement des vaisseaux, celui qui est devenu le second livre; le Combat de Pâris et de Ménélas, celui dont on a fait le troisième, et ainsi des autres. Il ajoute que Lycurgue de Lacédémone fut le premier qui apporta d'Ionie dans la Grèce ces diverses parties séparées les unes des autres, et que ce fut Pisistrate qui les arrangea, comme je viens de dire, et qui fit les deux poëmes de l'Iliade et de l'Odyssée, en la manière que nous les voyons aujourd'hui, de vingt-quatre livres chacun, en l'honneur des vingt-quatre lettres de l'alphabet[8]. »

A en juger par la hauteur dont M. P... étale ici toute cette belle érudition, pourroit-on soupçonner

[1] C'est le système qu'a rajeuni, à la fin du siècle dernier, M. F. A. Wolf dans les prolégomènes de l'édition d'Homère, intitulée : *Homeri et Homeridarum opera et reliquiæ*. Daunou.

[2] Voyez : *Poésies diverses*, XXVII, p. 141, note 1.

[3] On a imprimé en 1715 : *Conjectures académiques, ou Dissertation sur l'Iliade, ouvrage posthume d'un savant*, qui, suivant Goujet, *Bibliothèque françoise*, p. 112, sont de l'abbé d'Aubignac, et où l'on nie l'existence d'Homère.

[4] Ῥαβδῳδοί. BOILEAU, 1713.

[5] Archevêque de Thessalonique au douzième siècle. Il a laissé de volumineuses *scholies* sur l'*Iliade* et l'*Odyssée*.

[6] Ὁμηρόκεντρα. BOILEAU, 1713.

[7] Claudius Ælianus, compilateur grec du troisième siècle, né à Preneste dans le Latium. Outre les *Histoires diverses*, que cite Boileau, on lui attribue une *Histoire des animaux*, et vingt *Lettres rustiques*.

[8] Parallèles de M. P..., t. III. BOILEAU, 1713. — C'est à la page 36. M. Perrault a copié ce passage dans Baillet, *Jugements des savants*, t. V, p. 76, et celui-ci l'avoit pris du P. Rapin, dans sa *Comparaison d'Homere et de Virgile*, chap. XIV. Brossette.

qu'il n'y a rien de tout cela dans Élien? Cependant il est très-véritable qu'il n'y en a pas un mot, Élien ne disant autre chose, sinon que les œuvres d'Homère, qu'on avoit complètes en Ionie, ayant couru d'abord par pièces détachées dans la Grèce, où on les chantoit sous différens titres, elles furent enfin apportées tout entières d'Ionie par Lycurgue, et données au public par Pisistrate, qui les revit. Mais pour faire voir que je dis vrai, il faut rapporter ici les propres termes d'Élien [1] : « Les poésies d'Homère, dit cet auteur, courant d'abord en Grèce par pièces détachées, étoient chantées chez les anciens Grecs sous de certains titres qu'ils leur donnoient. L'une s'appeloit le Combat proche des vaisseaux; l'autre, Dolon surpris; l'autre, la Valeur d'Agamemnon; l'autre, le Dénombrement des vaisseaux; l'autre, la Patroclée; l'autre, le Corps d'Hector racheté; l'autre, les Combats faits en l'honneur de Patrocle; l'autre, les Sermens violés. C'est ainsi à peu près que se distribuoit l'Iliade. Il en étoit de même des parties de l'Odyssée : l'une s'appeloit le Voyage à Pyle; l'autre, le Passage à Lacédémone, l'Antre de Calypso, le Vaisseau, la Fable d'Alcinoüs, le Cyclope, la Descente aux enfers, les Bains de Circé, le Meurtre des amans de Pénélope, la Visite rendue à Laërte dans son champ, etc. Lycurgue, Lacédémonien, fut le premier qui, venant d'Ionie, apporta assez tard en Grèce toutes les œuvres complètes d'Homère; et Pisistrate, les ayant ramassées ensemble dans un volume, fut celui qui donna au public l'Iliade et l'Odyssée, en l'état que nous les avons. » Y a-t-il là un seul mot dans le sens que lui donne M. P...? Où Élien dit-il formellement que l'opinion des anciens critiques étoit qu'Homère n'avoit composé l'Iliade et l'Odyssée que par morceaux, et qu'il n'avoit point donné d'autres noms à ces diverses parties qu'il avoit composées sans ordre et sans arrangement dans la chaleur de son imagination, que les noms des matières dont il traitoit? Est-il seulement parlé là de ce qu'a fait ou pensé Homère en composant ses ouvrages, et tout ce qu'Élien avance ne regarde-t-il pas simplement ceux qui chantoient en Grèce les poésies de ce divin poëte, et qui en savoient par cœur beaucoup de pièces détachées, auxquelles ils donnoient les noms qu'il leur plaisoit, ces pièces y étant toutes longtemps même avant l'arrivée de Lycurgue? Où est-il parlé que Pisistrate fit l'Iliade et l'Odyssée? Il est vrai que le traducteur latin a mis CONFECIT; mais outre que CONFECIT en cet endroit ne veut point dire FIT, mais RAMASSA, cela est fort mal traduit; et il y a dans le grec ἀπέφηνε, qui signifie « les montra, les fit voir au public. » Enfin, bien loin de faire tort à la gloire d'Homère, y a-t-il rien de plus honorable pour lui que ce passage d'Élien, où l'on voit que les ouvrages de ce grand poëte avoient d'abord couru en Grèce dans la bouche de tous les hommes, qui en faisoient leurs délices et se les apprenoient les uns aux autres, et qu'ensuite ils furent donnés complets au public par un des plus galans hommes de son siècle, je veux dire par Pisistrate, celui qui se rendit maître d'Athènes? Eustathius cite encore, outre Pisistrate, deux des plus fameux grammairiens [2] d'alors, qui contribuèrent, dit-il, à ce travail; de sorte qu'il n'y a peut-être point d'ouvrages de l'antiquité qu'on soit si sûr d'avoir complets et en bon ordre, que l'Iliade et l'Odyssée. Ainsi, voilà plus de vingt bévues que M. P... a faites sur le seul passage d'Élien. Cependant c'est sur ce passage qu'il fonde toutes les absurdités qu'il dit d'Homère. Prenant de là occasion de traiter de haut en bas l'un des meilleurs livres de poétique qui, du consentement de tous les habiles gens, aient été faits en notre langue, c'est à savoir le *Traité du poëme épique* du père Le Bossu [3], et où ce savant religieux fait si bien voir l'unité, la beauté et l'admirable construction des poëmes de l'Iliade, de l'Odyssée et de l'Énéide; M. P..., sans se donner la peine de réfuter toutes les choses solides que ce père a écrites sur ce sujet, se contente de le traiter d'homme à chimères et à visions creuses. On me permettra d'interrompre ici ma remarque, pour lui demander de quel droit il parle avec ce mépris d'un auteur approuvé de tout le monde, lui qui trouve si mauvais que je me sois moqué de Chapelain et de Cotin, c'est-à-dire de deux auteurs universellement décriés. Ne se souvient-il point que le père Le Bossu est un auteur moderne, et un auteur moderne excellent? Assurément il s'en souvient, et c'est vraisemblablement ce qui le lui rend insupportable; car ce n'est pas simplement aux anciens qu'en veut M. P..., c'est à tout ce qu'il y a jamais eu d'écrivains d'un mérite élevé dans tous les siècles, et même dans le nôtre, n'ayant d'autre but que de placer, s'il lui étoit possible, sur le trône des belles-lettres ses chers amis, les auteurs médiocres, afin d'y trouver sa place [4] avec eux. C'est en cette vue qu'en son

[1] Livre XIII des *Diverses histoires*, ch. XIV. BOILEAU, 1713.

[2] Aristarque et Zénodote. *Eustath.*, *préf.*, p. 5. BOILEAU, 1713.

[3] *Traité du poëme épique*; Paris, 1675, in-12; il a été réimprimé plusieurs fois. René Le Bossu, génovéfain, né en 1631, mort le 15 de mars 1680, est, en outre, l'auteur d'un *Parallèle des principes de la physique d'Aristote et de celle de Descartes*, Paris, 1674, in-12; il avait pris la défense de Boileau contre Desmarets de Saint-Sorlin.

[4] Je suis étonné qu'Arnauld n'ait pas blâmé particulièrement cette allusion injurieuse; plus Boileau sentait, et avait raison de sentir, qu'il était supérieur à Perrault, moins il aurait dû se la permettre. B.-S.-P.

dernier dialogue [1] il a fait cette belle apologie de Chapelain, poëte à la vérité un peu dur dans ses expressions, et dont il ne fait point, dit-il, son héros, mais qu'il trouve pourtant beaucoup plus sensé qu'Homère et que Virgile, et qu'il met du moins en même rang que le Tasse, affectant de parler de la *Jérusalem délivrée* et de la *Pucelle* comme de deux ouvrages modernes qui ont la même cause à soutenir contre les poëmes anciens.

Que s'il loue en quelques endroits Malherbe, Racan, Molière et Corneille, et s'il les met au-dessus de tous les anciens, qui ne voit que ce n'est qu'afin de les mieux avilir dans la suite, et pour rendre plus complet le triomphe de M. Quinault, qu'il met beaucoup au-dessus d'eux, et « qui est, dit-il en propres termes, le plus grand poëte que la France ait jamais eu pour le lyrique et pour le dramatique [2]. » Je ne veux point ici offenser la mémoire de M. Quinault, qui, malgré tous nos démêlés poétiques, est mort mon ami. Il avoit, je l'avoue, beaucoup d'esprit, et un talent tout particulier pour faire des vers bons à mettre en chant : mais ces vers n'étoient pas d'une grande force, ni d'une grande élévation ; et c'étoit leur foiblesse même qui les rendoit d'autant plus propres pour le musicien, auquel ils doivent leur principale gloire, puisqu'il n'y a en effet de tous ses ouvrages que les opéras qui soient recherchés. Encore est-il bon que les notes de musique les accompagnent : car, pour les autres pièces de théâtre, qu'il a faites en fort grand nombre, il y a longtemps qu'on ne les joue plus [3], et on ne se souvient pas même qu'elles aient été faites.

Du reste, il est certain que M. Quinault étoit un très-honnête homme, et si modeste, que je suis persuadé que s'il étoit encore en vie, il ne seroit guère moins choqué des louanges outrées que lui donne ici monsieur P..., que des traits qui sont contre lui dans mes satires. Mais, pour revenir à Homère, on trouvera bon, puisque je suis en train, qu'avant que de finir cette remarque, je fasse encore voir ici cinq énormes bévues que notre censeur a faites en sept ou huit pages, voulant reprendre ce grand poëte.

La première est à la page 72, où il le raille d'avoir, par une ridicule observation anatomique, écrit, dit-il, dans le quatrième livre de l'Iliade [4], que Ménélas avoit les talons à l'extrémité des jambes. C'est ainsi qu'avec son agrément ordinaire il traduit un endroit très-sensé et très-naturel d'Homère, où le poëte, à propos du sang qui sortoit de la blessure de Ménélas, ayant apporté la comparaison de l'ivoire qu'une femme de Carie a teint en couleur de pourpre : « De même, dit-il, Ménélas, ta cuisse et ta jambe, jusqu'à l'extrémité du talon, furent alors teintes de ton sang. »

Τοῖοί τοι, Μενέλαε, μιάνθην αἵματι μηροὶ
Εὐφυέες, κνῆμαί τ' ἠδὲ σφυρὰ καλ' ὑπένερθε.

Talia tibi, Menelae, fœdata sunt cruore femora
Solida, tibiæ talique pulchri, infra.

Est-ce là dire anatomiquement que Ménélas avoit les talons à l'extrémité des jambes, et le censeur est-il excusable de n'avoir pas au moins vu dans la version latine que l'adverbe INFRA ne se construisoit pas avec TALUS, mais avec FŒDATA SUNT ? Si monsieur P... veut voir de ces ridicules observations anatomiques, il ne faut pas qu'il aille feuilleter l'Iliade, il faut qu'il relise la Pucelle. C'est là qu'il en pourra trouver un bon nombre ; et entre autres celle-ci, où son cher M. Chapelain met au rang des agrémens de la belle Agnès, qu'elle avoit les doigts inégaux ; ce qu'il exprime en ces jolis termes [5] :

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches
Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus.

La seconde bévue est à la page suivante [6], où notre censeur accuse Homère de n'avoir point su les arts ; et cela, pour avoir dit, dans le troisième de l'Odyssée [7], que le fondeur que Nestor fit venir pour dorer les cornes du taureau qu'il vouloit sacrifier, vint avec son

[1] Tome III, du *Parallèle*, publié en 1692 ; le tome IV n'a paru qu'en 1696.

[2] Voici tout le passage de Perrault (*Lett.*, N. X) : « Les traits de votre satire ne sont pas aussi mortels que vous le pensez ; on en voit un exemple dans M. Quinault que toute la France regarde présentement, malgré tout ce que vous avez dit contre lui, comme le plus excellent poëte lyrique et dramatique tout ensemble, que la France ait jamais eu... »

Saint-Marc, à cette occasion, reproche à Boileau de la mauvaise foi, ou au moins une inattention inexcusable, parce que les mots *tout ensemble* omis par celui-ci, montrent que son adversaire voulait dire seulement que Quinault était le meilleur de nos poëtes pour le *dramatique-lyrique*... L'inattention nous semble au contraire fort excusable surtout dans un ouvrage, tel que celui-ci, rédigé à la hâte. Comme dans ses satires Boileau n'avait lancé ni pu lancer aucun trait contre les opéras de Quinault, tandis qu'il en avait lancé contre ses autres ouvrages dramatiques et en particulier contre ses tragédies (sat. III, vers 179 à 200, p. 19-20), il était naturel de penser que l'éloge de Perrault se rapportait au talent de Quinault pour ces sortes d'ouvrages ; d'autant plus que, comme à l'époque où Quinault composa pour la scène lyrique, l'opéra ne faisait que de naître en France (d'Olivet, II, 244), l'expression LE PLUS GRAND *de nos poëtes* ne devait paraître avoir aucun sens si on la restreignait aux seuls poëtes dramatico-lyriques. B.-S.-P.

[3] M. Perriat-Saint-Prix fait remarquer que la *Mère coquette* s'est soutenue au théâtre, et que La Harpe en fait l'éloge dans son *Lycée*.

[4] Vers 146. BOILEAU, 1713.

[5] Citation empruntée à la lettre d'Arnauld. Voir à la *Correspondance*.

[6] C'est quatre pages plus loin, à la page 76. Saint-Marc.

[7] Vers 425 et suiv. BOILEAU, 1713.

enclume, son marteau et ses tenailles. A-t-on besoin, dit monsieur P..., d'enclume ni de marteau pour dorer? il est bon premièrement de lui apprendre qu'il n'est point parlé là d'un fondeur, mais d'un forgeron[1]; et que ce forgeron, qui étoit en même temps et le fondeur et le batteur d'or de la ville de Pyle, ne venoit pas seulement pour dorer les cornes du taureau, mais pour battre l'or dont il les devoit dorer, et que c'est pour cela qu'il avoit apporté ses instrumens; comme le poëte le dit en propres termes : οἷσίν τε χρυσὸν εἰργάζετο INSTRUMENTA QUIBUS AURUM ELABORABAT. Il paroit même que ce fut Nestor qui lui fournit l'or qu'il battit. Il est vrai qu'il n'avoit pas besoin pour cela d'une fort grosse enclume; aussi celle qu'il apporta étoit-elle si petite qu'Homère assure qu'il la tenoit entre ses mains. Ainsi on voit qu'Homère a parfaitement entendu l'art dont il parloit. Mais comment justifierons-nous monsieur P..., cet homme d'un si grand goût, et si habile en toutes sortes d'arts, ainsi qu'il s'en vante lui-même dans la lettre qu'il m'a écrite[2]; comment, dis-je, l'excuserons-nous, d'être encore à apprendre que les feuilles d'or dont on se sert pour dorer ne sont que de l'or extrêmement battu?

La troisième bévue est encore plus ridicule. Elle est à la même page où il traite notre poëte de grossier, d'avoir fait dire à Ulysse par la princesse Nausicaa, dans l'Odyssée[3], « qu'elle n'approuvoit point qu'une fille couchât avec un homme avant que de l'avoir épousé. » Si le mot grec, qu'il explique de la sorte, vouloit dire en cet endroit COUCHER, la chose seroit encore bien plus ridicule que ne dit notre critique, puisque ce mot est joint en cet endroit à un pluriel; et qu'ainsi la princesse Nausicaa diroit : « qu'elle n'approuve point qu'une fille couche avec plusieurs hommes avant que d'être mariée. » Cependant c'est une chose très-honnête et pleine de pudeur qu'elle dit ici à Ulysse : car, dans le dessein qu'elle a de l'introduire à la cour du roi son père, elle lui fait entendre qu'elle va devant préparer toutes choses; mais qu'il ne faut pas qu'on la voie entrer avec lui dans la ville, à cause des Phéaques, peuple fort médisant, qui ne manqueroient pas d'en faire de mauvais discours; ajoutant qu'elle n'approuveroit pas elle-même la conduite d'une fille qui, sans le congé de son père et de sa mère, fréquenteroit des hommes avant que d'être mariée. C'est ainsi que tous les interprètes ont expliqué en cet endroit les mots ἀνδράσι μίσγεσθαι, MISCERI HOMINIBUS, y en ayant même qui ont mis à la marge du texte grec, pour prévenir les P... : « Gardez-vous bien de croire que μίσγεσθαι en cet endroit veuille dire COUCHER. » En effet, ce mot est presque employé partout dans l'Iliade et dans l'Odyssée pour dire FRÉQUENTER; et il ne veut dire COUCHER AVEC QUELQU'UN, que lorsque la suite naturelle du discours, quelque autre mot qu'on y joint, et la qualité de la personne qui parle ou dont on parle, le déterminent infailliblement à cette signification, qu'il ne peut jamais avoir dans la bouche d'une princesse aussi sage et aussi honnête qu'est représentée Nausicaa.

Ajoutez l'étrange absurdité qui s'ensuivroit de son discours, s'il pouvoit être pris ici dans ce sens; puisqu'elle conviendroit en quelque sorte, par son raisonnement, qu'une femme mariée peut coucher honnêtement avec tous les hommes qu'il lui plaira. Il en est de même de μίσγεσθαι en grec, que des mots COGNOSCERE et COMMISCERI dans le langage de l'Écriture, qui ne signifient d'eux-mêmes que CONNOÎTRE et SE MÊLER, et et qui ne veulent dire figurément COUCHER que selon l'endroit où on les applique; si bien que toute la grossièreté prétendue du mot d'Homère appartient entièrement à notre censeur, qui salit tout ce qu'i touche, et qui n'attaque les auteurs anciens que sur des interprétations fausses, qu'il se forge à sa fantaisie, sans savoir leur langue, et que personne ne leur a jamais données[4].

La quatrième bévue est aussi sur un passage de l'Odyssée. Eumée, dans le quinzième livre de ce poëme, raconte qu'il est né dans une petite île appelée Syros[5], qui est au couchant de l'île d'Ortygie[6]. Ce qu'il explique par ces mots :

Ὀρτυγίης καθύπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο.
Ortygia desuper, qua parte sunt conversiones solis.

« Petite île située au-dessus de l'île d'Ortygie, du côté que le soleil se couche. » Il n'y a jamais eu de difficulté sur ce passage : tous les interprètes l'expliquent de la sorte; et Eustathius même apporte des exemples où il fait voir que le verbe τρέπεσθαι, d'où vient τροπαί, est employé dans Homère pour dire que le soleil se couche. Cela est confirmé par Hésychius[7], qui explique le terme de τροπαί par celui de δύσεις, qui

[1] Χαλκεύς. BOILEAU, 1713.
[2] Il ne le dit pas formellement; voici le passage : « Comment pouvez-vous m'accuser d'insensibilité sur ce qui touche ordinairement les hommes, moi qui à la vérité ne suis pas fort habile dans toutes les sciences et dans tous les arts que je viens de nommer, mais qui suis connu pour les aimer avec passion, et pour n'avoir point donné sujet de me reprendre toutes les fois que j'ai eu occasion d'en écrire. » *Lett.*, N. XIV.)

[3] Livre Z (VI). BOILEAU, 1713.
[4] Voir à la *Correspondance* une lettre de Racine de 1693, à la fin.
[5] Ile de l'Archipel, du nombre des Cyclades. BOILEAU, 1713.
[6] Cyclade, nommée depuis Délos. BOILEAU, 1713.
[7] Grammairien et lexicographe grec. Il florissait au sixième siècle. B.-S.-P.

signifie incontestablement le couchant. Il est vrai qu'il y a un vieux commentateur[1] qui a mis dans une petite note, qu'Homère, par ces mots, a voulu aussi marquer « qu'il y avoit dans cette île un antre où l'on faisoit voir les tours ou conversions du soleil. » On ne sait pas trop bien ce qu'a voulu dire par là ce commentateur, aussi obscur qu'Homère est clair. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que ni lui ni pas un autre n'ont jamais prétendu qu'Homère ait voulu dire que l'île de Syros étoit située sous le tropique; et que l'on n'a jamais attaqué ni défendu ce grand poëte sur cette erreur, parce qu'on ne la lui a jamais imputée. Le seul M. P..., qui, comme je l'ai montré par tant de preuves, ne sait point le grec, et qui sait si peu la géographie, que dans un de ses ouvrages il a mis le fleuve de Méandre[2], et par conséquent la Phrygie et Troie, dans la Grèce; le seul M. P..., dis-je, vient, sur l'idée chimérique qu'il s'est mise dans l'esprit, et peut-être sur quelque misérable note d'un pédant, accuser un poëte regardé par tous les anciens géographes comme le père de la géographie, d'avoir mis l'île de Syros et la mer Méditerranée sous le tropique; faute qu'un petit écolier n'auroit pas faite : et non-seulement il l'en accuse, mais il suppose que c'est une chose reconnue de tout le monde, et que les interprètes ont tâché en vain de sauver, en expliquant, dit-il, ce passage du cadran que Phérécydes, qui vivoit trois cents ans depuis Homère, avoit fait dans l'île de Syros, quoique Eustathius, le seul commentateur qui a bien entendu Homère, ne dise rien de cette interprétation, qui ne peut avoir été donnée à Homère que par quelque commentateur de Diogène Laërce[3], lequel commentateur je ne connois point[4]. Voilà les belles preuves par où notre censeur prétend faire voir qu'Homère ne savoit point les arts; et qui ne font voir autre chose sinon que M. P... ne sait point de grec, qu'il entend médiocrement le latin, et ne connoît lui-même en aucune sorte les arts.

Il a fait les autres bévues pour n'avoir pas entendu le grec; mais il est tombé dans la cinquième erreur pour n'avoir pas entendu le latin. La voici : « Ulysse, dans l'Odyssée[5], est, dit-il, reconnu par son chien, qui ne l'avoit point vu depuis vingt ans. Cependant Pline assure que les chiens ne passent jamais quinze ans. » M. P... sur cela fait le procès à Homère, comme ayant infailliblement tort d'avoir fait vivre un chien vingt ans, Pline assurant que les chiens n'en peuvent vivre que quinze. Il me permettra de lui dire que c'est condamner un peu légèrement Homère, puisque non-seulement Aristote, ainsi qu'il l'avoue lui-même, mais tous les naturalistes modernes, comme Jonston, Aldroande[6], etc., assurent qu'il y a des chiens qui vivent vingt années; que même je pourrois lui citer des exemples, dans notre siècle, de chiens qui en ont vécu jusqu'à vingt-deux[7], et qu'enfin Pline, quoique écrivain admirable, a été convaincu, comme chacun sait, de s'être trompé plus d'une fois sur les choses de la nature, au lieu qu'Homère, avant les Dialogues de M. P..., n'a jamais été même accusé sur ce point d'aucune erreur. Mais quoi! M. P... est résolu de ne croire aujourd'hui que Pline, pour lequel il est, dit-il, prêt à parier. Il faut donc le satisfaire, et lui apporter l'autorité de Pline lui-même, qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu, et qui dit positivement la même chose qu'Aristote et tous les autres naturalistes ; c'est à savoir, que les chiens ne vivent ordinairement que quinze ans, mais qu'il y en a quelquefois qui vont jusqu'à vingt. Voici ses termes[8] : « Cette espèce de chiens, qu'on appelle chiens de Laconie, ne vivent que dix ans. Toutes les autres espèces de chiens vivent ordinairement quinze ans, et vont quelquefois jusqu'à vingt... *Canes laconici vivunt annis denis... cætera genera quindecim annos, aliquando viginti.* » Qui pourroit croire que notre censeur, voulant, sur l'autorité de Pline, accuser d'erreur un aussi grand personnage qu'Homère, ne se donne pas la peine de lire le passage de Pline, ou de se le faire expliquer; et qu'ensuite, de tout ce grand nombre de bévues entassées les unes sur les autres dans un si petit nombre de pages, il ait la hardiesse de conclure, comme il a fait, « qu'il ne trouve point d'inconvénient (ce sont ses termes), qu'Homère, qui est mauvais astronome et mauvais géographe, ne soit pas bon naturaliste[9]? » Y a-t-il un homme sensé qui, lisant ces absurdités, dites avec tant de hauteur dans les dialogues de M. P..., puisse s'empêcher de jeter de colère le livre, et de dire comme Démiphon dans Térence : « *Ipsum gestio dari mi in conspectum*[10]? »

[1] Didymus. Brossette.
[2] Fleuve dans la Phrygie. Boileau, 1713.
[3] Voyez Diogène Laërce de l'édition de M. Ménage, p. 76 du texte, et p. 68 des observations. Boileau, 1713.
[4] C'est Ménage lui-même.
[5] Livre XVII, vers 300 et suiv. Boileau, 1713.
[6] Il faut lire Aldrovande.
[7] Voir à la *Correspondance* une lettre à Brossette du 29 de décembre 1701.
[8] Pline, *Hist. nat.*, l. X (cap. LXIII, sect. LXXXIII). Boileau, 1713. — Voici le passage en entier : « *Vivunt laconici (canes) annis denis, feminæ duodenis : cætera genera quindenos annos, aliquando viginti, nec tota sua ætate generant fere a duodecimo desinentes.* Edition J. Silling, Hamb., 1852, in-8, t. II, p. 215.
[9] *Parallèles*, t. II. Lisez : t. III, p. 97). Boileau, 1713.
[10] Le *Phormion*, acte I, scène V, vers 30. Boileau, 1713. — Cette scène n'est pas à la même place dans toutes les éditions de Térence.

Je ferois un gros volume, si je voulois lui montrer toutes les autres bévues qui sont dans les sept ou huit pages que je viens d'examiner, y en ayant presque encore un aussi grand nombre que je passe, et que peut-être je lui ferai voir dans la première édition de mon livre, si je vois que les hommes daignent jeter les yeux sur ces éruditions grecques, et lire des remarques faites sur un livre que personne ne lit.

RÉFLEXION IV

C'est ce qu'on peut voir dans la description de la déesse Discorde, qui a, dit-il, la tête dans les cieux et les pieds sur la terre [1]. (*Paroles de Longin*, ch. VII.)

Virgile a traduit ce vers presque mot pour mot dans le quatrième livre de l'Énéide [2], appliquant à la Renommée ce qu'Homère dit de la Discorde :

Ingrediturque solo, et caput inter nubila condit [3].

Un si beau vers imité par Virgile, et admiré par Longin, n'a pas été néanmoins à couvert de la critique de M. P..., qui trouve cette hyperbole outrée, et la met au rang des contes de Peau-d'Ane [4]. Il n'a pas pris garde que, même dans le discours ordinaire, il nous échappe tous les jours des hyperboles plus fortes que celle-là, qui ne dit au fond que ce qui est très-véritable; c'est à savoir que la Discorde règne partout sur la terre, et même dans le ciel entre les dieux, c'est-à-dire entre les dieux d'Homère. Ce n'est donc point la description d'un géant, comme le prétend notre censeur, que fait ici Homère, c'est une allégorie très-juste ; et bien qu'il fasse de la Discorde un personnage, c'est un personnage allégorique qui ne choque point, de quelque taille qu'il le fasse, parce qu'on le regarde comme une idée et une imagination de l'esprit, et non point comme un être matériel subsistant dans la nature. Ainsi cette expression du psaume : « J'ai vu l'impie élevé comme un cèdre du Liban [5], » ne veut pas dire que l'impie étoit un géant grand comme un cèdre du Liban. Cela signifie que l'impie étoit au faîte des grandeurs humaines; et monsieur Racine est fort bien entré dans la pensée du psalmiste par ces deux vers de son *Esther*, qui ont du rapport au vers d'Homère :

Pareil au cèdre, il cachoit dans les cieux
Son front audacieux [6].

Il est donc aisé de justifier les paroles avantageuses que Longin dit du vers d'Homère sur la Discorde. La vérité est pourtant que ces paroles ne sont point de Longin, puisque c'est moi qui, à l'imitation de Gabriel de Pétra [7], les lui ai en partie prêtées, le grec en cet endroit étant fort défectueux, et même le vers d'Homère n'y étant point rapporté. C'est ce que M. P... n'a eu garde de voir, parce qu'il n'a jamais lu Longin, selon toutes les apparences, que dans ma traduction. Ainsi, pensant contredire Longin, il a fait mieux qu'il ne pensoit, puisque c'est moi qu'il a contredit. Mais, en m'attaquant, il ne sauroit nier qu'il n'ait aussi attaqué Homère, et surtout Virgile, qu'il avoit tellement dans l'esprit quand il a blâmé ce vers sur la Discorde, que dans son discours, au lieu de la Discorde, il a écrit, sans y penser, la Renommée.

C'est donc d'elle qu'il fait cette belle critique [8] : « Que l'exagération du poëte en cet endroit ne sauroit faire une idée bien nette. Pourquoi? C'est, ajoute-t-il, que tant qu'on pourra voir la tête de la Renommée, sa tête ne sera point dans le ciel; et que, si sa tête est dans le ciel, on ne sait pas trop bien ce que l'on voit. » O l'admirable raisonnement! Mais où est-ce qu'Homère et Virgile disent qu'on voit la tête de la Discorde ou de la Renommée? Et enfin qu'elle ait la tête dans le ciel, qu'importe qu'on l'y voie ou que l'on ne l'y voie pas? N'est-ce pas ici le poëte qui parle, et qui est supposé voir tout ce qui se passe même dans le ciel, sans que pour cela les yeux des autres hommes le découvrent? En vérité, j'ai peur que les lecteurs ne rougissent pour moi de me voir réfuter de si étranges raisonnemens. Notre censeur attaque ensuite une autre hyperbole d'Homère, à propos des chevaux des dieux [9]. Mais comme ce qu'il dit contre cette hyperbole n'est qu'une fade plaisanterie, le peu que je viens de dire contre l'objection précédente suffira, je crois, pour répondre à toutes les deux.

[1] *Iliade*, l. IV, vers 443. Boileau, 1713.

[2] Vers 177.

[3] Virgile a répété ce vers dans le dixième livre de l'*Énéide*, vers 767.

[4] *Parallèles*, t. III. Boileau, 1713. — Pages 117-118.

[5] Psal. XXXVI, v. 35. Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani. Boileau, 1713.

[6] Acte III, scène IV, vers 10 et 11.

[7] Traducteur latin du *Traité du sublime*. Voyez plus loin la Préface de la traduction française de Boileau, et les notes.

[8] *Parallèles*, t. III, p. 118. Boileau, 1713.

[9] Il s'agit de leur saut, qui, selon Homère (*Iliade*, livre V, vers 770-772), s'étend jusqu'au point le plus éloigné que pourrait découvrir un homme placé sur une partie fort élevée du rivage de la mer (voyez plus loin, *Traité du sublime*, ch. VII). Perrault, p. 120, compare cette *imagination* à celle de donner aux ogres des bottes de sept lieues. B.-S.-P.

RÉFLEXION V

Il en est de même de ces compagnons d'Ulysse changés en Pourceaux[1], que Zoïle appelle des petits cochons larmoyans. (*Paroles de Longin*, ch. VII.)

Il paroît par ce passage de Longin que Zoïle, aussi bien que M. P..., s'étoit égayé à faire des railleries sur Homère : car cette plaisanterie des « petits cochons larmoyans » a assez de rapport avec les « comparaisons à longue queue, » que notre critique moderne reproche à ce grand poëte. Et puisque, dans notre siècle, la liberté que Zoïle s'étoit donnée de parler sans respect des plus grands écrivains de l'antiquité, se met aujourd'hui à la mode parmi beaucoup de petits esprits, aussi ignorans qu'orgueilleux et pleins d'eux-mêmes, il ne sera pas hors de propos de leur faire voir ici de quelle manière cette liberté a réussi autrefois à ce rhéteur, homme fort savant, ainsi que le témoigne Denys d'Halicarnasse[2] ; et à qui je ne vois pas qu'on puisse rien reprocher sur les mœurs, puisqu'il fut toute sa vie très-pauvre[3], et que, malgré l'animosité que ses critiques sur Homère et sur Platon avoient excitée contre lui, on ne l'a jamais accusé d'autre crime que de ces critiques mêmes, et d'un peu de misanthropie.

Il faut donc premièrement voir ce que dit de lui Vitruve[4], le célèbre architecte ; car c'est lui qui en parle le plus au long ; et, afin que M. P... ne m'accuse pas d'altérer le texte de cet auteur, je mettrai ici les mots mêmes de monsieur son frère le médecin, qui nous a donné Vitruve en françois[5]. « Quelques années après (c'est Vitruve qui parle dans la traduction de ce médecin), Zoïle, qui se faisoit appeler le fléau d'Homère, vint de Macédoine à Alexandrie, et présenta au roi les livres qu'il avoit composés contre l'Iliade et contre l'Odyssée. Ptolémée[6], indigné que l'on attaquât si insolemment le père de tous les poëtes, et que l'on maltraitât ainsi celui que tous les savans reconnoissent pour leur maître, dont toute la terre admiroit les écrits, et qui n'étoit pas là pour se défendre, ne fit point de réponse. Cependant Zoïle ayant longtemps attendu, et étant pressé de la nécessité, fit supplier le roi de lui faire donner quelque chose. A quoi l'on dit qu'il fit cette réponse : Que puisque Homère, depuis mille ans qu'il y avoit qu'il étoit mort, avoit nourri plusieurs milliers de personnes, Zoïle devoit bien avoir l'industrie de se nourrir, non-seulement lui, mais plusieurs autres encore, lui qui faisoit profession d'être beaucoup plus savant qu'Homère. Sa mort se raconte diversement. Les uns disent que Ptolémée le fit mettre en croix ; d'autres, qu'il fut lapidé ; et d'autres qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne. Mais, de quelque façon que cela soit, il est certain qu'il a bien mérité cette punition, puisqu'on ne la peut pas mériter pour un crime plus odieux qu'est celui de reprendre un écrivain, qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit. »

Je ne conçois pas comment M. P.., le médecin, qui pensoit d'Homère et de Platon à peu près les mêmes choses que monsieur son frère et que Zoïle, a pu aller jusqu'au bout en traduisant ce passage. La vérité est qu'il l'a adouci autant qu'il lui a été possible, tâchant d'insinuer que ce n'étoit que les savans, c'est-à-dire, au langage de MM. P..., les pédans, qui admiroient les ouvrages d'Homère ; car dans le texte latin il n'y a pas un seul mot qui revienne au mot de savant ; et à l'endroit où monsieur le médecin traduit : « Celui que tous les savans reconnoissent pour leur maître, » il y a, « celui que tous ceux qui aiment les belles-lettres reconnoissent pour leur chef[7]. » En effet, bien qu'Homère ait su beaucoup de choses, il n'a jamais passé pour le maître des savans. Ptolémée ne dit point non plus à Zoïle dans le texte latin : « Qu'il devoit bien avoir l'industrie de se nourrir, lui qui faisoit profession d'être beaucoup plus savant qu'Homère : » il y a, « lui qui se vantoit d'avoir plus d'esprit qu'Homère[8]. » D'ailleurs Vitruve ne dit pas simplement que Zoïle présenta ses livres contre Homère à Ptolémée, mais « qu'il les lui récita[9] : » ce qui est bien plus fort, et qui fait voir que ce prince les blâmoit avec connoissance de cause.

[1] *Odyssée*, l. X, vers 239 et suiv. BOILEAU, 1713.

[2] « Nulle part, dit Saint-Marc, Denys d'Halicarnasse n'appelle Zoïle un homme fort savant. » Cependant, dans sa lettre à Pompée, il dit qu'Aristote, Zoïle et beaucoup d'autres, ont critiqué Platon, non par envie ou par inimitié, mais parce qu'ils aimaient et recherchaient la vérité. D'un autre côté, Vitruve, Élien, Suidas, etc., donnent à Zoïle le caractère sous lequel il est le plus connu. Pour mettre les anciens d'accord, Lefebvre a prétendu qu'il avait existé deux Zoïles, hypothèse soutenue depuis par Hardion, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VIII, p. 178-187.

[3] Ceci ne veut pas dire, sans doute, que la probité de Zoïle est suffisamment prouvée par le seul fait de sa pauvreté, mais seulement qu'étant pauvre, il n'eût point été ménagé par ses ennemis, s'ils avoient pu lui reprocher autre chose que son humeur satirique et mélancolique. DAUNOU.

[4] Marcus Vitruvius Pollio, architecte romain du premier siècle avant l'ère vulgaire, a laissé un traité *de Architectura* en dix livres, dont malheureusement les dessins originaux ne sont pas venus jusqu'à nous.

[5] Voyez page 154, note 1, et Réflexion Ire, page 206, colonne 2.

[6] Ptolémée-Philadelphe qui, d'après Champollion-Figeac, régna sur l'Egypte de 284 à 246 avant l'ère vulgaire.

[7] Philologiæ omnis ducem. BOILEAU, 1713.

[8] Qui meliori ingenio se profiteretur. BOILEAU, 1713.

[9] Regi recitavit. BOILEAU, 1713.

M. le médecin ne s'est pas contenté de ces adoucissemens : il a fait une note où il s'efforce d'insinuer qu'on a prêté ici beaucoup de choses à Vitruve, et cela fondé sur ce que c'est un raisonnement indigne de Vitruve, de dire qu'on ne puisse reprendre un écrivain qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit, et que par cette raison ce seroit un crime digne du feu que de reprendre quelque chose dans les écrits que Zoïle a faits contre Homère, si on les avoit à présent. Je réponds premièrement que dans le latin il n'y a pas simplement reprendre un écrivain, mais citer [1], appeler en jugement des écrivains, c'est-à-dire les attaquer dans les formes sur tous leurs ouvrages ; que d'ailleurs, par ces écrivains, Vitruve n'entend pas des écrivains ordinaires, mais des écrivains qui ont été l'admiration de tous les siècles, tels que Platon et Homère, et dont nous devons présumer, quand nous trouvons quelque chose à redire dans leurs écrits, que, s'ils étoient là présens pour se défendre, nous serions tout étonnés que c'est nous qui nous trompons ; qu'ainsi il n'y a point de parité avec Zoïle, homme décrié dans tous les siècles, et dont les ouvrages n'ont pas même eu la gloire que, grâce à mes remarques, vont avoir les écrits de M. P..., qui est qu'on leur ait répondu quelque chose.

Mais, pour achever le portrait de cet homme, il est bon de mettre aussi en cet endroit ce qu'en a écrit l'auteur que M. P... cite le plus volontiers, c'est à savoir Élien. C'est au livre XIe de ses *Histoires diverses* [2] : « Zoïle, celui qui a écrit contre Homère, contre Platon et contre plusieurs autres grands personnages, étoit d'Amphipolis [3] et fut disciple de ce Polycrate [4] qui a fait un discours en forme d'accusation contre Socrate. Il fut appelé le chien de la rhétorique. Voici à peu près sa figure. Il avoit une grande barbe qui lui descendoit sur le menton, mais nul poil à la tête, qu'il se rasoit jusqu'au cuir. Son manteau lui pendoit ordinairement sur les genoux. Il aimoit à mal parler de tout, et ne se plaisoit qu'à contredire. En un mot, il n'y eut jamais d'homme aussi hargneux que ce misérable. Un très-savant homme lui ayant demandé un jour pourquoi il s'acharnoit de la sorte à dire du mal de tous les grands écrivains : C'est, répliqua-t-il, que je voudrois bien leur en faire, mais je n'en puis venir à bout. »

Je n'aurois jamais fait, si je voulois ramasser ici toutes les injures qui lui ont été dites dans l'antiquité, où il étoit partout connu sous le nom du vil « esclave » de Thrace. On prétend que ce fut l'envie qui l'engagea à écrire contre Homère, et que c'est ce qui a fait que tous les envieux ont été depuis appelés du nom de Zoïles, témoin ces deux vers d'Ovide :

> Ingenium magni livor detrectat Homeri :
> Quisquis es, ex illo, Zoïle, nomen habes [5].

Je rapporte ici tout exprès ce passage, afin de faire voir à M. P... qu'il peut fort bien arriver, quoi qu'il en puisse dire, qu'un auteur vivant soit jaloux d'un écrivain mort plusieurs siècles avant lui. Et, en effet, je connois plus d'un demi-savant qui rougit lorsqu'on loue devant lui avec un peu d'excès ou Cicéron ou Démosthène, prétendant qu'on lui fait tort [6].

Mais, pour ne me point écarter de Zoïle, j'ai cherché plusieurs fois en moi-même ce qui a pu attirer contre lui cette animosité et ce déluge d'injures ; car il n'est pas le seul qui ait fait des critiques sur Homère et sur Platon. Longin, dans ce traité même, comme nous le voyons, en a fait plusieurs ; et Denys d'Halicarnasse n'a pas plus épargné Platon que lui [7]. Cependant on ne voit point que ces critiques aient excité contre eux l'indignation des hommes. D'où vient cela ? En voici la raison, si je ne me trompe : c'est qu'outre que leurs critiques sont fort sensées, il paroît visiblement qu'ils ne les font point pour rabaisser la gloire de ces grands hommes, mais pour établir la vérité de quelque précepte important ; qu'au fond, bien loin de disconvenir du mérite de ces héros (c'est ainsi qu'ils les appellent), ils nous font partout comprendre, même en les critiquant, qu'ils les reconnoissent pour leurs maîtres en l'art de parler, et pour les seuls modèles que doit suivre tout homme qui veut écrire ; que s'ils nous y découvrent quelques taches, ils nous y font voir en même temps un nombre infini de beautés, tellement qu'on sort de la lecture de leurs critiques convaincu de la justesse d'esprit du censeur, et encore plus de la grandeur du génie de l'écrivain censuré. Ajoutez qu'en faisant ces critiques ils s'énoncent toujours avec tant d'égards, de modestie et de circonspection, qu'il n'est pas possible de leur en vouloir du mal.

Il n'en étoit pas ainsi de Zoïle, homme fort atrabi-

[1] Qui citat eos quorum, etc. BOILEAU, 1713.

[2] Chap. x.

[3] Ville de Thrace. BOILEAU, 1713. — Le lieu de naissance de Zoïle est tout à fait incertain, et ce qu'on croit savoir de sa vie n'est qu'un amas d'hypothèses.

[4] C'était, suivant Suidas, un orateur athénien très-pauvre. On croit qu'il a composé la harangue d'Anytus contre Socrate.

[5] *De Remed. Amor.*, l. I, vers 365-366.

[6] M. C... Charpentier ? de l'Académie françoise, étant un jour chez M. Colbert, et entendant louer Cicéron par M. l'abbé Gallois, ne put l'écouter sans rougir, et se mit à contredire l'éloge que cet abbé en faisoit. Brossette.

[7] Dans sa lettre à Pompée.

laire, et extrêmement rempli de la bonne opinion de lui-même; car, autant que nous en pouvons juger par quelques fragmens qui nous restent de ses critiques, et par ce que les auteurs nous en disent, il avoit directement entrepris de rabaisser les ouvrages d'Homère et de Platon, en les mettant l'un et l'autre au-dessous des plus vulgaires écrivains. Il traitoit les fables de l'Iliade et de l'Odyssée de contes de vieille, appelant Homère un diseur de sornettes [1]. Il faisoit de fades plaisanteries des plus beaux endroits de ces deux poëmes, et tout cela avec une hauteur si pédantesque, qu'elle révoltoit tout le monde contre lui. Ce fut, à mon avis, ce qui lui attira cette horrible diffamation, et qui lui fit faire une fin si tragique.

Mais, à propos de hauteur pédantesque, peut-être ne sera-t-il pas mauvais d'expliquer ici ce que j'ai voulu dire par là, et ce que c'est proprement qu'un pédant; car il me semble que M. P... ne conçoit pas trop bien toute l'étendue de ce mot. En effet, si l'on en doit juger par tout ce qu'il insinue dans ses *Dialogues*, un pédant, selon lui, est un savant nourri dans un collége, et rempli de grec et de latin; qui admire aveuglément tous les auteurs anciens; qui ne croit pas qu'on puisse faire de nouvelles découvertes dans la nature, ni aller plus loin qu'Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline; qui croiroit faire une espèce d'impiété s'il avoit trouvé quelque chose à redire dans Virgile; qui ne trouve pas simplement Térence un joli auteur, mais le comble de toute perfection; qui ne se pique point de politesse; qui non-seulement ne blâme jamais aucun auteur ancien, mais qui respecte surtout les auteurs que peu de gens lisent, comme Jason, Barthole, Lycophron, Macrobe, etc.

Voilà l'idée du pédant qu'il paroît que M. P... s'est formée. Il seroit donc bien surpris si on lui disoit qu'un pédant est presque tout le contraire de ce tableau; qu'un pédant est un homme plein de lui-même, qui, avec un médiocre savoir, décide hardiment de toutes choses; qui se vante sans cesse d'avoir fait de nouvelles découvertes; qui traite de haut en bas Aristote, Épicure, Hippocrate, Pline; qui blâme tous les auteurs anciens; qui publie que Jason et Barthole étoient deux ignorans, Macrobe un écolier; qui trouve à la vérité quelques endroits passables dans Virgile, mais qui y trouve aussi beaucoup d'endroits dignes d'être sifflés; qui croit à peine Térence digne du nom de joli; qui, au milieu de tout cela, se pique surtout de politesse; qui tient que la plupart des anciens n'ont ni ordre ni économie dans leurs discours; en un mot, qui compte pour rien de heurter sur cela le sentiment de tous les hommes [2].

M. P... me dira peut-être que ce n'est point là le véritable caractère d'un pédant. Il faut pourtant lui montrer que c'est le portrait qu'en fait le célèbre Régnier, c'est-à-dire le poëte françois qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes. C'est dans sa dixième satire, où, décrivant cet énorme pédant qui, dit-il [3],

Faisoit pour son savoir, comme il faisoit entendre,
La figue sur le nez au pédant d'Alexandre;

il lui donne ensuite ces sentimens [4]:

Qu'il a, pour enseigner, une belle manière;
Qu'en son globe il a vu la matière première.
Qu'Épicure est ivrongne, Hippocrate un bourreau;
Que Barthole et Jason ignorent le barreau;
Que Virgile est passable, encor qu'en quelques pages
Il méritât au Louvre être chifflé des pages;
Que Pline est inégal, Térence un peu joli;
Mais surtout il estime un langage poli;
Ainsi sur chaque auteur il trouve de quoi mordre :
L'un n'a point de raison, et l'autre n'a point d'ordre;
L'autre avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit;
Or, il vous prend Macrobe et lui donne le fouet; etc.

Je laisse à M. P... le soin de faire l'application de cette peinture, et de juger qui Régnier a décrit par ces vers, ou un homme de l'Université, qui a un sincère respect pour tous les grands écrivains de l'antiquité, et qui en inspire, autant qu'il peut, l'estime à la jeunesse qu'il instruit; ou un auteur présomptueux qui traite tous les anciens d'ignorans, de grossiers, de visionnaires, d'insensés, et qui, étant déjà avancé en âge, emploie le reste de ses jours et s'occupe uniquement à contredire le sentiment de tous les hommes.

[1] *Φιλόμυθον*. BOILEAU, 1713.

[2] Cette allusion directe à Perrault serait inexcusable, si elle n'avait pas été provoquée. Le portrait du pédant que Boileau, dans l'alinéa précédent, cherche à tirer des *Parallèles* de Perrault est dans un couplet de son *Apologie des femmes*, qui parut quelque temps avant les *Réflexions critiques*, couplet qui contient évidemment une allusion à notre poëte; le voici :

Regarde un peu de près celui qui, loup-garou,
Loin du sexe a vécu renfermé dans son trou,
Tu le verras crasseux, maladroit et sauvage,
Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage;
Ne pouvoir rien penser de fin, d'ingénieux,
Ni dire jamais rien que de dur ou de vieux.
S'il joint à ses talents l'amour de l'antiquaille,
S'il trouve qu'en un jour on ne fait rien qui vaille,
Et qu'à tout bon moderne il donne un coup de dent,
De ces dons rassemblés se forme le pédant,
Le plus fastidieux, comme le plus immonde,
De tous les animaux qui rampent dans le monde.

B.-S.-P.

[3] Régnier, sat. x, vers 119-120. Le portrait du Pédant est dans les vers qui suivent.

[4] Régnier, sat. x, vers 225-254.

RÉFLEXION VI

En effet, de trop s'arrêter aux petites choses, cela gâte tout.
(*Paroles de Longin*, ch. VIII.)

Il n'y a rien de plus vrai, surtout dans les vers, et c'est un des grands défauts de Saint-Amant[1]. Ce poëte avoit assez de génie pour les ouvrages de débauche et de satire outrée, et il a même quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux; mais il gâte tout par les basses circonstances qu'il y mêle. C'est ce qu'on peut voir dans son ode intitulée LA SOLITUDE, qui est son meilleur ouvrage, où, parmi un fort grand nombre d'images très-agréables, il vient présenter mal à propos aux yeux les choses du monde les plus affreuses, des crapauds et des limaçons qui bavent, le squelette d'un pendu, etc.

> Là branle le squelette horrible
> D'un pauvre amant qui se pendit[2].

Il est surtout bizarrement tombé dans ce défaut en son MOÏSE SAUVÉ, à l'endroit du passage de la mer Rouge; au lieu de s'étendre sur tant de grandes circonstances qu'un sujet si majestueux lui présentoit, il perd le temps à peindre le petit enfant qui va, saute, revient, et, ramassant une coquille, la va montrer à sa mère, et met en quelque sorte, comme j'ai dit dans ma *Poétique*[3], les poissons aux fenêtres, par ces deux vers :

> Et là, près des remparts que l'œil peut transpercer,
> Les poissons ébahis les regardent passer[4].

Il n'y a que M. P... au monde qui puisse ne pas sentir le comique qu'il y a dans ces deux vers, où il semble en effet que les poissons aient loué des fenêtres pour voir passer le peuple hébreu. Cela est d'autant plus ridicule que les poissons ne voient presque rien au travers de l'eau, et ont les yeux placés d'une telle manière, qu'il étoit bien difficile, quand ils auroient eu la tête hors de ces remparts, qu'ils pussent bien découvrir cette marche. M. P... prétend néanmoins justifier ces deux vers; mais c'est par des raisons si peu sensées[5], qu'en vérité je croirois abuser du papier si je l'employois à y répondre. Je me contenterai donc de le renvoyer à la comparaison que Longin rapporte ici d'Homère. Il y pourra voir l'adresse de ce grand poëte à choisir et à ramasser les grandes circonstances. Je doute pourtant qu'il convienne de cette vérité; car il en veut surtout aux comparaisons d'Homère, il en fait le principal objet de ses plaisanteries dans son dernier dialogue. On me demandera peut-être ce que c'est que ces plaisanteries, M. P... n'étant pas en réputation d'être fort plaisant; et comme vraisemblablement on n'ira pas les chercher dans l'original, je veux bien, pour la curiosité des lecteurs, en rapporter ici quelques traits. Mais pour cela il faut commencer par faire entendre ce que c'est que les Dialogues de M. P...

C'est une conversation qui se passe entre trois personnages, dont le premier, grand ennemi des anciens et surtout de Platon, est M. P... lui-même, comme il le déclare dans sa préface. Il s'y donne le nom d'abbé; et je ne sais pas trop pourquoi il a pris ce titre ecclésiastique, puisqu'il n'est parlé dans ce dialogue que de choses très-profanes; que les romans y sont loués par excès[6], et que l'opéra y est regardé comme le comble de la perfection où la poésie pouvoit arriver en notre langue[7]. Le second de ces personnages est un chevalier, admirateur de M. l'abbé, qui est là comme son Tabarin pour appuyer ses décisions, et qui le contredit même quelquefois à dessein, pour le faire mieux valoir. M. P... ne s'offensera pas sans doute de ce nom de Tabarin que je donne ici à son chevalier, puisque ce chevalier lui-même déclare en un endroit qu'il estime plus les dialogues de Mondor et de Tabarin que ceux de Platon[8]. Enfin le troisième de ces personnages, qui est beaucoup le plus sot des trois, est un président, protecteur des anciens, qui les entend encore moins que

[1] Voyez sat. I, p. 14, vers 97-108, et note 10.

[2] Dans un vieux château ruiné :

> L'orfraye, avec ses cris funèbres,
> Mortels augures des destins,
> Fait rire et dancer les lutins
> Dans ces lieux remplis de ténèbres.
> Sous un chevron de bois maudit
> *Y branle le squelette horrible*
> *D'un pauvre amant qui se pendit*
> Pour une bergère insensible,
> Qui d'un seul regard de pitié
> Ne daigna voir son amitié.

Œuvres complètes de Saint-Amant, édition Livet. Paris, 1855, 2 vol. in-12, t. I, p. 23-24.

[3] Voyez *Art poétique*, chant III, p. 102, vers 264, et notes 7 et 8.

[4] *Moïse sauvé*, cinquième partie. Édition Livet, t. III, p. 214.

[5] *Paralleles*, t. III, p. 262-265.

[6] « Nos bons romans, comme l'*Astrée*, où il y a dix fois plus d'invention que dans l'*Ilyade*, la *Cléopâtre*, le *Cyrus*, la *Clélie* et plusieurs autres, non-seulement n'ont aucun des défauts que j'ai remarqués dans les anciens poëtes; mais ont, de même que nos poëmes en vers, une infinité de beautés toutes nouvelles. » (*Paralleles*, t. III, p. 149). — Quelques éditeurs indiquent la page 148, parce qu'ils ont copié, sans vérification, les fragmens des *Paralleles* rapportés par Saint-Marc; mais alors ils auraient dû citer Saint-Marc, et non point les *Paralleles*. B.-S.-P.

[7] Perrault dit seulement (il est vrai après un grand éloge des opéras) que leur « invention ingénieuse n'est pas un accroissement peu considérable à la belle et grande poésie. » (*Parallèles*, t. III, p. 284). B.-S.-P.

[8] « Les dialogues de Mondor et de Tabarin, tout impertinens qu'ils étoient, avoient de ce côté-là plus de raison et plus d'entente. » *Paralleles*, p. 116 du tome II, et non pas tome III, comme disent les mêmes éditeurs en copiant encore Saint-Marc et sans le citer. B.-S.-P. (Voyez, quant à Tabarin, *Art poétique*, chant I, p. 92, vers 86, et note 12; et chant III, p. 104, vers 398 note 8).

l'abbé ni que le chevalier, qui ne sauroit souvent répondre aux objections du monde les plus frivoles, et qui défend quelquefois si sottement la raison, qu'elle devient plus ridicule dans sa bouche que le mauvais sens. En un mot, il est là comme le faquin de la comédie, pour recevoir toutes les nasardes. Ce sont là les acteurs de la pièce. Il faut maintenant les voir en action.

M. l'abbé, par exemple, déclare en un endroit[1] qu'il n'approuve point ces comparaisons d'Homère où le poëte, non content de dire précisément ce qui sert à la comparaison, s'étend sur quelque circonstance historique de la chose dont il est parlé, comme lorsqu'il compare la cuisse de Ménélas blessé à de l'ivoire teint en pourpre par une femme de Méonie ou de Carie, etc. Cette femme de Méonie ou de Carie déplaît à M. l'abbé[2], et il ne sauroit souffrir ces sortes de *comparaisons à longue queue* ; mot agréable, qui est d'abord admiré par M. le chevalier, lequel prend de là occasion de raconter quantité de jolies choses qu'il dit aussi à la campagne, l'année dernière, à propos de ces « comparaisons à longue queue. »

Ces plaisanteries étonnent un peu M. le président, qui sent bien la finesse qu'il y a dans ce mot de « longue queue. » Il se met pourtant à la fin en devoir de répondre. La chose n'étoit pas sans doute fort malaisée, puisqu'il n'avoit qu'à dire ce que tout homme qui sait les éléments de la rhétorique auroit dit d'abord : Que les comparaisons, dans les odes et dans les poëmes épiques, ne sont pas simplement mises pour éclaircir et pour orner le discours, mais pour amuser et pour délasser l'esprit du lecteur, en le détachant de temps en temps du principal sujet, et le promenant sur d'autres images agréables à l'esprit ; que c'est en cela qu'a principalement excellé Homère, dont non-seulement toutes les comparaisons, mais tous les discours sont pleins d'images de la nature, si vraies et si variées, qu'étant toujours le même il est néanmoins toujours différent ; instruisant sans cesse le lecteur, et lui faisant observer, dans les objets mêmes qu'il a tous les jours devant les yeux, des choses qu'il ne s'avisoit pas d'y remarquer ; que c'est une vérité universellement reconnue qu'il n'est point nécessaire, en matière de poésie, que les points de la comparaison se répondent si juste les uns aux autres, qu'il suffit d'un rapport général, et qu'une trop grande exactitude sentiroit son rhéteur.

C'est ce qu'un homme sensé auroit pu dire sans peine à M. l'abbé et à M. le chevalier ; mais ce n'est pas ainsi que raisonne M. le président. Il commence par avouer sincèrement que nos poëtes se feroient moquer d'eux s'ils mettoient dans leurs poëmes de ces comparaisons étendues, et n'excuse Homère que parce qu'il avoit le goût oriental, qui étoit, dit-il, le goût de sa nation. Là-dessus il explique[3] ce que c'est que le goût des Orientaux, qui, à cause du feu de leur imagination et de la vivacité de leur esprit, veulent toujours, poursuit-il, qu'on leur dise deux choses à la fois, et ne sauroient souffrir un seul sens dans un discours ; au lieu que nous autres Européans[4], nous nous contentons d'un seul sens, et sommes bien aises qu'on ne nous dise qu'une seule chose à la fois. Belles observations que M. le président a faites dans la nature, et qu'il a faites tout seul, puisqu'il est très-faux que les Orientaux aient plus de vivacité d'esprit que les Européans, et surtout que les François, qui sont fameux par tout pays pour leur conception vive et prompte ; le style figuré qui règne aujourd'hui dans l'Asie Mineure et dans les pays voisins, et qui n'y régnoit point autrefois, ne venant que de l'irruption des Arabes et des autres nations barbares qui, peu de temps après Héraclius, inondèrent ces pays, et y portèrent, avec leur langue et avec leur religion, ces manières de parler ampoulées. En effet, on ne voit point que les Pères Grecs de l'Orient, comme saint Justin, saint Basile, saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, et tant d'autres aient jamais pris ce style dans leurs écrits ; et ni Hérodote, ni Denys d'Halicarnasse, ni Lucien, ni Josèphe, ni Philon le juif, ni aucun auteur grec n'a jamais parlé ce langage.

Mais pour revenir aux comparaisons à longue queue, M. le président rappelle toutes ses forces pour renverser ce mot, qui fait tout le fort de l'argument de M. l'abbé, et répond enfin que, comme dans les cérémonies on trouveroit à redire aux queues des princesses si elles ne traînoient jusqu'à terre, de même les comparaisons dans le poëme épique seroient blâmables si elles n'avoient des queues fort traînantes. Voilà peut-être une des plus extravagantes réponses qui aient jamais été faites ; car quel rapport ont les comparaisons à des princesses ? Cependant M. le chevalier, qui jusqu'alors n'avoit rien approuvé de tout ce que le président avoit dit, est ébloui de la solidité de cette réponse, et commence à avoir peur pour M. l'abbé, qui, frappé aussi du grand sens de ce discours, s'en tire pourtant, avec assez de peine, en avouant, contre son premier

[1] *Paralleles*, t. III, p. 58.

[2] Déplait au chevalier, et non pas à M. l'abbé. *Paralleles*, t. III, p. 59.

[3] *Paralleles*, t. III, p. 62-63.

[4] Voltaire disait, comme Boileau, Européans ; ce qui, à tous égards, dit M. Daunou, était mieux qu'Européens.

sentiment, qu'à la vérité on peut donner de longues queues aux comparaisons, mais soutenant qu'il faut, ainsi qu'aux robes des princesses, que ces queues soient de même étoffe que la robe; ce qui manque, dit-il, aux comparaisons d'Homère, où les queues sont de deux étoffes différentes : de sorte que, s'il arrivoit qu'en France, comme cela peut fort bien arriver, la mode vînt de coudre des queues de différente étoffe aux robes des princesses, voilà le président qui auroit entièrement cause gagnée sur les comparaisons. C'est ainsi que ces trois messieurs manient entre eux la raison humaine; l'un faisant toujours l'objection qu'il ne doit point faire; l'autre approuvant ce qu'il ne doit point approuver; et l'autre répondant ce qu'il ne doit point répondre.

Que si le président a eu ici quelque avantage sur l'abbé, celui-ci a bientôt sa revanche, à propos d'un autre endroit d'Homère. Cet endroit est dans le douzième livre de l'Odyssée [1], où Homère, selon la traduction de M. P..., raconte « qu'Ulysse étant porté sur son mât brisé vers la Charybde, justement dans le temps que l'eau s'élevoit, et craignant de tomber au fond quand l'eau viendroit à redescendre, il se prit à un figuier sauvage qui sortoit du haut du rocher, où il s'attacha comme une chauve-souris, et où il attendit, ainsi suspendu, que son mât, qui étoit allé à fond, revînt sur l'eau ; » ajoutant que, « lorsqu'il le vit revenir, il fut aussi aise qu'un juge qui se lève de dessus son siége pour aller dîner, et après avoir jugé plusieurs procès. » M. l'abbé insulte fort [2] à M. le président sur cette comparaison bizarre du juge qui va dîner ; et, voyant le président embarrassé, « Est-ce, ajoute-t-il, que je ne traduis pas fidèlement le texte d'Homère ? » ce que ce grand défenseur des anciens n'oseroit nier. Aussitôt M. le chevalier revient à la charge, et sur ce que le président répond que le poëte donne à tout cela un tour si agréable, qu'on ne peut pas n'en être point charmé : « Vous vous moquez, poursuit le chevalier : dès le moment qu'Homère, tout Homère qu'il est, veut trouver de la ressemblance entre un homme qui se réjouit de voir son mât revenir sur l'eau, et un juge qui se lève pour aller dîner après avoir jugé plusieurs procès, il ne sauroit dire qu'une impertinence. »

Voilà donc le pauvre président fort accablé ; et cela, faute d'avoir su que M. l'abbé fait ici une des plus énormes bévues qui aient jamais été faites, prenant une date [3] pour une comparaison. Car il n'y a en effet aucune comparaison en cet endroit d'Homère. Ulysse raconte que, voyant le mât et la quille de son vaisseau, sur lesquels il s'étoit sauvé, qui s'engloutissoient dans la Charybde, il s'accrocha comme un oiseau de nuit à un grand figuier qui pendoit là d'un rocher, et qu'il y demeura longtemps attaché dans l'espérance que, le reflux venant, la Charybde pourroit enfin revomir les débris de son vaisseau ; qu'en effet ce qu'il avoit prévu arriva ; et qu'environ vers l'heure qu'un magistrat, ayant rendu la justice, quitte sa séance pour aller prendre sa réfection, c'est-à-dire environ sur les trois heures après midi, ces débris parurent hors de la Charybde, et qu'il se remit dessus. Cette date est d'autant plus juste qu'Eustathius assure que c'est le temps d'un des reflux de la Charybde, qui en a trois en vingt-quatre heures, et qu'autrefois en Grèce on datoit ordinairement les heures de la journée par le temps où les magistrats entroient au conseil, par celui où ils y demeuroient, et par celui où ils en sortoient. Cet endroit n'a jamais été entendu autrement par aucun interprète, et le traducteur latin l'a fort bien rendu. Par là on peut voir à qui appartient l'impertinence de la comparaison prétendue, ou à Homère qui ne l'a point faite, ou à M. l'abbé qui la lui fait faire si mal à propos.

Mais, avant que de quitter la conversation de ces trois messieurs, M. l'abbé trouvera bon que je ne donne pas les mains à la réponse décisive qu'il fait à M. le chevalier, qui lui avoit dit [4] : « Mais, à propos de comparaisons, on dit qu'Homère compare Ulysse qui se tourne dans son lit au boudin qu'on rôtit sur le gril. » A quoi M. l'abbé répond : « Cela est vrai ; » et à quoi je réponds : Cela est si faux, que même le mot grec qui veut dire *boudin* n'étoit point encore inventé du temps d'Homère, où il n'y avoit ni boudins ni ragoûts. La vérité est que, dans le vingtième livre de l'Odyssée [5], il compare Ulysse qui se tourne çà et là dans son lit, brûlant d'impatience de se soûler, comme dit Eustathius, du sang des amans de Pénélope, à un homme affamé qui s'agite pour faire cuire sur un grand feu le ventre sanglant et plein de graisse d'un animal dont il brûle de se rassasier, le tournant sans cesse de côté et d'autre.

En effet, tout le monde sait que le ventre de certains animaux, chez les anciens, étoit un de leurs plus délicieux mets ; que le SUMEN, c'est-à-dire le ventre de la truie, parmi les Romains, étoit vanté par excellence,

[1] Vers 420 et suiv. BOILEAU, 1713. — Non : c'est 426 et suiv. Saint-Marc.

[2] Ce n'est pas l'abbé, c'est le chevalier qui raille le défenseur des anciens. Saint-Marc.

[3] Saint-Marc convient de cette bévue, qui déjà, ainsi que plusieurs autres, avait été relevée par madame Dacier. B.-S.-P.

[4] *Parallèles*, t. III, p. 61.

[5] Vers 24 et suiv. BOILEAU, 1713.

et défendu même par une ancienne loi censorienne [1], comme trop voluptueux. Ces mots « plein de sang et de graisse [2], » qu'Homère a mis en parlant du ventre des animaux, et qui sont si vrais de cette partie du corps, ont donné occasion à un misérable traducteur [3] qui a mis autrefois l'Odyssée en françois, de se figurer qu'Homère parloit là de boudin, parce que le boudin de pourceau se fait communément avec du sang et de la graisse ; et il l'a ainsi sottement rendu dans sa traduction [4]. C'est sur la foi de ce traducteur que quelques ignorans, et M. l'abbé du dialogue, ont cru qu'Homère comparoit Ulysse à un boudin ; quoique ni le grec ni le latin n'en disent rien, et que jamais aucun commentateur n'ait fait cette ridicule bévue. Cela montre bien les étranges inconvéniens qui arrivent à ceux qui veulent parler d'une langue qu'ils ne savent point.

RÉFLEXION VII

Il faut songer au jugement que toute la postérité fera de nos écrits. (*Paroles de Longin*, ch. XII.)

Il n'y a en effet que l'approbation de la postérité qui puisse établir le vrai mérite des ouvrages. Quelque éclat qu'ait fait un écrivain durant sa vie, quelques éloges qu'il ait reçus, on ne peut pas pour cela infailliblement conclure que ses ouvrages soient excellens. De faux brillans, la nouveauté du style, un tour d'esprit qui étoit à la mode, peuvent les avoir fait valoir; et il arrivera peut-être que dans le siècle suivant on ouvrira les yeux, et que l'on méprisera ce que l'on a admiré. Nous en avons un bel exemple dans Ronsard [5] et dans ses imitateurs, comme du Bellay, du Bartas, Desportes [6], qui, dans le siècle précédent, ont été l'admiration de tout le monde, et qui aujourd'hui ne trouvent pas même de lecteurs [7].

La même chose étoit arrivée chez les Romains à Nævius, à Livius et à Ennius, qui, du temps d'Horace, comme nous l'apprenons de ce poëte, trouvoient encore beaucoup de gens qui les admiroient, mais qui à la fin furent entièrement décriés. Et il ne faut point s'imaginer que la chute de ces auteurs, tant les françois que les latins, soit venue de ce que les langues de leur pays ont changé. Elle n'est venue que de ce qu'ils n'avoient point attrapé dans ces langues le point de solidité et de perfection qui est nécessaire pour faire durer et pour faire à jamais priser des ouvrages. En effet, la langue latine, par exemple, qu'ont écrite Cicéron et Virgile, étoit déjà fort changée du temps de Quintilien, et encore plus du temps d'Aulugelle [8]. Cependant Cicéron et Virgile y étoient encore plus estimés que de leur temps même, parce qu'ils avoient comme fixé la langue par leurs écrits, ayant atteint le point de perfection que j'ai dit.

Ce n'est donc point la vieillesse des mots et des expressions dans Ronsard qui a décrié Ronsard ; c'est qu'on s'est aperçu tout d'un coup que les beautés qu'on y croyoit voir n'étoient point des beautés ; ce que Bertaut, Malherbe, de Lingendes et Racan [9], qui vinrent après lui, contribuèrent beaucoup à faire connoître, ayant attrapé dans le genre sérieux le vrai génie de la langue françoise, qui, bien loin d'être en son point de maturité du temps de Ronsard, comme Pasquier se l'étoit persuadé faussement, n'étoit pas même encore sortie de sa première enfance. Au contraire, le vrai tour de l'épigramme, du rondeau et des épîtres naïves ayant été trouvé, même avant Ronsard, par Marot, par Saint-Gelais [10], et par d'autres, non-seulement leurs ouvrages en ce genre ne sont point tombés

[1] Hujus (Suis) et sumen optimum, si modo fœtus non hauserit. Pline, l. XI, ch. XXXVII, section 84.

Hinc censoriarum legum paginæ, interdictaque cœnis abdomina, glandia, testiculi, vulvæ, sincipita verrina, etc. Pline, l. VIII, ch. LI, section 77. (Sillig, 1852, t. II, pages 307 et 133-134.)

[2] « Jusque-là M. Despréaux a raison; mais il s'est trompé évidemment lorsqu'il a dit que les mots *plein de sang et de graisse* se doivent entendre de la graisse et du sang qui sont naturellement dans cette partie du corps de l'animal... Il se trompe, dis-je, car ces mots doivent s'entendre de la graisse et du sang dont on farcissoit cette partie. » Madame Dacier, *Remarques sur l'Odyssée*, livre XX.

[3] Claude Boitet de Franville, né à Orléans en 1570, mort en 1625. On a de lui : l'*Odyssée d'Homere, traduict de grec en françois*, suivi de l'*Histoire de la prise de Troie, recueillie de plusieurs poëtes grecs*; 1619, in-8; une traduction des *Dyonysiaques* de Nonnus, le *Prince des princes, ou l'Art de régner ; le Fidelle historien des affaires de France... de décembre* 1620 *jusqu'en* 1623, etc.

[4] « Tout ainsi qu'un homme fait griller un boudin plein de sang et de graisse, le tourne de tous côtés sur le gril, pour le faire cuire; ainsi la fureur et les inquiétudes le viroient et le tournoient çà et là. »

[5] Voyez *Art poëtique*, chant I, vers 123 et suivans, p. 95; et satire III, p. 19, note 5.

[6] Voyez *Art poëtique*, chant I, p. 95, note 11.

[7] Cela a pu être vrai pendant la dernière moitié du dix-septième siècle et pendant tout le dix-huitième; mais sur la fin de celui-ci, « la nation allemande ayant été vaincue par les armes françaises, » un rhéteur germain nous a bientôt prouvé que Ronsard et du Bartas étaient de grands poëtes, et que les Racine, les Corneille, les Molière, les Boileau, etc., n'étaient pas même des poëtes.

Que l'on ne prenne pas ceci pour une plaisanterie : la ligne guillemetée est tirée d'une réponse faite, en 1825, par un des premiers savans d'outre-Rhin à une lettre où un Français lui avait manifesté sa surprise de l'espèce de manie qu'avaient plusieurs de ses compatriotes de rabaisser ce qui s'était fait et pouvait encore se faire de bon en France, et d'exalter ce qui était peu estimé dans ce dernier pays. B.-S.-P.

[8] Quintilien vivait à la fin du premier et Aulu-Gelle dans le deuxième siècle de l'ère vulgaire.

[9] Voyez *Art poëtique*, chant I, vers 18, p. 92; et vers 123-142, p. 95.

[10] Voy. satire X, p. 38, note 9; et l'*Art poëtique*, chant I, vers 96 et 119, p. 95.

dans le mépris, mais ils sont encore aujourd'hui généralement estimés; jusque-là même que pour trouver l'air naïf en françois, on a encore quelquefois recours à leur style; et c'est ce qui a si bien réussi au célèbre M. de La Fontaine. Concluons donc qu'il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et le vrai mérite d'un ouvrage.

Mais, lorsque des écrivains ont été admirés durant un fort grand nombre de siècles et n'ont été méprisés que par quelques gens de goût bizarre, car il se trouve toujours des goûts dépravés, alors non-seulement il y a de la témérité, mais il y a de la folie à vouloir douter du mérite de ces écrivains. Que si vous ne voyez point les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure qu'elles n'y sont point, mais que vous êtes aveugle et que vous n'avez point de goût. Le gros des hommes à la longue ne se trompe point sur les ouvrages d'esprit. Il n'est plus question, à l'heure qu'il est, de savoir si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes merveilleux; c'est une chose sans contestation, puisque vingt siècles en sont convenus; il s'agit de savoir en quoi consiste ce merveilleux qui les a fait admirer de tant de siècles, et il faut trouver moyen de le voir, ou renoncer aux belles-lettres, auxquelles vous devez croire que vous n'avez ni goût ni génie, puisque vous ne sentez point ce qu'ont senti tous les hommes.

Quand je dis cela néanmoins, je suppose que vous sachiez la langue de ces auteurs; car, si vous ne la savez point, et si vous ne vous l'êtes point familiarisée, je ne vous blâmerai pas de n'en point voir les beautés, je vous blâmerai seulement d'en parler. Et c'est en quoi on ne sauroit trop condamner M. P..., qui, ne sachant point la langue d'Homère, vient hardiment lui faire son procès sur les bassesses de ses traducteurs, et dire au genre humain, qui a admiré les ouvrages de ce grand poëte durant tant de siècles : Vous avez admiré des sottises. C'est à peu près la même chose qu'un aveugle né qui s'en iroit crier par toutes les rues : Messieurs, je sais que le soleil que vous voyez vous paroît fort beau, mais moi, qui ne l'ai jamais vu, je vous déclare qu'il est fort laid.

Mais, pour revenir à ce que je disois, puisque c'est la postérité seule qui met le véritable prix aux ouvrages, il ne faut pas, quelque admirable que vous paroisse un écrivain moderne, le mettre aisément en parallèle avec ces écrivains admirés durant un si grand nombre de siècles, puisqu'il n'est pas même sûr que ses ouvrages passent avec gloire au siècle suivant. En effet, sans aller chercher des exemples éloignés, combien n'avons-nous point vu d'auteurs admirés dans notre siècle, dont la gloire est déchue en très-peu d'années! Dans quelle estime n'ont point été, il y a trente ans, les ouvrages de Balzac! on ne parloit pas de lui simplement comme du plus éloquent homme de son siècle, mais comme du seul éloquent. Il a effectivement des qualités merveilleuses. On peut dire que jamais personne n'a mieux su sa langue que lui, et n'a mieux entendu la propriété des mots et la juste mesure des périodes; c'est une louange que tout le monde lui donne encore. Mais on s'est aperçu tout d'un coup que l'art où il s'est employé toute sa vie étoit l'art qu'il savoit le moins, je veux dire l'art de faire une lettre; car, bien que les siennes soient toutes pleines d'esprit et de choses admirablement dites, on y remarque partout les deux vices les plus opposés au genre épistolaire, c'est à savoir l'affectation l'enflure; et on ne peut plus lui pardonner ce soin vicieux qu'il a de dire toutes choses autrement que ne le disent les autres hommes. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui ce même vers que Maynard a fait autrefois à sa louange :

> Il n'est point de mortel qui parle comme lui.

Il y a pourtant encore des gens qui le lisent; mais il n'y a plus personne qui ose imiter son style, ceux qui l'ont fait s'étant rendus la risée de tout le monde.

Mais, pour chercher un exemple encore plus illustre que celui de Balzac, Corneille est celui de tous nos poëtes qui a fait le plus d'éclat en notre temps; et on ne croyoit pas qu'il pût jamais y avoir en France un poëte digne de lui être égalé. Il n'y en a point en effet qui ait plus d'élévation de génie, ni qui ait plus composé. Tout son mérite pourtant, à l'heure qu'il est, ayant été mis par le temps comme dans un creuset, se réduit à huit ou neuf pièces de théâtre qu'on admire, et qui sont, s'il faut ainsi parler, comme le midi de sa poésie, dont l'orient et l'occident n'ont rien valu. Encore, dans ce petit nombre de bonnes pièces, outre les fautes de langue qui y sont assez fréquentes, on commence à s'apercevoir de beaucoup d'endroits de déclamation qu'on n'y voyoit point autrefois. Ainsi, non-seulement on ne trouve point mauvais qu'on lui compare aujourd'hui M. Racine, mais il se trouve même quantité de gens qui le lui préfèrent. La postérité jugera qui vaut le mieux des deux; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivans : mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide[1] et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore

[1] Voyez *Poésies diverses*, XIX et XX, p. 142.

le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que, dans ce nombre d'écrivains approuvés de tous les siècles, je veuille ici comprendre ces auteurs, à la vérité anciens, mais qui ne se sont acquis qu'une médiocre estime, comme Lycophron, Nonnus, Silius Italicus, l'auteur des tragédies attribuées à Sénèque [1], et plusieurs autres à qui on peut, non-seulement comparer, mais à qui on peut, à mon avis, justement préférer beaucoup d'écrivains modernes. Je n'admets dans ce haut rang que ce petit nombre d'écrivains merveilleux dont le nom seul fait l'éloge, comme Homère, Platon, Cicéron, Virgile, etc. Et je ne règle point l'estime que je fais d'eux par le temps qu'il y a que leurs ouvrages durent, mais par le temps qu'il y a qu'on les admire. C'est de quoi il est bon d'avertir beaucoup de gens qui pourroient mal à propos croire ce que veut insinuer notre censeur, qu'on ne loue les anciens que parce qu'ils sont anciens, et qu'on ne blâme les modernes que parce qu'ils sont modernes; ce qui n'est point du tout véritable, y ayant beaucoup d'anciens qu'on n'admire point, et beaucoup de modernes que tout le monde loue. L'antiquité d'un écrivain n'est pas un titre certain de son mérite; mais l'antique et constante admiration qu'on a toujours eue pour ses ouvrages est une preuve sûre et infaillible qu'on les doit admirer.

RÉFLEXION VIII[2]

(Il n'en est point ainsi de Pindare [3] et de Sophocle; car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent et foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient à s'éteindre [4], et ils tombent malheureusement. *Paroles de Longin*, ch. XXVII.)

Longin donne ici assez à entendre qu'il avoit trouvé des choses à redire dans Pindare. Et dans quel auteur n'en trouve-t-on point? Mais en même temps il déclare que ces fautes qu'il y a remarquées ne peuvent point être appelées proprement fautes, et que ce ne sont que de petites négligences où Pindare est tombé à cause de cet esprit divin dont il est entraîné, et qu'il n'étoit pas en sa puissance de régler comme il vouloit. C'est ainsi que le plus grand et le plus sévère de tous les critiques grecs parle de Pindare, même en le censurant.

Ce n'est pas là le langage de M. P..., homme qui sûrement ne sait point de grec [5]. Selon lui, Pindare non-seulement est plein de véritables fautes, mais c'est un auteur qui n'a aucune beauté; un diseur de galimatias impénétrable, que jamais personne n'a pu comprendre, et dont Horace s'est moqué quand il a dit que c'étoit un poëte inimitable. En un mot, c'est un écrivain sans mérite, qui n'est estimé que d'un certain nombre de savans, qui le lisent sans le concevoir, et qui ne s'attachent qu'à recueillir quelques misérables sentences dont il a semé ses ouvrages [6]. Voilà ce qu'il juge à propos d'avancer sans preuve dans le dernier de ses Dialogues. Il est vrai que, dans un autre de ces Dialogues [7], il vient à la preuve devant madame la présidente Morinet, et prétend montrer que le commencement de la première ode de ce grand poëte ne s'entend point. C'est ce qu'il prouve admirablement par la traduction qu'il en a faite; car il faut avouer que si Pindare s'étoit énoncé

[1] Voyez satire XI, p. 49, note 2.

[2] C'est la seule à laquelle Perrault ait fait une réponse. Nous en citerons quelques fragmens. B.-S.-P.

[3] En 1694, il y avait seulement *il n'en est pas ainsi de Pindare*, et, en marge, Longin, ch. XVI... Perrault (*Rep.*, p. 6) se récria beaucoup et sur cette citation erronée, qui était évidemment une faute typographique, et sur l'omission du reste du passage de Longin, comme si ce que Boileau dit ensuite ne montre pas qu'il avoue que Longin trouve des fautes dans Pindare... Boileau corrigea, en 1701, la citation XXVII pour XVII, et rétablit le passage, à l'exception d'un mot qu'on va indiquer. B.-S.-P.

[4] Il faut ici *mal à propos*... Voyez plus loin ce chap. XXVII.

[5] « Peut-être sais-je assez de grec pour faire voir à M. D... qu'il n'en sait guère, et qu'il s'est trompé plus d'une fois dans ses critiques. » Perrault, *Rep.*, p. 8. B.-S.-P.

[6] Ces deux phrases, depuis les mots *un diseur*, étaient en italiques dans l'édition de 1694, et il y avait (p. 197) en marge : *Paralleles*, t. I, p. 235, et t. III, p. 165, 185... Boileau eut le tort (peut-être était-ce une pure inadvertance) de mettre en italiques ce qui n'était qu'un résumé et non point une copie littérale des pages indiquées. Aussitôt Perrault (*Rép.*, p. 9 à 11) se récrie vivement contre ce défaut de bonne foi. Il convient, il est vrai, que dans un des passages cités (t. III, p. 184), il a parlé du *galimatias impénétrable* de Pindare, mais il ajoute qu'il a eu raison en cela, parce que, s'il est vrai qu'il y a de belles choses dans Pindare, il est plus vrai encore qu'il y en a d'inintelligibles... Il termine par répéter lui-même, et en italiques (p. 10), ce que contient l'un des autres passages des *Paralleles* (t. III, p. 165) cités par Boileau; et voici comment il le rapporte : « Les savans, en lisant Pindare, passent légèrement sur ce qu'ils n'entendent pas, et ne s'arrêtent qu'aux beaux traits qu'ils transcrivent dans leurs recueils... » Mais ici il ne fait guère preuve, lui-même, de bonne foi, car il a altéré tout le commencement de ce passage, commencement qui, selon toute apparence, avait échauffé la bile de son adversaire. Le voici (t. III, p. 162, 163) : « *Si les savans lisoient Pindare, avec résolution de bien comprendre ce qu'il dit*, ILS S'Y REBUTEROIENT BIEN VITE, *et ils en parleroient* ENCORE PLUS MAL QUE NOUS; mais ils passent légèrement sur *tout* ce qu'ils, » etc.

Saint-Marc, qui s'attache ordinairement à chercher des torts ou des fautes à Boileau, s'est bien gardé de parler de cette altération, quoiqu'il eût sous ses yeux les *Paralleles*. A l'égard de presque tous les éditeurs suivans, attachés à la méthode que nous avons déjà remarquée, ils citent les *Paralleles*, uniquement d'après Saint-Marc, et sans nommer celui-ci, au risque de prendre ses erreurs sur leur propre compte.

Au reste, Boileau, cédant sans doute à sa paresse, au lieu de relever l'altération, se borna, dans les éditions suivantes (1701 et 1713), à substituer des caractères romains aux italiques, et à mettre simplement à sa citation marginale, *Paralleles de M. P.*, t. I et t. III. B.-S.-P.

[7] *Paralleles*, t. I, p. 28. Brossette. — Voyez aussi Perrault, *Lettre*, p. 6 à 9. B.-S.-P.

comme lui, La Serre[1] ni Richesource[2] ne l'emporteroient pas sur Pindare pour le galimatias et pour la bassesse.

On sera donc assez surpris ici de voir que cette bassesse et ce galimatias appartiennent entièrement à M. P..., qui, en traduisant Pindare, n'a entendu ni le grec, ni le latin, ni le françois. C'est ce qu'il est aisé de prouver. Mais pour cela il faut savoir que Pindare vivoit peu de temps après Pythagore, Thalès et Anaxagore, fameux philosophes naturalistes, et qui avoient enseigné la physique avec un fort grand succès. L'opinion de Thalès, qui mettoit l'eau pour le principe des choses, étoit surtout célèbre. Empédocle, Sicilien qui vivoit du temps de Pindare même, et qui avoit été disciple d'Anaxagore, avoit encore poussé la chose plus loin qu'eux; et non-seulement avoit pénétré fort avant dans la connoissance de la nature, mais il avoit fait ce que Lucrèce a fait depuis, à son imitation, je veux dire qu'il avoit mis toute la physique en vers. On a perdu son poëme; on sait pourtant que ce poëme commençoit par l'éloge des quatre élémens, et vraisemblablement il n'y avoit pas oublié la formation de l'or et des autres métaux. Cet ouvrage s'étoit rendu si fameux dans la Grèce, qu'il y avoit fait regarder son auteur comme une espèce de divinité.

Pindare, venant donc à composer sa première ode olympique à la louange d'Hiéron, roi de Sicile, qui avoit remporté le prix de la course des chevaux, débute par la chose du monde la plus simple et la plus naturelle, qui est que, s'il vouloit chanter les merveilles de la nature, il chanteroit, à l'imitation d'Empédocle, Sicilien, l'eau et l'or, comme les deux plus excellentes choses du monde; mais que, s'étant consacré à chanter les actions des hommes, il va chanter le combat olympique, puisque c'est en effet ce que les hommes font de plus grand; et que de dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique, c'est prétendre qu'il y a dans le ciel quelque autre astre aussi lumineux que le soleil. Voilà la pensée de Pindare mise dans son ordre naturel, et telle qu'un rhéteur la pourroit dire dans une exacte prose. Voici comme Pindare l'énonce en poëte : « Il n'y a rien de si excellent que l'eau; il n'y a rien de plus éclatant que l'or, et il se distingue entre toutes les autres superbes richesses comme un feu qui brille dans la nuit. Mais, ô mon esprit! puisque[3] c'est des combats que tu veux chanter, ne va point te figurer ni que dans les vastes déserts du ciel, quand il fait jour[4], on puisse voir quelque autre astre aussi lumineux que le soleil, ni que sur la terre nous puissions dire qu'il y ait quelque autre combat aussi excellent que le combat olympique. »

Pindare[5] est presque ici traduit mot pour mot[6] et je ne lui ai prêté que le mot de SUR LA TERRE, que le sens amène si naturellement, qu'en vérité il n'y a qu'un homme qui ne sait ce que c'est que traduire qui puisse me chicaner là-dessus. Je ne prétends donc pas, dans une traduction si littérale, avoir fait sentir toute la force de l'original, dont la beauté consiste principalement dans le nombre, l'arrangement et la magnificence des paroles. Cependant quelle majesté et quelle noblesse un homme de bon sens n'y peut-il pas remarquer, même dans la sécheresse de ma traduction! Que de grandes images présentées d'abord, l'eau, l'or, le feu, le soleil! Que de sublimes figures ensemble, la métaphore, l'apostrophe, la métonymie! Quel tour et quelle agréable circonduction de paroles[7]! Cette expression : « Les vastes déserts du ciel, quand il fait jour, » est peut-être une des plus grandes choses qui aient jamais été dites en poésie. En effet, qui n'a point remarqué de quel nombre infini d'étoiles le ciel paroît peuplé durant la nuit, et quelle vaste solitude c'est au contraire dès que le soleil vient à se montrer? De sorte que, par le seul début de cette ode, on commence à concevoir tout ce qu'Horace a voulu faire entendre quand il a dit que « Pindare est comme un grand fleuve qui marche à flots bouillonnans, et que de sa bouche, comme d'une source profonde, il sort une immensité de richesses et de belles choses. »

Fervet, immensusque ruit profundo
Pindarus ore[8].

Examinons maintenant la traduction de M. P...[9]. La voici : « L'eau est très-bonne à la vérité; et l'or,

[1] Voyez satire III, vers 176, et note 6, p. 19.

[2] Jean de Soudier, sieur de Richesource, modérateur de l'Académie, mourut en 1694. On a de lui : *Conférences académiques et oratoires, accompagnées de leurs résolutions*, Paris, 1661-1665, trois parties, in-4°, et l'*Éloquence de la Chaire, ou la Rhétorique des prédicateurs*, Paris, 1673, in-12.

[3] La particule εἰ veut aussi bien dire en cet endroit *puisque* et *comme*, que *si*; et c'est ce que Benoît a fort bien montré dans l'ode III, où ces mots ἄριστον, etc., sont répétés. BOILEAU, 1713.

[4] Le traducteur latin n'a pas bien rendu cet endroit, μηκέτι σκόπει ἄλλο φαεινὸν ἄστρον, *ne contemplaris aliud visibile astrum*, qui doivent s'expliquer dans mon sens : *Ne puta quod videatur aliud astrum*; ne te figure pas qu'on puisse voir un autre astre, etc. BOILEAU, 1713.

[5] Voyez : épigrammes XXVIII, p. 149.

[6] C'est ce que nie Perrault, *Rép.*, p. 19. B.-S.-P.

[7] Je ne sais ce que c'est qu'une *circonduction* de paroles... *Circumductio*... signifie tromperie. Perrault, *Rép.*, p. 22. — Il falloit dire *circonlocution*. Saint-Marc. — MM. Daunou, Amar et de Saint-Surin pensent que c'est, en effet, ce que Boileau a voulu dire. Nous serions tentés de croire qu'il a essayé d'introduire dans notre langue le mot *circonduction*, qui, en latin, selon l'observation de Saint-Marc, signifie au propre, *conduire autour*. B. S.-P.

[8] Horace, l. IV, ode I, vers 7 et 8. B.-S.-P.

[9] *Parall.*, t. I, p. 28; *Lett.*, p. 6; *Rép.*, p. 43. B.-S.-P.

qui brille comme le feu durant la nuit, éclate merveilleusement parmi les richesses qui rendent l'homme superbe. Mais, mon esprit, si tu désires chanter des combats, ne contemples point d'autre astre plus lumineux que le soleil pendant le jour, dans le vague de l'air; car nous ne saurions chanter des combats plus illustres que les combats olympiques. » Peut-on jamais voir un plus plat galimatias? « L'eau est très-bonne à la vérité, » est une manière de parler familière et comique qui ne répond point à la majesté de Pindare. Le mot d'ἄριστον ne veut pas simplement dire en grec BON, mais MERVEILLEUX, DIVIN, EXCELLENT [1] ENTRE LES CHOSES EXCELLENTES. On dira fort bien en grec qu'Alexandre et Jules César étoient ἄριστοι: traduira-t-on qu'ils étoient de BONNES GENS? D'ailleurs, le mot de BONNE EAU en françois tombe dans le bas, à cause que cette façon de parler s'emploie dans des usages bas et populaires, A L'ENSEIGNE DE LA BONNE EAU, A LA BONNE EAU-DE-VIE. Le mot d'A LA VÉRITÉ en cet endroit est encore plus familier et plus ridicule, et n'est point dans le grec, où le μὲν et le δὲ sont comme des espèces d'enclitiques qui ne servent qu'à soutenir la versification. « Et l'or qui brille [2]. » Il n'y a point d'ET dans le grec, et QUI n'y est point non plus. « Éclate merveilleusement parmi les richesses. » MERVEILLEUSEMENT est burlesque en cet endroit. Il n'est point dans le grec, et se sent de l'ironie que M. P... a dans l'esprit, et qu'il tâche de prêter même aux paroles de Pindare en le traduisant. « Qui rendent l'homme superbe. » Cela n'est point dans Pindare, qui donne l'épithète de superbe aux richesses mêmes, ce qui est une figure très-belle; au lieu que dans la traduction, n'y ayant point de figure, il n'y a plus par conséquent de poésie. « Mais, mon esprit, » etc., C'est ici où M. P... achève de perdre la tramontane; et, comme il n'a entendu aucun mot de cet endroit où j'ai fait voir un sens si noble, si majestueux et si clair, on me dispensera d'en faire l'analyse.

Je me contenterai de lui demander dans quel lexicon, dans quel dictionnaire ancien ou moderne, il a jamais trouvé que μηδὲ [3] en grec, ou NE en latin, voulût dire CAR. Cependant c'est ce CAR qui fait ici toute la confusion du raisonnement qu'il veut attribuer à Pindare. Ne sait-il pas qu'en toute langue, mettez un CAR mal à propos, il n'y a point de raisonnement qui ne devienne absurde? Que je dise, par exemple : « Il n'y a rien de si clair que le commencement de la première ode de Pindare, et M. P... ne l'a point entendu, » voilà parler très-juste. Mais, si je dis : « Il n'y a rien de si clair que le commencement de la première ode de Pindare, car M. P... ne l'a point entendu, » c'est fort mal argumenté, parce que d'un fait très-véritable je fais une raison très-fausse [4], et qu'il est fort indifférent, pour faire qu'une chose soit claire ou obscure, que M. P... l'entende ou ne l'entende point.

Je ne m'étendrai point davantage à lui faire connoître une faute qu'il n'est pas possible que lui-même ne sente. J'oserai seulement l'avertir que, lorsqu'on veut critiquer d'aussi grands hommes qu'Homère et que Pindare, il faut avoir du moins les premières teintures de la grammaire, et qu'il peut fort bien arriver que l'auteur le plus habile devienne un auteur de mauvais sens entre les mains d'un traducteur ignorant, qui ne l'entend point, et qui ne sait pas même quelquefois que NI ne veut pas dire CAR.

Après avoir ainsi convaincu M. Perrault sur le grec et sur le latin, il trouvera bon que je l'avertisse aussi qu'il y a une grossière faute de françois dans ces mots de sa traduction : « Mais, mon esprit, ne contemples point, » etc., et que CONTEMPLE, à l'impératif, n'a point d's [5]. Je lui conseille donc de renvoyer cette s [6] au mot

[1] Dans l'édition de 1694 il y a : *Excellent par excellence*. — Je ne connois point cette phrase, dit Perrault (*Rép.*, p. 27). — Voilà encore une correction faite sur l'*avis* d'un ennemi. B.-S.-P.

[2] Perrault (*Rép.*, p. 30 à 32) objecte que Boileau a lui-même employé l'expression *qui brille* (page 225, colonne 2), mais il oublie, ou feint d'oublier, que c'est après le mot *feu* et non pas après le mot *or*.. Quoi qu'il en soit, il paraît que l'objection a déterminé Boileau à mettre dans la seconde édition des Réflexions (1701 et 1713) la note suivante (elle n'est pas dans celle de 1694).

« S'il y avoit *l'or qui brille*, dans le grec, cela feroit un solécisme; car il faudroit que αἰθόμενον fût l'adjectif de χρυσός. » B.-S.-P.

[3] On avait mis dans l'édition de 1694 μηκέτι au lieu de μηδέ. Perrault a profité adroitement de cette faute d'impression pour éluder la critique de son hyper-ridicule *car*, qu'il n'était pas possible de défendre. Il supposa que Boileau attaquait ici l'expression NE *contemples point* de sa traduction (colonne 1, ligne 4) et répondit (p. 36) que précisément il avait traduit par NE, le premier mot grec.

La faute d'impression fut réparée, non pas seulement dans l'édition de 1713, comme le prétend Du Montheil (1729), mais dans l'édition de 1701, ainsi que l'observe avec raison Saint-Marc (nous avons dix exemplaires des deux formats, qui tous ont μηδέ). On voit par là que l'indication des variantes n'est pas aussi inutile que le prétend Souchay. B.-S.-P.

[4] Dans l'édition de 1694, au lieu des deux lignes suivantes, l'alinéa finissait ainsi : *et qu'il y a un grand nombre de choses fort claires que M. P.. n'entend point*... Cela ne se liait guères avec ce qui précède, aussi Perrault le critiqua (*Rép.*, p. 38) : « C'est, dit-il, le plus profond galimatias qui se soit jamais fait... » et Boileau, toujours docile, y substitua, en 1701, ce qu'on lit ci-dessus. B.-S.-P.

[5] Voici encore une circonstance où Perrault (*Rép.*, p. 39) élude adroitement la critique. Il soutient qu'il y a *contemple* dans ses éditions de Paris, ce qui est vrai, et que la faute aura été commise dans une édition de Hollande (d'où il prend occasion de faire remarquer qu'il est un peu plus lu que Boileau ne voudrait le faire croire ; mais il oublie que la faute est dans sa lettre (p. 7), aussi imprimée à Paris. B.-S.-P.

[6] Texte de 1713, in-4 et in-12, suivi par Brossette, Du Montheil, Souchay, MM. Didot (1800), Thiessé (1828), etc.... Il nous paraît préférable, d'après l'observation suivante, à l'expression *cet s*, qui était dans les éditions de 1694 et 1701, suivies par Saint-Marc et MM. Daunou, de Saint-Surin, Amar et Viollet-Leduc.

« Il faut écrire cette *s* et non pas *cet s*, car *s* est un substantif féminin. » dit Perrault (*Rép.*, p. 41). M. Daunou approuve cette

de CASUITE, qu'il écrit toujours ainsi, quoiqu'on doive toujours écrire et prononcer CASUISTE [1]. Cette *s*, je l'avoue, y est un peu plus nécessaire qu'au pluriel du mot d'OPÉRA ; car bien que j'aie toujours entendu prononcer des opéras [2], comme on dit des factums et des totons [3], je ne voudrois pas assurer qu'on le doive écrire, et je pourrois bien m'être trompé en l'écrivant de la sorte.

RÉFLEXION IX

Les mots bas sont comme autant de marques honteuses qui flétrissent l'expression. (*Paroles de Longin*, ch. XXXIV.)

Cette remarque est vraie dans toutes les langues. Il n'y a rien qui avilisse davantage un discours que les mots bas. On souffrira plutôt, généralement parlant, une pensée basse exprimée en termes nobles, que la pensée la plus noble exprimée en termes bas. La raison de cela est que tout le monde ne peut pas juger de la justesse et de la force d'une pensée ; mais qu'il n'y a presque personne, surtout dans les langues vivantes, qui ne sente la bassesse des mots. Cependant il y a peu d'écrivains qui ne tombent quelquefois dans ce vice. Longin, comme nous voyons ici, accuse Hérodote, c'est-à-dire le plus poli de tous les historiens grecs, d'avoir laissé échapper des mots bas dans son histoire. On en reproche à Tite Live, à Salluste et à Virgile.

N'est-ce donc pas une chose fort surprenante qu'on n'ait jamais fait sur cela aucun reproche à Homère, bien qu'il ait composé deux poëmes, chacun plus gros que l'Énéide, et qu'il n'y ait point d'écrivain qui descende quelquefois dans un plus grand détail que lui, ni qui dise si volontiers les petites choses, ne se servant jamais que de termes nobles, ou employant les termes les moins relevés avec tant d'art et d'industrie, comme remarque Denys d'Halicarnasse, qu'il les rend nobles et harmonieux [4] ? Et certainement, s'il y avoit eu quelque reproche à lui faire sur la bassesse des mots, Longin ne l'auroit pas vraisemblablement plus épargné ici qu'Hérodote. On voit donc par là le peu de sens de ces critiques modernes, qui veulent juger du grec sans savoir de grec, et qui, ne lisant Homère que dans des traductions latines très-basses, ou dans des traductions françoises encore plus rampantes, imputent à Homère les bassesses de ses traducteurs, et l'accusent de ce qu'en parlant grec il n'a pas assez noblement parlé latin ou françois. Ces messieurs doivent savoir que les mots des langues ne répondent pas toujours juste les uns aux autres, et qu'un terme grec très-noble ne peut souvent être exprimé en françois que par un terme très-bas. Cela se voit par les mots d'ASINUS en latin et d'ANE en françois, qui sont de la dernière bassesse dans l'une et dans l'autre de ces langues, quoique le mot qui signifie cet animal n'ait rien de bas en grec ni en hébreu, où on le voit employé dans les endroits même les plus magnifiques. Il en est de même du mot de MULET et de plusieurs autres.

En effet, les langues ont chacune leur bizarrerie : mais la françoise est principalement capricieuse sur les mots ; et, bien qu'elle soit riche en beaux termes sur de certains sujets, il y en a beaucoup où elle est fort pauvre ; et il y a un très-grand nombre de petites choses qu'elle ne sauroit dire noblement : ainsi, par exemple, bien que dans les endroits les plus sublimes elle nomme sans s'avilir un mouton, une chèvre, une brebis, elle ne sauroit, sans se diffamer, dans un style un peu élevé, nommer un veau, une truie, un cochon. Le mot de GÉNISSE en françois est fort beau, surtout dans une églogue ; VACHE ne s'y peut pas souffrir. PASTEUR et BERGER y sont du plus bel usage, GARDEUR DE POURCEAUX OU GARDEUR DE BŒUFS y seroient horribles. Cependant il n'y a peut-être pas dans le grec deux plus beaux mots que συβώτης et βουκόλος, qui répondent à ces deux mots françois ; et c'est pourquoi Virgile a intitulé ses Églogues de ce doux nom de BUCOLIQUES, qui veut pourtant dire en notre langue, à la lettre, les ENTRETIENS DES BOUVIERS OU DES GARDEURS DE BŒUFS.

Je pourrois rapporter encore ici un nombre infini de pareils exemples. Mais, au lieu de plaindre en cela le malheur de notre langue, prendrons-nous le parti d'accuser Homère et Virgile de bassesse, pour n'avoir pas prévu que ces termes, quoique si nobles et si doux à l'oreille en leur langue, seroient bas et grossiers étant traduits un jour en françois ? Voilà en effet le principe sur lequel M. P... fait le procès à Homère. Il

critique, parce qu'au temps de Boileau on disoit une *esse* (on vient de voir que Boileau adopta la correction) et ajoute qu'aujourd'hui on dit *se* et qu'il faudrait par conséquent ce *se*. B.-S.-P.

[1] Autre circonstance où Perrault élude encore la critique (*Rép.*, p. 42) et cite ses *Parallèles* où il a écrit *casuis e*, tandis qu'il y a *casuite* dans la lettre (p. 5) déjà indiquée. B.-S.-P.

[2] Perrault dans la même lettre (p. 15) avait critiqué le pluriel donné, par Boileau, à *opéra* dans son discours sur l'ode (p. 155, note 6). Boileau, on le voit, adopte ici la correction, et, en effet, le Dictionnaire de l'Académie jusques à la fin du dix-huitième siècle a déclaré ce mot indéclinable. Mais, dès le commencement de ce siècle, J. B. Rousseau II, 290, lett. du 15 août 1717 et successivement, en 1787, d'Alembert (I, 258. IV, 457) avaient réclamé contre cette décision, et ce dernier annonçait alors qu'elle serait changée dans l'édition suivante de l'Académie, ce qui a eu lieu en effet dans celle de 1798. B.-S.-P.

[3] Dé traversé d'une petite cheville sur laquelle on le fait tourner. Féraud.

[4] Voyez à la *Correspondance* une lettre, n° LXXI, de Racine à Boileau de 1693.

ne se contente pas de le condamner sur les basses traductions qu'on en a faites en latin : pour plus grande sûreté, il traduit lui-même ce latin en françois; et avec ce beau talent qu'il a de dire bassement toutes choses, il fait si bien, que, racontant le sujet de l'Odyssée, il fait d'un des plus nobles sujets qui ait jamais été traité un ouvrage aussi burlesque que l'OVIDE EN BELLE HUMEUR[1].

Il change ce sage vieillard[2] qui avoit soin des troupeaux d'Ulysse en un vilain porcher. Aux endroits où Homère dit « que la nuit couvroit la terre de son ombre, et cachoit les chemins aux voyageurs, » il traduit, « que l'on commençoit à ne voir goutte dans les rues[3]. » Au lieu de la magnifique chaussure dont Télémaque lie ses pieds délicats, il lui fait mettre ses BEAUX SOULIERS de parade[4]. A l'endroit où Homère, pour marquer la propreté de la maison de Nestor, dit « que ce fameux vieillard s'assit devant sa porte sur des pierres fort polies, et qui reluisoient comme si on les avoit frottées de quelque huile précieuse, » il met « que Nestor s'alla asseoir sur des pierres luisantes comme de l'onguent[5]. » Il explique partout le mot de συς, qui est fort noble en grec, par le mot de « cochon » ou de « pourceau[6] » qui est de la dernière bassesse en françois. Au lieu qu'Agamemnon dit « qu'Égisthe le fit assassiner dans son palais, comme un taureau qu'on égorge dans une étable, » il met dans la bouche d'Agamemnon cette manière de parler basse : « Égisthe me fit assommer comme un bœuf[7]. » Au lieu de dire, comme porte le grec, « qu'Ulysse voyant son vaisseau fracassé et son mât renversé d'un coup de tonnerre, il lia ensemble, du mieux qu'il put, ce mât avec son reste de vaisseau, et s'assit dessus, » il fait dire à Ulysse « qu'il se mit à cheval sur son mât[8]. » C'est en cet endroit qu'il fait cette énorme bévue que nous avons remarquée ailleurs dans nos observations[9].

Il dit encore sur ce sujet cent autres bassesses de la même force, exprimant en style rampant et bourgeois les mœurs des hommes de cet ancien siècle, qu'Hésiode appelle le siècle des héros, où l'on ne connoissoit point la mollesse et les délices, où l'on se servoit, où l'on s'habilloit soi-même, et qui se sentoit encore par là du siècle d'or. M. P... triomphe à nous faire voir combien cette simplicité est éloignée de notre mollesse et de notre luxe, qu'il regarde comme un des grands présents que Dieu ait faits aux hommes, et qui sont pourtant l'origine de tous les vices, ainsi que Longin le fait voir dans son dernier chapitre, où il traite de la décadence des esprits, qu'il attribue principalement à ce luxe et à cette mollesse.

M. P... ne fait pas réflexion que les dieux et les déesses dans les fables n'en sont pas moins agréables, quoiqu'ils n'aient ni estafiers, ni valets de chambre, ni dames d'atour, et qu'ils aillent souvent tout nus ; qu'enfin le luxe est venu d'Asie en Europe, et que c'est des nations barbares qu'il est descendu chez les nations polies, où il a tout perdu; et où, plus dangereux fléau que la peste ni que la guerre, il a, comme dit Juvénal, vengé l'univers vaincu, en pervertissant les vainqueurs :

> . . . . . Sævior armis
> Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem[10].

J'aurois beaucoup de choses à dire sur ce sujet ; mais il faut les réserver pour un autre endroit, et je ne veux parler ici que de la bassesse des mots. M. P... en trouve beaucoup dans les épithètes d'Homère, qu'il accuse d'être souvent superflues[11]. Il ne sait pas sans doute ce que sait tout homme un peu versé dans le grec, que, comme en Grèce autrefois le fils ne portoit point le nom du père, il est rare, même dans la prose, qu'on y nomme un homme sans lui donner une épithète qui le distingue, en disant ou le nom de son père, ou son pays, ou son talent, ou son défaut : Alexandre fils de Philippe, Alcibiade fils de Clinias, Hérodote d'Halicarnasse, Clément Alexandrin, Polyclète le sculpteur, Diogène le cynique, Denys le tyran, etc. Homère donc, écrivant dans le génie de sa langue, ne s'est pas contenté de donner à ses dieux et à ses héros ces noms de distinction qu'on leur donnoit dans la prose, mais il leur en a composé de doux et d'harmonieux qui marquent leur principal caractère. Ainsi, par l'épithète de LÉGER A LA COURSE, qu'il donne à Achille, il a marqué l'impétuosité d'un jeune homme. Voulant exprimer la prudence dans Minerve, il l'appelle la déesse aux yeux fins. Au contraire, pour peindre la majesté dans Junon, il la nomme la déesse aux yeux grands et ouverts; et ainsi des autres.

Il ne faut donc pas regarder ces épithètes qu'il leur donne comme de simples épithètes, mais comme des

[1] Voyez *Art poétique*, chant I, vers 90, p. 95.
[2] *Paralleles*, t. III, p. 75 et suivantes.
[3] *Paralleles*, t. III, p. 89 et 90.
[4] *Paralleles*, t. III, p. 74.
[5] *Paralleles*, t. III, p. 76.
[6] *Paralleles*, t. III, p. 85 et 90.
[7] « Agamemnon dit à Ulysse qu'il fut assommé comme un bœuf par Égisthe, et que ceux qui l'accompagnoient furent tués comme des cochons qu'un homme riche fait tuer pour une noce, ou pour un festin où chacun apporte son plat. » *Paralleles*, t. III, page 85.
[8] *Parallèles*, t. III, p. 86.
[9] Voyez plus haut, *Réflexion VI*, p. 219.
[10] Satire VI, vers 267-268.
[11] *Paralleles*, t. III, p. 110.

espèces de surnoms qui les font connoître. Et on n'a jamais trouvé mauvais qu'on répétât ces épithètes, parce que ce sont, comme je viens de dire, des espèces de surnoms. Virgile est entré dans ce goût grec, quand il a répété tant de fois dans l'Énéide PIUS ÆNEAS et PATER ÆNEAS, qui sont comme les surnoms d'Énée. Et c'est pourquoi on lui a objecté fort mal à propos qu'Énée se loue lui-même, quand il dit, SUM PIUS ÆNEAS, « je suis le pieux Énée; » parce qu'il ne fait proprement que dire son nom. Il ne faut donc pas trouver étrange qu'Homère donne de ces sortes d'épithètes à ses héros, en des occasions qui n'ont aucun rapport à ces épithètes, puisque cela se fait souvent même en françois, où nous donnons le nom de saint à nos saints, en des rencontres où il s'agit de toute autre chose que de leur sainteté; comme quand nous disons que saint Paul gardoit les manteaux de ceux qui lapidoient saint Étienne.

Tous les plus habiles critiques avouent que ces épithètes sont admirables dans Homère, et que c'est une des principales richesses de sa poésie. Notre censeur cependant les trouve basses; et, afin de prouver ce qu'il dit, non-seulement il les traduit bassement, mais il les traduit selon leur racine et leur étymologie; et au lieu, par exemple, de traduire Junon aux yeux grands et ouverts, qui est ce que porte le mot βοῶπις, il le traduit selon sa racine : « Junon aux yeux de bœuf [1]. » Il ne sait pas qu'en françois même il y a des dérivés et des composés qui sont fort beaux, dont le nom primitif est fort bas, comme on le voit dans les mots de PETILLER et de RECULER. Je ne saurois m'empêcher de rapporter, à propos de cela, l'exemple d'un maître de rhétorique [2] sous lequel j'ai étudié, et qui sûrement ne m'a pas inspiré l'admiration d'Homère, puisqu'il en étoit presque aussi grand ennemi que M. P... Il nous faisoit traduire l'oraison pour Milon; et à un endroit où Cicéron dit OBDURUERAT ET PERCALLUERAT RESPUBLICA, « la république s'étoit endurcie et étoit devenue comme insensible; » les écoliers étant un peu embarrassés sur PERCALLUERAT, qui dit presque la même chose qu'OBDURUERAT, notre régent nous fit attendre quelque temps son explication; et enfin, ayant défié plusieurs fois MM. de l'Académie, et surtout M. d'Ablancourt [3], à qui il en vouloit, de venir traduire ce mot : PERCALLERE, dit-il gravement, vient du cal et du durillon que les hommes contractent aux pieds; et de là il conclut qu'il falloit traduire : OBDURUERAT ET PERCALLUERAT RESPUBLICA, « la république s'étoit endurcie et avoit contracté un durillon. » Voilà à peu près la manière de traduire de M. P...; et c'est sur de pareilles traductions qu'il veut qu'on juge de tous les poëtes et de tous les orateurs de l'antiquité; jusque-là qu'il nous avertit qu'il doit donner un de ces jours un nouveau volume de *Parallèles*, où il a, dit-il, mis en prose françoise les plus beaux endroits des poëtes grecs et latins [4], afin de les opposer à d'autres beaux endroits des poëtes modernes, qu'il met aussi en prose : secret admirable qu'il a trouvé pour les rendre ridicules les uns et les autres, et surtout les anciens, quand il les aura habillés des impropriétés et des bassesses de sa traduction.

CONCLUSION [5].

Voilà un léger échantillon du nombre infini de fautes que M. P... a commises, en voulant attaquer les défauts des anciens. Je n'ai mis ici que celles qui regardent Homère et Pindare; encore n'y en ai-je mis qu'une très-petite partie, et selon que les paroles de Longin m'en ont donné l'occasion : car, si je voulois ramasser toutes celles qu'il a faites sur le seul Homère, il faudroit un très-gros volume. Et que seroit-ce donc si j'allois lui faire voir ses puérilités sur la langue grecque et sur la langue latine; ses ignorances sur Platon, sur Démosthène, sur Cicéron, sur Horace, sur Térence, sur Virgile, etc.; les fausses interprétations qu'il leur donne, les solécismes qu'il leur fait faire, les bassesses et le galimatias qu'il leur prête! J'aurois besoin pour cela d'un loisir qui me manque.

Je ne réponds pas néanmoins, comme j'ai déjà dit, que dans les éditions de mon livre qui pourront suivre celle-ci, je ne lui découvre encore quelques-unes de ses erreurs, et que je ne le fasse peut-être repentir

[1] *Parallèles*, t. III, p. 110. Junon, y dit-on, a des yeux de bœuf, ou a les bras blancs, est femme de Jupiter, ou fille de Saturne, suivant le besoin de la versification. B.-S.-P.

[2] Élie de La Place, professeur de rhétorique au collége de Beauvais. Il était recteur de l'Université en 1650, et la même année il publia un traité contre la pluralité des bénéfices : *Libri de clericorum sanctimonia, Opusculum primum : De necessaria unius uni clerico ecclesiastici beneficii singularitate*. Parisiis, 1650, in-8°.

[3] Voyez satire IX, p. 56, note 10.

[4] M. Perrault a donné dans la suite, en 1696, un quatrième tome de son *Parallele;* mais il n'a pas osé y mettre les traductions qu'il avoit promises. Brossette. — C'est dans le tome III, p. 124, que M. Perrault avoit annoncé le projet que M. Despréaux lui reproche ici. Mais ces deux illustres adversaires s'étant réconciliés, le premier crut devoir abandonner son projet, « aimant mieux se priver du plaisir de prouver la bonté de sa cause d'une manière qui lui paroissoit invincible... que d'être brouillé plus longtemps avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qu'il avoit pour adversaires et dont l'amitié ne pouvoit trop s'acheter. » C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans la *Préface* de son quatrième tome. Saint-Marc. — Cf. : Hippolyte Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*. Paris, 1856, in-8; et Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XIII, p. 109-141.

[5] Conclusion des neuf réflexions publiées en 1694.

de n'avoir pas mieux profité du passage de Quintilien qu'on a allégué autrefois si à propos à un de ses frères [1], sur un pareil sujet. Le voici : *Modeste tamen et circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt...* « Il faut parler avec beaucoup de modestie et de circonspection de ces grands hommes, de peur qu'il ne vous arrive, ce qui est arrivé à plusieurs, de blâmer ce que vous n'entendez pas [2]... » M. P... me répondra peut-être ce qu'il m'a déjà répondu [3], qu'il a gardé cette modestie, et qu'il n'est point vrai qu'il ait parlé de ces grands hommes avec le mépris que je lui reproche; mais il n'avance si hardiment cette fausseté que parce qu'il suppose, et avec raison, que personne ne lit ses Dialogues [4] : car de quel front pourroit-il la soutenir à des gens qui auroient seulement lu ce qu'il y dit d'Homère?

Il est vrai pourtant que, comme il ne se soucie point de se contredire, il commence ses invectives contre ce grand poëte par avouer qu'Homère est peut-être le plus vaste et le plus bel esprit qui ait jamais été [5]; mais on peut dire que ces louanges forcées qu'il lui donne sont comme des fleurs dont il couronne la victime qu'il va immoler à son mauvais sens, n'y ayant point d'infamies qu'il ne lui dise dans la suite, l'accusant d'avoir fait ses deux poëmes sans dessein, sans vue, sans conduite. Il va même jusqu'à cet excès d'absurdité de soutenir qu'il n'y a jamais eu d'Homère; que ce n'est point un seul homme qui a fait l'*Iliade* et l'*Odyssée* [6], mais plusieurs pauvres aveugles qui alloient, dit-il, de maison en maison réciter pour de l'argent de petits poëmes qu'ils composoient au hasard; et que c'est de ces poëmes qu'on a fait ce qu'on appelle les ouvrages d'Homère. C'est ainsi que, de son autorité privée, il métamorphose tout à coup ce vaste et bel esprit en une multitude de misérables gueux. Ensuite il emploie la moitié de son livre à prouver, Dieu sait comment, qu'il n'y a dans les ouvrages de ce grand homme ni ordre, ni raison, ni économie, ni suite, ni bienséance, ni noblesse de mœurs [7]; que tout y est plein de bassesses, de chevilles, d'expressions grossières; qu'il est mauvais géographe, mauvais astronome, mauvais naturaliste; finissant enfin toute cette critique par ces belles paroles qu'il fait dire à son chevalier [8] : « Il faut que Dieu ne fasse pas grand cas de la réputation de bel esprit, puisqu'il permet que ces titres soient donnés, préférablement au reste du genre humain, à deux hommes comme Platon et Homère, à un philosophe qui a des visions si bizarres, et à un poëte qui dit tant de choses si peu sensées. » A quoi M. l'abbé du dialogue donne les mains; en ne contredisant point, et se contentant de passer à la critique de Virgile.

C'est là ce que M. P... appelle parler avec retenue d'Homère, et trouver, comme Horace, que ce grand poëte s'endort quelquefois. Cependant comment peut-il se plaindre que je l'accuse à faux d'avoir dit qu'Homère étoit de mauvais sens? Que signifient donc ces paroles : « Un poëte qui dit tant de choses si peu sensées? » Croit-il s'être suffisamment justifié de toutes ces absurdités, en soutenant hardiment, comme il a fait, qu'Érasme et le chancelier Bacon ont parlé avec aussi peu de respect que lui des anciens? Ce qui est absolument faux de l'un et de l'autre, et surtout d'Érasme, l'un des plus grands admirateurs de l'antiquité : car, bien que cet excellent homme se soit moqué avec raison de ces scrupuleux grammairiens qui n'admettent d'autre latinité que celle de Cicéron, et qui ne croient pas qu'un mot soit latin s'il n'est dans cet orateur, jamais homme au fond n'a rendu plus de justice aux bons écrivains de l'antiquité, et à Cicéron même, qu'Érasme.

M. P... ne sauroit donc plus s'appuyer que sur le seul exemple de Jules Scaliger [9]. Et il faut avouer qu'il l'allègue avec un peu plus de fondement. En effet, dans le dessein que cet orgueilleux savant s'étoit proposé, comme il le déclare lui-même [10], de dresser des autels à Virgile, il a parlé d'Homère d'une manière un peu profane; mais, outre que ce n'est que par rapport à Virgile, et dans un livre qu'il appelle Hypercritique [11], voulant témoigner par là qu'il y passe toutes les bornes de la critique ordinaire, il est certain que

[1] Pierre Perrault. Voyez *Réflexion I*, p. 206, note 4. — C'est M. Racine qui, dans la Préface de son *Iphigénie*, cita le passage de Quintilien, l. X, ch. I. Brossette.

[2] Voici la traduction de Racine : « Il faut être extrêmement circonspect et très-retenu à prononcer sur les ouvrages de ces grands hommes, de peur qu'il ne nous arrive, comme à plusieurs, de condamner ce que nous n'entendons pas. »

[3] Perrault, *Lettre...*, N. II

[4] Perrault prétend au contraire « être un peu plus lu que M. Despréaux ne voudroit le faire croire. » Voyez *Réflexion VIII*, page 224, note 5.

[5] Perrault, *Lettre...*, N. II et N. IX; et *Parallèles*, t. III, p. 32.

[6] *Parallèles*, t. III, p. 23.

[7] *Parallèles*, t. III, p. 38 : « Si la conduite des ouvrages d'Homère en étoit un peu supportable... » Page 46 : « Je n'y vois point de belle constitution ni de belle économie... » Page 44 : « Quel a donc été le but d'Homère? Je n'en sais rien. »

[8] *Parallèles*, t. III, p. 125.

[9] Perrault, *Lettre...*, N. III.

[10] A la fin de l'*Hypercritique*, qui est le sixième livre de sa Poétique.

[11] C'est dans le cinquième livre de sa Poétique, intitulée la *Critique*, que J. Scaliger rabaisse Homère. — Jules-César Scaliger, né près de Vérone en 1484, mort à Agen le 21 d'octobre 1558. Outre son Traité de l'art poétique, on a de lui des commentaires sur Aristote, Théophraste, etc.

ce livre n'a pas fait d'honneur à son auteur, Dieu ayant permis que ce savant homme soit devenu alors un M. P..., et soit tombé dans des ignorances si grossières, qu'elles lui ont attiré la risée de tous les gens de lettres, et de son propre fils même [1].

Au reste, afin que notre censeur ne s'imagine pas que je sois le seul qui aie trouvé ses *Dialogues* si étranges, et qui aie paru sérieusement choqué de l'ignorante audace avec laquelle il y décide de tout ce qu'il y a de plus révéré dans les lettres, je ne saurois, ce me semble, mieux finir ces remarques sur les anciens qu'en rapportant le mot d'un très-grand prince d'aujourd'hui [2], non moins admirable par les lumières de son esprit et par l'étendue de ses connoissances dans les lettres, que par son extrême valeur et par sa prodigieuse capacité dans la guerre, où il s'est rendu le charme des officiers et des soldats, et où, quoique encore fort jeune, il s'est déjà signalé par quantité d'actions dignes des plus expérimentés capitaines. Ce prince, qui, à l'exemple du fameux prince de C... [3], son oncle paternel, lit tout, jusqu'aux ouvrages de M. P..., ayant en effet lu son dernier dialogue, et en paroissant fort indigné, comme quelqu'un eut pris la liberté de lui demander ce que c'étoit donc que cet ouvrage pour lequel il témoignoit un si grand mépris : « C'est un livre, dit-il, où tout ce que vous avez jamais ouï louer au monde est blâmé, et où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer est loué [4]. »

AVERTISSEMENT [5]

TOUCHANT LA DIXIÈME RÉFLEXION SUR LONGIN [6].

Les amis de feu M. Despréaux savent qu'après qu'il eut eu connoissance de la lettre qui fait le sujet de la dixième Réflexion, il fut longtemps sans se déterminer à y répondre. Il ne pouvoit se résoudre à prendre la plume contre un évêque [7], dont il respectoit la personne et le caractère, quoiqu'il ne fût pas fort frappé de ses raisons. Ce ne fut donc qu'après avoir vu cette lettre publiée par M. Le Clerc [8], que M. Despréaux ne put résister aux instances de ses amis et de plusieurs personnes distinguées par leur dignité autant que par leur zèle pour la religion, qui le pressèrent de mettre par écrit ce qu'ils lui avoient ouï dire sur ce sujet, lorsqu'ils lui eurent représenté que c'étoit un grand scandale qu'un homme fort décrié sur la religion s'appuyât de l'autorité d'un savant évêque pour soutenir une critique qui paroissoit plutôt contre Moïse que contre Longin.

M. Despréaux se rendit enfin, et ce fut en déclarant qu'il ne vouloit point attaquer M. l'évêque d'Avranches, mais M. Le Clerc ; ce qui est religieusement observé dans cette dixième Réflexion. M. d'Avranches étoit informé de tout ce détail, et il avoit témoigné en être content, comme en effet il avoit sujet de l'être.

Après cela, depuis la mort de M. Despréaux, cette lettre a été publiée [9] dans un recueil de plusieurs pièces, avec une longue préface de M. l'abbé de T... [10], qui les a ramassées et publiées, à ce qu'il assure, « sans la permission de ceux à qui appartenoit ce trésor. » On ne veut pas entrer dans le détail de ce fait : le public sait assez ce qui en est, et ces sortes de vols faits aux auteurs vivans ne trompent plus personne.

Mais, supposant que M. l'abbé de T..., qui parle dans la préface, en est l'auteur, il ne trouvera pas mauvais qu'on l'avertisse qu'il n'a pas été bien informé sur plusieurs faits qu'elle contient. On ne parlera que de celui qui regarde M. Despréaux, duquel il est assez étonnant qu'il attaque la mémoire, n'ayant jamais reçu de lui que des honnêtetés et des marques d'amitié.

« M. Despréaux, dit-il, fit une sortie sur M. l'évêque d'Avranches avec beaucoup de hauteur et de confiance. Ce prélat se trouva obligé, pour sa justification, de lui répondre, et de faire voir que sa remarque étoit très-juste, et que celle de son adversaire n'étoit pas soutenable. Cet écrit fut adressé par l'auteur à M. le duc de Montausier, en l'année 1683, parce que ce fut chez lui que fut connue d'abord l'insulte qui lui avoit été faite par M. Despréaux ; et ce fut aussi chez ce seigneur qu'on lut cet écrit en bonne compagnie, où les

[1] Joseph-Juste Scaliger, fils de Jules-César, était un des érudits les plus estimés de son temps. Il naquit à Agen en 1540 et mourut le 21 de janvier 1609, laissant des commentaires sur la plupart des classiques grecs et latins ; ses travaux de chronologie sont surtout très-remarquables.

[2] François-Louis de Bourbon, prince de Conti, né à Paris en 1664, mort en 1709. C'est l'homme le plus remarquable de la branche cadette des Condé.

[3] Le grand Condé. Voyez épître VII, p. 76, note 5.

[4] Voir dans la *Correspondance* la lettre n° XX, de Boileau à Perrault, de 1700.

[5] Il a été composé par M. l'A. R. (l'abbé Renaudot), de l'Académie françoise. Brossette. — Placé au tome Ier de l'édition de 1715, après la Préface et le Discours préliminaire, il a été transporté ici par Brossette et d'autres éditeurs ; d'autres l'ont supprimé. B.-S.-P.

[6] Elle fut composée, ainsi que les deux suivantes, en 1710, et toutes trois ont paru, pour la première fois, dans l'édition posthume de 1715.

[7] Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches, de l'Académie françoise, né à Caen le 8 de février 1630, mort à Paris le 16 de janvier 1721, dans la maison professe des Jésuites, où il s'était retiré. Ce fut un des hommes les plus érudits de France, et il a laissé de trop nombreux ouvrages pour que nous en puissions donner ici la liste.

[8] C'est la lettre de Huet au duc de Montausier, insérée dans la *Bibliothèque choisie*, de Jean Le Clerc, t. X, 1706, p. 211-260. En 1710, Le Clerc fit répondre à l'Avertissement de Renaudot, et répondit lui-même à la Réflexion X de Boileau, dans sa *Bibliothèque choisie*, t. XXVI, p. 64 et suivantes.

[9] C'est-à-dire réimprimée.

[10] Jean-Marie de La Marque, abbé de Tilladet, de l'Académie des inscriptions, né vers 1650, mort à Paris en 1715. Il a publié un recueil de *Dissertations sur diverses matières de religion et de philologie* ; Paris, 1712, 2 vol. in-12.

rieurs, suivant ce qui m'en est revenu, ne se trouvèrent pas favorables à un homme dont la principale attention sembloit être de mettre les rieurs de son côté. »

On ne contestera pas que cette lettre ne soit adressée à feu M. le duc de Montausier, ni qu'elle lui ait été lue. Il faut cependant qu'elle ait été lue à petit bruit, puisque ceux qui étoient le plus familiers avec ce seigneur, et qui le voyoient tous les jours, ne l'en ont jamais ouï parler, et qu'on n'en a eu connoissance que plus de vingt ans après, par l'impression qui en a été faite en Hollande. On comprend encore moins quels pouvoient être les *rieurs* qui ne furent pas favorables à M. Despréaux, dans un point de critique aussi sérieux que celui-là. Car si l'on appelle ainsi les approbateurs de la pensée contraire à la sienne, ils étoient en si petit nombre, qu'on n'en peut pas nommer un seul de ceux qui de ce temps-là étoient à la cour en quelque réputation d'esprit ou de capacité dans les belles-lettres. Plusieurs personnes se souviennent encore que feu M. l'évêque de Meaux, feu M. l'abbé de Saint-Luc, M. de Court, M. de Labroüe, à présent évêque de Mirepoix, et plusieurs autres se déclarèrent hautement contre cette pensée, dès le temps que parut la *Démonstration évangélique*. On sait certainement, et non pas par des *ouï-dire*, que M. de Meaux et M. l'abbé de Saint-Luc en disoient beaucoup plus que n'en a dit M. Despréaux. Si on vouloit parler des personnes aussi distinguées par leur esprit que par leur naissance, outre le grand prince de Condé et les deux princes de Conti, ses neveux, il seroit aisé d'en nommer plusieurs qui n'approuvoient pas moins cette critique de M. Despréaux que ses autres ouvrages. Pour les hommes de lettres, ils ont été si peu persuadés que sa censure n'étoit pas soutenable, qu'il n'avoit paru encore aucun ouvrage sérieux pour soutenir l'avis contraire, sinon les additions de M. Le Clerc à la lettre qu'il a publiée sans la participation de l'auteur. Car Grotius et ceux qui ont le mieux écrit de la vérité de la religion chrétienne, les plus savans commentateurs des livres de Moïse, et ceux qui ont traduit ou commenté Longin ont pensé et parlé comme M. Despréaux. Tollius [1], qu'on n'accusera pas d'avoir été trop scrupuleux, a réfuté par une note ce qui se trouve sur ce sujet dans la *Démonstration évangélique*, et les Anglois, dans leur dernière édition de Longin, ont adopté cette note. Le public n'en a pas jugé autrement depuis tant d'années, et une autorité telle que celle de M. Le Clerc ne le fera pas apparemment changer d'avis. Quand on est loué par des hommes de ce caractère, on doit penser à cette parole de Phocion, lorsqu'il entendit certains applaudissemens : « N'ai-je point dit quelque chose mal à propos ? »

Les raisons solides de M. Despréaux feront assez voir que, quoique M. Le Clerc se croie si habile dans la critique, qu'il en a osé donner des règles, il n'a pas été plus heureux dans celle qu'il a voulu faire de Longin que dans presque toutes les autres.

C'est aux lecteurs à juger de cette dixième Réflexion de M. Despréaux, qui a un préjugé fort avantageux en sa faveur, puisqu'elle appuie l'opinion communément reçue parmi les savans, jusqu'à ce que M. d'Avranches l'eût combattue. Le caractère épiscopal ne donne aucune autorité à la sienne, puisqu'il n'en étoit pas revêtu lorsqu'il la publia [2]. D'autres grands prélats, à qui M. Despréaux a communiqué sa Réflexion, ont été entièrement de son avis, et ils lui ont donné de grandes louanges d'avoir soutenu l'honneur et la dignité de l'Écriture sainte contre un homme qui, sans l'aveu de M. d'Avranches, abusoit de son autorité. Enfin, comme il étoit permis à M. Despréaux d'être d'un avis contraire, on ne croit pas que cela fasse plus de tort à sa mémoire que d'avoir pensé et jugé tout autrement que lui de l'utilité des romans [3].

RÉFLEXION X

OU

RÉFUTATION D'UNE DISSERTATION

DE MONSIEUR LE CLERC CONTRE LONGIN

Ainsi le législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la puissance et la grandeur de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité, au commencement de ses lois, par ses paroles : *Dieu dit : Que la lumiere se fasse, et la lumiere se fit; que la terre se fasse; la terre fut faite.* (*Paroles de Longin*, ch. VII.)

Lorsque je fis imprimer pour la première fois, il y a environ trente-six ans, la traduction que j'avois faite du *Traité du Sublime* de Longin, je crus qu'il seroit bon, pour empêcher qu'on ne se méprit sur ce mot de SUBLIME, de mettre dans ma préface ces mots qui y sont encore, et qui, par la suite du temps, ne s'y sont trouvés que trop nécessaires : « Il faut savoir que par sublime Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte. Le style sublime veut toujours de grands mots, mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles.

[1] Jacques Tollius fit paraître à Utrecht, 1670, in-4, une édition de Longin, où il donne, avec ses propres notes, toutes celles des éditeurs qui l'ont précédé; il y a joint une version latine, la traduction française de Boileau, avec les remarques de celui-ci et celles de Dacier.

[2] Dans sa *Demonstratio evangelica*, Paris, 1679, in-folio. Huet fut nommé évêque de Soissons en 1685 et évêque d'Avranches en 1689. Voyez page 229, note 7.

[3] Allusion à l'ouvrage de Huet intitulé : *de l'Origine des romans*, Paris, 1670, in-12.

Une chose peut être dans le style sublime et n'être pourtant pas sublime. Par exemple : Le souverain arbitre de la nature d'une seule parole forma la lumière. Voilà qui est dans le style sublime ; cela n'est pas néanmoins sublime, parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, et qu'on ne pût aisément trouver. Mais Dieu dit : Que la lumière se fasse, et la lumière se fit : ce tour extraordinaire d'expression, qui marque si bien l'obéissance de la créature aux ordres du Créateur, est véritablement sublime, et a quelque chose de divin. Il faut donc entendre par sublime, dans Longin, l'extraordinaire, le surprenant, et, comme je l'ai traduit, le merveilleux dans le discours. »

Cette précaution prise si à propos fut approuvée de tout le monde, mais principalement des hommes vraiment remplis de l'amour de l'Écriture sainte ; et je ne croyois pas que je dusse avoir jamais besoin d'en faire l'apologie. A quelque temps de là ma surprise ne fut pas médiocre, lorsqu'on me montra, dans un livre qui avoit pour titre Démonstration évangélique, composé par le célèbre M. Huet, alors sous-précepteur de Monseigneur le Dauphin, un endroit où non-seulement il n'étoit pas de mon avis, mais où il soutenoit hautement que Longin s'étoit trompé lorsqu'il s'étoit persuadé qu'il y avoit du sublime dans ces paroles, Dieu dit, etc. J'avoue que j'eus de la peine à digérer qu'on traitât avec cette hauteur le plus fameux et le plus savant critique de l'antiquité. De sorte qu'en une nouvelle édition qui se fit quelques mois après de mes ouvrages, je ne pus m'empêcher d'ajouter dans ma préface[1] ces mots : « J'ai rapporté ces paroles de la Genèse, comme l'expression la plus propre à mettre ma pensée en jour ; et je m'en suis servi d'autant plus volontiers, que cette expression est citée avec éloge par Longin même, qui, au milieu des ténèbres du paganisme, n'a pas laissé de reconnoitre le divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Écriture. Mais que dirons-nous d'un des plus savans hommes de notre siècle, qui, éclairé des lumières de l'Évangile, ne s'est pas aperçu de la beauté de cet endroit ; qui a osé, dis-je, avancer dans un livre qu'il a fait pour démontrer la religion chrétienne, que Longin s'étoit trompé lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes ? »

Comme ce reproche étoit un peu fort, et, je l'avoue même, un peu trop fort, je m'attendois à voir bientôt paroître une réplique très-vive de la part de M. Huet, nommé environ dans ce temps-là à l'évêché d'Avranches ; et je me préparois à y répondre le moins mal et le plus modestement qu'il me seroit possible. Mais, soit que ce savant prélat eût changé d'avis, soit qu'il dédaignât d'entrer en lice avec un aussi vulgaire antagoniste que moi, il se tint dans le silence. Notre démêlé parut éteint, et je n'entendis parler de rien jusqu'en 1709, qu'un de mes amis me fit voir dans un dixième tome de la *Bibliothèque choisie* de M. Le Clerc, fameux protestant de Genève, réfugié en Hollande, un chapitre de plus de vingt-cinq pages, où ce protestant nous réfute très-impérieusement Longin et moi, et nous traite tous deux d'aveugles et de petits esprits, d'avoir cru qu'il y avoit là quelque sublimité. L'occasion qu'il prend pour nous faire après coup cette insulte, c'est une prétendue lettre du savant M. Huet[2], aujourd'hui ancien évêque d'Avranches, qui lui est, dit-il, tombée entre les mains, et que, pour mieux nous foudroyer, il transcrit tout entière ; y joignant néanmoins, afin de la mieux faire valoir, plusieurs remarques de sa façon, presque aussi longues que la lettre même[3], de sorte que ce sont comme deux espèces de dissertations ramassées ensemble dont il fait un seul ouvrage.

Bien que ces deux dissertations soient écrites avec assez d'amertume et d'aigreur, je fus médiocrement ému en les lisant, parce que les raisons m'en parurent extrêmement foibles ; que M. Le Clerc, dans ce long verbiage qu'il étale, n'entame pas, pour ainsi dire, la question ; et que tout ce qu'il y avance ne vient que d'une équivoque sur le mot de sublime, qu'il confond avec le style sublime, et qu'il croit entièrement opposé au style simple. J'étois en quelque sorte résolu de n'y rien répondre ; cependant mes libraires depuis quelque temps, à force d'importunités, m'ayant enfin fait consentir à une nouvelle édition de mes ouvrages, il m'a semblé que cette édition seroit défectueuse si je n'y donnois quelque signe de vie sur les attaques d'un si célèbre adversaire. Je me suis donc enfin déterminé à y répondre, et il m'a paru que le meilleur parti que je pouvois prendre, c'étoit d'ajouter aux neuf Réflexions que j'ai déjà faites sur Longin, et où je crois avoir assez bien confondu M. P..., une dixième Réflexion, où je répondrois aux deux dissertations nouvellement publiées contre moi. C'est ce que je vais exécuter ici. Mais, comme ce n'est point M. Huet qui a fait imprimer lui-même la lettre qu'on lui attribue, et que cet illustre prélat ne m'en a point parlé dans l'Académie françoise, où j'ai l'honneur d'être son

[1] Préface du *Traité du sublime*, dans l'édition de 1683.

[2] Elle est bien de Huet, voyez l'Avertissement qui précède, mais Boileau aime mieux s'en prendre à Le Clerc.

[3] Dans sa réponse, *Bibliothèque choisie*, t. XXVI, Le Clerc dit : « De cinquante pages, mes remarques n'en tiennent qu'environ quatorze. »

confrère, et où je le vois quelquefois, M. Le Clerc permettra que je ne me propose d'adversaire que M. Le Clerc, et que par là je m'épargne le chagrin d'avoir à écrire contre un aussi grand prélat que M. Huet, dont, en qualité de chrétien je respecte fort la dignité, et dont, en qualité d'homme de lettres, j'honore extrêmement le mérite et le grand savoir. Ainsi c'est au seul M. Le Clerc que je vais parler[1], et il trouvera bon que je le fasse en ces termes :

Vous croyez donc, monsieur, et vous le croyez de bonne foi, qu'il n'y a point de sublime dans ces paroles de la Genèse : Dieu dit : « QUE LA LUMIÈRE SE FASSE, ET LA LUMIÈRE SE FIT. » A cela je pourrois vous répondre en général, sans entrer dans une plus grande discussion, que le sublime n'est pas proprement une chose qui se prouve et qui se démontre ; mais que c'est un merveilleux qui saisit, qui frappe et qui se fait sentir. Ainsi, personne ne pouvant entendre prononcer un peu majestueusement ces paroles, QUE LA LUMIÈRE SE FASSE, etc., sans que cela excite en lui une certaine élévation d'âme qui lui fait plaisir, il n'est plus question de savoir s'il y a du sublime dans ces paroles, puisqu'il y en a indubitablement. S'il se trouve quelque homme bizarre qui n'y en trouve point, il ne faut pas chercher des raisons pour lui montrer qu'il y en a, mais se borner à le plaindre de son peu de conception et de son peu de goût, qui l'empêche de sentir ce que tout le monde sent d'abord. C'est là, monsieur, ce que je pourrois me contenter de vous dire ; et je suis persuadé que tout ce qu'il y a de gens sensés avoueroient que par ce peu de mots je vous aurois répondu tout ce qu'il falloit vous répondre.

Mais, puisque l'honnêteté nous oblige de ne pas refuser nos lumières à notre prochain, pour le tirer d'une erreur où il est tombé, je veux bien descendre dans un plus grand détail, et ne point épargner le peu de connoissance que je puis avoir du sublime pour vous tirer de l'aveuglement où vous vous êtes jeté vous-même, par trop de confiance en votre grande et hautaine érudition.

Avant que d'aller plus loin, souffrez, monsieur, que je vous demande comment il peut se faire qu'un aussi habile homme que vous, voulant écrire contre un endroit de ma préface aussi considérable que l'est celui que vous attaquez, ne se soit pas donné la peine de lire cet endroit, auquel il ne paroît pas même que vous ayez fait aucune attention ; car, si vous l'aviez lu, si vous l'aviez examiné un peu de près, me diriez-vous, comme vous faites, pour montrer que ces paroles, DIEU DIT, etc., n'ont rien de sublime, qu'elles ne sont point dans le style sublime, sur ce qu'il n'y a point de grands mots, et qu'elles sont énoncées avec une très-grande simplicité? N'avois-je pas prévenu votre objection, en assurant, comme je l'assure dans cette même préface, que par sublime, en cet endroit, Longin n'entend pas ce que nous appelons le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui se trouve souvent dans les paroles les plus simples, et dont la simplicité même fait quelquefois la sublimité? Ce que vous avez si peu compris, que même à quelques pages de là, bien loin de convenir qu'il y a du sublime dans les paroles que Moïse fait prononcer à Dieu au commencement de la Genèse, vous prétendez que si Moïse avoit mis là du sublime, il auroit péché contre toutes les règles de l'art, qui veut qu'un commencement soit simple et sans affectation : ce qui est très-véritable, mais ce qui ne dit nullement qu'il ne doit point y avoir de sublime, le sublime n'étant point opposé au simple, et n'y ayant rien quelquefois de plus sublime que le simple même, ainsi que je vous l'ai déjà fait voir, et dont, si vous doutez encore, je m'en vais vous convaincre par quatre ou cinq exemples, auxquels je vous défie de répondre. Je ne les chercherai pas loin. Longin m'en fournit lui-même d'abord un admirable, dans le chapitre d'où j'ai tiré cette dixième Réflexion. Car, y traitant du sublime qui vient de la grandeur de la pensée, après avoir établi qu'il n'y a proprement que les grands hommes à qui il échappe de dire des choses grandes et extraordinaires, « Voyez, par exemple, ajoute-t-il, ce que répondit Alexandre, quand Darius lui offrit la moitié de l'Asie, avec sa fille en mariage. Pour moi, lui disoit Parménion, si j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres. — Et moi aussi, répliqua ce prince, si j'étois Parménion. » Sont-ce là de grandes paroles? Peut-on rien dire de plus naturel, de plus simple et de moins affecté que ce mot? Alexandre ouvre-t-il une grande bouche pour le dire? Et cependant ne faut-il pas tomber d'accord que toute la grandeur de l'ame d'Alexandre s'y fait voir? Il faut à cet exemple en joindre un autre de même nature, que j'ai allégué dans la préface de ma dernière édition de Longin[2], et je le vais rapporter dans les mêmes termes qu'il y est énoncé, afin que l'on voie mieux que je n'ai point parlé en l'air, quand j'ai dit que M. Le Clerc, voulant combattre ma préface, ne s'est pas donné la peine de la lire. Voici en effet mes paroles : Dans la tragédie d'*Horace* du fameux Pierre Corneille, une femme qui avoit été présente au combat des trois

[1] Voyez la note 2, page 251

[2] C'est-à-dire dans la Préface de l'édition de 1701 du *Traité du sublime*.

Horaces contre les trois Curiaces, mais qui s'étoit retirée trop tôt, et qui n'en avoit pas vu la fin, vient mal à propos annoncer au vieil Horace, leur père, que deux de ses fils ont été tués, et que le troisième, ne se voyant plus en état de résister, s'est enfui. Alors ce vieux Romain, possédé de l'amour de sa patrie, sans s'amuser à pleurer la perte de ses deux fils morts si glorieusement, ne s'afflige que de la fuite honteuse du dernier, qui a, dit-il, par une si lâche action, imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace; et leur sœur, qui étoit là présente, lui ayant dit :

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

il répond brusquement :

Qu'il mourût[1].

Voilà des termes fort simples, cependant il n'y a personne qui ne sente la grandeur qu'il y a dans ces trois syllabes, QU'IL MOURUT, sentiment d'autant plus sublime qu'il est simple et naturel, et que par là on voit que ce héros parle du fond du cœur, et dans les transports d'une colère vraiment romaine. La chose effectivement auroit perdu de sa force, si, au lieu de dire QU'IL MOURUT, il avoit dit : « Qu'il suivît l'exemple de ses deux frères, » ou : « Qu'il sacrifiât sa vie à l'intérêt et à la gloire de son pays. » Ainsi, c'est la simplicité même de ce mot qui en fait voir la grandeur. N'avois-je pas, monsieur, en faisant cette remarque, battu en ruine votre objection, même avant que vous l'eussiez faite, et ne prouvois-je pas visiblement que le sublime se trouve quelquefois dans la manière de parler la plus simple? Vous me répondrez peut-être que cet exemple est singulier, et qu'on n'en peut pas montrer beaucoup de pareils. En voici pourtant encore un que je trouve, à l'ouverture du livre, dans la *Médée*[2] du même Pierre Corneille, où cette fameuse enchanteresse, se vantant que, seule et abandonnée comme elle est de tout le monde, elle trouvera pourtant bien moyen de se venger de tous ses ennemis, Nérine, sa confidente, lui dit :

Perdez l'aveugle erreur dont vous êtes séduite,
Pour voir en quel état le sort vous a réduite;
Votre pays vous hait, votre époux est sans foi :
Contre tant d'ennemis que vous reste-t-il?

à quoi Médée répond :

Moi :
Moi, dis-je, et c'est assez.

Peut-on nier qu'il n'y ait du sublime, et du sublime le plus relevé, dans ce monosyllabe, MOI[3]? Qu'est-ce donc qui frappe dans ce passage, sinon la fierté audacieuse de cette magicienne, et la confiance qu'elle a dans son art? Vous voyez, monsieur, que ce n'est point le style sublime, ni par conséquent les grands mots, qui font toujours le sublime dans le discours, et que ni Longin ni moi ne l'avons jamais prétendu; ce qui est si vrai par rapport à lui, qu'en son *Traité du Sublime*, parmi beaucoup de passages qu'il rapporte pour montrer ce que c'est qu'il entend par sublime, il ne s'en trouve pas plus de cinq ou six où les grands mots fassent partie du sublime. Au contraire, il y a un nombre considérable où tout est composé de paroles fort simples et fort ordinaires, comme, par exemple, cet endroit de Démosthène, si estimé et si admiré de tout le monde, où cet orateur gourmande ainsi les Athéniens : « Ne voulez-vous jamais faire autre chose qu'aller par la ville vous demander les uns aux autres : Que dit-on de nouveau? Et que peut-on vous apprendre de plus nouveau que ce que vous voyez? Un homme de Macédoine se rend maître des Athéniens, et fait la loi à toute la Grèce. — Philippe est-il mort? dira l'un. — Non, répondra l'autre, il n'est que malade. Eh! que vous importe, messieurs, qu'il vive ou qu'il meure? Quand le ciel vous en auroit délivrés, vous vous feriez bientôt vous-mêmes un autre Philippe. » Y a-t-il rien de plus simple, de plus naturel et de moins enflé que ces demandes et ces interrogations? Cependant, qui est-ce qui n'en sent point le sublime? Vous peut-être, monsieur, parce que vous n'y voyez point de grands mots, ni de ces AMBITIOSA ORNAMENTA en quoi vous le faites consister, et en quoi il consiste si peu, qu'il n'y a rien même qui rende le discours plus froid et plus languissant que les grands mots mis hors de leur place. Ne dites donc plus, comme vous faites en plusieurs endroits de votre dissertation, que la preuve qu'il n'y a point de sublime dans le style de la Bible, c'est que tout y est dit sans exagération et avec beaucoup de simplicité, puisque c'est cette simplicité même qui en fait la sublimité. Les grands mots, selon les habiles connoisseurs, font en effet si peu l'essence entière du sublime, qu'il y a même dans les bons écrivains des endroits sublimes dont la grandeur vient de la petitesse énergique des paroles, comme on le peut voir dans ce passage d'Hérodote, qui est cité par Longin : « Cléomène étant devenu furieux, il prit un couteau dont il se hacha la chair en petits morceaux, et, s'étant ainsi déchiqueté lui-même, il mourut; » car on ne peut guère assembler de mots plus bas et plus petits

[1] Acte III, scène VI. BOILEAU, 1713.
[2] Acte I, scène IV. BOILEAU, 1713.

[3] Voltaire, dans son commentaire sur *Médée*, n'est pas du sentiment de Boileau.

que ceux-ci, « se hacher la chair en morceaux, et se déchiqueter soi-même. » On y sent toutefois une certaine force énergique qui, marquant l'horreur de la chose qui y est énoncée, a je ne sais quoi de sublime.

Mais voilà assez d'exemples cités, pour vous montrer que le simple et le sublime dans le discours ne sont nullement opposés. Examinons maintenant les paroles qui font le sujet de notre contestation; et, pour en mieux juger, considérons-les jointes et liées avec celles qui les précèdent. Les voici : « Au commencement, dit Moïse, Dieu créa le ciel et la terre. La terre étoit informe et toute nue. Les ténèbres couvroient la face de l'abîme, et l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux[1]. » Peut-on rien voir, dites-vous, de plus simple que ce début ? Il est fort simple, je l'avoue, à la réserve pourtant de ces mots, « et l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux, » qui ont quelque chose de magnifique, et dont l'obscurité élégante et majestueuse nous fait concevoir beaucoup de choses au delà de ce qu'elles semblent dire; mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Passons aux paroles suivantes, puisque ce sont celles dont il est question. Moïse ayant ainsi expliqué dans une narration également courte, simple et noble, les merveilles de la création, songe aussitôt à faire connoître aux hommes l'auteur de ces merveilles. Pour cela donc, ce grand prophète n'ignorant pas que le meilleur moyen de faire connoître les personnages qu'on introduit, c'est de les faire agir, il met d'abord Dieu en action, et le fait parler. Et que lui fait-il dire ? Une chose ordinaire, peut-être ! Non ; mais ce qui s'est jamais dit de plus grand, ce qui se peut de plus grand, et ce qu'il n'y a jamais eu que Dieu seul qui ait pu dire : QUE LA LUMIÈRE SE FASSE. Puis tout à coup, pour montrer qu'afin qu'une chose soit faite, il suffit que Dieu veuille qu'elle se fasse, il ajoute, avec une rapidité qui donne à ses paroles mêmes une ame et une vie, ET LA LUMIÈRE SE FIT[2], montrant par là qu'au moment que Dieu parle, tout s'agite, tout s'émeut, tout obéit. Vous me répondrez peut-être ce que vous me répondez dans la prétendue lettre de M. Huet, que vous ne voyez pas ce qu'il y a de si sublime dans cette manière de parler, QUE LA LUMIÈRE SE FASSE, etc., puisqu'elle est, dites-vous, très-familière et très-commune dans la langue hébraïque, qui la rebat à chaque bout de champ. En effet, ajoutez-vous, si je disois : « Quand je sortis, je dis à mes gens suivez-moi, et ils me suivirent; je priai mon ami de me prêter son cheval, et il me le prêta : » pourroit-on soutenir que j'ai dit là quelque chose de sublime? Non, sans doute, parce que cela seroit dit dans une occasion très-frivole, à propos de choses très petites. Mais est-il possible, monsieur, qu'avec tout le savoir que vous avez, vous soyez encore à apprendre ce que n'ignore pas le moindre apprenti rhétoricien, que pour bien juger du beau, du sublime, du merveilleux dans le discours, il ne faut pas simplement regarder la chose qu'on dit, mais la personne qui la dit, la manière dont on la dit, et l'occasion où on la dit; enfin qu'il faut regarder, NON QUID SIT, SED QUO LOCO SIT? Qui est-ce en effet qui peut nier qu'une chose dite en un endroit paroîtra basse et petite, et que la même chose dite en un autre endroit deviendra grande, noble, sublime et plus que sublime? Qu'un homme, par exemple, qui montre à danser, dise à un jeune garçon qu'il instruit : Allez par là, revenez, détournez, arrêtez, cela est très-puéril et paroît même ridicule à raconter. Mais que le Soleil, voyant son fils Phaéthon qui s'égare dans les cieux sur un char qu'il a eu la folle témérité de vouloir conduire, crie de loin à ce fils à peu près les mêmes ou de semblables paroles, cela devient très-noble et très-subline, comme on peut le reconnoître dans ces vers d'Euripide rapportés par Longin :

> Le père cependant, plein d'un trouble funeste,
> Le voit rouler de loin sur la plaine céleste;
> Lui montre encor sa route, et du plus haut des cieux,
> Le suit autant qu'il peut de la voix et des yeux :
> Va par là, lui dit-il; reviens : détourne : arrête.

Je pourrois vous citer encore cent autres exemples pareils, et il s'en présente à moi de tous les côtés. Je ne saurois pourtant, à mon avis, vous en alléguer un plus convaincant ni plus démonstratif que celui même sur lequel nous sommes en dispute. En effet, qu'un maître dise à son valet : « Apportez-moi mon manteau; » puis qu'on ajoute : « Et son valet lui apporta son manteau; » cela est très-petit, je ne dis pas seulement en langue hébraïque, où vous prétendez que ces manières de parler sont ordinaires, mais encore en toute langue. Au contraire, que dans une occasion aussi grande qu'est la création du monde, Dieu dise : QUE LA LUMIÈRE SE FASSE ; puis qu'on ajoute : ET LA LUMIÈRE FUT FAITE; cela est non-seulement sublime, mais d'autant plus sublime que, les termes en étant fort simples et pris du langage ordinaire, ils nous font comprendre admirablement, et mieux que tous les plus grands mots, qu'il ne coûte pas plus à Dieu de faire la lumière, le ciel et la terre, qu'à un maître de dire à son valet : « Apportez-moi mon manteau. » D'où vient donc que cela ne vous frappe point? Je vais vous le

[1] Genèse, ch. I. v. 1 et 2.

[2] Genèse, ch. I, v. 3.

dire. C'est que n'y voyant point de grands mots, ni d'ornemens pompeux, et prévenu comme vous l'êtes que le style simple n'est point susceptible de sublime, vous croyez qu'il ne peut y avoir là de vraie sublimité.

Mais c'est assez vous pousser sur cette méprise, qu'il n'est pas possible, à l'heure qu'il est, que vous ne reconnoissiez. Venons maintenant à vos autres preuves : car, tout à coup retournant à la charge comme maître passé en l'art oratoire, pour mieux nous confondre Longin et moi, et nous accabler sans ressource, vous vous mettez en devoir de nous apprendre à l'un et à l'autre ce que c'est que sublime. Il y en a, dites-vous, quatre sortes; le sublime des termes, le sublime du tour de l'expression, le sublime des pensées, et le sublime des choses. Je pourrois aisément vous embarrasser sur cette division et sur les définitions qu'ensuite vous nous donnez de vos quatre sublimes, cette division et ces définitions n'étant pas si correctes ni si exactes que vous vous le figurez. Je veux bien néanmoins aujourd'hui, pour ne point perdre de temps, les admettre toutes sans aucune restriction. Permettez-moi seulement de vous dire qu'après celle du sublime des choses, vous avancez la proposition du monde la moins soutenable et la plus grossière; car après avoir supposé, comme vous le supposez très-solidement, et comme il n'y a personne qui n'en convienne avec vous, que les grandes choses sont grandes en elles-mêmes et par elles-mêmes, et qu'elles se font admirer indépendamment de l'art oratoire; tout d'un coup, prenant le change, vous soutenez que pour être mises en œuvre dans un discours elles n'ont besoin d'aucun génie ni d'aucune adresse, et qu'un homme, quelque ignorant et quelque grossier qu'il soit, ce sont vos termes, s'il rapporte une grande chose, sans en rien dérober à la connoissance de l'auditeur, pourra avec justice être estimé éloquent et sublime. Il est vrai que vous ajoutez, « non pas de ce sublime dont parle ici Longin. » Je ne sais pas ce que vous voulez dire par ces mots, que vous nous expliquerez quand il vous plaira.

Quoi qu'il en soit, il s'ensuit de votre raisonnement que pour être bon historien (ô la belle découverte !) il ne faut point d'autre talent que celui que Démétrius Phaléréus attribue au peintre Nicias, qui étoit de choisir toujours de grands sujets. Cependant ne paroît-il pas au contraire que pour bien raconter une grande chose, il faut beaucoup plus d'esprit et de talent que pour en raconter une médiocre? En effet, monsieur, de quelle bonne foi que soit votre homme ignorant et grossier, trouvera-t-il pour cela aisément des paroles dignes de son sujet? Saura-t-il même les construire? Je dis construire; car cela n'est pas si aisé qu'on s'imagine.

Cet homme enfin, fût-il bon grammairien, saura-t-il pour cela, racontant un fait merveilleux, jeter dans son discours toute la netteté, la délicatesse, la majesté, et, ce qui est encore plus considérable, toute la simplicité nécessaire à une bonne narration? Saura-t-il choisir les grandes circonstances? Saura-t-il rejeter les superflues? En décrivant le passage de la mer Rouge, ne s'amusera-t-il point, comme le poëte dont je parle dans mon Art poétique, à peindre le petit enfant

. . . . . Qui va, saute, revient,
Et, joyeux, à sa mère offre un caillou qu'il tient [1].

En un mot, saura-t-il, comme Moïse, dire tout ce qu'il faut, et ne dire que ce qu'il faut? Je vois que cette objection vous embarrasse. Avec tout cela néanmoins, répondrez-vous, on ne me persuadera jamais que Moïse, en écrivant la Bible, ait songé à tous ces agréments et à toutes ces petites finesses de l'école : car c'est ainsi que vous appelez toutes les grandes figures de l'art oratoire. Assurément Moïse n'y a point pensé; mais l'esprit divin qui l'inspiroit y a pensé pour lui, et les y a mises en œuvre, avec d'autant plus d'art qu'on ne s'aperçoit point qu'il y ait aucun art ? car on n'y remarque point de faux ornemens, et rien ne s'y sent de l'enflure et de la vaine pompe des déclamateurs, plus opposée quelquefois au vrai sublime que la bassesse même des mots les plus abjects ; mais tout y est plein de sens, de raison et de majesté. De sorte que le livre de Moïse est en même temps le plus éloquent, le plus sublime et le plus simple de tous les livres. Il faut convenir pourtant que ce fut cette simplicité, quoique si admirable, jointe à quelques mots latins un peu barbares de la Vulgate, qui dégoûtèrent saint Augustin, avant sa conversion, de la lecture de ce divin livre, dont néanmoins depuis, l'ayant regardé de plus près, et avec des yeux plus éclairés, il fit le plus grand objet de son admiration et sa perpétuelle lecture.

Mais c'est assez nous arrêter sur la considération de votre nouvel orateur. Reprenons le fil de notre discours, et voyons où vous en voulez venir par la supposition de vos quatre sublimes. Auquel de ces quatre genres, dites-vous, prétend-on attribuer le sublime que Longin a cru voir dans le passage de la Genèse? Est-ce au sublime des mots? Mais sur quoi fonder cette prétention, puisqu'il n'y a pas dans ce passage un seul

[1] Saint-Amant. Voyez : *Art poétique*, chant III, p. 102, vers 265-266 et note 8, et page 217, note 4.

grand mot? Sera-ce au sublime de l'expression? L'expression en est très-ordinaire, et d'un usage très-commun et très-familier, surtout dans la langue hébraïque, qui la répète sans cesse. Le donnera-t-on au sublime des pensées? Mais bien loin d'y avoir là aucune sublimité de pensée, il n'y a pas même de pensée. On ne peut, concluez-vous, l'attribuer qu'au sublime des choses, auquel Longin ne trouvera pas son compte, puisque l'art ni le discours n'ont aucune part à ce sublime. Voilà donc, par votre belle et savante démonstration, les premières paroles de Dieu dans la Genèse entièrement dépossédées du sublime que tous les hommes jusqu'ici avoient cru y voir; et le commencement de la Bible reconnu froid, sec et sans nulle grandeur. Regardez pourtant comme les manières de juger sont différentes; puisque, si l'on me fait les mêmes interrogations que vous vous faites à vous-même, et si l'on me demande quel genre de sublime se trouve dans le passage dont nous disputons, je ne répondrai pas qu'il y en a un des quatre que vous rapportez; je dirai que tous les quatre y sont dans leur plus haut degré de perfection.

En effet, pour en venir à la preuve, et pour commencer par le premier genre, bien qu'il n'y ait pas dans le passage de la Genèse des mots grands ni ampoulés, les termes que le prophète y emploie, quoique simples, étant nobles, majestueux, convenables au sujet, ils ne laissent pas d'être sublimes, et si sublimes que vous n'en sauriez suppléer d'autres que le discours n'en soit considérablement affoibli; comme si, par exemple, au lieu de ces mots : DIEU DIT : QUE LA LUMIÈRE SE FASSE, ET LA LUMIÈRE SE FIT, vous mettiez : « Le souverain maître de toutes choses commanda à la lumière de se former; et en même temps ce merveilleux ouvrage, qu'on appelle lumière, se trouva formé : » Quelle petitesse ne sentira-t-on point dans ces grands mots, vis-à-vis de ceux-ci, DIEU DIT : QUE LA LUMIÈRE SE FASSE, etc.? A l'égard du second genre, je veux dire du sublime du tour de l'expression, où peut-on voir un tour d'expression plus sublime que celui de ces paroles[1] : DIEU DIT : QUE LA LUMIÈRE SE FASSE, ET LA LUMIÈRE SE FIT; dont la douceur majestueuse, même dans les traductions grecques, latines et françoises, frappe si agréablement l'oreille de tout homme qui a quelque délicatesse et quelque goût? Quel effet ne feroient-elles point si elles étoient prononcées dans leur langue originale par une bouche qui les sût prononcer, et écoutées par des oreilles qui les sussent entendre? Pour ce qui est de ce que vous avancez au sujet du sublime des pensées, que bien loin qu'il y ait dans le passage qu'admire Longin aucune sublimité de pensée, il n'y a pas même de pensée : il faut que votre bon sens vous ait abandonné quand vous avez parlé de cette manière. Quoi! monsieur, le dessein que Dieu prend immédiatement après avoir créé le ciel et la terre, car c'est Dieu qui parle en cet endroit; la pensée, dis-je, qu'il conçoit de faire la lumière ne vous paroît pas une pensée! Et qu'est-ce donc que pensée, si ce n'en est là une des plus sublimes qui pouvoient, si en parlant de Dieu il est permis de se servir de ces termes, qui pouvoient, dis-je, venir à Dieu lui-même? pensée qui étoit d'autant plus nécessaire, que, si elle ne fût venue à Dieu, l'ouvrage de la création restoit imparfait, et la terre demeuroit informe et vide, TERRA AUTEM ERAT INANIS ET VACUA. Confessez donc, monsieur, que les trois premiers genres de votre sublime sont excellemment renfermés dans le passage de Moïse. Pour le sublime des choses, je ne vous en dis rien, puisque vous reconnoissez vous-même qu'il s'agit dans ce passage de la plus grande chose qui puisse être faite, et qui ait jamais été faite. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que j'ai assez exactement répondu à toutes vos objections tirées des quatre sublimes.

N'attendez pas, monsieur, que je réponde ici avec la même exactitude à tous les vagues raisonnemens et à toutes les vaines déclamations que vous me faites dans la suite de votre long discours, et principalement dans le dernier article de la lettre attribuée à M. l'évêque d'Avranches, où, vous expliquant d'une manière embarrassée, vous donnez lieu au lecteur de penser que vous êtes persuadé que Moïse et tous les prophètes, en publiant les louanges de Dieu, au lieu de relever sa grandeur, l'ont, ce sont vos propres termes, en quelque sorte, avili et déshonoré; tout cela faute d'avoir assez bien démêlé une équivoque très-grossière, et dont, pour être parfaitement éclairci, il ne faut que se ressouvenir d'un principe avoué de tout le monde, qui est qu'une chose sublime aux yeux des hommes n'est pas pour cela sublime aux yeux de Dieu, devant lequel il n'y a de vraiment sublime que Dieu lui-même; qu'ainsi toutes ces manières figurées que les prophètes et les écrivains sacrés emploient pour l'exalter, lorsqu'ils lui donnent un visage, des yeux, des oreilles, lorsqu'ils le font marcher, courir, s'asseoir, lorsqu'ils le représentent porté sur l'aile des vents, lorsqu'ils

[1] Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot : *Genese*, est d'un sentiment opposé, et soutient que Huet et Le Clerc ont, sur ce point, évidemment raison; qu'en un mot il n'y a point ici de *tour* d'éloquence sublime. B.-S.-P.

ui donnent à lui-même des ailes, lorsqu'ils lui prêtent leurs expressions, leurs actions, leurs passions et mille autres choses semblables; toutes ces choses sont fort petites devant Dieu, qui les souffre néanmoins et les agrée, parce qu'il sait bien que la foiblesse humaine ne le sauroit louer autrement. En même temps, il faut reconnoitre que ces mêmes choses, présentées aux yeux des hommes avec des figures et des paroles telles que celles de Moïse et des autres prophètes, non-seulement ne sont pas basses, mais encore qu'elles deviennent nobles, grandes, merveilleuses et dignes en quelque façon de la majesté divine. D'où il s'ensuit que vos réflexions sur la petitesse de nos idées devant Dieu sont ici très-mal placées, et que votre critique sur les paroles de la Genèse est fort peu raisonnable, puisque c'est de ce sublime, présenté aux yeux des hommes, que Longin a voulu et dû parler, lorsqu'il a dit que Moïse a parfaitement conçu la puissance de Dieu au commencement de ses lois, et qu'il l'a exprimée dans toute sa dignité par ses paroles, Dieu dit, etc.

Croyez-moi donc, monsieur, ouvrez les yeux. Ne vous opiniâtrez pas davantage à défendre contre Moïse, contre Longin et contre toute la terre, une cause aussi odieuse que la vôtre, et qui ne sauroit se soutenir que par des équivoques et par de fausses subtilités. Lisez l'Écriture sainte avec un peu moins de confiance en vos propres lumières, et défaites-vous de cette hauteur calviniste et socinienne, qui vous fait croire qu'il y va de votre honneur d'empêcher qu'on n'admire trop légèrement le début d'un livre dont vous êtes obligé d'avouer vous-même qu'on doit adorer tous les mots et toutes les syllabes; et qu'on peut bien ne pas assez admirer, mais qu'on ne sauroit trop admirer. Je ne vous en dirai pas davantage. Aussi bien il est temps de finir cette dixième Réflexion, déjà même un peu trop longue, et que je ne croyois pas devoir pousser si loin.

Avant que de la terminer néanmoins, il me semble que je ne dois pas laisser sans réplique une objection assez raisonnable que vous me faites au commencement de votre dissertation, et que j'ai laissée à part pour y répondre à la fin de mon discours. Vous me demandez dans cette objection d'où vient que, dans ma traduction du passage de la Genèse, cité par Longin, je n'ai point exprimé ce monosyllabe τί, quoi ? puisqu'il est dans le texte de Longin, où il n'y a pas seulement : Dieu dit : Que la lumière se fasse; mais Dieu dit : Quoi ? Que la lumière se fasse. A cela je réponds, en premier lieu, que sûrement ce monosyllabe n'est point de Moïse, et appartient entièrement à Longin, qui, pour préparer la grandeur de la chose que Dieu va exprimer, après ces paroles, Dieu dit, se fait à soi-même cette interrogation, Quoi ? puis ajoute tout d'un coup, Que la lumière se fasse. Je dis en second lieu que je n'ai point exprimé ce quoi, parce qu'à mon avis il n'auroit point eu de grâce en françois, et que non-seulement il auroit un peu gâté les paroles de l'Écriture, mais qu'il auroit pu donner occasion à quelques savans, comme vous, de prétendre mal à propos, comme cela est effectivement arrivé, que Longin n'avoit pas lu le passage de la Genèse dans ce qu'on appelle la Bible des Septante, mais dans quelque autre version où le texte étoit corrompu. Je n'ai pas eu le même scrupule pour ces autres paroles que le même Longin insère encore dans le texte, lorsqu'à ces termes, Que la lumière se fasse, il ajoute, Que la terre se fasse ; la terre fut faite ; parce que cela ne gâte rien, et qu'il est dit par une surabondance d'admiration que tout le monde sent. Ce qu'il y a de vrai pourtant, c'est que dans les règles, je devois avoir fait il y a longtemps cette note que je fais aujourd'hui, qui manque, je l'avoue, à ma traduction. Mais enfin la voilà faite.

RÉFLEXION XI

Néanmoins Aristote et Théophraste, afin d'excuser l'audace de ces figures, pensent qu'il est bon d'y apporter ces adoucissemens : *Pour ainsi dire*, *Si j'ose me servir de ces termes*, *Pour m'expliquer plus hardiment*, etc. (*Paroles de Longin*, ch. xxvi.)

Le conseil de ces deux philosophes est excellent, mais il n'a d'usage que dans la prose; car ces excuses sont rarement souffertes dans la poésie, où elles auroient quelque chose de sec et de languissant, parce que la poésie porte son excuse avec soi. De sorte qu'à mon avis, pour bien juger si une figure dans les vers n'est point trop hardie, il est bon de la mettre en prose avec quelqu'un de ces adoucissemens; puisqu'en effet si, à la faveur de cet adoucissement, elle n'a plus rien qui choque, elle ne doit point choquer dans les vers, destituée même de cet adoucissement.

Monsieur de La Motte, mon confrère à l'Académie françoise, n'a donc pas raison en son Traité de l'ode[1], lorsqu'il accuse l'illustre monsieur Racine de s'être exprimé avec trop de hardiesse dans sa tragédie de *Phèdre*, où le gouverneur d'Hippolyte, faisant la pein-

[1] *Odes*, et un *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier*. Paris, G. Du Puis, 1707, in-12. Les Œuvres d'Antoine Houdard de La Motte, de l'Académie françoise, né à Paris en 1672, mort en 1731, ont été publiées en 1754, 10 volumes in-12.

ture du monstre effroyable que Neptune avoit envoyé pour effrayer les chevaux de ce jeune et malheureux prince, se sert de cette hyperbole :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté;

puisqu'il n'y a personne qui ne soit obligé de tomber d'accord que cette hyperbole passeroit même dans la prose, à la faveur d'un POUR AINSI DIRE, ou d'un SI J'OSE AINSI PARLER.

D'ailleurs Longin, ensuite du passage que je viens de rapporter ici, ajoute des paroles qui justifient encore mieux que tout ce que j'ai dit le vers dont il est question. Les voici : « L'excuse, selon le sentiment de ces deux célèbres philosophes, est un remède infaillible contre les trop grandes hardiesses du discours ; et je suis bien de leur avis; mais je soutiens pourtant toujours ce que j'ai déjà avancé, que le remède le plus naturel contre l'abondance et l'audace des métaphores, c'est de ne les employer que bien à propos, je veux dire dans le sublime et dans les grandes passions. » En effet, si ce que dit là Longin est vrai, monsieur Racine a entièrement cause gagnée : pouvoit-il employer la hardiesse de sa métaphore dans une circonstance plus considérable et plus sublime que dans l'effroyable arrivée de ce monstre, ni au milieu d'une passion plus vive que celle qu'il donne à cet infortuné gouverneur d'Hippolyte, qu'il représente plein d'une horreur et d'une consternation que, par son récit, il communique en quelque sorte aux spectateurs mêmes, de sorte que, par l'émotion qu'il leur cause, il ne les laisse pas en état de songer à le chicaner sur l'audace de sa figure? Aussi a-t-on remarqué que toutes les fois qu'on joue la tragédie de *Phèdre*, bien loin qu'on paroisse choqué de ce vers,

Le flot qui l'apporta recule épouvanté,

on y fait une espèce d'acclamation; marque incontestable qu'il y a là du vrai sublime, au moins si l'on doit croire ce qu'atteste Longin en plusieurs endroits, et surtout à la fin de son cinquième chapitre par ces paroles : « Car lorsqu'en un grand nombre de personnes différentes de profession et d'âge, et qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un discours, ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits si discordans d'ailleurs, est une preuve certaine et indubitable qu'il y a là du merveilleux et du grand. »

Monsieur de La Motte néanmoins paroît fort éloigné de ces sentimens, puisque oubliant les acclamations que je suis sûr qu'il a plusieurs fois lui-même, aussi bien que moi, entendu faire dans les représentations de *Phèdre*, au vers qu'il attaque, il ose avancer qu'on ne peut souffrir ce vers, alléguant pour une des raisons qui empêche qu'on ne l'approuve, la raison même qui le fait le plus approuver, je veux dire l'accablement de douleur où est Théramène. On est choqué, dit-il, de voir un homme accablé de douleur comme est Théramène, si attentif à sa description, et si recherché dans ses termes. Monsieur de La Motte nous expliquera, quand il le jugera à propos, ce que veulent dire ces mots, « si attentif à sa description, et si recherché dans ses termes; » puisqu'il n'y a en effet dans le vers de monsieur Racine aucun terme qui ne soit fort commun et fort usité. Que s'il a voulu par là simplement accuser d'affectation et de trop de hardiesse la figure par laquelle Théramène donne un sentiment de frayeur au flot même qui a jeté sur le rivage le monstre envoyé par Neptune, son objection est encore bien moins raisonnable, puisqu'il n'y a point de figure plus ordinaire dans la poésie, que de personnifier les choses inanimées, et de leur donner du sentiment, de la vie et des passions. Monsieur de La Motte me répondra peut-être que cela est vrai quand c'est le poëte qui parle, parce qu'il est supposé épris de fureur; mais qu'il n'en est pas de même des personnages qu'on fait parler. J'avoue que ces personnages ne sont pas d'ordinaire supposés épris de fureur; mais ils peuvent l'être d'une autre passion, telle qu'est celle de Théramène, qui ne leur fera pas dire des choses moins fortes et moins exagérées que celles que pourroit dire un poëte en fureur. Ainsi Énée, dans l'accablement de douleur où il est au second livre[1] de l'*Énéide*, lorsqu'il raconte la misérable fin de sa patrie, ne cède pas en audace d'expression à Virgile même; jusque-là que se[2] comparant à un grand

[1] Nous avons vu quatorze exemplaires de l'édition de 1715 : on lit dans dix d'entre eux, *au commencement du second livre*; leçon fautive, puisque le passage cité par Boileau est *à la fin*, et non pas au commencement, comme l'observa La Motte, dans sa réponse à la onzième réflexion. L'exemplaire consulté par La Motte avait donc aussi cette leçon, et il en est de même de ceux qu'ont également dû consulter l'éditeur de 1715, A., Brossette, Billiot (édition de 1726), Souchay (édition de 1740) et Saint-Marc. Voilà donc seize exemplaires où elle se trouvait, tandis que nous n'en avons vu que quatre, trois de l'in-4 et un de l'in-12 (un des nôtres), où l'on ait mis, à l'aide d'un carton, la véritable leçon que nous donnons, ci-dessus, au texte. Il est probable que le carton n'aura été placé qu'après la réponse de La Motte, et lorsque la plus grande partie de l'édition était vendue. Il fournit d'ailleurs une nouvelle preuve de l'incurie de Valincourt et de Renaudot qui y présidaient.

Quoi qu'il en soit, Brossette se permit de substituer dans le texte, les mots *à la fin*, aux mots *au commencement*, ce qui fut imité par Du Montheil et par Souchay (1735) et ses copistes. Saint-Marc rétablit les derniers mots et fut suivi par d'autres. M. de Saint-Surin est le seul qui ait donné la véritable leçon. B.-S.-P.

[2] Inadvertance de Boileau (c'est Troie et non pas Énée qui est

arbre que des laboureurs s'efforcent d'abattre à coups de cognée, il ne se contente pas de prêter de la colère à cet arbre, mais il lui fait faire des menaces à ces laboureurs [1]. « L'arbre indigné, dit-il, les menace en branlant sa tête chevelue : »

. . . . . Illa usque minatur,
Et tremefacta comam concusso vertice nutat [2].

Je pourrois rapporter ici un nombre infini d'exemples, et dire encore mille choses de semblable force sur ce sujet; mais en voilà assez, ce me semble, pour dessiller les yeux de monsieur de La Motte, et pour le faire ressouvenir que lorsqu'un endroit d'un discours frappe tout le monde, il ne faut pas chercher des raisons, ou plutôt de vaines subtilités, pour s'empêcher d'en être frappé, mais faire si bien que nous trouvions nous-mêmes les raisons pourquoi il nous frappe. Je n'en dirai pas davantage pour cette fois. Cependant, afin qu'on puisse mieux prononcer sur tout ce que j'ai avancé ici en faveur de monsieur Racine, je crois qu'il ne sera pas mauvais, avant que de finir cette onzième Réflexion [3], de rapporter l'endroit tout entier du récit dont il s'agit. Le voici :

Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide;
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes,
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux;
Ses longs mugissemens font trembler le rivage.
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infecté;
LE FLOT QUI L'APPORTA RECULE ÉPOUVANTÉ, etc.
Refluitque exterritus amnis [4].

RÉFLEXION XII

Car tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme et lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'étoit elle qui eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre. (*Paroles de Longin*, ch. v.)

Voilà une très-belle description du sublime, et d'autant plus belle qu'elle est elle-même très-sublime. Mais ce n'est qu'une description; et il ne paroît pas que Longin ait songé dans tout son Traité à en donner une définition exacte. La raison est qu'il écrivoit après Cécilius, qui, comme il le dit lui-même, avoit employé tout son livre à définir et à montrer ce que c'est que sublime. Mais le livre de Cécilius étant perdu, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais qu'au défaut de Longin, j'en hasarde ici une de ma façon, qui au moins en donne une imparfaite idée. Voici donc comme je crois qu'on le peut définir. « Le sublime est une certaine force de discours propre à élever et à ravir l'ame, et qui provient ou de la grandeur de la pensée et de la noblesse du sentiment, ou de la magnificence des paroles, ou du tour harmonieux, vif et animé de l'expression; c'est-à-dire, d'une de ces choses regardées séparément, ou, ce qui fait le parfait sublime, de ces trois choses jointes ensemble. »

Il semble que, dans les règles, je devrois donner des exemples de chacune de ces trois choses; mais il y en a un si grand nombre de rapportés dans le Traité de Longin et dans ma dixième Réflexion, que je crois que je ferai mieux d'y renvoyer le lecteur, afin qu'il choisisse lui-même ceux qui lui plairont davantage. Je

l'objet de la comparaison) également relevée par La Motte et que, par là même, nous avons dû laisser dans le texte, et non pas corriger, comme l'a fait Brossette (il met *la* comparant). B.-S.-P.

[1] La Motte (*sup.*, III, 504) observe qu'Énée ne prête point à l'arbre du sentiment et de la colère; que les termes de Virgile ne signifient que l'ébranlement et les secousses violentes de l'arbre sous la cognée des laboureurs. B.-S.-P.

[2] Vers 628. BOILEAU, 1713. (Exemplaire avec carton).

[3] La Motte a fait, à la Réflexion onzième, une réponse que Du Montheil, Saint-Marc et leurs copistes, ainsi que M. Amar, donnent en entier. Son opinion a été soutenue par Fénelon et Saint-Marc; celle de Boileau par d'Olivet, Desfontaines, Louis-Racine et Marmontel, dont les observations, excepté celles des deux derniers, ont été reproduites en entier, ou par extrait dans l'édition de Saint-Marc. En un mot, on a fait presque des volumes sur le récit de Théramène. Nous nous bornerons à rapporter le sentiment de Voltaire (Dict. phil., mot *amplification*) et de La Harpe (Rac., IV, 299), approuvé par M. Daunou.

« Je ne prétends point, dit le premier, défendre les *écailles jaunissantes* ni *la croupe qui se recourbe* (vers 21 et 23 du récit); mais on veut que Théramène dise seulement : *Hippolyte est mort; je l'ai vu, c'en est fait* : c'est précisément ce qu'il dit et en moins de mots encore : *Hippolyte n'est plus*. Le père s'écrie; Théramène ne reprend ses sens que pour dire : *J'ai vu des mortels périr le plus aimable;* et il ajoute ce vers si nécessaire, si touchant, si désespérant pour Thésée :

« Et j'ose dire encor, seigneur, le moins coupable.

« La gradation est pleinement observée, les nuances se font sentir l'une après l'autre. Le père attendri demande *quel dieu lui a ravi son fils, quelle foudre soudaine?...* et il n'a pas le courage d'achever; il reste muet dans sa douleur; il attend ce récit fatal; le public l'attend de même. Théramène doit répondre : on lui demande des détails; il doit en donner... Quel est le spectateur qui voudrait ne le pas entendre, ne pas jouir du plaisir douloureux d'écouter les circonstances de la mort d'Hippolyte? Qui voudrait même qu'on en retranchât quatre vers? Ce n'est pas là une vaine description d'une tempête, inutile à la pièce; ce n'est pas là une amplification mal écrite : c'est la diction la plus pure et la plus touchante; enfin c'est Racine... »

« Il y a, observe La Harpe, du luxe de style dans ce récit d'ailleurs si beau; mais ce qui est de trop se réduit à sept ou huit vers... » Il les indique ensuite; ce sont les 6, 7, 8, 9, 20, 21, 26 et 27e du récit, et dans le nombre se trouve précisément celui qu'a défendu Boileau. « J'avoue, dit-il, qu'en cette occasion faire reculer le flot qui apporta le monstre, et le faire reculer d'épouvante, offre un rapport trop ingénieux pour la situation de Théramène. Son imagination ne doit se porter que sur ce qui tient à l'horreur réelle des objets, et non pas sur des idées qui ne sont que de l'esprit poétique : c'est, je crois, la seule fois où le poëte ait trahi Racine et l'ait montré derrière le personnage. Le vers est beau; il serait admirable dans un récit épique; mais c'est le seul de ceux de l'auteur dont on puisse dire qu'il est trop beau. B.-S.-P.

[4] *Énéide*, l. VIII, vers 240.

ne crois pas cependant que je puisse me dispenser d'en proposer quelqu'un où toutes ces trois choses se trouvent parfaitement ramassées; car il n'y en a pas un fort grand nombre. M. Racine pourtant m'en offre un admirable dans la première scène de son *Athalie*, où Abner, l'un des principaux officiers de la cour de Juda, représente à Joad, le grand prêtre, la fureur où est Athalie contre lui et contre tous les lévites, ajoutant qu'il ne croit pas que cette orgueilleuse princesse diffère encore longtemps à venir ATTAQUER DIEU JUSQU'EN SON SANCTUAIRE. A quoi ce grand prêtre, sans s'émouvoir, répond :

> Celui qui met un frein à la fureur des flots
> Sait aussi des méchans arrêter les complots.
> Soumis avec respect à sa volonté sainte,
> Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte [1].

En effet, tout ce qu'il peut y avoir de sublime paroît rassemblé dans ces quatre vers; la grandeur de la pensée, la noblesse du sentiment, la magnificence des paroles, et l'harmonie de l'expression, si heureusement terminée par ce dernier vers :

> Je crains Dieu, cher Abner, etc

D'où je conclus que c'est avec très-peu de fondement que les admirateurs outrés de monsieur Corneille veulent insinuer que monsieur Racine lui est beaucoup inférieur pour le sublime; puisque, sans apporter ici quantité d'autres preuves que je pourrois donner du contraire, il ne me paroît pas que toute cette grandeur de vertu romaine tant vantée, que ce premier a si bien exprimée dans plusieurs de ses pièces, et qui a fait son excessive réputation, soit au-dessus de l'intrépidité plus qu'héroïque et de la parfaite confiance en Dieu de ce véritablement pieux, grand, sage et courageux Israélite.

TRAITÉ DU SUBLIME

OU

DU MERVEILLEUX DANS LE DISCOURS

TRADUIT DU GREC DE LONGIN

PRÉFACE DU TRADUCTEUR

Ce petit traité, dont je donne [2] la traduction au public, est une pièce échappée au naufrage de plusieurs autres livres que Longin [3] avoit composés. Encore n'est-elle pas venue à nous tout entière; car bien que le volume ne soit pas fort gros, il y a plusieurs endroits défectueux [4], et nous avons perdu le *Traité des Passions*, dont l'auteur avoit fait un livre à part, qui étoit comme une suite naturelle de celui-ci. Néanmoins, tout défiguré qu'il est, il nous en reste encore assez pour nous faire concevoir une fort grande idée de son auteur, et pour nous donner un véritable regret de la perte de ses autres ouvrages. Le nombre n'en étoit pas médiocre. Suidas [5] en compte jusqu'à neuf [6], dont il ne nous reste plus que des titres assez confus. C'étoient tous ouvrages de critique. Et certainement on ne sauroit assez plaindre la perte de ces excellens originaux, qui, à en juger par celui-ci, devoient être autant de chefs-d'œuvre de bon sens, d'é-

[1] Ce n'est pas sans raison que Brossette rapproche ce vers de Racine de ceux de Virgile :

> . . . . . Non me tua fervida terrent
> Dicta, ferox : Di me terrent et Jupiter hostis.
> *Énéide*, l. XII, vers 894-895.

A la vérité, Turnus craint d'avoir Jupiter pour ennemi, et Joad compte sur la protection du Dieu d'Israël; mais Racine et Boileau savent modifier ce qu'ils imitent, et faire de nouvelles applications des grandes pensées et des belles expressions. Daunou.

[2] Il la donna en 1674.

[3] Cassius Longinus naquit vers l'an 210 de l'ère vulgaire, peut-être à Athènes où il tint une école de philosophie ou de littérature. Appelé à Palmyre par Zénobie, il lui enseigna la langue grecque et la philosophie et devint son conseiller. Après la défaite de cette reine, il fut mis à mort en 273, par l'ordre d'Aurelien. Boileau va faire dans sa *Préface* l'histoire de la mort de Longin.

[4] On doute fort que le *Traité du Sublime* soit de Longin. Cf. *Biographie universelle*, l'article de M. Boissonade sur Longin.

[5] Lexicographe grec du dixième siècle. Son lexique renferme de précieux détails sur l'histoire littéraire et contient des fragments d'auteurs anciens dont les œuvres sont perdues.

[6] Il y en a bien davantage. Saint-Marc, dans son édition de Boileau, t. IV, pages 3 et 4, en donne une notice détaillée.

rudition et d'éloquence. Je dis d'éloquence, parce que Longin ne s'est pas contenté, comme Aristote et Hermogène [1], de nous donner des préceptes tout secs et dépouillés d'ornemens. Il n'a pas voulu tomber dans le défaut qu'il reproche à Cécilius, qui avoit, dit-il, écrit du sublime en style bas. En traitant des beautés de l'élocution, il a employé toutes les finesses de l'élocution. Souvent il fait la figure qu'il enseigne, et, en parlant du sublime, il est lui-même très-sublime. Cependant il fait cela si à propos et avec tant d'art, qu'on ne sauroit l'accuser en pas un endroit de sortir du style didactique. C'est ce qui a donné à son livre cette haute réputation qu'il s'est acquise parmi les savans, qui l'ont tous regardé comme un des plus précieux restes de l'antiquité sur les matières de rhétorique. Casaubon [2] l'appelle un livre d'or, voulant marquer par là le poids de ce petit ouvrage, qui, malgré sa petitesse, peut être mis en balance avec les plus gros volumes.

Aussi jamais homme, de son temps même, n'a été plus estimé que Longin. Le philosophe Porphyre, qui avoit été son disciple, parle de lui comme d'un prodige. Si on l'en croit, son jugement étoit la règle du bon sens; ses décisions en matière d'ouvrages passoient pour des arrêts souverains, et rien n'étoit bon ou mauvais qu'autant que Longin l'avoit approuvé ou blâmé. Eunapius [3], dans la vie des Sophistes, passe encore plus avant. Pour exprimer l'estime qu'il fait de Longin, il se laisse emporter à des hyperboles extravagantes [4], et ne sauroit se résoudre à parler en style raisonnable d'un mérite aussi extraordinaire que celui de cet auteur. Mais Longin ne fut pas simplement un critique habile, ce fut un ministre d'État considérable, et il suffit, pour faire son éloge, de dire qu'il fut considéré de Zénobie, cette fameuse reine des Palmyréniens, qui osa bien se déclarer reine de l'Orient après la mort de son mari Odenat [5]. Elle avoit appelé d'abord Longin auprès d'elle pour s'instruire dans la langue grecque; mais de son maître en grec elle en fit à la fin un de ses principaux ministres. Ce fut lui qui encouragea cette reine à soutenir la qualité de reine de l'Orient, qui lui rehaussa le cœur dans l'adversité, et qui lui fournit les paroles altières qu'elle écrivit à Aurélian, quand cet empereur la somma de se rendre. Il en coûta la vie à notre auteur; mais sa mort fut également glorieuse pour lui et honteuse pour Aurélian, dont on peut dire qu'elle a pour jamais flétri la mémoire. Comme cette mort est un des plus fameux incidens de l'histoire de ce temps-là, le lecteur ne sera peut-être pas fâché que je lui rapporte ici ce que Flavius Vopiscus [6] en a écrit. Cet auteur raconte que l'armée de Zénobie et de ses alliés ayant été mise en fuite près de la ville d'Émese, Aurélian alla mettre le siége devant Palmyre, où cette princesse s'étoit retirée. Il y trouva plus de résistance qu'il ne s'étoit imaginé, et qu'il n'en devoit attendre vraisemblablement de la résolution d'une femme. Ennuyé de la longueur du siége, il essaya de l'avoir par composition. Il écrivit donc une lettre à Zénobie, dans laquelle il lui offroit la vie et un lieu de retraite, pourvu qu'elle se rendit dans un certain temps. Zénobie, ajoute Vopiscus, répondit à cette lettre avec une fierté plus grande que l'état de ses affaires ne lui permettoit. Elle croyoit par là donner de la terreur à Aurélian. Voici sa réponse :

Zénobie, reine de l'Orient, à l'empereur Aurélian.

« Personne jusques ici n'a fait une demande pareille à la tienne. C'est la vertu, Aurélian, qui doit tout faire dans la guerre. Tu me commandes de me remettre entre tes mains, comme si tu ne savois pas que Cléopâtre aima mieux mourir avec le titre de reine, que de vivre dans toute autre dignité. Nous attendons le secours des Perses; les Sarrasins arment pour nous; les Arméniens se sont déclarés en notre faveur; une troupe de voleurs dans la Syrie a défait ton armée : juge ce que tu dois attendre quand toutes ces forces seront jointes. Tu rabattras de cet orgueil avec lequel, comme maître absolu de toutes choses, tu m'ordonnes de me rendre. »

Cette lettre, ajoute Vopiscus, donna encore plus de colère que de honte à Aurélian. La ville de Palmyre fut prise peu de jours après, et Zénobie arrêtée comme elle s'enfuyoit chez les Perses. Toute l'armée demandoit sa mort, mais Aurélian ne voulut pas déshonorer sa victoire par la mort d'une femme; il réserva donc Zénobie pour le triomphe et se contenta de faire mourir ceux qui l'avoient assistée de leurs conseils. Entre ceux-là, continue cet historien, le philosophe Longin fut extrêmement regretté. Il avoit été appelé auprès de cette princesse pour lui enseigner le grec. Aurélian le fit mourir pour avoir écrit la lettre précé-

[1] Saint-Marc dit avoir vu écrit de la main de Capperonnier, en marge de la Préface de Boileau : « Personne n'a écrit si élégamment qu'Hermogène. Il suffit de le lire pour s'en convaincre. Il est infiniment plus élégant que Longin. » Hermogène vivait sous le règne de Marc Aurèle (161-180 de l'ère vulgaire); il reste de lui cinq ouvrages qui forment un traité complet de rhétorique.

[2] *Exercit. I, adv. Baronium.* Isaac Casaubon, théologien calviniste et savant critique, naquit à Genève le 8 de février 1559 et mourut à Londres le 1er de juillet 1614. Il fut professeur de grec à Genève, puis à Paris et, à la mort de Henri IV, il passa en Angleterre. Il a laissé de nombreux commentaires sur les auteurs grecs et latins.

[3] Auteur et médecin grec du quatrième siècle, qui a écrit les *Vies des philosophes* qui sont parvenues jusqu'à nous, et une *Histoire des Césars* dont il ne reste que des fragments.

[4] Il appelle le Traité du sublime *Bibliothèque animée* et *Temple ambulant des Muses.* Saint-Marc.

[5] En 267, sous le règne de Gallien. Cf. Berriat-Saint-Prix, *Histoire du droit*, 1821, p. 339, note 20.

[6] L'un des auteurs de l'*Histoire Auguste.* Il était né à Syracuse au troisième siècle et vivait à Rome au commencement du quatrième.

dente; car, bien qu'elle fût écrite en langue syriaque, on le soupçonnoit d'en être l'auteur. L'historien Zosime témoigne que ce fut Zénobie elle-même qui l'en accusa. « Zénobie, dit-il, se voyant arrêtée, rejeta toute sa faute sur ses ministres, qui avoient, dit-elle, abusé de la foiblesse de son esprit. Elle nomma entre autres Longin, celui dont nous avons encore plusieurs écrits si utiles. Aurélian ordonna qu'on l'envoyât au supplice. Ce grand personnage, poursuit Zosime, souffrit la mort avec une constance admirable, jusques à consoler en mourant ceux que son malheur touchoit de pitié et d'indignation. »

Par là on peut voir que Longin n'étoit pas seulement un habile rhéteur, comme Quintilien et comme Hermogène, mais un philosophe digne d'être mis en parallèle avec les Socrates et avec les Catons. Son livre[1] n'a rien qui démente ce que je dis. Le caractère d'honnête homme y paroît partout, et ses sentimens ont je ne sais quoi qui marque non-seulement un esprit sublime, mais une ame fort élevée au-dessus du commun. Je n'ai donc point de regret d'avoir employé quelques-unes de mes veilles à débrouiller un si excellent ouvrage, que je puis dire n'avoir été entendu jusqu'ici que d'un très-petit nombre de savans. Muret[2] fut le premier qui entreprit de le traduire en latin, à la sollicitation de Manuce[3], mais il n'acheva pas cet ouvrage, soit parce que les difficultés l'en rebutèrent, ou que la mort le surprit auparavant. Gabriel de Pétra[4], à quelque temps de là, fut plus courageux, et c'est à lui qu'on doit la traduction latine que nous en avons. Il y en a encore deux autres; mais elles sont si informes et si grossières que ce seroit faire trop d'honneur à leurs auteurs que de les nommer[5]. Et même celle de Pétra, qui est infiniment la meilleure, n'est pas fort achevée; car, outre que souvent il parle grec en latin, il y a plusieurs endroits où l'on peut dire qu'il n'a pas fort bien entendu son auteur. Ce n'est pas que je veuille accuser un si savant homme d'ignorance, ni établir ma réputation sur les ruines de la sienne. Je sais ce que c'est que de débrouiller le premier un auteur; et j'avoue d'ailleurs que son ouvrage m'a beaucoup servi, aussi bien que les petites notes de Langbaine et de M. Le Fèvre[6]; mais je suis bien aise d'excuser, par les fautes de la traduction latine, celles qui pourront m'être échappées dans la françoise. J'ai pourtant fait tous mes efforts pour la rendre aussi exacte qu'elle pouvoit l'être. A dire vrai, je n'y ai pas trouvé de petites difficultés. Il est aisé à un traducteur latin de se tirer d'affaire aux endroits mêmes qu'il n'entend pas. Il n'a qu'à traduire le grec mot pour mot, et à débiter des paroles qu'on peut au moins soupçonner d'être intelligibles. En effet, le lecteur, qui bien souvent n'y conçoit rien, s'en prend plutôt à soi-même qu'à l'ignorance du traducteur. Il n'en est pas ainsi des traductions en langue vulgaire. Tout ce que le lecteur n'entend point s'appelle un galimatias, dont le traducteur tout seul est responsable. On lui impute jusqu'aux fautes de son auteur, et il faut en bien des endroits qu'il les rectifie, sans néanmoins qu'il ose s'en écarter.

Quelque petit donc que soit le volume de Longin, je ne croirois pas avoir fait un médiocre présent au public, si je lui en avois donné une bonne traduction en notre langue. Je n'y ai point épargné mes soins ni mes peines. Qu'on ne s'attende pas pourtant de trouver ici une version timide et scrupuleuse des paroles de Longin. Bien que je me sois efforcé de ne me point écarter en pas un endroit des règles de la véritable traduction, je me suis pourtant donné une honnête liberté, surtout dans les passages qu'il rapporte. J'ai songé qu'il ne s'agissoit pas simplement ici de traduire Longin, mais de donner au public un Traité du sublime qui pût être utile. Avec tout cela néanmoins il se trouvera peut-être des gens, qui non-seulement n'approuveront pas ma traduction, mais qui n'épargneront pas même l'original. Je m'attends bien qu'il y en aura plusieurs qui déclineront la jurisdiction[7] de Longin, qui condamneront ce qu'il approuve, et qui loueront ce qu'il blâme. C'est le traitement qu'il doit attendre de la plupart des juges de notre siècle. Ces hommes accoutumés aux débauches et aux excès des poëtes modernes, et qui, n'admirant que ce qu'ils n'entendent point, ne pensent pas qu'un auteur se soit élevé s'ils ne l'ont entièrement perdu de vue; ces petits esprits, dis-je, ne seront pas sans doute fort frappés des hardiesses judicieuses des Homères, des Platons et des Démosthènes. Ils chercheront souvent le sublime dans le sublime, et peut-être se moqueront-ils des exclamations que Longin fait quelquefois sur des passages qui, bien que très-sublimes, ne laissent pas que d'être simples et naturels, et qui saisissent plutôt l'ame qu'ils n'éclatent aux yeux. Quelle assurance pourtant que ces messieurs aient de la netteté du prix de leurs lumières, je les prie de considérer que ce n'est pas ici l'ouvrage d'un apprenti que je leur offre, mais le chef-d'œuvre d'un des plus savans critiques de l'antiquité. Que s'ils

[1] *Ars rhetorica*, imprimé dans la collection de rhéteurs grecs. Alde, 1508, in-4°.

[2] M. Ant. Muret, jurisconsulte et citoyen romain, né probablement à Toulouse, mort à Rome le 4 de juin 1585, âgé de soixante ans. Outre une tragédie latine: *Julius Cæsar*, des poésies et des épîtres latines, il a laissé des commentaires sur beaucoup de classiques grecs et latins et sur la jurisprudence.

[3] Paul Manuce, fils de Alde, imprimeur et auteur de nombreux ouvrages d'érudition, né à Venise en 1512; il mourut à Rome le 7 d'avril 1574, où il avait été appelé pour surveiller l'impression et la publication des livres de théologie.

[4] Professeur de langue grecque à Lausanne, mort vers 1616.

[5] Domenico Pizimenti et P. Pagani.

[6] Gérard Langbaine, fit réimprimer à Oxford, 1636, in-8, le texte de Longin et la traduction de Gabriel de Petra, avec des notes. — Tannegui Le Febvre, père de madame Dacier, a donné Longin et Petra avec des notes, Saumur, 1663, in-12.

[7] Toutes les éditions du dix-septième et du dix-huitième siècles portent *jurisdiction*.

ne voient pas la beauté de ces passages, cela peut aussitôt venir de la foiblesse de leur vue que du peu d'éclat dont ils brillent. Au pis aller, je leur conseille d'en accuser la traduction, puisqu'il n'est que trop vrai que je n'ai ni atteint ni pu atteindre à la perfection de ces excellens originaux; et je leur déclare par avance que s'il y a quelques défauts, ils ne sauroient venir que de moi.

Il ne reste plus, pour finir cette préface, que de dire ce que Longin entend par sublime; car, comme il écrit de cette manière après Cécilius, qui avoit presque employé tout son livre à montrer ce que c'est que sublime, il n'a pas cru devoir rebattre une chose qui n'avoit été déjà que trop discutée par un autre. Il faut donc savoir que par sublime, Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte[1]. Le style sublime veut toujours de grands mots; mais le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles. Une chose peut être dans le style sublime et n'être pourtant pas sublime, c'est-à-dire, n'avoir rien d'extraordinaire ni de surprenant. Par exemple : *Le souverain arbitre de la nature d'une seule parole forma la lumière :* voilà qui est dans le style sublime; cela n'est pas néanmoins sublime, parce qu'il n'y a rien là de fort merveilleux, et qu'on ne pût aisément trouver. Mais, *Dieu dit : Que la lumière se fasse, et la lumière se fit :* ce tour extraordinaire d'expression, qui marque si bien l'obéissance de la créature aux ordres du créateur, est véritablement sublime[2], et a quelque chose de divin. Il faut donc entendre par sublime, dans Longin, l'extraordinaire, le surprenant, et, comme je l'ai traduit, le merveilleux dans le discours[3].

J'ai rapporté ces paroles de la Genèse, comme l'expression la plus propre à mettre ma pensée en jour, et je m'en suis servi d'autant plus volontiers que cette expression est citée avec éloge par Longin même, qui, au milieu des ténèbres du paganisme, n'a pas laissé de reconnoître le divin qu'il y avoit dans ces paroles de l'Écriture. Mais que dirons-nous d'un des plus savans hommes de notre siècle[4], qui, éclairé des lumières de l'Évangile, ne s'est pas aperçu de la beauté de cet endroit; a osé, dis-je, avancer, dans un livre qu'il a fait pour démontrer la religion chrétienne[5], que Longin s'étoit trompé lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes? J'ai la satisfaction au moins que des personnes non moins considérables par leur piété que par leur profonde érudition, qui nous ont donné depuis peu la traduction du livre de la Genèse[6], n'ont pas été de l'avis de ce savant homme; et dans leur préface, entre plusieurs preuves excellentes qu'ils ont apportées pour faire voir que c'est l'Esprit-Saint qui a dicté ce livre, ont allégué le passage de Longin, pour montrer combien les chrétiens doivent être persuadés d'une vérité si claire, et qu'un païen même a sentie par les seules lumières de la raison.

Au reste, dans le temps qu'on travailloit à cette dernière édition[7] de mon livre, M. Dacier, celui qui nous a depuis peu donné les odes d'Horace en françois, m'a communiqué de petites notes très-savantes qu'il a faites sur Longin, où il a cherché de nouveaux sens inconnus jusqu'ici aux interprètes. J'en ai suivi quelques-unes; mais, comme dans celles où je ne suis pas de son sentiment je puis m'être trompé, il est bon d'en faire les lecteurs juges. C'est dans cette vue que je les ai mises[8] à la suite de mes remarques; M. Dacier n'étant pas seulement un homme de très-grande érudition et d'une critique très-fine, mais d'une politesse d'autant plus estimable qu'elle accompagne rarement

[1] On est forcé de convenir avec La Harpe (*Lycée*, t. I) que *Boileau s'est mépris sur le but principal de l'ouvrage de Longin.* Il s'agit essentiellement dans ce livre du style qui convient aux sujets élevés. Daunou.

[2] On peut consulter sur ce point la Réflexion X, p. 230 et suiv.

[3] Ici finit la préface dans les éditions de 1674, in-4 et petit in-12; mais on lit dans l'édition de 1675, grand in-12, et dans quelques exemplaires de 1674, grand in-12 (il est aussi à 1677, Elz.), le passage suivant, supprimé dans toutes les autres.

« Au reste, je suis bien aise d'avertir ici le lecteur amoureux des matières de rhétorique, que dans peu il doit paroître une nouvelle traduction du chef-d'œuvre de l'art, je veux dire de la rhétorique d'Aristote. Elle est de M. Cassandre; c'est l'ouvrage de plusieurs années; je l'ai vu, et je puis répondre au lecteur que jamais il n'y a eu de traduction, ni plus claire, ni plus exacte, ni plus fidèle. C'est un ouvrage d'une extrême utilité, et pour moi j'avoue franchement que sa lecture m'a plus profité que tout ce que j'ai jamais lu en ma vie. »

L'addition fut faite avec précipitation sur un feuillet non paginé qu'on intercala facilement dans les exemplaires non vendus de l'édition de 1674, parce que la préface n'y est point paginée non plus qu'à 1675); mais on s'en aperçoit en examinant la première pagination du chapitre premier, dont les nombres ne correspondent point à ceux des feuillets. Cette précipitation entraina dans quelques fautes qui furent corrigées dans la suite du tirage pour les feuillets destinés à l'édition de 1675, et que Desmaiseaux (p. 109), ni M. de Saint-Surin (ils ont les premiers donné l'addition) n'ont pu apercevoir, parce qu'ils n'ont pas connu l'édition de 1674, grand in-12.

Voilà des remarques bien minutieuses, mais elles ne sont pas sans utilité. Elles prouvent l'empressement de Boileau à obliger, même aux dépens de sa réputation. La traduction de Cassandre allait bientôt paraître (l'achevé d'imprimer, dit Desmaiseaux, est du 13 avril 1675); il importait de prévenir le public en faveur d'un homme de lettres malheureux.

Nous disons qu'elle allait paraître, quoique sa première édition fût de 1654. C'est que Cassandre y avait fait tant de changemens qu'elle pouvait, dit encore Desmaiseaux, passer pour un ouvrage tout nouveau... et, selon la remarque du même auteur, Boileau dut supprimer l'addition dans son édition suivante, ou en 1683, parce que l'ouvrage alors n'était plus nouveau. Berriat-Saint-Prix.

[4] Huet, évêque d'Avranches. Voyez la Réflexion X, p. 229 et suiv.

[5] *Demonstratio evangelica*, p. 54.

[6] Les solitaires de Port-Royal, surtout Le Maître de Sacy.

[7] C'est-à-dire l'édition de 1683.

[8] Nous nous proposions aussi de les donner lorsque nous avons été frappés de cette observation de M. Daunou (IV, 300), que si l'on joignait au petit traité de Longin les notes de tous les traducteurs, commentateurs, etc., il serait en quelque sorte submergé dans un océan de commentaires. Déjà même (voyez M. Amar, IV, vij) l'aspect effrayant de la masse des notes réunies dans les éditions de Brossette, Du Montheil et Saint-Marc, et de leurs copies, a peut-être détourné bien des personnes de lire le

un grand savoir. Il a été disciple du célèbre M. Le Fèvre, père de cette savante fille à qui nous devons la première traduction qui ait encore paru d'Anacréon en françois, et qui travaille maintenant à nous faire voir Aristophane, Sophocle et Euripide en la même langue[1].

J'ai laissé dans toutes mes autres éditions cette préface telle qu'elle étoit lorsque je la fis imprimer pour la première fois, il y a plus de vingt ans, et je n'y ai rien ajouté; mais aujourd'hui[2], comme j'en revoyois les épreuves, et que je les allois rendre à l'imprimeur, il m'a paru qu'il ne seroit peut-être pas mauvais, pour mieux faire connoître ce que Longin entend par ce mot de *sublime*, de joindre encore ici au passage que j'ai rapporté de la Bible quelque autre exemple pris d'ailleurs. En voici un qui s'est présenté assez heureusement à ma mémoire[3]. Il est tiré de l'*Horace* de M. Corneille. Dans cette tragédie, dont les trois premiers actes sont, à mon avis, le chef-d'œuvre de cet illustre écrivain, une femme qui avoit été présente au combat des trois Horaces, mais qui s'étoit retirée un peu trop tôt, et n'en avoit pas vu la fin, vient mal à propos annoncer au vieil Horace, leur père, que deux de ses fils ont été tués, et que le troisième, ne se voyant plus en état de résister, s'est enfui. Alors ce vieux Romain, possédé de l'amour de sa patrie, sans s'amuser à pleurer la perte de ses deux fils, morts si glorieusement, ne s'afflige que de la fuite honteuse du dernier, qui a, dit-il, par une si lâche action imprimé un opprobre éternel au nom d'Horace. Et leur sœur, qui étoit là présente, lui ayant dit:

> Que vouliez-vous qu'il fît contre trois?

il répond brusquement:

> Qu'il mourût.

Voilà de fort petites paroles; cependant il n'y a personne qui ne sente la grandeur héroïque qui est renfermée dans ce mot, *Qu'il mourût*, qui est d'autant plus sublime, qu'il est simple et naturel, et que par là on voit que c'est du fond du cœur que parle ce vieux héros, et dans les transports d'une colère vraiment romaine. De fait, la chose auroit beaucoup perdu de sa force, si, au lieu de *Qu'il mourût*, il avoit dit: *Qu'il suivît l'exemple de ses deux frères;* ou *Qu'il sacrifiât sa vie à l'intérêt et à la gloire de son pays*. Ainsi c'est la simplicité même de ce mot qui en fait la grandeur. Ce sont là de ces choses que Longin appelle sublimes, et qu'il auroit beaucoup plus admirées dans Corneille, s'il avoit vécu du temps de Corneille, que ces grands mots dont Ptolomée remplit sa bouche au commencement de la *Mort de Pompée*[4], pour exagérer les vaines circonstances d'une déroute qu'il n'a point vue.

CHAPITRE PREMIER[5].

Servant de préface à tout l'ouvrage.

Vous savez bien, mon cher Térentianus (1), que lorsque nous lûmes ensemble le petit traité que Cécilius (2) a fait du sublime, nous trouvâmes que la bassesse de son style (3) répondoit assez mal à la dignité de son sujet; que les principaux points de cette matière n'y étoient pas touchés, et qu'en un mot cet ouvrage ne pouvoit pas apporter un grand profit aux lecteurs, qui est néanmoins le but où doit tendre tout homme qui veut écrire. D'ailleurs, quand on traite d'un art il y a deux choses à quoi il se faut toujours étudier. La première est de bien faire entendre son sujet; la seconde, que je tiens au fond la principale, consiste à montrer comment et par quels moyens ce que nous enseignons se peut acquérir. Cécilius s'est fort attaché à l'une de ces deux choses: car il s'efforce de montrer par une infinité de paroles ce que c'est que le grand et le sublime, comme si c'étoit un point fort ignoré; mais il ne dit rien des moyens qui peuvent porter l'esprit à ce grand et à ce sublime[6]. Il passe cela, je ne sais pourquoi, comme une chose absolument inutile[7]. Après tout, cet auteur peut-être n'est-il pas tant à reprendre pour ses fautes, qu'à louer pour son travail et

travail utile de Boileau. Que serait-ce si on l'augmentait des remarques plus récentes de Morus, Ruhnken, etc.? Nous nous bornerons donc, comme M. Daunou, à reproduire les notes de Boileau à l'exemple de celui-ci, les plus courtes au bas des pages, les plus longues à la suite du traité, et à indiquer les opinions des commentateurs, etc., qu'on pourra consulter dans les mêmes editions... Nous ne dérogerons à cette règle que pour les notes imprimées ou inédites de Dacier et de Boivin, qu'il pourra être utile de conserver ou de publier. B.-S.-P.

[1] Elle devint depuis madame Dacier.

[2] 1701.

[3] Voyez Réflexion X, pages 252-255.

[4] Boileau fut le premier qui fit connaître combien ce commencement est defectueux, dit Voltaire, qui toutefois observe plus loin, que ces défauts, dans le detail de la première scène, n'empêchent point qu'elle ne soit une des plus belles expositions qu'on ait vues sur aucun théâtre (*Comment. de Pompée*, acte I, sc. I, édit. de M. Beuchot, XXXV, 348, 349). B.-S.-P.

[5] La division du Traité en chapitres n'est pas dans les manuscrits, non plus que les titres de ces chapitres, et le tout varie dans les différentes éditions.

Les chiffres superieurs [1], [2], [3], renvoient aux notes placées au bas des pages, les chiffres (1), (2), (3), aux *Remarques* placées à la suite du Traité. Les notes, ou remarques inédites de Dacier, seront citées ainsi: *Dac., mss.* (celles du manuscrit; et *Dac., marg.* (celles des marges de l'édition de 1674); celles que Boileau a publiées à la suite des siennes, *Dac., impr.*; et enfin celles de Boivin, également publiées, *Boiv.*, ou *Boivin.* — Toutes les notes de la traduction du *Traité du sublime* et des *Remarques* qui la suivent ne sont qu'un abrégé de celles de M. Berriat-Saint-Prix.

[6] Le traducteur dit ici beaucoup plus que Longin, qui se borne à dire: « Mais je ne sais pourquoi, comme si c'étoit une chose peu nécessaire, il ne dit rien des moyens par lesquels nous pourrions nous avancer dans le grand et le sublime... » ou bien « y faire quelque progrès. » *Dac., mss.*

[7] La Harpe, dans son *Lycée*, a traduit le commencement du chapitre Ier, avec quelque différence.

le dessein qu'il a eu de bien faire (4). Toutefois, puisque vous voulez que j'écrive aussi du sublime, voyons, pour l'amour de vous [1], si nous n'avons point fait sur cette matière quelque observation raisonnable, et dont les orateurs (5) puissent tirer quelque sorte d'utilité.

Mais c'est à la charge, mon cher Térentianus, que nous reverrons ensemble exactement mon ouvrage, et que vous m'en direz votre sentiment avec cette sincérité que nous devons naturellement à nos amis; car, comme un sage [2] dit fort bien : Si nous avons quelque voie pour nous rendre semblables aux dieux, c'est de faire du bien [3] et de dire la vérité.

Au reste, comme c'est à vous que j'écris, c'est-à-dire à un homme instruit de toutes les belles connoissances (6), je ne m'arrêterai point sur beaucoup de choses qu'il m'eût fallu établir avant que d'entrer en matière, pour montrer que le sublime est en effet ce qui forme l'excellence et la souveraine perfection du discours, que c'est par lui que les grands poëtes et les écrivains les plus fameux ont remporté le prix, et rempli toute la postérité du bruit de leur gloire (7).

Car il ne persuade pas proprement, mais il ravit, il transporte, et produit en nous une certaine admiration mêlée d'étonnement et de surprise, qui est toute autre chose que de plaire seulement, ou de persuader. Nous pouvons dire à l'égard de la persuasion, que, pour l'ordinaire, elle n'a sur nous qu'autant de puissance que nous voulons. Il n'en est pas ainsi du sublime. Il donne au discours une certaine vigueur noble (8), une force invincible qui enlève l'ame de quiconque nous écoute. Il ne suffit pas d'un endroit ou deux dans un ouvrage pour vous faire remarquer la finesse de l'*invention*, la beauté de l'*économie* et de la *disposition*; c'est avec peine que cette justesse se fait remarquer par toute la suite même du discours. Mais quand le sublime vient à éclater [4] où il faut, il renverse tout, comme un foudre et présente d'abord toutes les forces de l'orateur ramassées ensemble. Mais ce que je dis ici, et tout ce que je pourrois dire de semblable, seroit inutile pour vous, qui savez ces choses par expérience, et qui m'en feriez, au besoin, à moi-même des leçons.

CHAPITRE II

S'il y a un art particulier du sublime, et des trois vices qui lui sont opposés.

Il faut voir d'abord s'il y a un art particulier du sublime; car il se trouve des gens qui s'imaginent que c'est une erreur de le vouloir réduire en art et d'en donner des préceptes. Le sublime, disent-ils, naît avec nous, et ne s'apprend point. Le seul art pour y parvenir, c'est d'y être né; et même, à ce qu'ils prétendent, il y a des ouvrages que la nature doit produire toute seule : la contrainte des préceptes ne fait que les affoiblir, et leur donner une certaine sécheresse qui les rend maigres et décharnés. Mais je soutiens qu'à bien prendre les choses on verra clairement tout le contraire.

Et, à dire vrai, quoique la nature ne se montre jamais plus libre que dans les discours sublimes et pathétiques, il est pourtant aisé de reconnoître qu'elle ne se laisse pas conduire au hasard, et qu'elle n'est pas absolument ennemie de l'art et des règles. J'avoue que dans toutes nos productions il la faut toujours supposer comme la base, le principe et le premier fondement. Mais aussi il est certain que notre esprit a besoin d'une méthode pour lui enseigner à ne dire que ce qu'il faut, et à le dire en son lieu; et que cette méthode peut beaucoup contribuer à nous acquérir la parfaite habitude du sublime : car comme les vaisseaux (9) sont en danger de périr lorsqu'on les abandonne à leur seule légèreté, et qu'on ne sait pas leur donner la charge et le poids qu'ils doivent avoir, il en est ainsi du sublime, si on l'abandonne à la seule impétuosité d'une nature ignorante et téméraire. Notre esprit assez souvent n'a pas moins besoin de bride que d'éperon. Démosthène dit en quelque endroit que le plus grand bien qui puisse nous arriver dans la vie, c'est d'*être heureux;* mais qu'il y en a encore un autre qui n'est pas moindre, et sans lequel ce premier ne sauroit subsister, qui est de *savoir se conduire avec prudence*. Nous en pouvons dire autant à l'égard du discours (10). La nature est ce qu'il y a de plus nécessaire pour arriver au grand : cependant si l'art ne prend soin de la conduire, c'est une aveugle qui ne sait où elle va *** [5] (11).

Telles sont ces pensées : LES TORRENS ENTORTILLÉS DE

[1] Mots très-mal placés. Longin dit : « Puisque vous voulez que pour l'amour de vous j'écrive. » On ne peut dire à quelqu'un avec qui on veut lire un ouvrage, « Voyons, pour l'*amour de vous*, si je n'ai pas bien fait, etc.. » *Dac.*, *marg.* et *mss.*

[2] Pythagore. BOILEAU, 1674 à 1715.

[3] « Εὐεργεσία étant une chose commune à Dieu et aux hommes, il falloit aussi la rendre par un mot qui leur fût commun. *Faire plaisir* ne peut être dit que des hommes, mais *faire du bien* se dit également et des hommes et de Dieu : c'est donc ainsi qu'il falloit traduire. » *Dac. marg.* et *mss.*

[4] Il faut mettre *éclater*, pour conserver l'image que Longin a voulu donner de la foudre. *Dac.*, *mss.*

[5] L'auteur avoit parlé du style enflé, et citoit, à propos de cela, les sottises d'un poëte tragique, dont voici quelques restes. Voyez les Remarques (ci-après, n° 11). BOILEAU, 1674 à 1715.

FLAMME, VOMIR CONTRE LE CIEL, FAIRE DE BORÉE SON JOUEUR DE FLUTE, et toutes les autres façons de parler dont cette pièce est pleine; car elles ne sont pas grandes et tragiques, mais enflées et extravagantes. Toutes ces phrases ainsi embarrassées de vaines imaginations troublent et gâtent[1] plus un discours qu'elles ne servent à l'élever; de sorte qu'à les regarder de près et au grand jour, ce qui paroissoit d'abord si terrible devient tout à coup sot et ridicule. Que si c'est un défaut insupportable dans la tragédie, qui est naturellement pompeuse et magnifique, que de s'enfler mal à propos; à plus forte raison doit-il être condamné dans le discours ordinaire. De là vient qu'on s'est raillé de Gorgias pour avoir appelé Xercès le JUPITER DES PERSES, et les vautours, DES SÉPULCRES ANIMÉS (12). On n'a pas été plus indulgent pour Callisthène qui, en certains endroits de ses écrits, ne s'élève pas proprement, mais se guinde si haut, qu'on le perd de vue. De tous ceux-là pourtant, je n'en vois point de si enflé que Clitarque. Cet auteur n'a que du vent et de l'écorce; il ressemble à un homme qui, pour me servir des termes de Sophocle, « ouvre une grande bouche pour souffler dans une petite flûte (13). » Il faut faire le même jugement d'Amphicrate, d'Hégésias et de Matris. Ceux-ci quelquefois, s'imaginant qu'ils sont épris d'un enthousiasme et d'une fureur divine, au lieu de tonner, comme ils pensent, ne font que niaiser et badiner comme des enfans.

Et certainement en matière d'éloquence il n'y a rien de plus difficile à éviter que l'enflure; car, comme en toutes choses naturellement nous cherchons le grand et que nous craignons surtout d'être accusés de sécheresse ou de peu de force, il arrive, je ne sais comment, que la plupart tombent dans ce vice, fondés sur cette maxime commune[2]:

Dans un noble projet on tombe noblement.

Cependant il est certain que l'enflure n'est pas moins vicieuse dans le discours que dans les corps. Elle n'a que de faux dehors[3] et une apparence trompeuse; mais au dedans elle est creuse et vide, et fait quelquefois un effet tout contraire au grand; car, comme on dit fort bien, « il n'y a rien de plus sec qu'un hydropique. »

Au reste, le défaut du style enflé, c'est de vouloir aller au delà du grand. Il en est tout au contraire du puéril; car il n'y a rien de si bas, de si petit, ni de si opposé à la noblesse du discours.

Qu'est-ce donc que puérilité ? Ce n'est visiblement autre chose qu'une pensée d'écolier, qui, pour être trop recherchée, devient froide. C'est le vice où tombent ceux qui veulent toujours dire quelque chose d'extraordinaire et de brillant, mais surtout ceux qui cherchent avec tant de soin le plaisant et l'agréable; parce qu'à la fin, pour s'attacher trop au style figuré, ils tombent dans une sotte affectation[4].

Il y a encore un troisième défaut opposé au grand, qui regarde le pathétique. Théodore l'appelle une fureur hors de saison, lorsqu'on s'échauffe mal à propos, ou qu'on s'emporte avec excès quand le sujet ne permet que de s'échauffer médiocrement. En effet, on voit très-souvent des orateurs qui, comme s'ils étoient ivres, se laissent emporter à des passions qui ne conviennent point à leur sujet, mais qui leur sont propres, et qu'ils ont apportées de l'école; si bien que[5], comme on n'est point touché de ce qu'ils disent, ils se rendent à la fin odieux et insupportables, car c'est ce qui arrive nécessairement à ceux qui s'emportent et se débattent mal à propos devant des gens qui ne sont point du tout émus. Mais nous parlerons en un autre endroit de ce qui concerne les passions[6].

CHAPITRE III

Du style froid.

Pour ce qui est de ce froid ou puéril dont nous parlions, Timée en est tout plein. Cet auteur est assez habile homme d'ailleurs; il ne manque pas quelquefois par le grand et le sublime : il sait beaucoup, et dit même les choses d'assez bon sens (14); si ce n'est qu'il est enclin naturellement à reprendre les vices des autres, quoique aveugle pour ses propres défauts, et si curieux au reste d'étaler de nouvelles pensées, que cela le fait tomber assez souvent dans la dernière puérilité. Je me contenterai d'en donner ici un ou deux exemples, parce que Cécilius en a déjà rapporté un assez grand nombre. En voulant louer Alexandre le Grand, « Il a,

[1] C'est le sens de la phrase; néanmoins, je crois que le mot du texte qu'on rend ici par *gâter*, a été altéré. *Dac.*, *marg.*

[2] C'est en effet une maxime : les copistes en ont, mal à propos, voulu faire un vers. Boivin.

[3] Dacier (*marg.* et *rem. impr.*) critique cette traduction comme faite d'après une leçon corrompue.

[4] Il falloit, dit Dacier (*marg.* et *impr.*), traduire : « C'est le vice où tombent ceux qui, cherchant le merveilleux et l'*étudié* et le plus souvent l'agréable, échouent dans le style figuré, et se perdent dans une affectation ridicule. »

[5] De 1674 à 1683 il y a en effet *quelques-uns*, *ainsi que* s'ils étoient ivres, *ne disent point les choses de l'air dont elles doivent être dites; mais ils sont entraînés de leur propre impétuosité, et tombent sans cesse en des emportemens d'écolier et de déclamateur*, si bien que, etc. — Autre correction faite sur l'avis de Dacier. Il avait observé (*marg.*) que Boileau semblait ici rapporter à la seule prononciation ce que Longin entend aussi des choses mêmes.

[6] Il en avait fait un traité, qui est perdu.

dit-il, conquis toute l'Asie en moins de temps qu'Isocrate n'en a employé à composer son panégyrique (15). » Voilà, sans mentir, une comparaison admirable d'Alexandre le Grand avec un rhéteur (16). Par cette raison, Timée, il s'ensuivra que les Lacédémoniens le doivent céder à Isocrate, puisqu'ils furent trente ans [1] à prendre la ville de Messène, et que celui-ci n'en mit que dix à faire son panégyrique.

Mais à propos des Athéniens qui étoient prisonniers de guerre dans la Sicile, de quelle exclamation penseriez-vous qu'il se serve? Il dit « que c'étoit une punition du ciel, à cause de leur impiété envers le dieu Hermès, autrement Mercure [2], et pour avoir mutilé ses statues; vu principalement [3] qu'il y avoit un des chefs de l'armée ennemie qui tiroit son nom d'Hermès (17) de père en fils, savoir Hermocrate, fils d'Hermon. » Sans mentir, mon cher Térentianus, je m'étonne qu'il n'ait dit aussi de Denys le Tyran, que les dieux permirent qu'il fût chassé de son royaume par Dion et par Héraclide, à cause de son peu de respect à l'égard de Dios et d'Héraclès, c'est-à-dire de Jupiter et d'Hercule [4].

Mais pourquoi m'arrêter après Timée [5]? Ces héros de l'antiquité, je veux dire Xénophon et Platon, sortis de l'école de Socrate, s'oublient bien quelquefois eux-mêmes jusqu'à laisser échapper dans leurs écrits des choses basses et puériles. Par exemple, ce premier dans le livre qu'il a écrit de la république des Lacédémoniens : « On ne les entend, dit-il, non plus parler que si c'étoient des pierres. Ils ne tournent non plus les yeux que s'ils étoient de bronze. Enfin vous diriez qu'ils ont [6] plus de pudeur que ces parties de l'œil (18) que nous appelons en grec du nom de vierges. » C'étoit à Amphicrate, et non pas à Xénophon, d'appeler les prunelles des vierges pleines de pudeur. Quelle pensée, bon Dieu! parce que le mot de CORÉ, qui signifie en grec la prunelle de l'œil, signifie aussi une vierge, de vouloir que toutes les prunelles universellement soient des vierges pleines de modestie; vu qu'il n'y a peut-être point d'endroit sur nous où l'impudence éclate plus que dans les yeux! Et c'est pourquoi Homère, pour exprimer un impudent : « Homme chargé de vin, dit-il, qui as l'impudence d'un chien dans les yeux. » Cependant Timée n'a pu voir une si froide pensée dans Xénophon, sans la revendiquer comme un vol (19) qui lui avoit été fait par cet auteur. Voici donc comme il l'emploie dans la vie d'Agathocle : « N'est-ce pas une chose étrange qu'il ait ravi sa propre cousine qui venoit d'être mariée à un autre, qu'il l'ait, dis-je, ravie le lendemain même de ses noces? car qui est-ce qui eût voulu faire cela, s'il eût eu des vierges aux yeux, et non pas des prunelles impudiques (20)? » Mais que dirons-nous de Platon, quoique divin d'ailleurs, qui, voulant parler de ces tablettes de bois de cyprès où l'on devoit écrire les actes publics, use de cette pensée : « Ayant écrit [7] toutes ces choses, ils poseront dans les temples ces monumens (21) de cyprès? » Et ailleurs, à propos des murs : « Pour ce qui est des murs, dit-il, Mégillus, je suis de l'avis de Sparte [8], de les laisser dormir à terre, et de ne les point faire lever [9]. » Il y a quelque chose d'aussi ridicule dans Hérodote (22), quand il appelle les belles femmes *le mal des yeux*. Ceci néanmoins semble en quelque façon pardonnable à l'endroit où il est, parce que ce sont des barbares qui le disent dans le vin et la débauche [10]; mais ces personnes n'excusent pas la bassesse de la chose, et il ne falloit pas, pour rapporter un méchant mot [11], se mettre au hasard de déplaire à toute la postérité.

CHAPITRE IV

De l'origine du style froid.

Toutes ces affectations cependant, si basses et si puériles, ne viennent que d'une seule cause, c'est à savoir de ce qu'on cherche trop la nouveauté dans les pensées, qui est la manie surtout des écrivains d'aujourd'hui. Car du même endroit que vient le bien, assez souvent vient aussi le mal. Ainsi voyons-nous

[1] Ce ne fut que vingt ans... Il y a une lettre à corriger dans le texte de Longin. *Dac.*, *marg.* et *impr.*

[2] Hermès, en grec, veut dire Mercure. BOILEAU, 1674 à 1698 (note supprimée dans les éditions de 1701 et 1713).

[3] Dacier (*impr.*) soutenait que Boileau n'expliquait pas bien ici la pensée de Timée.

[4] Ζεὺς Διός, Jupiter; Ἡρακλῆς, Hercule. BOILEAU, 1674 à 1713.

[5] Il eût été beaucoup mieux d'écrire, *pourquoi* m'arrêter à Timée? car s'arrêter *apres* quelqu'un n'est pas s'arrêter *a* quelqu'un. *Dac.*, *marg.* et *mss.*

[6] De 1674 à 1682 il y a : *enfin ils ont*, etc... Le changement fait au texte a été proposé en toutes lettres, par Dacier (*mss.*).

[7] *Apres avoir écrit* seroit beaucoup plus correct. *Dac.*, *mss.*

[8] Il n'y avoit point de murailles à Sparte... BOILEAU, 1674 à 1713.

[9] De 1674 à 1682 il y a : de les laisser dormir, *et de ne les point faire lever tandis qu'ils sont couchés par terre.* Il y a, etc. — Nouvelle correction faite d'après l'avis de Dacier qui (*marg.*) avait traité de *ridicule* l'expression *couchés par terre.*

[10] Dacier (*impr.*) pense que, pour mieux rendre la pensée de Longin, il faudrait « que *des barbares qui le disent*, et qui le disent même *dans le vin*, etc. »

[11] Il y avait d'abord : mais *comme ces personnes ne sont pas de fort grande considération, il ne falloit pas pour* en rapporter un méchant mot, etc. Le changement fut provoqué par Dacier. Il soutient, en effet (*mss.*), que rien dans le texte ne correspond aux mots *personnes de peu de considération*, et que d'après une correction judicieuse de Le Fèvre, on devrait traduire à peu près : « Mais avec tout cela, comme il y a de la bassesse, il ne faut pas s'exposer à *déplaire*, etc. »

que ce qui contribue le plus en de certaines occasions à embellir nos ouvrages ; ce qui fait, dis-je, la beauté, la grandeur, les graces de l'élocution, cela même, en d'autres rencontres, est quelquefois cause du contraire, comme on le peut aisément reconnoître dans les « hyperboles » et dans ces autres figures qu'on appelle « pluriels. » En effet, nous montrerons dans la suite combien il est dangereux de s'en servir. Il faut donc voir maintenant comment nous pourrons éviter ces[1] vices qui se glissent quelquefois dans le sublime. Or nous en viendrons à bout sans doute, si nous acquérons d'abord une connoissance nette et distincte du véritable sublime, et si nous apprenons à en bien juger, ce qui n'est pas une chose peu difficile, puisque enfin de savoir bien juger du fort et du foible d'un discours ce ne peut être que l'effet d'un long usage, et le dernier fruit, pour ainsi dire, d'une étude consommée. Mais, par avance, voici peut-être un chemin pour y parvenir.

CHAPITRE V

Des moyens en général pour connoître le sublime.

Il faut savoir, mon cher Térentianus, que, dans la vie ordinaire, on ne peut point dire qu'une chose ait rien de grand, quand le mépris qu'on fait de cette chose tient lui-même du grand. Tels sont les richesses, les dignités, les honneurs, les empires et tous ces autres biens en apparence qui n'ont qu'un certain faste au dehors, et qui ne passeront jamais pour de véritables biens[2] dans l'esprit d'un sage, puisqu'au contraire ce n'est pas un petit avantage que de les pouvoir mépriser. D'où vient aussi qu'on admire beaucoup moins ceux qui les possèdent que ceux qui, les pouvant posséder, les rejettent par une pure grandeur d'ame.

Nous devons faire le même jugement à l'égard des ouvrages des poëtes et des orateurs. Je veux dire qu'il faut bien se donner de garde d'y prendre pour sublime une certaine apparence de grandeur, bâtie ordinairement sur de grands mots assemblés au hasard, et qui n'est, à la bien examiner, qu'une vaine enflure de paroles, plus digne en effet de mépris que d'admiration; car tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre quand on l'écoute, qu'il élève l'ame, et lui fait concevoir une plus haute opinion d'elle-même, la remplissant de joie et de je ne sais quel noble orgueil, comme si c'étoit elle qui eût produit les choses qu'elle vient simplement d'entendre.

Quand donc un homme de bon sens et habile en ces matières nous récitera quelque endroit d'un ouvrage, si, après avoir ouï cet endroit plusieurs fois, nous ne sentons point qu'il nous élève l'âme, et nous laisse dans l'esprit une idée qui soit même au-dessus de ce que nous venons d'entendre ; mais si, au contraire, en le regardant avec attention, nous trouvons qu'il tombe[3] et ne se soutienne pas, il n'y a point là de grand, puisque enfin ce n'est qu'un son de paroles, qui frappe simplement l'oreille, et dont il ne demeure rien dans l'esprit. La marque infaillible du sublime, c'est quand nous sentons qu'un discours (23) nous laisse beaucoup à penser, qu'il fait d'abord un effet sur nous auquel il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de résister, et qu'ensuite le souvenir nous en dure et ne s'efface qu'avec peine[4]. En un mot, figurez-vous qu'une chose est véritablement sublime, quand vous voyez qu'elle plaît universellement et dans toutes ses parties ; car lorsqu'en un grand nombre de personnes différentes de professions et d'âge, et qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit (24) d'un discours, ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits, si discordans d'ailleurs, est une preuve certaine et indubitable qu'il y a là du merveilleux et du grand.

CHAPITRE VI

Des cinq sources du grand.

Il y a, pour ainsi dire, cinq sources principales du sublime ; mais ces cinq sources présupposent comme pour fondement commun[5] une faculté de bien parler, sans quoi tout le reste n'est rien.

Cela posé, la première et la plus considérable est

[1] Il faudroit *les vices. Dac., marg.*

[2] Longin dit seulement que ce ne sont pas des biens *extraordinaires* ou *excessifs*, ce qui présente, on le voit, un sens fort différent. *Dac., mss.*

[3] De 1674 à 1682 il y a : ... ces matières, *entendra reciter un ouvrage, si apres l'avoir ouï plusieurs fois, il ne sent point qu'il lui élève l'ame, et lui laisse dans l'esprit une idée qui soit même au-dessus de ses paroles; mais si au contraire, en le regardant avec attention*, il trouve qu'il tombe, etc...

De 1683 à 1700 il y a : nous récitera *quelque ouvrage si, apres avoir ouï cet ouvrage plusieurs fois, nous ne sentons point qu'il nous élève l'ame, et nous laisse dans l'esprit une idée qui soit même au-dessus de ses paroles*; mais si au contraire, etc.

Cette seconde version fut proposée littéralement par Dacier (*mss.*), à l'exception du commencement, qu'il traduisait comme il suit : « Quand donc vous entendez quelque ouvrage d'un homme de bon sens et habile en ces matières, et après l'avoir ouï, etc. »

[4] Dacier (*impr.*) traduit ceci un peu différemment, tandis que La Harpe, dans le *Lycée*, se borne à retoucher la traduction de Boileau.

[5] FONDEMENT de *sources* n'est pas françois. Longin parle d'un *fond* commun aux cinq sources, etc... *Dac., mss.*

« une certaine élévation d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses, » comme nous l'avons déjà montré dans nos commentaires sur Xénophon.

La seconde consiste dans le pathétique ; j'entends par pathétique cet enthousiasme et cette véhémence naturelle qui touche et qui émeut. Au reste, à l'égard de ces deux premières, elles doivent presque tout à la nature, et il faut qu'elles naissent en nous ; au lieu que les autres dépendent de l'art en partie.

La troisième n'est autre chose que les « figures tournées d'une certaine manière. » Or les figures sont de deux sortes : les figures de pensée, et les figures de diction.

Nous mettons pour la quatrième « la noblesse de l'expression, » qui a deux parties : le choix des mots, et la diction élégante et figurée.

Pour la cinquième[1], qui est celle, à proprement parler, qui produit le grand et qui renferme en soi toutes les autres, c'est la composition et l'arrangement des paroles dans toute leur magnificence et leur dignité. »

Examinons maintenant ce qu'il y a de remarquable dans chacune de ces espèces en particulier ; mais nous avertirons en passant que Cécilius en a oublié quelques-unes, et entre autres le pathétique : et certainement, s'il l'a fait pour avoir cru que le sublime et le pathétique naturellement n'alloient jamais l'un sans l'autre et ne faisoient qu'un, il se trompe, puisqu'il y a des passions qui n'ont rien de grand, et qui ont même quelque chose de bas, comme l'affliction, la peur, la tristesse ; et qu'au contraire il se rencontre quantité de choses grandes et sublimes où il n'entre point de passion. Tel est entre autres ce que dit Homère avec tant de hardiesse en parlant des Aloïdes[2](25) :

Pour détrôner les dieux, leur vaste ambition
Entreprit d'entasser Osse sur Pélion.

Ce qui suit est encore bien plus fort :

Ils l'eussent fait sans doute, etc.

Et dans la prose, les panégyriques et tous ces discours qui ne se font que pour l'ostentation ont partout du grand et du sublime, bien qu'il n'y entre point de passion pour l'ordinaire. De sorte que, même entre les orateurs, ceux-là communément sont les moins propres pour le panégyrique, qui sont les plus pathétiques ; et, au contraire, ceux qui réussissent le mieux dans le panégyrique s'entendent assez mal à toucher les passions.

Que si Cécilius s'est imaginé que le pathétique en général ne contribuoit point au grand, et qu'il étoit par conséquent inutile d'en parler, il ne s'abuse pas moins ; car j'ose dire qu'il n'y a peut-être rien qui relève davantage un discours qu'un beau mouvement et une passion poussée à propos. En effet, c'est comme une espèce d'enthousiasme et de fureur noble qui anime l'oraison, et qui lui donne un feu et une vigueur toute divine.

CHAPITRE VII

De la sublimité dans les pensées.

Bien que des cinq parties dont j'ai parlé, la première et la plus considérable, je veux dire cette « élévation d'esprit naturelle », soit plutôt un présent du ciel qu'une qualité qui se puisse acquérir, nous devons, autant qu'il nous est possible, nourrir notre esprit au grand et le tenir toujours plein et enflé[3], pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble et généreuse.

Que si on demande comme il s'y faut prendre, j'ai déjà écrit ailleurs que cette élévation d'esprit étoit une image de la grandeur d'ame, et c'est pourquoi nous admirons quelquefois la seule pensée d'un homme, encore qu'il ne parle point, à cause de cette grandeur de courage que nous voyons : par exemple, le silence d'Ajax aux enfers, dans l'Odyssée[4] ; car ce silence a je ne sais quoi de plus grand que tout ce qu'il auroit pu dire.

La première qualité donc qu'il faut supposer en un véritable orateur, c'est qu'il n'ait point l'esprit rampant. En effet, il n'est pas possible qu'un homme qui n'a toute sa vie que des sentimens et des inclinations basses et serviles puisse jamais rien produire qui soit merveilleux ni digne de la postérité. Il n'y a vraisemblablement que ceux qui ont de hautes et de solides pensées qui puissent faire des discours élevés ; et c'est particulièrement aux grands hommes qu'il échappe de dire des choses extraordinaires. Voyez, par exemple (26),

[1] Voyez pour ces cinq parties, ch. VIII et suiv.

[2] C'étoient des géants qui croissoient tous les ans d'une coudée en largeur et d'une aune en longueur. Ils n'avoient pas encore quinze ans lorsqu'ils se mirent en état d'escalader le ciel. Ils se tuèrent l'un l'autre par l'adresse de Diane. *Odyssée*, l. XI, v. 310. BOILEAU, 1674 à 1715.

[3] De 1674 à 1682 il y a : *plein, pour ainsi dire*... Dacier (*mss.*) observa que le mot *plein* ne demandait pas cette modification *pour ainsi dire*... Boileau intercala, en 1683, *et enflé* ; mais Dacier (*impr.*, *ib.*, p. 159) observa aussitôt qu'elle ne se rapportait pas mieux à cette expression qu'à l'autre, et proposa une traduction qui, comme celle de Boileau, fut désapprouvée par Tollius.

[4] C'est dans le onzième livre de l'*Odyssée*, v. 551, où Ulysse fait des soumissions à Ajax ; mais Ajax ne daigne pas lui répondre. BOILEAU, 1674 à 1715.

ce que répondit Alexandre quand Darius lui offrit la moitié de l'Asie avec sa fille en mariage. « Pour moi, lui disoit Parménion, si j'étois Alexandre, j'accepterois ces offres. Et moi aussi, répliqua ce prince, si j'étois Parménion. » N'est-il pas vrai qu'il falloit être Alexandre pour faire cette réponse ?

Et c'est en cette partie qu'a principalement excellé Homère, dont les pensées sont toutes sublimes, comme on le peut voir dans la description de la déesse Discorde, qui a, dit-il,

> La tête dans les cieux et les pieds sur la terre [1].

Car on peut dire que cette grandeur qu'il lui donne [2] est moins la mesure de la Discorde que de la capacité et de l'élévation de l'esprit d'Homère. Hésiode a mis un vers bien différent de celui-ci dans son *Bouclier*, s'il est vrai que ce poëme soit de lui, quand il dit [3], à propos de la déesse des ténèbres [4] :

> Une puante humeur lui couloit des narines.

En effet, il ne rend pas proprement cette déesse terrible, mais odieuse et dégoûtante. Au contraire, voyez quelle majesté Homère donne aux dieux [5] :

> Autant qu'un homme assis au rivage des mers
> Voit, d'un roc élevé [6], d'espace dans les airs,
> Autant des immortels les coursiers intrépides
> En franchissent d'un saut, etc.

Il mesure l'étendue de leur saut à celle de l'univers. Qui est-ce donc qui ne s'écrieroit avec raison, en voyant la magnificence de cette hyperbole, que, si les chevaux des dieux vouloient faire un second saut, ils ne trouveroient pas assez d'espace dans le monde? Ces peintures aussi qu'il fait du combat des dieux ont quelque chose de fort grand, quand il dit [7] :

> Le ciel en retentit, et l'Olympe en trembla.

Et ailleurs [8] :

> L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
> Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie :
> Il a peur que ce dieu, dans cet affreux séjour,
> D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour,
> Et, par le centre ouvert de la terre ébranlée,
> Ne fasse voir du Styx la rive désolée ;
> Ne découvre aux vivans cet empire odieux,
> Abhorré des mortels, et craint même des dieux.

Voyez-vous, mon cher Térentianus, la terre ouverte jusqu'en son centre, l'enfer prêt à paroître, et toute la machine du monde sur le point d'être détruite et renversée, pour montrer que, dans ce combat, le ciel, les enfers, les choses mortelles et immortelles, tout enfin combattoit avec les dieux, et qu'il n'y avoit rien dans la nature qui ne fût en danger? Mais il faut prendre toutes ces pensées dans un sens allégorique, autrement elles ont je ne sais quoi d'affreux, d'impie, et de peu convenable à la majesté des dieux. Et pour moi, lorsque je vois dans Homère les plaies, les ligues, les supplices, les larmes, les emprisonnemens des dieux, et tous ces autres accidens où ils tombent sans cesse, il me semble qu'il s'est efforcé, autant qu'il a pu, de faire des dieux de ces hommes qui furent au siége de Troie; et qu'au contraire, des dieux mêmes il en a fait des hommes. Encore les fait-il de pire condition ; car à l'égard de nous, quand nous sommes malheureux, au moins avons-nous la mort, qui est comme un port assuré pour sortir de nos misères ; au lieu qu'en représentant les dieux de cette sorte, il ne les rend pas proprement immortels, mais éternellement misérables.

Il a donc bien mieux réussi lorsqu'il nous a peint un dieu tel qu'il est dans toute sa majesté et sa grandeur, et sans mélange des choses terrestres, comme dans cet endroit qui a été remarqué par plusieurs avant moi, où il dit en parlant de Neptune [9] :

> Neptune ainsi marchant dans ces vastes campagnes,
> Fait trembler sous ses pieds et forêts et montagnes.

Et dans un autre endroit :

> Il attelle son char, et, montant fièrement,
> Lui fait fendre les flots de l'humide élément.
> Dès qu'on le voit marcher sur ces liquides plaines,
> D'aise on entend sauter les pesantes baleines.
> L'eau frémit sous le dieu qui lui donne la loi (27),
> Et semble avec plaisir reconnoître son roi.
> Cependant le char vole, etc.

Ainsi le législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la grandeur et la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au commencement de ses lois, par ces paroles :

[1] *Iliade*, l. IV, v. 443. BOILEAU, 1713. — Éloges et critiques de ce vers, voy. Réflexion IV, p. 213.

[2] Passage défectueux *restitué* par Boileau. Voyez page 213 et ci-après remarque 26.

[3] Vers 267. BOILEAU, 1713. — Le *Bouclier d'Hercule*, poëme attribué à Hésiode.

[4] C'est plutôt la déesse de la tristesse. *Dac.*, *impr.*

[5] *Iliade*, l. V, v. 770. BOILEAU, 1713.

[6] De 1674 à 1682 il y a : *voit du haut d'une tour*, d'espace... — Inexactitude et contradiction, car Longin parle d'un lieu élevé, et non pas *d'une tour*, et l'on ne peut être en même temps assis sur le rivage et placé *au haut* d'une tour. Desmarets. — Dacier (*mss.*) convient de la contradiction, mais ajoute que sans cette *petite faute*, les vers de Boileau approcheraient de la grandeur de ceux d'Homère. Il voudrait mettre *d'un cap élevé*.

[7] *Iliade*, l. XXI, v. 388. BOILEAU, 1713.

[8] *Iliade*, l. XX, v. 61. BOILEAU, 1713.

[9] *Iliade*, l. XIII, v. 18. BOILEAU, 1713.

DIEU DIT : QUE LA LUMIÈRE SE FASSE[1], ET LA LUMIÈRE SE FIT[2] ; QUE LA TERRE SE FASSE, LA TERRE FUT FAITE.

Je pense, mon cher Térentianus, que vous ne serez pas fâché que je vous rapporte encore ici un passage de notre poëte, quand il parle des hommes, afin de vous faire voir combien Homère est héroïque lui-même en peignant le caractère d'un héros. Une épaisse obscurité avoit couvert tout d'un coup l'armée des Grecs, et les empêchoit de combattre. En cet endroit, Ajax, ne sachant plus quelle résolution prendre, s'écrie[3] :

Grand dieu, chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux (28).

Voilà les véritables sentimens d'un guerrier tel qu'Ajax. Il ne demande pas la vie, un héros n'étoit pas capable de cette bassesse ; mais comme il ne voit point d'occasion de signaler son courage au milieu de l'obscurité, il se fâche de ne point combattre ; il demande donc en hâte que le jour paroisse, pour faire au moins une fin digne de son grand cœur, quand il devroit avoir à combattre Jupiter même. En effet, Homère, en cet endroit, est comme un vent favorable qui seconde l'ardeur des combattans ; car il ne se remue pas avec moins de violence que s'il étoit épris aussi de fureur.

Tel que Mars en courroux au milieu des batailles[4],
Ou comme on voit un feu, jetant partout l'horreur,
Au travers des forêts promener sa fureur :
De colère il écume, etc.

Mais je vous prie de remarquer, pour plusieurs raisons, combien il est affoibli dans son Odyssée, où il fait voir en effet que c'est le propre d'un grand esprit, lorsqu'il commence à vieillir et à décliner, de se plaire aux contes et aux fables : car, qu'il ait composé l'Odyssée depuis l'Iliade, j'en pourrois donner plusieurs preuves. Et, premièrement, il est certain qu'il y a quantité de choses dans l'Odyssée qui ne sont que la suite des malheurs qu'on lit dans l'Iliade, et qu'il a transportées dans ce dernier ouvrage comme autant d'épisodes[5] de la guerre de Troie. Ajoutez que les accidens qui arrivent dans l'Iliade sont déplorés souvent par les héros de l'Odyssée (29), comme des malheurs connus et arrivés il y a déjà longtemps ; et c'est pourquoi l'Odyssée n'est, à proprement parler, que l'épilogue de l'Iliade.

Là gît le grand Ajax et l'invincible Achille ;
Là de ses ans Patrocle a vu borner le cours ;
Là mon fils, mon cher fils, a terminé ses jours[6].

De là vient, à mon avis, que comme Homère a composé son Iliade durant que son esprit étoit en sa plus grande vigueur, tout le corps de son ouvrage est dramatique et plein d'action, au lieu que la meilleure partie de l'Odyssée se passe en narrations, qui est le génie de la vieillesse : tellement qu'on le peut comparer dans ce dernier ouvrage au soleil quand il se couche, qui a toujours sa même grandeur, mais qui n'a plus tant d'ardeur ni de force. En effet, il ne parle plus du même ton, on n'y voit plus ce sublime de l'Iliade, qui marche partout d'un pas égal, sans que jamais il s'arrête ni se repose. On n'y remarque point cette foule de mouvemens et de passions entassées les unes sur les autres. Il n'a plus cette même force, et, s'il faut ainsi parler, cette même volubilité du discours si propres pour l'action, et mêlée de tant d'images naïves des choses. Nous pouvons dire que c'est le reflux de son esprit, qui, comme un grand océan, se retire et déserte ses rivages. A tout propos il s'égare dans des imaginations et des fables incroyables (30). Je n'ai pas oublié pourtant les descriptions de tempêtes qu'il fait, les aventures qui arrivèrent à Ulysse chez Polyphème, et quelques autres endroits qui sont sans doute fort beaux. Mais cette vieillesse dans Homère, après tout, c'est la vieillesse d'Homère ; joint qu'en tous ces endroits-là il y a beaucoup plus de fable et de narration que d'action.

Je me suis étendu là-dessus, comme j'ai déjà dit, afin de vous faire voir que les génies naturellement les plus élevés tombent quelquefois dans la badinerie, quand la force de leur esprit vient à s'éteindre. Dans ce rang on doit mettre ce qu'il dit du sac où Éole enferma les vents, et des compagnons d'Ulysse, changés par Circé en pourceaux, que Zoïle appelle de « petits cochons larmoyans. » Il en est de même des colombes qui nourrirent Jupiter comme un pigeon ; de la disette d'Ulysse, qui fut dix jours sans manger après son naufrage, et de toutes ces absurdités qu'il conte du meurtre des amans de Pénélope ; car tout ce qu'on peut dire à l'avantage de ces fictions, c'est que ce sont d'assez beaux songes, et, si vous voulez, des songes de Jupiter même. Ce qui m'a encore obligé à parler de l'Odyssée, c'est pour vous montrer que les grands poëtes et les écrivains célèbres, quand leur esprit

[1] Il y a dans Longin, *Dieu dit :* Quoi ! *que la lumiere*, etc... On a déjà vu (Réflex. X, p. 237) comment Boileau se justifie d'avoir omis ce *quoi !*

[2] Au sujet de ce passage, voy. Réflex. X, p. 230 et suiv.

[3] *Iliade*, l. XVII, vers 645. BOILEAU, 1713.

[4] *Iliade*, l. XV, vers 605. BOILEAU, 1713.

[5] De 1674 à 1682 il y a : *autant* d'effets *de la*... — Le mot *épisodes* a été encore proposé par Dacier (*mss.*).

[6] Ce sont des paroles de Nestor dans l'*Odyssée*, l. III, vers 109. BOILEAU, 1713.

manque de vigueur pour le pathétique, s'amusent ordinairement à peindre les mœurs. C'est ce que fait Homère, quand il décrit la vie que menoient les amans de Pénélope dans la maison d'Ulysse. En effet, toute cette description est proprement une espèce de comédie, où les différens caractères des hommes sont peints.

CHAPITRE VIII

De la sublimité qui se tire des circonstances.

Voyons si nous n'avons point encore quelque autre moyen par où nous puissions rendre un discours sublime. Je dis donc que, comme naturellement rien n'arrive au monde qui ne soit toujours accompagné de certaines circonstances, ce sera un secret infaillible pour arriver au grand, si nous savons faire à propos le choix des plus considérables, et si, en les liant bien ensemble, nous en formons comme un corps; car d'un côté ce choix, et de l'autre cet amas de circonstances choisies, attachent fortement l'esprit.

Ainsi, quand Sapho[1] veut exprimer les fureurs de l'amour, elle ramasse de tous côtés les accidens qui suivent et qui accompagnent en effet cette passion : mais où son adresse paroît principalement, c'est à choisir de tous ces accidens ceux qui marquent davantage l'excès et la violence de l'amour, et à bien lier tout cela ensemble.

Heureux qui près de toi pour toi seule soupire,
Qui jouit du plaisir de t'entendre parler,
Qui te voit quelquefois doucement lui sourire!
Les dieux dans son bonheur peuvent-ils l'égaler?

Je sens de veine en veine une subtile flamme
Courir par tout mon corps sitôt que je te vois;
Et, dans les doux transports où s'égare mon ame,
Je ne saurois trouver de langue ni de voix.

Un nuage confus se répand sur ma vue;
Je n'entends plus; je tombe en de douces langueurs :
Et pâle (31), sans haleine, interdite, éperdue,
Un frisson (32) me saisit, je tremble, je me meurs.

Mais quand on n'a plus rien il faut tout hasarder, etc.

N'admirez-vous point comment elle ramasse toutes ces choses, l'ame, le corps, l'ouïe, la langue, la vue, la couleur, comme si c'étoient autant de personnes différentes et prêtes à expirer? Voyez de combien de mouvemens contraires elle est agitée. Elle gèle, elle brûle, elle est folle, elle est sage[2]; ou elle est entièrement hors d'elle-même (33), ou elle va mourir. En un mot, on diroit qu'elle n'est pas éprise d'une simple passion, mais que son ame est un rendez-vous de toutes les passions[3]; et c'est en effet ce qui arrive à ceux qui aiment. Vous voyez donc bien, comme j'ai déjà dit, que ce qui fait la principale beauté de son discours, ce sont toutes ces grandes circonstances marquées à propos et ramassées avec choix. Ainsi, quand Homère veut faire la description d'une tempête, il a soin d'exprimer tout ce qui peut arriver de plus affreux dans une tempête. Car, par exemple, l'auteur[4] du poëme des Arimaspiens[5] pense dire des choses fort étonnantes, quand il s'écrie :

O prodige étonnant! ô fureur incroyable!
Des hommes insensés, sur de frêles vaisseaux,
S'en vont loin de la terre habiter sur les eaux,
Et, suivant sur la mer une route incertaine,
Courent chercher bien loin le travail et la peine.
Ils ne goûtent jamais de paisible repos.
Ils ont les yeux au ciel et l'esprit sur les flots;
Et, les bras étendus, les entrailles émues,
Ils font souvent aux dieux des prières perdues.

Cependant il n'y a personne, comme je pense, qui ne voie bien que ce discours est en effet plus fardé et plus fleuri que grand et sublime. Voyons donc comment fait Homère, et considérons cet endroit[6] entre plusieurs autres :

Comme l'on voit les flots, soulevés par l'orage,
Fondre sur un vaisseau qui s'oppose à leur rage,
Le vent avec fureur dans les voiles frémit;
La mer blanchit d'écume, et l'air au loin gémit :
Le matelot troublé, que son art abandonne,
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne.

Aratus a tâché d'enchérir sur ce dernier vers, en disant :

Un bois mince et léger les défend de la mort.

Mais en fardant ainsi cette pensée, il l'a rendue basse et fleurie, de terrible qu'elle étoit. Et puis, renfermant tout le péril dans ces mots, *Un bois mince et léger les défend de la mort*, il l'éloigne et le diminue plutôt qu'il ne l'augmente. Mais Homère ne met pas pour une seule fois devant les yeux le danger où se trouvent les matelots ; il les représente, comme en un tableau, sur le point d'être submergés à tous les flots qui s'élèvent, et imprime jusque dans ses mots et ses

[1] Fragment de son ode « A une femme aimée. »

[2] Selon Brossette, Patru voulait faire changer ces mots, *elle gele, elle brûle, elle est folle, elle est sage*, parce qu'ils forment un vers, Boileau s'y refusa; il est impossible, dit-il, qu'il n'échappe quelquefois des vers dans la prose, et il lui en montra même un dans ses plaidoyers. B.-S.-P.

[3] Dacier (*impr.*) dit que le mot *rendez-vous* n'exprime pas toute la force du mot grec; mais il convient qu'on ne peut guère traduire en français autrement que ne l'a fait Boileau.

[4] Aristée. BOILEAU, 1713.

[5] C'étoient des peuples de Scythie. BOILEAU, 1713.

[6] *Iliade*, l. XV, vers 624. BOILEAU, 1713.

syllabes l'image du péril (34). Archiloque ne s'est point servi d'autre artifice dans la description de son[1] naufrage, non plus que Démosthène dans cet endroit où il décrit le trouble des Athéniens à la nouvelle de la prise d'Élatée, quand il dit : « Il étoit déjà fort tard (35), etc. » : car ils n'ont fait tous deux que trier, pour ainsi dire, et ramasser soigneusement les grandes circonstances, prenant garde à ne point insérer dans leurs discours des particularités basses et superflues, ou qui sentissent l'école. En effet, de trop s'arrêter aux petites choses, cela gâte tout ; et c'est comme du moellon ou des plâtras qu'on auroit arrangés et comme entassés les uns sur les autres pour élever un bâtiment.

CHAPITRE IX

De l'amplification.

Entre les moyens dont nous avons parlé, qui contribuent au sublime, il faut aussi donner rang à ce qu'ils appellent « amplification ; » car quand la nature des sujets qu'on traite, ou des causes qu'on plaide, demande des périodes plus étendues et composées de plus de membres, on peut s'élever par degrés, de telle sorte qu'un mot enchérisse toujours sur l'autre ; et cette adresse peut beaucoup servir, ou pour traiter quelque lieu d'un discours, ou pour exagérer, ou pour confirmer, ou pour mettre en jour un fait, ou pour manier une passion. En effet, l'amplification se peut diviser en un nombre infini d'espèces ; mais l'orateur doit savoir que pas une de ces espèces n'est parfaite de soi, s'il n'y a du grand et du sublime, si ce n'est lorsqu'on cherche à émouvoir la pitié, ou que l'on veut ravaler le prix de quelque chose. Partout ailleurs, si vous ôtez à l'amplification ce qu'il y a de grand, vous lui arrachez, pour ainsi dire, l'ame du corps. En un mot, dès que cet appui vient à lui manquer, elle languit et n'a plus ni force ni mouvement. Maintenant, pour plus grande netteté, disons en peu de mots la différence qu'il y a de cette partie à celle dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, et qui, comme j'ai dit, n'est autre chose qu'un amas de circonstances choisies que l'on réunit ensemble ; et voyons par où l'amplification en général diffère du grand et du sublime.

CHAPITRE X

Ce que c'est qu'amplification.

Je ne saurois approuver la définition que lui donnent les maîtres de l'art : L'amplification, disent-ils, est un « discours qui augmente et qui agrandit les choses. » Car cette définition peut convenir tout de même au sublime, au pathétique et aux figures : puisqu'elles donnent toutes au discours je ne sais quel caractère de grandeur. Il y a pourtant bien de la différence ; et premièrement le sublime consiste dans la hauteur et l'élévation, au lieu que l'amplification consiste aussi dans la multitude des paroles. C'est pourquoi le sublime se trouve quelquefois dans une simple pensée ; mais l'amplification ne subsiste que dans la pompe et dans l'abondance. L'amplification donc, pour en donner ici une idée générale, « est un accroissement de paroles que l'on peut tirer de toutes les circonstances particulières des choses, et de tous les lieux de l'oraison, qui remplit le discours et le fortifie, en appuyant sur ce qu'on a déjà dit. » Ainsi elle diffère de la preuve, en ce qu'on emploie celle-ci pour prouver la question, au lieu que l'amplification ne sert qu'à étendre (36) et à exagérer *** [2].

La même différence, à mon avis, est entre Démosthène et Cicéron pour le grand et le sublime, autant que nous autres Grecs pouvons juger des ouvrages d'un auteur latin. En effet, Démosthène est grand en ce qu'il est serré et concis, et Cicéron, au contraire, en ce qu'il est diffus et étendu. On peut comparer ce premier, à cause de la violence, de la rapidité, de la force et de la véhémence avec laquelle il ravage, pour ainsi dire, et emporte tout, à une tempête et à un foudre. Pour Cicéron, on peut dire, à mon avis, que, comme un grand embrasement, il dévore et consume tout ce qu'il rencontre, avec un feu qui ne s'éteint point, qu'il répand diversement dans ses ouvrages, et qui, à mesure qu'il s'avance, prend toujours de nouvelles forces. Mais vous [3] pouvez mieux juger de cela que moi. Au reste, le sublime de Démosthène vaut sans doute bien

[1] J'aimerois mieux *la description du naufrage*, car ce n'est pas le sien qu'Archiloque décrit. *Dac., impr.*

[2] Voyez les remarques. BOILEAU 1674 à 1713 (c'est la 36e).

[3] De 1674 à 1682 il y a : Pour Cicéron, *à mon sens, il ressemble à un grand embrasement qui se répand partout, et s'élève en l'air, avec un feu dont la violence dure et ne s'éteint point ; qui fait de différens effets, selon les différens endroits où il se trouve, mais qui se nourrit néanmoins et s'entretient toujours dans la diversité des choses où il s'attache.* Mais vous...

Cette traduction fut critiquée par Dacier (*mss.*) comme incorrecte et inexacte, et il proposa celle-ci, qui a été, à peu de chose près, adoptée par Boileau. « A mon avis, on peut dire de Cicéron, que, comme un grand embrasement, il s'élève et se prend à tout ce qu'il trouve, et que, conservant toujours un feu qui ne s'éteint point, il le répand diversement dans ses ouvrages, et lui donne, à diverses reprises, une nouvelle force. »

mieux dans les exagérations fortes et dans les violentes passions, quand il faut, pour ainsi dire (37), étonner l'auditeur. Au contraire, l'abondance est meilleure lorsqu'on veut, si j'ose me servir de ces termes, répandre une rosée agréable (38) dans les esprits; et certainement un discours diffus est bien plus propre pour les lieux communs, les péroraisons, les digressions, et généralement pour tous ces discours qui se font dans le genre démonstratif. Il en est de même pour les histoires, les traités de physique, et plusieurs autres semblables matières.

CHAPITRE XI

De l'imitation.

Pour retourner à notre discours, Platon, dont le style ne laisse pas d'être fort élevé, bien qu'il coule sans être rapide et sans faire de bruit, nous a donné une idée de ce style, que vous ne pouvez ignorer, si vous avez lu les livres de sa République [1]. « Ces hommes malheureux, dit-il quelque part, qui ne savent ce que c'est que de sagesse ni de vertu, et qui sont continuellement plongés dans les festins et dans la débauche, vont toujours de pis en pis, et errent enfin toute leur vie. La vérité n'a point pour eux d'attraits ni de charmes; ils n'ont jamais levé les yeux pour la regarder; en un mot ils n'ont jamais goûté de pur ni de solide plaisir. Ils sont comme des bêtes qui regardent toujours en bas, et qui sont courbées vers la terre. Ils ne songent qu'à manger et à repaître, qu'à satisfaire leurs passions brutales; et, dans l'ardeur de les rassasier, ils regimbent, ils égratignent, ils se battent à coups d'ongles et de cornes de fer, et périssent à la fin par leur gourmandise insatiable. »

Au reste, ce philosophe nous a encore enseigné un autre chemin, si nous ne voulons point le négliger, qui nous peut conduire au sublime. Quel est ce chemin? C'est l'imitation et l'émulation [2] des poëtes et des écrivains illustres qui ont vécu devant [3] nous; car c'est le but que nous devons toujours nous mettre devant les yeux.

Et certainement il s'en voit beaucoup que l'esprit d'autrui ravit hors d'eux-mêmes, comme on dit qu'une sainte fureur saisit la prêtresse d'Apollon sur le sacré trépied; car on tient qu'il y a une ouverture en terre d'où sort un souffle, une vapeur toute céleste qui la remplit sur-le-champ d'une vertu divine, et lui fait prononcer des oracles. De même ces grandes beautés que nous remarquons dans les ouvrages des anciens sont comme autant de sources sacrées, d'où il s'élève des vapeurs heureuses qui se répandent dans l'ame de leurs imitateurs, et animent les esprits même naturellement les moins échauffés; si bien que dans ce moment ils sont comme ravis et emportés de l'enthousiasme d'autrui : ainsi voyons-nous qu'Hérodote, et devant lui Stésichore et Archiloque ont été grands imitateurs d'Homère. Platon néanmoins est celui de tous qui l'a le plus imité; car il a puisé dans ce poëte comme dans une vive source, dont il a détourné un nombre infini de ruisseaux; et j'en donnerais des exemples, si Ammonius [4] n'en avoit déjà rapporté plusieurs (39).

Au reste, on ne doit point regarder cela comme un larcin, mais comme une belle idée qu'il a eue, et qu'il s'est formée sur les mœurs, l'invention et les ouvrages d'autrui. En effet, jamais, à mon avis, il n'eût mêlé tant de si grandes choses dans ses traités de philosophie, passant, comme il fait, du simple discours à des expressions et à des matières poétiques, s'il ne fût venu, pour ainsi dire, comme un nouvel athlète, disputer de toute sa force le prix à Homère, c'est-à-dire à celui qui avoit déjà reçu les applaudissemens de tout le monde, car, bien [5] qu'il ne le fasse peut-être qu'avec un trop peu d'ardeur, et, comme on dit, les armes à la main, cela ne laisse pas néanmoins de lui servir beaucoup, puisque enfin, selon Hésiode,

La noble jalousie est utile aux mortels [6].

Et n'est-ce pas en effet quelque chose de bien glorieux et bien digne d'une ame noble, que de combattre pour l'honneur et le prix de la victoire avec ceux qui nous ont précédés, puisque dans ces sortes de combats on peut même être vaincu sans honte?

[1] Dialogue IX, p. 585, édit. de H. Étienne Boileau, 1713.

[2] Il faudroit « c'est d'imiter *et d'avoir de l'émulation* pour les poëtes, etc. » D'après la traduction ci-dessus, on entendra l'émulation que les poëtes ont entre eux .. *Dac., mss.*

[3] *Devant* était alors usité en ce sens; voyez sat. IV, vers 35, page 20, colonne 2.

[4] Il y a eu plusieurs Ammonius; on ne sait duquel il s'agit ici.

[5] De 1674 à 1682 il y a : *A mon avis*, il ne dit de si grandes choses dans ses traités de philosophie que quand, du simple discours passant à des expressions et à des matières poétiques, il vient, s'il faut ainsi dire, comme un nouvel athlète, disputer de toute sa force le prix à Homère, c'est-à-dire à celui qui étoit déjà l'admiration de tous les siècles, *car bien*...

Selon Dacier (*impr.*) il faudrait : « En effet, Platon semble n'avoir entassé de si grandes choses dans ses traités de philosophie, et ne s'être jeté si souvent dans des expressions et dans des matières poétiques, que pour disputer de toute sa force le prix à Homère, comme un nouvel athlète à celui qui a déjà reçu toutes les acclamations, et qui a été l'admiration de tout le monde...

[6] *Opera et dies*, vers 25... Boileau, 1713.

CHAPITRE XII

De la manière d'imiter.

Toutes les fois donc que nous voulons travailler à un ouvrage qui demande du grand et du sublime, il est bon de faire cette réflexion : Comment est-ce qu'Homère auroit dit cela? Qu'auroient fait Platon, Démosthène, ou Thucydide même, s'il est question d'histoire, pour écrire ceci en style sublime? Car ces grands hommes que nous nous proposons à imiter, se présentant de la sorte à notre imagination, nous servent comme de flambeau, et nous élèvent l'ame presque aussi haut que l'idée que nous avons conçue de leur génie, surtout si nous nous imprimons bien ceci en nous-mêmes : Que penseroient Homère ou Démosthène de ce que je dis, s'ils m'écoutoient? et quel jugement feroient-ils de moi? En effet, nous ne croirons pas avoir un médiocre prix à disputer[1], si nous pouvons nous figurer que nous allons, mais sérieusement, rendre compte de nos écrits devant un si célèbre tribunal, et sur un théâtre où nous avons de tels héros pour juges et pour témoins. Mais un motif encore plus puissant pour nous exciter, c'est de songer au jugement que toute la postérité fera de nos écrits; car si un homme, dans la défiance de ce jugement, a peur, pour ainsi dire, d'avoir dit quelque chose qui vive plus que lui (40), son esprit ne sauroit jamais rien produire que des avortons aveugles et imparfaits, et il ne se donnera jamais la peine d'achever des ouvrages qu'il ne fait point pour passer jusqu'à la dernière postérité.

CHAPITRE XIII

Des images.

Ces « images, » que d'autres appellent « peintures » ou « fictions, » sont aussi d'un grand artifice pour donner du poids, de la magnificence et de la force au discours. Ce mot « d'image » se prend en général pour toute pensée propre à produire une expression, et qui fait une peinture à l'esprit de quelque manière que ce soit; mais il se prend encore, dans un sens plus particulier et plus resserré, pour ces discours que l'on fait « lorsque, par un enthousiasme et un mouvement extraordinaire de l'ame, il semble que nous voyons les choses dont nous parlons, et quand nous les mettons devant les yeux de ceux qui écoutent. »

Au reste, vous devez savoir que les « images, » dans la rhétorique, ont tout un autre usage que parmi les poëtes. En effet, le but qu'on s'y propose dans la poésie, c'est l'étonnement et la surprise; au lieu que, dans la prose, c'est de bien peindre les choses et de les faire voir clairement. Il y a pourtant cela de commun, qu'on tend à émouvoir en l'une et en l'autre rencontre.

Mère cruelle, arrête, éloigne de mes yeux[2]
Ces filles de l'enfer, ces spectres odieux.
Ils viennent : je le vois; mon supplice s'apprête.
Quels horribles serpens leur sifflent sur la tête!

Et ailleurs[3]:

Où fuirai-je? Elle vient. Je la vois. Je suis mort.

Le poëte en cet endroit ne voyoit pas les Furies, cependant il en fait une image si naïve, qu'il les fait presque voir aux auditeurs. Et véritablement je ne saurois pas bien dire si Euripide est aussi heureux à exprimer les autres passions; mais pour ce qui regarde l'amour et la fureur, c'est à quoi il s'est étudié particulièrement, et il y a fort bien réussi. Et même, en d'autres rencontres, il ne manque pas quelquefois de hardiesse à peindre les choses; car, bien que son esprit de lui-même ne soit pas porté au grand, il corrige son naturel, et le force d'être tragique et relevé, principalement dans les grands sujets; de sorte qu'on lui peut appliquer ces vers du poëte[4]:

A l'aspect du péril, au combat il s'anime;
Et, le poil hérissé, les yeux étincelans (41),
De sa queue il se bat les côtés et les flancs;

comme on le peut remarquer dans cet endroit où le Soleil parle ainsi à Phaéthon, en lui mettant entre les mains les rênes de ses chevaux[5]:

Prends garde qu'une ardeur trop funeste à ta vie
Ne t'emporte au-dessus de l'aride Libye :
Là jamais d'aucune eau le sillon arrosé
Ne rafraîchit mon char dans sa course embrasée[6],

Et dans ces vers suivans :

Aussitôt devant toi s'offriront sept étoiles :
Dresse par là ta course, et suis le droit chemin.
Phaéthon à ces mots prend les rênes en main :
De ses chevaux ailés il bat les flancs agiles.

[1] Selon Dacier (*impr.*) le mot grec ne signifie point *prix* mais *spectacle*, et il faudrait : *ce sera un spectacle bien propre à nous animer*.
[2] Paroles d'Euripide dans son *Oreste*, vers 225. BOILEAU, 1713.
[3] Euripide, *Iphigénie en Tauride*, vers 290. BOILEAU, 1713.
[4] *Iliade*, l. XX, vers 170. BOILEAU, 1713.
[5] Euripide, dans son *Phaéthon*, tragédie perdue. BOILEAU, 1713.
[6] Dacier (*impr.*) croit que ce n'est pas la pensée d'Euripide; mais il avoue que c'est la pensée que lui attribuent tous les interprètes, et que ces quatre vers sont nobles et beaux.

Les coursiers du Soleil à sa voix sont dociles.
Ils vont : le char s'éloigne, et, plus prompt qu'un éclair,
Pénètre en un moment les vastes champs de l'air.
Le père cependant plein d'un trouble funeste,
Le voit rouler de loin sur la plaine céleste;
Lui montre encor sa route, et du plus haut des cieux (42)
Le suit, autant qu'il peut, de la voix et des yeux.
Va par là, lui dit-il : reviens : détourne : arrête.

Ne diriez-vous pas que l'ame du poëte monte sur le char avec Phaéthon, qu'elle partage tous ses périls, et qu'elle vole dans l'air avec les chevaux? car, s'il ne les suivoit dans les cieux, s'il n'assistoit à tout ce qui s'y passe, pourroit-il peindre la chose comme il fait? Il en est de même de cet endroit de sa *Cassandre*[1] qui commence par

Mais, ô braves Troyens, etc.

Eschyle a quelquefois aussi des hardiesses et des imaginations tout à fait nobles et héroïques, comme on le peut voir dans sa tragédie intitulée LES SEPT DEVANT THÈBES, où un courrier, venant apporter à Étéocle la nouvelle de ces sept chefs qui avoient tous impitoyablement juré, pour ainsi dire, leur propre mort, s'explique ainsi[2] :

Sur un bouclier noir sept chefs impitoyables
Épouvantent les dieux de sermens effroyables :
Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
Tous, la main dans le sang, jurent de se venger.
Ils en jurent la Peur, le dieu Mars et Bellone.

Au reste, bien que ce poëte, pour vouloir trop s'élever, tombe assez souvent dans des pensées rudes, grossières et mal polies, Euripide néanmoins, par une noble émulation, s'expose quelquefois aux mêmes périls. Par exemple, dans Eschyle[3], le palais de Lycurgue est ému, et entre en fureur à la vue de Bacchus :

Le palais en fureur mugit à son aspect.

Euripide emploie cette même pensée d'une autre manière, en l'adoucissant néanmoins :

La montagne à leurs cris répond en mugissant[4].

Sophocle n'est pas moins excellent à peindre les choses, comme on le peut voir dans la description qu'il nous a laissée d'OEdipe mourant, et s'ensevelissant lui-même au milieu d'une tempête prodigieuse; et dans cet autre endroit où il dépeint l'apparition d'Achille[5] sur son tombeau, dans le moment que les Grecs alloient lever l'ancre. Je doute néanmoins, pour cette apparition, que jamais personne en ait fait une description plus vive que Simonide : mais nous n'aurions jamais fait si nous voulions étaler ici tous les exemples que nous pourrions rapporter à ce propos.

Pour retourner à ce que nous disions, les « images, » dans la poésie, sont pleines ordinairement d'accidens fabuleux[6], et qui passent toute sorte de croyance, au lieu que, dans la rhétorique, le beau des « images, » c'est de représenter la chose comme elle s'est passée, et telle qu'elle est dans la vérité; car une invention poétique et fabuleuse, dans une oraison, traîne nécessairement avec soi des digressions grossières et hors de propos, et tombe dans une extrême absurdité. C'est pourtant ce que cherchent aujourd'hui nos orateurs. Ils voient quelquefois les Furies, ces grands orateurs, aussi bien que les poëtes tragiques; et les bonnes gens ne prennent pas garde que, lorsque Oreste dit dans Euripide[7] :

Toi qui dans les enfers veux me précipiter,
Déesse, cesse enfin de me persécuter,

il ne s'imagine voir toutes ces choses que parce qu'il n'est pas dans son bon sens. Quel est donc l'effet des « images » dans la rhétorique? C'est qu'outre plusieurs autres propriétés, elles ont cela, qu'elles animent et échauffent le discours; si bien qu'étant mêlées avec art dans les preuves elles ne persuadent pas seulement, mais elles domptent, pour ainsi dire, elles soumettent l'auditeur. « Si un homme, dit un orateur, a entendu un grand bruit devant le palais, et qu'un autre en même temps vienne annoncer que les prisons sont ouvertes, et que les prisonniers de guerre se sauvent, il n'y a point de vieillard si chargé d'années, ni de jeune homme si indifférent, qui ne coure de toute sa force au secours. Que si quelqu'un, sur ces entrefaites, leur montre l'auteur de ce désordre; c'est fait de ce malheureux; il faut qu'il périsse sur-le-champ, et on ne lui donne pas le temps de parler. »

Hypéride s'est servi de cet artifice dans l'oraison où il rend compte de l'ordonnance qu'il fit faire après la défaite de Chéronée, qu'on donneroit la liberté aux esclaves. « Ce n'est point, dit-il, un orateur qui a fait passer[8] cette loi, c'est la bataille, c'est la défaite de Chéronée. » Au même temps qu'il prouve la chose par raison, il fait « une image; » et par cette proposition

[1] Pièce perdue. BOILEAU, 1713.

[2] Vers 42. BOILEAU, 1713.

[3] Lycurgue, tragédie perdue. BOILEAU, 1713.

[4] Selon Dacier (impr.), les mots *mugissant* et *mugir*, de ces deux vers, ne sont pas assez forts.

[5] Elle étoit dans une tragédie que nous n'avons pas. Saint-Marc.

[6] Tel est, dit Dacier (*impr.*), le sens de ce passage selon tous les interprètes; mais il ne croit pas que ce soit la pensée de Longin.

[7] *Oreste*, tragédie, v. 264. BOILEAU, 1713.

[8] Il faudroit *qui a écrit*, selon Dacier, *impr.*

qu'il avance, il fait plus que persuader et que prouver : car, comme en toutes choses on s'arrête naturellement à ce qui brille et éclate davantage, l'esprit de l'auditeur est aisément entraîné par cette image qu'on lui présente au milieu d'un raisonnement, et qui, lui frappant l'imagination, l'empêche d'examiner de si près la force des preuves, à cause de ce grand éclat dont elle couvre et environne le discours. Au reste, il n'est pas extraordinaire que cela fasse cet effet en nous, puisqu'il est certain que de deux corps mêlés ensemble, celui qui a le plus de force attire toujours à soi la vertu et la puissance de l'autre. Mais c'est assez parler de cette sublimité qui consiste dans les pensées, et qui vient, comme j'ai dit, ou de « la grandeur d'ame, ou de « l'imitation, » ou de « l'imagination. »

CHAPITRE XIV

Des figures, et premièrement de l'apostrophe.

Il faut maintenant parler des figures, pour suivre l'ordre que nous nous sommes prescrit ; car, comme j'ai dit, elles ne font pas une des moindres parties du sublime, lorsqu'on leur donne le tour qu'elles doivent avoir. Mais ce seroit un ouvrage de trop longue haleine, pour ne pas dire infini, si nous voulions faire ici une exacte recherche de toutes les figures qui peuvent avoir place dans le discours. C'est pourquoi nous nous contenterons d'en parcourir quelques-unes des principales, je veux dire celles qui contribuent le plus au sublime, seulement afin de faire voir que nous n'avançons rien que de vrai. Démosthène veut justifier sa conduite, en prouvant aux Athéniens qu'ils n'ont point failli en livrant bataille à Philippe. Quel étoit l'air naturel d'énoncer la chose? « Vous n'avez point failli, pouvoit-il dire, messieurs, en combattant au péril de vos vies pour la liberté et le salut de toute la Grèce ; et vous en avez des exemples qu'on ne sauroit démentir : car on ne peut pas dire que ces grands hommes aient failli, qui ont combattu pour la même cause dans les plaines de Marathon, à Salamine et devant Platée. » Mais il en use bien d'une autre sorte ; et tout d'un coup, comme s'il étoit inspiré d'un dieu et possédé de l'esprit d'Apollon même, il s'écrie, en jurant par ces vaillans défenseurs de la Grèce[1] : « Non, messieurs, non, vous n'avez point failli, j'en jure par les mânes de ces grands hommes qui ont combattu pour la même cause dans les plaines de Marathon. » Par cette seule forme de serment, que j'appellerai ici « apostrophe, » il déifie ces anciens citoyens dont il parle, et montre en effet qu'il faut regarder tous ceux qui meurent de la sorte comme autant de dieux par le nom desquels on doit jurer ; il inspire à ses juges l'esprit et les sentimens de ces illustres morts ; et, changeant l'air naturel de la preuve en cette grande et pathétique manière d'affirmer par des sermens si extraordinaires, si nouveaux et si dignes de foi, il fait entrer dans l'ame de ses auditeurs comme une espèce de contre-poison et d'antidote qui en chasse toutes les mauvaises impressions ; il leur élève le courage par des louanges ; en un mot, il leur fait concevoir qu'ils ne doivent pas moins s'estimer de la bataille qu'ils ont perdue contre Philippe, que des victoires qu'ils ont remportées à Marathon et à Salamine ; et, par tous ces différens moyens renfermés dans une seule figure, il les entraîne dans son parti. Il y en a pourtant qui prétendent que l'original de ce serment se trouve dans Eupolis, quand il dit :

On ne me verra plus affligé de leur joie ;
J'en jure mon combat aux champs de Marathon.

Mais il n'y a pas grande finesse à jurer simplement[2]. Il faut voir où, comment, en quelle occasion et pourquoi on le fait. Or, dans le passage de ce poëte, il n'y a rien autre chose qu'un simple serment ; car il parle là aux Athéniens heureux, et dans un temps où ils n'avoient pas besoin de consolation. Ajoutez que dans ce serment il ne jure pas, comme Démosthène, par des hommes qu'il rende immortels, et ne songe point[3] à faire naître dans l'ame des Athéniens des sentimens dignes de la vertu de leurs ancêtres ; vu qu'au lieu de jurer par le nom de ceux qui avoient combattu, il s'amuse à jurer par une chose inanimée, telle qu'est[4] un combat. Au contraire, dans Démosthène, ce serment est fait directement pour rendre le courage aux Athéniens vaincus, et pour empêcher qu'ils ne regardassent dorénavant comme un malheur la bataille de Chéronée. De sorte que, comme j'ai déjà dit, dans cette seule figure, il leur prouve, par raison, qu'ils n'ont point failli, il leur en fournit un exemple, il le leur confirme par des sermens, il fait leur éloge, et il les exhorte à la guerre contre Philippe.

Mais comme on pouvoit répondre à notre orateur :

[1] *De corona*, p. 343, édit. Basil. Boileau, 1713.
[2] Dacier (*impr.*) loue beaucoup ce jugement de Longin.
[3] De 1674 à 1682 il y a : *ajoutez* que par ce serment il ne traite pas, comme Démosthène, ces grands hommes d'immortels, *et ne songe point...* — La correction a été proposée par Dacier (*mss.*).
[4] Ceci a l'air d'une comparaison, et il n'y en a point dans le grec ; d'ailleurs *telle qu'est* rend la phrase languissante. Il faut « par une chose inanimée, *par un* combat.... » Dacier (*mss.*).

Il s'agit de la bataille que nous avons perdue contre Philippe durant que vous maniiez les affaires de la république, et vous jurez par les victoires que nos ancêtres ont remportées : afin donc de marcher sûrement, il a soin de régler ses paroles et n'emploie que celles qui lui sont avantageuses, faisant voir que, même dans les plus grands emportemens, il faut être sobre et retenu. En parlant donc de ces victoires de leurs ancêtres, il dit : « Ceux qui ont combattu par terre à Marathon et par mer à Salamine ; ceux qui ont donné bataille près d'Artémise et de Platée. » Il se garde bien de dire : « Ceux qui ont vaincu. » Il a soin[1] de taire l'événement qui avoit été aussi heureux en toutes ces batailles que funeste à Chéronée, et prévient même l'auditeur en poursuivant ainsi : « Tous ceux, ô Eschine, qui sont péris en ces rencontres ont été enterrés aux dépens de la république, et non pas seulement ceux dont la fortune a secondé la valeur. »

CHAPITRE XV

Que les figures ont besoin du sublime pour les soutenir.

Il ne faut pas oublier ici une réflexion que j'ai faite et que je vais vous expliquer en peu de mots. C'est que si les figures naturellement soutiennent le sublime, le sublime, de son côté, soutient merveilleusement les figures. Mais où et comment? C'est ce qu'il faut dire.

En premier lieu, il est certain qu'un discours où les figures sont employées toutes seules est de soi-même suspect d'adresse, d'artifice et de tromperie, principalement lorsqu'on parle devant un juge souverain et surtout si ce juge est un grand seigneur, comme un tyran, un roi ou un général d'armée ; car il conçoit en lui-même une certaine indignation contre l'orateur, et ne sauroit souffrir qu'un chétif rhétoricien entreprenne de le tromper, comme un enfant, par de grossières finesses[2]. Il est même à craindre[3] quelquefois que, prenant tout cet artifice pour une espèce de mépris, il ne s'effarouche entièrement ; et bien qu'il retienne sa colère et se laisse un peu amollir aux charmes du discours, il a toujours une forte répugnance à croire ce qu'on lui dit. C'est pourquoi il n'y a point de figure plus excellente que celle qui est tout à fait cachée et lorsqu'on ne reconnoît point que c'est une figure. Or il n'y a point de secours ni de remède plus merveilleux pour l'empêcher de paroitre que le sublime et le pathétique, parce que l'art, ainsi renfermé au milieu de quelque chose de grand et d'éclatant, a tout ce qui lui manquoit et n'est plus suspect d'aucune tromperie. Je ne vous en saurois donner un meilleur exemple que celui que j'ai déjà rapporté : « J'en jure par les mânes de ces grands hommes, » etc. Comment est-ce que l'orateur a caché la figure dont il se sert? n'est-il pas aisé de reconnoître que c'est par l'éclat même de sa pensée? Car comme les moindres lumières s'évanouissent quand le soleil vient à éclairer, de même toutes ces subtilités de rhétorique disparoissent à la vue de cette grandeur qui les environne de tous côtés. La même chose à peu près arrive dans la peinture. En effet, que l'on colore plusieurs choses également tracées sur un même plan et qu'on y mette le jour et les ombres, il est certain que ce qui se présentera d'abord à la vue ce sera le lumineux, à cause de son grand éclat, qui fait qu'il semble sortir hors du tableau et s'approcher en quelque façon de nous[4]. Ainsi le sublime et le pathétique, soit par une affinité naturelle qu'ils ont avec les mouvemens de notre ame, soit à cause de leur brillant, paroissent davantage et semblent toucher de plus près notre esprit que les figures dont ils cachent l'art et qu'ils mettent comme à couvert.

CHAPITRE XVI

Des interrogations.

Que dirai-je des demandes et des interrogations? car qui peut nier que ces sortes de figures ne donnent beaucoup plus de mouvement, d'action et de force au discours? « Ne voulez-vous jamais faire autre chose, dit Démosthène[5] aux Athéniens, qu'aller par la ville vous demander les uns aux autres : Que dit-on de nouveau? Hé! que peut-on vous apprendre de plus nouveau que ce que vous voyez? Un homme de Macédoine se rend maître des Athéniens et fait la loi à toute la Grèce. Philippe est-il mort? dira l'un. Non, répondra l'autre, il n'est que malade. Hé! que vous

[1] De 1674 à 1682 il y a : En *disant* donc *que leurs ancêtres avoient combattu par terre à Marathon et par mer à Salamine, avoient donné bataille près d'Artémise et de Platée, il se garde bien de dire qu'ils en fussent sortis victorieux*. Il a soin, etc.
La leçon définitive du texte fut en effet proposée, presqu'en mêmes termes par Dacier (mss.).

[2] Il vaudroit mieux *un mince* rhétoricien et *petites* finesses, selon Dacier, *marg.*, et *impr.*

[3] De 1674 à 1685 il y a : Finesse, *et même il est* à craindre... — La leçon du texte est encore une des corrections faites en 1685.

[4] Il faudroit « paroît non-seulement relevé, mais même plus proche. » Boivin.

[5] Première Philippique, p. 15, édit. de Bâle. Boileau, 1713.

mporte, messieurs, qu'il vive ou qu'il meure? Quand le ciel vous en auroit délivrés, vous vous feriez bientôt vous-mêmes un autre Philippe [1]. » Et ailleurs : « Embarquons-nous pour la Macédoine. Mais où aborderons-nous, dira quelqu'un, malgré Philippe? La guerre même, messieurs, nous découvrira par où Philippe est facile à vaincre. » S'il eût dit la chose simplement, son discours n'eût point répondu à la majesté de l'affaire dont il parloit; au lieu que, par cette divine et violente manière de se faire des interrogations et de se répondre sur-le-champ à soi-même, comme si c'étoit une autre personne, non-seulement il rend ce qu'il dit plus grand et plus fort, mais plus plausible et plus vraisemblable. Le pathétique ne fait jamais plus d'effet que lorsqu'il semble que l'orateur ne le recherche pas, mais que c'est l'occasion qui le fait naître. Or il n'y a rien qui imite mieux la passion que ces sortes d'interrogations et de réponses; car ceux qu'on interroge sentent naturellement une certaine émotion qui fait que sur-le-champ ils se précipitent de répondre et de dire ce qu'ils savent de vrai avant même qu'on ait achevé de les interroger [2]. Si bien que par cette figure l'auditeur est adroitement trompé, et prend les discours les plus médités pour des choses dites sur l'heure et dans la chaleur***** (43) [3].

« Il n'y a rien encore qui donne plus de mouvement au discours que d'en ôter les liaisons (44). » En effet, un discours que rien ne lie et n'embarrasse marche et coule de soi-même; et il s'en faut peu qu'il n'aille quelquefois plus vite que la pensée même de l'orateur. « Ayant approché leurs boucliers les uns des autres, dit Xénophon [4], ils reculoient, ils combattoient, ils tuoient, ils mouroient ensemble. » Il en est de même de ces paroles d'Euryloque à Ulysse, dans Homère [5] :

Nous avons, par ton ordre, à pas précipités,
Parcouru de ces bois les sentiers écartés :
Nous avons, dans le fond d'une sombre vallée (45),
Découvert de Circé la maison reculée.

Car ces périodes ainsi coupées et prononcées néanmoins avec précipitation, sont les marques d'une vive douleur qui l'empêche en même temps et le force de parler (46). C'est ainsi qu'Homère sait ôter, où il faut, les liaisons du discours.

CHAPITRE XVII

Du mélange des figures.

Il n'y a encore rien de plus fort pour émouvoir que de ramasser ensemble plusieurs figures; car deux ou trois figures ainsi mêlées, entrant par ce moyen dans une espèce de société, se communiquent les unes aux autres de la force, des graces et de l'ornement, comme on peut le voir dans ce passage de l'oraison de Démosthène contre Midias, où en même temps il ôte les liaisons de son discours et mêle ensemble les figures de répétition et de description. « Car tout homme, dit cet orateur [6], qui en outrage un autre, fait beaucoup de choses du geste, des yeux, de la voix, que celui qui a été outragé ne sauroit peindre dans un récit. » Et de peur que dans la suite son discours ne vînt à se relâcher, sachant bien que l'ordre appartient à un esprit rassis, et qu'au contraire le désordre est la marque de la passion, qui n'est en effet elle-même qu'un trouble et une émotion de l'ame, il poursuit dans la même diversité de figures [7]. « Tantôt il le frappe comme ennemi, tantôt pour lui faire insulte, tantôt avec les poings, tantôt au visage [8]. » Par cette violence de paroles ainsi entassées les unes sur les autres, l'orateur ne touche et ne remue pas moins puissamment ses juges que s'ils le voyoient frapper en leur présence. Il revient à la charge et poursuit comme une tempête : « Ces affronts émeuvent, ces affronts transportent un homme de cœur et qui n'est point accoutumé aux injures. On ne sauroit exprimer par des paroles l'énormité d'une telle action [9]. » Par ce changement continuel il conserve partout le caractère de ces figures turbulentes; tellement que dans son ordre il y a un désordre, et au contraire dans son désordre il y a un ordre merveilleux. Pour preuve de ce que je dis, mettez [10] par plaisir les conjonctions à ce passage, comme font les disciples d'Isocrate : « Et certainement il ne faut pas oublier que celui qui en outrage un autre fait beaucoup de choses, premièrement par le geste, ensuite par les yeux, et enfin par la voix même, » etc. Car, en égalant et aplanissant ainsi toutes choses par le moyen des liaisons, vous verrez que d'un

[1] Éloge de ce passage... Voyez Réflexion X, p. 255.

[2] De 1674 à 1682 il y a : *Ceux qu'on interroge* sur une chose dont ils savent la vérité, sentent naturellement une certaine émotion qui fait que sur-le-champ ils se précipitent de répondre. *Si bien que...* — Cela fut encore changé, au moins pour le sens, d'après l'avis de Dacier (*mss.*).

[3] Voyez les remarques (la 43e). Boileau, 1674 à 1713.

[4] Xénoph., *Histoire grecque*, l. IV, p. 519, édition de Leunclа. Boileau, 1713.

[5] *Odyssée*, l. X, vers 251. Boileau, 1713.

[6] Contre Midias, p. 395, édit. de Bâle. Boileau, 1713.

[7] Selon Dacier (*marg.* et *mss.*), il faudrait : « Il poursuit par les mêmes figures et par des répétitions. »

[8] *Ibid.* Boileau, 1713. (Voyez la note 6.)

[9] *Ibid.* (Discours contre Midias.) Boileau, 1713. (Voy. la note 6, ci-dessus.)

[10] De 1674 à 1700 il y a : *mettez lieux*. Qu'ainsi ne soit, *mettez*.— Dacier (*marg.*) avait souligné ces mots et mis en marge M. (mal) mais sans observation.

pathétique fort et violent vous tomberez dans une petite afféterie de langage qui n'aura ni pointe ni aiguillon; et que toute la force de votre discours s'éteindra aussitôt d'elle-même. Et comme il est certain que si on lioit le corps d'un homme qui court, on lui feroit perdre toute sa force; de même, si vous allez embarrasser une passion de ces liaisons et de ces particules inutiles, elle les souffre avec peine; vous lui ôtez la liberté de sa course, et cette impétuosité qui la faisoit marcher avec la même violence qu'un trait lancé par une machine.

CHAPITRE XVIII

Des hyperbates.

Il faut donner rang aux hyperbates. L'hyperbate n'est autre chose que « la transposition des pensées ou des paroles dans l'ordre et la suite d'un discours; » et cette figure porte avec soi le caractère véritable d'une passion forte et violente. En effet, voyez tous ceux qui sont émus de colère, de frayeur, de dépit, de jalousie, ou de quelque autre passion que ce soit, car il y en a tant que l'on n'en sait pas le nombre : leur esprit est dans une agitation continuelle; à peine ont-ils formé un dessein qu'ils en conçoivent aussitôt un autre; et, au milieu de celui-ci, s'en proposant encore de nouveaux où il n'y a ni raison ni rapport, ils reviennent souvent à leur première résolution. La passion en eux est comme un vent léger et inconstant qui les entraîne et les fait tourner sans cesse de côté et d'autre; si bien que, dans ce flux et ce reflux perpétuel de sentimens opposés, ils changent à tous momens de pensée et de langage, et ne gardent ni ordre ni suite dans leurs discours.

Les habiles écrivains, pour imiter ces mouvemens de la nature, se servent des hyperbates; et, à dire vrai, l'art n'est jamais dans un plus haut degré de perfection que lorsqu'il ressemble si fort à la nature qu'on le prend pour la nature même; et au contraire la nature ne réussit jamais mieux que quand l'art est caché.

Nous voyons un bel exemple de cette transposition dans Hérodote[1], où Denys Phocéen parle ainsi aux Ioniens : « En effet, nos affaires sont réduites à la dernière extrémité, messieurs. Il faut nécessairement que nous soyons libres ou esclaves, et esclaves misérables. Si donc vous voulez éviter les malheurs qui vous menacent, il faut, sans différer, embrasser le travail et la fatigue, et acheter votre liberté par la défaite de vos ennemis[2]. » S'il eût voulu suivre l'ordre naturel, voici comme il eût parlé : « Messieurs, il est maintenant temps d'embrasser le travail et la fatigue, car enfin nos affaires sont réduites à la dernière extrémité, » etc. Premièrement donc, il transpose ce mot MESSIEURS, et ne l'insère qu'immédiatement après leur avoir jeté la frayeur dans l'ame, comme si la grandeur du péril lui avoit fait oublier la civilité qu'on doit à ceux à qui l'on parle en commençant un discours. Ensuite il renverse l'ordre des pensées; car, avant que de les exhorter au travail, qui est pourtant son but, il leur donne la raison qui les y doit porter : « En effet, nos affaires sont réduites à la dernière extrémité; » afin qu'il ne semble pas que ce soit un discours étudié qu'il leur apporte, mais que c'est la passion qui le force à parler sur-le-champ. Thucydide a aussi des hyperbates fort remarquables, et s'entend admirablement à transposer les choses qui semblent unies du lien le plus naturel, et qu'on diroit ne pouvoir être séparées.

Démosthène est en cela bien plus retenu que lui. En effet, pour Thucydide, jamais personne ne les a répandues avec plus de profusion, et on peut dire qu'il en soûle ses lecteurs : car, dans la[3] passion qu'il a de faire paroître que tout ce qu'il dit est dit sur-le-champ, il traîne sans cesse l'auditeur par les dangereux détours de ses longues transpositions. Assez souvent donc il suspend sa première pensée, comme s'il affectoit tout exprès le désordre, et, entremêlant au milieu de son discours plusieurs choses différentes, qu'il va quelquefois chercher même hors de son sujet, il met la frayeur dans l'ame de l'auditeur, qui croit que tout ce discours va tomber, et l'intéresse malgré lui dans le péril où il pense voir l'orateur. Puis tout d'un coup, et lorsqu'on ne s'y attendoit plus, disant à propos ce qu'il y avoit si longtemps qu'on cherchoit; par cette transposition également hardie et dangereuse[4], il touche bien davantage que s'il eût gardé un ordre dans ses paroles. Il y a tant d'exemples de ce que je dis, que je me dispenserai d'en rapporter.

[1] Liv. VI, p. 338, édit. de Francfort. BOILEAU, 1713.

[2] Il Laudhaut, selon Dacier (*impr.*). « Si donc vous ne voulez point appréhender la peine et la fatigue, commencez, dès ce moment, à travailler, et après la défaite de vos ennemis vous serez libres. »

[3] De 1674 à 1682 il y a : *Pour Démosthène, qui est d'ailleurs bien plus retenu que Thucydide, il ne l'est pas en cela, et jamais personne n'a plus aimé les hyperbates;* car dans la, etc. — Boileau changea ceci, en 1683, sur l'autorité de Dacier qui (*mss.*), dans une longue remarque, soutient que Longin parle de Thucydide et non de Démosthène.

[4] De 1674 à 1682 il y a : *également* adroite *et dangereuse...* — Autre changement proposé par Dacier (*mss.*).

CHAPITRE XIX

Du changement de nombre.

Il n'en faut pas moins dire de ce qu'on appelle « diversité de cas, collections, renversemens, gradations, » et de toutes ces autres figures qui, étant, comme vous savez, extrêmement fortes et véhémentes, peuvent beaucoup servir par conséquent à orner le discours, et contribuent en toutes manières au grand et au pathétique. Que dirai-je des changemens de cas, de temps, de personnes, de nombre et de genre? En effet, qui ne voit combien toutes ces choses sont propres à diversifier et à ranimer l'expression? Par exemple, pour ce qui regarde le changement de nombre, ces singuliers dont la terminaison est singulière, mais qui ont pourtant, à les bien prendre, la force et la vertu des pluriels :

> Aussitôt un grand peuple accourant sur le port (47),
> Ils firent de leurs cris retentir le rivage[1].

Et ces singuliers sont d'autant plus dignes de remarque, qu'il n'y a rien quelquefois de plus magnifique que les pluriels; car la multitude qu'ils renferment leur donne du son et de l'emphase. Tels sont ces pluriels qui sortent de la bouche d'OEdipe, dans Sophocle[2] :

> Hymen, funeste hymen, tu m'as donné la vie :
> Mais dans ces mêmes flancs où je fus enfermé
> Tu fais rentrer ce sang dont tu m'avois formé;
> Et par là tu produis et des fils et des pères,
> Des frères, des maris, des femmes et des mères,
> Et tout ce que du sort la maligne fureur
> Fit jamais voir au jour et de honte et d'horreur.

Tous ces différens noms ne veulent dire qu'une seule personne, c'est à savoir OEdipe d'une part, et sa mère Jocaste de l'autre. Cependant, par le moyen de ce nombre ainsi répandu et multiplié en différens pluriels, il multiplie en quelque façon les infortunes d'Œdipe. C'est par un même pléonasme qu'un poëte a dit :

> On vit les Sarpédons et les Hectors paroître.

Il en faut dire autant de ce passage de Platon, à propos des Athéniens, que j'ai rapporté ailleurs[3] : « Ce ne sont point des Pélops, des Cadmus, des Égyptes[4], des Danaüs, ni des hommes nés barbares qui demeurent avec nous. Nous sommes tous Grecs, éloignés du commerce et de la fréquentation des nations étrangères, qui habitons une même ville, » etc.

En effet, tous ces pluriels, ainsi ramassés ensemble, nous font concevoir une bien plus grande idée des choses; mais il faut prendre garde à ne faire cela que bien à propos et dans les endroits où il faut amplifier ou multiplier, ou exagérer, et dans la passion, c'est-à-dire quand le sujet est susceptible d'une de ces choses ou de plusieurs; car d'attacher partout ces cymbales et ces sonnettes[5], cela sentiroit trop son sophiste.

CHAPITRE XX

Des pluriels réduits en singuliers.

On peut aussi, tout au contraire, réduire les pluriels en singuliers; et cela a quelque chose de fort grand. « Tout le Péloponèse, dit Démosthène[6], étoit alors divisé en factions. » Il en est de même de ce passage d'Hérodote[7] : « Phrynicus faisant représenter sa tragédie intitulée, LA PRISE DE MILET, tout le (48) théâtre se fondit en larmes. » Car de ramasser ainsi plusieurs choses en une, cela donne plus de corps au discours. Au reste, je tiens que pour l'ordinaire c'est une même raison qui fait valoir ces deux différentes figures. En effet, soit qu'en changeant les singuliers en pluriels, d'une seule chose vous en fassiez plusieurs, soit qu'en ramassant des pluriels dans un seul nom singulier qui sonne agréablement à l'oreille, de plusieurs choses vous n'en fassiez qu'une, ce changement imprévu marque la passion.

CHAPITRE XXI

Du changement de temps.

Il en est de même du changement de temps, lorsqu'on parle d'une chose passée comme si elle se faisoit présentement, parce qu'alors ce n'est plus une narration que vous faites, c'est une action qui se passe à l'heure même. « Un soldat, dit Xénophon[8], étant tombé sous le cheval de Cyrus, et étant foulé aux pieds de ce cheval, il lui donne un coup d'épée dans le ventre. Le cheval blessé se démène et secoue son maître.

[1] Voyez : *Art poétique*, chant III, vers 388, p. 104, colonne 2 et note 5.
[2] *Œdipe. Tyran.*, vers 1417. Boileau, 1713.
[3] Platon, *Menexenus*, t. II, p. 245, édit. de H. Étienne. Boileau, 1713.
[4] Il faudrait *Egyptus*. Dac., *mss.*
[5] Allusion à l'usage de mettre des sonnettes aux harnois dans les occasions extraordinaires. Dacier, *impr.*
[6] *De corona*, p. 315, édit. Basil. Boileau, 1713.
[7] Hérodote, l. VI, p. 341, édit. de Francfort. Boileau, 1713.
[8] *Institut. de Cyrus*, l. VII, p. 178, édit. Leuncl. Boileau, 1713.

Cyrus tombe. » Cette figure est fort fréquente dans Thucydide.

CHAPITRE XXII

Du changement de personnes.

Le changement de personnes n'est pas moins pathétique; car il fait que l'auditeur assez souvent se croit voir lui-même au milieu du péril :

> Vous diriez, à les voir pleins d'une ardeur si belle,
> Qu'ils retrouvent toujours une vigueur nouvelle,
> Que rien ne les sauroit ni vaincre ni lasser,
> Et que leur long combat ne fait que commencer [1].

Et dans Aratus :

> Ne t'embarque jamais durant ce triste mois.

Cela se voit encore dans Hérodote [2]. « A la sortie de la ville d'Éléphantine, dit cet historien, du côté qui va en montant, vous rencontrez d'abord une colline, etc. De là vous descendez dans une plaine. Quand vous l'avez traversée, vous pouvez vous embarquer tout de nouveau, et en douze jours arriver à une grande ville qu'on appelle Méroé. » Voyez-vous, mon cher Térentianus, comme il prend votre esprit avec lui, et le conduit dans tous ces différens pays, vous faisant plutôt voir qu'entendre? Toutes ces choses, ainsi pratiquées à propos, arrêtent l'auditeur et lui tiennent l'esprit attaché sur l'action présente : principalement lorsqu'on ne s'adresse pas à plusieurs en général, mais à un seul en particulier :

> Tu ne saurois connoître, au fort de la mêlée,
> Quel parti suit le fils du courageux Tydée [3].

Car en réveillant ainsi l'auditeur par ces apostrophes, vous le rendez plus ému, plus attentif et plus plein de la chose dont vous parlez.

CHAPITRE XXIII

Des transitions imprévues.

Il arrive aussi quelquefois qu'un écrivain, parlant de quelqu'un, tout d'un coup se met à sa place et joue son personnage. Et cette figure marque l'impétuosité de la passion.

> Mais Hector, qui les voit épars sur le rivage [4],
> Leur commande à grands cris de quitter le pillage,
> D'aller droit aux vaisseaux sur les Grecs se jeter :
> « Car quiconque mes yeux verront s'en écarter,
> « Aussitôt dans son sang je cours laver sa honte. »

Le poëte retient la narration pour soi, comme celle qui lui est propre, et met tout d'un coup, et sans en avertir, cette menace précipitée dans la bouche de ce guerrier bouillant et furieux. En effet, son discours auroit langui s'il y eût entremêlé : « Hector dit alors de telles ou semblables paroles. » Au lieu que par cette transition imprévue il prévient le lecteur, et la transition est faite avant que le poëte même ait songé qu'il la faisoit. Le véritable [5] lieu donc où l'on doit user de cette figure, c'est quand le temps presse et que l'occasion qui se présente ne permet pas de différer; lorsque sur-le-champ il faut passer d'une personne à une autre, comme dans Hécatée [6] : « Ce héraut ayant assez pesé la conséquence de toutes ces choses (49), il commande aux descendans des Héraclides de se retirer. Je ne puis plus rien pour vous, non plus que si je n'étois plus au monde. Vous êtes perdus, et vous me forcerez bientôt moi-même d'aller chercher une retraite chez quelque autre peuple. » Démosthène, dans son oraison contre Aristogiton [7], a encore employé cette figure d'une manière différente de celle-ci, mais extrêmement forte et pathétique. « Et il ne se trouvera personne entre vous, dit cet orateur, qui ait du ressentiment et de l'indignation de voir un impudent, un infâme violer insolemment les choses les plus saintes! un scélérat, dis-je, qui... O le plus méchant de tous les hommes! rien n'aura pu arrêter ton audace effrénée? Je ne dis pas ces portes, je ne dis pas ces barreaux qu'un autre pouvoit rompre comme toi. » Il laisse là sa pensée imparfaite, la colère le tenant comme suspendu et partagé sur un mot, entre deux différentes personnes : « qui... O le plus méchant de tous les hommes! » Et ensuite, tournant tout d'un coup contre Aristogiton ce même discours qu'il sembloit avoir laissé là, il touche bien davantage et fait une bien plus forte impression. Il en est de même de cet emportement de Pénélope dans Homère [8], quand elle voit entrer chez elle un héraut de la part de ses amans.

> De mes fâcheux amans ministre injurieux,
> Héraut, que cherches-tu? Qui t'amène en ces lieux?
> Y viens-tu, de la part de cette troupe avare,
> Ordonner qu'à l'instant le festin se prépare?
> Fasse le juste ciel, avançant leur trépas [9],

[1] *Iliade*, l. XV, vers 697. BOILEAU, 1713.
[2] Liv. II, p. 100, édit. de Francfort. BOILEAU, 1713.
[3] *Iliade*, l. V, vers 85. BOILEAU, 1713.
[4] *Iliade*, l. XV, vers 346. BOILEAU, 1713.
[5] De 1674 à 1682 il y a : *avant* qu'on s'en soit aperçu. Le *véritable*... — Le changement a encore été proposé par Dacier (*m-s.*).

[6] Livre perdu. BOILEAU, 1713.
[7] Page 494, édit. de Bâle. BOILEAU, 1713.
[8] *Odyssée*, l. IV, vers 681. BOILEAU, 1713.
[9] Ce détestables mets avança leur trépas,
Et ce repas pour eux fut le dernier repas.
VOLTAIRE, *Henriade*, chant X, vers 213, 214.

Que ce repas pour eux soit le dernier repas !
Lâches, qui, pleins d'orgueil et foibles de courage,
Consumez de son fils le fertile héritage,
Vos pères autrefois ne vous ont-ils point dit
Quel homme étoit Ulysse, etc.

CHAPITRE XXIV

De la périphrase.

Il n'y a personne, comme je crois, qui puisse douter que la périphrase ne soit aussi d'un grand usage dans le sublime; car, comme dans la musique, le son principal [1] devient plus agréable à l'oreille lorsqu'il est accompagné des différentes parties qui lui répondent, de même la périphrase (50), tournant autour du mot propre, forme souvent, par rapport avec lui, une consonnance et une harmonie fort belle dans le discours, surtout lorsqu'elle n'a rien de discordant ou d'enflé, mais que toutes choses y sont dans un juste tempérament. Platon nous en fournit un bel exemple au commencement de son oraison funèbre. « Enfin, dit-il, nous leur avons rendu les derniers devoirs; et maintenant ils achèvent ce fatal voyage, et ils s'en vont tout glorieux de la magnificence avec laquelle toute la ville en général et leurs parens en particulier les ont conduits [2] hors de ce monde [3]. » Premièrement il appelle la mort CE FATAL VOYAGE. Ensuite il parle des derniers devoirs qu'on avoit rendus aux morts, comme d'une pompe publique que leur pays leur avoit préparée exprès pour les conduire hors de cette vie. Dirons-nous que toutes ces choses ne contribuent que médiocrement à relever cette pensée? Avouons plutôt que, par le moyen de cette périphrase mélodieusement répandue dans le discours, d'une diction toute simple il a fait une espèce de concert et d'harmonie. De même Xénophon [4] : « Vous regardez le travail comme le seul guide qui vous peut conduire à une vie heureuse et plaisante. Au reste, votre ame est ornée de la plus belle qualité que puissent jamais posséder des hommes nés pour la guerre; c'est qu'il n'y a rien qui vous touche plus sensiblement que la louange. » Au lieu de dire : « Vous vous adonnez au travail, » il use de cette circonlocution : « Vous regardez le travail comme le seul guide qui vous peut conduire à une vie heureuse. » Et, étendant ainsi toutes choses [5], il rend sa pensée plus grande et relève beaucoup cet éloge. Cette périphrase d'Hérodote [6] me semble encore inimitable : « La déesse Vénus, pour châtier l'insolence des Scythes qui avoient pillé son temple, leur envoya une maladie [7] qui les rendoit femmes [8] (51). »

Au reste, il n'y a rien dont l'usage s'étende plus loin que la périphrase, pourvu qu'on ne la répande pas partout sans choix et sans mesure; car aussitôt elle languit et a je ne sais quoi de niais et de grossier. Et c'est pourquoi Platon, qui est toujours figuré dans ses expressions et quelquefois même un peu mal à propos, au jugement de quelques-uns, a été raillé pour avoir dit [9] dans ses Lois [10] : « Il ne faut point souffrir que les richesses d'or et d'argent prennent pied ni habitent dans une ville. » S'il eût voulu, poursuivent-ils, interdire la possession du bétail, assurément qu'il auroit dit, par la même raison, « les richesses de bœufs et de moutons. »

Mais ce que nous avons dit en général suffit pour faire voir l'usage des figures à l'égard du grand et du sublime; car il est certain qu'elles rendent toutes le discours plus animé et plus pathétique; or le pathétique participe du sublime autant que le sublime [11] participe du beau et de l'agréable.

CHAPITRE XXV

Du choix des mots.

Puisque la pensée et la phrase s'expliquent ordinairement l'une par l'autre, voyons si nous n'avons point encore quelque chose à remarquer dans cette partie du discours qui regarde l'expression. Or, que le choix des grands mots et des termes propres soit d'une merveilleuse vertu pour attacher et pour émouvoir, c'est ce que personne n'ignore et sur quoi par conséquent il seroit inutile de s'arrêter. En effet, il n'y a peut-être rien d'où les orateurs, et tous les écrivains en général qui s'étudient au sublime, tirent plus de grandeur, d'élégance, de netteté, de poids, de force et de vigueur pour leurs ouvrages que du choix des paroles. C'est par elles que toutes ces beautés éclatent dans le discours comme dans un riche tableau; et elles donnent aux choses une espèce d'ame et de vie. Enfin les beaux mots sont, à vrai dire, la lumière propre et naturelle de nos pensées. Il faut prendre garde, néanmoins, à

[1] Voyez à la *Correspondance* la lettre à Brossette, n° CXLIV, du 7 de janvier 1709.

[2] Dacier (*marg.*) note, mais sans remarques, ce mot comme *mauvais*.

[3] *Menexenus*, p. 236, édit. de H. Étienne. BOILEAU, 1713.

[4] *Instit. de Cyrus*, l. I, p. 24, édit. de Leuncl. BOILEAU, 1713.

[5] Ceci ne rend point le grec. Longin y dit que Xénophon ne s'est pas borné à cette circonlocution *vous vous adonnez*, etc., mais qu'il a aussi amplifié ce qui suit. Il falloit donc traduire : *et en amplifiant aussi le reste*, il rend, etc. Dacier, *mss.*

[6] Liv. I, p. 45, sect. CV, édition de Francfort. BOILEAU, 1713.

[7] Voyez la remarque 51.

[8] Les fit devenir impuissans. BOILEAU, 1713.

[9] *Dans* sa republique : *il ne faut*... BOILEAU, 1713.

[10] Liv. V, p. 741 et 42, édit. de H. Étienne. BOILEAU, 1713.

[11] Le *moral* selon l'ancien manuscrit. BOILEAU, 1713.

ne pas faire parade partout d'une vaine enflure de paroles; car d'exprimer une chose basse en termes grands et magnifiques, c'est tout de même que si vous appliquiez un grand masque de théâtre sur le visage d'un petit enfant; si ce n'est, à la vérité, dans la poésie [1]. Cela se peut voir encore dans un passage de Théopompus, que Cécilius blâme, je ne sais pourquoi, et qui me semble, au contraire, fort à louer pour sa justesse et parce qu'il dit beaucoup. « Philippe, dit cet historien, boit sans peine les affronts que la nécessité de ses affaires l'oblige de souffrir. » En effet, un discours tout simple exprimera quelquefois mieux la chose que toute la pompe et tout l'ornement, comme on le voit tous les jours dans les affaires de la vie. Ajoutez qu'une chose énoncée d'une façon ordinaire se fait aussi plus aisément croire. Ainsi, en parlant d'un homme qui, pour s'agrandir, souffre sans peine et même avec plaisir des indignités, ces termes : BOIRE DES AFFRONTS me semblent signifier beaucoup. Il en est de même de cette expression d'Hérodote [2]. « Cléomène étant devenu furieux, il prit un couteau dont il se hacha la chair en petits morceaux; et, s'étant ainsi déchiqueté lui-même, il mourut. » Et ailleurs [3] : « Pythès, demeurant toujours dans le vaisseau, ne cessa point de combattre qu'il n'eût été haché en pièces. » Car ces expressions marquent un homme qui dit bonnement les choses et qui n'y entend point de finesse, et renferment néanmoins en elles un sens qui n'a rien de grossier ni de trivial.

CHAPITRE XXVI

Des métaphores.

Pour ce qui est du nombre des métaphores, Cécilius semble être de l'avis de ceux qui n'en souffrent pas plus de deux ou trois au plus pour exprimer une seule chose. Mais Démosthène nous doit encore ici servir de règle [4]. Cet orateur nous fait voir qu'il y a des occasions où l'on en peut employer plusieurs à la fois, quand les passions, comme un torrent rapide, les entraînent avec elles nécessairement et en foule. « Ces hommes malheureux, dit-il quelque part, ces lâches flatteurs, ces furies de la république, ont cruellement déchiré leur patrie. Ce sont eux qui, dans la débauche, ont autrefois vendu à Philippe notre liberté (55), et qui la vendent encore aujourd'hui à Alexandre; qui, mesurant, dis-je, tout leur bonheur aux sales plaisirs de leur ventre, à leurs infâmes débordemens, ont renversé toutes les bornes de l'honneur, et détruit parmi nous cette règle, où les anciens Grecs faisoient consister toute leur félicité, de ne souffrir point de maître. » Par cette foule de métaphores prononcées dans la colère, l'orateur ferme entièrement la bouche à ces traîtres [5]. Néanmoins Aristote et Théophraste, pour excuser l'audace de ces figures, pensent qu'il est bon d'y apporter ces adoucissemens : « Pour ainsi dire, Pour parler ainsi, Si j'ose me servir de ces termes, Pour m'expliquer un peu plus hardiment [6]. » En effet, ajoutent-ils [7], l'excuse est un remède contre les hardiesses du discours; et je suis bien de leur avis. Mais je soutiens pourtant toujours ce que j'ai déjà dit, que le remède le plus naturel contre l'abondance et la hardiesse, soit des métaphores, soit des autres figures, c'est de ne les employer qu'à propos, je veux dire dans les grandes passions et dans le sublime [8]; car comme le sublime et le pathétique, par leur violence et leur impétuosité, emportent naturellement et entraînent tout avec eux, ils demandent nécessairement des expressions fortes, et ne laissent pas le temps à l'auditeur de s'amuser à chicaner le nombre des métaphores, parce qu'en ce moment il est épris d'une commune fureur avec celui qui parle.

Et même pour les lieux communs et les descriptions, il n'y a rien quelquefois qui exprime mieux les choses qu'une foule de métaphores continuées. C'est par elles que nous voyons dans Xénophon une description si pompeuse de l'édifice du corps humain. Platon [9] néanmoins en a fait la peinture d'une manière encore plus divine. Ce dernier appelle la tête « une citadelle. » Il dit que le cou est « un isthme, qui a été mis entre elle et la poitrine; » que les vertèbres sont « comme des gonds sur lesquels elle tourne; » que la volupté est « l'amorce de tous les malheurs qui arrivent aux hommes; » que la langue est « le juge des saveurs; »

[1] L'auteur, après avoir montré combien les grands mots sont impertinens dans le style simple, faisoit voir que les termes simples avoient place quelquefois dans le style noble. Voyez la remarque 52. BOILEAU, 1713.

[2] Liv. VI, p. 358, édition de Francfort. BOILEAU, 1674 à 1713. (Voyez un éloge de ce passage, Réflex. X, p. 233-234.)

[3] Liv. VII, p. 444. BOILEAU, 1713.

[4] *De corona*, p. 354, édit. de Bâle. BOILEAU, 1713.

[5] De 1674 à 1682 il y a : de *metaphores*, l'orateur décharge entièrement sa colère contre *ces traîtres* — Le changement a encore été proposé par Dacier (*mss.*).

[6] Boileau, on l'a vu (p. 237), a pris cette phrase pour texte de sa onzième réflexion, mais après y avoir fait deux changemens. 1° Il a supprimé les mots *un peu* qui sont avant *plus hardiment*...; 2° il a substitué *afin d'excuser* à *pour excuser*, probablement parce que le mot *pour* est plusieurs fois dans la phrase.

[7] Boileau a aussi retouché ce passage en le rapportant dans la même réflexion (p. 238, colonne 1).

[8] Dacier (*impr.*) traduit autrement cette phrase, mais il est contredit par Tollius (p. 321) et par Saint-Marc.

[9] Dans le *Timee*, pages 69 et suiv., édition de H. Étienne. BOILEAU, 1713.

que le cœur est « la source des veines, la fontaine du sang, qui de là se porte avec rapidité dans toutes les autres parties, et qu'il est disposé comme une forteresse[1] gardée de tous côtés. » Il appelle les pores, des rues étroites. « Les dieux, poursuit-il, voulant soutenir le battement du cœur, que la vue inopinée des choses terribles, ou le mouvement de la colère, qui est de feu, lui causent ordinairement, ils ont mis sous lui le poumon, dont la substance est molle et n'a point de sang ; mais, ayant par dedans de petits trous en forme d'éponge, il sert au cœur comme d'oreiller, afin que, quand la colère est enflammée, il ne soit point troublé dans ses fonctions. » Il appelle la partie concupiscible « l'appartement de la femme, » et la partie irascible, « l'appartement de l'homme. » Il dit que la rate est « la cuisine des intestins (54) ; et qu'étant pleine des ordures du foie, elle s'enfle et devient bouffie. » « Ensuite, continue-t-il, les dieux couvrirent toutes ces parties de chair, qui leur sert comme de rempart et de défense contre les injures du froid, et contre tous les autres accidens. Et elle est, ajoute-t-il, comme une laine molle et ramassée qui entoure doucement le corps. » Il dit que le sang est « la pâture de la chair. » « Et afin, poursuit-il, que toutes les parties pussent recevoir l'aliment, ils y ont creusé, comme dans un jardin, plusieurs canaux, afin que les ruisseaux des veines, sortant du cœur comme de leur source, pussent couler dans ces étroits conduits du corps humain. » Au reste, quand la mort arrive, il dit que les organes se dénouent comme les cordages d'un vaisseau, et qu'ils laissent aller l'ame en liberté. » Il y a encore une infinité d'autres ensuite, de la même force, mais ce que nous avons dit suffit pour faire voir combien toutes ces figures sont sublimes d'elles-mêmes ; combien, dis-je, les métaphores servent au grand, et de quel usage elles peuvent être dans les endroits pathétiques et dans les descriptions.

Or, que ces figures, ainsi que toutes les autres élégances du discours, portent toujours les choses dans l'excès, c'est ce que l'on remarque assez sans que je le dise. Et c'est pourquoi Platon même[2] n'a pas été peu blâmé de ce que souvent, comme par une fureur de discours, il se laisse emporter à des métaphores dures et excessives, et à une vaine pompe allégorique. « On ne concevra pas aisément, dit-il en un endroit, qu'il en doit être de même d'une ville[3] comme d'un vase où le vin qu'on verse, et qui est d'abord bouillant et furieux, tout d'un coup entrant en société avec une autre divinité sobre qui le châtie, devient doux et bon à boire. » D'appeler l'eau « une divinité sobre, » et de se servir du terme de CHATIER pour tempérer ; en un mot, de s'étudier si fort à ces petites finesses, cela sent, disent-ils, son poëte, qui n'est pas lui-même trop sobre. Et c'est peut-être ce qui a donné sujet à Cécilius de décider si hardiment, dans ses commentaires sur Lysias, que Lysias valoit mieux en tout que Platon, poussé par deux sentimens aussi peu raisonnables l'un que l'autre ; car, bien qu'il aimât Lysias plus que soi-même, il haïssoit encore plus Platon qu'il n'aimoit Lysias ; si bien que, porté de ces deux mouvemens, et par un esprit de contradiction, il a avancé plusieurs choses de ces deux auteurs, qui ne sont pas des décisions si souveraines qu'il s'imagine. De fait[4], accusant Platon d'être tombé en plusieurs endroits, il parle de l'autre comme d'un auteur achevé et qui n'a point de défauts ; ce qui, bien loin d'être vrai, n'a pas même une ombre de vraisemblance. Et, en effet, où trouverons-nous un écrivain qui ne pèche jamais, et où il n'y ait rien à reprendre ?

CHAPITRE XXVII

Si l'on doit préférer le médiocre parfait au sublime qui a quelques défauts.

Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'examiner ici cette question en général ; savoir, lequel vaut mieux, soit dans la prose, soit dans la poésie, d'un sublime qui a quelques défauts, ou d'une médiocrité parfaite et saine en toutes ses parties, qui ne tombe et ne se dément point ; et ensuite lequel, à juger équitablement des choses, doit emporter le prix, de deux ouvrages dont l'un a un[5] plus grand nombre de beautés, mais l'autre va plus au grand et au sublime ; car ces questions étant naturelles à notre sujet, il faut nécessairement les résoudre. Premièrement donc je tiens, pour moi, qu'une grandeur au-dessus de l'ordinaire n'a point naturellement la pureté du médiocre. En effet, dans un discours si poli et si limé, il faut craindre la bassesse. Il en est de même du sublime que d'une richesse immense, où l'on ne peut pas prendre garde à

[1] De 1674 à 1682 il y a : *qu'il est* placé dans une *forteresse*... — Autre changement proposé par Dacier (*mss.*).

[2] *Des Lois*, l. VI, p. 775, édit. de H. Étienne. BOILEAU, 1713.

[3] De 1674 à 1682 il y a : *qu'il en est d'une ville*... — Dacier (*marg.* et *mss.*) a proposé le changement en ces termes (plus corrects que ceux de Boileau : *Il en doit être d'une ville comme*...

[4] Selon Dacier (*impr.*) ceci n'explique pas assez la pensée de Longin.

[5] La phrase seroit plus claire s'il y avoit : « lequel de deux ouvrages doit remporter le prix, ou celui qui a un, etc. » Dacier, *mss.*

tout de si près, et où il faut, malgré qu'on en ait, négliger quelque chose. Au contraire, il est presque impossible pour l'ordinaire qu'un esprit bas et médiocre fasse des fautes : car, comme il ne se hasarde et ne s'élève jamais, il demeure toujours en sûreté ; au lieu que le grand, de soi-même et par sa propre grandeur, est glissant et dangereux. Je n'ignore pas pourtant ce qu'on me peut objecter d'ailleurs, que naturellement nous jugeons des ouvrages des hommes par ce qu'ils ont de pire, et que le souvenir des fautes qu'on y remarque dure toujours et ne s'efface jamais ; au lieu que tout ce qui est beau passe vite, et s'écoule bientôt de notre esprit : mais, bien que j'aie remarqué plusieurs fautes dans Homère et dans tous les plus célèbres auteurs, et que je sois peut-être l'homme du monde à qui elles plaisent le moins, j'estime, après tout, que ce sont des fautes dont ils ne se sont pas souciés, et qu'on ne peut appeler proprement fautes, mais qu'on doit simplement regarder comme des méprises et de petites négligences qui leur sont échappées, parce que leur esprit, qui ne s'étudioit qu'au grand, ne pouvoit pas s'arrêter aux petites choses. En un mot, je maintiens que le sublime, bien qu'il ne se soutienne pas également partout, quand ce ne seroit qu'à cause de sa grandeur, l'emporte sur tout le reste. En effet, Apollonius, par exemple, celui qui a composé le poëme des *Argonautes*, ne tombe jamais ; et dans Théocrite, ôté quelques endroits où il sort un peu du caractère de l'églogue, il n'y a rien qui ne soit heureusement imaginé. Cependant aimeriez-vous mieux être Apollonius ou Théocrite qu'Homère? L'*Érigone* d'Ératosthène est un poëme où il n'y a rien à reprendre. Direz-vous pour cela qu'Ératosthène est plus grand poëte qu'Archiloque, qui se brouille à la vérité, et manque d'ordre et d'économie en plusieurs endroits de ses écrits, mais qui ne tombe dans ce défaut qu'à cause de cet esprit divin dont il est entraîné et qu'il ne sauroit régler comme il veut? Et même, pour le lyrique, choisiriez-vous plutôt d'être Bacchylide que Pindare? ou, pour la tragédie, Ion, ce poëte de Chio, que Sophocle? En effet, ceux-là ne font jamais de faux pas, et n'ont rien qui ne soit écrit avec beaucoup d'élégance et d'agrément. Il n'en est pas ainsi de Pindare et de Sophocle; car au milieu de leur plus grande violence, durant qu'ils tonnent et foudroient, pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient mal à propos à s'éteindre, et ils tombent malheureusement. Et toutefois y a-t-il un homme de bon sens qui daignât comparer tous les ouvrages d'Ion ensemble au seul *Œdipe* de Sophocle?

CHAPITRE XXVIII

Comparaison d'Hypéride et de Démosthène.

Que si au reste l'on doit juger du mérite d'un ouvrage par le nombre plutôt que par la qualité et l'excellence de ses beautés, il s'ensuivra qu'Hypéride doit être entièrement préféré à Démosthène. En effet, outre qu'il est plus harmonieux, il a bien plus de parties d'orateur qu'il possède presque toutes en un degré éminent[1], semblable à ces athlètes qui réussissent aux cinq sortes d'exercices, et qui, n'étant les premiers en pas un de ces exercices, passent en tous l'ordinaire et le commun. En effet, il a imité Démosthène en tout ce que Démosthène a de beau, excepté pourtant dans la composition et l'arrangement des paroles. Il joint à cela les douceurs et les graces de Lysias. Il sait adoucir, où il faut, la rudesse et la simplicité du discours, et ne dit pas toutes les choses d'un même air comme Démosthène. Il excelle à peindre les mœurs. Son style a, dans sa naïveté, une certaine douceur agréable et fleurie. Il y a dans ses ouvrages un nombre infini de choses plaisamment dites. Sa manière de rire et de se moquer est fine et a quelque chose de noble. Il a une facilité merveilleuse à manier l'ironie. Ses railleries ne sont point froides ni recherchées comme celles de ces faux imitateurs du style attique, mais vives et pressantes. Il est adroit à éluder les objections qu'on lui fait et à les rendre ridicules en les amplifiant. Il a beaucoup de plaisant et de comique, et est tout plein de jeux et de certaines pointes d'esprit qui frappent toujours où il vise. Au reste, il assaisonne toutes ces choses d'un tour et d'une grace inimitable. Il est né pour toucher et émouvoir la pitié. Il est étendu dans ses narrations fabuleuses. Il a une flexibilité admirable pour les digressions; il se détourne, il reprend haleine où il veut, comme on le peut voir dans ces fables qu'il conte de Latone. Il a fait une oraison funèbre qui est écrite avec tant de pompe et d'ornement, que je ne sais pas si un autre l'a jamais égalé en cela.

Au contraire, Démosthène ne s'entend pas fort bien à peindre les mœurs. Il n'est point étendu dans son style. Il a quelque chose de dur et n'a ni pompe ni ostentation. En un mot, il n'a presque aucune des parties dont nous venons de parler. S'il s'efforce d'être plaisant, il se rend ridicule plutôt qu'il ne fait rire, et s'éloigne d'autant plus du plaisant qu'il tâche d'en approcher. Cependant, parce qu'à mon avis toutes ces

[1] Selon Dacier (*inpr.*), il faudrait : « qu'il possède toutes en un degré presque éminent. »

beautés qui sont en foule dans Hypéride n'ont rien de grand, qu'on y voit, pour ainsi dire, un orateur toujours à jeun[1] et une langueur d'esprit qui n'échauffe, qui ne remue point l'ame, personne n'a jamais été fort transporté de la lecture de ses ouvrages. Au lieu que Démosthène (55) ayant ramassé en soi toutes les qualités d'un orateur véritablement né au sublime, et entièrement perfectionné par l'étude, ce ton de majesté et de grandeur, ces mouvemens animés, cette fertilité, cette adresse, cette promptitude, et, ce qu'on doit surtout estimer en lui, cette force et cette véhémence dont jamais personne n'a su approcher; par toutes ces divines qualités que je regarde, en effet, comme autant de rares présens qu'il avoit reçus des dieux et qu'il ne m'est pas permis d'appeler des qualités humaines, il a effacé tout ce qu'il y a eu d'orateurs célèbres dans tous les siècles, les laissant comme abattus et éblouis, pour ainsi dire, de ses tonnerres et de ses éclairs; car dans les parties où il excelle il est tellement élevé au-dessus d'eux, qu'il répare entièrement par là celles qui lui manquent; et certainement il est plus aisé d'envisager fixement et les yeux ouverts les foudres qui tombent du ciel, que de n'être point ému des violentes passions qui règnent en foule dans ses ouvrages.

CHAPITRE XXIX (56)

De Platon et de Lysias, et de l'excellence de l'esprit humain.

Pour ce qui est de Platon, comme j'ai dit, il y a bien de la différence; car il surpasse Lysias, non-seulement par l'excellence, mais aussi par le nombre de ses beautés. Je dis plus, c'est que Platon n'est pas tant au-dessus de Lysias par un plus grand nombre de beautés, que Lysias est au-dessous de Platon par un plus grand nombre de fautes.

Qu'est-ce donc qui a porté ces esprits divins à mépriser cette exacte et scrupuleuse délicatesse, pour ne chercher que le sublime dans leurs écrits? En voici une raison. C'est que la nature n'a point regardé l'homme comme un animal de basse et de vile condition; mais elle lui a donné la vie et l'a fait venir au monde comme dans une grande assemblée, pour être spectateur de toutes les choses qui s'y passent; elle l'a, dis-je, introduit dans cette lice comme un courageux athlète qui ne doit respirer que la gloire. C'est pourquoi elle a engendré d'abord en nos ames une passion invincible pour tout ce qui nous paroît de plus grand et de plus divin. Aussi voyons-nous que le monde entier ne suffit pas à la vaste étendue de l'esprit de l'homme. Nos pensées vont souvent plus loin que les cieux, et pénètrent au delà de ces bornes qui environnent et qui terminent toutes choses.

Et certainement si quelqu'un fait un peu de réflexion sur un homme dont la vie n'ait rien eu dans tout son cours que de grand et d'illustre, il peut connoître par là à quoi nous sommes nés. Ainsi nous n'admirons pas naturellement de petits ruisseaux, bien que l'eau en soit claire et transparente, et utile même pour notre usage; mais nous sommes véritablement surpris quand nous regardons le Danube, le Nil, le Rhin et l'Océan surtout. Nous ne sommes pas fort étonnés de voir une petite flamme, que nous avons allumée, conserver longtemps sa lumière pure; mais nous sommes frappés d'admiration quand nous contemplons ces feux qui s'allument quelquefois dans le ciel, bien que pour l'ordinaire ils s'évanouissent en naissant[2]; et nous ne trouvons rien de plus étonnant dans la nature que ces fournaises du mont Etna, qui quelquefois jette du profond de ses abîmes

Des pierres, des rochers, et des fleuves de flammes[3].

De tout cela il faut conclure que ce qui est utile, et même nécessaire aux hommes, souvent n'a rien de merveilleux, comme étant aisé à acquérir, mais que tout ce qui est extraordinaire est admirable et surprenant.

CHAPITRE XXX

Que les fautes dans le sublime se peuvent excuser.

A l'égard donc des grands orateurs en qui le sublime et le merveilleux se rencontre joint avec l'utile et le nécessaire, il faut avouer qu'encore que ceux dont nous parlions n'aient point été exempts de fautes, ils avoient néanmoins quelque chose de surnaturel et de divin. En effet, d'exceller dans toutes les autres parties, cela n'a rien qui passe la portée de l'homme, mais le sublime nous élève presque aussi haut que Dieu. Tout ce qu'on gagne à ne point faire de fautes, c'est qu'on ne peut être repris; mais le grand se fait admirer. Que vous dirai-je, enfin? un seul de ces beaux traits et de ces pensées sublimes qui sont dans les ouvrages de ces excellens auteurs peut payer tous leurs défauts[4].

[1] Dacier (*impr.*) doute que ce soit bien la pensée de Longin.

[2] Erreur : Longin parle ici du soleil et de la lune qui s'évanouissent quelquefois par des éclipses. Tollius (p. 328) et Saint-Marc.

[3] *Pind. Pith.* p. 254. édit. de Benoist. BOILEAU, 1713.

[4] Telle est, à la rigueur, le sens de Longin : mais je n'aime pas *payer* les défauts, non plus que les *racheter* (expression littérale du grec). Il vaudroit mieux *couvrir*, *effacer*, ou autre mot semblable. Dacier, *mss.*

Je dis bien plus : c'est que si quelqu'un ramassoit ensemble toutes les fautes qui sont dans Homère, dans Démosthène, dans Platon et dans tous ces autres célèbres héros, elles ne feroient pas la moindre ni la millième partie des bonnes choses qu'ils ont dites. C'est pourquoi l'envie n'a pas empêché qu'on ne leur ait donné le prix dans tous les siècles, et personne jusqu'ici n'a été en état de leur enlever ce prix, qu'ils conservent encore aujourd'hui et que vraisemblablement ils conserveront toujours,

> Tant qu'on verra les eaux dans les plaines courir,
> Et les bois dépouillés au printemps refleurir [1].

On me dira peut-être qu'un colosse qui a quelques défauts n'est pas plus à estimer qu'une petite statue achevée, comme, par exemple, le soldat de Polyclète [2]. A cela je réponds que, dans les ouvrages de l'art, c'est le travail et l'achèvement que l'on considère ; au lieu que, dans les ouvrages de la nature, c'est le sublime et le prodigieux : or discourir, c'est une opération naturelle à l'homme. Ajoutez que dans une statue on ne cherche que le rapport et la ressemblance ; mais, dans le discours, on veut, comme j'ai dit, le surnaturel et le divin. Cependant, pour ne nous point éloigner de ce que nous avons établi d'abord, comme c'est le devoir de l'art d'empêcher que l'on ne tombe (57), et qu'il est bien difficile qu'une haute élévation, à la longue, se soutienne et garde toujours un ton égal, il faut que l'art vienne au secours de la nature, parce qu'en effet c'est leur parfaite alliance qui fait la souveraine perfection. Voilà ce que nous avons cru être obligés de dire sur les questions qui se sont présentées. Nous laissons pourtant à chacun son jugement libre et entier.

CHAPITRE XXXI

Des paraboles, des comparaisons et des hyperboles.

Pour retourner à notre discours, les paraboles et les comparaisons approchent fort des métaphores, et ne diffèrent d'elles qu'en un seul point *** [3]. Telle est cette hyperbole : « Supposé que votre esprit soit dans votre tête, et que vous ne le fouliez pas sous vos talons [4]. » C'est pourquoi il faut bien prendre garde jusqu'où toutes ces figures peuvent être poussées, parce qu'assez souvent, pour vouloir porter trop haut une hyperbole, on la détruit. C'est comme une corde d'arc, qui, pour être trop tendue, se relâche : et cela fait quelquefois un effet tout contraire à ce que nous cherchons.

Ainsi Isocrate, dans son Panégyrique [5], par une sotte ambition de ne vouloir rien dire qu'avec emphase, est tombé, je ne sais comment, dans une faute de petit écolier. Son dessein, dans ce panégyrique, c'est de faire voir que les Athéniens ont rendu plus de services à la Grèce que ceux de Lacédémone, et voici par où il débute : « Puisque le discours a naturellement la vertu de rendre les choses grandes petites, et les petites grandes, qu'il sait donner les graces de la nouveauté aux choses les plus vieilles, et qu'il fait paroître vieilles celles qui sont nouvellement faites. » Est-ce ainsi, dira quelqu'un, ô Isocrate, que vous allez changer toutes choses à l'égard des Lacédémoniens et des Athéniens ? En faisant de cette sorte l'éloge du discours, il fait proprement un exorde pour exhorter ses auditeurs à ne rien croire de ce qu'il leur va dire.

C'est pourquoi il faut supposer, à l'égard des hyperboles, ce que nous avons dit pour toutes les figures en général, que celles-là sont les meilleures qui sont entièrement cachées, et qu'on ne prend point pour des hyperboles. Pour cela donc il faut avoir soin que ce soit toujours la passion qui les fasse produire au milieu de quelque grande circonstance, comme, par exemple, l'hyperbole de Thucydide [6], à propos des Athéniens qui périrent dans la Sicile : « Les Siciliens étant descendus en ce lieu, ils y firent un grand carnage de ceux surtout qui s'étoient jetés dans le fleuve. L'eau fut en un moment corrompue du sang de ces misérables ; et néanmoins, toute bourbeuse et toute sanglante qu'elle étoit, ils se battoient pour en boire. »

Il est assez peu croyable que des hommes boivent du sang et de la boue, et se battent même pour en boire ; et toutefois la grandeur de la passion, au milieu de cette étrange circonstance, ne laisse pas de donner une apparence de raison à la chose. Il en est de même de ce que dit Hérodote [7] de ces Lacédémoniens qui combattirent au pas des Thermopyles : « Ils se défen-

[1] Épitaphe pour Midias, p. 531, deuxième vol. d'Homère, édition des Elzev. BOILEAU, 1715. — Cette épitaphe est attribuée à Homère.

[2] Le Doryphore, petite statue de Polyclète... BOILEAU, 1674 à 1701. — Le *Doryphore* ou le *Canon (la règle)*, statue d'un jeune homme d'un âge plus fait que le Diadumède, et armé d'une lance. Selon M. Bættiger, le Canon serait une statue différente du Doryphore. Clarac, *Manuel de l'Histoire de l'art chez les anciens*, 2e partie, page 559. Cf. Pline, éd. Sillig, livre XXXIV, 55.

[3] Cet endroit est fort défectueux, et ce que l'auteur avoit dit de ces figures manque tout entier. BOILEAU, 1674 à 1715. — Dacier (*imp.*) essaye de le suppléer.

[4] Démosthène, ou Hégésippe, *de Halone o*, p. 34, édit. de Bâle... BOILEAU, 1715. — Dacier (*impr.*) dit que l'oraison *de Halonesо*, est d'Hégésippe.

[5] Page 42, édit. de H. Étienne. BOILEAU, 1715.

[6] Liv. VII, p. 555, édit. de H. Étienne. BOILEAU, 1715. — Dacier (*impr.*) fait des observations sur ce passage.

[7] Liv. VII, p. 458, édit. de Francfort. BOILEAU, 1715.

dirent encore quelque temps en ce lieu avec les armes qui leur restoient, et avec les mains et les dents; jusqu'à ce que les barbares, tirant toujours, les eussent comme ensevelis sous leurs traits. » Que dites-vous de cette hyperbole? Quelle apparence que des hommes se défendent avec les mains et les dents (58) contre des gens armés, et que tant de personnes soient ensevelies sous les traits de leurs ennemis? Cela ne laisse pas néanmoins d'avoir de la vraisemblance, parce que la chose ne semble pas recherchée pour l'hyperbole, mais que l'hyperbole semble naître du sujet même. En effet, pour ne me point départir de ce que j'ai dit, un remède infaillible pour empêcher que les hardiesses ne choquent, c'est de ne les employer que dans la passion, et aux endroits à peu près qui semblent les demander. Cela est si vrai que dans le comique on dit des choses qui sont absurdes d'elles-mêmes, et qui ne laissent pas toutefois de passer pour vraisemblables, à cause qu'elles émeuvent la passion, je veux dire qu'elles excitent à rire. En effet, le rire est une passion de l'ame, causée par le plaisir. Tel est ce trait d'un poëte comique[1] : « Il possédoit une terre à la campagne, qui n'étoit pas plus grande qu'une épître de Lacédémonien (59). »

Au reste, on se peut servir de l'hyperbole aussi bien pour diminuer les choses que pour les agrandir; car l'exagération est propre à ces deux différens effets; et le « diasyrme[2], » qui est une espèce d'hyperbole, n'est, à le bien prendre, que l'exagération d'une chose basse et ridicule.

CHAPITRE XXXII

De l'arrangement des paroles.

Des cinq parties qui produisent le grand, comme nous avons supposé d'abord, il reste encore la cinquième à examiner; c'est à savoir la composition et l'arrangement des paroles; mais, comme nous avons déjà donné deux volumes de cette matière, où nous avons suffisamment expliqué tout ce qu'une longue spéculation nous en a pu apprendre, nous nous contenterons de dire ici ce que nous jugeons absolument nécessaire à notre sujet, comme, par exemple, que l'harmonie n'est pas simplement un agrément que la nature a mis dans la voix de l'homme (60), pour persuader et pour inspirer le plaisir, mais que, dans les instrumens même inanimés, c'est un moyen merveilleux pour élever le courage et pour émouvoir les passions (61).

Et de vrai, ne voyons-nous pas que le son des flûtes émeut l'ame de ceux qui l'écoutent, et les remplit de fureur, comme s'ils étoient hors d'eux-mêmes; que, leur imprimant dans l'oreille le mouvement de sa cadence, il les contraint de la suivre, et d'y conformer en quelque sorte le mouvement de leurs corps? Et non-seulement le son des flûtes, mais presque tout ce qu'il y a de différens sons au monde, comme, par exemple, ceux de la lyre, font cet effet. Car, bien qu'ils ne signifient rien d'eux-mêmes, néanmoins par ces changemens de tons qui s'entre-choquent les uns les autres, et par le mélange de leurs accords, souvent, comme nous voyons, ils causent à l'ame un transport et un ravissement admirables. Cependant ce ne sont que des images et de simples imitations de la voix, qui ne disent et ne persuadent rien[3], n'étant, s'il faut parler ainsi, que des sons bâtards, et non point, comme j'ai dit, des effets de la nature de l'homme. Que ne dirons-nous donc point de la composition, qui est en effet comme l'harmonie du discours, dont l'usage est naturel à l'homme; qui ne frappe pas simplement l'oreille, mais l'esprit; qui remue tout à la fois tant de différentes sortes de noms, de pensées, de choses, tant de beautés et d'élégances avec lesquelles notre ame a une espèce de liaison et d'affinité; qui, par le mélange et la diversité des sons, insinue dans les esprits, inspire à ceux qui écoutent, les passions mêmes de l'orateur, et qui bâtit sur ce sublime amas de paroles ce grand et ce merveilleux que nous cherchons? Pouvons-nous, dis-je, nier qu'elle ne contribue beaucoup à la grandeur, à la majesté, à la magnificence du discours, et à toutes ces autres beautés qu'elle renferme en soi; et qu'ayant un empire absolu sur les esprits, elle ne puisse en tout temps les ravir et les enlever? Il y auroit de la folie à douter d'une vérité si universellement reconnue, et l'expérience en fait foi[4]... (62).

Au reste, il en est de même des discours que des corps, qui doivent ordinairement leur principale excellence à l'assemblage et à la juste proportion de leurs membres; de sorte même qu'encore qu'un membre séparé de l'autre n'ait rien en soi de remarquable, tous ensemble ne laissent pas de faire un corps parfait. Ainsi, les parties du sublime étant divisées, le sublime se dissipe entièrement; au lieu que, venant à ne former qu'un

[1] Voyez Strabon, l. I, p. 56, édit. de Paris. BOILEAU, 1713.

[2] Διασυρμός. BOILEAU, 1713.

[3] Longin ne dit pas cela, selon Dacier (*impr.*).

[4] L'auteur, pour donner ici un exemple de l'arrangement des paroles, rapporte un passage de Démosthène (DE CORONA, p. 340, édit. de Bâle); mais, comme ce qu'il en dit est entièrement attaché à la langue grecque, je me suis contenté de le traduire dans les remarques. Voyez la remarque 62. BOILEAU, 1674 à 1713.

corps par l'assemblage qu'on en fait, et par cette liaison harmonieuse qui les joint, le seul tour de la période leur donne du son et de l'emphase. C'est pourquoi on peut comparer le sublime dans les périodes à un festin par écots, auquel plusieurs ont contribué. Jusque-là qu'on voit beaucoup de poëtes et d'écrivains qui, n'étant point nés au sublime, n'en ont jamais manqué néanmoins; bien que pour l'ordinaire ils se servissent de façons de parler basses, communes et fort peu élégantes. En effet, ils se soutiennent par ce seul arrangement de paroles, qui leur enfle et grossit en quelque sorte la voix; si bien qu'on ne remarque point leur bassesse. Philiste[1] est de ce nombre. Tel est aussi Aristophane en quelques endroits, et Euripide en plusieurs, comme nous l'avons déjà suffisamment montré. Ainsi, quand Hercule, dans cet auteur[2], après avoir tué ses enfans, dit :

> Tant de maux à la fois sont entrés dans mon ame[3],
> Que je n'y puis loger de nouvelles douleurs;

cette pensée est fort triviale. Cependant il la rend noble par le moyen de ce tour, qui a quelque chose de musical et d'harmonieux. Et certainement, pour peu que vous renversiez l'ordre de sa période, vous verrez manifestement combien Euripide est plus heureux dans l'arrangement de ses paroles que dans le sens de ses pensées. De même, dans sa tragédie intitulée DIRCÉ TRAÎNÉE[4] PAR UN TAUREAU[5] :

> Il tourne aux environs dans sa route incertaine;
> Et, courant en tous lieux où sa rage le mène,
> Traîne après soi la femme, et l'arbre et le rocher.

Cette pensée est fort noble à la vérité; mais il faut avouer que ce qui lui donne plus de force, c'est cette harmonie qui n'est point précipitée ni emportée comme une masse pesante, mais dont les paroles se soutiennent les unes les autres, et où il y a plusieurs pauses. En effet, ces pauses sont comme autant de fondemens solides sur lesquels son discours s'appuie et s'élève.

CHAPITRE XXXIII

De la mesure des périodes.

Au contraire, il n'y a rien qui rabaisse davantage le sublime que ces nombres rompus et qui se prononcent vite, tels que sont les pyrrhiques, les trochées et les dichorées, qui ne sont bons que pour la danse. En effet, toutes ces sortes de pieds et de mesures n'ont qu'une certaine mignardise et un petit agrément qui a toujours le même tour, et qui n'émeut point l'ame. Ce que j'y trouve de pire, c'est que, comme nous voyons que naturellement ceux à qui l'on chante un air ne s'arrêtent point au sens des paroles, et sont entraînés par le chant, de même ces paroles mesurées n'inspirent point à l'esprit les passions qui doivent naître du discours, et impriment sinplement dans l'oreille le mouvement de la cadence. Si bien que comme l'auditeur prévoit d'ordinaire cette chute qui doit arriver, il va au-devant de celui qui parle, et le prévient, marquant, comme en une danse[6], la chute avant[7] qu'elle arrive.

C'est encore un vice qui affoiblit beaucoup le discours quand les périodes sont arrangées avec trop de soin, ou quand les membres en sont trop courts, et ont trop de syllabes brèves, étant d'ailleurs comme joints et attachés ensemble avec des clous aux endroits où ils se désunissent. Il n'en faut pas moins dire des périodes qui sont trop coupées; car il n'y a rien qui estropie davantage le sublime que de le vouloir comprendre dans un trop petit espace. Quand je défends néanmoins de trop couper les périodes, je n'entends pas parler de celles qui ont leur juste étendue, mais de celles qui sont trop petites et comme mutilées. En effet, de trop couper son style, cela arrête : au lieu que de le diviser en périodes, cela conduit le lecteur. Mais le contraire en même temps apparoît des périodes trop longues; et toutes ces paroles recherchées pour allonger mal à propos un discours sont mortes et languissantes.

CHAPITRE XXXIV

De la bassesse des termes.

Une des choses encore qui avilit autant le discours, c'est la bassesse des termes. Ainsi nous voyons dans Hérodote[8] une description de tempête qui est divine

[1] C'est Philiscus qu'il faut lire. Dacier (*impr.*).

[2] *Hercule furieux*, vers 1245. BOILEAU, 1713.

[3] De 1674 à 1694 il y a : ... *fois* ont assiégé *mon ame*... Autre changement proposé par Dacier (*mss.*). De ce qu'une place est assiégée, observe-t-il entre autres, il ne s'ensuit pas qu'elle soit pleine et qu'ainsi l'on ne puisse y loger d'autres individus que ceux qui y sont.

[4] De 1674 à 1682 il y a : *Dircé* emportée *par*... — C'est également Dacier (*impr.*) qui a proposé le changement.

[5] *Dircé* ou *Antiope*, tragédie perdue. Voyez les fragmens de M. Barnès, p. 519. BOILEAU, 1713.

[6] Dacier et Tollius entendent aussi de la danse ce que Longin dit ici en finissant, tandis que Saint-Marc (IV, 425, note 1) soutient que cela se doit entendre du chant.

[7] De 1674 à 1682 il y a : ... *danse*, la cadence *avant*... — La substitution du mot *chute* proposée par Dacier (*impr.*) fut effectuée seulement pendant le tirage de l'édition de 1683, et avec précipitation, car ses divers exemplaires portent la *chenteu*; mais on corrigea la faute dans l'édition de 1685, et en faisant cette correction, on remania trois pages.

[8] Liv. VII, p. 446 et 448, édit. de Francfort. BOILEAU, 1713.

pour le sens; mais il y a mêlé des mots extrêmement bas, comme quand il dit[1] : « La mer commençant à bruire (63). » Le mauvais son de ce mot BRUIRE fait perdre à sa pensée une partie de ce qu'elle avoit de grand. « Le vent, dit-il en un autre endroit, les ballotta fort, et ceux qui furent dispersés par la tempête firent une fin peu agréable. » Ce mot BALLOTTER est bas, et l'épithète de PEU AGRÉABLE n'est point propre pour exprimer un accident comme celui-là.

De même l'historien Théopompus[2] a fait une peinture de la descente du roi de Perse dans l'Égypte, qui est miraculeuse d'ailleurs; mais il a tout gâté par la bassesse des mots qu'il y mêle. « Y a-t-il une ville, dit cet historien, et une nation dans l'Asie, qui n'ait envoyé des ambassadeurs au roi? Y a-t-il rien de beau et de précieux qui croisse ou qui se fabrique en ce pays, dont on ne lui ait fait des présents? Combien de tapis et de vestes magnifiques, les unes rouges, les autres blanches et les autres historiées de couleurs! combien de tentes dorées et garnies de toutes les choses nécessaires pour la vie! Combien de robes et de lits somptueux! Combien de vases d'or et d'argent enrichis de pierres précieuses ou artistement travaillés! Ajoutez à cela un nombre infini d'armes étrangères et à la grecque; une foule incroyable de bêtes de voiture et d'animaux destinés pour les sacrifices; des boisseaux[3] remplis de toutes les choses propres pour réjouir le goût; des armoires et des sacs pleins de papier[4] et de plusieurs autres ustensiles; et une si grande quantité de viandes salées de toutes sortes d'animaux, que ceux qui les voyoient de loin pensoient que ce fussent des collines qui s'élevassent de terre. »

De la plus haute élévation il tombe dans la dernière bassesse, à l'endroit justement où il devoit le plus s'élever; car, mêlant mal à propos, dans la pompeuse description de cet appareil, des boisseaux, des ragoûts et des sacs, il semble qu'il fasse la peinture d'une cuisine. Et comme si quelqu'un avoit toutes ces choses à arranger, et que parmi des tentes et des vases d'or, au milieu de l'argent et des diamans, il mît en parade des sacs et des boisseaux, cela feroit un vilain effet à la vue; il en est de même des mots bas dans le discours, et ce sont autant de taches et de marques honteuses qui flétrissent l'expression. Il n'avoit qu'à détourner un peu la chose, et dire en général, à propos de ces montagnes de viandes salées et du reste de cet appareil, qu'on envoya au roi des chameaux et plusieurs bêtes de voiture chargées de toutes les choses nécessaires pour la bonne chère et pour le plaisir; ou des monceaux de viandes les plus exquises, et tout ce qu'on sauroit s'imaginer de plus ragoûtant et de plus délicieux; ou, si vous voulez, tout ce que les officiers de table et de cuisine pouvoient souhaiter de meilleur pour la bouche de leur maître : car il ne faut pas d'un discours fort élevé passer à des choses basses et de nulle considération, à moins qu'on n'y soit forcé par une nécessité bien pressante. Il faut que les paroles répondent à la majesté des choses dont on traite; et il est bon en cela d'imiter la nature, qui, en formant l'homme, n'a point exposé à la vue ces parties qu'il n'est pas honnête de nommer, et par où le corps se purge; mais, pour se servir des termes de Xénophon[5] « a caché et détourné ces égouts le plus loin qu'il lui a été possible, de peur que[6] la beauté de l'animal n'en fût souillée. » Mais il n'est pas besoin d'examiner de si près toutes les choses qui rabaissent le discours. En effet, puisque nous avons montré ce qui sert à l'élever et à l'ennoblir, il est aisé de juger qu'ordinairement le contraire est ce qui l'avilit et le fait ramper.

CHAPITRE XXXV

Des causes de la décadence des esprits.

Il ne reste plus, mon cher Térentianus, qu'une chose à examiner : c'est la question que me fit il y a quelques jours un philosophe; car il est bon de l'éclaircir, et je veux bien, pour votre satisfaction[7] particulière, l'ajouter encore à ce traité.

Je ne saurois assez m'étonner, me disoit ce philosophe, non plus que beaucoup d'autres, d'où vient que dans notre siècle il se trouve assez d'orateurs qui savent manier un raisonnement et qui ont même le style oratoire; qu'il s'en voit, dis-je, plusieurs qui ont de la vivacité, de la netteté et surtout de l'agrément dans leurs discours; mais qu'il s'en rencontre si peu qui puissent s'élever fort haut dans le sublime, tant la stérilité maintenant est grande parmi les esprits! N'est-ce point, poursuivoit-il, ce qu'on dit ordinaire-

[1] Voyez la remarque 63. BOILEAU, 1674 et 1675. — Cette note a été supprimée à dater de 1683.

[2] Livre perdu. BOILEAU, 1713. — Théopompe, de l'île de Chio, orateur et historien, et disciple d'Isocrate. Il vivait au quatrième siècle avant notre ère; il avait continué l'histoire de Thucydide.

[3] Voyez Athénée, l. II, p. 67, édit. de Lyon. BOILEAU, 1713.

[4] Texte de 1674 à 1713, et non point *papiers*, comme dans les éditions modernes. — Il faudrait, selon Dacier (*impr.*) : *des armoires*, *des sacs*, des rames *de papier*...

[5] Livre I des *Mémorables*, p. 726, édition de Leuncl. BOILEAU, 1713.

[6] Au lieu de *de peur que*, il faudroit *pour que*... Dacier, *impr.*

[7] De 1674 à 1682 il y a : *votre* instruction *particulière*. — Dacier (*ms.*) montre que le mot *instruction* ne convient pas, et il propose de mettre : *pour satisfaire votre curiosité*.

ment, que c'est le gouvernement populaire qui nourrit et forme les grands génies, puisque enfin jusqu'ici tout ce qu'il y a presque eu d'orateurs habiles ont fleuri et sont morts avec lui? En effet, ajoutoit-il, il n'y a peut-être rien qui élève davantage l'ame des grands hommes que la liberté, ni qui excite et réveille plus puissamment en nous ce sentiment naturel qui nous porte à l'émulation, et cette noble ardeur de se voir élevé au-dessus des autres. Ajoutez que les prix qui se proposent dans les républiques aiguisent, pour ainsi dire, et achèvent de polir l'esprit des orateurs, leur faisant cultiver avec soin les talens qu'ils ont reçus de la nature, tellement qu'on voit briller dans leurs discours la liberté de leur pays.

Mais nous, continuoit-il, qui avons appris dès nos premières années à souffrir le joug d'une domination légitime[1], qui avons été comme enveloppés par les coutumes et les façons de faire de la monarchie, lorsque nous avions encore l'imagination tendre et capable de toutes sortes d'impressions; en un mot, qui n'avons jamais goûté de cette vive et féconde source de l'éloquence, je veux dire de la liberté; ce qui arrive ordinairement de nous, c'est que nous nous rendons de grands et magnifiques flatteurs. C'est pourquoi il estimoit, disoit-il, qu'un homme, même né dans la servitude, étoit capable des autres sciences, mais que nul esclave ne pouvoit jamais être orateur: car un esprit, continua-t-il, abattu et comme dompté par l'accoutumance au joug, n'oseroit plus s'enhardir à rien; tout ce qu'il avoit de vigueur s'évapore de soi-même, et il demeure toujours comme en prison. En un mot, pour me servir des termes d'Homère[2],

> Le même jour qui met un homme libre aux fers
> Lui ravit la moitié de sa vertu première.

De même donc que, si ce qu'on dit est vrai, ces boites où l'on enferme les pygmées, vulgairement appelés nains, les empêchent non-seulement de croître, mais les rendent même plus petits, par le moyen de cette bande dont on leur entoure le corps[3], ainsi la servitude, je dis la servitude la plus justement établie, est une espèce de prison où l'ame décroît et se rapetisse en quelque sorte[4]. Je sais bien qu'il est fort aisé à l'homme, et que c'est son naturel, de blâmer toujours les choses présentes; mais prenez garde que *** (64). Et certainement, poursuivis-je, si les délices d'une trop longue paix sont capables de corrompre les plus belles ames, cette guerre sans fin, qui trouble depuis si longtemps toute la terre, n'est pas un moindre obstacle à nos désirs.

Ajoutez à cela ces passions qui assiégent continuellement notre vie, et qui portent dans notre ame la confusion et le désordre. En effet, continuai-je, c'est le désir des richesses dont nous sommes tous malades par excès; c'est l'amour des plaisirs qui, à bien parler, nous jette dans la servitude, et, pour mieux dire, nous traîne dans le précipice où tous nos talens sont comme engloutis. Il n'y a point de passion plus basse que l'avarice; il n'y a point de vice plus infâme que la volupté. Je ne vois donc pas comment ceux qui font si grand cas des richesses, et qui s'en font comme une espèce de divinité, pourroient être atteints de cette maladie sans recevoir en même temps avec elle tous les maux dont elle est naturellement accompagnée. Et certainement la profusion et les autres mauvaises habitudes suivent de près les richesses excessives; elles marchent, pour ainsi dire, sur leurs pas; et, par leur moyen, elles s'ouvrent les portes des villes et des maisons, elles y entrent et elles s'y établissent; mais à peine y ont-elles séjourné quelque temps, « qu'elles y font leur nid, » suivant la pensée des sages, et travaillent à se multiplier. Voyez donc ce qu'elles y produisent: elles y engendrent le faste et la mollesse, qui ne sont point des enfans bâtards, mais leurs vraies et légitimes productions. Que si nous laissons une fois croître en nous ces dignes enfans des richesses, ils y auront bientôt fait éclore l'insolence, le déréglement, l'effronterie et tous ces autres impitoyables tyrans de l'ame.

Sitôt donc qu'un homme, oubliant le soin de la vertu, n'a plus d'admiration que pour les choses frivoles et périssables, il faut de nécessité que tout ce que nous avons dit arrive en lui; il ne sauroit plus lever les yeux pour regarder au-dessus de soi, ni rien dire qui passe le commun; il se fait en peu de temps une corruption générale dans toute son ame; tout ce qu'il avoit de noble et de grand se flétrit et se sèche de soi-même, et n'attire plus que le mépris.

Et comme il n'est pas possible qu'un juge qu'on a corrompu juge sainement et sans passion de ce qui est juste et honnête, parce qu'un esprit qui s'est laissé gagner aux présens ne connoit de juste et d'honnête

[1] On ne pouvait guère, sous Louis XIV, s'exprimer autrement. Voici, selon Saint-Marc, le sens du grec : « Nous paroissons avoir été dès l'enfance imbus d'un véritable esclavage, dont les mœurs et les coutumes nous ont, dès nos premières pensées, enveloppé comme des langes... »

[2] *Odyssée*, l. XVII, vers 322. Pourrat, 1715. — Les paroles d'Homère veulent dire : « Le jour de la servitude ôte la moitié de la vertu. » Saint-Marc.

[3] Dacier (*impr.*) donne des détails curieux sur cet étrange usage.

[4] Dacier (*impr.*) pense que Longin reprend ici la parole.

que ce qui lui est utile; comment voudrions-nous que, dans ce temps où la corruption règne sur les mœurs et sur les esprits de tous les hommes, où nous ne songeons qu'à attraper la succession de celui-ci[1], qu'à tendre des piéges à cet autre pour nous faire écrire dans son testament, qu'à tirer un infâme gain de toutes choses, vendant pour cela jusqu'à notre ame, misérables esclaves de nos propres passions; comment, dis-je, se pourroit-il faire que, dans cette contagion générale, il se trouvât un homme sain de jugement et libre de passion, qui, n'étant point aveuglé ni séduit par l'amour du gain, pût discerner ce qui est véritablement grand et digne de la postérité? En un mot, étant tous faits de la manière que j'ai dit, ne vaut-il pas mieux qu'un autre nous commande, que de demeurer en notre propre puissance, de peur que cette rage insatiable d'acquérir, comme un furieux qui a rompu ses fers et qui se jette sur ceux qui l'environnent, n'aille porter le feu aux quatre coins de la terre? Enfin, lui dis-je, c'est l'amour du luxe qui est cause de cette fainéantise où tous les esprits, excepté un petit nombre, croupissent aujourd'hui. En effet, si nous étudions quelquefois, on peut dire que c'est, comme des gens qui relèvent de maladie, pour le plaisir et pour avoir lieu de nous vanter, et non point par une noble émulation et pour en tirer quelque profit louable et solide. Mais c'est assez parlé là-dessus. Venons maintenant aux passions, dont nous avons promis de faire un traité[2] à part; car, à mon avis, elles ne sont pas un des moindres ornemens du discours, surtout pour ce qui regarde le sublime.

[1] Le grec dit quelque chose de plus atroce : « où l'on ne songe qu'à hâter la mort de celui-ci. » Dacier, *impr.*

[2] Il est perdu.

REMARQUES SUR LONGIN

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Le titre ci-dessus est celui qu'on donne dans les deux éditions posthumes de 1713 (in-4° et in-12), aux remarques de Boileau, de Dacier et de Boivin. Les remarques de Dacier, insérées dans les éditions de 1683 et des années suivantes, à la suite de celles de Boileau (dans l'édition de Brossette, au bas de chaque page), sont précédées d'une préface, où, après de pompeux éloges de la traduction de Boileau (jusqu'en 1700 il le désigne par l'initiale D***), il observe qu'ayant découvert de *nouveaux sens* dans Longin, il alla les communiquer au traducteur qu'il ne connaissait point encore. « Il ne reçut pas, poursuit-il, mes critiques en auteur, mais en homme d'esprit et en galant homme; il convint de quelques endroits; nous disputâmes longtemps sur d'autres; mais dans ces endroits mêmes dont il ne tomboit pas d'accord, il ne laissa pas de faire quelque estime de mes remarques, et il me témoigna que si je voulois il les feroit imprimer avec les siennes dans une seconde édition. » Dacier ajoute que de peur de grossir le livre de Boileau, il a abrégé le plus qu'il lui a été possible.

Les remarques de Boivin parurent pour la première fois dans l'édition de 1701, à la suite de celles de Dacier et avec cet avertissement : « Dans le temps qu'on achevoit d'imprimer ces notes (celles de M. Dacier), M. Boivin, l'un des sous-bibliothécaire de la bibliothèque royale, homme d'un très-grand mérite, et savant surtout dans la langue grecque, a apporté à M. Despréaux quelques remarques très-judicieuses qu'il a faites aussi sur Longin en lisant l'ancien manuscrit qu'on a dans cette fameuse bibliothèque; et Despréaux a cru qu'il feroit plaisir au public de les joindre à celles de M. Dacier. »

Les passages auxquels se rapportent les remarques de Boileau ne contiennent presque jamais de renvoi à ces remarques, et n'y sont désignés que par leurs premiers mots, ce qui en rend la recherche quelquefois assez longue. Ceux que concernent les remarques de Dacier et de Boivin n'ont pas non plus de renvois, mais ils sont désignés dans ces remarques par leurs chapitres et souvent par leurs pages. Pour plus de commodité nous avons renvoyé aux *Remarques* par des numéros.

Nous ne donnerons, le plus souvent, nous l'avons déjà annoncé (note 8, page 243), les remarques de Dacier et de Boivin que par extrait (leurs signes abréviatifs sont indiqués page 244, note 5). Celles de Boileau, au contraire, seront toujours rapportées en entier. Berriat-Saint-Prix.

REMARQUES

CHAPITRE I.

(1) Le grec porte : « Mon cher Posthumius Terentianus : » mais j'ai retranché Posthumius, le nom de Terentianus n'étant déjà que trop long. Au reste on ne sait pas trop bien qui étoit ce Terentianus. Ce qu'il y

a de constant, c'est que c'étoit un Latin, comme son nom le fait assez connoître, et comme Longin le témoigne lui-même dans le chapitre x. BOILEAU, 1674 *à* 1713 (extrait, en partie, de Le Fèvre. *Dac.*, *marg.*).

(2) *Cécilius*... C'étoit un rhéteur sicilien. Il vivoit sous Auguste, et étoit contemporain de Denys d'Halicarnasse, avec qui il fut lié même d'une amitié assez étroite. BOILEAU, *ib.* (extr. de *id... Dac.*, *ib.*).

(3) *La bassesse de son style*... « C'est le sens que tous les interprètes ont donné à ce passage : mais comme le sublime n'est point nécessaire à un rhéteur, il me semble que Longin n'a pu parler ici de cette prétendue bassesse du style de Cécilius. Il lui reproche souvent deux choses : la première que son livre est beaucoup plus petit que son sujet, la seconde qu'il n'en a pas même touché les principaux points. Συγγραμμάτιον... ταπεινότερον ἐφάνη τῆς ὅλης ὑποθέσεως signifie : ce livre est trop petit pour tout son sujet. » *Dac.*, *impr.*

La bassesse du style : c'est ainsi qu'il faut entendre ταπεινότερον. Je ne me souviens point d'avoir jamais vu ce mot employé dans le sens que lui veut donner M. Dacier; et quand il s'en trouveroit quelque exemple, il faudroit toujours, à mon avis, revenir au sens le plus naturel, qui est celui que je lui ai donné; car pour ce qui est des paroles qui suivent τῆς ὅλης ὑποθέσεως, cela veut dire « que son style est partout inférieur à son sujet, » y ayant beaucoup d'exemples en grec de ces adjectifs mis pour l'adverbe. BOILEAU, 1683 à 1713.

(4) Il faut prendre ici le mot d'ἐπίνοια, comme il est pris en beaucoup d'endroits, pour une simple pensée. Cécilius n'est pas tant à blâmer pour ses défauts qu'à louer pour la pensée qu'il a eue, pour le dessein qu'il a eu de bien faire. » Il se prend aussi quelquefois pour invention ; mais il ne s'agit pas d'invention dans un traité de rhétorique, c'est de la raison et du bon sens dont il est besoin. BOILEAU, 1683 à 1713.

Selon Dacier (*marg.* et *impr.*) et Tollius (p. 270), le texte de Longin signifie que Cécilius est à louer, non-seulement pour le dessein qu'il a eu de bien faire, mais pour avoir conçu, le premier, l'idée d'écrire, de traiter du Sublime.

(5) Le grec porte, ἀνδράσι πολιτικοῖς, VIRIS POLITICIS, c'est-à-dire les orateurs, en tant qu'ils sont opposés aux déclamateurs et à ceux qui font des discours de simple ostentation. Ceux qui ont lu Hermogène savent ce que c'est que πολιτικὸς λόγος, qui veut proprement dire un style d'usage et propre aux affaires ; à la différence du style des déclamateurs, qui n'est qu'un style d'apparat, où souvent l'on sort de la nature pour éblouir les yeux. L'auteur donc, par VIROS POLITICOS, entend ceux qui mettent en pratique SERMONEM POLITICUM. BOILEAU, 1674 à 1713 (extr. en part. de Le Fèvre *Dac.*, *marg.*).

(6) Je n'ai point exprimé φίλτατον, parce qu'il me semble tout à fait inutile en cet endroit. BOILEAU, 1674 à 1713.

(7) Gérard Langbaine, qui a fait de petites notes très-savantes sur Longin, prétend qu'il y a ici une faute, et qu'au lieu de περιέβαλον εὐκλείαις τὸν αἰῶνα, il faut mettre ὑπερέβαλον εὐκλείαις. Ainsi, dans son sens, il faudroit traduire, « ont porté leur gloire au delà de leurs siècles. » Mais il se trompe : περιέβαλον veut dire, « ont embrassé, ont rempli toute la postérité de l'étendue de leur gloire. » Et quand on voudroit même entendre ce passage à sa manière, il ne faudroit point faire pour cela de correction, puisque περιέβαλον signifie quelquefois ὑπερέβαλον, comme on le voit dans ce vers d'Homère :

Ἴστε γὰρ ὅσσον ἀρετῇ περιβάλλετον ἵπποι.

(*Iliade*, liv. XXIII, v. 276.) BOILEAU, 1674 à 1713 (extrait en partie de Le Fèvre (*Dac.*, *marg.*).

(8) Je ne sais pourquoi M. Le Fèvre veut changer cet endroit, qui, à mon avis, s'entend fort bien sans mettre πάντως au lieu de πάντας, « surmonte tous ceux qui l'écoutent, se met au-dessus de tous ceux qui l'écoutent. » BOILEAU, 1683 à 1713.

Dacier (*impr.*) et Gori ont suivi l'opinion de Le Fèvre.

CHAPITRE II.

(9) Il faut suppléer au grec, et sous-entendre πλοῖα, qui veut dire des vaisseaux de charge, καὶ ὡς ἐπικινδυνότερα αὐτὰ πλοῖα, etc., et expliquer ἀνερμάτιστα, dans le sens de M. Le Fèvre et de Suidas, des vaisseaux qui flottent, manque de sable et de gravier dans le fond, qui les soutienne et leur donne le poids qu'ils doivent avoir ; auxquels on n'a pas donné le lest. Autrement il n'y a point de sens. BOILEAU, 1674 à 1713.

(10) J'ai suppléé la *reddition*[1] de la comparaison qui manque en cet endroit dans l'original. BOILEAU, 1674 à 1713. — Il devoit dire « je me suis servi du *supplément* de Le Fèvre. » *Dac.*, *marg.* et *mss.*[2]

(11) Il y a ici une lacune considérable. L'auteur, après avoir montré qu'on peut donner des règles du sublime, commençoit à traiter des vices qui lui sont

[1] Expression inintelligible.

[2] Il manque ici deux feuillets au manuscrit.

opposés, et entre autres du style enflé, qui n'est autre chose que le sublime trop poussé. Il en faisoit voir l'extravagance par le passage d'un je ne sais quel poëte tragique dont il reste encore ici quatre vers; mais comme ces vers étoient déjà fort galimatias d'eux-mêmes, au rapport de Longin, ils le sont devenus encore bien davantage par la perte de ceux qui les précédoient. J'ai donc cru que le plus court étoit de les passer, n'y ayant dans ces quatre vers qu'un des trois mots que l'auteur raille dans la suite. En voilà pourtant le sens confusément. C'est quelque Capanée qui parle dans une tragédie. « Et qu'ils arrêtent la flamme qui sort à longs flots de la fournaise; car si je trouve le maître de la maison seul, alors d'un seul torrent de flammes entortillé, j'embraserai la maison, et la réduirai toute en cendres. Mais cette noble musique ne s'est pas encore fait ouïr. » (Boileau, 1674 à 1713.) J'ai suivi ici l'interprétation de Langbaine. Comme cette tragédie est perdue, on peut donner à ce passage tel sens qu'on voudra; mais je doute qu'on attrape le vrai sens. Voyez les notes de M. Dacier. Boileau, 1683 à 1713.

Dacier (*impr.*) y dit qu'il croit que le dernier vers doit être traduit ainsi : *Ne viens-je pas de vous donner une agréable musique?* Il ajoute (*ib.* et *marg.*) : 1° que ce n'est pas *quelque Capanée*, comme l'annonce Boileau, mais Borée qui parle, et qui s'applaudit des grands vers qu'il a récités; 2° qu'au lieu de *mais cette noble musique*, etc., il faut : *mais je n'ai pas fait là une belle musique...*

(12) Hermogène va plus loin, et trouve celui qui a dit cette pensée digne des sépulcres dont il parle. Cependant je doute qu'elle déplût aux poëtes de notre siècle, et elle ne seroit pas en effet si condamnable dans les vers. Boileau, 1674 à 1713.

(13) *Ouvre une grande bouche pour souffler dans une petite flûte.* J'ai traduit ainsi φορβείας δ' ἄτερ afin de rendre la chose intelligible. Pour expliquer ce que veut dire Φορβεία, il faut savoir que la flûte, chez les anciens, étoit fort différente de la flûte d'aujourd'hui; car on en tiroit un son bien plus éclatant, et pareil au son de la trompette, TUBÆQUE ÆMULA, dit Horace. Il falloit donc, pour en jouer, employer une plus grande force d'haleine, et par conséquent s'enfler extrêmement les joues, qui étoit une chose désagréable à la vue. Ce fut en effet ce qui en dégoûta Minerve et Alcibiade. Pour obvier à cette difformité, ils imaginèrent une espèce de lanière ou courroie qui s'appliquoit sur la bouche, et se lioit derrière la tête, ayant au milieu un petit trou par où l'on embouchoit la flûte. Plutarque prétend que Marsyas en fut l'inventeur. Ils appeloient cette lanière φορβείαν : et elle faisoit deux différens effets; car, outre qu'en serrant les joues elle les empêchoit de s'enfler, elle donnoit bien plus de force à l'haleine, qui, étant repoussée, sortoit avec beaucoup plus d'impétuosité et d'agrément. L'auteur, donc, pour exprimer un poëte enflé, qui souffle et se démène sans faire de bruit, le compare à un homme qui joue de la flûte sans cette lanière. Mais comme cela n'a point de rapport à la flûte d'aujourd'hui, puisqu'à peine on serre les lèvres quand on en joue, j'ai cru qu'il valoit mieux mettre une pensée équivalente, pour qu'elle ne s'éloignât point trop de la chose, afin que le lecteur qui ne se soucie pas fort des antiquailles puisse passer, sans être obligé, pour m'entendre, d'avoir recours aux remarques. Boileau, 1674 à 1713.

CHAPITRE III.

(14) Ἐπινοητικὸς veut dire un homme qui imagine, qui pense sur toutes choses ce qu'il faut penser; et c'est proprement ce qu'on appelle un homme de bon sens. Boileau, 1683 à 1713.

Selon Dacier (*marg.* et *impr.*) il s'agit d'un homme qui a de l'*imagination*, de l'*invention*, etc.

(15) Le grec porte, « à composer son panégyrique pour la guerre contre les Perses. » Mais si je l'avois traduit de la sorte, on croiroit qu'il s'agiroit ici d'un autre panégyrique que du panégyrique d'Isocrate, qui est un mot consacré en notre langue. Boileau, 1683 à 1713.— Dacier (*impr.*) préfère LE à *son* panégyrique; *son*, dans le texte, pouvant être rapporté à *Alexandre.*

(16) Il y a dans le grec, « du Macédonien avec un sophiste. » A l'égard du *Macédonien*, il falloit que ce mot eût quelque grâce en grec, et qu'on appelât ainsi Alexandre par excellence, comme nous appelons Cicéron l'orateur romain. Mais le Macédonien en françois, pour Alexandre, seroit ridicule. Pour le mot de sophiste, il signifie bien plutôt en grec un rhéteur qu'un sophiste, qui en françois ne peut jamais être pris en bonne part, et signifie toujours un homme qui trompe par de fausses raisons, qui fait des sophismes, CAVILLATOREM; au lieu qu'en grec c'est souvent un nom honorable. Boileau, 1674 à 1713.

(17) *Qui tiroit son nom d'Hermès...* Cela n'explique point, à mon avis, la pensée de Timée, qui dit : « Parce qu'il y avoit un des chefs de l'armée ennemie, savoir Hermocrate, fils d'Hermon, qui descendoit en droite ligne de celui qu'ils avoient maltraité. » *Dac.*, *marg.* et *impr.*

Le grec porte, « qui tiroit son nom du dieu qu'on avoit offensé; » mais j'ai mis d'Hermès, afin qu'on vit

mieux le jeu de mots. Quoi que puisse dire M. Dacier, je suis de l'avis de Langbaine, et ne crois point que ὃς ἀπὸ τοῦ παρανομηθέντος..... ἦν veuille dire autre chose que, « qui tiroit son nom, de père en fils, du dieu qu'on avoit offensé. » BOILEAU, 1683 à 1715.

(18) Ce passage est corrompu dans tous les exemplaires que nous avons de Xénophon, où l'on a mis θαλάμοις pour ὀφθαλμοῖς, faute d'avoir entendu l'équivoque de κόρη. Cela fait voir qu'il ne faut pas aisément changer le texte d'un auteur. BOILEAU, 1674 à 1715. — « Les prunelles placées au dedans des yeux comme des vierges dans la chambre nuptiale, et cachées sous des paupières comme sous des voiles... » Ces paroles d'Isidore de Péluse mettent la pensée de Xénophon dans tout son jour. Boivin.

(19) C'est ainsi qu'il faut entendre ὡς φωρίου τινὸς ἐφαπτόμενος, et non pas, « sans lui en faire une espèce de vol, » TANQUAM FURTUM QUODDAM ATTINGENS; car cela auroit bien moins de sel. BOILEAU, 1674 à 1715.

(20) L'opposition qui est dans le texte entre κόρας et πόρνας n'est pas dans la traduction entre *vierges* et *prunelles impudiques*. Cependant comme c'est cette opposition qui fait le ridicule que Longin a trouvé dans le passage de Timée, j'aurois voulu la conserver et traduire, « s'il eût eu des vierges aux yeux, et non pas des courtisanes. » *Dac.*, *marg.* et *impr.*

(21) Pour conserver le ridicule que Longin fait remarquer dans ce passage, il falloit mettre *mémoires* et non *monumens* de cyprès... On dit fort bien des *mémoires;* le ridicule est d'y joindre la matière (*de cyprès...*). *Dac.*, *marg.* et *impr.*

Le [1] froid de ce mot consiste dans le terme de MONUMENS mis avec CYPRÈS. C'est comme si on disoit, à propos des registres du parlement : « Ils poseront dans le greffe ces monumens de parchemin. » M. Dacier se trompe fort sur cet endroit. BOILEAU, 1701 à 1715.

(22) Ce sont des ambassadeurs persans qui le disent, dans Hérodote [2], chez le roi de Macédoine, Amyntas. Cependant Plutarque l'attribue à Alexandre le Grand, et le met au rang des apophthegmes de ce prince. Si cela est, il falloit qu'Alexandre l'eût pris à Hérodote. Je suis pourtant du sentiment de Longin, et je trouve le mot froid dans la bouche même d'Alexandre. BOILEAU, 1674 à 1715.

Dacier *impr.*) trouve le jugement de Longin un peu trop sévère.

CHAPITRE V.

(23) Οὗ πολλὴ μὲν ἡ ἀναθεώρησις, « dont la contemplation est fort étendue, qui nous remplit d'une grande idée. » A l'égard de κατεξανάστησις, il est vrai que ce mot ne se rencontre nulle part dans les auteurs grecs; mais le sens que je lui donne est celui, à mon avis, qui lui convient le mieux; et lorsque je puis trouver un sens au mot d'un auteur, je n'aime point à corriger le texte. BOILEAU, 1683 à 1715.

(24) Les mots λόγων ἕν τι doivent être séparés... Longin dit : « Lorsqu'en un grand nombre de personnes dont les inclinations, l'âge, l'humeur, la profession et le langage sont différens, tout le monde vient à être frappé également d'un même endroit; ce jugement, » etc. *Dac.*, *impr.*

Λόγων ἕν τι, c'est ainsi que tous les interprètes de Longin ont joint ces mots. M. Dacier les arrange d'une autre sorte, mais je doute qu'il ait raison. BOILEAU, 1683 à 1715.

CHAPITRE VI.

(25) Aloüs étoit fils de Titan et de la Terre. Sa femme s'appeloit Iphimédie; elle fut violée par Neptune, dont elle eut deux enfans, Otus et Éphialte, qui furent appelés Aloïdes, à cause qu'ils furent nourris et élevés chez Aloüs comme ses enfans. Virgile en a parlé dans le VI[e] livre de l'Énéide, v. 582.

Hic et Aloïdas geminos, immania vidi
Corpora.

BOILEAU, 1674 à 1715.

CHAPITRE VII.

(26) Tout ceci jusqu'à « cette grandeur qu'il lui donne, » etc., est supplée au texte grec, qui est défectueux en cet endroit. BOILEAU, 1674 à 1715. — Cela ne feroit que quelques lignes, que Gabriel Pétra, approuvé par Le Fèvre et suivi ici par Boileau, a suppléées; mais, selon Boivin (il entre à ce sujet dans de grands détails),

[1] Boileau composa la réponse qu'on va lire, après le tirage de la feuille où elle auroit dû être placée dans l'édition de 1683. Il l'inséra alors dans un espace blanc qui restoit à la fin de ses remarques (p. 146), elle y commençoit ainsi : « *Monumens de cyprès*. J'ai oublié de dire à propos de ces paroles de Timée, qui sont rapportées dans le troisième chapitre, que je ne suis point du sentiment de M. Dacier et que tout le froid, à mon avis, de ce passage consiste... (la suite comme ci-dessus, sauf qu'il y a *comme qui diroit*, au lieu de *comme si on disoit*). L'insertion fut si précipitée que Boileau y attribua à Timée ce qui concerne Platon et l'imprimeur mit *ce froud* pour *le froid*, mais Boileau lui fit corriger à la main et avec soin ces fautes (nous avons cinq exemplaires qui ont la correction et de la même main), et elles le furent ensuite à l'impression, en 1685 et 1694; et enfin, en 1701, il réduisit et rectifia la remarque comme on la lit ci-dessus et la plaça (*idem*, en 1715) en son véritable lieu. B.-S.-P.

[2] Liv. V, chap. XVIII.

l'examen d'un manuscrit de la bibliothèque royale, que l'on peut considérer comme original, par rapport à tous ceux de Longin, prouve qu'il manque ici plusieurs feuillets... Il observe, au surplus, qu'il y a six grandes lacunes dans le Traité du Sublime, savoir aux chapitres II, VII, X, XVI, XXV et XXXI.

(27) Il y a dans le grec, « que l'eau, en voyant Neptune, se ridoit et sembloit sourire de joie. » Mais cela seroit trop fort en notre langue. Au reste j'ai cru que « l'eau reconnoît son roi » seroit quelque chose de plus sublime que de mettre comme il y a dans le grec, « que les baleines reconnoissent leur roi. » J'ai tâché, dans les passages qui sont rapportés d'Homère à enchérir sur lui, plutôt que de le suivre trop scrupuleusement à la piste [1]. BOILEAU, 1683 à 1713.

(28) Il y a dans Homère : « Et après cela fais-nous périr, si tu veux, à la clarté des cieux. » Mais cela auroit été foible en notre langue, et n'auroit pas si bien mis en jour la remarque de Longin, que, « et combats contre nous, » etc. Ajoutez que de dire à Jupiter, « combats contre nous, » c'est presque la même chose que « fais-nous périr, » puisque dans un combat contre Jupiter on ne sauroit éviter de périr. BOILEAU, 1674 à 1713.

(29) Je ne crois point que Longin ait voulu dire que les accidens qui arrivent dans l'Iliade sont déplorés par les héros de l'Odyssée. Mais il dit : « Ajoutez qu'Homère rapporte dans l'Odyssée des plaintes et des lamentations, comme connues dès longtemps à ses héros. » *Dac.*, *impr.*

La remarque de M. Dacier sur cet endroit est fort savante et fort subtile, mais je m'en tiens pourtant toujours à mon sens. BOILEAU, 1683 à 1713.

(30) Voilà, à mon avis, le véritable sens de πλάνος (πλάνοις). Car pour ce qui est de dire qu'il n'y a pas d'apparence que Longin ait accusé Homère de tant d'absurdités, cela n'est pas vrai, puisqu'à quelques lignes de là il entre même dans le détail de ces absurdités. Au reste, quand il dit, « des fables incroyables, » il n'entend pas des fables qui ne sont point vraisemblables, mais des fables qui ne sont point vraisemblablement contées, comme la disette d'Ulysse, qui fut dix jours sans manger [2], etc. BOILEAU, 1683 à 1713.

CHAPITRE VIII.

(31) Le grec ajoute, « comme l'herbe, » mais cela ne se dit point en françois. BOILEAU, 1674 à 1713.

(32) Il y a dans le grec, « une sueur froide ; » mais le mot de SUEUR en françois ne peut jamais être agréable et laisse une vilaine idée à l'esprit. BOILEAU, 1674 à 1713.

Dans sa traduction de l'ode de Sapho, Boileau a suivi un texte retouché, sans ménagement, par les érudits ; mais « toutes les diversités de leçons ne changent pas beaucoup au sens qu'il a admirablement bien exprimé. » Boivin.

(33) C'est ainsi que j'ai traduit φοβεῖται, et c'est ainsi qu'il le faut entendre, comme je le prouverai aisément s'il est nécessaire. Horace, qui est amoureux des hellénismes, emploie le mot de METUS en ce même sens dans l'ode BACCHUM IN REMOTIS, quand il dit : EVOE ! RECENTI MENS TREPIDAT METU ; car cela veut dire : « Je suis encore plein de la sainte horreur du dieu qui m'a transporté. » BOILEAU, 1674 à 1713.

(34) Il y a dans le grec, « et joignant par force ensemble des prépositions qui naturellement n'entrent point dans une même composition, ὑπ' ἐκ θανάτοιο : par cette violence qu'il leur fait, il donne à son vers le mouvement même de la tempête, et exprime admirablement la passion ; car, par la rudesse de ces syllabes qui se heurtent l'une l'autre, il imprime jusque dans ses mots l'image du péril, ὑπ' ἐκ θανάτοιο φέρονται. » Mais j'ai passé tout cela parce qu'il est entièrement attaché à la langue grecque. BOILEAU, 1674 à 1713.

(35) L'auteur n'a pas rapporté tout le passage, parce qu'il est un peu long. Il est tiré de l'oraison pour Ctésiphon. Le voici : « Il étoit déjà fort tard lorsqu'un courrier vint apporter au Prytanée la nouvelle que la ville d'Élatée étoit prise. Les magistrats, qui soupoient dans ce moment, quittent aussitôt la table. Les uns vont dans la place publique, ils en chassent les marchands ; et, pour les obliger de se retirer, ils brûlent les pieux des boutiques où ils étaloient. Les autres envoient avertir les officiers de l'armée. On fait venir le héraut public : toute la ville est pleine de tumulte. Le lendemain, dès le point du jour, les magistrats assemblent le sénat. Cependant, messieurs, vous couriez de toutes parts dans la place publique, et le sénat n'avoit pas encore rien ordonné [3], que tout le peuple étoit déjà assis. Dès que les sénateurs furent entrés, les magistrats firent leur rapport. On entend le courrier. Il confirme la nouvelle. Alors le héraut com-

[1] Il répond ici à une remarque de Dacier (*impr.*). Homère, observe celui-ci, dit que les baleines sautent et reconnoissent leur roi ; que les flots s'entr'ouvrent, etc.

[2] Autre réponse à une remarque de Dacier (*impr.*). Selon lui Longin se borne à dire qu'Homère ne laisse pas d'être grand dans les narrations même incroyables et fabuleuses de l'*Odyssée*.. Dans la suivante il observe que Longin comprend dans ces narrations incroyables les tempêtes et les aventures d'Ulysse avec le cyclope, tandis que dans la version de Boileau il semble ne pas les comprendre.

[3] Comment Boileau avait-il oublié la leçon donnée récemment par Molière (*Femmes savantes*, 1672, acte II, sc. VI) ?

De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive :
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

mence à crier : Quelqu'un veut-il haranguer le peuple ? Mais personne ne lui répond. Il a beau répéter la même chose plusieurs fois, aucun ne se lève; tous les officiers, tous les orateurs étant présens aux yeux de la commune patrie, dont on entendoit la voix crier : N'y a-t-il personne qui ait un conseil à me donner pour mon salut? » BOILEAU, 1674 à 1715.

CHAPITRE X.

(36) Cet endroit est fort défectueux. L'auteur, après avoir fait quelques remarques encore sur l'amplification, venoit ensuite à comparer deux orateurs dont on ne peut pas deviner les noms; il reste même dans le texte trois ou quatre lignes de cette comparaison, que j'ai supprimées dans la traduction, parce que cela auroit embarrassé le lecteur, et auroit été inutile, puisqu'on ne sait point qui sont ceux dont l'auteur parle. Voici pourtant les paroles qui en restent : « Celui-ci est plus abondant et plus riche. On peut comparer son éloquence à une grande mer qui occupe beaucoup d'espace et se répand en plusieurs endroits. L'un, à mon avis, est plus pathétique, et a bien plus de feu et d'éclat. L'autre demeurant toujours dans une certaine gravité pompeuse, n'est pas froid, à la vérité, mais n'a pas aussi tant d'activité ni de mouvement. » Le traducteur latin a cru que ces paroles regardoient Cicéron et Démosthène; mais, à mon avis, il se trompe. BOILEAU, 1674 à 1715.

(37) La modification *pour ainsi dire* n'est pas nécessaire ici : elle affoiblit d'ailleurs la pensée de Longin. *Dac., impr.*

(38) Cette expression *répandre une rosée* ne répond pas bien à l'abondance dont il est ici question, et il me semble qu'elle obscurcit la pensée de Longin qui oppose ici κατανтλῆσαι à ἐκπλῆξαι, et qui, après avoir dit que « le sublime concis de Démosthène doit être employé lorsqu'il faut *entièrement étonner* l'auditeur, » ajoute « qu'on doit se servir de cette riche abondance de Cicéron, lorsqu'il faut l'adoucir... » Le sublime concis est pour frapper; cette heureuse abondance est pour guérir... *Oratio vehemens, oratio lenis... Dac., impr.*

M. Le Févre et M. Dacier (voyez *id., impr.*) donnent à ce passage une interprétation fort subtile; mais je ne suis point de leur avis, et je rends ici le mot de κατανтλῆσαι dans son sens le plus naturel, ARROSER, RAFRAÎCHIR, qui est le propre du style abondant, opposé au style sec. BOILEAU, 1683 à 1715.

CHAPITRE XI.

(39) Il y a dans le grec εἰ μὴ τὰ ἐπ' Ἴνδους καὶ οἱ περὶ Ἀμμώνιον. Mais cet endroit vraisemblablement est corrompu; car quel rapport peuvent avoir les Indiens au sujet dont il s'agit? BOILEAU, 1674 à 1715. — Dacier (*impr.*), d'après Le Fèvre, lit εἴδους, au lieu d'Ἴνδους.

CHAPITRE XII.

(40) Il faut traduire : « Car si un homme, après avoir envisagé ce jugement, tombe d'abord dans la crainte *de ne pouvoir rien produire* qui lui survive, il est impossible que les conceptions de son esprit ne soient aveugles et imparfaites, et qu'elles n'avortent, pour ainsi dire, sans pouvoir jamais parvenir à la dernière postérité. » *Dac., impr.*

On a vu que Boileau traduit, *car si un homme.... a peur, pour ainsi dire, d'*AVOIR DIT *quelque chose qui vive plus que lui.* — C'est ainsi (dit-il) qu'il faut entendre ce passage. Le sens que lui donne M. Dacier s'accorde assez bien au grec; mais il fait dire une chose de mauvais sens à Longin, puisqu'il n'est point vrai qu'un homme qui se défie que ses ouvrages aillent à la postérité ne produira jamais rien qui en soit digne; et qu'au contraire c'est cette défiance même qui lui fera faire des efforts pour mettre ces ouvrages en état d'y passer avec éloge. BOILEAU, 1683 à 1715.

CHAPITRE XIII.

(41) J'ai ajouté ce vers, que j'ai pris dans le texte d'Homère. BOILEAU, 1674 à 1715.

(42) Le grec porte, « au-dessus de la canicule : ὄπισθε νῶτα Σειρίου βεβὼς·...... Ἵππευε. Le soleil à cheval monta au-dessus de la canicule. » Je ne vois pas pourquoi Rutgersius ni M. Le Fèvre veulent changer cet endroit, puisqu'il est fort clair, et ne veut dire autre chose, sinon que le soleil monta au-dessus de la canicule, c'est-à-dire dans le centre du ciel, où les astrologues tiennent que cet astre est placé, et, comme j'ai mis « au plus haut des cieux, » pour voir marcher Phaéthon, et que de là il lui crioit encore : Va par là, reviens, détourne, etc. BOILEAU, 1674 à 1715.

Dacier (*impr.*), dans une longue note, nie que Le Fèvre ait voulu changer cet endroit; il a seulement proposé une nouvelle manière de lire un mot grec, mais elle ne change rien au sens... Au reste, selon Dacier, Euripide n'a point voulu dire que *le soleil monte à cheval au-dessus de la canicule*; mais... sur un astre qu'il appelle Σείριον, *Sirium*, qui est le nom général de tous les astres, et qui n'est point du tout ici la canicule.

CHAPITRE XVI.

(43) Le grec ajoute : « Il y a encore un autre moyen, car on le peut voir dans le passage d'Hérodote, qui est extrêmement sublime. » Mais je n'ai pas cru devoir mettre ces paroles en cet endroit, qui est fort défectueux, puisqu'elles ne forment aucun sens, et ne serviroient qu'à embarrasser le lecteur. Boileau, 1674 à 1713.

(44) J'ai suppléé cela (ce qui est entre des guillemets) au texte, parce que le sens y conduit de lui-même. Boileau, 1674 à 1713.

(45) Tous les exemplaires de Longin mettent ici des étoiles, comme si l'endroit étoit défectueux; mais ils se trompent. La remarque de Longin est fort juste, et ne regarde que ces deux périodes sans conjonction : « Nous avons par ton ordre, » etc.; et ensuite, « Nous avons dans le fond, » etc. Boileau, 1674 à 1713 (extr. de Le Fèvre. *Dac. marg.*).

(46) La restitution de M. Le Fèvre est fort bonne, συνδιωκούσης, et non pas συνδιοικούσης. J'en avois fait la remarque avant [1] lui. Boileau, 1674 à 1713.

CHAPITRE XIX.

(47) Quoi qu'en veuille dire M. Le Fèvre, il y a ici deux vers, et la remarque de Langbaine me paroît juste; car je ne vois pas pourquoi, en mettant θύνον, il est absolument nécessaire de mettre καὶ. Boileau, 1674 à 1713. — Dacier (*impr.*) soutient vivement l'opinion de Le Fèvre.

CHAPITRE XX.

(48) Il y a dans le grec οἱ θεώμενοι. C'est une faute; il faut mettre comme il y a dans Hérodote, θέητρον; autrement Longin n'auroit su ce qu'il vouloit dire. Boileau, 1674 à 1713 (extr. de Le Fèvre. *Dac., marg.*).

CHAPITRE XXIII.

(49) Ce passage d'Hécatée a été expliqué de la même manière (que Boileau) par tous les interprètes; mais ce n'est guère la coutume qu'un héraut pèse la conséquence des ordres qu'il a reçus; ce n'est point aussi la pensée de cet historien. M. Le Fèvre avoit fort bien vu que ταῦτα δεινὰ ποιεύμενος ne signifie point du tout *pesant la conséquence de ces choses*, mais *étant bien fâché de ces choses*, comme mille exemples en font foi; et que ὢν n'est point ici un participe, mais ὦν pour οὖν dans le style d'Ionie, qui étoit celui de cet auteur; c'est-à-dire que ὡς μὴ ὢν... ne signifie point *comme si je n'étois point au monde;* mais, *afin donc que vous ne périssiez pas entièrement. Dac., impr.*

M. Le Fèvre et M. Dacier donnent un autre sens à ce passage d'Hécatée, et font même une restitution sur ὡς μὴ ὢν, dont ils changent ainsi l'accent, ὡς μὴ ὦν, prétendant que c'est un ionisme pour ὡς μὴ οὖν. Peut-être ont-ils raison; mais peut-être aussi qu'ils se trompent, puisqu'on ne sait de quoi il s'agit en cet endroit, le livre d'Hécatée étant perdu. En attendant donc que ce livre soit retrouvé, j'ai cru que le plus sûr étoit de suivre le sens de Gabriel de Pétra et des autres interprètes, sans y changer ni accent ni virgule. Boileau, 1683 à 1713.

CHAPITRE XXIV.

(50) C'est ainsi qu'il faut entendre παραφώνων, ces mots φθόγγοι παράφωνοι ne voulant dire autre chose que les parties faites sur le sujet; et il n'y a rien qui convienne mieux à la périphrase, qui n'est autre chose qu'un assemblage de mots qui répondent différemment au mot propre, et par le moyen desquels, comme l'auteur le dit dans la suite, d'une diction toute simple on fait une espèce de concert et d'harmonie. Voilà le sens le plus naturel qu'on puisse donner à ce passage; car je ne suis pas de l'avis de ces modernes qui ne veulent pas que, dans la musique des anciens, dont on nous raconte des effets si prodigieux, il y ait eu des parties, puisque sans parties il ne peut y avoir d'harmonie. Je m'en rapporte pourtant aux savans en musique, et je n'ai pas assez de connoissance de cet art pour décider souverainement là-dessus [2]. Boileau, 1674 à 1713.

(51) Dans les premières éditions (1674 à 1682) de la traduction du Sublime on lisoit au texte : *leur envoya la maladie des femmes;* ce que Boileau expliquoit, à la marge, par le mot *hémorrhoïdes*. Dacier, dans ses conférences avec Boileau, convint que tous les interprètes précédens avoient entendu ainsi ce passage d'Hérodote [3], mais observa que les mots θήλειαν νοῦσον, *la maladie féminine,* ne pouvoient guère s'appliquer à une incommodité commune aux deux sexes, et soutint que l'historien désignoit ici la maladie périodique qui est particulière aux femmes. Cette opinion de Dacier étant développée dans une des remarques

[1] De 1674 à 1682 il y a : *auparavant...* — Dacier (*marg.*) a souligné ce mot et mis le signe M. (mauvais).

[2] Voyez à la *Correspondance* la lettre à Brossette, du 7 de janvier 1709, n° CXLIX.

[3] Liv. I, ch. cv.

qu'on devoit mettre et qu'on mit aussi à la fin (p. 170) de l'édition de 1683, Boileau y répondit (p. 143) dans la même édition par une autre remarque, ainsi conçue :

« Ce passage a fort exercé jusqu'ici les savans, entre autres M. Costar et M. de Girac. C'est ce dernier dont j'ai suivi le sens, qui m'a paru beaucoup le meilleur, y ayant un fort grand rapport de la maladie naturelle qu'ont les femmes, avec les hémorrhoïdes. Je ne blâme pourtant pas le sens de M. Dacier. »

Cette remarque fut reproduite dans les éditions de 1685 et 1694; mais Boileau changea d'avis lorsqu'il eut vu l'édition de Longin publiée par Tollius (1694), et où cet érudit se fondant sur un passage d'Hippocrate, soutenoit qu'Hérodote n'avoit voulu parler ni de la maladie ordinaire des femmes, ni des hémorrhoïdes, mais d'une maladie plus abominable. En conséquence, dans son édition de 1701, il rendit θήλειαν νοῦσον par *une maladie qui les rendoit femmes* (c'est-à-dire impuissans), et substitua la remarque suivante à celle de 1683, 1685 et 1694.

« Ce passage a fort exercé jusques ici les savans, et et entre autres M. Costar et M. de Girac ; l'un prétendant que θήλειαν νοῦσον signifioit une maladie qui rendit les Scythes efféminés ; l'autre, que cela vouloit dire que Vénus leur envoya des hémorrhoïdes. Mais il paroît incontestablement, par un passage d'Hippocrate, que le vrai sens est qu'elle les rendit impuissans, puisqu'en l'expliquant des deux autres manières, la périphrase d'Hérodote seroit plutôt une obscure énigme qu'une agréable circonlocution. BOILEAU, 1701 à 1713.

CHAPITRE XXV.

(52) Il y a avant ceci dans le grec, ὑπτικώτατον καὶ γόνιμον τόδ' Ἀνακρέοντος, οὐκέτι Θρηικίης ἐπιστρέφομαι. Mais je n'ai point exprimé ces paroles, où il y a assurément de l'erreur, le mot ὑπτικώτατον n'étant point grec. Et du reste, que peuvent dire ces mots ? « Cette fécondité d'Anacréon : je ne me soucie plus de la Thracienne. » BOILEAU, 1674 à 1713.

Il falloit traduire : *Cet endroit d'Anacréon est très-simple, quoique pur, je ne me soucie plus de la Thracienne.* Γόνιμον ne signifie point ici *fécond*, comme M. Despréaux l'a cru avec tous les autres interprètes, mais *pur*, comme quelquefois le *genuinum* des Latins.... Par cette Thracienne, il faut entendre cette fille de Thrace dont Anacréon avoit été amoureux, et pour laquelle il avoit fait l'ode LXIII. *Dac.*, *impr.*

(53) Il y a dans le grec προπεπωκότες, comme qui « diroit, ont bu notre liberté à la santé de Philippe. » Chacun sait ce que veut dire προπίνειν en grec, mais on ne le peut pas exprimer par un mot françois. BOILEAU, 1674 à 1713.

CHAPITRE XXVI.

(54) Dacier (*impr.*) soutient dans une longue note que ce passage de Longin est corrompu.... La rate, dit-il, ne peut jamais être raisonnablement appelée *la cuisine des intestins*; et ce qui suit (*la rate... étant pleine des ordures du foie, elle s'enfle et devient bouffie*) détruit manifestement cette métaphore.... Il propose alors de corriger le texte de Longin d'après celui de Platon, chose assez naturelle, puisque c'est un passage de Platon que Longin cite. Or, l'expression de Platon signifie proprement *une serviette à essuyer les mains*, et, dans ce sens, la rate seroit destinée à entretenir la propreté, etc., etc.

CHAPITRE XXVIII.

(55) Je n'ai point exprimé ἔνθεν et ἔνθεν δέ, de peur de trop embarrasser la période. BOILEAU, 1674 à 1713.

CHAPITRE XXIX.

(56) Le titre de ce *chapitre* suppose qu'il roule entièrement sur Platon et sur Lysias; et cependant il n'y est parlé de Lysias qu'à la seconde ligne, et le reste ne regarde pas plus Lysias ou Platon qu'Homère, Démosthène et les autres écrivains du premier ordre. Boivin.

CHAPITRE XXX.

(57) Au lieu de τὸ δ' ἐν ὑπεροχῇ πολλῇ οὐχ ὁμότονον, on lisoit dans l'ancien manuscrit, τὸ δ' ἐν ὑπεροχῇ πολλῇ, πλὴν οὐχ ὁμότονον, etc. La construction est beaucoup plus nette en lisant ainsi, et le sens très-clair : « Puisque de ne jamais tomber, c'est l'avantage de l'art, et que d'être très-élevé, mais inégal, est le partage d'un esprit sublime; il faut que l'art vienne au secours de la nature. » Boivin.

CHAPITRE XXXI.

(58) Après avoir noté (*marg.*) la traduction de ce passage comme mauvaise, et l'avoir sans doute critiquée de vive voix avec Boileau, Dacier l'attaqua en 1683 (*impr.*, p. 178) dans une longue remarque, où il dit, entre autres : « Comment concevoir que des gens postés et retranchés sur une hauteur, se défendent avec les

dents contre des ennemis qui tirent toujours, et qui ne les attaquent que de loin? » Faisant ensuite, après Le Fèvre, diverses corrections au texte d'Hérodote, il le traduit ainsi : « Comme ils se défendoient encore dans le même lieu avec les épées qui leur restoient, les barbares les accablèrent de pierres et de traits. »

A l'appui de sa traduction, Boileau n'avoit d'abord (1674 à 1682) fait que la partie guillemetée ci-après de sa remarque... Voulant ensuite répondre de quelque manière à Dacier, il y intercala, en 1683, le passage que nous y avons placé entre deux ; enfin il y ajouta, en 1701, la phrase qui commence par *et l'on ne sauroit...*

« Ce passage est fort clair, cependant c'est une chose surprenante qu'il n'ait été entendu ni de Laurent Valle, qui a traduit Hérodote, ni des traducteurs de Longin, ni de ceux qui ont fait des notes sur cet auteur : tout cela, faute d'avoir pris garde que le verbe καταχώω veut quelquefois dire ENTERRER. Il faut voir les peines que se donne M. Le Fèvre pour restituer ce passage, auquel, après bien du changement, il ne sauroit trouver de sens » qui s'accommode à Longin, prétendant que le texte d'Hérodote étoit corrompu dès le temps de notre rhéteur, et que cette beauté qu'un si savant critique y remarque est l'ouvrage d'un mauvais copiste qui y a mêlé des paroles qui n'y étoient point. « Je ne m'arrêterai point à réfuter un discours si peu vraisemblable. Le sens que j'ai trouvé est si clair et si infaillible, qu'il dit tout (BOILEAU, 1674 à 1694); » et l'on ne sauroit excuser le savant M. Dacier de ce qu'il dit contre Longin et contre moi dans sa note sur ce passage, que par le zèle, plus pieux que raisonnable, qu'il a eu de défendre le père de son illustre épouse[1]. BOILEAU, 1701 à 1713.

Au surplus, on voit par une lettre du 9 d'avril 1702 (voir à la *Correspondance*, lettre CX), que Boileau persista à rejeter l'interprétation proposée par Le Fèvre et Dacier.

(59) J'ai suivi la restitution de Casaubon. BOILEAU, 1674 à 1713.

CHAPITRE XXXII.

(60) Les traducteurs n'ont point, à mon avis, conçu ce passage, qui sûrement doit être entendu dans mon sens, comme la suite du chapitre le fait assez connoître. BOILEAU, 1674 à 1682[2]. — Ἐνέργημα veut dire un effet et non pas un moyen (littéralement) « n'est pas simplement un effet de la nature de l'homme. » BOILEAU, 1683 à 1713.

(61) Il y a dans le grec μετ' ἐλευθερίας καὶ πάθους ; c'est ainsi qu'il faut lire, et non point ἔτι ἐλευθερίας, etc. Ces paroles veulent dire : « Qu'il est merveilleux de voir des instrumens inanimés avoir en eux un charme pour émouvoir les passions, et pour inspirer la noblesse de courage. » Car c'est ainsi qu'il faut entendre ἐλευθερία. En effet, il est certain que la trompette, qui est un instrument, sert à réveiller le courage dans la guerre. J'ai ajouté le mot d'INANIMÉS, pour éclaircir la pensée de l'auteur, qui est un peu obscure en cet endroit. BOILEAU, 1674 à 1682. — ὄργανον, absolument pris, veut dire toutes sortes d'instrumens musicaux et inanimés, comme le prouve fort bien Henri Étienne. BOILEAU, 1683 à 1713.

(62) L'auteur justifie ici sa pensée par une période de Démosthène, dont il fait voir l'harmonie et la beauté. Mais comme ce qu'il en dit est entièrement attaché à la langue grecque, j'ai cru qu'il valoit mieux le passer dans la traduction, et le renvoyer aux remarques, pour ne point effrayer ceux qui ne savent point le grec. En voici donc l'explication. « Ainsi cette pensée que Démosthène ajoute après la lecture de son décret paroît fort sublime, et est en effet merveilleuse. Ce décret, dit-il, a fait évanouir le péril qui environnoit cette ville, comme un nuage qui se dissipe de lui-même : Τοῦτο τὸ ψήφισμα τὸν τότε τῇ πόλει περιστάντα κίνδυνον παρελθεῖν ἐποίησεν, ὥσπερ νέφος. Mais il faut avouer que l'harmonie de la période ne cède point à la beauté de la pensée ; car elle va toujours de trois temps en trois temps, comme, si c'étoient tous dactyles, qui sont les pieds les plus nobles et les plus propres au sublime ; et c'est pourquoi le vers héroïque, qui est le plus beau de tous les vers, en est composé. En effet, si vous ôtez un mot de sa place, comme si vous mettiez τοῦτο τὸ ψήφισμα, ὥσπερ νέφος, ἐποίησε τὸν τότε κίνδυνον παρελθεῖν ; ou si vous en retranchez une seule syllabe, comme ἐποίησε παρελθεῖν ὡς νέφος, vous connoîtrez aisément combien l'harmonie contribue au sublime. En effet, ces paroles ὥσπερ νέφος, s'appuyant sur la première syllabe qui est longue, se prononcent à quatre reprises ; de sorte que, si vous en ôtez une syllabe, ce retranchement fait que la période est tronquée. Que si au contraire vous en ajoutez une, comme παρελθεῖν ἐποίησεν ὡσπερεὶ νέφος, c'est bien le même sens, mais ce n'est plus la même cadence, parce que la période s'arrêtant trop longtemps sur les dernières syllabes, le sublime, qui étoit serré auparavant, se relâche et s'affoiblit. » BOILEAU, 1674 à 1713.

[1] Le Fèvre.

[2] Ce qui suit fut ajouté, en 1683, pour répondre à une longue remarque où Dacier (imp., p. 180) soutient précisément que le mot grec signifie *un moyen, une cause*.

Dacier (*impr.*) développe dans une longue note le système ci-dessus de Longin.

CHAPITRE XXXIV

(63) Il y a dans le grec, « commençant à bouillonner, ζεσάσης; mais le mot de BOUILLONNER n'a point de mauvais son en notre langue, et est au contraire agréable à l'oreille. Je me suis donc servi du mot de BRUIRE, qui est bas, et qui exprime le bruit que fait l'eau quand elle commence à bouillonner. BOILEAU, 1674 à 1713.

CHAPITRE XXXV.

(64) Il y a beaucoup de choses qui manquent en cet endroit. Après plusieurs raisons de la décadence des esprits, qu'apportoit ce philosophe introduit ici par Longin, notre auteur vraisemblablement reprenoit la parole, et en établissoit de nouvelles causes, c'est à savoir la guerre, qui étoit alors par toute la terre, et l'amour du luxe, comme la suite le fait assez connoître. BOILEAU, 1674 à 1713 (ceci est extrait en partie de Le Fèvre. *Dac.*, *marg.*).

PIÈCES DE PROSE ATTRIBUÉES A BOILEAU [1]

I

FRAGMENT D'UN DIALOGUE SUR LES ÉCRIVAINS ANCIENS [2].

« Je vous dirai que, dans le temps que Perrault publia ces étranges dialogues, où il blâme, comme disoit M. le prince de Conti, ce que tous les hommes ont toujours admiré, et où il admire ce que tous les hommes ont toujours méprisé [3], la cour et la ville parurent durant quelque temps partagées sur son sujet, car il n'y a point d'opinion si extravagante qui, dans sa nouveauté, ne s'attire des sectateurs; et, comme je l'ai dit autrefois :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire [4].

« Un jour que nous étions dans la galerie (de Versailles), le maître de la maison que voilà (M. de Valincour), M. Racine et moi, nous fûmes assaillis par trois ou quatre jeunes gens de la cour, grands admirateurs du fade style de Quinault, et des fausses pointes de Benserade. L'un d'eux commença par nous demander s'il étoit bien vrai que nous missions ces deux poëtes si fort au-dessous d'Homère et de Virgile. — C'est, lui dis-je, comme si vous me demandiez si je préfère les diamans de la couronne à ceux que l'on fait au Temple [5]. — Eh! qu'a donc de si merveilleux cet Homère? me dit un autre. Est-ce d'avoir fait l'éloge des Myrmidons? — Quoi, interrompit un troisième, est-ce qu'Homère a parlé des Myrmidons? Ah! parbleu! voilà qui est plaisant. — Et sur cela toute la troupe fit un si grand éclat de rire, que je me trouvai hors d'état de répondre. Ce bruit attira à nous un grand seigneur, également respectable par son âge, par son rang et par mille autres qualités. Qu'y a-t-il donc entre vous, messieurs? nous dit-il, je vous trouve bien émus : quel est le sujet de votre dispute? — C'est, lui dis-je, que ces messieurs veulent qu'Homère ait été un mauvais poëte, parce qu'il a parlé des Myrmidons. — Vous êtes de plaisantes gens, leur dit-il, de contredire ces messieurs-là; vous êtes bien heureux qu'ils veuillent vous instruire, et vous ne devez songer qu'à profiter de leurs avis, sans vous mêler de critiquer ce qu'ils entendent mieux que vous.

« Ces paroles, prononcées d'un air et d'un ton d'autorité, imposèrent à cette jeunesse; et alors le grand seigneur, que je regardois déjà comme un grand protecteur d'Homère, nous ayant menés tous trois dans l'embrasure d'une fenêtre, et prenant un air encore plus grave : Vous voyez, dit-il, comme j'ai parlé à ces jeunes gens-là, et l'on ne sauroit trop réprimer les airs décisifs qu'ils prennent en toute occasion sur les choses qu'ils savent le moins; mais, dans le fond, vous autres, dites-moi, est-il vrai que cet Homère ait parlé des Myrmidons dans son poëme? — Vraiment, monsieur,

[1] Les deux fragments suivants ont été publiés (d'après les ouvrages qu'on va citer) par M. Daunou dans ses notes historiques sur Boileau (1809, I, CXXX et CXIII; 1825, I, XCV et XCIX); nous avons cru, à l'exemple de M. de Saint-Surin, devoir en faire des articles séparés. — Toutes les notes des *Pièces de prose attribuées à Boileau* sont de M. Berriat-Saint-Prix.

[2] Extrait des œuvres posthumes et manuscrites de Valincour, et publié par le P. Adry à la suite de la *Princesse de Clèves* et des Lettres de Valincour sur ce roman. Paris, 1807, 2 vol. in-12.

[3] Ce mot se trouve dans les *Réflexions crit.*, conclusion, p. 229.

[4] *Art poétique*, ch. I, vers dernier, page 95.

[5] Voir à la *Correspondance* la lettre à Brossette, du 15 de décembre 1704, n° CXXV.

lui dis-je, il falloit bien qu'il en parlât ; c'étoient les soldats d'Achille, et les plus vaillans de l'armée des Grecs. — Eh bien, me dit-il, voulez-vous que je vous parle franchement? Il a fait une sottise. — Comment donc, monsieur ? est-ce qu'on en feroit une si, dans une histoire du roi, on parloit du régiment de Champagne ou de celui de Picardie? — Oh! je sais bien, dit-il, que vous ne manquerez jamais de réponse : vous avez tous beaucoup d'esprit assurément, et personne ne vous le conteste ; mais vous êtes entêtés de vos opinions, et vous ne vous rendez jamais à celles d'autrui ; et c'est aussi ce qui vous fait des ennemis. Pour moi, je ne me pique pas d'être savant, mais il y a assez longtemps que je suis à la cour pour connoître ce qui est de son goût. Le poëme d'Homère, n'est-ce pas un ouvrage sérieux? — Très-sérieux, lui dis-je, et même tragique, car il n'y est parlé que de guerres et de batailles. — Et c'est en cela, me dit-il, que sa sottise en est encore plus grande d'avoir été fourrer là des Myrmidons ; si Scarron, par exemple, en avoit parlé dans ses vers ou dans le *Roman comique*, cela eût été à merveille et fort à sa place ; mais dans un ouvrage sérieux, je vous le répète encore, messieurs, malgré tout votre entêtement, cela est tout à fait ridicule, et l'on a raison de s'en moquer.

« J'avoue que la liberté satirique fut sur le point d'éclater contre un discours si contraire au bon sens, et il me seroit peut-être échappé quelque sottise plus grande assurément que celle d'Homère, si, heureusement pour moi, le roi ne fût sorti pour aller à la messe. Le grand seigneur nous quitta brusquement pour le suivre. »

II

DES TRAVAUX DONT L'ACADÉMIE FRANÇOISE DEVROIT S'OCCUPER [1].

« Quoi! l'Académie ne voudra-t-elle jamais connoître ses forces? Toujours bornée à son dictionnaire, quand donc prendra-t-elle l'essor? Je voudrois que la France pût avoir ses auteurs classiques aussi bien que l'Italie. Pour cela il nous faudroit un certain nombre de livres qui fussent déclarés exempts de fautes quant au style. Quel est le tribunal qui aura droit de prononcer là-dessus, si ce n'est l'Académie? Je voudrois qu'elle prît d'abord le peu que nous avons de bonnes traductions, qu'elle invitât ceux qui ont ce talent à en faire de nouvelles, et que si elle ne jugeoit pas à propos de corriger tout ce qu'elle y trouveroit d'équivoque, de hasardé, de négligé, elle fût du moins exacte à le marquer au bas des pages, dans une espèce de commentaire qui ne fût que grammatical. Mais pourquoi veux-je que cela se fasse sur des traductions? parce que des traductions avouées par l'Académie, en même temps qu'elles seroient lues comme des modèles pour bien écrire, serviroient aussi de modèles pour bien penser, et rendroient le goût de la bonne antiquité familier à ceux qui ne sont pas en état de lire les originaux. Ce n'est pas l'esprit qui manque aux François, ni même le travail, c'est le goût; et il n'y a que le goût ancien qui puisse former parmi nous des auteurs et des connoisseurs [2]. »

III

AVERTISSEMENT MIS A LA TÊTE DES ŒUVRES POSTHUMES DE DÉFUNT MONSIEUR B.. (GILLES BOILEAU) DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, CONTRÔLEUR DE L'ARGENTERIE DU ROI ; PARIS, BARBIN, 1670, IN-12 [3].

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Je ne doute point que le lecteur ne m'ait quelque obligation du présent que je lui fais des derniers ouvrages d'un homme illustre, que la mort a mis hors d'état de les pouvoir donner lui-même au public. Bien qu'ils n'aient point encore vu le jour, ils ne laissent pas d'être fort connus. La traduction du quatrième livre de l'Énéide a déjà charmé une bonne partie de la cour, par la lecture que l'auteur, de son vivant, a été comme forcé d'en faire en plusieurs réduits [4] cé-

[1] D'Olivet (II, 122) rapporte cette observation comme lui ayant été adressée, en 1709, par Boileau en présence de Tourreil.

[2] Selon Voltaire (*Dict. philos.*, mot *Société royale de Londres*, et vingt-quatrième *lett. philos ph.*), Boileau avait proposé d'employer l'Académie française et l'imprimerie royale à donner de bonnes éditions des livres classiques français; du moins il l'avait *ouï dire*.

[3] Saint-Marc a le premier placé cet Avertissement parmi les œuvres de Boileau. « On a vu, dit-il à la fin de son tome III (p. 555), *je ne me souviens pour le moment en quel endroit*, dans une note de M. Brossette, que Despréaux est l'auteur de cet Avertissement. »

Nous avons cherché, soit d'après les tables de Brossette, soit d'après celles de Saint-Marc, qui sont encore plus détaillées, tous les passages à l'occasion desquels le premier a pu faire la note oubliée par le second ; nous n'en avons point trouvé et aucun des éditeurs postérieurs à Saint-Marc ne l'a non plus désignée. En un mot, à moins que l'indication sur laquelle se fonde uniquement Saint-Marc n'ait été glissée au milieu de quelque note tout à fait étrangère à Gilles Boileau, nous oserions assurer que Saint-Marc s'est trompé.

D'autres circonstances autorisent d'ailleurs à douter que Boileau soit en effet l'auteur de l'*Avertissement*. 1° Lorsqu'il remit à Tourreil pour la terminer (voyez d'Olivet, II, 122), la traduction de la rhétorique d'Aristote commencée par Gilles, il dit qu'il mettrait « à la tête de l'ouvrage une préface où il exalteroit le mérite de son aîné... » Il ne croyait donc pas l'avoir encore *exalté* comme il le fait dans cet Avertissement... 2° Est-il croyable qu'il eût osé y dire que la copie (la traduction faite par Gilles) avait surpassé l'original (le quatrième livre de l'*Enéide*)?...

Telles sont les principales raisons qui nous ont déterminé à ne placer cet Avertissement que parmi les pièces *attribuées* à Boileau.

[4] Il est question du sens de ce mot, page 106, note 9.

lèbres. Elle a mérité l'approbation d'une des plus spirituelles princesses de la terre [1], et elle a fait dire à un des plus fameux prédicateurs de notre siècle, qu'à ce coup la copie avoit surpassé l'original [2]. Cependant il est certain que l'auteur ne s'étoit pas encore satisfait sur cette traduction, à laquelle il n'avoit pas mis la dernière main, non plus qu'à ses autres ouvrages qu'il n'avoit pas faits la plupart pour être imprimés, et qui ne l'auroient jamais été, si je n'en eusse fait une espèce de larcin à ceux entre les mains de qui ils étoient tombés. C'est un avis que je suis bien aise de donner, en passant, à ceux qui y trouveront peut-être des choses plus foibles les unes que les autres. Je crois que le nombre de ces critiques sera fort petit, et j'espère qu'il en sera de ces ouvrages comme de l'Énéide de Virgile, dont Virgile seul est mort mécontent. Voilà tout l'avertissement que j'ai à donner au lecteur. S'il profite comme il doit, du don que je lui fais, et s'il sait m'en faire profiter, je me promets de lui donner bientôt une seconde édition de ce livre, plus ample, plus correcte que celle-ci ; et je lui réponds que je n'épargnerai point mes soins et ma diligence pour lui donner une entière satisfaction.

[1] M. de Saint-Surin croit qu'il s'agit d'Henriette d'Angleterre, première femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

[2] Quoique cette exagération, on vient de le lire, soit un peu trop forte (voyez en une autre à l'épigrammme IV, p. 146), on convient que la traduction de Gilles Boileau n'est pas la plus mauvaise qu'on ait faite du chant IV de l'*Énéide*.

CORRESPONDANCE

Boileau n'a publié de son vivant que trois lettres : à Vivonne, à d'Ériceyra et à Perrault (Nos IV, XIII et XX) ; les éditeurs de 1713 en ont donné quatre autres : à Arnauld, à Maucroix, à Le Verrier et à Racine (Nos XI, XII, XXVI et LXXXVII), et Brossette, dans son édition de 1716, en a donné une dixième : Seconde lettre à Vivonne (N° V).

Il est probable que Boileau n'était pas satisfait de ses lettres, car, quand Brossette lui en demanda, il lui répondit le 4 de mars 1705 qu'il avait besoin de les retoucher. En effet, il commença ce travail sur les copies de quelques-unes d'entre elles (Nos V, XXIII, XXXIX, XLII, XLVII, XLVIII, LI, LIV, LV et LXXIII), mais il ne le continua pas. Nous indiquons ces corrections en note quand elles ont quelque importance.

M. Daunou est le premier qui, en 1809, ait réuni aux *Œuvres de Boileau* toutes les lettres alors connues, en les divisant en trois parties distinctes, comprenant : la première, les lettres de Boileau à diverses personnes ; la seconde, la correspondance avec Racine, et la troisième les lettres à Brossette. M. Berriat-Saint-Prix, dont nous reproduisons le texte, a suivi le même ordre, et nous donnerons comme lui, à la suite de la correspondance, une table chronologique.

Les lettres qui composent la première partie ont été puisées dans divers ouvrages indiqués en note, les lettres de la seconde, publiées par Louis Racine en 1747, ont été collationnées par M. Berriat sur les autographes qui existent à la Bibliothèque impériale ; celles de la troisième ont été publiées en 1770, par Cizeron-Rival, et collationnées sur les originaux qui, avec tous les papiers de Brossette, furent mis par M. A. A. Renouard à la disposition de M. Berriat.

Nous ajouterons dans la première partie une lettre inédite de Boileau au P. Bouhours, lettre dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Rathery, de la Bibliothèque impériale ; nous y joignons aussi la lettre d'Arnauld, imprimée par plusieurs éditeurs à la suite des satires ; dans la seconde partie nous publierons toutes les lettres de Racine à Boileau, comme on a toujours fait, et dans la troisième quelques extraits seulement des lettres de Brossette qui peuvent servir à faire entendre celles de Boileau. Tous les papiers de Brossette ont, du reste, été publiés par M. Laverdet, et l'on pourra s'assurer facilement que M. Berriat-Saint-Prix en avait extrait tout ce qu'ils contenaient d'important, soit comme inédit, soit comme variantes, lorsque M. A. A. Renouard les lui avait confiés.

I

LETTRES DE BOILEAU
A DIVERSES PERSONNES

LETTRE PREMIÈRE [1]

A M. DE BRIENNE [2].

(1673) [3].

C'est très-philosophiquement, et non point chrétiennement, que les vers me paroissent une folie ; je ne l'ai point entendu d'une autre manière. Ainsi, c'est vainement que votre berger en soutane, je veux dire M. de Maucroix [4], déplore la perte du *Lutrin*, dans

[1] Cette lettre a paru en 1806, dans les *Quatre saisons du Parnasse*, t. IV ; en 1814, M. Fayolle l'a publiée sur l'autographe dans le *Magasin encyclopédique*, t. IV, p. 333 et suiv. ; elle a depuis été insérée dans les éditions de Boileau.

[2] Henri-Louis Loménie de Brienne, né en 1635, conseiller d'État, puis secrétaire d'État pour les affaires étrangères en 1651 ; il devint veuf en 1664 et entra à l'Oratoire qu'il quitta pour voyager en Allemagne ; il fut enfermé comme fou vers 1673 et mourut à l'abbaye de Château-Landon, le 17 d'avril 1698. Il a laissé diverses œuvres latines et françaises, et ses *Mémoires* ont été publiés par M. Barrière, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. C'est sur lui que Boileau fit l'épigramme latine II, p. 34. Voir la lettre à Brossette du 9 d'avril 1702, n° CX.

[3] Les commentateurs pensent que cette lettre fut écrite en 1672, M. Berriat-Saint-Prix a prouvé qu'elle ne pouvait être que du commencement de 1673.

[4] Voir lettre XII.

l'églogue dont vous me parlez. Je le récitai encore hier chez M. le premier président [1]; et, si quelque raison me le fait jamais déchirer, ce ne sera point la dévotion, qu'il ne choque en aucune manière, mais le peu d'estime que j'en fais, aussi bien que de tous mes autres ouvrages, qui me semblent des bagatelles assez inutiles. Vous me direz peut-être que je suis donc maintenant dans un grand excès d'humilité. Point du tout : jamais je ne fus plus orgueilleux; car, si je fais peu de cas de mes ouvrages, j'en fais encore bien moins de tous ceux de nos poëtes d'aujourd'hui, dont je ne puis plus lire ni entendre pas un, fût-il à ma louange. Voulez-vous que je vous parle franchement? c'est cette raison qui a en partie suspendu l'ardeur que j'avois de vous voir et de jouir de votre agréable conversation, parce que je sentois bien qu'il la faudroit acheter par une longue audience de vers, très-beaux sans doute, mais dont je ne me soucie point. Jugez donc si c'est une raison pour m'engager à vous aller voir, que le récit que vous demandez. J'irai pourtant, si je puis, aujourd'hui, mais à la charge que nous ne réciterons point de vers ni l'un ni l'autre, que vous ne m'ayez dit auparavant toutes les raisons que vous avez pour la poésie, et moi toutes celles que j'ai contre.

Je suis avec toutes sortes de respect et de soumission,

Monsieur,

Votre, etc.

DESPRÉAUX.

LETTRE II [2]

AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN [3].

Paris, 25 mai 1673.

Je vous avoue, monsieur, que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une lettre par laquelle moi et l'épître que j'ai écrite au roi sur la campagne de Hollande [4], étions fort maltraités. Car, outre le juste chagrin que j'avois d'être désapprouvé par l'homme du monde que j'estime et que j'admire le plus, j'avois de la peine à digérer le plaisir que cela alloit faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien persuadé. Eh ! le moyen de croire que l'homme de la cour qui a le plus d'esprit pût entrer dans les intérêts de l'abbé Cotin, et se résoudre à avoir même raison avec lui? La lettre que vous avez écrite à M. le comte de Limoges m'a entièrement désabusé; et je vois bien que tout ce bruit n'a été qu'un artifice très-ridicule de mes très-ridicules ennemis. Mais, quelque mauvais dessein qu'ils aient eu contre moi, je leur ai l'obligation de m'avoir donné lieu de vous assurer, monsieur, que personne n'est plus touché que moi de votre mérite, et n'est avec plus de respect, que je suis [5], etc.

LETTRE III [6]

A COLBERT.

Monseigneur,

Je vois bien que c'est à vos bons offices que je suis redevable du privilége que Sa Majesté veut bien avoir la bonté de m'accorder. J'étois tout consolé du refus qu'on en avoit fait à mon libraire; car c'étoit lui seul qui l'avoit sollicité, étant très-éveillé pour ses intérêts, et sachant fort bien que je n'étois point homme à tirer tribut de mes ouvrages [7]? C'étoit donc à lui de s'affliger d'être déchu d'une petite espérance de gain, quoique assez incertaine à mon avis, dès qu'il la fondoit sur le grand débit d'ouvrages tels que les miens. Pour moi, je me trouvois fort content qu'on m'eût soulagé du fardeau de l'impression et de l'incertitude des jugemens du public, n'ayant garde de murmurer du refus d'un privilége qui me laissoit celui de jouir paisiblement de toute ma paresse. Cependant, monseigneur, puisque vous daignez vous intéresser si obligeamment pour moi, j'aurai l'honneur de vous porter mon *Art poétique* aussitôt qu'il sera achevé, non point pour obtenir un privilége dont je ne me soucie point, mais pour soumettre mon ouvrage aux lumières d'un aussi grand personnage que vous êtes. Je suis, etc

Paris, 1674 [8].

[1] Guillaume de Lamoignon. Voir p. 112, note 6.

[2] Cette lettre a été imprimée dans la première partie des *Nouvelles lettres du comte de Bussy*, 1709, in-12, p. 288.

[3] Voir p. 28, note 3.

[4] L'épître IV, p. 65-68.

Boileau parle sans doute d'une lettre adressée par Bussy au P. Rapin et dont un fragment a paru dans le *Supplément aux Mémoires de Bussy*.

[5] On trouve, parmi les lettres de Bussy-Rabutin, une réponse à Boileau fort polie et fort modeste, datée de Chaseu, 30 de mai 1673.

[6] Cest une réponse au billet suivant de Colbert : « Le Roi m'a ordonné, monsieur, de vous accorder un privilége pour votre *Art poétique*, aussitôt que je l'aurai lu. Ne manquez donc pas à me l'apporter au plus tôt. COLBERT. » Ce billet et la réponse de Boileau sont dans le *Bolæana*, p. 16-18, et Monchesnay prétend que le privilége avait été accordé sur la demande du libraire Barbin, mais que Pellisson et Montausier en avaient fait suspendre l'expédition.

[7] Boileau ne retira jamais aucun profit de ses ouvrages.

[8] Cette date résulte de ce qui est énoncé dans la lettre.

Voici un fragment d'une lettre de Bussy, dont nous devons la communication à M. Rathery, qui l'a copié sur l'original, fragment qui semble se rapporter à la même affaire. Malheureusement il est sans date, comme la lettre de Boileau; mais, l'*Art*

LETTRE IV[1]

A MONSEIGNEUR LE DUC DE VIVONNE

SUR SON ENTRÉE[2] DANS LE PHARE DE MESSINE[3].

(Paris, 4 juin 1675)[4].

Monseigneur,

Savez-vous bien qu'un des plus sûrs moyens pour empêcher un homme d'être plaisant, c'est de lui dire : Je veux que vous le soyez? Depuis que vous m'avez défendu le sérieux, je ne me suis jamais senti si grave, et je ne parle plus que par sentences. Et d'ailleurs votre dernière action a quelque chose de si grand, qu'en vérité je ferois conscience de vous en écrire autrement qu'en style héroïque. Cependant je ne saurois me résoudre à ne vous pas obéir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi, dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un sérieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin mon Apollon m'a secouru ce matin, et, dans le temps que j'y pensois le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux lettres qui, au défaut de la mienne, pourront peut-être vous amuser agréablement. Elles sont datées des champs Élysées : l'une est de Balzac, et l'autre de Voiture, qui, tous deux, charmés du récit de votre dernier combat, vous écrivent de l'autre monde pour vous en féliciter.

Voici celle de Balzac. Vous la reconnoîtrez aisément à son style, qui ne sauroit dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

« Aux champs Élysées, le 2 juin (1675).

« Monseigneur,

Le bruit de vos actions ressuscite les morts[5]. Il réveille des gens endormis depuis trente années, et condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler le silence même. La belle, l'éclatante, la glorieuse conquête que vous avez faite sur les ennemis de la France! Vous avez redonné le pain à une ville qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres. Vous avez nourri la mère nourrice de l'Italie. Les tonnerres de cette flotte, qui vous fermoit les avenues de son port, n'ont fait que saluer votre entrée. Sa résistance ne vous a pas arrêté plus longtemps qu'une réception un peu trop civile. Bien loin d'empêcher la rapidité de votre course, elle n'a pas seulement interrompu l'ordre de votre marche. Vous avez contraint à sa vue le Sud et le Nord de vous obéir. Sans châtier la mer comme Xerxès[6], vous l'avez rendue disciplinable. Vous avez plus fait encore, vous avez rendu l'Espagnol humble. Après cela, que ne peut-on point dire de vous? Non, la nature, je dis la nature encore jeune, et du temps qu'elle produisoit les Alexandre et les César, n'a rien produit de si grand que sous le règne de Louis quatorzième. Elle a donné aux François, sur son déclin, ce que Rome n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir au monde dans votre siècle, en corps et en ame, cette valeur parfaite dont on avoit à peine entrevu l'idée dans les romans et dans les poëmes héroïques. N'en déplaise à un de vos poëtes[7], il n'a pas raison d'écrire qu'au delà du Cocyte le mérite n'est plus connu. Le vôtre, monseigneur, est vanté ici d'une commune voix des deux côtés du Styx. Il fait sans cesse ressouvenir de vous dans le séjour même de l'oubli. Il trouve des partisans zélés dans le pays de l'indifférence. Il met l'Achéron dans les intérêts de la Seine. Disons plus, il n'y a point d'ombre parmi nous, si prévenue des principes du Portique, si endurcie dans l'école de Zénon, si fortifiée contre la joie et contre la douleur, qui n'entende vos louanges avec plaisir, qui ne batte des mains, qui ne crie miracle au moment que l'on vous nomme, et qui ne soit prête de dire avec votre Malherbe :

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler[8].

poétique et les quatre premiers chants du *Lutrin* ayant paru en 1674, il doit être de cette même année.

« Au révérend père...

Chaseu, 26 août.

« J'ai bien de l'impatience de voir le livre de Despréaux, et par avance je vous diray que le Roy luy ayant voulu faire une grace en luy permettant de faire imprimer tous ses ouvrages fera tort à sa réputation. Quand il les récitoit par cy par là, c'étoient des fragmens qui en donnoient une belle idée et d'ordinaire il ne choisissoit pas les plus foibles endroits; mais aujourd'hui que l'on verra le fort et le foible, que ses vers ne seront pas soutenus de la prononciation et qu'on les verra tant qu'on voudra, je ne pense pas qu'on les estime autant que l'on faisoit quand on ne les connoissoit guères. Quand cela n'arriveroit pas pour ses poétiques, il seroit au moins difficile qu'il sauvast son *Lutrin*, qui intéresse en quelque sorte la religion. »

[1] Publiée pour la première fois dans l'édition de 1683.

[2] Il y défit la flotte espagnole le 12 de janvier 1675. *Gazette de France.*

[3] M. le duc de Vivonne, qui commandoit alors l'armée navale, manda à l'auteur qu'il le prioit de lui écrire quelque chose qui le consolât des mauvaises harangues qu'il étoit obligé d'entendre. C'est ce qui donna lieu à l'auteur *de composer ces lettres*. BOILEAU, 1713.

[4] C'est Brossette qui donne cette date, la lettre n'en a pas.

[5] Ce commencement est imité d'une lettre de Balzac à Corneille. Brossette.

[6] Hérodote, l. VII, et Juvénal, satire x. BOILEAU, 1713.

[7] Voiture, dans l'épître en vers à monseigneur le Prince (Condé), a dit :

Au delà des bords du Cocyte
Il n'est plus parlé de mérite.
BOILEAU, 1713.

[8] Ode au duc de Bellegarde. *Œuvres*, 1659, t. II, p. 105.

« Pour moi, monseigneur, qui vous conçois encore beaucoup mieux, je vous médite sans cesse dans mon repos; je m'occupe tout entier de votre idée dans les longues heures de notre loisir; je crie continuellement, le grand personnage! et, si je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la lumière que pour jouir de la souveraine félicité de vous entretenir, et de vous dire de bouche avec combien de respect je suis, de toute l'étendue de mon ame,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant
« serviteur,

« BALZAC. »

Je ne sais, monseigneur, si ces violentes exagérations vous plairont, et si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre monde. Quoi qu'il en soit, jamais, à mon avis, il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger; mais auparavant lisez, je vous prie, la lettre de Voiture.

Aux champs Élysées, le 2 juin.

« Monseigneur,

« Bien que nous autres morts ne prenions pas grand intérêt aux affaires des vivans, et ne soyons pas trop portés à rire, je ne saurois pourtant m'empêcher de me réjouir des grandes choses que vous faites au-dessus de notre tête. Sérieusement, votre dernier combat fait un bruit de diable aux enfers : il s'est fait entendre dans un lieu où l'on n'entend pas Dieu tonner, et a fait connoître votre gloire dans un pays où l'on ne connoît point le soleil. Il est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y étoient, et qui nous en ont appris le détail. Je ne sais pas pourquoi on veut faire passer les gens de leur nation pour fanfarons : ce sont, je vous assure, de fort bonnes gens; et le roi depuis quelque temps nous les envoie ici fort humbles et fort honnêtes. Sans mentir, monseigneur, vous avez bien fait des vôtres depuis peu. A voir de quel air vous courez la mer Méditerranée, il semble qu'elle vous appartienne tout entière. Il n'y a pas à l'heure qu'il est, dans toute son étendue, un seul corsaire en sûreté; et, pour peu que cela dure, je ne vois pas de quoi vous voulez que Tunis et Alger subsistent. Nous avons ici les César, les Pompée et les Alexandre : ils trouvent tous que vous avez assez attrapé leur air dans votre manière de combattre; surtout César vous trouve très César. Il n'y a pas jusqu'aux Alaric, aux Gensé-ric, aux Théodoric et à tous ces autres conquérans en ic, qui ne parlent fort bien de votre action; et dans le Tartare même, je ne sais si ce lieu vous est connu, il n'y a point de diable, monseigneur, qui ne confesse ingénûment qu'à la tête d'une armée vous êtes beaucoup plus diable que lui. C'est une vérité dont vos ennemis tombent d'accord. Néanmoins, à voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime pour moi que vous tenez plus de l'ange que du diable, hors que les anges ont la taille un peu plus légère que vous, et n'ont point le bras en écharpe[1]. Raillerie à part, l'enfer est extrêmement déchaîné en votre faveur. On ne trouve qu'une chose à redire à votre conduite, c'est le peu de soin que vous prenez quelquefois de votre vie. On vous aime assez en ce pays-ci pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez-moi, monseigneur, je l'ai déjà dit en l'autre monde,

C'est fort peu de chose
Qu'un *demi-dieu* quand il est mort[2].

Il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi qui sais maintenant par expérience ce que c'est que de ne plus être, je fais ici la meilleure contenance que je puis; mais, à ne vous rien celer, je meurs d'envie de retourner au monde, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déjà envoyé plusieurs fois chercher les parties de mon corps pour les rassembler; mais je n'ai jamais pu ravoir mon cœur, que j'avois laissé en partant à sept maîtresses que je servois, comme vous savez, si fidèlement toutes sept à la fois[3]! Pour mon esprit, à moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'étoit plus dans le monde. A vous dire le vrai, je vous soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjouement; car on m'a rapporté ici quatre ou cinq mots de votre façon[4] que je voudrois de tout mon cœur avoir dits, et pour lesquels je donnerois volontiers le Panégyrique de Pline[5], et deux de mes meilleures lettres. Supposé donc que vous l'ayez, je vous prie de me le renvoyer au plus tôt; car, en vérité, vous ne sauriez croire quelle incommodité c'est de ne pas avoir tout son esprit, surtout lorsqu'on écrit à un homme comme

[1] Le duc de Vivonne étail fort gros, et portait le bras gauche en écharpe, depuis qu'il avait été blessé à l'épaule au passage du Rhin.

[2] Voiture, épître au grand Condé.

[3] Il se vantoit d'en avoir conté à toutes sortes de personnes « depuis le sceptre jusqu'à la houlette et depuis la couronne jusques à la Cale. » Pellisson, I, 275.

[4] Le duc de Vivonne avait la réputation d'un diseur de bons mots. Voir les lettres de madame de Sévigné du 11 et du 15 de décembre 1671.

[5] Voiture se déclaroit hautement contre ce panégyrique. Brossette, 1715.

vous. C'est ce qui fait que mon style aujourd'hui est tout changé. Sans cela vous me verriez encore rire comme autrefois avec mon compère le Brochet[1], et e ne serois pas réduit à finir ma lettre trivialement, comme je fais, en vous disant que je suis,

« Monseigneur,

« Votre très-humble et très-obéissant

« serviteur,

« VOITURE. »

Voilà les deux lettres telles que je les ai reçues. Je vous les envoie écrites de ma main, parce que vous auriez eu trop de peine à lire les caractères de l'autre monde, si je vous les avois envoyées en original. N'allez-donc pas vous figurer, monseigneur, que ce soit ici un pur jeu d'esprit et une imitation du style de ces deux écrivains. Vous savez bien que Balzac et Voiture sont deux hommes inimitables. Quand il seroit vrai pourtant que j'aurois eu recours à cette nvention pour vous divertir, aurois-je si grand tort? Et ne devroit-on pas au contraire m'estimer d'avoir trouvé cette adresse, pour vous faire lire des louanges que vous n'auriez jamais souffertes autrement?

En un mot pourrois-je mieux faire voir avec quelle sincérité et quel respect je suis, etc.,

Monseigneur,

Votre, etc.

LETTRE V[2]

A MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL DUC DE VIVONNE, A MESSINE.

. . . . . 1676[3].

Monseigneur,

Sans une maladie très-violente qui m'a tourmenté pendant quatre mois, et qui m'a mis très-longtemps dans un état moins glorieux à la vérité, mais presque aussi périlleux que celui où vous êtes tous les jours, vous ne vous plaindriez pas de ma paresse.

Avant ce temps-là je me suis donné l'honneur de vous écrire plusieurs fois; et, si vous n'avez pas reçu mes lettres, c'est la faute des courriers, et non pas la mienne. Quoi qu'il en soit, me voilà guéri; je suis en état de réparer mes fautes, si j'en ai commis quelques-unes; et j'espère que cette lettre-ci prendra une route plus sûre que les autres. Mais dites-moi, monseigneur, sur quel ton faut-il maintenant vous parler? Je savois assez bien autrefois de quel air il falloit écrire à MONSEIGNEUR DE VIVONNE, GÉNÉRAL DES GALÈRES DE FRANCE; mais oseroit-on se familiariser de même avec le libérateur de Messine[4], le vainqueur de Ruyter[5], le destructeur de la flotte espagnole[6]? Seriez-vous le premier héros qu'une extrême prospérité ne pût enorgueillir? Êtes-vous encore ce même grand seigneur qui venoit souper chez un misérable poëte, et y porteriez-vous sans honte vos nouveaux lauriers au second et au troisième étage? Non, non, monseigneur, je n'oserois plus me flatter de cet honneur. Ce seroit assez pour moi que vous fussiez de retour à Paris; et je me tiendrois trop heureux de pouvoir grossir les pelotons de peuple qui s'amasseroient dans les rues pour vous voir passer. Mais je n'oserois pas même espérer cette joie: vous vous êtes si fort habitué à gagner des batailles, que vous ne voulez plus faire d'autre métier; il n'y a pas moyen de vous tirer de la Sicile. Cela accommode fort toute la France; mais cela ne m'accommode point du tout. Quelque belles que soient vos victoires, je n'en saurois être content, puisqu'elles vous rendent d'autant plus nécessaire au pays où vous êtes, et qu'en avançant vos conquêtes elles reculent votre retour. Tout passionné que je suis pour votre gloire, je chéris encore plus votre personne, et j'aimerois encore mieux vous entendre parler ici de Chapelain et de Quinault que d'entendre la renommée parler si avantageusement de vous. Et puis, monseigneur, combien pensez-vous que votre protection m'est nécessaire en ce pays, dans les démêlés que j'ai incessamment sur le Parnasse? Il faut que je vous en conte un, pour vous faire voir que je ne mens pas. Vous saurez donc, monseigneur, qu'il y a un médecin à Paris, nommé M. P...[7], très-grand ennemi de la santé et du bon sens, mais en récompense fort grand ami de M. Quinault. Un mouvement de pitié pour son pays, ou plutôt le peu de gain qu'il faisoit dans son métier, lui en a fait à la fin embrasser un autre. Il a lu Vitruve, il a fréquenté M. Le Vau et M. Ratabon[8], et s'est enfin jeté dans l'architecture, où l'on prétend qu'en peu d'années il a autant élevé de mauvais bâtimens, qu'étant médecin il avoit ruiné de bonnes santé. Ce nouvel architecte, qui veut se mêler aussi de poésie, m'a pris en haine sur le peu d'estime que je faisois des ouvrages de son cher Quinault. Sur

[1] Voiture, lettre CXLIII. Voyez *Dissertation sur la Joconde*, p. 145, note 4.

[2] Publiée par Brossette sur une copie corrigée par Boileau.

[3] Date fixée par Brossette. La copie corrigée par Boileau n'en a pas.

[4] Par la défaite de la flotte espagnole le 11 de février 1675.

[5] Ruyter fut vaincu et blessé à mort dans un combat naval, devant Agosta, en Sicile, le 22 d'avril 1676.

[6] La flotte espagnole et hollandaise fut détruite à Palerme, le 2 de juin 1676.

[7] Claude Perrault.

[8] Deux fameux architectes. Brossette.

cela il s'est déchaîné contre moi dans le monde : je l'ai souffert quelque temps avec assez de modération; mais enfin la bile satirique n'a pu se contenir, si bien que, dans le quatrième chant de ma poétique, à quelque temps de là, j'ai inséré la métamorphose d'un médecin en architecte. Vous l'y avez peut-être vue; elle finit ainsi :

Notre assassin renonce à son art inhumain ;
Et, désormais la règle et l'équerre à la main,
Laissant de Galien la science suspecte,
De méchant médecin devient bon architecte [1].

Il n'avoit pas pourtant sujet de s'offenser, puisque je parle d'un médecin de Florence, et que d'ailleurs il n'est pas le premier médecin qui, dans Paris, ait quitté sa robe pour la truelle [2]. Ajoutez que, si en qualité de médecin il avoit raison de se fâcher, vous m'avouerez qu'en qualité d'architecte il me devoit des remercîmens. Il ne me remercia pas pourtant; au contraire, comme il a un frère [3] chez M. Colbert, et qu'il est lui-même employé dans les bâtimens du roi, il cria fort hautement contre ma hardiesse; jusque-là que mes amis eurent peur que cela ne me fît une affaire auprès de cet illustre ministre. Je me rendis donc à leurs remontrances, et, pour raccommoder toutes choses, je fis une réparation sincère au médecin par l'épigramme que vous allez voir :

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
Laissant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin devint maçon habile :
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
Lubin, ma muse est trop correcte :
Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non habile architecte [4].

Cependant regardez, monseigneur, comme les esprits des hommes sont faits : cette réparation, bien loin d'apaiser l'architecte, l'irrita encore davantage. Il gronda, il se plaignit, il me menaça de me faire ôter ma pension. A tout cela je répondis que je craignois ses remèdes et non pas ses menaces. Le dénoûment de l'affaire est que j'ai touché ma pension, que l'architecte s'est brouillé auprès de M. Colbert, et que, si Dieu ne regarde en pitié son peuple, notre homme va se rejeter dans la médecine. Mais, monseigneur, je vous entretiens là d'étranges bagatelles. Il est temps, ce me semble, de vous dire que je suis avec toute sorte de zèle et de respect,

Monseigneur,

Votre, etc.

LETTRE VI [5]

AU BARON DE WALEF [6].

(1678-1686) [7].

Monsieur,

Si l'histoire ne m'avoit point tiré du métier de la poésie, je ne me sens point si épuisé que je ne trouvasse des rimes pour répondre à une aussi obligeante épître que celle que vous m'avez adressée : ce seroit par des vers que j'aurois répondu à d'aussi excellens vers que les vôtres; je vous aurois rendu figure pour figure, exagération pour exagération, et en vous mettant peut-être au-dessus d'Apollon et des Muses, je vous aurois fait voir que l'on ne me met pas impunément au-dessus des Orphées et des Amphions. Mais puisque la poésie m'est en quelque sorte interdite, trouvez bon, monsieur, que je vous assure, en prose très-simple mais très-sincère, que vos vers m'ont paru merveilleux, que j'y trouve de la force et de l'élégance [8], et que je ne conçois pas comment un homme nourri dans le pays de Liége a pu deviner tous les mystères de notre langue.

Vous me faites entendre, monsieur, que c'est moi qui vous ai inspiré : si cela est, je suis dans mes inspirations beaucoup plus heureux pour vous que pour moi-même, puisque je vous ai donné ce que je n'ai jamais eu. Je ne sais si Horace et Juvénal ont eu des disciples pareils à vous ; mais quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs, voilà un endroit où je les surpasse.

J'aurai toute ma vie une obligation très-sensible à

[1] *Art poétique*, chant IV, p. 105.

[2] Brossette cite Louis Savot, médecin du roi, mort en 1640, qui, après avoir traduit le *Traité de Galien* sur la saignée, se livra à l'étude de l'architecture et publia : l'*Architecture françoise des bâtiments particuliers*. Il s'occupa aussi de numismatique.

[3] Charles Perrault, contrôleur général des bâtiments du roi, dont il a été déjà tant de fois question.

[4] Épigramme IX, p. 146.

[5] Cette lettre a paru d'abord dans les *Œuvres choisies* de Walef, 1779, in-12, puis en 1805 dans les *Quatre saisons du Parnasse*, t. IV.

[6] Le baron de Walef, né à Liége vers 1652, y est mort en 1734. Il s'étoit beaucoup exercé à écrire en françois, on a imprimé ses *œuvres choisies* à Liége en 1779. Tous ses écrits avoient été réunis en 1731, en six volumes in-8. Daunou.

[7] Cette lettre est postérieure au mois d'octobre 1677, date de l'entrée de Boileau dans ses fonctions d'historiographe.

[8] M. Daunou cite le passage suivant de l'épître de Walef à Boileau :

Oui, ce sont tes écrits dont les charmes divers
M'ont porté, jeune encore, au doux métier des vers.
Né sous un ciel ingrat où cette noble envie
Vint troubler à quinze ans le repos de ma vie;
Sans amis, et privé d'utiles entretiens,
Ton livre a fait en moi plus que tous les anciens.

Si ces vers ne méritent pas les éloges exagérés de Boileau, ils prouvent au moins que Walef connaissait bien la langue française.

M. le marquis de Dangeau[1] de m'avoir procuré l'honneur de votre connoissance ; il ne tiendra qu'à vous que cette connoissance se convertisse en une étroite amitié, puisque personne n'est plus parfaitement que moi,

Monsieur,

Votre, etc.

LETTRE VII[2]

A MADAME MANCHON[3].

Bourbon, 31 juillet 1687.

C'est aujourd'hui le dixième jour que je prends des eaux, et pour vous dire l'effet qu'elles ont produit en moi, elles m'ont causé de fort grandes lassitudes dans les jambes, excité des envies de dormir, et produit beaucoup d'effets qui ont contenté de reste les médecins, mais qui ont jusqu'ici très-peu satisfait le malade, puisque je demeure toujours sans voix, avec très-peu d'appétit, et une assez grande foiblesse de corps, quoiqu'on m'eût dit d'abord qu'à peine j'aurois goûté des eaux, que je me trouverois tout renouvelé, et avec plus de force et de vigueur qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Voilà au vrai, ma chère sœur, l'état où je me trouve, et si je n'avois fait provision, en partant, d'un peu de piété et de vertu, je vous avoue que je serois fort désolé ; mais je vois bien que c'est Dieu qui m'éprouve, et je ne sais même si je lui dois demander de me rendre la voix, puisqu'il ne me l'a peut-être ôtée que pour mon bien, et pour m'empêcher d'en abuser. Ainsi, je m'en vais regarder dorénavant les eaux et les médecines que j'avalerai comme des pénitences qui me sont imposées, plutôt que comme des remèdes qui doivent produire ma santé corporelle, et certainement je doute que je puisse mieux faire voir que je suis résigné à la volonté de Dieu, qu'en me soumettant au joug de la médecine, qui est ici toute la même qu'à Paris, excepté que les médecins y sont un peu plus appliqués à leurs malades, et pensent au moins à leurs maladies dans le temps qu'ils sont avec eux. Je ne nierai pas pourtant que les eaux ne m'aient déjà fait du bien, puisque ayant eu cette nuit la respiration fort embarrassée, ce matin, aussitôt après avoir pris mes eaux, je me suis trouvé fort dégagé. Il faut donc aller jusqu'au bout, et, si je ne puis guérir, ne pas donner du moins occasion aux hommes de dire que je n'ai pas fait ce qu'il falloit pour me guérir. J'ai lié, depuis que je suis ici, une très-étroite connoissance avec M. l'abbé de Sales, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourbon. Je ne sais comment je pourrai reconnoître les bontés qu'il a pour moi. Il me tient lieu ici de frères, de parens et d'amis par les soins qu'il prend de tout ce qui me regarde. C'est un ami intime de M. de Lamoignon[4], et qui seroit assurément digne trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris.

Il est arrivé ici depuis cinq ou six jours un pauvre homme paralytique de la moitié du corps, avec une recommandation de madame de Montespan pour être reçu à la Charité qu'on y a établie. La recommandation étoit écrite et signée par madame de Jussac[5], et j'ai attesté aux maîtres et aux dames de la Charité qu'il ne venoit point à fausses enseignes ; mais ni cette recommandation, ni toutes mes prières ne les ont pu obliger à le recevoir. Ils ont pris pour prétexte que la Charité ne devoit s'ouvrir qu'à la fin du mois prochain. Je me suis réduit à leur demander seulement qu'ils le logeassent, et que du reste je ferois toute la dépense qu'il faudroit pour le nourrir et pour le faire panser ; mais ils m'ont encore impitoyablement refusé cela. De sorte qu'à la fin, ne pouvant me résoudre à le voir peut-être mourir sur le pavé, je lui ai fait donner une chambre dans la maison que j'occupe, où il est traité et servi comme moi. Il y a peut-être dans ce que je vous dis là une petite vanité pharisienne. Je vous prie de le faire savoir à M. Racine, afin que dans l'occasion il témoigne à M. et à madame de Jussac que leur nom n'a pas peu contribué en cette rencontre à exciter ma piété. Je suis tout à vous.

N. B. On voit ici dans l'autographe un post-scriptum d'une page, qui a été effacé avec soin. Nos recherches sur la famille de Boileau nous ont mis en état d'en déchiffrer la plus grande partie. Voici comment il se termine[6], à l'exception de quelques passages entièrement couverts d'encre et que nous indiquons par des points[7]. B.-S.-P.

Je suis bien fâché de l'accident qui est arrivé à mademoiselle Marie-Anne Marchand[8] (*je ne puis rien*

[1] Voyez : satire v, p. 22, note 3.
[2] Publiée sur l'autographe par Cizeron-Rival dans les *Lettres familières*, t. III, p. 65.
[3] C'est Geneviève Boileau, sœur de Despréaux, née le 27 d'avril 1632, mariée à Dominique Manchon, commissaire examinateur au Châtelet, le 7 de janvier 1651, morte le 17 de juillet 1720.
[4] L'avocat général, fils du premier président. Cizeron-Rival. — Voyez épître vi, p. 71, note 6.
[5] Dame attachée à madame de Maintenon. Cizeron-Rival. — M. de Jussac était gouverneur du duc du Maine.
[6] Au commencement, il est question des objets suivants : 1° il prie Sirmond, (gendre de madame Manchon) de commissions auprès de Dongois et Lamoignon, et il l'informe qu'il a reçu de son frère (de Sirmond) des présens de volaille. 2° Regrets sur la perte de sa voix. 3° Complimens pour sa famille, et en particulier pour madame Dongois la mère (sa sœur), l'abbé Dongois et M. et madame Lachapelle (ses neveux et nièce). B.-S.-P.
[7] Nous indiquons aussi (en italiques) les expressions que nous suppléons d'après le sens et d'après ce qu'on peut apercevoir des caractères effacés. B.-S.-P.
[8] La même dont il est question dans une note de la lettre du 2 de septembre 1687, n° LV.

mander) sur cela à M. Marchand [1] que je ne sache (*au vrai*) ce qui sera arrivé.... Il m'a écrit un nombre infini de plaisanteries auxquelles je ne saurois répondre avant de savoir s'il faut pleurer ou s'il faut rire.... Cependant je vous prie de bien dire (*à mademoiselle Marie-Anne*) que je lui ai bien de l'obligation du petit compliment qu'elle m'a écrit dans la lettre de monsieur son père. Je sais en quelle école elle a appris à avoir pitié des misérables...... Elle est dans une fort grande réputation à Bourbon [2], et tous jusques aux capucins, m'en ont parlé avec une estime particulière. Il faut bien qu'ils ne sachent pas qu'elle est hérétique, et janséniste qui pis est [3]. Je l'attends à Bourbon avec monsieur son père dans vingt-cinq (*jours*) [4]. Je m'en vais faire préparer une salle pour le bal que je leur dois donner à leur arrivée; cela s'entend supposé que ma voix soit revenue, car ce seroit une (*trop rare*) chose qu'un galant qui ne pourroit dire aux violons : JOUEZ!

LETTRE VIII [5]

A M. DE LAMOIGNON,

AVOCAT GÉNÉRAL [6].

A Paris, lundi (1688-1690) [7].

M. Racine est présentement tout occupé à finir sa pièce [8], qui sera vraisemblablement achevée cette semaine. Il vous prie donc, monsieur, de remettre à la semaine qui vient le récit que vous souhaitez qu'il fasse à madame de Lamoignon et au père de La Rue. Pour Auteuil, il ne tiendra qu'à vous de l'honorer, quand il vous plaira, de votre présence. Je serois bien aise néanmoins que vous le vissiez dans tout son éclat, c'est-à-dire avec un soleil digne du mois de juin, et non pas dans une journée de pluies et de frimas, comme celle d'aujourd'hui. Je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DESPRÉAUX.

LETTRE IX [9]

RACINE ET BOILEAU AU MARÉCHAL DUC DE LUXEMBOURG.

FÉLICITATION SUR LA VICTOIRE DE FLEURUS [10].

A Paris, 8 juillet 1690.

Au milieu des louanges et des complimens que vous recevez de tous côtés pour le grand service que vous venez de rendre à la France, trouvez bon, monseigneur, qu'on vous remercie aussi du grand bien que vous avez fait à l'histoire, et du soin que vous prenez de l'enrichir. Personne jusqu'ici n'y a travaillé avec plus de succès que vous, et la bataille que vous venez de gagner fera sans doute un de ses plus magnifiques ornemens. Jamais il n'y en eut de si propre à être racontée, et tout s'y rencontre à la fois, la grandeur de la querelle, l'animosité des deux partis, l'audace et la multitude des combattans, une résistance de plus de six heures, un carnage horrible, et enfin une déroute entière des ennemis. Jugez donc quel agrément c'est pour des historiens d'avoir de telles choses à écrire, surtout quand ces historiens peuvent espérer d'en apprendre de votre bouche même le détail. C'est de quoi nous osons nous flatter; mais laissant là l'histoire à part, sérieusement, monseigneur, il n'y a point de gens qui soient si véritablement touchés que nous de l'heureuse victoire que vous avez remportée. Car, sans compter l'intérêt général que nous y prenons avec tout le royaume, figurez-vous quelle est notre joie d'entendre publier partout que nos affaires sont rétablies, toutes les mesures des ennemis rompues, la France, pour ainsi dire, sauvée, et de songer que le héros qui a fait tous ces miracles, est ce même homme d'un commerce si agréable, qui nous honore de son amitié et qui nous donna à dîner le jour que le roi lui donna le commandement de ses armées. Nous sommes avec un profond reepect,

Monseigneur,

Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs,

RACINE, DESPRÉAUX.

[1] Voyez la note précédente.

[2] Marchand avait donc déjà fait au moins un voyage à Bourbon. Il y avait donc aussi pu former des liaisons; ce qui nous explique comment il avait recommandé à Boileau d'y prendre un certain logement, et sa mauvaise humeur de ce que le poëte avait négligé de suivre son conseil, comme on le verra dans la lettre de Racine du 4 d'août 1687, n° XLV. B.-S.-P.

[3] Allusion aux derniers vers de la chanson faite à Bâville, en 1672 (Poésies diverses, IV, p. 159). Il paraît par là que cette pièce, quoique Boileau ne l'eût pas encore publiée (ce ne fut qu'en 1701), était fort connue de ses parens et de ses amis. B.-S.-P.

[4] On verra dans la lettre du 2 de septembre 1687, n° LV, que Marchand arriva un mois après à Bourbon. B.-S.-P.

[5] Publiée d'après l'autographe, avec un *fac-simile*, par M. de Saint-Surin.

[6] Voyez épître VI, p. 71, note 6.

[7] Il résulte de ce dont il est question dans la lettre qu'elle doit avoir été écrite en 1688 ou 1690. L'adresse porte : Pour M. de Lamoignon, avocat général.

[8] *Esther* ou *Athalie*, seules pièces qu'ait données Racine après le 10 d'août 1685, époque où Boileau acheta sa maison d'Auteuil dont il va parler.

[9] Publiée dans l'édition de Racine donnée par Geoffroy en 1808, d'après l'autographe de la main de Racine.

[10] La bataille de Fleurus fut gagnée le 1er de juillet 1690, contre le prince de Valdeck.

LETTRE X[1].

DE MONSIEUR ANTOINE ARNAULD,

DOCTEUR DE SORBONNE.

A M. P... (PERRAULT), AU SUJET DE LA DIXIÈME SATIRE.

(De Bruxelles, 5 mai 1694.)

Vous pouvez être surpris, monsieur, de ce que j'ai tant différé à vous faire réponse, ayant à vous remercier de votre présent, et de la manière honnête dont vous me faites souvenir de l'affection que vous m'avez toujours témoignée, vous et messieurs vos frères[2], depuis que j'ai le bien de vous connoître. Je n'ai pu lire votre lettre sans m'y trouver obligé; mais, pour vous parler franchement, la lecture que je fis ensuite de la préface de votre apologie des femmes me jeta dans un grand embarras, et me fit trouver cette réponse plus difficile que je ne pensois. En voici la raison.

Tout le monde sait que M. Despréaux est de mes meilleurs amis, et qu'il m'a rendu des témoignages d'estime et d'amitié en toutes sortes de temps. Un de mes amis m'avoit envoyé sa dernière satire. Je témoignai à cet ami la satisfaction que j'en avois eue, et lui marquai en particulier que ce que j'en estimois le plus, par rapport à la morale, c'étoit la manière si ingénieuse et si vive dont il avoit représenté les mauvais effets que pouvoient produire dans les jeunes personnes les opéra et les romans. Mais comme je ne puis m'empêcher de parler à cœur ouvert à mes amis, je ne lui dissimulai pas que j'aurois souhaité qu'il n'y eût point parlé de l'auteur de Saint-Paulin[3]. Cela a été écrit avant que j'eusse rien su de l'apologie des femmes, que je n'ai reçue qu'un mois après. J'ai fort approuvé ce que vous y dites en faveur des pères et mères qui portent leurs enfans à embrasser l'état du mariage par des motifs honnêtes et chrétiens; et j'y ai trouvé beaucoup de douceur et d'agrément dans les vers.

Mais ayant rencontré dans la préface diverses choses que je ne pouvois approuver sans blesser ma conscience, cela me jeta dans l'inquiétude de ce que j'avois à faire. Enfin je me suis déterminé à vous marquer à vous-même quatre ou cinq points qui m'y ont fait le plus de peine, dans l'espérance que vous ne trouverez pas mauvais que j'agisse à votre égard avec cette naïve et cordiale sincérité que les chrétiens doivent pratiquer envers leurs amis.

La première chose que je n'ai pu approuver, c'est que vous ayez attribué à votre adversaire cette proposition générale : « que l'on ne peut manquer en suivant l'exemple des anciens, » et que vous ayez conclu « que parce que Horace et Juvénal ont déclamé contre les femmes d'une manière scandaleuse, il avoit pensé qu'il étoit en droit de faire la même chose. » Vous l'accusez donc d'avoir déclamé contre les femmes d'une manière scandaleuse, et en des termes qui blessent la pudeur, et de s'être cru en droit de le faire à l'exemple d'Horace et de Juvénal; mais bien loin de cela, il déclare positivement le contraire : car après avoir dit dans sa préface « qu'il n'appréhende pas que les femmes s'offensent de sa satire, » il ajoute : « qu'une chose au moins dont il est certain qu'elles le loueront, c'est d'avoir trouvé moyen, dans une matière aussi délicate que celle qu'il y traitoit, de ne pas laisser échapper un seul mot qui pût blesser le moins du monde la pudeur. » C'est ce que vous-même, monsieur, avez rapporté de lui dans votre préface, et ce que vous prétendez avoir réfuté par ces paroles : « Quelle erreur! Est-ce que des héros à voix luxurieuse, des morales lubriques, des rendez-vous chez la Cornu, et les plaisirs de l'enfer qu'on goûte en paradis, peuvent se présenter à l'esprit sans y faire des images dont la pudeur est offensée? »

Je vous avoue, monsieur, que j'ai été extrêmement surpris de vous voir soutenir une accusation de cette nature contre l'auteur de la satire avec si peu de fondement : car il n'est point vrai que les termes que vous rapportez soient des termes déshonnêtes, et qui blessent la pudeur, et la raison que vous en donnez ne le prouve point. S'il étoit vrai que la pudeur fût offensée de tous les termes qui peuvent présenter à notre esprit certaines choses dans la matière de la pureté, vous l'auriez bien offensée vous-même, quand vous avez dit : « que les anciens poëtes enseignoient divers moyens pour se passer du mariage, qui sont des crimes parmi les chrétiens, et des crimes abominables. » Car y a-t-il rien de plus horrible et de plus infâme que ce que ces mots de *crimes abominables* présentent à l'esprit? Ce n'est donc point par là qu'on doit juger si un mot est déshonnête ou non.

On peut voir sur cela une lettre de Cicéron à Papi-

[1] Publiée par Boileau dans les deux éditions de 1701 et reproduite dans celles de 1713, avec quelques différences. Nous donnons le texte des éditions de 1701, revues par Boileau lui-même.

[2] Pierre, Nicolas et Claude Perrault.

[3] C'était dans des vers supprimés depuis dans la Xe satire, et que nous donnons à propos de l'épigramme XXVIII, p. 149, note 4.

rius Pætus[1], qui commence par ces mots : *Amo verecundiam, tu potius libertatem loquendi;* car c'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *Amo verecundiam, vel potius libertatem loquendi*, qui est une faute visible qui se trouve dans presque toutes les éditions de Cicéron. Il y traite fort au long cette question, sur laquelle les philosophes étoient partagés : s'il y a des paroles qu'on doive regarder comme malhonnêtes, et dont la modestie ne permette pas que l'on se serve. Il dit que les stoïciens nioient qu'il y en eût; il rapporte leurs raisons. Ils disoient que l'obscénité, pour parler ainsi, ne pouvoit être que dans les mots ou dans les choses; qu'elle n'étoit point dans les mots, puisque plusieurs mots étant équivoques, et ayant diverses significations, ils ne passoient point pour déshonnêtes selon une de leurs significations, dont il apporte plusieurs exemples; qu'elle n'étoit point aussi dans les choses, parce que la même chose pouvant être signifiée par plusieurs façons de parler, il y en avoit quelques-unes dont les personnes les plus modestes ne faisoient point de difficulté de se servir : comme, dit-il, personne ne se blessoit d'entendre dire *virginem me quondam invitam is per vim violat*, au lieu que si on se fût servi d'un autre mot que Cicéron laisse sous-entendre, et qu'il n'a eu garde d'écrire, *nemo*, dit-il, *tulisset*, personne ne l'auroit pu souffrir.

Il est donc constant, selon tous les philosophes et les stoïciens même, que les hommes sont convenus que la même chose étant exprimée par de certains termes, elle ne blesseroit pas la pudeur, et qu'étant exprimée par d'autres, elle la blesseroit. Car les stoïciens mêmes demeuroient d'accord de cette sorte de convention; mais la croyant déraisonnable, ils soutenoient qu'on n'étoit point obligé de la suivre. Ce qui leur faisoit dire : *nihil esse obscœnum nec in verbo nec in re*, et que le sage appeloit chaque chose par son nom.

Mais comme cette opinion des stoïciens est insoutenable, et qu'elle est contraire à saint Paul, qui met entre les vices *turpiloquium*, les mots sales, il faut nécessairement reconnoître que la même chose peut être exprimée par de certains termes qui seroient fort déshonnêtes; mais qu'elle peut aussi être exprimée par de certains termes qui ne le sont point du tout, au jugement de toutes les personnes raisonnables. Que si on veut en savoir la raison, que Cicéron n'a point donnée, on peut voir ce qui en a été écrit dans l'*Art de penser*[2], première partie, chapitre XII.

Mais sans nous arrêter à cette raison, il est certain que dans toutes les langues policées, car je ne sais pas s'il en est de même des langues sauvages, il y a de certains termes que l'usage a voulu qui fussent regardés comme déshonnêtes, et dont on ne pourroit se servir sans blesser la pudeur; et qu'il y en a d'autres qui, signifiant la même chose ou les mêmes actions, mais d'une manière moins grossière, et pour ainsi dire plus voilée, n'étoient point censés déshonnêtes. Et il falloit bien que cela fût ainsi : car si certaines choses qui font rougir, quand on les exprime trop grossièrement, ne pouvoient être signifiées par d'autres termes dont la pudeur n'est point offensée, il y a de certains vices dont on n'auroit point pu parler, quelque nécessité qu'on en eût, pour en donner de l'horreur et pour les faire éviter.

Cela étant donc certain, comment n'avez-vous point vu que les termes que vous avez repris ne passeront jamais pour déshonnêtes? Les premiers sont les *voix luxurieuses* et la *morale lubrique* de l'opéra. Ce que l'on peut dire de ces mots *luxurieux* et *lubrique*, est qu'ils sont un peu vieux : ce qui n'empêche pas qu'ils ne puissent trouver place dans une satire; mais il est inouï qu'ils aient jamais été pris pour des mots déshonnêtes et qui blessent la pudeur. Si cela étoit, auroit-on laissé le mot de *luxurieux* dans les commandemens de Dieu que l'on apprend aux enfans? *Les rendez-vous chez la Cornu* sont assurément de vilaines choses pour les personnes qui les donnent. C'est aussi dans cette vue que l'auteur de la satire en a parlé, pour les faire détester. Mais quelle raison auroit-on de vouloir que cette expression soit malhonnête? Est-ce qu'il auroit mieux valu nommer le métier de la Cornu par son propre nom? C'est au contraire ce qu'on n'auroit pu faire sans blesser un peu la pudeur. Il en est de même *des plaisirs de l'enfer goûtés en paradis;* et je ne vois pas que ce que vous en dites soit bien fondé. *C'est* dites-vous, *une expression fort obscure*. Un peu d'obscurité ne sied pas mal dans ces matières; mais il n'y en a point ici que les gens d'esprit ne développent sans peine. Il ne faut que lire ce qui précède dans la satire, qui est la fin de la fausse dévote :

> Voilà le digne fruit des soins de son docteur,
> Encore est-ce beaucoup si ce guide imposteur,
> Par les chemins fleuris d'un charmant quiétisme
> Tout à coup l'amenant au vrai molinosisme,
> Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,
> Goûter en paradis les plaisirs de l'enfer[3].

N'est-il pas louable d'avoir cherché les plus noires couleurs qu'il a pu, pour donner de l'horreur d'un si

[1] *Epistolæ familiares*, l. IX, *epist.* XXII.

[2] La *Logique*, ou l'*Art de penser*, connue sous le nom de *Logique de Port-Royal*. Paris, 1662, in-12, p. 418. Les deux premières parties sont d'Arnauld lui-même.

[3] Satire X, vers 619-624. Voyez p. 46, col. 1.

détestable abus, dont on a vu depuis peu de si terribles exemples? On voit assez que ce qu'il a entendu par ce que nous venons de rapporter, est le crime d'un directeur hypocrite qui, aidé du démon, fait goûter des plaisirs criminels, dignes de l'enfer, à une malheureuse qu'il auroit feint de conduire en paradis. *Mais*, dites-vous, *on ne peut creuser cette pensée que l'imagination ne se salisse effroyablement.* Si creuser une pensée de cette nature, c'est s'en former dans l'imagination une image sale, quoiqu'on n'en eût donné aucun sujet, tant pis pour ceux qui, comme vous dites, creuseroient celle-ci. Car ces sortes de pensées revêtues de termes honnêtes, comme elles le sont dans la satire, ne présentent rien proprement à l'imagination, mais seulement à l'esprit, afin d'inspirer de l'aversion pour la chose dont on parle; ce qui, bien loin de porter au vice, est un puissant moyen d'en détourner. Il n'est donc pas vrai qu'on ne puisse lire cet endroit de la satire, sans que l'imagination en soit salie, à moins qu'on ne l'ait fort gâtée par une habitude vicieuse d'imaginer ce que l'on doit seulement connoître pour le fuir, selon cette belle parole de Tertullien, si ma mémoire ne me trompe : *spiritualia nequitiæ non amica conscientia, sed inimica scientia novimus.*

Cela me fait souvenir de la scrupuleuse pudeur du père Bouhours, qui s'est avisé de condamner tous les traducteurs du Nouveau Testament, pour avoir traduit *Abraham genuit Isaac, Abraham engendra Isaac;* parce, dit-il, que ce mot *engendra* salit l'imagination. Comme si le mot *genuit* donnoit une autre idée que le mot *engendrer* en françois. Les personnes sages et modestes ne font point de ces sortes de réflexions, qui banniroient de notre langue une infinité de mots, comme celui de *concevoir*, d'*user du mariage*, de *consommer le mariage*, et plusieurs autres. Et ce seroit aussi en vain que les Hébreux loueroient la chasteté de la langue sainte dans ces façons de parler : *Adam connut sa femme, et elle enfanta Caïn.* Car ne peut-on pas dire qu'on ne peut creuser ce mot *connoître sa femme*, que l'imagination n'en soit salie? Saint Paul a-t-il eu cette crainte quand il a parlé en ces termes de la fornication, dans la première épître aux Corinthiens, ch. VI : « Ne savez-vous pas, dit-il, que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? Arracherai-je donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une prostituée? A Dieu ne plaise! Ne savez-vous pas que celui qui se joint à une prostituée devient un même corps avec elle? Car ceux qui étoient deux ne seront plus qu'une même chair, dit l'Écriture; mais celui qui demeure attaché au Seigneur est un même esprit avec lui. Fuyez la fornication[1]. » Qui peut douter que ces paroles ne présentent à l'esprit des choses qui feroient rougir, si elles étoient exprimées en certains termes que l'honnêteté ne souffre point? Mais outre que les termes dont l'apôtre se sert sont d'une nature à ne point blesser la pudeur, l'idée qu'on en peut prendre est accompagnée d'une idée d'exécration, qui non-seulement empêche que la pudeur n'en soit offensée, mais qui fait de plus que les chrétiens conçoivent une grande horreur du vice dont cet apôtre a voulu détourner les fidèles. Mais veut-on savoir ce qui peut être un sujet de scandale aux foibles? C'est quand un faux délicat leur fait appréhender une saleté d'imagination, où personne avant lui n'en avoit trouvé; car il est cause par là qu'ils pensent à quoi ils n'auroient point pensé, si on les avoit laissés dans leur simplicité. Vous voyez donc, monsieur, que vous n'avez pas eu sujet de reprocher à votre adversaire qu'il avoit eu tort de se vanter *qu'il ne lui étoit pas échappé un seul mot qui pût blesser le moins du monde la pudeur.*

La seconde chose qui m'a fait beaucoup de peine, monsieur, c'est que vous blâmiez dans votre préface les endroits de la satire, qui m'avoient paru les plus beaux, les plus édifians et les plus capables de contribuer aux bonnes mœurs et à l'honnêteté publique. J'en rapporterai deux ou trois exemples. J'ai été charmé, je vous l'avoue, de ces vers de la page sixième [2] :

> L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite, etc.

On trouvera quelque chose de semblable dans un livre imprimé il y a dix ans : car on y fait voir, par l'autorité des païens mêmes, combien c'est une chose pernicieuse de faire un dieu de l'amour, et d'inspirer aux jeunes personnes qu'il n'y a rien de plus doux que d'aimer. Permettez-moi, monsieur, de rapporter ici ce qui est dit dans ce livre qui est assez rare : « Peut-on avoir un peu de zèle pour le salut des ames, qu'on ne déplore le mal que font, dans l'esprit d'une infinité de personnes, les romans, les comédies et les opéra? Ce n'est pas qu'on n'ait soin présentement de n'y rien mettre qui soit grossièrement déshonnête, mais c'est qu'on s'y étudie à faire paroître l'amour comme

[1] 15. Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? Tollens ergo membra Christi, faciam membra meretricis? Absit.
16. An nescitis quoniam qui adhæret meretrici, unum corpus efficitur? Erunt enim (inquit) duo in carne una.
17. Qui autem adhæret Domino, unus spiritus est.
18. Fugite fornicationem....

[2] Arnauld parle de l'édition séparée in-4 de la satire X, et cite les vers 125-144. Voyez p. 39-40.

la chose du monde la plus charmante et la plus douce. Il n'en faut pas davantage pour donner une grande pente à cette malheureuse passion. Ce qui fait souvent de si grandes plaies, qu'il faut une grace bien extraordinaire pour en guérir. Les païens mêmes ont reconnu combien cela pouvoit causer de désordres dans les mœurs. Car Cicéron ayant rapporté les vers d'une comédie [1], où il est dit que l'amour est le plus grand des dieux (ce qui ne se dit que trop dans celles de ce temps-ci), il s'écrie avec raison : Oh! la belle réformatrice des mœurs que la poésie, qui nous fait une divinité de l'amour, qui est une source de tant de folies et de déréglemens honteux [2]? Mais il n'est pas étonnant de lire de telles choses dans une comédie, puisque nous n'en aurions aucune si nous n'approuvions ces désordres : *de comœdia loquor, quæ, si hæc flagitia non approbaremus, nulla esset omnino.* »

Mais ce qu'il y a de particulier dans l'auteur de la satire, et en quoi il est le plus louable, c'est d'avoir représenté avec tant d'esprit et de force le ravage que peuvent faire dans les bonnes mœurs les vers de l'opéra, qui roulent tous sur l'amour, chantés sur des airs qu'il a eu grande raison d'appeler *luxurieux*, puisqu'on ne sauroit s'en imaginer de plus propres à enflammer les passions, et à faire entrer dans les cœurs la *morale lubrique* des vers; et ce qu'il y a de pis, c'est que le poison de ces chansons lascives ne se termine pas au lieu où se jouent ces pièces, mais se répand par toute la France, où une infinité de gens s'appliquent à les apprendre par cœur, et se font un plaisir de les chanter partout où ils se trouvent.

Cependant, monsieur, bien loin de reconnoître le service que l'auteur de la satire a rendu par là au public, vous voudriez faire croire que c'est pour donner un coup de dent à M. Quinault, auteur de ces vers de l'opéra, qu'il en a parlé si mal, et c'est dans cet endroit-là même que vous avez cru avoir trouvé des mots déshonnêtes dont la pudeur est offensée.

Ce qui m'a aussi beaucoup plu dans la satire, c'est ce qu'il dit contre les mauvais effets de la lecture des romans. Trouvez bon, monsieur, que je le rapporte encore ici :

> Supposons toutefois qu'encor fidèle et pure,
> Sa vertu de ce choc revienne sans blessure [3], etc.

Peut-on mieux représenter le mal que sont capables de faire les romans les plus estimés, et par quels degrés insensibles ils peuvent mener les jeunes gens qui s'en laissent empoisonner, bien loin au delà des termes du roman, et jusqu'aux derniers désordres? Mais parce qu'on y a nommé la *Clélie*, il n'y a presque rien dont vous fassiez un plus grand crime à l'auteur de la satire. « Combien, dites-vous, a-t-on été indigné de voir continuer son acharnement sur la *Clélie?* L'estime qu'on a toujours faite de cet ouvrage, et l'extrême vénération qu'on a toujours eue pour l'illustre personne [4] qui l'a composé, ont fait soulever tout le monde contre une attaque si souvent et si inutilement répétée. Il paroît bien que le vrai mérite est bien plutôt une raison pour avoir place dans ses satires, qu'une raison d'en être exempt. »

Il ne s'agit point, monsieur, du mérite de la personne qui a composé la *Clélie*, ni de l'estime qu'on a faite de cet ouvrage. Il en a pu mériter pour l'esprit, pour la politesse, pour l'agrément des inventions, pour les caractères bien suivis, et pour les autres choses qui rendent agréable à tant de personnes la lecture des romans. Que ce soit, si vous voulez, le plus beau de tous les romans; mais enfin c'est un roman : c'est tout dire. Le caractère de ces pièces est de rouler sur l'amour, et d'en donner des leçons d'une manière ingénieuse, et qui soit d'autant mieux reçue, qu'on en écarte le plus, en apparence, tout ce qui pourroit paroître de trop grossièrement contraire à la pureté. C'est par là qu'on va insensiblement jusqu'au bord du précipice, s'imaginant qu'on n'y tombera pas, quoiqu'on y soit déjà à demi tombé par le plaisir qu'on a pris à se remplir l'esprit et le cœur de la doucereuse morale qui s'enseigne au pays de Tendre. Vous pouvez dire tant qu'il vous plaira que cet ouvrage est en vénération à tout le monde; mais voici deux faits dont je suis très-bien informé. Le premier est que feu madame la princesse de Conti et madame de Longueville, ayant su que M. Despréaux avoit fait une pièce en prose [5] contre les romans, où la *Clélie* n'étoit pas épargnée, comme ces princesses connoissoient mieux que personne combien ces lectures sont dangereuses, elles lui firent dire qu'elles seroient bien aises de la voir. Il la leur récita; et elles en furent tellement satisfaites, qu'elles témoignèrent souhaiter beaucoup qu'elle fût imprimée; mais il s'en excusa pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux ennemis.

L'autre fait est qu'un abbé de grand mérite, et qui n'avoit pas moins de piété que de lumières, se résolut

[1] Du poëte Cæcilius, ami de Cicéron.

[2] O præclaram emendatricem vitæ, poeticam! quæ amorem, flagitii et levitatis auctorem, in concilio deorum collocandum putat. *Tuscul.*, IV, 32.

[3] Arnauld cite ici les vers 149-168, de la satire x. Voyez, p. 40, colonne 1.

[4] Magdeleine de Scudéri. Voyez les *Héros de roman*, p. 175-186.

[5] Les *Héros de roman*, p. 175-186.

de lire la *Clélie*, pour en juger avec connoissance de cause; et le jugement qu'il en porta fut le même que celui de ces deux princesses. Plus on estime l'illustre personne à qui on attribue cet ouvrage, plus on est porté à croire qu'elle n'est pas à cette heure d'un autre sentiment que ces princesses, et qu'elle a un vrai repentir de ce qu'elle a fait autrefois, lorsqu'elle étoit moins éclairée. Tous les amis de M. de Gomberville, qui avoit aussi beaucoup de mérite, et qui a été un des premiers académiciens, savent que ç'a été sa disposition à l'égard de son *Polexandre*: et qu'il eût voulu, si cela eût été possible, l'avoir effacé de ses larmes [1]. Supposé que Dieu ait fait la même grace à la personne que l'on dit auteur de la *Clélie*, c'est lui faire peu d'honneur que de la représenter comme tellement attachée à ce qu'elle a écrit autrefois, qu'elle ne puisse souffrir qu'on y reprenne ce que les règles de la piété chrétienne y font trouver de répréhensible.

Enfin, monsieur, j'ai fort estimé, je vous l'avoue, ce qui est dit dans la satire contre un misérable directeur, qui feroit passer sa dévote du quiétisme au vrai molinosisme; et nous avons déjà vu que c'est un des endroits où vous avez trouvé le plus à redire. Je vous supplie, monsieur, de faire sur cela de sérieuses réflexions.

Vous dites à l'entrée de votre préface que « dans cette dispute entre vous et M. Despréaux, il s'agit non-seulement de la défense de la vérité, mais encore des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique. » Permettez-moi, monsieur, de vous demander si vous n'avez point sujet de craindre que ceux qui compareront ces trois endroits de la satire avec ceux que vous y opposez ne soient portés à juger que c'est plutôt de son côté que du vôtre qu'est la défense des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique. Car ils voient du côté de la satire, 1° une très-juste et très-chrétienne condamnation des vers de l'opéra, soutenus par les airs efféminés de Lulli; 2° les pernicieux effets des romans, représentés avec une force capable de porter les pères et les mères qui ont quelque crainte de Dieu à ne les pas laisser entre les mains de leurs enfans; 3° le paradis, le démon et l'enfer mis en œuvre pour faire avoir plus d'horreur d'une abominable profanation des choses saintes. Voilà, diront-ils, comme la satire de M. Despréaux est contraire aux bonnes mœurs et à l'honnêteté publique.

Ils verront d'autre part dans votre préface, 1° ces mêmes vers de l'opéra, jugés si bons ou au moins si innocens, qu'il y a, selon vous, monsieur, sujet de croire qu'ils n'ont été blâmés par M. Despréaux que pour donner un coup de dent à M. Quinault, qui en est l'auteur; 2° un si grand zèle pour la défense de la *Clélie*, qu'il n'y a guère de chose que vous blâmiez plus fortement dans l'auteur de la satire, que de n'avoir pas eu pour cet ouvrage assez de respect et de vénération; 3° un injuste reproche que vous lui faites d'avoir offensé la pudeur, pour avoir eu soin de bien faire sentir l'énormité du crime d'un faux directeur. En vérité, monsieur, je ne sais si vous avez lieu de croire que ce qu'on jugeroit sur cela vous pût être favorable.

Ce que vous dites de plus fort contre M. Despréaux paroît appuyé sur un fondement bien foible. Vous prétendez que sa satire est contraire aux bonnes mœurs, et vous n'en donnez pour preuve que deux endroits. Le premier est ce qu'il dit en badinant avec son ami :

> Quelle joie....
> De voir autour de soi croître dans sa maison
> De petits citoyens dont on croit être père [2] !

l'autre est dans la page suivante, où il ne fait encore que rire :

> On peut trouver encor quelques femmes fidèles,
> Sans doute; et dans Paris, si je sais bien compter,
> Il en est jusqu'à trois que je pourrois citer [3].

Vous dites sur le premier, « qu'il fait entendre par là qu'un homme n'est guère fin ni guère instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans; » et vous dites sur le second, « qu'il fait aussi entendre que, selon son calcul et le raisonnement qui en résulte, nous sommes presque tous des enfans illégitimes. »

Plus une accusation est atroce, plus on doit éviter de s'y engager, à moins qu'on n'ait de bonnes preuves. Or, c'en est une assurément fort atroce d'imputer à l'auteur de la satire d'avoir fait entendre « qu'un homme n'est guère fin quand il croit que les enfans de sa femme sont ses enfans, et qu'il n'y a que trois femmes de bien dans une ville où il y en a plus de deux cent mille. » Cependant, monsieur, vous ne donnez pour preuve de ces étranges accusations que les deux endroits que j'ai rapportés. Mais il vous étoit aisé de remarquer que l'auteur de la satire a claire-

[1] Gomberville ne persista pas dans ses regrets. Le médecin Dodart écrit à Arnauld le 6 d'août 1694 : « Je me souviens que feu M. de Gomberville me releva rudement sur le compliment que je lui fis exprès sur son regret d'avoir fait le *Polexandre*. » Recueil de 1727, VII, 618.

[2] Vers 9-14. Voyez p. 58.

[3] Vers 42-44. Voyez p. 58.

ment fait entendre qu'il n'a parlé qu'en riant dans ces endroits, et surtout dans le dernier; car il n'entre dans le sérieux qu'à l'endroit où il fait parler Alcippe en faveur du mariage, qui commence par ces vers :

> Jeune autrefois par vous dans le monde conduit,
> J'ai trop bien profité pour n'être pas instruit
> A quels discours malins le mariage expose [1];

et finit par ceux-ci, qui contiennent une vérité que les païens n'ont point connue, et que saint Paul nous a enseignée, *qui se non continet, nubat; melius est nubere, quam uri* [2] :

> L'hyménée est un joug, et c'est ce qui m'en plaît.
> L'homme en ses passions toujours errant sans guide,
> A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride;
> Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner;
> Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner [3].

Que répond le poëte à cela? Le contredit-il? Le réfute-t-il? Il l'approuve au contraire en ces termes :

> Ha, bon! voilà parler en docte janséniste,
> Alcippe, et sur ce point si savamment touché,
> Desmâres, dans Saint-Roch, n'auroit pas mieux prêché [4];

et c'est ensuite qu'il témoigne qu'il va parler sérieusement et sans raillerie :

> Mais c'est trop t'insulter : quittons la raillerie;
> Parlons sans hyperbole et sans plaisanterie [5].

Peut-on plus expressément marquer que ce qu'il avoit dit auparavant, de ces trois femmes fidèles dans Paris, n'étoit que pour rire? Des hyperboles si outrées ne se disent qu'en badinant. Et vous-même, monsieur, voudriez-vous qu'on vous crût quand vous dites « que pour deux ou trois femmes dont le crime est avéré, on ne doit pas les condamner toutes? »

De bonne foi, croyez-vous qu'il n'y en ait guère davantage dans Paris qui soient diffamées par leur mauvaise vie? Mais une preuve évidente que l'auteur de la satire n'a pas cru qu'il y eût si peu de femmes fidèles, c'est que dans une vingtaine de portraits qu'il en fait, il n'y a que les deux premiers qui aient pour leur caractère l'infidélité; si ce n'est que dans celui de la fausse dévote il dit seulement que son directeur pourroit l'y précipiter.

Pour ce qui est de ces termes : *dont on croit être père*, il n'est pas vrai qu'ils fassent entendre « qu'un mari n'est guère fin ni guère instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans : » car outre que l'auteur parle là en badinant, ils ne disent au fond que ce qui est marqué par cette règle de droit : *pater est quem nuptiæ demonstrant*; c'est-à-dire que le mari doit être regardé comme le père des enfans nés dans son mariage, quoique cela ne soit pas toujours vrai. Mais cela fait-il qu'un mari doive croire, à moins que de passer pour peu fin, et pour peu instruit des choses du monde, qu'il n'est pas le père des enfans de sa femme? C'est tout le contraire; car à moins qu'il n'en eût des preuves certaines, il ne pourroit croire qu'il ne l'est pas, sans faire un jugement téméraire très-criminel contre son épouse.

Cependant, monsieur, comme c'est de ces deux endroits que vous avez pris sujet de faire passer la satire de M. Despréaux pour une déclamation contre le mariage, et qui blessoit l'honnêteté et les bonnes mœurs, jugez si vous l'avez pu faire sans blesser vous-même la justice et la charité.

Je trouve dans votre préface deux endroits très-propres à justifier la satire, quoique ce soit en la blâmant. L'un est ce que vous dites en la page 5, « que tout homme qui compose une satire doit avoir pour but d'inspirer une bonne morale, et qu'on ne peut, sans faire tort à M. Despréaux, présumer qu'il n'a pas eu ce dessein. » L'autre est la réponse que vous faites à ce qu'il avoit dit à la fin de la préface de sa satire, que les femmes ne seront pas plus choquées des prédications qu'il leur fait dans cette satire contre leurs défauts, que des satires que les prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts. »

Vous avouez qu'on peut comparer les satires avec les prédications, et qu'il est de la nature de toutes les deux de combattre les vices; mais que ce ne doit être qu'en général, sans nommer les personnes. Or M. Despréaux n'a point nommé les personnes en qui les vices qu'il décrit se rencontroient, et on ne peut nier que les vices qu'il a combattus ne soient de véritables vices. On le peut donc louer avec raison d'avoir travaillé à inspirer une bonne morale, puisque c'en est une partie de donner de l'horreur des vices, et d'en faire voir le ridicule. Ce qui souvent est plus capable que les discours sérieux d'en détourner plusieurs personnes, selon cette parole d'un ancien :

> . . . . . Ridiculum acri
> Fortius ac melius magnas plerumque secat res [6];

[1] Vers 59-61, p. 38.
[2] Quod si non se continent, nubant. Melius est enim nubere, quam uri.
S. Paul, Ire aux Cor., ch. VII, v. 9.
[3] Vers 112-116, page 39.
[4] Vers 118-120, p. 39.
[5] Vers 121-122, p. 39.
[6] Horace, l. I, satire X, vers 14.

et ce seroit en vain qu'on objecteroit qu'il ne s'est point contenté, dans son quatrième portrait, de combattre l'avarice en général, l'ayant appliquée à deux personnes connues : car ne les ayant point nommées, il n'a rien appris au public qu'il ne sût déjà. Or, comme ce seroit porter trop loin cette prétendue règle de ne point nommer les personnes, que de vouloir qu'il fût interdit aux prédicateurs de se servir quelquefois d'histoires connues de tout le monde, pour porter plus efficacement leurs auditeurs à fuir de certains vices, ce seroit aussi en abuser que d'étendre cette interdiction jusqu'aux auteurs de satires.

Ce n'est point aussi comme vous le prenez. Vous prétendez que M. Despréaux a encore nommé les personnes dans cette dernière satire, et d'une manière qui a déplu aux plus enclins à la médisance ; et toute la preuve que vous en donnez est qu'il a fait revenir sur les rangs Chapelain, Cotin, Pradon, Coras et plusieurs autres : « ce qui est, dites-vous, la chose du monde la plus ennuyeuse et la plus dégoûtante. » Pardonnez-moi, si je vous dis que vous ne prouvez point du tout par là ce que vous aviez à prouver. Car il s'agissoit de savoir si M. Despréaux n'avoit pas contribué à inspirer une bonne morale, en blâmant dans sa satire les mêmes défauts que les prédicateurs blâment dans leurs sermons. Vous aviez répondu que pour inspirer une bonne morale, soit par les satires, soit par les sermons, on doit combattre les vices en général, sans nommer les personnes. Il falloit donc montrer que l'auteur de la satire avoit nommé les femmes dont il combattoit les défauts. Or, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras ne sont pas des noms de femmes, mais de poëtes. Ils ne sont donc pas propres à montrer que M. Despréaux, combattant différens vices des femmes, ce que vous avouez lui avoir été permis, se soit rendu coupable de médisance, en nommant des femmes particulières à qui il les auroit attribués.

Voilà donc M. Despréaux justifié selon vous-même sur le sujet des femmes, qui est le capital de sa satire. Je veux bien cependant examiner avec vous s'il est coupable de médisance à l'égard des poëtes.

C'est ce que je vous avoue ne pouvoir comprendre. Car tout le monde a cru jusqu'ici qu'un auteur pouvoit écrire contre un autre auteur, remarquant les défauts qu'il croyoit avoir trouvés dans ses ouvrages, sans passer pour médisant, pourvu qu'il agisse de bonne foi, sans lui imposer et sans le chicaner, lors surtout qu'il ne reprend que de véritables défauts.

[1] Arnauld cite les vers 205-220. Voyez p. 55, colonne 2.
[2] La *Pucelle*, chant V, vers 585-588.

Quand, par exemple, le P. Goulu, général des Feuillans, publia, il y a plus de soixante ans, deux volumes contre les lettres de M. de Balzac, qui faisoient grand bruit dans le monde, le public s'en divertit. Les uns prenoient parti pour Balzac, les autres pour le Feuillant; mais personne ne s'avisa de l'accuser de médisance, et on ne fit point non plus ce reproche à Javersac, qui avoit écrit contre l'un et contre l'autre. Les guerres entre les auteurs passent pour innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à la critique de ce qui regarde la littérature, la grammaire, la poésie, l'éloquence; et que l'on n'y mêle point de calomnies et d'injures personnelles. Or, que fait autre chose M. Despréaux à l'égard de tous les poëtes qu'il a nommés dans ses satires, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras et autres, sinon d'en dire son jugement, et d'avertir le public que ce ne sont pas des modèles à imiter? Ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs défauts, et peut contribuer même à la gloire de la nation, à qui les ouvrages d'esprit font honneur, quand ils sont bien faits ; comme au contraire, ç'a été un déshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables poésies de Ronsard.

Celui dont M. Despréaux a le plus parlé, c'est M. Chapelain ; mais qu'en a-t-il dit? Il en rend lui-même compte au public dans sa neuvième satire :

« Il a tort, dira l'un ; pourquoi faut-il qu'il nomme [1]? etc.

Cependant, monsieur, vous ne pouvez pas douter que ce ne soit être médisant, que de taxer de médisance celui qui n'en seroit pas coupable. Or, si on prétendoit que M. Despréaux s'en fût rendu coupable, en disant que M. Chapelain, quoique d'ailleurs honnête, civil et officieux, n'étoit pas un fort bon poëte, il lui seroit bien aisé de confondre ceux qui lui feroient ce reproche ; il n'auroit qu'à leur faire lire ces vers de ce grand poëte sur la belle Agnès :

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches,
Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus [2].

Enfin, monsieur, je ne comprends pas comment vous n'avez point appréhendé qu'on ne vous appliquât ce que vous dites de M. Despréaux dans vos vers [3] : « qu'il croit avoir droit de maltraiter dans ses satires ceux qu'il lui plaît, et que la raison a beau lui crier sans cesse que l'équité naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qui nous soit fait

[3] Il fallait dire : « Dans votre Préface. » Saint-Marc.

à nous-mêmes : cette voix ne l'émeut point. » Car si vous le trouvez blâmable d'avoir fait passer la *Pucelle* et le *Jonas* pour de méchans poëmes, pourquoi ne le seriez-vous pas d'avoir parlé avec tant de mépris de son ode pindarique, qui paroît avoir été si estimée, que trois des meilleurs poëtes latins de ce temps[1] ont bien voulu prendre la peine d'en faire chacun une ode latine. Je ne vous en dis pas davantage. Vous ne voudriez pas sans doute, contre la défense que Dieu en fait, avoir deux poids et deux mesures.

Je vous supplie, monsieur, de ne pas trouver mauvais qu'un homme de mon âge vous donne ce dernier avis en vrai ami.

On doit avoir du respect pour le jugement du public; et quand il s'est déclaré hautement pour un auteur ou pour un ouvrage, on ne peut guère le combattre de front et le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en être maltraité. Les vains efforts du cardinal de Richelieu contre le *Cid* en sont un grand exemple; et on ne peut rien voir de plus heureusement exprimé que ce qu'en dit votre adversaire :

En vain contre le Cid un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue ;
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer [2].

Jugez par là, monsieur, de ce que vous devez espérer du mépris que vous tâchez d'inspirer pour les ouvrages de M. Despréaux dans votre préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a été bien reçu dans le monde, à la cour, à Paris, dans les provinces, et même dans tous les pays étrangers où l'on entend le françois. Il n'est pas moins certain que tous les bons connoisseurs trouvent le même esprit, le même art et les mêmes agrémens dans ses autres pièces que dans ses satires. Je ne sais donc, monsieur, comment vous vous êtes pu promettre qu'on ne seroit point choqué de vous en voir parler d'une manière si opposée au jugement du public. Avez-vous cru que, supposant sans raison que tout ce que l'on dit librement des défauts de quelque poëte doit être pris pour médisance, on applaudiroit à ce que vous dites : « que ce ne sont que ces médisances qui ont fait rechercher ses ouvrages avec tant d'empressement; qu'il va toujours terre à terre, comme un corbeau qui va de charogne en charogne; que tant qu'il ne fera que des satires comme celles qu'il nous a données, Horace et Juvénal viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises ; que Chapelain, Quinault, Cassagne et les autres qu'il y aura nommés, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve viendra de la célébrité de leurs noms qu'on s'y plaît d'y voir tournés en ridicule; que la malignité du cœur humain, qui aime tant la médisance et la calomnie, parce qu'elles élèvent secrètement celui qui lit au-dessus de ceux qu'elles rabaissent, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les œuvres de M. Despréaux, etc ? »

Vous reconnoissez donc, monsieur, que tant de gens qui lisent les ouvrages de M. Despréaux, les lisent avec grand plaisir. Comment n'avez-vous donc pas vu que de dire, comme vous faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médisance et la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la cour et à Paris ?

Enfin, vous devez attendre qu'ils ne seront pas moins choqués du peu de cas que vous faites de leur jugement, lorsque vous prétendez que M. Despréaux a si peu réussi, quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la satire, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui conseiller de travailler à d'autres ouvrages.

Il y a d'autres choses dans votre préface que je voudrois que vous n'eussiez point écrites ; mais celles-là suffisent pour m'acquitter de la promesse que je vous ai faite d'abord de vous parler avec la sincérité d'un ami chrétien, qui est sensiblement touché de voir cette division entre deux personnes qui font tous deux profession de l'aimer. Que ne donnerois-je pas pour être en état de travailler à leur réconciliation plus heureusement que les gens d'honneur que vous m'apprenez n'y avoir pas réussi? Mais mon éloignement ne m'en laisse guère le moyen. Tout ce que je puis faire, monsieur, c'est de demander à Dieu qu'il vous donne à l'un et à l'autre cet esprit de charité et de paix, qui est la marque la plus assurée des vrais chrétiens. Il est bien difficile que dans ces contestations on ne commette de part et d'autre des fautes, dont on est obligé de demander pardon à Dieu. Mais le moyen le plus efficace que nous avons de l'obtenir, c'est de pratiquer ce que l'apôtre nous recommande : « de nous supporter les uns les autres, chacun remettant à son frère le sujet de plainte qu'il pouvoit avoir contre lui, et nous entre-pardonnant, comme le Seigneur nous a pardonné. » On ne trouve point d'obstacle à entrer dans des sentimens d'union et de paix, lorsqu'on est dans cette disposition : car l'amour-propre ne règne point où règne

[1] Rollin, Lenglet et de Saint-Remi.

[2] Satire IX, vers 231-234. Voyez p. 56, colonne 1.

la charité, et il n'y a que l'amour-propre qui nous rende pénible la connoissance de nos fautes, quand la raison nous les fait apercevoir. Que chacun de vous s'applique cela à soi-même, et vous serez bientôt bons amis. J'en prie Dieu de tout mon cœur, et suis très-sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

A. Arnauld[1].

LETTRE XI[2]

REMERCIMENT A M. ARNAULD, SUR LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Juin 1694.

Je ne saurois, monsieur, assez vous témoigner ma reconnoissance de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre qu'on me montrât la lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma dernière satire. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait fait un si grand plaisir; et quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne saurois plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont attiré une si honorable apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre lettre; mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sincèrement votre ami. N'en doutez point, monsieur, je le suis; et c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il y a des jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, et que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie et de l'étendue de vos connoissances; mais je leur soutiens, moi, que ce sont là vos moindres qualités, et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame et la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris; car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des lettres au provincial, que, sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaisanterie : *ridendo dicere verum quid vetat?* Ou, quand je les vois trop fâchés, je me jette sur les louanges du R. P. de La Chaise, que je révère de bonne foi, et à qui j'ai en effet tout récemment encore une très-grande obligation, puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la chanoinie de la Sainte-Chapelle de Paris, que j'ai obtenue de SA MAJESTÉ pour mon frère le doyen de Sens[3]. Mais, monsieur, pour revenir à votre lettre, je ne sais pas pourquoi les amis de M. Perrault refusent de la lui montrer. Jamais ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux et à lui inspirer l'esprit de paix et d'humilité, dont il a besoin aussi bien que moi. Une preuve de ce que je dis, c'est qu'à mon égard, à peine en ai-je eu fait lecture, que, frappé des salutaires leçons que vous nous y faites à l'un et à l'autre, je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendroit qu'à lui que nous ne fussions bons amis; que s'il vouloit demeurer en paix sur mon sujet, je m'engageois à ne plus rien écrire dont il pût se choquer, et lui ai même fait entendre que je le laisserois tout à son aise, faire, s'il vouloit, un monde renversé du Parnasse, en y plaçant les Chapelains et les Cotins au-dessus des Homères et des Virgiles. Ce sont les paroles que M. Racine et M. l'abbé Tallemant[4] lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, et a exigé de moi, avant toutes choses, pour ses ouvrages, une estime et une admiration que franchement je ne lui saurois promettre, sans

[1] Lorsqu'on lit cette lettre, véritable chef-d'œuvre de critique, et qu'on se rappelle qu'elle fut, non pas même écrite, mais *dictée* (Boileau le dit à la fin de la lettre n° XII) par un vieillard de quatre-vingt-deux ans, exilé et privé de tout commerce, sans conseils et probablement sans bibliothèque; absorbé par une correspondance théologique, et étranger depuis longtemps aux discussions littéraires, il est impossible de ne pas se rappeler aussi cette réflexion de Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chap. du Jansénisme) : « Personne n'était né avec un esprit plus philosophique; mais sa philosophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, et qui plongea soixante ans dans de misérables disputes de l'école, et dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un esprit fait pour éclairer les hommes. »

Au reste, cette même lettre donna lieu à une correspondance curieuse entre Arnauld et ses amis, ceux-ci l'invitant à la retirer, entre autres parce qu'ils craignaient, à cause des matières qu'il y traitait, qu'elle ne parût au-dessous de sa réputation, et Arnauld persistant d'abord à la défendre et finissant par la soumettre au jugement de Bossuet. Mais il ne put connaître ce jugement (il mourut le 8 d'août, et la lettre qui le renferme est du 6). Voyez la lettre du 17 d'avril 1694 et les suivantes, t. VII, p. 398 et suiv. du Recueil des lettres d'Arnauld, publié à Nancy en 1727. B.-S.-P.

[2] Cette lettre a été publiée pour la première fois à Amsterdam en 1707.

[3] Jacques Boileau. Voyez les lettres LXXI à LXXVIII.

[4] Voyez page 76, note 4.

trahir la raison et ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des rieurs, qui étoient déjà fort affligés du bruit qui couroit de notre réconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine; mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est venue, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, je vous déclare, monsieur, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, et je l'exécuterai ponctuellement, sachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste et de raisonnable. Je ne mets qu'une condition au traité que je ferai; mais c'est une condition *sine quâ non*. Cette condition est que votre lettre verra le jour et qu'on ne me privera point, en la supprimant, du plus grand honneur que j'aie reçu en ma vie. Obtenez cela de vous et de lui, et je lui donne sur tout le reste la carte blanche : car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses écrits, je vous prie, monsieur, d'examiner vous-même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux ouvrages qu'on veut que j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lu aucun.

Le conte de *Peau-d'Ane* et l'*Histoire de la femme au nez de boudin*, mis en vers par M. Perrault, de l'Académie françoise.

La *Métamorphose d'Orante en miroir*[1].

L'*Amour Godenot*.

Le *Labyrinthe de Versailles, ou les maximes d'amour et de galanterie*, tirées des fables d'Ésope.

Élégie à Iris.

La *Procession de Sainte-Geneviève*.

Parallèles des anciens et des modernes, où l'on voit la poésie portée en son plus haut point de perfection dans les opéra de M. Quinault.

Saint Paulin, poëme héroïque.

Réflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'art de ne point entendre ce grand poëte.

Je ris, monsieur, en vous écrivant cette liste, et je crois que vous aurez de la peine à vous empêcher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est très-sérieuse, et que je tiendrai exactement ma parole. Mais, soit que l'accommodement se fasse ou non, je vous réponds, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu M. Perrault le médecin, qu'à la première édition qui paroîtra de mon livre, il y aura dans la préface un article exprès en faveur de ce médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de triomphe, comme on le prouvera dans peu démonstrativement; mais qui au fond étoit un homme de beaucoup de mérite; grand physicien, et, ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avoit l'honneur d'être votre ami[2].

Je doute même, quelque mine que je fasse du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau la plume pour écrire contre M. Perrault l'académicien, puisque cela n'est plus nécessaire. En effet, pour ce qui est de ses écrits contre les anciens, beaucoup de mes amis sont persuadés que je n'ai déjà employé que trop de papier, dans mes réflexions sur Longin, à réfuter des ouvrages si pleins d'ignorance et si indignes d'être réfutés. Et pour ce qui regarde ses critiques sur mes mœurs et sur mes ouvrages, le seul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris mon parti contre lui, est suffisant pour me mettre à couvert de ses invectives. J'avoue qu'ils ont raison. La vérité est pourtant que, pour rendre ma gloire complète, il faudroit que votre lettre fût publiée. Que ne ferois-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre M. Perrault? faut-il se mettre à genoux devant lui? faut-il lire tout *Saint Paulin?* vous n'avez qu'à dire : rien ne me sera difficile. Je suis, avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE XII[3]

A M. DE MAUCROIX[4].

29 avril (1695)[5].

Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de M. de La Fontaine sont à peu près celles que vous avez devinées; je veux dire que ce sont ces haires, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il affligeoit fréquemment son corps, et qui m'ont paru d'au-

[1] Voyez page 79, note 4.

[2] Voyez la première réflexion critique sur Longin, pages 205-206.

[3] Cette lettre a été publiée en 1710, par d'Olivet dans les œuvres posthumes de Maucroix et ensuite, en 1713, dans les œuvres de Boileau, mais avec des changements. Comme, selon toute apparence ils sont de Boileau lui-même (voir la lettre n° XXXVII), nous suivons la version de 1713.

[4] François de Maucroix, né le 7 de janvier 1619, à Noyon, se fit avocat, puis prêtre et devint chanoine de Reims, ville où il mourut le 9 d'avril 1708; on lui doit des traductions de Platon, de Démosthène, de Cicéron et quelques petites pièces de vers, entre autres ce quatrain, qu'il a fait âgé de plus de quatre-vingts ans :

> Chaque jour est un bien que du ciel je reçois.
> Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne;
> Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi,
> Et celui de demain n'appartient à personne.

M. L. Paris a publié ce que Maucroix a écrit en dehors de ses traductions, sous le titre de : *Œuvres diverses*. Paris, 1854, 2 vol. in-18.

[5] Brossette a indiqué cette année qui manque à l'autographe.

tant plus incroyables de notre défunt ami, que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoi ! la grace de Dieu ne se borne pas à des changements ordinaires, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. Elle ne paroît pas s'être répandue de la même sorte sur le pauvre M. Cassandre [1], qui est mort tel qu'il a vécu, c'est à savoir très-misanthrope, et non-seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui disoit-il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avoit nulle obligation. Qui eût cru que, de ces deux hommes, c'étoit M. de La Fontaine qui étoit le vase d'élection? Voilà, monsieur, de quoi augmenter les réflexions sages et chrétiennes que vous me faites dans votre lettre, et qui me paroissent partir d'un cœur sincèrement persuadé de ce qu'il dit.

Pour venir à vos ouvrages, j'ai déjà commencé à conférer le *Dialogue des orateurs* avec le latin [2]. Ce que j'en ai vu me paroît extrêmement bien. La langue y est parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné et tout y paroît libre et original. Il y a pourtant des endroits où je ne conviens pas du sens que vous avez suivi. J'en ai marqué quelques-uns avec du crayon, et vous y trouverez ces marques quand on vous les renverra. Si j'ai le temps je vous expliquerai mes objections; car je doute sans cela que vous les puissiez bien comprendre. En voici une que par avance je vais vous écrire, parce qu'elle me paroît plus de conséquence que les autres. C'est à la page 6 de votre manuscrit, où vous traduisez : *Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines ac tituli et statuæ, quæ neque ipsa tamen negliguntur :* « Au prix de ces talens si estimables qu'est-ce que la noblesse et la naissance, qui pourtant ne sont pas méprisées? » Il ne s'agit point, à mon sens, dans cet endroit, de la noblesse ni de la naissance, mais des images, des inscriptions et des statues qu'on faisoit faire souvent à l'honneur des orateurs, et qu'on leur envoyoit chez eux. Juvénal [3] parle d'un avocat de son temps qui prenoit beaucoup plus d'argent que les autres, à cause qu'il en avoit une équestre. Sans rapporter ici toutes les preuves que je pourrois alléguer, Maternus lui-même, dans votre dialogue, fait entendre clairement la même chose lorsqu'il dit que « ces statues et ces images se sont emparées malgré lui de sa maison. » *Æra et imagines quæ, etiam me nolente, in domum meam irruperunt.* Excusez, monsieur, la liberté que je prends de vous dire sincèrement mon avis. Mais ce seroit dommage qu'un aussi bel ouvrage que le vôtre eût de ces taches où les savans s'arrêtent, et qui pourroient donner occasion de le ravaler. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon sentiment.

Je suis bien aise que mon goût se rencontre si conforme au vôtre dans tout ce que je vous ai dit de nos auteurs, et je suis persuadé aussi bien que vous que M. Godeau [4] est un poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin dit d'Hypéride [5], qu'il est toujours à jeun, et qu'il n'a rien qui remue ni qui échauffe; en un mot, qu'il n'a point cette force de style et cette vivacité d'expression qu'on cherche dans les ouvrages, et qui les font durer. Je ne sais point s'il passera à la postérité; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'étant presque plus maintenant lu de personne. Il n'en est pas ainsi de Malherbe [6], qui croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est pourtant, et c'étoit le sentiment de notre cher ami Patru [7], que la nature ne l'avoit pas fait grand poëte; mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail; car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paroît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. Racan [8] avoit plus de génie que lui; mais il est plus négligé, et songe trop à le copier. Il excelle surtout, à mon avis, à dire les petites choses; et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cet endroit. Plus les choses sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. Je me souviens que M. de La Fontaine m'a dit plus d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimoit davantage, c'étoit ceux où je loue le roi d'avoir établi la manufacture des points de France, à la place des points de Venise. Les voici : c'est dans la première épître à SA MAJESTÉ [9].

> Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
> Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Virgile et Horace sont divins en cela, aussi bien

[1] Voyez satire I, p. 15, note 2.
[2] Ce *Dialogue des orateurs* est généralement attribué à Tacite.
[3] Satire VII, vers 123-127.
[4] Antoine Godeau, l'un des premiers de l'Académie française, évêque de Vence, né à Dreux en 1605, mort le 21 d'avril 1672. Il a composé des églogues chrétiennes, les Fastes de l'Église en vers, traduit les psaumes en vers français, etc. On a de lui, entre autres ouvrages en prose, une *Vers on expliquée du Nouveau Testament*, un *Discours sur les ordres sacrés*, une *Histoire ecclesiastique*, un *Panégyrique de saint Augustin*, etc.
[5] Voyez *Traité du sublime*, chap. XXVIII, p. 266-267.
[6] Voyez satire III, p. 16, note 5.
[7] Voyez satire II, p. 15, note 5.
[8] Voyez satire IX, p. 55, note 5.
[9] Vers 141 et 142. Voyez p. 61, colonne 2.

qu'Homère. C'est tout le contraire de nos poëtes, qui ne disent que des choses vagues, que d'autres ont déjà dites avant eux, et dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sauroient plus s'exprimer, et ils tombent dans une sécheresse qui est encore pire que leurs larcins. Pour moi, je ne sais pas si j'y ai réussi; mais, quand je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue.

C'est ce que j'ai principalement affecté dans une nouvelle épître[1], que j'ai faite à propos de toutes les critiques qu'on a imprimées contre ma dernière satire. J'y compte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde; j'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs; j'y dis de quel père et de quelle mère je suis né; j'y marque les degrés de ma fortune, comment j'ai été à la cour, comment j'en suis sorti, les incommodités qui me sont survenues, les ouvrages que j'ai faits. Ce sont bien de petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce n'a pas plus de cent trente vers. Elle n'a pas encore vu le jour, et je ne l'ai pas même encore écrite; mais il me paroît que tous ceux à qui je l'ai récitée en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, monsieur, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que j'ai cinquante-sept ans[2]; je ne dois plus prétendre à l'approbation publique? Cela est dit en quatre vers, que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

> Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
> Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
> A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesans,
> Onze lustres complets surchargés de deux ans[3].

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée dans ces quatre vers. Mais, monsieur, à propos des petites choses qu'on doit dire en vers, il me paroît qu'en voilà beaucoup que je vous dis en prose, et que le plaisir que j'ai à vous parler de moi me fait assez mal à propos oublier à vous parler de vous. J'espère que vous excuserez un poete nouvellement délivré d'un ouvrage. Il n'est pas possible qu'il s'empêche d'en parler, soit à droit, soit à tort.

Je reviens aux pièces que vous m'avez mises entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne soit très-digne d'être imprimée. Je n'ai point vu les traductions des traités *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, qu'a faites aussi bien que vous le dévot dont vous vous plaignez[4] : tout ce que je sais, c'est qu'il a eu la hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les *Confessions* de saint Augustin après messieurs de Port-Royal; et qu'étant autrefois leur humble et rampant écolier, il s'étoit tout à coup voulu ériger en maître. Il a fait une préface au-devant de sa traduction des *Sermons* de saint Augustin, qui, quoique assez bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence et de mauvais sens. M. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette préface une dissertation[5] qui est imprimée. Je ne sais si on vous l'a envoyée; mais je suis sûr que si vous l'avez lue, vous convenez avec moi qu'il ne s'est rien fait en notre langue de plus beau ni de plus fort sur les matières de rhétorique. C'est ainsi que toute la cour et toute la ville en ont jugé, et jamais ouvrage n'a mieux été réfuté que la préface du dévot. Tout le monde voudroit qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il diroit en se voyant si bien foudroyé. Cette dissertation est le pénultième ouvrage de M. Arnauld; et j'ai l'honneur que c'est par mes louanges que ce grand personnage a fini, puisque la lettre qu'il a écrite sur mon sujet à M. Perrault est son dernier écrit[6]. Vous savez sans doute ce que c'est que cette lettre qui me fait un si grand honneur; et M. Le Verrier en a une copie qu'il pourra vous faire tenir quand vous voudrez, supposé qu'il ne vous l'ait pas déjà envoyée. Il est surprenant qu'un homme dans l'extrême vieillesse ait conservé toute cette vigueur d'esprit et de mémoire qui paroît dans ces deux écrits, qu'il n'a fait pourtant que dicter, la foiblesse de sa vue ne lui permettant plus d'écrire lui-même.

Il me semble, monsieur, que voilà une longue lettre. Mais quoi! le loisir que je me suis trouvé aujourd'hui à Auteuil m'a comme transporté à Reims, où je me suis imaginé que je vous entretenois dans votre jardin[7], et que je vous revoyois encore, comme autrefois, avec

[1] Épitre x, p. 82-84.

[2] Il aurait dû dire cinquante-huit et demi, puisqu'il était né le 1er de novembre 1636.

[3] Épitre x, vers 25-28, p. 82. Boileau mit *trois ans* quand il fit imprimer cette épître.

[4] Philippe Goibaut, sieur du Bois, ancien maître à danser, de l'Académie française, né à Poitiers, mort à Paris le 1er de juillet 1694, un an après sa réception. Les censeurs gardèrent les traductions de Maucroix, des dialogues sur la *Vieillesse* et sur l'*Amitié* de Cicéron, assez longtemps pour que Goibaut du Bois pût publier le premier celles qu'il avait faites aussi de ces deux ouvrages. Il a traduit en outre une partie des œuvres de saint Augustin.

[5] Les *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*.

[6] Antoine Arnauld, qui est mort le 8 d'août 1694, écrivit, le 22 de mai et le 25 de juillet de cette même année, à Malebranche ses troisième et quatrième lettres sur des matières de métaphysique; mais Boileau ne pouvait pas les connaître, car elles ne furent publiées dans le *Journal des Savants* qu'en 1705.

[7] Quand Boileau accompagna Louis XIV en Alsace, il passa par Reims. Le roi arriva dans cette ville le 10 de novembre 1681, y séjourna le 11 et en partit le 12

tous ces chers amis que nous avons perdus, et qui ont disparu *velut somnium surgentis*[1]. Je n'espère plus de m'y revoir. Mais vous, monsieur, est-ce que nous ne vous reverrons plus à Paris? et n'avez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude d'Auteuil? Que j'aurois de plaisir à vous y embrasser, et à déposer entre vos mains le chagrin que me donne tous les jours le mauvais goût de la plupart de nos académiciens; gens assez comparables aux Hurons et aux Topinambous, comme vous savez bien que je l'ai déjà avancé dans mon épigramme : *Clio vint, l'autre jour*[2], etc. J'ai supprimé cette épigramme, et ne l'ai point mise dans mes ouvrages, parce qu'au bout du compte je suis de l'Académie, et qu'il n'est pas honnête de diffamer un corps dont on est. Je n'ai même jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite, pour m'excuser de cette épigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret, et que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne :

J'ai traité de Topinambous[3]...

C'est une folie, comme vous voyez, mais je vous la donne pour telle.

Adieu, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur et suis entièrement à vous.

DESPRÉAUX.

Encore une fois pardon pour mes ratures et mes incorrections, autrement point de commerce, car ce seroit une étrange chose s'il me falloit écrire mes lettres. Je doute que j'en pusse trouver le temps. Nous y songerons quand vous voudrez obtenir le privilége de vos traductions.

LETTRE XIII[4]

RÉPONSE A LA LETTRE QUE SON EXCELLENCE M. LE COMTE D'ÉRICEYRA[5] M'A ÉCRITE DE LISBONNE, EN M'ENVOYANT LA TRADUCTION DE MON ART POÉTIQUE, FAITE PAR LUI EN VERS PORTUGAIS.

1697[6].

Monsieur,

Bien que mes ouvrages aient fait de l'éclat dans le monde, je n'en ai point conçu une trop haute opinion de moi-même; et si les louanges qu'on m'a données m'ont flatté assez agréablement, elles ne m'ont pourtant point aveuglé. Mais j'avoue que la traduction que Votre Excellence a bien daigné faire de mon *Art poétique*, et les éloges dont elle l'a accompagné en me l'envoyant, m'ont donné un véritable orgueil. Il ne m'a plus été possible de me croire un homme ordinaire, en me voyant si extraordinairement honoré; et il m'a paru que d'avoir un traducteur de votre capacité et de votre élévation étoit pour moi un titre de mérite, qui me distinguoit de tous les écrivains de notre siècle. Je n'ai qu'une connoissance très-imparfaite de votre langue, et je n'en ai fait aucune étude particulière. J'ai pourtant assez bien entendu votre traduction pour m'y admirer moi-même, et pour me trouver beaucoup plus habile écrivain en portugais qu'en françois. En effet, vous enrichissez toutes mes pensées en les exprimant. Tout ce que vous maniez se change en or, et les cailloux mêmes, s'il faut ainsi parler, deviennent des pierres précieuses entre vos mains. Jugez après cela si vous devez exiger de moi que je vous marque les endroits où vous pouvez vous être un peu écarté de mon sens. Quand, à la place de mes pensées, vous m'auriez, sans y prendre garde, prêté quelques-unes des vôtres, bien loin de m'employer à les faire ôter, je songerois à profiter de votre méprise, et je les adopterois sur-le-champ pour me faire honneur; mais vous ne me mettez nulle part à cette épreuve. Tout est également juste, exact, fidèle, dans votre traduction ; et bien que vous m'y ayez fort embelli, je ne laisse pas de m'y reconnoître partout. Ne dites donc plus, monsieur, que vous craignez de ne m'avoir pas assez bien entendu. Dites-moi plutôt comment vous avez fait pour m'entendre si bien, et pour apercevoir dans mon ouvrage jusqu'à des finesses que je croyois ne pouvoir être senties que par des gens nés en France, et nourris à la cour de Louis le Grand[7]. Je vois bien que vous n'êtes étranger en aucun pays, et que, par l'étendue de vos connoissances, vous êtes de toutes les cours et de toutes les nations La lettre et les vers françois que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en sont un bon témoignage. On n'y voit rien d'étranger que votre nom, et il n'y a point en France d'homme de bon goût qui ne voulût

[1] Psaume LXXII, v. 20. Velut somnium surgentium, Domine, in civitate tua imaginem ipsorum ad nihilum rediges.

[2] Épigramme XVI, p. 148.

[3] Épigramme XVII, p. 148.

[4] Publiée par Boileau lui-même, dans les deux éditions de 1701.

[5] Voyez page 6, note 3.

[6] Cette date, qui n'est pas dans la lettre publiée par Boileau, résulte de ce qui est dit dans la lettre à Brossette, n° CV, du 10 de juillet 1701.

[7] Boileau fonde tous ces éloges au comte d'Ericeyra, non pas sur son propre jugement, mais bien sur ce qu'on lui avait dit de la traduction portugaise. Voyez la lettre n° CV, citée plus haut.

les avoir faits. Je les ai montrés à plusieurs de nos meilleurs écrivains. Il n'y en a pas un qui n'en ait été extrêmement frappé, et qui ne m'ait fait comprendre que s'il avoit reçu de vous de pareilles louanges, il vous auroit déjà récrit des volumes de prose et de vers. Que penserez-vous donc de moi, de me contenter d'y répondre par une simple lettre de compliment? Ne m'accuserez-vous point d'être méconnoissant[1] ou grossier? Non, monsieur, je ne suis ni l'un ni l'autre; mais franchement je ne fais pas des vers ni même de la prose, quand je veux. Apollon est pour moi un dieu bizarre, qui ne me donne pas comme à vous audience à toutes les heures. Il faut que j'attende les momens favorables. J'aurai soin d'en profiter dès que je les trouverai; et il y a bien du malheur si je ne meurs enfin quitte d'une partie de vos éloges. Ce que je vous puis dire par avance, c'est qu'à la première édition de mes ouvrages, je ne manquerai pas d'y insérer votre traduction[2], et que je ne perdrai aucune occasion de faire savoir à toute la terre que c'est des extrémités de notre continent, et d'aussi loin que les colonnes d'Hercule, que me sont venues les louanges dont je m'applaudis davantage, et l'ouvrage dont je me sens le plus honoré.

Je suis avec un très-grand respect,

De Votre Excellence,

[3] Très-humble et très-obéissant serviteur,

D***.

LETTRE XIV[4]

A LA MARQUISE DE VILLETTE.

1698.

Je ne sais pas comment vous l'entendez, madame; mais pensez-vous qu'un homme qui, comme je vous l'ai déjà dit, a eu autrefois pour vous, sans que vous en sussiez rien, et du temps que vous n'étiez encore que mademoiselle de Marsilli[5], des sentimens qui alloient bien au delà de l'estime et de la simple admiration, puisse recevoir de vous une lettre pleine de douceurs, sans que ces sentimens se renouvellent? Cependant, non-seulement vous m'écrivez des paroles obligeantes, vous y joignez les effets. Vous me faites des présens magnifiques; et, comme si ce n'étoit pas assez de m'avoir ravi tous les autres sens, vous m'attaquez encore par le goût, et m'envoyez une caisse pleine des plus exquises liqueurs. En vérité, madame, j'aurois bon besoin de toute cette insensibilité chrétienne dont vous nous croyez remplis, monsieur Racine et moi, pour résister à ces douceurs; car, pour me soutenir contre vous, il ne faut pas moins que Dieu même. Ma raison toute seule a pourtant gagné le dessus. Elle m'a fait concevoir ce que vous êtes et ce que je suis, et m'a si bien fait rentrer dans mon néant, qu'enfin toute ma passion s'est tournée en purs sentimens d'estime et de reconnoissance; de sorte qu'au lieu d'amant impertinent que je commençois à devenir, je me suis trouvé tout à coup simplement ami très-sincère et très-respectueux. Permettez donc, madame, qu'en cette qualité je vous dise qu'on ne peut pas être plus touché que je le suis de toutes vos bontés et de votre somptueux présent; qu'à mon avis néanmoins, il falloit garder sur cela les mesures que j'avois prises avec monsieur le marquis d'Aubeterre, et que de payer le port de la caisse est une galanterie plus que romanesque, et dont vous ne sauriez trouver d'autorité dans *Cassandre*, dans *Cléopâtre*, ni dans la *Clélie*. Tout ce que je puis donc faire, madame, pour répondre à votre magnifique galanterie, c'est de vous

[1] Ce mot, qui a vieilli, mériterait d'être conservé. Lavaux.

[2] Il n'en a rien fait. Voyez Préface VI, pages 6 et 7, et la lettre citée, n° cv.

[3] *Le*, qu'il faudrait ici, manque à toutes les éditions, même à celles de 1701.

[4] Cizeron-Rival (*Lett. famil.*, III, 89 à 92) l'a publiée d'après une copie jointe aux manuscrits de Brossette, et il a mis vis-à-vis de la signature, ces mots : *A Paris*, 1696. Cette manière, tout à fait inusitée de dater, nous a fait présumer qu'il y avait ici quelque erreur de l'éditeur; et en effet la copie dont nous parlons n'a aucune date. Le nombre 1696, tracé, non à la fin, mais au haut de la première page de la lettre, ne l'a pas même été par le copiste primitif, mais par un étranger dont on reconnait aussi la main dans d'autres lettres non datées. C'est probablement celui qui a mis en ordre et fait relier la correspondance et les autres papiers de Boileau et de Brossette, fort longtemps après l'époque où cette lettre fut écrite. On ne peut donc tirer aucune induction de la même date pour soutenir avec M. Daunou (IV, 42) que les épîtres x à xii dont l'envoi y est annoncé, avaient paru en 1695, ou en 1696, et non pas à la fin de 1697.

On ne peut pas mieux argumenter pour le même système, de la date du billet de madame de Villette, par la raison qu'il n'en a point dans la première édition qu'en a donnée Louis Racine (II, 257), et que sans doute les éditeurs suivans voyant dans Cizeron-Rival, que la réponse à ce billet était de 1696, auront imaginé de lui donner une date de la même année. B.-S.-P.

[5] Cette dame étoit fille de M. de Marsilli, et, par sa mère, petite-fille de Thomas Corneille; elle avoit été élevée à Saint-Cyr, et et y avoit joué un personnage dans l'*Esther* de Racine. Elle épousa le marquis de Villette, cousin de madame de Maintenon, et, en secondes noces, milord Bolingbroke; elle est morte en Angleterre en 1750.

Voici le billet qu'elle avoit écrit à Boileau : « M. le marquis d'Aubeterre, qui a passé par ici, m'a dit, monsieur, que vous lui aviez parlé de notre ancienne amitié, et il m'a rappelé les souvenirs qui vous vaudront un quartaut de fenouillette. C'est le présent le plus magnifique que je vous puisse faire d'un ermitage tel que celui-ci (Marsilli, près de Nogent-sur-Seine). J'avois résolu, l'hiver passé, d'aller vous surprendre dans le vôtre, et d'y rendre M. de Villette témoin de notre tendresse. Ma mauvaise santé m'empêcha d'exécuter ce projet, j'espère qu'il ne sera que différé. En attendant, si vous nous jugiez dignes de lire vos derniers ouvrages, et que vous voulussiez nous les envoyer, je trouverai mon pauvre petit présent plus que payé. Notre ami M. Racine sait notre adresse, quoiqu'il ne s'en serve point; mais vous êtes tous si dévots, que je ne suis point étonnée de vous perdre de vue. Cependant je ne vous estime et ne vous honore pas moins. Je suis, etc. » Daunou.

la payer en monnaie poétique, en vous envoyant *mes trois dernières épîtres* et tous mes autres ouvrages bien reliés. Vous les recevrez peu de temps après l'arrivée de cette lettre. Je suis avec toute la reconnoissance et tout le respect que je dois, etc.

LETTRE

AU PÈRE BOUHOURS.

1698[1].

J'espère, mon révérend père, avoir demain des copies imprimées de mes trois épîtres, et je vous en envoierai aussitôt. J'ai mis le mot de jésuite dans la Préface[2], mais avec si peu d'affectation, que, si votre illustre société à mon avis n'en est contente, ce ne sera pas ma faute. Du reste je soutiens dans mon épître la nécessité du vrai amour de Dieu avec toute la vigueur que je puis. Mais en quoi cela peut-il regarder les jésuites, qui donnent tous les jours en plus d'un monde tant de marques de cet amour qu'ils ont encore plus dans le cœur que sur les lèvres? Je ne sais pas s'il y a quelques auteurs chez eux qui n'admettent pas cette nécessité, mais je sais bien qu'il y en a un fort grand nombre qui l'admettent. Ainsi, tout ce qu'il faudroit conclure de mon ouvrage, c'est que j'y ai défendu le sentiment de beaucoup de jésuites contre quelques jésuites. Enfin, mon révérend père, je ne vous cacherai point que c'est en quelque sorte par l'ordre de Monseigneur l'Archevêque de Paris que j'imprime cet ouvrage, que j'y ai corrigé trois endroits que le révérend père de La Chaise, à qui je l'ai lu, n'approuvoit pas, et que, si votre illustre société rompoit avec moi au sujet de mon épître, cela feroit un ridicule effet dans le monde, puisque cela donneroit occasion [à beaucoup d'impertinens[3]] de dire que c'est qu'elle ne peut souffrir qu'on aime Dieu. C'est ce que je vous prie de leur représenter, et qu'il ne s'agit point ici de jansénisme, puisque, même dans cette épître, je mets la contradictoire d'une des cinq propositions. Du reste vous savez bien que j'estimois infiniment le père Cheminais[4] de son vivant, et je l'estime et l'honore encore plus après sa mort. Je n'ai plus de papier que pour vous dire que je suis et que je serai toujours, quoi qu'il arrive,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DESPRÉAUX.

En un mot, mon révérend père,

Vive les jésuites et Dieu surtout!

(*Sur la marge.*) Au nom de Dieu, mon révérend père, criez bien de votre côté contre cette impertinente copie qu'on donne en mon nom et qui m'a donné un des plus grands chagrins que j'ai eus dans ma vie.

LETTRE XV[5]

A M. DE LA CHAPELLE[6],

CONSEILLER AU PARLEMENT DE METZ, PREMIER COMMIS DE M. DE MAUREPAS, A VERSAILLES.

Paris, 8 janvier 1699.

Je vous ai bien de l'obligation, mon cher neveu, de votre souvenir; mais depuis quand avez-vous oublié notre ancienne familiarité, et de quel front venez-vous le prendre avec moi sur un ton si respectueux? Pensez-vous que j'aie oublié :

Sed si te colo, Sexte, non amabo[7],

et n'appréhendez-vous point que j'en conclue que vous êtes dans la même disposition d'esprit envers moi que Martial étoit envers Sextus? Au nom de

---

[1] Cette lettre figurait sous le n° 65, dans le catalogue Parison. M. Rathery, qui l'a transcrite sur l'original, a eu l'obligeance de nous en communiquer la copie. Elle ne porte pas de date, mais doit avoir été écrite au commencement de 1698, puisque la Préface de l'épître sur l'*Amour de Dieu* a paru avec les trois dernières épîtres en 1698, et que Boileau parle d'en communiquer une copie *imprimée* au père Bouhours. Voyez la lettre à Racine, n° LXXXVII.

Le même catalogue Parison contenait, sous le n° 66, les fragments suivants et une analyse d'une lettre à Boileau, que nous regrettons de ne pouvoir donner entière. Cette lettre est adressée au père Bouhours, et la réponse du Jésuite s'est trouvée dans les papiers de Brossette et a été publiée par M. Laverdet, *supplément*, p. 425, n° XXIV.

Mercredi au soir.

« Comme il me paroît, mon révérend père, par les paroles que le révérend père Catteron a dites à mon frère le docteur de Sorbonne qu'il y a un dessein formé dans votre illustre compagnie de se déclarer contre moi et qu'on a même déjà défendu de lire mes ouvrages dans votre collége... » Il souhaiterait fort de le voir et de l'embrasser afin qu'au moins avant le combat ils se pardonnent leur mort, car, quoi qu'il arrive, il peut l'assurer qu'il l'estimera et aimera toujours chèrement... « J'aurois été vous dire tout cela chez vous s'il y faisoit sûr pour moi et si je vous y pouvois parler auprès du feu et sans courir risque d'être entendu; mais cela ne se pouvant, voyez si vous serez assez hasardeux pour venir dîner avec moi; supposez que vous ayez assez d'audace pour cela, mandez-moi ce soir ou demain au matin à quelle heure vous voulez que je vous envoie mon carrosse. »

Cette lettre a été vendue 110 fr.

[2] Voyez p. 81-82.

[3] Les mots entre crochets sont en interligne dans l'original.

[4] Voyez Épître XII, page 89, note 1.

[5] Publiée, ainsi que les quatre suivantes, par Cizeron-Rival, *Lettres familières*, t. III, p. 95-107, d'après les autographes, excepté la lettre à Pontchartrain, n° XVII, dont on n'a qu'une copie.

[6] Henri de Bessé-La-Chapelle-Milon, petit-neveu de Despréaux, conseiller au parlement de Metz, secrétaire de Pontchartrain, né en 1669, vivait encore en 1719.

[7] Martial, l. II, épigr. LV.

Dieu, quand vous me ferez la faveur de m'écrire, soyez moins mon neveu et soyez davantage mon ami. Gardons, vous et moi, nos respects pour l'illustre monsieur de Maurepas [1]. C'est en écrivant à des personnes de son élévation qu'il faut se servir des termes que vous me prodiguez. Je vous prie donc de lui bien témoigner que j'ai pour lui toute l'estime et tout le respect que je dois, et que c'est sur l'honneur de sa protection que je fonde une des plus sûres espérances de ma tranquillité en ce monde. J'ose me flatter de le voir encore une fois en ma vie à Auteuil; et c'est ce qui me fait attendre avec plus d'impatience le retour de mon ami le soleil. Adieu, mon cher neveu; aimez-moi toujours, et croyez que je suis encore plus cette année que l'autre,

Votre affectionné oncle et serviteur,

DESPRÉAUX.

LETTRE XVI

AU COMTE DE MAUREPAS [2],

SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

22 avril 1699.

Quelque affligé que je sois, monseigneur, la douleur ne m'a pas encore rendu si stupide que je ne sente, comme je dois, l'extrême honneur que vous m'avez fait en m'écrivant d'une manière si obligeante, sur la mort de mon illustre ami [3]. Vous avez parfaitement tracé son éloge en très-peu de mots, et je doute que l'écrivain qui sera reçu, en sa place, à l'Académie, le fasse mieux en beaucoup de périodes. N'attendez pas cependant, monseigneur, de moi sur cela une réponse digne de votre obligeante lettre. Il me reste assez de raison pour comprendre ce que je vous dois, mais non pas assez de liberté d'esprit pour vous exprimer ma reconnoissance; et tout ce que je puis faire, c'est de vous assurer que je suis avec un très-grand zèle et un très-grand respect, monseigneur, etc.

Permettez pourtant que j'ajoute encore ce peu de mots, pour vous dire que c'est sur monsieur de Valincour qu'il me semble que tous les académiciens tournent les yeux pour remplir la place de monsieur Racine; et j'espèce que vous voudrez bien l'appuyer de votre crédit [4], puisque c'est l'homme du monde le plus digne de lui succéder, et le plus propre à ne lui point faire un fade panégyrique [5].

LETTRE XVII

A M. DE PONTCHARTRAIN [6],

SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

A Paris, le 10 septembre 1699.

Puisque vous daignez bien prendre quelquefois part à mes afflictions, trouvez bon, monseigneur, que je prenne part à votre joie, et que je ne sois pas des derniers à vous féliciter sur la justice que le roi a rendue au mérite de monseigneur votre père [7], en le choisissant pour remplir la première dignité de son royaume. Jamais choix n'a été plus applaudi, ni n'a excité une réjouissance plus universelle, surtout parmi les honnêtes gens. Il n'y en a pas un qui ne se trouve gratifié en la personne de monseigneur votre père, et qui, par son élévation, ne se croie en quelque sorte lui-même accru de considération et d'estime. Pour moi qui, outre les raisons du bien public, ai encore par rapport à vous des raisons particulières et si sensibles d'être charmé de ce choix, jugez quelle doit être ma satisfaction. Mais, monseigneur, ce nouveau titre de grandeur qui entre dans votre maison vous laissera-t-il le même que vous avez toujours été? Puis-je espérer de trouver dans le fils d'un chancelier ce même ami tendre et officieux que je trouvois dans le fils d'un contrôleur général des finances? Et Auteuil oseroit-il se flatter de vous voir encore chez moi faire de ces repas,

Sine aulæis et ostro [8]....

que Mécénas faisoit avec le bon Horace? Pourquoi non? Vous n'êtes pas moins galant homme que Mécénas, et

[1] Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain et de Maurepas, secrétaire d'État pour la marine et la maison du roi, faisait payer exactement les pensions de Boileau. Saint-Simon, son ennemi, il est vrai, en fait un fâcheux portrait. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. VIII, p. 62 et suivantes.

[2] Le même dont il est question dans la note précédente.

[3] Racine, mort le 21 d'avril 1699.

[4] Racine fut en effet remplacé à l'Académie par Valincour. Voyez p. 48, note 2.

[5] Ici devrait être placé un billet du 25 d'avril 1699, non publié par Cizeron-Rival. Boileau y mande à La Chapelle qu'il ira coucher chez lui, à Versailles, où il doit être mené par le comte d'Ayen (depuis le maréchal duc de Noailles). Cette dernière circonstance nous a paru mériter d'être rappelée, parce qu'elle constate l'ancienne liaison du poëte avec les Noailles, liaison qui nous a servi pour découvrir le personnage auquel est adressée la lettre du 15 octobre 1704 (n° XXIX). B.-S.-P. (Ce billet est donné par M. Laverdet, *Supplément*, p. 428-429, n° XXIX.)

[6] Toujours Jérôme Phélypeaux, comte de Pontchartrain et de Maurepas.

[7] Louis Phélypeaux de Pontchartrain, contrôleur général des finances et ministre de la marine, fut nommé grand chancelier en remplacement de Boucherat, qui mourut le 2 de septembre 1699.

[8] Horace, l. III, ode XXIX, vers 15.

je ne vous suis pas moins dévoué qu'Horace l'étoit à ce premier ministre d'Auguste. Je m'en vais donc tout préparer pour cela à votre retour de Fontainebleau. Ne craignez point pourtant, monseigneur, que je m'oublie, à quelque familiarité que vous descendiez avec moi. Je me souviendrai toujours avec quel respect je suis et dois être[1].......

LETTRE XVIII

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 9 novembre 1699.

Je crois, monsieur mon cher neveu, que je ne ferai plus que solliciter monseigneur de Pontchartrain et vous. Voici encore un placet que je vous envoie, et que je vous prie de lui présenter de ma part; et, bien qu'il vienne le dernier, j'ose vous prier de l'appuyer encore plus fortement que l'autre, parce que j'y prends encore plus d'intérêt, et qu'il s'agit d'obliger un de mes meilleurs amis. Que si monseigneur de Pontchartrain vient à rire, comme il en aura raison, sans doute, de ce que je prends ainsi les gens de marine sous ma protection, je vous supplie de lui dire que m'étant fait un si grand nombre d'ennemis sur la terre, il ne doit pas trouver étrange que je songe à me faire des amis sur la mer, surtout puisqu'elle est de son département. Recevez bien celui qui vous présentera ce billet, qui a peut-être une meilleure recommandation que la mienne auprès de vous, puisqu'il vous porte une lettre de M. de Bâville[2]. Je suis, monsieur mon neveu[3]......

LETTRE XIX

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 3 janvier 1700.

Je vous ai bien de l'obligation, mon très-cher neveu, de votre souvenir et de l'agréable flatterie que vous m'avez écrite au commencement de l'année. On ne peut pas plus agréablement louer un oncle que de lui dire qu'on le regarde comme une espèce de père; car il n'y a ordinairement rien de moins père qu'un oncle. Vous n'ignorez pas ce que veut dire en latin : *Ne sis patruus mihi et patruus patruissimus*[4]. Vous avez grande raison de ne me point mettre au rang de ces oncles trop oncles, et je n'ai pour vous que des sentimens qui tirent droit au paternel. Je suis bien aise de la bonne opinion que M. le Baron[5] a de moi, et j'ai trouvé son compliment à M. le comte d'Ayen[6] très-joli et très-spirituel. Il est dans le goût des complimens de Molière, c'est-à-dire, que la satire y est adroitement mêlée à la flatterie, afin que l'une fasse passer l'autre. J'y ai trouvé seulement un peu à dire qu'il y mette les sots poëtes si proche d'Apollon. La racaille poétique, dont il parle, est logée au pied et dans les marais du mont *Parnassien*, où elle rampe avec les grenouilles et avec l'abbé de P...[7], et Apollon est logé tout au haut avec les Muses et avec Corneille, Racine, Molière, etc. Jamais méchant auteur n'y arriva; et quand quelqu'un en veut approcher, *Musæ furcillis præcipitem ejiciunt*. Adieu, mon très-cher neveu, témoignez bien à M. le Baron que je fais de lui le cas que je dois, et croyez que je suis cette année, encore plus que les précédentes, entièrement à vous.

LETTRE XX[8]

A M. PERRAULT[9].

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

(1700).

Monsieur,

Puisque le public a été instruit de notre démêlé, il est bon de lui apprendre aussi notre réconciliation, et de ne lui pas laisser ignorer qu'il en a été de notre querelle sur le Parnasse comme de ces duels d'autrefois, que la prudence du roi a si sagement réprimés,

[1] Le comte de Maurepas répondit le 7 de décembre seulement, à Boileau : « Vous trouverez dans le fils d'un chancelier le même ami que vous avez trouvé dans le fils du contrôleur général... »

[2] Lamoignon, marquis de Bâville, alors intendant du Languedoc, fils du premier président. Voyez épître VI, p. 71, note 6.

[3] M. Laverdet donne, *Supplément*, p. 452-455, n° XXXVII, une lettre du 7 de décembre 1699, à La Chapelle, où Boileau s'excuse de ne l'avoir pas vu dans un voyage qu'il vient de faire à Versailles, où il a même couché, sur ce que le jour de son arrivée il fut retenu par le duc de Noailles et son fils (le comte d'Ayen) et que le lendemain il s'occupa d'une affaire de Manchon son neveu, avec Valincour.

Comme nous l'avons déjà dit, M. Berriat-Saint-Prix a eu entre les mains les papiers de Brossette, et il en a extrait et publié tout ce qui pouvait avoir quelque importance. Voir lettre XVI, page 308, note 5.

[4] Voyez la lettre à Brossette, du 2 d'août 1703, n° CXVIII.

[5] Michel Boyron, dit Baron, comédien célèbre, né à Paris le 8 d'octobre 1653, mort en décembre 1729, et qui se donnait beaucoup d'importance. « Tous les ans, disait-il, on peut voir un César ; mais il en faut dix mille pour produire un Baron. »

[6] Depuis le maréchal duc de Noailles.

[7] L'abbé de Pure. Voyez, satire IX, vers 28, p. 35, colonne 1.

[8] Publiée en 1701 à la suite des neuf premières réflexions critiques dont elle est en effet le complément, puisque, selon la remarque de Brossette, c'est proprement une dissertation où Boileau fixe le véritable point de la controverse sur les anciens et les modernes. Nous l'aurions en conséquence placée avant la dixième réflexion, si dans l'édition de 1713 on ne l'avait pas mise dans la correspondance. B.-S.-P.

[9] Charles Perrault.

où, après s'être battu à outrance, et s'être quelquefois cruellement blessé l'un l'autre, on s'embrassoit et on devenoit sincèrement amis. Notre duel grammatical s'est même terminé encore plus noblement; et je puis dire, si j'ose vous citer Homère, que nous avons fait comme Ajax et Hector dans l'Iliade, qui, aussitôt après leur long combat en présence des Grecs et des Troyens, se comblent d'honnêtetés et se font des présens. En effet, monsieur, notre dispute n'étoit pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos ouvrages, et que j'ai eu soin qu'on vous portât les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux héros du poëme qui vous plaît si peu, qu'en nous faisant ces civilités, nous sommes demeurés comme eux, chacun dans notre même parti et dans nos mêmes sentimens : c'est-à-dire, vous toujours bien résolu de ne point trop estimer Homère ni Virgile, et moi toujours leur passionné admirateur. Voilà de quoi il est bon que le public soit informé; et c'étoit pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps après notre réconciliation je composai une épigramme qui a couru, et que vraisemblablement vous avez vue. La voici :

Tout le trouble poétique [1], etc....

Vous pouvez reconnoître, monsieur, par ces vers où j'ai exprimé sincèrement ma pensée, la différence que j'ai toujours faite de vous et de ce poëte de théâtre [2], dont j'ai mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon épigramme. Aussi étoit-ce l'homme du monde qui vous ressembloit le moins.

Mais maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, oserois-je, comme votre ami, vous demander ce qui a pu depuis si long-temps vous irriter et vous porter à écrire contre tous les plus célèbres écrivains de l'antiquité? Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faisoit parmi nous des bons auteurs modernes? Mais où avez-vous vu qu'on les méprisât? Dans quel siècle a-t-on plus volontiers applaudi aux bons livres naissans, que dans le nôtre? Quels éloges n'y a-t-on point donnés aux ouvrages de monsieur Descartes, de monsieur Arnauld, de monsieur Nicole et de tant d'autres admirables philosophes et théologiens, que la France a produits depuis soixante ans, et qui sont en si grand nombre qu'on pourroit faire un petit volume de la seule liste de leurs écrits! Mais pour ne nous arrêter ici qu'aux seuls auteurs qui nous touchent vous et moi de plus près, je veux dire aux poëtes, quelle gloire ne s'y sont point acquis les Malherbe, les Racan, les Maynard! Avec quels battemens de mains n'y a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarasin et de La Fontaine! Quels honneurs n'a-t-on point, pour ainsi dire, rendus à monsieur de Corneille et à monsieur Racine! Et qui est-ce qui n'a point admiré les comédies de Molière? Vous-même, monsieur, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre dialogue de l'Amour et de l'Amitié, à votre poëme sur la peinture, à votre épître sur monsieur de la Quintinie, et à tant d'autres excellentes pièces de votre façon? On n'y a pas véritablement fort estimé nos poëmes héroïques, mais a-t-on eu tort? et ne confessez-vous pas vous-même, en quelque endroit de vos *Parallèles*, que le meilleur de ces poëmes [3] est si dur et si forcé qu'il n'est pas possible de le lire?

Quel est donc le motif qui vous a tant fait crier contre les anciens? Est-ce la peur qu'on ne se gâtât en les imitant? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation-là même que nos plus grands poëtes sont redevables du succès de leurs écrits? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite Live, dans Dion Cassius, dans Plutarque, dans Lucain et dans Sénèque, que monsieur de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie inconnu à Aristote? Car c'est sur ce pied, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles pièces de théâtre, où, se mettant au-dessus des règles de ce philosophe, il n'a point songé, comme les poëtes de l'ancienne tragédie, à émouvoir la pitié et la terreur, mais à exciter dans l'ame des spectateurs, par la sublimité des pensées et par la beauté des sentimens, une certaine admiration, dont plusieurs personnes, et les jeunes gens surtout, s'accommodent souvent beaucoup mieux que des véritables passions tragiques. Enfin, monsieur, pour finir cette période un peu longue, et pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir que ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé monsieur Racine? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a pris les plus grandes finesses de son art?

D'où a pu donc venir votre chaleur contre les anciens? Je commence, si je ne m'abuse, à l'apercevoir. Vous avez vraisemblablement rencontré il y a longtemps dans le monde quelques-uns de ces faux savans, tels que le président de vos dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur mémoire, et qui, n'ayant d'ail-

[1] Boileau donne ici toute l'épigramme XXIX, p. 119.
[2] Pradon.
[3] La *Pucelle*, de Chapelain. *Parallèles*, t. III.

leurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les anciens que parce qu'ils sont anciens, ne pensent pas que la raison puisse parler une autre langue que la grecque ou la latine, et condamnent d'abord tout ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement seul qu'il est en langue vulgaire. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pu vous résoudre d'être du sentiment de gens si déraisonnables, dans la chose même où ils avoient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos *Parallèles*. Vous vous êtes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez et que ces gens-là n'ont point, et avec quelques argumens spécieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces foibles antagonistes; et vous y avez si bien réussi, que, si je ne me fusse mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous demeuroit; ces faux savans n'ayant pu, et les vrais savans, par une hauteur peut-être un peu trop affectée, n'ayant pas daigné vous répondre. Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savans que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, entre lesquels on compte plus d'un Alexandre et plus d'un César. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrevelius, les Pararedus, les Menagius[1], ni, pour me servir des termes de Molière, les savans en *us*, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile. Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lecture des écrits de ces grands personnages, ce sont des esprits du premier ordre, ce sont des hommes de la plus haute élévation. Que s'il falloit nécessairement vous en citer ici quelques-uns, je vous étonnerois peut-être par les noms illustres que je mettrois sur le papier; et vous y trouveriez non-seulement des Lamoignon, des Daguesseau, des Troisville[2], mais des Condé, des Conti et des Turenne[3].

Ne pourroit-on point donc, monsieur, aussi galant homme que vous l'êtes, vous réunir de sentimens avec tant de si galans hommes? Oui, sans doute, on le peut; et nous ne sommes pas même, vous et moi, si éloignés d'opinion que vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de poëmes, de dialogues et de dissertations sur les anciens et sur les modernes? Je ne sais si j'ai bien pris votre pensée; mais la voici, ce me semble. Votre dessein est de montrer que pour la connoissance surtout des beaux-arts, et pour le mérite des belles-lettres, notre siècle, ou, pour mieux parler, le siècle de Louis le Grand est non-seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux siècles de l'antiquité, et même au siècle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, quand je vous dirai que je suis sur cela entièrement de votre avis, et que même, si mes infirmités et mes emplois m'en laissoient le loisir, je m'offrirois volontiers de prouver, comme vous, cette proposition la plume à la main. A la vérité j'emploierois beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa manière de raisonner; et je prendrois des précautions et des mesures que vous n'avez point prises.

Je n'opposerois donc pas, comme vous avez fait, notre nation et notre siècle seuls à toutes les autres nations et à tous les autres siècles joints ensemble. L'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerois chaque nation et chaque siècle l'un après l'autre; et, après avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, et en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé, si je ne prouvois invinciblement que l'avantage est de notre côté.

Ainsi, quand je viendrois au siècle d'Auguste, je commencerois par avouer sincèrement que nous n'avons point de poëtes héroïques ni d'orateurs que nous puissions comparer aux Virgile et aux Cicéron, je conviendrois que nos plus habiles historiens sont petits devant les Tite Live et les Salluste; je passerois condamnation sur la satire et sur l'élégie; quoiqu'il y ait des satires de Régnier admirables, et des élégies de Voiture, de Sarasin, de la comtesse de La Suze[4], d'un

[1] Cornélius Schrevelius, érudit hollandais, mort en 1667, a donné des éditions d'Hésiode, d'Homère, de Virgile, d'Ovide, de Lucain, de Juvénal, de Perse, de Martial, de Claudien, etc., et a laissé un lexique grec assez estimé. — Jean de Peyrarède, auteur gascon, a laissé des vers latins, des remarques sur Térence, sur Florus et a achevé les vers laissés incomplets par Virgile. — Pour Ménage. Voyez p. 21, note 4.

[2] Henri-Joseph de Peyre, comte de Troisville (on prononçait Tréville), passait pour un grand érudit. Son jansénisme avéré empêcha Louis XIV de confirmer sa nomination à l'Académie française en 1704. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. II, p. 221-222.

[3] Louis de Latour, neveu du maréchal de Turenne.

[4] Henriette de Coligny, comtesse de La Suze, née à Paris en 1618, morte en 1673, a laissé des élégies, des odes, des chansons et des madrigaux, qui ont été réunis sous le titre de : *Poésies choisies*, dans le tome IVe du *Recueil de poëtes*, fait en 1692, in-12; il avait paru d'elle, auparavant, un volume de *Poésies* Paris, Sercy, 1666, in-12. On lit dans le catalogue manuscrit de la Bibliothèque impériale : « Elle eut toute sa vie le cœur aussi galant que l'esprit. On lit à sa louange ces quatre vers, qu'on attribue à M. Fieubet.

Quæ dea sublimi rapitur per inania curru?
An Juno? an Pallas? num Venus ipsa venit?
Si genus inspicias, Juno : si scripta Minerva :
Si spectes oculos, mater Amoris erit. »

agrément infini. Mais en même temps je ferois voir que pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauroient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Sénèque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le *Thyeste* de Varius et la *Médée* d'Ovide. Je ferois voir que, bien loin qu'ils aient eu dans ce siècle-là des poëtes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvint, les Plaute, les Cécilius et les Térenee étant morts dans le siècle précédent. Je montrerois que si pour l'ode nous n'avons point d'auteurs si parfaits qu'Horace, qui est leur seul poëte lyrique, nous en avons néanmoins un assez grand nombre qui ne lui sont guère inférieurs en délicatesse de langue et en justesse d'expression, et dont tous les ouvrages mis ensemble ne feroient peut-être pas dans la balance un poids de mérite moins considérable que les cinq livres d'odes qui nous restent de ce grand poëte. Je montrerois qu'il y a des genres de poésie où non-seulement les Latins ne nous ont point surpassés, mais qu'ils n'ont pas même connus; comme, par exemple, ces poëmes en prose que nous appelons *Romans*, et dont nous avons chez nous des modèles qu'on ne sauroit trop estimer, à la morale près qui y est fort vicieuse, et qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes.

Je soutiendrois hardiment qu'à prendre le siècle d'Auguste dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire, depuis Cicéron jusqu'à Corneille Tacite, on ne sauroit pas trouver parmi les Latins un seul philosophe qu'on puisse mettre, pour la physique, en parallèle avec Descartes, ni même avec Gassendi. Je prouverois que, pour le grand savoir et la multiplicité de connoissances, leurs Varron et leurs Pline, qui sont leurs plus doctes écrivains, paroîtroient de médiocres savans devant nos Bignon [1], nos Scaliger [2], nos Saumaise [3], nos pères Sirmond [4] et nos pères Pétau [5]. Je triompherois avec vous du peu d'étendue de leurs lumières sur l'astronomie, sur la géographie et sur la navigation. Je les défierois de me citer, à l'exception du seul Vitruve, qui est même plutôt un bon docteur d'architecture qu'un excellent architecte; je les défierois, dis-je, de me nommer un seul habile architecte, un seul habile sculpteur, un seul habile peintre latin, ceux qui ont fait du bruit à Rome dans tous ces arts étant des Grecs d'Europe et d'Asie, qui venoient pratiquer chez les Latins des arts que les Latins, pour ainsi dire, ne connoissoient point; au lieu que toute la terre aujourd'hui est pleine de la réputation et des ouvrages de nos Poussin [6], de nos Lebrun [7], de nos Girardon [8] et de nos Mansart [9]. Je pourrois ajouter encore à cela beaucoup d'autres choses; mais ce que j'ai dit est suffisant, je crois, pour vous faire entendre comment je me tirerois d'affaire à l'égard du siècle d'Auguste. Que si de la comparaison des gens de lettres et des illustres artisans il falloit passer à celle des héros et des grands princes, peut-être en sortirois-je avec encore plus de succès. Je suis bien sûr au moins que je ne serois pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des François.

Par tout ce que je viens de dire, vous voyez, monsieur, qu'à proprement parler nous ne sommes point d'avis différent sur l'estime qu'on doit faire de notre nation et de notre siècle; mais que nous sommes différemment de même avis. Aussi n'est-ce point votre sentiment que j'ai attaqué dans vos *Parallèles*, mais la manière hautaine et méprisante dont votre abbé et votre chevalier [10] y traitent des écrivains pour qui, même en les blâmant, on ne sauroit, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect et d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord et pour étouffer en nous toute semence de dispute, que de nous guérir l'un et l'autre : vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité; et moi d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchans et même les médiocres auteurs de notre siècle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer; mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous réponds que de

[1] Jérôme Bignon, né à Paris le 24 d'août 1589, d'une famille originaire d'Anjou; avocat général au grand conseil en 1620, et au parlement en 1625; conseiller d'État et bibliothécaire du roi en 1622, mort le 7 d'avril 1656. On lui doit une *Chorographie ou Description de la Terre sainte; Discours de la ville de Rome*, Paris, 1604, in-4; *Traité de l'élection des Papes*, Paris, 1655, in-8; *De l'excellence des roys et du royaume de France*. Paris, 1610, in-8, et des *Œuvres latines*. Jean-Paul Bignon, dont il est parlé satire XI, p. 49, note 8, était son petit-fils.

[2] Voyez p. 228, note 11, et p. 229, note 1.

[3] Voyez p. 55, note 8.

[4] Jacques Sirmond, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Louis XIII, né à Riom, le 12 d'octobre 1559, mort à Paris le 7 d'octobre 1651. Il a publié de nombreux ouvrages de théologie et d'érudition qui ont été réunis : Paris, impr. royale, 1696, 5 vol. in-folio.

[5] Denys Pétau, de la Compagnie de Jésus, né à Orléans le 21 d'août 1583, mort à Paris le 11 de décembre 1652. Il a laissé de nombreux ouvrages de théologie, d'érudition et de chronologie, et des poésies latines.

[6] Nicolas Poussin, né aux Andelys en 1594, mort à Rome le 19 de novembre 1665.

[7] Charles Le Brun, né à Paris en 1619, mort le 12 de février 1690.

[8] Voyez p. 141, note 6.

[9] Voyez *Art poétique*, chant IV, p. 105, note 6.

[10] Interlocuteurs des *Parallèles*. Voyez sixième *Réflexion critique*, p. 217, colonne 2.

mon côté cela ne troublera point notre réconciliation, et que, pourvu que vous ne me forciez point à lire le *Clovis* ni la *Pucelle*, je vous laisserai tout à votre aise critiquer l'Iliade et l'Énéide, me contentant de les admirer, sans vous demander pour elles cette espèce de culte tendant à l'adoration, que vous vous plaignez en quelqu'un de vos poëmes qu'on veut exiger de vous, et que Stace semble en effet avoir eu pour l'Énéide, quand il se dit à lui-même :

. . . . . Nec tu divinam Æneida tenta ;
Sed longe sequere, et vestigia semper adora [1].

Voilà, monsieur, ce que je suis bien aise que le public sache ; et c'est pour l'en instruire à fond que je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui cette lettre, que j'aurai soin de faire imprimer dans la nouvelle édition qu'on fait en grand et en petit de mes ouvrages. J'aurois bien voulu pouvoir adoucir en cette nouvelle édition quelques railleries un peu fortes, qui me sont échappées dans mes Réflexions sur Longin ; mais il m'a paru que cela seroit inutile à cause des deux éditions qui l'ont précédée, auxquelles on ne manqueroit pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses éditions qu'on en pourra faire dans les pays étrangers, où il y a de l'apparence qu'on prendra soin de mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'abord. J'ai cru donc que le meilleur moyen d'en corriger la petite malignité, c'étoit de vous marquer ici, comme je viens de le faire, mes vrais sentimens pour vous. J'espère que vous serez content de mon procédé, et que vous ne vous choquerez pas même de la liberté que je me suis donnée de faire imprimer, dans cette dernière édition, la lettre que l'illustre M. Arnauld vous a écrite au sujet de ma dixième satire [2].

Car, outre que cette lettre a déjà été rendue publique dans deux recueils des ouvrages de ce grand homme, je vous prie, monsieur, de faire réflexion que dans la préface de votre *Apologie des femmes*, contre laquelle cet ouvrage me défend, vous ne me reprochez pas seulement des fautes de raisonnement et de grammaire ; mais que vous m'accusez d'avoir mis des mots sales, d'avoir glissé beaucoup d'impuretés, et d'avoir fait des médisances. Je vous supplie, dis-je, de considérer que ces reproches regardant l'honneur, ce seroit en quelque sorte reconnoitre qu'ils sont vrais que de les passer sous silence ; qu'ainsi je ne pouvois pas honnêtement me dispenser de m'en disculper moi-même dans ma nouvelle édition, ou d'y insérer une lettre qui m'en disculpe si honorablement. Ajoutez que cette lettre est écrite avec tant d'honnêteté et d'égards pour celui même contre qui elle est écrite, qu'un honnête homme, à mon avis, ne sauroit s'en offenser. J'ose donc me flatter, je le répète, que vous la verrez sans chagrin, et que, comme j'avoue franchement que le dépit de me voir critiqué dans vos Dialogues [3] m'a fait dire des choses qu'il seroit mieux de n'avoir point dites, vous confesserez aussi que le déplaisir d'être attaqué dans ma dixième satire [4] vous y a fait voir des médisances et des saletés qui n'y sont point. Du reste, je vous prie de croire que je vous estime comme je dois, et que je ne vous regarde pas simplement comme un très-bel esprit, mais comme un des hommes de France qui a le plus de probité et d'honneur. Je suis [5], etc.

LETTRE XXI [6]

A M. L'ABBÉ BIGNON [7],

CONSEILLER D'ÉTAT.

(1701) [8].

Il n'y a rien, monsieur, de plus joli ni de plus obligeant que la lettre que je viens de recevoir de votre part ; et bien que je ne convienne en aucune sorte des éloges que vous m'y donnez, je n'ai pas laissé de les lire avec un plaisir très-sensible, n'y ayant rien de plus agréable que d'être loué, même sans fondement, par l'homme du monde le plus louable, et qui a le plus de mérite. Vous pouvez, monsieur, nommer pour mon élève [9], non-seulement un homme d'aussi grande capacité que M. Bourdelin [10], mais qui il vous plaira, et je me déterminerai toujours plutôt par votre choix que par le mien. Je suis bien aise, monsieur, que vous excusiez si facilement l'impuissance où me

[1] Stace, *Thébaïde*, vers 816-817.
[2] Lettre x, p. 295-301.
[3] *Parallèles*, t. III, p. 228 et suivantes.
[4] P. 44, colonne 1.
[5] Dans le *Bolæana*, p. 25-26, Monchesnay fait dire au *premier président* de Lamoignon, après la lecture de cette lettre : « Monsieur Despréaux, je ne doute pas que nous ne soyons toujours bons amis, mais si jamais nous venions à nous raccommoder après une brouillerie, point de réparations, je vous prie, je crains plus vos réparations que vos injures. » Or, le *premier président* est mort en 1677, vingt-quatre ans avant la publication de la *Lettre* à Charles Perrault. Daunou.

[6] Publiée ainsi que la suivante, sur l'autographe, par Cizeron-Rival, dans *Lettres familières*, t. III, p. 108 à 114.
[7] Voyez satire XI, p. 49, note 8.
[8] Date fixée par M. de Saint-Surin ; le manuscrit n'en a pas.
[9] L'Académie des inscriptions, qu'on nommait alors petite Académie des médailles, avait des membres honoraires, des pensionnaires, des associés et des élèves.
[10] François Bourdelin, né à Gentils le 15 de juillet 1668, mort le 24 de mai 1717. Il a été secrétaire d'ambassade en Danemark, puis traducteur des dépêches étrangères à Paris. Les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* contiennent de lui une *Description de quelques anciens monuments*.

mettent mes infirmités d'assister à vos savantes assemblées. Tout ce que je vous demande, pour mettre le comble à vos bontés, c'est de vouloir bien témoigner à tout le monde que si je suis si inutilement de l'Académie des médailles, il est bien vrai aussi que je n'en reçois ni n'en veux recevoir aucun profit pécuniaire. Du reste, monsieur, je vous prie d'être bien persuadé que c'est sincèrement et avec un très-grand respect que je suis......

LETTRE XXII

A Mgr DE PONTCHARTRAIN [1].

Paris, mardi, cinq heures du soir... 1701 [2].

Monseigneur,

Mon neveu m'ayant écrit que vous seriez bien aise que je vous rendisse compte moi-même de ce qui se seroit passé à l'Académie des médailles le jour de ma réception [3], j'ai saisi avec joie cette occasion de vous marquer mon obéissance. Je vous dirai donc, monseigneur, que j'y ai été reçu aujourd'hui avec un applaudissement général et que l'on m'y a accablé d'honneurs, de caresses et de bonnes paroles. J'y ai renouvelé connoissance avec monseigneur le duc d'Aumont, que j'avois eu l'honneur de fréquenter autrefois à la cour. On a commencé par y lire un ouvrage fort savant, mais assez fastidieux, et on s'est fort doctement ennuyé; mais ensuite on en a examiné un autre beaucoup plus agréable, et dont la lecture a assez attiré d'attention. C'étoit une dissertation sur l'origine du mot de *médaille*. Comme on a fait approcher de moi celui qui la lisoit [4], j'ai été en état de l'entendre et d'en parler : c'est ce que j'ai fait jusqu'à l'affectation, sachant bien que cela vous plairoit. D'autres en ont dit aussi leur sentiment avec beaucoup de politesse et d'érudition, et je n'ai plus vu aucune bouche s'ouvrir pour bâiller. On a reçu ensuite trois élèves, et j'ai nommé M. Bourdelin [5]. Voilà, monseigneur, ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette célèbre cérémonie, *cujus pars magna fui*. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne doute point que votre établissement [6] ne réussisse dans la suite, et il ne faut point s'étonner s'il y a maintenant quelques gens qui le désapprouvent; car tout ce qui est nouveau, quoique excellent, ne manque jamais d'être contredit; et quelles sottises ne dit-on point de l'Académie françoise, lorsque le cardinal de Richelieu la fit fonder! Tout ce que je souhaiterois, monseigneur, c'est que tout le monde fût content dans la métallique. Cela tient à bien peu de chose, et si vous vouliez bien me permettre de négocier pour cela, je suis persuadé que tous vos pensionnaires seroient bientôt aussi satisfaits que moi. Je vous écris ceci, comme vous l'avez souhaité, très à la hâte, à la sortie de notre assemblée, et suis avec un très-grand respect, etc.....

LETTRE XXIII [7]

A M. LE COMTE DE REVEL [8],

SUR LE COMBAT DE CRÉMONE.

Paris, 17 avril 1702.

Vous ne sauriez vous imaginer, monsieur, combien je vous suis obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre relation du combat de Crémone. Elle a éclairci toutes mes difficultés, et elle m'a confirmé dans la pensée où j'ai toujours été, que les belles actions ne sont jamais mieux racontées que par ceux même qui les ont faites. C'est proprement à César qu'il appartient d'écrire les exploits de César. Mais à propos de votre action, que vous dirai-je sinon que je n'en ai vu de pareilles que dans les romans ? Encore faut-il que ce soient des romans de chevalerie où l'auteur a beaucoup plus songé au merveilleux qu'au vraisemblable. Je ne suis point surpris du remercîment honorable que vous en a fait Sa Majesté Catholique. Eh ! quels remercîmens ne vous doit point un prince à qui, en sauvant une seule ville, vous sauvez les deux plus riches diamans de la couronne, je veux dire le Milanais et le royaume de Naples ! Mais si les rois et les princes publient si hautement vos louanges, le peuple ici n'est pas moins déclaré en votre faveur, le roi vous a donné le cordon bleu; mais il n'y a point

[1] Jérôme Phélypeaux de Pontchartrain et de Maurepas. Voyez lettre XV, p. 508, note 1.

[2] Date fixée par M. de Saint-Surin.

[3] Despréaux étoit depuis plusieurs années membre de l'Académie des médailles. Par la lettre de M. de Pontchartrain, jointe au règlement de 1701, il y fut maintenu avec le titre de pensionnaire, et, de plus, le roi le nommoit directeur jusqu'à la fin de 1702. C'est apparemment de la réception en cette qualité qu'il veut parler. Daunou.

[4] Il avait de la peine à entendre, surtout de l'oreille gauche. Cizeron-Rival.

[5] Voir la note 10 de la page précédente.

[6] Pontchartrain avait fait faire le nouveau règlement. Cizeron-Rival.

[7] Publiée par Cizeron-Rival, *Lettres familières*, t. III, p. 115, sur une copie corrigée par Boileau.

[8] Charles-Amédée de Broglie, comte de Revel, fait chevalier du Saint-Esprit et gouverneur de Condé, après avoir contribué à chasser les Allemands de Crémone. Il mourut en 1702, simple lieutenant général, quoiqu'il eût longtemps sollicité le bâton de maréchal. Voyez page 67, note 5.

de petits bourgeois à Paris qui ne vous donne en son cœur le bâton de maréchal de France, et qui ne soit persuadé comme moi que vous ne tarderez guère à en être honoré. Avant donc que vous l'ayez, et que nous soyons réduits par une indispensable bienséance à vous appeler MONSEIGNEUR, trouvez bon, monsieur, que je vous parle encore aujourd'hui sur ce ton familier auquel vous m'aviez autrefois accoutumé chez la fameuse C....[1] Vous étiez alors assez épris d'elle, et je doute que vous en fussiez rigoureusement traité. Permettez-moi cependant de vous dire que de toutes les maîtresses que vous avez aimées, celle, à mon avis, dont vous avez le plus sujet de vous louer, c'est la Gloire, puisqu'elle vous a toujours comblé de ses faveurs, et qu'elle ne vous a jamais trahi; car je ne voudrois pas jurer que les autres vous aient gardé la même fidélité. Continuez donc à la suivre, et soyez bien persuadé que je suis avec toute l'estime et tout le respect que je dois, etc.

LETTRE XXIV[2]

A M. DE LA CHAPELLE,

A VERSAILLES.

Paris, 15 mars 1705.

Je vous renvoie, mon très-cher neveu, votre papier avec les changemens bons ou mauvais que j'y ai faits. Vous n'avez qu'à vous en servir comme vous jugerez à propos. Il me semble surtout qu'il faut prendre garde à l'article de Vigo[3], qui est délicat à traiter. J'y ai mis ce qui m'est venu sur-le-champ. Le neveu de M. de Château-Renaud, qui m'a apporté votre lettre, me paroît un très-galant homme, et je vous prie de lui témoigner combien je suis plein de lui. C'est lui qui a mis à la marge les petits anachronismes de l'histoire de M. son oncle. Je ne sais si ce que j'ai changé les rectifie assez bien, parce que je ne suis pas fort dressé au style des lettres et des ordonnances royales, ou plutôt royaux; car tel est le plaisir de ces lettres et de ces ordonnances de vouloir être *masculins*, dérogeant en cela à toutes les règles de la grammaire[4]. Que si, en travaillant sur un sujet si peu de mon génie, je vous ai fait quelque petit plaisir, je vous supplie, en récompense de m'en faire un fort grand; c'est de vouloir bien témoigner de ma part à monseigneur de Pontchartrain la part que je prends aux intérêts du fils de M. de Cartigny[5], nouvel acquéreur d'une charge de commissaire de la marine. Je le prie de se ressouvenir que c'est le père de ce commissaire qui m'a donné le premier la connoissance de monseigneur de Pontchartrain, et que c'est lui qui a accompagné à Auteuil cet illustre ministre d'État, la première fois qu'il me fit l'honneur de m'y venir voir, et que je lui donnai ce fameux repas qui me coûta huit livres dix sous. Je vous conjure, mon très-cher neveu, de lui vouloir bien représenter tout cela, et que la sollicitation que je lui fais n'est point de ces sollicitations mendiées auxquelles il suffit de répondre : *Je verrai*[6]. Du reste, soyez bien persuadé que c'est du fond du cœur que je suis, etc.

Ayez la bonté de me faire un petit mot de réponse sur l'article de M. Cartigny. Vous jugez bien pourquoi.

LETTRE XXV[7]

A M. DE LAMOIGNON[8].

A Auteuil, 7 juillet 1705.

Il n'y a rien, monsieur, de plus obligeant que votre lettre, et vous vous y plaignez d'une manière si agréable des fautes que vous prétendez que j'ai commises à votre égard, que bien loin de me corriger, vous me donnez presque envie d'en commettre de nouvelles, afin de m'attirer encore de pareils reproches. Permettez-moi pourtant de vous dire que ces reproches ne sont pas si bien fondés que vous vous imaginez. En effet, monsieur, puisque j'ai envoyé mon édition nouvelle à madame de Lamoignon, n'est-ce pas en quelque sorte vous l'avoir envoyée à vous-même, et ai-je dû présumer que le livre étant chez vous, la curiosité durant plus d'une année ne vous feroit pas du moins jeter les yeux sur les nouvelles pièces que j'y ai ajoutées, dont la plupart regardent la querelle que j'avois alors avec M. Perrault, et dans laquelle votre amour

[1] « Il y avait sur la copie : « La célèbre Champmeslé; » Boileau a mis de sa main « la fameuse C... »

[2] Publiée sur l'autographe par Cizeron-Rival, *Lettres familières*, t. III, p. 119.

[3] Lieu où le vice-amiral Château-Renaud, conduisant les galions d'Espagne, fut défait par la flotte combinée des Anglais et des Hollandais. « Après une belle résistance, dit la *Gazette de France* du 22 de novembre 1702, il fut obligé de brûler tous ses vaisseaux pour ne pas les laisser prendre. »

[4] Griefs et faits nouveaux, baux et procès-verbaux,
J'obtiens *lettres royaux* et je m'inscris en faux.
RACINE, les *Plaideurs*, acte I, scène VI.

[5] Cartigny était, à ce qu'il paraît, ami de Boileau; et il devint ensuite (1705) son débiteur. B.-S.-P.

[6] Réponse ordinaire de Louis XIV. B.-S.-P.

[7] Nous publions cette lettre, dont on n'avait donné jusqu'ici que de courts fragments sur l'autographe qui appartient à M. Villenave. B.-S.-P.

[8] Voyez p. 71, note 6.

pour les anciens vous rendoit si considérablement intéressé. Vous dites que cette négligence vient de ce que je ne vous ai pas averti qu'il étoit parlé de vous dans ces pièces; mais n'y auroit-il pas eu une espèce d'affectation à moi de vous avertir de si peu de chose, puisque je ne fais proprement que vous y nommer et vous déclarer défenseur du bon goût [1]. La vérité est pourtant, je l'avoue, que dans les règles je devrois vous avoir porté moi-même en personne mon livre accompagné de tous les complimens que l'on a accoutumé de faire en ces rencontres, mais pouvez-vous ignorer depuis combien d'années je me suis, de ma pleine puissance et autorité poétique, libéré de toutes ces règles et de tous ces devoirs ? Avez-vous oublié ces deux vers de l'épître que je me suis autrefois donné l'honneur de vous adresser,

> Mais pour moi de Paris citoyen inhabile,
> Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile [2]...

et ne pouvois-je pas sur cela dire comme Horace :

> Quid tum profeci, mecum facientia jura
> Si tamen attentas [3]...

Mais laissons là ce qui me regarde et parlons de ce qui vous est arrivé au sujet de l'Académie. Tout m'en paroit extraordinaire et principalement le zèle immodéré de M. de Toureil [4]. Il semble que ce traducteur de Démosthène n'ait fait voir en cela toute sa prudence ordinaire. Je vous avoue néanmoins que je ne saurois condamner la violente intention qu'il a eue de donner à l'Académie un associé de votre mérite et de votre dignité. Quelque peu disposé que vous parussiez à accepter la place d'académicien, il a cru vraisemblablement entrevoir dans vos yeux une envie d'y être forcé, et s'est persuadé qu'au moment que vous seriez élu vous ne vous feriez plus prier pour occuper une place qu'on ne pourroit plus vous soupçonner d'avoir recherchée : il s'est trompé et vous l'avez refusée. Je veux croire que c'est pour de bonnes raisons [5]. Vous m'en avez allégué même une considérable, c'est à savoir l'embarras d'avoir à louer dans votre harangue l'ennemi des Homère et des Virgile. On pourroit néanmoins vous répondre que c'étoit au contraire une belle occasion à un Isocrate comme vous de montrer ce que peut l'éloquence sur les sujets les plus ingrats. Quoi qu'il en soit, votre gloire est entièrement à couvert, et, quelque mauvaise humeur que les académiciens conçoivent contre vous, ils ne sauroient nier qu'ils ne vous aient tous donné leur suffrage. Il n'en est pas ainsi de l'Académie, et un refus comme le vôtre ne sauroit jamais lui faire honneur. Elle a pourtant tâché depuis peu de rhabiller sa gloire en élisant à votre place monsieur le coadjuteur de Strasbourg [6], et elle a pris à mon sens un très-sage parti. Quelque mérite néanmoins qu'ait ce prince et quelque beau que soit le nom de Soubise, je doute que, dans une compagnie de gens de lettres comme l'Académie, il sonne plus agréablement à l'oreille que le nom de Lamoignon. Cependant, monsieur, quelque beau que soit votre triomphe, je suis persuadé que, de l'humeur noble et modeste dont je vous connois, vous êtes très-fâché d'avoir causé ce déplaisir à une compagnie après tout très-illustre, qu'aucun motif de vanité ne s'est mêlé dans les considérations qui vous ont empêché d'y vouloir être admis, et que vous affecterez de le témoigner ainsi à toute la terre. C'est le parti à mon avis que vous devez prendre. Du reste, faites-moi aussi de votre côté la grace de croire que j'ai pour vous, et pour toute votre illustre maison, le même zèle que j'ai eu autrefois. C'est de quoi j'espère les vacations prochaines vous entretenir plus particulièrement à Basville,

> . . . . . Au pied de ces coteaux,
> Où Polycrène épand ses libérales eaux [7].

Je suis avec beaucoup de sincérité et de respect,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DESPRÉAUX.

LETTRE XXVI [8]

À MONSIEUR LE VERRIER [9].

. . . . . 1703 [10].

N'êtes-vous plus fâché, monsieur, du peu de complaisance que j'eus hier pour vous? Non, sans doute,

[1] Voyez la lettre à Perrault (lettre XX) page 311, colonne 1.
[2] Épître VI, vers 137-138, p. 73, colonne 2.
[3] Horace, l. II, épît. II, vers 23-24.
[4] Membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, né en 1666, mort en 1715.
[5] Selon d'Olivet (*Hist.*, II, 59), en désignant Lamoignon comme candidat, on avait surtout voulu écarter Chaulieu, qui était fortement appuyé. B.-S.-P.
[6] Armand Gaston de Rohan-Soubise, fils d'un cousin par alliance de Boileau. B.-S.-P. — Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. III, p. 190.
[7] Épître VI, vers 151-152, p. 74, colonne 1, et note 3.
[8] Publiée, presque entièrement refondue par Boileau en 1715. M. Laverdet, *Supplément*, p. 440-441, lettre XLII, l'a publiée d'après le premier original qui était dans les papiers de Brossette.
[9] Voyez p. 141, *Pièces diverses* XI et XII, et notes 2 et 3.
[10] Année indiquée par Brossette. Quant au mois, il s'agit évidemment de celui de novembre, époque où Boileau accomplit sa soixante-septième année.

vous ne l'êtes plus; et je suis persuadé qu'à l'heure qu'il est vous goûtez toutes mes raisons. Supposez pourtant que votre colère dure encore, je m'offre d'aller aujourd'hui chez vous à midi et demi vous prouver, le verre à la main, par plus d'un argument en forme, qu'un homme comme moi n'est point obligé de préférer son plaisir à sa santé, ni de demeurer à souper, même avec la meilleure compagnie du monde, quand il sent que cela le pourroit incommoder, et quand il a pour s'en excuser soixante et six raisons, aussi bonnes et aussi valables que celles que *la vieillesse avec ses doigts pesans m'a jetées sur la tête*[1]. Et, pour commencer ma preuve, je vous dirai ces vers d'Horace à Mécénas :

> Quam mihi das ægro, dabis ægrotare timenti,
> Mæcenas, veniam [2], etc.

En cas donc que vous vouliez que j'achève ma démonstration, mandez-moi

> Si validus, si lætus eris, si denique posces [3].

Autrement ordonnez qu'on ne m'ouvre point chez vous. J'aime encore mieux n'y point entrer que d'y être mal reçu. Au reste, j'ai soigneusement relu votre plainte contre les Tuileries : et j'y ai trouvé des vers si bien tournés, que franchement en les lisant je n'ai pu me défendre d'un moment de jalousie poetique contre vous; de sorte qu'en la remaniant j'ai plutôt songé à vous surpasser qu'à vous réformer. C'est cette jalousie qui m'a fait mettre la pièce dans l'état où vous l'allez voir. Prenez la peine de la lire.

PLAINTE CONTRE LES TUILERIES.

> Agréables jardins où les Zéphirs et Flore [4], etc.

Je ne sais, monsieur, si dans tout cela vous reconnoitrez votre ouvrage, et si vous vous accommoderez des nouvelles pensées que je vous prête. Quoi qu'il en soit, faites-en tel usage que vous jugerez à propos; car pour moi, je vous déclare que je n'y travaillerai pas davantage. Je ne vous cacherai pas même que j'ai une espèce de confusion d'avoir, par une molle complaisance pour vous, employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, et d'être moi-même tombé dans le ridicule dont j'accuse les autres, et dont je me suis si bien moqué par ces vers de la satire à mon esprit :

> Faudra-t-il de sens froid et sans être amoureux [5],
> Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux;
> Lui prodiguer les noms de soleil et d'aurore,
> Et toujours bien mangeant mourir par métaphore [6]?

Ce [7] qu'il y a de sûr, c'est que je ne tomberai plus dans une pareille foiblesse, et que c'est à ces vers d'amourettes, bien plus justement qu'à ceux de ma pénultième épître [8], qu'aujourd'hui je dis très-sérieusement :

> Adieu, mes vers, adieu pour la dernière fois.

Du reste, je suis parfaitement votre, etc.

LETTRE XXVII [9]

A MONSIEUR LE VERRIER.

Novembre 1703.

Comme je n'avois point eu de vos nouvelles, monsieur, je me suis engagé à une autre partie que celle que vous m'avez proposée. Pour les épigrammes, il n'y a plus de mesures à garder, puisque, grace à l'indiscrétion, ou plutôt à l'envie de me faire valoir, de notre illustre ami, elles sont maintenant dans les mains de tout le monde. D'ailleurs, on n'y fait plus actuelle-

[1] Voyez épître x, vers 25-28, p. 82, colonne 2.

[2] Horace, l. I, épître VII, vers 4-5.

[3] Horace, l. I, épître VIII, vers 5. — Il y a dans Horace : Si denique *poscet*.

[4] Voyez *Poésies diverses*, XXXI, p. 144-145.

[5] Satire IX, vers 261-264, p. 56.

[6] La dernière moitié de cette lettre, à partir des mots *Au reste* (col. 1), a été entièrement refondue. Voici comment elle était d'abord rédigée (les expressions que nous mettons en italiques ont seules été conservées à l'impression).

« *Au reste j'ai* non-seulement *relu votre Plainte contre les Tuileries*, mais je l'ai si bien raccommodée, que franchement j'en ai fait un ouvrage tout à moi et où il ne vous appartient plus rien que votre prétendue passion pour Philis et le dépit de son infidélité, que je n'ai ni ne veux point avoir. Voici la *pièce* en l'état où je l'ai mise. *Plaintes* sur *les Tuileries... Agréables jardins*, etc.

« Faites, monsieur, de cet ouvrage et du vôtre ce *que vous jugerez à propos*. Peut-être de tous les deux restera-t-il quelque chose de bon; car pour moi je vous déclare que je n'y veux plus prendre aucune part. J'ai même *une espèce de confusion d'avoir employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, et* d'avoir fait ce *dont je me suis si* heureusement *moqué dans la satire à mon esprit* par ces quatre vers : *Faudra-t-il* (ici les vers). »

« Je suis votre, etc. »

Ce passage est précieux en ce qu'il lève les doutes qui s'étaient élevés sur l'auteur des *Plaintes contre les Tuileries*... D'après la tournure de la lettre imprimée, quelques éditeurs croyant que cette pièce était de Le Verrier, et que Boileau s'était borné à la retoucher, l'avaient laissée dans la correspondance. On voit que Saint-Marc a eu raison, nous l'avons dit ailleurs (p. 144, note 7), de la placer parmi les *Poésies diverses* de Boileau. B.-S.-P.

[7] Tout ce qui suit n'est que dans l'imprimé.

[8] C'est de l'antépultième, épître x, derniers vers, p. 84.

[9] Cette lettre a été publiée sur une copie intercalée dans un volume des manuscrits de Brossette, par Cizeron-Rival (III, 85). Celui-ci la voyant placée avec cet intitulé : *Au même* (de la main de Boileau), après une lettre adressée à Racine, et y lisant à la marge la date de 1695, époque où Racine vivait encore, n'a pas douté qu'elle ne fût aussi adressée à ce grand poëte, quoiqu'il eût bien vite changé d'avis s'il avait pris garde qu'on y parle de l'épigramme sur les flagellans (XXXVII, p. 151) composée vers la fin

ment que des critiques que je ne sens point, et qui sont par conséquent fort mauvaises; car à quoi je reconnois une bonne critique, c'est quand je la sens, et qu'elle m'attaque par l'endroit dont je me défiois. C'est alors que je songe tout de bon à corriger, regardant celui qui me le fait comme un excellent connoisseur, et tel que le censeur que je propose dans mon *Art poétique* en ces termes :

> Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
> Que la raison conduise et le savoir éclaire;
> Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
> L'endroit que l'on sent foible et qu'on se veut cacher[1].

Du reste, je m'inquiète peu de toutes ces frivoles objections qui se font d'ordinaire contre les bons ouvrages naissans. Cela ne dure guère, et l'on est tout étonné souvent que l'endroit que l'on condamnoit devient le plus estimé. Cela est arrivé sur ces deux vers de ma satire des femmes :

> Et tous ces lieux communs de morale lubrique
> Que Lulli réchauffa des sons de sa musique[2]...

contre lesquels on se déchaina d'abord, et qui passent aujourd'hui pour les meilleurs de la pièce. Il en arrivera de même, croyez-moi, du mot de *lubricité* dans mon épigramme sur le livre des Flagellans; car je ne crois pas avoir jamais fait quatre vers plus sonores que ceux-ci :

> *Et ne sauroit souffrir*[3] la fausse piété,
> Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
> Par l'austérité même et par la pénitence,
> Sait allumer le feu de la lubricité.

Cependant M. de Termes ne s'accommode pas, dites-vous, du mot de lubricité. Eh bien! qu'il en cherche un autre. Mais moi, pourquoi ôterois-je un mot qui est dans tous les dictionnaires au rang des mots les plus usités? Où en seroit-on, si l'on vouloit contenter tout le monde?

> Quid dem? Quid non dem? Renuis tu quod jubet alter[4].

Tout le monde juge, et personne ne sait juger. Il en est de même que de la manière de lire. Il n'y a personne qui ne croie lire admirablement, et il n'y a presque point de bons lecteurs. Je suis votre très-humble, etc.

LETTRE XXVIII[5]

A MONSIEUR DE LA CHAPELLE.

Paris, 10 juillet 1704.

J'ai reçu, mon très-cher et très-exact neveu, mon ordonnance. Elle est en très-bonne forme, mais plût à Dieu que vous la pussiez aussi bien faire payer que vous la savez faire expédier. Il y a tantôt dix mois que je suis à solliciter le payement de la précédente, et qu'on me répond au trésor royal : *Il n'y a point d'argent*, sans même me faire espérer qu'il y en aura. Si cela dure, je vois bien qu'au lieu de louis d'or je vais amasser dans mon coffre quantité de beaux modèles de lettres financières, et qui pourront être de quelque utilité à ceux à qui je voudrai les prêter pour les copier. Voilà les fruits de la guerre :

> Impius hæc tam culta novalia miles habebit[6].

Je vous donne le bonjour, et suis passionnément, etc.

LETTRE XXIX[7]

AU DUC DE NOAILLES.

A Paris, ce 15 octobre 1704.

Je ne sais pas, monseigneur, comme vous l'entendez; mais il me semble que c'est le poëte qui doit écrire de belles lettres au duc et pair, et non point le

d'octobre 1705, quatre ans après la mort de Racine. Frappé de cet anachronisme, M. Daunou a d'abord douté (1809, III, 194) de l'authenticité de la lettre. Il est ensuite revenu sur ce point (1825, IV, 76), se bornant à observer, avec M. de Saint-Surin, qu'on ignore à qui elle est adressée. Cela n'était pas en effet aisé à découvrir, parce qu'on a bouleversé une grande partie de la correspondance étrangère à Brossette. Mais, en l'examinant avec soin, on reconnait bientôt que Boileau, se proposant, vers la fin de sa vie, de publier un certain nombre de ses lettres après les avoir corrigées, les a numérotées (aussi de sa main) dans l'ordre où il voulait les placer. Or cette lettre a le nº VI; elle doit donc 1º être adressée au même individu que le nº V, quoiqu'elle soit placée dans le volume (à la p. 127) avant ce numéro (celui-ci est à la p. 187) et qu'elle en soit séparée par beaucoup d'autres lettres, et le nº V est précisément celui de la lettre à Le Verrier que nous avons donnée p. 316, sous le nº XXVI; 2º elle doit être postérieure à ce même nº XXVI, quoique d'ailleurs elle soit du même mois (novembre 1705), comme on le verra plus loin, note 3. B.-S.-P.

[1] *Art poétique*, chant IV, vers 71-74, p. 107, colonne 1.

[2] Satire X, vers 141-142, page 40, colonne 1. Cf. Lettre X, page 294.

[3] Ces mots ont été changés

> *Et combat vivement* la fausse piété,

(voyez p. 151), ce qui prouve que l'épigramme était récente, et comme cette épigramme est de la fin d'octobre 1705, la lettre actuelle, on l'a déjà remarqué ci-dessus, note 1, doit être du mois suivant. B.-S.-P.

[4] Horace, l. II, épître II, vers 63.

[5] Publiée, sur l'autographe, par Cizeron-Rival, *Lettres familières*, t. III, p. 122.

[6] Virgile, églogue I, vers 71.

[7] Cette lettre a été puisée dans les œuvres mêlées d'Hamilton, dont la première édition fut donnée sur les manuscrits, à Paris, en 1731 (privilége du 19 avril 1730) en trois volumes in-12, et réimprimée la même année en un volume (t. IV des œuvres) à Utrecht.

Elle y est placée (Paris, II, 67; Utrecht, p. 89) avec ce seul titre,

duc et pair au poète. D'où vient donc que vous avez songé à m'en écrire une? Est-ce que vous vouliez m'apprendre mon métier, et que vous pensez savoir mieux que moi où il faut placer les belles figures et les comparaisons du soleil[1]? La vérité est cependant que votre plume a mieux fait que vous, et non-seulement ne s'est point guindée pour me dire de belles choses, mais en me disant des choses très-badines, m'a autorisé à vous en dire de pareilles; c'est de quoi je m'accommode fort, et dont je saurai très-bien user. Oserois-je néanmoins vous dire que votre lettre, en me réjouissant fort, m'a pourtant chagriné, puisque je vous croyois entièrement guéri, et que c'est par elle que j'ai appris que vous étiez encore sous la conduite d'Esculape? Oh! le fâcheux dieu! Il ne parle jamais que de sobriété et d'abstinences; et nous autres beaux esprits, quoique ses frères en Apollon, nous ne le pouvons plus souffrir, surtout depuis qu'il n'a plus voulu entreprendre de guérir messieurs de...[2] de la folie de juger des ouvrages. Je le tiens de la Faculté; je lui pardonne pourtant volontiers la défense qu'il vous a faite de m'écrire de belles lettres; mais non pas de m'écrire, comme vous faites, tout ce qui vous vient au bout de la plume, et surtout de m'assurer que madame de N.... et madame de Q.... me font l'honneur de se souvenir de moi. Cela ne s'appelle point *magno conatu magnas nugas*, puisque c'est au contraire une chose très-aisée à dire, et qui me fait un plaisir très-sérieux. Mais, monseigneur, à propos de belles choses, quel est donc le nouvel habitant de Maintenon qui m'a écrit la lettre en vers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer?

Quis novus hic vestris successit sedibus hospes[3]?

Je n'ai pas l'honneur de le connoître; mais, supposé qu'il y ait chez vous beaucoup de pareils habitans, je ne doute point que les Muses n'abandonnent dans peu les rives du Permesse, pour s'aller habituer aux bords de la rivière d'Eure. Il a raison de soutenir le parti de Voiture, puisqu'il lui ressemble beaucoup, et qu'en le défendant il défend sa propre cause, aux pointes près, dont je ne le vois pas fort amoureux. J'ose vous prier, monseigneur, de lui bien témoigner l'estime que je fais de lui, et la reconnoissance que j'ai de l'estime qu'il fait de moi. Mais de quoi je vous conjure encore davantage, c'est de bien marquer à madame de N.... et à madame de Q.... la sincère vénération que j'ai pour elles, et de croire qu'il n'y a personne qui soit avec plus de sincérité et de respect que moi,

Monseigneur,

Votre, etc.

DESPRÉAUX.

LETTRE XXX[4]

AU COMTE HAMILTON[5].

Paris, le 8 février 1705.

Je ne devois dans les règles, monsieur, répondre à votre obligeante lettre, qu'en vous renvoyant l'agréable manuscrit que vous m'avez fait remettre entre les mains; mais ne me sentant pas disposé à m'en dessaisir, j'ai cru que je ne pouvois pas différer davantage à vous en faire mes remercîments, et à vous dire que je l'ai lu avec un plaisir extrême; tout m'y ayant paru également fin, spirituel, agréable et ingénieux. Enfin, je n'y ai rien trouvé à redire que de n'être pas assez long; cela ne me paroît pas un défaut dans un ouvrage de cette nature, où il faut montrer un air libre, et affecter même quelquefois, à mon avis, un peu de négligence. Cependant, monsieur, comme dans

Réponse de M. Despréaux, à la suite d'une pièce de vers intitulée (p. 65 et 85) : *Epître écrite de Maintenon* à M. Despréaux, qui sans doute avait été envoyée à celui-ci par un duc et pair de sa connaissance, mais dont la lettre d'envoi n'est pas imprimée.

On l'a ensuite insérée, probablement d'après quelque réimpression de l'édition de 1731, dans la plupart des éditions modernes de Boileau comme adressée au fameux comte (Philibert) de Gramont, beau-frère d'Hamilton, quoique cette indication ne fût point dans les œuvres d'Hamilton, et qu'un simple coup d'œil sur le début de la lettre, dût montrer qu'elle ne pouvait regarder ce comte. Philibert de Gramont, en effet, fut bien fils, frère et oncle de ducs et pairs, mais n'eut jamais lui-même cette dignité. La lettre est selon toute apparence adressée au même personnage que le n° XXXI, c'est-à-dire, à Adrien Maurice de Noailles, fait duc quelques mois avant sa date (janvier 1704. *Moréri*), sur la démission de son père. Les femmes qu'on y cite par les signes de N. et de Q., et dont les commentateurs disent n'avoir pu deviner les noms, sont, également selon toute apparence, la duchesse de Noailles et la comtesse de Caylus (ce nom s'écrivait alors *Quaylus* ou *Quélus*). La présence de ces trois personnes au lieu (Maintenon) d'où l'épître d'Hamilton fut envoyée à Boileau est assez naturelle, puisque les deux dames étaient les plus proches parentes et en même temps les favorites de madame de Maintenon. Enfin on voit dans d'autres lettres (entre autres n°s XVI, XVII. et LXX, et leurs notes) que Boileau était depuis longtemps en liaison avec le duc de Noailles et madame de Caylus. B.-S.-P.

[1] C'est probablement une allusion à ce vers de l'épître d'Hamilton :

Où Phébus, à longs traits, répand son influence.

[2] Ceci désigne évidemment les journalistes de Trévoux, avec qui Boileau était alors en différend. (Voyez lettres CXX à CXXII.) B.-S.-P.

[3] Virgile, *Énéide*, l. IV, vers 10. — Boileau substitue ici *vestris* à *nostris*.

[4] Publiée dans les *Œuvres* d'Hamilton, 1731, p. 28 et 37.

[5] Antoine Hamilton, né en Irlande vers 1646, de l'ancienne maison de ce nom, fut élevé en France, passa en Angleterre avec Charles II et revint avec Jacques II à Saint-Germain-en-Laye, où il mourut en 1720. Outre les célèbres *Mémoires de Gramont*, son beau-frère, on lui doit des *Contes*, et une *Epître* en vers au comte de Gramont qui a été l'occasion de la lettre de Boileau. Ses *Œuvres* ont été réunies, Paris, 1749, 6 vol. in-12, et souvent réimprimées depuis.

l'endroit de ce manuscrit où vous parlez de moi magnifiquement, vous prétendez que si j'entreprenois de louer monsieur le comte de Grammont, je courrois risque en le flattant de le dévisager, trouvez bon que je transcrive ici huit vers qui me sont échappés ce matin, en faisant réflexion sur la vigueur d'esprit que cet illustre comte conserve toujours, et que j'admire d'autant plus qu'étant encore fort loin de son âge, je sens le p[illegible]e que j'ai pu avoir autrefois entièrement diminué et tirant à sa fin. C'est sur cela que je me suis récrié :

> Fait d'un plus pur limon, Grammont à son printems [1]...

Je vous supplie, monsieur, de me demander s'il est égratigné dans ces vers, et de croire que je suis avec toute la sincérité et le respect que je dois, monsieur, votre, etc.

LETTRE XXXI[2]

AU DUC DE NOAILLES[3].

A Paris, 30 juillet 1706.

Je ne sais pas, monseigneur, sur quoi fondé vous voulez qu'il y ait de l'*équivoque* dans le zèle et dans la sincère estime que j'ai toujours fait profession d'avoir pour vous. Avez-vous donc oublié que votre cher poëte n'a jamais été accusé de dissimulation, *et qu'enfin sa candeur* (c'est lui-même qui le dit dans une de ses épitres [4]) *seule a fait tous ses vices?* Vous me faites concevoir que ce qui vous a donné cette mauvaise opinion de moi, c'est le peu de soin que j'ai eu depuis votre départ de vous mander des nouvelles de mon dernier ouvrage. Mais, tout de bon, monseigneur, croyez-vous qu'au milieu des grandes choses dont vous étiez occupé devant Barcelone, parmi le bruit des canons, des bombes et des carcasses, mes Muses dussent vous aller demander audience, pour vous entretenir de mon démêlé avec l'Équivoque, et pour savoir de vous si je devois l'appeler maudit ou maudite [5]? Je veux bien pourtant avoir failli; et puisque, même encore aujourd'hui, vous voulez résolûment que je vous rende compte de cette dernière pièce de ma façon, je vous dirai que je l'ai achevée immédiatement après votre départ, que je l'ai ensuite récitée à plusieurs personnes de mérite, qui lui ont donné des éloges auxquels je ne m'attendois pas; que monseigneur le cardinal de Noailles [6] surtout en a paru satisfait, et m'a même en quelque sorte offert son approbation pour la faire imprimer; mais que comme j'ai attaqué à force ouverte la morale des méchans casuistes, et que j'ai bien prévu l'éclat que cela alloit faire, je n'ai pas jugé à propos *meam senectutem horum sollicitare amentia*, et de m'attirer peut-être avec eux sur les bras toutes les furies de l'enfer, ou, ce qui est encore pis, toutes les calomnies de [7].... : vous m'entendez bien, monseigneur. Ainsi j'ai pris le parti d'enfermer mon ouvrage, qui vraisemblablement ne verra le jour qu'après ma mort. Peut-être que ce sera bientôt. Dieu veuille que ce soit fort tard! Cependant je ne manquerai pas, dès que vous serez à Paris, de vous le porter pour vous en faire la lecture. Voilà l'histoire au vrai de ce que vous désiriez savoir; mais c'est assez parler de moi.

Parlons maintenant de vous. C'est avec un extrême plaisir que j'entends tout le monde ici vous rendre justice sur l'affaire de Barcelone, où l'on prétend que tout auroit bien été, si on avoit aussi bien fini que vous avez bien commencé [8]. Il n'y a personne qui ne loue le roi de vous avoir fait lieutenant général; et des gens sensés même croient que, pour le bien des affaires, il n'eût pas été mauvais de vous élever encore à un plus haut rang. Au reste, c'est à qui vantera le plus l'audace avec laquelle vous avez monté la tranchée, à peine encore guéri de la petite vérole, et approché d'assez près les ennemis pour leur communiquer votre mal, qui, comme vous savez, s'excite souvent par la peur. Tout cela, monseigneur, me donneroit presque l'envie de faire ici votre éloge dans les formes; mais comme il me reste très-peu de papier et que le panégyrique n'est pas trop mon talent, trouvez bon que je me hâte plutôt de vous dire que je suis avec un très-grand respect, monseigneur, etc.

[1] *Poésies diverses*, XXXII, p. 145.

[2] Publiée d'abord en partie, et avec inexactitude, par Louis Racine, et ensuite, en entier, sur l'autographe, par M. de Saint-Surin.

[3] Voyez page 318, note 7. — Adrien-Maurice de Noailles, mort à quatre-vingt-huit ans, en 1676.

[4] Épitre X, vers 86, p. 83, colonne 2.

> Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.

[5] Allusion aux quatre premiers vers de la satire XII, p. 55.

> Du langage françois, bizarre hermaphrodite,
> De quel genre te faire, Équivoque maudite,
> Ou maudit? Car sans peine aux rimeurs hasardeux
> L'usage encor, je crois, laisse le choix des deux.

[6] Oncle du duc de Noailles. Voyez p. 52, note 3.

[7] Probablement du P. Le Tellier. B.-S.-P.

[8] Le siége avait été levé dans la nuit du 11 au 12 de mai 1706, sans qu'on eût livré d'assaut.

LETTRE XXXII[1]

AU MARQUIS DE MIMEURE[2].

A Paris, 4 août 1706.

Ce n'est point, monsieur, un faux bruit, c'est une vérité très-constante, que dans la dernière assemblée qui se tint au Louvre pour l'élection d'un académicien, je vous donnai ma voix, et je vous la donnai avec d'autant plus de raison que vous ne l'aviez point briguée, et que c'étoit votre seul mérite qui m'avoit engagé dans vos intérêts. Je n'étois pas pourtant le premier à qui la pensée de vous élire étoit venue ; il y avoit un bon nombre d'académiciens qui me paroissoient dans la même disposition que moi. Mais je fus fort surpris, en arrivant dans l'assemblée, de les trouver tous changés en faveur d'un M. de Saint-Aulaire[3], homme, disoit-on, de fort grande réputation, mais dont le nom pourtant, avant cette affaire, n'étoit pas venu jusqu'à moi. Je leur témoignai mon étonnement avec assez d'amertume ; mais ils me firent entendre, d'un air assez pitoyable, qu'ils étoient liés. Comme la brigue de M. de Saint-Aulaire n'étoit pas médiocre, plusieurs gens de conséquence m'avoient écrit en faveur de cet aspirant à la dignité académique ; mais, par malheur pour lui, dans l'intention de me faire mieux concevoir son mérite, on m'avoit envoyé un poëme de sa façon[4], très-mal versifié, où, en termes assez confus, il conjure la volupté de venir prendre soin de lui pendant sa vieillesse, et de réchauffer les restes glacés de sa concupiscence : voilà en effet le but où il tend dans ce beau poëme. Quelque bien qu'on m'eût dit de lui, j'avoue que je ne pus m'empêcher d'entrer dans une vraie colère contre son ouvrage[5]. Je le portai à l'Académie où je le laissai lire à qui voulut ; et quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre, je jouai le vrai personnage du misanthrope dans Molière, ou plutôt j'y jouai mon propre personnage, le chagrin de ce misanthrope contre les méchans vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. Ensuite on procéda à l'élection par billets ; et bien que je fusse le seul qui écrivis votre nom dans mon billet, je puis dire que je fus le seul qui ne parus point honteux et déconcerté.

Voilà, monsieur, au vrai toute l'histoire de ce qui s'est passé à votre occasion à l'Académie. Je ne vous en fais pas un plus grand détail, parce que M. Le Verrier m'a dit qu'il vous en avoit déjà écrit fort au long. Tout ce que je puis vous dire, c'est que dans tout ce que j'ai fait, je n'ai songé qu'à procurer l'avantage de la compagnie, et rendre justice au mérite. Cependant je vois que par là je me suis fait une fort grande affaire, non-seulement avec M. de Saint-Aulaire, mais avec vous, et que je suis plutôt l'objet de vos reproches que de vos remercîmens. Vous vous plaignez surtout du hasard où je vous exposois, en vous nommant académicien, à faire une mauvaise harangue. Je suis bien persuadé que vous ne la pouviez faire que fort bonne ; mais quand même elle auroit été mauvaise, n'aviez-vous pas un nombre infini d'illustres exemples pour vous consoler ? Et est-ce la première méchante affaire dont vous seriez sorti glorieusement ? Vous dites qu'en vous j'ai prétendu donner un bretteur à l'Académie. Oui, sans doute ; mais un bretteur à la manière de César, et d'Alexandre. Hé quoi ! avez-vous oublié que le bonhomme Horace avoit été colonel d'une légion, et n'étoit pas revenu comme vous d'une grande défaite ?

> Cum fracta virtus, et minaces,
> Turpe solum tetigere mento[6].

Cependant dans quelle Académie n'auroit-il point été reçu, supposé qu'il n'eût point eu pour concurrent M. de Saint-Aulaire ? Enfin, monsieur, vous me faites concevoir que je vous ai en quelque sorte compromis par trop de zèle, puisque vous n'avez eu pour vous que ma seule voix. Mais si j'ose ici faire le fanfaron, prétendez-vous que ma seule voix non briguée ne vaille pas vingt voix mendiées bassement ? et de quel droit prétendez-vous qu'il ne soit pas permis à un censeur soit à droit, soit à tort, installé depuis longtemps sur le Parnasse, comme moi, de rendre sans

[1] Publiée en 1777, dans les *Diversités galantes et littéraires*, partie II, page 85, probablement sur l'original, et en 1814, par M. Fayole, dans le *Magasin encyclopédique*, t. IV, pages 333 et suivantes.

[2] Jacques-Louis de Valon, marquis de Mimeure, né à Dijon en 1659, élu de l'Académie française en 1707, pour la traduction en vers français de l'ode d'Horace : *Mater sæva cupidinum*, mort en 1719.

[3] François-Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, élu membre de l'Académie française en 1706, lieutenant général au gouvernement de Limousin, mort le 17 de décembre 1742, âgé de près de cent ans. On a de lui des vers insérés dans divers recueils. Les meilleurs ont ceux du quatrain bien connu à la duchesse du Maine, composé à quatre-vingt-quinze ans :

> La divinité qui s'amuse
> A me demander mon secret
> Si j'étois Apollon, ne seroit pas ma Muse :
> Elle seroit Thétis, et le jour finiroit.

[4] Une élégie qu'il avait composée à l'âge de soixante ans. Monchesnay, *Bolæana*, p. 74-76, dit que le président de Lamoignon, à la prière du marquis de Saint-Aulaire, avait écrit à Boileau, en lui envoyant cette élégie, pour l'engager à lui donner sa voix.

[5] Boileau avait mis d'abord : « Contre l'auteur d'un tel ouvrage. »

[6] Horace, l. II, ode VII, vers 11-12.

votre congé justice à vos bonnes qualités, et de vous donner mon suffrage sur une place qu'il croit que vous méritez [1]? Ainsi, monsieur, demeurons bons amis, et surtout pardonnez-moi les ratures qui sont dans ma lettre, puisqu'elle me coûteroit trop à récrire, et que je ne sais si je pourrois venir à bout de la mettre au net. Du reste croyez qu'il n'y a personne qui vous estime plus que moi, et que je suis très-affectueusement,

Votre très-humble, etc.

Nous avons déjà bu plusieurs fois à votre santé dans l'illustre auberge où l'on boit si souvent *gratis*, comme vous savez [2].

LETTRE XXXIII [3]

A M. DE LOSME DE MONCHESNAI [4]

SUR LA COMÉDIE.

(Septembre) 1707 [5].

Puisque vous vous détachez de l'intérêt du ramoneur [6], je ne vois pas, monsieur, que vous ayez aucun sujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvois juger à la hâte d'ouvrages comme les vôtres, et surtout à l'égard de la question que vous entamez sur la tragédie et sur la comédie, que je vous ai avoué néanmoins que vous traitiez avec beaucoup d'esprit; car, puisqu'il faut vous dire le vrai, autant que je puis me ressouvenir de votre dernière pièce, vous prenez le change, et vous y confondez la comédienne avec la comédie, que, dans mes raisonnemens avec le P. Massillon, j'ai, comme vous savez, exactement séparées.

Du reste, vous y avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable; c'est à savoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement et à l'instruction des hommes. Si cela est, il ne sera plus permis de peindre dans les églises des vierges Maries, ni des Suzannes, ni des Madeleines agréables de visages, puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien, et le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non-seulement voir représenter ni comédie ni tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire ni Virgile, ni Théocrite, ni Térence, ni Sophocle, ni Homère; et voilà ce que demandoit Julien l'Apostat, et qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Pères de l'Église. Croyez-moi, monsieur, attaquez nos tragédies et nos comédies, puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses, mais n'attaquez point la tragédie et la comédie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le sonnet et les odes, et qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures prédications : et, pour vous en donner un exemple admirable, je vous dirai qu'un grand prince [7], qui avoit dansé à plusieurs ballets, ayant vu jouer le *Britannicus* de M. Racine, où la fureur de Néron à monter sur le théâtre est si bien attaquée [8], il ne dansa plus à aucun ballet, non pas même au temps du carnaval. Il n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la comédie a guéri les hommes capables d'être guéris; car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le P. Massillon, que le poëme dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour, exprimé chastement dans cette poésie, non-seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bien faits, pourvu qu'on n'y répande point d'images ni de sentimens voluptueux. Que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas, malgré cette précaution, de s'y corrompre, la faute vient de lui, et non pas de la comédie. Du reste, je vous abandonne le comédien et la plupart de nos poëtes, et même M. Racine en plusieurs de ses pièces. Enfin, monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Hérode pour Marianne dans Josèphe, est peint avec tous les traits les plus sensibles de la vérité. Cependant quel est le fou qui a jamais pour cela défendu

[1] Il la méritoit si bien que lorsqu'il l'eut obtenue en 1707, il fit faire son discours de réception par Lamotte. Daunou.

[2] Sans doute chez Le Verrier, où Boileau dînait souvent.

[3] Publiée en 1729, dans les *Mémoires* de littérature du P. Desmolets, t. VII, partie II, p. 271. Louis Racine, en 1747, t. II, p. 258, en a publié un texte qui offre quelques variantes.

[4] Jacques de Losme de Monchesnay, né à Paris en 1666, mort à Chartres en 1740. Il a travaillé pour le théâtre et publié un *Bolæana*.

[5] La réponse de Monchesnay portant la date du 2 d'octobre, on en a conclu que cette lettre est du mois de septembre.

[6] La thèse soutenue dans cette lettre l'avait été précédemment en présence de Massillon, par Boileau contre Monchesnay. Celui-ci y répondit par une Dissertation dont un ramoneur fut le porteur. De là quelques railleries de Boileau qui fournirent à Monchesnay l'occasion d'une lettre à laquelle celle-ci sert de réponse. B.-S.-P.

[7] Louis XIV.

[8] Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière;
A disputer des prix indignes de ses mains;
A se donner lui-même en spectacle aux Romains;...
Acte IV, sc. IV.

la lecture de Josèphe? Je vous barbouille tout ce canevas de dissertation, afin de vous montrer que ce n'est pas sans raison que j'ai trouvé à redire à votre raisonnement. J'avoue cependant que votre satire est pleine de vers bien trouvés. Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parce qu'autrement cela traineroit à l'infini : mais surtout trêve aux louanges. J'aime qu'on me lise, et non qu'on me loue. Je suis, etc.

LETTRE XXXIV [1]

A M. DESTOUCHES [2],

SECRÉTAIRE DE MONSEIGNEUR L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE, A SOLEURE.

Paris, 26 décembre 1707.

Si j'étois en parfaite santé, vous n'auriez pas de moi, monsieur, une courte réplique. Je tâcherois, en répondant fort au long à vos magnifiques complimens, de vous faire voir que je sais rendre hyperboles pour hyperboles, et qu'on ne m'écrit pas impunément des lettres aussi spirituelles et aussi polies que la vôtre; mais l'âge et mes infirmités ne permettant plus ces excès à ma plume, trouvez bon, monsieur, que, sans faire assaut d'esprit avec vous, je me contente de vous assurer que j'ai senti, comme je dois, vos honnêtetés, et que j'ai lu avec un fort grand plaisir l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. J'y ai trouvé en effet beaucoup de génie et de feu, et surtout des sentimens de religion, que je crois d'autant plus estimables qu'ils sont sincères, et qu'il me paroît que vous écrivez ce que vous pensez. C'est un éloge que le zèle des dévots ne mérite pas toujours [3].

Cependant, monsieur, puisque vous souhaitez que je vous écrive avec cette liberté satirique que je me suis acquise, soit à droit, soit à tort, sur le Parnasse, depuis très-longtemps, je ne vous cacherai point que j'ai remarqué dans votre ouvrage de petites négligences, dont il y a apparence que vous vous êtes aperçu aussi bien que moi, mais que vous n'avez pas jugé à propos de réformer, et que pourtant je ne saurois vous passer. Car comment vous passer deux *hiatus* aussi insupportables que ceux qui paroissent dans les mots d'*essuient* et d'*envoie* de la manière dont vous les employez? comment souffrir qu'un aussi galant homme que vous fasse rimer *terre* à *colère?* Comment?.... Mais je m'aperçois qu'au lieu des remercîmens que je vous dois, je vais ici vous inonder de critiques, très-mauvaises peut-être. Le mieux donc est de m'arrêter, et de finir en vous exhortant de continuer dans le bon dessein que vous avez de vous élever sur la montagne au double sommet, et d'y cueillir les infaillibles lauriers qui vous y attendent. Je suis avec beaucoup de reconnoissance...

Monsieur,

Votre très-humble, etc.

BOILEAU DESPRÉAUX.

LETTRE XXXV [4]

AU RÉVÉREND PÈRE THOULIER, JÉSUITE.

(DEPUIS, L'ABBÉ D'OLIVET.)

Paris, 13 août 1709.

Je vous avoue, mon très-révérend père, que je suis fort scandalisé qu'il me faille une attestation par écrit pour désabuser le public, et surtout d'aussi bons con-

[1] Publiée par Cizeron-Rival, *Lettres familières*, t. III, p. 124, d'après une copie de la main de Boileau.

[2] Philippe Néricault Destouches, de l'Académie française, né à Tours en 1680, mort le 4 de juillet 1754. C'est l'auteur du *Glorieux*, du *Philosophe marié*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies pour la première fois, Amsterdam, 1755-59, 5 vol. in-12.

[3] Cette dernière phrase « c'est un éloge... » a été attribuée par tous les éditeurs à d'Alembert qui la donna entre crochets dans son *Éloge de Destouches*. Elle est bien dans l'original de la lettre, que possède M. Rathery, mais Boileau ne l'avait pas mise sur la copie destinée à l'impression.

[4] Publiée sur une copie par Cizeron-Rival (III, 127 et suiv.) avec deux lettres des 12 et 13 d'août 1709, l'une du fameux père Le Tellier à Thoulier, et l'autre de Thoulier à Boileau, où l'on demandait que celui-ci désavouât par écrit une satire virulente contre les jésuites, à lui attribuée. Cizeron-Rival y joint un fragment d'une épître à Boileau contre ces religieux (elle est en entier à la Bibliothèque impériale), que Cizeron-Rival, et d'après lui d'Alembert (VI, 236, él. de d'Olivet), croient être cette satire. Mais il s'agit plutôt d'une réponse à une épigramme attribuée aux jésuites, mise sous le nom de Boileau, dans le *Boileau aux prises avec les jésuites*, comme l'a montré M. de Saint-Surin. Voyez aussi lettre à Brossette, du 12 mars 1707, n° CXXXV.

Le même éditeur a reproduit toutes ces pièces : nous nous bornerons à rapporter la fin de l'épître dont nous venons de parler, telle qu'on la lit, non dans Cizeron-Rival, ou dans M. de Saint-Surin, mais dans un petit manuscrit inédit de la Bibliothèque impériale.

Peins ces flatteurs de cour et ces saints politiques
Que Rome a pensé voir mille fois schismatiques;
Et qui contre elle armés pour Harlay, Richelieu,
Vouloient créer en France un substitut à Dieu.
Raille ces grands docteurs dont la morale utile
Sait aplanir du ciel la route difficile;
Qui cherchant des couleurs aux plus honteux péchés,
Trouvent l'art de blanchir les plus noirs débauchés :
Mets ce beau dogme en vers : *On peut pour une pomme,*
Lessius le soutient, *assassiner un homme ;*
Et dussent de Sanchez les cyniques écrits
Faire même rougir les Phrynés, les Laïs,
Dis-nous comment ce prêtre en ses pages impures
Exprima d'Arétin les infâmes postures.
Dis-nous, si, sans salir son esprit et son cœur,
La Dancour oseroit lire un si sale auteur;
Et, si des flagellans, les histoires critiques
Approchent des horreurs de ces gloses lubriques:
C'étoit peu d'étaler tant d'impudicités,
Il falloit mettre au jour un tas d'impiétés,

noisseurs que les révérends pères jésuites, que j'aie fait un ouvrage aussi impertinent que la fade épître en vers dont vous me parlez. Je m'en vais pourtant vous donner cette attestation, puisque vous le voulez, dans ce billet, où je vous déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossière boutade de quelque cuistre de l'Université; et que, si je l'avois faite, je me mettrois moi-même au-dessous des Coras, des Pelletiers et des Cotins. J'ajouterai à cette déclaration que je n'aurai jamais aucune estime pour ceux qui, ayant lu mes ouvrages, ont pu me soupçonner d'avoir fait cette puérile pièce, fussent-ils jésuites[1]. Je vous en dirois bien davantage si je n'étois pas malade, et si j'en avois la permission de mon médecin. Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement, mon révérend père[2], etc.

LETTRE XXXVI[3]

AU MÊME.

Paris, 15 décembre 1709.

Vous m'avez fait un très-grand plaisir de m'envoyer la lettre que j'ai écrite à M. de Maucroix; car, comme elle a été écrite fort à la hâte, et, comme on dit, *currente calamo*, il y a des négligences d'expression qu'il sera bon de corriger. Vous faites fort bien, au reste, de ne point insérer dans votre copie la fin de cette lettre, parce que cela me pourroit faire des affaires avec l'Académie, et qu'il est bon de ne point réveiller les anciennes querelles[4]. J'oubliois à vous dire qu'il est vrai que mes libraires me pressent fort de donner une nouvelle édition de mes ouvrages; mais que je n'y suis nullement disposé, évitant de faire parler de moi, et fuyant le bruit avec autant de soin que je l'ai cherché autrefois. Je vous en dirai davantage la première fois que j'aurai le bonheur de vous voir. Ce ne sauroit être trop tôt. Faites-moi donc la grace de me mander quand vous voulez que je vous envoie mon carrosse; il sera sans faute à la porte de votre collége, à l'heure que vous me marquerez. Le droit du jeu pourtant seroit que j'allasse moi-même vous dire tout cela chez vous; mais comme je ne saurois presque plus marcher qu'on ne me soutienne et qu'il faut monter les degrés de votre escalier pour avoir le plaisir de vous entretenir, je crois que le meilleur est de nous voir chez moi. Adieu, mon très-révérend père; croyez que je sens, comme je dois, les bontés que vous avez pour moi; et que je ne vous donne pas une petite place entre tant d'excellens hommes de votre société que j'ai eus pour amis, et qui m'ont fait l'honneur, comme vous, de m'aimer un peu, sans s'effrayer de l'estime très-bien fondée que j'avois pour M. Arnauld et pour quelques personnes de Port-Royal, ne m'étant jamais mêlé des querelles de la grace[5].

LETTRE XXXVII[6]

AU MÊME.

Paris, 4 avril 1710.

Il n'y a point, mon révérend père, à se plaindre du hasard. Peut-être a-t-il bien fait; car j'avois répandu

Qu'en un livre maudit avec plaisir retrace
La sacrilége main du profane Garasse.
Décris le culte affreux qu'ils souffrent aux Chinois;
Osent-ils leur prêcher un Dieu mort sur la croix?
Combats Mariana; peut-on trop le combattre?...
La France saigne encor du meurtre d'Henri quatre.
Suspens pour un moment ton glorieux emploi;
Venge Dieu, venge Arnauld, nos rois, l'Eglise et toi.
B.-S.-P.

Le manuscrit qui contient cette épître, nous a paru mériter une description détaillée. C'est un petit cahier de format in-18, composé de vingt feuillets, 1, 1 *bis* à 20, qui a pour titre : *Recueil de plusieurs pieces contre M. Despreaux*. Il contient, feuillets 1 *bis* et 2, recto et verso : *Satyre de Cotin contre Despréaux*; feuillet 2, verso. *Epigramme pour Cotin*, de Charpentier; feuillet 3, recto, *Épigramme de Despréaux contre Perrault* (IX, page 146); *Réponse pour Perrault*, de Pinchesne; 3 verso : *Sonnet contre Despréaux* de Saint-Pavin; *Réponse de Despréaux a Saint-Pavin* (XIII, p. 147); feuillets 4 et 5, recto et verso : *Satyre à M. Bussy-Rabutin*, de Quinault; 5, verso : *Épigramme*, de Charpentier; feuillets 6 à 11 entièrement blancs; 12 et 13, recto et verso : *Epistre a M. Despréaux*, ou la *Légende jésuitique*; une main du dix-huitième siècle a ajouté : *par M. de Driancourt*. Nous en donnons ci-dessus la fin, dont les trois derniers vers sont sur le recto du feuillet 14; feuillets 14 à 20 blancs; au verso du feuillet 20 deux *épigrammes* et un *madrigal pour Despreaux*. Ce petit cahier porte le n° des *Belles-Lettres* Y, 5095.

[1] Cette phrase dont Le Tellier pouvait se faire l'application, ave Boileau, dit avec raison M. de Saint-Surin, du reproche de pusillanimité que d'Alembert lui a fait en cette occasion. Comment en effet, suivant l'observation de M. Raynouard (*Journal des Savants*, p. 145), Le Tellier aurait-il osé montrer un semblable désaveu? B.-S.-P.

[2] Ici se placerait un billet inédit écrit trois jours après (16 d'août) à Thoulier, qui se trouve dans les manuscrits de Brossette et par lequel Boileau demande à ce jésuite une conférence *sur l'affaire qu'il sait* (sans doute la même dont il est question dans la lettre ci-dessus). Observant ensuite que ses infirmités ne lui permettent pas de l'aller voir (Thoulier), il offre de lui envoyer le lendemain, dès cinq heures du matin, son carrosse. B.-S.-P.

Ce billet est publié par M. Laverdet, *Supplément*, lettre LI, page 449.

[3] Fragment publié par Brossette, in-4, t. II, p. 322, en note de la lettre à Maucroix. L'original ne s'est point trouvé dans les papiers de Brossette.

[4] Voyez la lettre à Maucroix, n° XII, pages 302-305.

[5] Voir ses lettres à Brossette, du 4 de novembre, 7 de décembre 1703, et 15 de juin 1704, n°s CXX, CXXI et CXXIV.

Ici se placerait encore un billet inédit du 24 de mars 1710, où Boileau mande à Thoulier qu'il a revu ses papiers et les lui renvoie (probablement les poésies dont il est question dans la lettre suivante). Il craint qu'à cause de ses ratures et de ses corrections, Thoulier ne lise pas bien ses remarques. Il fait enfin l'éloge de la préface de Thoulier. B.-S.-P.

Ce billet, du 24 de mars, est donné par M. Laverdet, *Supplement*, LIII, p. 450, après la lettre suivante qui porte la date du 4 d'avril 1710.

[6] Publiée d'après un autographe, par Cizeron-Rival, *Lettres familieres*, t. III, p. 159.

fort à la hâte sur le papier les corrections que je vous ai envoyées, et je suis persuadé que j'en aurois rétracté plusieurs dans les entretiens que je prétendois sur cela avoir avec vous. Ainsi, laissant là toutes ces corrections, bonnes ou mauvaises, trouvez bon que je me contente de vous remercier de votre agréable présent. Je ne manquerai pas de porter à M. Le Verrier, chez qui je vais aujourd'hui dîner, le volume[1] dont vous m'avez chargé pour lui. Il meurt d'envie de vous donner à dîner, et il faut que nous prenions jour pour cela. Adieu, mon illustre père : aimez-moi toujours, et croyez que je ne perdrai jamais la mémoire du service considérable que vous m'avez rendu, en contribuant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront qu'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat et le plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis très-parfaitement....

II

LETTRES DE BOILEAU A RACINE

ET

DE RACINE A BOILEAU

Des cinquante et une lettres dont se compose le recueil suivant, quarante-sept ont été publiées, en 1747, par Louis Racine sur les originaux, et trois, en 1770, par Cizeron-Rival (ce sont les nos XXXIX [2], XLI et LXXIII) sur des copies trouvées dans les manuscrits de Brossette; enfin, on en a imprimé une dans une traduction de Platon (c'est le n° XXXVIII). On a élevé quelques doutes sur l'authenticité de celle-ci (voy. en les notes); toutes les autres ont été comprises dans les grandes éditions de Boileau, depuis la première de M. Daunou (1809).

Nous croyons inutile de nous excuser, comme lui, d'avoir joint les lettres de Racine à celles de Boileau, tandis que nous nous sommes bornés, pour celles de Brossette et d'autres, à des extraits abrégés, et seulement lorsqu'ils étaient nécessaires pour faire bien comprendre les réponses de Boileau. B.-S.-P.

AVERTISSEMENT DE LOUIS RACINE[3]

« On verra dans les lettres suivantes, tout commun entre les deux hommes qui s'écrivent, amis, intérêts, sentimens et ouvrages. On verra aussi mon père plus occupé, à la cour, de Boileau que de lui-même. Cette union, qui a duré près de quarante ans, ne s'est jamais refroidie.

« Les premières lettres furent écrites dans le temps que Boileau étoit allé à Bourbon, où les médecins l'avoient envoyé prendre les eaux : remède assez bizarre pour une extinction de voix. Il l'avoit perdue entièrement, et tout à coup, à la fin d'un violent rhume; et, se regardant comme un homme inutile au monde, il s'abandonnoit à son affliction. Mon père le consoloit, en l'assurant qu'il retrouveroit la voix comme il l'avoit perdue, et qu'au moment qu'il s'y[4] attendroit le moins elle reviendroit. La prédiction fut véritable [5] : les remèdes ne firent rien; et la voix, six mois après, revint tout à coup.

« Les autres lettres sont presque toutes écrites dans le temps que mon père suivoit le roi dans ses campagnes. Boileau ne pouvant, à cause de la foiblesse de sa santé, avoir le même honneur, son collègue dans l'emploi d'écrire cette histoire avoit attention de l'instruire de tout ce qui se passoit. Il lui écrivoit à la hâte

[1] Les poésies de Huet dont Thoulier était éditeur. Cizeron-Rival.

[2] La première, ou le n° XXXIX, a depuis été publiée sur l'autographe. Voyez p. 326, note 4.

[3] Il l'a placé en tête (II, 87) de cette correspondance, qu'il a publiée le premier.

[4] Texte de Louis Racine (*ib.*, p. 88), et non pas *au moment où il*, comme on lit dans une édition moderne.

[5] Louis Racine se trompe : c'est à Louis XIV que son père (lettre XLIX, p. 357) attribue cette prédiction.

et Boileau lui répondoit de même. Ces lettres dans lesquelles ils ne cherchent point l'esprit, font connoître leur cœur[1]. »

LETTRE XXXVIII[2]

RACINE A BOILEAU.

Paris (1678 à 1686).

Puisque vous allez demain à la cour, je vous prie d'y porter les papiers ci-joints : vous savez ce que c'est. J'avois eu dessein de faire, comme on me le demandoit, des remarques sur les endroits qui me paroîtroient en avoir besoin; mais comme il falloit les raisonner, ce qui auroit rendu l'ouvrage un peu long, je n'ai pas eu la résolution d'achever ce que j'avois commencé, et j'ai cru que j'aurois plus tôt fait d'entreprendre une traduction nouvelle. J'ai traduit jusqu'au discours du médecin exclusivement. Il dit à la vérité de très-belles choses, mais il ne les explique point assez; et notre siècle, qui n'est pas si philosophe que celui de Platon, demanderoit que l'on mît ces mêmes choses dans un plus grand jour. Quoi qu'il en soit, mon essai suffira pour montrer à madame de Fontevrault[3] que j'avois à cœur de lui obéir. Il est vrai que le mois où nous sommes m'a fait souvenir de l'ancienne fête des Saturnales, pendant laquelle les serviteurs prenoient avec leurs maîtres des libertés qu'ils n'auroient pas prises dans un autre temps. Ma conduite ne ressemble pas trop mal à celle-là. Je me mets sans façon à côté de madame de Fontevrault, je prends des airs de maître, je m'accommode sans scrupule de ses termes et de ses phrases; je les rejette quand bon me semble. Mais, monsieur, la fête ne durera pas toujours, les Saturnales passeront, et l'illustre dame reprendra sur son serviteur l'autorité qui lui est acquise. J'y aurai peu de mérite en tout sens : car il faut convenir que son style est admirable ; il a une douceur que nous autres hommes n'attrapons point; et si j'avois continué à refondre son ouvrage, vraisemblablement je l'aurois gâté. Elle a traduit le discours d'Alcibiade, par où finit le Banquet de Platon; elle l'a rectifié, je l'avoue, par un choix d'expressions fines et délicates qui sauvent, en partie, la grossièreté des idées. Mais avec tout cela je crois que le mieux est de le supprimer. Outre qu'il est scandaleux, il est inutile; car ce sont les louanges non de l'amour, dont il s'agit dans ce Dialogue, mais de Socrate, qui n'y est introduit que comme un des interlocuteurs. Voilà, monsieur, le canevas de ce que je vous supplie de vouloir dire pour moi à madame de Fontevrault. Assurez-la qu'enrhumé au point où je le suis depuis trois semaines, je suis au désespoir de ne point aller moi-même lui rendre ces papiers; et si par hasard elle demande que j'achève de traduire l'ouvrage, n'oubliez rien pour me délivrer de cette corvée. Adieu, bon voyage, et donnez-moi de vos nouvelles dès que vous serez de retour.

LETTRE XXXIX[4]

BOILEAU A RACINE.

Auteuil, 19 mai (1687)[5].

Je voudrois bien vous pouvoir mander que ma voix est revenue, mais la vérité est qu'elle est au même état que vous l'avez laissée, et qu'elle n'est haussée ni baissée d'un ton. Rien ne la peut faire revenir, mon ânesse y a perdu son latin, aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraissé et que leurs remèdes me dessèchent. Ainsi, mon cher monsieur, me voilà auss muet et aussi chagrin que jamais. J'aurois bon besoin de votre vertu, et surtout de votre vertu chrétienne

[1] Si, comme le remarque Germain Garnier (VII, 62), « le mérite d'une correspondance familière est à peu près celui d'un portrait, et si par conséquent ce qu'on y prise le plus est la fidélité, » Louis Racine n'a pas atteint le but qu'il semble indiquer par l'avis ci-dessus, puisqu'il s'est permis d'altérer les lettres de son père et de Boileau, par une multitude de changemens, d'additions, de retranchemens, de transpositions, etc., etc... G. Garnier et successivement M. Daunou (édit. de 1825) ont tâché de redonner en quelque sorte la véritable physionomie à ce portrait, en collationnant les mêmes lettres sur les originaux, et nous croyons avoir perfectionné leur travail par une nouvelle collation. B.-S.-P.

[2] Publiée en tête (pages VII-IX) du *Banquet de* Platon *traduit un tiers par feu M. Racine et par madame de* ***, Paris, 1732, in-12; et successivement dans les éditions modernes de *Racine*, telles que celle de La Harpe (V, 371). On a douté qu'elle fût authentique, parce que Louis Racine ne l'a point comprise dans son recueil, et que selon lui, son père fit la traduction du Banquet à une époque fort antérieure à celle où cette lettre fut écrite. Mais, outre que Louis Racine n'a pas toujours une mémoire bien sûre, et que dans son rigorisme janséniste, il a pu être blessé de voir son père se déclarer le serviteur de la sœur de madame de Montespan, il ne s'exprime pas en termes qui annoncent qu'il fût bien certain de ce qu'il énonce. « S'il ne l'a pas faite (la traduction), dit il (I, 22), à Port-Royal, il l'a faite à Uzès... La lettre m'est inconnue et ne se trouve point parmi les autres lettres écrites à Boileau qui sont entre mes mains... » Nous n'avons donc pas cru devoir hésiter à nous ranger à l'avis des éditeurs de Racine, déjà adopté par MM. de Saint-Surin et Amar (c'est le premier qui en a fixé approximativement la date indiquée ci-devant). B.-S.-P.

[3] Marie-Magdeleine-Gabrielle de Mortemart-Rochechouart, nommée abbesse de Fontevrault en 1670. Elle parut à la cour après le triomphe de madame de Montespan, sa sœur. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. VII, p. 241-242.

[4] Publiée par Cizeron-Rival (III, 55 à 59), sur une copie corrigée par Boileau; elle vient de l'être de nouveau sur l'autographe appartenant à madame la comtesse de Boni-Castellane, dans l'Iconographie française de madame Delpech. B.-S.-P.

[5] Cette année (le manuscrit n'en a point) a été suppléée par Cizeron-Rival.

pour me consoler; mais je n'ai pas été élevé, comme vous, dans le sanctuaire de la piété[1], et, à mon avis, une vertu ordinaire ne sauroit que blanchir contre un aussi juste sujet de s'affliger qu'est le mien. Il me faut de la grace, et de la grace *augustinienne*, la plus *efficace* pour m'empêcher de me désespérer; car je doute que la grace *molinienne*, la plus *suffisante*, suffise pour me soutenir dans l'abattement où je suis. Vous ne sauriez vous imaginer à quel excès va cet abattement, et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néanmoins (ce qui est de plus fâcheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel. Quelque insensible pourtant qu'il m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici-bas, je ne suis pas encore indifférent sur ce qui regarde la gloire du roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage[2], puisque tous ses pas sont historiques, et qu'il ne fait rien qui ne soit digne, pour ainsi dire, d'être raconté à tous les siècles. Je vous aurai aussi beaucoup d'obligation, si vous voulez en même temps m'écrire des nouvelles de votre santé. Je meurs de peur que votre mal de gorge ne soit aussi persévérant que mon mal de poitrine. Si cela est, je n'ai plus d'espérance d'être heureux, ni par autrui ni par moi-même. On me vient de dire que Furetière a été à l'extrémité, et que, par l'avis de son confesseur, il a envoyé querir tous les académiciens offensés dans son factum, et qu'il leur a fait une amende honorable dans les formes, mais qu'il se porte mieux maintenant. J'aurai soin de m'éclaircir de la chose, et je vous en manderai le détail. Le père Souvenin[3] a diné aujourd'hui chez moi, et m'a fort prié de vous faire ses recommandations. Je vous les fais donc, et, en récompense, je vous conjure de bien faire les miennes au cher M. Félix[4]. Pourquoi faut-il que je ne sois pas avec lui et avec vous, ou que je n'aie pas du moins une voix pour crier encore contre la fortune, qui m'a envié ce bonheur? Dites bien aussi à M. le marquis de Termes[5] que je songe à lui dans mon infortune, et qu'encore que je sache assez combien les gens de cour sont peu touchés des malheurs d'autrui, je le tiens assez galant homme pour me plaindre. Maximilien[6] m'est venu voir à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manqueroit rien si la nature l'avoit fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. Je vous donne le bonsoir et suis tout à vous.

LETTRE XL

RACINE A BOILEAU.

Luxembourg, 24 mai[7] 1687.

Votre lettre m'auroit fait beaucoup plus de plaisir, si les nouvelles de votre santé eussent été un peu meilleures. Je vis M. Dodart[8] comme je venois de la recevoir, et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendra point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais, sur toutes choses, il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et, s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile, ou qui vous entendent à demi-mot. Il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon, et qu'il en faut prendre quelquefois de pur, et très-souvent de mêlé avec de l'eau, en l'avalant lentement et goutte à goutte; ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé; du reste vous tenir l'esprit toujours gai. Voilà à peu près le conseil que M. Menjot me donnoit autrefois[9]. M. Dodart approuve beaucoup votre lait d'ânesse, mais beaucoup plus encore ce que vous dites de la vertu moliniste[10]. Il ne la croit nullement propre à votre mal, et assure même qu'elle y seroit très-nuisible. Il m'ordonne presque toutes les mêmes choses pour mon mal de gorge, qui va toujours son même train; et il me conseille un régime qui peut-être me pourra guérir dans deux ans, mais qui infailliblement me rendra dans deux mois de la taille dont vous voyez qu'est M. Dodart lui-même[11]. M. Félix[12] étoit présent à toutes ces ordonnances, qu'il a fort approuvées; et il a aussi demandé

[1] Port-Royal. Voyez la lettre précédente, p. 326, note 2.

[2] Il était parti le 10 de mai 1687 pour aller examiner les fortifications de Luxembourg, place prise par Créqui en 1684.

[3] Génovéfain parent de Racine. Cizeron-Rival.

[4] Charles-François-Félix de Tassy, né à Paris, nommé premier chirurgien du roi, en remplacement de son père à la mort de celui-ci, le 5 d'août 1676, mort le 25 de mai 1703.

[5] Voyez épître XI, p. 85, note 5.

[6] Ce nom désigne le célèbre La Bruyère. Cizeron-Rival. — M. Edouard Fournier l'a prouvé d'une façon irréfutable. Cf. *La Bruyère, quelques notes sur sa vie et ses mœurs*, dans la *Revue française*, des 10 et 20 de janvier 1857.

[7] Date fautive; cette lettre doit être du 22 de mai. Voyez plus loin, p. 328, note 2.

[8] Denis Dodart, médecin janséniste, de l'Académie des sciences, né à Paris en 1634, mort le 5 de novembre 1707. Il a laissé de nombreux ouvrages de médecine et de botanique. Voyez p. 205, note 5.

[9] Après lui avoir défendu de boire du vin, de manger de la viande, de lire et de s'appliquer à la moindre chose, ce médecin ajouta : Du reste, réjouissez-vous. Louis Racine.

[10] On conçoit que le janséniste Dodart, ami du grand Arnauld et son correspondant secret pendant son exil, devait se récrier au seul nom de cette vertu. B.-S.-P.

[11] Il était extrêmement maigre, et il passa le carême de l'année 1677, ne buvant et ne mangeant que vers les sept heures du soir et n'usant que de légumes, de pain et d'eau, ce qui ne dut pas l'engraisser beaucoup.

[12] Voyez ci-dessus la note 4

des remèdes pour sa santé, se croyant le plus malade de nous trois. Je vous ai mandé qu'il avoit visité la boucherie de Chalons. Il est, à l'heure que je vous parle, au marché, où il m'a dit qu'il avoit rencontré ce matin des écrevisses de fort bonne mine.

Le voyage est prolongé de trois jours, et on demeurera ici jusqu'à lundi prochain. Le prétexte est la rougeole de M. le comte de Toulouse [1], mais le vrai est apparemment que le roi a pris goût à sa conquête [2], et qu'il n'est pas fâché de l'examiner tout à loisir. Il a déja considéré toutes les fortifications l'une après l'autre, est entré jusque dans les contre-mines du chemin couvert, qui sont fort belles, et surtout a été fort aise de voir ces fameuses redoutes entre les deux chemins couverts, lesquelles ont tant donné de peine à M. de Vauban. Aujourd'hui le roi va examiner la circonvallation, c'est-à-dire faire un tour de sept ou huit lieues. Je ne vous fait point ici le détail de tout ce qui m'a paru ici de merveilleux ; qu'il vous suffise que je vous en rendrai bon compte quand nous nous verrons, et que je vous ferai peut-être concevoir les choses comme si vous y aviez été. M. de Vauban a été ravi de me voir, et, ne pouvant pas venir avec moi, m'a donné un ingénieur qui m'a mené partout. Il m'a aussi abouché avec M. d'Espagne, gouverneur de Thionville, qui se signala tant à Saint-Godard [3], et qui m'a fait souvenir qu'il avoit souvent bu avec moi à l'auberge de M. Poignant [4], et que nous étions, Poignant et moi, fort agréables avec feu M. de Bernage, évêque de Grasse. Sérieusement, ce M. d'Espagne est un fort galant homme, et il m'a paru un grand air de vérité dans tout ce qu'il m'a dit de ce combat de Saint-Godard. Mais, mon cher monsieur, cela ne s'accorde ni avec M. de Montecuculli, ni avec M. de Bissy, ni avec M. de La Feuillade, et je vois bien que la vérité qu'on nous demande tant est bien plus difficile à trouver qu'à écrire. J'ai vu aussi M. de Charuel, qui étoit intendant à Gigeri [5]. Celui-ci sait apparemment la vérité, mais il serre les lèvres tant qu'il peut de peur de la dire ; et j'ai eu à peu près la même peine à lui tirer quelques mots de la bouche, que Trivelin en avoit à en tirer de Scaramouche, *musicien bègue*. M. de Gourville [6] arriva hier, et tout en arrivant me demanda de vos nouvelles. Je ne finirois point si je vous nommois tous les gens qui m'en demandent tous les jours avec amitié. M. de Chevreuse, entre autres, M. de Noailles [7], monseigneur le Prince, que je devois nommer le premier, surtout M. Moreau, notre ami [8], et M. Roze [9] : ce dernier avec des expressions fortes, vigoureuses, et qu'on voit bien en vérité qui partent du cœur. Je fis hier grand plaisir à M. de Termes de lui dire le souvenir que vous aviez de lui. M. l'archevêque d'Embrun [10] est ici, toujours mettant le roi en bonne humeur ; M. de Reims [11], M. le président de Mesmes [12], M. le cardinal de Furstemberg [13], enfin plus de gens trois fois qu'à Versailles, la presse dans les rues comme à Bouquenon [14], une infinité d'Allemands et d'Allemandes qui veulent [15]... (*voir le roi*).

LETTRE XLI [16]

BOILEAU A RACINE.

A Auteuil, le (26) mai (1687).

Je ne me suis point hâté de vous répondre, parce que je n'avois rien à vous mander de ce que je vous avois déjà écrit dans ma dernière lettre. Les choses sont changées depuis. J'ai quitté au bout de cinq semaines le lait d'ânesse, parce que non-seulement il ne me rendoit point la voix, mais qu'il commençoit à m'ôter la santé, en me donnant des dégoûts et des espèces d'émotions tirant à fièvre. Tout ce que vous a dit M. Do-

[1] Louis-Alexandre, comte de Toulouse, troisième fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né le 6 de juin 1678, mort en 1737.

[2] Ces deux phrases montrent que la lettre a été écrite au moins trois jours avant celui qu'on avait fixé pour le départ du roi, qui eut lieu le 26 de mai 1687 (*Gazette de France*). Elle est donc du 22 et non du 24 de mai. B.-S.-P.

[3] En 1664, à Saint-Gothard, petite ville de la basse Hongrie.

[4] Ancien capitaine de dragons, de la Ferté Milon, avec qui La Fontaine voulut un jour se battre en duel.

[5] Ville près d'Alger, prise le 22 de juillet 1664, par les Français, qui furent forcés de l'abandonner et de se rembarquer trois mois après.

[6] Voyez p. 150, épigr. XXVII et note 3. Jean Hérault de Gourville, né à La Rochefoucauld le 11 de juillet 1625, mort à Paris en juin 1705, a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés par mademoiselle de Bussière en 1724. Cf. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V, p. 283-299.

[7] Père de celui à qui est adressée la lettre n° XXIX. Voyez page 318, note 7.

[8] Chirurgien ordinaire du roi, mort en 1693.

[9] Président à la chambre des comptes de Paris, de l'Académie française, mort en 1701.

[10] Charles Brulart de Genlis. — Racine écrit évêque d'*Ambrun*.

[11] Charles-Maurice Le Tellier, frère de Louvois. Voyez épître III, p. 65, note 1.

[12] Jean-Jacques de Mesmes, de l'Académie française, mort en 1688.

[13] Guillaume Égon, prince de Furstemberg, évêque de Strasbourg.

[14] Saar Bockenheim (Bas-Rhin). — On voit, par la *Gazette de France*, que ce nom s'écrivait en effet Bouquenon, et que Louis XIV, lors d'un voyage qu'il fit en Alsace, en 1683, s'y arrêta du 30 de juin au 5 de juillet.

[15] C'est le dernier mot du feuillet et le suivant manque. — Louis Racine termine ainsi sa lettre : « ... que vous aviez de lui. M. de Reims, M. le président de Mesmes, et M. le cardinal de Furstemberg sont toujours ici et mettent le roi en bonne humeur. »

[16] Publiée sur l'autographe, par Cizeron-Rival, *Lettres familières*, t. III, p. 60 à 64, sous la date du 26 de mai 1689. Tous les éditeurs y ont substitué avec raison celle du 26 de mai 1687, qui est en effet dans l'autographe.

dart est fort raisonnable, et je veux croire sur sa parole que tout ira bien; mais, entre nous, je doute que ni lui ni personne connoisse bien ma maladie, ni mon tempérament. Quand je fus attaqué de la difficulté de respirer, il y a vingt-cinq ans, tous les médecins m'assuroient que cela s'en iroit, et se moquoient de moi quand je témoignois douter du contraire. Cependant cela ne s'est point en allé, et j'en fus encore hier incommodé considérablement. Je sens que cette difficulté de respirer est au même endroit que ma difficulté de parler, et que c'est un poids fort extérieur, que j'ai sur la poitrine, qui les cause l'une et l'autre. Dieu veuille qu'elles n'aient pas fait une société inséparable ! Je ne vois que des gens qui prétendent avoir eu le même mal que moi, et qui en ont été guéris; mais, outre que je je ne sais au fond s'ils disent vrai, ce sont pour la plupart des femmes ou des jeunes gens qui n'ont point de rapport avec un homme de cinquante ans; et d'ailleurs, si je suis original en quelque chose, c'est en infirmités, puisque mes maladies ne ressemblent jamais à celles des autres. Avec tout ce que je vous dis, je ne me couche point que je n'espère le lendemain m'éveiller avec une voix sonore; et quelquefois même, après mon réveil, je demeure longtemps sans parler pour m'entretenir dans mon espérance. Ce qui est de vrai, c'est qu'il n'y a point de nuit que je ne recouvre la voix en songe; mais je reconnois bien ensuite que tous les songes, quoi qu'en dise Homère, ne viennent pas de Jupiter, ou il faut que Jupiter soit un grand menteur. Cependant je mène une vie fort chagrine et fort peu propre aux conseils de M. Dodart, d'autant plus que je n'oserois m'appliquer fortement à aucune chose, et qu'il ne me sort rien du cerveau qui ne me tombe sur la poitrine, et qui ne me ruine encore plus la voix. Je suis bien aise que votre mal de gorge vous laisse au moins plus de liberté, et ne vous empêche pas de contempler les merveilles qui se font à Luxembourg [1]. Vour avez raison d'estimer comme vous faites M. de Vauban. C'est un des hommes de notre siècle, à mon avis, qui a le plus prodigieux mérite; et, pour vous dire en un mot ce que je pense de lui, je crois qu'il y a plus d'un maréchal de France qui, quand il le rencontre, rougit de se voir maréchal de France. Vous avez fait une grande acquisition en l'amitié de M. d'Espagne [2], et c'est ce qui me fait encore plus déplorer la perte de ma voix, puisque c'est vraisemblablement ce qui m'a fait aussi manquer cette acquisition. J'écris à M. de Flamarens [3]. Je veux croire que notre cher Félix est le plus malade de nous trois; mais, si ce que vous me mandez est véritable, l'affliction qu'il en a est une affliction *à la Puimorine* [4], je veux dire fort dévorante, et qui ne lui a pas fait perdre la mémoire des soles et des longes de veau. Faites-lui bien mes baise-mains, aussi bien qu'à M. de Termes, à M. de Nyert [5] et à M. Moreau. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je vous rendrai bien la pareille

LETTRE XLII [6]

BOILEAU A RACINE.

A Bourbon, 21 juillet (1687).

Depuis ma dernière lettre, j'ai été saigné, purgé, etc., et il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre des eaux. La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous les biens du monde; car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en foiblesse, et m'a mis en tel état, qu'à peine je puis me soutenir. C'est demain que se doit commencer le grand chef-d'œuvre; je veux dire que je dois demain commencer à prendre des eaux. M. Bourdier, mon médecin, me remplit toujours de grandes espérances; il n'est pas de l'avis de M. Fagon pour le bain, et cite même des exemples de gens, non-seulement qui n'ont pas recouvré [7] la voix, mais qui l'ont même perdue pour s'être baignés. Du reste, on ne peut pas faire plus d'estime de M. Fagon [8] qu'il en fait, et il le regarde comme l'Esculape de ce temps. J'ai fait connoissance avec deux ou trois malades, qui valent bien des gens en santé. J'en ai trouvé un même avec qui j'ai étudié autrefois, et qui est fort galant homme. Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles néanmoins il faut absolument s'empêcher de dormir : ce sera un noviciat terrible; mais que ne fait-on point pour avoir de quoi contredire M. Charpentier [9] ?

Je n'ai pas encore eu de temps pour me remettre à l'étude, parce que j'ai été assez occupé de remèdes,

[1] Vauban fortifiait alors cette place.

[2] Célèbre officier de génie selon Cizeron-Rival; dans la lettre précédente, Racine dit qu'il est gouverneur de Thionville. La *Gazette de France*, du 14 de juin 1684, cite un ingénieur de ce nom blessé au siége de Luxembourg.

[3] Philippe-Agésilan de Grossoles, comte de Flamarens, premier maître d'hôtel du duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

[4] Allusion à la gourmandise de Pierre Boileau de Puymorin, son frère, et à ce que Racine dit, lettre XL, p. 328, des visites de Félix à la boucherie et au marché.

[5] Premier valet de chambre du roi, à qui La Fontaine a adressé une épître sur l'Opéra.

[6] Lettre corrigée par Boileau sur une copie.

[7] On lit *recouvert* dans l'autographe.

[8] Voyez satire X, p. 43, note 7.

[9] Boileau, dit Louis Racine, disputoit souvent à l'Académie contre Charpentier.

pendant lesquels on m'a défendu surtout l'application[1]. Les eaux, dit-on, me donneront plus de loisir; et, pourvu que je ne m'endorme point, on me laisse toute liberté de lire et même de composer. Il y a ici un trésorier de la Sainte-Chapelle, grand ami de M. de Lamoignon[2], qui me vient voir fort souvent; il est homme de beaucoup d'esprit; et s'il n'a pas la main si prompte a répandre les bénédictions que le fameux M. de Coutances[3], il a en récompense beaucoup plus de lettres et beaucoup plus de solidité[4]. Je suis toujours fort affligé de ne vous point voir; mais, franchement, le séjour de Bourbon jusqu'ici ne m'a pas paru si horrible que je me l'étois imaginé : j'ai un jardin pour me promener, et je m'étois préparé à une si grande inquiétude, que je n'en ai pas la moitié de ce que j'en croyois avoir. Celui qui doit porter cette lettre à Moulins me presse fort ; c'est ce qui fait que je me hâte de vous dire que je n'ai pas mieux conçu combien je vous aime, que depuis notre triste séparation. Mes recommandations au cher M. Félix, et je vous supplie, quand même je l'aurois oublié dans quelqu'une de mes lettres, de supposer toujours que je vous ai parlé de lui, parce que mon cœur l'a fait, si ma main ne l'a pas écrit. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DESPRÉAUX.

LETTRE XLIII

RACINE A BOILEAU.

A Paris, ce 25 juillet (1687).

Je commençois à m'ennuyer beaucoup de ne point recevoir de vos nouvelles, et je ne savois même que répondre à quantité de gens qui m'en demandoient. Le roi, il y a trois jours, me demanda à son dîner comment alloit votre extinction de voix : je lui dis que vous étiez à Bourbon. MONSIEUR prit aussitôt la parole, et me fit là-dessus force questions, aussi bien que MADAME[5], et vous fîtes l'entretien de plus de la moitié du dîner. Je me trouvai le lendemain sur le chemin de M. de Louvois, qui me parla aussi de vous, mais avec beaucoup de bonté, et me disant en propres mots qu'il étoit très-fâché que cela durât si longtemps. Je ne vous dis rien de mille autres qui me parlent tous les jours de vous, et quoique j'espère que vous retrouverez bientôt votre voix tout entière, je doute que vous en ayez jamais assez pour suffire à tous les remercîmens que vous aurez à faire.

Je me suis laissé débaucher par M. Félix pour aller demain avec le roi à Maintenon : c'est un voyage de quatre jours. M. de Termes nous mène dans son carrosse; et j'ai aussi débauché M. Hessein[6] pour faire le quatrième. Il se plaint toujours beaucoup de ses vapeurs, et je vois bien qu'il espère se soulager par quelque dispute de longue haleine; mais je ne suis guère en état de lui donner contentement, me trouvant toujours assez incommodé de ma gorge dès que j'ai parlé un peu de suite. Cela va pourtant mieux que quand vous êtes parti, mais je ne suis pas encore hors d'affaire : ce qui m'embarrasse, c'est que M. Fagon et plusieurs autres médecins très-habiles m'avoient ordonné, comme vous savez, de boire beaucoup d'eau de Sainte-Reine et des tisanes de chicorée; et j'ai trouvé chez M. Nicole un médecin qui me paroît fort sensé, qui m'a dit qu'il connoissoit mon mal à fond; qu'il en a guéri plusieurs gens en sa vie, et que je ne guérirois jamais tant que je boirois ni eau ni tisane; que le seul moyen de sortir d'affaire étoit de ne boire que pour la seule nécessité, et tout au plus pour détremper les alimens dans l'estomac. Il m'a appuyé cela de quelques raisonnemens qui m'ont paru assez solides. Ce qui est arrivé de là, c'est que présentement je n'exécute ni son ordonnance ni celle de M. Fagon : je ne me noie plus d'eau comme je faisois, je bois à ma soif; et vous jugez bien que par le temps qu'il fait on a toujours assez soif, c'est-à-dire, à vous parler franchement, que je me suis remis dans mon train de vie ordinaire, et je m'en trouve assez bien. Ce même médecin m'a assuré que, si les eaux de Bourbon ne vous guérissoient pas, il vous guériroit infailliblement. Il

[1] La copie sur laquelle Boileau faisait ses corrections se termine ici.

[2] Celui à qui est dédiée l'épître VI, p. 71.

[3] Claude Auvry, évêque de Coutances, tresorier de la Sainte-Chapelle. Voyez le *Lutrin*, chant I, p. 115, note 3.

[4] Ici Boileau a mis sur sa copie corrigée, qui est dans les papiers de Brossette, un signe de renvoi à une addition qui est en entier de sa main. La voici :

« Nous parlons quelquefois de vers, et il ne m'en parle point sottement. Il m'en a lu l'autre jour un assez grand nombre de très-méchans qui ont été faits l'année passée dans Bourbon même, à l'occasion des eaux de Bourbon. Il me parut qu'il étoit aussi dégoûté de ces vers que moi, et pour vous montrer que je ne suis encore guéri de rien, c'est que je ne pus m'empêcher de faire sur-le-champ, à propos de ces misérables vers, cette épigramme que j'adresse à la fontaine de Bourbon : *Oui, vous pourez*, etc... » (Ici est toute l'épigramme XXIII, p. 147-148.)

Comme cette addition, dans les papiers de Brossette, se trouvait après la lettre à Racine du 19 de mai 1687, n° XXXIX, p. 326-327, M. Laverdet, *Supplément*, p. 379, l'a imprimée à la suite de cette lettre, avec laquelle elle n'a aucun rapport. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans le dernier alinéa de la lettre n° XXXIX Boileau parle de La Bruyère, et que l'addition, dans la publication de M. Laverdet, parait ainsi s'appliquer tout entière à l'auteur des *Caractères*.

[5] Elisabeth-Charlotte de Bavière, mère du régent, dont la correspondance a été publiée en dernier lieu par M. Brunet de Bordeaux.

[6] Secrétaire du roi, frère de madame de La Sablière et ami de Boileau et de Racine. Il avoit beaucoup d'esprit et de lettres, dit Louis Racine, mais il aimoit à disputer et à contredire.

m'a cité l'exemple d'un chantre de Notre-Dame (je crois que c'étoit une basse), à qui un rhume avoit fait perdre entièrement la voix. Cela lui avoit duré six mois, et il étoit sur le point de se retirer; le médecin que je vous dis l'entreprit, et avec une tisane d'une herbe qu'on appelle, je crois, *erysimum*[1], le tira d'affaire en trois semaines, en telle sorte que non-seulement il parle, mais il chante très-bien, et a la voix aussi forte qu'il l'avait jamais eue. Ce chantre a, dit-il, quelque quarante ans. J'ai conté la chose aux médecins de la cour; ils avouent que cette plante d'*erysimum* est très-bonne pour la poitrine; mais ils disent qu'ils ne lui croyoient pas la vertu que dit mon médecin. C'est le même qui a deviné le mal de M. Nicole : il s'appelle M. Morin[2], et il est à mademoiselle de Guise[3]. M. Fagon en fait un fort grand cas. J'espère que vous n'aurez pas besoin de lui; mais toujours cela est bon à savoir : et si le malheur vouloit que vos eaux ne fissent pas tout l'effet que vous souhaitez, voilà encore une assez bonne consolation que je vous donne. Je ne vous manderai point cette fois-ci d'autres nouvelles que celles qui regardent votre santé et la mienne. Je vous dirai seulement que j'ai encore mes deux chevaux sur la litière. J'ai[4]...

LETTRE XLIV

BOILEAU A RACINE.

A Bourbon, 29 juillet 1687.

Votre lettre m'a tiré d'un fort grand embarras; car je doutois que vous eussiez reçu celle que je vous avois écrite, et dont la réponse est arrivée fort tard à Bourbon. Si la perte de ma voix ne m'avoit fort guéri de la vanité, j'aurois été très-sensible à tout ce que vous m'avez mandé de l'honneur que m'a fait le plus grand prince de la terre en vous demandant des nouvelles de ma santé; mais l'impuissance où ma maladie me met de répondre par mon travail à toutes les bontés qu'il me témoigne me fait un sujet de chagrin de ce qui devroit faire toute ma joie. Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, selon toutes les règles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour la quelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui, puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose; mais pour moi je suis persuadé qu'ils me flattent, ou plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes, et à ce que je puis reconnoître en moi, je tiens que les eaux me soulageront plutôt la difficulté de respirer que la difficulté de parler. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout, et je ne donnerai point occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je suis impatienté. Au pis aller, nous essayerons cet hiver l'*erysimum :* mon médecin et mon apothicaire à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre, où vous parlez de cette plante, ont témoigné tous deux en faire un fort grand cas; mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué, et non pas à un homme comme moi, qui a tous les muscles de la poitrine embarrassés. Peut-être que si j'avois le gosier malade, prétendroit-il que l'*erysimum* ne sauroit guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée. Le bon de l'affaire est qu'il persiste toujours dans la pensée que les eaux de Bourbon me rendront bientôt la voix, plus tôt même qu'on ne sauroit s'imaginer. Si cela arrive ainsi, il se trouvera, mon cher monsieur, que ce sera à moi à vous consoler, puisque de la manière dont vous me parlez de votre mal de gorge, je doute qu'il puisse être guéri sitôt, surtout si vous vous engagez en de longs voyages avec M. Hessein[5]. Mais laissez-moi faire : si la voix me revient, j'espère de vous soulager dans les disputes que vous aurez avec lui, sauf à la perdre encore une seconde fois pour vous rendre cet office. Je vous prie pourtant de lui faire bien des amitiés de ma part, et de lui faire entendre que ses contradictions me seront toujours beaucoup plus agréables que les complaisances et les applaudissemens fades de la plupart des amateurs de beaux esprits. Il s'est trouvé ici parmi les capucins un de ces amateurs qui a fait des vers à ma louange. J'admire ce que c'est que des hommes : *Vanitas et omnia vanitas.* Cette sentence ne m'a jamais paru si vraie qu'en fréquentant ces bons et crasseux pères. Je suis bien fâché que vous ne vous soyez point encore habitué à Auteuil, où

Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant[6].

c'est-à-dire, où mes deux puits[7] et mes abricotiers vous appeloient.

Vous faites très-bien d'aller à Maintenon avec une

[1] L'erysimum officinale, *herbe aux chantres*, plante de la famille des crucifères, est encore employée en médecine dans le même cas.

[2] De l'Académie des sciences, mort en 1715, à quatre-vingts ans. Fontenelle a fait son éloge.

[3] Marie de Lorraine, morte en 1688.

[4] C'est le dernier mot du feuillet, ainsi la fin de la lettre manque.

[5] Voyez ce que dit Louis Racine de M. Hessein, p. 350, note 6.

[6] Virgile, églogue I, vers 40.

[7] Il n'avoit pas d'autres eaux dans cette petite maison dont il faisoit ses délices. Louis Racine.

compagnie aussi agréable que celle dont vous me parlez, puisque vous y trouverez votre utilité et votre plaisir.

Omne tulit punctum [1], etc.

Je n'ai jamais pu deviner la critique que peut faire M. l'abbé Tallemant [2] sur l'endroit de l'épitaphe que vous m'avez marqué [3]. N'est-ce point qu'il prétend que ces termes, *il fut nommé*, semblent dire que le roi Louis XIII a tenu M. Le Tellier sur les fonts de baptême; ou bien que c'est mal dit, que le roi *le choisit pour remplir la charge*, etc., parce que c'est la charge qui a rempli M. Le Tellier, et non pas M. Le Tellier qui a rempli la charge; par la même raison que c'est la ville qui entoure les fossés et non pas les fossés qui entourent la ville? C'est à vous à m'expliquer cette énigme. Faites bien, je vous prie, mes baise-mains au père Bouhours et à tous nos autres amis, quand vous les rencontrerez; mais surtout témoignez bien à M. Nicole la profonde vénération que j'ai pour son mérite et pour la simplicité de ses mœurs, encore plus admirable que son mérite. Vous ne me parlez point de l'épitaphe de mademoiselle de Lamoignon [4]. Voilà, ce me semble, une assez longue lettre pour un homme à qui on défend surtout les longues applications, et qu'on presse d'ailleurs de donner cette lettre pour la porter à Moulins. J'ai appris par la gazette que monsieur l'abbé de Choisy était agréé à l'Académie. Voici encore une voix que je vous envoie pour lui, si trente-neuf [5] ne suffisoient pas. Adieu, aimez-moi toujours, et croyez que je n'aime rien plus que vous. Je passe ici le temps, *sic ut quimus, quando ut volumus non possum*. Adieu, encore une fois; dites à ma sœur et à M. Manchon [6] que je ne manquerai pas de leur écrire par la première commodité. J'ai écrit à M. Marchand [7].

LETTRE XLV

RACINE A BOILEAU.

A Paris, ce 4 août (1687).

Je suis ravi des bonnes espérances que l'on continue de vous donner, et du soulagement que vous ressentez déjà à votre poitrine. Je ne doute pas que la difficulté de parler ne soit encore plus aisée à guérir que la difficulté de respirer. Je n'ai point encore vu M. Fagon depuis que j'ai reçu de vos nouvelles; oui bien M. Daquin [8], qui trouve fort étrange que vous ne vous soyez pas mis entre les mains de M. des Trapières: il est même bien en peine qui peut vous avoir adressé à M. Bourdier. Je jugeai à propos, tant il étoit en colère, de ne pas lui dire un mot de M. Fagon. J'ai fait le voyage de Maintenon, et suis fort content des ouvrages que j'y ai vus; ils sont prodigieux et dignes, en vérité, de la magnificence du roi. Il y en a encore, dit-on, pour deux ans. Les arcades qui doivent joindre les deux montagnes vis-à-vis de Maintenon sont presque faites; il y en a quarante-huit; elles sont fort hautes et bâties pour l'éternité. Je voudrois qu'on eût autant d'eau à faire passer dessus qu'elles sont capables d'en porter. Il y a là près de trente mille hommes qui travaillent, tous gens bien faits, et qui, si la guerre recommence, remueront plus volontiers la terre devant quelque place sur la frontière que dans les plaines de Beauce [9]. J'eus l'honneur de voir madame de Maintenon, avec qui je fus une bonne partie d'une après-dînée; et elle me témoigna même que ce temps-là ne lui avoit point duré. Elle est toujours la même que vous l'avez vue, pleine d'esprit, de raison, de piété et de beaucoup de bonté pour nous. Elle me demanda des nouvelles de notre travail; je lui dis que votre indisposition et la mienne, mon voyage à Luxembourg et votre voyage de Bourbon nous avoient un peu reculés, mais que nous ne perdions pas cependant notre temps.

A propos de Luxembourg, j'en viens de recevoir un plan et de la place et des attaques, et tout cela dans la dernière exactitude. Je viens aussi tout à l'heure de recevoir une lettre de Versailles, d'où l'on me mande une nouvelle fort surprenante et fort affligeante pour vous et pour moi; c'est la mort de notre ami M. de Saint-Laurent [10], qui a été emporté d'un seul accès de colique néphrétique, à quoi il n'avoit jamais été sujet en sa vie. Je ne crois pas qu'excepté MADAME, on en

[1] Horace, *Art poétique*, vers 343.

[2] L'abbé Paul Tallemant, de l'Académie française et de l'Académie des médailles, né à Paris en 1642, mort en 1712. Il a laissé le *Voyage à l'île d'Amour*, en prose et en vers, des *Panégyriques* de Louis XIV, etc. Voy. épître VII, p. 76, note 4.

[3] L'épitaphe du chancelier Michel Le Tellier, mort le 5 d'octobre 1685.

[4] Morte le 14 d'avril 1687. Voyez *Poésies diverses*, XVI, p. 142.

[5] Il semble qu'au lieu de trente-neuf voix, Boileau devait dire trente-huit. Daunou.

[6] Ecclésiastique, neveu de Boileau, qui fut plus tard, en 1692, commissaire des guerres. Jérôme Manchon, bachelier en théologie de la faculté de Paris, naquit en 1661 et vivait encore en 1712.

[7] Voyez plus loin, lettre LV, une longue note de M. Berriat-Saint-Prix sur Marchand.

[8] Antoine Daquin, premier médecin du roi, né à Paris, mort à Vichy en 1696. Fagon le remplaça comme premier médecin en 1693, lorsqu'il encourut la disgrâce de Louis XIV.

[9] Ces travaux étaient destinés à conduire à Versailles une partie des eaux de l'Eure, mais ils furent interrompus en 1685 et sont restés abandonnés.

[10] Homme d'une grande piété, précepteur du jeune duc de Chartres, depuis M. le duc d'Orléans, régent. Une lettre suivante fera connoître les regrets du jeune prince et sa douleur de sa mort. Louis Racine. (Lettres XLVI et XLVIII.)

soit fort affligé au Palais-Royal : les voilà débarrassés d'un homme de bien.

Je laissai volontiers à la gazette à vous parler de l'abbé de Choisy. Il fut reçu sans opposition [1]; il avoit pris tous les devans qu'il falloit auprès des gens qui auroient pu lui faire de la peine. Il fera, le jour de Saint-Louis, sa harangue qu'il m'a montrée; il y a quelques endroits d'esprit. Je lui ai fait ôter quelques fautes de jugement. M. Bergeret [2] fera la réponse; je crois qu'il y aura plus de jugement.

Je suis bien aise que vous n'ayez pas conçu la critique de l'abbé Tallemant : c'est signe qu'elle ne vaut rien. La critique tomboit sur ces mots : *Il en commença les fonctions.* Il prétendoit qu'il falloit dire nécessairement : *Il commença à en faire les fonctions.* Le P. Bouhours ne le devina point, non plus que vous, et quand je lui dis la difficulté, il s'en moqua. Je donnai l'épitaphe de mademoiselle de Lamoignon à M. de La Chapelle [3] en l'état que nous en étions convenus à Montgeron ; je n'en ai pas ouï parler depuis.

M. Hessein n'a point changé ; nous fûmes cinq jours ensemble. Il fut fort doux les quatre premiers jours, et eut beaucoup de complaisance pour M. de Termes, qui ne l'avoit jamais vu, et qui étoit charmé de sa douceur. Le dernier jour, M. Hessein ne lui laissa pas passer un mot sans le contredire ; et même quand il nous voyoit fatigués de parler ou endormis, il avançoit malicieusement quelque paradoxe qu'il savoit bien qu'on ne lui laisseroit point passer. En un mot, il eut contentement : non-seulement on disputa ; mais on se querella, et on se sépara sans avoir trop d'envie de se revoir de plus de huit jours. Il me sembla que M. de Termes avoit toujours raison ; il lui sembla aussi la même chose de moi. M. Félix témoigna un peu plus de bonté pour M. Hessein, et nous gronda tous, plutôt que de se résoudre à le condamner. Voilà comme s'est passé le voyage. Mon mal de gorge est beaucoup diminué, Dieu merci, mais il n'est pas encore fini; il me reste de temps en temps quelques âcretés vers la luette, mais cela ne dure point. Quoi qu'il en soit, je n'y fais plus rien. Mes chevaux marcheront demain pour la première fois depuis votre départ. Celui qui avoit le farcin est, dit-on, entièrement guéri ; je n'ose encore trop vous l'assurer. M. Marchand [4] me vint voir il y a trois jours, un peu fâché de ce que vous n'avez pas pris à Bourbon le logis qu'il vous avoit dit. Il doit mener à Auteuil sa fille qui est sortie de religion, pour lui faire prendre l'air. Cela ne m'empêchera pas d'y aller passer des après-dînées, et même d'y aller dîner avec lui. Adieu, mon cher monsieur : mandez-moi au plus tôt que vous parlez ; c'est la meilleure nouvelle que je puisse recevoir en ma vie.

LETTRE XLVI [5]

RACINE A BOILEAU.

A Paris, ce 8 août 1687.

Madame Manchon vint avant-hier me chercher, fort alarmée d'une lettre que vous lui avez écrite [6]; et qui est en effet bien différente de celle que j'ai reçue de vous. J'aurois déjà été à Versailles pour entretenir M. Fagon ; mais le roi est à Marly depuis quatre jours, et n'en reviendra que demain au soir : ainsi je n'irai qu'après-demain matin, et je vous manderai exactement tout ce qu'il m'aura dit. Cependant je me flatte que ce dégoût et cette lassitude dont vous vous plaignez n'auront point de suite, et que c'est seulement un effet que les eaux doivent produire, quand l'estomac n'y est pas encore accoutumé ; que si elles continuent à vous faire mal, vous savez ce que tout le monde vous dit en partant, qu'il falloit les quitter en ce cas, ou tout du moins les interrompre. Si par malheur elles ne vous guérissent pas, il n'y a point lieu encore de vous décourager, et vous ne seriez pas le premier qui, n'ayant pas été guéri sur les lieux, s'est trouvé guéri étant de retour chez lui. En tout cas, le sirop d'*erysimum* n'est point assurément une vision. M. Dodart, à qui j'en parlai il y a trois jours, me dit et m'assura en conscience que ce M. Morin, qui m'a parlé de ce remède, est sans doute le plus habile médecin qui soit dans Paris, et le moins charlatan. Il est constant que, pour moi, je me trouve infiniment mieux depuis que, par son conseil, j'ai renoncé à tout ce lavage d'eaux qu'on m'avoit ordonnées, et qui m'avoient presque gâté entièrement l'estomac, sans me guérir mon mal de gorge. Je prierai aussi M. de Jussac d'écrire à madame sa femme, à Fontevrauld, et de lui mander l'embarras de ce pauvre paralytique, qui étoit sans vous sur le pavé [7].

M. de Saint-Laurent est mort d'une colique de *mise-*

[1] A l'Académie française, à la place du duc de Saint-Aignan.

[2] Jean-Louis Bergeret, né à Paris, mort en 1694. Il était premier commis du ministre Colbert de Croissy, et, grâce à sa protection, il fut élu de l'Académie française en 1685, de préférence à Ménage et à Thomas Corneille.

[3] Voyez lettre xv, p. 307, note 6.

[4] Voyez une note de la lettre LV.

[5] Réponse à la lettre de Boileau du 29 de juillet 1687, n° XLIV p. 351-352.

[6] Lettre du 31 de juillet 1687, n° VII, p. 291-292.

[7] Voyez lettre VII, p. 291, colonne 2.

vere, et non point d'un accès de néphrétique, comme je vous avois mandé. Sa mort a été fort chrétienne, et même aussi singulière que le reste de sa vie. Il ne confia qu'à M. de Chartres qu'il se trouvoit mal, et qu'il alloit s'enfermer dans une chambre pour se reposer, conjurant instamment ce jeune prince de ne point dire où il étoit, parce qu'il ne vouloit voir personne. En le quittant il alla faire ses dévotions : c'étoit un dimanche, et on dit qu'il les faisoit tous les dimanches; puis il s'enferma dans une chambre jusqu'à trois heures après midi, que M. de Chartres, étant en inquiétude de sa santé, déclara où il étoit. Tancret y fut, qui le trouva tout habillé sur un lit, souffrant apparemment beaucoup, et néanmoins fort tranquille. Tancret ne lui trouva point de pouls; mais M. de Saint-Laurent lui dit que cela ne l'étonnât point, qu'il étoit vieux, et qu'il n'avoit pas naturellement le pouls fort élevé. Il voulut être saigné, et il ne vint point de sang. Peu de temps après il se mit sur son séant, puis dit à son valet de le pencher un peu sur son chevet; et aussitôt ses pieds se mirent à trépigner contre le plancher, et il expira dans le moment même. On trouva dans sa bourse un billet par lequel il déclaroit où l'on trouveroit son testament. Je crois qu'il donne tout son bien aux pauvres. Voilà comme il est mort, et voici ce qui fait, ce me semble, assez bien son éloge : vous savez qu'il n'avoit presque d'autres soins auprès de M. de Chartres que de l'empêcher de manger des friandises; qu'il l'empêchoit le plus qu'il pouvoit d'aller aux comédies et aux opéra; et il vous a conté lui-même toutes les rebuffades qu'il lui a fallu essuyer pour cela, et comme toute la maison de MONSIEUR étoit déchaînée contre lui, gouverneur, sous-précepteur[1], valets de chambre. Cependant on a été plus de deux jours sans oser apprendre sa mort à ce même M. de Chartres; et quand MONSIEUR enfin la lui a annoncée, il a jeté des cris effroyables, se jetant, non point sur son lit, mais sur le lit de M. de Saint-Laurent, qui étoit encore dans sa chambre, et l'appelant à haute voix comme s'il eût encore été en vie : tant la vertu, quand elle est vraie, a de force pour se faire aimer ! Je suis assuré que cela vous fera plaisir, non-seulement pour la mémoire de M. de Saint-Laurent, mais même pour M. de Chartres. Dieu veuille qu'il persiste longtemps dans de pareils sentimens ! Il me semble que je n'ai point d'autres nouvelles à vous mander.

M. le duc de Roannès[2] est venu ce matin pour me parler de sa rivière, et pour me prier d'en parler. Je lui ai demandé s'il ne savoit rien de nouveau, il m'a dit que non ; et il faut bien, puisqu'il ne sait point de nouvelles, qu'il n'y en ait point, car il en sait toujours plus qu'il n'y en a. On dit seulement que M. de Lorraine a passé la Drave, et les Turcs la Save : ainsi il n'y a point de rivière qui les sépare; tant pis apparemment pour les Turcs; je les trouve merveilleusement accoutumés à être battus[3]. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, c'est l'embarras des comédiens, qui sont obligés de déloger de la rue Guénégaud[4], à cause que messieurs de Sorbonne, en acceptant le collége des Quatre-Nations, ont demandé, pour première condition, qu'on les éloignât de ce collége. Ils ont déjà marchandé des places dans cinq ou six endroits; mais, partout où ils vont, c'est merveille d'entendre comme les curés crient. Le curé de Saint-Germain de l'Auxerrois a déjà obtenu qu'ils ne seroient point à l'hôtel de Sourdis, parce que de leur théâtre on auroit entendu tout à plein les orgues, et de l'église on auroit entendu parfaitement bien les violons; enfin ils en sont à la rue de Savoie, dans la paroisse de Saint-André. Le curé a été aussi au roi lui représenter qu'il n'y a tantôt plus dans sa paroisse que des auberges et des coquetiers; si les comédiens y viennent, que son église sera déserte. Les Grands-Augustins ont aussi été au roi, et le père Lembrochons, provincial, a porté la parole; mais on dit que les comédiens ont dit à Sa Majesté que ces mêmes Augustins, qui ne veulent point les avoir pour voisins, sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartiennent dans la rue d'Anjou pour y bâtir un théâtre, et que le marché seroit déjà conclu, si le lieu eût été plus commode. M. de Louvois a ordonné à M. de La Chapelle de lui envoyer le plan du lieu où ils veulent bâtir dans la rue de Savoie. Ainsi on attend ce que M. de Louvois décidera. Cependant l'alarme est grande dans le quartier; tous les bourgeois, qui sont gens de palais, trouvant fort étrange qu'on vienne leur embarrasser leurs rues. M. Billard[5] surtout, qui se trouvera vis-à-vis de la porte du parterre, crie fort haut; et quand on lui a

[1] Le sous-précepteur étoit alors l'abbé Dubois, depuis cardinal et premier ministre. Louis Racine.

[2] François d'Aubusson-Lafeuillade.

[3] Ils le furent en effet à Mohatz, en Hongrie, le 12 d'août 1687.

[4] Le 20 de juin 1687, les comédiens françois reçurent ordre de fermer, dans un délai de trois mois, leur théâtre de la rue Guénégaud. Après plusieurs contrats, qui furent cassés, ils obtinrent en 1688 la permission d'acquérir le jeu de paume de la rue des Fossés-Saint-Germain, et ils firent construire le théâtre qui a été pendant près de cent ans celui de la Comédie-Françoise. Daunou.

[5] Avocat dont les deux filles épousèrent, l'une Jérôme Bignon, prévôt des marchands en 1708; l'autre, Louis Chauvelin, père du garde des sceaux.

voulu dire qu'il en auroit plus de commodité pour s'aller divertir quelquefois, il a répondu fort tragiquement : *Je ne veux point me divertir*. Adieu, monsieur; je fais moi-même ce que je puis pour vous divertir, quoique j'aie le cœur fort triste depuis la lettre que vous avez écrite à madame votre sœur. Si vous croyez que je puisse vous être bon à quelque chose à Bourbon, n'en faites point de façon, mandez-le-moi; je volerai pour vous aller voir.

LETTRE XLVII [1]

BOILEAU A RACINE.

A Bourbon, 9 août (1687).

Je vous demande pardon du gros paquet que je vous envoie : mais M. Bourdier, mon médecin, a cru qu'il étoit de son devoir d'écrire à M. Fagon sur ma maladie. Je lui ai dit qu'il falloit que M. Dodart vît aussi la chose : ainsi nous sommes convenus de vous adresser sa relation, avec un cachet volant, afin que vous la fissiez voir à l'un et à l'autre. Je vous envoie un compliment pour M. de La Bruyère [2]. J'ai été sensiblement affligé de la mort de M. de Saint-Laurent. Franchement, notre siècle se dégarnit fort de gens de mérite et de vertu ; et sans ceux qu'on a étouffés sous prétexte de jansénisme, en voilà un grand nombre que la mort a enlevés depuis peu. Je plains fort le pauvre M. de Sainctot [3]. Je ne vous dirai point en quel état est ma poitrine, puisque mon médecin vous en écrit tout le détail; ce que je puis vous dire, c'est ce que ma maladie est de ces sortes de choses *quæ non recipiunt magis et minus*, puisque je suis environ au même état que j'étois lorsque je suis arrivé. On me dit cependant toujours, comme à Paris, que cela reviendra, et c'est qui me désespère, cela ne revenant point. Si je savois que je dusse être sans voix toute ma vie, je m'affligerois sans doute; mais je prendrois ma résolution, et je me trouverois peut-être moins malheureux que dans un état d'incertitude qui ne me permet pas de me fixer, et qui me laisse toujours comme un coupable qui attend le jugement de son procès. Je m'efforce pourtant de traîner ici ma misérable vie du mieux que je puis, avec un abbé, très-honnête homme, qui est trésorier d'une sainte chapelle [4], mon médecin et mon apothicaire. Je passe le temps avec eux à peu près comme D. Quixotte [5] le passoit, *en un lugar de la Mancha*, avec son curé, son barbier et le bachelier Sanson Carasco. J'ai aussi une servante : il me manque une nièce. Mais de tous ces gens-là, celui qui joue le mieux son personnage, c'est moi qui suis presque aussi fou que lui, et qui ne dirois guère moins de sottises, si je pouvois me faire entendre. Je n'ai point été surpris de ce que vous m'avez mandé de M. Hessein :

Naturam expellas furca, tamen usque recurret [6].

Il a d'ailleurs de très-bonnes qualités, mais, à mon avis, puisque je suis sur la citation de D. Quixotte, il n'est pas mauvais de garder avec lui les mêmes mesures qu'avec Cardenio [7]. Comme il veut toujours contredire, il ne seroit pas mauvais de le mettre avec cet homme que vous savez de notre assemblée, qui ne dit jamais rien qu'on ne doive contredire [8]; ils seroient merveilleux ensemble. Adieu, mon cher monsieur; conservez-moi toujours une amitié qui fait ma plus grande consolation.

J'ai déjà formé mon plan pour l'année 1667 [9], où je vois de quoi ouvrir un beau champ à l'esprit ; mais à ne vous rien déguiser, il ne faut pas que vous fassiez un grand fond sur moi, tant que j'aurai tous les matins à prendre douze verres d'eau, qu'il coûte encore plus à rendre qu'à avaler, et qui vous laissent tout étourdi le reste du jour, sans qu'il soit permis de sommeiller un moment. Je ferai pourtant du mieux que je pourrai, et j'espère que Dieu m'aidera.

Vous faites bien de cultiver madame de Maintenon ; jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'aie point encore remarqué de défaut. L'estime qu'elle a pour vous est une marque de son bon goût. Pour moi, je ne me compte pas au rang des choses vivantes :

. . . . . Vox quoque Mœrin
Jam fugit ipsa : lupi Mœrin videre priores [10].

LETTRE XLVIII [11]

BOILEAU A RACINE.

A Moulins, 13 août 1687).

Mon médecin a jugé à propos de me laisser reposer

[1] Réponse au n° XLV, p. 352-353, corrigée par Boileau sur une copie. L'adresse porte : « A monsieur, monsieur Racine. »

[2] Sur son livre des *Caractères* qui venait de paraître, Paris, Michallet, 1687, in-12.

[3] Nicolas de Sainctot, maître des cérémonies.

[4] Voyez lettres XLII, p. 350 et XLVIII, p. 356.

[5] Boileau écrit toujours *Guichot*. Voyez épigramme XXV, p. 145.

[6] Horace, l. I, épître X, vers 24. Voyez satire XI, vers 45, p. 48, colonne 2.

[7] Voyez *Don Quijote*, part. I, ch. XXIII et suiv.

[8] Charpentier. Voyez lettre XLII, p. 329.

[9] Il parle de l'histoire du roi, dont ils étoient tous deux continuellement occupés. Louis Racine.

[10] Virgile, églogue IX, vers 52-53.

[11] Lettre corrigée par Boileau sur une copie.

deux jours, et j'ai pris ce temps pour venir voir Moulins, où j'arrivai hier au matin, et d'où je m'en dois retourner aujourd'hui au soir. C'est une ville très-marchande et très-peuplée, et qui n'est pas indigne d'avoir un trésorier de France comme vous [1]. Un M. de Chamblain, ami de M. l'abbé de Sales [2], qui y est venu avec moi, m'y donna hier à souper fort magnifiquement. Il se dit grand ami de M. de Poignant, et connoît fort votre nom, aussi bien que tout le monde de cette ville, qui s'honore fort d'avoir un magistrat de votre force, et qui lui est si peu à charge [3]. Je vous ai envoyé par le dernier ordinaire une très-longue déduction de ma maladie, que M. Bourdier, mon médecin, écrit à M. Fagon : ainsi vous en devez être instruit à l'heure qu'il est parfaitement. Je vous dirai pourtant que dans cette relation il ne parle point de la lassitude de jambes et du peu d'appétit; si bien que tout le profit que j'ai fait jusqu'ici à boire des eaux, selon lui, consiste à un éclaircissement de teint que le hâle du voyage m'avoit jauni plutôt que la maladie; car vous savez bien qu'en partant de Paris je n'avois pas le visage trop mauvais, et je ne vois pas qu'à Moulins, où je suis, on me félicite fort présentement de mon embonpoint. Si j'ai écrit une lettre si triste à ma sœur, cela ne vient point de ce que je me sente beaucoup plus mal qu'à Paris, puisqu'à vous dire le vrai, tout le bien et tout le mal mis ensemble, je suis environ au même état que quand je partis; mais dans le chagrin de ne point guérir, on a quelquefois des momens où la mélancolie redouble, et je lui ai écrit dans un de ces momens. Peut-être dans une autre lettre verra-t-elle que je ris. Le chagrin est comme une fièvre qui a ses redoublemens et ses suspensions.

La mort de M. de Saint-Laurent est tout à fait édifiante; il me paroît qu'il a fini avec toute l'audace d'un philosophe et toute l'humilité d'un chrétien. Je suis persuadé qu'il y a des saints canonisés qui n'étoient pas plus saints que lui : on le verra un jour, selon toutes les apparences, dans les litanies. Mon embarras est seulement comment on l'appellera, et si on lui dira simplement saint Laurent ou saint Saint-Laurent. Je n'admire pas seulement M. de Chartres [4], mais je l'aime, j'en suis fou. Je ne sais pas ce qu'il sera dans la suite; mais je sais bien que l'enfance d'Alexandre, ni de Constantin n'a jamais promis de si grandes choses que la sienne, et on pourroit beaucoup plus justement faire de lui les prophéties que Virgile, à mon avis, a faites assez à la légère du fils de Pollion [5]. Dans le temps que je vous écris ceci, M. Amiot [6] vient d'entrer dans ma chambre; il a précipité, dit-il, son retour à Bourbon pour me venir rendre service. Il m'a dit qu'il avoit vu, avant que de partir, M. Fagon, et qu'ils persistoient l'un et l'autre dans la pensée du demi-bain, quoi qu'en puissent dire MM. Bourdier et Baudière : c'est une affaire qui se décidera demain à Bourbon. A vous dire le vrai, mon cher monsieur, c'est quelque chose d'assez fâcheux que de se voir ainsi le jouet d'une science très-conjecturale, et où l'un dit blanc et l'autre noir : car les deux derniers ne soutiennent pas seulement que le bain n'est point bon à mon mal; mais ils prétendent qu'il y va de la vie, et citent sur cela des exemples funestes. Mais enfin me voilà livré à la médecine, et il n'est plus temps de reculer. Ainsi, ce que je demande à Dieu, ce n'est pas qu'il me rende la voix, mais qu'il me donne la vertu et la piété de M. de Saint-Laurent, ou de M. Nicole, ou même la vôtre, puisque avec cela on se moque des périls. S'il y a quelque malheur dont on se puisse réjouir, c'est, à mon avis, de celui des comédiens : si on continue à les traiter comme on fait, il faudra qu'ils s'aillent établir entre la Villette et la porte Saint-Martin; encore ne sais-je s'ils n'auront point sur les bras le curé de Saint-Laurent [7]. Je vous ai une obligation infinie du soin que vous prenez d'entretenir un misérable comme moi. L'offre que vous me faites de venir à Bourbon est tout à fait héroïque et obligeante [8]; mais il n'est pas nécessaire que vous veniez vous enterrer inutilement dans le plus vilain lieu du monde, et le chagrin que vous auriez infailliblement de vous y voir ne feroit qu'augmenter celui que j'ai d'y être. Vous m'êtes plus nécessaire à Paris qu'ici, et j'aime encore mieux ne vous point voir que de vous voir triste et affligé. Adieu, mon cher monsieur; mes recommandations à M. Félix, à M. de Termes et à tous nos autres amis.

LETTRE XLIX

RACINE A BOILEAU.

A Paris, ce 13 août (1687).

Je ne vous écrirai aujourd'hui que deux mots, car,

[1] M. de Colbert le fit favoriser d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Moulins, qui étoit tombée aux parties casuelles. Louis Racine.

[2] L'abbé de Salles, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourbon.

[3] Parce qu'il n'y alloit jamais. Louis Racine.

[4] Le futur duc d'Orléans, régent.

[5] Églogue IV, vers 7 et suiv.

[6] Médecin de Bourbon.

[7] La paroisse de Saint-Laurent, s'étendait jusque là. — Voyez la lettre du 24 d'août 1687, n° LIII.

[8] Voyez lettre XLVI, p. 335.

outre qu'il est extrêmement tard, je reviens chez moi pénétré de frayeur et de déplaisir. Je sors de chez le pauvre M. Hessein, que j'ai laissé à l'extrémité; je doute qu'à moins d'un miracle je le retrouve demain en vie. Je vous conterai sa maladie une autre fois, et je ne vous parlerai maintenant que de ce qui vous regarde. Vous êtes un peu cruel à mon égard, de me laisser si longtemps dans l'horrible inquiétude où vous avez bien dû juger que votre lettre à madame Manchon me pouvoit jeter[1]. J'ai vu M. Fagon, qui, sur le récit que je lui ai fait de ce qui est dans cette lettre, a jugé qu'il falloit quitter sur-le-champ vos eaux. Il dit que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit, bien loin de l'ôter ; il croit même qu'à l'heure qu'il est vous les aurez interrompues, parce qu'on n'en prend jamais plus de vingt jours de suite. Si vous vous en êtes trouvé considérablement bien, il est d'avis qu'après les avoir laissées pour quelque temps vous les recommenciez; si elles ne vous ont fait aucun bien, il croit qu'il les faut quitter entièrement. Le roi me demanda avant-hier au soir si vous étiez revenu; je lui répondis que non, et que les eaux jusqu'ici ne vous avoient pas fort soulagé. Il me dit ces propres mots : « Il fera mieux de se remettre « à son train de vie ordinaire; la voix lui reviendra « lorsqu'il y pensera le moins. » Tout le monde a été charmé de la bonté que Sa Majesté a témoignée pour vous en parlant ainsi, et tout le monde est d'avis que pour votre santé vous ferez bien de revenir. M. Félix est de cet avis; le premier médecin et M. Moreau en sont entièrement. M. du Tartre[2] croit qu'absolument les eaux de Bourbon ne sont point bonnes pour votre poitrine, et que vos lassitudes en sont une marque. Tout cela, mon cher monsieur, m'a donné une furieuse envie de vous voir de retour. On dit que vous trouverez de petits remèdes innocents qui vous rendront infailliblement la voix, et qu'elle reviendra d'elle-même quand vous ne feriez rien. M. le maréchal de Bellefonds[3] m'enseigna hier un remède dont il dit qu'il a vu plusieurs gens guéris d'une extinction de voix; c'est de laisser fondre dans sa bouche un peu de myrrhe, la plus transparente qu'on puisse trouver; d'autres se sont guéris avec la simple eau de poulet, sans compter l'*erysimum*; enfin, tout d'une voix, tout le monde vous conseille de revenir. Je n'ai jamais vu une santé plus généralement souhaitée que la vôtre. Venez donc, je vous en conjure; et, à moins que vous n'ayez déjà un commencement de voix qui vous donne des assurances que vous achèverez de guérir à Bourbon, ne perdez pas un moment de temps pour vous redonner à vos amis, et à moi surtout, qui suis inconsolable de vous voir si loin de moi, et d'être des semaines entières sans savoir si vous êtes en santé ou non. Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste; et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste presque plus que vous. Adieu : je crains de m'attendrir follement, en m'arrêtant trop sur cette réflexion. Madame Manchon pense toutes les mêmes choses que moi, et est véritablement inquiète sur votre santé[4].

LETTRE L[5]

RACINE A BOILEAU.

A Paris, ce 17 août 1687.

J'allai hier au soir à Versailles, et j'y allai tout exprès pour voir M. Fagon et lui donner la consultation de M. Bourdier. Je la lus auparavant avec M. Félix, et je la trouvai très-savante, dépeignant votre tempérament et votre mal en termes très-énergiques; j'y croyois trouver en quelque page : *Numero Deus impare gaudet*[6]. M. Fagon m'a dit que du moment qu'il s'agissoit de la vie, et qu'elle pouvoit être en compromis, il s'étonnoit qu'on mît en question si vous prendriez le demi-bain. Il en écrira à M. Bourdier, et cependant il m'a chargé de vous écrire au plus vite de ne point vous baigner, et même, si les eaux vous ont incommodé, de les quitter entièrement, et de vous en revenir.

Je vous avois déjà mandé son avis là-dessus, et il y persiste toujours. Tout le monde crie que vous devriez revenir, médecins, chirurgiens, hommes, femmes.

Je vous avois mandé qu'il falloit un miracle pour sauver M. Hessein : il est sauvé, et c'est votre bon ami le quinquina qui a fait ce miracle. L'émétique l'avoit mis à la mort : M. Fagon arriva fort à propos, qui, le croyant à demi mort, ordonna au plus vite le quinquina. Il est présentement sans fièvre; je l'ai même tantôt fait rire jusqu'à la convulsion, en lui montrant l'endroit de votre lettre où vous parlez du bachelier,

[1] Racine n'avait donc pas encore reçu la lettre du 9 d'août, n° XLVII, p. 335.

[2] Chirurgien juré du Parlement de Paris, et depuis chirurgien ordinaire du roi.

[3] Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, maréchal de France, né en 1630, mort le 4 décembre 1694. Il s'est distingué en Catalogne, en Flandre, en Italie et en Hollande. Il était écuyer de madame la Dauphine et avait été envoyé en Angleterre en 167[illegible] et 1673 comme ambassadeur extraordinaire.

[4] *Adresse* : A monsieur Despréaux, chez M. Prévost, chirurgien à Bourbon.

[5] Réponse à la lettre du 9 d'août 1687, n° XLVII, p. 335.

[6] Virgile, églogue VIII, vers 75.

du curé et du barbier. Vous dites qu'il vous manque une nièce : voudriez-vous qu'on vous envoyât mademoiselle Despréaux[1]? Je m'en vais ce soir à Marly. M. Félix a demandé permission au roi pour moi, et j'y demeurerai jusqu'à mercredi prochain.

M. le duc de Charost[2] m'a tantôt demandé de vos nouvelles, d'un ton de voix que je vous souhaiterois de tout mon cœur. Quantité de gens de nos amis sont malades, entre autres M. le duc de Chevreuse et M. de Chamlai[3] : tous deux ont la fièvre double-tierce. M. de Chamlai a déjà pris le quinquina; M. de Chevreuse le prendra au premier jour. On ne voit à la cour que des gens qui ont le ventre plein de quinquina. Si cela ne vous excite pas à revenir, je ne sais plus ce qui vous peut en donner envie. M. Hessein ne l'a point voulu prendre des apothicaires, mais de la propre main de Smith. J'ai vu ce Smith chez lui; il a le visage vermeil et boutonné, et a bien plus l'air d'un maître cabaretier que d'un médecin. M. Hessein dit qu'il n'a jamais rien bu de plus agréable, et qu'à chaque fois qu'il en prend il sent la vie descendre dans son estomac. Adieu, mon cher monsieur, je commencerai et finirai toutes mes lettres en vous disant de vous hâter de revenir.

LETTRE L[4]

BOILEAU A RACINE.

A Bourbon, 19 août (1687).

Vous pouvez juger, monsieur, combien j'ai été frappé de la funeste nouvelle que vous m'avez mandée de notre pauvre ami[5]. En quelque état pitoyable néanmoins que vous l'ayez laissé, je ne saurois m'empêcher d'avoir toujours quelque rayon d'espérance, tant que vous ne m'aurez point écrit : *il est mort;* et je me flatte même qu'au premier ordinaire j'apprendrai qu'il est hors de danger. A dire le vrai, j'ai bon besoin de me flatter ainsi, surtout aujourd'hui que j'ai pris une médecine qui m'a fait tomber quatre fois en foiblesse, et qui m'a jeté dans un abattement dont même les plus agréables nouvelles ne seroient pas capables de me relever. Je vous avoue pourtant que si quelque chose pouvoit me rendre la santé et la joie, ce seroit la bonté qu'a Sa Majesté de s'enquérir de moi, toutes les fois que vous vous présentez devant lui. Il ne sauroit guère rien arriver de plus glorieux, je ne dis pas à un misérable comme moi, mais à tout ce qu'il y a de gens plus considérables à la cour; et je gage qu'il y en a plus de vingt d'entre eux qui, à l'heure qu'il est, envient ma bonne fortune, et qui voudroient avoir perdu la voix et même la parole à ce prix. Je ne manquerai pas, avant qu'il soit peu, de profiter du bon avis qu'un si grand prince me donne, sauf à désobliger M. Bourdier, mon médecin, et M. Baudière mon apothicaire, qui prétendent maintenir contre lui que les eaux de Bourbon sont admirables pour rendre la voix; mais je m'imagine qu'ils réussiront dans cette entreprise, à peu près comme toutes les puissances de l'Europe ont réussi à lui empêcher de prendre Luxembourg et tant d'autres villes. Pour moi, je suis persuadé qu'il fait bon suivre ses ordonnances, en fait même de médecine. J'accepte l'augure qu'il m'a donné en vous disant que la voix me reviendroit lorsque j'y penserois le moins. Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses est vraisemblablement inspiré du ciel, et toutes les choses qu'il dit sont des oracles. D'ailleurs j'ai encore un remède à essayer, où j'ai grande espérance, qui est de me présenter à son passage dès que je serai de retour; car je crois que l'envie que j'aurai de lui témoigner ma joie et ma reconnoissance me fera trouver de la voix, et peut-être même des paroles éloquentes. Cependant je vous dirai que je suis aussi muet que jamais, quoique inondé d'eaux et de remèdes[6]. Nous attendons la réponse de M. Fagon sur la relation que M. Bourdier lui a envoyée. Jusque-là je ne puis rien vous dire sur mon départ. On me fait toujours espérer ici une guérison prochaine, et nous devons tenter le demi-bain, supposé que M. Fagon persiste toujours dans l'opinion qu'il me peut être utile. Après cela je prendrai mon parti. Vous ne sauriez croire combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre; les larmes m'en sont presque venues aux yeux; et quelque résolution que j'eusse faite de quitter le monde, supposé que la voix ne me revînt point, cela m'a entièrement fait changer d'avis; c'est-à-dire, en un mot, que je me sens capable de quitter toutes

[1] Petit trait de raillerie. Boileau n'aimoit pas beaucoup cette nièce. Louis Racine. — Il y a apparence que l'oncle changea ensuite de sentiments, puisqu'il fit un legs considérable à cette même nièce. Boileau de Puymorin, lié d'une étroite amitié avec Despréaux, fit, en 1685, à la même nièce, par son testament, une libéralité encore plus considérable; et en cela il n'agissait pas par pure déférence pour les liens du sang, puisqu'il ne nomme pas même son autre nièce, Louise-Geneviève, morte seulement en 1701. B.-S.-P.

[2] Armand de Béthune, duc de Charost, gendre du surintendant Fouquet.

[3] Maréchal des logis des armées, dès le temps de Turenne, mort en 1719. A la mort de Louvois, en 1691, il refusa le ministère de la guerre. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. XXIV, p. 99-100, et t. XXXIII, p. 69.

[4] Corrigée par Boileau sur une copie.

[5] M. Hessein.

[6] Boileau avait supprimé tout ce qui suit.

choses, hormis vous. Adieu, mon cher monsieur, excusez si je ne vous écris pas une plus longue lettre; franchement, je suis fort abattu. Je n'ai point d'appétit; je traîne les jambes plutôt que je ne marche; je n'oserois dormir, et je suis toujours accablé de sommeil. Je me flatte pourtant encore de l'espérance que les eaux de Bourbon me guériront. M. Amiot est homme d'esprit, et me rassure fort. Il se fait une affaire très-sérieuse de me guérir, aussi bien que les autres médecins. Je n'ai jamais vu de gens si affectionnés à leur malade, et je crois qu'il n'y en a pas un d'entre eux qui ne donnât quelque chose de sa santé pour me rendre la mienne. Outre leur affection, il y va de leur intérêt, parce que ma maladie fait grand bruit dans Bourbon. Cependant ils ne sont point d'accord, et M. Bourdier lève toujours des yeux très-tristes au ciel, quand on parle de bain. Quoi qu'il en soit, je leur suis obligé de leurs soins et de leur bonne volonté; et quand vous m'écrirez, je vous prie de me dire quelque chose qui marque que je parle bien d'eux. M. de La Chapelle m'a écrit une lettre fort obligeante, et m'envoie plusieurs inscriptions sur lesquelles il me prie de dire mon avis[1]. Elles me paroissent toutes fort spirituelles; mais je ne saurois pas lui mander, pour cette fois, ce que j'y trouve à redire : ce sera pour le premier ordinaire. M. Boursault[2], que je croyois mort, me vint voir il y a cinq ou six jours, et m'apparut le soir assez subitement. Il me dit qu'il s'étoit détourné de trois grandes lieues du chemin de Mont-Luçon, où il alloit, et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux[3]. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés, et voulus le retenir pour le lendemain à dîner; mais il me dit qu'il étoit obligé de s'en aller dès le grand matin : ainsi nous nous séparâmes amis à outrance. A propos d'amis, mes baise-mains, je vous prie, à tous nos amis communs. Dites bien à M. Quinault que je lui suis infiniment obligé de son souvenir, et des choses obligeantes qu'il a écrites de moi à M. l'abbé de Sales[4]. Vous pouvez l'assurer que je le compte présentement au rang de mes meilleurs amis, et de ceux dont j'estime le plus le cœur et l'esprit. Ne vous étonnez pas si vous recevez quelquefois mes lettres un peu tard, parce que la poste n'est point à Bourbon, et que souvent, faute de gens pour envoyer à Moulins, on perd un ordinaire. Au nom de Dieu, mandez-moi avant toutes choses des nouvelles de M. Hessein.

LETTRE LII

BOILEAU A RACINE.

A Bourbon, 25 août (1687).

On me vient d'avertir que la poste est de ce soir à Bourbon; c'est ce qui fait que je prends la plume à l'heure qu'il est, c'est-à-dire, à dix heures du soir, qui est une heure fort extraordinaire aux malades de Bourbon, pour vous dire que, malgré les tragiques remontrances de M. Bourdier, je me suis mis aujourd'hui dans le demi-bain, par le conseil de M. Amiot, et même de M. des Trapières, que j'ai appelé au conseil. Je n'y ai été qu'une heure; cependant j'en suis sorti beaucoup en meilleur état que je n'y étois entré, c'est-à-dire la poitrine beaucoup plus dégagée, les jambes plus légères, l'esprit plus gai : et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un *non* à pleine voix, qui l'a surpris lui-même, aussi bien qu'une servante qui étoit dans la chambre; et pour moi, j'ai cru l'avoir prononcé par enchantement. Il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là; mais, comme vous voyez, monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, et que le bain m'est très-bon. Je m'en vais piquer de ce côté-là, et je vous manderai le succès. Je ne sais pas pourquoi M. Fagon a molli si aisément sur les objections très-superstitieuses de M. Bourdier[5]. Il y a tantôt six mois que je n'ai eu de véritable joie que ce soir. Adieu, mon cher monsieur; je dors en vous écrivant. Conservez-moi votre amitié, et croyez que si je recouvre la voix, je l'emploierai à publier à toute la terre la reconnoissance que j'ai des bontés que vous avez pour moi, et qui ont encore accru de beaucoup la véritable estime et la sincère amitié que j'avois pour vous. J'ai été ravi, charmé, enchanté du succès du quinquina; et ce qu'il a fait sur notre ami Hessein

[1] En sa qualité de contrôleur des bâtiments du roi, Henri de Bessé de La Chapelle était adjoint, comme secrétaire, à la petite Académie, depuis Académie des inscriptions.

[2] Edme Boursault, né à Mussy-l'Évêque, en Bourgogne, au mois d'octobre 1638, mort à Montluçon, où il était receveur des fermes, le 15 de septembre 1701. Son théâtre a été imprimé, Paris, 1725, 3 vol. in-12. Il a fait contre Boileau la *Satire des satires*.

[3] Sensible à ce trait de générosité, Boileau ôta de ses satires (satire IX) le nom de Boursault. Louis Racine.

[4] Voyez lettre XLVIII, page 336, note 2.

[5] Si l'on rapproche ce passage de ce que dit ailleurs Racine (lettre L, p. 337) qu'il croyait trouver dans la consultation de Bourdier l'adage, *numero deus impare gaudet*, on peut présumer que Bourdier insistait sur les jours intercalaires, 3e, 5e, 9e, 13e, 19e..., jadis si accrédités en médecine. B.-S.-P. — Dans le *Malade imaginaire*, acte II, sc. IV, M. Diafoirus dit à Argan qu'il faut mettre les grains de sel par nombres impairs dans les médicaments.

m'engage encore plus dans ses intérêts que la guérison de ma fièvre double-tierce.

LETTRE LIII

RACINE A BOILEAU.

A Paris, ce 24 août (1687).

Je vous dirai, avant toutes choses, que M. Hessein, excepté quelque petit reste de foiblesse, est entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir : car la chose devient à la mode; et on commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat. L'autre jour, à Marly, MONSEIGNEUR, après un fort grand déjeuner avec madame la princesse de Conti[1] et d'autres dames, en envoya querir deux bouteilles chez les apothicaires du roi, et en but le premier un grand verre; ce qui fut suivi par toute la compagnie, qui, trois heures après, n'en dîna que mieux : il me sembla même que cela leur avoit donné un plus grand air de gaieté ce jour-là; et, à ce même dîner, je contai au roi votre embarras entre vos deux médecins, et la consultation très-savante de M. Bourdier. Le roi eut la bonté de me demander ce qu'on vous répondoit là-dessus, et s'il y avoit à délibérer. « Oh! pour moi, s'écria naturellement madame la princesse de Conti, qui étoit à table à côté de Sa Majesté, j'aimerois mieux ne parler de trente ans, que d'exposer ainsi ma vie pour recouvrer la parole. » Le roi, qui venoit de faire la guerre à MONSEIGNEUR sur sa débauche de quinquina, lui demanda s'il ne voudroit point aussi tâter des eaux de Bourbon. Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable; la cour y est, ce me semble, toute autre qu'à Versailles. Il y a peu de gens, et le roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Ainsi tous ceux qui y sont, se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le roi même y est fort libre et fort caressant. On diroit qu'à Versailles il est tout entier aux affaires, et qu'à Marly il est tout à lui et à son plaisir. Il m'a fait l'honneur plusieurs fois de me parler, et j'en suis sorti à mon ordinaire, c'est-à-dire fort charmé de lui et au désespoir contre moi : car je ne me trouve jamais si peu d'esprit que dans ces momens où j'aurois le plus d'envie d'en avoir.

Du reste, je suis revenu riche de bons mémoires. J'y ai entretenu tout à mon aise les gens qui pouvoient me dire le plus de choses de la campagne de Lille[2]. J'eus même l'honneur de demander cinq ou six éclaircissemens à monsieur de Louvois, qui me parla avec beaucoup de bonté. Vous savez sa manière, et comme toutes ses paroles sont pleines de droit sens et vont au fait. En un mot, j'en sortis très-savant et très-content. Il me dit que tout autant de difficultés que nous aurions, il nous écouteroit avec plaisir. Les questions que je lui fis regardoient Charleroi et Douai. J'étois en peine pourquoi on alla d'abord à Charleroi, et si on avoit déjà nouvelle que les Espagnols l'eussent rasé : car, en voulant écrire, je me suis trouvé arrêté tout à coup, et par cette dificulté et par beancoup d'autres que je vous dirai. Vous ne me trouverez peut-être, à cause de cela, guère plus avancé que vous; c'est-à-dire beaucoup d'idées et peu d'écriture. Franchement, je vous trouve fort à dire, et dans mon travail et dans mes plaisirs. Une heure de conversation m'étoit d'un grand secours pour l'un, et d'un grand accroissement pour les autres.

Je viens de recevoir une lettre de vous[3]. Je ne doute pas que vous n'ayez présentement reçu celle où je vous mandois l'avis de M. Fagon[4]; et que M. Bourdier n'ait aussi reçu des nouvelles de M. Fagon même, qui ne serviront pas peu à le confirmer dans son avis. Tout ce que vous m'écrivez de votre peu d'appétit et de votre grand abattement est très-considérable, et marque toujours, de plus en plus, que les eaux ne vous conviennent point. M. Fagon ne manquera pas de me répéter encore qu'il les faut quitter, et les quitter au plus vite; car, je vous l'ai mandé, il prétend que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit et de rendre les forces. Quand elles font le contraire, il faut y renoncer. Je ne doute donc pas que vous ne vous remettiez bientôt en chemin pour revenir. Je suis persuadé comme vous que la joie de revoir un prince qui témoigne tant de bonté pour vous, vous fera plus de bien que tous les remèdes. M. Roze m'avoit déjà dit de vous mander de sa part qu'après Dieu le roi étoit le plus grand médecin du monde, et je fus même fort édifié que M. Roze voulût bien mettre Dieu devant le roi. Je commence à soupçonner qu'il pourroit bien être en effet dans la dévotion. M. Nicole a donné depuis deux jours au public deux tomes de *Réflexions sur les épîtres et sur les évangiles*[5], qui me semblent encore plus forts et plus édifians que tout ce qu'il a fait. Je ne vous

[1] Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de La Vallière.

[2] Celle de 1667. Le récit en est dans la *Campagne royale*, 1668, in-12. B.-S.-P.

[3] Lettre n° XLVIII, p. 555-556, datée de Moulins le 13 d'août 1687.

[4] Lettre n° XLIX, p. 556-557, datée de Paris le 13 d'août 1687.

[5] *Continuation des Essais de morale, contenant des Reflexions morales sur les Epitres et Evangiles de toute l'année*. Paris, 1687-1688, 3 vol. in-12.

les envoie pas, parce que j'espère que vous serez bientôt de retour, et vous les trouverez infailliblement chez vous. Il n'a encore travaillé que sur la moitié des épîtres et des évangiles de l'année; j'espère qu'il achèvera le reste, pourvu qu'il plaise à Dieu et au révérend père de Lach. [1] de lui laisser encore un an de vie.

Il n'y a point de nouvelles de Hongrie que celles qui sont dans la Gazette. M. de Lorraine, en passant la Drave, a fait, ce me semble, une entreprise de fort grand éclat et fort inutile [2]. Cette expédition a bien de l'air de celle qu'on fit pour secourir Philisbourg [3]. Il a trouvé au delà de là rivière un bois, et au delà de ce bois les ennemis retranchés jusqu'aux dents. M. de Termes est du nombre de ceux que je vous ai mandé qui avoient l'estomac farci de quinquina. Croyez-vous que le quinquina, qui vous a sauvé la vie, ne vous rendroit point la voix? il devroit du moins vous être plus favorable qu'à un autre, vous qui vous êtes enroué tant de fois à le louer. Les comédiens, qui vous font si peu de pitié, sont pourtant toujours sur le pavé, et je crains, comme vous [4], qu'ils ne soient obligés de s'aller établir auprès des vignes de feu M. votre père [5]; ce seroit un digne théâtre pour les œuvres de M. Pradon : j'allois ajouter de M. Boursault; mais je suis trop touché des honnêtetés que vous avez tout nouvellement reçues de lui. Je ferai tantôt à M. Quinault celles que vous me mandez de lui faire. Il me semble que vous avancez furieusement dans le chemin de la perfection. Voilà bien des gens offensés à qui vous avez pardonné.

On m'a dit, chez madame Manchon, que M. Marchand partoit lundi prochain pour Bourbon :

Hui! vereor ne quid Andria apportet mali [6].

Franchement j'appréhende un peu qu'il ne vous retienne. Il aime fort son plaisir. Cependant je suis assuré que M. Bourdier même vous dira de vous en aller. Le bien que les eaux vous pouvoient faire est peut-être fait : elles auront mis votre poitrine en bon train. Les remèdes ne font pas toujours sur-le-champ leur plein effet; et mille gens qui étoient allés à Bourbon pour des foiblesses de jambes, n'ont recommencé à bien marcher que lorsqu'ils ont été de retour chez eux. Adieu, mon cher monsieur; vous me demandez pardon de m'avoir écrit une lettre trop courte, et vous avez raison de le demander; et moi je vous le demande d'en avoir écrit une trop longue, et j'ai peut-être raison aussi.

LETTRE LIV [7]

BOILEAU A RACINE.

A Bourbon, 28 août (1687).

Je ne m'étonne point, monsieur, que madame la princesse de Conti soit dans le sentiment où elle est. Quand elle auroit perdu la voix, il lui resteroit encore un million de charmes pour se consoler de cette perte; elle seroit encore la plus parfaite chose que la nature ait produite depuis longtemps. Il n'en est pas ainsi d'un misérable qui a besoin de sa voix pour être souffert des hommes, et qui a quelquefois à disputer contre M. Charpentier. Quand ce ne seroit que cette dernière raison, il doit risquer quelque chose, et la vie n'est pas d'un si grand prix qu'il ne la puisse hasarder, pour se mettre en état d'interrompre un tel parleur. J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain avec toute l'audace imaginable; mes valets faisant lire leur frayeur sur leurs visages, et M. Bourdier s'étant retiré pour n'être point témoin d'une entreprise si téméraire. A vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des *maillotins* dans *Don Quichotte* [8], je veux dire, qu'après bien des alarmes, il s'est trouvé qu'il n'y avoit qu'à rire, puisque non-seulement le bain ne m'a point augmenté la fluxion sur la poitrine, mais qu'il me l'a même fort soulagée, et que, s'il ne m'a rendu la voix, il m'a du moins en partie rendu la santé. Je ne l'ai encore essayé que quatre fois, et M. Amiot prétend le pousser jusqu'à dix; après quoi,

[1] Le père de Lachaise.

[2] Voir la lettre suivante.

[3] Ville, alors très-forte, que le duc de Lorraine prit aux Français (ils en étaient maîtres depuis 1644), le 17 septembre 1676, après quatre mois de siége.

Luxembourg, chargé avant le siége, de veiller aux mouvemens de l'armée ennemie alors établie dans la haute Alsace, se porta, pour aller recueillir un renfort, vers la basse Alsace; mais pendant cette espèce de retraite, le duc de Lorraine repassa le Rhin et investit Philisbourg (Reboulet, *Hist. de Louis XIV*, V, 3 et 4). C'est probablement à la manœuvre de Luxembourg que Racine fait ici allusion, et l'on voit, par la lettre déjà citee de Boileau, que le mouvement du duc de Lorraine, en Hongrie, était en effet une retraite, ce dont on aurait pu douter en s'en tenant aux expressions de Racine. B.-S.-P.

[4] Voyez la lettre n° XLVIII, p. 336.

[5] Du côté de Pantin, où étaient les voiries.

[6] Térence. *Andrienne*, acte I, sc. I, vers 46. Il y a HEI! dans Térence.

[7] Lettre corrigée par Boileau sur une copie.

[8] On a déjà dit (p. 335, note 5) que Boileau écrit *Guichot*. Il regardait sans doute cette manière d'écrire comme la seule bonne en français, car il a substitué Guichot à *Quixote* qu'on avait mis dans la copie sur laquelle il faisait ses corrections. — Par l'aventure des *Maillotins*, il désigne probablement celle des *moulins à foulon* (Don Quixote, part. I, ch. XXIX), moulins qui, dans les traductions anciennes, telles que celles de 1620 et 1668, sont désignés par les mots *maillets à foules* ou à *foulon*, correspondants aux mots du texte original, *maços de batan*. B.-S.-P.

si la voix ne me revient, il m'assure qu'il me donnera mon congé. Je conçois un fort grand plaisir à vous revoir et à vous embrasser, mais vous ne sauriez croire pourtant tout ce qui se présente d'affreux à mon esprit, quand je songe qu'il me faudra peut-être repasser muet par ces mêmes hôtelleries, et revenir sans voix dans ces mêmes lieux où l'on m'avoit tant de fois assuré que les eaux de Bourbon me guériroient infailliblement. Il n'y a que Dieu et vos consolations qui me puissent soutenir dans une si juste occasion de désespoir. J'ai été fort frappé de l'agréable débauche de MONSEIGNEUR chez madame la princesse de Conti; mais ne songe-t-il point à l'insulte qu'il a faite par là à tous messieurs de la Faculté? Passe pour avaler le quinquina sans avoir la fièvre; mais de le prendre sans s'être préalablement fait saigner et purger, c'est une chose qui crie vengeance, et il y a une espèce d'effronterie à ne se point trouver mal après un tel attentat contre toutes les règles de la médecine. Si MONSEIGNEUR et toute sa compagnie avoient, avant tout, pris une dose de séné dans quelque sirop convenable, cela lui auroit à la vérité coûté quelques tranchées, et l'auroit mis, lui et tous les autres, hors d'état de dîner, mais il y auroit eu au moins quelques formes gardées, et M. Bachot[1] auroit trouvé le trait galant. Au lieu que de la manière dont la chose s'est faite, cela ne sauroit jamais être approuvé que des gens de cour et du monde, et non point des véritables disciples d'Hippocrate, gens à barbe vénérable, et qui ne verront point assurément ce qu'il peut y avoir eu de plaisant à tout cela. Que si personne n'en a été malade, ils vous répondront qu'il y a eu du sortilége; et en effet, monsieur, de la manière dont vous me peignez Marly, c'est un véritabble lieu d'enchantement. Je ne doute point que les fées n'y habitent. En un mot, tout ce qui s'y dit et ce qui s'y fait me paroît enchanté; mais surtout les discours du maître du château ont quelque chose de fort ensorcelant, et ont un charme qui se fait sentir jusqu'à Bourbon. De quelque pitoyable manière que vous m'ayez conté la disgrace des comédiens, je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Mais dites-moi, monsieur, supposé qu'ils aillent habiter où je vous ai dit, croyez-vous qu'ils boivent du vin du cru[2]? Ce ne seroit pas une mauvaise pénitence à proposer à M. Champmeslé[3], pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues : vous savez aux dépens de qui[4]. Vous avez raison de dire qu'ils auront là un merveilleux théâtre pour jouer les pièces de M. Pradon; et d'ailleurs ils y auront une commodité : c'est que quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages, il en retrouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte tous les matins en cet endroit[5]. M. Fagon n'a point écrit à M. Bourdier. Faites bien des complimens pour moi à M. Roze. Les gens de son tempérament sont de fort dangereux ennemis; mais il n'y a point aussi de plus chauds amis, et je sais qu'il a de l'amitié pour moi. Je vous félicite des conversations fructueuses que vous avez eues avec Mgr de Louvois, d'autant plus que j'aurai part à votre récolte. Ne craignez point que M. Marchand m'arrête à Bourbon. Quelque amitié que j'aie pour lui, il n'entre point en balance avec vous, et l'Andrienne n'apportera aucun mal[6]. Je meurs d'envie de voir les *Réflexions* de M. Nicole; et je m'imagine que c'est Dieu qui me prépare ce livre à Paris, pour me consoler de mon infortune. J'ai fort ri de la raillerie que vous me faites sur les gens à qui j'ai pardonné. Cependant savez-vous bien qu'il y a à cela plus de mérite que vous ne le croyez, si le proverbe italien est véritable, que *Chi offende non perdona*[7]. L'action de M. de Lorraine ne me paroît point si inutile qu'on se veut imaginer, puisque rien ne peut mieux confirmer l'assurance de ses troupes, que de voir que les Turcs n'ont osé sortir de leurs retranchemens, ni même donner sur son arrière-garde dans sa retraite; et il faut en effet que ce soient de grands coquins pour l'avoir ainsi laissé repasser la Drave. Croyez-moi, ils seront battus; et la retraite de M. de Lorraine a plus de rapport à la retraite de César, quand il décampa devant Pompée, qu'à l'affaire de Philisbourg. Quand vous verrez M. Hessein, faites-le ressouvenir que nous sommes frères en quinquina, puisqu'il nous a sauvé la vie à l'un et à l'autre. Vous pensez vous moquer, mais je ne sais pas si je n'en essayerai point pour le recouvrement de ma voix. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a rien au monde que j'aime plus que vous. Je ne sais où vous vous êtes mis en tête que vous m'aviez écrit une longue lettre, car je n'en ai jamais trouvé une si courte.

[1] On n'a pu savoir si c'était un apothicaire ou un médecin.

[2] Le vin de Pantin où le père de Boileau avait des vignes. Voyez lettres XLVIII, p. 536, et LIII, p. 541.

[3] Le mari de la comédienne, grand ivrogne. Louis Racine.

[4] Dans la copie corrigée de sa main, Boileau supprime la phrase qui suit, jusqu'à *cet endroit* inclusivement.

[5] Est-il nécessaire d'expliquer ce que veut dire Boileau?

[6] Allusion au vers de Térence cité par Racine dans la lettre précédente, p. 541.

[7] Voyez lettre LIII, p. 541, colonne 1.

[8] Sur le quinquina, voyez p. 192, note 5.

LETTRE LV[1]

BOILEAU A RACINE.

A Bourbon, 2 septembre (1687).

Ne vous étonnez pas, monsieur, si vous ne recevez pas des réponses à vos lettres, aussi promptes que peut-être vous souhaitez, parce que la poste est fort irrégulière à Bourbon, et qu'on ne sait pas trop bien quand il faut écrire. Je commence à songer à ma retraite. Voilà tantôt la dixième fois que je me baigne; et, à ne vous rien celer, ma voix est tout au même état que quand je suis arrivé. Le monosyllabe que j'ai prononcé n'a été qu'un effet de ces petits tons que vous savez qui m'échappent quelquefois quand j'ai beaucoup parlé, et mes valets ont été un peu trop prompts à crier miracle. La vérité est pourtant que le bain m'a renforcé les jambes et fortifié la poitrine; mais pour ma voix, ni le bain, ni la boisson des eaux ne m'y ont de rien servi. Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé. Je ne saurois vous dire quand je partirai; je prendrai brusquement mon parti, et Dieu veuille que le déplaisir ne me tue pas en chemin! Tout ce que je vous puis dire, c'est que jamais exilé n'a quitté son pays avec tant d'affliction que je retournerai au mien. Je vous dirai encore plus, c'est que, sans votre considération, je ne crois pas que j'eusse jamais revu Paris, où je ne conçois aucun autre plaisir que celui de vous revoir. Je suis bien fâché de la juste inquiétude que vous donne la fièvre de monsieur votre jeune fils[2]. J'espère que cela ne sera rien; mais si quelque chose me fait craindre pour lui, c'est le nombre de bonnes qualités qu'il a, puisque je n'ai jamais vu d'enfant de son âge si accompli en toutes choses. M. Marchand[3] est arrivé ici samedi. J'ai été fort aise de le voir; mais je ne tarderai guère à le quitter. Nous faisons notre ménage ensemble. Il est toujours aussi bon et aussi méchant homme que jamais. J'ai su par lui tout ce qu'il y a de mal à Bourbon, dont je ne savois pas un mot à son arrivée. Votre relation de l'affaire de Hongrie m'a fait un très-grand plaisir, et m'a fait comprendre en très-peu de mots ce que les plus longues relations ne m'auroient peut-être pas appris. Je l'ai débitée à tout Bourbon, où il n'y avoit qu'une relation d'un commis de M. Jacques[4], où, après avoir parlé du grand-vizir, on ajoutoit, entre autres choses, que *ledit vizir voulant réparer le grief qui lui avoit été fait*, etc. Tout le reste étoit de ce style. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que vous seul êtes ma consolation.

Je vous écrirai en partant de Bourbon, et vous aurez de mes nouvelles en chemin. Je ne sais pas trop le parti que je prendrai à Paris. Tous mes livres sont à Auteuil, où je ne puis plus désormais aller les hivers. J'ai résolu de prendre un logement pour moi seul. Je suis las franchement d'entendre le tintamare des nourrices et des servantes[5]. Je n'ai qu'une chambre et point de meubles au cloître[6] où je suis. Tout ceci soit dit entre nous; mais cependant je vous prie de me mander votre avis. N'ayant point de voix, il me faut du moins de la tranquillité. Je suis las de me sacrifier au plaisir et à la commodité d'autrui. Il n'est pas vrai que je ne puisse bien vivre et tenir seul mon ménage: ceux qui le croient se trompent grossièrement. D'ailleurs, je prétends désormais mener un genre de vie dont tout le monde ne s'accommodera pas. J'avois pris des mesures que j'aurois exécutées, si ma voix ne s'étoit point éteinte. Dieu ne l'a pas voulu. J'ai honte de moi-même, et je rougis des larmes que je répands en vous écrivant ces derniers mots.

[1] Lettre corrigée par Boileau sur une copie.

[2] Ou plutôt son fils aîné, Jean-Baptiste, car Racine n'avait point alors d'autre fils (Louis n'étant né qu'en 1692). Jean-Baptiste avait alors près de neuf ans. B.-S.-P.

[3] Nous avons fait un très-grand nombre de recherches pour connaître cet intime ami de nos deux grands poëtes, cet homme qui exerçait une espèce d'autorité sur Boileau, avec qui celui-ci faisait ménage, et auquel, surmontant sa paresse ordinaire, il s'empressait d'écrire (voyez lettres VII, XLIV, XLV, LIII, LIV et LVI). — Voici tout ce que nous avons pu découvrir. Il se nommait Antoine Petit-Jean-Marchand, mais dans l'usage on l'appelait de ce dernier nom seulement, comme on le voit, soit par les lettres citées, soit par son acte de décès, soit par la signature d'une de ses filles qui supprime le nom de Petit-Jean dans un acte où elle n'était pas au nombre des témoins essentiels. Son père avait été *pourvoyeur*, c'est-à-dire intendant ou maître d'hôtel du duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV; et lui-même, au temps de ces lettres, l'était de Monsieur, frère de Louis XIV. Il mourut en 1689. Nous avions d'abord cru qu'il était parent de Boileau, mais il paraît qu'il était seulement son voisin à Auteuil, et que là il s'était lié avec lui et avec les Manchon, ses parents. Peut-être avait-il rendu quelque service à la famille du poëte, comme par exemple de contribuer à faire obtenir une place de chambellan de Monsieur à son cousin germain, Nicolas Charles de Nyélé. B.-S.-P.

[4] Ce Jacques était entrepreneur de la fourniture des vivres dans l'armée du duc de Lorraine.

[5] Ceci annonce qu'il demeurait, au moins pendant le jour, dans la maison de son neveu Dongois, cour du Palais. Madame Gilbert de Voisins, fille de celui-ci et habitant avec lui, avait alors deux fils âgés seulement, l'un de deux et l'autre de trois ans. B.-S.-P.

[6] Il s'agit du cloître Notre-Dame. Voy. lettre LVIII, page 346, note 9.

Boileau avait pris cette chambre au mois d'octobre 1683, comme nous l'apprenons par une lettre que lui écrivit Maucroix le 2 de novembre suivant, et qui est dans les manuscrits de Brossette. Dongois l'engagea sans doute à conserver en même temps un appartement chez lui, et à y vivre, de sorte que, selon toute apparence, la chambre du cloître ne lui servait que pour la nuit. B.-S.-P. — Cf. Edouard Fournier, *Paris demoli*, deuxième édition, pages 115-167.

LETTRE LVI

RACINE A BOILEAU.

A Paris, ce 5 septembre (1687).

J'avois destiné cette après-dînée à vous écrire fort au long; mais un cousin, abusant d'un fâcheux parentage[1], est venu malheureusement me voir, et il ne fait que de sortir de chez moi. Je ne vous écris donc que pour vous dire que je reçus avant-hier une lettre de vous. Le père Bouhours et le père Rapin étoient dans mon cabinet quand je la reçus. Je leur en fis la lecture en la décachetant, et je leur fis un fort grand plaisir. Je regardois pourtant de loin, à mesure que je la lisois, s'il n'y avoit rien dedans qui fût trop janséniste. Je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement, ou, pour mieux dire, lâchement, par-dessus[2]. Je n'osai m'exposer à troubler la grande joie et même les éclats de rire que leur causèrent plusieurs choses fort plaisantes que vous me mandiez. Nous aurions été tous trois les plus contens du monde, si nous eussions trouvé à la fin de votre lettre que vous parliez à votre ordinaire, comme nous trouvions que vous écriviez avec le même esprit que vous avez toujours eu. Ils sont, je vous assure, tous deux fort de vos amis, et même fort bonnes gens. Nous avions été le matin entendre le père de Villiers[3]; qui faisoit l'oraison funèbre de M. le Prince[4], grand-père de M. le Prince d'aujourd'hui[5]. Il y a joint les louanges du dernier mort[6], et il s'est enfoncé jusqu'au cou dans le combat de Saint-Antoine; Dieu sait combien judicieusement! En vérité il a beaucoup d'esprit; mais il auroit bien besoin de se laisser conduire. J'annonçai au père Bouhours un nouveau livre qui excita fort sa curiosité, ce sont les *Remarques de M. de Vaugelas avec les notes de Thomas Corneille*. Cela est ainsi affiché dans Paris depuis quatre jours[7]. Auriez-vous jamais cru voir ensemble M. de Vaugelas et M. de Corneille le jeune, donnant des règles sur la langue? J'eusse bien voulu vous pouvoir mander que M. de Louvois est guéri, en vous mandant qu'il a été malade; mais ma femme, qui revient de voir madame de La Chapelle[8], m'apprend qu'il a encore de la fièvre. Elle étoit d'abord comme continue, et même assez grande; elle n'est présentement qu'intermittente; et c'est encore une des obligations que nous avons au quinquina. J'espère que je vous manderai lundi qu'il est absolument guéri. Outre l'intérêt du roi et celui du public, nous avons, vous et moi, un intérêt très-particulier à lui souhaiter une longue santé. On ne peut pas nous témoigner plus de bonté qu'il nous en témoigne; et vous ne sauriez croire avec quelle amitié il m'a toujours demandé de vos nouvelles. Bonsoir, mon cher monsieur. Je salue de tout mon cœur M. Marchand. Je vous écrirai plus au long lundi. Mon fils est guéri.

LETTRE LVII

BOILEAU A RACINE, AU CAMP DE MONS.

A Paris, 25 mars (1691).

Je ne voyois proprement que vous pendant que vous étiez à Paris; et depuis que vous n'y êtes plus, je ne vois plus, pour ainsi dire, personne. N'attendez donc pas que je vous rende nouvelles pour nouvelles, puisque je n'en sais aucunes. D'ailleurs, il n'est guère fait mention à Paris présentement que du siége de Mons, dont je ne crois pas vous devoir instruire. Les particularités que vous m'en avez mandées m'ont fait un fort grand plaisir. Je vous avoue pourtant que je ne saurois digérer que le roi s'expose comme il fait. C'est une mauvaise habitude qu'il a prise, dont il devroit se guérir; et cela ne s'accorde pas avec cette haute prudence qu'il fait paroître dans toutes ses autres actions. Est-il possible qu'un prince qui prend si bien ses mesures pour assiéger Mons, en prenne si peu pour la conservation de sa propre personne? Je sais bien qu'il a pour lui l'exemple des Alexandres et des Césars, qui s'exposoient de la sorte; mais avoient-ils raison de le faire? Je doute qu'il ait lu ce vers d'Horace:

> Decipit exemplar vitiis imitabile[9].

Je suis ravi d'apprendre que vous êtes dans un cou-

[1] Un cousin, abusant d'un fâcheux parentage.
Épître VI, vers 46, p. 72.

[2] Ceci montre combien il était dès lors dangereux de paraître avoir quelque liaison avec les jansénistes, puisque Boileau ne donne dans cette lettre, n° LIV, p. 342, aucun éloge à Nicole. B.-S.-P.

[3] Le père de Villiers quitta la compagnie de Jésus pour l'ordre de Clugni. Il a fait un mauvais poëme intitulé l'*Art de prêcher*; des *Réflexions sur les défauts d'autrui*; un *Traité de la Satire*; les *Moines*, comédie en musique, etc. Monchesnay raconte, dans le *Bolæana*, p. 127-128, une anecdote au moins douteuse sur Boileau et le père de Villiers.

[4] Henri de Bourbon II, mort en 1646.

[5] Henri-Jules de Bourbon, né en 1643, mort en 1709.

[6] Le grand Condé, qui, le 2 de juillet 1652, se battit dans le faubourg Saint-Antoine contre l'armée royale commandée par Turenne.

[7] *Remarques sur la langue françoise*, de M. de Vaugelas. Nouvelle édition, revue et corrigée, avec des notes de Thomas Corneille. Paris, 1687, 2 vol. in-12.

[8] La nièce de Boileau. La place de contrôleur des bâtiments mettait son mari en relation avec Louvois, qui en était intendant.

[9] Liv. I, épît. XIX, vers 17.

vent, en même cellule que M. de Cavoie[1]; car, bien que le logement soit un peu étroit, je m'imagine qu'on n'y garde pas trop étroitement les règles, et qu'on n'y fait pas la lecture pendant le dîner, si ce n'est, peut-être, de lettres pareilles à la mienne[2]. Je vous dis bien en partant que je ne vous plaignois plus, puisque vous faisiez le voyage avec un homme tel que lui, auprès duquel on trouve toutes sortes de commodités, et dont la compagnie pourroit consoler de toutes sortes d'incommodités. Et puis, je vois bien qu'à l'heure qu'il est, vous êtes un soldat parfaitement aguerri contre les périls et contre la fatigue. Je vois bien, dis-je, que vous allez recouvrer votre honneur à Mons, et que toutes les mauvaises plaisanteries du voyage de Gand ne tomberont plus que sur moi. M. de Cavoie a déjà assez bien commencé à m'y préparer[3]. Dieu veuille seulement que je les puisse entendre, au hasard même d'y mal répondre! Mais, à ne vous rien celer, non-seulement mon mal ne finit point, mais je doute même qu'il guérisse. En récompense me voilà fort bien guéri d'ambition et de vanité; et, en vérité, je ne sais si cette guérison-là ne vaut pas bien l'autre, puisqu'à mesure que les honneurs et les biens me fuient, il me semble que la tranquillité me vient. J'ai été une fois à notre assemblée[4] depuis votre départ. M. de La Chapelle ne manqua pas, comme vous vous le figurez bien, de proposer d'abord une médaille sur le siége de Mons; et j'en imaginai une sur le[5]...

LETTRE LVIII

RACINE A BOILEAU.

Au camp devant Mons, le 3 avril (1691).

On vous avoit trop tôt mandé la prise de l'ouvrage à cornes : il ne fut attaqué, pour la première fois, qu'avant-hier. Encore fut-il abandonné un moment après par les grenadiers du régiment des gardes, qui s'épouvantèrent mal à propos, et que leurs officiers ne purent retenir, même en leur présentant l'épée nue, comme pour les percer. Le lendemain, qui étoit hier, sur les neuf heures du matin, on recommença une autre attaque avec beaucoup plus de précaution que la précédente. On choisit pour cela huit compagnies de grenadiers, tant du régiment du roi que d'autres régimens, qui tous méprisent fort les soldats des gardes, qu'ils appellent des *Pierrots*[6]. On commanda aussi cent cinquante mousquetaires des deux compagnies pour soutenir les grenadiers. L'attaque se fit avec une vigueur extraordinaire, et dura trois bons quarts d'heure; car les ennemis se défendirent en fort braves gens, et quelques-uns d'entre eux se colletèrent même avec quelques-uns de nos officiers. Mais comment auroient-ils pu faire? Pendant qu'ils étoient aux mains, tout notre canon tiroit sans discontinuer sur les demi-lunes qui devoient les couvrir, et d'où, malgré cette tempête de canon, on ne laissoit pourtant pas de faire un feu épouvantable. Nos bombes tomboient aussi à tous momens sur ces demi-lunes, et sembloient les renverser sens dessus dessous. Enfin nos gens demeurèrent les maîtres, et s'établirent de manière qu'on n'a pas même osé depuis les inquiéter. Nous y avons bien perdu deux cents hommes, entre autres huit ou dix mousquetaires, du nombre desquels étoit le fils de M. le prince de Courtenai, qui a été trouvé mort dans la palissade de la demi-lune, car quelques mousquetaires poussèrent jusque dans cette demi-lune, malgré la défense expresse de M. de Vauban et de M. de Maupertuis[7], croyant faire sans doute la même chose qu'à Valenciennes. Ils furent obligé de revenir fort vite sur leurs pas; et c'est là que la plupart furent tués ou blessés. Les grenadiers, à ce que dit M. de Maupertuis lui-même, ont été aussi braves que les mousquetaires. De huit capitaines, il y en a eu sept tués ou blessés. J'ai retenu cinq ou six actions ou paroles de simples grenadiers, dignes d'avoir place dans l'histoire, et je vous les dirai quand nous nous reverrons. M. de Chasteauvillain, fils de M. le grand trésorier de Pologne[8], étoit à tout, et est un des

[1] Voyez épit. IV, p. 67, note 9.

[2] Dans les couvents, l'un des religieux faisait une lecture pieuse pendant le repas.

[3] En 1678, Boileau et Racine avaient suivi le roi pendant cette campagne, et les courtisans et même l'*ami* Cavoie y cherchaient souvent à égayer le maître aux dépens des deux *vilains*. Louis Racine (I, 150) raconte sur des ouï-dire, et avec l'air du doute, deux assez pauvres tours que leur joua le même Cavoie (il fit croire à Racine qu'avant de partir il aurait dû faire avec son maréchal ferrant un marché pour garantir que les fers de son cheval lui dureraient six mois; et il insinua à Boileau qu'il était dans une espèce de disgrace auprès du roi parce qu'il se tenait de travers à cheval). Ce qu'il y a de plus certain, c'est que les mêmes *amis* ne leur firent pas une réputation de bravoure, et Pradon s'empressa de le rappeler (voyez aussi lettre XCI dans la suite) (*Nouv. rem.*, p. 6 et 25) en les représentant au camp, armés, dit-il, jusqu'aux yeux :

Et pour voir sans danger les périls, les alarmes,
Ils avoient apporté des lunettes pour armes,
Dont ces deux champions, se servant au besoin,
N'approchoient l'ennemi que pour le voir de loin.
Le haut du mont *Pagnote* étoit leur mont Parnasse;
C'étoit là que brilloit leur fierté, leur audace. .

B.-S.-P.

[4] L'Académie des médailles.

[5] Ici finit la troisième page, la dernière qui reste de cette lettre.

[6] Le blanc dominait dans leur costume.

[7] Louis de Melun, marquis de Maupertuis, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, mort, sans postérité, en 1721, âgé de quatre-vingt-six ans.

[8] Le comte de Morstein, grand trésorier de Pologne, en venant s'établir en France, avait acheté le comté de Châteauvillain.

hommes de l'armée le plus estimé. La Chesnaye [1] a aussi fort bien fait. Je vous les nomme tous deux, parce que vous les connoissez particulièrement ; mais je ne vous puis dire assez de bien du premier, qui joint beaucoup d'esprit à une fort grande valeur. Je voyois toute l'attaque fort à mon aise, d'un peu loin à la vérité; mais j'avois de fort bonnes lunettes, que je ne pouvois presque tenir fermes, tant le cœur me battoit a voir tant de braves gens dans le péril ! On fit une suspension pour retirer les morts de part et d'autre. On trouva de nos mousquetaires morts dans le chemin couvert de la demi-lune. Deux mousquetaires blessés s'étoient couchés parmi ces morts de peur d'être achevés : ils se levèrent tout à coup sur leurs pieds, pour s'en revenir avec les morts qu'on remportoit; mais les ennemis prétendirent qu'ayant été trouvés sur leur terrain, ils devoient demeurer prisonniers. Notre officier ne put pas en disconvenir; mais il voulut au moins donner de l'argent aux Espagnols, afin de faire traiter ces deux mousquetaires. Les Espagnols répondirent : « Ils seront mieux traités parmi nous que parmi vous, et nous avons de l'argent plus qu'il n'en faut pour nous et pour eux. » Le gouverneur fut un peu plus incivil; car M. de Luxembourg lui ayant envoyé une lettre par un tambour pour s'informer si le chevalier d'Estrades [2], qui s'est trouvé perdu, n'étoit point du nombre des prisonniers qui ont été faits dans ces deux actions, le gouverneur [3] ne voulut ni lire la lettre ni voir le tambour.

On a pris aujourd'hui deux manières de paysans, qui étoient sortis de la ville avec des lettres pour M. de Castanaga [4]. Ces lettres portoient que la place ne pouvoit plus tenir que cinq ou six jours. En récompense, comme le roi regardoit de la tranchée tirer nos batteries cette après-dînée, un homme, qui apparemment étoit quelque officier ennemi, déguisé en soldat avec un simple habit gris, est sorti, à la vue du roi, de notre tranchée, et, traversant jusqu'à une demi-lune des ennemis, s'est jeté dedans, et on a vu deux des ennemis venir au-devant de lui pour le recevoir. J'étois aussi dans la tranchée dans ce temps-là, et je l'ai conduit de l'œil jusque dans la demi-lune. Tout le monde a été surpris au dernier point de son impudence; mais vraisemblablement il n'empêchera pas la place d'être prise dans cinq ou six jours [5]. Toute la demi-lune est presque éboulée, et les remparts de ce côté-là ne tiennent plus à rien : on n'a jamais vu un tel feu d'artillerie. Quoique je vous dise que j'ai été dans la tranchée, n'allez pas croire que j'aie été dans aucun péril, les ennemis ne tiroient plus de ce côté-là, et nous étions tous, ou appuyés sur le parapet, ou debout sur le revers de la tranchée; mais j'ai couru d'autres périls, que je vous conterai en riant quand nous serons de retour.

Je suis, comme vous, tout consolé de la réception de Fontenelle [6]. M. Roze paroît fâché de voir, dit-il, l'Académie *in pejus ruere*. Il vous fait ses baise-mains avec des expressions très-fortes, à son ordinaire. M. de Cavoie et quantité de nos communs amis m'ont chargé aussi de vous en faire. Voilà, ce me semble, une assez longue lettre; mais j'ai les pieds chauds, et je n'ai guère de plus grand plaisir que de causer avec vous. Je crois que le nez a saigné au prince d'Orange, et il n'est tantôt plus fait mention de lui. Vous me ferez un extrême plaisir de m'écrire, quand cela vous fera aussi quelque plaisir. Je vous prie de faire mes baise-mains à M. de La Chapelle. Ayez la bonté de mander à ma femme que vous avez reçu de mes nouvelles.

J'ai oublié de vous dire que, pendant que j'étois sur le mont Pagnote [7] à regarder l'attaque, le R. P. de La-chaise étoit dans la tranchée, et même fort près de l'attaque, pour la voir plus distinctement. J'en parlois hier au soir à son frère [8], qui me dit tout naturellement : « Il se fera tuer un de ces jours. » Ne dites rien de cela à personne ; car on croiroit la chose inventée, et elle est très-vraie et très-sérieuse [9].

LETTRE LIX

RACINE A BOILEAU.

A Versailles, ce mardi 8 avril 1692 [9].

Madame de Maintenon m'a dit ce matin que le roi avoit réglé notre pension [10] à quatre mille francs pour moi, et à deux mille francs pour vous : cela s'entend sans y comprendre notre pension de gens de lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous et pour moi. Je viens aussi

[1] Aide de camp du Dauphin. Il eut un cheval tué sous lui, près de ce prince, suivant la *Gazette de France*; entre le roi et le comte de Toulouse, suivant le *Journal* de Dangeau.

[2] Second fils du maréchal, il fut tué à Steinkerque en 1692.

[3] Prince de Berghes, capitaine général du Hainaut.

[4] Gouverneur de Bruxelles.

[5] La ville de Mons fut prise le 9 d'avril 1691 ; cette lettre est datée du 3.

[6] Fontenelle fut reçu à l'Académie française le 5 de mai 1691. Il disait que c'était par pure inimitié que Boileau et Racine s'opposaient à son élection, mais jusque-là, il n'avait encore rien produit de remarquable.

[7] Voir un combat du *haut du mont Pagnote*, signifie le voir d'un lieu où l'on ne court aucun danger. Lavaux. Voyez les vers de Pradon cités dans la note 5, p. 315.

[8] Capitaine de la porte du roi.

[9] *Adresse :* A monsieur, monsieur Despréaux, dans le cloître Notre-Dame, chez M. l'abbé de Dreux, à Paris. — Cet abbé de Dreux était ami de la famille de Boileau.

[10] Comme historiographes.

tout à l'heure de remercier le roi. Il m'a paru qu'il avoit quelque peine qu'il y eût de la diminution; mais je lui ai dit que nous étions trop contens. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi, et j'ai dit au roi que vous prendriez la liberté de lui écrire pour le remercier, n'osant pas lui venir donner la peine d'élever sa voix [1] pour vous parler. J'ai dit en propres paroles : « Sire, il a plus d'esprit que jamais, plus de zèle pour Votre Majesté, et plus d'envie de travailler pour votre gloire. »

Vous voyez enfin que les choses ont été réglées comme vous l'aviez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous; mais outre les dépenses et les fatigues des voyages, dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connois si noble et si plein d'amitié, que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité. Je serai très-content si vous l'êtes en effet. J'espère vous revoir bientôt. Je demeure ici pour voir de quelle manière la chose doit tourner; car on ne m'a point encore dit si c'est par un brevet, ou si c'est à l'ordinaire sur la cassette. Je suis entièrement à vous. Il n'y a rien de nouveau ici. On ne parle que du voyage [2], et tout le monde n'est occupé que de ses équipages. Je vous conseille d'écrire quatre lignes au roi, et autant à madame de Maintenon, qui assurément s'intéresse toujours avec beaucoup d'amitié à tout ce qui vous touche. Envoyez-moi vos lettres par la poste, ou par votre jardinier, comme vous le jugerez à propos.

LETTRE LX

BOILEAU A RACINE.

A Paris, 9 avril (1692).

Êtes-vous fou avec vos complimens? Ne savez-vous pas bien que c'est moi qui ai, pour ainsi dire, prescrit la chose de la manière qu'elle s'est faite, et pouvez-vous douter que je ne sois parfaitement content d'une affaire où l'on m'accorde tout ce que je demandois? Tout va le mieux du monde, et je suis encore plus réjoui pour vous que pour moi-même. Je vous envoie deux lettres que j'écris, suivant vos conseils, l'une au roi, l'autre à madame de Maintenon. Je les ai écrites sans faire de brouillon, et je n'ai point ici de conseil. Ainsi je vous prie d'examiner si elles sont en état d'être données, afin que je les réforme, si vous ne les trouvez pas bien. Je vous les envoie pour cela toutes décachetées; et, supposé que vous jugiez à propos de les présenter, prenez la peine d'y mettre votre cachet. Je verrai aujourd'hui madame Racine pour la féliciter. Je vous donne le bonjour, et suis tout à vous. Je ne reçus votre lettre qu'hier tout au soir, et je vous envoie mes trois lettres aujourd'hui à huit heures par la poste. Voilà, ce me semble, une assez grande diligence pour le plus paresseux de tous les hommes [3].

LETTRE LXI

RACINE A BOILEAU.

A Versailles, ce 11 avril (1692).

Je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira. Tâchez de me les renvoyer avant six heures, ou, pour mieux dire, avant cinq heures et demie du soir, afin que je les puisse donner avant que le roi entre chez madame de Maintenon. J'ai trouvé que *la trompette et les sourds* étoient trop joués [4], et qu'il ne falloit point trop appuyer sur votre incommodité, moins encore chercher de l'esprit sur ce sujet. Du reste, les lettres seront fort bien, et il n'en faut pas davantage. Je m'assure que vous donnerez un meilleur tour aux choses que j'ai ajoutées. Je ne veux point faire attendre votre jardinier. Je n'ai point encore de nouvelles de la manière dont votre affaire sera tournée. M. de Chevreuse [5] veut que je le laisse achever ce qu'il a commencé, et dit que nous nous en trouverons bien. Je vous conseille de lui écrire un mot à votre loisir. On ne peut pas avoir plus d'amitié qu'il en a pour vous.

LETTRE LXII

RACINE A BOILEAU.

(Versailles, 11 ou 12 avril 1692.)

Vos deux lettres sont à merveille, et je les donnerai tantôt. M. de Pontchartrain [6] oublia de parler hier,

[1] Boileau commençoit à devenir un peu sourd. Louis Racine. — Dans la lettre LVII, du 25 de mars 1691, p. 345, Boileau parle déjà de sa surdité, dont il craint de ne pouvoir guérir.

[2] Le voyage de Flandre, qui eut lieu le mois suivant, et où Louis XIV fut accompagné de toute sa cour.

[3] *Adresse :* Pour monsieur Racine.

[4] Boileau avoit apparemment fait sur sa surdité quelque plaisanterie qui ne plut pas à l'ami dont il faisoit son juge. Louis Racine.

[5] Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, puis ministre, etc., un des hommes les plus honnêtes de la cour. B.-S.-P.

[6] C'est probablement le père de Jérôme Phélipeaux. Voyez lettre XVII, p. 308, note 7.

et ne peut parler que dimanche; mais j'en fus bien aise, parce que M. de Chevreuse aura le temps de le voir. M. de Pontchartrain me parla de notre autre pension et de la *petite académie*, mais avec une bonté incroyable, en me disant que dans un autre temps il prétend bien faire d'autres choses pour vous et pour moi.

Je ne crois pas aller à Auteuil : ainsi ne m'y attendez point. Je ne crois pas même aller à Paris encore demain; et, en ce cas, je vous prie de tout mon cœur de faire bien mes excuses à M. de Pontchartrain [1], que j'ai une extrême impatience de revoir. Madame sa mère me demanda hier fort obligeamment si nous n'allions pas toujours chez lui, je lui dis que c'étoit bien notre dessein de recommencer à y aller.

J'envoie à Paris pour un volume de M. de Noailles, que mon laquais prétend avoir reporté chez lui, et qu'on n'y trouve point. Cela me désole. Je vous prie de lui dire si vous ne croyez point l'avoir chez vous. Je vous donne le bonjour.

LETTRE LXIII

RACINE A BOILEAU.

Au camp de Gévries, le 21 mai (1692) [2].

Il faut que j'aime M. Vigan [3] autant que je fais, pour ne pas lui vouloir beaucoup de mal du contre-temps dont il a été cause. Si je n'avois pas eu des embarras, tels que vous pouvez vous imaginer, je vous aurois été chercher à Auteuil. Je ne vous ai pas écrit pendant le chemin, parce que j'étois chagrin au dernier point d'un vilain clou qui m'est venu au menton, qui m'a fait de fort grandes douleurs, jusqu'à me donner la fièvre deux jours et deux nuits. Il est percé, Dieu merci, et il ne me reste plus qu'un emplâtre qui me défigure, et dont je me consolerois volontiers, sans toutes les questions importunes que cela m'attire à tout moment.

Le roi fit hier la revue de son armée et de celle de M. de Luxembourg. C'étoit assurément le plus grand spectacle qu'on ait vu depuis plusieurs siècles. Je ne me souviens point que les Romains en aient vu un tel; car leurs armées n'ont guère passé, ce me semble, quarante ou tout au plus cinquante mille hommes; et il y avoit hier six vingt mille hommes ensemble sur quatre lignes. Comptez qu'à la rigueur il n'y avoit pas là-dessus trois mille hommes à rabattre. Je commençai à onze heures du matin à marcher; j'allai toujours au grand pas de mon cheval, et je ne finis qu'à huit heures du soir; enfin on étoit deux heures à aller du bout d'une ligne à l'autre. Mais si on n'a jamais vu tant de troupes ensemble, assurez-vous qu'on n'en a jamais vu de si belles. Je vous rendrois un fort bon compte des deux lignes de l'armée du roi et de la première de l'armée de M. de Luxembourg; mais quant à la seconde ligne, je ne vous en puis parler que sur la foi d'autrui. J'étois si las, si ébloui de voir briller des épées et des mousquets, si étourdi d'entendre des tambours, des trompettes, et des timbales, qu'en vérité je me laissois conduire à mon cheval, sans plus avoir d'attention à rien; et j'eusse voulu de tout mon cœur que tous les gens que je voyois eussent été chacun dans leur chaumière ou dans leur maison, avec leurs femmes et leurs enfans, et moi, dans ma rue des Maçons, avec ma famille [4]. Vous avez peut-être trouvé dans les poëmes épiques les revues d'armées fort longues et fort ennuyeuses; mais celle-ci m'a paru tout autrement longue, et même pardonnez-moi cette espèce de blasphème, plus lassante que celle de la *Pucelle* [5]. J'étois, au retour, à peu près dans le même état que nous étions vous et moi dans la cour de l'abbaye de Saint-Amand [6]. A cela près, je ne fus jamais si charmé et si étonné que je le fus de voir une puissance si formidable. Vous jugez bien que tout cela nous prépare de belles matières. On m'a donné un ordre de bataille des deux armées. Je vous l'aurois envoyé volontiers; mais il y en a ici mille copies, et je ne doute pas qu'il n'y en ait bientôt autant à Paris. Nous sommes ici campés le long de la Trouille, à deux lieues de Mons. M. de Luxembourg est campé près de Bin-

[1] Il s'agirait ici de Jérôme lui-même.

[2] Racine a laissé une Relation des événements rapportés dans cette lettre et dans les suivantes.

[3] Ami de Racine, chez qui logeait à Versailles Jean-Baptiste Racine, employé dans les bureaux de M. de Torci, ministre des affaires étrangères.

[4] Racine à l'époque de son mariage, demeurait au coin des rues de l'Eperon et de Saint-André-des-Arcs : en 1686, il prit un logement rue des Maçons-Sorbonne ; et en 1695 il s'établit dans la maison où il est mort, rue des Marais, faubourg Saint-Germain.

Il y a quelques observations à faire sur ce récit de Germain Garnier (VII, 262), adopté par Auger et par MM. Daunou et Amar. 1° Racine lors de son mariage demeurait sur la paroisse Saint-Landry; 2° il est douteux qu'aussitôt après son mariage il se soit établi sur la paroisse Saint-André-des-Arcs, car on ne trouve point dans les registres de cette paroisse la naissance de son fils aîné (10 novembre 1678) (*ib.*, 347 et 494), tandis que celles de ses trois premières filles (1680, 1682 et 1684) y sont; la quatrième et la cinquième sont nées (1686 et 1688) sur Saint-Severin dont dépendait la rue des Maçons ; 3° dès l'automne de 1692, il demeurait rue des Marais, dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 19. B.-S.-P.

[5] Elle est au chant VI, p. 174-185, de l'édition de 1656 in-12, et a plus de trois cents vers.

[6] Abbaye près de Tournai. C'est dans la campagne de Gand en 1678.

che, partie sur le ruisseau qui passe aux Estines, et partie sur la Haisne, où ce ruisseau tombe. Son armée est de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons; celle du roi, de quarante-six bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons. Vous voyez par là que celle de M. de Luxembourg occupoit bien plus de terrain que celle du roi. Son quartier général, j'entends celui de M. de Luxembourg, est à Thieusies. Vous trouverez tous ces villages dans la carte.

L'une et l'autre se mettent en marche après-demain. Je pourrai bien n'être pas en état de vous écrire de cinq ou six jours; c'est pourquoi je vous écris aujourd'hui une si longue lettre. Ne trouvez point étrange le peu d'ordre que vous y trouverez : je vous écris au bout d'une table environnée de gens qui raisonnent de nouvelles et qui veulent à tous momens que j'entre dans la conversation. Il vint hier de Bruxelles un rendu[1], qui dit que M. le prince d'Orange assembloit quelques troupes à Auderleck, qui en est à trois quarts de lieue. On demanda au rendu ce qu'on disoit à Bruxelles. Il répondit qu'on y étoit fort en repos, parce qu'on étoit persuadé qu'il n'y avoit à Mons qu'un camp volant, que le roi n'étoit point en Flandre, et que M. de Luxembourg étoit en Italie.

Je ne vous dis rien de la marine; vous êtes à la source, et nous ne les savons [2] qu'après vous. Vraisemblablement j'aurai bientôt de plus grandes choses à vous mander qu'une revue, quelque grande et quelque magnifique qu'elle ait été. M. de Cavoie vous baise les mains. Je ne sais ce que je ferois sans lui; il faudroit en vérité que je renonçasse aux voyages, et au plaisir de voir tout ce que je vois. M. de Luxembourg, dès le premier jour que nous arrivâmes, envoya dans notre écurie un des plus commodes chevaux de la sienne pour m'en servir pendant la campagne. Vous n'avez jamais vu homme de cette bonté et de cette magnificence : il est encore plus à ses amis, et plus aimable à la tête de sa formidable armée qu'il n'est à Paris et à Versailles. Je vous nommerois au contraire certaines gens qui ne sont pas reconnoissables dans ce pays-ci, et qui, tout embarrassés de la figure qu'ils y font, sont à peu près comme vous dépeignez le pauvre M. Jannart [3], quand il commençoit une courante. Adieu, mon cher monsieur; voilà bien du verbiage, mais je vous écris au courant de ma plume, et me laisse entraîner au plaisir que j'ai de causer avec vous, comme si j'étois dans vos allées d'Auteuil. Je vous prie de vous souvenir de moi dans la petite académie, et d'assurer M. de Pontchartrain de mes très-humbles respects. Faites aussi mille complimens pour moi à M. de La Chapelle. Je prévois qu'il y aura bientôt matière à des types plus magnifiques qu'il n'en a encore imaginés. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et forcez votre paresse. Pendant que j'essuie de longues marches et des campemens fort incommodes, serez-vous fort à plaindre quand vous n'aurez que la fatigue d'écrire des lettres bien à votre aise dans votre cabinet?

LETTRE LXIV

RACINE A BOILEAU.

Au camp de Gévries, le 22 mai (1692).

Comme j'étois fort interrompu hier en vous écrivant, je fis une grosse faute dans ma lettre, dont je ne m'aperçus que lorsqu'on l'eut portée à la poste. Au lieu de vous dire que le quartier principal de M. de Luxembourg étoit aux hautes Estines, je vous marquai qu'il étoit à Thieusies, qui est un village à plus de trois ou quatre lieues de là, et où il devoit aller camper en partant des Estines, à ce qu'on m'avoit dit; on parloit même de cela autour de moi pendant que j'écrivois. J'ai donc cru que je vous ferois plaisir de vous détromper, et qu'il valoit mieux qu'il vous en coûtât un petit port de lettre que quelque grosse gageure où vous pourriez vous engager mal à propos, ou contre M. de La Chapelle, ou contre M. Hessein. J'ai surtout pâli quand j'ai songé au terrible inconvénient qui arriveroit si ce dernier avoit quelque avantage sur vous; car je me souviens du bois qu'il mettoit à la droite opiniâtrément, malgré tous les sermens et toute la raison de M. de Guilleragues[4], qui en pensa devenir fou. Dieu vous garde d'avoir jamais tort contre un tel homme!

Je monte en carrosse pour aller à Mons, où M. de Vauban m'a promis de me faire voir les nouveaux ouvrages qu'il y a faits. J'y allai l'autre jour dans ce même dessein; mais je souffrois alors tant de mal, que je ne songeai qu'à m'en revenir au plus vite [5].

[1] Soldat qui déserte pour se venir rendre dans le parti contraire. Richelet.

[2] Les nouvelles, probablement; Racine croyait sans doute avoir écrit : « Vous êtes à la source des nouvelles. »

[3] Boileau etait un excellent mime. M. de Saint-Surin croit que ce Jannart était l'oncle de la femme de La Fontaine. B.-S.-P.

[4] Celui à qui est adressée l'épitre v. Voyez p. 68, note 10.

[5] *Adresse :* A monsieur, monsieur Despréaux, au cloitre Notre-Dame, chez M. l'abbé de Dreux, à Paris.

LETTRE LXV

RACINE A BOILEAU.

Au camp devant Namur, le 3 juin 1692.

J'ai été si troublé depuis huit jours de la petite vérole de mon fils, que j'appréhendois qui ne fût fort dangereuse, que je n'ai pas eu le courage de vous mander aucunes nouvelles. Le siége a bien avancé durant ce temps-là, et nous sommes à l'heure qu'il est au corps de la place. Il n'a point fallu pour cela détourner la Meuse, comme vous m'écrivez qu'on le disoit à Paris[1], et ce qui seroit une étrange entreprise; on n'a pas même eu besoin d'appeler les mousquetaires, ni d'exposer beaucoup de braves gens. M. de Vauban, avec son canon et ses bombes, a fait lui seul toute l'expédition. Il a trouvé des hauteurs au deçà et au delà de la Meuse, où il a placé ses batteries. Il a conduit sa principale tranchée dans un terrain assez resserré, entre des hauteurs et une espèce d'étang d'un côté, et la Meuse de l'autre. En trois jours il a poussé son travail jusqu'à un petit ruisseau qui coule au pied de la contrescarpe, et s'est rendu maître d'une petite contregarde revêtue qui étoit en deçà de la contrescarpe; et de là, en moins de seize heures, a emporté tout le chemin couvert, qui étoit garni de plusieurs rangs de palissades, a comblé un fossé large de dix toises et profond de huit pieds, et s'est logé dans une demi-lune qui étoit au-devant de la courtine, entre un demi-bastion qui est sur le bord de la Meuse à la gauche des assiégeans et un bastion qui est à leur droite : en telle sorte que cette place si terrible, en un mot, Namur, a vu tous ses dehors emportés dans le peu de temps que je vous ai dit, sans qu'il en ait coûté au roi plus de trente hommes. Ne croyez pas pour cela qu'on ait eu affaire à des poltrons; tous ceux de nos gens qui ont été à ces attaques sont étonnés du courage des assiégés. Mais vous jugerez de l'effet terrible du canon et des bombes quand je vous dirai, sur le rapport d'un officier espagnol qui fut pris hier dans les dehors, que notre artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes. Imaginez-vous trois batteries qui se croisent et qui tirent continuellement sur de pauvres gens qui sont vus d'en haut et de revers, et qui ne peuvent pas trouver un seul coin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tous pleins de corps dont le canon a emporté les têtes, comme si on les avoit coupées avec des sabres. Cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'aient fait des actions de grande valeur. Les grenadiers du régiment des gardes françoises et ceux des gardes suisses se sont entre autres extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulières, que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir; mais en voici une que je ne puis différer de vous dire et que j'ai ouï conter au roi même. Un soldat du régiment des fusiliers, qui travailloit à la tranchée, y avoit posé un gabion; un coup de canon vint qui emporta son gabion; aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième, et l'alla poser; un troisième coup de canon emporta ce troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit : « J'irai, mais j'y serai tué. » Il y alla, et, en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint soutenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier : « Je l'avois bien dit. » Il fallut lui couper le bras, qui ne tenoit presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et, après l'opération, dit froidement : « Je suis donc hors d'état de travailler; c'est maintenant au roi à me nourrir. » Je crois que vous me pardonnerez le peu d'ordre de cette narration, mais assurez-vous qu'elle est fort vraie. M. de Cavoie me presse d'achever ma lettre. Je vous dirai donc en deux mots, pour l'achever, qu'apparemment la ville sera prise en deux jours. Il y a déjà une grande brèche au bastion, et même un officier vient, dit-on, d'y monter avec deux ou trois soldats, et s'en est revenu parce qu'il n'étoit point suivi, et qu'il n'y avoit encore aucun ordre pour cela. Vous jugez bien que ce bastion ne tiendra guère; après quoi il n'y a plus que la vieille enceinte de la ville, où les assiégés ne nous attendront pas; mais vraisemblablement la garnison laissera faire la capitulation aux bourgeois, et se retirera dans le château, qui ne fait pas plus de peur à M. de Vauban que la ville. M. le prince d'Orange n'a point encore marché, et pourra bien marcher trop tard. Nous attendons avec impatience des nouvelles de la mer[2]. Je ne suis point surpris de tout ce que vous me mandez du gouverneur, qui a fait

[1] On n'a ni cette lettre, ni aucune de celles que Boileau dut écrire à Racine pendant la même campagne. B.-S.-P.

[2] Cela se conçoit. Cinq jours auparavant (29 mai) Tourville, d'après des ordres imprudents ou plutôt absurdes du roi, ordres donnés malgré Tourville (Saint-Simon, I, 33), et révoqués trop tard, avait attaqué la flotte ennemie avec une flotte de moitié moindre. Battue et dispersée, une partie de la flotte française (quinze vaisseaux) se réfugia à la Hogue et à Cherbourg, où elle fut brûlée au moment à peu près (1er, 2 et 3 de juin) où Racine écrivait. *Mémoires de Tourville*, 1758, III, 164 et suiv.) B.-S.-P.

déserter votre assemblée à son pupille[1]. J'ai ri de bon cœur de l'embarras où vous êtes sur le rang où vous devez placer M. de Richesource[2]. Ce que vous dites des esprits médiocres est fort vrai, et m'a frappé, il y a longtemps, dans votre Poétique[3]. M. de Cavoie vous fait mille baise-mains, et M. Roze aussi, qui m'a confié les grands dégoûts qu'il avoit de l'Académie, jusqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons, s'il n'étoit, dit-il, retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent beaucoup, s'il ne tient qu'à la charité de M. Roze qu'ils ne soient retranchés[4]? Adieu, monsieur. Je vous conseille d'écrire un mot à monsieur le contrôleur général lui-même[5], pour le prier de vous faire mettre sur l'état de distribution; et cela sera fait aussitôt. Vous êtes pourtant en fort bonnes mains, puisque M. de Bie[6] a promis de vous faire payer. C'est le plus honnête homme qui se soit jamais mêlé de finances. Mes complimens à M. de La Chapelle.

LETTRE LXVI

RACINE A BOILEAU.

Au camp près de Namur, le 15 juin (1692).

Je ne vous ai point écrit sur l'attaque d'avant-hier; je suis accablé de lettres qu'il me faut écrire à des gens beaucoup moins raisonnables que vous, et à qui il faut faire des réponses bien malgré moi. Je crois que vous n'aurez pas manqué de relations. Ainsi, sans entrer dans des détails ennuyeux, je vous manderai succinctement ce qui m'a le plus frappé dans cette action. Comme la garnison est au moins de six mille hommes, le roi avoit pris de fort grandes précautions pour ne pas manquer son entreprise. Il s'agissoit de leur enlever une redoute et un retranchement de plus de quatre cents toises de long, d'où il sera fort facile de foudroyer le reste de leurs ouvrages, cette redoute étant au plus haut de la montagne, et par conséquent pouvant commander aux ouvrages à cornes qui couvrent le château de ce côté-là. Ainsi le roi, outre les sept bataillons de tranchée, avoit commandé deux cents de ses mousquetaires, cent cinquante grenadiers à cheval et quatorze compagnies d'autres grenadiers, avec mille ou douze cents travailleurs pour le logement qu'on vouloit faire; et, pour mieux intimider les ennemis, il fit paroître tout à coup sur la hauteur la brigade de son régiment, qui est encore composée de six bataillons. Il étoit là en personne à la tête de son régiment, et donnoit ses ordres à la demi-portée du mousquet. Il avoit seulement devant lui trois gabions, que le comte de Fiesque[7], qui étoit son aide de camp de jour, avoit fait poser pour le couvrir; mais ces gabions, presque tous pleins de pierres, étoient la plus dangereuse défense du monde : car un coup de canon qui eût donné dedans auroit fait un beau massacre de tous ceux qui étoient derrière. Néanmoins un de ces gabions sauva peut-être la vie au roi ou à MONSEIGNEUR ou à MONSIEUR, qui tous deux étoient à ses côtés; car il rompit le coup d'une balle de mousquet qui venoit droit au roi, et qui, en se détournant un peu, ne fit qu'une contusion au bras de M. le comte de Toulouse[8], qui étoit, pour ainsi dire, dans les jambes du roi.

Mais, pour revenir à l'attaque, elle se fit dans un ordre merveilleux. Il n'y eut pas jusqu'aux mousquetaires qui ne firent pas un pas plus qu'on ne leur avoit commandé. A la vérité, M. de Maupertuis, qui marchoit à leur tête, leur avoit déclaré que si quelqu'un osoit passer devant lui, il le tueroit. Il n'y en eut qu'un seul qui, ayant osé désobéir et passer devant lui, il le porta par terre de deux coups de sa pertuisane, qui ne le blessèrent pourtant point. On a fort loué la sagesse de M. de Maupertuis; mais il faut vous dire aussi deux traits de M. de Vauban, que je suis assuré qui vous plairont. Comme il connoît la chaleur du soldat dans ces sortes d'attaques, il leur avoit dit : « Mes enfans, on ne vous défend pas de poursuivre les ennemis quand ils s'enfuiront; mais je ne veux pas que vous alliez vous faire échiner mal à propos sur la contrescarpe de leurs autres ouvrages. Je retiens donc à mes côtés cinq tambours pour vous rappeler quand il sera temps. Dès que vous les entendrez, ne manquez pas de revenir chacun à vos postes. » Cela fut fait comme il l'avoit concerté. Voilà pour la première précaution. Voici la seconde. Comme le retranchement qu'on attaquoit avoit un fort grand front, il fit mettre sur notre tranchée des espèces de jalons, vis-à-vis desquels chaque corps devoit attaquer et se loger pour éviter la confusion; et la chose réussit à merveille. Les ennemis ne

[1] Le marquis d'Arcy, gouverneur du duc de Chartres, lui défendit d'assister aux assemblées de la petite Académie. G. Garnier.

[2] Il en est question dans la huitième Réflexion critique. Voyez p. 223, note 2.

[3] Voyez *Art poétique*, chant IV, vers 111-118, p. 167, colonne 2 :

Fuyez, surtout, fuyez ces basses jalousies...

[4] Il paraît que M. Roze était fort avare.

[5] Pontchartrain. Voyez lettre XVII, p. 503.

[6] C'était un employé principal des finances qui rendit service à Boileau. Voyez lettre LXXI.

[7] Jean-Louis de Fiesque-Lavaigne, mort en 1708. Moréri.

[8] Il entrait seulement dans sa quinzième année, étant né le 6 de juin 1678. Voyez lettre XL, p. 528, note 1.

soutinrent point et n'attendirent pas même nos gens : ils s'enfuirent après qu'ils eurent fait une seule décharge, et ne tirèrent plus que de leurs ouvrages à cornes. On en tua bien quatre ou cinq cents ; entre autres un capitaine espagnol, fils d'un grand d'Espagne qu'on nomme le comte de Lémos[1]. Celui qui le tua étoit un des grenadiers à cheval, nommé *Sans-Raison*. Voilà un vrai nom de grenadier. L'Espagnol lui demanda quartier, et lui promit cent pistoles, lui montrant même sa bourse où il y en avoit trente-cinq. Le grenadier, qui venoit de voir tuer le lieutenant de sa compagnie, qui étoit un fort brave homme, ne voulut point faire de quartier, et tua son Espagnol. Les ennemis envoyèrent demander le corps, qui leur fut rendu, et le grenadier *Sans-Raison* rendit aussi les trente-cinq pistoles qu'il avoit prises au mort, en disant : « Tenez, voilà son argent, dont je ne veux point ; les grenadiers ne mettent la main sur les gens que pour les tuer. »

Vous ne trouverez point peut-être ces détails dans les relations que vous lirez ; et je m'assure que vous les aimerez bien autant qu'une supputation exacte du nom des bataillons et de chaque compagnie, des gens détachés, ce que M. l'abbé de Dangeau[2] ne manqueroit pas de rechercher bien curieusement.

Je vous ai parlé du lieutenant de la compagnie des grenadiers qui fut tué, et dont *Sans-Raison* vengea la mort. Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir qu'on lui trouva un cilice sur le corps. Il étoit d'une piété singulière, et avoit même fait ses dévotions le jour d'auparavant. Respecté de toute l'armée pour sa valeur accompagnée d'une douceur et d'une sagesse merveilleuse, le roi l'estimoit beaucoup, et a dit, après sa mort, que c'étoit un homme qui pouvoit prétendre à tout. Il s'appeloit Roquevert[3]. Croyez-vous que frère Roquevert ne valût pas bien frère Muce ? Et si M. de la Trappe l'avoit connu, auroit-il mis, dans la vie de frère Muce[4], que les grenadiers font profession d'être les plus grands scélérats du monde ? Effectivement, on dit que dans cette compagnie il y a des gens fort réglés. Pour moi, je n'entends guère de messe dans le camp qui ne soit servie par quelque mousquetaire, et où il n'y en ait quelqu'un qui communie, et cela de la manière du monde la plus édifiante.

Je ne vous dis rien de la quantité de gens qui reçurent des coups de mousquet ou des contusions tout auprès du roi : tout le monde le sait, et je crois que tout le monde en frémit. M. le Duc[5] étoit lieutenant général de jour, et y fit à la Condé, c'est tout dire. M. le Prince, dès qu'il vit que l'action alloit commencer, ne put pas s'empêcher de courir à la tranchée et de se mettre à la tête de tout. En voilà bien assez pour un jour. Je ne puis pourtant finir sans vous dire un mot de M. de Luxembourg. Il est toujours vis-à-vis des ennemis, la Méhagne entre deux, qu'on ne croit pas qu'ils osent passer. On lui amena avant-hier un officier espagnol, qu'un de nos partis avoit pris, et qui s'étoit fort bien battu. M. de Luxembourg, lui trouvant de l'esprit, lui dit : « Vous autres Espagnols, je sais que vous faites la guerre en honnêtes gens, et je veux la faire avec vous de même. » Ensuite il le fit dîner avec lui, puis lui fit voir toute son armée. Après quoi il le congédia, en lui disant : « Je vous rends votre liberté ; allez trouver M. le prince d'Orange, et dites-lui ce que vous avez vu. » On a su aussi, par un rendu[6], qu'un de nos soldats s'étant allé rendre aux ennemis, le prince d'Orange lui demanda pourquoi il avoit quitté l'armée de M. de Luxembourg : « C'est, dit le soldat, qu'on y meurt de faim ; mais, avec tout cela, ne passez pas la rivière, car assurément ils vous battront. »

Le roi envoya hier six mille sacs d'avoine et cinq cents bœufs à l'armée de M. de Luxembourg ; et quoi qu'ait dit le déserteur, je puis vous assurer qu'on y est fort gai, et qu'il s'en faut bien qu'on y meure de faim. Le général a été trois jours entiers sans monter à cheval, passant le jour à jouer dans sa tente. Le roi a eu nouvelle aujourd'hui que le baron de Serclas[7], avec cinq ou six mille chevaux de l'armée du prince d'Orange, avoit passé la Meuse à Huy, comme pour venir inquiéter le quartier de M. de Boufflers. Le roi prend ses mesures pour le bien recevoir.

Adieu, monsieur, je vous manderai une autre fois des nouvelles de la vie que je mène, puisque vous en

[1] Pierre-Antoine Fernandez de Castro, vice-roi du Pérou. Moréri.

[2] Louis de Courcillon, abbé de Dangeau, frère du marquis, de l'Académie française, né à Paris en janvier 1645, mort le 1 de janvier 1723. C'était surtout un grammairien, et il a laissé des ouvrages élémentaires de chronologie, de géographie et d'histoire. Cf. Son éloge par d'Alembert.

[3] Germain Garnier dit qu'il s'appelait Flotte de Roquevaire. La *Gazette* du 9 de juillet le nomme de Roquevert.

[4] Le Bouthilier de Rancé, abbé de la Trappe, a publié : *Instruction sur la mort de dom Muce*, religieux de l'abbaye de la Trappe, Paris, 1690, in-18, Anonyme. C'est pages 4 et 5 que Rancé fait l'énumération des « méchantes qualitez » qui caractérisent, suivant lui, les grenadiers, et dont aucune ne manquait à frère Muce avant sa conversion. — Sur Rancé, voyez le *Lutrin*, chant II, page 119, note 7.

[5] Louis de Bourbon III, petit-fils du Grand Condé, et fils de M. *le Prince*, Henri-Jules, et d'Anne de Bavière, né en 1668, mort le 4 de mars 1710.

[6] Voyez p. 549, note 1.

[7] Le comte de Tzerclaës de Tilly.

voulez savoir. Faites, je vous prie, part de cette lettre à M. de La Chapelle, si vous trouvez qu'elle en vaille la peine. Vous me ferez même beaucoup de plaisir de l'envoyer à ma femme, quand vous l'aurez lue; car je n'ai pas le temps de lui écrire, et cela pourra la réjouir elle et mon fils.

On est fort content de M. de Bonrepaux [1]. J'ai écrit à M de Pontchartrain le fils par le conseil de M. de La Chapelle. Une page de complimens [2] m'a plus coûté cinq cents fois que les huit pages que je vous viens d'écrire. Adieu, monsieur. Je vous envie bien votre beau temps d'Auteuil, car il fait ici le plus horrible temps du monde.

Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse son camarade, qui étoit auprès, se mit à rire de toute sa force, en disant : Ho ! Ho ! cela est plaisant; il reviendra sans tête dans le camp. »

On a fait aujourd'hui trente prisonniers de l'armée du prince d'Orange, et ils ont été pris par un parti de M. de Luxembourg. Voici la disposition de l'armée des ennemis : M. de Bavière à la droite avec des Brandebourgs et autres Allemands; M. de Valdeck est au corps de bataille avec les Hollandois; et le prince d'Orange, avec les Anglois, est à la gauche. J'oubliois de vous dire que quand M. le comte de Toulouse reçut son coup de mousquet, on entendit le bruit de la balle; et le roi demanda si quelqu'un étoit blessé. « Il me semble, dit en souriant le jeune prince, que quelque chose m'a touché. » Cependant la contusion étoit assez grosse, et j'ai vu la marque de la balle sur le galon de sa manche, qui étoit tout noirci comme si le feu y avoit passé. Adieu, monsieur. Je ne saurois me résoudre à finir, quand je suis avec vous.

En fermant ma lettre, j'apprends que la présidente Barentin [3], qui avoit épousé M. de Cormaillon, ingénieur, a été pillée par un parti de Charleroi. Ils lui ont pris ses chevaux de carrosse et sa cassette, et l'ont laissée dans le chemin à pied. Elle venoit pour être auprès de son mari, qui avoit été blessé. Il est mort.

LETTRE LXVII

RACINE A BOILEAU.

Au camp près de Namur, le 24 juin (1692).

Je laisse à M. de Valincour le soin de vous écrire la prise du Château-Neuf. Voici seulement quelques circonstances qu'il oubliera peut-être dans sa relation. Ce Château-Neuf est appelé autrement le *Fort-Guillaume*, parce que c'est le prince d'Orange qui ordonna l'année passée de le faire construire, et qui avança pour cela dix mille écus de son argent. C'est un grand ouvrage à cornes, avec quelques redans dans le milieu de la courtine, selon que le terrain le demandoit. Il est situé de telle sorte, que, plus on en approche, moins on le découvre; et depuis huit ou dix jours que notre canon le battoit, il n'y avoit fait qu'une très-petite brèche à passer deux hommes, et il n'y avoit pas une palissade du chemin couvert qui fût rompue. M. de Vauban a admiré lui-même la beauté de cet ouvrage. L'ingénieur qui l'a tracé, et qui a conduit tout ce qu'on y a fait, est un Hollandois nommé Cohorne [4]. Il s'étoit enfermé dedans pour le défendre, et y avoit même fait creuser sa fosse, disant qu'il s'y vouloit enterrer. Il en sortit hier, avec la garnison, blessé d'un éclat de bombe. M. de Vauban a eu la curiosité de le voir, et, après lui avoir donné beaucoup de louanges, lui a demandé s'il jugeoit qu'on eût pu l'attaquer mieux qu'on n'a fait. L'autre fit réponse que, si on l'eût attaqué dans les formes ordinaires, et en conduisant une tranchée devant la courtine et les demi-bastions, il se seroit encore défendu plus de quinze jours, et qu'il nous en auroit coûté bien du monde; mais que de la manière dont on l'avoit embrassé de toutes parts, il avoit fallu se rendre. La vérité est que notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à la fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées avec une infinité de tours et de retours, autant presque qu'il y a de rues à Paris. Les gens de la cour commençoient à s'ennuyer de voir si longtemps remuer la terre; mais enfin il s'est trouvé que, dès que nous avons attaqué la contrescarpe, les ennemis, qui craignoient d'être coupés,

[1] François d'Usson de Bonrepaux. Il servait alors comme lieutenant général des armées navales, disent Germain Garnier et plusieurs éditeurs après lui. C'est une erreur. Bonrepaux, longtemps commis au ministère, était *intendant général*, et non pas lieutenant général des armées navales (*Gazette de France* du 24 de nov. 1685; Saint-Simon, t. III, p. 92-93) : aussi ne l'indique-t-on point comme ayant pris part à quelques-uns des combats déjà rappelés, mais seulement comme ayant assisté à un conseil qui se tint à la Hogue pour aviser aux moyens d'empêcher la destruction de nos vaisseaux. (*Mém. de Tourville*, III, 164 à 185.) Un de ses frères, il est vrai, fut officier général, mais il ne servait que dans l'armée de terre, et il n'était, au temps de la lettre, que maréchal de camp. (*Gazette* du 17 d'octobre 1693. B.-S.-P.

[2] Sans doute sur sa réception comme conseiller. Voy. lettre LXII, p. 348.

[3] La présidente Barentin était la grand'mère d'Anne de Souvré, marquise de Louvois. Elle s'était remariée à Damas de Cormaillon.

[4] Menno, baron de Cohorn, né dans la Frise, au château de Lettingastaate, en 1641, mort à la Haye le 17 de mai 1704. Il a publié des ouvrages relatifs à l'art de fortifier et de défendre les places.

ont abandonné dans l'instant tout leur chemin couvert; et, voyant dans leur ouvrage vingt de nos grenadiers qui avoient grimpé par un petit endroit où on ne pouvoit monter qu'un à un, ils ont aussitôt battu la chamade. Ils étoient encore quinze cents hommes, gens bien faits s'il y en a au monde. Le principal officier qui les commandoit, nommé M. de Vimbergue, est âgé de près de quatre-vingts ans. Comme il étoit d'ailleurs fort incommodé des fatigues qu'il a souffertes depuis quinze jours, et qu'il ne pouvoit plus marcher, il s'étoit fait porter sur la petite brèche que notre canon avoit faite, résolu d'y mourir l'épée à la main. C'est lui qui a fait la capitulation; et il y a fait mettre qu'il lui seroit permis d'entrer dans le vieux château pour s'y défendre encore jusqu'à la fin du siége. Vous voyez par là à quelles gens nous avons affaire, et que l'art et les précautions de M. de Vauban ne sont pas inutiles pour épargner bien de braves gens qui s'iroient faire tuer mal à propos. C'étoit encore M. le Duc qui étoit lieutenant général de jour, et voici la troisième affaire qui passe par ses mains. Je voudrois que vous eussiez pu entendre de quelle manière aisée, et même avec quel esprit, il m'a bien voulu raconter une partie de ce que je vous mande; les réponses qu'il fit aux officiers qui le vinrent trouver pour capituler; et comme, en leur faisant mille honnêtetés, il ne laissoit pas de les intimider. On a trouvé le chemin couvert tout plein de corps morts, sans tous ceux qui étoient à demi enterrés dans l'ouvrage. Nos bombes ne les laissoient pas respirer; ils voyoient sauter à tout moment en l'air leurs camarades, leurs valets, leur pain, leur vin; et étoient si las de se jeter par terre, comme on fait quand il tombe une bombe, que les uns se tenoient debout, au hasard de ce qui en pourroit arriver; les autres avoient creusé de petites niches dans des retranchemens qu'ils avoient faits dans le milieu de l'ouvrage, et s'y tenoient plaqués tout le jour. Ils n'avoient d'eau que celle d'un petit trou qu'ils avoient creusé en terre, et ont passé ainsi quinze jours entiers. Le vieux château est composé de quatre autres forts, l'un derrière l'autre, et va toujours en s'étrécissant, en telle sorte que celui de ses forts qui est à l'extrémité de la montagne ne paroît pas pouvoir contenir trois cents hommes. Vous jugez bien quel fracas y feront nos bombes. Heureusement nous ne craignons pas d'en manquer sitôt. On en trouva hier chez les révérends pères jésuites de Namur douze cent soixante toutes chargées, avec leurs amorces. Les bons pères gardoient précieusement ce beau dépôt, sans en rien dire, espérant vraisemblablement de les rendre aux Espagnols, au cas qu'on nous fît lever le siége. Ils paroissoient pourtant les plus contens du monde d'être au roi; et ils me dirent à moi-même, d'un air riant et ouvert, qu'ils lui étoient trop obligés de les avoir délivrés de ces maudits protestans qui étoient en garnison à Namur, et qui avoient fait un prêche de leurs écoles. Le roi a envoyé le père recteur à Dole; mais le P. de Lachaise dit lui-même que le roi est trop bon, et que les supérieurs de leur compagnie seront plus sévères que lui[1]. Adieu, monsieur, ne me citez point[2]. J'écrirai demain à M. de Milon[3], qui m'a mandé, comme vous, le crachement de sang de M. de La Chapelle. J'espère que cela n'aura point de suites; je vous assure que j'en serois sensiblement affligé.

J'oubliois de vous dire que je vis passer les deux otages que ceux du dedans de l'ouvrage à cornes envoyoient au roi. L'un avoit le bras en écharpe; l'autre la mâchoire à demi emportée, avec la tête bandée d'une écharpe noire. Ce dernier est un chevalier de Malte. Je vis aussi huit prisonniers qu'on amenoit du chemin couvert, ils faisoient horreur. L'un avoit un coup de baïonnette dans le côté; un autre un coup de mousquet dans la bouche; les six autres avoient le visage et les mains toutes brûlées du feu qui avoit pris à la poudre qu'ils avoient dans leurs havresacs.

LETTRE LXVIII

RACINE A BOILEAU.

A Fontainebleau, le 3 octobre (1692).

Votre ancien laquais, dont j'ai oublié le nom, m'a fait grand plaisir ce matin en m'apprenant de vos nouvelles. A ce que je vois, vous êtes dans une fort grande solitude à Auteuil, et vous n'en partez point. Est-il possible que vous puissiez être si longtemps seul, et ne point faire du tout de vers? Je m'attends qu'à mon retour je trouverai votre *Satire des femmes* entièrement achevée. Pour moi, il s'en faut bien que je sois aussi solitaire que vous. M. de Cavoie a voulu encore à toute force que je logeasse chez lui, et il ne m'a pas été possible d'obtenir de lui que je fisse tendre un lit dans votre maison, où je n'aurois pas été si magnifiquement que chez lui; mais j'y aurois été plus tranquillement et avec plus de liberté.

Cependant elle n'a été marquée pour personne, au grand déplaisir des gens qui s'en étoient emparés les

[1] Naturellement l'affaire n'eut pas de suite. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. I, p. 32.

[2] « Car je ne voudrois point. » Ces paroles avoient été écrites puis effacées. La Rochefoucauld-Liancourt, *Études de Racine*, IIe partie, 2e édition, p. 175.

[3] Frère aîné de La Chapelle.

autres années. Notre ami M. Félix y a mis son carrosse et ses chevaux, et les miens n'y ont pas même trouvé place; mais tout cela s'est passé avec mon agrément et sous mon bon plaisir. J'ai mis mes chevaux à l'hôtel de Cavoie, qui en est tout proche. M. de Cavoie a permis aussi à M. de Bonrepaux[1] de faire sa cuisine chez vous. Votre concierge voyant que les chambres demeuroient vides, en a meublé quelqu'une, et l'a louée. On a mis sur la porte qu'elle étoit à vendre, et j'ai dit qu'on m'adressât ceux qui la viendroient voir; mais on ne m'a encore envoyé personne. Je soupçonne que le concierge, se trouvant fort bien d'y louer des chambres, seroit assez aise que la maison ne se vendit point[2]. J'ai conseillé à M. Félix de l'acheter, et je vois bien que je le ferai aller jusqu'à quatre mille francs. Je crois que vous ne feriez pas trop mal d'en tirer cet argent; et je crains que, si le voyage se passe sans que le marché soit conclu, M. Félix ni personne n'y songe plus jusqu'à l'autre année. Mandez-moi là-dessus vos sentimens; je ferai le reste.

On reçut hier de bonnes nouvelles d'Allemagne. M. le maréchal de Lorges ayant fait assiéger par un détachement de son armée une petite ville nommée Pforzheim[3] entre Philisbourg et Dourlach, les Allemands ont voulu s'avancer pour la secourir. Il y a eu avis qu'un corps de quarante escadrons avoit pris les devans, et n'étoit qu'à une lieue et demie de lui, ayant devant eux un ruisseau assez difficile à passer. La ville a été prise dès le premier jour, et cinq cents hommes qui étoient dedans ont été faits prisonniers de guerre. Le lendemain M. de Lorges a marché avec toute son armée sur ces quarante escadrons que je vous ai dit, et a fait d'abord passer le ruisseau à seize de ses escadrons soutenus du reste de la cavalerie. Les ennemis, voyant qu'on alloit à eux avec cette vigueur, s'en sont fuis à vau-de-route, abandonnant leurs tentes et leur bagage, qui a été pillé. On leur a pris deux pièces de canon, deux paires de timbales et neuf étendards, quantité d'officiers, entre autres leur général, qui est oncle de M. de Wirtemberg et administrateur de ce duché[4], un général major de Bavière[5] et plus de treize cents cavaliers. Ils en ont eu près de neuf cents tués sur la place. Il ne nous en coûte qu'un maréchal des logis, un cavalier et six dragons. M. de Lorges a abandonné au pillage la ville de Pforzheim et une autre petite ville, auprès de laquelle étoient campés les ennemis. Ç'a été, comme vous voyez, une déroute; et il n'y a pas eu, à proprement parler, aucun coup de tiré de leur part : tout ce qu'on a pris et tué, ç'a été en les poursuivant. Le prince d'Orange est parti pour la Hollande. Son armée s'est rapprochée de Gand, et apparemment se séparera bientôt. M. de Luxembourg me mande qu'il est en parfaite santé. Le roi se porte à merveille.

LETTRE LXIX

RACINE A BOILEAU.

A Fontainebleau, le 6 octobre (1692).

J'ai parlé à M. de Pontchartrain, le conseiller, du garçon qui vous a servi; et M. le comte de Fiesque, à ma prière, lui en a parlé aussi. Il m'a dit qu'il feroit son possible pour le placer; mais qu'il prétendoit que vous lui en écrivissiez vous-même, au lieu de lui faire écrire par un autre. Ainsi je vous conseille de forcer un peu votre paresse, et de m'envoyer une lettre pour lui, ou bien de lui écrire par la poste.

J'ai déjà fait naître à madame de Maintenon une grande envie de voir de quelle manière vous parlez de Saint-Cyr[6]. Elle a paru fort touchée de ce que vous aviez eu même la pensée d'en parler; et cela lui donna occasion de dire mille biens de vous. Pour moi, j'ai une extrême impatience de voir ce que vous me dites que vous m'envoyerez. Je n'en ferai part qu'à ceux que vous voudrez, à personne même si vous le souhaitez. Je crois pourtant qu'il sera très-bon que madame de Maintenon voie ce que vous avez imaginé pour sa maison. Ne vous mettez pas en peine; je le lirai du ton qu'il faut, et je ne ferai point tort à vos vers.

Je n'ai point vu M. Félix depuis que j'ai reçu votre lettre. Au cas que vous ne trouviez point les cinq mille francs, ce que je crois très-difficile, je vous conseille de louer votre maison; mais il faudra pour cela que je vous trouve des gens qui prennent soin de

[1] Probablement l'intendant général dont il est question lettre LXVI, p. 353, note 1.

[2] Il paraît qu'elle venait de la succession de Puymorin. B.-S.-P

[3] Le maréchal prit Pforzheim le 16 de septembre et battit les Allemands le 17, selon Germain Garnier; ce que plusieurs éditeurs ont répété sans le citer. S'ils avaient pris garde qu'en s'en tenant à ces dates il aurait fallu *quinze jours* pour transmettre à Fontainebleau ces *bonnes nouvelles*, puisque d'après la lettre de Racine elles n'avaient été reçues que le 2 d'octobre, ils auraient soupçonné qu'il y avait une faute d'impression dans la note de Garnier. Et dans le fait, au lieu du 16 et 17 de septembre, il faut lire le 26 et 27 de septembre. (*Gazette de France*, du 7 d'octobre; Larrey, VI, 43.) B.-S.-P.

[4] Frédéric-Charles, grand oncle, et tuteur depuis 1677, de Évérard-Louis, duc de Wirtemberg, fut conduit à Paris, où Louis XIV lui fit une honorable réception.

[5] Le comte de Soyez.

[6] Voyez satire x, vers 564, p. 42, colonne 2.

Mais, eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr.

trouver des locataires : car je doute que ceux qui y logent soient bien propres à vous trouver des marchands, leur intérêt étant de demeurer seuls dans cette maison, et d'empêcher qu'on ne les en vienne déposséder.

Il n'y a ici aucune nouvelle. L'armée de M. de Luxembourg commence à se séparer, et la cavalerie entre dans des quartiers de fourrages. Quelques gens vouloient hier que le duc de Savoie pensât à assiéger Nice à l'aide des galères d'Espagne; mais le comte d'Estrées ne tardera guère à donner la chasse aux galères et aux vaisseaux espagnols, et doit arriver incessamment vers les côtes d'Italie. Le roi grossit de quarante bataillons son armée de Piémont pour l'année prochaine, et je ne doute pas qu'il ne tire une rude vengeance des pays de M. de Savoie[1].

Mon fils m'a écrit une assez jolie lettre sur le plaisir qu'il a eu de vous aller voir, et sur une conversation qu'il a eue avec vous[2]. Je vous suis plus obligé que vous ne le sauriez dire de vouloir bien vous amuser avec lui. Le plaisir qu'il prend d'être avec vous me donne assez bonne opinion de lui; et s'il est jamais assez heureux que de vous entendre parler de temps en temps, je suis persuadé qu'avec l'admiration dont il est prévenu, cela lui fera le plus grand bien du monde. J'espère que cet hiver vous voudrez bien faire quelquefois chez moi de petits dîners dont je prétends tirer tant d'avantages. M. de Cavoie vous fait ses complimens. J'appris hier la mort du pauvre abbé de Saint-Réal[3].

LETTRE LXX

BOILEAU A RACINE.

A Auteuil, 7 octobre (1692).

Je vous écrivis avant-hier[4] si à la hâte, que je ne sais si vous aurez bien conçu ce que je vous écrivois : c'est ce qui m'oblige à vous récrire aujourd'hui. Madame Racine vient d'arriver chez moi, qui s'engage à vous faire tenir ma lettre. L'action de M. de Lorges est très-grande et très-belle, et j'ai déjà reçu une lettre de M. l'abbé Renaudot[5], qui me mande que M. de Pontchartrain veut qu'on travaille au plus tôt à faire une médaille pour cette action. Je crois que cela occupe déjà fort M. de La Chapelle; mais pour moi, je crois qu'il sera assez temps d'y penser vers la Saint-Martin. Je ne saurois assez vous remercier du soin que vous prenez de notre maison de Fontainebleau. Je n'ai point encore vu sur cela personne de notre famille; mais, autant que j'en puis juger, tout le monde trouvera assez mauvais que celui qui l'habite prétende en profiter à nos dépens. C'est une étrange chose qu'un bien en commun : chacun en laisse le soin à son compagnon; ainsi personne n'y soigne, et il demeure au pillage. Je vous mandois, le dernier jour, que j'ai travaillé à la Satire des femmes durant huit jours : cela est véritable; mais il est vrai aussi que ma fougue poétique est passée presque aussi vite qu'elle est venue, et que je n'y pense plus à l'heure qu'il est. Je crois que, lorsque j'aurai tout amassé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés; mais je ne sais si je n'en ôterai pas bien vingt-cinq ou trente de la description du lieutenant et de la lieutenante-criminelle[6]. C'est un ouvrage qui me tue, par la multitude des transitions, qui sont, à mon sens, le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie. Comme je m'imagine que vous avez quelque impatience d'en voir quelque chose, je veux bien vous en transcrire ici vingt ou trente vers; mais c'est à la charge que, foi d'honnête homme, vous ne les montrerez à ame vivante, parce que je veux être absolument maître d'en faire ce que je voudrai; et que, d'ailleurs, je ne sais s'ils sont encore en l'état où ils demeureront[7]. Mais, afin que vous en puissiez voir la suite, je vais vous mettre la fin de l'histoire de la lieutenante, de la manière que je l'ai achevée :

Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Soutiens donc tout Paris,...
Deux voleurs qui, chez eux, pleins d'espérance entrèrent;
Enfin un beau matin tous deux les massacrèrent...
Vrai disciple, ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes sermons de portraits...
La louve, la coquette et la parfaite avare.
Il y faut joindre encor la revêche bizarre,...

[1] En 1693 l'armée de Catinat brûla la Vénerie, magnifique château du duc, et après la victoire de la Marsaille (4 d'octobre) mit le Piémont à contribution; triste et faible représaille des ravages faits par le duc en Dauphiné (août et septembre 1692), où il avait aussi levé des contributions et brûlé quatre-vingts villes, bourgs, châteaux ou villages. (Larrey, VI, 49 et 151.) B.-S.-P.

[2] La réponse du père est dans le Racine de La Harpe, (IV, [illegible].) B.-S.-P.

[3] César Vichard, plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Réal, né à Chambéry en 1639, mort dans la même ville au mois de septembre 1692. Il fit ses études à Paris chez les Jésuites, passa en Angleterre avec Hortense Mancini, nièce de Mazarin, et revint vivre à Paris d'une pension qu'il avait sur la Bibliothèque du roi. Outre l'*Histoire de la conjuration des Espagnols contre Venise* en 1618, son plus célèbre ouvrage, il a laissé différentes œuvres d'érudition et de controverse. On a publié ses *Œuvres choisies*, Paris, 1819, in-8.

Adresse : A monsieur, monsieur Despréaux, à Auteuil.

[4] Cette lettre est dans les *Études de Racine*, p. 178.

[5] Le petit-fils de Théophraste Renaudot; il avait alors le privilége de la *Gazette de France* et venait d'entrer dans la petite Académie. C'est à lui qu'est adressée l'épître XII; voyez page 86, note 6.

[6] Il en ôta en effet vingt vers, mais il les rétablit en 1698.

[7] Il y fit plus tard des changements. Sur les cinquante que Boileau envoie à Racine, nous ne donnons que les vers qui ne sont pas conformes à ceux de la satire X, p. 42-43, vers 329 à 372. Les italiques indiquent les variantes.

Qui dans tous ses discours par quolibets s'exprime,
A toujours dans la bouche un proverbe, une rime,
Et d'un roulement d'yeux aussi tôt applaudit
Au mot aigrement fou qu'au hasard elle dit...
Combien n'a-t-on pas vu de *Philis* aux doux yeux...
Sous leur fontange altière asservir leurs maris!

En voilà plus que je ne vous avois promis. Mandez-moi ce que vous y aurez trouvé de fautes plus grossières. J'ai envoyé des pêches à madame de Caylus [1], qui les a reçues, dit-on, avec de grandes marques de joie. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous.

LETTRE LXXI

RACINE A BOILEAU.

Au Quesnoy, le 30 mai (1693).

Le roi fait demain ses dévotions [2]. Je parlai hier de M. le doyen [3] au P. de Lachaise ; il me dit qu'il avoit reçu votre lettre, me demanda des nouvelles de votre santé, et m'assura qu'il étoit fort de vos amis et de toute la famille. J'ai parlé ce matin à madame de Maintenon, et lui ai même donné une lettre que je lui avois écrite sur ce sujet, la mieux tournée que j'ai pu, afin qu'elle la pût lire au roi. M. de Chamlai, de son côté, proteste qu'il a déjà fait merveilles et qu'il a parlé de M. le doyen comme de l'homme du monde qu'il estimoit le plus, et qui méritoit le mieux les graces de Sa Majesté. Il promet qu'il reviendra encore ce soir à la charge. Je l'ai échauffé de tout mon possible, et l'ai assuré de votre reconnoissance et de celle de M. le doyen et de MM. Dongois [4]. Voilà, mon cher monsieur, où la chose en est. Le reste est entre les mains du bon Dieu, qui peut-être inspirera le roi en notre faveur. Nous en saurons demain davantage.

Quant à nos ordonnances, M. de Pontchartrain me promit qu'il nous les feroit payer aussitôt après le départ du roi. C'est à vous de faire vos sollicitations, soit par M. de Pontchartrain le fils, soit par M. l'abbé Bignon [5]. Croyez-vous que vous fissiez mal d'aller vous-même une fois chez lui? Il est bien intentionné; la somme est petite ; enfin, on m'assure qu'il faut presser, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Quand vous aurez arraché cela de lui, il ne vous en voudra que plus de bien. Il faudroit aussi voir ou faire voir M. de Bie, qui est le meilleur homme du monde, et qui le feroit souvenir de nous quand il fera l'état de distribution.

Au reste, j'ai été obligé de dire ici, le mieux que j'ai pu, quelques-uns des vers de votre satire à M. le Prince : *Nosti hominem*. Il ne parle plus d'autre chose, et il me les a redemandés plus de dix fois. M. le prince de Conti [6] voudroit bien que vous m'envoyassiez l'histoire du lieutenant-criminel, dont il est surtout charmé. M. le Prince et lui ne font que redire les deux vers : *La mule et les chevaux* au marché [7], etc. Je vous conseille de m'envoyer tout cet endroit, et quelques autres morceaux détachés, si vous pouvez : assurez-vous qu'ils ne sortiront point de mes mains. M. le Prince n'est pas moins touché de ce que j'ai pu retenir de votre ode. Je ne suis point surpris de la prière que M. de Pontchartrain le fils vous a faite en faveur de Fontenelle. Je savois bien qu'il avoit beaucoup d'inclination pour lui : et c'est pour cela même que M. de La Loubère [8] n'en a guère; mais enfin vous avez très-bien répondu, et, pour peu que Fontenelle se reconnoisse, je vous conseillerois aussi de lui faire grace. Mais, à dire vrai, il est bien tard, et la stance [9] a fait un furieux progrès.

Je n'ai pas le temps d'écrire ce matin à M. de La Chapelle. Ayez la bonté de lui dire que tout ce qu'il a imaginé, et vous aussi, sur l'ordre de Saint-Louis, me paroit fort beau; mais pour moi, je voudrois simplement mettre pour type la croix même de Saint-Louis, et à la légende *Ordo militaris* [10], etc. Chercherons-nous toujours de l'esprit dans les choses qui en demandent le moins? Je vous écris tout ceci avec une rapidité épouvantable, de peur que la poste ne soit partie. Il fait le plus beau temps du monde. Le roi, qui a eu une fluxion sur la gorge, se porte bien : ainsi nous serons bientôt en campagne. Je vous écrirai plus à loisir avant que de sortir du Quesnoy.

[1] Boileau écrit *Quélus*. M. Daunou a le premier (1825) signalé cette variante assez précieuse, en ce qu'elle sert à faire découvrir une des dames dont Boileau parle dans la lettre XXIX (p. 319), et par là même celui à qui il l'écrit. Tous les autres éditeurs l'avaient négligée. B.-S.-P.

[2] Il les fit le 31 de mai. *Gazette de France* du 6 de juin 1693.

[3] Son frère, l'abbé Jacques Boileau.

[4] Gilles et Nicolas Dongois, l'un chanoine, l'autre greffier de la grand'chambre du parlement, neveux de Boileau, et frères de madame de La Chapelle.

[5] Jean-Paul Bignon, petit-fils de Jérôme Bignon, et neveu de Pontchartrain. Il avait l'inspection de l'Académie des Médailles. Voyez lettre XX, p. 312, et lettre XXI, p. 313-314.

[6] François-Louis de Bourbon, d'abord prince de La Roche-sur-Yon, puis prince de Conti, à la mort de son frère ainé, en 1685.

[7] Satire X, vers 285, p. 41, colonne 2. Le vers a été retouché :
Les deux chevaux, la mule au marché s'envolèrent.

[8] Simon de La Loubère, protégé par MM. de Pontchartrain, fut élu membre de l'Académie française en 1693 et reçu le 25 d'août de la même année; il était mécontent de l'intérêt que les Pontchartrain prenaient aussi à Fontenelle. La Loubère fut chargé d'affaires à Strasbourg en 1678, envoyé extraordinaire vers le roi de Siam en 1687 et 1688; il est mort à Toulouse, où il était né en mars 1642, le 26 de mars 1729. On a de lui : *Du Royaume de Siam*. Paris, 1691, et Amsterdam, 1714, 2 vol. in-12.

[9] Celle qui devait être la seconde de l'Ode sur Namur. Voyez p. 135, note 1.
Un torrent dans les prairies...

[10] Cet ordre fut institué le 10 de mai 1693.

LETTRE LXXII

RACINE A BOILEAU.

Au Quesnoy, le 30 mai[1] (1693).

Vous verrez par la lettre que j'écris à M. l'abbé Dongois les obligations que vous avez à Sa Majesté. M. le doyen est chanoine de la Sainte-Chapelle, et est mieux encore que je n'avois demandé. Madame de Maintenon m'a chargé de vous bien faire ses baise-mains[2]. Elle mérite bien que vous lui fassiez quelque remercîment, ou du moins que vous fassiez d'elle une mention honorable qui la distingue de tout son sexe[3], comme en effet elle en est distinguée de toutes manières. Je suis content au dernier point de M. de Chamlai; et il faut absolument que vous lui écriviez, aussi bien qu'au P. de Lachaise, qui a très-bien servi M. le doyen. Tout le monde m'a chargé ici de vous faire ses complimens, entre autres M. de Cavoie et M. de Sérignan[4]. M. le prince de Conti même m'a témoigné prendre beaucoup de part à votre joie.

Nous partons mardi matin pour aller camper sous Mons. Le roi se mettra à la tête de l'armée de M. de Boufflers. M. de Luxembourg, avec la sienne, nous côtoiera de fort près. Le roi envoie les dames à Maubeuge : ainsi nous voilà à la veille des grandes nouvelles. Je vous donne le bonsoir, et suis entièrement à vous.

Songez à nos ordonnances. Prenez aussi la peine de recommander à M. Dongois le petit Mercier, valet de chambre de madame de Maintenon. Il voudroit avoir pour commissaire, pour la conclusion de son affaire, ou M. l'abbé Brunet, ou M. l'abbé Petit[5]. Si cela se peut faire dans les règles, et sans blesser la conscience, il faudroit tâcher de lui faire avoir ce qu'il demande[6].

LETTRE LXXIII[7]

BOILEAU A RACINE.

Paris, mardi 2 juin 1693.

Je sors de notre assemblée des Inscriptions, où j'ai été principalement pour parler à M. de Tourreil[8]; mais il ne s'y est point trouvé. Il s'étoit chargé de parler de nos ordonnances à M. de Pontchartrain le père, et il m'en devoit rendre compte aujourd'hui. J'enverrai demain savoir s'il est malade, et pourquoi il n'est pas venu. Cependant M. l'abbé Renaudot m'a promis aussi d'agir très-fortement auprès du même ministre. Cet abbé doit venir dîner jeudi avec moi à Auteuil, et me raconter tout ce qu'il aura fait : ainsi il ne se perdra point de temps[9].

Madame Racine me fit l'honneur de souper dimanche chez moi, avec toute votre petite et agréable famille. Cela se passa fort gaiement, mon rhume étant presque entièrement guéri. Je n'ai jamais vu une si belle journée. J'entretins fort M. votre fils, qui, à mon sens, croît toujours en mérite et en esprit. Il me montra une traduction qu'il a faite d'une harangue de Tite Live, et j'en fus fort content. Je crois non-seulement qu'il sera habile pour les lettres, mais qu'il aura la conversation agréable, parce qu'en effet il pense beaucoup, et qu'il conçoit fort vivement tout ce qu'on lui dit. Je ne saurois trouver de termes assez forts pour vous remercier des mouvemens que vous vous donnez pour M. le doyen de Sens[10]; et quand l'affaire ne réussiroit point, je vous puis assurer que je n'oublierai jamais la sensible obligation que je vous ai.

Vous m'avez fort surpris en me mandant l'empressement qu'ont deux des plus grands princes de la terre pour voir des ouvrages que je n'ai pas achevés[11]. En vérité, mon cher monsieur, je tremble qu'ils ne se soient trop aisément laissé prévenir en ma faveur; car, pour vous dire sincèrement ce qui se passe en moi au sujet de ces derniers ouvrages, il y a des momens où je crois n'avoir rien fait de mieux; mais il y en a aussi beaucoup où je n'en suis point du tout content, et où je fais résolution de ne les jamais laisser imprimer. Oh! qu'heureux est M. Charpentier, qui, raillé, et mettons quelquefois bafoué sur les siens, se maintient toujours parfaitement tranquille, et demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit! Il a tantôt apporté à l'Académie une médaille de très-mauvais goût, et, avant que de la laisser lire, il a commencé par en faire l'éloge. Il s'est mis par avance en

[1] Cette date est sur l'original. Comme la précédente porte aussi : « le 30 mai, » les éditeurs, ne pensant pas que Racine ait pu écrire deux lettres à Boileau le même jour, en ont supposé une autre.

[2] Baise-mains, terme de civilité qui signifie assurance de service, de respect et d'amitié. Richelet.

[3] Voyez satire x, vers 514-520, p. 44-45.

[4] Pour Cavoie, voyez p. 67, note 9. — De Sérignan était aide-major des gardes du corps. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. XXXIV, p. 268.

[5] Conseillers clercs. L'abbé Petit était oncle maternel de Gilbert des Voisins, gendre de Dongois.

[6] *Adresse* : A monsieur, monsieur Despréaux, à Paris.

[7] Publiée par Cizeron-Rival, *Lettres familières*, t. III, p. 71, sur une copie corrigée par Boileau.

[8] Voyez lettre xxv, p. 316, note 4.

[9] Dans la lettre non corrigée, après ces mots, il y a : « M. Dongois doit me mener voir M. de Bie, qui est fort de ses amis et qui me fit plaisir l'année passée. Voyez lettre LXV, p. 351 et lettre LXXI, p. 357.

[10] L'abbé Jacques Boileau, son frère.

[11] La satire x, p. 37-47, et l'Ode sur la prise de Namur, p. 154-157. Voyez lettre LXXI, p. 357.

colère sur ce qu'on y trouveroit à redire, déclarant pourtant que, quelques critiques qu'on y pût faire, il sauroit bien ce qu'il devoit penser là-dessus, et qu'il n'en resteroit pas moins convaincu qu'elle étoit parfaitement bonne. Il a en effet tenu parole, et tout le monde l'ayant généralement désapprouvé, il a querellé tout le monde, il a rougi et s'est emporté; mais il s'est en allé satisfait de lui-même. Je n'ai point, je l'avoue, cette force d'ame; et si des gens un peu sensés s'opiniâtroient de dessein formé à blâmer la meilleure chose que j'aie écrite, je leur résisterois d'abord avec assez de chaleur; mais je sens bien que peu de temps après je conclurois contre moi, et que je me dégoûterois de mon ouvrage. Ne vous étonnez donc point si je ne vous envoie point encore par cet ordinaire les vers que vous me demandez, puisque je n'oserois presque me les présenter à moi-même sur le papier. Je vous dirai pourtant que j'ai en quelque sorte achevé l'*Ode sur Namur*, à quelques vers près, où je n'ai point encore attrapé l'expression que je cherche. Je vous l'enverrai un de ces jours; mais c'est à la charge que vous la tiendrez secrète, et que vous n'en lirez rien à personne que je ne l'aie entièrement corrigée sur vos avis.

Il n'est bruit ici que des grandes choses que le roi va faire; et, à vous dire le vrai, jamais commencement de campagne n'eut un meilleur air. J'ai bien vu dans les livres des exemples de grandes félicités; mais au prix de la fortune du roi, à mon sens, tout est malheur. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'ayant épuisé pour Namur toutes les hyperboles et toutes les hardiesses de notre langue, où trouverai-je des expressions pour le louer, s'il vient à faire quelque chose de plus grand que la prise de cette ville ? Je sais bien ce que je ferai : je garderai le silence et vous laisserai parler. C'est le meilleur parti que je puisse prendre.

Spectatus satis, et donatus jam rude [1]...

Je vous prie de bien témoigner à M. de Chamlai combien je lui suis obligé des bons offices qu'il rend à mon frère [2]; je vois bien que la fortune n'est pas capable de l'aveugler, et qu'il voit toujours ses amis avec les mêmes yeux qu'auparavant. Adieu, mon cher monsieur, soyez bien persuadé que je vous aime et que je vous estime infiniment.

Dans le temps que j'allois finir cette lettre, M. l'abbé Dongois est entré dans ma chambre avec le petit mot de lettre que vous écrivez à madame Racine, et où vous mandez l'heureux, surprenant, incroyable succès de votre négociation [3]. Que vous dirai-je là-dessus? Cela demande une lettre tout entière, que je vous écrirai demain. Cependant souvenez-vous de l'état de Pamphile, à la fin de l'*Andrienne* :

Nunc est quum me interfici patiar [4] :

voilà à peu près mon état. Adieu, encore un coup, mon cher, illustrissime, effectif, ou, puisque la passion permet quelquefois d'inventer des mots, mon effectissime ami

LETTRE LXXIV

BOILEAU A RACINE.

A Paris, 4 juin (1693).

Je vous écrivis hier au soir une assez longue lettre et qui étoit toute remplie du chagrin que j'avois alors, causé par un tempérament sombre qui me dominoit [5], et par un reste de maladie; mais je vous en écris une aujourd'hui toute pleine de la joie que m'a causée l'agréable nouvelle que j'ai reçue. Je ne saurois vous exprimer l'allégresse qu'elle a excitée dans toute notre famille : elle a fait changer de caractère à tout le monde. M. Dongois le greffier est présentement un homme jovial et folâtre ; M. l'abbé Dongois un bouffon et un badin. Enfin il n'y a personne qui ne se signale par des témoignages extraordinaires de plaisir et de satisfaction, et par des louanges et des exclamations sans fin sur votre bonté, votre générosité, votre amitié, etc. A mon sens, néanmoins, celui qui doit être le plus satisfait, c'est vous; et le contentement que vous devez avoir en vous-même d'avoir obligé si efficacement dans cette affaire tant de personnes qui vous estiment et qui vous honorent depuis si longtemps, est un plaisir d'autant plus agréable, qu'il ne procède que de la vertu, et que les ames du commun ne sauroient ni se

[1] Horace, l. I, vers 2-3.

Spectatum satis, et donatum jam rude, quæris,
Mæcenas, iterum antiquo me includere ludo...

[2] L'abbé Jacques Boileau, pour le canonicat sollicité.

[3] Pour l'obtention de ce canonicat.

[4] M. de Saint-Surin dit en note : à la fin de l'*Andrienne*, Pamphile fait un mariage auquel il attache son bonheur; mais son rôle n'offre rien de semblable aux expressions citées par Despréaux. C'est dans l'*Eunuque*, autre comédie de Térence, que Chérée, jeune amant au comble de ses vœux, s'écrie :

. . . . . Proh Jupiter!
Nunc est profecto tempus, cum perpeti me possum interfici,
Ne hoc gaudium contaminet vita ægritudine aliqua.
Acte II, scène VI, vers 2-4.

[5] On n'a pas cette lettre, et d'après ce que Boileau vient de dire dans la lettre précédente, il fallait qu'il fût en effet bien *dominé* par son tempérament pour *la remplir de chagrin*. B.-S.-P.

l'attirer, ni le sentir. Tout ce que j'ai à vous prier maintenant, c'est de me mander les démarches que vous croyez qu'il faut que je fasse à l'égard du roi et du P. de Lachaise; et non-seulement s'il faut, mais à peu près ce qu'il faut que je leur écrive. M. le doyen de Sens ne sait encore rien de ce qu'on a fait pour lui. Jugez de sa surprise, quand il apprendra tout d'un coup le bien imprévu et excessif que vous lui avez fait! Ce que j'admire le plus, c'est la félicité de la circonstance, qui a fait que demandant pour lui la moindre de toutes les chanoinies de la Sainte-Chapelle, nous lui avons obtenu la meilleure après celle de M. l'abbé Dense[1]. *O factum bene!* Vous pouvez compter que vous aurez désormais en lui un homme qui disputera avec moi de zèle et d'amitié pour vous.

J'avois résolu de ne vous envoyer la suite de mon *Ode sur Namur* que quand je l'aurois mise en état de n'avoir plus besoin que de vos corrections; mais en vérité vous m'avez fait trop de plaisir, pour ne pas satisfaire sur-le-champ la curiosité que vous avez peut-être conçue de la voir. Ce que je vous prie, c'est de ne la montrer à personne, et de ne la point épargner. J'y ai hasardé des choses fort neuves, jusqu'à parler de la plume blanche que le roi a sur son chapeau; mais, à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. Vous en jugerez, sauf à tout changer si cela vous déplaît. L'ode sera de dix-huit stances[2]. Cela fait cent quatre-vingts vers. Je ne croyois pas aller si loin. Voici ce que vous n'avez point vu : je vais le mettre sur l'autre feuillet.

Déployez toutes vos rages,
Princes, vents, peuples, frimas[3]; etc.

Je vous demande pardon de la peine que vous aurez peut-être à déchiffrer tout ceci, que je vous ai écrit sur un papier qui boit. Je vous le récrirois bien; mais il est près de midi, et j'ai peur que la poste ne parte. Ce sera pour une autre fois. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DESPRÉAUX.

LETTRE LXXV

BOILEAU A RACINE.

Paris, samedi 6 juin (1693).

Je vous écrivis hier[4], monsieur, avec toute la chaleur qu'inspire une méchante nouvelle, le refus que fait l'abbé de Paris de se démettre de sa chanoinie. Ainsi, vous jugerez bien par ma lettre que ce ne sont pas, à l'heure qu'il est, des remercîmens que je mérite, puisque je suis même honteux de ceux que j'ai déjà faits. A vous dire le vrai, le contre-temps est fâcheux, et quand je songe aux chagrins qu'il m'a déjà causés, je voudrois presque n'avoir jamais pensé à ce bénéfice pour mon frère. Je n'aurois pas la douleur de voir que vous vous soyez peut-être donné tant de peine si inutilement. Ne croyez pas toutefois, quoi qu'il puisse arriver, que cela diminue en moi le sentiment des obligations que je vous ai. Je sens bien qu'il n'y a qu'une étoile bizarre et infortunée qui pût empêcher le succès d'une affaire si bien conduite, et où vous aviez également signalé et votre prudence et votre amitié. Je vous ai mandé, par ma dernière lettre, ce que M. de Pontchartrain avoit répondu à M. l'abbé Renaudot touchant nos ordonnances. Comme il a fait la distinction entre les raisons que vous aviez de le presser et celles que j'avois d'attendre, je m'en vais ce matin chez madame Racine, et je lui conseillerai de porter votre ordonnance à M. de Bie à part; je ne doute point qu'elle ne touche au plus tôt son argent. Pour moi, j'attendrai sans peine la commodité de M. de Pontchartrain : je n'ai rien qui me presse, et je vois bien que cela viendra. J'oubliai hier à[5] vous mander que M. de Pontchartrain, en même temps qu'il parla de nos ordonnances à M. l'abbé Renaudot, le chargea de me féliciter de la chanoinie que Sa Majesté avoit donnée à mon frère. Je ne doute point, monsieur, que vous ne soyez à la veille de quelque grand et heureux événement; et, si je ne me trompe, le roi va faire la plus triomphante campagne qu'il ait jamais faite. Il fera grand plaisir à M. de La Chapelle, qui, si nous l'en voulions croire, nous engageroit déjà à imaginer une médaille sur la prise de Bruxelles, dont je suis persuadé qu'il a déjà fait le type en lui-même[6]. Vous m'avez fort réjoui de me mander la part qu'a madame de

[1] Voyez le *Lutrin*, chant IV, p. 124, note 7.

[2] Y compris la stance supprimée que nous avons donnée, p. 155, note 1.

[3] Boileau donne ici la première composition des stances IX-XVII. Voyez p. 155-157, et les notes.

[4] On n'a pas cette lettre.

[5] Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, on disait indifféremment *oublier à*, ou *oublier de*, comme on le peut voir dans le Dictionnaire de l'Académie.

[6] On va voir par les lettres qui suivent que M. de La Chapelle se pressait trop.

Maintenon dans notre affaire. Je ne manquerai pas de me donner l'honneur de lui écrire ; mais il faut auparavant que notre embarras soit éclairci, et que je sache s'il faut parler sur le ton gai ou sur le ton triste. Voici la quatrième lettre [1] que vous devez avoir reçue de moi depuis six jours. Trouvez bon que je vous prie encore ici de ne rien montrer à personne du fragment informe que je vous ai envoyé, et qui est tout plein des négligences d'un ouvrage qui n'est pas encore digéré. Le mot de *voir* y est répété partout jusqu'au dégoût. La stance

Grands défenseurs de l'Espagne, etc.

rebat celle qui dit :

Approchez, troupes altières, etc.

Celle sur la plume blanche du roi est un peu encore en maillot, et je ne sais si je la laisserai avec

Mars et sa sœur la Victoire.

J'ai déjà retouché à tout cela, mais je ne veux point l'achever que je n'aie reçu vos remarques, qui sûrement m'éclaireront encore l'esprit : après quoi je vous enverrai l'ouvrage complet. Mandez-moi si vous croyez que je doive parler de M. de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges [2]. Cependant j'ai suivi mon inclination. Adieu, mon cher monsieur ; croyez qu'heureux ou malheureux, gratifié ou non gratifié, payé ou non payé, je serai toujours tout à vous.

DESPRÉAUX.

LETTRE LXXVI

RACINE A BOILEAU.

A Gemblours [3], le 9 juin (1693).

J'avois commencé une grande lettre, où je prétendois vous dire mon sentiment sur quelques endroits des stances que vous m'avez envoyées; mais comme j'aurai le plaisir de vous revoir bientôt, puisque nous nous en retournons à Paris, j'aime mieux attendre à vous dire de vive voix tout ce que j'avois à vous mander. Je vous dirai seulement, en un mot, que les stances m'ont paru très-belles et très-dignes de celles qui les précèdent, à quelque peu de répétitions près, dont vous vous êtes aperçu vous-même.

Le roi fait un grand détachement de ses armées, et l'envoie en Allemagne avec MONSEIGNEUR. Il a jugé qu'il falloit profiter de ce côté-là d'un commencement de campagne qui paroît si favorable, d'autant plus que le prince d'Orange s'opiniâtrant à demeurer sous de grosses places et derrière des canaux et des rivières, la guerre auroit pu devenir ici fort lente, et peut-être moins utile que ce qu'on peut faire au delà du Rhin [4]. Nous allons demain coucher à Namur. M. de Luxembourg demeure en ce pays-ci avec une armée capable non-seulement de faire tête aux ennemis, mais même de leur donner beaucoup d'embarras. Adieu, mon cher monsieur ; je me fais un grand plaisir de vous embrasser bientôt.

M. de Chamlai a parlé depuis moi au P. de Lachaise, qui lui a dit les mêmes choses qu'il m'avoit dites : que tout ira bien, et qu'il n'y a qu'à le laisser faire. M. de Chamlai [5] n'a point encore reçu de vos nouvelles ; mais il compte sur votre amitié. Tous les gens de mes amis qui connoissent le P. de Lachaise et la manière dont s'est passée l'affaire de M. le doyen [6], m'assurent tous que nous devons avoir l'esprit en repos [7].

LETTRE LXXVII

BOILEAU A RACINE.

A Paris, 13 juin (1693).

Je ne suis revenu que ce matin d'Auteuil, où j'ai été

[1] C'est la cinquième, savoir : les lettres LXXIII, LXXIV, LXXV et les deux lettres qui manquent.

[2] Il ne donna plus de commandement à son frère, depuis qu'il eut entendu des vivat criés en faveur de MONSIEUR après la victoire de Cassel. D'Alembert. Voyez p. 137, note 1.

[3] Orthographe, 1° du manuscrit; 2° de Moréri et des Dictionnaires géographiques de Vosgien et de l'Encyclopédie; 3° de l'Histoire de Reboulet; 4° de la Description géographique de Longuerue; 5° des cartes de d'Anville, de Julien, de Delille, de Bonne, etc. C'est donc mal à propos que M. de Saint-Surin affirme que « l'histoire et la géographie *disent Gembloux* » (cela n'est vrai que pour les ouvrages modernes), et reproche aux éditeurs de Boileau d'avoir mis *Gemblours*. B.-S.-P.

[4] Ce départ subit, malgré les sollicitations de Luxembourg, est une tache à la gloire de Louis XIV. Le prince d'Orange étoit perdu si on l'eût attaqué... G. Garnier. — C'est aussi ce que dit Saint-Simon (I, 127), et il attribue ce départ aux prières de madame de Maintenon. B.-S.-P.

[5] Sur M. de Chamlai, voyez la lettre L, page 338, note 3. — Sa liaison avec Boileau et Racine, dont il a été déjà question dans les lettres précédentes, résulte encore de ce billet inédit, adressé par le dernier au premier, et qui existe en original dans les papiers de Brossette :

« M. de Chamlai se doit trouver avec moy ce matin à neuf heures, vous nous feriez plaisir à l'un et à l'autre de vous y trouver aussi. Je vous donne le bonjour. Racine.

« Ce 13 août. » *Adresse :* A monsieur, monsieur Despréaux.)

Il est probable que l'entrevue où Boileau était appelé avait pour but des éclaircissements que l'emploi de Chamlai le mettait à portée de donner sur la guerre à nos deux historiographes. Il est par conséquent postérieur à 1677. B.-S.-P.

[6] Voyez lettre XI, p. 301.

[7] *Adresse :* A monsieur, monsieur Despréaux, cloistre Nostre-Dame, à Paris.

Le P. de Lachaise arrangea effectivement l'affaire de la Sainte-Chapelle, et Boileau publioit partout qu'il lui étoit redevable de ce service. Daunou.

passer durant quatre jours la mauvaise humeur que m'avoit donnée le bizarre contre-temps qui nous est arrivé dans l'affaire de la chanoinie. J'ai reçu en arrivant à Paris votre dernière lettre, qui m'a fort consolé, aussi bien que celle que vous avez écrite à M. l'abbé Dongois. J'ai été fort surpris d'apprendre que M. de Chamlai n'avoit point encore reçu le compliment que je lui ai envoyé sur-le-champ, et qui a été porté à la poste en même temps que la lettre que j'ai écrite au R. P. de Lachaise. Je lui en écris un nouveau, afin qu'il ne me soupçonne pas de paresse dans une occasion où il m'a si bien marqué et sa bonté pour moi, et sa diligence à obliger mon frère. Mais de peur d'une nouvelle méprise, je vous l'envoie, ce compliment, empaqueté dans ma lettre, afin que vous le lui rendiez en main propre. Je ne saurois vous exprimer la joie que j'ai du retour du roi. La nouvelle bonté que Sa Majesté m'a témoignée, en accordant à mon frère le bénéfice que nous demandons, a encore augmenté le zèle et la passion très-sincère que j'ai pour elle. Je suis ravi de voir que sa sacrée personne ne sera point en danger cette campagne; et, gloire pour gloire, il me semble que les lauriers sont aussi bons à cueillir sur le Rhin et sur le Danube que sur l'Escaut et sur la Meuse. Je ne vous parle point du plaisir que j'aurai à vous embrasser plus tôt que je ne croyois : car cela s'en va sans dire. Vous avez bien fait de ne me point envoyer par écrit vos remarques sur mes stances, et d'attendre à m'en entretenir que vous soyez de retour, puisque, pour en bien juger, il faut que je vous aie communiqué auparavant les différentes manières dont je les puis tourner, et les retranchemens ou les augmentations que j'y puis faire. Je vous prie de bien témoigner au R. P. de Lachaise l'extrême reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés. Nous devons encore aller lundi prochain, M. Dongois et moi, prendre madame Racine, pour la mener avec nous chez M. de Bie, qui ne doit être revenu de la campagne que ce jour-là. J'ai fait ma sollicitation pour vous à M. l'abbé Bignon. Il m'a dit que c'étoit une chose un peu difficile, à l'heure qu'il est, d'être payé au trésor royal. Je lui ai représenté que vous étiez actuellement dans le service, et qu'ainsi vous étiez au même droit que les soldats et les autres officiers du roi. Il m'a avoué que je disois vrai, et s'est chargé d'en parler très-fortement à M. de Pontchartrain. Il me doit rendre réponse aujourd'hui à notre assemblée. Adieu le type de M. de La Chapelle sur Bruxelles[1]. Il étoit pourtant imaginé fort heureusement et fort à propos; mais, à mon sens, les médailles prophétiques dépendent un peu du hasard, et ne sont pas toujours sûres de réussir. Nous voilà revenus à Heidelberg[2]. Je propose pour mot : *Heidelberga deleta;* et nous verrons ce soir si on l'acceptera, ou les deux vers latins que propose M. Charpentier, et qu'il trouve d'un goût merveilleux pour la médaille : Les voici :

Servare potui : perdere si possim rogas[3]?

Or, comment cela vient à Heidelberg, c'est à vous à le deviner; car ni moi, ni même, je crois, M. Charpentier, n'en savons rien.

Je ne vous parle presque point, comme vous voyez, de notre chagrin sur la chanoinie, parce que vos lettres m'ont rassuré, et que d'ailleurs il n'y a point de chagrin qui tienne contre le bonheur que vous me faites espérer de vous revoir bientôt ici de retour. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a personne qui vous honore et vous révère plus que moi.

LETTRE LXXVIII

BOILEAU A RACINE.

Paris, jeudi au soir 18 juin (1693).

Je ne saurois, mon cher monsieur, vous exprimer ma surprise; et, quoique j'eusse les plus grandes espérances du monde, je ne laissois pas encore de me défier de la fortune de M. le doyen[4]. C'est vous qui avez tout fait, puisque c'est à vous que nous devons l'heureuse protection de madame de Maintenon. Tout mon embarras maintenant est de savoir comment je m'acquitterai de tant d'obligations que je vous ai. Je vous écris ceci de chez M. Dongois le greffier, qui est sincèrement transporté de joie, aussi bien que toute notre famille; et, de l'humeur dont je vous connois, je suis sûr que vous seriez ravi vous-même de voir combien d'un seul coup vous avez fait d'heureux. Adieu, mon

[1] On comptait, d'après le plan de campagne abandonné par Louis XIV, prendre cette ville. Voyez lettre LXXV, p. 360, note 6.

[2] Heidelberg avait été pris le 21 de mai précédent, par le maréchal de Lorges, dit Germain Garnier, qui est encore ici copié (sans citation) par plusieurs éditeurs. Heidelberg ne fut point pris par le maréchal qui, depuis le 18, marchait assez loin de là avec une partie de son armée pour s'opposer à celle du prince de Bade, mais par le marquis de Chavigny, avec une autre partie de l'armée. La ville fut en effet prise et saccagée le 21 de mai, et le château se rendit le 23. Larrey, VI, 77. — Par l'expression *revenus*, Boileau fait sans doute allusion à la prise et à l'abandon d'Heidelberg, qui avaient déjà eu lieu au commencement de cette guerre. Reboulet, VI, 75 et 187. B.-S.-P.

[3] C'est un vers de *Médée*, tragédie perdue d'Ovide, cité par Quintilien, l. VIII, ch. v. Il y a *an possim* et non *si possim*. C'est sans doute par erreur que Boileau annonce deux vers.

[4] L'abbé Jacques Boileau fut reçu chanoine le 15 de janvier 1694. *Registres de la Sainte-Chapelle.*

cher monsieur, croyez qu'il n'y a personne qui vous aime plus sincèrement ni par plus de raisons que moi. Témoignez bien à M. de Cavoie la joie que j'ai de sa joie[1], et à M. de Luxembourg mes profonds respects. Je vous donne le bonsoir, et suis, autant que je le dois, tout à vous.

Je viens d'envoyer chez madame Racine.

LETTRE LXXIX

RACINE A BOILEAU.

A Versailles, le 9 juillet (1693).

Je vais aujourd'hui à Marly, où le roi demeurera près d'un mois; mais je ferai de temps en temps quelques voyages à Paris, et je choisirai les jours de la petite académie[2]. Cependant je suis bien fâché que vous ne m'ayez pas donné votre ode : j'aurois peut-être trouvé quelque occasion de la lire au roi. Je vous conseille même de me l'envoyer. Il n'y a pas plus de deux lieues d'Auteuil à Marly. Votre laquais n'aura qu'à me demander et à me chercher dans l'appartement de M. Félix. Je vous prie de renvoyer mon fils à sa mère : j'appréhende que votre trop grande bonté ne vous coûte un peu trop d'incommodité. Je suis entièrement à vous.

RACINE[3].

LETTRE LXXX

RACINE A BOILEAU.

A Marly, le 6 août au matin (1693).

Je ferai vos présens[4] ce matin. Je ne sais pas bien encore quand je vous reverrai, parce qu'on attend à toute heure des nouvelles d'Allemagne. La victoire[5] de M. de Luxembourg est bien plus grande que nous ne pensions, et nous n'en savions pas la moitié. Le roi reçoit tous les jours des lettres de Bruxelles et de mille autres endroits, par où il apprend que les ennemis n'avoient pas une troupe ensemble le lendemain de la bataille; presque toute l'infanterie qui restoit avoit jeté ses armes. Les troupes hollandoises se sont la plupart enfuies jusqu'en Hollande. Le prince d'Orange, qui pensa être pris après avoir fait des merveilles, coucha le soir, lui huitième, avec M. de Bavière[7], chez un curé près de Loo. Nous avons pris vingt-cinq ou trente drapeaux, cinquante-cinq étendards, soixante-seize pièces de canon, huit mortiers, neuf pontons, sans tout ce qui est tombé dans la rivière. Si nos chevaux, qui n'avoient point mangé depuis deux fois vingt-quatre heures, eussent pu marcher, il ne resteroit pas un homme ensemble aux ennemis.

Tout en vous écrivant, il me vient en pensée de vous envoyer deux lettres, une de Bruxelles, l'autre de Vilvorde, et un récit du combat général, qui me fut dicté hier au soir par M. d'Albergotti[7]. Croyez que c'est comme si M. de Luxembourg l'avoit dicté lui-même. Je ne sais si vous le pourrez lire; car en écrivant j'étois accablé de sommeil, à peu près comme l'étoit M. de Puymorin en écrivant ce bel arrêt sous M. Dongois[8]. Le roi est transporté de joie, et tous ses ministres, de la grandeur de cette action. Vous me feriez un fort grand plaisir, quand vous aurez lu tout cela, de l'envoyer, bien cacheté, avec cette même lettre que je vous écris, à M. l'abbé Renaudot[9], afin qu'il ne tombe point dans l'inconvénient de l'année passée. Je suis assuré qu'il vous en aura obligation : *ce ne sera que la peine de votre jardinier*. Il pourra distribuer une partie des choses que je vous envoie en plusieurs articles, tantôt sous celui de Bruxelles, tantôt sous celui de Landefermé, où M. de Luxembourg campa le trente et un juillet, à demi-lieue du champ de bataille, tantôt même sous l'article de Malines ou de Vilvorde.

Il saura d'ailleurs les actions des principaux particuliers, comme, que M. de Chartres chargea trois ou quatre fois à la tête de divers escadrons, et fut débarrassé des ennemis, ayant blessé de sa main l'un d'eux qui le vouloit emmener; le pauvre Vacoigne[10], tué à son côté; M. d'Arci, son gouverneur, tombé aux pieds de ses chevaux, le sien ayant été blessé; La Bertière, son sous-gouverneur, aussi blessé. M. le prince de Conti chargea aussi plusieurs fois, tantôt avec la cavalerie, tantôt avec l'infanterie, et regagna pour la troisième fois le fameux village de Nerwinde, qui donne le

[1] Cavoie avoit eu une audience de Louis XIV, qui lui avoit promis le collier de l'ordre, promesse qui ne fut pas accomplie. Daunou. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. II, p. 139-140.

[2] Sans doute parce que, sachant Boileau très-exact aux séances de l'Académie des médailles, il était sûr de le trouver à Paris ces jours-là.

[3] *Adresse :* A monsieur, monsieur Despréaux, à Auteuil.

[4] La distribution des exemplaires de l'*Ode sur la prise de Namur*.

[5] La victoire de Nerwinde, le 29 de juillet 1693.

[6] Maximilien-Marie-Emmanuel, électeur de Bavière, frère de Marie-Anne-Christine, dauphine de France, morte en 1690. Moréri.

[7] Colonel du régiment de Royal-Italien, mort en 1717, à soixante-treize ans, lieutenant général et cordon bleu. *Gazette de France*.

[8] Jean Dongois, son beau-frère, lui dictoit une nuit un arrêt pressant. Frappé de la rapidité avec laquelle Puymorin écrivoit il concevoit déjà des espérances de ses dispositions pour la pratique, lorsqu'au bout de deux heures, ayant voulu lire l'arrêt, il n'y trouva que le dernier mot de chaque phrase. Louis Racine.

[9] Nous avons déjà dit qu'il avait le privilége de la *Gazette*.

[10] La *Gazette* du 12 d'août 1693 écrit : *de Vacogne*.

nom à la bataille, et reçut sur la tête un coup de sabre d'un des ennemis qu'il tua sur-le-champ. M. le Duc chargea de même, regagna la deuxième fois le village à la tête de l'infanterie, et combattit encore à la tête de plusieurs escadrons de cavalerie. M. de Luxembourg étoit, dit-on, quelque chose de plus qu'humain, volant partout, et même s'opiniâtrant à continuer les attaques dans le temps que les plus braves étoient rebutés, menant en personne les bataillons et les escadrons à la charge. M. de Montmorency[1], son fils aîné, après avoir combattu plusieurs fois à la tête de sa brigade de cavalerie, reçut un coup de mousquet, dans le temps qu'il se mettoit au-devant de son père, pour le couvrir d'une décharge horrible que les ennemis firent sur lui. M. le comte de Luxe[2], son frère, a été blessé à la jambe, M. de La Roche-Guyon[3] au pied, et tous les autres que sait M. l'abbé; M. le maréchal de Joyeuse[4], blessé aussi à la cuisse, et retournant au combat après sa blessure. M. le maréchal de Villeroi entra dans les lignes ou retranchemens à la tête de la maison du roi.

Nous avons quatorze cents prisonniers, entre lesquels cent soixante-cinq officiers, plusieurs officiers généraux, dont on aura sans doute donné les noms. On croit le pauvre Ruvigni[5] tué, on a ses étendards; et ce fut à la tête de son régiment de François que le prince d'Orange chargea nos escadrons, en renversa quelques-uns, et enfin fut renversé lui-même. Le lieutenant-colonel de ce régiment, qui fut pris, dit à ceux qui le prenoient, en leur montrant de loin le prince d'Orange : « Tenez, messieurs, voilà celui qu'il vous falloit prendre. » Je conjure M. l'abbé Renaudot, quand il aura fait son usage de tout ceci, de bien recacheter et cette lettre et mes mémoires, et de les renvoyer chez moi.

Voici encore quelques particularités. Plusieurs généraux des ennemis étoient d'avis de repasser d'abord la rivière. Le prince d'Orange ne voulut pas; l'électeur de Bavière dit qu'il falloit au contraire rompre tous les ponts, et qu'ils tenoient à ce coup les François. Le lendemain du combat, M. de Luxembourg a envoyé à Tirlemont, où il étoit resté plusieurs officiers ennemis blessés, entre autres le comte de Solms, général de l'infanterie, qui s'est fait couper la jambe[6]. M. de Luxembourg, au lieu de les faire transporter en cet état, s'est contenté de leur parole, et leur a fait offrir toutes sortes de rafraîchissemens. « Quelle nation est la vôtre! » s'écria le comte de Solms en parlant au chevalier du Rozel : « Vous vous battez comme des lions, et vous traitez les vaincus comme s'ils étoient vos meilleurs amis[7]. »

Les ennemis commencent à publier que la poudre leur manqua tout à coup, et veulent par là excuser leur défaite. Ils ont tiré plus de neuf mille coups de canon, et nous quelque cinq ou six mille.

Je fais mille complimens à M. l'abbé Renaudot; et j'exciterai ce matin M. de Croissy[8] à empêcher, s'il peut, le malheureux *Mercure galant*[9] de défigurer notre victoire.

Il y avoit sept lieues du camp dont M. de Luxembourg partit jusqu'à Nerwinde. Les ennemis avoient cinquante-cinq bataillons et cent soixante escadrons.

LETTRE LXXXI[10]

RACIN. A BOILEAU.

(1693)

Denys d'Halicarnasse, pour montrer que la beauté du style consiste principalement dans l'arrangement des mots, cite un endroit de l'Odyssée où, Ulysse et Eumée étant sur le point de se mettre à table pour déjeuner le matin, Témélaque arrive tout à coup dans la maison d'Eumée. Les chiens, qui le sentent approcher, n'aboient point, mais remuent la queue; ce qui fait voir à Ulysse que c'est quelqu'un de connoissance qui est sur le point d'entrer. Denys d'Halicarnasse, ayant rapporté tout cet endroit, fait cette réflexion, que ce n'est point le choix des mots qui en fait l'agrément, la plupart de ceux qui y sont employés étant, dit-il, très-vils et très-bas, εὐτελεστάτων τε καὶ ταπεινοτάτων, et qui sont tous les jours dans la bouche des moindres laboureurs et des moindres artisans; mais qu'ils ne

[1] Charles-François-Frédéric, gendre du duc de Chevreuse.

[2] Christian-Louis, comte de Luxe, quatrième fils du maréchal de Luxembourg.

[3] François de La Rochefoucault, petit-fils de l'auteur des *Maximes*, gendre de Louvois, qui resta estropié des suites de sa blessure. Il a été fait duc de La Roche-Guyon en 1681, duc et pair de La Rochefoucault en 1714, et mourut en 1728.

[4] Jean-Armand, marquis de Joyeuse, maréchal de France du 27 de mars précédent, qui commandait l'aile gauche.

[5] Henri de Massue, marquis de Ruvigny, forcé par la révocation de l'édit de Nantes de passer en Angleterre, où il prit du service sous le nom de lord Galloway. Il ne mourut qu'en 1720.

[6] Henri de Maestrick, comte de Solms, qui mourut à la suite de cette opération, âgé de cinquante-six ans.

[7] Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, ch. XVI, attribue le mot, en l'arrangeant, à un comte de Salm « Il n'y a point, lui fait-il dire, d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni d'amis plus généreux après la victoire. »

[8] Ministère des affaires étrangères, depuis la disgrâce de Pomponne en 1679.

[9] Rédigé depuis 1672 par Donneau de Visé. Voyez épigr. XXVI, p. 149, note 1.

[10] Racine fait ici des observations sur la neuvième Réflexion critique, voyez p. 225-227, dont le manuscrit lui avait été communiqué, et qui fut publiée en 1691.

laissent pas de charmer par la manière dont le poëte a eu soin de les arranger. En lisant cet endroit, je me suis souvenu que, dans une de vos nouvelles remarques, vous avancez que jamais on n'a dit qu'Homère ait employé un seul mot bas. C'est à vous de voir si cette remarque de Denys d'Halicarnasse n'est point contraire à la vôtre, et s'il n'est point à craindre qu'on vienne vous chicaner là-dessus. Prenez la peine de lire toute la réflexion de Denys d'Halicarnasse, qui m'a paru très-belle et merveilleusement exprimée; c'est dans son traité περὶ συνθέσεως ὀνομάτων [1], à la troisième page.

J'ai fait réflexion aussi qu'au lieu de dire que le mot d'*âne* est en grec un mot très-noble, vous pourriez vous contenter de dire que c'est un mot qui n'a rien de bas [2], et qui est comme celui de cerf, de cheval, de brebis, etc. Ce *très-noble* me paroît un peu trop fort.

Tout ce traité de Denys d'Halicarnasse, dont je viens de vous parler, et que je relus hier tout entier avec un grand plaisir, me fit souvenir de l'extrême impertinence de M. Perrault, qui avance que le tour des paroles ne fait rien pour l'éloquence, et qu'on ne doit regarder qu'au sens; et c'est pourquoi il prétend qu'on peut mieux juger d'un auteur par son traducteur, quelque mauvais qu'il soit, que par la lecture de l'auteur même. Je ne me souviens point que vous ayez relevé cette extravagance, qui vous donnoit pourtant beau jeu pour le tourner en ridicule.

Pour le mot de μισγεῖσθαι, qui signifie quelquefois coucher avec une femme ou avec un homme, et souvent converser simplement, voici des exemples tirés de l'Écriture. Dieu dit à Jérusalem, dans Ézéchiel : « *Congregabo tibi amatores tuos cum quibus commista es* [3], etc. Dans le prophète Daniel, les deux vieillards, racontant comme ils ont surpris Suzanne en adultère, disent, parlant d'elle et du jeune homme qu'ils prétendent qui étoit avec elle : *Vidimus eos pariter commisceri* [4]. Ils disent aussi à Suzanne : *Assentire nobis, et commiscere nobiscum* [5]. Voilà *commisceri* dans le premier sens. Voici des exemples du second sens. Saint Paul dit aux Corinthiens : *Ne commisceamini fornicariis* [6] : « N'ayez point de commerce avec les « fornicateurs. » Et, expliquant ce qu'il a voulu dire par là, il dit qu'il n'entend point parler des fornicateurs qui sont parmi les gentils; autrement, ajoute-t-il, il faudroit renoncer à vivre avec les hommes : mais quand je vous ai mandé de n'avoir point de commerce avec les fornicateurs, *non commisceri*, j'ai entendu parler de ceux qui se pourroient trouver parmi les fidèles, et non-seulement avec les fornicateurs, mais encore avec les avares et les usurpateurs du bien d'autrui, etc.

Il en est de même du mot *cognoscere*, qui se trouve dans ces deux sens en mille endroits de l'Écriture.

Encore un coup, je me passerois de la fausse érudition de Tussanus [7], qui est trop clairement démentie par l'endroit des servantes de Pénélope. M. Perrault ne peut-il pas avoir quelque ami grec qui lui fournisse des mémoires?

LETTRE LXXXII

RACINE A BOILEAU.

A Fontainebleau, le 28 septembre (1694).

Je suppose que vous êtes de retour de votre voyage [8], afin que vous puissiez bientôt m'envoyer vos avis sur un nouveau cantique [9] que j'ai fait depuis que je suis ici, et que je ne crois pas qui soit suivi d'aucun autre. Ceux que Moreau [10] a mis en musique ont extrêmement plu : il est ici, et le roi doit les lui entendre chanter au premier jour. Prenez la peine de lire le septième [11] chapitre de la Sagesse, d'où ces derniers vers ont été tirés : je ne les donnerai point qu'ils n'aient passé par vos mains; mais vous me ferez plaisir de me les renvoyer le plus tôt que vous pourrez. Je voudrois bien qu'on ne m'eût point engagé dans un embarras de cette nature; mais j'espère m'en tirer, en substituant à ma place ce M. Bardou [12] que vous avez vu à Paris. Vous savez bien, sans doute, que les Allemands ont repassé le Rhin, et même avec quelque espèce de honte. On

[1] *De l'arrangement des mots.*

[2] Correction adoptée par Boileau. Voyez p. 225, colonne 2.

[3] Ézéchiel, ch. XVI, verset 37. Dans la marge du manuscrit, il y a : ἐπεμίγης.

[4] Daniel, ch. XIII, verset 38.

[5] Daniel, ch. XIII, verset 20.

[6] Saint Paul, épître I aux Corinthiens, ch. V, versets 9-11. A la marge du manuscrit il y a : συναναμίγνυσθαι.

[7] Jacques Toussain, helléniste, mort en 1547, qui a pris le nom de Tussanus sur son *Lexicon græco-latinum.*

[8] Tout ce que nous savons sur ce voyage, c'est qu'il dut être de courte durée, puisque vingt-deux jours auparavant (6 de septembre) Boileau était à la séance de clôture de l'Académie des médailles. (*Registres de l'Académie.*) B.-S.-P.

[9] On voit, par les citations faites dans la lettre suivante, qu'il s'agit du cantique sur le bonheur des justes et le malheur des réprouvés.

[10] Jean-Baptiste Moreau, maître de musique de la chambre du roi, né à Angers en 1656, mort à Paris le 24 d'août 1723. On lui doit la musique des *Bergers de Marly*, divertissement pour la cour, les chœurs de *Jonathas*, tragédie de Duché; les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* de Racine; la musique de plusieurs chansons et cantates de Lainez, etc.

[11] Inadvertance, c'est le *cinquième.*

[12] C'est selon Germain Garnier, et MM. de Saint-Surin, Daunou et Amar, le Bardou critiqué dans les premières éditions de la satire VII qui portait au vers 45, p. 26 : *Bardou, Mauroy, Boursaut*... Il est pourtant peu probable que Racine eût osé se substituer un mauvais poëte dont Boileau venait seulement (édition de 1694) d'ôter le nom de ses satires. B.-S.-P.

dit qu'on leur a tué ou pris sept à huit cents hommes, et qu'ils ont abandonné trois pièces de canon [1]. Il est venu une lettre à Madame, par laquelle on lui mande que le Rhin s'étoit débordé tout à coup, et que près de quatre mille Allemands ont été noyés; mais, au moment que je vous écris, le roi n'a point encore reçu de confirmation de cette nouvelle [2]. On dit que milord Barclai est devant Calais pour le bombarder : M. le maréchal de Villeroi s'est jeté dedans [3]. Voilà toutes les nouvelles de la guerre. Si vous voulez, je vous en dirai d'autres de moindre conséquence. M. de Tourreil est venu ici présenter le Dictionnaire de l'Académie au roi et à la reine d'Angleterre, à Monseigneur et aux ministres. Il a partout accompagné son présent d'un compliment [4], et on m'a assuré qu'il avoit très-bien réussi partout. Pendant qu'on présentoit ainsi le Dictionnaire de l'Académie, j'ai appris que Leers, libraire d'Amsterdam, avoit aussi présenté au roi et aux ministres une nouvelle édition du Dictionnaire de Furetière, qui a été très-bien reçu [5]. C'est M. de Croissy et M. de Pomponne [6] qui ont présenté Leers au roi. Cela a paru un assez bizarre contre-temps pour le Dictionnaire de l'Académie, qui me paroît n'avoir pas tant de partisans que l'autre. J'avois dit plusieurs fois à M. Thierry [7] qu'il auroit dû faire quelques pas pour ce dernier dictionnaire; et il ne lui auroit pas été difficile d'en avoir le privilége : peut-être même, il ne le seroit pas encore. *Ne parlez qu'à lui seul de ce que je vous mande là-dessus.* On commence à dire que le voyage de Fontainebleau pourra être abrégé de huit ou dix jours, à cause que le roi y est fort incommodé de la goutte. Il en est au lit depuis trois ou quatre jours; il ne souffre pas pourtant beaucoup, Dieu merci, et il n'est arrêté au lit que par la foiblesse qu'il a encore aux jambes. Il me paroît, par les lettres de ma femme, que mon fils [8] a grande envie de vous aller voir à Auteuil. J'en serai fort aise, pourvu qu'il ne vous embarrasse point du tout. Je prendrai en même temps la liberté de vous prier de tout mon cœur de l'exhorter à travailler sérieusement, et à se mettre en état de vivre en honnête homme. Je voudrois bien qu'il n'eût pas l'esprit autant dissipé qu'il l'a, par l'envie démesurée qu'il témoigne de voir des opéras et des comédies. Je prendrai là-dessus vos avis, quand j'aurai l'honneur de vous voir; et cependant je vous supplie de ne pas lui témoigner le moins du monde que je vous aie fait aucune mention de lui. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, et suis entièrement à vous.

RACINE.

LETTRE LXXXIII

RACINE A BOILEAU.

A Fontainebleau, le 3 octobre (1694 [9]).

Je vous suis bien obligé de la promptitude avec laquelle vous m'avez fait réponse. Comme je suppose que vous n'avez pas perdu les vers que je vous ai envoyés [10], je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultés, et en même temps vous dire plusieurs changemens que j'avois déjà faits de moi-même : car vous savez qu'un homme qui compose fait souvent son thème en plusieurs façons.

Quand, par une fin soudaine,
Détrompés d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus...

J'ai choisi ce tour, parce qu'il est conforme au texte, qui parle de la fin imprévue des réprouvés; et je voudrois bien que cela fût bon, et que vous pussiez passer et approuver *par une fin soudaine*, qui dit précisément la même chose. Voici comme j'avois mis d'abord :

Quand, déchus d'un bien frivole,
Qui comme l'ombre s'envole,
Et ne revient jamais plus...

Mais ce *jamais* me parut un peu mis pour remplir le vers, au lieu que *qui passe et ne revient plus* me sembloit assez plein et assez vif. D'ailleurs, j'ai mis à la troisième stance [11] : *pour trouver un bien fragile*, et c'est la même chose qu'*un bien frivole*. Ainsi tâchez

[1] Chacun s'applaudit de cette campagne; les Français pour avoir forcé les Allemands d'évacuer l'Alsace avec tant de précipitation qu'ils laissèrent en arrière un grand nombre de soldats; les Allemands pour avoir ravagé l'Alsace, seul but de leur expédition. Larrey, VI, 194. — Ce qu'il y a de sûr, c'est que, selon l'expression d'un témoin oculaire, notre armée, après le départ des Allemands, « s'en retourna au camp aussi triste qu'elle en étoit partie gaillarde. » B.-S.-P.

[2] Elle étoit fausse.

[3] Ce n'étoit point Barclai, mais Schowel, un de ses officiers. Il commença le bombardement le 27 de septembre et fut, grace au vent, presque aussitôt forcé de l'abandonner. Barclai avait eu plus de succès à Dieppe, et il en eut également davantage, en 1695 et 1696, à Calais même. Larrey, VI, 190 et suivantes, 285 et 561. B.-S.-P.

[4] Il en fit vingt-huit différens, tous fort applaudis selon de Boze (Acad. inscr., III, XXVIII); et cependant le seul qu'on ait publié, est, disent MM. de Saint-Surin et Daunou, un tissu de flatteries hyperboliques et ridicules. B.-S.-P.

[5] Nouvelle édition, la Haye et Rotterdam, 1694, 2 vol. in-folio.

[6] Disgracié en 1679, rentré au conseil en 1691.

[7] Libraire de Boileau. Voyez épitre X, vers 61, p. 85, colonne 2, et la lettre à Brossette du 16 de juin 1701, n° CXLI.

[8] L'aîné, celui qui travaillait dans les bureaux des affaires étrangère.

[9] Cette lettre et la précédente sont de 1694, et non de 1692, puisque le Dictionnaire de l'Académie n'avoit été publié qu'en 1694, que c'est aussi l'année de la réception de l'abbé Charles Boileau, et que Villeroi n'a été fait maréchal de France qu'en 1695. Daunou.

[10] Le cantique *sur le bonheur des justes et sur le malheur des réprouvés*, dont il est question lettre LXXXII, p. 365.

[11] Elle est devenue la quatrième.

de vous accoutumer à la première manière, ou trouvez quelque autre chose qui vous satisfasse. Dans la seconde stance[1],

Misérables que nous sommes,
Où s'égaroient nos esprits?

Infortunés m'étoit venu le premier; mais le mot de misérables que j'ai employé dans *Phèdre*, à qui je l'ai mis dans la bouche[2], et que l'on a trouvé assez bien, m'a paru avoir de la force en le mettant aussi dans la bouche des réprouvés, qui s'humilient et se condamnent eux-mêmes[3]. Pour le second vers, j'avois mis :

Diront-ils avec des cris...

Mais j'ai cru qu'on pouvoit leur faire tenir tout ce discours sans mettre *diront-ils*[4], et qu'il suffisoit de mettre à la fin : *Ainsi, d'une voix plaintive*, et le reste, par où on fait entendre que tout ce qui précède est le discours des réprouvés. Je crois qu'il y en a des exemples dans les odes d'Horace.

Et voilà que triomphans...

Je me suis laissé entraîner au texte : *Ecce quomodo computati inter filios Dei*[5]? et j'ai cru que ce tour marquoit mieux la passion; car j'aurois pu mettre *Et maintenant triomphans*[6], etc. Dans la troisième stance[7].

. . . .
Qui nous montroit la carrière
De la bienheureuse paix.

On dit *la carrière de la gloire, la carrière de l'honneur*, c'est-à-dire, *par où on court à la gloire, à l'honneur*. Voyez si l'on ne pourroit pas dire de même *la carrière de la bienheureuse paix;* on dit même *la carrière de la vertu*. Du reste, je ne devine pas comment je le pourrois mieux dire. Il reste la quatrième stance[8]. J'avois d'abord mis le mot de *repentance;* mais, outre qu'on ne diroit pas bien les remords de la repentance, au lieu qu'on dit les remords de la pénitence, ce mot de *pénitence*, en le joignant avec *tardive*, est assez consacré dans la langue de l'Écriture : *sero pœnitentiam agentes*. On dit *la pénitence d'Antiochus*, pour dire *une pénitence tardive et inutile*. On dit aussi dans ce sens *la pénitence des damnés*. Pour la fin de cette stance, je l'avois changée deux heures après que la lettre fut partie. Voici la stance entière :

Ainsi, d'une voix plaintive,
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts.
Ce qui faisoit leurs délices,
Seigneur, fera leurs supplices :
Et, par une égale loi,
Les saints trouveront des charmes
Dans le souvenir des larmes
Qu'ils versent ici pour toi.

Je vous conjure de m'envoyer votre sentiment sur tout ceci. J'ai dit franchement que j'attendois votre critique, avant que de donner mes vers au musicien; et je l'ai dit à madame de Maintenon, qui a pris de là occasion de me parler de vous avec beaucoup d'amitié. Le roi a entendu chanter les deux autres cantiques, et a été fort content de M. Moreau, à qui nous espérons que cela pourra faire du bien. Il n'y a rien ici de nouveau. Le roi a toujours la goutte, et en est au lit. Une partie des princes sont revenus de l'armée; les autres arriveront demain ou après-demain. Je vous félicite du beau temps que nous avons ici : car je crois que vous l'avez aussi à Auteuil, et que vous en jouissez plus tranquillement que nous ne faisons ici. Je suis entièrement à vous.

La harangue de M. l'abbé Boileau[9] a été trouvée très-mauvaise en ce pays-ci. M. de Niert prétend que Richesource[10] en est mort de douleur. Je ne sais pas si la douleur est bien vraie, mais la mort est très-véritable.

LETTRE LXXXIV

RACINE A BOILEAU.

A Compiègne, ce 4 mai (1695).

M. Desgranges m'a dit qu'il avoit fait signer hier nos ordonnances, et qu'on les feroit viser par le roi après-demain, qu'ensuite il les envoieroit à M. Dongois, de qui vous les pouvez retirer. Je vous prie de me garder

[1] Elle est devenue la troisième.
[2] Misérable ! et je vis ! et je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue !
Phèdre, acte IV, sc. VI.
[3] Racine a rétabli le mot *infortunés*.
[4] Il a aussi remis *diront-ils*, mais au troisième vers de la même stance.
[5] Sagesse, ch. V, verset 5.
[6] Il y a : mais *aujourd'hui* triomphans.
[7] Devenue la quatrième.
[8] Devenue la cinquième.
[9] Charles Boileau, abbé de Beaulieu, prédicateur, membre de l'Académie française, né à Beauvais, mort à Paris en 1704. Non-seulement il n'était pas, comme l'a dit Sabatier de Castre, frère de Despréaux, mais il n'était même pas de la famille. Il a laissé des *Homélies et sermons sur les évangiles du carême*, publiés par Richard. Paris, 1712, 2 vol. in-12; des *Panégyriques*. Paris, 1718, in-8 et in-12; on a publié aussi : Paris, 1733, in-12, un volume de *Pensées* extraites de ses sermons.
[10] Voyez huitième Réflexion sur Longin, p. 123, note 2.

la mienne jusqu'à mon retour. Il n'y a point ici de nouvelles. Quelques gens veulent que le siége de Casal soit levé ; mais la chose est fort douteuse [1], et on n'en sait rien de certain. Six armateurs de Saint-Malo [2] ont pris dix-sept vaisseaux d'une flotte marchande des ennemis, et un vaisseau de guerre de soixante pièces de canon. Le roi est en parfaite santé, et ses troupes merveilleuses.

Quelque horreur que vous ayez pour les méchans vers, je vous exhorte à lire *Judith* [3], et surtout la préface, dont je vous prie de me mander votre sentiment. Jamais je n'ai vu rien de si méprisé que tout cela l'est en ce pays-ci; et toutes vos prédictions sont accomplies [4]. Adieu, monsieur, je suis entièrement à vous.

Je crains de m'être trompé en vous disant qu'on envoieroit nos ordonnances à M. Dongois, et je crois que c'est à M. de Bie chez qui M. Desgranges m'a dit que M. Dongois n'auroit qu'à envoyer samedi prochain [5].

LETTRE LXXXV [6]

RACINE A BOILEAU.

Versailles, 4 avril 1696.

Je suis très-obligé au P. Bouhours de toutes les honnêtetés qu'il vous a prié de me faire de sa part, et de la part de sa compagnie. Je n'avois point encore entendu parler de la harangue de leur régent de troisième [7], et comme ma conscience ne me reproche rien à l'égard des jésuites, je vous avoue que j'ai été un peu surpris d'apprendre que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vraisemblablement ce bon régent est du nombre de ceux qui m'ont très-faussement attribué la traduction du *Santolius pœnitens* [8]; et il s'est cru engagé d'honneur à me rendre injures pour injures. Si j'étois capable de lui vouloir quelque mal, et de me réjouir de la forte réprimande que le P. Bouhours dit qu'on lui a faite, ce seroit sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'auteur d'un pareil ouvrage : car pour mes tragédies, je les abandonne volontiers à sa critique. Il y a longtemps que Dieu m'a fait la grace d'être assez peu sensible au bien et au mal que l'on en peut dire [9], et de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour.

Ainsi, monsieur, vous pouvez assurer le P. Bouhours et tous les jésuites de votre connoissance, que, bien loin d'être fâché contre le régent qui a tant déclamé contre mes pièces de théâtre, peut s'en faut que je ne le remercie d'avoir prêché une si bonne morale dans leur collége, et d'avoir donné lieu à sa compagnie de marquer tant de chaleur pour mes intérêts; et qu'enfin, quand l'offense qu'il m'a voulu faire seroit plus grande, je l'oublierois avec la même facilité, en considération de tant d'autres pères dont j'honore le mérite, et surtout en considération du R. P. de Lachaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés et à qui je sacrifierois bien d'autres injures. Je suis, etc.

LETTRE LXXXVI

RACINE A BOILEAU.

A Fontainebleau, 8 octobre (1697).

Je vous demande pardon si j'ai été si longtemps sans vous faire réponse; mais j'ai voulu, avant toutes choses, prendre un temps favorable pour recommander M. Manchon [10] à M. de Barbezieux [11]. Je l'ai fait, et il m'a fort assuré qu'il feroit son possible pour me témoigner la considération qu'il avoit pour vous et pour moi. Il m'a paru que le nom de M. Manchon lui étoit assez inconnu, et je me suis souvenu alors qu'il avoit un autre nom dont je ne me souvenois point du tout. J'ai eu recours à M. de La Chapelle [12] qui m'a fait un mémoire que je présenterai à M. de Barbezieux, dès que je le verrai. Je lui ai dit que M. l'abbé de Louvois [13] voudroit bien joindre ses prières aux nôtres, et je crois qu'il n'y aura point de mal qu'il lui en écrive un mot.

[1] Casal ne fut rendue au duc de Savoie, par M. de Crenan, que le 11 de juillet suivant.

[2] Commandés par Jacobsen. *Gazette de France.*

[3] Tragédie de Boyer.

[4] Boileau avait dit à Hessein, un des prôneurs de Boyer : « Je l'attends sur le papier. » *Bolæana*, de Monchesnay, p. 89.

[5] *Adresse :* A monsieur, monsieur Despréaux, cloistre Notre-Dame, chez M. l'abbé de Dreux, à Paris.

[6] Publiée par Desmolets; par Saint-Marc, d'après le texte de celui-ci, et, avec des changements, par Louis Racine.

[7] Ce régent prononça un discours latin sur ce sujet : *Racinius an christianus? an poeta? Racine est il chrétien? est-il poete?* La réponse était : Ni l'un, ni l'autre.

[8] Santeul, après avoir composé l'épitaphe d'Arnauld que nous avons rapportée, p. 155-156, note 4, en demanda pardon aux jésuites. Rollin, sur ce sujet, composa le *Santolius penitens.*

[9] Il laissa pourtant dans son édition de 1697, une préface, celle de *Berenice*, où il répond à des critiques. B.-S.-P.

[10] Voyez lettre XLIV, p. 332, note 6.

[11] Louis-François Le Tellier, marquis de Barbezieux, fils de Louvois, et successeur de son père, comme ministre de la guerre, à l'âge de vingt-trois ans.

[12] Henri de Bessé, cousin au cinquième degré de Manchon, petit-neveu de Boileau, fils de Bessé de la Chappelle dont il a déjà été souvent question dans la *Correspondance.*

[13] Camille Le Tellier, frère de Barbezieux, de l'Académie française, bibliothécaire du roi et évêque de Clermont sous le régent; né en 1675, mort en 1718.

Je suis bien aise que vous ayez donné votre épître [1] à M. de Meaux et que M. de Paris [2] soit disposé à vous donner une approbation authentique [3]. Vous serez surpris quand je vous dirai que je n'ai point encore rencontré M. de Meaux, quoiqu'il soit ici : mais je ne vais guère aux heures où il va chez le roi, c'est-à-dire au lever et au coucher : d'ailleurs, la pluie presque continuelle empêche qu'on ne se promène dans les cours ou dans les jardins, qui sont les endroits où l'on a de coutume de se rencontrer Je sais seulement qu'il a présenté au roi l'ordonnance de M. l'archevêque de Reims [4] contre les jésuites : elle m'a paru très-forte, et il y explique très-nettement la doctrine de Molina avant que de la condamner. Voilà, ce me semble, un rude coup pour les jésuites, et il y a bien des gens qui commencent à croire que leur crédit est fort baissé, puisqu'on les attaque si ouvertement. Au lieu que c'étoit à eux qu'on donnoit autrefois les priviléges pour écrire tout ce qu'ils vouloient, ils sont maintenant réduits à ne se défendre que par des petits libelles anonymes, pendant que les censures des évêques pleuvent de tous côtés sur eux. Votre épître ne contribuera pas à les consoler; et il me semble [5] que vous n'avez rien perdu pour attendre, et qu'elle paroîtra fort à propos.

On a eu nouvelle aujourd'hui que M. le prince de Conti [6] étoit arrivé en Pologne; mais on n'en sait pas davantage, n'y ayant point encore de courrier qui soit venu de sa part. M. l'abbé Renaudot vous en dira plus que je ne saurois vous en écrire. Je n'ai pas fort avancé le mémoire dont vous me parlez [7]. Je crains même d'être entré dans des détails qui l'allongeront bien plus que je ne croyois. D'ailleurs, vous savez la dissipation de ce pays-ci.

Pour m'achever, j'ai ma seconde fille [8] à Melun, qui prendra l'habit dans huit jours. J'ai fait deux voyages pour essayer de la détourner de cette résolution, ou du moins pour obtenir d'elle qu'elle différât encore six mois; mais je l'ai trouvée inébranlable. Je souhaite qu'elle se trouve aussi heureuse dans ce nouvel état qu'elle a eu d'empressement pour y entrer. M. l'archevêque de Sens [9] s'est offert de venir faire la cérémonie, et je n'ai pas osé refuser un tel honneur. J'ai écrit à M. l'abbé Boileau [10] pour le prier d'y prêcher; et il a l'honnêteté de vouloir bien partir exprès de Versailles en poste, pour me donner cette satisfaction. Vous jugez que tout cela cause assez d'embarras à un homme qui s'embarrasse aussi aisément que moi. Plaignez-moi un peu dans votre profond loisir d'Auteuil, et excusez si je n'ai pas été plus exact à vous mander des nouvelles. La paix [11] en a fourni d'assez considérables, et qui nous donneront assez de matière pour nous entretenir quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Ce sera au plus tard dans quinze jours, car je partirai deux ou trois jours avant le départ du roi. Je suis entièrement à vous.

RACINE.

LETTRE LXXXVII [12]

BOILEAU A RACINE.

A Auteuil, mercredi (milieu d'octobre 1697 [13]).

Je crois que vous serez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant votre conseil, rendue ce matin, mon frère le docteur de Sorbonne et moi, au R. P. de Lachaise. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures; et

[1] Épître XII, *sur l'amour de Dieu*, p. 86-89.

[2] Bossuet et M. de Noailles.

[3] Cette phrase seule suffirait pour prouver que l'épître XII fut publiée au plus tôt à la fin de 1697 (voy. d'ailleurs lettre XIV, p. 306, note 4), puisque Boileau parle de l'*approbation* de l'archevêque de Paris dans sa préface des trois dernières épîtres (p. 81-82) et la lettre actuelle ne peut être antérieure au mois d'octobre 1697, puisqu'elle fait mention de l'arrivée du prince de Conti en Pologne, qui avoit eu lieu (ci-dessous, note 6) à la fin de septembre (nous reviendrons sur la même phrase, p. 370, note 4). B.-S.-P.

[4] Charles-Maurice Le Tellier : « Son ordonnance fera du bruit et embarrassera le roi, » écrivoit madame de Maintenon le 7 d'octobre 1697. Daunou. — Voyez épître III, p. 65, note 1.

[5] Louis Racine (II, 243) a fait, dans les phrases précédentes, des suppressions et des corrections qui montrent combien les jésuites étaient encore redoutés de son temps. Voici ce que son édition porte : l'*Ordonnance de M. l'archevêque de Reims : elle m'a paru très-forte; et il y explique très-nettement la doctrine qu'il y condamne. Votre épître ne peut qu'être très-bien reçue ; et il me semble*... B.-S.-P.

[6] Il en a été question lettre LXXI, p. 357, note 6. — François-Louis de Bourbon-Conti, né en 1664, élu roi de Pologne, le 27 juin 1697, partit le 6 de septembre, arriva le 26 à Dantzig, et repartit le 6 de novembre. G. Garnier. — Selon Larrey (VI, 488) il étoit parti le 7 et arrivé le 28 de septembre, et il remit à la voile le 9 de novembre. B.-S.-P.

[7] Pour les religieuses de Port-Royal, selon Germain Garnier et M. de Saint-Surin; ce que nie M. Daunou, parce que, dit-il, cette affaire étoit terminée. B.-S.-P.

[8] Anne Racine, né le 29 de juillet 1682.

[9] Hardouin Fortin de La Hoguette, neveu de Hardouin de Péréfixe de Beaumont, et qui avait été d'abord évêque de Saint-Brieuc, puis de Poitiers. Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. V, p. 209-241, et t. XXVI, p. 6.

[10] Charles Boileau, abbé de Beaulieu. Voyez lettre LXXXIII, p. 367, note 9. On trouvera dans le *Bolæana*, p. 89-90, une anecdote plus ou moins authentique sur l'opinion que Racine avait du talent de l'abbé Boileau.

[11] La paix de Riswick, conclue, le 20 de septembre, avec l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, et bientôt après (30 d'octobre) avec l'empereur et l'empire. Larrey, VI, 519. — On la célébra par plusieurs médailles. L'Académie des inscriptions (séance du 28 de mai 1701) motiva la légende de l'une d'entre elles sur ce que « pendant la guerre de Dix ans terminée par cette paix, les ennemis de la France n'avoient pu entamer aucune de ses frontières. » (*Idem.*, Médailles de Louis le Grand, 1702, p. 270.) On a vu, lettre LXIX, p. 356, note 1, que malheureusement cela n'est pas tout à fait exact. B.-S.-P.

[12] Publiée d'abord en 1712, et ensuite dans l'édition de 1713, avec des changements faits probablement par Boileau lui-même.

[13] Nous montrerons (page 370, note 4) que telle est probablement la date de cette lettre. B.-S.-P.

sitôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeamment sur l'état de ma santé, et a paru fort content de ce que je lui ai dit que mon incommodité [1] n'augmentoit point. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi, afin que je le pusse mieux entendre, et aussitôt entrant en matière, m'a dit que vous lui aviez lu un ouvrage de ma façon, où il y avoit beaucoup de bonnes choses, mais que la matière que j'y traitois étoit une matière fort délicate, et qui demandoit beaucoup de savoir; qu'il avoit autrefois enseigné la théologie, et qu'ainsi il devoit être instruit de cette matière à fond; qu'il falloit faire une grande différence de l'amour *affectif* d'avec l'amour *effectif* [2]; que ce dernier étoit absolument nécessaire, et entroit dans l'attrition ; au lieu que l'amour affectif venoit de la contrition parfaite, et qu'ainsi il justifioit par lui-même le pécheur, mais que l'amour effectif n'avoit d'effet qu'avec l'absolution du prêtre. Enfin, il nous a débité en très-bons termes tout ce que d'habiles auteurs scolastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant dire, comme quelques-uns d'eux, que l'amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du pécheur. Mon frère applaudissoit à chaque mot qu'il disoit, paroissant être enchanté de sa doctrine, et encore plus de sa manière de l'énoncer. Pour moi, je suis demeuré dans le silence. Enfin, lorsqu'il a cessé de parler, je lui ai dit que j'avois été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, et qu'on lui eût donné à entendre que j'avois fait un ouvrage contre les jésuites; ajoutant que ce seroit une chose bien étrange, si soutenir qu'on doit aimer Dieu s'appeloit écrire contre les jésuites; que mon frère avoit apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains, qui soutenoient, en termes beaucoup plus forts que ceux de mon épître, que, pour être justifié, il faut indispensablement aimer Dieu; qu'enfin j'avois si peu songé à écrire contre les jésuites, que les premiers à qui j'avois lu mon ouvrage, c'étoient six jésuites des plus célèbres, qui m'avoient tous dit qu'un chrétien ne pouvoit pas avoir d'autres sentimens sur l'amour de Dieu que ceux que j'énonçois dans mes vers. J'ai ajouté ensuite que depuis peu j'avois eu l'honneur de réciter mon ouvrage à monseigneur l'archevêque de Paris, et à monseigneur l'évêque de Meaux [3], qui en avoient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés [4]; qu'avec tout cela néanmoins, si sa révérence croyoit mon ouvrage périlleux, je venois présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin, je lui ai fait le même compliment que je fis à monseigneur l'archevêque lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter, qui étoit que je ne venois pas pour être loué, mais pour être jugé; que je le priois donc de me prêter une vive attention, et de trouver bon même que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition, et je lui ai lu mon épître très-posément, jetant au reste dans ma lecture toute la force et tout l'agrément que j'ai pu. J'oubliois de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris : c'est à savoir que je prétendois n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage que mettre en vers la doctrine qu'il venoit de nous débiter; et l'ai assuré que j'étois persuadé que lui-même n'en disconviendroit pas. Mais pour en revenir au récit de ma pièce, croiriez-vous, monsieur, que la chose est arrivée comme je l'avois prophétisé, et qu'à la réserve des deux petits scrupules qu'il vous a dits, et qu'il nous a répétés, qui lui étoient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en vers une matière si délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier : « *Pulchre! bene! recte!* Cela est vrai, cela est indubitable ; voilà qui est merveilleux ; il faut lire cela au roi ; répétez-moi encore cet endroit. Est-ce là ce que M. Racine m'a lu? » Il a été surtout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable :

> Cependant on ne voit que docteurs, même austères [5],
> Qui les semant partout, s'en vont pieusement
> De toute piété, etc.

Il est vrai que je me suis heureusement avisé d'insérer dans mon épître huit vers que vous n'avez point approuvés, et que mon frère juge très à propos de rétablir. Les voici ; c'est ensuite de ce vers :

> *Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.*
> Écoutez la leçon que lui-même il nous donne,

[1] Sa surdité. Voyez lettre LIX, p. 547, note 1.

[2] Dans le système de théologie suivi par le P. de Lachaise, l'amour *effectif* désigne le simple accomplissement des commandements de Dieu, et l'amour *affectif* le même accomplissement joint à une affection de Dieu. Note de M. l'abbé de L., vicaire général. B.-S.-P.

[3] M. de Noailles et Bossuet.

[4] La tournure de cette phrase et de la suivante annonce que la lettre actuelle est postérieure de quelque temps à celle du 8 d'octobre, où l'on a vu p. 569 que l'entrevue de Boileau avec Noailles est présentée comme tout à fait récente. D'ailleurs l'entrevue avec le P. de Lachaise que l'on raconte ici fut sollicitée (p. 56[illegible]) d'après le conseil de Racine, et Racine n'en parlant point dans sa lettre du 8 d'octobre, il est probable qu'il donna ce conseil plus tard à Boileau. Les éditeurs n'auraient donc pas dû placer la même lettre après celle-ci. B.-S.-P.

[5] Ce vers a été changé :

> On voit, pourtant on voit des docteurs même austères.

Épître XII, vers 50, p. 87, colonne 1.

« Qui m'aime c'est celui qui fait ce que j'ordonne [1]. »
Faites-le donc; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa faveur souvent la plus sainte ame éprouve.
Courez toujours à lui [2], qui le cherche le trouve;
Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit vers. Mais je ne saurois vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire il a entendu la prosopopée de la fin. En un mot, j'ai si bien échauffé le révérend père, que, sans une visite que dans ce temps-là monsieur son frère lui est venu rendre, il ne nous laissoit point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles épîtres de ma façon que vous avez lues au roi. Encore ne nous a-t-il laissés partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne [3], et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, monsieur, que si je ne suis pas bon poëte, il faut que je sois bon récitateur.

Après avoir quitté le P. de Lachaise, nous avons été voir le P. Gaillard [4], à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'épître. Je ne vous dirai point les louanges excessives qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, et il m'a dit qu'il n'y avoit que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir du petit théologien avec qui j'eus une prise devant lui chez M. de Lamoignon. Il m'a dit que ce théologien étoit le dernier des hommes; que si sa société avoit à être fâchée, ce n'étoit pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osoient dire que cet ouvrage étoit fait contre les jésuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume. Je vous prie de retirer la copie que vous avez mise entre les mains de madame de Maintenon, afin que je lui en donne une autre, où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis tout à vous.

LETTRE LXXXVIII

RACINE A BOILEAU.

A Paris, ce lundi 20 janvier (1698).

J'ai reçu une lettre de la mère abbesse de Port-Royal [5], qui me charge de vous faire mille remercîmens de vos épîtres, que je lui ai envoyées de votre part. On y est charmé et de l'épître de l'*Amour de Dieu* et de la manière dont vous parlez de M. Arnauld: on voudroit même que ces épîtres fussent imprimées en plus petit volume. Ma fille aînée, à qui je les ai aussi envoyées, a été transportée de joie de ce que vous vous souvenez encore d'elle. Je pars dans ce moment pour Versailles, d'où je ne reviendrai que samedi. J'ai laissé à ma femme ma quittance pour recevoir ma pension d'homme de lettres. Je vous prie de l'avertir du jour que vous irez chez M. Gruyn [6]; elle vous ira prendre, et vous mènera dans son carrosse.

J'ai eu des nouvelles de mon fils par M. l'archevêque de Cambrai [7], qui me mande qu'il l'a vu à Cambrai [8] jeudi dernier, et qu'il a été fort content de l'entretien qu'il a eu avec lui. Je suis à vous de tout mon cœur.

RACINE.

[1] Ces deux vers ont été changés :

Qui fait exactement ce que ma loi commande
A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande.

Vers 99-100, p. 87, colonne 2.

[2] Autre changement, vers 104, p. 87, colonne 2 :

Marchez, courez à lui...

[3] Mont-Louis, sur l'emplacement actuel du cimetière qui a pris de là l'appellation populaire de cimetière du Père La Chaise, administrativement c'est le cimetière de l'Est.

[4] Honoré Reynaud de Gaillard, célèbre prédicateur, recteur des jésuites de Paris, confesseur de la reine d'Angleterre, épouse de Jacques II; né à Aix, le 9 d'octobre 1641, mort à Paris le 11 de juin 1727. On a imprimé plusieurs de ses oraisons funèbres.

[5] Tante de Racine.

[6] L'un des trois trésoriers des deniers royaux.

[7] Fénelon.

[8] L'aîné des fils de Racine y avait passé en se rendant à la Haye, près de M. de Bonrepaux, ambassadeur de France, à qui M. de Torcy l'avait envoyé porter des dépêches.

III

LETTRES DE BOILEAU

A BROSSETTE[1]

LETTRE LXXXIX

Paris, 25 mars 1699[2].

La maladie de M. Racine, qui est encore en fort grand danger, a été cause, monsieur, que j'ai tardé quelques jours à vous faire réponse. Je vous assure pourtant que j'ai reçu votre lettre avec fort grand plaisir. Mais pour le livre de M. de Bonnecorse, il ne m'a ni affligé ni réjoui. J'admire sa mauvaise humeur contre moi; mais que lui a fait la pauvre Terpsichore, pour la faire une Muse de plus mauvais goût que ses autres sœurs? Je le trouve bien hardi d'envoyer un si mauvais ouvrage à Lyon; ne sait-il pas que c'est la ville où l'on obligeoit autrefois les méchans écrivains à effacer eux-mêmes leurs écrits avec la langue[3]? n'a-t-il point peur que cette mode se renouvelle contre lui, et ne le fasse pâlir :

> Ut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram[4]?

Je suis bien aise que mon tableau[5] y excite la curiosité de tant d'honnêtes gens, et je vois bien qu'il reste encore chez vous beaucoup de cet ancien esprit qui y faisoit haïr les méchans auteurs, jusqu'à les punir du dernier supplice. C'est vraisemblablement ce qui a donné de moi une idée si avantageuse. L'épigramme qu'on a faite pour mettre au bas de ce tableau est fort jolie. Je doute pourtant que mon portrait donnât un signe de vie dès qu'on lui présenteroit un sot ouvrage, et l'hyperbole est un peu forte. Ne seroit-il pas mieux de mettre, suivant ce qui est représenté dans cette peinture :

> Ne cherchez point comment s'appelle
> L'écrivain peint dans ce tableau :
> A l'air dont il regarde et montre la Pucelle,
> Qui ne reconnoîtroit Boileau[6]?

Je vous écris tout ceci, monsieur, au courant de la plume; mais, si vous voulez que nous entretenions commerce ensemble, trouvez bon, s'il vous plaît, que je ne me fatigue point,

> .. et hanc veniam petimusque damusque vicissim[7].

et surtout évitons les cérémonies, et ces grands espaces de papier vides d'écriture à toutes les pages; et ne me donnez point, par les termes respectueux dont vous m'accablez, occasion de vous dire :

> Vis te, Sexte, coli; volebam amare[8].

En un mot, monsieur, mettez-moi en droit, par la première lettre que vous me ferez l'honneur de m'écrire, de n'être plus obligé de vous dire si respectueusement que je suis, etc.

---

[1] Claude Brossette, seigneur de Varennes-Rappetour, né à Lyon le 8 de novembre 1671, mort dans la même ville en 1743. Il tenait chez lui une assemblée de gens de lettres et de savants qui devint en 1700 l'*Académie de Lyon* et qui le choisit pour son secrétaire perpétuel. Quand en 1741, la bibliothèque de l'avocat Aubert devint celle de la ville, Brossette en fut le bibliothécaire. On a de lui : *Histoire abrégée*, ou *Éloge de la ville de Lyon*. Lyon, 1711, in-4; *Œuvres de M. Boileau Despréaux, avec des éclaircissements donnés par lui-même*. Genève, 1716, 2 volumes in-4, et 4 vol. in-12; *Œuvres de Régnier, avec des éclaircissements*. Londres et Lyon, 1729, in-4 et in-8. On lui doit aussi un vol. in-4 de Procès-verbal des Conférences tenues pour l'examen des ordonnances de 1667 et 1670, et les *Titres du droit civil et du droit canonique raportez sous les noms françois*. Lyon, 1705, in-4. On peut dire, en général, qu'il ne faut accepter aucun des éclaircissements de Brossette sur Boileau, sans le soumettre à un sévère examen.

[2] Réponse à la première lettre de Brossette, datée de Lyon, le 10 de mars 1699. Brossette y annonce qu'il envoie à Boileau deux ouvrages : le Procès-verbal des conférences des ordonnances de 1667 et 1670, et le *Lutrigot* de Bonnecorse. Marseille, 1686, in-18, Anonyme; et qu'il a placé dans le plus endroit de son cabinet le portrait de Boileau (celui où il montre du doigt le poëme de Chapelain) avec ces quatre vers de la façon *d'un de ses amis :*

> Vous qui voulez savoir quel est le personnage
> Représenté dans ce tableau,
> Approchez-en un sot ouvrage,
> Vous connoîtrez que c'est Boileau.
> B.-S.-P.

[3] Voyez p. 188, note 13.

[4] Juvénal, satire I, vers 44.

[5] Son portrait peint par Santerre.

[6] Épigramme XXXIII, p. 150. Voyez la note 4 de cette même page.

[7] Horace, *Art poétique*, vers 11.

[8]
> Vis te, Sexte, coli; volebam amare.
> Parendum est tibi : quod jubes, coleris;
> Sed si te colo, Sexte, non amabo.
> MARTIAL, l. II, épigr. LV.

LETTRE XC

Paris, 9 mai 1699 [1].

Vous vous figurez bien, monsieur, que dans l'affliction et dans l'accablement d'affaires où je suis, je n'ai guère le temps d'écrire de longues lettres. J'espère donc que vous me pardonnerez si je ne vous écris qu'un mot, et seulement pour vous instruire de ce que vous me demandez. Je ne suis point encore à Auteuil, parce que mes affaires et ma santé même, qui est fort altérée, ne me permettent pas d'y aller respirer l'air, qui est encore très-froid, malgré la saison avancée, et dont ma poitrine ne s'accommode pas [2]. J'ai pourtant été à Versailles, où j'ai vu madame de Maintenon, et le roi ensuite, qui m'a comblé de bonnes paroles : ainsi me voilà plus historiographe que jamais. Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyoient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort [3]. Cependant cela m'a très-peu consolé de la perte de cet illustre ami, qui n'en est pas moins mort, quoique regretté du plus grand roi de l'univers.

Pour mon affaire de la noblesse [4], je l'ai gagnée avec éloge, du vivant même de M. Racine, et j'en ai l'arrêt en bonne forme, qui me déclare noble de quatre cents ans. M. de Pommereu, président de l'assemblée, fit en ma présence, l'assemblée tenant, une réprimande à l'avocat des traitans, et lui dit ces propres mots : « Le roi veut bien que vous poursuiviez les faux nobles de son royaume ; mais il ne vous a pas pour cela donné permission d'inquiéter des gens d'une noblesse aussi avérée que sont ceux dont nous venons d'examiner les titres. Que cela ne vous arrive plus. » Je ne sais si M. Perrachon [5] a de meilleures preuves de sa noblesse que cela ; et je ne vois pas qu'il les ait rapportées dans son livre [6]. Adieu, monsieur, croyez que je suis très-affectueusement...

LETTRE XCI

Paris, 24 juillet 1699.

J'ai été, monsieur, si occupé depuis votre longue et pourtant trop courte lettre [7] que je n'ai pu vous faire plus tôt réponse. Plût à Dieu que je pusse aussi bien prouver à M. Perrachon le mérite de mes ouvrages, que la noblesse et l'antiquité de mes pères ! Je doute qu'alors il pût préférer même ses écrits aux miens. Je ne vous envoie point, néanmoins, pour ce voyage, la copie de mon arrêt, parce qu'il est trop gros ; le greffier qui l'a dressé ayant pris soin d'y énoncer toutes les preuves que j'alléguois ; et cela fait plus de trente rôles en parchemin, d'écriture assez menue. Cependant, si vous persistez dans l'envie de l'avoir, je vous le ferai tenir au premier jour. Vous m'avez fort réjoui avec *le torri de' Perrachoni*. Je crois que M. Perrachon ne feroit pas mal de se tenir sur le haut d'une de ces tours, avec une lunette à longue vue, pour voir s'il ne découvrira point quelqu'un qui aille à Lyon ou à Paris acheter ses livres ; car je ne crois pas qu'il en ait vu jusqu'ici. Je suis bien aise qu'un homme comme vous entreprenne mon apologie ; mais les livres qu'on a faits contre moi sont si peu connus, qu'en vérité je ne sais s'ils méritent aucune réponse. Oserois-je vous dire que le dessein que vous aviez pris de faire des remarques sur mes ouvrages est bien aussi bon, et que ce seroit le moyen d'en faire une imperceptible apologie qui vaudroit bien une apologie en forme? Je vous laisse pourtant le maître de faire tout ce que vous jugerez à propos. Je sais assez bien donner conseil aux autres sur ce qui les concerne ; mais pour ce qui me regarde, je m'en rapporte toujours au conseil d'autrui. Les vers latins que vous m'avez envoyés sont très-élégans et très-particuliers ; ils m'ont réconcilié avec les poëtes latins modernes, dont vous savez que je fais une médiocre estime [8], dans la prévention où je suis qu'on ne

[1] Réponse à deux lettres des 15 d'avril et 1er de mai, où Brossette lui parle de la mort de Racine, arrivée le 21 d'avril 1699, l'invite à se choisir un associé comme historiographe, et lui demande des nouvelles du procès relatif à sa noblesse.

[2] Malgré cette altération de sa santé, il ne manqua à aucune des vingt et une séances que l'Académie des médailles tint pendant les mois de mai, de juin, et de juillet.

[3] Louis dit, il est vrai, *nous avons beaucoup perdu...*; mais sur l'observation de Boileau que Racine était mort courageusement, quoiqu'il craignît beaucoup la mort, il répliqua : « Oui, je m'en souviens, c'étoit vous qui étiez le brave au siége de Gand. » (*Boloeana*, p. 20.) Ce singulier empressement à rappeler les plaisanteries que les courtisans avaient faites sur les deux poëtes annonce que les regrets de Louis n'étaient guère vifs, ce qui, au reste, est peu surprenant, s'il est vrai que, comme le dit Saint-Simon, il n'ait jamais regretté personne, excepté la duchesse de Bourgogne, et cela parce qu'elle l'amusait. B.-S.-P.

[4] Voyez satire xi, p. 48, note 1. — Les Boileau ont été reconnus nobles à dater de 1371, par un arrêt du 10 d'avril 1699. Le financier Lacour de Beauval, qui, d'après son marché, devait verser au trésor une partie des amendes auxquelles il ferait condamner les usurpateurs de noblesse, fut, par cet arrêt, obligé de cesser ses poursuites.

[5] Avocat et rimeur lyonnais infatué de noblesse, mort en 1700.

[6] Contre Gacon, et intitulé : le *Faux satirique puni*.

[7] Du 6 de juin. (*Lettres famil.*, I, 17 à 25.) Demande de la généalogie de Boileau et de l'arrêt sur sa noblesse. Annonce d'un projet de répondre aux critiques qu'on a faites de ses ouvrages. Récit d'une discussion avec Perrachon, qui conteste la noblesse de Boileau, ou au moins soutient en citant deux tours de Piémont nommées *Torri de' Perrachoni*, que la sienne est plus ancienne. Envoi des deux poëmes latins du jésuite Fellon sur l'aimant et le café, et d'une chanson, en vingt couplets, contenant l'histoire glorieuse de Perrachon.

[8] Voyez le fragment de satire en latin, p. 154, et le *Fragment d'un dialogue contre les modernes qui font des vers latins*, p. 189, 190.

sauroit bien écrire que sa propre langue. Vos couplets[1] de chanson me paroissent fort jolis, et il paroît bien que vous y parlez votre propre et naturelle langue; car, comme vous savez bien, c'est au François qu'appartient le vaudeville[2], et c'est dans ce genre-là principalement que notre langue l'emporte sur la grecque et sur la latine. Voilà la quatrième lettre que j'écris ce matin; c'est beaucoup pour un paresseux accablé d'un million d'affaires. Ainsi, trouvez bon que je vous dise tout court que je suis très-cordialement, monsieur, etc.

LETTRE XCII

Auteuil, 15 août 1699.

Si vous comprenez bien, monsieur, quel embarras c'est à un homme de lettres qui a des livres, des bijoux et des tableaux, que d'avoir à déménager[3], vous ne trouverez pas étrange que je sois demeuré si longtemps sans faire réponse à votre dernière lettre[4]. Et le moyen de se ressouvenir de son devoir, au milieu d'une foule de maçons, de menuisiers et de crocheteurs, qu'il faut sans cesse gronder, réprimander, instruire? Il y a tantôt trois semaines que je fais cet importun métier, et je n'en suis pas encore dehors. Ainsi, bien loin de croire que vous ayez raison de vous plaindre, je prétends même que je dois être plaint, et qu'il faut que je vous aime beaucoup pour trouver, comme je fais aujourd'hui, le temps de vous faire mes remercîmens sur toutes les douceurs que vous m'écrivez, et sur tous les présens que vous me faites. Vous me direz peut-être que ce discours n'est que l'artifice d'un homme qui a tort, et qui le premier fait un procès aux autres, afin qu'on n'ait pas le temps de lui faire le sien. Peut-être cela est-il véritable. Je vous assure pourtant qu'on ne peut pas être plus touché que je le suis de toutes vos bontés, et que, s'il y a en moi de la paresse, il n'y a assurément point de méconnoissance. D'ailleurs je m'attendois à vous écrire quand j'aurois reçu votre thé, qui n'est point encore venu, non plus que le livre dont vous me parlez dans une autre de vos lettres. Mais est-ce une promesse ou une menace que vous me faites, quand vous me mandez qu'au premier jour vous m'enverrez le livre de M. Perrachon?

Di magni, horribilem et sacrum libellum[5].

Savez-vous que si vous vous y jouez, je cours sur-le-champ chez Coignard ou chez Ribou, et que là, *Cotinos, Perallos, Pradonos et omnia colligam venena, atque hoc te munere remunerabo*, de la même manière que Catulle prétendoit récompenser son ami, en lui envoyant *Metios, Suffenos et Varios*[6]? Voilà, monsieur, de quoi je vous régalerai, au lieu de la copie que je vous ai promise de mon arrêt sur la noblesse. La vérité est pourtant que j'ai donné ordre de la faire, et que vous l'aurez au premier ordinaire, supposé que vous ne m'exposiez point à la lecture du livre de M. Perrachon.

Je suis bien aise que vous suiviez votre premier dessein sur l'ouvrage que vous méditez. L'apologie met un lecteur sur ses gardes, au lieu que le commentaire lui ôte toute défiance[7]. Votre devise sur ma noblesse[8] et sur mes ouvrages est fort spirituelle, et il ne lui manque que d'être un peu plus vraie. Mais à quoi songez-vous de me proposer d'en faire une pour la ville de Lyon? Ai-je le temps de cela, et de quoi m'aviserois-je d'aller sur le marché d'un aussi bon ouvrier que vous? Est-ce à un Béotien d'aller enseigner dans Lacédémone à dire de bons mots? C'est donc, monsieur, de cette proposition que je me plains, et non pas de vos lettres, qui ne sauroient jamais que me divertir très-agréablement, pourvu que vous me laissiez la liberté, quand je déménage, de tarder quelquefois à y répondre. Je suis avec beaucoup de reconnoissance, etc.

LETTRE XCIII

Paris, 10 novembre 1699.

Je suis fort honteux, monsieur, d'avoir été si longtemps à vous remercier de vos magnifiques présens et à répondre à vos lettres[9], plus agréables encore pour moi que vos présens; mais si vous saviez le prodigieux accablement d'affaires que m'a laissé la mort de M. Racine, vous me pardonneriez sans peine, et vous

[1] Vingt couplets intitulés : *Abrégé chronologique de l'histoire glorieuse de M. Perrachon*, sur l'air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

[2] Voyez *Art poétique*, chant II, vers 182, p. 98.

[3] Il quittait sans doute la maison de l'abbé de Dreux, pour aller s'établir chez l'abbé Lenoir. L'inventaire fait à la mort de Boileau mentionna quarante-sept tableaux.

[4] Du 20 de juillet 1699. Brossette envoie une boîte de thé et annonce qu'il arrivera un livre que Perrachon fait imprimer contre Gacon.

[5] Catulle, *ad Calvum Licinium*, vers 12.

[6] Boileau cite de mémoire, Catulle nomme *Cæsius* et *Aquinus* et non *Metius* et *Varius*.

[7] Brossette lui annonce qu'il revient à son idée de faire des remarques sur les *Œuvres* de Boileau, et qu'il renonce à son projet d'en faire l'apologie et de répondre à ses critiques. Voyez, lettre n° XCI, p. 373, note 7.

[8] *Impar [illegible], par bello.*

[9] Du 24 de septembre et du 3 d'octobre.

verriez bien que je n'ai presque point de temps à donner à mon plaisir, c'est-à-dire à vous entretenir et à vous écrire. J'ai lu votre préface du livre des *Conférences*, et elle me semble très-bien, à quelques manières de parler près, que je vous y marquerai à mon premier loisir [1].

Vous m'avez fait un fort grand plaisir en m'envoyant le *Télémaque* de M. de Cambrai. Je l'avois pourtant déjà lu. Il y a de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'*Odyssée* que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que si on traduisoit Homère en beaux mots, il feroit l'effet qu'il doit faire, et qu'il a toujours fait. Je souhaiterois que M. de Cambrai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui; mais ses instructions ne paroissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire que par tout ce que lui ni Minerve disent. La vérité est pourtant que le Mentor du *Télémaque* dit des choses fort bonnes, quoiqu'un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambrai me paroit beaucoup meilleur poëte que théologien. De sorte que si, par son livre des *Maximes*, il me semble très-peu comparable à saint Augustin, je le trouve, par son roman, digne d'être mis en parallèle avec Héliodore [2]. Je doute néanmoins qu'il fût d'humeur, comme ce dernier, à quitter sa mitre pour son roman. Aussi, vraisemblablement le revenu de l'évêché l'Héliodore n'approchoit guère du revenu de l'archevêché de Cambrai [3]; mais, monsieur, il me semble que pour un paresseux aussi affairé que je suis, je vous entretiens là de choses assez peu nécessaires. Trouvez bon que je ne vous en dise pas davantage, et pardonnez-moi les ratures que je fais à chaque bout de champ dans mes lettres, qui m'embarrasseroient fort s'il falloit que je les récrivisse. Je suis très-sincèrement [4], etc.

LETTRE XCIV.

Paris, 5 février 1700.

Il est arrivé, monsieur, ce que vous aviez prévu, et vos présens sont arrivés deux jours devant vos lettres [5]. Cela a causé quelque petite méprise; mais cela n'a pourtant fait aucun mal, et chacun a reçu ce qui lui appartenoit. M. de Lamoignon m'a écrit une lettre pour me prier de vous faire ses remercîmens, et M. Dongois et M. Gilbert m'ont assuré qu'ils vous feroient au premier jour chacun les leurs. Je ne sais si cela pourra un peu distraire la juste affliction où vous êtes. Je la conçois telle qu'elle doit être, quoique je n'en aie jamais éprouvé une pareille; ma mère, comme mes vers vous l'ont vraisemblablement appris, étant morte [6] que je n'étois encore qu'au berceau. Tout ce que j'ai à vous conseiller, c'est de vous soûler [7] de larmes. Je ne saurois approuver cette orgueilleuse indolence des stoïciens, qui rejettent follement ces secours innocens que la nature envoie aux affligés, je veux dire les cris et les pleurs.

Ne point pleurer la mort d'une mère [8] ne s'appelle pas de la fermeté et du courage, cela s'appelle de la dureté et de la barbarie. Il y a bien de la différence entre se désespérer et se plaindre. Le désespoir brave et accuse Dieu; mais la plainte lui demande des consolations. Voilà, monsieur, de quelle manière je vous exhorte à vous affliger, c'est-à-dire, en vous consolant, et en ne prétendant pas que Dieu fasse pour vous une loi particulière qui vous exempte de la nécessité à laquelle il a condamné tous les enfans, qui est de voir mourir leurs pères et mères. Cependant soyez bien persuadé que je vous estime infiniment, et que si je ne vous écris pas aussi souvent que je voudrois, ce n'est pas manque de reconnoissance, mais manque de cet esprit de vigilance et d'exactitude que Dieu donne rarement aux poëtes, surtout lorsqu'ils sont historiographes. Je suis avec beaucoup de respect et de sincérité....

[1] Brossette le priait de corriger l'avertissement qu'il voulait mettre à la seconde édition de ses *Conférences*.

[2] Évêque de Trica, en Thessalie, à la fin du quatrième et au commencement du cinquième siècle, et auteur des *Amours de Théagène et Chariclée*.

[3] Ce revenu était de deux cent mille livres.

[4] Ici se placerait une lettre écrite par Boileau le 3 de janvier 1700, en réponse à une lettre de Brossette du 15 de novembre 1699. Laverdet, p. 31, 32. Le passage suivant est ce qu'il y a de plus intéressant dans la lettre de Boileau : « Je vous renvoie votre préface sur le livre que vous allez redonner au public (*Procès-verbal des Conférences*). J'y ai fait les corrections à peu près de ce qui m'a paru moins exactement dit, mais ne vous y arrêtez pas absolument, et corrigez sans crainte mes corrections. »

[5] Dans une lettre du 1er de février Brossette annonce la mort de sa mère, et quatre exemplaires de la seconde édition du *Procès-verbal des Conférences*, un pour Boileau, un pour le président de Lamoignon, un pour le président Gilbert des Voisins, et le dernier pour le greffier Dongois.

[6] Épître x, vers 97, p. 84, et note 3.

[7] Quelque ignoble que soit cette expression, nous n'avons pas cru pouvoir, comme Cizeron-Rival, y substituer le mot *rassasier*. Peut-être aussi était-elle tolérable au temps de Boileau, puisque dans un ouvrage imprimé (sixième Réflexion critique, p. 217-220) et qui demandait par conséquent un style plus relevé, il l'a employée, et cela dans le même passage où il se sert aussi du mot *rassasier*. B.-S.-P.

[8] Texte de l'autographe. Il est donc inutile d'examiner si, comme l'avance un commentateur, on disait autrefois *ne point pleurer d'une mère*, en omettant *la mort*, ainsi que l'ont fait mal à propos Cizeron-Rival et tous les éditeurs. B.-S.-P.

LETTRE XCV

A Paris, 1er avril 1700.

C'est une chose très-dangereuse, monsieur, d'être aussi facile que vous l'êtes à pardonner à vos amis leurs fautes. Cela leur en fait encore faire de nouvelles; et ce sont les louanges que vous avez données à ma négligence, dans votre dernière lettre [1], qui m'ont rendu encore plus négligent à vous faire réponse. Je vous assure pourtant que cela ne vient point en moi de manque d'amitié ni de reconnoissance; mais je suis paresseux. Tel j'ai vécu, et tel je mourrai; mais je n'en mourrai pas moins votre ami.

Ainsi, laissant là toutes les excuses bonnes ou mauvaises que je pourrois vous faire, je vous dirai que je n'ai aucun *mal-talent* contre M. de Bonnecorse du beau poëme qu'il a imaginé contre moi [2]. Il semble qu'il ait pris à tâche, dans ce poëme, d'attaquer tous les traits les plus vifs de mes ouvrages; et le plaisant de l'affaire est que, sans montrer en quoi ces traits pèchent, il se figure qu'il suffit de les rapporter pour en dégoûter les hommes. Il m'accuse surtout d'avoir, dans le *Lutrin*, exagéré en grands mots de petites choses pour les rendre ridicules, et il fait lui-même, pour me rendre ridicule, la chose dont il m'accuse. Il ne voit pas que, par une conséquence infaillible, si le *Lutrin* est une impertinente imagination, le *Lutrigot* est encore plus impertinent, puisque ce n'est que la même chose plus mal exécutée. Du reste, on ne sauroit m'élever plus haut qu'il le fait, puisqu'il me donne pour suivans et pour admirateurs passionnés les deux plus beaux esprits de notre siècle, je veux dire M. Racine et M. Chapelle [3]. Il n'a pas trop bien profité de la lecture de ma première préface, et de l'avis que j'y donne aux auteurs attaqués dans mon livre, d'attendre, pour écrire contre moi, que leur colère soit passée [4]. S'il avoit laissé passer la sienne, il auroit vu que de traiter de haut en bas un auteur approuvé du public, c'est traiter du haut en bas le public même, et que me mettre a califourchon sur un lutrin, c'est y mettre tout ce qu'il y a de gens sensés, et M. Brossette lui-même qui me fait l'honneur

Meas esse aliquid putare nugas [5].

Je ne me souviens point d'avoir jamais parlé de M. de Bonnecorse à M. Bernier, et je ne connoissois point le nom de Bonnecorse quand j'ai parlé de la *Montre* dans mon épître à M. de Seignelai. Je puis dire même que je ne connoissois même point la *Montre d'amour*, que j'avois seulement entrevue chez Barbin, et dont le titre m'avoit paru très-frivole, aussi bien que ceux de tant d'autres ouvrages de galanterie moderne, dont je ne lis jamais que le premier feuillet. Mais voilà, monsieur, assez parler de M. de Bonnecorse; venons à M. Boursault, qui est, à mon sens, de tous les auteurs que j'ai critiqués celui qui a le plus de mérite. Le livre où il rapporte de moi le mot dont est question ne m'est point encore tombé entre les mains [6]; la vérité est que j'ai en effet dit ce mot autrefois, et que c'est à M. l'abbé Dangeau [7] à qui je l'ai dit, à Saint-Germain. Il en fut un peu confus; mais il n'en garda pas moins ses bénéfices, et je crois que même aujourd'hui il en accepteroit volontiers encore d'autres, au hasard de mourir moins content qu'il n'auroit vécu. J'ai fait vos complimens à tous ces messieurs que vous avez honorés de vos présens; et ils m'ont paru aussi satisfaits de vos honnêtetés que de votre recueil, dont ils font pourtant beaucoup d'estime. Je suis-très sincèrement....

LETTRE XCVI

Auteuil, 2 juin 1700.

Vous excusez, monsieur, si aisément mes fautes, que je ne crains presque plus de faillir, et que je ne me crois pas même obligé de vous faire des excuses d'avoir été si longtemps sans me donner l'honneur de vous écrire. J'en aurois pourtant d'assez bonnes à vous alléguer, puisqu'il est certain que j'ai été malade longtemps, et que j'ai eu plusieurs affaires plus occupantes même que la maladie.

Enfin m'en voilà sorti, et je puis vous parler. Je vous dirai donc, monsieur, que j'ai reçu votre dernier présent avant votre dernière lettre [8], et que j'avois même

[1] Du 6 de mars. La réponse de Boileau indique son contenu.

[2] Selon Brossette, Bonnecorse avait composé le *Lutrigot*, surtout pour se venger de ce que Boileau avait dit à leur ami commun Bernier, qu'il avait été bien modéré de ne pas en dire de la *Montre d'amour*, plus qu'il n'y en a dans l'épitre IV, p. 79, et dans le *Lutrin*, chant V, p. 128. Boileau lui répondit par l'épigr. XVII, p. 147; voyez aussi satire VII, p. 26, note 10.

[3] C'etoit exalter beaucoup Chapelle que de l'associer à Racine, mais Despréaux estimoit avec raison le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*. Daunou. — Cf. *Bolæana*, de Monchesnay, p. 95-97.

[4] Préface des éditions de 1666 à 1669, p. 2.

[5] Catulle, *ad Cornelium Nepotem*, vers 4.

[6] *Lettres nouvelles*, 1699, II, 155. — C'est une lettre de Boursault à l'évêque de Langres.

[7] « La pluralité des bénéfices, disoit-il, si vous saviez comme cela est bon pour vivre! — Oui, répondit Boileau, pour vivre; mais pour mourir, monsieur l'abbé, pour mourir! » B.-S.-P.

[8] Du 10 d'avril. Il envoie un volume in-4, Recueil de pièces du procès soutenu par les avocats et les médecins de Lyon, pour leur noblesse, contre un traitant; il donne avis de la formation de l'Académie de Lyon, composée de sept membres : Brossette, Du Gas, Falconnet, de Serres, de Puget, et les deux pères jésuites Saint Bonnet et Fellon.

lu votre livre avant que de l'avoir reçue. J'ai été pleinement convaincu de la noblesse de messieurs les avocats de Lyon par les preuves qui y sont très-bien énoncées, et encore plus par la noblesse de cœur que je remarque en vos actions et en vos libéralités, qui sont sans fin.

Je suis ravi de l'académie qui se forme en votre ville. Elle n'aura pas grand'peine à surpasser en mérite celle de Paris, qui n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près [1], que de gens du plus vulgaire mérite, et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et contre Virgile, et surtout contre le bon sens, comme contre un ancien, beaucoup plus ancien qu'Homère et que Virgile. Ces messieurs y examinent présentement l'*Aristippe* de Balzac, et tout cet examen se réduit à lui faire quelques misérables critiques sur la langue, qui est juste l'endroit par où cet auteur ne pèche point. Du reste, il n'y est parlé ni de ses bonnes ni de ses méchantes qualités. Ainsi, monsieur, si dans la vôtre il y a plusieurs gens de votre force [2], je suis persuadé que dans peu ce sera à l'académie de Lyon qu'on appellera des jugements de l'académie de Paris. Pardonnez-moi ce petit trait de satire, et croyez que c'est de la manière du monde la plus sincère que je suis...

LETTRE XCVII

Paris, 3 juillet 1700.

Je sais bien, monsieur, que ma lettre devroit commencer à l'ordinaire par des excuses de ce que j'ai été si longtemps sans vous écrire; mais depuis que nous sommes en commerce ensemble, vous m'avez si bien accoutumé à recevoir le pardon de mes négligences, que je crois même pouvoir aujourd'hui impunément négliger de vous le demander. Ainsi, laissant là tous les complimens, je vous dirai avec la même confiance que si j'avois répondu sur-le-champ à votre dernière lettre [3], qu'on ne peut pas vous être plus obligé que je le suis de toutes vos bontés et du soin que vous voulez bien prendre de m'enrichir en m'admettant dans votre loterie; mais qu'ayant mis à plus de cent loteries depuis que je me connois, et n'ayant jamais vu aucun billet approchant du noir, je ne suis plus d'humeur à acheter des petits morceaux de papier blanc un louis d'or la pièce. Ce n'est pas que je me défie de la fidélité de MM. les directeurs de l'hôpital de votre illustre ville, qui sont tous, à ce qu'on m'a dit, des gens de la trempe d'Aristide et de Phocion; mais je me défie fort de la fortune, qui ne m'a pas jusqu'ici paru trop bien intentionnée pour les gens de lettres [4], et à qui je demande maintenant, non pas qu'elle me donne, mais qu'elle ne m'ôte rien.

Croiriez-vous, monsieur, que vous ne m'avez pas fait plaisir en me mandant le pitoyable état où est à cette heure votre pauvre gentilhomme à la Tour antique [5]. Après tout, quoique méchant auteur, c'est un fort bon homme, et qui n'a jamais fait de mal à personne, non pas même à ceux contre lesquels il a écrit.

Vous ne m'avez, ce me semble, rien dit dans votre dernière lettre de votre nouvelle académie. En quel état est-elle? Celle de Paris a enfin abandonné l'examen de l'*Aristippe* de Balzac, comme ne jugeant pas Balzac digne d'être examiné par une compagnie comme elle. Voilà une étrange ignominie pour un auteur qui a été, il y a quarante ans, les délices de la France. A mon avis pourtant, il n'est pas si méprisable que cette compagnie se l'imagine, et elle auroit peut-être de la peine à trouver, à l'heure qu'il est, des gens dans son assemblée qui le vaillent : car quoique ses beautés soient vicieuses, ce sont néanmoins des beautés : au lieu que la plupart des auteurs de ce temps pèchent moins par avoir des défauts que par n'avoir rien de bon. Mandez-moi ce que pense votre académie là-dessus? Excusez mes *pataraffes* et mes ratures, et croyez que je suis très-véritablement...

M. Chanut [6], avec qui j'ai dîné aujourd'hui chez moi et bu à votre santé, me charge de vous faire ici ses recommandations. Ne vous lassez point d'être aussi diligent que je suis paresseux, et croyez que vos lettres me font un très-grand plaisir.

LETTRE XCVIII

Auteuil, 12 juillet 1700.

Je vous écris d'Auteuil, où je suis résidant à l'heure qu'il est; ainsi je ne puis pas revoir votre précédente lettre que j'ai laissée à Paris, et je ne me ressouviens pas trop bien de ce que vous me demandiez sur l'*His-*

[1] C'est pourtant trop peu dire; car outre Despréaux, l'Académie françoise possédoit alors Bossuet, Fléchier, Fénelon, Huet, Thomas Corneille, Ségrais, Fontenelle et l'abbé de Saint-Pierre. Daunou. — Voyez, plus loin, lettre n° CIV, p. 381 une note (8) de M. Berriat-Saint-Prix à ce sujet.

[2] Si le ton de la lettre était moins sérieux, on prendrait volontiers ceci pour une épigramme. B.-S.-P.

[3] Du 15 de juin. Voyez la lettre de Boileau qui précède et celle qui suit.

[4] Il n'avoit guère lieu de s'en plaindre pour son compte, si l'on en juge par l'inventaire judiciaire dressé après sa mort.

[5] Perrachon, qui était devenu fou.

[6] Avocat chargé des affaires de la ville de Lyon.

toria flagellantium[1]. Je ne tarderai guère à y aller[2], et aussitôt je m'acquitterai de ce que vous souhaitez.

Pour ce qui est de la loterie, je vous ai fait réponse par la lettre que vous devez avoir reçue de moi, et vous y ai marqué le peu d'inclination que j'ai maintenant à donner rien au hasard de la fortune, qui, à mon avis, n'a déjà que trop de puissance sur nous, sans que nous allions encore lui donner de nouveaux avantages en lui portant notre argent. Si vous jugez néanmoins qu'on souhaite fort à Lyon que je mette à cette loterie, je suis trop obligé à votre ville pour lui refuser cette satisfaction, et vous pouvez y mettre quatre ou cinq pistoles pour moi, que je vous rendrai par la première voie que vous me marquerez. Je les regarderai comme données à Dieu et à l'hôpital.

Je voudrois bien pouvoir trouver de nouveaux termes pour vous remercier du nouveau présent que vous m'avez fait[3]; mais vous m'en avez déjà fait tant d'autres, que je ne sais plus comment varier la phrase.

Il paroît ici une traduction en vers du premier livre de l'*Iliade* d'Homère, qui, je crois, va donner cause gagnée à M. Perrault.

> Di magni, horribilem et sacrum libellum[4].

Je crois qu'en la mettant dans les seaux pour rafraîchir le vin, elle pourra suppléer au manque de glace qu'il y a cette année. En voilà le troisième et le quatrième vers; c'est au sujet de la colère d'Achille :

> Et qui funeste aux Grecs fit périr par le fer
> Tant de héros. Ainsi l'a voulu Jupiter.

Ne voilà-t-il pas Homère un joli garçon? Cette traduction est cependant d'un fameux académicien[5], et qui la donne, dit-il, au public, pour faire voir Homère dans toute sa force[6]. On me vient querir pour aller à un rendez-vous que j'ai donné. Ainsi vous trouverez bon que je me hâte de vous dire qu'on ne peut pas être plus que je le suis...

LETTRE XCIX

Paris, 29 juillet 1700.

Vous permettrez, monsieur, qu'à mon ordinaire j'abuse de votre bonté et que je me contente de répondre en Lacédémonien à vos longues, mais pourtant très-courtes et très-agréables lettres[7]. Je suis bien aise que vous m'ayez associé à votre charitable et pécunieuse loterie; mais vous me ferez plaisir d'envoyer querir au plus tôt les cinq pistoles que vous y avez mises en mon nom, parce qu'au moment que je les aurai payées, j'oublierai même que je les ai eues dans ma bourse, et je dirai avec Catulle :

> Et quod vides perisse, perditum ducas[8];

si l'on peut appeler perdu ce qu'on donne à Dieu.

Je suis charmé du récit que vous me faites de votre assemblée académique, et j'attends avec grande impatience le poëme sur la *Musique*[9], qui ne sauroit être que merveilleux, s'il est de la force des deux que j'ai déjà lus. Faites bien mes complimens à tous vos illustres confrères, et dites-leur que c'est à des lecteurs comme eux que j'offre mes écrits[10],

> ..... doliturus si placeant spe
> Deterius nostra[11]...

On travaille actuellement à une nouvelle édition de mes ouvrages[12]; je ne manquerai pas de vous l'envoyer

[1] De l'abbé Boileau son frère. Voyez épigramme xxxvii, p. 151, et la note 3.

[2] Il y alla le lendemain, jour des séances de l'Académie des médailles. *Registres de l'Académie.*

[3] *Traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de l'Église*, par Roland Le Vayer de Boutigny. Lyon, 1700, in-12.

[4] Catulle, *ad Calvum Licinium*, vers 12.

[5] L'abbé Régnier Desmarais.

[6] Cizeron-Rival avait déjà publié dans ses *Récréations littéraires* (1765, p. 189) un fragment de cette lettre où l'on trouve entre les mots *force* et *on me*, le passage suivant :

« Avant que de l'imprimer il me l'apporta manuscrite pour l'examiner, et il m'en lut quelques vers. Comme je les trouvai extrêmement plats, je lui dis qu'il n'avoit point rendu ce feu et ce sublime qu'Homère respiroit partout et que j'avois tâché d'exprimer dans tous les passages que j'ai traduits d'Homère. Je lui citai pour exemple ces vers qui sont cités par Longin :

> L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie;
> Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie, etc.

M. l'abbé Régnier me dit alors qu'il n'y avoit point de page dans sa traduction d'Homère, qui ne contînt plusieurs vers de la même force et de la même élévation que ceux-là, et qu'il me prioit de corriger le reste. Ah! monsieur, lui répondis-je, après cela je n'ai plus rien à vous dire. Corriger de pareils vers! cela ne se peut corriger qu'avec la bouteille à l'encre, etc... »

Dans son édition des lettres de Boileau (1770, I, 85) Cizeron-Rival n'a pas reproduit ce passage. M. de Saint-Surin, présumant sans doute que c'était par inadvertance, l'a rétabli dans le texte. M. Daunou au contraire s'est borné à le rapporter dans une note, observant que nous ne sommes pas très-sûrs de l'authenticité des lettres publiées par Brossette et Cizeron-Rival; parce qu'elles ont pu subir entre leurs mains des altérations. Un coup d'œil sur l'autographe justifie et la retenue et la sagacité de M. Daunou, car on n'y trouve pas la moindre trace du même fragment. Il est probable que Cizeron-Rival l'avait trouvé dans quelque note, non publiée, de Brossette, mais cela ne l'autorisait en aucune manière à l'intercaler dans la lettre de Boileau, comme si celui-ci en eût été lui-même l'auteur. B.-S.-P.

[7] Des 16 et 17 de juillet.

[8] Catulle, *ad se ipsum*, vers 2.

[9] Poëme latin, du P. Fellon, qui n'a pas été imprimé. Brossette en annonçait l'envoi.

[10] C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits.
Épître vii, vers 101, p. 76.

[11] Horace, l. I, satire x, vers 89-90.

[12] Celle de 1701.

sitôt qu'elle sera faite. Adieu, mon cher monsieur; pardonnez mon laconisme à la multitude d'affaires dont je suis surchargé, et croyez que c'est du meilleur de mon cœur que je suis...

LETTRE C

Paris, 8 septembre 1700.

Je souhaiterois que ce fût par oubli que vous eussiez tardé à me répondre [1], parce que votre négligence seroit une autorité pour la mienne, et que je pourrois vous dire : *Tu igitur unus es ex nostris.* J'ai reçu vos quatre billets de loterie, mais je voudrois bien que vous eussiez aussi reçu mes quatre pistoles afin de n'y penser plus. Mandez-moi donc par quelle voie je puis vous les faire tenir. Vous m'avez fait grand plaisir d'associer mon nom avec le vôtre [2], et il me semble que c'est déjà un commencement de fortune qui vaut mon argent. On ne peut être plus touché que je le suis des bontés qu'on a pour moi dans votre illustre ville. Témoignez bien à vos messieurs la reconnoissance que j'en ai, et assurez-les que, bien qu'il n'y ait pas peut-être d'homme en France si parisien que moi, je me regarde néanmoins comme un habitant de Lyon, et par la pension que j'y touche, et par les honnêtetés que j'en reçois.

L'édition dont vous me parlez dans votre lettre est déjà commencée, et j'en ai revu ce matin la sixième feuille. Toutes choses y seront dans l'ordre que vous souhaitez [3]. L'édition en grand sera magnifique, et on fait présentement trois nouvelles planches pour mettre au *Lutrin* dans la petite où il y aura désormais une image à chaque chant. Le *Faux Honneur* y fera la onzième satire, et j'espère qu'elle ne vous paroîtra pas plus mauvaise que lorsque je vous en récitai les premiers vers. J'y parle de mon procès sur la noblesse d'une manière assez noble et qui pourtant ne donnera je crois aucune occasion de m'accuser d'orgueil [4]. Pour les autres ouvrages que j'ajouterai, je ne puis pas vous en rendre compte présentement, parce que je ne le sais pas encore trop bien moi-même.

Vos remarques sur l'*Iliade* de M. l'abbé Régnier sont merveilleuses; et on ne peut pas avoir mieux conçu que vous avez fait toute la platitude de son style. Est-il possible qu'il ait pu ne point s'affadir lui-même en faisant une si fade traduction? Oh! que voilà Homère en bonnes mains! Les vers que vous m'en avez transcrits [5] m'ont fait ressouvenir de ces deux vers de M. Perrin, qui commence ainsi la traduction du second livre de l'*Énéide*, pour rendre

Conticuere omnes, intentique ora tenebant :

Chacun se tut alors, et l'esprit rappelé
Tenoit la bouche close et le regard collé [6].

Voilà, si je ne me trompe, le modèle sur lequel s'est formé M. l'abbé Régnier, aussi bien que sur ces deux vers de la *Pucelle* :

O grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
Grand cœur qui dans lui seul [7] deux grands amours enserre!

Je suis bien fâché de la mort de M. Perrachon; mais je ne saurois lui faire d'autre épitaphe que ces quatre vers de Gombauld :

Colas est mort de maladie,
Tu veux que je plaigne son sort.
Que diable veux-tu que je die?
Colas vivoit, Colas est mort.

Adieu, monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis parfaitement....

[1] Lettre du 1er de septembre. Brossette s'y excuse sur un voyage d'être resté un mois sans écrire.

[2] Brossette avait pris deux billets au nom de Boileau, et deux de moitié avec lui : « J'ai été, lui écrit-il, un peu plus ménager de votre argent que vous ne pensiez, car je n'ai pris que quatre billets, dont il y en a deux sous votre nom seul; pour les deux autres billets, j'ai pris la liberté d'y faire mettre mon nom avec le vôtre; c'est-à-dire, monsieur, que c'est une société. »

[3] « Je me souviens, écrit Brossette, que vous m'avez dit une fois à Paris, que votre dessein était de donner un autre ordre à cette nouvelle édition, c'est-à-dire que vous mettriez ensemble toutes les satires, et que vous en feriez autant des douze épîtres. »

[4] Il n'y a point parlé de son procès. Voyez satire XI, p. 48-51.

[5] Voici ces vers transcrits par Brossette; ils suffisent à donner une idée exacte de la traduction de Régnier Desmarais.

L'arc et la trousse au dos, son mouvement rapide,
Fait cracqueter ses traits dans sa trousse homicide,
Consultons un Devin, un Prêtre, un Interprète
De songes. Car souvent, etc.
. . . .
Car je ne prétends pas de nos travaux soufferts,
Seul n'avoir aucun prix, et le mien je le perds.
. . . .
Par ses beaux cheveux blonds, la déesse guerrière,
Visible pour lui seul, le saisit par derrière, etc.
. . . .
Il faudroit que je fusse, interrompit Achille,
Bien indigne, bien lâche, et d'une ame bien vile
Pour te céder. Commande aux autres à ton gré;
A moi non : car jamais je ne t'obéirai, etc.

[6] M. Berriat-Saint-Prix dit que Boileau aurait pu citer aussi la traduction suivante des vers 480 et 481 du chant V, que rapporte Voltaire, dans le *Dictionnaire philosophique*, au mot *Art dramatique* :

Arduus, effractoque illisit in ossa cerebro;
Sternitur, exanimisque tremens, procumbit humi bos.
Dans ses os fracassés enfonce son éteuf
Et tout tremblant, et mort, en bas tombe le bœuf.

[7] Il y a dans la *Pucelle* 1656, p. 116) :

Qui sans peine en lui seul, deux grands amours enserre.

LETTRE CI

Paris, 6 décembre 1700.

Je suis ressuscité, monsieur, mais je ne suis pas guéri ; et il m'est resté une petite toux qui ne me promet rien de bon. La vérité est pourtant que je ne laisse pas de me remettre, et que ce n'est pas tant la maladie qui m'a empêché de répondre sur-le-champ à vos deux lettres[1], que l'occupation que me donnent les deux éditions qu'on fait tout à la fois en grand et en petit de mes ouvrages, et qui seront achevées, je crois, avant le carême[2]. J'ai envoyé sur-le-champ votre lettre cachetée à M. de Lamoignon; mais en la cachetant, je n'ai pas songé que vous me priez de la lire, et je ne l'ai en effet point lue : ainsi je ne puis pas vous donner conseil sur votre préface. Cela est fort ridicule à moi, mais il faut que vous excusiez tout d'un poëte convalescent et employé à faire réimprimer ses poésies. Du reste, vous verrez mon exactitude par la prompte réponse qu'il vous a faite, et que vous trouverez dans le même paquet que celui de ma lettre.

Je ne suis pas fort en peine du temps où se tirera votre loterie, et je ne suis pas assez fou pour me persuader qu'en quatre coups j'amènerai rafle de six. Ce qui m'embarrasse, c'est comment je vous ferai tenir les quatre pistoles que je vous dois, et que j'aurois bien voulu vous donner avant que la loterie fût tirée, c'est-à-dire avant que je les eusse perdues; faites-moi donc la faveur de me mander ce qu'il faut faire pour cela. Adieu, monsieur. Trouvez bon que, pour profiter de vos bons conseils grecs et françois[3], je ne m'engage point dans une plus longue lettre, et que je me contente de vous dire très-laconiquement et très-sincèrement que je suis, etc...

LETTRE CII

Paris, 18 janvier 1701.

Un nombre infini de chagrins, des restes de maladies, beaucoup d'affaires en ma nouvelle édition sont cause que j'ai tardé si longtemps à faire réponse à votre dernière lettre[4]. Je vous assure pourtant, monsieur, que ce n'est pas faute de l'avoir lue avec beaucoup de plaisir. J'admire la solidité que vous jetez dans vos conférences académiques, et je vois bien qu'il s'y agit d'autre chose que de savoir s'il faut dire : *Il a extrêmement d'esprit*, ou *il a extrêmement de l'esprit*[5]. Il n'y a rien de plus joli que votre remarque sur le dieu Cneph, et je ne saurois assez vous remercier de cette autorité que vous me donnez pour la métamorphose de la plume du roi en astre[6].

Je me doute bien que votre loterie est tirée à l'heure qu'il est, et je ne doute point qu'elle n'ait été pour moi la même que toutes celles où j'ai mis jusqu'à cette heure, c'est-à-dire très-dénuée de bons billets, dont je ne me souviens point d'avoir jamais vu aucun. Ainsi, vous pouvez bien juger que je n'aurai pas grand'peine à me consoler d'une chose dont je me suis déjà consolé tant de fois. Prenez donc la peine de m'envoyer querir les quatre pistoles perdues, et que je regarde pourtant comme mises à profit, puisqu'elles m'ont procuré l'honneur de recevoir plusieurs fois de vos nouvelles. Je suis avec toute la reconnoissance que je dois, etc...

LETTRE CIII

Paris, 20 mars 1701.

Il me semble, monsieur, qu'il y a assez longtemps que nous sommes amis, pour n'être plus l'un avec l'autre à ces termes de respect que vous me prodiguez dans votre dernière lettre. Par quel procédé ridicule puis-je me les être attirés, et suis-je à votre égard ce *Sextus* de Martial, à qui il disoit :

> Vis te, Sexte, coli; volebam amare[7].

Je serois bien fâché, monsieur, que vous en usassiez

[1] Du 11 et du 30 de novembre. Brossette en avait écrit une, le 20 de septembre, où, entre autres, il faisait des observations sur les planches des éditions de Boileau, lui demandait si des vers de Chapelain qu'il citait n'avaient pas servi de type au quatrain *Droits et roides rochers*, etc. (*Poésies diverses*, nº x, p. 159) et lui annonçait un poëme de la *Magdeleine*, en douze livres, qu'un carme, nommé Pierre de Saint-Louis, venait de mettre au jour. Dans sa réponse (du 4 de novembre, Laverdet, p. 61, 62) Boileau se borne à lui parler d'une fièvre violente qu'il a essuyée, qui l'a conduit aux portes du tombeau, tellement qu'il a reçu ses sacremens, et dont il n'est *sorti* que depuis trois semaines...

Ce fait était assez important pour que Cizeron-Rival n'eût pas dû l'omettre, d'autant plus que son omission rend le commencement de la lettre de Boileau à peu près inintelligible. Au reste il est confirmé par une circonstance assez curieuse. L'Académie françoise, quoique Boileau n'y assistât presque jamais, envoya le 4 d'octobre, deux de ses membres, Perrault choix non moins curieux et l'abbé de Dangeau, *s'informer de sa santé* (*Registres de l'Académie*. B.-S.-P.

[2] Les deux éditions de 1701, in-4 et in-12.

[3] Brossette lui écrivait : « ... dans l'état où vous êtes, vous avez besoin de repos et de ménagement; ces deux mots valent mieux pour vous que tous les aphorismes d'Hippocrate. »

[4] Du 2 de janvier. On voit par la réponse de Boileau ce qu'elle contenait.

[5] Question qu'on agitoit alors dans l'Académie françoise. Daunou.

[6] *Ode sur la prise de Namur*, vers 115 à 120, p. 156, colonne 2. Le dieu égyptien, dont parle Brossette et que Eusebe, *Præparatio evangelica*, l. III, ch. II, appelle Κνὴφ, portait une plume sur la tête.

[7] Martial, l. II, épigramme LV. Voyez lettre LXXXIX, page 372, note 8.

avec moi de la sorte, et je ne me consolerois pas aisément de la métamorphose d'un ami aussi commode et aussi obligeant que vous, en un courtisan respectueux. Ainsi, monsieur, sans vous rendre complimens pour complimens, trouvez bon que je vous dise très-familièrement que si j'ai été si longtemps à répondre à vos dernières lettres [1], c'est que j'ai été malade et incommodé, et que je le suis encore; que c'est ce qui fait que je ne vous écris que ce mot, pour vous faire ressouvenir de la passion avec laquelle je suis, etc.

P. S.[2] Faites-moi la faveur de me mander par quelle voie je pourrai vous envoyer ma nouvelle édition, qui voit le jour avec succès. Mais surtout faites-moi savoir à qui vous voulez que je donne l'argent que vous avez déboursé pour moi à votre peu heureuse loterie. Je l'ai mis à part, et j'étois consolé de sa perte avant que de l'avoir perdu.

LETTRE CIV

Paris, 16 mai 1701.

Je me sens si coupable envers vous, et j'ai tant de pardons à vous demander, que vous trouverez bon que je ne vous en demande aucun, et que je me contente de vous dire ce que disoit le bonhomme Horace à son ami Lollius : « Vous avez acheté en moi, par vos bontés et par vos présens, un serviteur très-imparfait et très-mal propre à s'acquitter des devoirs de la vie civile; mais enfin vous l'avez acheté, et il le faut garder tel qu'il est. »

Prudens emisti vitiosum, dicta tibi est lex [3].

Mes excuses ainsi faites, je vous dirai, monsieur, que j'ai lu avec grand plaisir l'exacte relation que vous m'avez envoyée [4] de la réception de nos deux jeunes princes [5] dans votre illustre ville, et que je ne l'aurois pas, à mon sens, mieux vue, cette réception, quand j'aurois été à la meilleure fenêtre de votre hôtel de ville. L'excessive dépense qu'on y a faite m'a paru d'autant plus belle, que j'ai bien reconnu par là qu'on ne sera pas fort embarrassé chez vous de payer la capitation [6]. J'en suis fort aise, et je crois qu'on n'en est pas moins joyeux à la cour.

Votre tableau des effets de l'aimant m'a été rendu fort fidèlement et en très-bon état; et j'en ai fait un des plus beaux et des plus utiles ornemens de mon cabinet.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci [7].

Si votre académie produit souvent de pareils ouvrages, je doute fort que la nôtre, avec tout cet amas de proverbes qu'elle a entassés dans son dictionnaire, puisse lui être mis en parallèle [8], ni me fasse mieux concevoir, à la lettre A, ce que c'est que la vertu de l'aimant, que je l'ai conçu par votre tableau.

Je suis bien aise que vous soyez content de ma dernière édition [9]. Elle réussit assez bien ici, et, contre mon attente, elle trouve beaucoup plus d'acheteurs que de censeurs. Elle va bientôt paroître en petit, en deux volumes, que je me donnerai l'honneur de vous envoyer. J'espère, par ce présent, adoucir un peu le juste ressentiment que vous devez avoir de mes négligences, et vous faire concevoir à quel point, quoique très-paresseux, je suis, etc.

Faites-moi la faveur de m'écrire au plus tôt en quelles mains vous voulez que je remette les trois pistoles que vous savez. Elles m'importunent dans ma cassette, où je les ai mises à part, et où, en les voyant, je me dis sans peine tous les jours :

Quod vides periisse perditum ducas [10].

[1] On n'a que celle du 5 de février 1701, où Brossette demande, entre autres choses, quand la nouvelle édition de Boileau paraîtra.

[2] Cizeron-Rival n'a pas publié ce post-scriptum, non plus qu'une lettre du 30 de mars (Laverdet, p. 75), où Boileau annonce l'envoi de son édition in-4, et ajoute qu'il y aurait joint les trois pistoles (sans doute sa mise à la loterie) s'il n'eût pas craint quelque équivoque. B.-S.-P.

[3] Horace, l. II, épître II, vers 18.

[4] Dans une lettre de Brossette du 30 d'avril 1701, qui avait été précédée d'une lettre du 26 de mars, à laquelle Boileau ne répond pas.

[5] Le duc de Bourgogne et le duc de Berri, revenant de conduire jusqu'aux Pyrénées Philippe V, roi d'Espagne, leur frère, s'arrêtèrent à Bordeaux du 9 au 12 d'avril 1701.

[6] Impôt établi par une déclaration du 18 de janvier 1695, aboli en 1698 et rétabli en 1701. Il fut maintenu jusqu'à la révolution.

[7] Horace, *Art poétique*, vers 342.

[8] Boileau l'avait déjà dit dans la lettre du 2 de juin 1700, n° XCVI, p. 377, où il prétend qu'à deux ou trois hommes près, l'Académie française n'était alors composée que d'hommes du plus vulgaire mérite. Nous avons opposé à ce jugement l'observation de M. Daunou, qui cite jusqu'à huit académiciens auxquels il n'est point applicable. Mais ayant depuis consulté le registre de présence de l'Académie, et réfléchi à l'expression *assemblée* dont se sert ensuite Boileau (lettre du 3 juillet 1700, n° XCVII, p. 377), nous croyons qu'on peut justifier son sentiment, si, comme cela est possible, il n'entendait parler que des académiciens assidus aux séances où l'on examinait et discutait les objets pour lesquels la compagnie était créée, tels que la rédaction de son Dictionnaire. En effet, des huit écrivains cités, trois (Fénelon, Fléchier et Segrais) n'assistaient pas du tout; un (Bossuet) venait seulement aux séances d'élections (tel était aussi l'usage de Boileau), et deux (Saint-Pierre et Fontenelle) étaient souvent absents; de sorte qu'il n'en est que deux (Huet et Thomas Corneille) qui fussent vraiment assidus aux séances de discussion. Il faut d'ailleurs observer que les assemblées étaient très-peu fréquentées; on n'y comptait souvent que six ou sept membres, quelquefois même que quatre ou cinq. B.-S.-P.

[9] L'édition de 1701, en deux parties in-4.

[10] Catulle, *ad se ipsum*, vers 2.

Dans sa réponse (du 6 de juin) à cette lettre, Brossette dit que quoique Boileau n'y ait pas nommé Puget, il lui a fait, à raison

LETTRE CV

Paris, 10 juillet 1701.

Je différois, monsieur, à vous écrire jusqu'à ce que l'édition de mes ouvrages en petit fût faite, afin de vous l'envoyer en même temps avec l'argent que je vous dois; mais comme cette édition a été plus lente à achever que je ne croyois, et qu'elle ne sauroit être encore prête de huit à dix jours, j'ai cru que vous auriez sujet de vous plaindre, si j'attendois qu'elle parût pour vous remercier des lettres obligeantes que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire [1], et pour vous donner satisfaction sur la chose dont vous souhaitez d'être éclairci. Je vous dirai donc, monsieur, qu'il y a environ quatre ans que M. le comte d'Ériceyra m'envoya la traduction en portugais de ma Poétique, avec une lettre très-obligeante et des vers françois à ma louange; que je sais assez bien l'espagnol, mais que je n'entends point le portugais, qui est fort différent du castillan, et qu'ainsi, c'est sur le rapport d'autrui que j'ai loué sa traduction [2], mais que les gens instruits de cette langue, à qui j'ai montré cet ouvrage, m'ont assuré qu'il étoit merveilleux. Au reste, M. d'Ériceyra est un seigneur des plus qualifiés du Portugal, et a une mère qui est, dit-on, un prodige de mérite. On m'a montré des lettres françoises de sa façon, où il n'est pas possible de rien voir qui sente l'étranger [3]. Ce qui m'a plu davantage et de la mère et du fils, c'est qu'ils ne me paroissent ni l'un ni l'autre entêtés des pointes et des faux brillans de leur pays, et qu'il ne paroît point que leur soleil leur ait trop échauffé la cervelle. Je vous en dirai davantage dans la lettre que je vous écrirai en vous envoyant ma petite édition, et peut-être vous enverrai-je aussi les vers françois qu'il m'a écrits.

Mille remercîmens à M. Puget de ses présens [4] et de ses honnêtetés. Cependant permettez-moi de vous dire que je romprai tout commerce avec vous, si je vois plus dans vos lettres ce grand vilain mot de Monsieur, au haut de la page, avec quatre grands doigts entre deux [5]. Sommes-nous des ambassadeurs pour nous traiter avec ces circonspections, et ne suffit-il pas entre nous de *si vales, bene est: ego quidem valeo?* Du reste, soyez bien persuadé qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

LETTRE CVI

Paris, 15 septembre 1701.

J'ai remis, monsieur, entre les mains de M. Robustel les trois pistoles dont est question, et il m'en a donné une quittance par laquelle il se charge de les faire tenir au sieur Boudet [6], à Lyon. Il me reste un scrupule, c'est que je ne sais point si les trois pistoles que vous avez mises pour moi ne sont point trois pistoles d'or [7]. Faites-moi la faveur de me le mander; parce que, si cela est, j'aurai soin de vous envoyer le supplément. Je voudrois bien pouvoir vous envoyer les vers françois que M. le comte d'Ériceyra a faits à ma louange [8]; mais je les ai égarés dans la multitude infinie de mes paperasses, et il faudra que le hasard me les fasse retrouver.

Je dois bien savoir que M. de Vittemant porte mon livre au roi d'Espagne [9], puisque c'est moi qui le lui ai fait remettre entre les mains, pour le présenter à Sa Majesté Catholique de ma part. On m'a dit que ma-

du tableau magnétique dont il est question dans la même lettre (p. 581), les compliments de Boileau, et demande quelques éclaircissements sur la lettre à d'Ériceyra (n° xiii, p. 505, 506). Boileau réplique (12 de juin, Laverdet, p. 78, 79) que s'il n'a point parlé de Puget, c'est qu'il a reçu le tableau sans en connaître l'auteur. Il ajoute qu'il écrira plus au long à Brossette quand il lui enverra par Robustel les trois pistoles de la mise à la loterie, avec l'édition en petit de ses ouvrages, édition qui ne saurait être prête avant dix ou douze jours. B.-S.-P.

[1] On n'en connaît qu'une du 6 de juin 1701.

[2] Voyez la lettre n° xiii, p. 505, 506.

[3] Voyez ci-contre la lettre n° cvii, p. 585.

[4] Le tableau des effets de l'aimant, dont il est question dans la lettre civ, page 581, avait été envoyé à Boileau de la part de M. Puget.

[5] Brossette se corrigea dans la lettre suivante du 18 de juillet à laquelle Boileau répondit par deux autres lettres, que Cizeron-Rival n'a pas publiées, quoiqu'il cite ensuite l'une d'elles (*Lettres famil.*, p. 154).

Dans la première, du 8 d'août (Laverdet, p. 82, 83), Boileau excuse son silence sur ce qu'il a voulu attendre que son édition en petit fût achevée. Mais cela l'a mené plus loin qu'il ne pensait, « parce que, dit-il, mes libraires ont été bien aises d'avoir vendu l'édition en grand avant que de débiter celle en petit. Ils en sont venus à bout, et je ne saurois assez admirer la folie du public qui leur a esté porter son argent et qui a épuisé cette édition, qui est bien la quarantième, en trois mois de temps. »

Dans la seconde, du 11 du même mois (Laverdet, p. 85), il annonce qu'il a envoyé à Brossette les deux volumes de l'édition in-12, par l'entremise de Robustel, mais que ce libraire n'a pas voulu se charger des trois pistoles. B.-S.-P.

[6] Libraire.

[7] Trois pistoles, dans le langage commun, valoient trente livres : trois pistoles d'or, en 1701, valoient trente-sept livres dix sols. Daunou.

[8] Brossette les lui demandait dans une lettre du 1er de septembre 1701.

[9] Brossette écrit à Boileau dans une lettre du 1er de septembre : « Je vis hier deux exemplaires de votre dernière édition entre les mains de M. l'abbé Vittemant, qui les porte au roi d'Espagne. Vous savez sans doute que cet abbé étant professeur de philosophie au collège de Beauvais, et recteur de l'Université, fut choisi par le roi pour être lecteur des Enfans de France, et qu'il fut donné à M. le duc d'Anjou. Ce prince étant devenu roi d'Espagne, a demandé M. Vittemant au roi, et c'est par son ordre qu'il va en Espagne. Comme il avoit été recommandé à un de mes amis en cette ville, nous lui avons fait voir Lyon par ses plus beaux endroits. Avant qu'il sût que j'avois l'honneur de vous connoître, il m'a dit que le roi d'Espagne préféroit vos ouvrages à tous les livres françois, et cet abbé, en lui portant votre édition nouvelle, compte bien lui faire un présent très-agréable. »

dame la duchesse de Bourgogne le lui a envoyé aussi en grand et magnifiquement relié. Vous ne me parlez plus de votre académie de Lyon. On en a fait ici une nouvelle des Inscriptions, dont on veut que je sois, et que je touche pension, quoique cela ne soit point véritable. Mais c'est un mystère qui seroit bien long à vous expliquer [1], et qui ne peut pas être compris dans une petite lettre d'affaire, laquelle commençant par une quittance, devroit aussi finir par : *autre chose n'ai à vous mander, sinon que je suis*, etc.

LETTRE CVII

Paris, 6 octobre 1701.

Je ne vous ferai point, monsieur, d'excuses de ce que j'ai été si longtemps à vous faire réponse [2]. Vous m'avez si bien autorisé dans mes négligences, par votre facilité à me les pardonner, que je ne crois pas même avoir besoin de les avouer. Ainsi, monsieur, je vous dirai, avec la même confiance que si je vous avois répondu sur-le-champ, que je suis fâché de ne vous pouvoir pas envoyer les vers françois de M. le comte d'Ériceyra, parce qu'il me faudroit, pour les trouver, feuilleter tous mes papiers, qui ne sont pas en petit nombre, et que d'ailleurs je ne trouve pas ces vers assez bons pour permettre qu'on les rende publics. C'est une étrange entreprise que d'écrire une langue étrangère, quand nous n'avons point fréquenté avec les naturels du pays; et je suis assuré que si Térence et Cicéron revenoient au monde, ils riroient à gorge déployée des ouvrages latins des Fernels, des Sannazars et des Murets [3]. Il y a pourtant beaucoup d'esprit dans les vers françois de l'illustre Portugais dont il est question; mais franchement il y a beaucoup de portugais [4], de même qu'il y a beaucoup de françois dans les vers latins des poëtes françois qui écrivent en latin aujourd'hui.

Vous me ferez plaisir de parler de cela dans votre académie, et d'y agiter la question : *Si on peut bien écrire une langue morte*. J'ai commencé autrefois sur cette question un dialogue assez plaisant [5], et je ne sais si je vous en ai parlé à Paris dans les longs entretiens que nous avons eus ensemble. Ne croyez pas pourtant que je veuille par là blâmer les vers latins que vous m'avez envoyés d'un de vos illustres académiciens [6]. Je les ai trouvés fort beaux et dignes de Vida et de Sannazar, mais non pas d'Horace et de Virgile; et quel moyen d'égaler ces grands hommes dans une langue dont nous ne savons pas même la prononciation? Qui croiroit, si Cicéron ne nous l'avoit appris, que le mot de *dividere* [7] est d'un très-dangereux usage, et que ce

[1] Et qu'il est assez difficile d'expliquer aujourd'hui. Dans la lettre XXII p. 514 dont nous n'avions pu découvrir la date précise au moment de son impression et qui est du 25 d'août 1701, Boileau rend compte à Pontchartrain, de sa *réception* à l'Académie. Comme il en était membre depuis très-longtemps, M. Daunou pensait, nous l'avons dit p. 514, note 3), que Boileau voulait sans doute parler de sa réception en qualité de *directeur*, observant que, d'après un nouveau règlement, il venait d'être nommé *pensionnaire* et de plus directeur jusqu'à la fin de 1702. Et néanmoins, non-seulement Boileau affirme (lettre XXI, p. 513, 514) qu'il ne reçoit point les émoluments attachés au titre de *pensionnaire*, mais il nie (lettre CVIII, p. 584) et d'être pensionnaire et d'être directeur.

Dans le fait, le nouveau règlement sollicité par l'Académie pour fixer son existence, et arrêté par le roi et envoyé par Pontchartrain, le 16 de juillet 1701, distribuait les académiciens en plusieurs classes, dont l'une de *pensionnaires*, et Boileau, d'après la lettre de Pontchartrain, était conservé *en tant que de besoin* en qualité de pensionnaire, et nommé directeur jusqu'à la fin de 1702.

Mais, chose assez singulière, notre poëte, jusque-là si exact à l'Académie, et qui, depuis une année, n'avait pas manqué à une seule séance, cessa tout à coup d'y paraître. Il s'absenta le jour même (19 de juillet 1701) où l'on fit tout à la fois la lecture du règlement et de la lettre d'envoi, et une espèce de réinstallation de l'Académie, et il ne reparut que le 25 d'août. Fut-il alors reçu ou comme directeur ou comme pensionnaire? Le procès-verbal n'en fait point mention : on s'y borne à placer son nom, à son rang d'ancienneté, entre ceux des académiciens présents, et il n'eut point occasion d'agir comme directeur dans le petit nombre de séances (sept) où il assista jusqu'à la fin de 1702.

Si l'on compare les lettres de Boileau déjà citées avec une lettre de Pontchartrain, du 9 de novembre 1705, voici, ce semble, comment on pourrait expliquer le mystère dont il parle à Brossette. Le nouveau règlement (art. 21) astreignait les pensionnaires à composer fréquemment des écrits, et à les communiquer à l'Académie. Boileau représenta à Pontchartrain que sa pension lui ayant été accordée en considération d'anciens travaux, il ne devait pas être soumis à cette nouvelle obligation, que ses infirmités rendraient d'ailleurs trop pénible. Le ministre reconnut la justice de la réclamation du poete et néanmoins l'engagea à assister, au moins quelquefois, aux séances, jusqu'à ce qu'il pût la faire approuver au roi, et il n'en trouva l'occasion qu'à la fin de 1705. B.-S.-P.

[2] A une lettre du 20 de septembre 1701.

[3] Jean Fernel, né à Clermont à Beauvoisis en 1497, mort le 26 d'avril 1558. Ce fut un mathématicien et surtout un médecin des plus distingués, et ses œuvres, toutes écrites en latin, ont encore aujourd'hui, scientifiquement parlant, une grande valeur. — Jacques Sannazar, né à Naples en 1458, mort en 1530, a laissé des poemes italiens et latins desquels nous ne citerons que : *De partu Virginis*, poeme en trois chants, dont nous avons déjà parlé page 102, note 1. — Marc-Antoine-François Muret, né à Limoges en 1526, se réfugia à Rome, où il mourut en 1585, pour échapper à des accusations d'hérésie et de quelque chose de pis. Ses œuvres : Commentaires sur les auteurs anciens, Poemes latins, et Harangues latines, forment 4 vol. in-8.

[4] On peut comparer ce que dit ici Boileau avec ce qu'il écrit à d'Ericeyra lui-même, lettre n° XIII, p. 505, 506.

[5] Voyez p. 189, 190.

[6] Le P. Albert d'Augières, jésuite, né à Arles en 1635, mort à Lyon en 1704. Ces vers latins étaient destinés à être placés au bas d'une statue équestre de Louis XIV. Nous n'avons trouvé d'imprimé de lui que : *Carmina et prolusiones academicæ, editio tertia, auctior*. Lyon, 1708, in-8.

[7] Texte de Cizeron-Rival suivi par M. Daunou en 1809. M. Didot y a substitué, en 1815, *videre* sans doute parce qu'ayant vu dans la phrase suivante, qui paraît être un exemple de l'emploi du premier verbe, le mot *vidissemus*, il aura cru qu'il y avait une faute d'impression dans Cizeron-Rival, et ce changement a été adopté par les éditeurs suivants, tels que MM. Viollet Le Duc, 1821 et 1823; de Saint-Surin, 1821; Amar, 1821 et 1824; Auger, 1825, Thiessé, 1829; l'éditeur de la Bibliothèque choisie, 1829; et enfin par M. Daunou lui-même, en 1825.

Mais 1° l'autographe porte aussi *dividere*; 2° des recherches faites avec soin dans les meilleurs lexicographes, tels qu'Étienne,

seroit une saleté horrible de dire : *quum nos vidissemus*[1] ? Comment savoir en quelles occasions dans le latin le substantif doit passer devant l'adjectif, ou l'adjectif devant le substantif ! Cependant imaginez-vous quelle absurdité ce seroit en françois de dire : *mon neuf habit*, au lieu de *mon habit neuf*, ou *mon blanc bonnet*, au lieu de *mon bonnet blanc*, quoique le proverbe dise que c'est la même chose. Je vous écris ceci afin de donner matière à votre académie de s'exercer. Faites-moi la faveur de m'écrire le résultat de sa conférence sur cet article, et croyez que c'est très-affectueusement que je suis...

P. S. Je crois que vous avez reçu à l'heure qu'il est mon édition en petit.

LETTRE CVIII

Paris, 10 décembre 1701.

Je pourrois, monsieur, vous alléguer d'assez bonnes excuses du long temps que j'ai été sans vous écrire, et vous dire que j'ai eu durant ce temps-là affaires, procès et maladie ; mais je suis si sûr de mon pardon, que je ne crois pas même nécessaire de vous le demander. Ainsi, pour répondre à la dernière lettre[2] que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous dirai que je l'ai reçue avec les deux ouvrages qui y étoient enfermés. J'ai aussitôt examiné ces deux ouvrages, et je vous avoue que j'en ai été très-peu satisfait.

Celui qui porte pour titre l'*Esprit des cours* vient d'un auteur[3] qui a, selon moi, plus de malin vouloir que d'esprit, et qui parle souvent de ce qu'il ne sait point. C'est un mauvais imitateur du gazetier de Hollande, et qui croit que c'est bien parler que de parler mal de toutes choses.

A l'égard du *Chapelain décoiffé*[4], c'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quelque part ; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table, le verre à la main. Il n'a pas été proprement fait *currente calamo*, mais *currente lagena*, et nous n'en avons jamais écrit un seul mot. Il n'étoit point comme celui que vous m'avez envoyé, qui a été vraisemblablement composé après coup, par des gens qui avoient retenu quelques-unes de nos pensées, mais qui y ont mêlé des bassesses insupportables. Je n'y ai reconnu de moi que ce trait :

> Mille et mille papiers dont ta table est couverte,
> Semblent porter écrit le destin de ma perte ;

et celui-ci :

> En cet affront La Serre est le tondeur,
> Et le tondu, père de la Pucelle.

Celui qui avoit le plus de part à cette pièce, c'étoit Furetière, et c'est de lui :

> O perruque, ma mie !
> N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie !

Voilà, monsieur, toutes les lumières que je vous puis donner sur cet ouvrage, qui n'est ni de moi ni digne de moi. Je vous prie donc de bien détromper ceux qui me l'attribuent. Je vous le renvoie par cet ordinaire.

J'attends la décision de vos messieurs sur la prononciation du latin, et je ne vous cacherai point qu'ayant proposé ma question à l'Académie des médailles, il a été décidé tout d'une voix que nous ne le savions point prononcer[5], et que, s'il revenoit au monde un *civis latinus* du temps d'Auguste, il riroit à gorge déployée en entendant un Français parler latin, et lui demanderoit peut-être : Quelle langue parlez-vous là? Au reste, à propos de l'Académie des médailles, je suis bien aise de vous avertir qu'il n'est point vrai que j'en sois ni pensionnaire ni directeur, et que je suis tout au plus, quoi qu'en dise l'écrit que vous avez vu, un volontaire qui y va quand il veut, mais qui ne touche pour cela aucun argent. Je vous éclaircirai tout ce mystère[6], si j'ai jamais l'honneur de vous voir. Cependant faites-moi la faveur de m'aimer toujours, et de croire que, tout négligent que je suis, je ne laisse pas d'être très-cordialement...

Scheller, etc., ne fournissent aucun exemple d'un emploi déshonnête du mot *videre*, tandis qu'il est tout autrement de *deridere* et de ses dérivés tels que *derisor*, *derisio*, comme on le voit soit dans l'auteur que cite Boileau (Cicero, *Epist. ad famil.*, IX, 22), soit Plaute (*Aulul.*, II, sc. I, v. 4 à 7), dans Quintilien (l. VIII, ch. III, vers le milieu, édit. 1580, p. 150), etc. B.-S.-P.

[1] C'est ainsi qu'il y a dans l'autographe, au lieu de *derisissemus* que, sans doute d'après ce qu'on vient de remarquer, Boileau voulait mettre. Cette inadvertance peut s'expliquer par la circonstance suivante. Le mot réellement obscène (*deridere*) est vers la fin d'une page : obligé de passer à la page suivante pour écrire *derisissemus*, et n'ayant plus sous les yeux le mot primitif, Boileau aura pu assez facilement se tromper sur le mot dérivé. B.-S.-P.

[2] Du 25 de novembre 1701. Elle avait été précédée d'une lettre du 20 d'octobre, où Brossette discute la question : *Si on peut bien écrire une langue morte*, et adopte l'opinion de Boileau.

[3] Nicolas Gueudeville, moine réfugié en Hollande, né à Rouen vers 1650, mort à la Haye en 1720. Il a traduit Plaute, les *Colloques* et l'*Éloge de la folie* d'Erasme, l'*Utopie* de Thomas Morus ; on lui doit en outre l'*Esprit des cours*, recueil périodique, un *Atlas historique*, et quelques autres compilations.

[4] Voyez p. 157-160.

[5] Séance du 19 de novembre 1701. La question y fut ainsi posée : « selon notre manière de prononcer la prose et les vers latins, sentons-nous la véritable harmonie ?... » et, après une longue discussion, résolue négativement (*Registres de l'Académie*.)

[6] Voyez lettre n° CVI, p. 383, note 1.

LETTRE CIX.

Paris, 29 décembre 1701.

Voici la première lettre où je ne vous ferai point d'excuses, puisque je réponds à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire [1], deux jours après que je l'ai reçue. Je ne vois pas sur quoi votre savant peut fonder l'explication forcée qu'il donne au vers d'Homère [2], puisque Phérécyde vivoit près de deux cents ans après Homère, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'Homère ait parlé d'un cadran qui n'étoit point de son temps. Je n'ai jamais rien lu de Bochart [3], et s'il est vrai qu'il soutienne une explication si extravagante, cela ne me donne pas une grande envie de le lire. Je ne fais pas grande estime de tous ces *savantas* qui croient se distinguer des autres interprètes, en donnant un sens nouveau et recherché aux endroits les plus clairs et les plus faciles, et c'est d'eux qu'on peut dire :

Faciunt, næ, intelligendo, ut nihil intelligant [4].

Pour ce qui est des chiens [5] qui ont vécu plus de vingt et deux ans, je vous en citerai un garant, dont je doute que M. Perrault lui-même ose contester le témoignage : c'est Louis le Grand, roi de France et de Navarre, qui en a eu un qui a vécu jusqu'à vingt-trois ans [6]. Tout ce que M. Perrault peut dire, c'est que ce prince est accoutumé aux miracles et à des événements qui n'arrivent qu'à lui seul, et qu'ainsi ce qui lui est arrivé ne peut pas être tiré à conséquence pour les autres hommes; mais je n'aurai pas de peine à lui prouver que, dans notre famille même, j'ai eu un oncle, qui n'étoit pas un homme fort miraculeux [7], lequel a nourri vingt et quatre années une espèce de bichon qu'il avoit.

Je ne vous parle point de ce que c'est que la place que j'occupe dans l'Académie des inscriptions. Il y a tant de choses à dire là-dessus, que j'aime mieux sur cela *silere quam pauca dicere* [8]. J'ai été fort fâché de la mort de M. Chanut. Je vous prie de bien faire ma cour à M. Bronod [9], que, sur votre récit, je brûle déjà de connaître. Je suis [10]....

LETTRE CX.

Paris, 9 avril 1702.

Je réponds, monsieur, sur-le-champ à votre dernière lettre, de peur qu'il ne m'arrive ce qui m'est arrivé déjà plusieurs fois depuis six mois [11], qui est d'avoir toujours envie de vous écrire, et de ne vous écrire point pourtant, par une misérable indolence dont je ne saurois franchement vous dire la raison, sinon que, pour me servir des termes de saint Paul, je fais souvent le mal que je ne veux pas, et que je ne fais pas le bien que je veux [12]; mais, sans perdre le temps en vaines excuses, puisque je trouve sous ma main deux de vos lettres [13], je m'en vais répondre à quelques interrogations que vous m'y faites.

Je vous dirai donc premièrement que les deux épigrammes latines [14] dont vous désirez savoir le mystère ont été faites dans ma première jeunesse [15], et presque au sortir du collége, lorsque mon père me fit recevoir avocat, c'est-à-dire à l'âge de dix-neuf ans [16]. Celui que j'attaque, dans la première de ces épigrammes, étoit un jeune avocat, fils d'un huissier, nommé Herbinot. Cet avocat est mort conseiller de la cour des aides. Son père étoit fort riche, et le fils assurément n'a pas mangé son bien; car il passoit pour grand ménager. A l'égard de l'autre épigramme, elle regarde M. de Brienne, jadis secrétaire d'État, qui est mort fou

[1] Le 20 de décembre 1701.

[2] Ὀρτυγίης καθύπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο.

Odyssée, l. XV, vers 403.

Ortygia desuper, qua parte erint conversiones solis.

Brossette écrivait à Boileau : « Ces jours passés je me trouvois dans une compagnie, où un savant prétendoit que ce vers d'Homère fasse allusion au cadran, ou ἡλιοτρόπιον, que Phérécyde avoit fait dans l'île de Scyros... On remarqua qu'en citant ce vers d'Homère (troisième *Reflexion critique*, p. 211) vous l'aviez mis dans le neuvième livre de l'*Odyssée*, quoiqu'il soit dans le quinzième. »

[3] Samuel Bochart, philologue et théologien, né à Rouen le 30 de mai 1599, mort à Caen le 16 de mai 1667. Il a laissé de nombreux ouvrages de théologie et d'érudition.

[4] Térence, *Andrienne*, prologue, vers 17.

[5] Voyez troisième *Réflexion critique*, p. 212.

[6] Il l' dit lui-même au marquis de Termes. Brossette.

[7] Boileau a eu quatre oncles, dont deux par alliance, Guillaume Boileau, Thomas Clément, Roger Le Marchand, et Nicolas de Nyélé. Il n'a pu connaître les deux premiers, morts en 1616 et en 1637; il avait seize ans à la mort du troisième, et vingt-cinq à celle du quatrième. Il parle donc probablement de Nicolas de Nyélé.

[8] Voyez lettre n° cvi, p. 383, note 1.

[9] Avocat qui remplaça Chanut, comme avocat de Lyon.

[10] On a placé après cette lettre, dans le manuscrit, un billet du 21 de février, sans indication d'année, où Boileau excuse son silence sur des affaires, et promet à Brossette de lui écrire bientôt une longue lettre. B.-S.-P.

[11] Façon de parler, puisque la lettre précédente ne remonte qu'à trois mois et onze jours.

[12] . . . Non enim quod volo bonum, hoc ago : sed quod odi malum, illud facio.

Non enim quod volo bonum, hoc facio : sed quod nolo malum, hoc ago.

Saint Paul, épître aux Romains, c. vii, v. 15-19.

[13] Du 10 de janvier et du 14 de février 1702.

[14] Page 154.

[15] Voyez Préface de 1701, p. 6, colonne 2.

[16] Il diminue encore ici son âge d'une année, car il était né le 1er de novembre 1636, et il avait été reçu avocat le 4 de décembre 1656. B.-S.-P.

et enfermé [1]. Il étoit alors dans la folie de faire des vers latins, et surtout des vers phaleuces; et comme sa dignité dans ce temps-là le rendoit considérable, je ne pus résister à la prière de mon frère, aujourd'hui chanoine de la Sainte-Chapelle, qui étoit souvent visité de lui, et qui m'engagea à faire des vers phaleuces à la louange de ce fou qualifié; car il étoit déjà fou. J'en fis donc, et il les lui montra; mais comme c'étoit la première fois que je m'étois exercé dans ce genre de vers, ils ne furent pas trouvés fort bons, et ils ne l'étoient point en effet. Si bien que dans le dépit où j'étois d'avoir si mal réussi, je composai l'épigramme dont est question, et montrai par là qu'il ne faut pas légèrement irriter *genus irritabile vatum* [2], et que, comme a fort bien dit Juvénal en latin, *facit indignatio versum* [3], ou, comme je l'ai assez médiocrement dit en françois [4] :

> La colère suffit et vaut un Apollon.

Pour l'épigramme à la louange du roman allégorique, elle regarde feu [5] M. l'abbé d'Aubignac, qui a composé *la Pratique du théâtre*, et qui avoit alors beaucoup de réputation. Ce roman allégorique, qui étoit de son invention, s'appeloit *Macarise;* et il prétendoit que toute la philosophie stoïcienne y étoit renfermée. La vérité est qu'il n'eut aucun succès, et qu'il

> Ne fit de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier [6].

Je fis l'épigramme pour être mise au-devant de ce livre, avec quantité d'autres ouvrages que l'auteur avoit, à l'ancienne mode, exigés de ses amis pour le faire valoir; mais heureusement je lui portai l'épigramme trop tard, et elle ne fut point mise : Dieu en soit loué! Vous voilà, ce me semble, monsieur, bien éclairci de vos difficultés.

Pour ce qui est de votre M. Samuel Bochart [7], je n'ai jamais rien lu de lui, et ce que vous m'en dites ne me donne pas grande envie de le lire; car il me paroit que c'est un *savantas* beaucoup plus plein de lecture que de raison, et je crois qu'il en est de son explication du vers d'Homère comme de celles de M. Dacier sur *Atavis edite regibus* [8], ou sur l'ode :

> O navis, referent in mare te novi [9], etc.,

ou sur le passage de Thucydide [10] rapporté par Longin, à propos des Lacédémoniens qui *combattirent* au pas des Thermopyles. Je ne saurois dire à propos de pareilles explications sinon ce que dit Térence :

> Faciunt, *næ*, intelligendo, ut nihil intelligant [11].

Adieu, mon cher monsieur, excusez mes *pataraffes*, et croyez que je suis très-sincèrement...

J'oubliois à vous parler des vers latins [12]. Ils sont très-beaux et très-latins, à l'exception d'un *nequit* qui est au premier vers, et de la dureté duquel je ne saurois m'accommoder. Il me semble que je ne saurois mieux vous payer de votre présent qu'en vous envoyant ce petit compliment *catullien*, que m'a fait un régent de seconde du collége de Beauvais [13], qui avoit déjà fait une ode latine très-jolie pour moi, et en considération de laquelle je lui avois fait présent de mon livre.

LETTRE CXI

15 juillet 1702.

Vous êtes un homme merveilleux, monsieur, c'est moi qui suis coupable, et coupable par excès, envers vous; cependant c'est vous qui m'écrivez des excuses. J'ai manqué à répondre à trois de vos lettres [14], et, au lieu de me quereller, vous me dites des douceurs à outrance; vous m'envoyez des présens; et si je vous en crois, je suis en droit de me plaindre. Je vois bien ce que c'est : vous lisez dans mon cœur; et comme vous y voyez bien les remords que j'ai d'avoir été si peu exact à votre égard, vous êtes bien aise de m'en délivrer, en me persuadant que vous avez été aussi très-négligent de votre côté. Vous ne songez pas néanmoins que par là vous m'autorisez à ne vous écrire que lorsque la fantaisie m'en prend et à couronner mes fautes par

[1] Voyez lettre I, p. 285, note 2.
[2] Horace, l. II, épître II, vers 102.
[3] Juvénal, satire I, vers 79.
[4] Satire I, vers 144, p. 15, colonne 2.
[5] Voyez *Pièces diverses*, XXVII, p. 144.
[6] *Art poétique*, chant II, vers 10, p. 96, colonne 2 :

> *N'a fait* de chez Sercy, qu'un saut chez l'épicier.

« Il n'y a, dit Boursault (1709, t. II, p. 98) que le libraire qui a imprimé *Macarise*, qui malheureusement s'en souvienne. »
[7] Voyez lettre n° CIX, page 385, note 5.
[8] Horace l. I, ode I, vers 1.
[9] Horace, l. I, ode XIV, vers 1.
[10] C'est un passage d'Hérodote. Voyez *Traité du Sublime*, chapitre XXXI, p. 268-269.
[11] Vers de Térence déjà cité, lettre n° CIX, p. 385.
[12] Quarante quatre vers hexamètres, du P. Albert d'Augières, sur la prise de Crémone, envoyés à Boileau par Brossette, dans sa lettre du 14 de février 1702. Si l'on est curieux de les lire, on les trouvera p. 101, 105 de la publication de M. Laverdet.
[13] Charles Coffin, principal du collége de Dormans-Beauvais, né à Busancy en 1676, mort à Paris le 20 de juin 1749. Il a laissé des vers latins et des harangues latines. M. Laverdet donne p. 108, les vers dont parle Boileau.
[14] On n'en connaît que deux, l'une du 11 de juillet 1702, l'autre du même mois, sans quantième.

de nouvelles fautes. Aujourd'hui pourtant je n'en commettrai pas une si lourde que de tarder à vous remercier du précieux présent que vous m'avez fait du livre de votre illustre ami[1]. Je vous réponds que je le lirai exactement, et que je vous en rendrai le compte que je dois. Il m'est fort honorable qu'un si savant homme souhaite d'avoir mon suffrage. Vous le pouvez assurer que je le lui donnerai dans peu avec grand plaisir, et que ce suffrage sera alors d'un bien plus grand poids qu'il n'est maintenant, puisque j'aurai lu son livre, et que je serai par conséquent beaucoup plus habile que je ne le suis.

Pour ce qui est des particularités dont vous me demandez l'éclaircissement, je vous dirai que le sonnet[2] a été fait sur une de mes nièces qui étoit à peu près du même âge que moi, et que le charlatan étoit un fameux médecin de la faculté. Elle étoit sœur de M. Dongois, greffier, et avoit beaucoup d'esprit. J'ai composé ce sonnet dans le temps de ma plus grande force poétique, en partie pour montrer qu'on peut parler d'amitié en vers aussi bien que d'amour, et que les choses innocentes s'y peuvent aussi bien exprimer que toutes les maximes odieuses de la morale lubrique des opéra. A l'égard de l'épigramme à Climène[3], c'est un ouvrage de ma première jeunesse, et un caprice imaginé pour dire quelque chose de nouveau. Pour la chanson[4], elle a été effectivement faite à Bâville, dans le temps des noces de M. de Bâville[5], aujourd'hui intendant de Languedoc. Les trois muses étoient madame de Chalucet, mère de madame de Bâville; une madame Hélyot, espèce de bourgeoise renforcée, qui avoit acquis une assez grande familiarité avec M. le premier président, dont elle étoit voisine à Paris, et qui avoit une terre assez proche de Bâville; la troisième étoit une madame de La Ville, femme d'un fameux traitant, pour laquelle M. de Lamoignon, aujourd'hui président au mortier, avoit alors quelque inclination. Celle-ci ayant chanté à table une chanson à boire dont l'air étoit fort joli, mais les paroles très-méchantes, tous les conviés, et le P. Bourdaloue entre autres, qui étoit de la noce aussi bien que le P. Rapin, m'exhortèrent à y faire de nouvelles paroles; et je leur rapportai le lendemain les quatre couplets dont est question. Ils réussirent fort, à la réserve des deux derniers qui firent un peu refrogner le P. Bourdaloue. Pour le P. Rapin, il entendit raillerie, et obligea même le P. Bourdaloue à l'entendre aussi. Voilà, monsieur, tous vos mystères débrouillés. Il y avoit, au lieu de *Trois muses en habit de ville...* « Chalucet, Hélyot, La Ville[6]. »

On ne m'a pas fort accablé d'éloges sur le sonnet de ma parente; cependant, monsieur, oserois-je vous dire que c'est une des choses de ma façon dont je m'applaudis le plus, et que je ne crois pas avoir rien dit de plus gracieux que :

> A ses jeux innocens, enfant associé,

et

> Rompit de ses beaux jours le fil trop délié,

et

> Fut le premier démon qui m'inspira des vers?

C'est à vous à en juger. Je suis[7], etc....

LETTRE CXII

Paris, 7 janvier 1703.

J'attendois, monsieur, à vous récrire lorsque j'aurois reçu vos magnifiques présens, afin de vous répondre en des termes proportionnés à la grandeur de vos fromages; mais le messager ayant dit à Planson[8] qu'ils ne pouvoient encore arriver de longtemps, je n'ai pas cru devoir différer davantage à vous en faire mes remercîmens. Je vous dirai donc par avance, qu'en comblant ainsi de vos dons l'auteur que vous avez entrepris de commenter, vous ne jouez pas simplement le personnage de Servius et d'Ascorius Pædianus[9], mais de Mécénas et du cardinal de Richelieu; et peut-être aurois-je refusé de les prendre, si heureusement je ne me fusse ressouvenu d'avoir lu dans un ancien qu'il n'y a pas quelquefois moins de beauté d'ame à recevoir de bonne grace des présens qu'à en faire.

Cependant pour commencer à vous payer dans la

[1] Lettres de M. Puget, de Lyon, à M. Noblot, sur l'aimant.

[2] Sur une jeune parente :

> Nourri dès le berceau près de la jeune Orante, etc.

Voyez *Poésies diverses*, VII, p. 140.

[3] Tout me fait peine, etc.

Voyez *Épigrammes*, I, p. 145.

[4] Que Bâville me semble aimable, etc.

Voyez *Poésies diverses*, IV, p. 139.

[5] Le 18 d'avril 1672. Moréri, mot *Lamoignon*.

[6] Brossette, in-4, t. I, p. 465, ajoute ici, et avec des guillemets, la phrase suivante, qui n'est point dans le texte : « M. d'Arbouville, qui vient après, étoit un gentilhomme, parent de M. le premier président; il buvoit volontiers à plein verre. »

[7] Ici se placerait un billet inédit du 5 de décembre. (Laverdet, p. 117) Boileau s'y excuse d'abord de son silence sur une *néphrétique*. Brossette lui avait écrit deux lettres, l'une du 20 de septembre (Laverdet, p. 111-115), et où il parle d'un projet de voyage à Paris, l'autre, sans date, mais que Cizeron-Rival, I, 220, a publiée sous celle du 20 de septembre). Il ajoute qu'une dissertation reçue de Brossette (leur correspondance imprimée ou manuscrite n'en fait pas mention) le confirme dans son sentiment (p. 348 et 352) sur les écrivains en langue morte. B.-S.-P.

[8] Domestique de Boileau. Il en est encore question dans la lettre CXXXIII, page 405.

[9] Le premier a commenté Virgile, le deuxième Ciceron.

monnaie que vous souhaitez, je vous répondrai sur l'éclaircissement que vous me demandez [1] au sujet de la *Clélie*, que c'est effectivement une très-grande absurdité à la demoiselle, auteur de cet ouvrage [2], d'avoir choisi le plus grave siècle de la république romaine pour y peindre les caractères de nos François; car on prétend qu'il n'y a pas dans ce livre un seul Romain ni une seule Romaine, qui ne soit copié sur le modèle de quelque bourgeois ou de quelque bourgeoise de son quartier. On en donnoit autrefois une clef qui a couru [3], mais je ne me suis jamais soucié de la voir. Tout ce que je sais, c'est que le généreux *Herminius*, c'étoit *M. Pelisson*; l'agréable *Scaurus*, c'étoit *Scarron*; le galant *Amilcar*, *Sarasin*, etc.... Le plaisant de l'affaire est que nos poëtes de théâtre, dans plusieurs pièces, ont imité cette folie, comme on le peut voir dans *la Mort de Cyrus* du célèbre M. Quinault, où Thomyris entre sur le théâtre en cherchant de tous côtés, et dit ces deux beaux vers :

> Que l'on cherche partout mes tablettes perdues,
> Et que, sans les ouvrir, elles me soient rendues.

Voilà un étrange meuble pour une reine des Massagètes, que des tablettes dans un temps où je ne sais si l'art d'écrire étoit inventé. Je vous écrirai davantage sur ce sujet, dès que vos présens seront arrivés. Cependant croyez que c'est du fond du cœur que je suis, etc.

LETTRE CXIII

Paris, 25 janvier 1703.

Il y a huit jours, monsieur, que j'ai reçu votre magnifique présent; et j'ai été tout ce temps-là à chercher des paroles pour vous en remercier dignement, sans en pouvoir trouver. En effet, à un homme qui fait de tels présens, ce n'est point des lettres familières et de simples complimens un peu ornés, ce sont des épîtres liminaires du plus haut style qu'il faut écrire, et où les comparaisons du soleil soient prodiguées. Balzac auroit été merveilleux pour cela, si vous lui en aviez envoyé de pareils, et il auroit peut-être égalé la grosseur de vos fromages par la hauteur de ses hyperboles. Il vous eût dit que ces fromages avoient été faits du lait de la chèvre céleste, ou de celui de la vache Io; que votre jambon étoit un membre détaché du sanglier d'Érimanthe : mais pour moi qui vais un peu plus terre à terre, vous trouverez bon que je me contente de vous dire que vous vous moquez de m'envoyer tant de choses à la fois; que si honnêtement j'avois pu les refuser, vos présens seroient retournés à Lyon; que cependant je ne laisse pas d'en avoir toute la reconnoissance que je dois, et qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

P. S. Pour vos mémoires de la république des lettres [4], franchement ils sont bien inférieurs au jambon et aux fromages; et l'auteur y est si grossièrement partial que je ne saurois trouver aucun goût dans ses ouvrages, quoique bien écrits. Je suis si accablé d'affaires que je ne saurois vous écrire que ce peu de mots.

LETTRE CXIV

Paris, 4 mars 1703.

Je trouvai hier mon frère le chanoine de la Sainte-Chapelle, qui vous écrivoit une lettre avec laquelle il prétendoit vous envoyer la requête [5] présentée par le chantre Barrin, au sujet du pupitre mis sur son banc. Cela me couvrit de confusion, en me faisant ressouvenir du long temps qu'il y a que je ne vous ai donné aucun signe de vie par mes lettres. En effet, c'est une chose étrange que tout le monde étant exact à vous répondre, celui-là seul qui a le plus de raison de l'être ne le soit point. Il me semble cependant que c'est votre faute, puisque c'est votre trop grande facilité à me pardonner mes négligences qui me rend négligent.

[1] Par une lettre du 25 de décembre 1702.

[2] Magdeleine de Scudéri. Voyez le dialogue les *Héros de roman*, p. 171-186.

[3] Le *Dictionnaire des précieuses*, par le sieur de Somaize. Cf. l'édition de M. Ch. L. Livet; Paris, 1856, 2 vol. in-16.

[4] Les *Mémoires de Trévoux*, de février et de mars 1702, que Brossette lui avait envoyés avec sa lettre du 25 de décembre. Voyez p. 57, note 10.

[5] Brossette après avoir rappelé à l'abbé Boileau (*Lettres familières*, I, 228 et suiv.) sa promesse de donner des éclaircissemens sur les ouvrages du poëte, lui en demanda (20 de janvier 1703, p. 235) sur quelques circonstances relatives au *Lutrin*. L'abbé lui donna d'abord (12 de février, p. 242) ceux que nous allons rapporter en substance, et lui envoya ensuite (2 de mars, page 248) la sentence des requêtes du palais, du 5 d'août 1667 (p. 252 à 259), où sont retracés les premiers faits du différend qui a donné lieu à ce poëme.

« 1° Ce fut en 1667 que le procès touchant le *Lutrin* commença entre le chantre et le trésorier de la Sainte-Chapelle. Le chantre se nommoit M. Barrin, homme de qualité, distingué (*sic*) dans l'épée et dans la robe, et le trésorier Claude Auvri, évêque de Coutances... homme assez réglé dans ses mœurs, d'ailleurs fort ignorant, et d'un mérite au-dessous du médiocre. Le dernier de juillet 1667, il s'avisa de faire mettre un pupitre devant *le stalle premier* (*sic*) du côté gauche, que le chantre fit ôter à force ouverte, prétendant qu'il n'y avait jamais été. La cause fut retenue aux requêtes..., et, après plusieurs procédures, assoupie par M. de Lamoignon.

2° Sidrac est le nom d'un vieux chapelain clerc de la Sainte-Chapelle, dont la voix étoit fort belle, son personnage n'est point feint.

« 3° L'abbaye de Saint-Nicaise de Reims vaut seize mille livres à la Sainte-Chapelle, elle lui fut unie par Louis XIII..., pour suppléer au revenu qu'on lui ôta des régales des évêchés... Les vendanges en sont un des principaux produits ». B.-S.-P.

Mais quoi! bien loin de m'accuser de mon peu de soin, peu s'en faut que vous ne vous excusiez de votre trop d'exactitude. Encore ne vous bornez-vous pas aux seules excuses; mais vous les accompagnez de jambons et de fromages, qui feroient tout excuser, quand même vous auriez tort. Pour tâcher donc à réparer un peu mes fautes passées, voici les vers que vous me demandez [1], faits sur ce vers de l'*Anthologie*, car il est tout seul.

Ἤειδον μὲν ἐγών, ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὅμηρος.

Quand la dernière fois, dans le sacré vallon,
La troupe des neuf sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Lut l'*Iliade* et l'*Odyssée*,
Chacune à les louer se montrant empressée,
De leur auteur, dit-il, apprenez le vrai nom [2] :
Jadis avec Homère aux rives du Permesse,
Dans ces bois de lauriers où seul il me suivoit,
Je les fis toutes deux, plein d'une douce ivresse;
Je chantois, Homère écrivoit.

J'ai été obligé d'étendre ainsi la chose, parce que autrement elle ne seroit pas amenée. Charpentier l'a exprimée en ces termes :

Quand Apollon vit le volume
Qui sous le nom d'Homère enchantoit l'univers :
Je me souviens, dit-il, que j'ai dicté ces vers,
Et qu'Homère tenoit la plume.

Cela est assez concis, et assez bien tourné; mais, à mon sens, *le volume* est un mot fort bas en cet endroit, et je n'aime point ce mot de palais : *tenoit la plume*.

Pour ce qui est des lettres que vous me sollicitez de vous envoyer [3], je ne saurois encore sur cela vous donner satisfaction, parce qu'il faut que je les retouche avant que de les mettre entre les mains d'un homme aussi éclairé que vous. Je les ai écrites, la plupart, avec la même rapidité que je vous écris celle-ci, et sans savoir souvent où j'allois. M. Racine me récrivoit de même, et il faudroit aussi revoir les siennes. Cela demande beaucoup de temps. D'ailleurs, il y a dedans quelques secrets que je ne crois pas devoir être confiés à un tiers. Adieu, monsieur, aimez-moi toujours, et soyez persuadé que je suis avec toute l'affection que je dois, etc.

LETTRE CXV

Paris, 8 avril 1703.

Vous ne m'accuserez pas, monsieur, pour cette fois, d'avoir été peu diligent à vous répondre, puisque je vous écris sur-le-champ [4]. Je suis ravi que mon frère vous ait si bien satisfait sur vos demandes, et vous ait si bien démontré que la fiction du *Lutrin* est fondée sur une chose très-véritable. On auroit de la peine à faire voir que l'*Iliade* est aussi bien appuyée, puisqu'il y a encore des gens aujourd'hui qui nient que jamais Troie ait été prise, et qui doutent que Darès ni Dictys de Crète [5] en soient des témoins fort sûrs, puisque leurs ouvrages n'ont paru que du temps de Néron, et ne sont vraisemblablement que des nouvelles fictions imaginées sur la fiction d'Homère. Il faudroit, pour le bien attester, nous rapporter quelque sentence donnée en faveur de Neptune et d'Apollon, pour obliger Laomédon à payer à ces deux *compagnons de fortune* [6] le prix qu'il leur avoit promis pour la construction des murailles de Troie.

Je ne mérite pas les louanges que vous me donnez au sujet des vers de l'*Anthologie*. Permettez-moi pourtant de vous dire que vous vous abusez un peu quand vous croyez que j'aie fait, ni voulu faire une paraphrase de ce vers, qui est même plus court dans ma copie que dans l'original, puisque j'en ai retranché l'épithète oisive de θεῖος, et que j'ai dit simplement Homère, et non point le divin Homère [7]. La vérité est

[1] Dans une lettre du 15 de février 1703.

[2] Ce vers a été remplacé par ceux-ci :

Apprenez un secret qu'ignore l'univers
Leur dit alors le dieu des vers...

Voyez *Poésies diverses*, XXX, p. 141.

[3] Dans la lettre du 15 de février, déjà citée, Brossette s'exprime ainsi : « Vous m'avez promis de m'envoyer *des* lettres (et non pas *les* lettres, comme a mis Cizeron-Rival) que feu M. Racine vous a écrites autrefois avec des copies de quelques-unes des vôtres à mesure que ces pièces fugitives se présenteroient sous votre main.. »

Il est clair, par cette tournure, surtout en la rapprochant de la réponse ci-dessus, que si Boileau avait fait quelque promesse à Brossette; ce qui ne paraît pas certain d'après la même réponse, et ce dont on ne trouve aucune trace dans leur correspondance, cette promesse ne s'étendait pas à l'envoi de toutes les lettres de Racine et de toutes ses réponses à ces lettres. Aussi n'y a-t-il dans les manuscrits de Brossette aucune lettre de Racine, et y compte-t-on à peine un autographe et huit copies (corrigées) des réponses de Boileau. B.-S.-P.

[4] La lettre de Brossette est du 4 d'avril 1703.

[5] Darès était selon l'*Iliade* un prêtre d'Œphœstus (Vulcain). Il existait dans l'antiquité une *Iliade*, ou récit de la destruction de Troie, que l'on regardait comme plus ancienne que les poëmes d'Homère et comme l'ouvrage de Darès, et qui n'était pas encore perdue du temps d'Élien, qui l'appelle *Φρυγία Ἰλιάς*; il y a un ouvrage latin qui passe pour être la traduction de cette Iliade : *Daretis Phrygii de excidio Trojæ historia.* — Dictys de Crète est un des prétendus historiens contemporains de la guerre de Troie, auquel on attribue un ouvrage en prose latine et en six livres, intitulé : *Dictys Cretensis, de bello Trojano*, ou *Ephemeris belli Trojani.*

[6] Est-ce Apollon ou Neptune,
Qui, sur ces rocs sourcilleux,
Ont, *compagnons de fortune*,
Bâti ces murs orgueilleux?
Ode sur la prise de Namur, vers 21-24, p. 135.

[7] Brossette écrivait au sujet du dernier vers :

Je chantois, Homère écrivoit.

« La brièveté et la noblesse de cette expression récompense bien ce que le reste de l'épigramme peut avoir de prolixe. »

que j'y ai joint une petite narration assez vive, sans quoi la pensée n'est point en son jour; que si cette narration vous paroît prolixe, il seroit aisé d'y donner remède, puisqu'il n'y auroit qu'à mettre à la place de la narration les paroles qu'on trouve en prose dans le recueil de l'*Anthologie*, au-dessus du vers; les voici : « Paroles que disoit Apollon à propos des ouvrages d'Homère : »

Je chantois, Homère écrivoit.

Il me paroît que c'est l'auteur même de ce vers qui les y a mises, n'ayant pu y joindre une narration qui l'amenât; et c'est à quoi j'ai cru devoir suppléer dans ma traduction, sans aucun dessein de paraphraser un vers qui n'est excellent que par sa brièveté; car il me semble que l'expédient dont s'est servi ce poëte a un peu de rapport à ces vieilles tapisseries où l'on écrivoit au-dessus de la tête des personnages : *C'est un homme, c'est un cheval*, etc. Du reste, pour la narration que vous trouvez prolixe, je ne vois pas qu'on puisse accuser de prolixité une chose qui est dite en vers, en aussi peu de paroles qu'on la pourroit dire en prose. Il est vrai que cette narration est de huit vers, mais ces huit vers [1] ne disent que ce qu'il faut précisément dire; et s'il y en a un qui s'étende sur quelque inutilité, vous n'avez qu'à me le marquer, parce que je le retrancherai sur-le-champ. Ce ne sont pas huit bons vers qui sont longs, ce sont deux méchans vers qui le sont quelquefois à outrance :

Sed tu disticha longa facis,

dit Martial [2]. J'ai bien de la joie que le galant homme dont vous me parlez [3] prenne goût à mes ouvrages :

C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits [4].

Il me fait plaisir même de daigner bien prendre, en les lisant, *animum censoris honesti*. Oserois-je pourtant vous dire que ni vous ni lui n'avez point entendu ma pensée au sujet de Jules César? Je n'ai jamais voulu dire que Jules César n'ait mis que deux jours à ramasser et lier ensemble les matériaux dont il fit construire le pont sur lequel il passa le Rhin? Il n'est question dans mes vers que du temps qu'il mit à faire passer ses troupes sur ce pont, et je ne sais même s'il y employa deux jours. Le roi, quand il passa le Rhin, fit amener un très-grand nombre de bateaux de cuivre, qu'on avoit été plus de deux mois à construire, et sur un desquels même M. le Prince et M. le Duc [5] passèrent; mais qu'est-ce que cela fait à la rapidité avec laquelle toutes ses troupes traversèrent le fleuve, puisqu'il est certain que toute son armée passa comme celle de Jules César, avec tout son bagage, en moins de deux jours? Voilà ce que veut dire le vers

Sur un pont, en deux jours trompa tous tes efforts...

En effet, quel sens autrement pourroit-on donner à ces mots : *trompa tous tes efforts?* Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à détruire le pont que faisoit construire Jules César, lorsque les bateaux étoient encore sur le chantier? Il faudroit pour cela qu'il se fût débordé; encore auroit-il été pris pour dupe, si César avoit mis ses ateliers sur une hauteur. Vous voyez donc bien, monsieur, qu'il faut laisser *deux jours*, parce que, si je mettois *dix jours*, cela seroit fort ridicule; et je donnerois au lecteur une idée absurde de César, en disant comme une grande chose qu'il avoit employé dix jours à faire passer une armée de 30,000 hommes, donnant ainsi par là tout le temps aux Allemands qu'il leur falloit pour s'opposer à son passage. Ajoutez que ces façons de parler, *en deux jours*, *en trois jours*, ne veulent dire que *très-promptement*, *en moins de rien*. Voilà, je crois, monsieur, de quoi contenter votre critique et celle de M. votre ami. Vous me ferez plaisir de m'en faire beaucoup de pareilles, parce que cela donne occasion, comme vous voyez, à écrire des dissertations assez curieuses. Faites-moi cependant la grace d'excuser les ratures de celle-ci, parce que ce ne seroit jamais fait s'il falloit récrire mes lettres. Je vous aurai bien de l'obligation, si vous en usez de même dans les vôtres; et surtout si vous voulez bien rayer ces grands Monsieur que vous mettez à tous vos commencemens : *volo amari, non coli*. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE CXVI

Paris, 28 mai 1703.

J'arrive à Paris, d'Auteuil où je suis maintenant habitué, et où j'ai laissé votre dernière lettre que j'y

[1] Il y en a définitivement neuf. Voyez lettre CXIV, page 389, note 2.

[2] Non sunt longa, quibus nihil est quod demere possis;
Sed tu, Cosconi, disticha longa facis.
Martial, l. II, épigr. 77.

[3] Camille Falconet. — Voyez, sur le passage du Rhin par César, épître IV, vers 58, 59, p. 66, colonne 2 et note 11.

[4] Épître VII, vers 101, p. 76, colonne 2.

[5] Le grand Condé et son fils.

ai reçue. Ainsi je vous écris, monsieur, sans l'avoir devant les yeux. Je me souviens bien pourtant que vous y attaquez fortement ce que je dis, dans mon *Lutrin*, de la guêpe qui meurt du coup dont elle pique son ennemi. Vous prétendez que je lui donne ce qui n'appartient qu'aux abeilles, qui *vitam in vulnere ponunt*; mais je ne vois pas pourquoi vous voulez qu'il n'en soit pas de même de la guêpe, qui est une espèce d'abeille bâtarde, que de la véritable abeille, puisque personne sur cela n'a jamais dit le contraire, et que jamais on n'a fait à mon vers l'objection que vous lui faites. Je ne vous cacherai point pourtant que je ne crois cette prétendue mort vraie ni de l'abeille ni de la guêpe; et que tout cela n'est, à mon avis, qu'un discours populaire, dont il n'y a aucune certitude [1] : mais il ne faut pas d'autre autorité à un poëte pour embellir son expression. Il en faut croire le bruit public sur les abeilles et sur les guêpes, comme sur le chant mélodieux des cygnes en mourant, et sur l'unité et la renaissance du phénix.

Je ne vous écris que ce mot, parce que je suis pressé de sortir pour une affaire de conséquence, et que, d'ailleurs, je suis dans une extrême affliction de la mort du pauvre M. Félix [2], premier chirurgien du roi, qui étoit, comme vous savez, un de mes meilleurs et de mes plus anciens amis. Je vous prie de bien témoigner à M. Perrichon [3] combien je l'estime et je l'honore, et de me ménager dans son cœur, aussi bien que dans le vôtre, le remplacement d'une perte aussi considérable que celle que je viens de faire. Je vous donne le bonjour, et suis avec un très-grand respect, etc.

P. S. Je n'ai achevé que d'hier votre jambon, qui a été mangé à Auteuil, et qui s'est trouvé admirable. Au nom de Dieu, ôtez de vos lettres ce Monsieur, haut exhaussé qui est au commencement [4], ou j'en mettrai dans les miennes un encore plus haut.

LETTRE CXVII

A Auteuil, 3 juillet 1703.

J'ai été, monsieur, si chargé d'affaires depuis quelque temps, et occupé de tant de chagrins étrangers et domestiques, que je n'ai pas eu le loisir de faire l'affaire qui m'est le plus agréable, je veux dire de vous écrire et de m'entretenir avec vous. La mort de M. Félix m'a d'autant plus douloureusement touché, que c'est lui, pour ainsi dire, qui s'est tué lui-même, en se voulant sonder pour une rétention d'urine qu'il avoit. Nous nous étions connus dès nos plus jeunes ans. Il étoit un des premiers qui avoit battu des mains à mes naissantes folies, et qui avoit pris mon parti à la cour contre M. le duc de Montausier [5]. Il a été universellement regretté, et avec raison, puisqu'il n'y a jamais eu d'homme plus obligeant, plus magnifique et plus noble de cœur. Pour ce qui est de M. Perrault, je ne vous ai point parlé de sa mort [6], parce que franchement je n'y ai point pris d'autre intérêt que celui qu'on prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il n'avoit pas trop bien reçu la lettre que je lui ai adressée dans ma dernière édition [7], et je doute qu'il en fût content. J'ai pourtant été au service que lui a fait dire l'Académie [8], et monsieur son fils m'a assuré qu'en mourant il l'avoit chargé de me faire de sa part de grandes honnêtetés, et de m'assurer qu'il mouroit mon serviteur. Sa mort a fait recevoir un assez grand affront à l'Académie, qui avoit élu, pour remplir sa place d'académicien, M. de Lamoignon notre ami; mais M. de Lamoignon a nettement refusé cet honneur [9]. Je ne sais si ce n'est point par la peur d'avoir à louer l'ennemi de Cicéron et de Virgile. L'Académie, pour laver un peu sur cela son ignominie, a élu au lieu de lui, très-prudemment, M. le coadjuteur de Strasbourg [10], qui en a témoigné une fort grande reconnoissance, et qui se prépare à

[1] Boileau pressent la vérité; l'abeille ni la guêpe ne laissent leur aiguillon dans la piqûre; elles ne meurent même pas quand on le leur arrache.

[2] Voyez lettre XXXIX, p. 327, note 4.

[3] Avocat, secrétaire de la ville de Lyon.

[4] Brossette, cédant à cette nouvelle exhortation de Boileau, remit à sa lettre du 14 de juin 1703 le *monsieur* dans la première ligne.

[5] Voyez *Discours sur la satire*, p. 186, note 6.

[6] Il était mort le 17 de mai 1703.

[7] Quelque temps après sa réconciliation avec Boileau (4 d'août 1694, *Lettres d'Arnauld*, 1727, VII, 618), Perrault lui exprima le désir, d'abord de vive voix et ensuite par écrit, que lorsqu'il réimprimerait ses ouvrages, il adoucît tout ce qu'il y avait d'un peu dur relativement à leur démêlé. Dans sa réponse inédite, dont le brouillon est parmi les papiers de Brossette, Boileau soutient que leur accommodement s'est fait sans condition; que seulement lui Boileau a eu la pensée, non de retrancher quelque chose dans ses ouvrages, parce que cela serait inutile (la raison est donnée ci-devant, lettre XX, p. 315), mais d'écrire à Perrault « quelque lettre *agréable* où il badineroit sur leur querelle, et feroit voir qu'il a quelque estime pour lui; que dans cette vue il avoit déjà fait par avance une épigramme (épigr. XXIX, p. 149) où il marque cette estime... »

La lettre dont il parle ici est évidemment la même qu'il cite à Brossette, c'est-à-dire celle que nous avons donnée, p. 308 à 313. Ajoutons que Boileau ne tint pas rigoureusement à sa résolution de ne rien retrancher dans ses ouvrages de ce qui concernait Perrault. B.-S.-P.

[8] Le 8 de juin 1703, aux Cordeliers. *Registres de l'Académie françoise.*

[9] Le 18 de juin, Lamoignon avait passé au scrutin de proposition; mais, le 21, Tourreil, directeur, déclara que le roi le dispensait d'accepter. *Registres de l'Académie françoise.* — C'était pour écarter Chaulieu qu'on avait mis Lamoignon en avant.

[10] Le cardinal Armand Gaston de Rohan. Voyez lettre XXV, p. 316 note 6, et lettre CXVIII, p. 394. Le coadjuteur fut proposé le 30 de juin et élu définitivement le 5 de juillet; mais obligé de se rendre à Strasbourg, il ne put faire son compliment que le 31 de janvier 1704. *Registres de l'Académie françoise.* Cf. Saint-Simon, édition Garnier frères, t. IV, p. 257, 258.

venir faire son compliment. Je n'ai pas l'honneur de le connoître; mais c'est un prince de beaucoup de réputation, et qui a déjà brillé dans la Sorbonne [1], dont il est docteur. J'espère qu'il tempérera si bien ses paroles en faisant l'éloge de M. Perrault, que les amateurs de bons livres n'auront point sujet de s'écrier :

> O sæculum insipiens et inficetum [2].

Je mets au rang de ces amateurs M. Puget, et j'ose me flatter que Dieu n'enlèvera pas sitôt de la terre un homme de ce mérite et de cette capacité.

Je viens maintenant à vos critiques sur mes ouvrages. Je ne sais pas sur quoi se peuvent fonder ceux qui veulent conserver le solécisme qui est dans ce vers :

> Que votre ame et vos mœurs *peints* dans tous vos ouvrages [3].

M. Gibert, du collége des Quatre-Nations [4], est le premier qui m'a fait apercevoir de cette faute depuis ma dernière édition. Dès qu'il me la montra, j'en convins sur-le-champ avec d'autant plus de facilité qu'il n'y a, pour la réformer, qu'à mettre, comme vous dites fort bien :

> Que votre ame et vos mœurs PEINTES dans vos ouvrages [5],

ou :

> Que votre esprit, vos mœurs peints dans tous vos ouvrages.

Mais pourrez-vous bien concevoir ce que je vais vous dire, qui est pourtant très-véritable, que cette faute, si aisée à apercevoir, n'a pourtant été aperçue ni de moi, ni de personne avant M. Gibert, depuis plus de trente ans qu'il y a que mes ouvrages ont été imprimés pour la première fois [6]; que M. Patru, c'est-à-dire le Quintilius de notre siècle, qui revit exactement ma *Poétique*, ne s'en avisa point, et que dans tout ce flot d'ennemis qui a écrit contre moi, et qui m'a chicané jusqu'aux points et aux virgules, il ne s'en est point rencontré un seul qui l'ait remarquée? Cela vient, je crois, de ce que le mot de *mœurs* ayant une terminaison masculine, on ne fait point de réflexion qu'il est féminin. Cela fait bien voir qu'il faut non-seulement montrer ses ouvrages à beaucoup de gens avant que de les faire imprimer, mais que même, après qu'ils sont imprimés, il faut s'enquérir curieusement des critiques qu'on y fait.

Oserois-je vous dire, monsieur, que, si vous avez été fort juste sur l'observation de ce solécisme, il n'en est pas de même de votre correction de l'épigramme de l'*Anthologie*? Et avec qui, bon Dieu ! y associez-vous mon style? Avec le style de Charpentier! *Jungentur jam tigres equis.* Est-il possible que vous n'ayez pas vu que le sens de l'épigramme est, que c'est Apollon, c'est-à-dire le génie seul, qui, dans une espèce d'enthousiasme et d'ivresse, a produit l'*Iliade* et l'*Odyssée*; que c'est lui qui les a faits, et non pas simplement dictés; et que, lorsque Homère les écrivoit, à peine Apollon savoit qu'Homère étoit là? Ne concevez-vous pas, monsieur, que c'est le mot d'*ivresse* qui sauve tout, et qui fait voir pourquoi Apollon avoit tant tardé à dire aux neuf Sœurs qu'il étoit l'auteur de ces deux ouvrages, qu'il se souvenoit à peine d'avoir faits? D'ailleurs, quel air dans l'épigramme, de la manière dont vous la tournez, donnez-vous à Apollon, qui est supposé lisant cet ouvrage dans son cabinet, et se disant à lui-même : *C'est moi qui ai dicté ces vers* [7]? Au lieu que dans mon épigramme, il est au milieu des Muses à qui il déclare qu'elles ne se trompent pas dans l'admiration qu'elles ont de ces deux grands chefs-d'œuvre, puisque c'est lui qui les a composés dans une chaleur qui ne lui permettoit pas d'écrire, et qu'Homère les avoit recueillis. Mais me voilà à la fin de la page; ainsi, monsieur, trouvez bon que je vous dise brusquement que je suis.....

P. S. Mille nouvelles amitiés de ma part à l'illustre et obligeant M. Perrichon.

LETTRE CXVIII

Auteuil, 2 août 1703.

Feu M. Patru, mon illustre ami, étoit non-seulement

[1] Cf. Saint-Simon, t. II, p. 430.

[2] Catulle, *in amicam Formiani*, vers 8.

[3] *Art poétique*, chant IV, vers 91, p. 107, colonne 1.

[4] Balthazar Gibert, né à Aix, professeur de rhétorique au collége Mazarin, depuis recteur de l'Université, ensuite exilé près d'Auxerre, où il mourut en 1741, âgé de soixante-dix-neuf ans. On a de lui : *De la véritable éloquence, ou Réfutation des paradoxes sur l'éloquence, avancez par l'auteur de la Connoissance de soi-même* (le P. Lamy). Paris, 1703, in-12; *Réflexions sur la rhétorique*, où l'on répond aux objections du P. Lamy. Paris, 1705, in-12, la *Rhétorique*; Paris, 1730, in-12, *Jugement des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*; Paris, 1718, 2 vol. in-12; et quelques autres opuscules de même nature.

[5] C'est là le vers définitif.

[6] Il n'y avait alors que vingt-neuf ans que l'*Art poétique* avait paru.

[7] « Voyez, lui écrivait Brossette le 14 de juin 1703, comment j'ai charpenté votre épigramme de l'*Anthologie* :

> Apollon voyant les ouvrages
> Qui, sous le nom d'Homère, enchantoient l'univers :
> C'est moi, dit-il, qui lui dictai ces vers ;
> J'étois sous ces sacrés ombrages,
> Dans ces bois de lauriers où seul il me suivoit ;
> Je chantois, Homère écrivoit.

Je me suis servi de vos vers et de ceux de M. Charpentier. »

un critique très-habile, mais un très-violent hypercritique, et en réputation de si grande rigidité, qu'il me souvient que, lorsque M. Racine me faisoit sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivoit quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : *Ne sis patruus mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité d'un oncle, » je lui disois : *Ne sis Patru mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité de Patru[1]. » Je pourrois vous le dire à bien meilleur titre qu'à lui, puisque toutes vos lettres, depuis quelque temps, ne sont que des critiques de mes vers, où vous allez jusqu'à l'excès du raffinement[2]. Vous avez reçu de moi une petite narration en rimes, que j'ai composée à la sollicitation de M. Le Verrier pour amener un vers de l'*Anthologie*; et tous ceux, à commencer par lui, à qui je l'ai communiquée, en ont été très-satisfaits. Cependant, bien loin d'en être content, vous me faites concevoir qu'elle ne vaut rien, et, sans me dire ce que vous y trouvez de défectueux, vous aller chercher dans M. Charpentier, c'est-à-dire dans les étables d'Augias, de quoi la rectifier. Ensuite vous vous avisez de trouver une équivoque dans un vers où il n'y en a jamais eu[3]. En effet, où peut-il y en avoir dans cette façon de parler :

> Approuve l'escalier tourné d'autre façon[4];

et qui est-ce qui n'entend pas d'abord que le médecin-architecte approuve l'escalier, moyennant qu'il soit tourné d'une autre manière? Cela n'est-il pas préparé par le vers précédent :

> Au vestibule obscur il marque une autre place?

Il est vrai que dans la rigueur et dans les étroites règles de la construction, il faudroit dire : *Au vestibule obscur il marque une autre place que celle qu'on lui veut donner, et approuve l'escalier tourné d'une autre manière qu'il n'est.* Mais cela se sous-entend sans peine; et où en seroit un poëte si on ne lui passoit, je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans un ouvrage ces *subaudi?* Où en seroit M. Racine, si on lui alloit chicaner ce beau vers que dit Hermione à Pyrrhus, dans l'Andromaque :

> Je t'aimois inconstant, qu'eussé-je fait fidèle[5]?

qui dit si bien, et avec une vitesse heureuse : *Je t'aimois lorsque tu étois inconstant, qu'eussé-je fait si tu avois été fidèle?* Ces sortes de petites licences de construction, non-seulement ne sont pas des fautes, mais sont même assez souvent un des plus grands charmes de la poésie, principalement dans la narration, où il n'y a point de temps à perdre. Ce sont des espèces de latinismes dans la poésie françoise, qui n'ont pas moins d'agrémens que les hellénismes dans la poésie latine. Jusqu'ici cependant, monsieur, vous n'avez été que trop scrupuleux et trop rigide; mais où étoient vos lumières quand vous avez douté si ce temple fameux, dont parle Thémis dans le *Lutrin*, est Notre-Dame ou la Sainte-Chapelle ? Est-il possible que vous n'ayez pas vu que ce temple qu'elle désigne à la Piété est ce même temple dont la Piété vient de lui parler quelques vers auparavant avec tant d'emphase, et où est arrivée la querelle du Lutrin?

> J'apprends que dans ce temple où le plus saint des rois
> Consacra tout le fruit de ses pieux exploits
> Et signala pour moi sa pompeuse largesse,
> L'implacable Discorde[6], etc.

Comment voulez-vous que le lecteur aille songer à Notre-Dame, qui n'a point été bâtie par saint Louis, et qui est si éloignée du Palais, y ayant entre elle et le Palais plus de douze fameuses églises, et principalement la célèbre paroisse de Saint-Barthélemy, qui en est beaucoup plus proche[7]? Permettez-moi de vous dire que de se faire ces objections, c'est se chicaner soi-même mal à propos, et ne vouloir pas voir clair en plein midi. Je ne vous parle point de la difficulté que vous me faites sur ce vers :

> Que votre esprit, vos mœurs, peints dans tous vos ouvrages;

puisqu'il m'est fort indifférent que vous mettiez celui-là, ou

> Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages[8].

[1] Patru écrivait avec correction, mais son style manquait de force, de véhémence, c'est-à-dire des qualités principales que doit avoir celui des orateurs. B.-S.-P.

[2] « On voit que Boileau commençoit à se lasser des sottes remarques de Brossette. Mais par quelle fatalité s'étoit-il donné un pareil correspondant et préparé un tel commentateur? » Daunou. On pourrait répondre que c'était Brossette qui avait recherché la correspondance et formé le projet du commentaire. Mais peut-être Boileau n'aurait-il pas dû le seconder, en lui fournissant des documents. B.-S.-P.

[3] Lettre du 24 de juillet. Selon Brossette, il semble, d'après ce vers, que le médecin a approuvé l'escalier parce qu'il a été tourné d'une autre façon qu'il n'était auparavant, tandis que la pensée de Boileau était qu'il voudrait que l'escalier fût tourné d'une autre façon qu'il ne l'est à présent.

[4] Voyez *Art poétique*, chant IV, vers 14-15, page 105, colonne 2.

[5] *Andromaque*, acte IV, scène v, vers 91. — « Il y a : *Qu'aurois-je* fait fidèle? »

[6] Le *Lutrin*, chant VI, vers 67-70, p. 150, colonne 2.

[7] Elle était en face du Palais de Justice, dans la rue de la Barillerie, devenue aujourd'hui le boulevard de Sébastopol, et quelques parties en subsistaient encore dans le bâtiment connu sous le nom de *Prado*.

[8] Voyez la lettre précédente, p. 392.

Il n'est pas vrai pourtant que la construction grammaticale ne soit pas dans le premier de ces deux vers, où la noblesse du genre masculin l'emporte, et qu'on ne puisse fort bien dire en françois : *Mars et les Grâces étoient peints dans ce tableau*. On peut pourtant dire aussi *étoient peintes*, mais *peints* est le plus régulier : et pour ce qui est de ce que vous prétendez qu'il s'agit là de l'*âme* et non point de l'*esprit*, trouvez bon que je vous fasse ressouvenir que le mot d'*esprit*, joint avec le mot de *mœurs*, signifie aussi l'âme ; et qu'un esprit bas, sordide, trigaud, etc., veut dire la même chose qu'une âme basse, sordide, etc... Avouez donc, monsieur, que dans toutes ces critiques vous vous montrez un peu trop subtil, et que vous êtes à mon égard en cela *Patru patruissimus*. Mais je commence à m'apercevoir que je suis moi-même bien peu subtil de ne pas reconnoître que vous les avez faites pour m'exciter à parler, et qu'il n'étoit pas nécessaire d'y répondre sérieusement. Que voulez-vous? Un auteur est toujours auteur, surtout quand on le blesse dans une partie aussi sensible que ses ouvrages, et ses ouvrages imprimés ; mais laissons-les là.

Je ne saurois bien vous dire pourquoi M. de Lamoignon n'a point accepté la place qu'on lui vouloit donner dans l'Académie. Il m'a mandé qu'il ne pouvoit pas se résoudre à louer M. Perrault, auquel on le faisoit succéder, et dont, selon les règles, il auroit été obligé de faire l'éloge dans sa harangue ; mais c'est une plaisanterie. Quoi qu'il en soit, l'Académie, à mon avis, a suffisamment réparé cet affront, en élisant à sa place M. le coadjuteur de Strasbourg, prince d'un très-grand mérite et d'une très-grande condition, qui en a témoigné une très-grande reconnoissance, jusqu'à aller rendre exactement visite à tous ceux qui lui ont donné leur voix, *solatia victis*[1]. Je suis ravi qu'un petit mot dans ma dernière lettre ait un peu contribué au rétablissement de la santé de l'illustre M. Puget. Si mes paroles ont cette vertu magique, je ne m'en applaudirai pas moins que si elles avoient le pouvoir de faire descendre la lune du ciel, et sortir du tombeau *manes responsa daturos*[2]. Je vous conjure donc d'employer aussi mes paroles à me conserver toujours dans le souvenir de M. Perrichon. J'ai reçu une lettre de M. de Mervezin[3] presque en même temps qu'on m'a rendu la vôtre. Il est homme de mérite, et m'a paru plus que content de votre bonne réception. Je suis...

P. S. Comme vous ne sauriez goûter mon épigramme de l'*Anthologie* en françois, j'ai cru vous devoir envoyer la traduction qu'en a faite en grec l'illustre et le savant M. Boivin. Elle est écrite de sa main, avec quelques vers françois de sa façon, qu'il a imités des vers grecs d'un ancien Père de l'Église, et qui sont au dos de l'épigramme. Vous jugerez par là, monsieur, de son double mérite. Il prétend citer quelque jour cette épigramme dans quelques notes savantes, et la faire passer pour un original tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi, dont il est gardien. Je ne sais s'il fera cette folie ; mais combien pensez-vous que nous avons peut-être d'ouvrages donnés de la sorte?

LETTRE CXIX

Auteuil, 29 septembre 1705.

J'ai été, monsieur, si accablé d'affaires depuis quelque temps, que je n'ai pas eu le loisir de faire la chose qui m'est la plus agréable, je veux dire de m'entretenir avec vous. Je m'en serois même encore dispensé aujourd'hui, si, tout d'un coup, en relisant votre dernière lettre que j'ai trouvée sur ma table, je n'eusse fait réflexion que vous imputeriez peut-être mon silence au chagrin que vous croyez que j'ai conçu de vos critiques[4]. Je vous assure pourtant que je n'en ai eu aucun, et que j'ai été d'autant moins capable d'en avoir, que j'ai bien vu, comme je vous l'ai, ce me semble, témoigné, que vous ne me les faisiez qu'afin de vous divertir et de me faire parler. J'ai trouvé un peu étrange, je l'avoue, que vous me voulussiez mettre en société de style avec Charpentier, l'un des hommes du monde avec lequel je m'accordois le moins, et qui toute sa vie, à mon sens, et même en sa vieillesse, a eu le style le plus écolier ; mais cela n'a point fait que je vous aie voulu aucun mal. Et qu'ai-je fait effectivement, à propos de vos censures, autre chose que vous comparer à M. Patru et à M. Racine? Est-ce que la comparaison vous déplait?

Pour vous montrer même combien je suis éloigné

[1] Voyez lettre n° XXV, p. 515-516, et la lettre n° CXVII, p. 591.
Gaillard, dans la vie de Lamoignon, cite une lettre écrite en 1705 à ce magistrat par Despréaux, et qui se terminait ainsi : « Quelque mérite qu'ait ce prince (M. de Rohan), et quelque beau que soit le nom de Soubise, je doute que dans une compagnie de gens de lettres, comme l'Académie, il sonne plus agréablement à l'oreille que le nom de Lamoignon. » Daunou.

[2] Carmina vel cœlo possunt deducere lunam...
Virgile, églogue VIII, vers 69.

..... Et unde
Manes elicerent, animas responsa daturas.
Horace, l. I, satire VIII, vers 29.

[3] Joseph Mervesin, bénédictin, né à Apt, mort dans la même ville en 1721. On a de lui : *Histoire de la poésie françoise*. Paris, 1706, in-12.

[4] Brossette avait adressé à Boileau, le 15 de juin 1705, de très-humbles excuses de ses critiques, et, depuis ce temps, Boileau lui écrivait pour la première fois.

de me choquer de vos critiques, je m'en vais vous écrire ici une énigme que j'ai faite à l'âge de dix-sept ans, et qui est pour ainsi dire mon premier ouvrage. Je l'avois oubliée, et je m'en souvins le dernier jour, en allant voir une maison que feu mon père avoit au pied de Montmartre[1], où je composai ce bel ouvrage. Je vous l'envoie, afin que vous l'examiniez à la rigueur; mais, pour me venger de votre sévérité, je ne vous dirai le mot de l'énigme qu'à la première fois que je vous récrirai, afin de me venger de la peine que vous me ferez en la censurant, par la peine que vous aurez à la deviner. La voici :

> Du repos des humains implacable ennemie,
> J'ai rendu mille amans envieux de mon sort
> Je me repais de sang, et je trouve ma vie
> Dans les bras de celui qui recherche ma mort[2].

Tout ce que je puis vous dire par avance, c'est que j'ai tâché de répondre par la magnificence de mes paroles à la grandeur du monstre que je voulois exprimer. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis avec tout le respect et toute la sincérité que je dois.....

P. S. Je donnai à dîner il y a deux jours à M. Bronod, à Auteuil, et il y fut très-affectueusement et très-solennellement bu à votre santé.

LETTRE CXX

Paris, 4 novembre 1703.

Je ne vous ai point écrit, monsieur, depuis longtemps, parce que j'ai été un peu malade, et fort accablé d'affaires. Vous êtes un véritable Œdipe pour deviner les énigmes; et si les couronnes se donnoient aujourd'hui à ceux qui en pénètrent le sens, je suis sûr que vous ne tarderiez pas à vous voir roi de quelque bonne et grande ville. Mais, si vous avez très-bien reconnu[3] que c'étoit la *puce* que j'ai voulu peindre dans mes quatre vers, vous n'avez pas moins bien deviné quand vous avez cru que je ne digérerois pas fort aisément l'insulte ironique que m'ont faite de gaîté de cœur, et sans que je leur en aie donné aucun sujet, messieurs les journalistes de Trévoux[4]. Comme j'ai fait profession jusqu'ici de ne me point plaindre de ceux qui m'attaquent, et que je les ai toujours rendus complaignans, j'ai cru en devoir encore user de même en cette occasion, et je les ai d'abord servis d'une épigramme, ou plutôt d'une espèce de petite épître en seize vers, où je leur ai marqué ma reconnoissance sur leur fade raillerie. Je ne saurois vous dire avec combien d'applaudissemens cette épître a été reçue de tout le monde, et j'ai fort bien reconnu par là que non-seulement je ne suis pas haï du public, mais qu'ils lui sont fort odieux. Je m'imagine que vous avez grande envie de voir ce petit ouvrage, et il n'est pas juste de retarder votre curiosité. Le voici :

AUX RÉVÉRENDS PÈRES AUTEURS DU JOURNAL DE TRÉVOUX.

> Mes révérends pères en Dieu[5], etc.

Au reste, comme ils ne m'ont pas attaqué seul, et qu'ils ont traité très-indignement mon frère, au sujet du livre des Flagellans, je me suis cru aussi obligé de le défendre contre la mauvaise foi avec laquelle ils l'accusent, eux et M. Thiers[6], d'avoir attaqué la discipline en général, quoiqu'il n'en reprenne que le mauvais usage; c'est ce que je fais voir par l'épigramme suivante, qui court aussi déjà le monde :

AUX PÈRES JOURNALISTES DE TRÉVOUX.

> Non, le livre des Flagellans[7], etc.

Cette épigramme n'est pas si bonne que la précédente. Elle dit pourtant assez bien ce que je veux dire, et défend parfaitement mon frère de la chose dont on l'accuse. Je ne sais pas ce que messieurs les journalistes répondront à cela; mais, s'ils m'en croient, ils profiteront du bon avis que je leur donne par la bouche de Régnier, notre commun ami[8]. Je n'ai pas vu jusqu'ici que ceux qui ont pris à tâche de me décrier y aient réussi. Ainsi je leur puis dire avec Horace :

> Nec quisquam noceat cupido mihi pacis! at ille,
> Qui me commorit, melius non tangere clamo[9].

[1] A Clignancourt.

[2] Voyez *Poésies diverses*, n° XXIV, p. 145.

[3] Lettre de Brossette du 4 d'octobre 1703.

[4] Dans les volumes de février et mars 1702, que Brossette lui avait envoyés. Voyez lettre n° CXIII, p. 388.

[5] Épigramme XXXV, p. 150.

[6] Jean-Baptiste Thiers, curé de Vibrai, du diocèse du Mans, né à Chartres en 1636, mort en 1703. Indépendamment d'une critique du livre de Jacques Boileau sur les *Flagellants* (voy. p. 151, note 3), on lui doit plus de trente dissertations ou traités singuliers sur les *Perruques*, les *Cloches*, les *Superstitions*, les *Porches des églises*, la *Dépouille des curés*, la *Clôture des religieuses*, les *Jeux permis ou défendus*, sur la *Sainte larme* de Vendôme, etc., etc.

[7] Voyez épigramme XXXVII, p. 151.

[8]
> Corsaires attaquant corsaires,
> Ne font pas, dit-il, leurs affaires.

Derniers vers de l'épigramme XXV. Régnier termine ainsi sa douzième satire :

> . . . . . Corsaires à corsaires
> L'un l'autre s'attaquant ne font pas leurs affaires.

[9] Horace, l. II, satire I, vers 44-45.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tout le tort est de leur côté. La vérité est que je me déclare dans mes ouvrages ami de M. Arnauld, mais en même temps je me déclare aussi ami *des écrivains de l'école d'Ignace*, et partant je suis tout au plus un *Molino-Janséniste*. C'est ce que je vous prie de bien faire entendre à vos illustres amis les jésuites de Lyon, que je ne confondrai jamais avec ceux de Trévoux, quoiqu'on me veuille faire entendre que tous les jésuites sont un corps homogène, et que qui remue une des parties de ce corps, remue toutes les autres; mais c'est de quoi je ne suis point encore parfaitement convaincu. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit point en notre querelle d'aucun point de théologie; et je ne sais pas comment messieurs de Trévoux pourront me faire janséniste, pour avoir soutenu qu'on ne doit point étaler aux yeux ce que leur doit toujours cacher la bienséance. Ce que je vous prie surtout, c'est de bien faire ressouvenir M. Perrichon de la sincère estime que j'ai pour lui. Je suis.....

LETTRE CXXI

Paris, 7 décembre 1703.

J'ai tardé jusqu'à l'heure qu'il est, monsieur, à vous récrire, parce que j'attendois pour le faire que MM. de Trevoux eussent répondu à mes épigrammes dans leur nouveau volume, afin de voir et de vous mander si j'avois la guerre ou non avec ces bons pères; mais, étant demeurés dans le silence à mon égard [1], voilà toutes nos querelles finies, et vous pouvez assurer messieurs les jésuites de Lyon que je ne dirai plus rien contre aucun de leur compagnie, dans laquelle, quoique extrêmement ami de la mémoire de M. Arnauld, j'ai encore d'illustres amis, et, entre autres, le père de La Chaise, le P. Bourdaloue et le P. Gaillard. Car pour ce qui regarde le démêlé sur la grâce, c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un sentiment et tantôt d'un autre. De sorte que, m'étant quelquefois couché janséniste tirant au calviniste, je suis tout étonné que je me réveille moliniste approchant du pélagien [2]. Ainsi, sans les condamner ni les uns ni les autres, je m'écrie avec saint Augustin : *O altitudo sapientiæ!* mais, après avoir quelquefois en moi-même traduit ces paroles par *Oh! que Dieu est sage!* j'ajoute aussi en même temps : *Oh! que les hommes sont fous!* Je m'imagine que vous entendez bien pourquoi cette dernière exclamation, et que vous n'y comprenez pas un petit nombre de volumes.

Mais pour répondre maintenant à la question que vous me faites sur la prononciation du mot de *Trevoux*, et s'il faut un accent sur la pénultième, je vous dirai que c'est vous qui avez entièrement raison, et que ma faute vient de ce que je n'avois jamais entendu prononcer le nom de cette ville, avant les journaux de MM. de Trevoux. Trouvez bon que je ne vous écrive rien davantage cet ordinaire, parce que le retour de M. de Valincour de l'armée navale m'a surchargé d'occupations [3]. Aimez-moi toujours, croyez que je vous rends la pareille, et soyez bien persuadé que je suis très-passionnément, etc.....

P. S. On dit qu'on a découvert à Lyon l'auteur du fameux meurtre de Savary : voulez-vous bien me mander ce que vous savez là-dessus [4].

LETTRE CXXII

Paris, 25 janvier 1704.

Ce n'est pas, monsieur, à un homme qui a tort à se plaindre d'un homme qui a raison. Cependant vous trouverez bon que je ne m'assujettisse pas aujourd'hui à cette règle, et que, tout coupable que je suis de négligence à votre égard, je ne laisse pas de me plaindre de votre peu de diligence depuis quelque temps à m'écrire. Quoi! monsieur, laisser passer tout le mois de janvier sans me souhaiter, du moins par un billet, la

[1] Ils rompirent ce silence dans le volume suivant, c'est-à-dire le volume du mois de décembre, en y insérant à la fin une réponse à l'épigr. XXV, réponse que nous avons donnée, page 150, note 8.

Boileau ne connaissait point cette réponse lorsqu'il écrivit la lettre du 25 de janvier 1704, où il parle de son accommodement avec les jésuites (p. 397), parce que le volume de décembre ne parut qu'à la fin de janvier, ainsi qu'on peut l'induire d'une lettre de Brossette du 1er de février (*Lettres familières*, II, 31). Les jésuites de Paris la désavouèrent, selon toute apparence, en l'attribuant comme Brossette à l'imprimeur, de sorte que l'accommodement ne fut point rompu, ou peut-être fut renoué dans l'intervalle qui s'écoula entre la lettre du 25 de janvier et celle du 27 de mars, où Boileau parle de nouveau de son accommodement (p. 397); intervalle pendant lequel il répliqua par l'épigramme XXXVI (p. 151) à la réponse des journalistes. C'est alors que ceux-ci gardèrent tout à fait le silence. B.-S.-P.

[2] Voyez ci-après la fin de la lettre n° CXXIII, p. 397-398.

[3] Comme historiographe.

[4] Brossette lui répond le 16 de décembre 1703 : « Je voudrois bien pouvoir satisfaire votre curiosité; mais tout ce que l'on peut vous mander de cette ville à ce sujet ne sera peut-être pas nouveau pour vous... M. le comte d'Arco étant à Lyon le 7 de septembre dernier, au logis des Trois Rois, on lui vole pendant la nuit, sous son chevet, une bourse de deux cents louis d'or. Il soupçonna de ce vol un étranger, logé dans le même hôtel, qui fut mis en prison... Il s'appelle Jean-Alexandre Boüat, sieur Dufieu, bourgeois de Paris, âgé de quarante-quatre ans, demeurant dans la rue des Déjeûneurs (*sic*), près la porte Montmartre. »

Ce Boüat avait été soupçonné d'avoir assassiné Savary, frère de l'évêque de Séez, sa servante et son valet, qui demeuraient dans la même maison que lui. Brossette dit plus loin qu'il croit que Bouat ne sera pas convaincu d'être l'auteur du vol. Cf., sur l'affaire Savary, Saint-Simon, édition Garnier frères, t. IV, p. 111.

bonne année! Cela se peut-il souffrir? Vous me direz que j'ai bien laissé passer le mois de novembre et celui de décembre sans répondre à deux lettres que j'ai reçues de vous [1]; mais doit-on se régler sur un paresseux de ma force, et pouvez-vous vous dire homme exact, si vous ne l'êtes que deux fois plus que moi? Sérieusement, je suis fort en peine de n'avoir point eu depuis très-longtemps de vos nouvelles. Auriez-vous été indisposé? C'est ce que j'appréhenderois le plus. Faites-moi donc la grâce de me rassurer sur ce point, et de me dire pourquoi dans votre dernière lettre vous ne parlez point de mon accommodement avec MM. de Trevoux. Cet accommodement est maintenant complet, et le père Gaillard est venu, de la part de MM. les jésuites de Paris, témoigner à mon frère le chanoine qu'on avoit fort lavé la tête à ces aristarques indiscrets, qui assurément ne diroient plus rien contre lui ni contre moi [2]. Je ne m'étois enquis du prisonnier fait à Lyon que parce qu'on m'avoit dit qu'il avait confessé l'assassinat horrible de Savary, commis à Paris, et dont on n'a encore eu aucune lumière. Du reste, je ne m'intéresse pas trop au vol fait à M. d'Arco, à qui je veux bien qu'on rende son argent, mais à qui je ne crois pas qu'on puisse rendre sa réputation, qu'il a très-justement perdue au siége de Brisach [3]. Je suis, avec beaucoup de sincérité et de reconnoissance...

LETTRE CXXIII

Auteuil, 27 mars 1704.

Vous êtes, monsieur, l'ami du monde le plus commode pour un paresseux comme moi, puisque, dans le temps même que je ne sais comment vous demander pardon de ma négligence, vous me faites vous-même des excuses, et vous déclarez le négligent de nous deux: je n'ai pourtant pas oublié que c'est moi qui ai manqué à répondre à plusieurs de vos lettres, et, entre autres, à celle où vous m'assurez que vous avez vu à Lyon mon dialogue des romans imprimé [4]. Je ne sais pas même comment j'ai pu tarder si longtemps à vous détromper de cette erreur, ce dialogue n'ayant jamais été écrit, et ce que vous avez lu ne pouvant sûrement être un ouvrage de moi. La vérité est que l'ayant autrefois composé dans ma tête, je le récitai à plusieurs personnes qui en furent frappées, et qui en retinrent quantité de bons mots. C'est de quoi on a vraisemblablement fabriqué l'ouvrage dont vous me parlez; et je soupçonne fort M. le marquis de Sévigné [5] d'en être le principal auteur; car c'est lui qui en a retenu le plus de choses. Mais tout cela, encore un coup, n'est point mon dialogue; et vous en conviendrez vous-même, si vous venez à Paris, quand je vous en réciterai des endroits. J'ai jugé à propos de ne le point donner au public pour des raisons très-légitimes, et que je suis persuadé que vous approuverez; mais cela n'empêche pas que je ne le retrouve encore fort bien dans ma mémoire, quand je voudrai un peu y rêver, et que je vous en dise assez pour enrichir votre commentaire sur mes ouvrages [6].

Je suis bien aise que mon frère vous ait écrit le détail de notre accommodement avec MM. de Trevoux. Je n'ai pas eu de peine à donner les mains à cet accord:

> Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable [7];

Et d'ailleurs, quoique passionné admirateur de l'illustre M. Arnauld, je ne laisse pas d'estimer infiniment le corps des jésuites, regardant la querelle qu'ils ont

[1] Il oublie les deux lettres précédentes.

[2] Voyez lettre n° CXXI, p. 396, note 1.

[3] « M. du Puget s'étant trouvé chez moi dans le temps que votre lettre m'a été rendue, il m'a dit que le comte d'Arco qui a perdu sa réputation au siége de Brisach n'est pas le comte d'Arco qui a perdu son argent à Lyon. Celui-ci avoit un château dans le Trentin ou dans le Tyrol, dont les Allemands s'étoient emparés. M. le comte d'Arco se joignit à nos troupes et les aida à reprendre son château. Quand il fut volé à Lyon, il alloit à Paris pour demander la jouissance de ses revenus... » Brossette, lettre du 1er de février 1704.

Le comte d'Arco, gouverneur de Brisach, rendit la ville le 6 de septembre 1703, à une puissante armée commandée par le duc de Bourgogne et le comte de Marsin.

[4] Lettre de Brossette du 1er de février 1704, où il annonce qu'il a vu les *Héros de roman* imprimés dans les *Œuvres de Saint-Evremont*. Voyez p. 173, note 4.

[5] Le fils de madame de Sévigné.

[6] Ce passage, à commencer au mot LE *marquis de Sévigné*, a été rapporté par Brossette, mais avec plusieurs suppressions ou altérations. Par exemple, il omet les mots *si vous venez à Paris*, peut-être pour donner à penser qu'il a pu y aller avant la mort de Boileau, comme on a vu qu'il avait la hardiesse de le dire. Enfin, il n'a pas même *été exact* dans ce qu'il rapporte ensuite de la réponse qu'il fit à Boileau, où il prétend, entre autres, l'avoir exhorté à publier ce dialogue, en observant qu'il *ferait sentir le ridicule* des romans, expressions qui ne se trouvent point dans son manuscrit et qu'il aura empruntées à Jean-Baptiste Rousseau.

C'est probablement peu après cette lettre que Jean-Baptiste Rousseau chercha en Hollande l'édition qu'on y avait faite du dialogue ci-dessus, et qui probablement aussi est l'édition citée par Brossette, car les œuvres de Saint-Évremont, où le dialogue est inséré, avaient été publiées dans ce pays (Desmaiseaux, *Vie de Boileau*). Quoi qu'il en soit, Jean-Baptiste Rousseau en fit faire une copie dont il corrigea les fautes, et, en l'envoyant à Boileau, lui dit dans une lettre publiée (sans date) par Louis Racine (II, 262)... « Je souhaite que vous persistiez dans le dessein de corriger celles qui appartiennent aux personnes qui ont fait imprimer l'ouvrage même. Tel qu'il est, je ne connois personne qui n'eût été frappé des plaisanteries ingénieuses qui y sont répandues. Il n'y a que vous au monde qui soyez capable de faire sentir, dans un aussi petit nombre de pages, tout le ridicule d'une infinité prodigieuse de gros volumes; et on ne croira jamais que vous ayez pu mieux faire, à moins que vous ne fassiez voir la pièce telle que vous l'avez composée. Vous ne devez point refuser cette satisfaction au public. Je suis, » etc. B.-S. P.

[7] Épître X, vers 18, p. 69, colonne 1.

eue avec lui sur Jansénius comme une vraie dispute de mots, où l'on ne se querelle que parce qu'on ne s'entend point, et où l'on n'est hérétique de part ni d'autre[1]. Adieu, mon cher monsieur, faites bien mes compliments à M. Perrichon et à tous nos autres illustres amis de l'hôtel de ville de Lyon, et croyez qu'on ne peut être avec plus de sincérité et de respect que je le suis.....

LETTRE CXXIV

Auteuil, 15 juin 1704.

Je suis bien honteux, monsieur, d'avoir été si longtemps sans répondre à vos obligeantes lettres[2]. Cependant je ne laisse pas d'être fâché d'avoir d'aussi bonnes excuses que celles que j'ai à vous en faire : car, outre que j'ai été extrêmement incommodé d'un mal de poitrine qui non-seulement ne me permettoit pas d'écrire, mais qui ne me laissoit pas même l'usage de la respiration, la suppression subite qui s'est faite des greffiers de la grand'chambre, et qui va mettre une de mes nièces[3] à l'hôpital, avec son mari et ses trois enfans, m'a jeté dans une consternation qui n'excuse que trop justement mon silence. Je ne vous entretiendrai point du détail de cette affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les prospérités de la France coûtent cher au greffe, et que, si cela continue, j'ai bien peur que les trois quarts du royaume ne s'en aillent à l'hôpital couronnés de lauriers. Il faut pourtant tout espérer de Dieu et de la prudence du roi.

Vous m'avez fait plaisir de me mander les miracles du jésuite Romeville[4]. Je ne sais pas s'il a ressuscité des morts et fait marcher des paralytiques; mais le plus grand miracle, à mon avis, qu'il pourroit faire, ce seroit de convenir que M. Arnauld étoit le plus grand personnage et le plus véritable chrétien qui ait paru depuis longtemps dans l'Église, et de désavouer les exécrables maximes de tous les nouveaux casuites. Alors je lui crierois : *Hosanna in excelsis! beatus qui venit in nomine Domini!*

J'ai bien de la joie que vous vous érigiez en auteur par un aussi bon et aussi utile ouvrage que celui dont vous m'avez envoyé le titre[5]. J'ai naturellement peu d'inclination pour la science du droit civil, et il m'a paru, étant jeune et voulant l'étudier, que la raison qu'on y cultivoit n'étoit point la raison humaine et celle qu'on appelle le bon sens, mais une raison particulière, fondée sur une multitude de lois qui se contredisent les unes les autres, et où l'on se remplit la mémoire sans se perfectionner l'esprit. Je me souviens même que, dans ce temps-là, je fis sur ce sujet des vers latins qui commençoient par

> O mille nexibus non desinentium
> Fœcunda rixarum parens!
> Quid intricatis juribus jura impedis?

J'ai oublié le reste. Il m'est pourtant encore demeuré dans la mémoire que j'y comparois les lois du Digeste aux dents de dragon que sema Cadmus et dont il naissoit des gens armés qui se tuoient les uns les autres. La lecture du livre de M. Domat[6] m'a fait changer d'avis, et m'a fait voir dans cette science une raison que je n'y avois point vue jusque-là. C'étoit un homme admirable. Je ne suis donc point surpris qu'il vous ait si bien distingué, tout jeune que vous étiez[7]. Vous me faites grand honneur de me comparer à lui, et de mettre en parallèle un misérable faiseur de satires avec le restaurateur de la raison dans la jurisprudence. On m'a dit qu'on le cite déjà tout haut dans les plaidoiries, comme Balde et Cujas; et on a raison : car, à mon sens, il vaut mieux qu'eux. Je vous en dirois davantage; mais permettez, dans le chagrin où je suis, que je me hâte de vous assurer que je suis, etc.

LETTRE CXXV

Paris, 15 décembre 1704.

Je suis si coupable, monsieur, à votre égard, que je sens bien que si je voulois faire mon apologie, il me faudroit plus d'une fois relire mon Aristote et mon Quintilien, et y chercher des figures propres à bien mettre en jour un procès et une maladie que j'ai eus, et qui m'ont empêché de répondre aux lettres obligeantes et judicieuses que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire[8]; mais, comme je suis sûr de mon pardon,

[1] Brossette ose néanmoins affirmer (édition in-4, t. I, p. 76) que Boileau croyait le jansénisme une véritable hérésie.

[2] Du 10 d'avril et du 22 de mai 1704.

[3] Geneviève Manchon. Voyez lettre XLIV, p. 352, note 6.

[4] Il faisait des guérisons surprenantes à La Roche, près Genève, et à Vienne, en Dauphiné, par l'attouchement d'une bague qui avait été au doigt de saint François-Xavier. « A l'égard des miracles, écrit Brossette le 22 de mai 1704, tout le monde dit : *J'ai ouï dire*; mais je ne trouve personne qui dise : *J'ai vu.* »

[5] Les *Titres du droit civil et canon rapportés sous les noms françois*... Lyon, 1704, in-4.

[6] *Les Lois civiles dans leur ordre naturel.* Paris, 1694, 3 vol. in-4, de Jean Domat, avocat du roi au présidial de Clermont, en Auvergne, né dans cette ville le 30 de novembre 1625, mort à Paris le 12 de mars 1696. On lui doit en outre : le *Droit public*, suite des *Lois civiles*. Paris, 1697, 2 vol. in-4; *Legum delectus*. Paris, 1700, in-4.

[7] Brossette étudiait le droit en 1691, avec les fils de Domat.

[8] L'une du 21 de juin et l'autre d'un des premiers jours de septembre 1704. Dans celle-ci Brossette annonçait qu'il avait failli être écrasé par un ouvrage de charpente dont la chute avait coûté la vie à un chantre avec qui il causait. Comme Boileau ne parle point de cet événement dans la lettre ci-dessus, il faut croire, avec M. de Saint-Surin, qu'il avait témoigné de quelque autre

je crois que je ferai mieux de ne me point amuser à ces vains artifices, et de vous dire, comme si de rien n'étoit, après avoir avoué ma faute, que je suis confus des bontés que vous me marquez dans votre dernière lettre. J'admire la délicatesse de votre conscience, et le soin que vous prenez de m'y fournir des armes contre vous-même, au sujet de la critique que vous m'avez faite sur la piqûre de la guêpe [1]. Je n'avois garde de me servir de ces armes, puisque franchement je ne savois rien, avant votre lettre, du fait que vous m'y apprenez. Je suis ravi que ce soit à M. Puget que je doive ma disculpation [2], et je vous prie de le bien marquer dans votre commentaire sur le Lutrin [3]; mais surtout je vous conjure de bien témoigner à cet excellent homme l'estime que je fais de lui et de ses découvertes dans la physique. Je vois bien qu'il a en vous un merveilleux disciple; mais dites-moi comment vous faites pour passer si aisément de l'étude de la nature à l'étude de la jurisprudence, et pour être en même temps si digne sectateur de M. Puget et de M. Domat.

Il n'y a rien de plus savant et de plus utile que votre livre sur les *Titres du droit civil et du droit canonique;* et, bien que j'aie naturellement, comme je vous l'ai déjà dit, une répugnance à l'étude du droit, je n'ai pas laissé de lire plusieurs endroits de votre ouvrage avec beaucoup de satisfaction. Vous m'avez fait un grand plaisir de me l'envoyer, et je voudrois bien vous pouvoir faire un présent de ma façon, qui pût, en quelque sorte, égaler le prix de votre livre; mais cela n'étant pas possible, je crois que vous voudrez bien vous contenter de deux épigrammes nouvelles, que j'ai composées dans quelques momens de loisir. Ne les regardez pas avec des yeux trop rigoureux, et songez qu'elles sont d'un homme de soixante et sept ans. Les voici :

ÉPIGRAMME.

SUR UN HOMME QUI PASSOIT SA VIE A CONTEMPLER SES HORLOGES.

Sans cesse, autour de six pendules [4], etc.

AUTRE.

A M. LE VERRIER, SUR LES VERS DE SA FAÇON QU'IL A FAIT METTRE AU BAS DE MON PORTRAIT, GRAVÉ PAR DREVET.

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait [5], etc.

Voilà, monsieur, deux diamans du Temple [6] que je vous envoie pour un livre plein de solidité et de richesses. Vous en ferez tel usage que vous jugerez à propos, et même, si vous voulez, un très-indigne usage. Cependant je vous prie de croire que c'est du fond du cœur que je suis à outrance, etc.

LETTRE CXXVI

Paris, 12 janvier 1705.

Je vous envoie, monsieur, le portrait dont il est question. M. Le Verrier, qui vous en fait présent, vouloit l'accompagner d'une lettre de compliment de sa main; mais dans le temps qu'il l'écrivoit, on l'a envoyé querir de la part de M. Desmarets [7], et je me suis chargé de l'excuser envers vous. Il m'a assuré pourtant qu'il vous écriroit au premier jour par la poste. Ainsi sa lettre arrivera peut-être avant celle-ci, que je vous envoie par la voie que vous m'avez marquée. Il y a des gens qui trouvent que le portrait me ressemble beaucoup; mais il y en a bien aussi qui n'y trouvent point de ressemblance. Pour moi, je ne saurois qu'en dire; car je ne me connois pas trop bien et je ne consulte

manière à Brossette la part qu'il prenait au danger couru par celui-ci. B.-S.-P.

[1] Voyez lettre CXVI, p. 391, note 1.

[2] « M. de Puget, dit Brossette, a remarqué, par le moyen du microscope, que l'aiguillon des guêpes est garni à sa pointe de plusieurs petits crans ou entaillures, dont le redan s'oppose à la sortie de l'aiguillon quand il est une fois entré dans la plaie qu'il fait par sa piqûre. C'est ce que j'ai vu après M. de Puget, dans plusieurs aiguillons de guêpes; et, afin que vous puissiez vous en convaincre vous-même par vos yeux, je vous envoie un de ces aiguillons. »

Puget s'occupait d'entomologie, car on a de lui : *Observations contenues dans deux lettres au père Lamy, sur la structure des yeux de divers insectes et sur la trompe des papillons.* Lyon, 1706, in-12. Il est question de ce livre dans la lettre n° CXXXI, p. 404.

[3] Texte de Cizeron-Rival et de l'autographe. Loin d'avoir égard à cette recommandation, le vaniteux Brossette aima mieux altérer la lettre que d'attribuer à un autre ce service. Voici comment il rapporte le passage ci-dessus dans son Commentaire (in-4, I, 364) : « Je suis ravi de vous *devoir* ma justification, et je vous prie de le bien marquer..., » etc. Cette infidélité ne saurait s'excuser sur ce que Brossette aurait pu croire que c'était son propre nom que Boileau avait voulu écrire, et qu'il lui avait, par erreur, substitué celui de Puget. Outre que c'est à celui-ci que la découverte du *fait* (les crans de l'aiguillon de la guêpe) était réellement due, Boileau avait écrit avec réflexion tout ce passage, car il y a plusieurs corrections de sa main faites pour éviter des répétitions (il a, par exemple, substitué *témoigner* à *marquer*, mot qui était déjà dans sa phrase.) B.-S.-P.

[4] Voyez *Épigrammes*, XXXVIII, p. 151.

[5] Voyez *Poésies diverses*, XII, p. 141.

Brossette se hâta (28 de décembre 1704), d'écrire à Le Verrier pour demander un exemplaire du portrait, et pria Boileau de remettre sa lettre. Celui-ci lui répondit, le 9 de janvier 1705 (Laverdet, p. 191-192), qu'il avait fait sa commission et lui adressa une copie des vers mis au bas du portrait. « C'est moi, dit-il, qui suis supposé y parler, mais qui n'ai pourtant jamais pensé ce qu'on m'y fait dire : » *Sans peine à la raison asservissant la rime*, etc. (*Poésies diverses*, n° XI, p. 141.) Il termine par faire à Brossette des souhaits de bonne année. B.-S.-P.

[6] « Les garnitures de pierres fausses se vendent au quartier du Temple. » Abraham Du Pradel (Blegny). Les *Adresses de la ville de Paris*; Paris, 1691, in-12, p. 26. — Voyez p. 282, colonne 1.

[7] Neveu de Colbert et l'un de ses successeurs dans la place de contrôleur général des finances, né vers 1650, mort en 1721.

pas trop souvent mon miroir. Il y a encore un autre portrait de moi, gravé par un ouvrier dont je ne sais pas le nom, et qui me ressemble moins qu'au grand Mogol. Il me fait extrêmement *rechigneux*, et comme il n'y a pas de vers au bas, j'ai fait ceux-ci pour y mettre :

> Du célèbre Boileau tu vois ici l'image.
> Quoi ! C'est là, diras-tu, ce critique achevé !
> D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage ?
> C'est de se voir si mal gravé [1].

Je ne sais si le graveur sera content de ces vers; mais je sais qu'il ne sauroit en être plus mécontent que je le suis de sa gravure. Je vous donne le bonjour, et suis très-parfaitement, etc...... Témoignez bien à M. Perrichon à quel point je suis glorieux de son souvenir.

LETTRE CXXVII

Paris, 6 mars 1705.

Je ne m'étendrai point ici, monsieur, en longues excuses du long temps que j'ai été à répondre à vos obligeantes lettres [2], puisqu'il n'est que trop vrai qu'un très-fâcheux rhume que j'ai eu accompagné même de quelque fièvre, m'a entièrement mis hors d'état, depuis trois semaines, de faire ce que j'aime le mieux à faire; je veux dire de vous écrire. Me voilà entièrement rétabli, et je vais m'acquitter d'une partie de mon devoir.

Je suis fort aise que votre illustre physicien, à l'aide de son microscope, ait trouvé de quoi justifier les vers du Lutrin que vous attaquiez, et qu'il ait rendu à la guêpe son honneur [3] : car, bien qu'elle soit un peu décriée parmi les hommes, on doit rendre justice à ses ennemis et reconnoître le mérite de ceux-mêmes qui nous persécutent. Je vous prie donc de faire bien des remerciemens de ma part à M. Puget, et de lui bien marquer l'estime que je fais des excellentes qualités de son esprit, qui n'ont pas besoin, comme celles de la guêpe, du microscope pour être vues.

Vous faites, à mon avis, trop de cas des deux épigrammes que je vous ai envoyées, et surtout de celle à M. Le Verrier [4], qui n'est qu'un petit compliment très-simple que je me suis cru obligé de lui faire, pour empêcher qu'on me crût auteur des quatre vers qui sont au bas de mon portrait [5], et qui sont beaucoup meilleurs que mes deux épigrammes, n'y ayant rien surtout de plus juste que ces deux vers :

> J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
> Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal;

supposé que cela fût vrai, *docte* répondant admirablement à Perse, *enjoué* à Horace et *sublime* à Juvénal. Il les avoit faits d'abord indirects de la manière dont vous me faites voir que vous avez prétendu les rajuster [6]; mais cela les rendoit froids et c'est par le conseil de gens très-habiles qu'il les mit en style direct; la prosopopée ayant une grâce qui les anime, et une fanfaronnade même, pour ainsi dire, qui a son agrément.

Vous ne me dites rien des quatre vers que j'ai faits pour l'autre infâme gravure dont je vous ai parlé. Est-ce que vous les trouvez mauvais? Ils ont pourtant réjoui tous ceux à qui je les ai dits. Mais, pour vous satisfaire sur l'histoire que vous me demandez de l'épigramme de Lubin [7], je vous dirai que Lubin est un de mes parens, qui est mort il y a plus de vingt ans [8], et qui avoit la folie que j'y attaque. Il étoit secrétaire du roi, et s'appeloit M. Targas. J'avois dit, lui vivant, le mot dont j'ai composé le sel de mon épigramme, qui n'a été faite qu'environ depuis deux mois, chez moi, à Auteuil, où couchoit l'abbé de Châteauneuf [9]. Je m'étois ressouvenu le soir; en conversant avec lui, du mot dont il est question : il l'avoit trouvé fort plaisant, et sur cela nous étions convenus l'un et l'autre qu'avant tout, pour faire une bonne épigramme, il falloit dire en conversation le mot qu'on y vouloit mettre à la fin,

[1] Voyez p. 150 épigr. XXXIV, et note 5.

[2] On n'en a qu'une, du 12 de février 1705.

[3] Voyez lettre CXXV, p. 399.

[4] Voyez lettre CXXV, p. 399, colonne 2.

[5] Voyez *Poésies diverses*, XI, p. 141.

[6] Brossette, présumant que Boileau éprouvait quelque peine de ce que Le Verrier le faisait parler directement de lui-même dans ce quatrain, proposait de les tourner comme il suit :

> Sans peine à la raison asservissant la rime,
> Et, même en imitant, toujours original,
> Boileau, dans ses écrits, docte, enjoué, sublime,
> A su rassembler Perse, Horace et Juvénal.

« De cette façon, disait-il, on sauve encore la répétition *dans mes écrits* et *en moi*, qui est dans les vers de l'autre inscription. » Au reste, Brossette, dans son Commentaire, a changé la rédaction de ces deux phrases. B.-S.-P.

[7] L'homme aux pendules. Voyez lettre CXXV, p. 399.

[8] On voit que, par cette expression, Boileau se donne une certaine latitude. Un de ses éditeurs a négligé une semblable précaution et a mis tout simplement que Lubin était mort *il y avait vingt ans*. Dans le fait, il y en avait près de trente-neuf. Ajoutons que le troisième vers de l'épigramme confirme qu'en poésie il ne faut pas prendre les nombres à la lettre. Boileau y dit en effet p. 151 que c'est depuis *trente-quatre ans* que Lubin est autour de *six pendules, de deux montres et de trois cadrans*. Mais, Targas étant mort à cinquante-six ans, il faudrait donc supposer, contre toute vraisemblance, que c'était dès l'âge de vingt-deux ans que ce fils de procureur s'était livré à ce soin ridicule et avait eu à sa disposition *six pendules, deux montres*, etc. B.-S.-P.

[9] L'abbé de Châteauneuf, de l'Académie française, originaire de Savoie, mort à Paris en 1709. C'est le parrain et le premier instituteur de Voltaire. On a de lui : *Traité de la musique des anciens*. Paris, 1725, in-12, et Paris, 1735, in-12.

et voir s'il frapperoit. Celui-ci donc l'ayant frappé, je le lui rapportai le lendemain au matin construit en épigramme, telle que je vous l'ai envoyée. Voilà l'histoire.

Le monument antique [1] que vous m'avez fait tenir est fort beau et fort vrai. Mon dessein étoit de le porter moi-même à l'Académie des inscriptions; mais j'ai su qu'il y avoit déjà longtemps qu'il y étoit, et que les académiciens mêmes s'étoient déjà fort exercés sur cette excellente relique de l'antiquité. Je ne sais pas pourquoi vous me faites une querelle d'Allemand sur la prééminence qu'a eue autrefois Lyon au-dessus de Paris. Est-ce que Paris a jamais nié que, du temps de César, non-seulement Lyon, mais Marseille, Sens, Melun, ne fussent beaucoup plus considérables que Paris? Et qu'est-ce que de cela Lyon sauroit conclure contre Paris, sinon ce vers du Cid :

> Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus [2]?

Je vous conjure bien de marquer à M. de Mezzabarba [3], dans les lettres que vous lui écrirez, le cas que je fais de sa personne et de son mérite. Je ne sais si vous avez vu la traduction qu'il a faite de mon ode sur Namur [4]. Je ne vous dirai pas qu'il y est plus moi-même que moi-même; mais je vous dirai hardiment que, bien que j'aie surtout songé à y prendre l'esprit de Pindare, M. de Mezzabarba y est beaucoup plus Pindare que moi. Si vous n'avez point encore reçu de lettre de M. Le Verrier, cela ne vient que de ma faute et du peu de soin que j'ai eu de le faire ressouvenir, comme je devois, de vous écrire; mais je vais dîner aujourd'hui chez lui, et je réparerai ma négligence. Vous pouvez vous assurer d'avoir, au premier jour, un compliment de sa façon. Adieu, mon illustre monsieur, croyez que c'est très-sincèrement que je suis, etc.

Souffrez que je fasse ici en particulier, et hors d'œuvre, mon compliment à M. Perrichon.

LETTRE CXXVIII

A Paris, ce 15 mai 1705.

Je suis si coupable envers vous, monsieur, que, si je voulois me disculper de toutes mes négligences, il faudroit que j'y employasse toutes mes lettres, et je ne vous pourrois parler d'autre chose. Il me semble donc que le mieux est de vous renvoyer à mes excuses précédentes, puisque je n'en ai point de nouvelles à vous alléguer, et de vous prier de suppléer, par la violence de votre amitié, à la foiblesse de mes raisons. Cela étant, je vous dirai que j'ai été ravi d'apprendre, par votre dernière lettre, l'honorable distribution que vous avez faite des estampes de Drevet [5]. La vérité est que vous deviez les avoir reçues de ma main; mais je crois vous avoir déjà écrit que je ne les donnois à personne à cause des vers fastueux que M. Le Verrier a fait graver au bas, et dont je paroitrois tacitement approuver l'ouverte flatterie, si j'en faisois des présens en mon nom. Cependant il n'est pas possible de n'être point bien aise qu'elles soient entre les mains de M. Puget et de M. Perrichon, et qu'elles leur donnent occasion de se ressouvenir de l'homme du monde qui les estime et les honore le plus. Pour ce qui est de M. le prévôt des marchands de Lyon, je ne saurois croire qu'il souhaite de voir un portrait aussi peu digne de sa vue que le mien. La vérité est pourtant que je souhaite fort qu'il le souhaite, puisqu'il n'y a point d'homme dont j'aie entendu dire tant de bien que de cet illustre magistrat, et qu'on ne peut pas être honnête homme sans désirer d'être estimé d'un aussi excellent homme que lui. M. Le Verrier m'a assuré qu'il vous enverroit encore deux de mes portraits par la voie que vous m'avez mandée, et vous les pourrez donner à qui vous jugerez à propos. M. Puget me fait bien de l'honneur de me mettre en regard, pour me servir de vos termes, avec M. Pascal. Rien ne me sauroit être plus agréable que de me voir mis en parallèle avec un si merveilleux génie; mais tout ce que nous avons de semblable, comme l'a fort bien marqué

[1] Ou plutôt l'inscription gravée sur un autel ancien érigé, disait Brossette, pour conserver la mémoire d'un sacrifice fait l'an 160 de Jésus-Christ. « Vous voyez, ajoutait-il, que dans ce temps-là notre Lyon étoit déjà une ville considérable, décorée du titre de colonie et de municipe, et associée aux honneurs et aux priviléges du peuple romain, tandis que votre Lutèce n'osoit peut-être pas encore aspirer au nom de ville. »

[2] Acte I, scène vi, vers 60.

[3] Jean-Antoine Mezzabarba, professeur de théologie, de philosophie et de rhétorique, savant antiquaire, né à Milan le 7 d'octobre 1670, mort dans la même ville au mois de décembre 1705. On a de lui : *Panégyrique de Louis XIV*, en trois langues. Paris, 1705, in-4°, et différents mémoires d'archéologie, des pièces de vers en latin et en italien, etc.

[4] Ceci nous a dévoilé un petit mensonge échappé au vaniteux Brossette. Il en résulte en effet clairement que la traduction faite par Mezzabarba était connue à Boileau avant que Brossette lui en eût parlé, et rien dans la correspondance ne donne à penser le contraire. Cependant Brossette dit hardiment dans son commentaire (in-4, II, 370) : « J'envoyai ces traductions à M. Despreaux, qui m'écrivit le 6 mars 1705... » et il rapporte aussitôt le passage ci-dessus, mais en omettant la phrase : « Je ne sais si vous avez vu la traduction. » B.-S.-P.

[5] Voyez page 141, note 5.

M. Puget dans ses jolis vers[1], c'est l'inclination à la satire, si l'on doit donner le nom de satires à des lettres aussi instructives et aussi chrétiennes que celles de M. Pascal.

Je viens maintenant à l'extrême honneur que la ville de Lyon me fait en me demandant mon sentiment sur l'inscription nouvelle qu'elle veut qui soit mise dans son Hôtel-de-ville, au sujet du passage de nosseigneurs les princes en 1701 ; et je n'aurai pas grand'peine à me déterminer là-dessus, puisque je suis entièrement déclaré pour la langue latine, qui est extrêmement propre, à mon avis, pour les inscriptions, à cause de ses ablatifs absolus, au lieu que la langue françoise, en de pareilles occasions, traine et languit par ses gérondifs incommodes, et par ses verbes auxiliaires où elle est indispensablement assujettie, et qui sont toujours les mêmes. Ajoutez qu'ayant besoin pour plaire d'être soutenue, elle n'admet point cette simplicité majestueuse du latin, et, pour peu qu'on l'orne, donne dans un certain phébus qui la rend sotte et fade. En effet, monsieur, voyez, par exemple, quelle comparaison il y auroit entre ces mots qui viennent au bout de la plume : *Regia familia urbem invisente*, ou ceux-ci : *La royale famille étant venue voir la ville*. Avec tout cela néanmoins peut-être que je me trompe, et je me rendrai volontiers sur cela à l'avis de ceux qui me demandent mon avis. Cependant je vous prie de bien témoigner mes respects à MM. de la ville de Lyon, et de leur bien marquer que je ne perdrai jamais l'occasion de célébrer une ville qui a été, pour ainsi dire, par ses pensions, la mère nourrice de mes muses naissantes, et chez qui autrefois, comme je l'ai déjà dit dans un endroit de mes ouvrages, on obligeoit les méchans auteurs d'effacer eux-mêmes leurs écrits avec la langue[2]. Du reste, croyez qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

Vous recevrez dans peu une recommandation de moi pour un valet de chambre que vous connoissez, et dont franchement j'ai été indispensablement obligé de me défaire.

LETTRE CXXIX

Paris, 20 novembre 1705.

Je suis si coupable envers vous, monsieur, que le mieux que je puisse faire à mon avis, c'est d'avouer sincèrement ma faute, et de vous en demander un pardon que, grâce à votre aveugle bonté pour moi, je suis en quelque façon sûr d'obtenir. Je ne vous ferai donc point d'excuses de mon silence depuis six mois[3]. J'en pourrois pourtant alléguer de très-mauvaises, dont la principale est un misérable ouvrage en vers[4] que je n'ai pu m'empêcher de composer de nouveau, et qui m'a emporté toutes les heures de mon plus agréable loisir, c'est-à-dire, tout le temps que je pouvois m'entretenir par écrit avec vous. M'en voilà quitte enfin, et il est achevé.

Ainsi, monsieur, trouvez bon que je revienne à vous comme si de rien n'étoit, et que je vous dise avec la même confiance que si j'avois exactement répondu à toutes vos lettres, qu'il n'y a point de jeune homme dans mon esprit au-dessus de M. Dugas[5], que, je le trouve également poli, spirituel, savant ; et que si quelque chose peut me donner bonne opinion de moi-même, c'est l'estime, quoique assez mal fondée, qu'il témoigne, aussi bien que vous, faire de mes ouvrages. Il m'est venu voir deux fois à Auteuil ; et bien que nos conversations aient été fort longues, elles m'ont paru fort courtes. Je lui ai donné un assez méchant dîner avec M. Bronod[6], et cela ne s'est point passé, comme vous pouvez bien vous l'imaginer, sans boire plus d'une fois à votre santé. Il m'a marqué une estime particulière pour vous; et j'ai encore mis cette estime au rang de ses grandes perfections. Mais que voulez-vous dire avec vos termes de *parfaite reconnoissance*, et d'*attachement respectueux*, qu'il se pique, dites-vous, d'avoir pour moi ? Au nom de Dieu, monsieur, qu'il change tous ces sentimens en sentimens de bonté et d'amitié. M. Dugas est un homme à qui on doit du respect, et non pas qui en doive aux autres; et d'ailleurs, vous vous souvenez bien de l'épigramme de Martial :

Sed si te colo, Sexte, non amabo[7].

[1] Voici ce que Puget fait dire à Pascal et à Boileau :

Malgré nos visages divers
Nous convenons en une chose :
Si l'un est satirique en vers,
L'autre fut satirique en prose.

[2] Voyez p. 188, note 15.

[3] Brossette, dans sa lettre du 4 de novembre 1705, lui reproche ce silence.

[4] La satire XII, p. 51-57.

[5] Charles Dugas, sieur de Valdurèse, président au tribunal de Lyon, et, en 1724, prévôt des marchands. Brossette qui l'avait recommandé à Boileau, lui annonce ensuite que, depuis le retour de Dugas à Lyon, ils s'entretiennent beaucoup de lui.

Dugas avait fait ce distique pour le portrait de Boileau :

Hos, mutato habitu, vultus sibi sumpsit Apollo,
Ut Gallis metri jura modumque daret.

On a de Dugas : l'*Usage de la pratique civile sur les saisies réelles, criées, inquants, subhastations et vente par décrets*. Lyon, 1696, in-12.

[6] Voyez lettre CIX, p. 385, note 9

[7] Martial, l. II, épigramme LV.

Que seroit-ce donc si M. Dugas en alloit user de la sorte, et comment pourrois-je m'en consoler? Voilà, monsieur, tout ce que j'ai à vous dire cette fois pour vous marquer ma rentrée dans mon devoir. Je ne manquerai pas, au premier jour, de vous écrire une lettre dans les formes, où je vous dirai le sujet et les plus essentielles particularités de mon nouvel ouvrage, que je vous prierai pourtant de tenir secrètes. Cependant je vous supplie de demeurer bien persuadé que, tout nonchalant et tout déterminé paresseux que je suis, je ne laisse pas d'être, plus que personne du monde, etc.

LETTRE CXXX

Paris, 12 mars 1706.

Vous accusez à grand tort M. Dugas du peu de soin que j'ai eu depuis si longtemps à répondre à vos obligeantes lettres[1]. Il est homme au contraire qui n'a rien oublié pour augmenter en moi l'estime particulière que j'ai toujours eue pour vous, et pour m'engager à vous écrire souvent. Ainsi je puis vous assurer que tout le mal ne vient que de ma négligence, qui est en moi comme une fièvre intermittente, qui dure quelquefois des années entières, et que le quinquina de l'amitié et du devoir ne sauroient guérir. Que voulez-vous, monsieur? Je ne puis pas me rebâtir moi-même, et tout ce que je puis faire, c'est de convenir de mon crime.

Je vous dirai pourtant qu'il ne me seroit pas difficile de trouver de méchantes raisons pour le pallier, puisqu'il n'est pas imaginable combien depuis très-longtemps je me suis trouvé occupé de la méchante affaire que je me suis faite par ma satire contre l'*équivoque*[2], qui est l'ouvrage que je vous avois promis de vous communiquer. A peine a-t-elle été composée, que, l'ayant récitée dans quelques compagnies, elle a fait un bruit auquel je ne m'attendois point; la plupart de ceux qui l'ont entendue ayant publié et publiant encore, je ne sais pas sur quoi fondé, que c'est mon chef-d'œuvre. Mais ce qui qui a encore bien augmenté le bruit, c'est que dans le cours de l'ouvrage j'attaque cinq ou six des méchantes maximes que le pape Innocent XI a condamnées[3]: car, bien que ces maximes soient horribles, et que, non plus que ce pape, je n'en désigne point les auteurs, MM. les jésuites de Paris, à qui on en a dit quelques endroits qu'on a retenus, ont pris cela pour eux, et ont fait concevoir que d'attaquer l'équivoque, c'étoit les attaquer dans la plus sensible partie de leur doctrine. J'ai eu beau crier que je n'en voulois à personne qu'à l'équivoque même, c'est-à-dire, au démon, qui seul, comme je l'avance dans ma pièce, a pu dire *qu'on n'est point obligé d'aimer Dieu; qu'on peut prêter sans usure son argent à tout denier; que tuer un homme pour une pomme n'est point un mal*, etc., ces messieurs ont déclaré qu'ils étoient dans les intérêts du démon, et, sur cela, m'ont menacé de me perdre, moi, ma famille et tous mes amis. Leurs cris n'ont pourtant pas empêché que monseigneur le cardinal de Noailles, mon archevêque, et monseigneur le chancelier[4], à qui j'ai lu ma pièce, ne m'aient jeté tous deux à la tête leur approbation et le privilége pour la faire imprimer si je voulois; mais vous savez bien que naturellement je ne me presse pas d'imprimer, et qu'ainsi je pourrai bien la garder dans mon cabinet jusqu'à ce qu'on fasse une nouvelle édition de mon livre[5]. On en sait pourtant plusieurs lambeaux; mais ce sont des lambeaux, et j'ai résolu de ne la plus dire qu'à des gens qui sûrement ne la retiendront pas. La vérité est qu'à la fin de ma satire j'attaque directement messieurs les journalistes de Trévoux, qui, depuis notre accommodement[6], m'ont encore insulté dans trois ou quatre endroits de leur journal; mais ce que je leur dis ne regarde ni les propositions[7], ni la religion; et d'ailleurs je prétends, au lieu de leur nom, ne mettre dans l'impression que des étoiles, quoiqu'ils n'aient pas eu la même circonspection à mon égard. Je vous dit tout ceci, monsieur, sous le sceau du secret, que je vous prie de me garder. Mais, pour revenir à ce que je vous disois, vous voyez bien, monsieur, que j'ai eu assez d'affaires à Paris pour me faire oublier celles que j'ai à Lyon.

Parlons maintenant des choses que vous voulez savoir de moi. Ma réponse au père Bourdaloue[8] est très-

[1] Lettres du 26 de novembre 1705 et du 8 de mars 1706. Brossette écrit le 8 de mars. « Depuis que M. Dugas est revenu de Paris, je lui fais incessamment des reproches sur votre silence. C'est à lui que je m'en prends, parce que, autrefois, vous aviez la complaisance de m'écrire plus souvent, et je lui dis que l'amitié que vous avez conçue pour lui vous a fait oublier que vous vous êtes engagé, depuis longtemps, d'avoir toujours de la bonté pour moi. Voilà, monsieur, quelles sont nos disputes. Vous en êtes la cause, c'est à vous à les terminer. »

[2] Satire XII, p. 51-57.

[3] Voyez p. 52, note 1.

[4] Phelypeaux de Pontchartrain, le père. Voyez lettre n° XV., p. 708, note 7.

[5] Elle ne put être insérée, même dans l'édition de 1713. Elle avait paru isolée, ou avec d'autres pièces, en 1711, après la mort de Boileau; mais elle n'a été réunie aux œuvres qu'à partir de l'édition d'Amsterdam, Schelte, 1713, 2 vol. petit in-8.

[6] Voyez lettre n° CXXI, p. 396, note 1.

[7] Les cinq fameuses propositions. Voyez p. 57, note 8.

[8] Brossette lui écrit le 8 de mars 1706 : « Dites-moi, je vous prie, la vérité du fait suivant. On m'a dit qu'un jour vous vous disputiez avec le père Bourdaloue sur quelque matière, et que

véritable; mais voici mes termes : *Je vous l'avoue, mon père; mais pourtant, si vous voulez venir avec moi aux Petites-Maisons, je m'offre de vous y fournir dix prédicateurs contre un poëte; et vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres, et qui divisent leurs discours en trois points.*

J'ai su autrefois le nom de l'auteur du rondeau dont vous me parlez[1], et j'ai vu l'auteur lui-même. C'étoit un homme qui, je crois, est mort, et qui n'étoit pas homme de lettres. Le rondeau pourtant est joli. Il accusoit des gens du métier de se l'être attribué mal à propos, et de lui avoir fait un vol. Peut-être au premier jour je me ressouviendrai de son nom, et je vous l'écrirai. Entendons-nous toutefois; dans le rondeau dont je vous parle, il n'y avoit point : *Où s'enivre Boileau.* Ainsi j'ai peur que nous ne prenions le change[2].

Pour ce qui est de la *vie de Molière*[3], franchement ce n'est pas un ouvrage qui mérite qu'on en parle. Il est fait par un homme qui ne savoit rien de la vie de Molière, et il se trompe dans tout, ne sachant pas même les faits que tout le monde sait. Pour les odes de M. de La Motte[4], quelqu'un, ce me semble, me les a montrées; mais je ne m'en ressouviens pas assez pour vous en dire mon avis. Il me semble, monsieur, que cette fois-ci vous ne vous plaindrez pas de moi, puisque je vous écris une assez longue lettre, et qu'il ne me reste guère que ce qu'il faut pour vous assurer que, tout négligent et tout paresseux que je suis, je ne laisse pas d'être un de vos plus affectionnés amis, et que je suis parfaitement.....

Mes recommandations à M. Dugas et à tous nos illustres amis et protecteurs.

LETTRE CXXXI

Paris, 5 juillet 1706.

Une des raisons, monsieur, qui m'empêche souvent de répondre à vos obligeantes lettres, c'est la nécessité où je me trouve, grâce à ma négligence ordinaire, de les commencer toujours par des excuses de ma négligence. Cette considération me fait tomber la plume des mains; et, dans la confusion où je suis, je prends le parti de ne vous point écrire, plutôt que de vous écrire toujours la même chose. Je vous dirai pourtant qu'à l'égard de vos deux dernières lettres[5], à cette raison ordinaire que je pourrois vous alléguer, il s'en est encore joint une autre beaucoup plus valable et plus fâcheuse, je veux dire un rhume effroyable qui me tourmente depuis un mois, et pour lequel on me défend surtout les efforts d'esprit. Quelque défense pourtant qu'on m'ait faite, je ne saurois m'empêcher de m'acquitter aujourd'hui de mon devoir, et de vous dire, mais sans nul effort d'esprit, que l'illustre ami[6] qui m'a apporté de votre part l'excellent livre de M. Puget est un très-galant homme. J'ai eu le bonheur de l'entretenir une heure durant, et il m'a paru très digne de l'estime et de l'amitié que vous avez pour lui. Pour M. Puget, que vous saurois-je dire, sinon que jamais personne ne m'a fait mieux voir combien, dans les objets même les plus finis, les merveilles de Dieu sont infinies, et combien ses plus petits ouvrages sont grands? Je vous prie de lui bien témoigner de ma part à quel point je l'honore et le révère. J'ai lu son livre plus d'une fois. J'admire combien vous êtes d'hommes merveilleux dans Lyon. Je doute qu'il y en ait dans Paris de meilleur goût et de plus fin dis-

vous lui disiez de si bonnes raisons, que le Père, ne sachant que répondre, il vous dit avec un peu d'emportement : *Il est bien vrai que tous les poëtes sont fous*; et que vous lui répondîtes : *Vous vous trompez, mon Père, allez aux Petites-Maisons, vous y trouverez dix prédicateurs contre un poëte.* La réponse est assurément belle. »

[1] C'est le rondeau contre les *Métamorphoses d'Ovide* mises en rondeaux par Benserade. On l'a attribuée à Chaulieu, à Chapelle, à Pierre Du Bosc, ministre protestant, à Frepetit de Grammont, à Stardin, etc. En somme, on ignore le nom de son auteur. Voici ce rondeau :

A la fontaine où l'on puise cette eau,
Qui fait rimer et Racine et Boileau,
Je ne bois point ou bien je ne bois guère.
Dans un besoin, si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un moineau.

Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un rondeau,
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la fontaine.

De ces rondeaux un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire :
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère;
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

[2] Brossette, le 31 de mars 1706, répond à Boileau : « Nous ne prenons point le change, monsieur, à l'égard de ce rondeau; il est vrai qu'il commence ainsi :

A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer et Racine et Boileau...

Mais on le donne aussi de cette manière :

A la fontaine où s'enivre Boileau,
Le grand Corneille et le sacré troupeau.

Et c'est cette diversité qui m'a jeté dans l'erreur en vous désignant ce rondeau par son mauvais côté. »

[3] Par Grimarest. Elle est imprimée dans le t. Ier de l'édition de Paris, 1730. 8 vol. in-12.

[4] Sur l'Émulation et sur le Siècle d'or.

[5] L'une du 31 de mars et l'autre du 22 de juin 1706.

[6] « C'est un de nos avocats, nommé Osio, qui est le plus ancien et le meilleur de mes amis, et qui, de plus, a pour vous, monsieur, toute la vénération que vous méritez. Il vous remettra un livre tout nouveau que je vous envoie de la part de M. de Puget. » Brossette, lettre du 22 de juin. Ce livre de Puget est celui dont nous avons donné le titre, p. 399, note 2.

cernement. Faites-moi la faveur de leur bien marquer à tous mes respects, et la gloire que je me fais d'avoir quelque part à leur estime.

On dit que vous allez bientôt avoir dans votre ville le fameux M. le maréchal de Villeroi. Il y a beaucoup de gens ici qui lui donnent à dos sur sa dernière action, et véritablement elle est malheureuse; mais je m'offre pourtant de faire voir, quand on voudra, que la bataille de Ramillies est toute semblable à la bataille de Pharsale, et qu'ainsi, quand M. de Villeroi ne seroit pas un César, il peut pourtant fort bien demeurer un Pompée[1].

Parlons maintenant de votre mariage[2]. A mon avis, vous ne pouviez rien faire de plus judicieux. Quoique j'aie composé, *animi gratia*, une satire contre les méchantes femmes, je suis pourtant du sentiment d'Alcippe, et je tiens comme lui :

> . . . . Que pour être heureux sous ce joug salutaire,
> Tout dépend en un mot, du bon choix qu'on sait faire[3].

Il ne faut point prendre les poëtes à la lettre. Aujourd'hui c'est chez eux la fête du célibat : demain c'est la fête du mariage. Aujourd'hui l'homme est le plus sot de tous les animaux : demain c'est le seul animal capable de justice, et en cela semblable à Dieu. Ainsi, monsieur, je vous conjure de bien marquer à madame votre épouse la part que je prends à l'heureux choix que vous avez fait.

Pardonnez à mon rhume si je ne vous écris pas une plus longue lettre, et croyez qu'on ne peut être avec plus de passion que je le suis...

LETTRE CXXXII

30 septembre 1706.

Je suis à Auteuil, monsieur, où je n'ai pas votre première lettre. Ainsi vous trouverez bon que je me contente de répondre à votre seconde[4], que j'y viens de recevoir. Vous me faites grand honneur de me consulter sur une question de physique, étant comme je suis assez ignorant physicien. Je veux croire que votre moine bénédictin[5] est au contraire fort habile dans cette science; mais, si cela est, je vois bien qu'on peut être en même temps naturaliste très-pénétrant et très-maudit dialecticien; car j'ai lu un livre de lui sur la rhétorique, où, à mon avis, tout ce qu'il peut y avoir au monde de mauvais sens est rassemblé. Vous pouvez donc bien penser que sur l'effet de la nature que vous me proposez, je penche bien plus à être de votre sentiment que du sien.

Mais laissons là le bénédictin, et parlons de M. Puget. Quelque attaché qu'il soit à la recherche des choses naturelles, je suis ravi qu'il ne dédaigne pas entièrement le badinage de la poésie et qu'il daigne bien quelquefois descendre jusqu'à jouer avec les muses. Ses vers m'ont paru fort polis et fort bien tournés[6]. Oserois-je pourtant vous dire qu'il n'est pas entré parfaitement dans la pensée d'Horace, qui, dans la strophe dont est question, ne parle point de la fermeté du sage des philosophes, mais d'un grand personnage, ami du bon droit et de la justice, à qui la chute du ciel même ne feroit pas faire un pas contre l'honneur et contre la vertu? Aussi est-ce Hercule et Pollux que le poëte cite en cet endroit, et non pas Socrate et Zénon. Il n'est donc pas vrai que ce vertueux soit si difficile à trouver que se le veut persuader M. Puget, puisque, sans compter les martyrs du christianisme, il y a un nombre infini d'exemples, dans le paganisme même, de gens qui ont mieux aimé mourir que de faire une lâcheté. Enfin, je suis persuadé que M. Puget lui-même, si on le vouloit forcer, par exemple, à rendre un faux témoignage, se trouveroit le *justus et tenax vir* d'Horace. Pardonnez-moi, monsieur, si je vous parle avec cette sincérité de l'ouvrage d'un homme que j'honore et que j'estime infiniment, et faites-lui bien des amitiés de ma part.

Venons maintenant à votre homme à la baguette[7]. En vérité, mon cher monsieur, je ne saurois vous ca-

[1] La bataille de Ramillies, en Flandre, fut livrée et perdue le 22 de mai 1706.

[2] « Je suis marié depuis deux jours avec une personne dans laquelle je trouve un bien très-considérable, mais surtout beaucoup d'esprit et de vertu. Avec tout cela ne suis-je point obligé de justifier auprès de vous une conduite aussi éloignée que la mienne l'est de votre inclination... » Brossette, lettre du 22 de juin 1706.

[3] Satire x, vers 77-78, p. 59, colonne 1.

[4] Du 25 de septembre 1706. Dans la première, du 10 d'août, Brossette demande pourquoi Boileau a employé *parallaxe* (épître v, vers 30; voyez p. 69, note 6) et *insulte* (*Lutrin*, chant V, vers 256 et chant VI, vers 157; voyez page 129, note 8, et p. 131, note 6) au masculin, et au féminin *évangile* (satire xi, vers 115; voyez p. 49, colonne 1.

[5] Il s'agit d'une lettre du père François Lamy, où il raconte que la foudre a calciné du grain dans la grange d'un fermier du maréchal de Catinat. Le père Lamy, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a laissé de nombreux ouvrages de physique, de philosophie et de théologie.

[6] C'est une imitation prolixe de l'Ode d'Horace l. III, ode III) *Justum et tenacem propositi virum*. Brossette, dans sa lettre du 25 de septembre 1706, donne cette imitation et la parodie qu'en fit Puget plus tard.

[7] Voici ce que dit Brossette dans la lettre citée ci-dessus : « Je vis hier céans un homme dont les qualités, ou si vous voulez, les dons naturels ne sont pas si faciles à expliquer. C'est le fameux *Jacques Aymard*, ou l'*Homme à la baguette*, qui est un paysan de Saint-Marcelin en Dauphiné, à quatorze lieues de Lyon. On le fait venir quelquefois en cette ville pour y faire des découvertes. Il m'a dit des choses surprenantes touchant sa faculté divinatoire pour les sources, les bornes déplacées, l'argent caché, les choses volées, les meurtres et assassinats. Il m'a expliqué les douleurs violentes et les convulsions qu'il souffre, quand il est sur

cher que je ne puis concevoir comment un aussi galant homme que vous a pu donner dans un panneau si grossier, que d'écouter un misérable dont la fourbe a été ici entièrement découverte [1], et qui ne trouveroit pas même présentement à Paris des enfants et des nourrices qui daignassent l'entendre. C'étoit au siècle de Dagobert et de Charles-Martel qu'on croyoit de pareils imposteurs; mais sous le règne de Louis le Grand, peut-on prêter l'oreille à de pareilles chimères, et n'est-ce point que depuis quelque temps, avec nos victoires et nos conquêtes, notre bon sens s'est aussi en allé? Tout cela m'attriste, et, pour ne pas vous affliger aussi, trouvez bon que je me hâte de vous dire que je suis très-parfaitement, monsieur.....

P. S. Je ferai réponse [2], dès que je serai à Paris, à votre première lettre. Mes recommandations, s'il vous plaît, à tous vos illustres magistrats. Il n'est parlé ici que de méchantes nouvelles [3], et on avoue maintenant que bien d'autres généraux que M. le maréchal de Villeroi pouvoient être battus.

Je suis charmé de M. Osio, qui m'a fait l'honneur de me revenir voir.

LETTRE CXXXIII

Paris, 2 décembre 1706.

Je ne vous ferai point, monsieur, d'excuses de ma négligence, parce que je n'en ai point de bonnes à vous faire, et me contenterai de vous dire que j'ai vu, avec beaucoup de reconnoissance dans votre dernière lettre [4] la charité que vous avez pour mon misérable valet. Il m'a servi plus de quinze années, et c'est un assez bon homme. Je croyois qu'il dût me fermer les yeux; mais une malheureuse femme qu'il a épousée, sans m'en rien dire, a corrompu en lui toutes ses bonnes qualités, et m'a obligé, par des raisons indispensables et que vous approuveriez vous-même si vous les saviez, de m'en défaire. Vous me ferez plaisir de le servir en ce que vous pourrez; mais, au nom de Dieu, que ce soit sans vous incommoder, et ne le donnez pas pour impeccable.

Le mot qu'il vous a rapporté de moi est vrai [5]; mais il ne vous en a pas dit un encore moins mauvais que je dis à sa majesté, en la quittant à la sortie de cette dispute; car tout le monde qui étoit là paroissant étonné de ce que j'avois osé disputer contre le roi : *Cela est assez beau*, lui dis-je, *que de toute l'Europe je sois le seul qui résiste à Votre Majesté.* Il y a aussi quelque chose de véritable dans ce qu'on vous a raconté de notre conversation sur le mot de *gros*; mais on l'a gâtée en voulant l'embellir. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que le roi parlant fort contre la folie de ceux qui suppléoient partout le mot de *gros* à celui de *grand* : *Je ne sais pas*, lui dis-je, *comment ces messieurs l'entendent, mais il me semble pourtant qu'il y a bien de la différence entre Louis le gros et Louis le grand.* Cela fit assez agréablement ma cour, aussi bien que les deux autres mots, qui furent dits dans un temps qui leur convenoit, je veux dire, dans le temps de nos triomphes, et qui ne seroient pas si bons aujourd'hui, où à mon sens on n'a que trop appris à nous résister. Vous voilà, monsieur, assez bien éclairci, je crois, sur vos deux questions, et je vous satisferois aussi sur celles qu'il me semble que vous m'avez faites dans vos deux autres lettres précédentes [6], si je les avois ici : mais franchement, je les ai laissées à Auteuil. Ainsi il faut attendre que je les aie rapportées pour vous donner pleine satisfaction. J'y ferai pour cela bientôt un tour; car l'hiver ni les pluies n'empêchent pas qu'on n'y puisse aller comme en plein été. Cependant je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus de sincérité et de reconnoissance que je le suis [7], etc.

Dans le temps que j'allois fermer cette lettre, je me suis ressouvenu que vous seriez peut-être bien aise de savoir le sujet de la dispute que j'eus avec Sa Majesté. Je vous dirai donc que c'étoit à propos du mot de *rebrousser chemin*, que le roi prétendoit mauvais, et que

le lieu du crime ou proche des criminels. D'abord tout son corps s'émeut comme par une ardente fièvre, le sang lui sort par la bouche avec des vomissements, il tombe en sueur et en pâmoison. Tout cela lui arrive sans même qu'il ait dessein de rien chercher, et les effets dépendent moins de sa baguette que de son corps même. Si vous êtes curieux d'en savoir davantage, je puis vous satisfaire. »

Il n'y a pas lieu de s'étonner de la crédulité de Brossette, nos magnétiseurs, nos tables parlantes, nos spirites nous en font tous les jours voir bien d'autres, quand nous y mettons de la bonne volonté bien entendu. Le lecteur qui voudrait connaître l'histoire de Jacques Aymard la trouvera très curieusement détaillée dans le livre de M. Chevreul : *De la baguette divinatoire, du pendule dit explorateur, et des tables tournantes, au point de vue de l'histoire, de la critique et la méthode expérimentale.* Paris, 1854, in-8.

[1] C'est le prince de Condé qui fit découvrir l'imposture de Jacques Aymard. Voyez le livre de M. Chevreul cité ci-dessus.

[2] Il ne l'a pas faite, ou du moins on ne l'a pas.

[3] La perte des villes de Flandre après la défaite de Ramillies, la levée du siége de Turin, etc.

[4] Du 2? de novembre 1706.

[5] « Dans les conversations que j'ai eues avec Planson, il m'a rapporté... une réponse que vous fîtes un jour au roi, en soutenant votre sentiment contre celui de Sa Majesté, sans sortir néanmoins du respect qui lui étoit dû. *Votre Ma[illegible]*, lui dites-vous, *plutôt que de me persuader cela.* » Brossette, lettre du 25 de novembre.

[6] Nous n'en avons qu'une; elle est du 28 d'octobre 1706.

[7] On trouve ici dans l'autographe ce post-scriptum : « Mes recommandations à tous nos illustres amis de Lyon... » Nous croyons inutile de le reproduire à l'avenir, car il est dans presque toutes les lettres suivantes, et à peu près dans les mêmes termes.

je maintenois bon, par l'autorité de tous nos meilleurs auteurs qui s'en étoient servis, et entre autres Vaugelas et d'Ablancourt. Tous les courtisans qui étoient là m'abandonnèrent, et M. Racine tout le premier. Cependant je demeure encore dans mon sentiment, et je le soutiendrai encore hardiment contre vous, qui avez la mine de n'être pas de mon avis, et de m'abandonner comme tous les autres.

LETTRE CXXXIV

Paris, 20 janvier 1707.

Il y a, monsieur, aujourd'hui près de deux mois que je fis sur mon propre escalier une chute que je puis appeler heureuse, puisque je suis en vie. Cela n'a pas empêché néanmoins que je n'aie été sur le grabat plus de six semaines, à cause d'une très-douloureuse entorse jointe à plusieurs autres maux qu'elle m'avoit causée. Je ne commence encore qu'à en revenir, et c'est même malgré l'ordre des chirurgiens que je vous écris ce mot de lettre, pour vous remercier de la bonté que vous avez pour moi et pour mon infortuné et très-sottement marié valet de chambre. Je vous en écrirai davantage quand je serai un peu fortifié. Cependant je vous prie de croire que je suis plus passionnément que jamais, votre, etc.

LETTRE CXXXV

Paris, 12 mars 1707.

Il n'y a point, monsieur, d'amitié plus commode que la vôtre. Dans le temps que je ne saurois trouver aucune bonne excuse d'avoir été si longtemps à répondre à vos obligeantes lettres [1], c'est vous qui me demandez pardon d'avoir manqué quelques ordinaires à m'écrire, et qui me mettez en droit de vous faire des reproches. Je ne vous en ferai pourtant point, et je me contenterai de vous dire, avec la même confiance que si je n'avois point tort, qu'on ne peut être plus touché que je le suis de la constance que vous témoignez à aimer un homme si peu digne de toutes vos bontés que moi; et que, s'il y a quelque chose qui me puisse faire corriger de mes négligences, c'est votre facilité à me les pardonner. Cela étant, je vous dirai, sans m'étendre en de plus longs complimens, que si l'ouvrage dont vous me parlez [2], qui a été fait à l'occasion de mon démêlé avec MM. de Trévoux, est celui qu'on m'a montré, et où l'on met en jeu mon frère avec moi, c'est bien le plus sot, le plus impertinent et le plus ridicule ouvrage qui ait jamais été fait, et qu'il ne sauroit sortir que de la main de quelque misérable cuistre de collége qui ne nous connoît ni l'un ni l'autre. Le misérable m'y attribue une satire où il me fait rimer *épargner* avec *dernier* [3]. Il nous donne à l'un et à l'autre pour confident un M. Marconville, qui ne nous a pas seulement vu, je crois, passer dans les rues. En un mot, le diable y est.

Pour ce qui est de l'épigramme contre monsieur et madame Dacier, je ne sais ce que c'est, et ils sont tous deux mes amis. Peut-être est-ce une épigramme où l'on veut faire entendre que madame Dacier est celle qui porte le grand chapeau dans les ouvrages qu'ils font ensemble, et qui y a la principale part [4]. Supposé que cela soit, je vous dirai que je l'ai vue, et qu'elle m'a paru très-abominable. On l'attribue pourtant à M. l'abbé Tallemant [5]. Pour ce qui est de l'épigramme faite à l'occasion du petit de Beauchâteau, j'étois à peine sorti du collége, quand elle fut composée par un frère aîné que j'avois, et qui a été de l'Académie françoise [6]. Elle passa pour fort jolie, parce que c'étoit une raillerie assez ingénieuse de la mauvaise manière de réciter de Beauchâteau le père, qui étoit un exécrable comédien, et qui passoit pour tel. Il fut pourtant assez sot pour la faire imprimer dans le prétendu recueil des ouvrages de son fils, qui n'étoit qu'un amas de misérables madrigaux qu'on attribuoit à ce fils, et que de fades auteurs qui fréquentoient le père avoient composés [7]. Tout ce que je puis vous dire de la desti-

[1] L'une du 25 de janvier, l'autre du 6 de mars 1707.

[2] Voyez lettre n° xxxv, au père Thoulier, p. 525, note 1.

[3] Plus sage désormais, songez à m'épargner,
Ou sinon, rira bien qui rira le dernier.

[4] Voici cette épigramme :

Quand Dacier et sa femme engendrent de leurs corps,
Et que de ce beau couple il naît enfans, alors
Madame Dacier est la mère ;
Mais quand ils engendrent d'esprit,
Et font des enfans par écrit,
Madame Dacier est le père.

[5] Voyez p. 76, note 1.

[6] Voici cette épigramme, telle que la donne Brossette dans sa lettre du 6 de mars 1707 :

Que tes vers ont de majesté !
Qu'ils coulent d'une source claire !
Ils sont dignes, en vérité,
D'être récités par ton père.

[7] La *Lyre du jeune Apollon*, ou la *Muse naissante du petit Beauchâteau*. Paris, 1657, in-4.

François-Matthieu Chastelet de Beauchâteau, fils d'un acteur de la Comédie Française, né à Paris le 8 de mai 1645, mort vers la fin du dix-septième siècle. Il n'avait que douze ans lorsqu'on imprima son volume. En 1659 il passa en Angleterre et alla ensuite en Perse, où on le perdit de vue. M. Daunou fait remarquer que Boileau semble le confondre avec son frère Hippolyte, qui, après avoir été doctrinaire et trappiste, se fit diacre de l'église anglicane à Londres.

née de ce célèbre enfant, c'est qu'il fut un fameux fripon, et que ne pouvant subsister en France, il passa en Angleterre, où il abjura la religion catholique, et où il est mort, il y a plus de vingt ans, ministre de la religion prétendue réformée. Trouvez bon, monsieur, qu'un convalescent, comme je suis encore, ne vous en dise pas davantage pour aujourd'hui, et que je me contente de vous assurer que je suis, etc.

P. S. Mes recommandations à nos chers et communs amis.

LETTRE CXXXVI

Paris, 14 mai 1707.

Je ne vous fais point d'excuses, monsieur, d'avoir été si longtemps sans vous écrire, parce que je suis las de commencer toujours mes lettres par le même compliment, et que d'ailleurs je suis si accoutumé à faillir, qu'il me semble qu'on ne me doit plus demander raison de mes fautes. Il y a pourtant quatre ou cinq jours que je me ressouvins de mon devoir, et que m'en allant à Auteuil pour m'y établir, je portai avec moi votre dissertation sur le tombeau des deux *Amandus* ou Amans, à dessein d'y faire une exacte réponse; mais le froid m'en chassa dès le lendemain, et le pis est que j'y laissai cette dissertation. Cependant je ne saurois me résoudre à tarder davantage à vous dire au moins en général ce que j'en pense, qui est que j'ai trouvé vos réflexions fort justes[1] Le monument néanmoins ne me semble pas de fort grand goût, et a une pesanteur, à mon avis, tirant au gothique. Quoi qu'il en soit, messieurs de Lyon sont fort louables du soin qu'ils ont de conserver jusqu'aux médiocres ouvrages de la respectable antiquité. Pour votre inscription[2], elle est, à mon avis, très-bonne et très-latine; et je n'y ai trouvé à redire que le mot de *reparari*, qui ne veut point dire, à mon sens, dans la bonne latinité, être *réparé*, mais être *racheté* :

VIXA SYRA REPARATA MERCE[3].

Instaurari, selon moi, sera beaucoup meilleur; car *restaurari* ne vaut rien non plus. Ainsi, je mettrois *in alium locum transferri et instaurari curaverunt*, etc. Je vous écris tout cela de mémoire, et peut-être, quand je serai de retour à Auteuil, et que j'aurai votre papier devant moi, vous manderai-je quelque chose de plus particulier.

Pour ma satire sur l'*Équivoque*, tout ce que je puis vous en dire maintenant, c'est qu'on va faire une nouvelle édition de mes ouvrages, où, selon toutes les apparences, je l'insérerai[4], et que, bien que j'y attaque à face ouverte tous les mauvais casuistes, je ne crains point que les jésuites s'en offensent, puisqu'ils y seront même loués, à MM. de Trévoux près, que je n'y nommerai pourtant point, quoiqu'ils m'aient attaqué par mes propres noms et surnoms. Mais quoi?

Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable[5].

Adieu, mon illustre monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis très-affectueusement, etc.

LETTRE CXXXVII

Auteuil, 2 août 1707.

Je ne saurois, monsieur, assez vous marquer la honte que j'ai d'avoir été si longtemps à répondre à vos agréables lettres[6]; mais, grâce à votre bonté, je suis si sûr de mon pardon, que je ne sais pas même si pour l'obtenir je suis obligé de le demander. La vérité est pourtant que j'ai été malade, et que je ne suis pas encore bien guéri de plusieurs infirmités que j'ai eues depuis six mois, et qui ne m'ont que trop bien prouvé que j'ai soixante et dix ans.

Mais venons à votre dernière lettre, ou plutôt à votre dernière dissertation. J'avoue que *restituere* est le vrai mot des médailles, pour dire qu'on a rétabli un ouvrage qui tomboit en ruine; mais je ne sais si on peut se servir de ce mot pour un ouvrage qu'on transporte ailleurs; et c'est ce qui a fait que je vous ai proposé le mot d'*instaurare*, qui est un mot très-reçu dans la bonne latinité; car pour le mot de *restaurare*, il me paroît du Bas Empire. A mon avis, néanmoins, *restituere* ne gâtera rien, et vous pouvez choisir.

Je suis ravi que MM. de Lyon aient si bonne opinion de moi, et que mes ouvrages puissent paroître sans crainte *lugdunensem ad aram*[7]. Le public et mes li-

[1] La lettre de Brossette, du 26 d'avril 1707, est accompagnée d'une estampe du tombeau.

[2] La voici telle que la dispose Brossette :

MONUMENTUM HOC
VETUSTATE CORRUPTUM;
OLIM IN MEDIO VIÆ PUBLICÆ POSITUM
IN HUNC LOCUM TRANSFERRI,
ET SUMPTU PUBLICO REPARARI,
CURAVERUNT
NOBILES VIRI D. D. D.
BENEDICTUS CACHET DE MONTESAN, ETC.
MERCATORUM PRÆPOSITUS.
N. N. CONSULES LUGDUNENSES.

[3] Horace, l. I, ode XXXI, vers 12.

[4] Nous avons déjà dit que cela ne lui fut point permis.

[5] Épître X, vers 18, p. 69, colonne 1.

[6] On n'en a qu'une du 20 de juin 1707.

[7] Voyez p. 188, note 15.

braires surtout me pressent fort d'en donner une nouvelle édition in-4°, et je vous réponds, si je me résous à leur complaire, qu'elle sera du caractère que vous souhaitez [1]; mais franchement, aujourd'hui je fuis autant le bruit que je l'ai cherché autrefois, et je sens bien que les additions que j'y mettrai ne sauroient manquer d'en exciter beaucoup. J'ai pourtant mis ma satire contre l'Équivoque, adressée à l'Équivoque même, en état de paroitre aux yeux mêmes des plus relâchés jésuites, sans qu'ils s'en puissent le moins du monde offenser. Et, pour vous en donner ici par avance une preuve, je vous dirai qu'après y avoir attaqué assez fortement les plus affreuses propositions des mauvais casuites, et celles surtout qui sont condamnées par le pape Innocent XI, voici comme je me reprends :

Enfin ce fut alors que, sans se corriger,
Tout pécheur... mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je ici rassemblant un corps de tes maximes,
Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes [2] ;
Exprimer tes détours burlesquement pieux,
Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux ;
Tes subtils faux-fuyants pour sauver la mollesse,
Le larcin, le duel, le luxe, la paresse ;
En un mot, faire voir à fond développés,
Tous ces dogmes affreux d'anathèmes frappés,
Qu'en chaire tous les jours, combattant ton audace,
Blâment, plus haut que moi, les vrais enfants d'Ignace?

Je vous écris ce petit échantillon, afin de vous faire concevoir ce que c'est à peu près que la pièce. Je vous prie de ne le confier à personne, et de croire que je suis à outrance, etc.

LETTRE CXXXVIII

Paris, 24 novembre 1707.

Je ne vous cacherai point, monsieur, que j'ai été attaqué depuis plus de quatre mois d'un tournoiement de tête qui ne m'a pas permis de m'applliquer à rien, ni même à répondre à des lettres aussi obligeantes et aussi spirituelles que les vôtres [3]. J'avois prié M. Falconet [4] qui me vint voir, il y a assez long temps, de votre part, à Auteuil, de vous mander mon incommodité, et il s'en étoit chargé; mais je vois bien qu'il n'a pas jugé la chose assez importante pour vous l'écrire, et j'en suis bien aise, puisqu'il est médecin et que c'est signe qu'il n'a pas trop mauvaise opinion de ma maladie. Il m'a paru homme de savoir et de beaucoup d'esprit. Grâces à Dieu, me voilà en quelque sorte guéri, et je ne me ressens plus de mon mal, si ce n'est en marchant qu'il me prend quelquefois de petits tournoiemens que j'attribue même plutôt à mes soixante et dix années [5] que j'ai entendues sonner le jour de la Toussaint, qu'à aucune maladie. Je ne me sens pas pourtant encore si bien remis, que j'ose m'engager à vous écrire une longue lettre.

Permettez, monsieur, que je me contente de répondre très-succinctement à ce que vous me demandez. Je vous dirai donc que pour le livre du père Jean Barnès [6], je n'en ai point besoin, puisque je sais assez de mal de l'*Équivoque*, sans qu'on m'en apprenne rien de nouveau, et que j'ai même peur d'en avoir déjà trop dit.

Pour ce qui est du prétendu bon mot qu'on m'attribue sur M. Racine [7], il est entièrement faux, et est sûrement de la fabrique de quelque provincial, qui ne sait pas même ce que nous avons fait M. Racine et moi. Et où diable M. Racine a-t-il jamais rien composé qui regarde Atys [8], ni surtout Bertaud, dont je suis sûr qu'il n'avoit jamais ouï parler?

Pour ce qui est du sonnet [9], la vérité est que je le fis presque à la sortie du collége, pour une de mes nièces, environ de même âge que moi, et qui mourut entre les mains d'un charlatan de la Faculté de méde-

[1] Brossette lui demande d'imprimer les vers en caractères romains; ils sont en italiques dans les éditions de 1674 et 1675 et dans l'édition in-4 de 1701.

[2] Brossette dans sa lettre du 10 d'août 1707, propose à Boileau d'écrire ainsi ce vers :

Mettre ici Diana, Soto, Bannez en rimes.

Boileau mit définitivement :

Veux-je d'un pape illustre, armé contre tes crimes.
A tes yeux mettre ici toute la bulle en rimes?

Voyez, p. 57, colonne 1.

[3] Lettres de Brossette du 10 d'août, du 12 de septembre et du 19 de novembre 1707.

[4] Camille Falconet, médecin consultant du roi, doyen de la Faculté de Paris, de l'Académie des inscriptions, né à Lyon le 1er de mars 1671, mort à Paris le 8 de février 1762. Il a laissé des œuvres de médecine et d'érudition

[5] Ou plutôt soixante et onze.

[6] Brossette écrit à Boileau dans sa lettre du 19 de novembre 1707 : « Votre nouvelle satire contre l'équivoque m'a fait donner attention à un livre que le hasard me mit ces jours passés entre les mains; c'est un *Traité contre les équivoques*, composé par le père Jean Barnès, bénédictin, imprimé en 1625 .. Il n'a pas osé vous envoyer ce livre, mais si vous en avez la moindre envie, mandez-le-moi et je vous l'enverrai; vous y trouverez peut-être des choses qui vous serviront. »

Il s'agit de la *Dissertatio contra equivocationes*. Paris, 1625 in-8. traduit en français la même année. Jean Barnès ou Barns, théologien anglais, eut une vie assez agitée et mourut dans les prisons de l'inquisition dans la seconde moitié du dix-septième siècle. L'ouvrage qui lui attira le plus de persécutions, est le *Catholico-romanus pacificus*. Oxford, 1620, in-8.

[7] « *Bertaud n'auroit pas cru avoir obligation a M. Racine, pour l'avoir loué sur le théâtre.* » Vous compariez, dit-on, Bertaud, musicien chez le roi, avec Atys, parce que Bertaud étoit eunuque. Mais je ne vois pas bien encore toute la force de la plaisanterie... » Brossette, lettre du 19 de novembre 1707.

[8] Opéra de Quinault.

[9] Sonnet sur la mort d'une parente, *Poésies diverses*, n° 179. Brossette l'avait en manuscrit.

cme, âgée de dix-huit ans. Je ne le donnai alors à personne, et je ne sais pas par quelle fatalité il vous est tombé entre les mains, après plus de cinquante ans qu'il y a que je le composai. Les vers en sont assez bien tournés, et je ne le désavouerois pas même encore aujourd'hui, n'étoit une certaine tendresse tirant à l'amour qui y est marquée, qui ne convient point à un oncle pour sa nièce, et qui y convient d'autant moins que jamais amitié ne fut plus pure, ni plus innocente que la nôtre. Mais quoi! je croyois alors que la poésie ne pouvoit parler que d'amour. C'est pour réparer cette faute, et pour montrer qu'on peut parler en vers même de l'amitié enfantine, que j'ai composé, il y a environ quinze ou seize ans, le seul sonnet qui est [1] dans mes ouvrages, et qui commence par

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante, etc.

Vous voilà, je crois, monsieur, bien éclairci. Il n'y a de fautes dans la copie du sonnet, sinon qu'au lieu de

Parmi les doux excès,

il faut :

Parmi les doux transports;

Au lieu de

Ha! qu'un si rude coup...

il faut :

Ah! qu'un si rude coup...

Pour ce qui est des traductions latines que vous voulez que je vous envoie, il y en a un si grand nombre, qu'il faudroit que la poste eût un cheval exprès pour les porter toutes; et je ne saurois vous les faire tenir que vous ne m'enseigniez un moyen. Adieu, mon cher monsieur, croyez que je suis plus que jamais....

LETTRE CXXXIX

Paris, 6 décembre 1707.

Le croiriez-vous, monsieur? si j'ai tardé si longtemps à vous remercier de votre magnifique présent, cela ne vient ni de ma négligence, ni de mes tournoiemens de tête dont je suis presque entièrement guéri. Tout le mal ne procède que de mon cocher, qui ayant en mon absence reçu la lettre [2] que vous me faisiez l'honneur de m'écrire, l'a gardée très-poétiquement douze jours entiers dans la poche de son justaucorps, et ne me l'a donnée qu'hier au soir; de sorte que j'ai reçu votre présent sans savoir presque d'où il me venoit. J'en ai pourtant goûté avec un grand plaisir, et je crois pouvoir vous dire sans me tromper, qu'il ne s'est jamais mangé de meilleurs fromages à la table ni des Broussain ni des Bellenave [3], et pour preuve de ce que je dis, c'est que je n'ai pas pu me défendre d'en donner trois à M. Le Verrier, qui en est amoureux, et qui les met au-dessus des Parmesans. Jugez donc si vos souhaits sont accomplis. Je ne le crois guère inférieur aux *Coteaux* pour la délicatesse du goût. Je ne lui ai point encore montré votre lettre, qui assurément le réjouira fort.

Je commence à être un peu en peine, connoissant votre exactitude, de ce que je n'ai point encore reçu de réponse à la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire le mois passé [4]. Auriez-vous aussi à Lyon quelque cocher ou quelque laquais poëte qui l'eût gardée dans sa poche?

Je vous y marquois, je crois, ou plutôt je ne vous y marquois point la joie que j'ai que vous ne désapprouviez point les traductions latines qu'on fait de mes ouvrages. Il y en a plus de six nouvellement imprimées, qui ont toutes leur mérite. En voici la liste : la *Satire du Festin*, le *premier chant du Lutrin*, l'*Épître de l'amour de Dieu*, l'*Épître à M. de Lamoignon*, la *Satire de l'homme*, le *cinquième chant du Lutrin* et un grand nombre d'autres qui ne sont point imprimées, et qu'on m'a données écrites à la main. Ainsi, monsieur, me voilà poëte latin confirmé dans toute l'Université.

Mais, à propos de latin, permettez-moi, monsieur, de vous dire que je ne saurois approuver ce que vous me mandez, ce me semble, dans une de vos lettres précédentes [5], que vous ne sauriez souffrir qu'Horace, dans ses satires et dans ses épîtres, soit si négligé. Jamais homme ne fut moins négligé qu'Horace, et vous avez pris pour négligence vraisemblablement de certains traits où, pour attraper la naïveté de la nature, il paroît de dessein formé se rabaisser; mais qui sont d'une élégance qui vaut mieux quelquefois que toute la pompe de Juvénal. Je vous en dirois davantage; mais je sens que ma tête commence à s'engager. Per-

[1] *Poésies diverses*, n° VII, p. 140.
[2] On n'a pas cette lettre.
[3] Charles-François de Rochechouart, marquis de Bellenave. Broussain étoit de l'*Ordre des Coteaux*. Voyez satire III, p. 18, note 8, p. 72, note 2, et p. 75.
[4] La lettre n° CXXXVIII, p. 409.
[5] Dans sa lettre du 12 de septembre 1707, Brossette écrit à Boileau : « ... Bien loin d'avoir négligé votre versification, comme Horace a fait la sienne, vous avez pris soin de donner à vos vers toute la douceur, toute la régularité, et si j'ose dire, tout le nombre que vous avez pu leur donner, sans que pour cela votre style ait rien perdu du côté de la naïveté et de l'élégance. »

mettez donc que je m'arrête, et que je me contente de vous dire que je suis...

LETTRE CXL

Paris, 27 avril 1708 [1].

Je voudrois bien, monsieur, n'avoir que de mauvaises raisons à vous dire du long temps que j'ai été sans vous donner de mes nouvelles [2]. Je n'aurois qu'à les habiller de termes obligeans, et je suis assuré que votre bonté pour moi vous les feroit trouver bonnes : mais la vérité est que j'ai été depuis trois mois attaqué d'une infinité de maux, qui ont enfin abouti à une espèce d'hydropisie [3], dont je ne me suis tiré que par le secours du *médecin hollandois* [4]. Enfin, me voilà, si je l'en crois, hors d'affaire, et le premier usage que j'ai cru devoir faire de ma santé, c'est de vous avertir, comme je fais, que je suis vivant, et que le ciel vous conserve encore en moi, dans Paris, l'homme du monde qui vous aime et vous honore le plus. Je suis avec toute sorte de reconnoissance.....

LETTRE CXLI

Paris, 16 juin 1708.

Je ne vous ferai point d'excuse, monsieur, de ce que j'ai été si longtemps sans faire réponse à vos deux dernières lettres [5], puisque c'est par ordre du médecin que je me suis empêché d'écrire, et que c'est lui qui m'a défendu de faire aucun effort d'esprit, même agréable, jusqu'à ce que ma santé fût entièrement confirmée. Mais enfin me voilà presque tout à fait en état de réparer mes négligences, et il n'y a plus de traces en moi de l'*aquosus albo corpore languor* [6]. Quelquefois même, à l'heure qu'il est, je me persuade que je suis encore ce même ennemi des méchans vers qui a enrichi le libraire Thierry, et il me semble que soixante et dix ans n'ont pas encore tellement appesanti ma plume, que je ne fisse avec succès une satire contre l'hydropisie, aussi bien que contre l'Équivoque. Je doute néanmoins que celle que j'ai composée contre ce dernier monstre voie le jour avant ma mort, parce que je fuis autant aujourd'hui de faire parler de moi que j'en ai été avide autrefois. La vérité est pourtant que je l'ai mise par écrit, qu'elle ne sera point perdue, et que, si vous venez à Paris, comme vous me le promettez, je vous la lirai autant de fois que vous le souhaiterez.

Mais, à propos de ce voyage, savez-vous bien que vous êtes obligé de le faire en conscience, puisque c'est un des meilleurs moyens de me rendre ma santé, qui ne sauroit être mieux affermie que par le plaisir de voir un homme que j'estime et que j'honore autant que vous ? Je vous prie donc de faire trouver bon à madame votre chère épouse que vous vous sépariez pour cela deux ou trois mois d'elle, sauf à racquitter [7], au retour de votre voyage, le temps perdu.

Je ne vous parle point ici de M. Vaginai [8], ni de tous vos autres célèbres magistrats, parce qu'il faudroit un volume pour vous dire tout le bien que je pense d'eux, et que je n'oserois encore vous écrire qu'un billet, que je cacherai même à Helvétius. Vous ne sauriez manquer de réussir auprès de M. Coustard [9], qui n'a fait graver mon portrait que pour le donner à des gens comme vous. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis très-sincèrement.....

LETTRE CXLII

Paris, 7 août 1708.

Vous avez raison, monsieur, je vous l'avoue, d'être surpris du peu de soin que j'ai de répondre à vos obli-

[1] Le manuscrit ne porte point d'année. Celle-ci a été suppléée par Cizeron-Rival.

[2] Boileau est moins coupable qu'il ne le paraît par la correspondance imprimée, où l'on trouve une lacune de quatre mois et demi entre cette lettre et la précédente. Le 22 de janvier 1708, ou trois mois auparavant, il avait écrit une lettre (Laverdet, p. 261-262) que Cizeron-Rival n'a pas publiée. Il y excuse son silence sur des tournoiemens de tête causés par une malheureuse affaire arrivée à un de ses neveux, affaire qu'il a été obligé de solliciter et qui a pensé lui faire perdre l'esprit ; s'il n'a point envoyé les traductions latines demandées par Brossette, c'est qu'il les a données ; il ne lui reste que celle du premier chant du *Lutrin* et du *Festin* (sat. III). Le post-scriptum suivant est le passage le plus remarquable de cette lettre :

J'ai mis la dernière main à ma satire de l'*Équivoque*, et malgré mes tournoiemens de tête, je doute qu'il y ait un ouvrage de moi où la tête m'ait moins tourné. B.-S.-P.

[3] Il y fait allusion dans la lettre suivante.

[4] Jean-Adrien Helvez, ou Helvétius, aïeul de l'auteur du livre *de l'Esprit*, né en Hollande vers 1661, mort à Paris le 20 de février 1727. On lui doit l'introduction de l'ipécacuanha dans la thérapeutique. Il a, ainsi que son fils, Jean-Claude-Adrien, laissé de nombreux ouvrages de médecine.

[5] On n'en a qu'une du 8 de mai 1708.

[6] Horace, l. II, ode II, vers 15-16.

[7] Boileau avait écrit : « ... sauf à racquitter *avec elle*. » Il a effacé ces deux derniers mots.

[8] Ancien prévôt des marchands, procureur général à la cour des monnaies de Lyon, alors âgé de quatre-vingt-huit ans. « Quand il a su, dit Brossette dans sa lettre du 8 de mai 1708, que vous aviez été menacé d'hydropisie, il m'a chargé de vous dire qu'un remède assuré contre ce mal, c'étoit de faire bouillir de la racine de bruscus (Fragon, Petit Houx, *Ruscus aculeatus*, diurétique de la famille des asparaginées) dans de l'eau commune, jusqu'à la diminution du tiers, et de mêler de cette décoction, en guise d'eau simple, avec du vin pour votre boisson ordinaire, continuant ainsi jusqu'à ce que vous soyez entièrement guéri. »

[9] Conseiller au parlement, qui avait fait peindre Boileau par Rigaud, et graver ce portrait par Drevet. Voyez p. 141, note 5.

geantes lettres[1]; mais je crois que votre étonnement cessera, quand je vous dirai que je suis, depuis trois mois, malade d'un tournoiement de tête qui ne me permet pas les plus légères fonctions d'esprit, et que c'est par ordonnance de médecin, c'est-à-dire du médecin hollandois[2], que je ne vous écris point. Aujourd'hui pourtant il n'y a médecin qui tienne; et je vous dirai, sauf le respect qu'on doit à Hippocrate, que j'ai lu l'ouvrage que vous m'avez envoyé, et que j'y ai trouvé beaucoup de latinité et d'agrément. La satire qui y est traduite[3] est la sixième en rang dans mes écrits; mais la vérité est que c'est mon premier ouvrage, puisque je l'avois originairement insérée dans l'Adieu de Damon[4], à Paris, et que c'est par le conseil de mes amis que j'en ai depuis fait une pièce à part contre les embarras des rues, qui m'ont paru une chose assez chagrinante pour mériter une satire entière.

Je voudrois bien vous pouvoir envoyer toutes les traductions qui ont été faites ici de mes autres ouvrages, et dont la plupart sont imprimées; mais je serois bien en peine à l'heure qu'il est de les trouver, parce que j'en ai fait présent, à mesure qu'on me les a données, à ceux qui me les demandoient. Je vois bien que dans peu il n'y aura pas une de mes pièces qui ne soit traduite; car le feu y est dans l'université. J'aurai soin de les amasser pour vous; mais il faut pour cela que ma tête se fixe, et que j'aie permission d'Helvétius. En effet, je doute même qu'il me pardonne de vous avoir aujourd'hui, sans son congé, écrit ce long billet. Toutefois j'y ajouterai encore que j'ai pâli à la lecture de ce que vous m'avez mandé du péril où s'est trouvée notre chère ville de Lyon[5]. Vous savez bien l'intérêt que j'ai à sa conservation. Je vous dirai pourtant que dans la frayeur que j'ai eue, j'ai beaucoup moins songé à moi qu'à vous et à tous nos illustres amis. Grâces à Dieu et à la bravoure de vos habitans, nous voilà en sûreté, et on ne verra point entrer dans la seconde ville du royaume l'infidèle Savoyard. Ce n'est point moi qui l'appelle ainsi, mais Horace, qui l'a baptisé de ce nom, il y a tantôt deux mille ans, dans l'ode *At o Deorum* :

> Rebusque novis infidelis Allobrox[6].

Mais voilà assez braver le médecin. Permettez, monsieur, que je finisse et que je vous dise que je suis avec plus de reconnoissance que jamais...

LETTRE CXLIII

Paris, 9 octobre 1708.

Je suis surchargé, monsieur, d'incommodités et de maladies, et les médecins ne me défendent rien tant que l'application. O la sotte chose que la vieillesse! Aujourd'hui cependant il n'y a défense qui tienne, et dussé-je violer toutes les règles de la Faculté, il faut que je réponde à votre dernière lettre[7].

Vous me demandez dans cette lettre comment je crois qu'on doit traduire *Meteora orationis*. A cela je vous répondrai que, pour vous bien satisfaire sur votre question, il faudroit avoir lu le livre de M. Samuel (*Werenfels*[8]), afin de bien concevoir ce qu'il entend par là lui-même, ce mot étant fort vague, et ne voulant dire autre chose qu'un galimatias à perte de vue. Pour moi, quand j'ai traduit dans Longin ces mots : οὐχ ὑψηλὰ ἀλλὰ μετέωρα qu'il dit, ce me semble, de l'historien Callisthène, je me suis servi d'une circonlocution, et j'ai traduit que Callisthène *ne s'élève pas proprement, mais se guinde si haut qu'on le perd de vue*[9]; la langue françoise, à mon avis, n'ayant point de mot qui réponde juste au μετέωρα des Grecs, qui est à la vérité une espèce d'enflure, mais une espèce d'enflure particulière que le mot enflure n'exprime pas assez, et qui regarde plus la pensée que les mots. La Pharsale de Brébeuf, à mon avis, est le livre où vous pouvez le plus trouver d'exemples de ces μετέωρα[10]. Je me souviens d'avoir lu dans un poëte italien[11], à propos de

[1] On n'en a qu'une du 26 de juin 1708, mais on n'y trouve pas trace de la surprise manifestée par Brossette.

[2] Jean Adrien Helvétius. Voyez p. 411, note 4.

[3] La traduction en vers latins du père Sébastien Dutreuil, oratorien né à Lyon en 1681, mort en 1754.

[4] La satire I, p. 13-15.

[5] Brossette dans sa lettre du 26 de juin 1708, écrit à Boileau que le duc de Savoie s'approche de Lyon et menace de l'attaquer, et que la ville fait des préparatifs de défense.

[6] Novisque rebus infidelis Allobrox.

Boileau cite de mémoire : C'est le vers 6, de l'ode XVI du l. V : *Altera jam teritur*.

Dans un projet de médaille sur la victoire de Staffarde (1690), l'Académie des inscriptions avait mis ces derniers mots à la légende, mais le 9 de janvier 1700, le roi, allié depuis peu avec le duc de Savoie, ordonna de supprimer le mot *infidelis*, et l'Académie supprima alors *Allobrox*, observant que ce mot resté seul, n'aurait en aucun sens (*Registres de l'Académie*), ce que le roi, dans son ignorance de la langue latine, n'avait pas aperçu. B.-S.-P.

[7] Brossette lui a écrit le 22 de septembre et le 3 d'octobre 1708.

[8] Le nom de Werenfels n'est pas dans l'autographe.

Samuel Werenfels, né à Bâle en 1647, y est mort en 1740. On a de lui : *De finibus mundi dialogus*. Basil., 1682, in-4. *Dissertatio de logomachiis eruditorum*; Accedit *Diatribe de meteoris orationis*, Amst., 1702, in-8; *Vita J. J. Buxtorfii*. Basil., 1705, in-4; *Disputationum theologicarum sylloge*. Basil., 1709, in-12, etc.

[9] Voyez *Traité du sublime*, chap. II, p. 246, colonne 1.

[10] Voyez l'*Art poétique*, chant I, vers 100, p. 95, colonne 1.

[11] Arioste, *Orlando furioso*, chant XXX, stance XLIX.

> I tronchi fino al ciel ne sono ascesi :
> Scrive Turpin, verace in questo loco,
> Che due, o tre giù ne tornato accesi,
> Ch'eran saliti alla sfera del fuoco...

deux guerriers qui joutoient l'un contre l'autre, que *les éclats de leurs lances volèrent si haut, qu'ils allèrent jusqu'à la région du feu, où ils s'allumèrent* et d'où ils retombèrent en cendre sur terre. Voilà un parfait modèle du style μετέωρα. Du reste, il peut y avoir de l'enflure qui ne soit point μετέωρα, comme par exemple ce que Démétrius Phaleræus rapporte d'un historien qui, en parlant du ruisseau de Télèbe, rivière environ grande comme celle des Gobelins, se servoit de ces termes : *Ce fleuve descend à grands flots des monts Lauriciens, et de là va se précipiter dans la mer proche...*, etc. Ne diriez-vous pas, ajoute Démétrius, qu'il parle du Nil ou du Danube? c'est là de la véritable enflure; mais il n'y a point là de μετέωρον. Je vous rapporterois cent exemples pareils; mais, comme je vous viens de dire, il faut avoir lu l'ouvrage de M. Samuel (*Werenfels*), pour vous parler juste sur ce point; et vous n'en aurez pas davantage pour cette fois, parce que je sens qu'une chaleur effroyable de poitrine que j'ai, et qui est causée par les glaces de la vieillesse, commence à redoubler. Permettez donc que je me borne à ce court billet, et soyez bien persuadé que toutes vos lettres me font grand plaisir, quoique j'y réponde si peu exactement.

O mihi præteritos referat si Juppiter annos [1]!

quelles longues lettres n'auriez-vous pas à essuyer! Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement...

LETTRE CXLIV

Paris, 7 janvier 1709.

Vous êtes, monsieur, l'ami du monde le plus commode, et avec lequel on peut le plus impunément faillir. Dans le temps que je m'épuise à chercher vainement dans mon esprit des raisons pour excuser mes négligences à votre égard, c'est vous-même qui vous déclarez le négligent, et peu s'en faut que vous ne me demandiez pardon de tous mes crimes. Je vois bien ce que c'est; vous me regardez comme un malade qu'il ne faut point chagriner, et vous ne vous trompez pas, monsieur; je suis malade et vraiment malade. La vieillesse m'accable de tous côtés. L'ouïe me manque, ma vue s'éteint, je n'ai plus de jambes, et je ne saurois plus monter ni descendre qu'appuyé sur les bras d'autrui. Enfin je ne suis plus rien de ce que j'étois, et, pour comble de misère, il me reste un malheureux souvenir de ce que j'ai été. Aujourd'hui pourtant il faut que je fasse encore le jeune, et que je réponde à deux objections que vous me faites dans quelques-unes des lettres que vous m'avez écrites l'année précédente. Je les ai relues ce matin, et il ne sera pas dit que je n'y aie rien répliqué.

La première est sur la musique, dont j'ai eu tort, dites-vous, de ne pas employer les termes dans la description que Longin fait de la périphrase [2]. Mais est-il possible que vous me fassiez cette objection [3] après ce que vous avez lu dans mes remarques, où je dis en propres termes que ce que dit Longin peut signifier *les parties faites sur le sujet* [4], mais que je ne le décidois pas néanmoins, parce qu'il n'est pas sûr que les anciens connussent dans la musique ce que nous appelons les parties; que je penchois cependant vers l'affirmative, mais que je laissois aux habiles en musique à décider plus précisément si le *son principal* veut dire le *sujet*. Ajoutez que par la manière dont j'ai traduit, tout le monde m'entend, au lieu que, si j'avois mis les termes de l'art, il n'y auroit que les musiciens proprement qui m'eussent bien entendu.

L'autre objection [5] est sur ce vers de ma *Poétique* [6] :

De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrens.

Vous croyez que :

Du Styx, de l'Achéron peindre les noirs torrens

seroit mieux. Permettez-moi de vous dire que vous avez en cela l'oreille un peu prosaïque, et qu'un homme vraiment poëte ne me fera jamais cette difficulté, parce que *de Styx et d'Achéron* est beaucoup plus soutenu que *du Styx et de l'Achéron. Sur les bords fameux de Seine et de Loire* seroit bien plus noble dans un vers que *sur les bords fameux de la Seine et de la Loire*. Mais ces agrémens sont des mystères qu'Apollon n'enseigne qu'à ceux qui sont véritablement initiés dans son art.

Je viens maintenant à votre dernière lettre [7]. Vous

[1] Paroles du vieux Évandre. Virgile, *Énéide*, l. VIII, vers 560.
[2] Voyez *Traité du Sublime*, chapitre xxiv, p. 263, colonne 1.
[3] Brossette écrit à Boileau le 3 d'octobre 1708 : « ... Un très-habile musicien, qui sait quelque chose de plus que la musique, m'a fait observer qu'en termes de musique on ne disoit pas ordinairement, *le son principal*, mais que l'on disoit *le sujet* ou *la principale partie*, pour exprimer cette suite mesurée de sons variés, lesquels, étant soutenus par d'autres sons qui composent les parties d'accompagnement, forment un air, un sujet, un concert, une pièce de musique. Car un son tout seul, accompagné de ses parties, produit à la vérité une harmonie, mais non pas une *Mélodie*, comme disent les musiciens. »
[4] Voyez la remarque n° 50, p. 279.
[5] Lettre de Brossette du 8 de mai 1708.
[6] *Art poétique*, chant III, vers 285, p. 105, colonne 1.
[7] Du 31 de décembre 1708.

m'y proposez une question qui a, dites-vous, agité beaucoup de gens habiles dans votre ville [1], et qui pourtant, à mon avis, ne souffre point de contestation : car, qu'est-ce que l'ouïe au prix de la vue? Vivre et voir le jour sont deux synonymes. Les yeux au défaut des oreilles entendent; mais les oreilles ne voient point. J'ai vu un sourd né à qui, par la vue, on faisoit entendre jusqu'aux mystères de la Trinité. Mais, monsieur, il me semble que pour un vieillard malade je m'engage dans de grands raisonnemens.

Le meilleur est, je crois, de me borner ici à vous remercier de vos fromages. J'en porterai deux ce matin à M. le Verrier, chez qui je vais dîner, et je vous réponds que votre santé y sera célébrée. Mille remercîmens à madame votre chère et illustre épouse, de la bonté qu'elle a de se souvenir de moi. J'ai, sur le peu que vous m'en avez dit, une idée d'elle qui passe de beaucoup les Pénélopes et les Lucrèces. Il ne me reste plus qu'à vous demander pardon de la précipitation avec laquelle je vous écris, et qui est cause d'un nombre infini de ratures que je ne sais si vous pourrez débrouiller. Mais quoi! je serois perdu s'il falloit récrire mes lettres, et il arriveroit fort bien que je ne vous écrirois plus. Le moindre travail me tue, et même, dans le moment que je vous parle, il me vient de prendre un tournoiement de tête qui ne me laisse que le temps de vous dire que je vous aime et vous respecte plus que jamais, et que je suis parfaitement, etc.

LETTRE CXLV

Paris, 5 mai 1709.

Je voudrois bien, monsieur, n'avoir que de mauvaises excuses à vous faire du long temps que j'ai été sans répondre à vos obligeantes lettres [2], puisque, de l'humeur dont je vous vois, vous ne laisseriez pas de les trouver bonnes ; mais la vérité est que mes tournoiemens de tête continuent toujours; que je ne puis plus monter ni descendre que soutenu par un valet, que ma mémoire finit, que mon esprit m'abandonne, et qu'enfin j'ai quatre-vingts ans à soixante et onze [3]. Cependant je vous supplie de croire que j'ai toujours pour vous la même estime, et que je reçois toujours vos lettres avec grand plaisir.

Je ne saurois assez vous admirer, vous et vos confrères académiciens, de la liberté d'esprit que vous conservez au milieu des malheurs publics, et je suis ravi que vous vous appliquiez plutôt à parler *des funérailles des anciens* qu'à faire les funérailles de la félicité publique, morte en France depuis plus de quatre ans. Cela s'appelle être philosophe, et marcher sur les pas d'Archimède, qu'on trouva faisant une démonstration géométrique dans le temps qu'on prenoit d'assaut la ville de Syracuse où il étoit enfermé. Nous nous sentons à Paris de la famine [4] aussi bien que vous, et il n'y a point de jour de marché où la cherté du pain n'y excite quelque sédition [5]; mais on peut dire qu'il n'y a pas moins de philosophie que chez vous, puisqu'il n'y a point de semaine où l'on ne joue trois fois l'opéra, avec une fort grande abondance de monde, et que jamais il n'y eut tant de plaisir, de promenades et de divertissemens.

Mais laissons là la joie et la misère publique, et venons aux deux questions que vous me faites dans votre dernière lettre [6]. Je vous dirai que je ne sais pas pourquoi vous êtes en peine de ce vers : *là je trouve une croix* [7], etc., puisque c'est une chose que dans tout Paris *et pueri sciunt*, que les couvreurs, quand ils sont sur le toit d'une maison, laissent pendre du haut de cette maison une croix de latte pour avertir les passans de prendre garde à eux et de passer vite; qu'il y en a quelquefois des cinq ou six dans une même rue; et que cela n'empêche pas qu'il n'y ait souvent des gens blessés ; c'est pourquoi j'ai dit : *une croix de funeste présage*. On riroit à Paris d'un homme qui me feroit votre objection. Pour ce qui est du livre *de Meteoris orationis*, je vous dirai que je l'ai reçu et presque lu tout entier. Il est assez bien écrit. Ce que j'y ai trouvé à redire, c'est qu'il représente *Meteora orationis* comme un terme reçu chez les rhéteurs pour dire *les excès du discours;* et cependant ce n'est qu'une figure, à mon avis, hasardée par Longin pour exprimer le *style guindé*. Aussi ne l'ai-je pas rendu par un mot exprès; mais je me suis contenté de dire du rhéteur que Longin accuse : *Il ne s'élève pas proprement, mais il se guinde si haut qu'on le perd de vue*. Adieu, mon illustre monsieur; pardonnez mes ratures et la précipitation avec laquelle je vous écris; et prenez-vous-en à l'obligation où je me trouve de ne me point fatiguer l'esprit, et de ne pas irriter mes tournoiemens de tête. Du reste, soyez bien persuadé que je suis avec plus de passion que jamais...

[1] Vaut-il mieux être sourd qu'aveugle? Brossette dit que les avis furent partagés.

[2] Du 15 de janvier, du 28 de mars et du 30 d'avril 1709.

[3] Ou plutôt soixante et douze.

[4] Une famine générale, causée par l'hiver rigoureux de 1709.

[5] Voyez les lettres de madame de Maintenon.

[6] Celle du 15 de janvier 1709.

[7] Voyez satire VI, vers 40, p. 25, colonne 1. Brossette dit : « ... En lisant cet endroit, je m'imaginai que ce vers désignoit *une croix qui conduisoit un convoi funèbre.* »

Puisque j'ai encore cette page de reste, trouvez bon que je vous conjure instamment de faire de nouveau mes recommandations à tous vos illustres magistrats, et de leur bien marquer le respect que j'ai pour eux. M. Bronod ne m'assure pas que je serai payé cette année de ma pension, et me laisse dans un doute franchement qui me déplait. J'ose donc me flatter que vous ferez sur tout cela ce qu'il faut faire, et je m'attends d'avoir dans peu de nouvelles raisons de vous estimer, de vous chérir. Adieu, encore un coup. Aimez-moi comme je vous aime.

L'épigramme de votre savant jésuite est assez bonne, mais à mon avis elle est beaucoup meilleure en françois qu'en latin[1].

LETTRE CXLVI

Paris, 21 mai 1709.

Avant, monsieur, que j'eusse reçu votre dernière lettre[2], M. Bronod m'avoit fait dire qu'il feroit tous ses efforts pour me payer ma demi-année avant la fin de juin, mais que, si je voulois attendre cinq ou six jours après la Saint-Jean, il répareroit son retardement en me payant l'année entière. Ainsi, monsieur, supposé qu'il me tienne parole, je n'ai qu'à me louer de lui. Vous m'avez fait un plaisir infini de me mander avec quelle ardeur M. Perrichon prend mes intérêts. Je vois bien qu'il ne compte pas pour un médiocre avantage un peu de mérite qu'il croit voir en moi, et qu'il ne regarde pas comme indigne d'être aimé des honnêtes gens l'ennemi déclaré des méchans auteurs. Je vous prie de le bien charger de remercimens de ma part, et de le bien assurer que, si Dieu rallume encore en moi quelques étincelles de santé, je les emploierai à faire voir dans mes dernières poésies la reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés, aussi bien que de celles de tous vos autres illustres magistrats en qui je reconnois l'esprit de ces fameux ancêtres devant qui pâlissoit

> Lugdunensem rhetor dicturus ad aram[3].

Mais à quoi je destine principalement ma poésie expirante, c'est à témoigner à toute la postérité les obligations particulières que je vous ai. J'espère que l'envie de m'acquitter en cela de mon devoir me tiendra lieu d'un nouvel Apollon ; mais, en attendant, trouvez bon que je me repose, et que je ne vous en dise pas même davantage pour cette fois. Du reste, croyez qu'on ne peut être plus sincèrement et plus fortement que je le suis, etc.

Pardon pour mes ratures.

LETTRE CXLVII

Paris, 2 août 1709.

Deux jours après que j'eus reçu votre lettre, monsieur, datée du 24 juin[4], je tombai malade d'une fluxion sur la poitrine et d'une fièvre continue assez violente, qui m'a tenu au lit tout le mois de juillet, et dont je ne suis relevé que depuis trois jours. Voilà ce qui m'a empêché de répondre à vos obligeantes lettres, et non point le peu de cas que j'aie fait de vos vers, qui m'ont paru très-beaux, et où je n'ai trouvé à redire que l'excès des louanges que vous m'y donnez. Dès que je serai un peu rétabli, je ne manquerai pas de vous faire une ample réponse et un très-exact remercîment ; mais, en attendant, je vous prie de vous contenter de ce mot de lettre, que je vous écris malgré l'expresse défense de mon médecin, et de croire que je sens comme je dois toutes vos excessives bontés. Je suis avec une extrême reconnoissance.....

[1] Dans la lettre du 30 d'avril 1709, Brossette envoie à Boileau, une épigramme latine du père Vanière, sur Puget, et deux traductions en vers français, l'une du père Binet, jésuite, et l'autre de M. de Saint-Fonds. Voici l'épigramme :

> Ore, manuque, doces, nigri miracula saxi (*l'aimant*) :
> Alterutro poteras abstinuisse modo,
> Si quis autem audierit, jam non exempla requirat
> Si videat, vel te causa silente, patet.

[2] Cette lettre, qui était probablement une réponse à la précédente de Boileau, n'a point été publiée, et la copie n'en est point non plus dans le Recueil de Brossette. Il y parlait sans doute de *l'ardeur* de Perrichon, dont Boileau va faire mention et dont il n'est point question dans la correspondance de Brossette de ce temps, soit imprimée, soit manuscrite. B.-S.-P.

[3] Juvénal, satire I, vers 44. Voyez p. 188, note 15.

[4] Brossette annonce dans cette lettre que, si Boileau veut prendre un peu patience, non-seulement il recevra le semestre de sa rente qu'il craignait de ne pas toucher, mais l'année entière. C'est une distinction qu'on a faite en sa faveur, et à laquelle Brossette s'applaudit d'avoir pu contribuer. Plus tard, il s'est, dans sa vanité, attribué une plus grande influence. Échauffé sans doute par cette idée, il compose une quarantaine de vers déplorables (expression de M. Daunou) où il encense Boileau, mais où surtout il cherche à obtenir que le poëte lui en témoigne sa reconnaissance dans les siens. Boileau, lui dit-il :

> Boileau, tu me promets un honneur éternel ;
> Le moindre de tes vers peut me rendre immortel.
> Fais qu'un long avenir de mon nom s'entretienne
> Qu'il connoisse ma gloire en admirant la tienne...

Mais Boileau se réduisit (voyez ci-dessus et la lettre CXLVIII) à ce dont il ne pouvait pas se dispenser, c'est-à-dire à des éloges vagues des vers de Brossette, et il ne lui parla pas même de reconnaissance pour son appui. B.-S.-P.

LETTRE CXLVIII

Paris, 6 octobre 1709.

Il faut, monsieur, que vous n'ayez pas reçu une lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, il y a environ deux mois, où je vous mandois que je sortois d'une très-longue et très-fâcheuse maladie, qui m'avoit tenu au lit plus de trois semaines, et dont il m'étoit resté des incommodités qui me mettoient hors d'état de répondre à vos précédentes lettres. Depuis ce temps-là, j'en ai encore reçu deux de votre part[1] qui ne marquent pas même que vous ayez su [2] que je fusse indisposé. Ainsi je vois bien qu'il y a du malentendu dans notre commerce. Mon valet m'assure pourtant très-fortement qu'il a porté ma lettre à la poste. Ce qui me fâche le plus de cette méprise, c'est que dans ma lettre je vous parlois, comme je dois, des vers que vous avez faits en mon honneur, et sur lesquels vous devez être content, puisque je les ai trouvés fort obligeans et très-spirituels. La lettre dont je vous parle étoit fort courte, et vous trouverez bon que celle-ci le soit aussi, parce que je ne suis pas si bien guéri qu'il ne me reste encore des pesanteurs et des tournoiemens de tête qui ne me permettent pas de faire des efforts d'esprit. O la triste chose que soixante et douze ans! A la première renaissance de santé qui me viendra, je ne manquerai pas pourtant de répondre à toutes vos curieuses questions, et peut-être sera-ce dès le premier ordinaire; mais pour cette fois trouvez bon que j'obéisse aux ordonnances de mon médecin et que je me contente de vous assurer, par ce petit mot de lettre, que je suis autant que jamais.....

LETTRE CXLIX

(FRAGMENT)[3]

Paris, 15 novembre 1709.

Il n'y eut jamais, monsieur, d'ami plus commode que vous [4], etc.... Longtemps avant la composition de cette pièce[5], j'étois fameux pour les fréquentes disputes que j'avois soutenues en plusieurs endroits pour la défense du vrai amour de Dieu, contre beaucoup de mauvais théologiens [6]. De sorte que me trouvant de loisir un carême, je ne crus pas pouvoir mieux employer ce loisir qu'à exprimer par écrit les bonnes pensées que j'avois là-dessus [7].

LETTRE CL

Paris, 14 juin 1710.

Quelque coupable, monsieur, que je vous puisse paroître d'avoir été si longtemps sans répondre à vos

[1] On n'en a publié qu'une, datée du 18 d'août (*Lettres familières*, III, 5), et c'est aussi la seule de ce temps dont la copie soit dans le manuscrit.

Brossette en effet n'y donne point à entendre qu'il ait *su* que Boileau avait été malade. Il l'entretient, 1° de la mort du président de Lamoignon (7 d'août); 2° d'un ouvrage italien dont l'auteur (le marquis Orsi) fait tout à la fois la critique et l'éloge des jugemens de Boileau sur le Tasse (satire IX, vers 176, page 55, colonne 1. *Art poétique*, ch. III, vers 209-216, p. 162, colonne 1); 3° d'une édition de Richelet supprimée parce qu'on y a inséré des exemples tirés des ouvrages d'Arnauld, de Pascal et de Quesnel; 4° enfin d'une copie qu'on lui a fait voir de la réponse de Boileau à Arnauld, et il demande à cette occasion pourquoi Boileau ne l'a pas publiée (elle l'était depuis 1707.

Mais il n'y aurait aucun reproche à faire à Brossette du silence qu'il garde dans cette lettre sur la maladie de Boileau, si la lettre à laquelle il répond eût été écrite le 21 d'août, comme le marquent tous les éditeurs, puisque la sienne aurait été, dans ce cas, écrite trois jours auparavant. B.-S.-P.

[2] Au reste, dans sa réponse du 16 d'octobre (*Lettres familières*, III, 14), Brossette avoue qu'il a reçu la lettre, et ajoute que s'il n'a pas témoigné sa sensibilité sur les indispositions de Boileau, c'était pour ne pas donner à ses lettres un air de tristesse. B.-S.-P.

[3] Ce fragment, négligé par tous les éditeurs, se trouve, à l'exception de la première ligne, dans la première note de Brossette sur l'épître XII (in-4, I, 277); c'est une réponse à une lettre du 16 d'octobre, où Brossette rappelant à Boileau qu'il lui avait demandé divers éclaircissemens, entre autres sur les motifs de la composition de cette épître (lettre du 30 de juillet). B.-S.-P.

[4] Après ce début puisé dans l'autographe, Boileau excuse son silence sur ses infirmités, répétant ce qu'il a dit dans sa lettre du 6 de mai (p. 414) des tournoiemens de tête qu'il éprouve, de la nécessité où il est de s'appuyer sur ses valets, etc. Oubliant ensuite ce qu'il avait également écrit dans la même lettre (p. 414), au sujet de la *croix de l'ancienne préface*, il en reproduit à peu près les observations (il ajoute toutefois ce qu'il a ensuite dit dans sa note de la satire VI, vers 40, qu'on a substitué une latte à la croix). C'est sans doute ce qui aura déterminé Cizeron-Rival à ne pas publier cette lettre; mais il aurait dû au moins en conserver la fin, c'est-à-dire le fragment ci-dessus. B.-S.-P. — M. Laverdet, p. 504-506, donne cette lettre en entier.

[5] L'épître XII sur l'*Amour de Dieu*, p. 86-89.

[6] Ce passage est précieux. Boileau ayant soutenu ses disputes sur l'*Amour de Dieu* longtemps avant la composition de l'épître XII, ou avant 1695, la désignation que des contemporains ont faite du père Cheminais comme l'un de ses principaux antagonistes ne peut plus être déclarée fausse par cela seul que ce jésuite était mort en 1689. B.-S.-P. — Voyez p. 89, note 1.

[7] Ici la correspondance imprimée de Boileau offre une lacune de plusieurs mois que nous allons tâcher de remplir à l'aide des autographes et des lettres familières imprimées.

7 de décembre 1709 (*Lettres familières*, III, 15). Brossette remercie Boileau et lui demande ce qu'il pense d'une dissertation publiée récemment sur les *Caractères de Corneille et de Racine*.

5 de janvier 1710. Boileau s'excuse sur ses infirmités telles que tournoiemens de tête, faiblesse de jambes... Il ne peut plus marcher sans être au hasard de tomber et de se casser la tête; il lui faut l'appui de ses valets.

14 de janvier 1710 (*Lettres familières*, III, 20). Nouveaux remercîmens de Brossette. Envoi de deux pièces de vers latins du père Vanière (une églogue sur l'araignée, et une épitaphe de Puget).

12 de février 1710. Boileau annonce que depuis sa dernière lettre il a eu la fièvre pendant trois semaines. Remercîmens d'un envoi de fromage; ne pouvant en manger, il les a donnés à Le Verrier.

15 de février 1710. Réponse de Brossette. Perrichon écrit à Bronod en faveur de Boileau (sans doute pour la rente ou pension du poëte). Vœux pour qu'il vive longtemps : *vive*, s'écrie Brossette dans son enthousiasme, *vive tuos annos, vive, Bolae, meos*. B.-S.-P.

fréquentes et obligeantes lettres [1], je n'aurois que trop de raisons à vous dire pour me disculper, si je voulois vous réciter le nombre infini d'infirmités et de maladies qui me sont venu accabler depuis quelque temps.

. . . . . Quorum si nomina quæras,
Promptius expediam quot amaverit Hippia mœchos [2], etc.

Mais je me suis aperçu, dans une de vos lettres, que vous n'aimez point à entendre parler de maladies [3], et moi je sens bien, par l'abattement et par l'affliction où cela me jette, que je ne saurois parler d'autre chose; et, pour vous montrer que cela est très-véritable, je vous dirai que je ne marche plus que soutenu par deux valets; qu'en me promenant, même dans ma chambre, je suis quelquefois au hasard de tomber par des étourdissemens qui me prennent; que je ne saurois m'appliquer le moins du monde à quelque chose d'important, qu'il ne me prenne un mal de cœur tirant à défaillance. Cependant je n'ai pas laissé de lire tout au long l'églogue que vous m'avez envoyée de votre excellent père Bimet [4], et je l'ai trouvée très-virgilienne. Ainsi, quand je serois le personnage affreux qu'il s'est figuré de moi, vous pouvez l'assurer qu'il n'a rien à craindre de moi, qui ai toujours honoré les gens de mérite comme lui, et qui ai été et suis encore aujourd'hui ami de tant d'hommes illustres de sa société. En voilà assez, monsieur [5], et je sens déjà que le mal de cœur me veut reprendre. Permettez donc que je me hâte de vous dire que je suis, plus violemment que jamais, etc.

[1] D'après la note précédente, il ne faut compter ici comme restées sans réponse que les lettres de Brossette des 15 de février, 8 de mars, 1er d'avril et 25 de mai 1710.

[2] Juvénal, satire x, vers 218-219.

[3] Voyez lettre CXLVIII, p. 416, note 1.

[4] Jésuite inconnu, dit M. Daunou. Dans cette églogue (en vers latins) il faisait l'éloge de Puget, mort le 6 de décembre. Averti par Brossette qu'elle serait envoyée à Boileau, il fit d'autres vers où il exprimait sa crainte d'être soumis au jugement de ce redoutable critique (ils sont joints à la lettre du 25 de mai). B.-S.-P.

[5] Brossette répondit à Boileau le 25 d'août et reçut de lui une lettre datée du 11 de décembre (Laverdet, p. 322-323). Boileau y excuse son silence entre autres sur ce qu'il s'est aperçu que Brossette n'aime pas entendre parler de maladies et que lui ne saurait parler d'autre chose. Il demande la permission d'en parler encore, mais ce sera pour la dernière fois (ce fut en effet la dernière). Il répète alors ce qu'il a déjà dit plusieurs fois, qu'il ne peut marcher seul, etc. Ses valets le trouvent souvent, dit-il, dans son fauteuil ayant perdu toute connaissance. « Du reste, je ne sens point que mon esprit soit encore diminué, et il l'est si peu, que je travaille actuellement à une nouvelle édition de mes ouvrages, qui seront considérablement augmentés. »

Ce passage est précieux. Il en résulte en effet que Boileau, dont la situation physique s'aggrava bientôt, ne put revoir qu'une très-petite partie de cette édition.

Voilà la dernière lettre de Boileau à Brossette. Il fut bientôt atteint de la maladie à laquelle il succomba. Son frère (l'abbé) en donna avis à Brossette le 18 de février 1711. Celui-ci répondit le 1er de mars (*Lettres familières*, III, 46), et, sur l'avis de la mort du poëte (13 de mars), écrivit de nouveau à l'abbé. Cizeron-Rival a publié (p. 49) la réponse de ce dernier sur une copie qui est dans les manuscrits de Brossette (Laverdet, p. 325-326), mais sans en indiquer la date, qui, d'après la même copie, est du 27 de mars.

« Je ne suis nullement en état, monsieur, de faire une réponse aussi ample que je devrois à l'obligeante lettre qui vient de m'être rendue de votre part, du 24 de ce mois. L'affliction que j'ai dans le cœur de la perte que j'ai faite de mon frère, dont j'étois l'aîné de presque deux ans, ne me laisse pas la tête assez libre pour satisfaire, comme je voudrois, à ce devoir. Permettez-moi donc, monsieur, de vous dire seulement que sa mort a été très-chrétienne, et qu'il a donné la plus grande partie de ses biens aux pauvres. Il est passé en l'autre vie à dix heures du soir, le 11 de ce mois (erreur, c'est le 13), âgé de soixante-quatorze ans et quatre mois, étant né le 1er de novembre 1636. Il avoit été baptisé à la Sainte-Chapelle royale du Palais, où il est enterré avec ses parens, dans le tombeau de notre famille; plusieurs desquels ont été chanoines et trésoriers de la Sainte-Chapelle. Je vous en écrirai davantage, quand Dieu voudra que je sois plus en état de vous entretenir que je ne suis présentement. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour vous donner satisfaction sur les papiers que vous me faites l'honneur de me marquer que vous désirez; je ne crois pas que rien m'échappe, la volonté de mon frère ayant été de me faire l'exécuteur de son testament. Je mettrai à part tout ce qui pourra vous convenir, comme lettres et autres ouvrages que j'aurai soin de vous envoyer. Trouvez bon, monsieur, qu'en son nom et au mien, je vous embrasse de tout mon cœur, étant avec toute la reconnoissance que je dois, et l'attachement possible, » etc.

N. B. Il est assez singulier que Brossette n'ait conservé qu'une copie de cette lettre, tandis qu'il a recueilli avec soin les originaux de plusieurs lettres de personnages étrangers à la famille de notre poete, tels que Maucroix, Bouhours, Lamoignon. B. S.-P.

TABLE ANALYTIQUE
DE LA CORRESPONDANCE

[1] Au P. Bouhours. Page 307, note 1.
[2] Appelé, depuis, Pontchartrain. Voyez, p. 308, note 1.
[3] A Bessé-Lachapelle (projet de voyage à Versailles, avec le Noailles). Page 308, note 3.
[4] Au même (voyage à Versailles). Page 309, note 1.

II

CORRESPONDANCE DE RACINE ET DE BOILEAU.

[1] Au même (demande d'une entrevue). Page 324, note 2.
[2] 1710. Au même (révision de l'édition des poésies d'Huet que Thoulier veut donner). Page 324, note 5.
[3] *Racine* (rendez-vous avec Chamlai). Page 361, note 5.

III

LETTRES DE BOILEAU A BROSSETTE.

[1] 1700. Conférence des ordonnances, par Brossette. Page 373, note 4.
[2] Maladie grave qu'a eue Boileau. Page 380, note 1.
[3] Mêmes objets ; loterie. Page 381, note 2.
[4] Académiciens de mérite ; loterie ; tableau magnétique. Page 381, note 10.
[5] Même édition ; son succès étonnant. Page 382, note 5. — Même sujet ; loterie. Page 382, note 5.
[6] 1702. Excuses de son silence. Page 385, note 10.
[7] On peut bien écrire dans une langue morte. Page 387, note 7.
[8] 1705. Poésies diverses, n° xi. Page 399, note 5.

[1] 1708. Infirmités; affaire fâcheuse d'un de ses neveux; traductions latines; éloges de sa satire XII. Page 411, note 2.

[2] 1710. Infirmités; il ne peut plus marcher seul. Page 416, note 6. — Maladie. Page 416, note 6.

[3] Mêmes objets; nouvelle édition de ses œuvres. Page 417, note 5.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DE LA CORRESPONDANCE

Les italiques désignent les lettres écrites par d'autres que par Boileau.

APPENDICE

I

LETTRE A M. BOILEAU

DOYEN DE SENS[1]

A Paris, 27 juin (1689)[2].

Je ne saurois assez vous témoigner, mon cher frère, le ressentiment que j'ai des bontés que vous avez pour moi en prenant soin comme vous faites de ma rente de Villeneuve-le-Roi[3]. Le détenteur de mes terres s'appelle André Ratier, conseiller au siége particulier et ancien ressort de Villeneuve-le-Roi, et si j'eusse été à Paris lorsque vous êtes parti, je vous aurois remis entre les mains les papiers nécessaires pour le contraindre. Je vous les enverrai au premier jour, supposé qu'on veuille nous faire quelque chicane. A vous dire le vrai elle ne sauroit être que fort impertinente[4], puisque je suis adjudicataire en bonne forme de ce bien qui m'a été adjugé par arrêt, ensuite d'un décret forcé des biens de M. Boivinet[5], sur un arrêt d'ordre où chacun a été colloqué en son rang. Ainsi ce que l'on vous a dit, qu'il y a un créancier qui se prétend antérieur à moi, ne sauroit être qu'une niaiserie et un bruit semé par les débiteurs de ma rente pour n'être point obligés à payer. Je vous prie donc, mon cher frère, de les faire sommer très-fortement de me satisfaire ; sinon vous aurez mes papiers au premier jour, et, s'ils veulent entreprendre un procès ridicule, je vous réponds qu'il leur en coûtera bon[6]. Je vous donne le bonjour et suis tout à vous.

Despréaux.

On ne parle ici que de guerre et de ravages. Les ennemis s'assemblent près de Namur et de Mont-Royal[7]. On croit qu'ils ont plus de quatre-vingt mille hommes, mais le roi en a plus de cent mille à leur opposer.

[1] L'autographe de cette lettre, publiée par M. Berryat-Saint-Prix, p. CCXLII du supplément de son édition, a été trouvé par M. Champollion-Figeac dans un carton des manuscrits de la Bibliothèque impériale, consacré au chanoine Boileau. — Voyez, p. 151, note 3.

[2] Cette date résulte des événements mentionnés dans le *post-scriptum*.

[3] Département de l'Yonne, arrondissement de Joigny. L'abbé Boileau y avait alors un canonicat.

[4] Terme employé autrefois au barreau pour *non pertinente*, qui n'a aucun rapport à l'affaire. B.-S.-P.

[5] Beau-frère de Boileau qui mourut insolvable en 1672.

[6] Il y avait d'abord : « qu'il leur en coûtera *assez pour ne pas se fier à moi...* »

[7] Forteresse que Louis XIV avait fait construire sur la Moselle, vis-à-vis de Trarbach, et au midi de Trèves, et qu'il fut obligé de démolir après la paix de Ryswick (1697). B.-S.-P.

II

APOLOGIE DE L'ÉQUIVOQUE

CONTRE LA DOUZIÈME SATIRE DE M. DESPREAUX[1]

La satire de l'*Équivoque* étoit peu connue avant que M. Brossette l'eût insérée dans la belle et curieuse édition qu'il nous a donnée des œuvres de son illustre ami M. Despréaux ; il est bien vrai que les curieux, attirés par le nom de son auteur, cherchoient avec soin à la recouvrer. Mais ceux entre les mains desquels elle étoit tombée en faisoient mystère ; et soit qu'ils craignissent l'indignation des ennemis puissans qu'elle attaquoit, ou qu'ils ne voulussent pas que les autres profitassent d'un trésor qu'ils avoient eu bien de la peine à découvrir, il est certain qu'ils ne la communiquoient pas aisément, et que cette pièce étoit du nombre de celles que tout le monde vante, et que peu de gens ont vue.

Le sujet de la satire, la difficulté qui se rencontroit à la trouver, la juste prévention du public en faveur du poëte, tout en augmentoit la réputation, et il seroit peut-être à souhaiter, pour la gloire de M. Despréaux, qu'elle fût éternellement restée manuscrite[2]. Non pas qu'absolument parlant, elle lui fasse déshonneur, mais enfin, elle ne se soutient pas à côté de ses autres ouvrages ; on y sent que la veine de ce fameux écrivain commence à s'épuiser, que cette imagination autrefois si belle a déjà perdu une partie de sa vivacité et de sa force, et qu'il est temps que l'auteur renonce à un métier, lequel a cela de commun avec l'amour, de n'admettre point de vieillards dans ses mystères.

Que l'on nous rende la justice de croire que nous ne cherchons pas à diminuer la réputation de M. Despréaux en faisant remarquer la différence infinie qui se trouve entre sa douzième satire et ce qu'il a composé dans un âge moins avancé ! Grace à Dieu, nous ne croyons pas avoir jamais formé de projet aussi ridicule ; mais, nous trouvant obligé de parler de cette pièce, nous avons dû écrire sans déguisement ce que la plus saine partie du public et ses amis même en ont pensé. Nous ne nous y sommes pourtant déterminé qu'avec peine, et, si nous n'avions consulté que notre respect pour un homme auquel notre langue devra quelque jour l'immortalité, nous eussions tiré le voile sur des défauts, qui, au bout du compte, sont préférables aux beautés de nos vers modernes, et que nous admirerions sans doute si celui que nous reprenons aujourd'hui ne nous avoit pas lui-même appris à discerner les différens degrés de perfection qui se peuvent rencontrer dans un ouvrage.

Après ce mot d'apologie, que nous nous devions encore plutôt qu'à M. Despréaux, nous revenons à la satire de l'*Équivoque*. Un lecteur persuadé des principes que l'on y soutient, mais en même temps convaincu qu'ils ne méritoient pas d'être attaqués sérieusement, résolut de traiter la même matière sur un ton plus gai ; et, pour prendre un tour qui eût l'agrément de la nouveauté, il feignit d'embrasser la défense de l'*Équivoque* et de ses plus chers partisans. Réellement il leur porte des coups d'autant plus mortels, qu'ils s'insinuent à l'aide d'une raillerie ingénieuse et piquante, laquelle produit toujours son effet.

J'ignore si cette apologie a vu le jour ; mais, après le nombre d'habiles gens à qui je l'ai demandée et qui n'ont tous aucune idée de l'avoir jamais vue imprimée, j'ai quelque lieu de croire qu'elle paroît aujourd'hui pour la première fois. En tous cas, elle est si peu connue, qu'elle mérite bien de revoir le jour et d'être plus commune à l'avenir qu'elle ne l'a été jusqu'ici. On y trouvera des traits hardis, des vers nerveux et vivement frappés, des idées neuves et singulières, des expressions mâles et heureuses ; enfin, cette pièce iroit peut-être de pair avec nos poésies les plus estimées si la versification en étoit également soutenue partout, et que l'auteur eût resserré certains endroits, qui, à force d'être poussés, pourront paroître un peu languis-

[1] C'est une pièce in-12, de vingt-deux pages, sans date, reproduite en 1735, dans le tome I[er] de la *Bibliotheque françoise* de du Sauzet, 1[re] partie, p. 84-108, avec des notes, dont nous donnons une partie. Ch. A. Panckoucke, qui a inséré l'*Apologie de l'équivoque* dans l'*Art de désopiler la rate*, Paris, 1756, in-12, p. 397, donne à entendre qu'elle est de Racine fils ; Barbier l'attribue au P. Grenan, doctrinaire. L'éditeur de la *Bibliotheque françoise* l'a fait précéder du préambule que nous donnons ici.

[2] « Boileau n'avait pas tort quand il fit la satire de l'*Équivoque* : il eût pu la mieux faire, mais il y a des vers dignes de lui, qu'on cite tous les jours... » Voltaire, *Dict. phil.*, mot : *Abus des mots*.

sans. Comme ces défauts ne dominent pas dans l'*Apologie de l'Équivoque,* il est toujours vrai de dire qu'elle est digne de la curiosité des gens de lettres qui feront grace aux légères taches qui s'y rencontrent en faveur des beautés solides qui y sont répandues.

L'auteur de cette satire nous est entièrement inconnu ; quant au temps où elle a été composée, la vivacité avec laquelle on appuie sur les démêlés avec la Chine nous donne lieu de conjecturer qu'elle a paru lorsque cette affaire occupoit la scène et s'attiroit l'attention publique : or c'étoit vers le commencement de ce siècle (dix-huitième) que les disputes sur les cérémonies chinoises faisoient le plus de bruit, et que toutes les puissances ecclésiastiques mettoient en poudre cette alliance inouïe que les jésuites tâchoient d'établir entre le christianisme et l'idolâtrie.

On a eu soin d'éclaircir par des notes ordinairement fort courtes les endroits du texte qui ont paru en avoir besoin. Si l'on y eût voulu faire entrer indistinctement tous les faits qui y avoient quelque rapport, le commentaire seul auroit occupé un journal ; c'est assez la mode d'en agir ainsi, et il semble que l'on se fait un scrupule de ne pas étaler toutes ses lectures à la moindre occasion qui s'en présente, ou que l'on en fait naître; mais l'on a cru qu'il falloit sacrifier cette démangeaison à l'utilité du lecteur, qui ne demande autre chose d'un commentateur que la connoissance précise du fait qui l'empêche de concevoir ce qu'il lit.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR

Les vers qu'on donne au public n'ont pas besoin de préface : le titre en annonce le sujet et l'explique assez. C'est, à proprement parler, une continuation de la satire de M. Despréaux contre l'Équivoque. L'auteur a cru que, pour égayer sa matière, il feroit bien d'introduire l'Équivoque elle-même plaidant sa cause et faisant tout à la fois son éloge et son apologie. L'ame allégorique qu'on lui attribue si ingénieusement dans la première satire sert de fondement à la fiction de celle-ci, et en même temps aux louanges ironiques que cette ennemie subtile de la vérité et de la sincérité s'y donne elle-même. Il paroît que l'ouvrage a été fait après la destruction de Port-Royal et avant la mort de M. Despréaux. Voici la pièce telle qu'elle m'est tombée entre les mains. C'est au lecteur à juger de son mérite et à décider si l'Équivoque a été une bonne ou mauvaise avocate.

APOLOGIE DE L'ÉQUIVOQUE

Grace au don précieux de l'*ame allégorique*[1]
Que me lègue, en mourant[2], ta muse satirique,
Despréaux, j'ose encor, malgré tes derniers vers,
Défendre ici ma cause aux yeux de l'univers.
De tes sombres chagrins la maligne influence
Tâche en vain d'obscurcir l'éclat de ma naissance.
Car, sans me composer un long ordre d'aïeux,
Fille de Lucifer je naquis dans les cieux :
Là fut mon origine, et ta satire entière
Ne sauroit m'empêcher d'être enfant de lumière.
Efface donc ces traits dont tu peins mon berceau,
Et dans d'autres couleurs va tremper ton pinceau.
Quelle ombre obscurciroit ma généalogie?
  Mais venons, j'y consens, à mon apologie.
Je vois ce qui t'anime et j'en sais le sujet :
De tes premiers dédains je fus l'injuste objet.
Dans le grand art d'écrire, auteur encor novice,
Mes pointes et mes jeux te parurent un vice ;
Et moi, pour te punir d'un goût si dépravé,
Je livrai ton génie à son sens réprouvé.
Tu te mis à rimer : un tour net et facile
Te fit goûter d'abord à la cour, à la ville :
On se laissa surprendre à tes vers médisans,
Et leur naïveté trouva ses partisans.
Tu crus, fier du succès, que, parlant comme Horace,
Tous les rimeurs du temps t'alloient céder la place.
Ce destin t'a manqué : c'est un malheur pour toi,
J'en conviens ; mais faut-il me l'imputer à moi?
Pour immortaliser tes vers et ta mémoire,
Il falloit, dans ton style, imiter le grimoire,
Et cachant des beautés sous des termes obscurs,
En réserver la vue à nos Daciers futurs.
Ou bien, du jansénisme, implacable adversaire,
Percer de mille coups ce spectre nécessaire[3],

[1] La personnification de l'*Équivoque*, par Boileau.
[2] La XII[e] satire est le dernier ouvrage en vers de Boileau.
[3] On a dit que le jansénisme étoit le gagne-pain des jésuites Note de l'édition originale.

En essayer le masque à tous les gens de bien,
Et vendre sans réserve au peuple ignacien,
Ainsi que Saint-Sorlin[1], ton frère académique,
Exhaler contre Arnauld tout ton chagrin cynique.
Le sénat monacal[2], favorable à tes vœux,
Auroit transmis ta gloire à nos derniers neveux,
A temps, à contre-temps, cité dans son volume,
Trévoux... Mais à ce nom tout ton feu se rallume :
Ta muse entre en fureur, et déjà de ton sein,
Une satire éclôt trois cents vers à la main[3].
Auprès de ton fauteuil la nymphe satisfaite
A chaque vers qui sort, te promet ma défaite;
Et, servant à ton gré ton crédule courroux,
Au dompteur des Pradons m'immole avec Trévoux.
Mais suspens ces transports. Faite au bruit de la guerre,
J'entendrai sans frayeur murmurer ton tonnerre.
Avant toi les Pascals, les Wendrocks[4], les Arnaulds,
Dans leurs fougueux écrits, m'ont livré mille assauts;
Mais malgré ces Hectors écrasés sous ma foudre,
Leur superbe Ilion[5] vient d'être mis en poudre.
Juge par cet exploit, dans ce choc hasardeux,
Qui doit être vainqueur ou vaincu de nous deux.
Ces héros fugitifs, ou réduits au silence,
Ne t'annoncent-ils pas ta chute et ma vengeance?
Vois, au premier signal, des milliers d'Escobars
Se ranger, par essaims, sous mes fiers étendards,
La ruse dans le cœur et l'équivoque en bouche :
Le monarque chinois les arme d'un cartouche[6],
Bouclier enchanté que j'ai fait faire exprès,
Et sur lequel, en vain, Rome épuise ses traits.
Comment soutiendras-tu d'une main décrépite
L'impétueux effort de tant d'hommes d'élite?
Pour me déshonorer, dans tes vers insultans
Tu remontes d'abord à la source des temps;
Puis, des siècles d'après nous étalant la honte,
Outré déclamateur, tu mets tout sur mon compte.
Mensonge, idolâtrie, erreurs, schismes, excès,
Il n'est rien qui ne serve à faire mon procès.
A t'entendre, c'est moi dont l'haleine fatale
Empeste la doctrine et corrompt la morale,
Qui répands le poison des plus noires erreurs,
Qui pousse les mortels de fureurs en fureurs;
Et qui, comme Pandore, en désordres féconde,
Fais sortir de mon sein tous les crimes du monde.
Je ne daigne répondre aux creuses visions
D'un homme qui confond toutes les notions.
Troublé par les vapeurs d'un poétique songe,
Tu veux me griffonner, et tu peins le mensonge.
Mais connois mieux les traits du frère et de la sœur,
Mon air et mon visage ont bien plus de douceur!
De ce frère odieux le nom même te choque;
Mais qui peut te déplaire en sa sœur l'Équivoque?
Eh! que feroient sans moi tant de pieux dévots?
Pourroient-ils, sans péril, prononcer quatre mots?
Est-il un seul instant où leur langue forcée
N'eût de quelque mensonge à couvrir sa pensée?
Faisons une hypothèse. En te croyant discret,
A l'oreille un ami te confie un secret.
Un autre ami s'en doute, il te presse : que faire?
Iras-tu, faux ami, lui révéler l'affaire?
Ou, le doigt sur la bouche, en sot mystérieux,
D'un silence offensant payer le curieux?
Mentiras-tu? Ta muse en blâme la maxime :
D'ailleurs, l'ombre d'Arnauld t'en viendroit faire un crime.
Comment donc, et par où te tirer d'embarras?
Écoute, Despréaux, suis-moi : tu l'apprendras.
Une réponse alors escobarde ou normande,
Sans choquer l'importun, élude sa demande,
Te sauve d'un mensonge en un pas si glissant,
Et couvre le secret sous un voile innocent.
Montons plus haut : sans moi, c'est fait des républiques,
Et l'on voit échouer tout l'art des politiques.
Vues, intrigues, ressorts, tout est à découvert;
A qui veut les percer, le passage est ouvert;
Le manége des cours cesse d'être un mystère;
Autant vaut sur le trône un Claude qu'un Tibère;
Et dès qu'un faux scrupule ose m'en éloigner,
Moi manquant, l'on n'a plus le grand art de régner.
Peu touché cependant de tous ces avantages,
Tu viens, l'air enjoué, me faire mille outrages :
Me reprocher d'apprendre aux ignorans mortels
Le secret de pécher sans être criminels;
Et, montant par degrés de malice en malice,
A disculper l'impie, en consacrant son vice.
Jouis, censeur cruel, jouis des ris amers
Qu'excite contre moi l'air malin de tes vers;
Goûtes-en le succès et, riant à ton aise,
Lis, en frappant des mains, ta pompeuse antithèse.
Mais, non : pourquoi souffrir que, singe de Pascal,
Tu viennes critiquer ce qui n'est point un mal?

[1] Voyez pages 15, 54, 101, 105, 146, 172, 209.

[2] Boileau, dans la satire de l'*Équivoque*, appelle ainsi les auteurs du *Journal de Trévoux*. Note de l'édition originale.

[3] La XII[e] satire, p. 55-57.

[4] Nicole. Voyez pages 57 et 65.

[5] Port-Royal. Voyez page 59, note 7.

[6] L'empereur de la Chine a écrit dans un cartouche ces paroles équivoques : « *Adorez le ciel.* » Les jésuites ont exposé ce tableau profane dans leur église, et, malgré les défenses de Rome et des évêques, on ne peut les obliger à le supprimer. Note de l'édition originale.

Le vers :

Le monarque chinois les arme d'un cartouche

est cité dans la *Bibliothèque janséniste* de du Sauzet.

Admire bien plutôt par quel tour de magie
J'ajuste l'Évangile à ma théologie.
Jadis en bon chrétien, modérant ses désirs,
Un homme n'eût osé se livrer aux plaisirs.
Ce n'étoit qu'en tremblant qu'on goûtoit à la pomme,
Dans tout ce qu'on faisoit on craignoit le vieil homme,
Et des gâte-métiers, jansénistes d'alors,
Sur les moindres douceurs semoient mille remords.
Jurer c'étoit jurer ; médire, étoit médire ;
Plus au large à présent l'amour-propre respire.
J'ai mis le cœur humain en pleine liberté :
Et Bauny[1] dans un livre, avec moi concerté,
(A qui pouvois-je mieux confier ce système ?),
A du rang des péchés rayé le péché même.
Voilà ces maux affreux que tu m'as reprochés ;
Non, je n'approuve point, mais j'ôte les péchés.
Pour en diminuer l'immense catalogue,
Je donne un nouveau jour aux lois du Décalogue ;
Et, par des sens heureux que j'invente à propos,
J'offre aux esprits troublés un tranquille repos.
Aussi, sans mon secours, je ne sais quelles bulles
Nous alloient ramener le siècle des scrupules.
De temps en temps, à Rome, un tas de factieux,
Surprenoit contre nous des décrets spécieux[2].
Le successeur de Pierre, ému par la cabale,
D'anathèmes fréquens frappoit notre morale.
En France les prélats flétrissoient nos auteurs[3],
Même zèle en Sorbonne emportoit les docteurs[4] ;
Et tout le second ordre, uni dans ses requêtes,
Fournissoit la vapeur d'où sortoient ces tempêtes[5].
Déjà la Vérité, sur ses décisions,
Bravoit et l'équivoque et les restrictions.
Son parti triomphoit : mais bientôt éludées,
Les bulles, par mes soins, se virent dégradées ;
Et, malgré des décrets si clairement conçus,
Daniel[6] a plaidé, j'ai repris le dessus.
Parle-t-on de Canons ? je crie au rigorisme ;
D'Église primitive ? elle est le jansénisme.
D'Augustin, de Thomas ? malgré des noms si grands,
La foi, quand on les cite, a besoin de garans.
Ainsi fuit devant moi la morale rigide :
Pour elle et pour les siens mon dogme est une égide[7],
Et ma vue aujourd'hui, soit crainte, soit respect,
Ote jusqu'à la voix à ce parti suspect.
Je sais que Port-Royal en a frémi de rage.
Que n'a-t-il point tenté pour bannir ce langage ?
Je blessois, disoit-il, la foi, les bonnes mœurs :
On ne voyoit qu'écrits, ce n'étoient que clameurs.
Toi-même, rallumant des guerres presque éteintes,
Tu rimes contre moi de satiriques plaintes.
Dans le champ où Montalte[8] aimoit à moissonner,
Même haine, après lui, te fait venir glaner ;
Et tous deux tour à tour, plaidant la même cause,
Tu me redis en vers ce qu'il m'a dit en prose.
Mais, injuste censeur, de quoi m'accuses-tu ?
Le vice, entre mes mains, devient une vertu.
Ruse, déguisement, artifice, parjure,
Fourbe, duplicité, faux serment, imposture,
Tout cela n'est plus crime, et ma subtilité
Les a remis en grâce avec la Vérité.
De ces monstres d'enfer, changés par mes prestiges,
A peine reste-t-il quelques légers vestiges.
On les voit aujourd'hui, vertus de ma façon ;
Et je puis m'écrier, comme autrefois Samson,
Qu'il est sorti du Fort une douceur exquise[9].
Ce qui fut tromperie est adresse permise.
Nul scrupule en parlant ne trouble les humains,
Et l'on touche à la poix sans se gâter les mains.
O Sanchez, ô Bauny, mes apôtres fidèles,
Qu'on vous rende à jamais des graces immortelles.
Un homme instruit chez vous ne sauroit plus mentir,
Pour lui, le faux en vrai daigne se convertir.
Oui, quand par votre esprit une langue est guidée,
Le parjure n'est plus parjure qu'en idée ;
Loin d'elle, sur-le-champ, le mensonge s'enfuit,
Et, sans être pécheur, on en a tout le fruit.
Viens donc présentement, téméraire critique,
Et censurer mon dogme et blâmer sa pratique ;
Et blasphémant ici ce que tu n'entends pas,
Dire qu'on ment tout haut en disant vrai tout bas.

[1] Dans la *Somme des pechés*. Voyez p. 124, note 9.

[2] Décrets d'Alexandre VIII et d'Innocent XI. Voyez page 52, note 1, et page 87, note 1.

[3] Censure de l'apologie des casuistes par le clergé de France ; autre censure faite en 1700. Mandements particuliers de plusieurs prélats, etc. *Bibliothèque françoise.*

[4] La Sorbonne a toujours veillé avec soin sur la doctrine des jésuites. *Bibl. franç.*

[5] Les curés de plusieurs villes différentes s'unirent pour demander à leurs évêques la condamnation de la morale des casuistes. Les requêtes qu'ils présentèrent à cette occasion sont des morceaux achevés, celles des curés de Paris, surtout. *Bibliothèque françoise.*

[6] Le P. Daniel a fait l'apologie de la morale des jésuites tant dans ses *Lettres écrites au P. Alexandre*, que dans les *Entretiens de Cléante et d'Eudoxe*, qui sont une réfutation des *Lettres provinciales*. *Bibl. franç.*

Le P. Daniel, jésuite, a fait une dissertation pour justifier l'usage des équivoques et des restrictions mentales, ce qui l'a fait appeler l'*Avocat des équivoques*. Note de l'édition originale.

[7] Monstre furieux, tué par Minerve, de la peau duquel elle couvrit son bouclier qui en a reçu le nom. Note de l'édition originale.

[8] Nom sous lequel Pascal a publié les *Lettres à un provincial*.

[9] Samson ayant mangé et fait manger à ses parents du miel d'un essaim d'abeilles qu'il avoit trouvé dans la gueule d'un lion qu'il avoit tué sans s'en être vanté, proposa en énigme cet événement à trente jeunes hommes choisis pour l'accompagner dans son mariage : *la nourriture est sortie de celui qui mangeoit, et la douceur est sortie du Fort*. Juges, XIV. Note de l'édition originale.

Ces sermens étoient bons dans la bouche des Pères;
Mais nos temps ont besoin de règles moins sévères.
Autre siècle, autres mœurs. Seule aussi de nos jours,
J'ai su comme il falloit compasser un discours.
D'un non ou d'un oui sec tempérant la rudesse,
Je laisse aux complimens toute leur politesse;
Et, toujours abondant en traits officieux,
Je masque un mauvais cœur sous un front gracieux.
  C'est par moi que Tellier, cette ame si candide,
Sait d'un tas d'aspirans flatter l'espoir avide.
Assise sur sa langue, il me laisse le soin
De lui prêter des mots, tous marqués à mon coin.
Par là le confesseur, en ses jours d'audience,
Unit sa politique avec sa conscience,
Joue une cour rampante, et, parlant d'après moi,
Fait chez lui des prélats qu'il défait chez le roi.
C'est ainsi qu'autrefois, contre le Moraliste [1],
Des chrétiens de la Chine il fut l'apologiste [2];
Qu'il vengea, soutenu de mes expressions,
Et les convertisseurs et les conversions;
Qu'aux airs de vérité que nous sûmes répandre,
On vit Brisacier [3] même applaudir et se rendre,
Et que l'Europe entière, admirant nos travaux,
Sur la foi de Tellier détesta nos rivaux.
Il est vrai que bientôt ses preuves contredites
Laissèrent sans appui les suspects néophytes.
Son livre fut flétri [4]; mais l'auteur censuré
N'en est ni plus suspect ni moins considéré;
Au contraire, escorté d'équivoques sans nombre,
Éminences, Grandeurs, tout respecte son ombre;
Et j'ai la joie enfin qu'en ne lui cachant rien,
S'il sait tous mes secrets, il en profite bien.
Avec un mot tragique [5], embelli de ses gloses,
Il espère à son gré mille métamorphoses.
Au plus obscur mérite il donne de l'éclat,
Et d'un Sulpicien fait un rare prélat.
Il n'a qu'à prononcer le seul nom de cabale,
Ce mot arme aussitôt l'autorité royale,
Répand mille terreurs à Rome et dans Paris,
Renverse les Quesnels avec tous leurs écrits,
Lui met entre les mains les foudres de Versailles,
Abat de Port-Royal les profanes murailles;
Et, docile à la voix de ce sage enchanteur,
Louis même est tout prêt d'éloigner son pasteur [6]
  Dans les jours orageux du célèbre Problème [7],
Daniel soupçonné m'eût pris pour Daniel même [8].
Car sans faire un mensonge, et sans rien avouer,
Je vins couper le nœud qu'il n'eût pu dénouer.
Noirci chez le prélat, par quelle vraisemblance
Sus-je lui rétablir sa douteuse innocence?
Je lui dictai sa lettre, et j'y fis des sermens
Que le public crut vrais comme ceux des amans.
Rappellerai-je ici cette comique histoire,
Dont les novateurs seuls abhorrent la mémoire,
Quand l'équivoque A. A., signant quelques billets [9],
Vit d'habiles docteurs tomber en ses filets?
Grands, petits, tous ont su ce trait inimitable:
L'histoire des filous n'a rien de comparable;
Et c'est en vain qu'Arnauld, piqué jusques au vif,
En faveur des dupés le prit d'un ton plaintif.
Je laissai ce docteur, peu docte en l'art de feindre,
Se livrer quatre fois au chagrin de la plaindre [10].
Mais la cour, où l'on aime et l'art et l'enjouement,
Trouva la pièce heureuse et rit du dénoûment;
Et l'auteur faux ou vrai de cette comédie [11]
Eut le plaisir d'y voir son intrigue applaudie.
  Mais laissons à l'écart des faits ingénieux,
Je veux te raconter des tours plus sérieux.
Je viens au grand chef-d'œuvre, où brille ma doctrine,
C'est le long démêlé des cultes de la Chine;
Événement fameux, où le parti défait
Succombe en apparence et triomphe en effet.

[1] M. Arnauld, dit l'édition originale. — Dans la *Bibliothèque françoise* on lit la note suivante : « Le P. Moralez, religieux dominicain, est celui qui s'est élevé le premier contre le culte chinois, et le zèle de ce Père n'a pas peu servi à le faire condamner à Rome. »

[2] Le P. Tellier a été l'apologiste des superstitions chinoises dans son livre intitulé : *Défense des nouveaux chrétiens de la Chine*, qui a été flétri en 1700 par la Faculté de théologie de Paris. M. du Pin a relaté tout ce que les jésuites opposoient à cette censure. *Bibl. franç.*

[3] M. Brisacier, supérieur du séminaire des Missions étrangères, révoqua l'approbation qu'il avoit d'abord donnée à cette défense.

[4] Par Clément XI.

[5] Jansénisme.

[6] Le P. Tellier avoit si bien su prévenir Louis XIV contre M. le cardinal de Noailles, que ce prince étoit prêt à l'exiler, lorsque la découverte de la fameuse Lettre de M. l'abbé Bochart de Saron rompit les mesures que l'on avoit prises. *Bibl. franç*

[7] On lit en note dans l'édition originale : « Petit écrit dans lequel on voulut rendre suspecte la foi de M. le cardinal de Noailles; cet ouvrage fut brûlé par la main du bourreau. Le P. Daniel, jésuite, que tout le monde en faisoit auteur, tâcha de s'en justifier par une lettre pleine de serment et de protestations équivoques. »

La *Bibliothèque françoise* donne la note suivante : « C'étoit d'abord l'opinion générale que le P. Daniel étoit l'auteur du fameux *Problème* que le Parlement de Paris fit brûler par la main du bourreau, et que les molinistes, même un peu modérés, n'ont pu approuver. Ce Père ayant ensuite écrit une lettre où il proteste avec serment qu'il n'y a jamais eu la moindre part, ceux qui l'en crurent ne surent plus sur qui devoient tomber les soupçons; mais enfin Galliande a bien voulu se charger de l'iniquité, et c'est à lui à qui l'on attribue aujourd'hui cette belle pièce. »

[8] C'est-à-dire que l'*Équivoque* fit pour ce jésuite ce que le prophète Daniel fit pour Suzanne. Note de l'édition originale.

[9] La fourberie de Douai, dans laquelle le faux Arnauld signoit ses lettres A. A. pour faire croire aux professeurs qu'il vouloit surprendre que c'étoit Antoine Arnauld. Édition originale.

[10] Les quatre plaintes de M. Arnauld pour demander justice de cette fourberie. Édition originale.

[11] Le docteur Tournely fut le principal acteur de cette comédie. *Bibl. franç.*

Écoutes-en l'histoire, et vois avec surprise
Ce que me doit la Foi, ce que me doit l'Église.
Une Société, dont j'anime l'esprit,
En des climats lointains va porter Jésus-Christ.
Ces docteurs mieux instruits qu'aux temps apostoliques,
Mènent droit à la foi par les mathématiques :
Lunettes, almanachs, canons, bijoux, cadrans
Font entrer l'Évangile avec eux chez les grands.
Par ces saintes leçons, la Chine encor païenne,
Sans presque rien changer, devient pourtant chrétienne.
On lui montre le Verbe au milieu des splendeurs,
De Jésus glorieux on lui peint les grandeurs ;
Mais pour le crucifix, ma sage économie
A de profanes yeux en cache l'infamie.
Un Dieu crucifié blesseroit les Chinois.
Jadis Paul, il est vrai, ne savoit que la croix ;
C'est tout ce qu'il prêchoit. Ces apôtres plus sobres
Jugent qu'il est bien mieux d'en taire les opprobres.
Et qu'attendre en effet d'un objet si chagrin?
Est-ce de ce bois-là qu'on fait un mandarin?
De progrès en progrès ma science portée
En faveur des lettrés fait un saint d'un athée.
L'enfer même y consent, car pour Confucius
Nous lui donnons Arnauld avec Jansénius.
Sans cette apothéose, et prudente et nouvelle,
La moisson de la Chine échappoit à leur zèle.
Aussi ma charité, qui se fait tout à tous,
Permit que devant lui on fléchît les genoux ;
Et que sans renoncer à chrême ni baptême,
Un chrétien lui servît de pontife lui-même.
Le zèle qui nous presse, immense en ses trésors,
Étendit ses bontés jusqu'aux cendres des morts.
Les Chinois convertis, grace à leurs nouveaux maîtres,
Conservèrent chez eux le culte des ancêtres ;
Et leurs heureux défunts, rachetés par Mathieu[1],
Restèrent dans leur niche encensés comme Dieu.
Que ne peut point la soif de sauver tous les hommes !
Et que le monde entier sache enfin qui nous sommes.
Les apôtres jadis, avec un cœur de fer,
Laissèrent sans pitié nos aïeux en enfer.
Ils ignoroient, hélas! ces hommes trop sincères,
L'art facile et récent de *dédamner* nos pères :
Ils brisoient sans quartier foyers, temples, autels,
Tout périt sous leurs mains, jusqu'aux dieux immortels.
Ricci, le grand Ricci, prit une autre méthode,
Il trouva pour le ciel un sentier plus commode,
Et fit voir aux Chinois, ignorans sur ce point,
Qu'ils servoient le vrai Dieu, qu'ils ne connoissoient point.
Bientôt la calomnie, accoutumée à mordre,
Déchira sa conduite et noircit tout son ordre.
La Foi, s'écrioit-on, sous un nuage obscur
Montre à ses vrais enfans un culte bien plus pur.
Quels docteurs! quelle loi! quel profane manége!
Et quel fruit va produire un fonds si sacrilége?
Que n'ajoutoit-on pas! zélés dispensateurs,
On les faisoit passer pour des dissipateurs.
C'étoit peu de les perdre en ce fameux empire,
Il fallut dans l'Europe achever leur martyre.
J'y vis ces doux agneaux, par des esprits pervers,
Taxés publiquement d'être des loups couverts.
A Rome, Moralez[2] commença la mêlée,
Et dit ce qu'il voulut à la sainte assemblée.
L'oracle répondit, Ricci fut foudroyé.
Mais peu de temps après vint un autre envoyé ;
C'est le grand Martini[3], l'homme sans hyperbole,
Le plus franc, le plus droit, qu'ait formé mon école,
Et qui savoit le mieux, Rome en vit un essai,
L'art de ne point mentir en ne disant pas vrai :
L'ambassadeur muni, *de pièces authentiques*,
Justifia la Chine et sauva nos pratiques.
Ses cas mieux exposés et très-bien répondus
Rendirent le courage à nos gens éperdus.
Ainsi, rentrant en lice avec armes égales,
Je fis passer en lois mes prétendus scandales :
J'opposai Rome à Rome, aux autres ouvriers,
Et la Société se couvrit de lauriers.
En vain un noir dépit contre la Compagnie
Traita son envoyé de nouvel Ananie[4] :
Simple exposant, mais sage en sa simplicité,
Il dit vrai, mais non pas toute la vérité ;
Et suivit, en ce cas, l'excellente maxime,
Qu'un habile homme tait tout ce qu'un sot exprime.
Est-ce donc là, grand Dieu ! mentir au Saint-Esprit?
Contre lui cependant que n'a-t-on pas écrit?
Dans leur zèle indiscret, d'ingrats missionnaires
Nous traitèrent partout d'ouvriers mercenaires.
Échos de Port-Royal, ils parloient son jargon :
« J'alliois, selon eux, l'Arche sainte et Dagon.
« Bélial et Jésus, médisance terrible !
« Se trouvoient réunis par un mélange horrible!

[1] Le P. Matthieu Ricci, jésuite, est le premier qui a autorisé le culte superstitieux que les Chinois rendent à leurs ancêtres. Édition originale.

[2] Jean-Baptiste Moralez, dominicain, fut envoyé de la Chine à Rome pour proposer au Saint-Siége diverses difficultés touchant les cultes superstitieux de la Chine, et obtint un décret qui les condamna. Édition originale. Voyez la note première de la page précédente.

[3] Jésuite mandarin, et auteur d'une *Histoire de la Chine* assez estimée. *Bibl. franç.*

[4] Ananie mentit à saint Pierre, le P. Martini mentit au successeur de Pierre, en exposant au Saint-Siége les cas de la Chine d'une manière pleine de déguisement. Édition originale.

« L'Église de la Chine avoit plus d'un époux,
« On partageoit des cœurs dont le ciel est jaloux
« Les frères de Xavier dans ces vastes contrées,
« Altéroient le dépôt des vérités sacrées,
« Souffroient le paganisme aux gens peu scrupuleux,
« Plaçoient dans le lieu saint un tableau scandaleux,
« Corrompoient à tel point leur divin ministère
« Qu'ils faisoient de l'épouse une infâme adultère;
« Et qu'ils osoient nommer, par un étrange abus,
« Leurs chrétiens *Les chrétiens de l'ordre de Jésus.* »
Je ne t'avance rien qu'une Maison suspecte[1],
Ce mot l'annonce assez, et ne dise et n'objecte :
Ses livres d'où distille et le fiel et l'erreur,
Me reprochent ces faits d'un style plein d'aigreur.
Pour flétrir nos chrétiens, en Europe, à la Chine,
La cabale employa machine sur machine;
Et, de quelque côté qu'on tournât ses regards,
On ne voyoit aux murs qu'affiches et placards.
Chacun se déchainoit : tour à tour sur la scène
Une foule d'acteurs vint exhaler sa haine;
C'étoit religion, zèle, foi, piété,
De déchirer l'Église et la société.
Les enfans de François et ceux de Dominique
Entrèrent, qui l'eût cru! dans ce complot inique;
Et malgré le décret du pontife romain[2],
Je me vis en opprobre à tout le genre humain.
Toute la Compagnie en parut alarmée;
Elle entendoit crier aux enfans d'Idumée :
Rasez-la, rasez-la jusques aux fondemens.
Les uns la déchiroient par de longs mandemens,
D'autres, en leurs écrits, crioient à pleine tête
Que, démentant son nom, elle adoroit la *bête.*
Surtout deux boute-feu[3] que je pourrois nommer,
Loin de la soutenir aidoient à l'opprimer.
Ils la perçoient de coups, triste et honteux salaire
Des bienfaits dont sa main combla leur séminaire.
Il n'est point de noirceurs qu'ils n'osassent vomir.
Elle, sous cette croix, ne pouvoit que gémir;
Car l'innocence, hélas! ne sait faire autre chose.
Je m'attendris sur elle, et pris en main sa cause :
J'entendis ses clameurs et j'exauçai ses vœux;
Et pasteurs et troupeaux, je les sauvai tous deux.
Pour leur faire un rempart contre ces calomnies,
Je donnai le baptême à nos cérémonies.
L'athéisme devint, par un détour subtil,
Un culte politique et purement civil.
Un si grand changement n'avoit point eu d'exemples:
Les temples dégradés ne furent plus des temples;
J'avois, pour les sauver, épuisé mes raisons,
Il me parut plus court d'en faire des maisons.
L'autel où l'on offroit un encens détestable
Prit un nom moins auguste et ne fut qu'une table :
Le sacrifice ensuite eut un même destin,
J'en changeai l'appareil en l'apprêt d'un festin;
Et Confucius même, encor par privilége,
N'eut plus que les honneurs d'un pédant de collége.
Avec les noms changés la chose aussi changea;
C'est ainsi qu'en mes mains le culte se purgea.
Mais, tandis que j'achève un si pieux ouvrage,
L'Occident contre moi forme un nouvel orage.
De ses cris importuns la Foi remplit les airs,
Elle arrache à *Clément* sa foudre et ses éclairs,
Et, réglant de *Tournon* le voyage et la marche,
Elle amène à Pékin le zélé patriarche.
Mais débarqué *légat*[4] et rembarqué martyr,
A peine y paroît-il, que je l'en fais sortir.
Et par là tombe enfin sa hautaine entreprise
D'ôter *Confucius* des fastes de l'Église,
D'abolir, sans égard aux usages des lieux,
Et le culte du ciel et celui des aïeux.
C'est tout ce qu'a produit ce projet téméraire :
Le coup est retombé sur le parti contraire.
Maigrot s'est fait bannir, déclaré Tiao[5],
Et le nonce en prison s'ennuie à Macao.
Encore trop heureux qu'oubliant sa puissance,
Pour eux la Compagnie ait usé de clémence;
Leur complot méritoit un peu plus que des fers.
Mais quittons l'Orient et repassons les mers.
Pour la dernière fois Port-Royal me rappelle.
Ah! quel monstre à mes yeux, et quel champ pour mon zèle!
Ce monastère impie, ouvert aux séducteurs,
Suivoit obstinément d'aveugles conducteurs.
Au lieu de Guilloré, de Crasset, de Saint-Jure,
On lisoit quelque Père et même l'Écriture.
Dans le choix des sujets, le crédit et le bien,
Sans les autres talens, n'étoient comptés pour rien.

[1] Le séminaire de MM. des Missions étrangères. *Bibl. franç.*

[2] Sur le faux exposé du P. Martini, la sacrée Congrégation rendit un décret en 1656. C'est le décret d'Alexandre VII dont les jésuites ont fait de si grands abus à la Chine et dont ils se servent si injustement pour autoriser leurs pratiques superstitieuses. Edition originale.

[3] MM. Brisacier et Tiberge, qui troubloient les jésuites, comme le prophète Elie troubloit Israël. Edition originale. — M. Maigrot et M. de Lionne, évêques *in partibus. Bibl. fr.*

[4] M. le cardinal de Tournon, envoyé par Clément XI à la Chine, avec toutes sortes de pouvoirs. Les jésuites l'ont fait mourir de faim dans une prison à Macao, et Tolomei, jésuite, a eu son chapeau et son titre. Edition originale. — Le pape Clément XI envoya à la Chine M. le cardinal de Tournon en qualité de légat apostolique, pour mettre fin aux contestations qui divisoient depuis longtemps les missionnaires de ce pays-là; mais les jésuites, s'étant aperçus qu'il ne leur seroit pas favorable, prévinrent contre lui l'empereur et le firent reléguer dans leur maison de Macao où il est mort. *Bibl. franç.*

[5] Perturbateur du repos public. Edition originale. — C'est-à-dire non lettré. *Bibl. franç.*

On n'y savoit point l'art de sucer les familles,
Le monde, ni les miens, n'alloient point à ses grilles,
Le sang, le nom, l'esprit, tout y sentoit Arnauld;
Le canon à la messe étoit prononcé haut.
Converses, médecins, sacristains, sur ma liste,
Jusqu'à la basse-cour, tout était janséniste.

En vain, pour échapper à la Société,
Ces vierges se piquoient de régularité,
Retraçoient dans leurs mœurs la pureté des anges,
De l'époux, nuit et jour, annonçoient les louanges,
Et, la lampe à la main, attendant son retour,
Allumoient dans leur cœur le feu de son amour.
En vain toute l'Église admiroit leur conduite;
Il n'est plus de vertu dès qu'on n'est pas jésuite.
Que ne tentai-je point pour leur ouvrir les yeux?
Des docteurs, de ma part, allèrent sur les lieux.
J'appelai, mais en vain : ma grâce inefficace
Trouva leurs cœurs fermés pour les enfans d'Ignace.
Les traits de Molina ne les sauroient percer,
M'écriai-je : il faut donc abattre et disperser.
Je le dis, je le fis : et bientôt, plus sensées,
Ces vierges ont quitté leurs visions passées.
De leurs folles erreurs donnant un désaveu,
La frayeur d'un serment n'est pour elles qu'un jeu,
Et leurs noms, mis sans glose au bas du formulaire[1],
Couronnent mes travaux et terminent l'affaire.
Lallemand t'apprendra, si tu lis son recueil,
Par quels sages ressorts j'ai dompté leur orgueil.
Tendres empressemens, raisons insinuantes,
Ont triomphé, dit-il, de ces pauvres errantes.
Et leur retour sincère à l'Église, à la foi,
A bien justifié nos soins et ceux du roi;
Leur conquête est ma gloire et notre apologie.

Autre et dernier effort de ma théologie.
Heureuse en mes secrets, en dépit du sultan,
J'ente un chrétien caché sur un mahométan.
Le Croissant vient à nous, et l'Alcoran docile
Donne un baiser de paix au divin Évangile.
Chrétiens, musulmans, par moi catéchisés,
Dans Chio, bons amis, ne sont plus divisés.
On voit maint et maint Grec, sous une foi masquée,
Catholique à l'église, et Turc à la mosquée[2].
Enfin, conciliant les cultes et les lois,
J'apprends l'art de servir deux maîtres à la fois.

Au reste, ces succès, que l'Archipel admire,
Ne nous coûtent ni sang, ni prison, ni martyre.
Sery, dans un libelle, a voulu m'en railler:
Mais notre attrait n'est pas de se faire empaller.
On peut, à petit bruit, apôtre pacifique,
Annoncer aux humains la grâce évangélique,
Et, sans prévariquer, avec certains dehors,
S'épargner en prêchant mille genres de morts.

Ah ! si dans Sion même, et dès son origine,
L'Église plus savante eût connu ma doctrine,
Que d'enfans conservés ! que de persécuteurs
Désarmés, adoucis, changés en protecteurs!
Elle n'eût point gémi sous ces meurtres barbares
Des Dioclétiens et des Rictiovares.
Mais, comme dans la Chine, honorée, en crédit,
Elle eût pu croître en paix à l'ombre d'un édit.
Rien n'auroit arrêté ses progrès, ses conquêtes;
Et les dieux des Gentils, esprits aisés, honnêtes,
Pour quelques grains d'encens qu'on leur eût accordé,
L'auroient vu s'agrandir et n'auroient point grondé.
Mais, dès qu'on veut poser ce principe farouche,
Qu'il faut croire de cœur, et confesser de bouche,
Et que, sans chanceler, l'homme d'un pas égal
Doit suivre constamment ou Dieu seul, ou Baal :
Est-il une pagode, est-il un dieu pénate,
Dont contre elle, aussitôt, tout le courroux n'éclate?
Et de là ces fureurs, qui, troublant les États,
Avec tant de martyrs, firent tant d'apostats.

Cependant d'un seul mot on dissipoit l'orage.
En effet, remontons aux motifs du carnage:
Quelle aveugle manie animoit les païens!
Qui pouvoit les armer contre des citoyens?
Quel tort faisoit l'Église aux lois, à la patrie?
C'est que, trop déclarés contre l'idolâtrie,
Les fidèles d'alors, par un zèle odieux,
Et brisoient les autels, et détrônoient les dieux.
Or, un zèle moins vif, et tel que je l'inspire,
Eut bientôt accordé l'Évangile et l'empire.
Car enfin tous ces dieux, dans leur pluralité,
N'étoient que divers noms de la Divinité.
Jupiter, par exemple, étoit l'Être suprême.
Et par lui les païens n'entendoient que Dieu même.
De leur culte innocent c'étoit l'unique but;
Chacun des autres dieux en étoit l'attribut.
Ainsi, se partageant cette divine essence,
L'un marquoit sa sagesse et l'autre sa puissance,
Un autre quelque trait de ses perfections,
Et sur ce pied qu'étoient les dieux des nations?

[1] La plupart des religieuses furent surprises dans la signature du nouveau formulaire qu'on leur présenta; on leur fit entendre qu'on n'exigeoit point d'elles la condamnation du fait, mais celle du droit, qu'elles avoient toujours proscrit, que ce n'étoit pas même l'intention du pape dans sa bulle *Vineam Domini Sabaoth*, et qu'il s'en étoit ainsi expliqué. Édition originale.

[2] Les jésuites observoient dans l'île de Chio la même conduite qu'à la Chine, le P. de Séry, dominicain, par un petit écrit rendu public, leur a reproché qu'ils y mêloient le christianisme avec le mahométisme. Édition originale.

Étoit-ce un fol amas de profanes idoles,
Ou plutôt le vrai Dieu caché sous ces symboles?
C'étoit là le grand point qu'il falloit éclaircir :
Par cette instruction tout pouvoit s'adoucir;
Et laissant en repos les dieux et les déesses,
On n'avoit qu'à souffrir ce qu'on mettoit en pièces.
Après tout, cet encens, ce culte solennel,
Quand on l'entendoit bien, n'étoit point criminel.
D'ailleurs, quand il eût eu quelque tache légère,
N'est-il pas des défauts qu'il est bon qu'on tolère!
En ménageant l'ivraie on sauve le bon grain,
Et le fer des tyrans leur tombe de la main.
Seroit-il des Achabs, s'il n'étoit des Élies!
Vois-tu les missions sur mon dogme établies?
Quelles prospérités! quels succès! quel éclat!
La gloire d'un pied ferme y suit l'apostolat.
Point de sang répandu : chrétiens d'un bon commerce,
Nous péchons sans péril, et vivons sans traverse.
Une profonde paix engraisse les troupeaux;
Les seules dignités troublent notre repos :
L'Église de la Chine en est presque accablée.
Et j'espère qu'un jour, dans Bysance appelée,
On la verra de même, au gré de mes désirs,
Accoucher par mes mains de quelques grands visirs.
Ici s'interrompant, mille traits de lumière
Vinrent comme un éclair éblouir sa paupière;
C'étoit la Vérité qui descendoit des cieux.
Quel éclat importun vient m'offenser les yeux,
Dit-elle, et de quels feux me vois-je enveloppée?
Je sens, je reconnois la main qui m'a frappée,
Sous mes déguisemens la noyant à mon tour,
Je veux dans Rome même en éteindre le jour.
Adieu, Boileau, je pars, et, rivale mutine,
Je vas armer contre elle et l'enfer et la Chine.
Déjà pour l'accabler, dans plus de cent extraits,
On m'aiguise à Clermont[1] d'inévitables traits.
L'adroit Normand, sous main, s'assure des puissances,
Et je vois s'avancer le temps de mes vengeances.
Elle dit, s'arrêta, puis, s'essuyant un peu,
S'envola chez Tellier mettre les fers au feu.

III

BOILEAU AUX PRISES AVEC LES JÉSUITES[2]

L'éditeur de 1772 a mis en tête de cette pièce l'AVERTISSEMENT suivant :

« L'écrit intitulé : *Boileau aux prises avec les jésuites*, est une lettre anonyme de cinquante-cinq pages d'impression in-12, datée de Paris, le 25 juin 1706. Elle parut cette même année, et fut vraisemblablement imprimée à Paris; mais le libraire, ne voulant pas être plus connu que l'auteur, prit la fausse enseigne dont on s'est servi si souvent pour les productions furtives : *A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau.* Cet écrit ne pouvoit paroître dans une conjoncture plus délicate pour M. Despréaux : car il pensoit alors à publier dans une nouvelle édition de ses OEuvres sa *Satire contre l'Équivoque,* et, comme il y attaquoit à force ouverte tous les mauvais casuistes, sans pouvoir s'empêcher d'y témoigner une sorte de ressentiment contre les *journalistes de Trévoux* en particulier, cette *Satire* seule suffisoit pour lui faire appréhender bien des tracasseries. Il n'avoit donc pas besoin de voir l'histoire de son démêlé avec ces *journalistes*, retracée fort inconsidérément, sinon très-malicieusement, dans un écrit public, où l'on ne se faisoit pas même scrupule de lui attribuer une pièce de vers tout à fait indigne de lui, et si injurieuse aux *jésuites*, qu'il n'en falloit pas davantage pour le perdre, s'ils venoient à présumer seulement qu'il en pût être l'auteur. C'est cette même pièce dont il parle dans l'*Avertissement* sur sa *XII*ᵉ *satire* (pages 51-53) et qu'il avoue lui avoir causé beaucoup de chagrin. Il en témoigna sa peine, avec un mépris mêlé d'indignation, dans une lettre qu'il écrivit à M. Brossette le 12 mars 1707 (page 407).

« On conçoit aisément pourquoi dans les *Remar-*

[1] Les journalistes de Trévoux, demeurant au collége de Clermont, autrement de Louis-le-Grand. *Bibl. franç.* — Le lecteur curieux de connaître en détail les relations de Boileau avec les jansénistes doit consulter le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, tome V, pages 521-561.

[2] C'est un récit assez curieux des démêlés que suscita la satire XII, accompagné de diverses pièces dont la plupart ont été désavouées par Boileau. Ce récit, toutefois, n'est pas à dédaigner, pourvu qu'on y sache démêler le faux du vrai, comme l'a fait l'éditeur d'Amsterdam, de 1772, qui l'a réimprimé avec des notes critiques. (Nous donnons une partie de ces notes.) Il sert, avec ce que dit Desmaiseaux (*La Vie de M. Boileau Despréaux*; Amsterdam, 1712, p. 282-285), à expliquer l'intrigue qui troubla Boileau dans sa vieillesse et eut au moins pour résultat de faire défendre pendant longtemps en France l'impression de la satire XII. B.-S.-P.

ques de ce commentateur il n'est pas dit un mot de *Boileau aux prises avec les jésuites*. Il devoit ménager cette Société, qui ne lui étoit pas moins redoutable qu'à M. Despréaux. Vraisemblablement la même raison a imposé silence à M. de Saint-Marc; mais, pour M. du Montheil, il faut qu'il n'ait pas connu l'écrit en question, puisqu'il n'en a rien dit.

« Malgré tout ce qu'il y avoit de faux dans cette petite histoire du démêlé de notre poete, on la croit propre à intéresser le lecteur, soit parce qu'elle remonte jusqu'à la source de ce démêlé, qui venoit originairement de la dispute de M. Despréaux avec le P. Cheminais (voyez page 89, note 1); anecdote plus que vraisemblable, mais prudemment omise par le commentateur, soit à cause qu'elle répand du jour sur quelques endroits de l'*Épître XII* (pages 86-89) et de l'*Avertissement sur la XII*e *satire* (pages 51-55), soit enfin parce qu'elle contient quelques pièces de vers relatives à l'objet principal, qui ne sont que peu ou point connues aujourd'hui, et que par cette raison on ne sera peut-être pas fâché de voir, quelques méchantes qu'elles soient... »

LE LIBRAIRE AU LECTEUR

J'ai espéré que ce petit livre seroit bien reçu dans le monde, d'autant plus qu'il n'y a guère de personnes qui n'aient la curiosité de savoir le détail d'une dispute qui a éclaté. Les jésuites et M. Boileau Despréaux tiennent un rang trop considérable parmi les gens de lettres pour que l'on ne soit pas bien aise d'apprendre les motifs et les suites de leur différend. Il me reste à vous dire que l'auteur de cet ouvrage, qui ne l'avoit fait que pour le plaisir d'une personne de qualité amie de MM. Boileau, n'a pas cru devoir faire un détail de leur famille qui en étoit parfaitement connue. Il suffit d'avertir que M. l'abbé Boileau, dont il est parlé dans cette histoire, n'est point le fameux prédicateur qui mourut presque en même temps que le P. Bourdaloue, mais le docteur de Sorbonne ci-devant grand vicaire de Sens, et aujourd'hui chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris. Il est le frère aîné de M. Boileau Despréaux, et c'est à lui que nous sommes redevables d'une traduction du *Traité de Ratramme sur l'Eucharistie*, de l'*Histoire des Flagellans* qui a tant fait de bruit dans le monde, et dont la réponse[1] qu'on y a faite a paru si foible, que ses ennemis ne se sont pas crus en sûreté, s'ils ne faisoient défendre à cet abbé, de la part du roi, d'y répliquer. Chose inouïe dans la république des lettres, qui doit être libre. Nous avons encore de lui d'autres ouvrages pleins d'un raisonnement très-solide, et d'une littérature très-profonde.

BOILEAU AUX PRISES AVEC LES JÉSUITES

ET

DES ÉCLAIRCISSEMENS SUR LES ŒUVRES DE CE POËTE

De Paris, le 25 juin 1706.

Je suis bien éloigné de blâmer la curiosité que vous montrez pour tout ce qui peut avoir du rapport avec l'histoire des belles-lettres ; je suis même ravi que vous ayez ignoré jusqu'ici le fameux démêlé qui s'est ému, durant mon séjour à Paris, entre M. Boileau Despréaux et les RR. Pères jésuites ; puisque cela me donne occasion de vous marquer l'exactitude avec laquelle je tiens ma parole : je vous ai promis de vous en faire un fidèle récit. Je vais tâcher de m'acquitter de ce devoir sans passion ; je ne chargerai point mon style d'une multitude d'invectives contre les historiens, qui, trop attachés à un parti, gâtent ordinairement leurs ouvrages, et, en voulant décrier le parti qu'ils haïssent, perdent toute la créance qu'ils demandent en faveur de celui dont ils disent du bien. Heureusement je suis dans cette indifférence si requise à un homme qui a entrepris de donner au public le détail d'une histoire ; ainsi quand je vous tiendrai compte de leur querelle, je ne prendrai aucun parti. Je me contenterai d'exposer l'*occasion de leur démêlé, les ouvrages satiriques dont ils se sont attaqués et défendus*. J'y joindrai *quelques pièces particulières*, qui doivent nécessairement entrer dans mon

[1] Cette réponse est de M. Thiers, docteur en théologie, auteur de la *Sauce à Robert*, livre très-curieux. Édition originale. — Voyez p. 366, note 6.

histoire, quoiqu'elles ne soient ni des uns ni des autres. Voici l'origine de cette guerre qui a partagé tant de beaux esprits.

Vous vous souvenez sans doute que le savant M. de Lamoignon [1] tenoit chez lui une espèce d'académie, où tout ce qu'il y avoit de gens qui aimoient les belles-lettres dans Paris se trouvoient assidûment certains jours de la semaine. MM. Baillet, de Varillas, Despréaux, Boileau le chanoine de la Sainte-Chapelle, et quantité d'autres savans d'un mérite très-distingué, primoient dans cette assemblée. Une profonde érudition y décidoit les questions que le hasard y avoit amenées. Ce fut dans cette même conférence qu'un académicien, plein de vivacité et de bons mots, en donna un au P. Bouhours qui s'étoit émancipé jusqu'à railler le fameux M. Pascal [2], sur ce que pour fuir l'orgueil et l'oisiveté il se plaisoit, à ses heures de loisir, à recoudre et à repetasser des souliers : « Je ne sais pas, reprit l'académicien, si M. Pascal raccommodoit des vieux souliers, mais tout le monde sait qu'il a porté à la Société des bottes toutes neuves. » Je vous laisse à penser s'il fut applaudi de quelques personnes qui voyoient à regret que les PP. jésuites se fussent introduits dans cette assemblée.

M. Despréaux avoit trop de modération pour en marquer sa joie, bien que la mémoire de M. Pascal lui fût chère ; il pouvoit se passer de se brouiller avec les PP. jésuites qui avoient toujours marqué pour lui un respect inviolable ; en effet, on ne pouvoit pas en recevoir des marques plus éclatantes. Le P. Tarteron [3], en traduisant quelques morceaux d'*Horace*, n'avoit pas voulu toucher aux endroits que M. Despréaux n'avoit traduits qu'en passant dans quelques dissertations, telles que son Discours sur la satire, etc. Le P. Bouhours [4] à qui une grande politesse dans le style avoit fait trouver un accueil favorable auprès de ceux qui prétendoient à la perfection de notre langue, qui est le but général de l'Académie françoise, ce Père, dis-je, avoit pris pour tâche de citer M. Despréaux avec justice, comme un modèle parfait, soit pour la justesse et le brillant des pensées, soit pour la délicatesse du langage. On peut voir les éloges qu'il lui donne dans la *Manière de bien penser*, dans le *Recueil des pensées ingénieuses*, et dans les *Nouvelles Remarques sur la langue françoise*. Plusieurs autres Pères de la Société avoient pour lui une vénération aussi profonde, bien qu'elle fût moins brillante ; M. Despréaux n'avoit donc garde de s'attirer à dos, de gaieté de cœur, des gens qui l'estimoient, surtout ne s'agissant que de bagatelles ; mais il ne put éviter sa destinée.

Quelque temps après on mit sur le tapis une question de théologie, qui étoit alors fort à la mode. La conversation roula sur l'attrition et la contrition : « La première y fut définie une douleur d'avoir offensé Dieu purement et simplement pour la crainte de l'enfer, ou pour l'espérance des biens éternels. » Et quelques-uns de la Compagnie soutinrent qu'avec la confession elle effaçoit les péchés. M. Despréaux, après avoir demandé à ces messieurs la définition de la contrition, qui fut celle de toute l'Église, savoir : « Que la contrition est une douleur sincère d'avoir offensé Dieu parce qu'il est aimable, » il continua, « qu'il n'y avoit qu'elle qui pût donner de la force au sacrement, puisque elle-même en est une partie essentielle. » Le P. Cheminais [5], si connu par ses *sermons* et par ses *sentimens de piété*, qu'il a donnés au public, étoit du sentiment contraire, et défendoit de son mieux l'*attrition*. La dispute s'étant échauffée [6], ils apportèrent l'un et l'autre toutes les raisons imaginables. Enfin, M. Despréaux, voyant que son adversaire aimoit mieux se crever la poitrine, qu'il avoit extrêmement faible, que de se rendre aux lumières de la raison, acheva de le confondre par ce discours : « Selon vous, mon Père, lui dit-il, l'attrition, qui ne contient point la nécessité d'aimer Dieu, peut suffire à un pécheur, pour le réconcilier avec lui ; et moi, je vous soutiens que sans un amour de Dieu, au moins commencé, le sacrement est inutile, et que l'amour de Dieu est un devoir si essentiel à l'homme, que Dieu même ne peut l'en dispenser. »

« Ah ! juste ciel ! s'écria le P. Cheminais, voilà la pensée de Luther et de Calvin. » M. Despréaux, qui ne s'effraya point de se voir mis tout à coup dans la compagnie de gens dont il détestoit les erreurs, continua ainsi d'un ton railleur : « C'en est donc fait, mon révérend Père, me voilà hérétique, et, par conséquent, réprouvé ; mais attendons le jugement, l'un et l'autre. Dieu me dira, selon vous : « Allez, maudit de mon Père, « vous qui avez soutenu que l'homme étoit obligé de « m'aimer, allez prêcher une si pernicieuse morale aux « démons vos compagnons de supplice. » Quant à vous, il vous dira : « Venez, mon bien-aimé, qui avez dégagé

[1] Le premier président. Voyez p. 112, note 6.

[2] Auteur des *Provinciales*. Édition originale. — Voyez p. 56-57, 89, 122, 203.

[3] Traducteur de Juvénal et des satires, épîtres et *Art poétique* d'Horace. Édition originale. — Jérôme Tarteron, de la Compagnie de Jésus, né à Paris le 7 de février 1644, mourut dans cette ville le 12 de juin 1720.

[4] Voyez p. 84, et p. 507.

[5] Voyez p. 89, note 1.

[6] Mettez en parallèle tout ce qu'on rapporte ici de cette dispute avec le récit qu'en fait M. Despréaux depuis le vers 195 p. 55, colonne 2 de son épître XII jusqu'au dernier, et vous inférerez de la comparaison que notre historien, s'il n'a pas copié le poëte, devoit être bien instruit d'ailleurs, pour parler précisément comme celui-ci. 1772.

« l'homme d'un joug aussi injuste, que celui d'aimer son « créateur. Venez désabuser les anges et les saints de « l'erreur où ils ont été jusqu'ici. » Ce fut à ce coup que l'effronterie de son adversaire l'abandonna. Sa honte parut par son embarras; le silence lui sembla le meilleur parti; c'est aussi celui qu'il prit. Qu'auroit-il répondu à des questions aussi vives? Il sortit quelque temps après et alla chez Basile Ponce[1] lui conter son malheur, et chercher avec lui des raisons meilleures pour s'en servir, si l'occasion se présentoit jamais de revenir au combat. Quant à M. Despréaux, il accompagna son frère jusque chez lui, où, s'applaudissant moins de sa victoire que gémissant de voir l'erreur se glisser parmi des personnes qui sont chargées de donner aux enfans les principes de la religion, il songea à mettre par écrit toutes les raisons qu'on lui avoit alléguées, celles qu'il avoit rendues pour défendre la vérité. Enfin, poussé par les conseils de M. l'abbé Boileau et par le penchant invincible qu'il a de rendre sa plume utile au public, il crut ne pouvoir mieux faire que de lui donner un détail sincère de cette conversation, qu'il embellit des grâces de la poésie chrétienne, et où il traite à fond, et avec beaucoup de netteté, la plus belle et la plus importante matière de la religion. C'est son épître à M. de Renaudot, de l'Académie françoise, à la famille duquel nous sommes redevables du profit agréable que nous tirons de la *Gazette*, et que nous n'aurions jamais connu si Théophraste Renaudot[2] ne nous en eût donné la première idée.

Comme cette épître étoit un peu courte pour faire un volume, et que, d'ailleurs, il y avoit à craindre qu'elle n'eût la destinée ordinaire de toutes les feuilles volantes, M. Despréaux y joignit deux épîtres qu'il avoit composées depuis peu de temps et qu'il n'avoit pu insérer dans la dernière édition de son livre. Ce sont deux imitations d'Horace; la première est imitée des satires et principalement de l'épître :

Vertumnum Janumque liber spectare videris.

la seconde est imitée de l'épître :

Villice silvarum, etc.

qui est aussi écrite à son jardinier.

Il connoissoit trop bien la différence de ces trois ouvrages pour n'en pas faire une distinction. Il donna ordre à l'imprimeur de vendre séparément l'Épître sur l'amour de Dieu à ceux qui n'auroient pas de curiosité pour les autres. Cela eut un succès merveilleux.

M. le cardinal de Noailles, feu M. de Meaux, lui donnèrent des approbations authentiques. Enfin l'on commença à regarder ce dernier ouvrage comme l'un des plus solides de cet auteur, et il n'y eut que quelques libertins qui, ne prenant pas de part aux matières qui y sont traitées, jugèrent qu'il n'avoit pas le même assaisonnement ni le même sel que les satires, sans vouloir réfléchir que la matière ne pouvoit pas souffrir les mêmes ornemens qu'une gaieté sur Cotin, ou Chapelain, et autres froids écrivains. Les PP. de la Société ne purent voir, sans un dépit mortel, qu'on ne se fût pas contenté de renverser leur système. Ils furent piqués au vif que leur adversaire eût rendu son triomphe public, et que chacun approuvât, dans l'épître nouvelle, des sentimens contraires à ceux de leur P. Cheminais. Ce fut dans ce temps-là qu'ils jetèrent les fondemens de leur vengeance, et ils attendirent avec une impatience inconcevable l'occasion de la faire éclater.

Enfin elle se présenta en 1701. On fit en Hollande une édition nouvelle des œuvres de notre académicien. On y ajouta, pour la satisfaction du lecteur, au bas des pages, une citation tout au long des endroits que M. Despréaux avoit imités des anciens. Ses ennemis n'avoient garde de laisser échapper une occasion. Ils s'en servirent dans le premier ordinaire de Trévoux.

Vous savez sans doute que les jésuites, qui se font gloire d'avoir chez eux tout ce qu'ils voient de bon parmi les savans, non contens d'avoir dans leurs couvens des observatoires sur le modèle de celui de Paris, ont aussi demandé à Mgr le duc du Maine la permission de faire un journal de savans dans sa principauté de Dombes. Ce journal se publie tous les trois mois à Trévoux, et s'imprime sous le titre modeste de : *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des beaux-arts*, qui sont, à proprement parler, « les sentimens de la société sur toutes les productions qui paroissent dans le monde. »

Nos journalistes n'eurent pas plutôt reçu la nouvelle édition de Hollande, qu'ils en parlerent dans leurs mémoires et insérèrent que M. Despréaux, qui avoit merveilleusement réussi quand il avoit copié les anciens, n'avoit pas eu le même bonheur quand il s'étoit ingéré de faire le théologien; que l'agrément de sa poésie qui étoit attaché à la satire ne se trouvoit pas dans ce traité, qui convenoit mieux à la prose, et qu'enfin les

[1] Fameux théologien scolastique. Édition originale. — Voyez p. 89, note 3.

[2] Voyez sur Théophraste Renaudot la très-curieuse étude que M. Hatin lui a consacrée dans le premier volume de son *Histoire de la Presse*, Paris, 1859, in-8°, p. 65-185.

autres poésies dont on avoit augmenté cette édition se sentoient beaucoup de la vieillesse de l'auteur. M. le chanoine de la Sainte-Chapelle n'eut pas plutôt lu cet article, qu'il fut trouver son frère : *Je savois bien*, dit-il en l'abordant, *que les jésuites nous revaudroient le déplaisir que vous leur aviez fait.* Et lui montrant le journal : *Lisez*, lui dit-il. M. Despréaux, après avoir examiné l'article avec une tranquillité admirable : *Que voulez-vous*, dit-il, *ils ne me feront point rompre le silence que j'ai promis à ceux qui voudroient déchirer mes ouvrages.* A ces mots, Antoine, le héros de la seconde des nouvelles épîtres, vint avertir que M. de Marconville[1] étoit à la porte. Il entra, et, après les civilités ordinaires, il tourna la conversation sur les mémoires de Trévoux, montra beaucoup de chagrin de l'injustice que l'on y faisoit à M. Boileau, qui lui rendit la même réponse qu'à son frère : « Cela seroit bon, reprit Marconville, si l'on n'en vouloit qu'à votre versification ; mais vous voyez que c'est votre morale et vos sentimens que l'on attaque. » Cela détermina M. Despréaux à prendre le parti d'envoyer aux journalistes une épigramme en forme d'avertissement, qu'ils se sont bien gardés de mettre dans leurs mémoires. La voici :

M. BOILEAU AUX JÉSUITES.

Mes révérends pères en Dieu,
Et mes confrères en satire,
Dans vos écrits, en plus d'un lieu,
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire.
Mais ne craignez-vous pas que, pour rire de vous,
Relisant Juvenal, refeuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma satirique audace ?
Grands Aristarques de Trévoux,
Ne faites point courir aux armes
Un athlète tout prêt à prendre son congé,
Qui, par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux rieurs faire verser des larmes.
Apprenez un mot de Régnier,
Notre célèbre devancier,
Corsaires attaquant corsaires
Ne font pas, dit-il, *leurs affaires*[2].

Dès que cette épigramme fut faite, M. de Marconville, qui en reçut une copie, se chargea d'en envoyer une au collége de Louis-le-Grand, et l'autre à Trévoux. Il en répandit plusieurs dans le monde. Vous savez avec quelle avidité Paris court après ces sortes de nouveautés. Il se trouva des gens qui s'imaginèrent qu'une dispute entre Boileau et les jésuites, tous gens prompts à la repartie, produiroit de part et d'autre des répliques qui les amuseroient agréablement. Ils allèrent siffler aux oreilles des jésuites qu'ils ne devoient pas souffrir qu'un particulier comme M. Despréaux les morguât de la sorte ; le P. du Cerceau[3], qui se pique de poésie françoise, fut chargé de la réponse. Ce Père vit avec plaisir que la Société lui remît ainsi ses intérêts entre les mains.

Après avoir remercié ceux qui l'en prioient au nom de la Compagnie, il vanta beaucoup le mérite et la réputation de celui avec qui il alloit avoir affaire, afin de faire mieux valoir le service qu'on attendoit de lui. Tous l'en pressèrent avec plus d'instance, à la réserve du P. Tarteron et de quelques autres qui remontrèrent : « Que l'on s'alloit attirer un déluge de Provinciales ; qu'il ne falloit point irriter un ennemi puissant, toujours d'autant plus à craindre qu'il étoit en faveur et qu'il étoit sûr d'avoir les rieurs de son côté ; que l'on devoit profiter de l'exemple de l'Académie françoise, qu'un auteur satirique[4] avoit exposée à la risée de tous ses lecteurs, bien qu'il eût le tort de son côté. » On méprisa leurs avis, qui sûrement étoient les plus raisonnables. Le P. du Cerceau eut donc ordre de travailler à la réponse, et voici ce qu'il fit :

RÉPONSE DES JÉSUITES

Pourquoi donc, Despréaux, les auteurs du journal
Ont-ils mérité ta colère ?
Puisque tu reconnois que tu n'es qu'un *corsaire*
Pouvoient-ils te traiter d'auteur original ?
Enrichi de tes vols, ne crains point leur franchise :
Ton butin est de bonne prise.
Ton frère, moins habile et moins sage que toi,
N'a pas en ce métier si bien fait ses affaires,
Et, parmi les sujets du roi,
C'est le plus pauvre des *corsaires*.

On en donna, sans perdre de temps, une copie à tous ceux des Pères qui devoient aller ce jour-là en visite ; chacun des précepteurs en eut une. Ainsi la réponse fut bientôt aussi publique que l'épigramme. Les amis de la Société y trouvèrent bien du sel. Les ordres mendians, que M. l'abbé Boileau avoit vivement offensés, par le livre de l'*Histoire des Flagellans*, virent avec plaisir qu'on l'eût mis de la partie. D'un autre côté les partisans de ces deux messieurs trouvèrent beaucoup de foiblesse dans l'épigramme : « Quoi ! disoient-ils, est-ce qu'un auteur, quand il s'enveloppe dans le mépris où il veut faire tomber son adversaire, reconnoit pour cela qu'il est digne lui-même de ce

[1] . . On n'a pu savoir qui étoit ce monsieur de Marconville, que l'historien donne ici pour confident à M. Despréaux. 1772.

[2] Épigramme xxxv, p. 150. Le neuvième vers s'y lit ainsi :

N'allez point de nouveau faire courir aux armes.

[3] Jean-Antoine du Cerceau, de la Compagnie de Jésus, né à Paris le 12 de novembre 1670, mort près de Tours, le 4 de juillet 1730. On lui doit des poésies latines, un théâtre de collége et des poésies diverses.

[4] Furetière.

mépris, et quand on a admiré ce vers du même poëte :

Mais pour Cotin et moi qui rimons au hasard...

n'a-t-on pas reconnu que cette confusion n'étoit qu'un artifice? et n'a-t-on pas distingué la froideur et le véritable mauvais du premier, d'avec la modestie maligne du satirique? D'ailleurs, ajoutèrent-ils, qu'avoit-on affaire de mêler là dedans M. l'abbé Boileau, lui qui n'avoit aucune part dans cette querelle? si ce n'est qu'on s'est souvenu qu'il n'avoit point favorisé les loyolistes, quand la Sorbonne examina leur procédé sur les cérémonies de la Chine. » L'abbé B***[1], qui étoit des amis de ce docteur, ne put s'en tenir à la condamnation de l'épigramme; et, comme son père l'avoit souvent entretenu des artifices dont les jésuites s'étoient servis dans les temps des premiers voyages de l'Amérique, pour s'approprier le trafic du tabac et des castors, dont il avoit été témoin oculaire, cela lui fournit la réponse que vous allez lire :

RÉPONSE DE L'ABBÉ B*** AUX JÉSUITES.

Est-il un plus pauvre butin
Que de se voir chargé de grec et de latin?
Les jésuites, Boileau, font bien mieux leurs affaires :
Ils feignoient, les rusés, d'aller prêcher la foi.
Mais on les vit bientôt, ces faux missionnaires,
Beaucoup plus habiles que toi,
Chez les nations étrangères,
Animés du soin de leurs corps,
Devenir marchands de castors,
Et les plus riches des corsaires.

M. l'abbé B*** ne manqua pas d'envoyer aux jésuites et à son ami le docteur cette pièce dès qu'elle fut faite. M. l'abbé Boileau achevoit de la lire, lorsque M. Despréaux entra chez lui. Comme l'auteur s'étoit caché, et que les personnes dont on s'étoit servi pour l'envoyer étoient des inconnus et d'un secret inviolable, ces deux messieurs ne purent le deviner. M. de Marconville, qui avoit vu entrer M. Despréaux, et qui se doutoit qu'il y avoit quelque nouveauté, ne tarda guère à s'aller informer de l'état de la guerre nouvelle. Le plaisir qu'il eut de voir duper des gens qu'il n'aimoit point lui arracha un sourire qui persuada à ces messieurs que la réplique étoit de lui. Il eut toutes les peines du monde à les assurer qu'il n'y avoit aucune part. La conversation ayant changé, M. de Marconville parla de plusieurs nouveautés. Il tira de sa poche une ode sur l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, de la composition d'un de ses amis. Elle avoit été goûtée dans le monde, et même on en avoit fait une traduction latine fort belle; MM. Boileau en parurent assez contens.

Sur ces entrefaites, un valet de chambre apporta une lettre qu'il venoit de prendre à la poste; elle étoit adressée à M. Despréaux. Il n'en eut pas plutôt vu le cachet qu'il reconnut qu'elle venoit d'un académicien, qui, étant allé prendre l'air à la campagne, avoit eu nouvelle du démêlé de son ami et des jésuites. Il lui donnoit avis de modérer son ressentiment contre des gens aussi dangereux que l'étoient ses ennemis. Et il finissoit sa lettre par ces vers :

De quoi diable t'avises-tu
De te faire ennemi de l'école d'Ignace?
Boileau, ne sais-tu pas que leur jalouse audace
N'a jamais épargné ni savoir, ni vertu?
Tu fus toujours traité par ces faux molinistes,
De pieux écrivain et d'auteur sans défaut.
Bientôt tu te verras au rang des jansénistes
Et plus persécuté qu'Arnauld.

On fut étonné que le bruit de cette ouverture fût déjà répandu si loin. M. Despréaux ne fut pas sitôt chez lui qu'il écrivit à son ami la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je serois beaucoup plus sensible à la querelle que les PP. jésuites me font aujourd'hui mal à propos, si je me connoissois coupable envers eux; mais je ne vois rien en moi qui ait pu m'attirer ce grand courroux qu'ils font éclater publiquement dans Paris. Il est vrai que j'ai été toujours un sincère admirateur des écrits de MM. Arnauld et Nicole, mais je n'en ai pas moins rendu justice aux auteurs de la Société, et le P. Bouhours, qui savoit mes sentimens là-dessus, ne trouva pas que ce fût une raison pour me haïr. Je me souviens que, quand je fis imprimer mon *Épître à mes vers*, il se plaignoit fort de la fin qui louoit M. Arnauld, d'une manière fort désagréable aux persécuteurs de ce grand homme. Tout ce que je puis vous dire de certain sur la conjoncture présente, c'est que la haine dont on vouloit me faire la victime n'est pas générale parmi les RR. PP. de la Compagnie, et qu'il y en a à qui je rends assez de justice, pour croire qu'ils n'ont point de part aux sentimens injustes de leur corps à mon égard. Je vous suis redevable de votre avis, et je suis persuadé que ce silence me vengera assez de toutes les sottises que l'on publie contre moi.

« Je suis, Monsieur, » etc.

Quelque temps s'écoula sans que l'on vît rien de

[1] Voilà sur la scène un autre personnage que l'on ne croit pas feint ou supposé, mais dont il faut deviner le nom, et l'on peut mal deviner. Seroit-ce l'abbé Boileau (voyez p. 367, note 9), prédicateur ordinaire du roi, ami et non parent de l'abbé Boileau, frère de notre poëte? On sait qu'il n'aimoit pas les jésuites. 1772.

part et d'autre; il sembloit que cette guerre fût entièrement assoupie, lorsqu'il parut dans le monde une espèce de satire que l'on attribuoit à M. Machuel, l'un des plus grands hommes de l'Université de Paris. Cet homme, qui avoit une singulière vénération pour notre auteur, avoit conçu un chagrin extrême de ce qu'il ménageoit des ennemis qui l'épargnoient si peu. Voici les vers qu'il lui envoyoit sur ce sujet:

ÉPÎTRE DE M. MACHUEL A M. DESPRÉAUX.

Oui, ranime, il est temps, ta satirique audace
Reprends ton Juvénal et relis ton Horace.
Toi qu'on vit si souvent les armes à la main,
Fronder Cotin, Perrault, Linière et Chapelain,
Et tant d'autres auteurs, dont la Muse inutile
Infecta trop longtemps et la cour et la ville,
Tu souffres, *Despréaux*, qu'un rimeur de travers
Attaque impunément et ta gloire et tes vers;
Et que, te reprochant une lente vieillesse,
Il sème dans Paris une insolente pièce,
Où, s'érigeant soi même un trône impératif,
Il juge tes écrits d'un arrêt décisif.
Crois-moi, c'est trop souffrir. Va, cours à la vengeance.
D'un procédé si lent que veux-tu que l'on pense?
« Despréaux, dira l'un, affoibli par les ans,
Aime mieux mépriser des ennemis puissans,
Que de nous avouer, en montrant sa foiblesse,
Que son esprit le quitte avecque la jeunesse.
Je sais gré, dira l'autre, à sa précaution,
Il se veut ménager par là sa pension,
Il craint trop de la perdre en offensant la Chaise. »
C'est ainsi que de toi l'on raisonne à son aise.
Fais taire tous ces bruits, confonds ton ennemi,
Fais voir que tu n'étois qu'un lion endormi.
Qu'il tombe sous les coups de ta valeur première.
Pour des vers pleins de fiel quelle riche matière!
Ceux que jusqu'à présent les tiens ont terrassés
N'étoient que des rimeurs foibles et harassés.
Mais ceux qui maintenant s'offrent à la satire
Sont des auteurs fameux que le beau sexe admire.
Le marquis les fréquente, ils approchent du roi.
Leur défaite est enfin un coup digne de toi.
Songe que cette guerre est par trop allumée,
Veux-tu par un refus perdre ta renommée?
Dis-nous leurs attentats, leurs profanes fureurs;
Les adoucissemens dont leurs lâches docteurs
Retiennent le pécheur dans le sentier des crimes,
Et leurrent le public par de fausses maximes:
Leur cas de conscience[1], artifice infernal,
Peut perdre les savans, piége adroit et fatal.
Peins, dans Toulouse en pleurs, les filles désolées[2],
De leurs biens confisqués tristement exilées,
Tandis que ces brigands, par d'injustes moyens,
Vont la force à la main envahir tous leurs biens.
Je n'aurois jamais fait si je voulois produire
Tous les sujets d'horreur qu'on offre à la satire.
Boileau, ne souffre plus qu'on soupçonne ta foi;
Si le nombre est pour eux, la justice est pour toi.

J'aurois peine à vous décrire les différens effets que cette satire produisit dans les esprits partagés. Personne ne douta plus qu'on ne vit bientôt quelque réponse vive et piquante de la part de M. Despréaux. Les jésuites, qui s'étoient assurés du suffrage d'une infinité de personnes, ne se soucioient guère de voir recommencer une guerre, dont ils n'avoient garde de prévoir toutes les suites. Leur P. du Cerceau étoit au comble de sa joie: tous les gens du parti l'applaudissoient de son triomphe... « Boileau, disoit-on, a bien vu qu'il avoit affaire à forte partie. »

Rien n'égaloit le plaisir que tous les jésuites ressentoient d'avoir fait taire, leur sembloit-il, un poëte peu souffrant, et dont ils ne s'étoient pas attendus d'avoir si bon marché. Mais cette joie étoit trop violente pour durer longtemps.

Vermisseaux que nous sommes
Comme le sort se rit des vains projets des hommes!

Le R. P. Bouhours[3] qui languissoit depuis quelques années, toujours en proie à des douleurs très-aiguës, qui ne lui donnoient presque point de relâche, perdit tout à coup l'usage de ses beaux talens qui lui avoient tant coûté à cultiver, et qui avoient fait tant d'honneur à son siècle et à son ordre. C'est-à-dire en langage vulgaire qu'il mourut. Ce fut une perte très-considérable pour la Compagnie de Jésus. Le chagrin de ses confrères ne se peut exprimer; et, comme il avoit occupé une place trop distinguée dans la république des belles-lettres pour mourir sans épitaphe, *non inepitaphiatus abivit*. On lui en fit en plusieurs langues; mais, de toutes celles qui firent le plus de bruit, ce fut celle-ci:

ÉPITAPHE DU P. BOUHOURS.

Ci-gît un bel esprit qui n'eut rien de terrestre
Il donnoit un tour fin à ce qu'il écrivoit,
La médisance ajoute qu'il servoit
Le monde et le ciel par semestre.

De dire que ce fut précisément celle-ci qui fut préférée aux autres, ni qu'elle ait été gravée sur son tombeau, je n'ai garde de vous l'assurer; j'aurois trop à rougir si cela n'étoit pas véritable. Mais, à vous parler sérieusement, elle marque assez le caractère du P. Bouhours, qui faisoit alternativement des ouvrages de littérature et des livres de piété; quant au surplus j'ajouterai que c'étoit un homme aimable, aussi poli dans ses manières que dans son style. On lui a pourtant reproché que la trop grande délicatesse qu'il apportoit dans

[1] Voyez l'*Histoire des cas de conscience*, par M. Fouillou. 1772.

[2] Voyez plus loin p. 442 et 443.

[3] Notre historien, qui ne date aucun des faits qu'il rapporte, auroit dû au moins les arranger dans sa narration suivant l'ordre des temps. Le P. Bouhours mourut à Paris au collége de Clermont, le 27 de mai 1702, en sa soixante-quinzième année, selon le grand *Dictionnaire historique* de Moréri. Ici l'on fait venir la mort de ce jésuite bel esprit après l'*Epigramme* de M. Despréaux, contre les journalistes de Trévoux, qui ne fut faite qu'en 1703 (voyez p. 10). Mais on avoit besoin en cet endroit de l'épitaphe qui va suivre, comme d'un nouvel incident propre à faire naître la seconde épigramme attribuée au P. du Cerceau 1772.

le choix des pensées et des expressions l'empêchoit presque toujours de hasarder ces hardiesses nobles et heureuses, qui surprennent et produisent le merveilleux. Et notre ami, M. du Hamel, le neveu du célèbre philosophe, lui appliquoit ce vers d'Horace:

> Serpit humi tutus nimium, timidusque procellæ.

Quoi qu'il en soit, on ne manqua pas d'attribuer à M. Despréaux l'épitaphe du P. Bouhours. Elle étoit satirique, il avoit lieu de vouloir du mal aux jésuites, c'en étoit assez pour former un préjugé qui leur donnoit occasion de l'insulter. Ils prièrent le P. du Cerceau de recommencer la charge; et, comme il courut un bruit dans le monde que M. Despréaux mettroit au jour, quand on y penseroit le moins, quelques nouveaux tomes de Lettres provinciales, il eut ordre de le prévenir là-dessus. Vous allez voir comme le poëte s'acquitta de sa commission.

AUTRE ÉPIGRAMME DES JÉSUITES A M. BOILEAU.

> On ne craint point, Boileau, ta satirique audace.
> Il ne reste plus rien dans les beaux traits d'Horace
> Dont tu puisses te revêtir;
> Accablé d'ans, prêt à partir,
> Conserve ta première gloire.
> Qu'il ne soit point dit dans l'histoire,
> Qu'après avoir longtemps copié Juvénal
> Tu devins à la fin le singe de Pascal.

On prit pour rendre publique cette épigramme les mêmes soins que l'on s'étoit donnés pour la première. Tous les curieux en furent bientôt pourvus. Mille gens, qui voyoient que M. Despréaux ne parloit point d'y répondre, commencèrent à l'accuser publiquement et à se dire entre eux les mêmes raisons qui ont déjà été rapportées dans l'*Épître en vers*. On se détachoit insensiblement d'un parti dont le chef se défendoit si mal. C'est pour le coup que la Société se crut en possession du champ de bataille. M. l'abbé Boileau, à qui beaucoup d'amis de monsieur son frère s'alloient plaindre du peu de soin qu'il prenoit de sa réputation, apprit bientôt les bruits injurieux que l'on semoit à son déshonneur; il se crut obligé de lui en donner avis. Il alla donc le trouver chez lui: « Quoi, dit-il, monsieur Despréaux, sera-t-il dit que vous regarderez toujours d'un œil stoïque toutes les insultes que l'on voudra vous faire? Souffrirez-vous encore longtemps que l'on vous mette le pied sur la gorge, et que ces corbeaux abusent de la retenue que vous avez? Que craignez-vous? La religion n'y est point intéressée, vous pouvez leur fermer la bouche facilement. Voulez-vous être plus discret et plus retenu que MM. Pascal et Nicole, qui n'ont point cru devoir épargner des gens qui ne ménagent personne? »

L'abbé B..., qui survint, appuya le sentiment du chanoine. « Je viens, dit-il, de chez le président de..., où le P. de Jay a pensé me démonter par la joie excessive et ridicule dont il a été pénétré quand on lui a fait l'éloge des derniers vers qui courent dans Paris. Son cœur palpitoit, et il n'étoit pas fort éloigné de dire : « C'est assez, madame, c'est assez, » à l'exemple de ce prétendu jésuite[1], dont le cœur ne pouvoit suffire à ses transports. » « Messieurs, interrompit notre poëte, je ne saurois que vous répéter ce que j'ai déjà dit à mes lecteurs. J'ai su défendre les anciens que M. Perrault attaquoit et méprisoit faute de les entendre, parce que je les estime et que je leur trouve une beauté vraie et solide ; mais, pour vos ouvrages que je n'admire point, c'est à ceux qui les admirent à les défendre. — Cela étoit bon, reprit le docteur Boileau, lorsqu'on attaquoit simplement les satires et que l'on répondoit à des invectives; mais la chose change de face. » Tout ce qu'ils purent tirer de lui fut qu'il y songeroit.

Quand on fera réflexion sur la conduite de M. Despréaux, on verra que son but a toujours été celui qu'Érasme propose aux honnêtes gens qui se mêlent d'écrire, à savoir : d'instruire en réjouissant, et non pas de déchirer la réputation du prochain. En effet, quand on examinera avec attention les personnes sur qui roulent ces satires, on trouvera qu'il avoit moins dessein de les offenser que de conserver le bon goût qui étoit perdu, si les Cotins, les Pradons, les Chapelains et mille autres avoient prévalu sur ceux qu'il a loués. Et je lui ai ouï dire qu'il auroit laissé M. Quinault en paix s'il n'eût jamais fait que des opéras; mais qu'il n'avoit pu voir avec tranquillité que ce poëte se donnât pour un modèle du dramatique. Ainsi donc, voyant que la satire que l'on attendoit de lui contre les jésuites n'étoit qu'une pure invective dont personne ne pourroit tirer aucun profit, et qui ne serviroit qu'à sa satisfaction, il ne croyoit pas à propos de perdre à cela les moments dont il étoit responsable à la postérité, qui devoit lui demander un détail exact et fidèle des actions de Louis le Grand. Ce pénible ouvrage étant sa principale occupation, il ne faut pas s'étonner s'il marquoit tant de répugnance à s'en distraire, pour se donner une satisfaction qui lui sembloit fort légère.

Il se rendit pourtant aux conseils de son frère. Plusieurs incidents tout frais lui donnèrent une matière assez belle pour l'engager à contenter tout d'un coup sa gloire et ses amis. Il courut à Paris un factum de mes-

[1] Saint François-Xavier, que les jésuites ont fait entrer dans leur ordre après sa mort. Édition originale.

sieurs de Brest, dans lequel ils se plaignoient de plusieurs violences que les jésuites avoient conseillées ou même commises dans leur église, dont ils vouloient s'impatroniser. « On leur reprochoit que, pour favoriser un curé qu'ils avoient nommé et troubler le véritable qui avoit été nommé par ceux qui en avoient le droit, ils avoient fait entrer des gens armés dans la paroisse; fait chanter une grand'messe tandis que le curé prêchoit; et même fait tirer un coup de fusil sur un prêtre qui étoit pour lors à l'autel; et celui qui en avoit détourné le coup avoit été blessé; et plusieurs autres sacriléges énormes contenus plus au long dans le factum. » Les magistrats de Brest vinrent se plaindre à la cour, qui nomma quatre commissaires, que les jésuites surent si bien gagner, que messieurs de Brest en eurent le démenti.

Il s'offroit encore une autre matière : des filles dévotes à Toulouse avoient fait entre elles une société pour vivre ensemble, dans un ministère de piété. Elles avoient amassé un fond pour se garantir de la misère. Les révérends pères jésuites avoient trouvé le moyen de les faire passer pour des fanatiques et d'entrer dans leurs biens.

Voilà les connoissances que j'ai cru devoir vous donner sur l'état où étoient les affaires, quand M. Despréaux fit la satire que vous allez voir; dès qu'elle fut achevée il l'envoya à son frère avec ce billet [1] :

« J'ai suivi vos conseils, et je vous envoie la réponse que vous m'avez tant demandée. N'en exigez point davantage de moi. Voilà tout ce que j'ai pu faire pour vous. Surtout ne l'exposez point sans l'avoir examinée, car, pour moi, je regrette même le peu de temps que j'ai mis à la faire. »

RÉPONSE GÉNÉRALE DE M. DESPRÉAUX AUX RÉVÉRENDS PÈRES JÉSUITES [2].

Grands et fameux auteurs dont la docte critique
Se donne sur mes vers un pouvoir despotique,
Vous tremblez que, lassé de suivre Juvénal,
Je ne devienne enfin le singe de Pascal.
Non, sur un tel sujet, ne craignez rien, mes pères;
Mes veilles désormais me sont un peu trop chères,
Pour les perdre à montrer aux peuples abusés,
Sous des peaux de brebis, vos tigres déguisés.
Assez de votre estime on revient de soi-même.
Jadis à votre égard notre erreur fut extrême;
Mais on n'ignore plus les discours effrontés
Qu'à Sanchez [3] Belzébuth en personne a dictés,
Que Châtel, Ravaillac [4], gens dévoués au crime,
Avoient puisé chez vous ces damnables maximes.
« Qu'à qui veut simplement perdre ses ennemis
Tout, hormis la vengeance, est louable et permis.
Mais pourquoi recourir aux histoires antiques?
Nos jours n'offrent-ils pas mille faits tyranniques?
Dans l'honneur, dans les biens des docteurs outragés [5];
Les Chinois dans l'erreur par vous seuls replongés;
De Brest [6], par vos fureurs l'Église profanée;
De prêtres une troupe éperdue, étonnée,
D'une plainte frivole attendant le succès,
Et déchue à la fin d'un trop juste procès;
Dans leurs pieux desseins les vierges traversées,
De leurs propres foyers, comme infâmes, chassées;
Arnauld toujours en butte à votre ardent courroux,
Tout cela, sans mes vers, parle trop contre vous.
Sur un si beau sujet pour écrire avec grâce,
Ma muse n'a besoin de Pascal, ni d'Horace?
Et pour vous décrier chez la postérité,
Un auteur n'a besoin que de sincérité.
De la mienne déjà l'on commence à se plaindre;
Mais vous la connoissez, et vous deviez la craindre,
Sans me forcer à rompre un silence obstiné
Où par discrétion je m'étois condamné.
Que de lâches auteurs craignent vos injustices,
A couvert de ma foi, je ris de vos caprices;
Et sous ce boulevard où j'ai su me placer,
Vos traits empoisonnés ne sauroient me percer.
Profitez, s'il se peut, d'un exemple fidèle,
Vous devez avoir su l'aventure d'Entelle [7].
Plus sages désormais, songez à m'épargner,
Ou sinon, rira bien qui rira le dernier.

M. l'abbé Boileau avoit demandé avec trop d'empressement cette satire pour la cacher longtemps; elle étoit trop selon son goût pour trouver à y réformer. Ainsi, dans le temps qu'il alloit sortir pour la communiquer à quelques personnes de qualité qui s'intéressoient fort à tout ce qui regardoit M. Despréaux, il entra chez lui une nombreuse compagnie de gens de lettres qui dévorèrent cet ouvrage à la lecture. Il fallut les contenter, chacun demandant d'en voir une copie. Il ne faut donc pas douter si les pères jésuites en furent bientôt informés. Ce fut alors qu'ils perdirent contenance; et, comme les personnes même de leur parti qui avoient vu leurs réponses, avoient eu la curiosité de lire la dernière satire de M. Boileau, ils ne doutèrent point de la peine qu'ils auroient à réparer le tort qu'elle alloit leur faire.

Permettez-moi, monsieur, de vous faire ici une réflexion qui me paroit assez naturelle. Les *Provinciales* roulent sur des sujets inconnus à bien des gens, et, quoiqu'elles citent les auteurs dont on a extrait les bévues, tout le monde n'a pas assez de capacité, ni même assez de loisir, pour voir si ce qu'on impute aux

[1] Ce billet et les discours que l'on a fait tenir auparavant, soit à M. Despréaux, soit à l'abbé Boileau, sont artificieusement feints pour amener la pièce de vers qui doit couronner l'œuvre, en remettant notre poëte aux prises avec les jésuites malgré lui En effet, une pareille production, quoique visiblement supposée, étoit très-capable de rallumer un feu mal éteint. L'attente des brouillons fut pourtant trompée, sinon tout à fait, du moins en partie 1772.

[2] Voir la pièce qu'on a faussement attribuée à M. Despréaux, et qui lui fit beaucoup de peine. Elle est bien désignée dans ce passage de sa lettre à M. Brossette (p. 467, colonne 2). « Le misérable m'y attribue une satire où il me fait rimer *épargner* avec *dernier*. » En effet, c'est ainsi que riment les deux derniers vers de la pièce que l'historien nous donne ici... 1772.

[3] Auteur d'un traité sur le mariage. Édition originale.

[4] Assassin de Henri IV, roi de France. Édition originale.

[5] L'affaire des *Cas de conscience*. Édition originale.

[6] Voyez plus haut, p. 411-412.

[7] *Énéide*, l. V.

jésuites est vrai ou faux ; et bien des lecteurs se sont fait un mérite de religion de douter de la sincérité de M. Pascal. Mais les faits que l'on leur reprochoit étoient des nouveautés. L'histoire des cérémonies de la Chine avoit fait trop de bruit dans la Sorbonne et dans Paris pour être ignorée de personne. Le factum de Brest étoit entre les mains de tout le peuple et se vendoit publiquement ici chez la veuve d'un libraire de la rue de la Huchette. L'aventure de Toulouse étoit si cruelle et si bien sue à Paris, qu'elle avoit excité mille personnes de piété à secourir quelques-unes de ces pauvres filles qui étoient venues jusqu'en cette ville chercher de la protection ; enfin le cas de conscience avoit causé tant de trouble parmi les savans de la Faculté de théologie, que les uns avoient été bannis comme M. Elliez Dupin[1]. Plusieurs autres avoient été obligés de se rétracter sous peine de perdre les avantages que leur science leur avoit procurés. Témoin le P. Alexandre, fameux écrivain des jacobins, qui avoit mieux aimé se dédire de sa signature que de renoncer à sa pension. J'étois chez M. l'abbé Boileau, le docteur, lorsqu'on lui apporta le cas de conscience à signer. « Allez, dit-il, à celui qui le lui présentoit, je ne donne pas dans les fantaisies de votre M. Dumas. » M. Dumas est un vieux docteur de Sorbonne, aux gages de la société pour y appuyer ses sentimens, et l'avertir de tout ce qui se passe dans les assemblées qui s'y font. Le P. Bouhours, qui avoit extrêmement rabaissé la traduction que MM. de Port-Royal nous ont donnée de l'Imitation de Jésus-Christ, en avoit fait une autre pour laquelle il avoit lieu de craindre une critique encore plus amère que la sienne. Il pria donc M. Dumas de lui prêter son nom, ce qu'il obtint. En récompense ce père cita beaucoup la nouvelle traduction dans les *Nouvelles remarques sur la langue françoise*. Ce docteur a encore prêté son nom à quelques compilateurs de la société qui avoient forgé une *Histoire du jansénisme*[2].

Mais revenons au démêlé de M. Boileau. Il en arriva de même que dans la plupart des guerres, c'est-à-dire que les jésuites, voyant que l'on ne leur faisoit point de quartier, opinèrent tous aux accommodemens. Le P. de Tarteron[3], qui, malgré l'animosité de ses confrères, avoit toujours déconseillé toutes ces brouilleries, se chargea avec plaisir de cet emploi. M. Despréaux n'étoit pas fort mutin de son côté. Il avoit eu le dernier, il craignoit d'être obligé de faire quelque nouvelle satire contre son inclination. « Enfin, un grand prince[4], jugea ce différend. Il ordonna que les jésuites, à la première occasion qu'ils en auroient, diroient du bien de M. Despréaux, et que M. Despréaux, de son côté, ne diroit plus de mal des jésuites. » Voilà comme cela s'assoupit au grand regret des esprits turbulens qui ne sauroient vivre s'ils ne mettent tout en désordre. Quant à l'exécution de la sentence, la tranquillité de M. Boileau répond assez à ses parties de la sincérité du raccommodement. C'est aux pères jésuites à faire leur devoir aussi, de leur côté[5]. Je vais satisfaire à votre seconde question.

Vous me demandez quel est le poëte idiot de Senlis, dont il est parlé dans les dernières éditions des œu-

[1] Auteur de la *Bibliotheque nouvelle des auteurs ecclésiastiques*. Édition originale.

[2] Histoire des cinq propositions de Jansénius, imprimée à Liege en 1699. Edition originale. — Voyez p. 57, note 8.

[3] Notre historien, coupable de plusieurs faussetés malignement semées dans son ouvrage, paroit s'être mépris ici de bonne foi. Au lieu du P. Tarteron il auroit dû nommer le P. Gaillard, car c'est celui-ci qui fit la démarche dont il s'agit. 1772. — Voyez la *Lettre a Brossette*, du 25 de janvier 1704, p. 596-597.

[4] Ce grand prince qui n'est point nommé et la sentence qu'on lui fait prononcer ne seroient-ils point encore inventés? On n'ose l'assurer, mais on peut dire qu'il n'y a rien de tout cela dans la *Correspondance* publiée de MM. Despréaux et Brossette. Au reste, notre poete se prêta volontiers à la réconciliation. 1772. — Voyez la *Lettre a Brossette*, du 27 de mars 1704, p. 597.

[5] Mais quel est le devoir d'un jésuite qui suit les maximes de sa Société? La réconciliation étoit assez sincère du côté de M. Despréaux, elle ne fut que plâtrée du côte des journalistes de Trévoux, qui, après avoir dissimulé pendant plus d'un an, recommencèrent à harceler notre poëte. Celui-ci garda le silence, mais ne les oublia pas dans sa satire contre l'*Équivoque*, à laquelle il travailloit alors. Vers le commencement de l'année 1706, M. Despréaux ayant récité cette satire dans quelques compagnies, on en retint plusieurs lambeaux qui furent rapportés aux jésuites. Ces pères prirent pour eux (non sans fondement) ce que notre auteur disoit dans la pièce contre les mauvais casuistes, et le menacèrent de *le perdre, lui, sa famille et tous ses amis* (ce sont les propres termes de la *lettre a M. Brossette*, du 12 de mars 1706. Voyez p. 405). Les rumeurs qu'excita cette affaire duroient encore lorsqu'on publia le *Boileau aux prises avec les jésuites*, nouvel incident qui ne pouvoit qu'occasionner de nouveaux chagrins à M. Despréaux, à caus de la piece injurieuse à tout le corps jésuitique qui lui étoit attribuée dans ce petit libelle. En effet, bien qu'elle fût visiblement supposée, et que les jésuites eux-mêmes n'en doutassent point, elle leur servit de prétexte pour tracasser notre auteur. Ils exigèrent de lui qu'il la désavouât par ecrit, et il le fit (voyez Lettre xxxv, p. 523 524). Mais, malgré ce désaveu et celui qu'il fit encore dans son *Avertissement sur la douzieme satire*, ils ne cessèrent de le chagriner jusqu'au bout de sa carrière. Il ne tint point à eux qu'on ne proscrivit ses ouvrages. Les journalistes de Trevoux firent voir leur bonne intention à cet égard dans leurs *Memoires* du mois de mai 1707, où ils disoient que le roi avoit proscrit la satire, et citoient avec affectation ces vers du marquis de Saint-Aulaire :

> J'aime à le voir bannir la piquante satire
> Qui briguoit près de lui la liberté de rire,
> . . . .
> . . . .
> La satire, dès lors, honteuse, consternée,
> De ses riants attraits parut abandonnée.

En 1710, il voulut donner une nouvelle édition de ses Œuvres, où cette satire devoit entrer. Ses adversaires obtinrent un ordre du roi pour empêcher qu'elle y fût mise, et l'édition déjà commencée fut suspendue.

Cette *remarque* historique, faite uniquement pour l'instruction du lecteur, a paru d'autant plus nécessaire, que les autres éditeurs n'ont presque rien dit de tout ce qu'elle renferme, soit qu'ils l'aient ignoré, soit qu'ils l'aient passé sous silence, par pure politique ou par crainte. Edition de 1772.

ires de notre poëte. Je vous dirai que c'est Linière[1], qui étoit né avec de l'esprit, mais dont la débauche avoit abruti le génie. Cet homme, qui aimoit le vin et n'avoit point de quoi fournir à une dépense même médiocre, étoit obligé de s'asservir aux caprices de ceux qui le faisoient boire et qui le portoient même à faire de épigrammes fort libres, et où il ne ménageoit pas assez la Religion, en quoi il réussissoit assez. C'est à lui que M. Boileau s'adresse charitablement dans l'*Art poétique* quand, après avoir dit du Vaudeville que c'est un enfant libre et qui veut naître dans la joie, il ajoute :

Mais n'allez point aussi, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux :
Tous ces jeux à la fin, que l'athéisme élève,
Conduisent tristement le plaisant à la Grève.

Vous avez raison de reconnoître M. de Montausier dans ceux-ci, où, en parlant de la soumission d'un pauvre écrivain, il dit :

C'est par là qu'un auteur que presse l'indigence
Peut des astres malins corriger l'influence,
Et que le sort burlesque en ce siècle de fer,
D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair

M. le duc de Montausier s'y est reconnu lui-même. Il étoit trop bien désigné pour qu'on s'y méprit. Cela devroit bien apprendre aux grands à ne point mépriser les gens de lettres, puisqu'ils savent si bien se venger.

Vous me proposez quelques difficultés sur le *Lutrin*, en voici la solution : Vous savez sans doute que c'est un poëme rempli de quantité de portraits parfaitement ressemblans. M. Boileau le chanoine y avoit fait caractériser ceux dont il avoit voulu donner les noms et l'idée. Comme cet ouvrage étoit fait au milieu de Paris où tous ces messieurs demeuroient, on n'avoit pas voulu les nommer, mais l'auteur s'étoit contenté de les désigner d'après nature. Il y avoit un perruquier dans le quartier de la Sainte-Chapelle, il s'appeloit Damour, il avoit un grand fouet avec lequel il écartoit les polissons qui se battoient les uns avec les autres autour de sa boutique. M. Despréaux l'a dépeint sous le nom de la Tour :

Cet horloger superbe est l'effroi du quartier.

Il y a des éditions où l'on a remis :

Ce perruquier superbe, etc., etc.

Ce vers peut nous servir à éclaircir le doute que vous avez, savoir : s'il faut dire horloger ou horlogeur.

Voici encore un caractère bien reconnoissable

Alain tousse et se lève, Alain ce savant homme
Qui de Bauni vingt fois a lu toute la Somme.

Cet Alain n'est autre que M. Aubéry, chanoine de la Sainte-Chapelle, fameux moliniste; il étoit frère de M. Aubéry, avocat au parlement et conseiller du roi, auteur de l'*Histoire du cardinal Mazarin*. Ce chanoine ne parloit jamais qu'il n'eût toussé auparavant une ou deux fois[2]. M. Ménage, pour faire voir que l'on s'aveugle souvent, quand il s'agit de voir ses défauts dans une peinture, même la plus fidèle, nous dit que M. Aubéry lut plusieurs fois le *Lutrin* sans s'y reconnoître, mais que M. son frère s'en aperçut bien.

Mes yeux en sont témoins, j'ai vu moi-même hier,
Entrer chez ce prélat le chapelain Garnier.

Ce chapelain Garnier s'appeloit de son nom M. Fournier, grand janséniste, et par conséquent fort disposé à contredire les sentimens de M. Aubéry, qui étoit moliniste, et partant son adversaire.

Le sec traducteur du françois d'Amyot.

Vous savez sans doute que c'est M. Tallemant de l'Académie françoise, qui a voulu mettre en beau françois les œuvres de Plutarque, qui avoient été si bien traduites par le fameux Amyot, abbé de Bellosane, que l'on a préféré l'ancienne traduction à la nouvelle. Voilà, monsieur, ce que l'on peut dire sur les choses dont vous avez voulu être éclairé. Et vous êtes assuré d'avoir toutes les pièces qui se sont faites et se feront sur cette aventure : puisque la chose a été assoupie d'une manière à faire croire qu'il ne tiendra qu'aux jésuites de se conserver une paix, qu'ils auroient bien fait de ne point altérer.

[1] Voyez p. 146, note 9.

[2] Tome II. *Menagiana*, deuxième éd. Hol., p. 9, Édition originale. — Voyez p. 124, note 8.

IV

EXAMEN DU SENTIMENT DE LONGIN

SUR CE PASSAGE DE LA GENÈSE :

ET DIEU DIT : QUE LA LUMIÈRE SOIT FAITE ET LA LUMIÈRE FUT FAITE

PAR

M. HUET, ANCIEN ÉVÊQUE D'AVRANCHES[1]

Il y a quelque temps que cette dissertation du savant M. Huet me tomba entre les mains. Je la lus avec plaisir, et, comme je crois qu'il a raison, je jugeai qu'il seroit utile qu'elle vît le jour, et j'eusse souhaité que l'auteur lui-même l'eût publiée. Mais, ayant appris qu'il ne vouloit pas se donner cette peine, j'ai cru qu'il ne seroit nullement fâché qu'elle parût ici, et qu'on lui donnât place dans la *Bibliothèque choisie*, en y joignant quelques réflexions pour la confirmer, que l'on pourra distinguer des paroles de cet illustre prélat, par les guillemets, qu'on voit à côté de ces mêmes paroles; au lieu qu'il n'y en a point à côté de ce qu'on y ajoute.

« A Monsieur le duc de Montausier,

« Vous avez voulu, Monseigneur, que je prisse parti dans le différend que vous avez eu[2] avec M. l'abbé de Saint-Luc, touchant Apollon. J'en ai un autre à mon tour avec M. Despréaux, dont je vous supplie très-humblement de vouloir être juge. C'est sur ce passage de *Longin*, qu'il faut vous rapporter avant toutes choses. Le voici mot à mot :

« [3] *Ainsi le législateur des Juifs, qui n'étoit pas un homme du commun, ayant connu la puissance de Dieu, selon sa dignité, il l'a exprimée de même, ayant écrit, au commencement de ses lois en ces termes :* Dieu dit : *Quoi?* que la lumière soit faite, que la terre soit faite, et elle fut faite. »

Il y a proprement dans l'hébreu, *que la lumière soit et la lumière fut*, ce qui a meilleure grâce que de dire : *que la lumière soit faite et la lumière fut faite*, car à dire ces dernières paroles, on diroit que Dieu commanda à quelque autre Être de faire la lumière, et que cet autre Être la fit. Ce qui a fait traduire ainsi, c'est la *Vulgate* qui a mis : *fiat lux et lux facta est*, parce qu'elle suivoit le grec qui dit γενηθήτω φῶς, καὶ ἐγένετο φῶς, et qu'elle traduit ordinairement γίνεσθαι par *fieri ;* au lieu que ce verbe signifie souvent simplement *être*. Si la Vulgate a fait commettre cette faute, aux traducteurs catholiques de la Bible, les traducteurs de Longin n'y devoient pas tomber, comme ils ont fait, en latin et en françois. Mais ce n'est pas sur quoi roule la dispute de MM. Huet et Despréaux. Le premier continue ainsi :

« Dès la première lecture que je fis de Longin, je fus choqué de cette remarque, et il ne me parut pas que le passage de Moïse fût bien choisi pour un exemple du sublime. Il me souvient qu'étant un jour chez vous, Monseigneur, longtemps avant que j'eusse l'honneur d'être chez Monseigneur le Dauphin, je vous dis mon sentiment sur cette observation; et, quoique la compagnie fût assez grande, il ne s'en trouva qu'un seul qui fût d'un avis contraire. Depuis ce temps-là je me suis trouvé obligé de rendre public ce sentiment, dans le livre que j'ai fait[4], pour prouver la vérité de notre religion, car ayant entrepris le dénombrement des auteurs profanes qui ont rendu témoignage à l'antiquité des livres de Moïse, je trouvai *Longin* parmi eux, et parce qu'il ne rapportoit ce qu'il dit de lui que sur la foi d'autrui, je me sentis obligé de tenir compte au public de cette conjecture, et de lui en dire la principale raison qui est : que s'il avoit vu ce qui suit et ce qui précède le passage de Moïse qu'il allègue, il auroit bientôt reconnu qu'il n'a rien de sublime : voici mes

[1] C'est la lettre de Huet à laquelle répond la dixième *Réflexion critique*, p. 230-237. Voir l'*Avertissement* de l'abbé Renaudot, sur cette *Réflexion*, p. 229-230, et les notes 7 et 8, p. 229.

[2] Cet abbé soutenoit qu'*Apollon* et le *Soleil* ne sont pas le même dieu.

[3] Sect. IX, 18. Ed. Ultraject.

[4] *Demonstratio evangelica*. Paris, Michallet, 1679, in-folio.

paroles[1] : Longin, *prince des critiques, dans l'excellent livre qu'il a fait* touchant le sublime *donne un très-bel éloge à Moïse, car il dit :* qu'il a connu et exprimé la puissance de Dieu selon sa dignité, ayant écrit, au commencement de ses lois, que Dieu dit que la lumière soit faite, et elle fut faite; que la terre soit faite, et elle fut faite. *Néanmoins ce que* Longin *rapporte ici de Moïse, comme une expression sublime et figurée me semble très-simple. Il est vrai que Moïse rapporte une chose qui est grande, mais il l'exprime d'une façon qui ne l'est nullement. C'est ce qui me persuade que* Longin *n'avoit pas pris ces paroles dans l'original; car, s'il eût puisé à la source, et qu'il eût lu les livres mêmes de Moïse, il eût trouvé partout une grande simplicité, et je crois que Moïse l'a affectée, à cause de le dignité de la matière, qui se fait assez sentir, étant rapportée nuement, sans avoir besoin d'être relevée par des ornemens recherchés; quoique l'on connoisse bien d'ailleurs, et par ses cantiques, et par le livre de Job, dont je crois qu'il est auteur, qu'il étoit fort entendu dans le sublime.*

« Quoique je susse bien que *M. Despréaux* avoit travaillé sur *Longin*, que j'eusse même lu son ouvrage, et qu'après l'avoir examiné soigneusement, j'en eusse fait le jugement qu'il mérite, je ne crus pas qu'il eût pris cet auteur sous sa protection, et qu'il se fût lié si étroitement d'intérêt avec lui, que de reprendre cet auteur ce fût lui faire une offense; non plus qu'à trois ou quatre savans hommes qui l'ont traduit avant lui. A Dieu ne plaise que je voulusse épouser toutes les querelles d'Origène, et prendre fait et cause pour lui, lorsqu'on le traite tous les jours d'hérétique et d'idolâtre! Vous savez cependant, Monseigneur, que j'ai pris des engagemens avec lui, du moins aussi grands que M. Despréaux en a pris avec *Longin*. Ainsi, à dire la vérité, je fus un peu surpris lorsque, ayant trouvé, l'autre jour, sur votre table la nouvelle édition de ses œuvres, à l'ouverture du livre, je tombai sur ces paroles[2]. *Mais que dirons-nous d'un savant de ce siècle qui, quoique éclairé des lumières de l'Évangile, ne s'est pas aperçu de la beauté de cet endroit* (il parle du passage de Moïse rapporté par *Longin*), *a osé, dis-je, avancer, dans un livre qu'il a fait pour démontrer la religion chrétienne, que* Longin *s'étoit trompé lorsqu'il avoit cru que ces paroles étoient sublimes! J'ai la satisfaction au moins que des personnes non moins considérables par leur piété que par leur savoir, qui nous ont donné depuis peu la traduction du livre de la Genèse, n'ont pas été de l'avis de ce savant, et dans leur préface, entre plusieurs preuves excellentes qu'ils ont apportées pour faire voir que c'est l'Esprit-Saint qui a dicté ce livre, ont allégué le passage de* Longin *pour montrer combien les chrétiens doivent être persuadés d'une vérité si claire, et qu'un païen même a sentie, par les seules lumières de la raison.* Je fus surpris, dis-je, de ce discours, Monseigneur, car nous avons pris des routes si différentes dans le pays des lettres, M. Despréaux et moi, que je ne croyois pas le rencontrer jamais dans mon chemin, et que je pensois être hors des atteintes de sa redoutable critique. Je ne croyois pas non plus que tout ce qu'a dit *Longin* fussent mots d'Évangile, qu'on ne pût contredire sans audace; qu'on fût obligé de croire, comme un article de foi, que ces paroles de Moïse sont sublimes; et que de n'en demeurer pas d'accord, ce fût douter que les livres de Moïse soient l'ouvrage du Saint-Esprit. Enfin je ne me serois pas attendu à voir *Longin* canonisé, et moi presque excommunié comme je le suis par M. Despréaux. Cependant, quelque bizarre que soit cette censure, il pouvoit l'exprimer d'une manière moins farouche et plus honnête. Pour moi, Monseigneur, je prétends vous faire voir, pour ma justification, que non-seulement il n'y a rien d'approchant du sublime dans ce passage de Moïse, mais même que s'il y en avoit, comme le veut *Longin*, le sublime seroit mal employé, s'il est permis de parler en ces termes d'un livre sacré.

« C'est une maxime reçue de tous ceux qui ont traité de l'éloquence que rien ne donne plus de force au sublime, que de lui bien choisir sa place, et que ce n'est pas un moindre défaut d'employer le sublime là où le discours doit être simple, que de tomber dans le genre simple lorsqu'il faut s'élever au sublime. *Longin* lui-même, sans en alléguer d'autres, en est un bon témoin. Quand les auteurs ne le diroient pas, le bon sens le dit assez. Combien est-on choqué d'une bassesse qui se rencontre dans un discours noble et pompeux? Combien est-on surpris, au contraire, d'un discours qui, étant simple et dépouillé de tout ornement, se guinde tout d'un coup et s'emporte en quelque figure éclatante? Croiroit-on qu'un homme fût sage qui, racontant à ses amis quelque événement surprenant, dont il auroit été témoin, après avoir rapporté le commencement de l'aventure d'une manière commune et ordinaire, s'aviseroit tout d'un coup d'apostropher celui qui auroit eu la principale part à

[1] *Demonst. Evang.* Propos. IV, cap. II, 51.

[2] Dans la *Préf. sur Longin*, page 10 de l'édition d'Amsterdam, 1702, t. II, des *Œuvres de M. Despréaux*. — Dans notre édition, p. 245, colonne 2.

l'action, quoiqu'il fût absent, et reviendroit ensuite à sa première simplicité, et réciteroit la fin de son histoire du même air que le commencement? Cette apostrophe pourroit-elle passer pour un exemple du sublime, et ne passeroit-elle pas au contraire pour un exemple d'extravagance?

« On accuse cependant Moïse d'avoir péché contre cette règle, quand on soutient qu'il s'est élevé au-dessus du langage ordinaire en rapportant la création de la lumière. Car si on examine tout le premier chapitre de la Genèse, où est ce passage, et même tous les cinq livres de la Loi, hormis les cantiques qui sont d'un autre genre, et tous les livres historiques de la Bible, on y trouvera une si grande simplicité, que des gens de ces derniers siècles, d'un esprit poli à la vérité, mais gâté par un trop grand usage des lettres profanes et *saint Augustin* lorsqu'il étoit encore païen, n'en pouvoient souffrir la lecture. »

Aux cantiques il faut ajouter les prophéties, qui sont d'un style plus élevé que la narration, et que les Hébreux nomment *maschal*, ou figuré. Voyez *Genèse :* XLIX, et *Deut.*, XXXIII. Du reste, toute la narration de Moïse est la plus simple du monde. Ceux qui ne pouvoient souffrir le style de la Bible étoient, à ce que l'on dit, Ange Politien et Pierre Bembe, qui ne la lisoient point, de peur de se gâter le style. Mais leur dégoût tomboit plutôt sur la Vulgate que sur les originaux.

« Je ne sortirai point de ce premier chapitre pour faire voir ce que je dis. Y a-t-il rien de plus simple que l'entrée du récit de la création du monde : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre, et la terre étoit vide et informe, et les ténèbres étoient sur la face de l'abîme, et l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux.* Moïse sentoit bien que son sujet portoit avec soi sa recommandation et son sublime; que de le rapporter nuement, c'étoit assez l'élever; et que le moins qu'il y pourroit mettre du sien, ce seroit le mieux; et comme il n'ignoroit pas qu'un discours relevé (ce que *Longin* lui-même a reconnu) n'est pas bon partout, lorsqu'il a voulu annoncer aux hommes une vérité, qui confond toute la philosophie profane, en leur apprenant que Dieu, par sa parole, a pu faire quelque chose du néant, il a cru ne devoir enseigner ce grand principe qu'avec des expressions communes et sans ornement. Pourquoi donc, après avoir rapporté la création du ciel et de la terre d'une manière si peu étudiée, seroit-il sorti tout d'un coup de sa simplicité, pour narrer la création de la lumière d'une manière sublime? *Et Dieu dit, que la lumière soit faite, et elle fut faite.* Pourquoi seroit-il retombé dans sa simplicité, pour n'en plus sortir? *Et Dieu vit que la lumière étoit bonne, et il divisa la lumière des ténèbres, et il appela la lumière jour, et les ténèbres nuit; et du soir et du matin se fit le premier jour.* Tout ce qui suit porte le même caractère: *Et Dieu dit : Que le firmament soit fait, au milieu des eaux, et sépare les eaux des eaux. Et Dieu divisa les eaux, qui étoient sous le firmament, et il fut fait ainsi. Et Dieu appela le firmament ciel, et du soir et du matin se fit le second jour.* Dieu forma le firmament de la même manière qu'il avoit formé la lumière; c'est-à-dire à sa parole. Le récit que Moïse fait de la création de la lumière n'est point d'un autre genre que la création du firmament. Puis donc qu'il est évident que le récit de la création du firmament est très-simple, comment peut-on soutenir que le récit de la création de la lumière est sublime ? »

Ces raisons sont très-solides pour ceux qui ont lu avec attention les écrits de Moïse dans l'original, ou au moins dans les versions, et qui sont un peu accoutumés au style des Hébreux. Mais deux chose peuvent empêcher qu'on ne s'aperçoive du peu de fondement qu'il y a en ce que dit *Longin*. La première est la grande idée que l'on s'est formée avec raison de Moïse, comme d'un homme tout extraordinaire. Dans cette supposition, on lui attribue, sans y penser, un style tel que l'on croit que doit avoir un homme dont on a une si haute idée; et l'on s'imagine que son langage doit être sublime lorsqu'il parle de grandes choses, et au contraire médiocre, lorsqu'il parle de choses médiocres, et simple, lorsqu'il s'agit de choses communes; selon les règles ordinaires de l'art que les rhéteurs grecs et latins nous ont données. Ainsi, quand on vient à lire ses écrits avec cette prévention, on y trouve ce que l'on croit y devoir être, et qui n'y est néanmoins pas. On croit voir des figures de réthorique, où il n'y en a point, et on lui attribue des vues fines et recherchées auxquelles il n'a jamais pensé. Que si l'on dit que l'Esprit-Saint, qui a conduit la plume de Moïse, a été capable des vues les plus relevées, et que par conséquent on ne sauroit expliquer ce qu'il dit d'une manière trop sublime; je réponds à cela que personne ne peut douter des grands desseins du Saint-Esprit, mais à moins qu'il ne les fasse connoître lui-même, il n'est pas permis de les imaginer, comme l'on trouve à propos, et de lui attribuer des projets, seulement parce qu'on les juge dignes de lui. J'ose même dire qu'il a exécuté ses desseins par des instrumens foibles et incapables d'eux-mêmes d'y contribuer, aussi bien sous le Vieux que sous le Nouveau Testament, c'est en quoi la providence divine est admirable, et cela fait voir que l'établissement du culte d'un seul Dieu, et sa pro-

pagation pendant tant de siècles, est un effet de sa puissance et non des moyens humains. Ainsi, sans avoir aucun égard aux règles de la réthorique, qui étoient déjà établies, ou que les siècles à venir devoient établir, les livres sacrés nous ont appris ce qu'il étoit nécessaire que nous sussions, de la manière du monde la plus simple et la plus éloignée de l'art que les hommes ont accoutumé d'employer dans leurs discours. M. Huet en parlera dans la suite. L'autre chose qui a fait que *Longin* a cru voir une expression sublime dans Moïse, et que l'on a applaudi à sa remarque, c'est que l'on a considéré cette expression à part : *Dieu dit que la lumière soit, et elle fut*, comme si on l'avoit trouvée dans un orateur grec ou latin qui l'auroit employée dans une pièce d'éloquence, où il auroit tâché de représenter la puissance divine dans les termes les plus relevés. A considérer de la sorte cette expression, elle paroît en effet sublime, et c'est ce qui a trompé *Longin* qui apparemment n'avoit jamais lu Moïse, comme il paroîtra par la suite. Depuis, les chrétiens, prévenus de la manière que j'ai déjà dite, et voyant qu'un païen avoit trouvé cette expression sublime, ils ont cru devoir parler de même de Moïse, comme s'il leur eût été honteux de n'admirer pas dans ses écrits ce qu'un païen y avoit admiré. M. Despréaux a fait valoir ce préjugé populaire contre M. Huet; mais, s'il l'examine de près, il trouvera que ce n'est qu'un préjugé sans fondement. Pour l'autorité de M. de Sacy, quelque piété qu'il ait pu avoir d'ailleurs, elle ne peut pas être fort grande en matière de critique et d'explication exacte de l'Ecriture Sainte, à moins qu'on n'ait aucune idée de l'une ni de l'autre. Mais écoutons notre prélat :

« Toute la suite répond parfaitement à ce commencement : il se tient toujours dans sa simplicité, pour nous apprendre comment Dieu forma les astres et y renferma la lumière. *Et Dieu dit : Qu'il se fasse des luminaires dans le firmament, qui divisent le jour et la nuit, et servent de signes pour marquer les temps, les jours et les années, et luisent dans le firmament et éclairent la terre; et il fut fait ainsi. Et Dieu fit deux grands luminaires, le plus grand luminaire pour présider au jour, et le plus petit luminaire pour présider à la nuit, et les étoiles; et il les mit au firmament, pour luire sur la terre, et présider au jour et à la nuit, et diviser la lumière des ténèbres; et Dieu vit que cela étoit bon.* La création même de l'homme qui devoit commander à la terre, qui devoit porter l'image de Dieu, et qui devoit être son chef-d'œuvre, ne nous est enseignée qu'en des termes communs et des expressions vulgaires : *Et Dieu dit : faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il préside aux poissons de la mer, et aux oiseaux du ciel, et aux bêtes et à toute la terre, et à tous les reptiles qui se remuent sur la terre. Et Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, et il les créa mâle et femelle.* Si en tout ceci il y a nulle ombre de sublime, je demande par quelle prérogative la création de la lumière a mérité d'être rapportée d'une manière sublime; lorsque tant d'autres choses, plus grandes et plus nobles, sont rapportées d'un air qui est au-dessous du médiocre?

« J'ajoute encore que, si ces paroles sont sublimes, elles pèchent contre un autre précepte d'éloquence, qui veut que les entrées des ouvrages les plus grands et les plus sublimes soient simples, pour faire sortir la flamme du milieu de la fumée, pour parler comme un grand maître de l'art. Saint Augustin assujettit à cette loi ceux même qui annoncent les mystères de Dieu : *Il faut*, dit-il, *que dans le genre sublime, les commencemens soient médiocres*. Moïse se seroit bien écarté de cette règle si le sentiment de *Longin* étoit véritable; puisque les livres de la loi auroient un exorde si auguste.

« Aussi ne voyons-nous pas qu'aucun des anciens Pères de l'Église, ni des interprètes de l'Écriture, ait trouvé rien de relevé dans ce passage, hormis la matière, qui, étant très-haute et très-illustre, frappe vivement l'esprit du lecteur ; en sorte que s'il n'a pas toute l'attention nécessaire, il attribue aisément à l'artifice des paroles, ce qui ne vient que de la dignité du sujet. Mais, s'il considère cette expression en elle-même, faisant abstraction de ce grand sens, qui la soutient, il la trouvera si simple, qu'elle ne peut l'être davantage; de sorte que si *Longin* avoit donné les règles du simple, comme il a donné celles du sublime, il auroit trouvé, sans y penser, que les paroles qu'il a rapportées de Moïse y sont entièrement conformes. »

Il est certain que la grandeur de la matière fait souvent que l'on s'imagine, sans y prendre garde, que celui qui en parle tient un langage sublime, quoiqu'il s'exprime d'une manière très-simple. C'est ce que l'ancien rhéteur dont nous avons un Traité du style, sous le nom de Démétrius de Phalère, a très-bien remarqué : « *Il y a un magnifique*, dit-il, *qui consiste dans les choses, comme est un grand et illustre combat par terre ou par mer, ou lorsque l'on parle du ciel ou de la terre; car ceux qui entendent parler d'une grande chose s'imaginent d'abord que celui qui parle a un style grand et sublime, et c'est en quoi ils se trompent. Il faut considérer, non ce que l'on dit, mais la*

manière dont on le dit; car on peut dire en style simple de grandes choses, en sorte que l'on ne parle pas d'une manière qui leur convienne. C'est pourquoi on dit que certains auteurs ont un style grand, qui disent de grandes choses qu'ils n'expriment pas d'une manière relevée, comme Théopompe. » On peut dire la même chose de ceux qui cherchent du sublime en certains endroits de l'Écriture Sainte où il n'y en a point, seulement parce qu'il s'agit de grandes choses. C'est ce qui est arrivé à feu M. Tollius dans sa note latine sur le passage de *Longin*, où il réfute M. Huet. Il confond visiblement le style sublime avec la chose même, sans prendre garde que tous ceux qui parleront de grandes choses, en termes qui ne soient pas tout à fait bas, parleront toujours, à son compte, d'une manière sublime. M. Huet a très-bien montré, par toute la suite du discours de Moïse, qu'il n'y a rien de sublime dans l'expression, quoique Dieu et la création soient les choses du monde les plus sublimes.

« La vérité de ceci, continue-t-il, paroîtra par des exemples. Pourroit-on soupçonner un homme de vouloir s'énoncer figurément et noblement, qui parleroit ainsi : *Quand je sortis, je dis à mes gens, suivez-moi, et ils me suivirent?* Trouveroit-on du merveilleux dans ces paroles : *Je priai mon ami de me prêter son cheval, et il me le prêta?* On trouveroit sans doute, au contraire, qu'on ne sauroit parler d'une manière plus simple. Mais si le sublime se trouvoit dans la chose même, il paroîtroit dans l'expression quelque nue qu'elle fût. *Xerxès commanda qu'on enchaînât la mer, et la mer fut enchaînée. Alexandre dit : Qu'on brûle Tyr et que l'on égorge les Tyriens, et Tyr fut brûlée, et les Tyriens furent égorgés.* Il y a en cela de l'élévation et du grand, mais il vient du sujet, et ne pas faire cette distinction, c'est confondre les choses avec les paroles; c'est ne savoir pas séparer l'art de la nature, l'ouvrage de la matière, ni l'adresse de l'historien de la grandeur et de la puissance du héros. »

C'est pourquoi M. Tollius lui-même, dans une note sur le passage de *Longin*, avoue qu'il n'y a rien de sublime dans ces paroles d'Apulée qui sont au livre VII[1] de sa Métamorphose : *Noluit esse Cæsar Hæmi latronis collegium, et confestim interiit. Tantum potest nutus etiam magni principis!* L'empereur voulut qu'il n'y eût plus de bande du brigand Hémus, et cette bande périt promptement. Tant est grande la force de la seule volonté d'un puissant prince! M. Tollius a raison de se moquer d'Apulée et de dire que sans les dernières paroles on n'auroit pas compris ce que veut dire sa figure. Elle est même sans fondement parce que ce ne fut pas par sa seule volonté que l'empereur anéantit la bande d'Hémus, mais par le moyen de ses troupes, qu'il mit à la poursuite de ces brigands, et qui les prirent ou les tuèrent avec assez de peine.

« Je ne puis pas croire qu'un homme d'un jugement aussi exquis que *Longin* eût pu s'y méprendre, s'il avoit lu tout l'ouvrage de Moïse; et c'est ce qui m'a fait soupçonner qu'il n'avoit pas vu ce passage dans l'original. J'en ai même une autre preuve, qui me paroit incontestable; c'est qu'il fait dire à Moïse ce qu'il ne dit point : *Dieu dit*, Quoi? *Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite; que la terre soit faite, et elle fut faite.* Ces dernières paroles ne sont point dans Moïse, non plus que cette interrogation[2] *quoi?* et apparemment *Longin* avoit lu cela dans quelque auteur, qui s'étoit contenté de rapporter la substance des choses que Moïse a écrites, sans s'attacher aux paroles. M. Lefèvre ne s'éloigne pas de ce sentiment : *il est assez croyable*, dit-il, *que* Longin *avoit lu quelque chose dans les livres de Moïse, ou qu'il en avoit entendu parler.*

« Le philosophe Aristobule, tout juif qu'il étoit et passionné pour Moïse, comme tous ceux de sa nation, n'a pas laissé de bien distinguer la parole dont Dieu se servit pour créer le monde, d'avec la parole que Moïse a employée pour nous en faire le récit. *Il ne faut pas vous imaginer*, dit-il[3], *que la voix de Dieu soit renfermée dans un certain nombre de paroles, comme un discours, mais il faut croire que c'est la disposition même des choses, et c'est en ce sens que Moïse appelle la création de l'univers la voix de Dieu, car il dit de tous ses ouvrages :* Dieu dit, et il fut fait.

« Vous voyez, Monseigneur, que cette remarque n'est pas faite pour la création seule de la lumière, mais pour la création de tous les ouvrages de Dieu, et que, selon cet auteur, le merveilleux et le sublime qui se trouvent dans l'histoire de la création sont dans la parole de Dieu, qui est son opération même. Aristobule poursuit en ces termes : *Et c'est, à mon avis, à quoi Pythagore, Socrate et Platon ont eu égard quand ils ont dit que, lorsqu'ils considéroient la création du monde, il leur sembloit entendre la voix de Dieu.* Ces philosophes admiroient le sublime de cette voix toute-puissante, et n'en avoient remarqué aucun dans les paroles de Moïse, quoiqu'ils ne les ignorassent pas. Car, selon le témoignage du même Aristobule, on avoit traduit en grec quelque partie de la Sainte Écriture

[1] Page 191. Ed. Elmenhorstii.
[2] M. Despréaux l'a omise dans sa version. — Voir la réponse de Boileau à cette note, p. 257.

[3] Apud Eusebium, *Præp. Evang.*, l. XIII, c. XII.

avant Alexandre, et c'est cette traduction que Platon avoit lue. »

Je ne crois pas que Platon ait jamais lu rien de Moïse, et j'ai dit les raisons que j'en ai dans l'*Ars critica*, tome III, épître VII. Cet Aristobule, juif et péripatéticien, m'est extrêmement suspect, aussi bien qu'à M. Hody, que l'on peut consulter dans son ouvrage de la version des Septante, livre Ier, chapitre IX. Quand même ses livres seroient véritablement d'un juif, qui auroit en effet vécu dans le temps de Ptolémée Philométor, sous lequel Aristobule avoit vécu, je ne croirois pas pour cela que Platon eût pillé l'Écriture Sainte, pendant que je n'en vois aucune preuve solide, et que j'ai même de très-fortes raisons de ne le point croire. Mais, quoi qu'il en soit, cet Aristobule, vrai ou faux, a assez bien réussi dans son explication de ces mots : *Et Dieu dit.* J'en ai déjà parlé dans mon Commentaire sur la Genèse et je ne répéterai pas ici ce que j'y ai dit. Voyons ce qu'ajoute notre prélat.

« Je dis de plus que tant s'en faut que cette expression de Moïse soit sublime, elle est au contraire très-commune et très-familière aux auteurs sacrés ; de sorte que si c'étoit une figure, étant employée aussi souvent qu'elle l'est, elle cesseroit d'être sublime, parce qu'elle cesseroit de toucher le lecteur et de faire impression sur son esprit à cause de sa trop fréquente répétition. Car, selon Quintilien[1], les figures perdent le nom de figures, quand elles sont trop communes et trop maniées. J'en pourrois donner mille exemples, mais il suffira d'en rapporter quelques-uns qu'on ne peut soupçonner d'être sublimes. Dieu dit à Moïse dans le VIIIe chapitre de l'Exode : *Dites à Aaron qu'il étende sa verge et qu'il frappe la poussière de la terre, et qu'il y ait de la vermine dans toute l'Égypte ; et ils firent ainsi, et Aaron étendit la main tenant sa verge, et frappa la poussière de la terre, et il y eut de la vermine dans les hommes et dans les animaux.* Voilà le même langage que dans le premier chapitre de la Genèse, et ce n'est point ici le commencement de la loi, que *Longin* a cru que Moïse avoit voulu rendre plus auguste par une expression sublime. En voici une autre du chapitre IX de l'Exode qui ne l'est pas davantage : *Et Dieu dit à Moïse : Étendez votre main vers le ciel, afin qu'il se fasse de la grêle dans toute la terre d'Égypte. Et Moïse étendit sa verge vers le ciel, et Dieu fit tomber de la grêle sur la terre d'Égypte.* Dans le XVII chapitre du même livre, Moïse dit à Josué : *Combattez contre les Amalécites. Josué fit comme Moïse lui avoit dit, et combattit contre les Amalécites.* Dans le premier chapitre des Paralipomènes, où nous lisons que David ayant défait les Philistins prit leurs idoles et les fit brûler, le texte porte : *Et David dit, et elles furent brûlées dans le feu.* Ceci ressemble encore moins à du sublime que ce qui a imposé à *Longin* ; et cependant tout le narré et tout le livre des Paralipomènes font assez voir que l'historien sacré n'a pensé à rien moins qu'à s'expliquer, en cet endroit, par une figure. Dans l'Évangile, lorsque le centurion veut épargner à Notre-Seigneur la peine d'aller chez lui pour guérir son fils : Seigneur, dit-il, sans vous donner la peine de venir chez moi, vous n'avez qu'à dire une parole, et mon fils sera guéri, car j'obéis à ceux qui sont au-dessus de moi, et les soldats, qui sont sous ma charge, m'obéissent : *Et je dis à l'un : Va, et il va ; et à l'autre : Viens, et il vient, et à mon valet : Fais cela, et il le fait.* Ce centurion avoit-il lu les livres des rhéteurs et les traités du sublime, et vouloit-il faire voir à Notre-Seigneur, par ce trait de rhétorique, la promptitude avec laquelle il étoit obéi ? Quand saint Jean rapporte en ces termes le miracle de la guérison de l'aveugle-né : *Jésus lui dit Allez, lavez-vous dans la piscine de Siloé. Il s'y en alla et s'y lava* ; et quand l'aveugle raconte ainsi ensuite sa guérison : *Il m'a dit : Allez à la piscine de Siloé et vous y lavez ; j'y ai été, je m'y suis lavé et je vois*, l'aveugle et l'évangéliste usent-ils de cette expression figurée pour faire admirer davantage le miracle ? Croient-ils qu'il ne paroîtra pas assez grand, s'il n'est rehaussé par le secours du sublime ? Est-ce dans cette vue que le même évangéliste, rapportant la guérison du malade de trente-huit ans, s'exprime ainsi : « *Jésus lui dit : Levez-vous, prenez votre lit et marchez ; et cet homme fut aussitôt guéri, et prit son lit et marcha ?*

« Saint Matthieu prétend-il orner le récit de sa vocation, quand il dit, parlant de soi-même : Jésus lui dit : *Suivez-moi, et lui s'étant levé le suivit ?* A-t-il le même dessein lorsque, parlant de l'homme qui avoit une main sèche, et qui fut guéri par Notre-Seigneur, il use de ces termes : *Alors il dit à cet homme : Étendez votre main, et il l'étendit ?* »

Les exemples que M. Huet rapporte ici peuvent être en quelque sorte contestés, parce qu'il s'y agit de paroles véritablement proférées, et exécutées en leur sens propre par des hommes. On ne pouvoit pas exprimer les choses dont il est parlé plus simplement et plus naturellement. Mais dans cette description de la création du monde : *Dieu dit, et ses commandemens furent exécutés*, l'action de Dieu est représentée figurément, sous l'image d'un commandement, pour dire qu'il fit tout par sa volonté ; et c'est en quoi consiste la figure, qui n'a néanmoins rien de sublime dans Moïse,

[1] L. IX, c. III.

qui, dans ses narrations, n'a rien moins pensé qu'à s'exprimer d'une manière relevée.

« Ces façons de parler, continue M. Huet, ne sont pas particulières aux auteurs sacrés; quand les juifs qui sont venus après eux parlent de Dieu, ils le nomment souvent ainsi : *Celui-ci qui a dit, et le monde a été fait*, pour dire celui qui a créé le monde par sa parole. Ils le nomment ainsi dans des ouvrages dogmatiques dénués de toutes sortes d'ornemens et de figures. La louange la plus ordinaire que Mahomet donne à Dieu, dans l'Alcoran, c'est que lorsqu'il veut quelque chose *il dit : Sois ! et elle est*. Tout cela fait voir manifestement que quand Moïse a écrit : *Dieu dit que la lumière soit faite, et la lumière fut faite*, ce n'est qu'un tour de la langue hébraïque qui n'a point d'autre signification, ni d'autre force, que s'il avoit dit : Dieu créa la lumière par sa parole. Comme cette expression, qui est si commune et si naturelle dans la langue hébraïque, ne s'emploie guère dans la grecque que par figure, le pas étoit glissant pour *Longin*, et il lui a été aisé de tomber dans l'erreur; particulièrement l'ayant trouvée répétée coup sur coup dans les livres qu'il avoit vus, où ce passage étoit autrement rapporté que Moïse ne l'avoit écrit : *Que la lumière soit faite, et elle fut faite*. Cette répétition, dis-je, qui est souvent figurée parmi les Grecs, et qui ne l'est point parmi les Hébreux, a paru à *Longin* avoir été faite avec dessein; car, selon Quintilien [1], la répétition seule fait une figure. Et même l'interrogation qui précède : *Dieu dit : Quoi ? que la lumière soit faite*, cette interrogation, dis-je, qui n'est pas de Moïse, excitant, comme elle fait, l'attention du lecteur, et préparant son esprit à apprendre quelque chose de grand, et n'étant point du langage ordinaire, a dû lui paroître venir de l'art. C'est en vain que quelques-uns prétendent que ce *quoi ?* n'a pas été mis là comme venant de Moïse, et faisant partie du passage qu'il rapporte, mais qu'il l'a mis comme venant de lui-même. A quoi seroit bonne cette interrogation ? Si la sublimité prétendue du passage consistoit purement dans ces paroles : *Que la lumière soit faite*, on pourroit croire qu'il auroit voulu réveiller par là l'esprit du lecteur pour les lui faire mieux entendre. Mais si ce sublime consiste, selon l'opinion de nos adversaires, dans l'expression vive de l'obéissance de la créature à la voix du Créateur, il s'étend autant sur ce qui précède l'interrogation que sur ce qui la suit, et ainsi elle auroit été mise là fort mal à propos par *Longin*; outre que ce n'est pas sa coutume que de se mêler ainsi parmi les auteurs qu'il cite. Dans tous les passages dont son ouvrage est rempli, il rapporte nûment leurs paroles, sans y rien mettre du sien. Ainsi on peut dire que, si l'on n'a égard qu'aux paroles de Moïse altérées, et peu fidèlement rapportées, telles qu'il les avoit lues, le jugement qu'il en a fait peut s'excuser. Mais il n'est pas supportable, si on le rapporte à ce que Moïse a dit en effet; et c'est cet original que M. Despréaux devoit consulter. »

C'est aussi ce qu'il a fait, comme il semble, bien plus que ce qu'il lisoit dans son exemplaire de *Longin*, puisque, dans la citation des passages de Moïse, il a ôté ce *quoi ?* Je suis surpris qu'il n'en ait rien dit dans ses notes [2], et que notre prélat ne lui ait pas reproché ce retranchement ; car enfin, comme il le remarque très-bien, ce *quoi* fait tomber le sublime seulement sur les paroles suivantes, au lieu qu'on prétend qu'il ne consiste pas moins dans ces paroles : *Et Dieu dit*. Il n'est pas permis de retrancher rien, dans un passage de cette sorte, en le traduisant. Autrement on fait dire à un auteur non ce qu'il a dit, mais ce qu'il a dû dire effectivement.

« Il se trouve d'autres expressions dans l'Écriture Sainte, qu'on a crues figurées et sublimes, et qui dans leur langue originale ne le sont nullement. Un des plus polis écrivains de ce siècle a mis dans ce genre ce passage du livre Ier des Maccabées [3], où est il dit *que la terre se tut devant Alexandre ;* prenant ce silence pour une expression métaphorique de la soumission que la terre domptée eut pour ce conquérant ; et cela faute de savoir que l'origine de cette façon de parler vient d'un mot de la langue hébraïque qui signifie *se taire, se reposer* et *être en paix*. Il seroit aisé d'en rapporter plusieurs exemples ; de sorte que ce qui paroissoit sublime dans notre langue, et dans la langue latine, n'est en hébreu qu'une façon de parler simple et vulgaire. Aussi, dans ce même livre des Maccabées, on trouve ces paroles : *Et siluit terra dies paucos; et siluit terra annis duobus* où le grec porte : ἡσύχασεν, *fut en paix ;* de même que dans saint Luc lorsqu'il est dit que les femmes de Galilée *sabbatho siluerunt*, pour dire qu'elles se tinrent en repos le jour du sabbat. Le lecteur jugera si ces expressions sont sublimes. »

Il est certain que c'est un hébraïsme, car on dit en hébreu *schaketah'erets :* le pays se tut, pour dire qu'il se reposa. (Voyez Jos., XI, 23.)

« Je ne désavouerai pas que David n'ait parlé figurément, quand il a dit au psaume XXXII [4], en parlant de Dieu : *car il a dit, et il a été; il a commandé et il s'est*

[1] L. VIII, c. V.
[2] Voyez p. 257

[3] Chap. I, 3.
[4] Ou XXXIII, 9.

arrêté. C'est ainsi que porte l'original. Tout le tissu de ce psaume, enrichi de tant de figures si nobles et si hautes, fai assez voir ce qu'on doit penser de celle-ci; et elle porte aussi en elle-même des marques du sublime; car en disant que Dieu a dit, sans ajouter *quoi?* et que ce qu'il a dit *a été*, le prophète ne donne aucunes bornes à l'imagination du lecteur, et, par deux paroles, il lui fait parcourir tout le ciel et toute la terre, et tous les grands ouvrages qui sont sortis de la main de Dieu. Il fait ensuite une espèce de gradation, et de la simple parole il passe au commandement, pour faire connoître la puissance infinie de cette parole et la souveraineté de Dieu. Quand il ajoute qu'à ce commandement *il s'est arrêté*, sans dire ce qui s'est arrêté, soit qu'il veuille rappeler le souvenir du miracle qui arriva à la bataille de Gabaon quand le soleil s'arrête, ou qu'il veuille faire entendre le pouvoir absolu que Dieu a toujours sur ses créatures pour les tenir dans le repos et dans le mouvement, pour les créer et les conserver, ne déterminant rien, il porte notre esprit jusque dans l'infini et c'est là ce qui mérite le nom de sublime. »

Il est certain qu'il en est tout autrement d'une simple narration comme le commencement de la Genèse et d'un cantique tel qu'est le psaume que M. Huet cite. Ce qui est simple dans l'un devient sublime dans l'autre, par le sens qu'on lui donne. Par exemple, le Psalmiste dit, verset 6 : *Par la parole du Créateur les cieux ont été faits et par le souffle de sa bouche toute leur armée*. Il est visible que ces expressions sont sublimes, non-seulement parce qu'elles le sont en elles-mêmes, mais parce qu'elles sont insérées dans un cantique. Pour le verset 9, je croirois qu'il faut le traduire : *il dit* et le monde *fut; il commanda* et il *se présenta à lui*; en latin : *dixit* et orbis *fuit; imperavit* et *se ei stetit*; car le verbe *jahamod* ne se rapporte pas à Dieu, mais à la créature, ou au mot *thebel*, qui est le dernier du verset précédent, et qui signifie le *monde*. C'est comme saint Jérôme l'a entendu dans sa version sur l'hébreu, dont voici les termes : *Quia ipse dixit et factus est* (orbis), *ipso præcipiente, stetit*. M. Huet continue de la sorte :

« Pour mieux juger encore du passage de Moïse, il faut faire une distinction de divers genres du sublime, différente de celle de *Longin*, et en établir de quatre sortes, qui, étant bien reconnues, feront la décision entière de notre différend. — Le sublime des termes, le sublime du tour de l'expression, le sublime des pensées et le sublime des choses. Le *sublime des termes* est une élévation du discours, qui ne consiste que dans un choix de beaux et grands mots, qui ne renferment qu'une pensée commune; et quelques-uns ne croient pas que ce genre mérite proprement le nom de sublime. Le *sublime du tour de l'expression* vient de l'arrangement et de la disposition des paroles qui, mises en un certain ordre, ébranlent l'ame, et qui, demeurant au contraire dans leur ordre naturel, la laissent sans aucune émotion. Le *sublime des pensées* part immédiatement de l'esprit et se fait sentir par lui-même, pourvu qu'il ne soit point affoibli, ou pour la bassesse des termes, ou par leur mauvaise disposition. Pour le *sublime des choses*, il dépend uniquement de la grandeur et de la dignité du sujet que l'on traite, sans que celui qui parle ait besoin d'employer aucun artifice pour le faire paroître aussi grand qu'il l'est. Ainsi tout homme qui saura rapporter quelque chose de grand, tel qu'il est, sans en rien dérober à la connoissance de l'auditeur, et sans y mettre du sien; quelque grossier et quelque ignorant qu'il soit d'ailleurs, il pourra être estimé avec justice véritablement sublime dans son discours, mais non pas de ce sublime enseigné par *Longin*.

« Il n'y a presque point de rhéteurs qui n'aient reconnu ces quatre sortes de sublime; mais ils ne conviennent pas dans la manière de les distinguer et de les définir. De ces quatre sublimes, il est évident que les trois premiers sont de la juridiction de l'orateur, et dépendent des préceptes, mais que la nature seule a droit sur le dernier, sans que l'art y puisse rien prétendre; et par conséquent, quand *Longin*, rhéteur de profession, a donné des règles du sublime, ce n'a pas été de ce dernier sublime, qui n'est point de sa compétence; puisque ce qui est naturellement grand est toujours grand, et paroîtra grand aux yeux de ceux qui le regarderont tel qu'il est en lui-même.

« Cela posé, si on applique cette distinction des sublimes au passage de Moïse, on verra bientôt que le sublime des termes ne s'y trouve pas, puisque les termes en sont communs. Le sublime de l'expression façonnée et figurée n'y est pas non plus, puisque j'ai fait voir que les paroles sont disposées d'une manière qui est très-ordinaire dans les livres de Moïse et dans tous les livres des Hébreux anciens, et modernes, et que c'est un tour de leur langue et non de leur rhétorique. On ne peut pas dire non plus qu'il y ait aucune sublimité de pensée, car où trouveroit-on cette pensée? Donc ce qui nous frappe et nous émeut, en lisant ces paroles de Moïse, c'est le sublime même de la chose exprimée par ses paroles. Quand on entend que la seule voix du Seigneur a tiré la lumière des abîmes du néant, une vérité si surprenante donne un grand branle à l'esprit, et le saint historien, ayant bien connu que tout ce qu'il pourroit ajouter de son invention, en obscur-

ciroit l'éclat, il l'a renfermée en termes simples et vulgaires, et ne lui a point donné d'autre tour que celui qui étoit d'un usage commun et familier dans sa langue; semblable à un ouvrier habile qui, ayant à enchâsser une pierre précieuse sans défaut, n'emploie qu'un filet d'or pour l'environner et la soutenir, sans rien dérober de sa beauté aux yeux de ceux qui la regardent, sachant bien que ce qu'il ajouteroit ne vaudroit pas ce qu'il cacheroit, et que le grand art, c'est qu'il n'y ait point d'art; au lieu que quand il faut mettre en œuvre une pierre où il y a quelque défaut, il use d'un artifice contraire, couvrant adroitement, sous l'or et l'émail, la tache qui en peut diminuer le prix. Ce sublime des choses est le véritable sublime, le sublime de la nature, le sublime original, et les autres ne le sont que par imitation et par art. Le sublime des choses a la sublimité en soi-même et les autres ne l'ont que par emprunt. Le premier ne trompe point l'esprit, ce qu'il lui fait paroître grand l'est en effet. Le sublime de l'art, au contraire, tend des piéges à l'esprit, et n'est employé que pour faire paroître celui qui ne l'est pas, ou pour le faire paroître plus grand qu'il n'est. Donc le sublime que *Longin* et ses sectateurs trouvent dans le passage contesté fait véritablement honneur à Moïse, mais un honneur qu'il a méprisé. Celui que j'y trouve fait honneur à l'ouvrage de Dieu, et c'est ce que Moïse lui-même s'est proposé. C'est en cette vue que Chalcidius, platonicien, en rapportant le commencement de la Genèse, a dit que Moïse, qui en est l'auteur, n'étoit pas soutenu et animé d'une éloquence humaine, mais que Dieu même lui mettoit les paroles à la bouche et l'inspiroit. Ce philosophe ne trouvoit pas comme *Longin*, dans le discours de Moïse, le fard de l'école, et les déguisemens que l'esprit humain a inventés; mais il y reconnoissoit la voix féconde de Dieu, qui est tout esprit et vie.

« Mais ce n'est pas encore le seul et principal défaut que je trouve dans le jugement que *Longin* a fait du passage en question. Quand il a dit ces paroles : *Dieu dit, que la lumière soit faite, et elle fut faite;* en voulant rehausser la beauté de cette expression, il a rabaissé la grandeur de Dieu, et a fait voir que ni la bassesse de l'esprit humain, ni l'élévation de la majesté divine ne lui étoient pas assez connues. Il ne savoit pas que nos conceptions et nos paroles ne sauroient atteindre à la hauteur infinie de la sagesse de Dieu, dont les richesses ne sont jamais entrées dans le cœur de l'homme, et qui lui sont incompréhensibles. Quand Dieu a commandé aux prophètes de publier ses mystères, l'un lui a remontré qu'il étoit incirconcis de lèvres, l'autre lui a dit qu'il ne sauroit parler, et tous se sont reconnus inférieurs à la dignité de cet emploi.

« Cela seul découvre assez l'erreur de ceux qui croient que le sublime de ce passage consiste en ce que l'acte de la volonté de Dieu nous y est représenté comme une parole. Quoique les hommes n'aient que des idées très-basses et très-grossières de la grandeur de Dieu, leurs expressions sont pourtant encore au-dessous de leurs idées. Ne pouvant s'élever jusqu'à lui, ils le rabaissent jusqu'à eux, et parlent de lui comme d'un homme. Ils lui donnent un visage, une bouche, des yeux et des oreilles, des pieds et des mains. Ils le font asseoir, marcher et parler. Ils lui attribuent les passions des hommes, la joie et le désir, le repentir et la colère. Ils lui donnent jusqu'à des ailes et le font voler. Est-ce là connoître la puissance de Dieu selon sa dignité, et l'exprimer de même? Et osera-t-on donner le nom de sublime à un discours qui avilit infiniment et déshonore son sujet? Enfin, si c'est une expression sublime que de dire que Dieu a parlé, qui est celui des prophètes qui n'ait pu fournir mille exemples pareils à celui que *Longin* a tiré de Moïse? Les prophètes mêmes ne donnent-ils pas le nom de parole aux jugemens que nous faisons intérieurement des choses, pour y consentir ou n'y consentir pas; et la parole extérieure que forme notre bouche, qu'est-ce autre chose que l'image de la parole intérieure, de l'entendement? Moïse s'est donc exprimé en philosophe, et non pas en rhéteur, quand il a dit que Dieu a créé la lumière par sa parole. »

On ne peut pas nier que ces réflexions de M. Huet ne soient très-fines, très-exactes et très-justes. Il n'y a rien de si vrai que nous n'avons qu'une très-foible idée de la Divinité, et qui est infiniment au-dessous de la réalité, quelque soin que nous ayons pris d'épurer notre raison par l'étude, et quelque effort que nous fassions pour nous élever au-dessus des erreurs vulgaires. Il est encore très-vrai qu'après cela, lorsque nous essayons de faire passer nos idées dans l'esprit des autres hommes, par le moyen de la parole, nous ne faisons qu'employer des expressions métaphoriques, dont la plupart sont tirées des choses corporelles parce qu'il n'y en a point d'autres. Ainsi, à parler exactement, les hommes sont encore moins en état de parler d'une manière sublime de la Divinité, qu'ils ne le sont de s'en former une idée qui réponde à cet immense original; quoiqu'il soit aussi peu possible d'en approcher que d'épuiser l'infini. Tous les efforts des hommes ne serviroient qu'à tromper les autres, et à les tromper eux-mêmes, si nous nous imaginions que nous pouvons parler de lui d'une manière *qui exprime sa grandeur et sa puissance dans toute sa*

dignité, comme parle *Longin*. Dieu même ne s'est fait connoître aux prophètes, qu'autant que leur foiblesse le pouvoit permettre, et d'une manière proportionnée à la petitesse de l'esprit de ceux à qui il envoyoit ses saints hommes. Autrement, si Dieu eût voulu se manifester d'une manière qui fût au-dessus de notre portée, cela nous auroit été inutile. C'est à cause de cela que l'on voit dans l'Écriture une infinité d'expressions que les théologiens nomment des *anthropopathies*, ou qui expriment des choses divines par des métaphores tirées des choses humaines; et qui sont bien éloignées d'élever nos esprits à une connoissance qui ait quelque proportion avec l'éternelle grandeur de la Divinité.

Cependant nous disons quelquefois que d'autres hommes ont parlé d'une manière sublime de Dieu, sans penser que nous n'avons ni idées, ni paroles qui ne le rabaissent infiniment. Mais ce sublime doit s'entendre par rapport à notre foiblesse, et nous appelons relevé un langage qui est au-dessus de celui dont on se sert communément, et par lequel d'excellens génies, à proportion des autres, ont tâché d'élever notre esprit, autant qu'ils ont pu, au-dessus des idées vulgaires. Mais il faut toujours se ressouvenir que ceux que nous admirons le plus parmi les hommes ont tous été renfermés dans les bornes de la nature humaine, desquelles il est impossible à la postérité d'Adam de jamais sortir ici-bas. Les esprits du premier ordre, parmi nous, sont des esprits sans doute très-populaires, en comparaison des intelligences élevées au-dessus de notre nature, et il y a toujours une distance infinie entre les intelligences les plus relevées et la Divinité. Ainsi ce ne peut être que très-improprement que nous disons que quelque homme a parlé d'une manière sublime de la Divinité; et cette expression, comme toutes les autres semblables, doit être entendue par rapport à nous.

Homère, qui, comme le remarque *Longin*, dans le chapitre où sont les paroles que l'on a examinées, décrit les dieux comme des hommes et quelquefois même comme des êtres plus malheureux que les hommes, se guinde d'autres fois aussi haut qu'il peut pour en parler d'une manière plus relevée; mais il ne satisfait pas même en toutes choses *Longin*, et là où il fait le mieux et où ce rhéteur le trouve sublime, il est infiniment au-dessous des idées des philosophes; comme ceux qui liront ce chapitre en conviendront. Ainsi ce rhéteur n'étoit pas un juge fort pénétrant quand il s'agissoit de juger si une expression est digne de Dieu ou non.

Je dois encore dire que M. Huet a fort bien réfuté, par ce qu'il a dit des différentes sortes de sublime, ce que M. Tollius avoit dit contre lui dans ses notes sur *Longin*, et que je ne rapporterai pas à cause de cela.

Si l'on veut donc dire encore que le législateur des Juifs, qui, en effet, n'étoit pas un homme du commun, *ayant fort bien conçu la grandeur et la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité*, il le faut entendre par rapport à la foiblesse de la nature humaine, à laquelle la révélation qu'il avoit reçue du ciel, avoit dû être nécessairement proportionnée. Il faut nous former la plus grande et la plus magnifique idée de la Divinité qu'il nous est possible, et cependant nous garder avec soin de nous imaginer que nous approchions de cet incompréhensible original. Se conduire autrement, c'est être peuple, et n'en vouloir pas revenir, c'est vouloir demeurer parmi la populace ignorante et entêtée.

« Il est aisé maintenant de voir, conclut M. Huet, si la censure de M. Despréaux est bien fondée. Elle se réduit à faire un point de religion de notre différend, et à m'accuser d'une espèce d'impiété, d'avoir nié que Moïse ait employé le sublime dans le passage dont il s'agit. Mais cela est avancé sans preuve, et c'est donner pour raison ce qui est en question. S'il est contre le bon sens de dire que ce passage est sublime, comme je crois l'avoir fait voir, il est ridicule de dire que c'est blesser la Religion que de ne parler pas contre le bon sens. La seconde preuve roule sur les nouveaux traducteurs de la Genèse qui ont appuyé son opinion. Mais il est visible que M. Despréaux ne les a pas tant allégués, pour le poids qu'il a cru qu'auroit leur sentiment en cette matière, que pour s'acquitter des louanges qu'ils lui ont données en rapportant ce même passage.

« Puis donc que cette censure n'est soutenue que de l'air décisif dont elle est avancée, il me semble que j'ai droit de demander, à mon tour, ce que nous dirons d'un homme qui, bien qu'éclairé des lumières de l'Évangile, a osé faire passer Moïse pour un mauvais rhétoricien; qui a soutenu qu'il avoit employé des figures inutiles dans son histoire, et qu'il avoit déguisé par des ornemens superflus une matière excellemment belle et riche d'elle-même? Que dirons-nous, dis-je, de cet homme qui ignore que la bonté, la force et le prix de l'Écriture Sainte ne consistent pas dans la richesse des figures, ni dans la sublimité de son langage? *Non in sublimitate sermonis aut sapientiæ, non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis; sed in ostensione spiritus et virtutis; ut fides nostra non sit in sapientia hominum sed in virtute Dei*; et que ni l'élévation ni la simplicité des Livres Sacrés ne sont

pas les marques qui font connoître que l'Esprit-Saint les a dictés, puisque saint Augustin a estimé qu'il étoit indifférent que le langage de l'Écriture fût poli ou barbare; qui a ignoré que saint Paul n'entendoit point les finesses de la rhétorique et qu'il étoit *imperitus sermone*[1]; que Moïse avoit de la peine à s'expliquer; que le prophète Amos étoit grossier et rustique; et que tous les saints personnages, quoique parlant des langages différens, étoient pourtant animés du même esprit?

« Du reste, Monseigneur, je vous demande un jugement. Vos lumières vives et pénétrantes, et le grand usage que vous avez des Saintes Lettres, vous feront voir clair dans cette question. Quelque encens que M. Despréaux vous ait donné dans la dernière édition de ses ouvrages, ses louanges ne sauroient vous empêcher de tenir la balance droite, et de garder entre lui et moi cette droiture que vous observez si religieusement en toutes choses. Pour moi, je ne serois pas moins docile et soumis à votre décision, que j'ai toujours été avec respect, Monseigneur, votre, etc., etc. A Paris, le 26 de mars 1685. »

Je n'ai rien appris de la suite de ce démêlé, et je n'ai garde d'y entrer, en ce qu'il peut renfermer de personnel. La dissertation de M. Huet m'a paru digne de voir le jour, et je l'ai donnée comme elle est tombée entre mes mains, sans y rien changer, sinon que j'ai mis tout au long le nom de M. Despréaux qui n'y étoit marqué que par des étoiles, parce qu'il l'a mis lui-même dans la dernière édition de ses œuvres. Il semble qu'il n'ait pas changé de sentiment, puisque ce qu'il avoit dit de M. l'évêque d'Avranches est demeuré, dans cette édition, à quelques légers changemens près. Quoi qu'il en soit, on peut, sans perdre rien de l'estime que M. Despréaux mérite, n'être pas de son sentiment en cette occasion.

V

RÉPONSE A LA ONZIÈME RÉFLEXION

DE

M. DESPRÉAUX SUR LONGIN[2]

En parlant des expressions audacieuses, dans mon Discours sur l'ode[3], j'ai dit qu'elles ne convenoient proprement qu'au poëte lyrique et au poëte épique, quand il ne fait pas parler ses personnages; et j'ai cru que, dès qu'on introduisoit des acteurs, il falloit se contenter du langage ordinaire, soutenu seulement de l'élégance et des graces que pouvoit comporter leur état.

J'ai cité de plus, pour exemple de l'excès que ces auteurs de théâtre doivent éviter, le vers célèbre que M. Racine met dans la bouche de Théramène :

> Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

M. Despréaux, digne ami de M. Racine, lui a fait l'honneur de le défendre, en me faisant celui de combattre mon sentiment, qu'il eût pu juger sans conséquence, s'il m'avoit traité à la rigueur.

Il emploie sa onzième Réflexion sur Longin à vouloir démontrer que le vers en question n'est point excessif. Je ferois gloire de me rendre, s'il m'avoit convaincu; mais comme les esprits supérieurs, quelque chose qu'ils avancent, prétendent payer de raison, et non pas d'autorité, je fais la justice à M. Despréaux de penser que, s'il vivoit encore, il trouveroit fort bon que je défendisse mon opinion, dût-elle se trouver la meilleure.

Je me justifierai donc le mieux qu'il me sera possible; et, pour le faire avec tout le respect que je dois à la mémoire de M. Despréaux, je suppose que je lui parle à lui-même, comme j'y aurois été obligé, un jour qu'il m'alloit communiquer sa Réflexion, si quelques visites imprévues ne l'en avoient empêché.

[1] Cor., XI, 6.
[2] Par Houdar de La Motte. *Œuvres*, Paris, 1754, in-12, t. V, p. 84-96. — Voyez la onzième *Réflexion*, p. 237-239.
[3] Voyez plus haut, p. 237, note 1; et t. Ier, p. 13-60, de l'édition des *Œuvres* de La Motte citée ci-dessus.

Ce que la haute estime que j'avois pour lui, ce que l'amitié dont il m'honoroit, m'auroient inspiré d'égards en cette occasion, je vais le joindre, s'il se peut, à l'exactitude et à la fermeté qui m'eussent manqué sur-le-champ et en sa présence.

J'aurois peine à trouver des modèles dans les disputes des gens de lettres. Ce n'est guère l'honnêteté qui les assaisonne; on attaque d'ordinaire par les railleries, et l'on se défend souvent par les injures. Ainsi les manières font perdre le fruit des choses, et les auteurs s'avilissent eux-mêmes plus qu'ils n'instruisent les autres. Quelle honte, que, dans ce genre d'écrire, ce soit être nouveau que d'être raisonnable!

Je suppose donc que M. Despréaux me lit sa Réflexion : je l'écoute jusqu'au bout sans l'interrompre; et, comme l'intérêt de me corriger ou de me défendre auroit alors redoublé mon attention et soutenu ma mémoire, je m'imagine qu'après la première lecture, j'aurois été en état de lui répondre à peu près en ces termes :

Il me semble, monsieur, que la première raison que vous alléguez contre moi est la plus propre à justifier mon sentiment. Vous dites que les expressions audacieuses qui seroient reçues dans la prose, à l'aide de quelque adoucissement, peuvent et doivent s'employer en vers, sans correctif, parce que la poésie porte son excuse avec elle. J'en conviens, monsieur; mais vous en concluez aussitôt que le vers en question est hors de censure, parce que la même expression que Théramène emploie, sans correctif, seroit fort bonne en prose avec quelque adoucissement. J'accepte de bon cœur cette manière de vérifier la convenance d'une audace poétique; et il me semble qu'elle met Théramène tout à fait dans son tort, car s'il parloit en prose, et qu'il dit à Thésée en parlant du monstre :

Le flot qui l'apporta recule, pour ainsi dire, *épouvanté*,

ne sentiroit-on pas dans ce discours une affectation d'orateur, incompatible avec le sentiment profond de douleur dont il doit être pénétré? Je ne sais si je me trompe, mais je sens vivement que ce *pour ainsi dire* met dans tout son jour le défaut que la hardiesse brusque de la poésie ne laissoit pas si bien apercevoir.

Vous ajoutez avec Longin que le meilleur remède à ces figures audacieuses, c'est de ne les employer qu'à propos et dans les grandes occasions. M. Racine, dites-vous, a donc entièrement cause gagnée : car quel plus grand événement que l'arrivée de ce monstre effroyable envoyé par Neptune contre Hippolyte? Je l'avoue, monsieur, la circonstance est grande, et si elle étoit unique, s'il ne s'agissoit que de la peindre, je ne trouverois pas que M. Racine eût employé des couleurs trop fortes; mais la mort d'Hippolyte ayant été causée par l'arrivée du monstre, cette mort devient le seul événement important pour Théramène, qui le raconte, et pour Thésée, qui l'entend; c'est, sans comparaison, l'idée la plus intéressante pour le gouverneur et pour le père, et je ne conçois pas qu'elle pût laisser à l'un de l'attention de reste pour la description du monstre, et de la curiosité à l'autre pour l'entendre. Ainsi, monsieur, en m'en tenant au mot décisif de Longin, qui veut qu'on n'emploie ces figures audacieuses qu'à propos, je ne crois pas encore que M. Racine fût dans le cas de les pouvoir prêter à Théramène.

Vous faites valoir contre moi les acclamations que le vers dont il s'agit a toujours attirées dans les représentations de *Phèdre;* car, selon vous et Longin, rien ne prouve mieux la sublime beauté d'une expression que ce concours de suffrages : « *Lors*, dit Longin, *qu'en un grand nombre de personnes différentes de profession et d'âge, et qui n'ont aucun rapport ni d'humeurs ni d'inclinations, tout le monde vient à être frappé également de quelque endroit d'un discours, ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits, si discordants d'ailleurs, est une marque certaine et indubitable qu'il y a là du merveilleux et du grand*[1]. »

Permettez-moi de vous dire d'abord, monsieur, qu'à prendre la supposition de Longin à la lettre, elle est presque impossible, et qu'on ne trouveroit guère de sublime par cette voie; la différence d'âge, d'humeur et de profession, empêchera toujours que les hommes ne soient également frappés des mêmes choses. Tout ce qui peut arriver, c'est que le plus grand nombre soit frappé vivement, et que l'impression du plaisir se répande comme par contagion sur le reste, avec plus ou moins de vivacité : encore y a-t-il toujours des rebelles, et quelquefois judicieux, qui résistent à l'approbation générale.

Mais, monsieur, je ne prétends point chicaner; je m'en tiens à l'expérience pour faire voir que les acclamations du théâtre sont souvent fautives, et sujettes à de honteux retours. Rappelez, je vous prie, ces vers fameux du *Cid :*

Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau;
La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau :
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste.

Vous ne sauriez douter du plaisir que ces vers ont

[1] Voyez p. 238.

fait ; et cependant ne seriez-vous pas le premier à dessiller les yeux du public, s'ils ne s'étoient déjà ouverts, sur la mauvaise subtilité de ces expressions? Je comprends pourtant ce qui charmoit dans ces vers : la situation de Chimène, aussi cruelle que singulière, touchoit sans doute le cœur ; le brillant de l'antithèse éblouissoit l'imagination : ajoutez à cela le goût régnant des pointes; on n'avoit garde de regretter le naturel qui manque en cet endroit. Mais, me direz-vous, on en est revenu. Je n'en veux pas davantage, monsieur; les acclamations ne prouvent donc pas absolument, et elles ne sauroient prescrire contre la raison.

J'oserai vous dire, de plus, qu'on est aussi désabusé de l'expression de M. Racine ; et je n'ai presque trouvé personne qui ne convînt qu'elle est excessive dans le personnage, quoiqu'elle fût fort belle à ne regarder que le poëte. C'auroit été dommage, en cet endroit, de ne pouvoir m'armer d'une autorité que j'ai recueillie depuis, à une séance de l'Académie, où tout ce qui se trouva d'académiciens me confirma dans mon sentiment.

M. Despréaux n'auroit pu moins faire, en ce cas, que de trouver la question plus problématique qu'il ne l'avoit crue d'abord.

Mais, monsieur, aurois-je continué, vous faites une remarque importante sur la différence que j'ai voulu mettre entre le personnage et le poëte. Le personnage, selon vous, peut être agité de quelque passion violente, qui vaudroit bien la fureur poétique ; et le personnage alors peut employer des figures aussi hardies que le poëte.

Écartons, s'il vous plaît, l'équivoque des termes, afin qu'il n'y en ait pas non plus dans mes raisons. Si vous entendez par fureur poétique ce génie heureusement échauffé, qui sait mettre les objets sous les yeux, et peindre les diverses passions de leurs véritables couleurs ; cette idée même fait voir que le poëte est obligé d'imiter la nature, soit dans les tableaux qu'il trace, soit dans les discours qu'il prête à ses personnages, et qu'on peut traiter hardiment de fautes tout ce qui s'en éloigne.

Si, au contraire, par fureur poétique, vous entendez simplement ce langage particulier aux poëtes, que la hardiesse des fictions et des termes a fait appeler le langage des dieux, je réponds que les passions ne l'emporteront jamais. Ce langage est le fruit de la méditation et de la recherche, et l'impétuosité des passions n'en laisse ni le goût ni le loisir.

Vous m'alléguez vainement l'exemple de Virgile. Vous voyez bien, monsieur, que, puisque j'ose combattre vos raisons, je ne suis pas d'humeur de me rendre aux autorités. Énée, dites-vous, au commencement du second livre de l'*Énéide*, racontant avec une extrême douleur la chute de sa patrie, et se comparant lui-même à un grand arbre que des laboureurs s'efforcent d'abattre à coups de cognée, ne se contente pas de prêter à cet arbre du sentiment et de la colère ; mais il lui fait faire des menaces à ceux qui le frappent, jusqu'à ce qu'enfin il soit renversé sous leurs coups. Vous pourriez, ajoutez-vous, m'apporter cent exemples de même force. Qu'importe le nombre, monsieur, si j'ai raison? c'est autant de rabattu sur la personne des anciens ; et le bon sens, qui est uniforme, n'approuvera pas chez eux ce qu'il condamne chez nous.

Quant à l'exemple particulier d'Énée, quoiqu'on puisse dire qu'il n'est pas dans le cas de Théramène, et qu'après sept ans passés depuis les malheurs qu'il raconte, il peut conserver assez de sang-froid pour orner son récit de comparaisons, j'avoue encore qu'il m'y paroît excessivement poëte ; et c'est un défaut que j'ai senti dans tout le second et tout le troisième livre de l'*Énéide*, où Énée n'est ni moins fleuri ni moins audacieux que Virgile. Peut-être que Virgile a bien aperçu lui-même ce défaut de convenance ; mais, ayant à mettre deux livres entiers dans la bouche de son héros, il n'a pu se résoudre à les dépouiller des ornemens de la grande poésie.

J'aurois pu dire d'autres choses à M. Despréaux si j'avois vérifié l'endroit qu'il me cite, comme je l'ai fait depuis. Il se trompe dans le sens du passage, parce qu'il s'en est confié à sa mémoire, confiance dangereuse pour les plus savans même.

La preuve qu'il a cité de mémoire, c'est qu'il place la comparaison au commencement du second livre, au lieu qu'elle est vers la fin[1]. Il est tombé, par cette négligence, dans une double erreur : l'une, de croire qu'Énée se compare lui-même à l'arbre, quoique la comparaison ne tombe manifestement que sur la ville de Troie, saccagée par les Grecs ; l'autre, de penser qu'Énée prête à l'arbre du sentiment et de la colère, quoique les termes dont Virgile se sert ne signifient que l'ébranlement et les secousses violentes de l'arbre sous la cognée des laboureurs.

Je ne puis m'empêcher de dire ici que les auteurs ne sauroient être trop en garde contre ces sortes de méprises, parce que rien n'est plus propre à diminuer leur autorité ; mais j'ajouterai que ceux qui aperçoivent ces fautes n'en doivent pas tirer trop d'avantage contre ceux qui y tombent. On va quelquefois, en pareille

[1] Voyez p. 258, note 1.

occasion, jusqu'à accuser un homme de n'entendre ni la langue ni l'auteur qu'il cite, et l'on traite témérairement d'ignorance grossière ce qui peut n'être qu'un effet d'inattention. Quelle extravagance seroit-ce, par exemple, d'accuser M. Despréaux sur ce que je viens de dire, de n'entendre ni Virgile ni le latin? Et cependant on a fait cette injure à d'autres, peut-être avec aussi peu de fondement.

Je finis enfin ma réponse comme M. Despréaux finit sa Réflexion, en mettant sous les yeux le récit entier dont il s'agit. M. Despréaux l'expose afin qu'on puisse mieux prononcer sur tout ce qu'il a dit; je l'expose de même, afin qu'on juge mieux de mon sentiment; et surtout pour l'explication de quelques termes de mon Discours sur l'ode, que M. Despréaux n'a pas trouvés assez clairs. On est choqué, ai-je osé dire, de voir un homme accablé de douleur, comme Théramène, si attentif à sa description et si recherché dans ses termes. Je crois que les vers suivants, pleins d'expression et de tours poétiques, éclairciront ma pensée mieux que tout ce que je pourrois dire.

Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève, à gros bouillons, une montagne humide;
L'onde approche, se brise, et vomit à nos yeux
Parmi des flots d'écume un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes;
Tout son dos est couvert d'écailles jaunissantes,
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux,
Ses longs mugissements font trembler le rivage;
Le ciel, avec horreur, voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut; l'air en est infecté;
Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

J'avoue, de bonne foi, que plus j'examine ces vers et moins je puis me repentir de ce que j'en ai dit.

VI

BOLÆANA[1]

OU

ENTRETIENS DE M. DE MONCHESNAY AVEC L'AUTEUR

Lorsque les satires de M. Despréaux parurent pour la première fois[2], il y eut contre lui un déchainement presque universel de la part de tout le haut et tout le bas Parnasse. M. Fourcroi[3], fameux avocat, qui, outre qu'il étoit extrêmement malin, en vouloit d'ailleurs à M. Despréaux, fit courir par toute la ville un imprimé conçu en ces termes :

« On fait à savoir à tous ceux qui n'ont pas lieu d'être satisfaits des Satires nouvelles, qu'ils aient à se trouver, un tel jour, et à telle heure, chez le sieur Rollet, ancien procureur, où se tiendra le bureau des mécontens desdites satires, afin d'aviser aux intérêts des honnêtes gens mêlés dans icelles. »

¶ Dans le temps où toute la cour avoit la fureur de substituer le mot de *gros* à la place du mot de *grand*, le roi consulta M. Despréaux pour savoir si l'un ne revenoit pas à l'autre. M. Despréaux décida, en disant à Sa Majesté : « Sire, quoi que votre cour en dise, je fais

[1] Voici le titre de l'ouvrage : *Bolæana*, ou *Bons mots de M. Boileau avec les poésies de Sanlecque*, etc. Amsterdam, chez Lhonoré, M.DCC.XLII, in-12 de 160 et 72 pages. Il avait été précédemment imprimé en tête de l'édition des *Œuvres* de Boileau, donnée par l'abbé Souchay, Paris, 1740, 2 vol. in-f°.

Cet ouvrage mérite fort peu de confiance. Il fut composé par Monchesnay lorsque celui-ci était septuagénaire et plus de vingt-cinq ans après les entretiens qu'il y rapporte. B.-S.-P. — Malgré cette note de M. Berriat-Saint-Prix, dont nous sommes forcé de reconnaître l'exactitude, nous reproduisons le *Bolæana*, qui est devenu fort rare, et qui donne, dans ses anecdotes, une idée assez juste des mœurs littéraires de la fin du dix-septième siècle. Son auteur, Jacques de Losmes de Monchesnay, fils d'un procureur au Parlement, naquit à Paris le 4 de mars 1666 et mourut à Chartres le 16 de juin 1740. Il se livra de bonne heure à la littérature, et après avoir composé cinq comédies, imprimées dans le *Théatre italien* de Gherardi, il écrivit contre les représentations dramatiques. Outre ces cinq pièces de théâtre et le *Bolæana*, Monchesnay a fait imprimer : *Satires nouvelles* sur l'esclavage des passions et sur l'éducation des enfants, Paris, 1698, in-4°. Il a laissé en manuscrit des *Épîtres*, des *Satires*, et la traduction de plusieurs *épigrammes* de Martial.

Voyez plus haut, pages 322 323, une lettre de Boileau à Monchesnay, sur la Comédie.

[2] *Satires du sieur D****. Paris, Billaine (Barbin ou Léonard), 1666, petit in-12 de 71 pages (outre 6 pages pour l'Avis au lecteur, et une pour l'extrait du privilége). Cette première édition contient les satires I à VII et le *Discours au roi*, placé entre la V° et la VI° satire.

[3] Bonaventure Fourcroi, né à Nyon, mort à Paris le 25 de juin 1691, dans un âge avancé. Outre ses plaidoyers et des poésies imprimées dans différents recueils, il a laissé une comédie de *Sancho Pança*, des *Sonnets à M. le prince de Conty*, Paris, 1651, in-4° ; *Réflexion sur la decrétale d'Innocent III pour l'élection du patriarche de Constantinople*, Paris, Coignard, 1688, in-f°.

une grande différence entre Louis le Gros et Louis le Grand. »

¶ Le père de M. Despréaux, quelques jours avant de mourir, disoit de ses trois enfans : « Gilot est un glorieux, Jaco est un débauché, mais Colin est un bon garçon, il n'a point d'esprit, il ne dira mal de personne. » Or par ce Colin il entendoit M. Despréaux, qui, dans ses premières années, paroissoit assez taciturne. Le roi a demandé plusieurs fois au satirique s'il étoit bien vrai que son père eût porté ce jugement.

¶ M. Despréaux me disoit, à propos du siége de Lille, « que cette ville étoit située dans un terrain aqatique. » Je lui dis qu'il me sembloit que M. de Vaugelas prononçoit ce mot d'une autre façon et comme dérivé du latin. « L'abbé Regnier [1], dit-il, dans sa nouvelle grammaire, le prononce ainsi, et je crois que c'est ce qui m'a fait quitter le sentiment de Vaugelas. »

¶ Le même M. Despréaux disoit de l'abbé Regnier qu'il se croyoit un grand homme, parce qu'il avoit hérité de la grimace de Chapelain.

¶ M. Despréaux me disoit, en parlant de *Philomèle* [2], opéra nouveau : « Tous ces faiseurs d'opéra font le vœu de Quinault; Quinault est leur modèle : c'est le plus grand parleur d'amour qu'il y ait eu, mais il n'est point amoureux. Je pardonnerois, disoit-il, toutes leurs dévotions à l'Amour dans un sacrifice qu'on seroit forcé de faire à ce dieu sur le théâtre, mais le chœur de l'opéra prêche toujours une morale lubrique : vous n'y entendez autre chose, sinon,

Il faut aimer,
Il faut s'enflammer :
La jeunesse
De la sagesse,
C'est de savoir jouir de ses appas.

Ce n'est pas là l'esprit des chœurs de l'antiquité, dans lesquels la vertu étoit toujours prêchée, malgré les ténèbres du paganisme. Voici comme parle Horace à propos des chœurs des tragédies:

Ille bonis faveatque et consilietur amice,
Et regat iratos, et amet pacare tumentes [3].

C'est un scandale public qu'il soit permis à des chrétiens de prostituer leur voix pour persuader aux filles qu'il est honteux de ne pas s'abandonner dans le bel âge; ce n'est point là du tout le langage de la passion, c'est proprement le langage de la débauche. Je n'ai vu, dit-il, que dans *Bellérophon* [4] quelques traits qui marquent un peu de passion :

L'amour trop heureux s'affoiblit,
Mais l'amour malheureux s'augmente.

Encore, dit-il, Corneille ne se soutient pas longtemps sur ce ton-là : il seroit trop honteux de tourner casaque à Quinault.

Pourquoi n'avoir pas le cœur tendre?
Rien n'est si doux que d'aimer.
Peut-on si longtemps s'en défendre?
Non, non; l'amour doit tout charmer.

Ne le voilà-t-il pas revenu au même langage? Tout ce qui s'est trouvé de passable dans *Bellérophon*, c'est à moi qu'on le doit. Lulli étoit pressé par le roi de lui donner un spectacle; Corneille lui avoit fait, disoit-il, un opéra où il ne comprenoit rien; il auroit mieux aimé mettre en musique un exploit. Il me pria de donner quelques avis à Corneille. Je lui dis, avec ma cordialité ordinaire : « Monsieur, que voulez-vous dire par ces « vers? » Il m'expliqua sa pensée. « Et que ne dites-« vous cela, lui dis-je? A quoi bon ces paroles qui ne « signifient rien? » Ainsi l'opéra fut réformé presque d'un bout à l'autre, et le roi se vit servi à point nommé. Lulli crut m'avoir tant d'obligation, qu'il s'en vint m'apporter la rétribution de Corneille; il voulut me compter trois cents louis. Je lui dis : « Monsieur, « êtes-vous assez neuf dans le monde pour ignorer que « je n'ai jamais rien pris de mes ouvrages? Comment « donc voulez-vous que je tire tribut de ceux d'autrui?» Là-dessus il m'offrit pour moi et pour toute ma postérité une loge annuelle et perpétuelle à l'Opéra; mais tout ce qu'il put obtenir de moi, c'est que je verrois son opéra pour mon argent [5]. »

¶ « La pièce de *Bellérophon* fut jouée quinze mois durant. M. de Seignelay [6], qui n'aimoit point Quinault, ayant su que j'avois quelque part à la conduite de la pièce, voulut m'entreprendre sur un endroit où il prétendoit que la vraisemblance étoit choquée. Nous avions diné chez lui avec MM. les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers [7]. Après m'avoir harcelé par plusieurs rai-

[1] Regnier-Desmarais, secrétaire de l'Académie. Voyez, p. 128, note 2.

[2] Représenté en octobre 1705. Les paroles sont du roi et la musique de La Coste.

[3] Horace, *Art poétique*, vers 196-197.

[4] Le *Bellerophon* de Thomas Corneille fut réprésenté en 1679.

[5] L'anecdocte que M. de Losme vient de mettre dans la bouche de M. Despréaux, au sujet de l'opera de *Bellerophon*, est solennellement démentie par M. de Fontenelle, dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet aux auteurs du *Journal des savants*. Saint-Marc. — Année 1741, p. 265-268.

[6] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay. Voyez p. 78, note 6.

[7] Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes, chevalier des ordres du roi, capitaine lieutenant des chevau-légers de la garde, gouverneur de Guyenne, né le 7 octobre 1646, mort le 7 de novembre 1712. — Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, appelé le duc de Beauvilliers, pair de

sons qui n'étoient pas trébuchantes, croyant m'avoir mis au pied du mur, il me dit, avec un sourire amer et dédaigneux : « Répondez, répondez à cela. » Comme je vis que la chose étoit poussée avec une hauteur qui ne me convenoit pas, j'eus le courage de lui dire : « Monsieur, j'ai toujours fait ma principale étude de la « poétique; tout le monde convient même que j'en ai « écrit avec assez de succès ; si vous voulez que je vous « réponde, il faut que vous consentiez que je vous in- « struise au moins trois jours de suite. » Après cela je lui décochai six préceptes des plus importants d'Aristote. Il se sentit battu. Toute la compagnie rioit dans l'ame, et M. Racine en sortant me dit : « Oh ! le brave « homme que vous êtes ! Achille en personne n'auroit « pas mieux combattu pour vous. »

¶ Le vieux duc de La Feuillade[1] ayant rencontré M. Despréaux dans la galerie de Versailles, lui récita un sonnet de Charleval[2] adressé à une dame, et le sonnet finissoit par ces vers :

Ne regardez point mon visage,
Regardez seulement à ma tendre amitié.

M. Despréaux lui dit qu'il n'y avoit rien d'extraordinaire dans ce sonnet ; que d'ailleurs il ne donnoit pas une idée riante de son auteur, et que même à la rigueur la dernière pensée pourroit passer pour un jeu de mots. Là-dessus, le maréchal ayant aperçu madame la Dauphine[3] qui passoit par la galerie, s'élança vers la princesse, à laquelle il lut le sonnet dans l'espace de temps qu'elle mit à traverser la galerie. « Voilà un beau sonnet, monsieur le maréchal, répondit madame la Dauphine, qui ne l'avoit peut-être pas écouté. » Le maréchal accourut sur-le-champ pour rapporter à M. Despréaux le jugement de la princesse, en lui disant d'un air moqueur, qu'il étoit bien délicat de ne pas approuver un sonnet que le roi avoit trouvé bon, et dont la princesse avoit confirmé l'approbation par son suffrage. « Je ne doute point, répliqua M. Despréaux, que le roi ne soit très-expert à prendre des villes et à gagner des batailles. Je doute encore aussi peu que madame la Dauphine ne soit une princesse pleine d'esprit et de lumière. Mais, avec votre permission, monsieur le maréchal, je crois me connoître en vers aussi bien qu'eux. » Là-dessus le maréchal accourt chez le roi, et lui dit d'un air vif et impérieux : « Sire, n'admirez-vous pas l'insolence de Despréaux, qui dit se connoître en vers un peu mieux que Votre Majesté? » — « Oh ! pour cela, répondit le roi, je suis fâché d'être obligé de vous dire, monsieur le maréchal, que Despréaux a raison. »

¶ Peu après le passage du Rhin, le roi étant à Versailles, mille plumes célébrèrent l'heureuse campagne du prince; et l'épître de M. Despréaux sur ce fameux passage fut donnée à Sa Majesté toute des premières. Dans le même temps le roi reçut des vers de Boisset[4] surintendant de la musique. C'étoient des vers plats de la dernière platitude, comme disoit M. Despréaux. Le roi voulut donner le change à mesdames de Montespan et de Thiange[5], comme si ces vers étoient de Despréaux ; mais elles se récrièrent hautement : « Ce n'est point notre ami qui les a faits. » — « Or voyons, dit le roi, s'il n'aura point fait ceux que je vais vous lire. » Là-dessus Sa Majesté vint à lire l'épître de Despréaux, mais avec des tons si enchanteurs, que madame de Montespan lui arracha l'épître des mains en s'écriant qu'il y avoit là quelque chose de surnaturel, et qu'elle n'avoit jamais rien entendu de si bien prononcé. Elle trouva la pièce en effet digne de celui qui l'avoit si bien récitée. M. Despréaux m'a dit que l'idée de son épître lui étoit venue d'une épigramme de Martial adressée à un certain Hippodamus, qui lui avoit demandé des vers à sa louange; mais le poëte s'excuse de lui en donner, sur ce qu'il porte un nom qui feroit peur aux Muses. Tels étoient les noms des villes que le roi avoit prises dans la Hollande, et M. Despréaux n'avoit garde de les faire entrer sérieusement en poésie; écueil où tomba Corneille[6] dans les vers qu'il présenta au roi sur le succès de sa campagne. L'abbé Cassagne présenta

France, grand d'Espagne, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'Or, premier gentilhomme de la chambre, ministre d'État chef du conseil royal des finances, grand maître de la garde-robe de Philippe V, roi d'Espagne, dont il avoit été le gouverneur, ainsi que de ses deux frères, les ducs de Bourgogne et de Berri, né en 1648, mort le 31 d'août 1714. Saint-Marc.

[1] François, vicomte d'Aubusson, duc de La Feuillade, pair et maréchal de France, colonel des gardes françaises, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Dauphiné, mort subitement dans la nuit du 18 au 19 de septembre 1691. C'est à lui que Paris est redevable de la place des Victoires, dont il fit en partie la dépense, Saint-Marc, — et où il fit élever au roi une statue *pédestre*, en bronze, du sculpteur Martin Desjardins.

[2] Charles Faucon de Ris, seigneur de Charleval, d'une famille de robe, a imprimé quelques pièces de vers dans différents recueils.

[3] Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, épousa Louis, dauphin, fils de Louis XIV, le 7 de mars 1680, et mourut le 20 d'avril 1690. C'est l'aïeule de Louis XV.

[4] Probablement Claude-Jean-Baptiste Boesset, nommé surintendant de la musique de la chambre du roi, en survivance de son père, le 10 de septembre 1667. On a de lui un ballet : *Alphée et Aréthuse*, donné à la cour au mois d'octobre 1686, un Divertissement et un Recueil d'airs à deux voix : les *Fruits d'automne*. Paris, Ballard, 1684, in-4° oblong.

[5] Voyez p. 132, note 3.

[6] Les vers de Pierre Corneille dont il est ici question sont la traduction d'un poëme latin, sur le passage du Rhin, du P. de La Rue, célèbre jésuite : *Poëme latin sur les victoires du roi, et la traduction en vers françois*, par Pierre Corneille, 1667, in-8°.

aussi les siens; mais, au lieu de s'en tenir au passage du Rhin, comme avoit fait prudemment M. Despréaux, il jetoit un lugubre dans la pièce en parlant de la mort du comte de Saint-Pol, qu'il louoit d'avoir enfin trouvé la mort qu'il avoit tant de fois cherchée [1].

¶ M. Despréaux se trouvant un jour avec des impies, qu'il voyoit pour la première fois, n'eut pas de peine à les tourner en ridicule; car au lieu que ces sortes de gens ont toujours quelque sophisme éblouissant, et qu'au défaut de la raison ils soutiennent leur cause désespérée avec esprit, ceux-ci au contraire s'enferroient d'eux-mêmes par leurs argumens déplorables. « Je leur débauchai, disoit M. Despréaux, tous les rieurs; et quand ils furent sortis, je dis à mon frère : Ah! mon frère! que Dieu a là deux forts ennemis! »

¶ M. Despréaux n'a jamais rien imprimé qu'à son corps défendant, les jugemens du public lui ayant toujours fait peur; et c'est un scrupule qu'il a porté jusqu'à sa dernière vieillesse. La première édition qui parut de ses satires fut faite sans son aveu, et par la supercherie d'un libraire qui surprit un privilége. Barbin vint en second pour essayer d'en obtenir un de son côté. M. Despréaux ne s'y opposa point, mais lui fit entendre qu'il ne feroit aucune démarche pour l'impression, et que c'étoit assez qu'il ne s'y opposât point. Dans ce temps-là, M le chancelier venoit de mourir, et M. Despréaux avoit commencé son *Art poétique*. Barbin vint au sceau, que le roi tenoit lui-même à Saint-Germain. D'abord on présenta à Sa Majesté le livre d'un moine, dont le titre étoit très-singulier, ce qui excita le roi à rire en accordant le privilége pour douze ans, quoiqu'il ne fût demandé que pour six. Barbin se présenta ensuite tenant à la main une feuille de l'*Art poétique*, pour lequel il demandoit le privilége au nom de M. Despréaux. « Oh! pour celui-là, reprit le roi, je le connois. » M. Despréaux n'avoit point pourtant paru encore à la cour. Aussitôt le privilége fut scellé; mais le sceau fini, M. Pélisson, maître des requêtes, remontra au roi qu'il venoit d'accorder un privilége à un homme qui avoit attaqué toute l'Académie. Le roi fit là-dessus quelque réflexion! « Mais enfin, dit-il, le privilége est donné. » Pélisson ne s'en tint pas là! il alla soulever contre le satirique M. le duc de Montausier [2], déjà très-indigné qu'on n'eût pas épargné dans les satires Chapelain et Cotin dont il faisoit profession d'être l'ami particulier. Il s'en alla donc trouver le roi avec autant d'émotion que s'il se fût agi d'un malheur public, et fit tant par ses remontrances qu'il porta Sa Majesté, non pas à révoquer le privilége, mais seulement à le retenir. Cependant, à quelque temps de là, M. Despréaux reçut une lettre qui demeura deux jours égarée chez lui sans lui être rendue. Après qu'elle eut été retrouvée, il en fit lecture, et la trouva conçue en ces termes : « Le roi m'a ordonné, monsieur, de vous accorder un privilége pour votre *Art poétique* aussitôt que je l'aurai lu. Ne manquez donc pas à me l'apporter tout au plus tôt. » Le billet étoit signé, *Colbert*, et écrit de la propre main du ministre. M. Despréaux y fit répondre en ces termes :

« Monseigneur, je vois bien que c'est à vos bons offices que je suis redevable du privilége que Sa Majesté veut bien avoir la bonté de m'accorder. J'étois tout consolé du refus qu'on en avoit fait à mon libraire, car c'étoit lui seul qui l'avoit sollicité, étant très-éveillé pour ses intérêts, et sachant fort bien que je n'étois point homme à tirer tribut de mes ouvrages. C'étoit donc à lui de s'affliger d'être déchu d'une petite espérance de gain, quoique assez incertaine à mon avis, dès qu'il la fondoit sur le grand débit d'ouvrages tels que les miens. Pour moi, je me trouvois fort content qu'on m'eût soulagé du fardeau de l'impression, et de l'incertitude des jugemens du public, n'ayant garde de murmurer du refus d'un privilége qui me laissoit celui de jouir paisiblement de toute ma paresse. Cependant, Monseigneur, puisque vous daignez vous intéresser si obligeamment pour moi, j'aurai l'honneur de vous porter mon *Art poétique* aussitôt qu'il sera achevé, non point pour obtenir un privilége dont je ne me soucie point, mais pour soumettre mon ouvrage aux lumières d'un aussi grand personnage que vous êtes. Je suis [3], » etc.

M. Despréaux ne parla de sa réponse qu'après que sa lettre eut été remise au suisse de M. Colbert [4]. Puimorin son frère, qui étoit contrôleur des Menus, le tança fort de s'en être tenu à une simple lettre de compliment avec un ministre, et de n'avoir pas pris la poste sur-le-champ pour aller faire ses remercimens. Mais à quelques jours de là, ayant eu occasion de parler à M. Colbert pour des fonds qui regardoient son emploi, il lui fit des excuses pour son frère que le commerce des Muses *écartoit souvent de ses plus grands devoirs*. « Tout ce que je puis vous dire là-dessus, repartit le ministre, c'est que jamais lettre ne m'a fait plus de plaisir que la sienne. »

¶ Dans la campagne de Gand, MM. Despréaux et Racine eurent ordre de suivre le roi. Sa Majesté s'y

[1] Voyez p. 18, note 1.
[2] Voyez p. 72, note 3.

[3] Voyez p. 286.
[4] Voyez p. 76, note 6.

exposa beaucoup, sur quoi plusieurs courtisans lui remontrèrent qu'il devoit un peu plus ménager sa personne; et son historien lui vint faire sa cour en le priant de ne lui pas donner sitôt occasion de finir son histoire, puisqu'il ne s'en étoit fallu que sept pas qu'un boulet de canon n'eût atteint Sa Majesté. « Et à combien de pas étiez-vous du canon, dit le roi à Despréaux: » — « A cent pas, répondit le satirique. » — « Mais n'aviez-vous point peur? repartit le roi. » — « Oui, sire, je tremblois beaucoup pour Votre Majesté, et encore plus pour moi. »

¶ Après la mort de M. Racine [1], M. Despréaux vint à la cour proposer au roi M. de Valincour [2] pour être son associé à l'histoire. Du plus loin que le roi eut aperçu le satirique, il lui cria : « Despréaux, nous avons beaucoup perdu, vous et moi, à la mort de Racine. » — « Tout ce qui me console, sire, repartit M. Despréaux, c'est que mon ami a fait une fin très-chrétienne et très-courageuse, quoiqu'il craignît extrêmement la mort. » — « Oui, oui, répliqua le roi, je m'en souviens; c'étoit vous qui étiez le brave au siége de Gand. »

¶ Le P. de La Baune [3], jésuite fort célèbre, fit un discours où le Parlement fut invité; c'étoit un éloge du Parlement. Après avoir loué cet illustre corps en général, il passa aux éloges des particuliers; et venant à parler des Bailleuls, *Baillolios*, M. le président de Bailleul [4] ôta son bonnet dont il se couvrit le visage, et l'eut toujours à la main tant que l'éloge dura. Les autres présidens apostrophés se découvrirent pareillement, et ne remirent leur bonnet qu'après qu'on eut fini sur leurs louanges. M. Despréaux, qui assista à la harangue, ne trouvoit rien de si plaisant que de voir de graves personnages faire une manière de scène italienne, ne sachant quelle contenance tenir en se voyant louer en face, et ayant toujours leur bonnet à la main jusqu'à extinction d'éloge. « J'en riois, disoit-il, avec M. le président Talon [5], quand il vint lui-même à être paranymphé, *Baillolios, Memmios, Harlæos, Talonios* [6]. Mais le discours fini, ces messieurs allèrent rendre au père la Baune les complimens qu'ils venoient de recevoir, ce qui fit une autre scène; et là-dessus je dis à M. Talon ces vers de Furetière, qui le firent bien rire :

Comme un curé faisant sa ronde
Encense à vêpres tout le monde,
Puis se tient droit ayant cessé,
Pour être à son tour encensé. »

¶ La querelle de M. Despréaux et de Perrault vint à l'occasion d'un poëme composé contre les anciens par ce dernier. Ce poëme avoit pour titre : *Le siècle de Louis le Grand*, et commençoit par deux vers des plus prosaïques :

La docte antiquité fut toujours vénérable,
Je ne la trouve pas cependant adorable [7].

Le reste du poëme étoit à peu près de la même tournure, et ne laissa pas d'être fort applaudi, à la lecture qui en fut faite à l'Académie, en présence de personnes très-illustres; entre autres de M. de Harlay [8], archevêque de Paris. « J'étois sur les charbons, disoit M. Despréaux, pendant la lecture de ce misérable poëme; et, sans M. Racine qui me retint vingt fois, j'étois prêt à me lever pour confondre tant de graves approbateurs, qui, à la honte du bon sens, avoient la complaisance de souffrir qu'on traitât Homère comme un carabin, dans une compagnie surtout fondée pour être le plus ferme appui des lettres. »

M. Despréaux protesta en public et en particulier contre le bizarre système de Perrault qui vouloit abaisser aux pieds des modernes les plus grands personnages de l'antiquité. Il fut néanmoins quelques années sans lui répondre; mais Perrault ayant fait imprimer ses *Parallèles*, où M. Despréaux étoit traité de médisant et d'envieux, celui-ci crut devoir se justifier par ces Réflexions judicieuses et démonstratives qui sont à la suite du *Traité du sublime* [9]. M. Despréaux nous disoit que M. le prince de Conti lui avoit fait dire par M. Racine : « Si Despréaux ne répond point à Perrault, j'irai moi-même à l'Académie, et j'écrirai à sa place : *Tu dors, Brutus?* »

[1] 21 d'avril 1699.

[2] Voyez page 48, note 2.

[3] Jacques de La Baune, de la Compagnie de Jésus, né à Paris en 1649, mort en cette ville le 21 d'octobre 1745. Il enseigna les humanités au collége de Louis-le-Grand, et fut le professeur de M. le Duc, petit-fils du grand Condé. Il a été l'éditeur des ouvrages du P. Sirmond, et avait commencé de rassembler ceux du P. Pétau, quand la faiblesse de sa vue vint l'empêcher de continuer. On a de lui plusieurs œuvres latines, et entre autres : *Panegyrici veteres ad usum Delphini*. Paris, 1716, in-4°. La harangue dont il est ici question a été imprimée sous le titre de : *Augustissimo Gallarum senatui Panegyricus dictus in regio Ludovici Magni collegio*.. Paris, Gabriel Martin, 1685, in-4°.

[4] Louis de Bailleul, marquis de Chateaugontier, président à mortier au Parlement de Paris, mort en 1702, âgé de soixante-dix-neuf ans.

[5] Denis Talon, d'abord avocat général au parlement de Paris, comme son père et son aïeul, puis président à mortier, né à Paris en juin 1628, mort le 2 de mars 1698.

[6] Il auroit fallu mettre tous les noms au singulier et, au lieu de *Talonium*, dire *Talæum*. S. M.

[7] Il faut ainsi rétablir ce vers :

Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.

Il n'en vaut pas mieux.

[8] François de Harlay, fils d'Achille de Harlay, né à Paris en 1625, mort le 6 d'août 1695. C'est à lui qu'on appliqua le vers de Virgile, églogue V, vers 44.

Formosi pecoris custos, formosior ipse.

[9] Voyez aux Œuvres en prose, pages 204-240, les *Réflexions critiques sur quelques passages de Longin*.

Enfin la querelle s'accommoda après plusieurs écrits polémiques de part et d'autre; et Perrault, battu et content, en signe de réconciliation, envoya quelqu'un de ses ouvrages à son fameux antagoniste. Ce fut à cette occasion que M. Despréaux lui écrivit cette lettre ingénieuse [1], qui, à la bien prendre, pourroit bien passer pour une dixième Réflexion contre Perrault. Je marquai là-dessus mes scrupules à mon illustre ami, lui faisant entendre que sa lettre étoit poliment injurieuse, et que le serpent y étoit caché sous les fleurs. « Mais que voulez-vous, me répliqua-t-il, je ne voulois pas me raccommoder en coquin. Après tout, ne sont-ce pas ses sentimens, que je lui reproche? Et pouvois-je le faire avec plus de circonspection et de bienséance? » Comme j'insistois toujours à lui soutenir que la réparation me sembloit très-équivoque : « Eh bien, me dit-il, voilà justement ce que me disoit M. le premier président de Lamoignon : Monsieur Despréaux, je ne doute pas que nous ne soyons toujours bons amis, mais si jamais nous venions à nous raccommoder après une brouillerie, point de réparations, je vous prie, je crains plus vos réparations que vos injures. »

¶ MM. Despréaux et Racine n'ont jamais fait beaucoup de cas de M. Dacier [2], qu'ils regardoient comme un savant bien différent de son beau-père M. Le Fèvre [3], qui entendoit les auteurs en galant homme, et savoit les traduire de sentiment; au lieu que toutes les traductions de M. Dacier sont sèches, et ne vont point au cœur. Il a trouvé le secret de morfondre Horace, qui est le plus vif des auteurs. « C'est un homme, disoit M. Despréaux, qui fuit les Graces, et les Graces le fuient pareillement. » Ces messieurs lui reprochoient, entre autres choses, que dans toutes les remarques où il a prétendu trouver quelque explication nouvelle, il s'est toujours écarté du véritable sens, témoin l'ode d'Horace qui commence par

Motum ex Metello consule civicum [4], etc.

dans laquelle il soutient que Pollion n'a jamais fait de tragédies; témoin encore la satire VIII du deuxième livre, où il prend le change sur le véritable caractère de Nasidienus, qu'il prétend faire passer pour un riche avare; au lieu que c'étoit un homme d'un goût faux, qui se croyoit pourtant un docteur en bonne chère et vouloit dogmatiser et raffiner sur les bons morceaux. Ils ne tarissoient point sur ses interprétations singulières, qu'ils appeloient les révélations de M. Dacier. Mais l'endroit sur lequel ces messieurs le railloient sans pitié, c'est à l'occasion de sa préface sur les satires d'Horace, où il dit avec sa confiance ordinaire que, lorsqu'il fait quelque ouvrage, il prend plaisir à s'imaginer qu'il a devant ses yeux les plus grands personnages de l'antiquité, auxquels il doit rendre compte de ses écrits; comme si une traduction pouvoit s'appeler un ouvrage, et qu'un homme pût s'applaudir de sa démarche quand il ne marche qu'avec des béquiles. M. Despréaux dit un jour à M. Dacier et à sa femme, ennuyé de leurs rodomontades grammaticales : « Vous avez beau faire et beau dire, je n'appelle gens d'esprit que ceux qui ont de belles pensées et non pas ceux qui entendent les belles pensées d'autrui. »

¶ Pour en revenir à Nasidienus, M. Despréaux lui comparoit le fameux Le Broussin [5], homme qui en fait de repas se vantoit d'avoir acquis la plénitude de la science. « Il faisoit, disoit-il, tous les jours de nouvelles découvertes dans le pays de la bonne chère, jusqu'à vouloir faire trouver aux mets ordinaires tout un autre goût que leur goût naturel. Quand il avoit à donner quelque repas d'érudition (ce sont ses termes), comme, par exemple, au duc de Lesdiguières [6] et au comte d'Olonne [7], il étoit sur pied dès quatre heures du matin et prenoit un compas pour faire poser la table du festin, afin qu'elle ne penchât pas plus d'un côté que de l'autre. Il ne parloit pas moins que de condamner au fouet ou d'envoyer au carcan des valets qui se seroient mépris sur l'ordre des services. Un jour il s'avisa de dire à ses convives : Sentez-vous, messieurs, le pied de mule dans cette omelette aux champignons? Chacun d'eux fut surpris de l'apostrophe. Pauvres ignorans! leur dit-il, faut-il que je vous apprenne que les champignons employés dans cette omelette ont été foulés par le pied d'une mule? cela met un champignon au dernier période de la perfection. »

¶ Ce même comte du Broussin menaça un jour M. Despréaux d'aller dîner chez lui et lui prescrivit le jour du repas. « Mais, monsieur, lui répliqua le satirique, il faut donc que vous m'envoyiez une fée pour vous régaler selon la supériorité de votre goût. » — « Point, point, lui dit le comte; donnez-nous ce que vous voudrez, nous nous contenterons d'un repas de

[1] Voyez p. 309-313.

[2] André Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions, garde des livres du cabinet du roi, né à Castres, mort le 18 de septembre 1722, agé de soixante-onze ans.

[3] Tannegui Le Fèvre, professeur d'humanités à l'Académie de Saumur, né à Caen en 1605, mort à Saumur en 1672. C'est le père de madame Dacier.

[4] Liv. II, ode XVII.

[5] Voyez p. 72, note 2.

[6] Voyez p. 67, note 6.

[7] Voyez p. 75, note 9.

poëte. » M. le duc de Vitri et MM. de Gourville et de Barillon[1] furent de la fête, où tout se passa à merveille. C'étoit à qui feroit plus de remercimens et d'embrassades au seigneur Architriclin; et le comte du Broussin lui dit en sortant : « Mon cher Despréaux, vous pouvez vous vanter de nous avoir donné un repas sans faute. »

¶ M. Despréaux ne se lassoit point d'admirer Molière, qu'il appeloit toujours le contemplateur. Il disoit que la nature sembloit lui avoir révélé tous ses secrets, du moins pour ce qui regarde les mœurs et les caractères des hommes. Il regrettoit fort qu'on eût perdu sa petite comédie du *Docteur amoureux*, parce qu'il y a toujours quelque chose de saillant et d'instructif dans ses moindres ouvrages. Selon lui, Molière pensoit toujours juste; mais il n'écrivoit pas toujours juste, parce qu'il suivoit trop l'essor de son premier feu et qu'il lui étoit impossible de revenir sur ses ouvrages. Il avoit cela de commun avec la Fontaine, chez qui l'on trouve beaucoup de négligences et de termes hasardés, qui auroient pu être réparés par une lime attentive et laborieuse; mais Molière fuyoit la peine, et ce fut M. Despréaux qui lui corrigea ces deux vers de la première scène des *Femmes savantes*, que le poëte comique avoit faits ainsi :

Quand sur une personne on prétend s'ajuster,
C'est par les beaux côtés qu'il la faut imiter.

M. Despréaux trouva du jargon dans ces deux vers et les rétablit de cette façon :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par ses beaux endroits qu'il lui faut ressembler.

Il lui reprochoit encore ce vers de la première scène du *Misanthrope :*

Et la plus haute estime a des regals peu chers.

Il n'étoit guère plus content de ceux-ci de l'*Amphitryon*, quoiqu'en dépit de leur irrégularité ils aient passé en proverbe :

Le véritable amphitryon
Est l'amphitryon où l'on dîne.

A l'égard de l'*Amphitryon* de Molière, qui s'est si fort acquis la faveur du peuple et même celle de beaucoup d'honnêtes gens, M. Despréaux ne le goûtoit que médiocrement. Il prétendoit que le prologue de Plaute vaut mieux que celui du comique françois. Il ne pouvoit souffrir les tendresses de Jupiter envers Alcmène, et surtout cette scène où ce dieu ne cesse de jouer sur le terme d'époux et d'amant. Plaute lui paroissoit plus ingénieux que Molière dans la scène et dans le jeu du *Moi*. Il citoit même un vers de Rotrou[2] dans sa pièce des *Sosies*, qu'il prétendoit plus naturel que ces deux de Molière :

Et j'étois venu, je vous jure,
Avant que je fusse arrivé.

Or voici le vers de Rotrou :

J'étois chez nous longtemps avant que d'arriver.

Ce fut M. Despréaux qui fournit à Molière l'idée de la scène des *Femmes savantes* entre Trissotin et Vadius. La même scène s'étoit passée entre Gille Boileau, frère du satirique, et l'abbé Cotin. Molière étoit en peine de trouver un mauvais ouvrage pour exercer sa critique, et M. Despréaux lui apporta le propre sonnet de l'abbé Cotin, avec un madrigal du même auteur, dont Molière sut si bien faire son profit dans sa scène incomparable. Le latin macaronique qui fait tant rire à la fin du *Malade imaginaire*[3], fut encore fourni à Molière par son ami Despréaux, en dînant ensemble avec mademoiselle Ninon de L'Enclos et madame de La Sablière[4].

¶ Molière récitoit en comédien sur le théâtre et hors du théâtre; mais il parloit en honnête homme, rioit en honnête homme, avoit tous les sentimens d'un honnête homme; en un mot, il n'avoit rien contre lui que sa profession, qu'il continuoit plus pour le profit de ses camarades que pour le sien propre.

Deux mois avant la mort de Molière, M. Despréaux alla le voir, et le trouva fort incommodé de sa toux, et faisant des efforts de poitrine qui sembloient le menacer d'une fin prochaine. Molière, assez froid naturellement, fit plus d'amitié que jamais à M. Despréaux. Cela

[1] François-Marie de L'Hôpital, duc de Vitri, etc.; mestre de camp du régiment de la Reine-Mère, mort le 9 de mai 1679. — Gourville : voyez p. 150, note 3. — Barillon était le frère de Henri de Barillon, évêque de Luçon; il fut ambassadeur en Angleterre et ami de La Fontaine, qui lui adressa quelques fables.

[2] Jean Rotrou, poete tragique, né à Dreux le 19 d'août 1609, mort le 27 de juin 1650. Il était lieutenant particulier civil, etc., au comté et bailliage de Dreux, et, quoi qu'on fît, il voulut rester à son poste pendant une maladie épidémique qui désolait la ville. Il écrivait quelques jours avant sa mort : « Ce n'est pas que le péril où je me trouve ne soit fort grand, puisqu'au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne, qui est morte aujourd'hui. Ce sera pour moi quand il plaira à Dieu. » — Les *Sosies*, dont il est ici question, furent jouées en 1636, et imprimées deux fois in-4°, la première en 1638, sous ce titre : les *Sosies*, et la seconde en 1650, sous le titre de : *La Naissance d'Hercule*, ou *Amphitryon*, comédie avec machines.

[3] Voir dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1846, un curieux article de M. Charles Magnin sur la cérémonie du *Malade imaginaire*.

[4] Ninon de L'Enclos, morte à Paris vers 1704, âgée de quatre-vingt-six ans. — Madame de La Sablière, bien connue par son amitié pour La Fontaine, mourut aux Incurables, où elle s'était retirée pour soigner les malades, le 8 de janvier 1693.

l'engagea à lui dire : « Mon pauvre monsieur Molière, vous voilà dans un pitoyable état. La contention continuelle de votre esprit, l'agitation continuelle de vos poumons sur votre théâtre, tout enfin devroit vous déterminer à renoncer à la représentation. N'y a-t-il que vous dans la troupe qui puisse exécuter les premiers rôles ? Contentez-vous de composer, et laissez l'action théâtrale à quelqu'un de vos camarades ; cela vous fera plus d'honneur dans le public, qui regardera vos acteurs comme vos gagistes ; et vos acteurs d'ailleurs, qui ne sont pas des plus souples avec vous, sentiront mieux votre supériorité. » — « Ah ! monsieur ! répondit Molière, que me dites-vous là ? Il y a un honneur pour moi à ne point quitter. » Plaisant point d'honneur, disoit en soi-même le satirique, à se noircir tous les jours le visage pour se faire une moustache de Sganarelle, et à dévouer son dos à toutes les bastonnades de la comédie ! Quoi ! cet homme, le premier de son temps pour l'esprit et pour les sentimens d'un vrai philosophe, cet ingénieux censeur de toutes les folies humaines en avoit une plus extraordinaire que celles dont il se moquoit tous les jours ! Cela montre bien le peu que sont les hommes [1].

Au reste M. Despréaux trouvoit la prose de Molière plus parfaite que sa poésie, en ce qu'elle étoit plus régulière et plus châtiée, au lieu que la servitude des rimes l'obligeoit souvent à donner de mauvais voisins à des vers admirables, voisins que les maîtres de l'art appellent des *frères chapeaux* [2].

¶ M. Despréaux avoit envoyé à M. Arnauld [3] son épître à M. Racine. M. Arnauld la trouva admirablement écrite ; mais il lui témoigna qu'il étoit trop prodigue de louanges envers Molière ; et qu'un homme comme lui devoit prendre garde aux gens qu'il louoit, et de quelle manière il louoit ; que Molière, avec tout son esprit, avoit bien des hauts et des bas, et que ses comédies étoient une école de mauvaises mœurs. « Je suis peut-être un peu trop critique, disoit M. Arnauld, mais je ne veux point que mes véritables amis fassent rien que je ne puisse défendre. »

¶ M. Despréaux m'a dit, que lisant à Molière sa satire qui commence par :

> Mais il n'est point de fou qui, par bonnes raisons,
> Ne loge son voisin aux Petites-Maisons [4],

Molière lui fit entendre qu'il avoit eu dessein de traiter ce sujet-là ; mais qu'il demandoit à être traité avec la dernière délicatesse, qu'il ne falloit point surtout faire comme Desmarets dans ses *Visionnaires*, qui a justement mis sur le théâtre des fous dignes des Petites-Maisons. Car qu'un homme s'imagine être Alexandre, et autres caractères de pareille nature, cela ne peut arriver que la cervelle ne soit tout à fait altérée ; mais le dessein du poëte comique étoit de peindre plusieurs fous de société, qui tous auroient des manies pour lesquelles on ne renferme point, et qui ne laisseroient pas de se faire le procès les uns aux autres, comme s'ils étoient moins fous pour avoir de différentes folies. Molière avoit peut-être en vue cette dernière idée, quand à la fin de la première scène de l'*École des femmes*, il fait dire d'Arnolphe par Chrysalde :

> Ma foi, je le tiens fou de toutes les manières.

Arnolphe dit de son côté de Chrysalde :

> Il est un peu blessé sur certaines matières.

¶ « Je commence toujours à déclarer la guerre par des épigrammes, disoit M. Despréaux, c'est là mon premier acte d'hostilité ; je lâche d'abord ces enfans perdus sur mes ennemis. »

¶ Quelques gens ont reproché à M. Despréaux de s'être délassé de ses grands ouvrages par quelques petites poésies qui ne répondent pas toujours à sa haute réputation. On l'a surtout fort blâmé d'avoir laissé imprimer deux épigrammes très-laconiques qu'il fit contre l'*Agésilas* et contre l'*Attila* du grand Corneille [5], quoique Chapelain les eût fort vantées sans savoir qui en étoit l'auteur. Ces deux épigrammes finissent par *hélas*, et par *holà*. « Les faux critiques, disoit-il, se sont fort révoltés contre cette petite badinerie, faute de savoir qu'il y a un sentiment renfermé dans ces deux mots. » Corneille s'y méprit lui-même, et les tourna à son avantage, comme si l'auteur avoit voulu dire que la première de ces deux pièces excitoit parfaitement la pitié, et que l'autre étoit le *non plus ultra* de la tragédie.

¶ M. Despréaux me disoit que dans sa jeunesse il avoit eu dessein de travailler à la vie de Diogène le cynique, qui n'avoit été qu'ébauchée et même défigurée par Diogène Laërce : que c'étoit un historien trop sec, et qui dégoûtoit les lecteurs. « J'aurois, disoit-il, donné un modèle de la plus parfaite gueuserie, et beaucoup plus plaisante et

[1] Cf. J. Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, 5e édition, p. 175 et suivantes.

[2] Allusion à des moines qui ont à leur suite quelque petit frère qui porte le chapeau. Note du *Bolæana*.

[3] Voyez p. 15, note 7.

[4] C'est le commencement de la satire IV, p. 20 :

> D'où vient, cher Le Vayer, que l'homme le moins sage
> Croit toujours seul avoir la sagesse en partage,
> Et qu'il n'est point de fou qui, par belles raisons,
> Ne loge son voisin aux Petites-Maisons ?

[5] Épigrammes VI et VII, p. 146.

plus originale que celle de *Lazarille de Tormes*, et de *Gusman d'Alfarache*[1]. Jamais homme n'a eu tant d'esprit que ce cynique; il venoit après Socrate, qui avoit emporté le prix de la philosophie; c'étoit un homme qui faisoit par sagesse ce que fit depuis Diogène par vanité. Ce copiste ingénieux, sous son extravagance apparente, entreprit de se faire une réputation plus grande que celle de Socrate. Le premier avoit une maison, et l'autre dit : « Un méchant tonneau me servira de maison. Socrate avoit une femme, et même deux, qui pis est; et moi je sais un bon secret pour m'en passer. » Il se rouloit dans la canicule sur le sable le plus brûlant et pendant l'hiver il se couchoit sur la neige, et s'en faisoit une espèce de couverture. En un mot, c'étoit un Socrate outré : aussi Platon disoit de lui : « Quand je vois Diogène, il me semble voir Socrate devenu fou. » « J'aurois, disoit-il, suivi toutes les actions de ce philosophe, et tellement varié sa vie, qu'elle auroit été du goût des lecteurs. Je n'aurois pas oublié que son père fit banqueroute, et que lui-même fit de la fausse monnoie; c'est, continuoit-il, ce que n'auroit eu garde de dire M. Dacier; il veut que tous les gens qu'il traduit soient des saints. N'ayez pas peur qu'il nous ait parlé des vers amoureux de Platon, ni en quel honneur il les faisoit. C'est un homme qui nous fait des saints de tout ce qui passe par sa plume; elle a le don de canoniser les gens, saint Platon, saint Antonin, saint Hiéroclès; je m'étonne qu'il n'ait pas fait une Vestale de Faustine, femme de Marc Antonin, qui étoit la première débauchée de son temps. Il n'a pas tenu à madame Dacier que Sapho n'ait été canonisée comme les autres. Quand on lui reproche qu'elle avoit des inclinations très-libertines, et qu'elle ne se renfermoit pas dans les passions ordinaires à son sexe, madame Dacier croit la bien défendre en disant que c'est qu'elle a eu des ennemis : que ne nous disoit-elle que ses amies lui ont fait plus de tort que ses plus grands ennemis? Pour moi, disoit-il, je crois plus les historiens sur les vices des hommes que sur leurs vertus; et quand on écrit la vie des gens, il ne faut point les ménager sur ce qu'ils ont de criminel; cela gagne créance pour le bien qu'on dira d'eux. J'admire M. Colbert, qui ne pouvoit souffrir Suétone, parce que Suétone avoit révélé la turpitude des empereurs; c'est par là qu'il doit être recommandable aux gens qui aiment la vérité. Voulez-vous qu'on vous fasse des portraits de fantaisie, comme en ont tant fait la Scudéri et son frère[2]? Au reste, disoit-il, dans la vie des hommes célèbres, il faut relever jusqu'à leurs minuties, comme a fait Plutarque; il n'y a rien qui intéresse tant le lecteur, et cela vaut mieux que toutes ces réflexions vagues que font tous nos historiens. C'est par les faits que les hommes sont louables ou blâmables; ainsi ce sont les faits qu'il faut soigneusement recueillir, et surtout ne point s'appesantir sur la morale, qui sent plus le prédicateur que le narrateur. »

¶ M. Le Verrier[3] donnoit à dîner; M. et madame Dacier étoient des convives. A la fin du repas ce couple savant, et surtout la dame, se plaignirent assez aigrement que le satirique ne leur eût pas encore montré son *Équivoque*. M. Despréaux s'excusa sur ce que l'occasion ne s'en étoit pas présentée. La dame reprit avec un ton hautain et impérieux : « C'est peut-être qu'on ne nous croit pas capables d'en sentir toutes les beautés. » M. Despréaux répondit ironiquement qu'il avoit lieu d'appréhender une critique aussi redoutable que la sienne. « Oui, dit-elle, monsieur, votre crainte est peut-être assez bien fondée, car, à coup sûr, je ne vous aurois pas passé un vers où l'on dit que vous noircissez la réputation du plus saint personnage de la Grèce. Comment avez-vous osé avancer que Socrate étoit

Très-équivoque ami du jeune Alcibiade?

Je vous prouverois par vingt autorités qu'il n'y eut jamais de plus noire calomnie. » — « Et moi, répliqua M. Despréaux, je vous prouverois le contraire par vingt autres autorités. » La querelle s'échauffant de plus en plus, M. Despréaux leur déclara qu'il ne leur réciteroit jamais son *Équivoque*. Or il vint le lendemain chez M. Coustard[4], où il nous raconta la scène du jour précédent, paroissant encore piqué de la sortie qu'on lui avoit faite. « Eh bien, lui dis-je, voulez-vous que je vous donne un juge de la sentence duquel je vous défie d'appeler? » Il y consentit, et là-dessus je fis apporter la traduction des *Nuées d'Aristophane*, par madame Dacier, qui n'étoit encore en ce temps-là que mademoiselle Le Fèvre, où nous lûmes, dans les remarques, page 297, qu'Aristophane reproche à Socrate qu'il faisoit souvent des promenades dans la Palestre pour voir les jeunes garçons qu'il avoit la réputation de ne pas haïr. « C'en est assez, dit M. Despréaux; il ne faut pas battre son ennemi à terre, et je me contenterai de lui faire dire que la mémoire lui a manqué. »

Magnanimo satis est hostem prostrasse leoni.

[1] Le *Lazarille de Tormes* est de Hurtado de Mendoça, et le *Gusman d'Alfarache* de Mateo Aleman.
[2] Voyez les *Héros de roman*, p. 175-186.

[3] Voyez p. 141, note 5.
[4] Conseiller au parlement, ami particulier de Despréaux, dont il fit peindre le portrait par Rigaud. Voyez p. 141, note 5.

¶ M. Despréaux n'approuvoit point M. Bayle [1] d'avoir condamné Longin dans son *Dictionnaire critique*, sur ce que ce fameux rhéteur reprochoit à Timée d'avoir employé une pensée froide et puérile à propos du conquérant de l'Asie. « Alexandre, disoit cet historien, a pris toute l'Asie en moins de temps qu'Isocrate n'en a mis à composer son *Panégyrique;* » non que cette pensée ne fût très-jolie, en tant que placée dans une lettre, ou dans tout autre ouvrage de galanterie; mais elle devient une affectation puérile dans une histoire, parce qu'elle sort de la majesté de l'histoire, où il faut être réservé à ne pas hasarder même les plus beaux traits d'esprit à contre-temps.

¶ Une des lectures qui faisoient le plus de plaisir à M. Despréaux, c'étoit celle de Térence. « C'étoit un auteur, disoit-il, dont toutes les expressions vont au cœur; il ne cherche point à faire rire, ce qu'affectent surtout les autres comiques; il ne s'étudie qu'à dire des choses raisonnables et tous ses termes sont dans la nature, qu'il peint toujours admirablement : les valets qu'il introduit sur la scène ne sont point comme les valets de Plaute, c'est-à-dire toujours sûrs de leur dénoûment, qu'ils conduisent par des stratagèmes à la fin qu'ils se sont proposée; mais chez Térence une reconnoissance naturelle vient toujours au secours d'un valet dont la prudence avoit été trompée. Enfin, disoit-il, il est étonnant que ce poëte ayant écrit après Plaute, si estimé et si autorisé chez les Romains, quoique ses plaisanteries fussent outrées, il est étonnant que ce Plaute, si cher à la multitude, eût été effacé par un concurrent qui avoit pris la route la moins sûre pour plaire : car la raison n'est faite que pour certains génies privilégiés; et ce peuple romain si estimable par tant d'autres endroits prenoit souvent le change sur le vrai mérite du théâtre. Il vouloit rire à quelque prix que ce fût; et voilà ce qui rendoit Térence plus merveilleux d'avoir accommodé le peuple à lui sans s'accommoder au peuple : et par là, disoit M. Despréaux, Térence a l'avantage sur Molière, qui certainement est un peintre d'après nature, mais non pas si parfait que Térence, puisque Molière dérogeoit souvent à son génie noble par des plaisanteries grossières qu'il hasardoit en faveur de la multitude, au lieu qu'il ne faut avoir en vue que les honnêtes gens. » Il louoit encore Térence de demeurer toujours où il en faut demeurer; ce qui a manqué à Molière.

¶ C'est cette grande règle du *ne quid nimis* que M. Despréaux prescrivoit aux poetes, aux orateurs, aux historiens. Il ne pouvoit souffrir qu'un homme d'esprit fît de trop longues écritures et semblât travailler au rôle comme un avocat ou un procureur. « C'est Horace, disoit-il, qui m'a fourni ce vers de mon *Art poétique :*

> Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant [2].

¶ M. de Harlay [3] de Beaumont, fils du premier président, voulut un jour traiter Homère de haut en bas devant M. Despréaux. « Il faut, monsieur, que vous n'ayez jamais lu Homère pour parler ainsi : si vous l'aviez lu avec un peu d'attention, vous verriez que c'est un homme qui dit toujours tout ce qu'il faut dire sur un sujet, et qui ne dit jamais plus que ce qu'il faut dire. » Il citoit à ce propos la harangue du père de Chryséis, qui, dans le premier livre de l'*Iliade*, vient demander sa fille à Agamemnon. « Je vous la propose, disoit-il, comme le plus excellent modèle de harangues, en ce qu'en deux périodes tout au plus elle renferme une infinité de choses et de circonstances, et qu'il n'appartient qu'à Homère d'être si heureusement laconique. » — « Voilà donc, reprit M. de Harlay, une grande merveille de ne dire que ce qu'il faut dire? » — « Comment donc, monsieur, vous appelez cela rien? répliqua M. Despréaux; c'est pourtant ce qui manque à toutes vos harangues du parlement. »

¶ Un homme de fort bon esprit, mais qui n'avoit point de lettres, disoit un jour devant M. Despréaux qu'il aimeroit mieux savoir faire la barbe que de savoir faire un bon poëme. « Qu'est-ce que des vers, disoit-il, et où est-ce que cela mène? » — « C'est en cela, reprit M. Despréaux, que j'admire la poésie, que n'étant bonne à rien, elle ne laisse pas de faire les délices des hommes intelligens. »

¶ M. Despréaux disoit qu'il ne faut pas toujours juger du caractère des auteurs par leurs écrits; que Balzac [4], par exemple, feroit peur à pratiquer par l'affectation de son style. *Votre abondance est la cause de ma disette :* c'est ainsi qu'il commence une lettre. Au lieu que Voiture [5] donne une idée si riante de ses mœurs, qu'il fait regretter à ses lecteurs de n'avoir

[1] Pierre Bayle, né au Carla (Ariége) le 18 de novembre 1647, mort à Rotterdam le 28 de décembre 1706. Outre son fameux *Dictionnaire historique et critique*, on a ses *Œuvres diverses*, La Haye, 1727-1731, 4 vol. in-folio.

[2] Chant I, vers 61, p. 92.

> Omne supervacuum pleno de pectore manat.
> Horace, *Art poétique*, vers 337.

[3] Achille de Harlay IV, comte de Beaumont, etc., conseiller au parlement en 1689, avocat général en 1691 et conseiller d'État en 1697; mort le 29 de juillet 1717, dans sa quarante-neuvième année. La branche aînée de sa maison s'éteignit avec lui.

[4] Voyez p. 55, note 5.

[5] Voyez p. 19, note 9.

pas vécu avec lui. Cependant M. Despréaux assuroit, comme l'ayant su de personnes de la vieille cour, que la société de Balzac, bien loin d'être épineuse comme ses lettres, étoit toute remplie de douceur et d'agrément ; Voiture, au contraire, faisoit le petit souverain avec ses égaux, accoutumé qu'il étoit à fréquenter des altesses et ne se contraignant qu'avec les grands. La seule chose où se ressembloient ces deux auteurs, c'est dans la composition de leurs lettres, dont la plus courte leur coûtoit souvent quinze jours de travail.

¶ Un parent de M. Despréaux, homme d'un esprit très-simple et très-borné, le pria de lui envoyer la dernière édition de ses ouvrages ; et l'en étant venu remercier, M. Despréaux lui demanda ce qu'il en pensoit : « Tout en est admirable, répondit-il ; mais ayant un mérite acquis par vous-même, vous vous seriez bien passé d'y fourrer deux lettres qui ne sont pas de vous. » C'étoient celles adressées à M. de Vivonne sous le nom de Balzac et de Voiture [1].

M. Despréaux disoit que La Fontaine avoit beaucoup d'esprit, mais qu'il n'avoit qu'une sorte d'esprit ; encore prétendoit-il que cette manière si naïve de dire les choses, qui fait le caractère de La Fontaine, n'étoit pas originale en lui, puisqu'il la tenoit de Marot, de Rabelais et autres qui ont écrit dans le vieux style ; qu'il y avoit du mérite à s'en servir quelquefois, comme a si bien fait M. Racine dans quelques épigrammes qui nous restent de lui ; mais que cela fit le caractère principal d'un écrivain, c'étoit, à son avis, se rendre trop borné, d'autant plus, disoit-il, qu'il y a une sorte d'affectation dans l'imitation marotique, à peu près comme qui voudroit imiter le style de Balzac et de Voiture. « C'est, continuoit-il, ce que j'aurois pû faire fort aisément et donner plusieurs lettres comme celles que j'ai écrites à M. de Vivonne sous le nom de Balzac et de Voiture [2], et précisément dans leur style. » Il me disoit encore qu'il avoit dit un jour à M. le maréchal de Grammont [3], grand admirateur de Balzac, que ses hyperboles n'étoient pas si difficiles à imiter, quoique très-contraires à la simplicité du style épistolaire. Il étoit question d'un homme qui parloit fort lentement, et M. Despréaux le caractérisoit ainsi : « Le *oui* et le *non* sont longs quand il les prononce, et ces deux monosyllabes deviennent des périodes dans sa bouche. » — « Eh bien, lui dit M. le maréchal, voilà ce que vous avez jamais écrit de mieux. » Il s'en falloit beaucoup que le satirique fût de cet avis. Au reste, il disoit que La Fontaine avoit quelquefois surpassé ses originaux, qu'il y avoit des choses inimitables dans ses fables, et que ses contes, à la pudeur près qui y est toujours blessée, avoient des graces et des délicatesses que lui seul étoit capable de répandre dans un pareil ouvrage.

¶ M. Despréaux s'applaudissoit fort, à l'âge de soixante-onze ans, de n'avoir rien mis dans ses vers qui choquât les bonnes mœurs. « C'est une consolation, disoit-il, pour les vieux poëtes qui doivent bientôt rendre compte à Dieu de leurs actions. » Il ne convenoit pas que M. Arnauld eût eu raison de le chicaner sur ces vers de la huitième satire :

Jamais la biche en rut n'a pour fait d'impuissance
Traîné du fond des bois un cerf à l'audience [4].

« Je l'ai lue, disoit-il, à plusieurs saints évêques, et même à M. le premier président de Lamoignon [5], homme très-ombrageux sur la pudeur, et pas un de ces messieurs ne s'en est scandalisé ; j'ose même dire que le trait de ma satire a fait effet, puisqu'elle a donné lieu de bannir de la société une formalité très-indécente, et souvent très-équivoque [6]. »

¶ M. Despréaux disoit que l'amour est un caractère affecté à la comédie, parce qu'au fond il n'y a rien de si ridicule que le caractère d'un amant, et que cette passion fait tomber les hommes dans une espèce d'enfance. Il en donnoit pour exemple le personnage de Phædria dans Térence, qui niaise, pour ainsi dire, et fait l'enfant avec son valet, sur ce que sa maîtresse lui a fermé la porte. « *Non*, dit-il, *quand elle me rappelleroit, non, je n'irai pas là.* » Il prononçoit ces dernières paroles sur le ton enfantin, ce qui y donne encore un nouveau jeu. Il disoit que les inégalités des amans, leurs fausses douleurs, leurs joies inquiètes, sont le plus beau champ du monde pour exercer un poëte comique ; mais que l'amour pris à la lettre n'étoit point du caractère de la tragédie, à laquelle il ne pouvoit convenir qu'en tant qu'il alloit jusqu'à la fureur, et par conséquent devenoit passion tragique. Il n'étoit point du tout satisfait du personnage que fait Pyrrhus dans l'*Andromaque*, qu'il traitoit de héros à la Scudéri, au lieu qu'Oreste et Hermione sont de véritables caractères tragiques. Il frondoit encore cette

[1] Voyez p. 287-289.

[2] Voyez p. 287-289.

[3] Antoine III, duc de Gramont, etc., fait maréchal de France le 27 de septembre 1641, mort à Bayonne, dont il était gouverneur, le 12 de juillet 1678, âgé de soixante-quatorze ans. Il a été question de son fils, p. 67.

[4] P. 50 colonne 1.

[5] Voyez p. 112, note 6.

[6] Voyez p. 50, note 2.

scène, où M. Racine fait dire par Pyrrhus à son confident :

> Crois-tu, si je l'épouse,
> Qu'Andromaque en son cœur n'en sera pas jalouse?

Sentiment puéril qui revient à celui de Perse :

> Censen' plorabit, Dave, relicta?

car Perse n'a en vue que la comédie de Térence, où de pareils sentimens sont en place, au lieu qu'ils sont trop badins ailleurs, et dérogent à la gravité magnifique de la tragédie.

¶ Molière étoit fort ami du célèbre avocat Fourcroi [1], homme très-redoutable par la capacité et la grande étendue de ses poumons. Ils eurent une dispute à table en présence de M. Despréaux; Molière se tourna du côté du satirique, et lui dit : « Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme cela? »

¶ M. Despréaux n'alloit guère à l'Académie; mais, quand il s'y trouvoit, s'il venoit à ouvrir quelque avis, il y perdoit toujours sa cause à la pluralité des voix. « Un jour, me racontoit-il, je fus fort étonné, qu'à la réserve de M. l'abbé de Clérambaut et de M. de Saci [2], tout le reste de l'Académie fût de mon parti sur ce vers de la satire de l'homme :

> Non, mais cent fois la bête a vu l'homme hypocondre [3].

Je m'attendois bien, disoit-il, à être condamné; car, outre que j'avois raison, c'étoit moi. » Il disoit ces mots avec un enthousiasme de satirique, qui relevoit infiniment le bon mot. Desmarets lui avoit déjà reproché qu'il falloit dire l'homme hypocondriaque, et non pas hypocondre; mais M. Patru avoit assuré qu'on en pouvoit fort bien faire un adjectif, à l'exemple du mot de parricide, colère, homicide. En effet tous nos bons auteurs ne parlent pas autrement.

¶ Perrault le médecin [4] avoit voulu faire un crime d'État à M. Despréaux sur ce qu'il dit dans sa satire IX :

> Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne [5].

Un jour donc que le satirique soupoit chez M. Colbert, on vint à toucher cette corde. M. Despréaux dit à M. Colbert : « Ce sera toujours mal à propos que mes ennemis m'accuseront de parler contre les puissances; mais pour juger des auteurs, c'est un droit qui m'appartient, et, quand il ne m'appartiendroit pas, je l'usurperois. J'étois audacieux, disoit-il, dans ma jeunesse, et je parlois avec une courageuse liberté. »

¶ Dans l'épître adressée à M. de Seignelai par M. Despréaux, il entend parler de L*** [6] par ces vers :

> En vain par sa grimace un bouffon odieux
> A table nous fait rire et divertit nos yeux;
> Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
> Prenez-le tête à tête, ôtez-lui son théâtre,
> Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux;
> Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

Voilà en effet le vrai caractère de L***, qui réussissoit parfaitement dans des contes obscènes, et qui n'avoit point de conversation hors des matières concernant l'ordure et l'intérêt. Molière étoit de tout un autre caractère; il regardoit L*** comme un excellent pantomime, et lui disoit assez souvent : « L***, fais-nous rire. »

¶ M. Despréaux soutenoit que Lulli avoit énervé la musique, que la sienne amollissoit les âmes, et que s'il excelloit, c'étoit surtout dans le mode lydien.

¶ Sur le bruit que Lulli traitoit d'une charge de secrétaire du roi, M. de Louvois [7] dit au musicien : « Nous voilà bien honorés, nous sommes menacés d'avoir pour confrère un maître Baladin. » Lulli répondit effrontément au ministre : « S'il falloit pour faire votre cour au roi faire pis que moi, vous seriez bientôt mon camarade. »

En effet, quelques jours avant sa réception, Lulli fit son ancien rôle de Muphti dans *le Bourgeois Gentilhomme*, et le roi qui ne s'y attendoit point en rit beaucoup : l'on dit même que cela avança fort la réception de Lulli dans le corps des secrétaires du roi.

¶ M. Despréaux n'avoit pas moins de droiture dans le cœur, qu'il avoit de justesse dans l'esprit. Quelques seigneurs de la cour lui ayant raconté que dans une débauche ils avoient envoyé querir un apothicaire, et qu'étant arrivé avec un remède presque bouillant, ils s'étoient saisis de l'apothicaire; et lui avoient donné de force son remède, l'ayant fait danser ensuite, et jouer à le faire crever : M. Despréaux s'emporta contre eux, et leur fit tant de honte de leur mauvaise

[1] Voyez p. 458, note 3.

[2] Jules de Clérambaut, abbé de Saint-Thurin d'Évreux, de l'Académie française, mort le 17 d'août 1714. — Louis de Saci, avocat au conseil, de l'Académie française, mort le 26 d'octobre 1727, âgé de soixante-treize ans. Il a laissé une *traduction* de Pline le jeune et un *Traité de l'amitié*.

[3] Vers 267, p. 31, colonne 2.

[4] Claude Perrault. Voyez p. 205, note 4.

[5] Vers 224, p. 55, colonne 2.

[6] Lulli. Voyez p. 80, note 1.

[7] François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'État, etc.; né à Paris le 18 de janvier 1641, mort subitement à Versailles le 16 de juillet 1691.

plaisanterie, que sur l'heure le marquis de Manicamp[1] envoya trente pistoles à l'apothicaire.

Dans la campagne de Franche-Comté, M. Despréaux eut ordre de suivre le roi. Il fit une chaleur extraordinaire pendant toute cette expédition. Cependant M. Despréaux ne laissoit pas de porter une camisole fort épaisse sous un gros surtout. Les courtisans en voulurent faire une raillerie au roi; mais le satirique détourna la querelle sur M. Fagon[2] qui étoit bien plus lourdement vêtu que lui. « Je n'étois point habillé, disoit M. Despréaux, en comparaison de M. Fagon. » — « Mais, Despréaux, comment pouvez-vous durer avec de si grosses hardes, et par la saison qu'il fait? lui disoit le roi. » — « Sire, repartit le satirique, j'ai toujours ouï dire que le chaud étoit un ami incommode, mais que le froid étoit un ennemi mortel. »

¶ M. Despréaux lisant au roi un endroit de l'histoire de sa vie en présence de quelques courtisans, Sa Majesté l'arrêta sur le mot de *rebrousser*, pour lequel le roi avoit de la répugnance. Il étoit question du voyage que le roi avoit feint de faire en Flandre, et puis tout d'un coup avoit rebroussé chemin pour tourner du côté d'Allemagne. Tous les courtisans applaudirent à l'objection du prince, et même jusqu'à M. Racine qui faisoit sa cour aux dépens de son ami; mais M. Despréaux persista dans son sentiment avec une obstination respectueuse, insinuant au roi que lorsqu'il n'y avoit qu'un mot dans une langue pour signifier une chose, il falloit le conserver, quelque rude et bizarre que parût ce mot.

¶ Le roi demandant à M. Despréaux ce qu'il pensoit des sermons de M. Le Tourneux[3], si fameux par son *Année chrétienne*, M. Despréaux répondit à Sa Majesté : « Avant que ce prédicateur entre en chaire, sur sa mine on ne voudroit pas qu'il y entrât; et quand il y est, on ne voudroit pas qu'il en sortît. »

¶ Barbin le libraire avoit une maison de campagne à Ivry, maison fort ornée et fort enjolivée, mais qui n'avoit ni cour ni jardin : « M. Despréaux fut invité d'y aller dîner, et, quelques momens après le repas, fit mettre les chevaux au carrosse. » — « Mais où allez-vous donc si vite? » lui dit Barbin. — « Je m'en vais prendre l'air à Paris, » répondit M. Despréaux.

¶ A la mort de Furetière[4], il fut délibéré dans l'Académie si l'on feroit un service au défunt, selon l'usage pratiqué depuis son établissement. M. Despréaux y alla exprès avec M. Racine le jour que la chose devoit être décidée; mais, voyant que le gros de l'Académie prenoit parti pour la négative, lui seul osa parler ainsi à cette compagnie :

« Messieurs, il y a trois choses à considérer ici : Dieu, le public et l'Académie. A l'égard de Dieu, il vous saura sans doute très-bon gré de lui sacrifier votre ressentiment, et de lui offrir des prières pour un mort qui en auroit besoin plus qu'un autre, quand il ne seroit coupable que de l'animosité qu'il a montrée contre vous. Devant le public, il vous sera très-glorieux de ne pas poursuivre votre ennemi par delà le tombeau. Et pour ce qui regarde l'Académie, sa modération sera très-estimable, quand elle répondra à des injures par des prières, et qu'elle n'enviera pas à un chrétien les ressources qu'offre l'Église pour apaiser la colère de Dieu, d'autant mieux qu'outre l'obligation indispensable de prier Dieu pour vos ennemis, vous vous êtes fait une loi particulière de prier pour vos confrères. »

¶ Un laquais de M. Despréaux revenant de chez Boisrobert[5] lui apprit que sa goutte avoit redoublé. « Il jure donc bien, » dit M. Despréaux. — « Hélas! monsieur, repartit le laquais, il n'a plus que cette consolation-là. »

¶ Je demandois à M. Despréaux l'explication de ce vers de son épître à M. de Seignelai :

> Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure[6].

Je l'entendois, avant qu'il m'en eût donné l'explication de cette manière : que souvent la mesure du vers rendoit le sens trop gêné, étant assez difficile de bien renfermer sa pensée dans les bornes étroites d'un vers, comme l'a si bien exprimé M. Despréaux dans sa satire à Molière, par ces mots :

> Maudit soit le premier dont la verve insensée
> Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée;
> Et donnant à ses mots une étroite prison,
> Voulut avec la rime enchaîner la raison[7].

[1] Il est question de ce marquis de Manicamp dans Bussy; Cf. édition Paul Boiteau, p. 68-74.

[2] Voyez p. 45 note 7.

[3] Nicolas Le Tourneux, prédicateur, mort le 28 de novembre 1686, âgé de quarante-huit ans. Il a laissé beaucoup d'écrits théologiques.

[4] Antoine Furetière, Parisien, avocat au Parlement, procureur fiscal de l'abbaye de Saint-Germain des-Prés, puis étant entré dans l'état ecclésiastique, abbé de Chalivoy, prieur de Chuisnes, reçu dans l'Académie française le 15 de mai 1662, exclu de cette compagnie, à cause des écrits qu'il avait publiés au sujet de son dictionnaire en 1687, décédé à Paris le 15 de mai, âgé de soixante-huit ans. Outre son fameux *Dictionnaire* et les ***Factums académiques***; Furetière a publié le ***Roman bourgeois***, des ***Fables***, des *Poésies*, etc.

[5] François Le Metel de Boisrobert, abbé de Chatillon sur-Seine, l'un des écrivains à la solde de Richelieu et des premiers de l'Académie française; né à Caen en 1592, mort le 30 de mars 1662. Il a laissé des romans, des poésies et surtout des pièces de théâtre.

[6] Épître IX, vers 51, p. 79, colonne 1. Ce passage est cité dans la note 2.

[7] Satire II, vers 55-56, p. 16, colonne 2.

Mais M. Despréaux me fit comprendre que le sens de l'autre vers étoit bien différent de ces vers-ci ; que par le sens gênant la mesure, il avoit voulu exprimer certaines transpositions forcées, dont les meilleurs auteurs ne sauroient se défendre, mais dont ils tâchent de sauver la dureté par toutes les souplesses de leur art. « Dans ces situations, disoit-il, vous diriez que le vers grimace, ou fait certaines contorsions. Je vais vous en donner un exemple sensible dans un vers de Chapelain. Il est question d'y exprimer l'action du fameux Cynégire, qui, s'étant attaché à l'un des créneaux, se vit le bras emporté ; il y attache l'autre bras, et ce bras a le sort du premier, de manière qu'il s'attache aux créneaux avec les dents ; ce que Chapelain exprime ainsi :

> Les dents, tout lui manquant, dans les pierres il plante

Voilà, disoit-il, le plus parfait modèle de la mesure gênée par le sens : car on ne sauroit dire que le vers de Chapelain manque par le sens ; mais cette transposition bizarre, et pour ainsi dire, dans toute sa crudité, révolte encore plus les yeux que les oreilles, au lieu qu'un grand poëte en de pareilles extrémités, par toutes les finesses de son art, cherche à adoucir ce qui de soi-même est rude. »

¶ Je montrois à M. Despréaux un de mes ouvrages ; il me fit quelques objections que je reçus avec beaucoup de docilité ; mais, voulant me louer d'être si traitable, il me fit comprendre qu'il y avoit quelquefois autant d'entêtement de la part du critique que de la part de l'auteur ; que le dernier défendoit ses vers avec trop de complaisance, et que l'autre, regardant la critique comme son propre ouvrage, la soutenoit avec trop de chaleur. Il me disoit qu'il falloit chamailler de part et d'autre avec cette exacte retenue dont ne sortent jamais les honnêtes gens, et que c'étoit ainsi qu'on parvenoit à trouver la vérité ; c'est la raison pour laquelle il avoit avancé dans sa Poétique :

> Mais ne vous rendez pas, dès qu'un sot vous reprend.
> Souvent dans son orgueil un subtil ignorant
> Par d'injustes dégoûts combat toute une pièce [1].

Mais aussi ne faut-il pas être trop roide, ni vouloir ne point essuyer la moindre critique.

¶ M. Despréaux me disoit que Régnier étoit bien plus poëte que Malherbe[2] ; mais que Malherbe avoit plus de justesse que Régnier. « Avant moi, poursuivoit-il, les poëtes ne pouvant mettre la poudre à canon en vers, mettoient à leurs héros des traits et des flèches à la main, ce qui étoit bon pour les Grecs et les Romains, mais qui ne caractérise point du tout notre nation. » Il s'applaudissoit d'avoir trouvé le moyen d'exprimer les effets de la poudre à canon dans son ode de Namur :

> Dix mille vaillans Alcides
> Les bordant de toutes parts,
> D'éclairs au loin homicides
> Font petiller leurs remparts [3].

« J'en avois déjà parlé, disoit-il, dans mon épitre au roi sur le passage du Rhin :

> Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume [4].

Et encore dans ma satire sur l'homme :

> Eût pétri le salpêtre, eût aiguisé le fer [5].

Par là, disoit-il, un poëte peut comparer son héros à Jupiter, la poudre à canon étant une espèce de tonnerre ; au lieu que nos anciens poëtes, et Malherbe tout le premier, croyoient avoir beaucoup fait en faisant un Mars uniforme de tous leurs guerriers. »

¶ M. le marquis de *** [6], souhaitant d'être de l'Académie, fut prier M. le président de Lamoignon [7] d'engager M. Despréaux à lui donner sa voix. J'étois dans son cabinet quand il reçut la lettre du président, qui lui envoyoit un ouvrage de galanterie du postulant pour l'Académie ; c'étoient de petits vers qui n'avoient ni force ni vertu. « Voilà, dit M. Despréaux après en avoir lu le début, voilà encore un plaisant titre pour entrer à l'Académie ; il n'a que faire de compter sur ma voix. Je dirai tout net à M. de Lamoignon que je n'ai point de voix à donner à un homme qui fait d'aussi méchans vers à soixante ans, et des vers qui renferment une morale impudique. » Le jour que l'élection devoit être faite, il se transporta exprès à l'Académie pour donner sa boule noire. Quelques académiciens lui ayant remontré que le marquis étoit un homme de qualité qui méritoit qu'on eût pour lui des égards : « Je ne lui conteste pas, dit-il, ses titres de noblesse, mais ses titres de Parnasse, et je le soutiens non-seulement mauvais poëte, mais poëte de mau-

[1] *Art poétique*, ch. IV, v. 61-63, p. 107, col. 1.

[2] Voyez p. 83, note 2 ; et p. 16, note 5.
Le jugement que M. Despréaux porte ici de ces deux poëtes célèbres est de la dernière exactitude. On sent d'abord, en lisant les satires de l'un, qu'elles sont le fruit du génie, et l'on ne découvre dans les plus belles odes de l'autre que le travail de la réflexion. Régnier est véritablement poëte ; Malherbe paroît l'être : ce n'est pas un médiocre mérite. Saint-Marc.

[3] Strophe IX, p. 135.

[4] Épitre IV, vers 121, p. 67, colonne 2.

[5] Satire VIII, vers 154, p. 30, colonne 1.

[6] Le marquis de Sainte-Aulaire. Voyez lettre XXXII, p. 321.

[7] Voyez p. 71, note 6.

vaises mœurs. » — « Mais, reprit l'abbé Abeille [1], M. le marquis n'écrit pas comme un auteur de profession, il se borne à faire de petits vers comme Anacréon. » — « Comme Anacréon, repartit le satirique, et l'avez-vous lu, vous qui en parlez? Savez-vous bien, monsieur, qu'Horace, tout Horace qu'il étoit, se croyoit un très-petit compagnon auprès d'Anacréon? Eh bien donc, monsieur, si vous estimez tant les vers de votre M. le marquis, vous me ferez un très-grand honneur de mépriser les miens. »

¶ Jamais homme n'a parlé sur ses ouvrages avec plus de franchise que M. Despréaux. Sa neuvième satire [2], qui passe pour son chef-d'œuvre, ne fut goûtée que d'un petit nombre de gens avant l'impression. M. Despréaux n'ayant pas trouvé les auditeurs aussi favorables qu'il devoit se les promettre, fit la satire sur l'homme [3], qui eut un tout autre succès dans les récits; et quoique dans l'ordre de l'impression elle soit la huitième, elle a pourtant été faite après celle adressée à son esprit. Toutes deux sont d'une si grande beauté, que c'est là proprement que s'est déclaré le grand génie du poëte, et ces deux ouvrages ont constaté sa pleine et entière réputation; aussi mettoit-il à la tête de ses bons ouvrages la satire à son esprit, comme une pièce où il avoit trouvé l'art de cacher son jeu en ne faisant semblant que de badiner. La satire sur l'homme lui paroissoit écrite avec plus de force et vraisemblablement plus remplie de traits sublimes. Après ces deux ouvrages c'étoit son épître à ses vers [4] qu'il sembloit le plus estimer. « Je n'ai point fait, disoit-il, de si belles ni de si justes rimes: d'un bout à l'autre je trouve le secret de me louer à outrance mais pourtant avec bienséance. C'est un satirique qui fait pitié et qui intéresse tout le monde pour ses ouvrages et pour sa personne; après cela je donne à la postérité une image vraie de ma vie et de ma gloire, et je mets surtout en jour l'amitié ouverte que j'ai toujours eue pour M. Arnauld. » Son épître à M. de Lamoignon [5] ne lui paroissoit pas inférieure aux précédentes pièces, après lesquelles il plaçoit sa satire à Molière [6], qui étoit purement de son invention, et où il avoit exprimé toutes les bizarreries de la rime et de la manière la plus heureuse. Ensuite c'étoit à son *Équivoque* [7] à laquelle il donnoit le prix, peut-être parce que ce sont les derniers enfans pour qui l'on a le plus d'affection. Voilà les six ouvrages qui tenoient le premier rang dans son estime après son *Art poétique*, qui, de l'aveu du public et de son aveu particulier, passe pour le meilleur de ses ouvrages.

¶ Le roi, se bottant pour aller à la chasse, demandoit à M. Despréaux, en présence de plusieurs seigneurs, quels auteurs avoient le mieux réussi pour la comédie. « Je n'en connois qu'un, reprit le satirique, et c'est Molière; tous les autres n'ont fait que des farces proprement, comme ces vilaines pièces de Scarron. » Le roi demeura pensif, et M. Despréaux s'apercevant qu'il avoit fait une faute, se mit à baisser les yeux aussi bien que tous les autres courtisans. « Si bien donc, reprit le roi, que Despréaux n'estime que le seul Molière. » — « Il n'y a, Sire, aussi que lui qui soit estimable dans son genre d'écrire. » Je n'eus garde, disoit M. Despréaux, de vouloir rhabiller mon incartade; c'eût été faire sentir que j'avois été capable de la faire. » M. le duc de Chevreuse le tira à quartier en lui disant: « Oh! pour le coup, votre prudence étoit endormie. » — « Et où est l'homme, répondoit M. Despréaux, à qui il n'échappe jamais une sottise? » Cependant le roi, qui voyoit bien que c'étoit l'abondance du cœur qui avoit fait parler le poëte, ne lui en voulut point de mal.

¶ M. Despréaux n'estimoit point les vers de Scarron [8], qu'il trouvoit bas et burlesques à outrance; mais il admiroit sa prose et la trouvoit parfaite, surtout dans son *Roman comique;* il n'y eut jamais de style plus plaisant ni plus varié que celui-là. « Scarron, disoit-il, tiroit les plus petites choses de leur bassesse par la manière noble dont il les contoit. Je ne sais s'il ne m'a pas dit qu'il avoit eu dessein de continuer le *Roman comique;* mais je me souviens qu'il me proposa d'y travailler et m'offrit même de me donner des mémoires, ce que je n'eus garde d'accepter. »

¶ Quelque temps après que les satires de M. Despréaux eurent paru, Fernando Nugnès, grand amiral d'Espagne, vint en France, et, quoique étranger, goûta parfaitement toutes les beautés d'un ouvrage qui faisoit l'attention publique. Aussitôt qu'il fut de retour

[1] Gaspard Abeille, prieur de Notre-Dame de la Merci, de l'Académie française, né à Riez (Basses-Alpes) mort le 22 de mai 1718, dans un âge avancé. Il fut attaché au maréchal de Luxembourg, pendant son gouvernement de Normandie, et a laissé des tragédies.

[2] P. 52-57.

[3] Satire VIII, p. 27-32.

[4] Épître X, p. 82-84.

[5] Épître VI, p. 71-74.

[6] Satire II, p. 15-17.

[7] Satire XII, p. 55-57.

[8] Les pièces de Scarron avoient fait dans son temps les délices de la cour, et c'est à leur prodigieux succès qu'il faut imputer le bas comique dont Molière s'est vu forcé de faire usage dans quelques-unes de ses petites pièces. On ne peut amener les hommes au véritablement bon que par degrés. Saint-Marc.

Paul Scarron, d'abord chanoine du Mans, puis mari de Françoise d'Aubigné, qui devint madame de Maintenon. Né à Paris vers 1610, il mourut le 14 d'octobre 1660. On sait que, quoique souffrant d'infirmités graves, il conserva toujours une inaltérable gaieté. Son théâtre est bien oublié, et son *Virgile travesti* n'est guère lu, mais le *Roman comique* le sera toujours.

à Madrid, il envoya deux livres du meilleur tabac et une tabatière de prix à M. Despréaux, en reconnoissance du plaisir que ses satires lui avoient fait; et M. Despréaux fit présent de la tabatière et du tabac à M. le chevalier de Vendôme [1].

¶ Lorsque le roi d'Espagne, Philippe V, fut arrivé pour la première fois à Madrid, il voulut se délasser par quelque lecture agréable et demanda les satires de M. Despréaux; mais, les ballots du prince étant encore en chemin, M. le comte d'Ayen, aujourd'hui maréchal de Noailles, proposa à Sa Majesté d'envoyer chez les libraires de Madrid, où l'on trouva deux éditions des ouvrages du satirique [2].

¶ L'enfance de M. Despréaux fut des plus laborieuses. Il fallut le tailler à l'âge de huit ans et il se ressentit toute sa vie de cette opération. Ayant perdu sa mère de bonne heure et son père étant tout occupé de ses affaires, l'éducation de ce grand poëte fut abandonnée à une vieille servante qui le traitoit avec empire; et il avoit encore une autre domination à essuyer, c'étoit celle de Gilles Boileau, son frère aîné, grand ami de Cotin et de Chapelain, et de plus très-jaloux du mérite naissant de son cadet, qui passa ses premières années dans une guérite au-dessus du grenier de sa maison, où il fut, pour ainsi dire, relégué jusqu'à quinze ans. Il nous disoit souvent que, si on lui offroit de renaître aux conditions onéreuses de sa première jeunesse, il aimeroit mieux renoncer à la vie; cependant l'excellence de son naturel surmonta toutes les disgrâces de son éducation. Il n'étoit encore qu'en quatrième qu'il se sentit du talent pour la poésie; et dès lors déjà tout plein de la lecture des anciens romans, il entreprit de faire une comédie. « Je faisois, disoit-il, paroître sur la scène trois géants prêts à se battre pour la conquête d'une commune maîtresse, lorsqu'un quatrième géant les séparoit par ces vers :

Géans, arrêtez-vous,
Gardez pour l'ennemi la fureur de vos coups. »

Il défioit Boyer [3] de lui montrer un seul vers de cette force dans les cent mille qu'il a faits. Au reste, à propos de la jalousie de son frère aîné, il me citoit l'épigramme de Linière, dans laquelle tous ceux qui en ont parlé ont supprimé un vers essentiel, à l'exemple de Richelet, et c'est ce quatrième vers qui la rend plus vive et plus soutenue :

Veut-on savoir pour quelle affaire
Boileau le rentier aujourd'hui
En veut à Despréaux son frère?
Qu'est-ce que Despréaux a fait pour lui déplaire
Il a fait des vers mieux que lui [4].

¶ M. Despréaux ne feignoit point de dire que c'étoit un poëte inconnu qui lui avoit fourni l'idée de ces deux vers de sa première satire :

Et que d'un bonnet vert le salutaire affront
Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front [5].

¶ C'est la fatale nécessité de la rime qui a attiré à l'abbé Cotin tous les brocards répandus contre lui dans les satires de M. Despréaux. Ce poëte récitoit à Furetière la satire du repas, et se trouvoit arrêté par un hémistiche qui lui manquoit :

Si l'on n'est plus à l'aise, assis dans un festin,
Qu'aux sermons de Cassagne...

« Vous voilà bien embarrassé, lui dit Furetière; et que ne placez-vous là l'abbé Cotin? » Il ne fallut pas le dire deux fois; ce qui justifia la vérité des deux vers suivans :

Et malheur à tout nom qui, propre à la censure,
Peut entrer dans un vers sans rompre la mesure [6].

¶ M. Bayle agite une assez plaisante question dans ses *Lettres* ou *Questions au provincial* [7]. Il suppose que M. Despréaux eût été choisi pour remplir la place de Cotin à l'Académie, et paroît en peine de quelle manière le successeur se seroit tiré de l'éloge de fondation dû à son prédécesseur, suivant les statuts académiques. Je rapportai la chose à M. Despréaux, qui me dit qu'à la vérité il auroit fallu marcher un peu sur la cendre chaude, mais qu'à la faveur des défilés de l'art oratoire il se seroit échappé d'un pas si délicat. « Il n'y a rien, disoit-il, dont la rhétorique ne vienne à bout. Un bon orateur est une espèce de charlatan, qui sait mettre à propos du baume dans les plaies. » — « C'est, lui répliquai-je, ce que vous avez bien prouvé par votre lettre de raccommodement à M. Perrault. »

¶ M. Despréaux, en distinguant la belle comédie des farces, qui font souvent plus rire que la pièce la mieux conduite et la plus remplie de caractères naturels, me disoit qu'il y avoit deux sortes de rire : l'un qui vient de surprise, et l'autre qui réjouit l'âme intérieurement et fait rire plus efficacement, parce qu'il est fondé sur

[1] Philippe de Vendôme, grand prieur de France. Voyez p. 671, note 8.

[2] Voyez lettre CVI, p. 582-583.

[3] Voyez p. 106, note 3.

[4] Voyez p. 146, note 1.

[5] Vers 15-16 p. 13, colonne 1.

[6] *Art poétique*, chant II, vers 153-154, p. 97, colonne 1.

[7] *Réponse aux Questions d'un Provincial.* Rotterdam, Leers, 1704, 5 vol. in-12. Anonyme.

la raison. « Car, disoit-il, l'effet naturel de la raison c'est de plaire ; et quand vous voyez sur le théâtre une action qui se suit et des caractères heureusement représentés, vous ne sauriez vous défendre d'applaudir, si ce n'est par des éclats de rire violens, au moins par une satisfaction que vous sentez au dedans de vous-même. Or les bouffonneries qui excitent la risée ont véritablement quelque mérite ; mais, quand on les oppose au plaisir que produit un caractère naturel et bien touché, c'est un bâtard auprès d'un enfant légitime. Il n'y a que la belle nature et le véritable comique auxquels il appartienne de renvoyer l'esprit légitimement satisfait et plein d'une délectation sans reproche. Voilà, disoit-il, le seul attrait que les honnêtes gens demandent à la comédie, et c'est aussi le seul qui peut attirer de la réputation à un auteur. »

¶ Ce fut moi qui raccommodai Regnard, poëte comique, avec M. Despréaux. Ils étoient prêts d'écrire l'un contre l'autre, et Regnard étoit l'agresseur[1]. Je lui fis entendre qu'il ne lui convenoit pas de se jouer à son maître ; et depuis sa réconciliation il lui dédia ses *Menechmes*. M. Despréaux disoit de Regnard qu'il n'étoit pas médiocrement plaisant.

¶ La *Judith*, de Boyer, fut représentée à Paris dans le carême, en 1695 ; elle eut un très-grand succès, grâce à la Champmeslé[2], qui la fit valoir plus par le mérite de son jeu que par la bonté de la pièce. M. Essain[3], frère de madame de la Sablière, en fit de grands récits à M. Despréaux, qui lui répondoit toujours : « Je l'attends sur le papier. » Enfin la pièce fut jouée à la cour, où elle perdit toute sa réputation, et personne ne la voulut plus revoir après Pâques. A quelque temps de là, M. Despréaux, rencontrant à Versailles M. Essain, lui cria de loin : « Monsieur Essain, n'avez-vous point là votre Boyer sur vous ? » comme s'il eût voulu dire : n'avez-vous point sur vous votre Corneille ou votre Racine? C'est à propos de cette *Judith* que M. Racine disoit qu'il ne falloit pas s'étonner qu'elle n'eût point été sifflée à Paris; « c'est, disoit-il, que tous les siffleurs étoient à la cour aux sermons de l'abbé Boileau[4]. »

¶ M. Despréaux disoit que M. le Tellier[5], archevêque de Reims, l'avoit une fois plus estimé, depuis qu'il savoit qu'il étoit riche. M. Coustard[6] lui répliqua : « Monsieur de Tonnerre, évêque de Noyon[7], vous auroit aussi plus estimé s'il vous eût cru gentilhomme. » — « J'avois, répondit M. Despréaux, de quoi les contenter tous deux. »

¶ Il y avoit dans Sarrazin[8], disoit M. Despréaux, la matière d'un excellent esprit, mais la forme n'y étoit pas. Il louoit fort deux vers de ce poëte dans une ode adressée à M. de Montausier, où Sarrazin s'excuse de le louer :

Ça, je n'ai qu'un filet de voix,
Et ne chante que pour Silvie.

¶ Homère étoit la belle passion de M. Despréaux ; il en revenoit toujours à lui. « C'est un poëte, disoit-il, que les Grâces ne quittent point. Tout ce qu'il écrit est dans la nature, et d'un seul mot il vous fait connoître un homme. Ulysse arrive dans la caverne du Cyclope, Polyphème ne fait qu'une bouchée de deux de ses compagnons. Ulysse lui présente à boire : « Voilà de bon « vin, dit le Cyclope ; va, mon ami, je te mangerai le « dernier. »

¶ Ce que M. Despréaux estimoit le plus dans Homère, c'est le talent qu'il a d'exprimer noblement les plus petites choses. « C'est là, disoit-il, où consiste l'art ; car les grandes choses se soutiennent assez d'elles-mêmes. » Il citoit à ce propos une chanson ancienne, dont l'auteur lui étoit inconnu, mais dont il admiroit le naturel :

La charmante bergère
Écoutant ses discours,
D'une main ménagère
Alloit filant toujours,
Et doucement atteinte
D'une si tendre plainte,
Fit tomber par trois fois
Le fuseau de ses doigts.

¶ M. Despréaux disoit que Saint-Amant[9] s'étoit formé du mauvais de Régnier, et Benserade[10] du mauvais de Voiture[11]. Le même Benserade étoit si fort accoutumé à la pointe, que même en mourant il en fit une. « C'est un homme mort, disoient les médecins à sa garde ; cependant continuez à lui faire manger de la poule bouillie. » — « Pourquoi du bouilli, dit Benserade, puisque je suis frit? »

« ¶ On m'accuse, disoit M. Despréaux, de ne rien

[1] Il avoit fait la *Satire des maris*, pour opposer à la *Satire des femmes*, et n'avoit pas trop ménagé M. Despréaux. Comme celui-ci s'en plaignoit, il fit une autre satire intitulée : le *Tombeau de Despreaux*. Saint-Marc.

[2] Voyez p. 74, note 7.

[3] M. Hessein ; il en est question p. 161 et dans la correspondance avec Racine.

[4] Sur cet abbé Boileau, qui n'était pas de la famille de notre auteur, voyez p. 367, note 9.

[5] Voyez p. 65, note 1.

[6] Voyez ci-dessus, p. 466, note 4.

[7] François de Clermont-Tonnerre, évêque et comte de Noyon, pair de France, etc., de l'Académie française, mort le 15 de février 1701, âgé de soixante-douze ans.

[8] Voyez p. 112, note 4.

[9] Voyez p. 14, note 10.

[10] Voyez p. 55, note 5.

[11] Voyez p. 19, note 9.

louer de ce qu'a fait Scudéri; voici pourtant deux beaux vers que je suis étonné qui soient de lui :

Il n'est rien de si doux pour des cœurs pleins de gloire
Que la paisible nuit qui suit une victoire.

Je loue, continuoit-il, jusqu'à M. Perrault quand il est louable. Est-ce bien lui qui a fait ces six vers que je trouve à la fin d'une préface de ces *Parallèles*[1] ?

Ils devoient ces auteurs demeurer dans leur grec,
 Et se contenter du respect
 De la gent qui porte férule.
D'un savant traducteur on a beau faire choix ;
 C'est les traduire en ridicule,
 Que de les traduire en françois.

On voit bien qu'il vise un peu à M. Dacier, mais a-t-il tout le tort? Il s'en faut bien que M. Dacier écrive aussi agréablement que sa femme. M. Dacier est toujours sec et décisif. Il croit avoir raison dans l'explication qu'il donne à ce passage d'Horace, *Difficile est proprie communia dicere*[2]; cependant c'est un passage qui se doit entendre naturellement. Il est difficile, dit Horace, de traiter des sujets qui sont à la portée de tout le monde d'une manière qui vous les rende propres, ce qui s'appelle s'approprier un sujet par le tour qu'on y donne. » M. Despréaux prétendoit avoir trouvé la solution de ce passage dans Hermogène[3], et disoit mille bonnes raisons pour l'appuyer qui ont échappé à ma mémoire.

¶ M. Despréaux disoit que les vers les plus simples de ses ouvrages étoient ceux qui lui avoient le plus coûté; que ce n'est qu'à force de travail qu'on parvient à paroître aisé à ses lecteurs; qu'on leur ôte par là toute la peine qu'on s'est donnée. « Ce ne sont pas, continuoit-il, les grands traits de pinceau, ni ces coups de maître, qui arrêtent un écrivain dans son progrès; ce sont quelquefois des niaiseries, qui coûtent le plus à exprimer. » Il en donnoit pour exemple ces quatre vers de la satire de l'Homme, qui ne renferment rien d'extraordinaire, et dont pourtant il n'est venu à bout que très-difficilement :

Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des villes,
Fait voir d'honnêtes mœurs, des coutumes civiles,
Se fait des gouverneurs, des magistrats, des rois,
Observe une police, obéit à des lois[4].

¶ Bien des gens ont cru que Chapelle, auteur du *Voyage de Bachaumont*[5], avoit beaucoup aidé Molière dans ses comédies. Ils étoient certainement fort amis, mais je tiens de M. Despréaux, qui le savoit de Molière, que jamais il ne s'est servi d'aucune scène qu'il eût empruntée de Chapelle. Il est bien vrai que dans la comédie des *Fâcheux*, Molière, étant pressé par le roi, eut recours à Chapelle pour lui faire la scène de Caritidès. que Molière trouva si froide, qu'il n'en conserva pas un seul mot, et donna de son chef cette belle scène que nous admirons dans les *Fâcheux*. Et sur ce que Chapelle tiroit vanité du bruit qui courut dans le monde, qu'il travailloit avec Molière, ce fameux auteur lui fit dire par M. Despréaux qu'il ne favorisât pas ces bruits-là; qu'autrement il l'obligeroit à montrer sa misérable scène de Caritidès, où il n'avoit pas trouvé la moindre lueur de plaisanterie. M. Despréaux disoit de ce Chapelle, qu'il avoit certainement beaucoup de feu et bien du goût tant pour écrire que pour juger, mais qu'à son voyage près, qu'il estimoit une pièce excellente, rien de Chapelle n'avoit frappé les véritables connoisseurs, toutes ses autres petites pièces de poésies étant informes et négligées, et tombant souvent dans le bas, témoin ses vers sur l'éclipse, où il finit par ce quolibet : *Gare le pot au noir*, et fait venir, comme par machines, *Juste Lipse*, afin de trouver une rime à *éclipse*.

Cependant c'étoit ce même Chapelle qui donnoit le ton à tous les beaux esprits comme à tous les ivrognes du Marais[6]; on prenoit son attache pour débiter dans le beau monde des vers prétendus anacréontiques, où régnoient, disoit-on, le plus beau naturel et les plus heureuses négligences.

¶ M. Despréaux disoit de la Bruyère[7], que c'étoit un homme qui avoit beaucoup d'esprit et d'érudition, mais que son style étoit prophétique; qu'il falloit souvent le deviner; qu'un ouvrage comme le sien ne demandoit que de l'esprit, puisqu'il délivroit de la servitude des transitions, qui est, disoit-il, la pierre d'achoppement de presque tous les écrivains. « J'ai eu, continuoit-il, le courage de lui soutenir que son discours à l'Académie étoit mauvais, quoique d'ailleurs très-ingénieux et parfaitement écrit, mais que l'éloquence ne consiste pas à dire simplement de belles choses, qu'elle tend à persuader, et que pour cela il faut dire des choses convenables aux temps, aux lieux et aux personnes. Il n'y a, poursuivoit-il, que deux sortes d'élo-

[1] De la préface du tome Ier.
[2] *Art poétique*, vers 128. La manière dont Dacier avait traduit cet endroit souleva une dispute littéraire entre le marquis de Sévigné et lui. Cf. la *Bibliotheque françoise* de l'abbé Goujet, t. III, p. 71-78.
[3] Rhéteur cilicien, contemporain de Marc-Aurèle. Son *Ars rhetorica* a été imprimé chez les Aldes en 1508.
[4] Satire VIII, vers 119-122, p. 29, colonne 2.
[5] Claude-Emmanuel Lhuillier, connu sous le nom de Chapelle, né à la Chapelle-Saint-Denis en 1628, mort à Paris en septembre 1686. — François le Coigneux de Bachaumont, né à Paris en 1624, mort en 1702.
[6] Voyez p. 155, *Pieces attribuées* à Boileau, III. Sur les habitudes de Chapelle, Cf. Taschereau, *Histoire de Moliere*, édition in-12, p. 89-91.
[7] Voyez p. 46, note 6.

quence, celle de Démosthène ou l'éloquence du Pont-Neuf. Des bateliers veulent noyer Démosthène; il les attendrit par ses figures : un charlatan veut vendre ses savonnettes, il les vend au bout de sa harangue. Un orateur fait toujours bien quand il persuade. »

¶ Chapelle avoit manqué à se noyer et à s'égorger au sortir d'une grande débauche[1]. A quelques jours de là M. Despréaux l'ayant rencontré : « Vous voyez, lui dit Chapelle, un homme tout à fait converti sur la passion du vin; trouvez bon que j'en fasse mon abjuration entre vos mains. » Le satirique l'embrasse pour lui en marquer sa joie et lui dit mille choses touchantes à ce sujet. Chapelle fait mine d'être attendri par son discours jusqu'à l'entrée d'un certain cabaret, où il le fait entrer de force, « non pas pour boire, disoit-il, mais pour mieux profiter de son sermon. »

¶ M. Despréaux soutenoit que l'églogue étoit un genre de poésie où notre langue ne pouvoit réussir qu'à demi; que presque tous nos auteurs y avoient échoué et n'avoient pas seulement frappé à la porte de l'églogue; qu'on étoit fort heureux quand on pouvoit attraper quelque chose de ce style, comme ont fait Racan et Ségrais[2]. Il donnoit pour exemple les vers de ce dernier :

> Ce berger, accablé de son mortel ennui,
> Ne se plaisoit qu'aux lieux aussi tristes que lui.

Et Racan dans l'imitation d'une églogue de Virgile :

> Et les ombres déjà du faîte des montagnes
> Tombent dans les campagnes[3].

Il disoit encore que la sublimité divine des psaumes étoit l'écueil de tous les traducteurs; que leur simplicité majestueuse ne pouvoit être rendue par la plume des plus grands maîtres; qu'elle avoit souvent désespéré M. Racine qui pourtant étoit venu à bout de traduire admirablement cet endroit du Psalmiste, à propos de l'impie : *Transivi, et ecce non erat.*

> Je n'ai fait que passer, il n'étoit déjà plus[4].

¶ M. Despréaux étoit fort ami du père Ferrier[5], jésuite et confesseur du roi. « Il joignoit, disoit-il, les mains d'aise toutes les fois qu'il me voyoit. » Un jour M. Despréaux s'étant fait annoncer chez ce père, qui avoit une grosse cour, le jésuite vint ouvrir lui-même la porte de son cabinet pour le recevoir plus amiablement. « Eh bien, dit-il en l'embrassant tendrement, qu'est-ce qui vous amène ici? » — « Mon père, répliqua M. Despréaux, je viens vous montrer un spectacle assez nouveau pour vous, ce sont des yeux qui ne vous demandent rien. »

¶ Tout le monde allant faire compliment à M. Pelletier[6], qui avoit succédé à M. Colbert dans la place de contrôleur général, M. Despréaux lui dit simplement : « Monseigneur, je n'envie de votre nouvelle dignité que l'occasion que vous allez avoir de faire plaisir à bien des gens. »

¶ M. Racine étoit fort amer dans ses railleries et naturellement avoit l'esprit malin et railleur, quoique cela fût raccommodé par un fonds de probité et par de grands principes de christianisme; ses amis même ne trouvoient point grâce auprès de lui quand il leur échappoit quelque chose qui pût lui donner prise. Un jour M. Despréaux ayant, par mégarde, avancé une proposition qui n'étoit pas juste à l'Académie des inscriptions, M. Racine ne s'en tint pas à une simple plaisanterie qui part souvent du premier feu de la dispute; mais tombant rudement sur son ami et allant même jusqu'à l'insulte, M. Despréaux fut obligé de lui dire : « Je conviens que j'ai tort; mais j'aime encore mieux l'avoir que d'avoir aussi orgueilleusement raison que vous l'avez. »

¶ Je disois une fois à M. Despréaux : « Savez-vous que M. Racine est aussi satirique que vous? » — « Dites, répondit-il, dites qu'il est plus malin que moi. »

¶ Lorsque l'*Andromaque* fut jouée, les plus grands seigneurs de la cour en disoient hautement leur sentiment selon l'étendue ou selon les bornes de leurs goûts et de leurs lumières. Il revint à M. Racine que sa pièce avoit été frondée par deux de ces seigneurs, à propos de quoi il fit l'épigramme suivante qu'il s'adressoit à lui-même :

> La vraisemblance est choquée en ta pièce,
> Si l'on en croit et d'Olonne et Créqui.
> Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa maîtresse;
> D'Olonne, qu'Andromaque aime trop son mari[7].

Le plaisant de l'épigramme, c'est que le maréchal

[1] C'est la fameuse histoire du repas d'Auteuil rapportée par Grimarest dans sa *Vie de Molière.*

[2] Voyez p. 55, note 5, et p. 108, note 7.

[3] Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.
VIRGILE, *Églogue* I, vers 85.

Vers que Boileau a traduit aussi dans le chant II du *Lutrin.* Voyez page 118, note 8.

[4] Chœur du dernier acte d'*Esther.*

[5] Jean Ferrier, de Rodez, né l'an 1614, entra dans la Société de Jésus l'an 1632. Il était recteur du collége de Toulouse lorsque le roi le choisit pour son confesseur. Il mourut à Paris le 29 d'octobre 1674. On a de lui des œuvres de casuistique.

[6] Claude Le Pelletier, né à Paris en 1631, prévôt des marchands, contrôleur général des finances et ministre d'État en 1685, président à mortier en 1686, mort à Villeneuve-le-Roi le 10 d'août 1711.

[7] Voyez p. 75, note 9.

de Créqui[1] n'avoit pas la réputation d'aimer trop les femmes; et quant à M. d'Olonne, il n'avoit pas lieu de se plaindre d'être trop aimé de la sienne.

M. Despréaux, de qui je tiens cette épigramme, en trouvoit la malice digne de son auteur.

¶ L'*Alexandre* de Racine fut joué d'abord par la troupe de Molière[2]; mais ses acteurs jouant trop lâchement la pièce, l'auteur se rendit aux avis de ses amis qui lui conseillèrent de la retirer et de la donner aux grands comédiens de l'hôtel de Bourgogne. Elle eut en effet chez eux tout le succès qu'elle méritoit; ce qui déplut fort à Molière; outre que Racine lui avoit débauché la du Parc[3], qui étoit la plus fameuse de ses actrices et qui depuis joua à ravir dans le rôle d'Andromaque. De là vint la brouillerie de Molière et de Racine, qui s'étudioient tous deux à soutenir leur théâtre avec une pareille émulation. Peu de temps après la désertion du poëte tragique, Molière donna son *Avare* où M. Despréaux fut des plus assidus. « Je vous vis dernièrement, lui dit Racine, à la pièce de Molière, et vous riiez tout seul sur le théâtre. » — « Je vous estime trop, lui répondit son ami, pour croire que vous n'y ayez pas ri, du moins intérieurement. » M. Despréaux préféroit l'*Avare* de Molière à celui de Plaute, qui est outré dans plusieurs endroits et entre dans des détails bas et ridicules. Au contraire, celui du comique moderne est dans la nature et une des meilleures pièces de l'auteur. C'est ainsi qu'en jugeoit M. Despréaux.

¶ Je vantois à M. Despréaux la pièce de *Britannicus*, en présence du fils de M. Racine. M. Despréaux disoit que son ami n'avoit jamais fait de vers plus sentencieux; mais il n'étoit pas content du dénoûment. Il disoit qu'il étoit trop puéril; que Junie, voyant son amant mort, se fait tout d'un coup religieuse, comme si le couvent des vestales étoit un couvent d'ursulines, au lieu qu'il falloit des formalités infinies pour recevoir une vestale. Il disoit encore que Britannicus est trop petit devant Néron. Mais il m'apprit une circonstance assez particulière sur cette pièce, qui n'eut pas d'abord un succès proportionné à son mérite. Le rôle de Néron y étoit joué par Floridor[4], le meilleur comédien de son siècle; mais comme c'étoit un acteur aimé du public, tout le monde souffroit de lui voir représenter Néron, et d'être obligé de lui vouloir du mal. Cela fut cause que l'on donna le rôle à un acteur moins chéri, et la pièce s'en trouva mieux.

¶ M. Despréaux regardoit le dénoûment de *Bajazet* comme un des meilleurs de Racine, et le caractère du vizir Acomat comme un des plus beaux qu'il ait mis sur la scène; mais il trouvoit les vers de *Bajazet* trop négligés.

¶ M. Racine, quelques années avant de mourir, avoit une sorte d'indifférence pour ses ouvrages. Il ne voulut jamais corriger les épreuves d'une nouvelle édition, ni changer des endroits qui méritoient d'être réformés. M. Despréaux prit ce soin pour la gloire de son ami. Il nous disoit que M. Racine étoit venu à la vertu par la religion, son tempérament le portant à être railleur, inquiet, jaloux et voluptueux.

¶ M. Despréaux entroit dans une espèce d'enthousiasme lorsqu'il parloit de Louis XIV. « C'est un prince, disoit-il, qui ne parle jamais sans avoir pensé. Il construit admirablement tout ce qu'il dit; ses moindres reparties sentent le souverain; et, quand il est dans son domestique, il semble recevoir la loi plutôt que la donner. »

¶ La comédie de l'*Andrienne*, attribuée à Baron[5], ayant été fort estimée, quoique peu courue, M. Despréaux disoit qu'il trouvoit Baron bien hardi de s'être exposé à montrer de la raison aux hommes en leur traduisant Térence.

¶ Sur l'objection que je lui faisois que M. Vaugelas montroit assez peu d'estime pour les genres satirique et comique de son temps, quoique d'ailleurs Regnier y eût déjà assez bien réussi, il me répondoit que c'étoit la faute de Regnier, qui s'étoit souffert de trop grandes licences, et un style quelquefois trop bas et trop outré de plaisanterie, comme ce vers, par exemple, pour exprimer un bossu :

Les Alpes en jurant lui grimpoient au collet.

Au reste, ce fut moi qui lui appris que Regnier avoit une pension du roi de deux mille livres sur un bénéfice : ce que je lui fis voir dans une satire[6] du même auteur, qui commence par ce vers :

Perclus d'une jambe et d'un bras, etc.

¶ M. Despréaux soutenoit que les monologues étoient

[1] François de Créqui, marquis de Marines, maréchal de France en 1668, mort à Paris le 4 de février 1687.

[2] Cf. Taschereau, *Histoire de Molière*, édition in-12, p. 99-101.

[3] Cf. Taschereau, ouvrage cité, p. 247, note 47.

[4] Josias de Soulas, sieur de Princefosse, dit Floridor, né dans la Brie en 1608, mort vers 1672.

[5] On prétend que cette comédie est du célèbre jésuite Charles de La Rue. Les autres pièces imprimées sous le nom de Baron sont, à ce que l'on dit, de différents auteurs. Baron étoit cependant lui-même fort capable de produire quelque chose de bon... Michel Boyron, dit Baron, naquit à Paris sur la paroisse Saint-Sauveur en 1652, et mourut dans cette ville le 22 de décembre 1729, n'étant retiré du théâtre que du mois de septembre précédent. Saint-Marc.

[6] Satire XIV.

d'une très-grande ressource dans les comédies, surtout depuis que les chœurs en avoient été bannis, contre l'opinion de ceux qui trouvent que rien n'est plus ennuyeux que de voir des gens qui parlent tout seuls sur le théâtre. « Dans le monologue, disoit-il, on ne parle point tout seul, mais on pense tout seul. Il y a mille choses que les hommes les plus épanchés ne disent point à leurs confidens, parce que cela découvriroit trop le secret de leur cœur. Phocas, par exemple, dans *Héraclius*, fait un aveu des plus indiscrets à Crispe, son confident, en lui rappelant la bassesse de son origine, et lui avouant qu'il ne doit la couronne qu'à ses crimes, qui l'ont fait empereur de misérable soldat qu'il étoit. Cela auroit été supportable dans un monologue; mais il n'est pas naturel qu'un prince, quoique homme de fortune, aille se déclarer pour un coquin devant un de ses sujets, que l'exemple pourroit encourager au même crime. Auguste n'est point blâmable de s'être adressé ces vers à lui-même dans un monologue du *Cinna :*

> Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.
> Quoi! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné?
> Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné.

Mais sa bonne foi deviendroit outrée si cela se passoit autrement qu'entre son cœur et lui. »

¶ M. Despréaux trouvoit une autre petitesse dans la même tragédie d'*Héraclius*, où Pulchérie croit intimider l'empereur en le tutoyant, et lui faisant mille bravades. « Il falloit, disoit-il, que cet homme si noir, que ce tyran si déclaré, fût devenu un homme bien commode pour écouter de sang-froid toutes les vaines menaces d'une folle : caractère tout des plus faux et vraiment digne d'une pièce que M. Despréaux appeloit une espèce de *logogriphe*. »

Il disoit encore que Cornélie, dans *Pompée*, étoit une fausse Romaine, puisque, ayant tant de sujets d'être animée contre César, elle vient lui découvrir une conjuration qui se tramoit contre lui, pour se faire un faux mérite de générosité. « Il falloit, disoit-il, qu'elle aimât bien les tyrans pour manquer une si belle occasion de laisser périr son ennemi. » Il est vrai qu'elle prend pour prétexte qu'elle veut se réserver la gloire de sa perte, et en avoir elle seule tout l'honneur. Plaisant aveu à faire, et qui n'est ni dans les règles de la nature, ni dans celles de la prudence. Par là Cornélie condamnoit, par anticipation, l'action généreuse de Brutus, qui, tout ami qu'il étoit de César, ne balança pas un moment à le sacrifier à l'amour de la patrie.

¶ M. Despréaux ne pouvoit souffrir les sentimens qui n'avoient qu'un faux jour de noblesse et de grandeur d'âme. Il se déclaroit l'ennemi de tout ce qui choquoit la raison, la nature et la vérité. Voilà ce qui l'animoit si fort contre les romans de mademoiselle Scudéri, qu'il appeloit une boutique de verbiage. « C'est un auteur, disoit-il, qui ne sait ce que c'est de finir; ses héros et ceux de son frère n'entrent jamais dans un appartement que tous les meubles n'en soient inventoriés; vous diriez d'un procès-verbal dressé par un sergent; leur narration ne marche point; c'est la puérilité même que toutes leurs descriptions : aussi ne les ai-je pas ménagés dans ma *Poétique :*

> S'il parle d'un palais, il m'en dépeint la face.
> Il me promène après de terrasse en terrasse :
> Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
> Et je me sauve à peine au travers du jardin [1].

Cependant, ajoutoit-il, combien n'a-t-on point crié contre mes critiques? Le temps a fait voir que la Scudéri étoit un esprit faux; c'est à elle qu'on doit l'institution des Précieuses. Le fameux hôtel de Rambouillet n'étoit pas tout à fait exempt de ce jargon, qui a, Dieu merci, trouvé sa fin aussi bien que le burlesque qui nous avoit si longtemps tyrannisés. La belle nature et tous ses agrémens ne se sont fait sentir que depuis que Molière et la Fontaine ont écrit. »

¶ Le fameux prince de Condé étoit l'homme du monde le plus entier dans ses sentimens. Quand il avoit la raison pour lui, ce qui arrivoit fort souvent, il donnoit une nouvelle dignité à la raison, et l'on eût cru entendre Démosthène; mais il ne pouvoit souffrir d'être vaincu sur quoi que ce fût, accoutumé qu'il étoit d'avoir presque toujours de son côté la raison et la victoire. Un jour M. Despréaux, après avoir longtemps disputé contre lui sur une tragédie que le prince défendoit, le satirique ayant vu dans les yeux de Son Altesse une amère impatience qui commençoit à passer dans ses discours, se retira prudemment et dit à M. de Gourville : « Je serai toujours de l'avis de M. le Prince, et même quand il aura tort. »

¶ M. Despréaux nous vantoit les deux vaudevilles suivans, comme les plus parfaits qu'il eût jamais vus. Le premier est du grand Condé, qui le fit en chemin, lorsqu'il fut conduit au Havre par le comte d'Harcourt :

> Cet homme gros et court,
> Si fameux dans l'histoire,
> Ce grand comte d'Harcourt
> Tout couronné de gloire,
> Qui secourut Cazal, et qui reprit Turin,
> Est devenu, est devenu recors,
> De Jules Mazarin.

Voici l'autre vaudeville; il fut fait sur la levée du siége

[1] *Art poétique*, chant I, vers 51 et suivants.

de Lérida, où le même grand prince commandoit. C'est sur ce siége que Voiture plaisante, après le prince qui avoit dit :

> Que son dada
> Demeura court à Lérida.
>
> Ils sont revenus nos guerriers
> Le front peu chargé de lauriers;
> La couronne en est trop chère,
> Laire la, laire lan lere, laire la, à Lérida.
>
> La victoire a demandé,
> Est-ce le prince de Condé?
> Je le prenois pour son père;
> Laire la, laire lan lere, laire la, à Lérida.

¶ Les rondeaux de Benserade furent généralement sifflés. Ils ne trouvèrent à la cour qu'un défenseur, prince d'un très-grand esprit, mais qui n'usoit pas de son discernement dans cette rencontre. Ce prince, qui étoit M. le duc d'Enghien, fils du grand Condé, ayant M. Despréaux dans son carrosse, ne cessoit de plaindre le pauvre Benserade; « car enfin, disoit-il, ses rondeaux sont clairs, ils sont parfaitement rimés, et disent bien ce qu'ils veulent dire. » M. Despréaux répondit au prince : « Monseigneur, il y a quelque temps que je vis sous les charniers Saints-Innocents, une estampe enluminée qui représentoit un soldat poltron qui se laissoit manger par les poules; au bas de l'estampe étoient ces vers :

> Le soldat qui craint le danger
> Aux poules se laisse manger.

Cela est clair, cela est bien rimé; cela dit ce que cela veut dire; cela ne laisse pas d'être le plus plat du monde. »

¶ Un des plus grands admirateurs de Corneille, c'étoit certainement M. Despréaux; mais il ne l'admiroit pas sans restriction. Il l'eût regardé comme le premier poëte de son siècle, et peut-être de tous les siècles, si le jugement eût un peu plus réglé son esprit et sa prodigieuse fécondité. « Son génie, disoit-il, sembloit incliner d'abord vers le tendre, le touchant et le passionné, du moins si l'on en juge par le *Cid*; et par quelques vers de l'*Illusion comique;* mais sa vocation naturelle l'entraînoit du côté du grand et du merveilleux; et l'amour qu'il regardoit comme une passion frivole n'entroit guère que par surprise dans la plupart de ses tragédies. Il sembloit dédaigner la tendresse, de peur qu'elle n'avilît son style accoutumé au plus éclatant sublime. De là vient qu'il semble chausser le cothurne dans les reproches que le père du *Menteur*, Dorante, fait à son fils; reste à savoir s'il n'abuse pas de la permission qu'Horace donne à la comédie d'élever quelquefois sa voix. Du reste, il paroît que Corneille faisoit des vers moins par goût que par inspiration : il en a souvent retranché d'excellens, et manqué à corriger de très-médiocres. Cela paroîtra par ces deux vers supprimés dans *Théodore*. On vient menacer la sainte de la prostitution en lui disant :

> Comme dans les tourmens vous trouvez des délices,
> On veut dans les plaisirs vous trouver des supplices.

A quelques actes de là, cette même menace est réitérée, jusqu'à donner à entendre que l'exécution en sera très-prochaine; à propos de quoi Théodore répond que si elle étoit poussée à cette extrémité,

> On la verroit offrir d'une ame résolue
> A l'époux sans macule une épouse impollue.

M. de F***[1], à qui je récitai ces vers sans lui dire ni le nom de la pièce ni celui de l'auteur, se récria : « Qui est donc le Ronsard qui a pu écrire ainsi? » — « C'est, lui répliquai-je, votre cher oncle, le grand Corneille. »

¶ M. Despréaux disoit assez volontiers dans la conversation. C'est un tel ouvrage, ou un tel auteur que j'ai eu en vue en faisant mes vers; cependant il ne nous a jamais dit qu'il eût eu dessein d'attaquer Corneille dans sa première épître au roi, auquel il dit :

> Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, à ton char
> Je ne pusse attacher Alexandre et César [2].

Corneille avoit pourtant donné une belle prise au satirique, par cette façon triviale de louer le roi, que le même Corneille employa dans un remercîment qu'il fit à ce prince en 1665, sur une pension qu'il en avoit obtenue. C'est ainsi que ce grand poëte s'exprime en parlant au roi de son génie et de ses vers :

> Par eux de l'Andromède il sut ouvrir la scène,
> On y vit le Soleil instruire Melpomène,
> Et lui dire qu'un jour Alexandre et César
> Seroient comme vaincus attachés à ton char.

¶ M. Despréaux disoit ordinairement que pour être un bon louangeur il falloit être un bon satirique. Sa raison étoit qu'il n'y a que la bonne critique qui puisse faire distinguer ce qui est véritablement louable ou blâmable. « Qu'est-ce qu'on risque, disoit-il, à critiquer, même un peu trop légèrement? On risque tout au plus à passer pour trop difficile; mais, dès qu'on loue de travers ou mal à propos, il n'y a pas de milieu, on passe infailliblement pour un sot. »

[1] Fontenelle.

[2] Voyez épître I, vers 7-8, p. 60, colonne 1.

¶ Selon M. Despréaux, l'*Ode* étoit l'ouvrage de notre langue qui demandoit les plus beaux mots ; on y pardonneroit plutôt un mauvais sens qu'un mot bas. « C'est, disoit-il, ce que n'entend point M. de la M***[1] qui nous vient faire des satires en odes, et qui y emploie les mots de *quatrain* et de *strophe*. J'avois un beau champ à mettre ces mots dans ma *Poétique* qui est un ouvrage de préceptes ; je les ai pourtant évités, quoiqu'à la rigueur on ne dût pas m'en faire un crime. La M*** emploie encore des rimes de bout-rimés, comme celles de *sirinx* et de *sphinx;* d'ailleurs il affecte souvent de parler à la manière des oracles, pour ne point se rendre trop commun par un langage clair et intelligible. »

¶ M. le maréchal de Vivonne[2] étoit un homme de beaucoup d'esprit sans belles-lettres. Il aimoit passionnément M. Despréaux, dont les ouvrages ne lui plaisoient pas moins qu'à mesdames de Montespan et de Thiange, sœurs du maréchal ; c'étoit un seigneur qui faisoit des vers, et qui, même au jugement du satirique, en eût pu faire d'excellens, s'il s'en fût donné la peine. Le marquis de Bellefonds[3] fut choisi pour porter la queue du roi dans une fameuse cérémonie ; et M. Despréaux nous citoit les vers que fit ce maréchal à cette occasion, et les trouvoit admirables :

Bellefonds, porte-queue à casaque traînante,
Du plus grand des mortels suivoit la marche lente,
Et montrant au public ce qu'il a de menton,
Faisoit dire aux passans : Pourquoi le choisit-on?

C'étoit encore un seigneur fertile en bon mots. Au passage du Rhin, il montoit un cheval blanc : son cheval passa des premiers : et, comme le fleuve étoit un peu rapide, le maréchal adressa ces paroles à son cheval, qu'il appeloit Jean : « Jean le Blanc, disoit-il, ne souffre pas qu'un général des galères soit noyé dans l'eau douce. »

¶ A Messine, où commandoit ce maréchal, un officier vint le réveiller, pour lui dire quelque chose, et commença son compliment par : « Monseigneur, je vous demande pardon si je vous viens réveiller. » — « Et moi je vous demande pardon si je me rendors, » repartit le maréchal en se retournant du côté de la ruelle.

¶ Ce qui attachoit encore le plus M. Despréaux au maréchal, c'est qu'aux endroits qui le frappoient dans les satires, lui et mesdames ses sœurs jetoient de grosses larmes pour marquer l'excès de leur joie. M. Despréaux n'aimoit point à lire à des bustes ; il étoit attentif aux yeux de ses auditeurs, où il croyoit découvrir ce que l'on pensoit de ses ouvrages. Un jour, à Baville, M. le premier président le pria de lire la satire à son esprit à un grand seigneur très-caustique : ce seigneur, après l'avoir écoutée sans donner aucun signe de vie, lui dit pour tout remercîment, et encore très-sèchement : « Voilà de beaux vers. » C'est de ce misanthrope dont M. Despréaux a dit dans sa satire à M. de Valincourt :

Le ris sur son visage est en mauvaise humeur[4].

¶ M. Despréaux n'étoit pas insensible aux louanges ; mais il ne vouloit être loué que par occasion. Quand on chargeoit trop l'encensoir, il avoit coutume de dire : « Vous ne me rendrez pas impertinent. » Son autre refrain étoit celui-ci : « J'aime qu'on me lise et non pas qu'on me loue. » Il avoit la conversation traînante, et l'avoit eue de même dès sa première jeunesse. Il gagnoit à être vu et pratiqué ; son entretien étoit doux, et n'avoit ni ongles ni griffes, comme il le disoit lui-même. Il n'étoit point avare de louanges avec ceux qui les méritoient ; mais les esprits faux et les ignorans présomptueux n'avoient pas beau jeu avec lui : ç'a toujours été l'équité qui a dicté les jugemens qu'il a portés, et son véritable caractère est exprimé dans ces deux vers de l'*Art poétique :*

L'ardeur de se montrer, et non pas de médire,
Arma la vérité du vers de la satire[5].

Parmi les personnes en qui il reconnoissoit un esprit supérieur, il citoit M. le prince de Conti, mort en 1709 ; M. le marquis de Termes, feu Bossuet, évêque de Meaux ; le P. Bourdaloue, l'abbé de Châteauneuf et M. Daguesseau, alors procureur général, aujourd'hui chancelier[6].

¶ Malgré le penchant que M. Despréaux avoit pour la satire, il n'a jamais manqué à louer tout ce qui étoit vraiment louable. Lorsqu'on lui faisoit quelque lecture où il rencontroit des traits, la satisfaction qu'il en res-

[1] De La Motte.
[2] Voyez p. 67, note 7.
[3] Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, etc., ambassadeur en Espagne en 1665, maréchal de France en 1668, ambassadeur en Angleterre en 1670, mort le 5 de décembre 1694, âgé de soixante-quatre ans.
[4] Satire XI, vers 39, p. 59, colonne 2. Il s'agirait du premier président de Harlay.
[5] Chant II, vers 145-146, p. 97, colonne 2.
[6] François-Louis de Bourbon, prince de Conti, né le 30 d'avril 1664, mort le 22 de février 1709. — Le marquis de Termes : voyez p. 85, note 5. — Bossuet, voyez p. 81, note 3. — Bourdaloue, voyez p. 42, note 3. — L'abbé de Chateauneuf, originaire de Savoie, mort à Paris en 1709. On a imprimé après sa mort : *Traité de la musique des anciens*. Paris, 1725, in-8°. — Daguesseau, voyez p. 49, note 8.

sentoit éclatoit dans ses yeux et dans ses discours; mais aussi n'étoit-il pas maître de se contenir quand il trouvoit quelque chose de choquant dans un ouvrage. Je l'ai vu se lever brusquement de son siége, au récit que nous fit l'abbé de Villiers[1] d'une petite pièce de vers, où s'étoit glissé le terme de *mauvais vent :* « Ah! monsieur, s'écria-t-il, voilà qui mettra en mauvaise odeur tout votre ouvrage. » Il avoit coutume d'appeler cet abbé, auteur de l'*Art de prêcher*, le *Matamore de Cluny*, parce qu'il avoit l'air audacieux et la parole impérieuse.

¶ Un jour que j'allois voir M. Despréaux, je le trouvai prêt à monter en carrosse : « Je vais, me dit-il, dîner avec des gens qui ont toujours la bouche cousue pour louer. Vous n'aurez pas de peine à croire que ce sont l'abbé Renaudot[2], M. Dacier et sa femme. En effet, ce couple savant s'imagine que les louanges n'ont été faites que pour lui. Je leur dis quelquefois en riant : Eh! par charité, ne prenez pas tout pour vous; souffrez que les autres aient du mérite; allez, croyez-moi, le Parnasse est assez grand, il y a de la place pour tout le monde. *Est locus unicuique suus.* »

¶ Je demandois à M. Despréaux ce qu'il pensoit de Thomas Corneille, frère du fameux poëte de ce nom. « C'est un homme, disoit-il, emporté de l'enthousiasme d'autrui, et qui n'a jamais pu rien faire de raisonnable. Vous diriez qu'il ne s'est étudié qu'à copier les défauts de son frère, *decipit exemplar vitiis imitabile.* J'ai vu représenter son *Comte d'Essex*, et le parterre faire de grands brouhahas sur ce vers qui a un sens louche et qui est une espèce de galimatias. On vient dire au comte d'Essex qu'il court risque d'être condamné, quoique innocent, et que toute son innocence ne l'empêchera pas de laisser sa tête sur l'échafaud. Or voici la réponse du comte :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

On voit bien qu'il a eu en vue ce passage de Tertullien : *Martyrem facit causa, non pœna.* Mais ce passage est-il rendu de manière à être entendu des hommes? En voici un autre de son *Ariane*, qui n'est que trop intelligible. Thésée, dégoûté d'Ariane, en conte à Phèdre sa sœur, et lui propose de l'enlever. Phèdre, après quelques foibles résistances, se rend aux empressemens de Thésée, en lui remontrant toutefois que son enlèvement va mettre le poignard dans le cœur de sa chère sœur. Or c'est ainsi qu'elle s'exprime :

Je la tue; et c'est vous qui me le faites faire.

Voilà, disoit-il, qui donne beau jeu à tous les plaisans du parterre. Ah! pauvre Thomas, continuoit M. Despréaux, tes vers comparés avec ceux de ton frère aîné font bien voir que tu n'es qu'un cadet de Normandie. »

¶ M. Despréaux n'a jamais prétendu préférer Racine à Corneille; il tenoit entre eux la balance égale, jugeant de leurs vers à peu près comme Juvénal a jugé de ceux d'Homère et de Virgile : *Dubiam facientia carmina palmam. Polyeucte* lui paroissoit le chef-d'œuvre du grand Corneille. Il ne connoissoit rien au-dessus des trois premiers actes des *Horaces;* il n'avoit point de termes assez forts pour exalter *Cinna,* à la réserve des vers qui ouvrent la pièce, dont il avouoit s'être moqué dans son troisième chant de l'*Art poétique*[3]. La raison qu'il en donnoit, c'est qu'ils ne signifient rien et sentent trop le déclamateur. Il étoit comme transporté d'admiration, lorsqu'il récitoit l'imprécation de la reine Cléopatre à son fils, dans la dernière scène de *Rodogune.* Tout ce que Corneille a fait de merveilleux étoit parcouru du satirique avec des profusions d'éloges; mais il ne convenoit pas que la scène de Sertorius avec Pompée eût mérité d'être si fort applaudie : pleine d'esprit, si vous voulez, mais n'étant pas dans la raison, ni dans la nature, outre qu'il n'y avoit point de comparaison à faire entre Sertorius, vieux et très-expérimenté capitaine, et Pompée qui avoit à peine de la barbe au menton. Au reste, il n'étoit point du tout content de la tragédie d'*Othon*, qui se passoit toute en raisonnemens et où il n'y avoit point d'action tragique. Corneille avoit affecté d'y faire parler trois ministres d'État, dans le temps où Louis XIV n'en avoit pas moins que Galba, c'est-à-dire MM. Le Tellier, Colbert et de Lionne[4]. M. Despréaux ne se cachoit point d'avoir attaqué directement *Othon* dans ces quatre vers de son *Art poétique :*

Vos froids raisonnemens ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
Et qui, des vains efforts de votre rhétorique
Justement fatigué, s'endort et vous critique[5].

¶ Sur les remontrances de quelques connoisseurs,

[1] Voyez p. 344, note 3.

[2] Voyez p. 86, note 6.

[3] Vers 31-32.

Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.

P. 99, colonne 1, et vers 139-140 :

Tous les pompeux amas d'expressions frivoles
Sont d'un déclamateur amoureux de paroles.

P. 101, colonne 1. — Voyez aussi page 99, note 3.

[4] Voyez p. 99, note 1.

[5] Chant III, vers 21-24, p. 99, colonne 1.

M. Despréaux changea ces deux vers de son épître VIII, où l'on lisoit :

> Le Parnasse françois, non exempt de tous crimes,
> Offre encore à mes vers des sujets et des rimes.

On lui fit entendre que le premier vers étoit durement exprimé, et que d'ailleurs il bornoit trop la mission d'un satirique, en la restreignant à la censure des mauvais auteurs. Pour y substituer deux nouveaux vers, il en fit au moins quarante et s'en tint à ces deux derniers, dont il paroissoit fort content :

> Sur ses nombreux défauts, merveilleux à décrire,
> Le siècle m'offre encor plus d'un bon mot à dire [1].

J'arrivai justement chez lui lorsqu'il venoit de finir ces vers, et sur ce que je l'en félicitois : « N'est-ce pas une chose pitoyable, me disoit-il, qu'étant presque à la veille de rendre compte de mes actions à Dieu, je m'occupe encore à des niaiseries de Parnasse? M. l'abbé de Châteauneuf me dit fort souvent : « Oh ! que je vous plains, vous autres messieurs les beaux esprits, d'être toujours condamnés à la justesse ! » Cela est plus vrai de moi que de tout autre, car lorsque j'ai bien dit quelque chose, je ne suis pas content, si je m'aperçois que je l'aurois pu dire mieux; aussi c'est ce qui me rend quelquefois fanfaron malgré moi. L'autre jour un homme de la cour vint me chicaner sur quelques-unes de mes expressions qu'il trouvoit trop hardies. Je lui répliquai assez brusquement : « Monsieur, quand je fais tant que de vous réciter un ouvrage, ce ne sont pas vos critiques que je crains, ce sont celles que je me fais à moi-même. »

¶ M. Racine étoit ami de Chapelain que M. Despréaux ne connoissoit point du tout. Ces deux amis voulurent se donner le régal d'aller voir ce poëte avare, et M. Despréaux devoit passer pour le bailli de Chevreuse. Ils trouvèrent l'auteur de la *Pucelle* auprès de son feu, les deux pieds appuyés sur une bûche mal allumée. Leur arrivée ne lui fit point quitter sa posture, de manière qu'il s'emparoit de tout le feu, les deux extrémités de la bûche qui ne brûloient point se trouvant précisément aux pieds des deux fameux poëtes. La conversation tomba sur les comédies, Chapelain soutenant que les comédies de l'Arioste l'emportoient sur toutes les comédies anciennes et modernes. « Mais encore quel jugement faites-vous de Térence? reprit M. Despréaux. » — « Eh ! repartit Chapelain, c'est un auteur dont le style est assez pur. » — « Mais, répliqua M. Despréaux, ne trouvez-vous pas qu'il représente les mœurs admirablement? » Chapelain en revenoit toujours à son Arioste, quand M. Despréaux pensa éclater contre lui. « J'allois, disoit-il, oublier que j'étois le bailli de Chevreuse et lui prouver par Aristote qu'il étoit éloigné de la droite raison, lorsque M. Racine se leva brusquement et fit cesser la dispute, en prenant congé de lui. » A peine avoient-ils fait trois pas dans la rue, qu'ils rencontrèrent Cotin qui alloit visiter Chapelain, de manière qu'un petit moment plus tard les armées se seroient trouvées en présence; et Cotin, qui connoissoit M. Despréaux, n'auroit pas manqué de démasquer le faux bailli de Chevreuse [2].

¶ M. Despréaux ne faisoit aucun cas de Corbinelli [3], tant loué par madame la marquise de Sévigné [4] et par le comte Bussi [5] de Rabutin. Il disoit que le marquis de Vardes [6] et Corbinelli s'étoient fait un tribunal, où ils prétendoient juger les écrivains, et entre autres Horace, dont ils n'avoient jamais su comprendre les délicatesses. Il les frondoit, surtout à l'égard de ce passage d'Horace, que M. Dacier avoit très-mal rendu sur leur interprétation :

> Notum si callida verbum
> Reddiderit junctura novum [7].

« Car, disoit M. Despréaux, où est le grand artifice à rendre nouveau un mot déjà connu, par le moyen d'une adroite liaison? Il est bien plus naturel de hasarder si adroitement un mot nouveau, qu'on le fasse connoître tout d'un coup par l'adroite liaison qu'on y emploie, comme par exemple :

> Cette agréable raillerie
> Que l'on appelle urbanité.

Et c'est le sens d'Horace, d'autant qu'à trois vers de

[1] Vers 17 et 18, p. 77, colonne 1.

[2] Voyez en tête de ce volume la *Notice de M. Sainte-Beuve*, p. 10.

[3] Fils de Raphaël Corbinelli, secrétaire des commandements de la reine Marie de Médicis, et petit-fils de Jacques Corbinelli, noble florentin, qui vint en France du temps de Catherine de Médicis dont il avoit l'honneur d'être allié. Le Corbinelli dont il s'agit ici mourut le 19 de juin 1716, âgé de plus de cent ans. Il est auteur de l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi*; du recueil dont le titre est : *Extrait de tous les plus beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs de ce temps*, et qui parut en 1681; du livre imprimé en 1694, sous ce titre : les *Anciens historiens latins réduits en maximes*. Il avoit composé d'autres ouvrages qui n'ont point vu le jour, en sorte que nous n'avons rien de lui, qui justifie la grande réputation dont il a joui. Saint-Marc.

[4] Marie de Rabutin, dame de Chantal et de Bourbilly, mariée en 1644, avec Henri, marquis de Sévigné, gouverneur de Fougères et maréchal de camp. Elle était née le 5 de février 1627 et mourut le 18 d'avril 1696. Ses *Lettres* sont connues de tout le monde.

[5] Voyez p. 28, note 5.

[6] François-René Crespin du Bec, marquis de Vardes, lieutenant général, mort en septembre 1688. Il en est beaucoup question dans les *Lettres* de madame de Sévigné.

[7] *Art poétique*, vers 47-48.

là ce poëte dit qu'une telle liberté est raisonnable, pourvu qu'on en use sobrement :

. . . . . Dabitur licentia sumpta pudenter[1]. »

¶ Dans la campagne de Gand, M. Despréaux suivoit le roi, et, s'étant trouvé en marche avec M. le duc, fils du grand Condé, ce prince lui dit : « En vérité, les hommes sont bien fous de courir après la gloire, qui, dans le fond, n'est qu'une chimère, et de laquelle on ne jouit proprement qu'après la mort. D'ailleurs, disoit-il, qui est l'homme qui puisse se flatter d'arriver jusqu'à la renommée d'Alexandre? car c'est un nom qui a effacé et effacera toujours les plus grands noms. En connoissez-vous quelque autre qui ait fait autant d'éclat parmi les hommes? » — « Il n'est pas surprenant, répondit M. Despréaux, qu'Alexandre, jeune, guerrier, ambitieux, soutenu par une fortune toujours constante, ait étendu si loin sa réputation; mais qu'un petit bourgeois athénien, connu seulement par son bon sens et par ses deux méchantes femmes, que Socrate, en un mot, qui n'a jamais rien écrit, et qu'on ne connoitroit point sans ses disciples; c'est une chose qui me passe, que le philosophe marche de pair avec le conquérant pour l'éclat de la réputation, la philosophie étant un métier paisible, qui n'impose pas aux hommes, à beaucoup près, autant que fait le fracas des armes, et cependant la réputation de Socrate est presque aussi étendue que celle du grand Alexandre. » Là-dessus M. le duc appelle malicieusement un laboureur et lui demande s'il connoissoit bien Alexandre. « Oui-da, monseigneur, m'est avis que c'étoit un grand roi. » — « Et Socrate, quel homme étoit-ce? » Le paysan secoua la tête, sur quoi M. le duc croyoit avoir gagné; mais M. Despréaux dit qu'il en appelloit à un autre villageois.

¶ M. Boileau, docteur de Sorbonne et doyen de Sens, ayant obtenu du roi un canonicat de la Sainte-Chapelle, alla remercier Sa Majesté qui lui dit obligeamment : « Monsieur, c'est une place qui étoit due à votre mérite, aussi bien qu'aux prières de votre frère qui nous a tant réjouis[2]. »

Ce docteur étoit véritablement docte, mais il aimoit à écrire sur des matières singulières, et peut-être un peu trop comiquement; son père l'appeloit le petit discoureur. Comme il avoit toujours le mot pour rire, même dans les occasions les plus graves, M. Despréaux disoit de lui en plaisantant : « Mon frère ne pouvoit pas manquer d'être docteur; car, s'il ne l'eût pas été de Sorbonne, il auroit pu l'être de la comédie italienne. »

¶ M. Despréaux disoit du marquis de Termes[3] qu'il étoit toujours à la pensée d'autrui, et que c'étoit là où consistoit le savoir-vivre.

¶ M. Despréaux craignoit les satires injurieuses, mais il étoit le premier à rire de ce qui s'écrivoit d'ingénieux contre lui. Il se comparoit d'ordinaire à un chevalier enchanté sur lequel tous les coups de ses ennemis n'avoient point porté, ou n'avoient porté que foiblement. « Avec toute leur malice, disoit-il, ils n'ont jamais pu trouver l'endroit fatal d'Achille. » — « Et quel est cet endroit fatal? » lui demandois-je. — « C'est ce que je ne vous dirai point, me répondoit-il; c'est à vous à le deviner. » J'ai toujours cru qu'il se reprochoit de n'avoir pas assez varié le tour de ses ouvrages et surtout le style de ses préfaces, qui sont presque toutes sur le même ton.

¶ Jamais brochures ne se sont plus vendues que celle de la satire de l'*Homme* et celle de la satire des *Femmes*. Le libraire avouoit qu'il avoit tiré plus de deux mille écus de celle-ci; elle eut pourtant encore moins d'acheteurs que de censeurs. M. Despréaux étoit presque persuadé qu'il avoit fait un mauvais ouvrage. Ce fut M. Racine qui le rassura, en lui disant qu'il falloit laisser passer l'orage. « Vous avez, dit-il, attaqué tout un corps qui n'est composé que de langues, sans compter celles des galans, qui prennent parti dans la querelle. Attendez que le beau sexe ait dormi sur sa colère, vous verrez qu'il se rendra à la raison, et votre satire reviendra à sa juste valeur. » Ce qui est effectivement arrivé, surtout depuis que MM. Arnauld, la Bruyère et Bayle se sont authentiquement déclarés pour cet ouvrage.

¶ La première et la seule fois que j'aie vu M. Brossette, je le tançai fort d'avoir inséré dans son *Commentaire* une très-jolie épigramme de M. de F***[4] contre la satire des *Femmes*, à la réserve qu'il n'y manquoit que la vérité : « Passe encore, monsieur, lui dis-je, d'avoir placé l'épigramme; mais il ne falloit pas ajouter dans une note que M. de F*** vous l'avoit per-

[1] *Art poétique*, vers 51.
[2] Sur ce canonicat, voyez la *Correspondance* avec Racine, p. 337 et suivantes.
[3] Voyez p. 85, note 3.
[4] Fontenelle. — Voici cette épigramme, qui, il faut l'avouer, ne vaut pas grand'chose :

Quand Despréaux fut sifflé sur son ode,
Ses partisans crioient dans tout Paris :
Pardon messieurs, le pauvre s'est mépris;
Plus ne louera, ce n'est pas sa méthode.
Il va draper le sexe féminin :
A son grand nom vous verrez s'il déroge;
Il a paru cet ouvrage malin :
Pis ne vaudroit quand ce seroit éloge.

mis : c'étoit aux mânes de M. Despréaux qu'il en falloit demander la permission. »

¶ M. Despréaux s'étoit de bonne heure accoutumé à ne plus faire de visite; aussi disoit-il qu'il étoit un solitaire fréquentant M. le Verrier. Il y avoit des gens assez malins pour publier qu'il ne fréquentoit ce financier que pour s'entretenir dans l'esprit de satire, parce que le Verrier donnoit d'étranges prises sur lui, en affectant de passer pour savant, pour homme à bonnes fortunes et pour ami des grands seigneurs. Mais M. Despréaux y alloit de bonne foi. Il fermoit les yeux sur les travers d'un homme qu'il croyoit sincèrement attaché à lui. Il avoit assez d'affaires à l'excuser sur ce qu'on disoit qu'il portoit toujours un livre grec à la messe, et que la reliure en étoit bariolée pour se faire remarquer de plus loin : aussi l'appeloit-on dans le monde le Traitant renouvelé des Grecs. On dit même qu'allant chez M. de Pontchartrain [1], depuis chancelier, pour s'intéresser dans quelque nouvel armement, ce ministre lui dit : « Mais, monsieur, on n'arme pas pour la Grèce. »

¶ M. Despréaux ne mangeoit nulle part, et même chez ses meilleurs amis, sans en être prié. Il disoit que la fierté de cœur étoit l'attribut des honnêtes gens, mais que la fierté d'airs et de manières ne convenoit qu'à des sots.

¶ M. Despréaux fut quelques mois à se voir dépérir de jour en jour, et, lorsque ses amis cherchoient à lui donner du courage, il leur répétoit plusieurs fois ce vers de Malherbe :

> Je suis vaincu du temps, je cède à son outrage.

Le Verrier s'avisa de lui aller lire une nouvelle tragédie, lorsqu'il étoit dans son lit, n'attendant plus que l'heure de la mort. Ce grand homme eut la patience d'en écouter jusqu'à deux scènes, après quoi il lui dit : « Quoi, monsieur, cherchez-vous à me hâter l'heure fatale? Voilà un auteur devant qui les Boyers et les Pradons sont de vrais soleils. Hélas! J'ai moins de regret à quitter la vie, puisque notre siècle enchérit chaque jour sur les sottises. »

¶ MM. du Port-Royal ont un peu maltraité Montagne dans leur *Logique* sur ce qu'il avouoit trop franchement son humeur, ses penchans, ses inclinations; à la vérité ce n'étoit pas dans la même vue que saint Augustin. Mais Balzac et M. Despréaux, quoique très-chastes tous les deux, n'étoient point effrayés de la grande liberté de Montagne. Ils la regardoient moins comme une complaisance pour ses vices que comme un épanchement de cœur qui ne lui permettoit pas de se donner pour autre qu'il n'étoit. Il eût été à souhaiter qu'il n'eût point donné de prise sur ses écrits aux intendans des mœurs et aux directeurs de conscience. Mais, à cela près, tout le monde convient qu'il a encore sur Senèque l'avantage de n'être point hypocrite; qu'il s'étoit fait une étude du cœur humain, qui est fort embellie par ses expressions naturelles et courageuses. Voilà l'opinion qu'en avoit M. Despréaux : « Qu'est-ce, disoit-il, qu'un Saint-Évremont [2], que les sots osent comparer à Montagne? Les écarts de l'un valent mieux que tout le concert et l'arrangement de l'autre, qui n'est qu'un charlatan de ruelles, qui se pannade dans ses termes étudiés et ses maximes prétendues philosophiques. Passons-lui ce qu'il a écrit sur la guerre, dont il ne se démêle pas trop mal. Mais, pour le reste, c'est un faux Aristarque qui veut toujours juger comme Perrin Dandin, quoiqu'il prenne souvent l'ombre pour le corps. Admirez pourtant la folie d'un certain public particulier qui a longtemps été ébloui de ses décisions. Pour moi, j'estime plus un seul chapitre d'Aulu-Gelle que tous les *Miscellanea* de cet auteur. »

¶ Rien ne choquoit plus M. Despréaux que des expressions basses, rampantes et triviales. Quoique élevé dans la poudre du greffe, ainsi qu'il s'exprime lui-même, son style se sentoit toujours de la noblesse de son cœur. Son frère Puimorin, moins homme de lettres qu'homme du grand monde, avoit retenu grand nombre de ses vers, dont il relevoit la sublimité et la plaisanterie. « Qu'on ne croie pas, disoit-il, que l'amour fraternel ait part aux éloges que je fais des nouvelles satires; mais qui est l'auteur qui pourroit s'exprimer avec plus de dignité dans ces deux vers qui regardent Chapelain :

> Lui seul il s'applaudit, et d'un esprit tranquille,
> Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile [3]. »

¶ Le style prosaïque déplaisoit encore infiniment à M. Despréaux, mais surtout il étoit grand ennemi des pointes et des quolibets, aussi bien que des équivoques, et des allusions froides, basses et obscènes, comme, par exemple, de celle que fait Voiture [4] à une abbesse en lui envoyant un chat. C'est là qu'il lui dit qu'il ne

[1] Louis Phelipeaux, comte de Pontchartrain, successivement conseiller au parlement de Paris, premier président au parlement de Bretagne, intendant des finances, contrôleur général, secrétaire d'État, chancelier de France, né le 29 de mars 1643, mort le 22 de décembre 1727.

[2] Voyez p. 49, note 1.

[3] Satire IV, vers 93-94, p. 21, colonne 2.

[4] Voyez p. 19, note 9.

croit pas que les dames de son couvent laissent aller le chat au fromage.

¶ « Chapelle, disoit-il, tombe assez souvent dans le bas; témoin ce vers sur l'éclipse, où il croit avoir dit un beau mot en s'écriant : *Gare le pot au noir*[1]. » Il eût voulu retrancher des pièces de Molière tout le jargon propre à divertir le menu peuple et surtout le langage paysan. « Vous ne voyez pas, disoit-il, que dans ses pièces, ni Plaute ni ses confrères estropient la langue en faisant parler les villageois; ils leur font tenir des discours proportionnés à leur état, sans qu'il en coûte rien à la pureté du langage. Otez cela à Molière, continuoit-il, je ne lui connois point de supérieur pour l'esprit et pour le naturel : ce grand homme l'emporte de beaucoup sur Corneille, sur M. Racine et sur moi, car, ajoutoit-il en riant, il faut que je me mette aussi de la partie. »

¶ De toutes les épigrammes qui ont jamais été faites, M. Despréaux estimoit le plus celle-ci :

> Cy gist ma femme, ah! qu'elle est bien
> Pour son repos et pour le mien.

¶ M. Despréaux étant prêt à donner ses satires, ses amis lui conseillèrent de n'y point fourrer Chapelain. « Ne vous y trompez pas, lui disoit-on, le décri de la *Pucelle* ne l'a pas tout à fait décrié auprès des grands. M. de Montausier est son partisan déclaré, M. Colbert lui fait de fréquentes visites. » — « Eh bien, insistoit M. Despréaux, quand il seroit visité du pape, je soutiens ses vers détestables. Il n'y a point de police au Parnasse, si je ne vois ce poëte-là quelque jour attaché au mont fourchu. » Molière, qui étoit présent à cette saillie, la trouva digne d'être placée dans son *Misanthrope*, à l'occasion du sonnet d'Oronte :

> Je soutiendrai, morbleu, que ses vers sont mauvais,
> Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.

¶ M. Despréaux avoit prêté neuf mille francs à un de ses neveux, qui en usa mal avec lui : il ne laissa pas de lui remettre deux mille francs sur la somme due. « Si j'eusse été content de lui, je lui eusse volontiers cédé la somme entière; car aussi bien, disoit-il, il m'avoit accoutumé à m'en passer. »

¶ M. Despréaux disoit que la plupart des épigrammes naissent dans la conversation. Il en citoit pour exemple quelques-unes des siennes, qui n'avoient point eu d'autre origine. Quoique ami de Furetière, il le blâmoit fort de s'être applaudi d'une épigramme qu'il avoit réduite à quatre vers, après l'avoir faite et refaite à trente diverses reprises. Voici l'épigramme :

> Paul vend sa maison de Saint-Clou,
> A moins créanciers engagée ;
> On dit partout qu'il en est soûl ;
> Je le croi, car il l'a mangée.

La vieille cour étoit fort pour ces jeux de mots, mais depuis que Benserade eut du dessous, les pointes et les allusions furent enveloppées dans sa disgrace. Il a pourtant laissé quelques héritiers; et, sans parler de l'Opéra-Comique, les autres théâtres ont assez fidèlement recueilli sa succession.

> Crescit occulto velut arbor ævo
> Fama Bolæi.

> Dans ses nobles écrits que respecte l'envie,
> Despréaux est plein de grandeur :
> Dans le commerce de la vie
> C'est un enfant pour la candeur.
> Tout lecteur doué d'un sens droit.
> Nomme en vain Despréaux la gloire de notre âge ;
> S'il ne connoit les mœurs d'un si grand personnage,
> Il manque à l'admirer par son plus bel endroit.

VII

ADDITIONS AU BOLÆANA[2]

1

EXTRAIT DU DEUXIÈME TOME DE L'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, PAR M. L'ABBÉ D'OLIVET[3].

¶ Gilles Boileau travailloit sur la *Poétique* d'Aristote, lorsqu'une mort prématurée l'enleva. Il en avoit déjà fait plus des deux tiers; et M. Despréaux, en 1709, donna son manuscrit en ma présence à M. de Tourreil[4], qui témoignoit avoir eu envie d'acheter l'ouvrage.

[1] Voyez plus haut, p. 475.

[2] Saint-Marc, dans le tome V de son édition, après la réimpression du *Bolæana*, a donné plusieurs extraits relatifs à Boileau. Nous donnons ici, ceux de ces extraits qui nous ont paru offrir le plus d'intérêt.

[3] Pages 121-125, et, dans la nouvelle édition donnée par M. Livet, pages 107-110.

[4] Jacques de Tourreil, de l'Académie française et de celle des inscriptions et médailles; né à Toulon le 18 de novembre 1655, mort le 11 d'octobre 1714. Il a traduit Démosthènes.

Je me souviens qu'à cette occasion M. Despréaux fit l'éloge de son frère. Ils ne s'aimoient pas dans leur jeunesse. Ils avoient à démêler entre eux des intérêts d'auteurs, et, qui plus est, de poëtes. Doit-on s'étonner que la tendresse fraternelle en souffrit?

Mais enfin, dans le temps dont je parle, les sentimens de M. Despréaux étoient si changés à son égard, qu'il proposoit de mettre au devant de cet ouvrage, si M. de Tourreil l'achevoit, une préface où il exalteroit le mérite de son aîné[1]. Et comme peu à peu le discours tomba sur les traductions en général : « Quoi, dit-il, l'Académie ne voudra-t-elle jamais connoître ses forces? Toujours bornée à son Dictionnaire, quand donc prendra-t-elle l'essor? Je voudrois que la France pût avoir ses auteurs classiques, aussi bien que l'Italie. Pour cela, il nous faudroit un certain nombre de livres qui fussent déclarés exempts de fautes, quant au style. Quel est le tribunal qui aura le droit de prononcer là-dessus, si ce n'est l'Académie? Je voudrois qu'elle prît d'abord le peu que nous avons de bonnes traductions; qu'elle invitât ceux qui ont ce talent à en faire de nouvelles; et que si elle ne jugeoit pas à propos de corriger tout ce qu'elle y trouveroit d'équivoque, de hasardé, de négligé; elle fût au moins exacte à le marquer au bas des pages dans une espèce de commentaire qui ne fût que grammatical. Mais pourquoi veux-je que cela se fasse sur les traductions? parce que des traductions avouées par l'Académie, en même temps qu'elles seroient lues comme des modèles pour bien écrire, serviroient aussi de modèles pour bien penser, et rendroient le goût de la bonne antiquité familier à ceux qui ne sont pas en état de lire les originaux. Ce n'est pas l'esprit qui manque aux François, ni même le travail, c'est le goût; et il n'y a que le goût ancien qui puisse former parmi nous, et des auteurs et des connoisseurs. »

Ainsi parla ce sage critique, avec un feu qu'il n'avoit guère dans la conversation, à moins qu'elle ne roulât sur des matières de son ressort. Et revenant encore au même sujet, après que M. de Tourreil se fut retiré. « Savez-vous, me demanda-t-il, pourquoi les anciens ont si peu d'admirateurs? C'est parce que les trois quarts, tout au moins, de ceux qui les ont traduits, étoient des ignorans et des sots. Madame de la Fayette[2], la femme de France qui avoit le plus d'esprit et qui écrivoit le mieux, comparoit un sot traducteur à un laquais, que sa maîtresse envoie faire un compliment à quelqu'un. Ce que sa maîtresse lui aura dit en termes polis, il va le rendre grossièrement; il l'estropie. Plus il y avoit de délicatesse dans le compliment, moins ce laquais s'en tire bien; et voilà en un mot la plus parfaite image d'un mauvais traducteur.

« Mais, ajouta M. Despréaux, ce n'est pas même assez qu'un traducteur ait de l'esprit, s'il n'a la sorte d'esprit de son original; car l'homme qui sort d'ici n'est pas un sot à beaucoup près, et cependant quel monstre que son Démosthène? Je dis monstre, parce qu'en effet c'est un monstre qu'un homme démesurément grand et bouffi. Un jour que Racine étoit à Auteuil chez moi, Tourreil y vint et nous consulta sur un endroit qu'il avoit traduit de cinq ou six façons, toutes moins naturelles et plus guindées les unes que les autres. « Ah! le bourreau, il fera tant qu'il donnera « de l'esprit à Démosthène! » me dit Racine tout bas. Ce qu'on appelle esprit dans ce sens-là, c'est précisément l'or du bon sens converti en clinquant. »

J'écoutois M. Despréaux avec une ardeur de jeune homme; et j'ai si souvent pris plaisir à me rappeler ses paroles, que je suis presque certain de les avoir ici rapportées sans aucune altération.

¶ Quelqu'un ayant demandé à M. Despréaux, peu de temps avant sa mort, s'il n'avoit point changé d'avis sur le Tasse[3] : « J'en ai si peu changé, dit-il, que relisant dernièrement ce poëte, je fus très-fâché de ne m'être pas expliqué un peu plus au long sur ce sujet dans quelqu'une de mes *Réflexions sur Longin*. J'aurois commencé par avouer que le Tasse a été un génie sublime, étendu, heureusement né à la poésie et à la grande poésie. Mais ensuite venant à l'usage qu'il a fait de ses talens, j'aurois montré que le bon sens n'est pas toujours ce qui domine chez lui; que dans la plupart de ses narrations, il s'attache bien moins au nécessaire qu'à l'aimable; que ses descriptions sont presque toujours chargées d'ornemens superflus : que dans la peinture des plus fortes passions et au milieu du trouble qu'elles venoient d'exciter, souvent il dégénère en traits d'esprit, qui font tout à coup cesser le pathétique; qu'il est plein d'images trop fleuries, de tours affectés et de pensées frivoles qui, loin de pouvoir convenir à sa *Jérusalem*, pouvoient à peine convenir à son *Aminte*. Or, conclut M. Despréaux, tout cela opposé à la sagesse, à la gravité, à la majesté de Virgile, qu'est-ce autre chose que du clinquant opposé à de l'or? »

[1] Voyez p. 283, note 3.

[2] Marie-Magdeleine Poché de La Vergne, comtesse de La Fayette, née à Paris en mars 1634, morte en mai 1693. Tout le monde sait à quels charmants ouvrages elle doit sa réputation.

[3] D'Olivet, tome II, pages 266-267, et pages 253-254 de l'édition Livet. — Voyez pages 55, 101, 102, 128, 164, 210.

2

EXTRAIT DU CARPENTARIANA, IMPRIMÉ A PARIS, IN-12, CHEZ LE BRETON, EN 1724.

¶ M. Despréaux, parlant d'un jeune homme efféminé, disoit qu'il étoit plus capable de donner de la jalousie aux femmes qu'aux maris.

¶ Quoique M. Despréaux ait attaqué ma *Cyropédie* [1] dans son *Lutrin*, je n'ai pu lui en vouloir de mal. Il me dit un jour, en parlant de ses satires : « N'est-il pas vrai, monsieur Charpentier, que j'aurai un grand compte à rendre devant Dieu d'avoir traité de froids rimeurs les Chapelain, les Cotin, les Cassagne, etc.? Si ces pauvres poëtes-là vivoient encore, ne seroient-ils pas des soleils auprès de ceux que nous avons aujourd'hui? »

¶ M. Despréaux disoit « que la différence qu'il y avoit entre un paralytique et un mort, c'étoit qu'un paralytique est un mort qui souffre; au lieu qu'un mort est un paralytique qui ne souffre pas. »

¶ Le chevalier de Linière [2] étoit de la famille des Pajots de Linière, dont il y a eu des conseillers au parlement. Il étoit assez bien renté, mais il trouva le secret de dépenser son revenu en fort peu de temps par les débauches qu'il faisoit. Ce qui fut cause que sur ses vieux jours il se trouva très-mal à son aise. Cela ne l'obligeoit pourtant pas de manger avec les cochers et les laquais des maîtres, à la table desquels il avoit mangé dans sa fortune, comme Ménage le disoit, puisque Linière avoit une famille qui remédioit à ses besoins et qu'il s'est toujours soutenu assez honnêtement. L'endroit du *Ménagiana* [3] que je viens de citer choqua tellement Linière qu'il disoit de feu Ménage là-dessus avec son emportement ordinaire : *Ah B..., je te donnerai sur tes B... de Manes.* Il est bien vrai que ce qui peut avoir donné lieu à Ménage de dire cela de Linière, c'est que, ne pouvant contraindre son humeur débauchée, il alloit demander à dîner d'un côté et à souper d'un autre. Le poëte Lainez [4] qui se plaisoit à le harceler par des vers de sa façon, en a fait sur ce sujet qui ne sont pas trop bons, mais dont la pensée n'est pas mauvaise. Les voici :

Qu'a Linière aujourd'hui?
Qu'il me paroit sot avec son air sage!
La tristesse et l'ennui
Sont peints sur son visage.
N'iroit-il pas dîner chez lui?

Linière étoit fort satirique de son naturel, et malheur à ceux qui étoient une fois l'objet de sa satire! Tout le monde a su ce qu'il a coûté à la réputation du pauvre Chapelain pour avoir été un peu trop sincère. Les particularités de cette querelle sont que, Linière étant venu montrer de ses vers à Chapelain, il lui dit après en avoir fait la lecture : « Monsieur le chevalier, vous avez beaucoup d'esprit et de bonnes rentes. C'en est assez, croyez-moi, ne faites point de vers. La qualité de poëte est méprisable dans un homme de qualité comme vous. » Linière, outré de ces paroles, qui le choquèrent plus que si Chapelain lui avoit dit que ses vers étoient mauvais, resolut de s'en venger; et pour cet effet il fit l'ingénieuse parodie du *Cid* que nous avons de lui, et que l'on attribue faussement à M. Despréaux, qui n'en a fait que la dernière scène [5]. Furetière est auteur des stances. Despréaux trouva cette pièce assez plaisante pour ne pas dire qu'il n'en étoit pas l'auteur. Mais il est certain que Linière, qui me l'a donnée écrite de sa main, est celui qui l'a composée. Madame Deshoulières a fait un portrait de Linière dans lequel elle lui dit assez bien ses vérités. Il n'avoit pas autrement de religion, et j'ai entendu dire à M. Despréaux, qui ne cherchoit que l'occasion de lui donner un coup de dent, que la meilleure action que Linière eût faite en sa vie étoit d'avoir bu toute l'eau d'un bénitier parce qu'une de ses maîtresses y avoit trempé le bout du doigt.

¶ Il faut louer la vertu partout où elle se rencontre, et dans ses ennemis de même que dans les autres. Il me siéroit bien, par exemple, de dire que Furetière n'avoit pas d'esprit, et cela parce qu'il m'a outragé dans plusieurs endroits de ses écrits. Non, bien loin de donner une pareille idée de Furetière, j'avouerai toujours qu'il est un des meilleurs satiriques que nous ayons, et qu'il ne le cède en rien de ce côté-là à Despréaux. Il est vrai aussi que l'un et l'autre auroient pu s'acquérir une juste réputation sans faire des portraits aussi outrés que ceux que l'on voit dans leurs écrits; Furetière en décrivant les mœurs de plusieurs académiciens, et Despréaux en attaquant Perrault d'une manière tout à fait grossière. M. Bayle a trouvé les *Réflexions sur Longin* si peu dignes d'être appelées une réponse aux *Parallèles* de Perrault, qu'il ne daigna pas en faire mention dans son *Dictionnaire critique*, et qu'il dit expressément que selon toutes les

[1] Le Xénophon dans l'air heurte contre un La Serre.
Lutrin, chant V, vers 25[illegible], p. 128, col. 1.

Il paraît, puisque Charpentier le dit lui-même, que Boileau voulait désigner sa traduction de la *Cyropédie*.

[2] Voyez p. 56, note 3.

[3] *Menagiana*, tome I, page 117 de l'edition de 1729.

[4] Alexandre Lainez, poëte érudit qui mena une vie assez aventureuse; né à Chimay, mort à Paris le 10 d'avril 1710, âgé de soixante ans.

[5] Sur le *Chapelain décoiffé*, voyez p. 156 : *Remarques sur quelques pièces attribuées à Boileau.*

apparences, le livre de Perrault subsistera sans qu'il en soit fait une critique solide. Cela fait voir qu'il ne faisoit pas grand cas de celle de Despréaux.

3

EXTRAIT DU MENAGIANA, ÉDITION DE PARIS EN 1729, CHEZ DELAULNE, 4 VOL. IN-12.

¶ En 1675, madame de Thianges donna en étrennes une chambre toute dorée, grande comme une table, à M. le duc du Maine. Au-dessus de la porte il y avoit en grosses lettres : *Chambre du sublime.* Au dedans un lit et un balustre, avec un grand fauteuil, dans lequel étoit assis M. le duc du Maine, fait en cire, fort ressemblant; auprès de lui M. de la Rochefoucauld, auquel il donnoit des vers pour les examiner. Autour du fauteuil, M. de Marsillac, et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve, madame de Thianges et madame de la Fayette lisoient des vers ensemble. Au dehors du balustre, M. Despréaux avec une fourche empêchoit sept ou huit méchans poëtes d'avancer. Racine étoit auprès de Despréaux, et un peu plus loin la Fontaine, auquel il faisoit signe d'approcher. Toutes ces figures étoient de cire, en petit, et chacun de ceux qu'elles représentoient avoit donné la sienne.

¶ M. de la Monnoie[1], avant l'an 1671, avoit bien plus cultivé la poésie latine que la françoise. Quelques vaudevilles, quelques madrigaux, l'amusoient dans l'occasion. Un sonnet étoit son *nec plus ultra.* Son coup d'essai en ce genre fut le *Duel aboli*, qui, par le jugement de l'Académie françoise, remporta le prix qu'elle proposa pour la première fois en 1671; sur quoi il est à propos de remarquer ce que bien des gens se souviennent d'avoir ouï dire à feu M. Despréaux : que la veille de la distribution des prix, M. Perrault l'académicien, ayant récité dans une compagnie quelques vers du *Duel aboli*, dont alors on ne connoissoit pas l'auteur, vanta fort cette pièce et ne dissimula point qu'il lui avoit donné son suffrage. Comme on savoit que M. Despréaux et lui n'étoient pas amis, un des assistans, prenant la parole : « Vous seriez, lui dit-il, bien attrapé si la pièce étoit de Despréaux. — Fût-elle du diable, répondit brusquement M. Perrault, elle mérite le prix, et l'aura. »

¶ M. Despréaux étant dans une compagnie de dames, où l'on parloit de la prise de Mons; comme il se levoit pour sortir, une de ces dames l'arrêta par son manteau, et lui dit : « Monsieur, vous ne sortirez point d'ici que vous n'ayez fait un petit quatrain sur cette conquête de notre grand monarque. » M. Despréaux fit ce qu'il put pour s'en défendre; mais, voyant qu'il n'y gagnoit rien, il lui demanda quartier pour un moment. Et voici de quoi il la paya sur l'heure :

Mons étoit, disoit-on, pucelle,
Qu'un roi gardoit avec le dernier soin.
Louis le Grand en eut besoin;
Mons se rendit. Vous auriez fait comme elle[2].

¶ Quoique je n'aime pas la médisance, et que je n'aie jamais beaucoup d'inclination à médire, je ne puis néanmoins m'empêcher d'admirer ces deux vers de Despréaux :

Méprisons de Senlis le poëte idiot,
Le fade traducteur du françois d'Amyot[3].

Le poëte idiot de Senlis, c'est Linière, qui avoit l'air idiot. Se peut-il rien de plus heureux que le second vers, pour faire entendre que l'abbé Tallemant[4], dans ce qu'il nous a donné des Vies de Plutarque, s'est plus servi de la traduction d'Amyot que du texte grec.

¶ Les *États et empires de la lune et du soleil* (de Cyrano de Bergerac) ont de l'invention et du génie. C'est ce que Despréaux, fin connoisseur, a bien senti, lorsque dans son *Art poétique*, ch. IV, il a dit :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace[5].

Sur quoi je remarquerai en passant que Motin[6], comme bien des gens l'ont cru et le croient encore, ne désigne pas ici Cotin, mais est le véritable Motin, ami de Régnier; ce que je tiens de M. Despréaux lui-même, qui m'a témoigné avoir voulu se venger par là de l'ennui que la lecture de quelques vers de ce froid poëte, insérés dans des recueils, lui avoient causé.

¶ Ce fut pour divertir M. le premier président de Lamoignon que M. Despréaux parodia quelques en-

[1] Bernard de La Monnoye, de l'Académie françoise; né à Dijon le 15 de juin 1641, mort à Paris le 15 d'octobre 1728. C'est l'auteur de *Menagiana*, et de travaux d'érudition trop nombreux pour que nous en donnions ici la liste.

[2] Voyez : *Pièces attribuées à Boileau*, II, et les notes 8 et 9, p. 154.

[3] Épitre VII, vers 88-89, p. 76. On lit :

Qu'ils charment de Senlis le poëte idiot
Ou le sec traducteur du françois d'Amyot.

Voyez aussi p. 444 et p. 487.

[4] Voyez p. 76, note 4.

[5] *Art poétique*, vers 39-40. Voyez p. 106, note 7.

[6] Voyez p. 106, note 8.

droits du *Cid* sur Chapelain, Cassagne et la Serre. On en a bien ri partout [1].

¶ Dans le testament que l'on trouva après la mort de M. de la Rivière [2], évêque de Langres, il avoit mis dans un article : « Je ne laisse rien à mon maître d'hôtel, parce qu'il y a dix-huit ans qu'il est à mon service; » et dans un autre : « Je lègue cent écus à celui qui fera mon épitaphe. » On lui fit ces deux-ci :

Monsieur de Langre est mort, testateur olographe,
Et vous me promettez, si j'en fais l'épitaphe,
Les cent écus par lui légués à cet effet.
Parbleu l'argent est bon dans le siècle où nous sommes,
Comptez toujours. *Cy gît le plus méchant des hommes.*
Payez; le voilà fait.

On doit écrire Langres, et faire épitaphe du féminin. Celle-ci n'est donc pas correcte. La suivante méritoit mieux les cent écus :

Ci-gît un très-grand personnage,
Qui fut d'un illustre lignage;
Qui posséda mille vertus;
Qui ne trompa jamais; qui fut toujours fort sage.
Je n'en dirai pas davantage,
C'est trop mentir pour cent écus.

Il mourut en 1670. Son vrai nom étoit Louis Barbier. C'est de lui que doivent être entendus ces deux vers de la première satire de Despréaux :

Et que le sort burlesque en ce siècle de fer
D'un pédant quand il veut sait faire un duc et pair.

¶ A la cour tout le monde disoit gros pour grand : une grosse chère, une grosse qualité, une grosse réputation. Un jour le roi, étant chez madame de Montespan, témoigna n'aimer pas cette expression nouvelle. Despréaux, se trouvant là, dit qu'en effet il étoit surprenant qu'on voulût mettre partout gros pour grand; et que, par exemple, il y avoit bien de la différence en Louis le Gros et Louis le Grand. Ce mot coulé de la sorte ne parut pas déplaire au roi [3].

¶ Barbin avoit une maison aux champs, qu'il avoit grand soin d'enjoliver, mais dont la vue étoit extrêmement bornée. Despréaux y dîna un jour d'été; et, en quittant Barbin; il lui dit : « Je m'en vais prendre l'air à Paris [4]. »

¶ Le père Bouhours a traité d'une manière bien différente les *Sentiments de Cléanthe* sur les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* et ceux de *Cléarque* sur les *Dialogues d'Eudoxe et de Philanthe* (*la manière de bien penser*, etc.) Il a fait ce qu'il a pu pour faire supprimer les premiers, et il n'a pas été en son pouvoir de suivre l'avis du père Commire qui lui avoit conseillé de les mépriser.

Ne sit, Buhursi, magnanimo pudor
Vanum Cleanthem ferre silentio,
Tuaque ne digneris ira
Pugnæ avidum juvenem superbæ.

Mais pour les *Sentiments de Cléarque*, il les donnoit lui-même à ses amis, comme M. Despréaux le faisoit des écrits que l'on publioit contre lui. Les *Sentiments de Cléanthe* passent pour être de M. Barbier d'Aucour, un des meilleurs sujets de l'Académie. On m'a dit que les *Sentiments de Cléarque* étoient de M. Andri [5].

¶ On adressa autrefois ces vers à MM. Despréaux et Perrault, dont le premier tenoit pour les anciens et le second pour les modernes :

Boileau, Perrault, ne vous déplaise
Entre vous deux changez de thèse.
L'un fera voir par le *Lutrin*
Que la muse nouvelle a le pas sur l'antique :
Et l'autre par le *Saint-Paulin*,
Qu'aux poëtes nouveaux les anciens font la nique.

¶ Le *Lutrin* de M. Despréaux est rempli de quantité de portraits d'après nature. L'horloger la Tour est un perruquier nommé l'Amour.

Cet horloger superbe est l'effroi du quartier.

Ce perruquier avoit un grand fouet avec lequel il venoit mettre le holà quand les polissons du quartier se battoient les uns avec les autres. Mais M. l'abbé Aubri, chanoine de la Sainte-Chapelle, fameux moliniste, frère de M. Aubri, qui a fait l'histoire du cardinal Mazarin, y est sur tous les autres marqué avec des traits bien désignans.

Alain tousse et se lève, Alain, ce savant homme,
Qui de Bauni vingt fois a lu toute la Somme.

M. Aubri, qu'il peint là sous le nom d'Alain, n'a jamais parlé qu'il n'ait toussé une ou deux fois auparavant.

Mes yeux m'en sont témoins, j'ai vu moi-même hier
Entrer chez le prélat le chapelain Garnier.

1 Voyez p. 156 et p. 487.

2 Voyez satire I, vers 63-64, et note 3, p. 14.

3 Voyez le *Bolæana*, ci-dessus, p. 458-459.

4 Voyez le *Bolæana*, ci dessus, p. 470.

5 Voyez p. 152, note 1. — Jean Barbier d'Aucour, avocat au parlement et de l'Académie française; né à Langres, mort à Paris le 13 de septembre 1694, dans sa cinquante-troisième année. Il était lié avec MM. de Port-Royal.
Nicolas Andry de Boisregard, doyen des professeurs royaux, docteur régent et ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, censeur royal des livres et l'un des auteurs du *Journal des Savants* pendant quarante-deux ans; né à Lyon en 1658, mort à Paris le 14 de mai 1742. Il a laissé de nombreux ouvrages d'érution et de médecine.

Ce chapelain Garnier, qui s'appeloit Fournier de son nom, étoit grand janséniste, et, par conséquent, pas trop bien dans l'esprit de M. Aubri. Au reste, on est si aveuglé dans ce qui nous regarde, que M. Aubri lut le *Lutrin* sans s'y reconnoître. M. son frère s'en est bien aperçu.

On commença (addition de M. de la Monnoie), dans l'édition de 1701, in-4°, à substituer tout au long le perruquier l'Amour à l'horloger la Tour. Le vers : cet horloger, etc., y fut changé en celui-ci :

> Ce perruquier superbe est l'effroi du quartier,

ce qui, depuis, a été conservé dans toutes les éditions. Son nom étoit Didier l'Amour. Sa première femme étoit une clabaudeuse éternelle, qu'il savoit étriller sans s'émouvoir. Molière a merveilleusement bien peint leur caractère dans la première scène de son *Médecin malgré lui*. La seconde femme de ce perruquier s'appeloit Anne du Buisson [1].

Le nom Aubri s'écrit régulièrement Auberi; mais comme on prononce Aubri [2], Despréaux, qui semble avoir affecté, lorsqu'il cache les vrais noms, d'en substituer d'autres de même mesure, a mis par cette raison Alain à la place d'Aubri. C'est ainsi qu'il substitue Garnier à Fournier, Gilotin à Guéronet, Brontin à Frontin, Boirude à Sirude, Girot à Brunot, et de même ailleurs.

¶ On songeoit tout de bon à donner un arrêt contre la philosophie de Descartes lorsque M. Despréaux fit paroître le sien [3]. C'est une bagatelle qui, peut-être, plus qu'aucune autre chose, a empêché que le parlement n'en ait rendu un véritable. M. Boileau, le greffier, présente cet arrêt à signer à feu M. le premier président de Lamoignon, avec beaucoup d'autres. Comme c'étoit un magistrat fort exact, il les examina les uns après les autres. Quand il fut tombé sur celui de M. Despréaux, il dit à M. Boileau : « Ah ! voilà un tour de ton oncle ! »

¶ On dit que les femmes savantes de Molière sont mesdames de... [4], et l'on me veut faire accroire que je suis le savant qui parle d'un ton doux. Ce sont choses, cependant, que Molière désavoueroit. Mais le Trissotin de cette même comédie est l'abbé Cotin, jusque-là que Molière fit acheter un de ses habits pour le faire porter à celui qui faisoit ce personnage dans la pièce. La scène où Vadius se brouille avec Trissotin s'est passée véritablement chez M. B... [5]. Ce fut M. Despréaux, qui la donna à Molière.

Molière joua d'abord Cotin sous le nom de Tricotin, que plus malicieusement, sous prétexte de mieux déguiser, il changea depuis en Trissotin, équivalent à trois fois sot. Jamais homme, excepté Montmaur [6], n'a tant été turlupiné que le pauvre Cotin. On fit, en 1682, peu de temps après sa mort, ces quatre vers :

> Savez-vous en quoi Cotin
> Diffère de Trissotin?
> Cotin a fini ses jours,
> Trissotin vivra toujours.

A l'égard de Vadius, le public a été persuadé que c'étoit Ménage; et Richelet, aux mots *s'adresser* et *reprocher*, ne l'a pas dissimulé.

¶ La scène des plaideurs de M. Racine, où Chicanneau se brouille avec cette comtesse qui prétend qu'il a dit à tort qu'il falloit la lier, est arrivée, de la même manière qu'on la rapporte, chez M. Boileau, le greffier, Chicanneau étoit M. le président de L... Je ne sais point qui étoit la comtesse, mais j'ai su autrefois son nom, et il me souvient seulement que, lorsqu'on la joua pour la première fois, on avoit conservé à celle qui la représentoit sur le théâtre un habit de rose sèche et un masque sur l'oreille, qui étoit l'ajustement ordinaire de cette comtesse.

¶ M. Despréaux a déclaré plus d'une fois que si, dans le temps qu'il fit imprimer sa poétique, les rondeaux de Benserade eussent paru, il n'auroit eu garde de parler de lui avec éloge à la fin du quatrième chant, comme il a fait [7].

¶ M. Boileau Despréaux étoit un jour chez M. le premier président (de Lamoignon), à Bâville. Il y avoit là des casuistes qui soutenoient hardiment qu'un certain

[1] Voyez p. 144, et les notes du *Lutrin*.

[2] Voyez p. 124, note 8.

[3] Voyez p. 191, les *Observations préliminaires* de M. Berriat-Saint-Prix, sur l'*Arrêt burlesque*.

[4] Madame de Rambouillet et madame la duchesse de Montausier, sa fille. C'est du moins ce que l'on peut présumer de cet article du *Carpentariana*, p. 55-56 : « Molière a joué dans les *Femmes savantes* l'hotel de Rambouillet qui étoit le rendez-vous de tous les beaux esprits. Molière y eut un grand accès et y étoit fort bien venu ; mais, lui ayant été dit quelques railleries piquantes de la part de Cotin et de Ménage, il n'y remit plus le pied et joua Cotin sous le nom de Trissotin, et Ménage sous celui de Vadius, qui, à ce que l'on pretend, eurent une querelle à peu près semblable à celle que l'on voit plaisamment dépeindre dans les *Femmes savantes*. Cotin avoit introduit Ménage chez madame de Rambouillet. Ce dernier allant voir cette dame après la première représentation des *Femmes savantes*, où elle s'étoit trouvée, elle ne pût s'empêcher de lui dire : Quoi, monsieur, vous souffririez que cet impertinent de Molière nous joue de la sorte? Ménage ne lui fit point d'autre réponse que celle-ci : Madame, j'ai vu la pièce; elle est parfaitement belle. On n'y peut rien trouver à redire ni à critiquer. » Saint Marc.

[5] Cette lettre initiale signifieroit-elle Boileau? Dans le *Bolæana*, (voyez ci-dessus, p. 464), il est dit que la scène originale de celle de Vadius et de Trissotin s'étoit passée entre l'abbé Cotin et Gilles Boileau. Saint-Marc.

[6] Voyez p. 14, note 8.

[7] Benserade en tous lieux amuse les ruelles.

Art poétique, chant IV, vers 200, p. 108, colonne 2. Voyez aussi satire XII, vers 30-40, p. 53.

auteur connu avoit eu raison de faire un livre exprès pour prouver que nous n'étions point obligés d'aimer Dieu, et que ceux qui soutenoient le contraire avoient tort et imposoient un joug insupportable au chrétien, dont Dieu l'avoit affranchi par la nouvelle loi. Comme la dispute s'échauffoit, M. Despréaux, qui avoit gardé jusqu'alors un profond silence : « Ah ! la belle chose, s'écria-t-il en se levant, que ce sera au jour du dernier jugement, lorsque Notre-Seigneur dira à ses élus : « Venez les bien-aimés de mon Père, parce que vous « ne m'avez jamais aimé de votre vie, que vous avez « toujours défendu de m'aimer, et que vous vous êtes « toujours fortement opposés à ces hérétiques qui « vouloient obliger les chrétiens de m'aimer ! Et vous, « au contraire, allez au diable et en enfer, vous les « maudits de mon Père, parce que vous m'avez aimé « de tout votre cœur et que vous avez sollicité et pressé « tout le monde de m'aimer. » Il fit rire toute la compagnie et persuada plus efficacement, par cette raillerie, la nécessité de l'amour divin, que M. Arnauld n'avoit pu faire par des livres entiers et par les discours les plus éloquents[1]

> Ridiculum acri
> Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

¶ M. Despréaux étant constamment celui de nos poëtes dont la versification est la plus finie, il est extrêmement difficile de conserver dans les traductions qu'on entreprend de quelques-unes de ses pièces l'élégance, la force, et même la naïveté apparente, quoique étudiée, du françois.

¶ Deux peintres célèbres, Rigaud et de Troy, ont peint M. Despréaux[2]. Ces portraits sont estimés, les estampes faites d'après eux sont très-belles, et les inscriptions mises au bas, l'une en prose latine, l'autre en vers françois, sont très-justes. Voici la première : *Nicolaus Boileau Despreaux morum lenitate, et versuum dicacitate æque insignis*. Feu M. Lainez, qui se piquoit, en matière de latinité, d'une grande délicatesse, trouvoit quelque chose à redire à *versuum dicacitate*, ce qui me donna lieu de lui écrire cette lettre, le 9 septembre 1709 :

« Il y a quelque temps, monsieur, que dans la rencontre vous me parlâtes de l'inscription latine mise au bas du portrait de M. Despréaux. Je la trouve d'une justesse sans égale et le pinceau, à mon sens, ni le burin n'ont pas mieux attrapé la ressemblance du poëte, que l'inscription qui l'a caractérisé. *Morum lenitas, et versuum dicacitas* ne laisse rien à désirer. Cet heureux contraste remplit admirablement l'idée que nous devons nous faire de ce grand homme. Vous n'en disconvenez pas. Vous doutez seulement que dans l'exacte latinité *dicacitas* puisse cadrer avec *versuum*, parce qu'il ne vous revient pas que *dicax* se dise de *versus* ni d'*oratio*, comme de *poeta* et d'*orator*. Vous me demandez du moins, pour vous convaincre du contraire, un exemple tiré de quelqu'un de ces auteurs vulgairement nommés classiques. Je n'ai garde sur ce pied-là de vous alléguer cet endroit de Sidonius Apollinaris dans son poëte intitulé Narbo :

> « Quid multos varii styli retexam,
> Arguti, teneri, gracilis, dicacis. »

« Car c'est constamment ainsi qu'il faut lire, et non pas *graves, dicaces*, avec le P. Sirmond[3] sans nécessité, et contre l'ordre naturel de la construction. Je vous alléguerai bien moins le Hollandois Gaspar Barlœus[4], qui, dans sa préface sur les poésies de Constantin Huygens[5], a donné l'épithète de *dicax* à *cuspis*. Je ne vous citerai pas même Aulu-Gelle, qui, chap. II du liv. XII des *Nuits Attiques*, n'a fait nulle difficulté de dire : *Levi et quasi dicaci argutia*, sur la foi peut-être de quelqu'un de ces anciens dont on sait qu'il a été grand imitateur. Je me réduirai seulement à deux témoignages, l'un d'Horace, l'autre de Sénèque le Tragique. Horace, vers 225 de son épître aux Pisons[6], a dit :

> Verum ita risores, ita commendare dicaces
> Conveniet satyros;

« où *satyros*, non plus que dans le vers 235, *satyrorum scriptor*, ne doit pas s'entendre de ces dieux chèvrepieds nommés satyres, mais des tragicomédies satyriques des Grecs, et telles que le *Cyclope* d'Euripide, l'unique pièce de ce genre qui nous soit restée entière. Comme les Grecs disoient Σάτυρον γράφειν, les Latins *satyrum scribere*, écrire un satyre, Casaubon[7] prétend avec raison que l'épithète *dicaces* n'est appliquée à *satyros* que dans le sens de ces sortes de pièces satyriques. Le passage de Sénèque le Tragique

[1] Voyez plus haut, p. 436-437

[2] Voyez p. 141, note 5.

[3] Jacques Sirmond, de la compagnie de Jésus, né à Riom le 22 d'octobre 1559, mort à Paris le 7 d'octobre 1651. Ses œuvres ont été réunies : Paris, 1696, 5 vol. in-folio.

[4] Gaspar Barlœus, orateur et poëte latin, né à Anvers en 1584, mort à Amsterdam le 14 de janvier 1648.

[5] Constantin Huygens, secrétaire des commandements et président du conseil du prince d'Orange; né à la Haye le 4 de septembre 1596, mort en 1687. Il a publié des poésies latines.

[6] L'*Ars poetica*.

[7] Isaac Casaubon, érudit protestant, gendre de Henri Estienne; né à Genève le 8 de février 1559, mort en 1614. Il fut professeur de langue grecque à Paris et garde des livres de la Bibliothèque du roi; plus tard, Jacques Ier l'appela en Angleterre.

n'est pas moins formel. Ce poëte, dont Muret[1], bon connoisseur, estimoit la diction, a dit sur la fin du chœur du premier acte de la *Médée* :

> Festa dicax fundat convicia Fescenninus.

« Vers que le Portugais Achille Stace sur cet endroit de Catulle :

> Nec diu taceat procax
> Fescennina locutio;

« cite exprès pour faire voir que *procax Fescennina locutio*, et *dicax versus Fescenninus* sont des expressions équivalentes; d'où il s'ensuit que *dicax* convient aussi bien à *versus* que *procax* à *locutio*. Je pourrois encore vous opposer plusieurs doctes modernes aujourd'hui vivans; entre autres un, qui, s'il avoit vécu du temps d'Aulu-Gelle, n'auroit pas moins été digne de la qualité d'académicien latin qu'il l'est de celle qu'il a d'académicien françois[2]. Vous le reconnoitrez, quand je vous dirai que c'est celui qui, dans de beaux vers faits l'an 1701 sur le rétablissement de la santé de notre illustre satirique, a dit :

> . . . . . Quique dicaci
> Perversos hominum distinguunt carmine mores.

« Mais je pense, monsieur, que ces autorités vous suffiront, et que vous n'hésiterez plus désormais à recevoir la décision suivante d'un habile grammairien du quinzième siècle : Quemadmodum autem *urbanum* et *dicacem hominem* dicimus, ita *urbanum* et *dicacem sermonem*, unde *urbanitas* et *dicacitas* tam de *homine*, quam de *oratione* dicitur. Eodem modo *venustus homo*, et *venusta oratio; lepidus homo*, et *lepida oratio; falsus homo* et *falsa oratio; jocosus homo*, et *jocosa oratio. Et venustas, lepor, sales, insulsitas, facetiæ, joci*, tam de *homine* quam de *oratione* dicuntur. Nicol. Perottus[3], *Cornucopiæ*, page 152, edit. Basileensis; 1526. »

Il me paroît que les critiques les plus obstinés doivent se rendre à ces raisons. Celui du moins à qui j'avois affaire ne put y répondre en sept mois entiers qu'il vécut depuis ma lettre. Voilà pour ce qui regarde l'inscription latine.

La françoise, mise au bas de l'autre estampe, consiste en quatre vers les plus beaux du monde. Ils viennent de paroître dans une édition des œuvres de M. Despréaux[4] et méritent d'être imprimés partout. Les voici :

> Au joug de la raison asservissant la rime,
> Et même en imitant, toujours original,
> J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
> Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

Quoique ces vers n'aient pas besoin de lustre, je ne laisserai pas d'y ajouter ceux-ci, dont le tour est moins pompeux, mais qui ont quelque chose d'assez vif.

> Tel fut notre grand satirique.
> Quiconque à la rime s'applique
> Doit avoir un portrait si beau;
> Et, pour mieux se tenir en garde,
> Écrire au-dessus du tableau :
> Rimeur, Despréaux te regarde.

4

EXTRAIT DES MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE, PAR M. DE VIGNEUL-MARVILLE[5], QUATRIÈME ÉDITION, A PARIS, 1725, CHEZ PRUDHOMME, 3 VOL. IN-12.

¶ M. Despréaux ayant lu à l'abbé Boileau son frère sa huitième satire, dans laquelle il met l'homme audessous de l'âne même, celui-ci lui conseilla de l'adresser à M. Morel, docteur de Sorbonne, qui étoit surnommé la mâchoire d'âne, parce qu'il avoit la mâchoire fort grande et fort avancée. Ce même surnom donna lieu à M. de Santeul, qui dans un de ses ouvrages affecte de le louer d'avoir par ses écrits confondu les jansénistes, de dire qu'il avoit défait ses ennemis comme Samson avec une mâchoire d'âne. Claude Morel étoit de Châlons en Champagne d'une bonne famille de robe. Il mourut à Paris, le 30 avril 1679, étant doyen de la Faculté de théologie et chanoine théologal de Notre-Dame. Il avoit refusé l'évêché de Lombez[6].

¶ M. Despréaux, malgré une foule d'ennemis que ses satires lui avoient attirés, et qui même, selon M. le comte de Bussi-Rabutin, devoient l'estimer dans le fond du cœur, s'ils n'étoient pas les plus sottes gens du monde, avoit pour amis les personnes les plus qualifiées du royaume; et toute la cour, à l'exemple du roi, l'aimoit et l'estimoit, si on en excepte le seul duc de Montausier[7], qui même à la fin lui accorda son amitié et son estime. Ainsi, on pouvoit dire que le mérite

[1] Voyez p. 242, note 2.
[2] L'abbé Fraguier. Voyez p. 4, note 3.
[3] Nicolo Perotti, grammairien italien, archevêque de Siponte et de Manfredonia; né dans l'État de Venise, mort en 1480.
[4] L'édition de 1701.
[5] C'est-à-dire le chartreux Bonaventure d'Argonne, mort en 1705, et dont l'abbé Bannier a publié la même année, des *Mélanges d'histoire et de littérature*, sous le nom de Vigneul-Marville, en 3 vol. in-12. Saint-Marc attribue à l'abbé Bannier la plus grande partie de ce qui concerne Boileau.
[6] Voyez satire VIII, p. 27-32.
[7] Voyez épître VII, vers 100, p. 76, et la note 8, même page.

de ce grand poëte avoit forcé tous les cœurs à l'estimer, *præter atrocem animum Catonis.*

¶ La connoissance et l'observation même la plus scrupuleuse des règles dans les arts n'enfantent point des chefs-d'œuvre, si le génie et le goût manquent. C'est de ce principe que M. Despréaux a fait le fondement de son *Art poëtique.*

> C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
> Pense de l'art des vers atteindre la hauteur :
> S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
> Si son astre, en naissant, ne l'a formé poëte,
> Dans son génie étroit il est toujours captif :
> Pour lui Phébus est sourd et Pégase est rétif [1].

Au précepte on peut joindre les exemples. M. Descartes, M. Sauveur, le P. Malebranche [2], sans parler des autres, savoient sans doute mieux que Lulli [3] les règles de la musique; cependant la musique d'un opéra de leur façon n'auroit pas approché de la beauté de Lulli, et nous avons vu que ceux qui ont composé quelques airs sur les règles les plus exactes de la musique, s'ils ont manqué de ce goût et de ce génie, n'ont nullement réussi. La Ménardière [4] avoit composé sa tragédie de Mélinde [5], suivant toute la rigueur des règles; elle eut pourtant le malheur de n'être point goûtée du public; l'abbé d'Aubignac, qui a fait l'excellent *Traité de la pratique du théâtre*, ne réussit pas mieux pour cela dans la tragédie de *Zénobie.* Malgré le dégoût du public, ce savant abbé s'applaudissoit d'avoir fait une pièce selon toutes les règles d'Aristote. Ce qui fit dire avec tant d'esprit à M. le prince, le grand Condé : je sais bon gré à M. l'abbé d'Aubignac [6] d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote; mais je ne pardonne pas aux règles d'Aristote d'avoir fait faire une si méchante tragédie à M. l'abbé d'Aubignac.

¶ L'usage des figures, ménagé avec art, anime le discours, le soutient et lui donne de l'élévation. La poésie surtout est en possession de s'en servir. Elle peut même étendre cet usage plus loin que la prose. Elle peut personnifier les choses les plus inanimées. Cependant il est des règles qu'elle doit suivre; et les figures trop hardies sont toujours blâmées par les bons critiques. M. Despréaux a fortement censuré l'auteur du *Moïse sauvé* [7], d'avoir dit :

> Les poissons ébahis les regardent passer,

quoiqu'il n'eût fait que copier la pensée du P. Milieu, jésuite, qui, dans son poëme intitulé : *Moses viator*, avoit dit :

> Hinc inde attoniti liquido marmore pisces [8].

Voici comment Despréaux foudroie ces sortes de licences :

> N'imitez pas ce fou, qui décrivant les mers,
> Et peignant au milieu de leurs flots entr'ouverts
> L'Hébreu sauvé du joug de ses injustes maîtres,
> Met pour le voir passer les poissons aux fenêtres.

Voiture [9], d'ailleurs si délicat et si naturel, ne mériteroit-il pas la même critique, pour avoir dit dans une chanson :

> Nous vîmes dedans la nue
> La tour de Mont-le-Heris,
> Qui, pour regarder Paris
> Allongeoit son col de grue,
> Et pour y voir vos beaux yeux
> S'élevoit jusques aux cieux.

Je sais que Voiture badinoit sans cesse, et que cette sorte d'esprit peut se donner des libertés que le sérieux d'un poëme héroïque ne permet pas de prendre : mais, malgré cette distinction, la figure me paroît bien hardie pour ne rien dire de pis.

¶ On dit que M. Despréaux lisant au roi sa première épître, ce prince fut si charmé du portrait que fait le poëte de l'empereur Tite, qu'il se le fit lire plusieurs fois. Le voici :

> Tel fut cet empereur, sous qui Rome adorée
> Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée ;
> Qui rendit de son joug l'univers amoureux :
> Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux :
> Qui soupiroit le soir si sa main fortunée
> N'avoit par ses bienfaits signalé la journée [10].

On ne peut nier que ce portrait soit magnifique, et

[1] Début du premier chant de l'*Art poétique*. Voyez p. 91.

[2] René Descartes, seigneur du Perron, célèbre philosophe et mathématicien; né à la Haye (Indre-et-Loire) village qui porte aujourd'hui le nom oficiel de la Haye-Descartes, le 31 de mars 1596, mort à Stockolm le 11 de février 1650. — Joseph Sauveur. Voyez p. 45, note 8. — Nicolas Malebranche, métaphysicien et physicien ; né à Paris le 6 d'août 1638, mort le 13 d'octobre 1715.

[3] Voyez p. 41, note 3, et lisez : né à *Florence.*

[4] Voyez p. 106, note 5.

[5] Il falloit dire d'*Alinde.* Saint-Marc.

[6] Voyez p. 144, note 1.

[7] Saint-Amant. *Art poétique*, chant III, vers 261-264, p. 202, colonne 2.

[8] Vigneul-Marville, ou l'abbé Bannier, son dernier éditeur, me paroissent s'être trompés, aussi bien que M. Brossette, en donnant le vers de Saint-Amant, rapporté plus haut, pour être la copie de celui du P. Milieu. Le jésuite ne dit pas que *les poissons ébahis regardoient passer les Israélites.* Il dit seulement que lorsque la mer se fut entr'ouverte pour livrer passage à ce peuple fugitif, *les poissons étonnés furent arrêtés* (stanti) *de part et d'autre dans leur élément liquide.* Le vers latin ne peut pas s'entendre autrement. Ajoutons qu'il étoit difficile que Saint-Amant, qui ne savoit pas la langue latine, pût prendre des images et des expressions particulières au *Moyses viator.* Saint-Marc.

Antoine Milieu, de la Compagnie de Jésus, professeur de rhétorique et de philosophie; né à Lyon en 1573, mort à Rome le 14 de février 1646. Son *Moyses viator* a paru à Lyon en deux parties, 1636 et 1639, in-8°.

[9] Voyez p. 19, note 9.

[10] Épître I, vers 109-114, p. 61, colonne 1.

les vers extrêmement beaux : mais, pour dire ce que je pense, le poëte françois est demeuré au-dessous de son original. Je trouve plus de grandeur, plus de noblesse et plus d'énergie dans les deux vers d'Ausone sur le même sujet :

> Felix imperio, felix brevitate regendi
> Expers civilis sanguinis, orbis amor.

Ce mot, *felix brevitate regendi*, renferme à mon avis ce véritable sublime dont M. Despréaux a si bien parlé après Longin.

¶ Feu M. Despréaux faisoit revoir tous ses ouvrages à M. Patru [1], qui lui dit un jour qu'il avoit trouvé un vers dans sa traduction de Longin dans l'endroit où il dit en parlant de *Sapho* [2] :

> Elle gèle, elle brûle; elle est folle, elle est sage.

Il pria M. Despréaux de changer cet endroit, attendu que les vers faisoient toujours un mauvais effet dans un discours en prose, et que ceux qui écrivoient bien évitoient de tomber dans ce petit défaut; ajoutant qu'il étoit bien assuré qu'on ne trouveroit aucun vers dans ses plaidoyers imprimés. M. Despréaux, qui ne vouloit point corriger sa traduction, qui en effet exprime avec beaucoup de vivacité l'état où se trouvoit Sapho, lorsqu'elle voyoit son amant, dit à M. Patru : « Je parie que, si je cherchois bien, je trouverois quelques vers dans vos plaidoyers. » Et, prenant en même temps le volume des œuvres de M. Patru, il tomba à l'ouverture du livre sur ces mots qui font un vers :

> Onzième plaidoyer pour un jeune Allemand.

¶ Soit mauvais goût ou délicatesse outrée, j'ai toujours trouvé peu de justesse dans ces vers de la troisième satire de M. Despréaux.

> Moi qui compte pour rien, ni le vin, ni la chère,
> Si l'on n'est plus au large assis en un festin,
> Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin [3].

On voit bien, à la vérité, que l'auteur a voulu dire par là que ces deux prédicateurs attiroient peu de monde à leurs sermons; mais cela est-il bien exprimé? Et si je disois : je n'aime point les grandes cohues, surtout à table, et j'aime à y être plus à l'aise qu'aux sermons du P. Bourdaloue [4], cela ne signifieroit-il pas qu'on est fort pressé dans l'auditoire de ce célèbre orateur? On me répliquera sans doute que la contrainte du vers n'a pas permis à M. Despréaux de mettre l'adverbe encore : si l'on n'est encore plus à l'aise à table qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin. Je réponds que même dans ce sens-là, qui est, sans contredit, celui de l'auteur de la satire, sa pensée ne me paroît pas juste et n'exprime pas bien ce qu'il vouloit dire, puisqu'on peut être beaucoup à table et au sermon, et y être à l'aise.

¶ M. Boursault [5], dans une comédie intitulée : *La Satire des satires*, blâme ces autres vers de la même satire :

> Autour de cet amas de viandes entassées
> Régnoit un long cordon d'alouettes pressées [6].

Puisque ce repas, selon M. Despréaux, s'étoit donné en été, au mois de juin, qui est un temps où l'on ne sert point d'alouettes, il a eu tort de dire qu'il y en avoit. Les ennemis de M. Despréaux triomphoient là-dessus, et Boursault s'applaudissoit fort de cette critique. L'auteur des remarques dit que M. Despréaux soutenoit qu'il avoit eu raison de faire servir des alouettes dans un repas donné par un homme extravagant et de mauvais goût, et que, comme on en peut avoir dans toutes les saisons, les alouettes n'étant pas un oiseau de passage, il lui avoit été permis de dire qu'on en avoit servi. Il ajoutoit que cette faute tomboit sur Mignot, qui avoit préparé le repas, et non pas sur le poëte qui en avoit fait la description; mais on me permettra de dire que cette raison est une mauvaise excuse. Ce repas paroît être un jeu de l'auteur et une imitation de ceux dont parlent Horace, Juvénal [7] et Pétrone; ainsi tout tombe sur le poëte. L'auteur des commentaires a avoué que M. Despréaux auroit peut-être changé cet endroit si ses ennemis ne s'étoient pas si fort applaudis de cette critique. Le succès de nos adversaires doit-il nous empêcher de corriger nos fautes?

¶ M. et madame Dacier avoient tant de zèle pour les anciens auteurs, surtout pour ceux dont ils avoient traduit ou commenté les ouvrages, qu'ils ne pouvoient souffrir qu'on leur fît la moindre insulte. Leur vivacité sur ce sujet alloit au point de se fâcher contre ceux qui ne les estimoient pas autant qu'eux. Je suis

[1] Voyez p. 15, note 5.

[2] Chap. VIII, p. 252.

[3] Satire III, vers 5-10, p. 18, colonne 1.

[4] Voyez p. 12, note 5.

[5] Edme Boursault, auteur dramatique; né à Mussy-l'Évêque (Aube) en octobre 1638, mort à Montluçon (Allier) le 15 de septembre 1701. Il est l'auteur de la *Satire des satires*, comédie dirigée contre Boileau, et dont celui-ci fit défendre la représentation. De son théâtre réuni, Paris, 1725 et 1746, 3 vol. in-12, le *Mercure galant* est la seule pièce que, parfois, l'on joue encore. Il a aussi quelques romans. Voyez, page 559, un passage d'une lettre de Boileau à Racine sur Boursault.

[6] Satire VIII, vers 93-94, p. 18, colonne 1.

[7] Ce poëte est ici nommé mal à propos. Il n'a point fait de description satirique d'aucun repas. Saint-Marc.

persuadé qu'ils auroient souffert plus patiemment qu'on leur eût dit des injures, qu'à Homère, à Socrate et à Platon. On a vu, dans plusieurs de leurs ouvrages, à quel point ils se sont emportés contre M. de la Motte et M. l'abbé Terrasson. Ce qui se passa chez eux à l'occasion de la satire de l'*Équivoque*[1], que M. Despréaux leur étoit venu lire, est un de ces faits singuliers qui prouve encore mieux ce que je viens d'avancer, que toute la vivacité qu'ils ont marquée contre les partisans des modernes. Le commencement de cette satire fut applaudi; les deux auditeurs en parurent charmés : mais, lorsque M. Despréaux récita ce vers, qui regarde Socrate,

Très-équivoque ami du jeune Alcibiade[2],

le couple savant se révolta. On trouva très-mauvais que l'auteur eût donné le moindre soupçon contre la vertu de ce philosophe; on fit son apologie, on le défendit avec toutes les raisons que Platon avoit employées pour faire voir que l'amitié de ce grand homme pour le jeune Athénien étoit fondée sur la vertu, et on pria très-sérieusement M. Despréaux de changer ce vers; et, comme il ne voulut point se rendre ni leur rien promettre là-dessus, la conversation finit et la lecture de l'*Équivoque* en demeura là.

¶ Quoique je sois un des grands admirateurs de M. Despréaux, je ne laisse pas quelquefois d'exercer ma critique sur ses ouvrages. Les grands poëtes sont quelquefois sujets à charger leurs vers de circonstances inutiles. Dans l'endroit du *Lutrin*, où M. Despréaux fait venir la nuit avec un hibou qu'elle avoit pris à Montlhéry, il dit qu'étant arrivés près de la Sainte-Chapelle :

Là s'élançant d'un vol que le vent favorise.
Ils montent au sommet de la fatale église[3].

Je demande pourquoi il a cru avoir besoin que le vent favorisât l'essor du hibou. Est-ce parce que cet oiseau vole lentement? Mais, puisqu'il le fait venir avec le secours de la déesse de la nuit, dans un instant, depuis Montlhéry jusqu'à Paris, il n'avoit pas besoin d'un nouveau secours pour monter sur le toit d'une église. Cette critique, dira-t-on, est un vain raffinement; j'en conviens, si l'on veut, mais on pardonne moins aux grands hommes qu'aux médiocres auteurs les plus petites négligences.

¶ L'auteur[4] du *Commentaire* sur les œuvres de M. Despréaux rapporte assez fidèlement les noms de ceux que ce grand poëte a copiés ou imités. Ainsi on doit penser que s'il avoit su l'épigramme du savant P. Vavasseur[5], il l'auroit rapportée à l'occasion de ces vers de la satire IX :

Si l'on vient à chercher par quel secret mystère
Alidor à ses frais bâtit un monastère :
Alidor, dit un fourbe, il est de mes amis,
Je l'ai connu laquais avant qu'il fût commis;
C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde[6].

Le P. Vavasseur avoit exprimé cette pensée avant Despréaux :

Has Matho mendicis fecit justissimus ædes;
Hos et mendicos fecerat ante Matho.

L'un et l'autre avoient peut-être en vue la réponse de Louis XI à ceux qui lui louoient la charité de M. Raulin, chancelier de Bourgogne, qui avoit fait bâtir un hôpital à Baune : « Il est bien raisonnable, dit ce prince, que Raulin, ayant fait tant de pauvres en sa vie, il fît, avant mourir, une maison pour les loger. » Louis XIV n'auroit jamais fait une telle réponse, quand même le fait auroit été vrai; mais Louis XI haïssoit trop le duc de Bourgogne pour épargner son chancelier.

¶ Les quatre vers qui furent mis au bas du portrait de M. Despréaux, que M. le Verrier avoit fait graver par Drevet, marquent bien le caractère de ce grand poëte :

Au joug de la raison asservissant la rime,
Et même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes écrits docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal[7].

On sait à présent que M. Despréaux lui-même en est l'auteur. Celui qui a fait des commentaires sur ses ouvrages a révélé cette anecdote littéraire. M. Despréaux sentoit bien lui-même qu'il y avoit de la vanité dans ces vers, puisqu'il écrivit à M. le Verrier les vers suivans :

Oui, le Verrier, c'est là mon fidèle portrait
Et le graveur en chaque trait
A su très-finement tracer sur mon visage
De tout faux bel esprit l'ennemi redouté;
Mais dans les vers pompeux qu'au bas de cet ouvrage
Tu me fais prononcer avec tant de fierté,
D'un ami de la vérité
Qui peut reconnoître l'image[8]?

[1] Voyez plus haut le *Bolæana*, p. 466.
[2] Satire XII, vers 150, p. 54, colonne 2.
[3] *Lutrin*, chant III, vers 25-26, p. 120, colonne 1.
[4] Brossette.
[5] François Vavasseur, de la Compagnie de Jésus, professeur d'Écritures saintes, au collége de Louis-le-Grand; né à Paray, dans le Charolais, en 1605, mort à Paris le 14 de décembre 1681. Il a laissé des ouvrages de littérature et de philosophie qui ont été recueillies, Amsterdam, 1709, in-folio.
[6] Satire IX, vers 159-164, p. 54-55.
[7] Voyez p. 141, note 5, et page 492.
[8] Voyez p. 141, *Poésies diverses*, XII.

Le même commentateur rapporte un fait qui montre bien les contradictions de l'amour-propre. Il dit qu'un graveur, ayant apporté à M. Despréaux son portrait, le pria de lui donner des vers pour mettre au bas de la gravure, et que M. Despréaux lui répondit qu'il n'étoit ni assez fat pour dire du bien de lui-même, ni assez sot pour en dire du mal. Accordez cela avec les quatre vers du portrait de Drevet, ou plutôt accordez les hommes avec eux-mêmes.

¶ M. Despréaux ne manquoit jamais de lire à M. Patru[1] tous ses ouvrages avant que de les donner au public; et il a avoué plusieurs fois qu'il s'étoit bien trouvé de ses décisions, et que son jugement étoit sûr, et sa critique fort sensée.

¶ Les vers, que M. Despréaux débite dans les héros de romans, comme extraits d'une harangue de la Pucelle au roi Charles VII, et qui commencent par ces mots :

> O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle, etc.,

ne sont point dans le poëme de M. Chapelain[2]. C'est un centon composé de plusieurs vers répandus dans cet ouvrage. Cependant un auteur, qui a feint de justifier Chapelain dans une critique imprimée à la suite de *Mathanasius*[3], a cité ces mêmes vers sur la foi de Despréaux. Il faut rendre justice à tout le monde. On trompe le public en lui donnant comme une harangue suivie et tirée du poëme de la *Pucelle* un centon composé de plusieurs hémistiches ramassés en différens endroits. On peut ainsi faire les plus mauvais vers du monde tirés des ouvrages du meilleur poëte, comme on en a fait de très-obscènes de ceux du chaste Virgile.

¶ Laissons aux poëtes, qui disent tout ce qui leur plaît pour enrichir leur poésie, et aux diseurs de rien, qui ne veulent jamais demeurer court, de soutenir de semblables paradoxes (que les hommes ont dans leur physionomie quelque rapport avec un animal). Encore les poëtes judicieux y sont ils fort réservés. M. Despréaux dans ses satires dit tout simplement : un chat est un chat et Rollet un fripon[4], et non pas Rollet est un chat, quoique dans un sens il l'auroit pu dire. Mille expériences nous apprennent tous les jours que les chats sont de francs fripons; mais il n'avoit garde, parce qu'il étoit persuadé par sa raison qu'une bête ne ressemble qu'à une bête et qu'un homme ne ressemble qu'à un homme.

5

EXTRAIT DES MÉLANGES HISTORIQUES, RECUEILLIS ET COMMENTÉS PAR M. *** [5], A AMSTERDAM, CHEZ LE CENE, 1728, IN-12.

¶ On a reproché à l'abbé Tallemant d'avoir fait, à l'égard de sa traduction des hommes illustres de Plutarque, ce que René Benoist[6] fit à l'égard de sa traduction de la Bible. Despréaux le lui reproche d'une manière qui n'est pas moins piquante qu'elle est fine, il l'appelle

> Du françois d'Amyot le fade traducteur[7].

Amyot lui-même n'a pas été exempt d'un pareil reproche. « J'ai ouï dire à M. Patin, dit M. Colomiès[8] (dans ses *Opuscules*, p. 124), qu'il avoit appris du bonhomme Laurent Bochel qu'Amyot avoit traduit les Vies de Plutarque sur une vieille version italienne de la Bibliothèque du roi, et qu'elle étoit cause des fautes qu'il avoit faites. »

¶ L'abbé Cotin n'avoit pas grand bien de son patrimoine, mais il lui échut tout à coup deux ou trois successions qui le rendirent riche. Il eut des procès à essuyer, et cela l'obligea à donner tout ce qu'il avoit à un de ses amis à certaines conditions. Ses parents furent si fâchés de cette donation, qu'ils présentèrent requête pour lui faire créer un curateur, et prétendirent le faire passer pour fou. L'abbé, au lieu de comparoître, alla voir ses juges et les pria d'aller entendre quelqu'une de ses prédications qu'il devoit faire pendant le carême. Ses juges le firent; et ils furent si satisfaits de ses sermons, et si indignés de l'injustice de ses parens, qu'ils les condamnèrent aux dépens et à une amende. N'en déplaise à ces juges de l'abbé Cotin, leur jugement fut un peu précipité. Il y a de bons prédicateurs qui ne laissent pas d'avoir de petits

[1] Voyez p. 15, note 5.

[2] Voyez p. 185, colonne 2.

[3] Hyacinthe Cordonnier, connu sous le nom de Thémiseul de Saint-Hyacinthe, littérateur, né à Orléans le 24 de septembre 1684, mort à Geneecken, près de Bréda en 1746. Il a mené une vie assez agitée. Le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, chanson populaire ornée d'un commentaire à la façon des érudits de Hollande, a paru pour la première fois à la Haye, 1714. in-12. On doit encore à Saint-Hyacinthe d'autres ouvrages d'érudition critique.

[4] Satire I, vers 52, p. 14, colonne 2.

[5] M. de la Brune, ministre de l'église françoise de Tournai. Saint-Marc.

[6] René Benoist, doyen de la Faculté de théologie de Paris, curé de Saint-Eustache et l'un des principaux agents de la conversion de Henri IV, mort en 1608. Sa version de la Bible fut censurée par la Faculté de théologie de Paris, et condamnée par Grégoire XIII.

[7] Ou le sec traducteur du françois d'Amyot.

Épitre VII, vers 90, p. 76, colonne 1.

[8] Paul Colomiès, érudit calviniste, né à la Rochelle, mort à Londres le 13 de janvier 1692.

grains de folie. On en voit de temps en temps dans toutes les communions. Un lecteur, qui voudroit conclure par quelques discours bien sensés que fait don Quichotte, que don Quichotte n'est pas visionnaire, s'exposeroit à la risée publique. On peut dire la même chose à l'égard de Cyrano de Bergerac [1]. Si ces juges eussent fait cette réflexion, et que d'un autre côté ils eussent entendu discourir certains fous des Petites-Maisons, ils ne fussent pas allés si vite en besogne. Mais, quoi qu'il en soit de ce jugement, ce qu'on vient de rapporter marque du moins que l'abbé Cotin n'étoit pas un tout à fait méchant prédicateur. Cependant Despréaux ne laisse pas de dire :

Qu'avant lui Juvénal avoit dit en latin
Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin [2].

Cela est outré. Il est probable d'un côté que l'abbé Cotin n'a pas été des meilleurs prédicateurs de son siècle; mais il est probable d'un autre côté qu'il n'a pas été des moindres. Qu'on dise tout ce que l'on voudra, quand ses sermons n'auroient fait que le garantir de l'hôpital des fous, où ses parens avoient envie de le faire enfermer, les personnes raisonnables concluront que ses sermons n'étoient pas si méprisables que ses ennemis le prétendoient. D'ailleurs, on peut dire que ceux que Despréaux attaquoit étoient ordinairement des gens qui avoient quelque mérite [3]. En effet, la plupart de ceux dont il s'est moqué dans ses satires, ont fait des ouvrages qui seront toujours estimés, quoiqu'on y puisse remarquer quelques défauts.

Despréaux ne fut pas le seul auteur distingué qui maltraita l'abbé Cotin. Molière le fit d'une manière sanglante. La comédie des *Femmes savantes* [4] est une satire contre lui et contre quelques-unes de ses amies. Cette pièce fut d'abord annoncée sous ce titre : L'*Abbé Cotin;* et, la première fois que l'on joua, l'abbé fut représenté avec un masque si ressemblant, que tout le parterre le reconnut; c'est une particularité que tout Paris sait. M. Ménage ajoute même que Molière fit acheter un des habits de cet abbé pour le faire mettre à celui qui faisoit le personnage de son héros. L'abbé se plaignit à la cour. Alors le titre de la pièce fut changé dans les affiches en celui de l'*Abbé Tricotin;* et, quand cette comédie fut imprimée, on se contenta de mettre M. Tricotin.

M. Baillet [5] ne l'épargne pas dans ses *Jugemens des poëtes*, t. V, p. 244. On le verra par le portrait qu'il en fait en parlant des *Œuvres galantes en vers et en prose* de cet abbé. « Si l'on prétend, dit-il, le louer comme un poëte des plus galans de ceux qui ont lu et su par cœur la *Légende des Ruelles*, on est en danger de confondre avec lui un célèbre prédicateur connu sous le nom de l'abbé Cotin; et, dès qu'on aura trouvé dans un abbé séculier un sujet capable d'occuper tout à la fois la chaire et le Parnasse, on se verra embarrassé par cette alliance extraordinaire qu'il a pu faire, des délices de la galanterie avec la sévérité des *Maximes de la pénitence*, du renoncement à soi-même et des autres vertus évangéliques. » La raillerie est piquante; mais il n'y a personne qui puisse raisonnablement la blâmer. Un ecclésiastique sort absolument de son caractère, et fait la chose du monde la plus absurde et la plus contradictoire, lorsqu'il s'amuse à composer des pièces galantes. Cependant, depuis Héliodore, évêque de Trica en Thessalie, qui fit le roman des *Amours de Théagène et de Chariclée*, il y a eu une infinité de gens d'église de tout ordre qui sont tombés dans cette monstrueuse irrégularité. M. Ménage nous en donne une liste assez longue dans l'un de ses ouvrages [6]. Lui qui étoit une espèce d'ecclésiastique, car il étoit pensionnaire sur des bénéfices, se trouvoit dans le cas. Il avoit fait plusieurs vers galans; et il avoit dressé cette liste pour s'excuser par l'exemple d'un grand nombre d'ecclésiastiques qui ont composé des ouvrages et des vers de galanterie. Mais il abandonne cette excuse dans la suite, et avoue que M. Baillet, qui ne l'avoit pas plus épargné que l'abbé Cotin, avoit raison de condamner ces sortes de vers dans les écrits des poëtes chrétiens. « Et je me repens sérieusement, dit-il, d'en avoir fait. Et je prie Dieu de me pardonner ceux que j'ai faits. Et je lui promets de n'en plus faire. Et je convie les jeunes gens de faire leur profit de ma faute. » M. Ménage avoit été piqué au vif, et on voit bien qu'il y a un peu de chagrin dans son fait. Je veux croire pourtant que sa conversion fut sincère; et, cela étant, ce fut un grand sacrifice qu'il fit à Dieu, car il étoit fort amoureux de ses productions.

¶ Il y a dans la Normandie une petite ville appelée Vire, dont on dit :

Viria viripotens varia virtute virescit;
A magnisque viris Viria nomen habet.

[1] Voyez p. 106, note 7.

[2] Satire IX, vers 129-130, p. 34, colonne 2.

[3] Perrault, Cotin, Cassagne, en avoient beaucoup. Quinault en avoit infiniment comme *poëte lyrique*, quoi qu'il en eût d'ailleurs fort peu. Saint-Marc.

[4] Voyez plus haut : Extrait du *Carpentariana*, p. 487; et extrait du *Menagiana*, p. 490.

[5] Voyez p. 106, note 8. — Adrien Baillet, né à la Neuville-en-Hez, village du diocèse de Beauvais, le 13 de juin 1649, mourut à Paris le 21 de janvier 1706. On trouve sa Vie à la tête de la dernière édition de ses *Jugements des savants*. Saint-Marc.

[6] L'*Anti-Baillet*, t. II, p. 334 et puis 354. Saint-Marc.

La rivière qui arrose cette ville s'appelle la Vire, et le pays voisin Vau de Vire (vallée de Vire). Olivier Basselin[1], qui étoit un foulon de Vire, inventa ces chansons qu'il appelle vaudevilles, qui furent d'abord appelées vaudevires, parce qu'on commença à les chanter au Vau de Vire. André du Chesne[2], après avoir parlé de ce pays dans ses *Antiquités et recherches des villes de France*, dit que d'icelui ont pris leur origine ces anciennes chansons qu'on appelle « communément vaudevilles pour vaudevires, desquelles, ajoute-t-il, fut auteur un Olivier Basselin, ainsi que l'a remarqué Belleforest[3], au moyen de Charles de Bourgueville[4], vivant lieutenant général au bailliage de Caen. » M. Ménage, qui a cité ces paroles[5], cite aussi celles de Belleforest, qui se trouve au premier vol., p. 18 de sa *Cosmographie;* et il conclut de ce passage et de quelques autres qu'il cite, que ceux-là se sont trompés qui ont cru que ces chansons sont appelées vaudevilles, parce que ce sont des voix de ville. Dans ce premier sentiment ont été Jean Chardavoine[6] de Beaufort en Anjou, dans un livre intitulé : *Recueil des plus belles et des plus excellentes chansons en forme de voix de ville*, et Pierre de Saint-Julien[7] dans ses *Mélanges historiques*. M. de Cailières[8] est dans le second sentiment; car il fait dire à son commandeur dans ses *Mots à la mode*, que les Espagnols appellent *passecaille* une composition en musique, qui veut dire *passe-rue*, « comme, dit-il, nous appelons en France des *vaudevilles*, certaines *chansons* qui courent dans le public. » Despréaux dans son *Art poétique*, après avoir parlé de la satire, a dit :

D'un trait de ce poëme en bons mots si fertile,
Le François né malin forma le vaudeville,
Agréable indiscret, qui, conduit par le chant,
Va de bouche en bouche et s'accroît en marchant.

On s'aperçoit bien que ce poëte étoit de l'opinion de l'auteur des *Mots à la mode;* mais ils se sont trompés aussi bien que Chardavoine et l'auteur des *Mélanges historiques*.

6

EXTRAIT DU FURETERIANA, IMPRIMÉ A PARIS, CHEZ THOMAS GUILLAIN, EN 1696, IN-12.

¶ M. Despréaux, le plus illustre poëte de notre temps, et le P. Bourdaloue[9], le plus fameux prédicateur qu'on puisse entendre, disputoient un jour sur quelque matière avec tant d'opiniâtreté, que le père, ne sachant plus que répondre à M. Despréaux : « Il est bien vrai, lui dit-il, que tous les poëtes sont fous. » — « Vous vous trompez, mon père, lui répondit M. Despréaux. Allez aux Petites-Maisons, vous y trouverez dix prédicateurs contre un poëte. »

¶ Ils ont accoutumé en Hollande, à Lyon et à Rouen, de faire un mélange de bonnes et de mauvaises pièces pour faire passer celles-ci à la faveur des autres. Les satires de M. Despréaux en ont introduit de cette manière dans le monde beaucoup de mauvaises, qui n'auroient jamais paru sans cela. Un jour qu'il étoit à Bourbon, un capucin[10], qui n'avoit jamais lu ses ouvrages que de l'impression de Lyon, vint le féliciter sur une nouvelle satire qui étoit à la fin de son livre. « Ah! disoit ce père, on reconnoît votre mérite sublime dans cette dernière pièce, et l'on voit bien que plus cet esprit extraordinaire produit, plus il a de force. Aucune de vos satires n'égale celle que vous venez de faire contre les cocus. » Cette satire n'est point de M. Despréaux et n'est point bonne, mais elle étoit du goût du capucin.

¶ M. le duc d'Orléans (M. Gaston) fit promener la Neveu[11], dont parle M. Despréaux dans ses satires, toute nue sur un âne par toutes les rues de Paris.

7

EXTRAIT DU SEGRAISIANA, IMPRIMÉ A PARIS EN 1731, IN-8°.

¶ Despréaux a eu tort de décrier si fort les ouvrages de Scarron. Son *Typhon* n'est pas aussi mauvais qu'il

[1] Voyez l'*Art poétique*, chant II, vers 181-184, p. 98, colonne 1 et note 2.

[2] André Du Chesne, *Andræas a Quercu*, *Chesnæus*, *Du Chesnæus*, *Quercetanus*, historien, né en Touraine au mois de mai 1584, mort le 30 de mai 1640.

[3] François de Belleforest, trop fécond auteur, né en septembre 1530 mort à Paris le 1er de janvier 1583.

[4] Charles de Bourgueville, sieur de Bras, lieutenant général de Caen, et auteur philosophique; né à Caen le 6 de mars 1504, mort en 1593.

[5] Dans les *Origines de la langue françoise*, au mot : *vaudeville*.

[6] Jean Chardavoine, natif de Beaufort, en Anjou. Il a fait un recueil des plus belles chansons modernes, lesquelles il a mises en musique, imprimées à Paris l'an 1576. La Croix-du-Maine.

[7] Pierre de Saint-Julien de Balleure, chanoine doyen de Saint-Vincent de Châlon, protonotaire apostolique; né dans le Mâconnais, mort le 29 de mars 1593. On lui doit, entre autres ouvrages, *De l'Origine des Bourguignons et des États de Bourgogne*. Paris, 1581, in-folio; *Mélanges historiques*. Paris, 1589, in-8°.

[8] François de Callières, diplomate et littérateur; né à Thorigny, en basse Normandie, le 14 de mai 1645, mort à Paris le 5 de mai 1717. Il était de l'Académie française et a laissé des œuvres historiques, diplomatiques et littéraires.

[9] Voyez p. 12, note 3.

[10] Boileau parle de ce capucin dans une lettre à Racine, du 29 de juillet 1687. Voyez p. 551.

[11] Voyez p. 20, note 6.

a voulu le faire croire. C'est un très-beau poëme, et il me plaît beaucoup.

¶ J'étois logé proprement et commodément au Luxembourg, et j'y fis un jour un régal à Despréaux, à Puymorin son frère, à Chapelle et à M. d'Elbene, à qui je tâchois de faire tout le bien que je pouvois dans le mauvais état de ses affaires. La fête étoit faite pour lire un chant du *Lutrin* de Despréaux, qui le lut après qu'on eut bien mangé. Quand il vint aux vers où il est parlé des cloches de la Sainte-Chapelle (ce sont ceux-ci) :

> Les cloches dans les airs, de leurs voix argentines,
> Appeloient à grand bruit les chantres à matines [1].

Chapelle, qui se prenoit aisément de vin, lui dit : « Je ne te passerai pas argentines. Argentine n'est pas un mot françois. » Despréaux continuant de lire sans lui répondre, il reprit : « Je te dis que je ne te passerai pas argentines, cela ne vaut rien. » Despréaux repartit : « Tais-toi, tu es ivre. » Chapelle répliqua : « Je ne suis pas si ivre de vin que tu es ivre de tes vers. » Leur dialogue fut plaisant, et M. d'Elbene, qui avoit du goût, prit le parti de Chapelle. Il étoit tard quand Despréaux et Puymorin se retirèrent, et je me couchai. Chapelle et M. d'Elbene demeurèrent près du feu, se mirent à plaisanter sur le mot d'argentine, et dirent mille choses sur ce sujet qui m'empêchoient de dormir, mais qui me divertissoient beaucoup.

¶ Les cabales ne servent de rien pour faire valoir des ouvrages. L'on verra dans trente ou quarante ans si l'on lira ceux de Racine [2] comme on lit présentement ceux de Corneille, qui ne vieillissent pas. C'est le père du Théâtre-François; Racine n'a travaillé qu'après lui et que sur son modèle ; il ne l'a pas surpassé, quoique ses partisans en veuillent dire. Il n'auroit pas si bien réussi que Corneille s'il s'étoit trouvé dans son temps et à sa place. Lui et Despréaux n'estiment que leurs vers ; ils ne louent personne, ils critiquent les poésies de tous les autres, et il ne paroît pas un madrigal, qu'ils ne le censurent. Cependant, ôtez-les de la poésie, ils sont muets, ils ne savent plus où ils en sont ; car, que savent-ils autre chose que rimer? M. Perrault [3], qu'ils méprisent si fort et qui ne laisse pas d'être un bon poëte, quoi qu'ils en disent, fait beaucoup plus qu'eux.

¶ Madame de la Fayette [4] disoit : « Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit. Despréaux est de ces gens-là : il ne fait autre chose que parler de lui et critiquer les autres. Pourquoi parler mal de mademoiselle de Scudery, comme il a fait? Ses vers, qui sont si naturels, si tendres et qui plaisent à tout le monde, ne sont pas de son goût : c'est qu'il ne sauroit y mordre. Il est vrai qu'il est singulier dans sa manière et qu'il a des tours qui lui sont particuliers ; mais il y a une infinité de manières qui ont toutes leur caractère, qu'il ne doit pas mépriser. Il a encore ce défaut, que de se copier toujours lui-même et de rebattre la même chose [5]. »

¶ C'est à l'occasion de Despréaux et de Racine que M. de la Rochefoucauld a établi la *Maxime* par laquelle il dit que *c'est une grande pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit*. Tout leur entretien ne roule que sur la poésie ; ôtez-les de là, ils ne savent plus rien.

¶ Les dernières poésies de Despréaux sentent l'esprit épuisé. Ce n'est plus que de la *baissière* et il se copie lui-même. Il introduit dans sa première satire un poëte pour soutenir la religion, lequel en parle comme un ignorant. Tout ce que l'on peut conclure du raisonnement du poëte, c'est qu'il a de la religion, parce qu'il en faut avoir par politique.

¶ Chapelain, avec son avarice, est mort riche de quatre cent mille livres. On lui en trouva deux cent quarante mille en argent comptant et il en avoit treize mille de revenu. Il avoit sous sa dépendance tout ce qu'il y avoit de prétendans à la poésie, l'espace de près de quarante ans. Despréaux fut le premier qui secoua le joug, en l'attaquant par son *Chapelain décoiffé* [6]. D'abord que cette pièce parut, il ne falloit pas dire Chapelain décoiffé, dit M. Nublé [7], mais Chapelain démasqué. M. Nublé le connoissoit bien.

¶ Ce furent les *Précieuses* (*ridicules*), qui mirent Molière en réputation. La pièce ayant eu l'approbation de tout Paris, on l'envoya à la cour, qui étoit alors au voyage des Pyrénées, où elle fut très-bien reçue. Cela lui enfla le courage, « je n'ai plus que faire, dit-il, d'étudier Plaute et Térence, ni d'éplucher les fragments de Ménandre, je n'ai qu'à étudier le monde. » Il y avoit néanmoins quelque chose d'outré ; les précieuses n'étoient pas tout à fait du caractère qu'il leur avoit donné ; mais ce qu'il avoit imaginé étoit bon pour la comédie. Il n'a pas seulement imité Plaute et

[1] Le *Lutrin*, chant IV, vers 1-2, p. 122.

[2] Il faut avouer que Segrais s'est lourdement trompé.

[3] Perrault n'eût-il jamais fait que son poëme de la *Peinture*, et son *Épître à la Quintinie*, il seroit digne de ce titre. Saint-Marc. — Qui donc, aujourd'hui, lit Perrault pour son plaisir?

[4] Voyez p. 486, note 2.

[5] Ce reproche n'est pas sans fondement, et M. Despréaux l'a reçu de tous ses ennemis. Il faut pourtant l'expliquer. Il ramène de temps en temps les mêmes idées, mais il en varie assez les expressions pour que l'on ne puisse pas dire qu'il ne fait que rebattre les mêmes choses. Saint-Marc.

[6] Voyez p. 156, *Remarques sur d'autres pièces attribuées à Boileau*.

[7] Célèbre avocat ami de Ménage. Il en est souvent parlé dans le *Menagiana*.

Térence, il a encore tiré de bonnes choses des Italiens et particulièrement de Trivelin. On a vu par ce moyen ce qui ne s'étoit pas encore vu et ce qui ne se verra jamais. C'est une troupe accomplie de comédiens, formée de sa main, dont il étoit l'âme et qui ne peut pas avoir de pareille. C'est une des particularités remarquables du siècle d'où nous allons sortir. *Le Tartuffe* est la meilleure de ses pièces. Despréaux a voulu donner la préférence au *Misanthrope* [1], qui a aussi son mérite; mais le *Misanthrope* paroît trop souvent. Il a plus de dix-huit cents vers lui seul, pour son rôle. On ne voit presque que lui sur le théâtre.

¶ Despréaux vient de faire une épigramme contre M. de la Chapelle [2], qui ne l'a pas loué dans une harangue qu'il a prononcée, où il parle mal aussi de Boyer [3]. Le pauvre Boyer n'a jamais offensé personne. Il a fait des pièces qui ont été jouées dans leur temps, et il étoit assez bon académicien [4].

8

EXTRAIT DES LETTRES DE MADAME LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ, ÉDITION DE PARIS, 1734, POUR LES QUATRE PREMIERS VOLUMES, ET 1737, POUR LES DEUX DERNIERS.

¶ Votre frère [5] est à Saint-Germain. Il est entre Ninon et une comédienne [6], et Despréaux sur le tout. Nous lui faisons une vie enragée. Lettre du mercredi 18 mars 1671.

¶ Despréaux a été avec Gourville [7] voir M. le prince. M. le prince lui envoya voir son armée. « Eh bien, qu'en dites-vous? dit M. le prince. — Monseigneur, dit Despréaux, je crois qu'elle sera fort bonne quand elle sera majeure. » C'est que le plus âgé n'a pas dix-huit ans. Lettre du jeudi 2 novembre 1673.

¶ Je dînai avec M. le duc [8], M. de la Rochefoucauld, madame de Thianges, madame de la Fayette, madame de Coulange, l'abbé Testu, M. de Marsillac Guilleragues [9] chez Gourville. Vous y fûtes célébrée et souhaitée, et puis on écouta la poétique de Despréaux... Despréaux vous ravira par ses vers. Il est attendri pour le pauvre Chapelain; je lui dis qu'il est tendre en prose et cruel en vers. Lettre du vendredi 15 décembre 1673.

¶ J'allai dîner samedi chez M. de Pomponne [10], et puis jusqu'à cinq heures il fut enchanté, enlevé, transporté de la perfection des vers de la poétique de Despréaux. M. d'Hacqueville y étoit; nous parlâmes du plaisir que j'aurois de vous la voir entendre. Lettre du lundi 15 janvier 1674.

¶ Corbinelli [11] m'écrivit l'autre jour un fort joli billet. Il me rendoit compte d'un dîner chez M. de Lamoignon. Les acteurs étoient les maîtres du logis, M. de Troyes [12], M. de Toulon [13], le P. Bourdaloue [14], son compagnon, Despréaux, Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes. Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpasse à son goût et les vieux et les nouveaux. Le compagnon du Bourdaloue, qui faisoit l'entendu, et qui s'étoit attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué dans son esprit, il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah, Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux, un *cotal riso amare*. Despréaux lui dit : « Mon père ne vous pressez point; » le père continue; enfin Despréaux le prend par le bras et, le serrant bien fort, lui dit : « Mon père, vous le voulez. Eh bien! c'est Pascal, morbleu! — Pascal! dit le père tout étonné. Pascal est beau autant que le faux le peut être. — Le faux! dit Despréaux. Le faux! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable. On vient de le tra-

[1] Est-ce parce qu'il a dit, *Art poétique*, chant III, vers 400 :

Je ne reconnois plus l'auteur du *Misanthrope*?

[2] Voyez p. 155, III.

[3] Voyez p. 106, note 3.

[4] Ces extraits du *Segraisiana* donnent une idée de la façon dont Boileau et Racine étaient traités par leurs ennemis et montrent aussi ce qu'on pensait des auteurs qu'attaquait le premier. On sait, du reste, que Racine était aussi satirique et aussi mordant dans la conversation, qu'il est doux et poli dans ses œuvres, tandis qu'avec Boileau c'est précisément le contraire. Voyez pages 476 et 477, colonnes 2, et pages 480-481.

[5] Le marquis de Sévigné; madame de Sévigné parle à madame de Grignan, sa fille. Saint-Marc.

La Champmeslé. Saint-Marc.

[7] Voyez p. 150, note 3.

[8] Louis, duc de Bourbon, prince du sang, né le 11 d'octobre 1668, mort subitement à Paris le 4 de mars 1710.

A qui est adressée l'épître v. Voyez p. 68, note 10.

[10] Voyez p. 76, note 7.

[11] Jean Corbinelli, épicurien aimable, secrétaire des commandements de Marie de Médicis; mort à Paris le 19 de juin 1716, âgé de plus de cent ans. On a de lui : *Sentiments d'amour tirés des meilleurs poëtes modernes*. Paris, 1671, 2 vol. in-12; les *Anciens historiens réduits en maximes*, premier volume : Tite-Live. Paris, 1694, in-12; *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, enrichie de portraits et d'autres ornements magnifiques. Paris, 1705, 2 vol. in-4°; *Recueil de tous les beaux endroits des ouvrages des plus célèbres auteurs de ce temps divisés en quatre tomes*. Paris, 1696, 3 vol. in-12. On peut consulter sur Corbinelli le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, tome V, pages 344-345.

[12] François le Bouthillier de Chavigny, évêque de Rennes, puis de Troyes, et, en 1715, du conseil de régence; mort à Paris le 15 de septembre 1731, dans sa quatre-vingt-dixième année.

[13] Armand-Louis Bonnin de Chalucet, nommé en 1684, sacré en 1692, mort en 1712. On a de lui quelques ouvrages de controverse.

[14] Voyez p. 42, note 3.

duire en trois langues[1]. » Le père répond : « Il n'en est pas plus vrai pour cela. » Despréaux s'échauffe là-dessus, et, criant comme un fou, entame une autre dispute; le père s'échauffe de son côté, et, après quelques discours fort vifs de part et d'autre, Despréaux prend Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre; puis, revenant et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du père et alla rejoindre la compagnie, qui étoit demeurée dans la salle où l'on mange. Ici finit l'histoire; le rideau tombe. Corbinelli me promet le reste dans une conversation; mais moi, qui suis persuadée que vous trouverez cette scène aussi plaisante que je l'ai trouvée, je vous l'écris; et je crois que, si vous la lisez avec vos bons tons, vous la trouverez assez bonne. Lettre du dimanche 15 janvier 1690.

9

EXTRAIT DU DUCATIANA, OU REMARQUES DE M. LE DUCHAT[2], SUR DIVERS SUJETS D'HISTOIRE OU DE LITTÉRATURE, ETC., A AMSTERDAM, CHEZ HUMBERT, 1738, 2 VOL. IN-8°.

¶ Ce fut le roi Charles VI qui, environ l'an 1381, réduisit à trois les fleurs de lis sans nombre que ses prédécesseurs avoient dans leur écu. Il y a plusieurs maisons en France beaucoup plus anciennes que ce changement. Celle d'Estaing[3] en est une, ayant été gratifiée de ses armes par le roi Philippe-Auguste dans le douzième siècle. Ainsi ces deux vers où Boileau a cette maison en vue, satire v, vers 11-12 :

Et que l'un des Capets pour honorer leur nom
Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson;

ces vers, dis-je, ne sont pas exacts; car ces armes étoient et devroient être encore des fleurs de lis sans nombre, et non pas les trois fleurs de lis de Charles VI et de ses successeurs[4].

Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,

dit le même poëte, sat. VIII, v. 75. Il n'est pas besoin d'aller si loin pour trouver de l'ambre à cueillir. Pline, liv. IV, c. XIII, dit, que de son temps, on le recueilloit proche de Bannomania, qui, selon Dupinet, est l'île de Borkhalm, dans la mer de Suède, et de nos jours c'est dans la mer de Prusse, près de Colberg, que se trouve l'ambre.

¶ Le *Guidon des finances*, nommé dans le vers 118 de la même satire, est, si je ne me trompe, un in-12 imprimé à Paris en 1597[5] au commencement de l'administration du marquis de Rosny, depuis duc de Sully, lequel, devenu surintendant des finances, mit en France les finances du roi sur un meilleur pied qu'elles n'avoient été avant lui.

¶ Lorsque M. Brossette dit, dans sa note sur le quatre-vingt-dixième vers de la sixième épître de Despréaux[6], que le duc d'Orléans défit le prince d'Orange à Cassel le 11 avril 1677, quoiqu'il (le duc) fût inférieur en nombre, il parle comme ayant été mal informé. La ville de Cambrai prise, et le roi informé de la marche du prince d'Orange au secours de Saint-Omer, détacha de son armée neuf bataillons et quelques escadrons, qui mirent la supériorité du nombre du côté de l'armée de France. M. de Traci commandoit ce renfort.

¶ L'Académie ayant été consultée lequel valoit mieux de dire comme Despréaux, v. 62 de sa deuxième satire[7], le jour *à rien faire*, ou comme la Fontaine dans son épitaphe, *à ne rien faire;* l'expression de

[1] Il y a une édition à quatre colonnes, à Cologne, en 1684, in-8°, sous ce titre : les *Provinciales*, ou *Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis, et aux RR. PP. jésuites*, sur la morale de ces pères; traduites en latin par Guillaume Wendrock, théologien de Saltzbourg; en espagnol par le sieur Gratien Cordero, de Burgos; en italien par le sieur Cosimo Brunetti, gentilhomme florentin. On sait que Wendrock est Nicole (voyez p. 57, note 7); les noms des autres traducteurs sont supposés et l'on ne les connoit pas. Saint-Marc.

[2] Jacob Le Duchat, calviniste, né à Metz le 22 de février 1658, mort réfugié à Berlin le 25 de juillet 1735. Il exerça la profession d'avocat jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, et ensuite s'adonna exclusivement aux lettres. On lui doit des éditions de la *Confession de Sancy*, du *Journal de l'Estoile*, la *Satire de Menippée*, etc. Son travail sur Rabelais est encore utilement consulté.

[3] Le comte Joachim d'Estaing, né vers 1617, passa une partie de sa vie à composer l'arbre généalogique de sa famille. Boileau n'est là que l'écho des contemporains fatigués tous des prétentions nobiliaires du comte d'Estaing. Le *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, années 1851-52, p. 70 et suivantes, renferme sur ce gentilhomme une curieuse notice historique de M. Eug. d'Auriac.

[4] Il importe peu de savoir si la maison d'Estaing a dû conserver ses armes telles qu'elle les avoit reçues de Philippe-Auguste, ou si le don de ce roi, consistant dans les *Armes de France*, brisées dans un *chef d'or*, elle a dû se conformer au changement fait par Charles VI. Il suffit que M. Despréaux ne s'exprime pas selon la vérité de l'histoire, pour que Le Duchat ait pu le reprendre. Mais cette faute devoit-elle être relevée? N'est-ce pas assez, pour la justification du poëte, que la maison d'Estaing ne porte aujourd'hui que trois fleurs de lis dans son écusson, et que les fleurs de lis y soient en conséquence de la concession d'un descendant de Hugues Capet? Je crois que, dans les choses de cette nature, un poëte peut s'en tenir à ce que tout le monde a sous les yeux, et qu'il n'est pas blâmable pour n'avoir pas toute l'exactitude d'un antiquaire. Saint-Marc.

[5] Voyez p. 30, note 7.

[6] Voyez p. 73, colonne 1 et note 4.

[7] La nuit à bien dormir et le jour à rien faire,

p. 16, colonne 1.

Voici l'épitaphe bien connue, que se fit La Fontaine :

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangeant son fonds après son revenu;
Jugeant le bien chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien sut le dispenser;
Deux parts en fit : dont il souloit passer
L'une à dormir, et l'autre à *ne rien faire*.

Despréaux passa tout d'une voix. La décision est bonne; mais je n'ai jamais pu goûter la raison dont elle fut appuyée, parce, dit-on, qu'en ôtant la négative, *rien faire* devenoit une espèce d'occupation. Apparemment Rabelais ne l'auroit pas goûtée non plus, puisque liv. IV, c. 32, parlant des occupations de Caresme Prenant : « Travailloit, dit-il, rien ne faisant, rien ne faisoit, travaillant. » D'ailleurs le même Rabelais auroit pu fournir une bonne autorité pour la décision de l'Académie [1]. Ce sont ces paroles de frère Jean au liv. V, c. XV : « Nous ne faisons que ravasser, que rien faire. » Joachim du Bellay [2], dans l'épître liminaire de ses *Jeux rustiques* à M. Duthier :

Les vers qu'ici je chante,
Duthier, je ne les présente
A ces sourcis renfrognez
Auxquels tel jeu ne peut plaire,
Et qui souvent *a rien faire*
Sont les plus embesognez.

Vau-rien, rien-vaut, vau-néant, sont encore pour la décision de l'Académie, aussi bien que cet endroit de Desperriers [3], p. 145 de ses œuvres, Lyon 1544 :

En méprisant d'oysiveté l'affaire
Laquelle veut servir Dieu de *rien faire*.

¶ Sauval, jeune homme parisien, que Despréaux, v. 40 de la satire VII, nomme Sofal [4], travailloit en 1655 à une histoire complète de la ville de Paris, qui devoit comprendre quatre tomes. Elle a vu enfin le jour, sous le titre d'*Antiquitez de Paris*, in-folio, 3 vol., vers l'année 1725.

¶ *Aimez-vous la muscade?* Despréaux, sat. III, v. 119 [5]. Le goût pour la muscade avoit passé, après avoir dominé cent cinquante ans plus ou moins. Charles Estienne [6], p. 104 de son *Seminarium* imprimé en 1536 : *Jam in ganeam et culinas descendit, ut opsonia sapore suo condiat, nullumque temere condimentum sine hac moschata nucula struitur.*

¶ Ses murs... *s'allongent dans la nue. Lutrin*, c. III, v. 5-6 [7]. On peut dire, comme Voiture [8], qu'une haute tour *allonge son cou* dans la nue; mais je doute qu'on en puisse dire autant des murs de cette tour. J'aimerois mieux s'élèvent [9].

¶ Coras [10], ministre gascon, descendu de l'illustre Jean Coras, l'un des martyrs des protestans, s'étoit fait catholique romain. Il est auteur du *Jonas*, du *David*, et de quelques autres poëmes.

10

EXTRAIT DES LETTRES NOUVELLES DE BOURSAULT [11], ÉDITION DE PARIS, 1738.

¶ Un abbé [12], ou pour mieux dire un aspirant à l'être, car il n'avoit point encore d'abbaye, parlant un jour à M. Despréaux contre la multiplicité des bénéfices, lui disoit : « Se peut-il que tel et tel, qui passent pour de si habiles gens, et qui effectivement le sont beaucoup, puissent s'aveugler de s'inscrire en faux contre la doctrine des apôtres et contre la décision des conciles? Ne savent-ils pas quel péril est attaché à la multiplicité des bénéfices? J'ai pris les ordres sacrés, et suis sans vanité d'une des premières maisons de la Touraine. Il y a une espèce d'obligation à un honnête homme de soutenir sa naissance; mais je vous proteste que, si je puis parvenir à une abbaye, ne fût-elle que de mille écus, elle fixera mon ambition, et

[1] Les différentes autorités que Le Duchat va rapporter ne font rien, ni pour ni contre la décision de l'Académie. Elles prouvent seulement que les deux expressions dont il s'agit sont également anciennes dans la langue. C'est pourquoi l'Académie n'avoit point à prononcer. Elle a seulement décidé par quelle raison l'une paroissoit meilleure que l'autre, et la raison est bonne. Saint-Marc.

[2] Joachim Du Bellay, né vers 1524 au château de Liré (Maine-et-Loire), mort le 1er de janvier 1560. Les œuvres françaises de J. Du Bellay ont été recueillies, Paris, 1567, 2 vol. in-8°, par Aubert de Poitiers.

[3] Jean-Bonaventure Desperriers, valet de chambre de Marguerite, reine de Navarre, sœur de François Ier; né à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) vers la fin du quinzième siècle, mort vers 1544. Henri Estienne rapporte que, dans un accès de fièvre chaude, il se perça de son épée. Il a eu une grande part à la rédaction des contes de la reine de Navarre. Les seules des œuvres de Desperriers qu'on lise encore aujourd'hui sont le *Cymbalum mundi* et les *Nouvelles recréations et joyeux devis*, ouvrages dont il existe de nombreuses éditions.

[4] Page 26; voyez la note 9.

[5] Page 18, colonne 2.

[6] Charles Estienne, imprimeur, troisième fils de Henri Ier, et frère de Robert, né en 1504, mort en prison pour dettes en 1564. Il étoit docteur en médecine. On lui doit entre autres ouvrages : *La Guide des chemins et fleuves de France* et les *Voyages en plusieurs endroits de France*; ce sont des premiers *Guides* connus; *Dictionnaire historique et poétique de toutes les nations, hommes, lieux, fleuves, montagnes*. Paris, 1553, in-4°. D'additions en additions, ce dictionnaire est devenu les 10 vol. in-folio du Moréri de 1759. *Prædium rusticum*; Paris, 1554, in-8°. Charles Estienne a, en outre, terminé les travaux commencés par son frère Robert. L'ouvrage que cite ici Le Duchat est le *Seminarium* et *Plantarum fructiferarum præsertim arborum*. Paris, 1536, in-8°; réimprimé en 1540, 1548, 1554, etc.

[7] P. 120, col. 1.

[8] Voyez p. 19, note 9.

[9] L'observation est bonne, à mon avis; l'expression de Voiture a toute la justesse que le badinage requiert. Il personnifia la tour de Montlhéry, et lui fait *allonger son cou de grue pour regarder Paris*. Le verbe *allonger* suppose un mouvement actuel, et Voiture le prête réellement à cette tour. Dans les vers de M. Despréaux, il s'agit tout simplement de la hauteur des murs de cette même tour. L'auteur ne les personnifie pas, et n'a pas dû se servir d'un verbe dont la signification renferme l'idée d'un mouvement actuel. Saint-Marc.

[10] Voyez p. 34, note 1.

[11] Voyez p. 559, notes 2-3.

[12] L'abbé de Dangeau.

qu'il n'y aura aucun appât qui puisse ébranler la résolution que je fais. » Quelque temps après il s'en présenta une autre de huit mille, qu'il obtint encore : pendant qu'il avoit le vent en poupe, un prieuré simple de six mille livres de rente étant encore venu à vaquer, il le sollicita avec tant d'empressement, qu'il trouva moyen de l'avoir. M. Despréaux, lui voyant accumuler tant de bénéfices considérables l'un sur l'autre, lui fut rendre visite, et lui dit : « Monsieur l'abbé, qu'est devenu ce temps de candeur et d'innocence, où vous trouviez la multiplicité des bénéfices si dangereuse? — Ah! monsieur Despréaux, lui répondit-il; si vous saviez que cela est bon pour vivre! — Je ne doute point, lui répliqua M. Despréaux, que cela ne soit fort bon pour vivre; mais pour mourir, monsieur l'abbé, pour mourir! »

¶ Trouvez bon, Monseigneur, que je vous parle d'un homme illustre... dont j'ai autrefois été ennemi, et de qui je ne pourrois m'empêcher de bien parler quand je le serois encore. C'est de M. Despréaux...; M. Patru[1] de l'Académie françoise, qui avoit beaucoup de mérite et peu de bien, étant persécuté par d'inflexibles créanciers, qui vouloient faire vendre publiquement sa bibliothèque, M. Despréaux, qui en fut averti, l'acheta pour empêcher qu'on ne lui fît l'affront de la déplacer, et la laissa à M. Patru pour en jouir le reste de sa vie, comme si elle eût toujours été à lui. Si ce plaisir fut grand pour celui qui le reçut, je ne doute point qu'il ne le fût encore davantage pour celui qui le fit[2].

¶ Le même M. Despréaux, ayant appris à Fontainebleau qu'on venoit de retrancher la pension que le roi donnoit au grand Corneille, courut avec précipitation chez madame de Montespan et lui dit que le roi, tout équitable qu'il étoit, ne pouvoit sans quelque injustice donner pension à un homme comme lui, qui ne commençoit qu'à monter sur le Parnasse, et l'ôter à un autre qui depuis si longtemps étoit arrivé au sommet : qu'il la supplioit, pour la gloire de Sa Majesté, de lui faire plus tôt retrancher la sienne, qu'à un homme qui le méritoit infiniment mieux; et qu'il se consoleroit plus facilement de n'en avoir point que de voir un si grand poëte que Corneille cesser de l'avoir. Il parla si avantageusement du mérite de Corneille; et madame de Montespan trouva sa manière d'agir si honnête, qu'elle lui promit de le faire rétablir et lui tint parole. Quoique rien ne soit plus beau que les poésies de M. Despréaux, je trouve que les actions que je viens de dire à Votre Grandeur sont encore plus belles[3].

¶ Vous ne pouvez disconvenir, Monseigneur[4], que l'on n'ait pardonné, que dis-je, pardonné? trouvé parfaitement beau dans Martial et dans Juvénal force jeux de mots qui ne valent pas mieux que ceux dont je parle[5]. On trouve cent raisons pour colorer une absurdité grecque ou latine, que le temps, qui souvent ne sait ce qu'il fait, a voulu transmettre jusqu'à nous; et l'on ne veut pas accorder la moindre grâce ni à son siècle ni à sa patrie. Si de nos jours quelqu'un avoit trouvé la fade invention du cheval de bois, où, suivant toutes les apparences, il ne pouvoit y avoir plus de quarante hommes pour surprendre une ville aguerrie, qui depuis dix ans se défendoit contre l'armée formidable de tant de rois ligués pour la détruire, de bonne foi lui pardonneroit-on cette liberté? Que Henri II au tournois, où il fut malheureusement tué par Montgommery, n'avoit-il une mère déesse, pour lui faire présent d'un bouclier semblable à celui que Vénus apporta à son fils Énée. Ce monarque n'auroit pas été blessé. Tout ce qui s'est fait de mémorable depuis l'origine de Rome jusqu'à la bataille d'Actium y est gravé; et quand chaque figure n'occuperoit que la place d'un grain de sable, il auroit fallu que ce bouclier eût contenu au moins sept ou huit toises. Homère, ce prince de la poésie, de qui la réputation dure depuis tant de siècles, est un grand modèle à imiter dans ce qu'il a fait de beau; mais je ne puis prendre ses vices pour des vertus; et, quand il donne à Junon des yeux de bœuf et qu'il fait parler un cheval à Achille, je ne crois pas que ce soient des endroits à encenser. Je ne dis point cela, Monseigneur, pour prendre le parti des modernes contre les anciens. Le côté dont je me rangerois n'en seroit guère plus fort; et d'ailleurs l'ignorance où je suis me dérobe le plaisir de voir les beautés de l'antiquité dans leur source; mais, à en juger par les traductions qu'on en a faites, il me semble que les beautés de notre temps les valent bien; et que Racine et Despréaux, qui soutiennent le parti des anciens jusqu'à effusion d'encre, ont fait de plus belles choses qu'eux. Un de mes amis, aussi savant et aussi poli qu'on le puisse être, et qui sait les beautés du grec comme celles du françois, préfère Quinault à tous les lyriques de la Grèce; et me soutenoit encore hier qu'Anacréon, dont les vers sem-

[1] Voyez p. 15, note 5.

[2] Les deux fragments qui précèdent sont extraits d'une lettre à l'évêque de Langres.

[3] C'est un témoin, non suspect, qui dépose en faveur de la vérité d'un fait contesté plus d'une fois par les Journalistes de Trévoux. Saint-Marc.

[4] L'évêque de Langres.

[5] Avant ce qu'on lit ici, Boursault avoit rapporté deux épigrammes pleines de jeux de mots. Saint-Marc.

bloient être dictés par l'Amour, n'a rien fait de si galant que ce couplet de chanson :

> Enfin la charmante Lisette,
> Sensible à mon cruel tourment,
> A bien voulu dessus l'herbette
> M'accorder un heureux moment.
> Pressé d'une charge si belle,
> Tendre gazon, relevez-vous;
> Il ne faut qu'une bagatelle
> Pour alarmer mille jaloux.

J'ai ouï dire à ce fameux Despréaux, que j'ai cité il n'y a qu'un moment, et dont le suffrage est d'un si grand poids, que jamais il n'a rien vu de plus beau, dans le genre lyrique, que les quatre vers dont je vais faire part à Votre Grandeur. Donc on peut faire aussi bien dans ce temps-ci que dans le temps passé, et les anciens n'ont d'autre avantage sur nous que celui d'être venus les premiers, avantage dont je ne suis point jaloux, tant le plaisir d'être me paroît préférable à celui d'avoir été. Voici les vers dont M. Despréaux est si content :

> Doux ruisseaux, coulez sans violence;
> Rossignols, arrêtez votre voix;
> Taisez-vous, zéphirs; faites silence :
> C'est Iris, qui chante dans ce bois.

VIII

EXTRAIT

DU

PROCÈS-VERBAL[1] DE TRANSPORT DES RESTES DE NICOLAS BOILEAU-DESPRÉAUX

AU MUSÉUM DES MONUMENS FRANÇAIS, LEDIT PROCÈS-VERBAL DÉPOSÉ DANS L'ÉTUDE DE LE CERF, NOTAIRE A PARIS.

L'an huit de la République française, le vingt-sept ventôse, nous, Alexandre Lenoir, administrateur et conservateur du Muséum des monumens français, et Pierre-Claude Binart, sous-conservateur, demeurant audit musée, rue des Petits-Augustins, division de l'Unité, dépositaires des restes de Nicolas Boileau-Despréaux, exhumés de la chapelle basse du Palais de Paris, et à nous envoyés par ordre des membres du bureau central du canton de Paris, et remis entre nos mains par le citoyen Clément, commissaire de police de la division du pont Neuf, suivant son procès-verbal du quinze pluviôse dernier, dont il nous a donné expédition, désirant réunir les dépouilles de ce poëte célèbre à celles de Molière et de la Fontaine[2], ses contemporains et ses amis, avons fait ériger, à cet effet, près de leurs tombeaux, dans le jardin Élysée dudit Muséum des monumens français, un monument simple, mais digne de la célébrité que ce poëte s'est acquise, et étant en état de recevoir ses cendres; et attendu l'état de dégradation où se trouvait le cercueil de plomb qui renfermait les restes de Boileau, avons fait construire un coffre de bois de chêne, de la longueur d'environ un mètre, dans lequel avons mis les ossemens de ce poëte, avec une [mention] du fait, gravée sur une plaque de cuivre attachée dans l'intérieur dudit coffret, sur lequel avons fait mettre une plaque de cuivre qui était sur l'ancien cercueil avec cette inscription : *Ici est le corps de M. Nicolas Boileau, escuyer, sieur Despréaux, l'un des quarante de l'Académie françoise, lequel est décédé le* 13 *mars* 1711[3], *âgé de soixante-*

[1] La Bibliothèque impériale possède un exemplaire de l'*Histoire de la Sainte-Chapelle* de Sauveur-Jérôme Morand, dans lequel son frère, architecte, a inséré les copies de plusieurs pièces originales curieuses. C'est l'une de ces copies que nous reproduisons ici; nous n'avons pu découvrir si, déjà, elle avait été publiée.

[2] Molière et la Fontaine sont maintenant au cimetière du Père-La-Chaise. Les restes de Boileau ont été transférés à Saint-Germain des Prés le 14 de juillet 1819. « Nous ignorons, dit M. Berriat Saint-Prix, pourquoi l'on a choisi cette église. Puisqu'on tenait à transférer dans un temple le mausolée de Boileau, il fallait le placer à Notre Dame dont la paroisse comprend les territoires de Saint-Jean le Rond et de la Sainte-Chapelle, dernières demeures du poete et de sa famille. »

[3] Une lettre de l'abbé Boileau, le chanoine de la Sainte-Chapelle, à Brossette, du 27 de mars 1711, lettre que nous donnons, p. 417, note 5, porte : « Il est passé en l'autre vie à dix heures du soir le 11 de ce mois, âgé de soixante-quatorze ans et quatre mois, étant né le 1er novembre en l'année 1636. Il avoit été baptisé à la Sainte Chapelle du palais, où il est enterré avec ses parents dans le tombeau de notre famille... » Malgré cette date du 11, donnée par son frère, Despréaux est bien mort le 13 de mars, comme le prouvent les deux actes authentiques publiés par M. Berriat-Saint-Prix, t. IV, p. 472, *Pièces justificatives*, nos 39 et 40. La plaque ici mentionnée est un témoignage de plus.

treize ans et quelques mois. Requiescat in pace. Puis, accompagnés des citoyens Ambroise-Robert Lesieur et Augustin-Jean Lesieur, frères, demeurant division de la Cité, l'avons fait placer dans la concavité du monument que nous lui avions fait ériger, et que nous avons fait sceller de son couronnement.

Ainsi signé :

Le Noir, Binart, A. R. Lesieur, A. J. Lesieur.

IX

EXTRAIT

DU

COURS DE LITTÉRATURE DE LA HARPE

Il me semble que tout soit dit sur Boileau. Les commentateurs l'ont traité comme un ancien; ils ont épuisé dans leurs notes les recherches de toute espèce, l'érudition et les inutilités. Son rang est fixé par la postérité; il le fut même de son vivant : et c'est un bonheur remarquable, que cet homme, qui en avait attaqué tant d'autres, ait été apprécié par un siècle qu'il censurait; que ce critique sévère, qui mettait les auteurs à leur place, ait été mis à la sienne par ses contemporains; et que tout son mérite ait été dès lors généralement reconnu, tandis que celui de Molière, de Racine, de Quinault, de La Fontaine, n'a été bien parfaitement senti qu'avec le temps. Corneille et Despréaux, parmi les grands poëtes du dernier siècle, sont les seuls qui aient joui d'une réputation à laquelle les générations suivantes n'ont pu rien ajouter : l'un, parce qu'il devait subjuguer les esprits par l'ascendant et l'éclat d'un génie qui créait tout; l'autre, parce que, faisant parler le goût en beaux vers, à une époque où le goût et les beaux vers avaient tout le prix de la nouveauté, il apportait une lumière que chacun semblait attendre, et se distinguait d'ailleurs dans un genre où il n'avait point de rivaux. Mais, dans Racine, dans Molière, la perfection dramatique, qui se compose de tant de qualités différentes, avait besoin de cette grande épreuve du temps et de l'examen raisonné des connaisseurs pour être embrassée dans son entier. Le talent de Quinault, secondaire sous plusieurs rapports, partagé par le musicien, combattu par des autorités, n'a pu obtenir qu'une justice tardive, et due en partie à l'infériorité de ses successeurs. Enfin, dans la fable et le conte, la petitesse des sujets et le défaut d'invention ne laissaient pas apercevoir d'abord tout ce qu'était La Fontaine, et il a fallu qu'une longue jouissance, nous donnant toujours de nouveaux plaisirs, attirât plus d'attention sur le prodige de son style. Telles sont les différentes destinées des grands écrivains, toujours plus ou moins dépendantes et des circonstances et du caractère de leur composition. Ceux que je viens de citer ont gagné dans l'opinion, et sont aujourd'hui plus admirés qu'ils ne le furent jamais. Corneille et Despréaux n'ont rien perdu de leur gloire; mais leurs ouvrages sont plus sévérement jugés L'admiration et la reconnaissance que l'on doit au premier n'ont pas empêché qu'on ne vît tout ce qui lui manque; et, malgré les obligations que nous avons au second, quelques-uns de ses écrits n'ont plus à nos yeux le même éclat qu'ils eurent dans leur naissance Qu'on ne s'imagine pas que, par cet aveu, je me prépare à donner gain de cause à ses détracteurs : j'en suis si éloigné, que cet article sera employé tout entier à les combattre. La restriction que j'ai annoncée ne regarde que ses premières et ses dernières satires. Je vais faire voir que, sur ce point seul, la différence des temps a dû lui faire perdre quelque chose; que c'est la seule portion de ses titres littéraires qui ait baissé dans l'esprit des bons juges, et que sur tout le reste notre siècle est d'accord avec le sien. Je dis notre siècle, parce qu'en effet il n'est représenté que par ceux qui lui font le plus d'honneur, par ceux qui, ayant des droits à la gloire, en sont les justes appréciateurs dans autrui. Si de nos jours des hommes éclairés et d'un mérite réel ont fait à Boileau quelques reproches qui ne me paraissent pas fondés, je les distinguerai, comme je

le dois, de ceux qui lui refusent toute justice; et quant à ceux-ci, s'il est permis de descendre jusqu'à les réfuter, c'est moins pour venger la mémoire de Boileau, qui n'en a pas souffert, que pour mettre dans tout son jour cet esprit de vertige et de révolte qui multiplie sans cesse parmi nous les ennemis du bon goût et de la raison, et pour marquer la distance qui sépare les vrais gens de lettres de ceux qui ne veulent usurper ce titre que pour le déshonorer.

Une des académies de province qui, à l'exemple de celles de la capitale, distribuent des prix annuels, proposa pour sujet, il y a quelques années, l'*Influence de Boileau sur la littérature française*. Ce programme réveilla la haine secrète que les successeurs des Cotin nourrissent depuis longtemps contre le redoutable ennemi du mauvais goût et le fondateur immortel des bons principes. L'académie de Nîmes reçut un discours où l'on se moquait d'elle et de la prétendue influence de Boileau : on s'efforçait d'y prouver qu'il n'en avait jamais eu d'aucune espèce. Ainsi donc celui qui fut parmi nous le premier législateur de tous les genres de poésie et le premier modèle de notre versification n'aurait rendu aucun service aux lettres, et n'aurait répandu aucune lumière! C'est une étrange assertion. L'écrit où elle était développée n'a pas vu le jour; mais il n'a rien perdu : on vient d'imprimer une brochure anonyme qui contient des révélations bien plus merveilleuses. Comme ce nouveau docteur va infiniment plus loin que tous les déclamateurs qui l'avaient précédé, je ne compte venir à lui qu'à la fin de cet article, parce qu'il faut toujours finir par ce qu'il y a de plus curieux.

Il est à propos d'abord d'écarter un des sophismes les plus spécieux et les plus trompeurs dont se servent les ennemis de Despréaux. Ils rangent hardiment à leur parti des écrivains renommés qui, en admirant notre poëte, lui ont pourtant refusé quelques avantages que d'autres croient devoir reconnaître. C'est pour leur enlever ces appuis illusoires et confondre leur mauvaise foi que je me permettrai de discuter l'opinion d'un de nos plus célèbres académiciens, dont je fais profession d'aimer et d'honorer la personne et les talents. L'auteur des *Éléments de la littérature*, ouvrage qui doit être mis au rang de nos bons livres classiques, et qui contient la théorie la plus lumineuse et la plus savamment approfondie de tous les arts de l'imagination, M. Marmontel, a trop d'esprit et de lumières pour ne pas reconnaître le mérite de Despréaux : aussi lui rend-il un hommage aussi authentique que légitime. Il voit en lui « un critique judicieux et solide, le vengeur et le conservateur du goût, qui fit la guerre aux mauvais écrivains, et déshonora leurs exemples; fit sentir aux jeunes gens les bienséances de tous les styles ; donna de chacun des genres une idée nette et précise; connut ces vérités premières qui sont des règles éternelles, et les grava dans les esprits avec des traits ineffaçables. »

Ce sont ses termes: c'est le témoignage qu'il rend à l'auteur de l'*Art poétique;* et je n'aurai qu'à étendre et développer ce texte pour rendre compte de cette *influence* qu'on veut contester. Il y a loin de ce langage au mépris qu'ont affecté ceux qui ont dit *ce plat Boileau*, *le nommé Boileau*, *le froid versificateur Boileau;* ceux qui lui ont reproché, ainsi qu'à Racine, d'avoir *perdu la poésie française*. J'ai pris la liberté, il y a déjà longtemps, d'en rire avec le public, et cela ne mérite pas d'autre réponse. Mais il peut être intéressant d'examiner les reproches et les restrictions qu'un écrivain tel que Marmontel mêle à ses éloges. Je ne prétends point le juger : ce sont des objections que je lui propose. Dans cette discussion, d'ailleurs, se trouveront naturellement placées les preuves que je crois faites pour constater tout le bien que Boileau a fait aux lettres, tout l'honneur qu'il a fait à la France; et c'est en ce moment le principal objet dont je dois m'occuper.

« Boileau n'apprit pas aux poëtes de son temps à bien faire des vers; car les belles scènes de *Cinna* et des *Horaces*, ces grands modèles de la versification française, étaient écrites lorsque Boileau ne faisait encore que d'assez mauvaises satires. » (*Élém. de Littérat.*)

Quoiqu'il y ait de très-beaux vers, des vers sublimes, dans *Cinna*, dans le *Cid*, dans les *Horaces;* quoique ces belles scènes aient été les premiers modèles du style tragique, ceux où Corneille enseigna le premier, comme je l'ai dit ailleurs, quel ton noble, élevé, soutenu, devait distinguer le langage de Melpomène, je ne crois pas que ce fussent encore les *grands modèles de la versification française*. Il aurait fallu pour cela que ces *belles scènes* fussent écrites avec une élégance continue; que la propriété des termes, l'exactitude des constructions, la précision, l'harmonie, toutes les convenances du style, y fussent habituellement observées; et il s'en faut de beaucoup qu'elles le soient. Le premier ouvrage de poésie où le mécanisme de notre versification ait été parfaitement connu, où la diction ait toujours été élégante et pure, où l'oreille et la langue aient été constamment respectées, ce sont les sept premières satires de Boileau, qui parurent avec le discours adressé au roi, en 1666, un an avant *Andromaque*. M. Marmontel trouve ces satires *assez*

mauvaises : on peut trouver ce jugement bien rigoureux. Ces satires doivent être considérées sous différents rapports. S'il s'agit de l'intérêt du sujet, la *difficulté de la rime*, les *embarras de Paris*, *un mauvais repas*, les *Sermons* de Cassagne et de Cotin, et la *Pucelle* de Chapelain, peuvent n'être pas des objets fort attachants pour la postérité; et c'est en ce sens que Voltaire a dit qu'elle n'y *arrêterait point ses regards*. Mais il s'agit ici de versification et de style, et sous ce point de vue notre langue n'avait encore rien produit d'aussi parfait. Que m'importe, a dit Voltaire en comparant les sujets des satires de Boileau à ceux qu'a traités Pope, que m'importe

Qu'il peigne de Paris les tristes embarras,
Ou décrive en beaux vers un fort mauvais repas?
Il faut d'autres objets à notre intelligence.

Ce jugement, comme l'on voit, ne porte que sur la comparaison des matières plus ou moins importantes. Mais il est ici question de vers, de goût, de style, et Voltaire avoue que ces vers sont *beaux*, et c'était un très-grand mérite dans un temps où il fallait épurer et former la langue poétique. Aussi ces satires, qui aujourd'hui nous intéressent moins que les autres écrits du même auteur, eurent un succès prodigieux; et ce n'était pas seulement parce que c'étaient des satires; c'est que personne n'avait encore écrit si bien en vers. Les pièces de Molière, si remplies de vers heureux, ne pouvaient pas être des modèles du style soutenu : d'abord, parce que le genre comique admet le familier, et de plus parce qu'elles fourmillent de fautes de langage et de versification. On convient que celles de Corneille, dans un autre genre, méritent le même reproche. C'était donc la première fois que nous avions un ouvrage en vers écrit avec toute la perfection dont il était susceptible. Boileau nous apprit donc le premier à chercher toujours le mot propre, à lui donner sa place dans les vers; à faire valoir les mots par leur arrangement; à relever et ennoblir les plus petits détails; à se défendre toute construction irrégulière, toute locution basse, toute consonnance vicieuse; à éviter les tournures louches, ou prosaïques, ou recherchées, les expressions parasites et les chevilles; à cadencer la période poétique, à la suspendre, à la varier; à tirer parti des césures; à imiter avec les sons; à n'user des figures qu'avec choix et sobriété : et qu'est-ce que tout cela, si ce n'est *apprendre aux poëtes à bien faire des vers?* On peut apprendre cet art même à ceux qui font des ouvrages de génie. Corneille et Molière en avaient fait, car le génie devance toujours le goût. Mais Boileau, qui n'aurait fait ni le *Cid* ni le *Misanthrope*, fut précisément l'homme qu'il fallait pour donner à notre langue ce qui lui manquait encore, un système parfait de versification. Il s'occupait particulièrement à étudier la nôtre; il avait un tact juste, une oreille délicate, un discernement sûr. Il travailla toute sa vie sur les vers français; il en perfectionna le mécanisme, en surmonta les difficultés, en indiqua les effets et les ressources, en évita les défauts. Aussi est-ce après lui que parut un homme qui joignit au génie dramatique qu'avaient possédé Corneille et Molière une pureté, une élégance, une harmonie, une sûreté de goût que ni l'un ni l'autre n'avaient connues; et il est permis de croire que, lié avec Despréaux à l'époque de son *Alexandre*, dont la versification laisse encore tant à désirer, il apprit à être bien plus précis, plus élégant, plus châtié, plus sévère dans *Andromaque*, et bientôt après à s'élever jusqu'à la perfection de *Britannicus* et d'*Athalie*, au delà desquels il n'y a rien.

Je crois avoir positivement spécifié la première obligation que nous avons à Boileau et à ses satires, et les raisons du grand éclat qu'elles eurent en paraissant. Si j'avais besoin d'ajouter des autorités à l'évidence, j'en citerais une qui ne peut pas être suspecte, et qui prouve combien les meilleurs esprits du temps avaient senti le mérite particulier que je fais observer dans ces satires, aujourd'hui trop rabaissées. Molière devait lire une traduction en vers de quelques chants de Lucrèce dans une société où se trouva Despréaux. On pria celui-ci de lire d'abord la satire adressée à Molière *sur la Rime*, pièce qui n'était pas encore imprimée, non plus qu'aucune des autres du même auteur. Mais, quand Molière l'eut entendue, il ne voulut plus lire sa traduction, disant qu'*on ne devait pas s'attendre à des vers aussi parfaits et aussi achevés que ceux de M. Despréaux, et qu'il lui faudrait un temps infini s'il voulait travailler ses ouvrages comme lui*. Ce propos est à la fois l'excuse de Molière, à qui le temps manquait, et l'éloge de Boileau, qui employait le sien. L'un était obligé de faire des pièces de théâtre qui devaient être prêtes au jour marqué; l'autre, qui n'avait que des vers à faire, pouvait les travailler à loisir; et le caractère de son esprit le portait à les travailler jusqu'à ce qu'ils fussent aussi bons que possible. Ainsi la nature et les circonstances se réunissaient pour faire de lui le meilleur versificateur qui eût encore existé parmi nous. L'un de ses amis, Chapelle, qui, dans la familiarité d'un commerce intime, se moquait de sa patience laborieuse, plaisantait sur sa *cruche à l'huile*, et lui disait si gaiement : *Tu es un bœuf qui fait bien son sillon;* Chapelle, si éloi-

gné en tout de la moindre conformité avec lui, reconnaissait la supériorité de ses vers :

> Tout bon paresseux du Marais
> Fait des vers qui ne coûtent guère.
> Pour moi, c'est ainsi que j'en fais;
> Et, si je les voulais mieux faire,
> Je les ferais bien plus mauvais.
> Mais, quant à monsieur Despréaux,
> Il en compose de fort beaux.

Pourquoi cette même satire *sur la Rime*, qui fit tant de peur à Molière, nous paraît-elle assez peu de chose? C'est que la difficulté de rimer est un mince sujet, dont le style ne peut plus racheter à nos yeux la petitesse; c'est que, notre versification s'étant perfectionnée dans le dernier siècle, nous voulons dans celui-ci que ce mérite ne soit jamais seul, que l'on dise d'excellentes choses en bons vers. Mais, avant d'en venir là, il a fallu apprendre à en faire, et celui qui nous l'apprit le premier, c'est Boileau. Grâces à lui et à ceux qui l'ont suivi, ce n'est pas assez que *le bœuf fasse bien son sillon*, il faut encore qu'il laboure une terre fertile.

Maintenant, si j'osais énoncer un jugement sur la valeur réelle de ses satires, j'avouerais d'abord, quoi qu'il pût m'en arriver, que je les lis toutes avec plaisir, excepté les trois dernières. Celle sur l'*Équivoque*, qui est la douzième, est généralement condamnée; c'est un fruit dégénéré, une faible production d'un sol épuisé. On ne reconnaît point le bon esprit de l'auteur dans cette longue et vague déclamation qui roule tout entière sur un abus de mots, et où l'on attribue à l'*équivoque* tous les malheurs et les crimes de l'univers, à dater du péché originel et de la chute d'Adam, jusqu'à la morale d'Escobar et de Sanchez. Le satirique, vieilli, redit en assez mauvais vers ce qu'avait dit Pascal en très-bonne prose, et ce n'est plus, à quelques endroits près, le style de Boileau. On le retrouve un peu plus dans la satire *sur le faux Honneur*, dont les soixante premiers vers sont encore dignes de lui; mais le reste est un sermon froid et languissant, chargé de redites. L'auteur est presque toujours hors du sujet, et les tournures monotones et le prosaïsme avertissent de la faiblesse de l'âge. La satire *contre les Femmes*, quoique plus travaillée, quoiqu'elle offre des portraits bien frappés, entre autres celui du directeur; quoique les transitions y soient ménagées avec un art dont le poëte avait raison de s'applaudir, n'est pourtant qu'un lieu commun, qui rebute par la longueur et révolte par l'injustice. Tout y est appuyé sur l'hyperbole; et Boileau, qui en a reproché l'excès à Juvénal, n'aurait pas dû l'imiter dans ce défaut. Je ne dissimule point ses fautes, ce me semble; elles sont en partie celles de la vieillesse; et l'on peut aussi les attribuer à cette mode, assez générale de son temps, de faire entrer la religion dans des sujets où elle était étrangère. C'est là ce qui lui fait conclure, dans la satire *sur l'Honneur*,

> Qu'en Dieu seul est l'honneur véritable,

quoique ces deux idées n'eussent pas dû se rencontrer ensemble. C'est là ce qui lui dicta celle de ses épîtres que les connaisseurs goûtent moins que les autres, l'épître *sur l'Amour de Dieu*, sorte de controverse trop peu faite pour la poésie, quoique la prosopopée qui termine la pièce soit heureuse et vive. Ces sujets occupaient alors tout Paris, échauffé sur la controverse, comme il l'a été de nos jours sur la musique. L'on oubliait qu'il fallait laisser ces questions à la Sorbonne, et que les Muses ne veulent point que l'on dogmatise en vers.

Quant aux neuf autres satires, quoique ce soit le moindre des bons ouvrages de Boileau, je hasarderai encore d'avouer que j'aime à les lire, parce que j'aime la bonne poésie, la bonne plaisanterie et le bon sens. Elles sont moins philosophiques, moins variées que celles d'Horace : il y a moins d'esprit, la marche en est moins rapide; il emploie moins souvent la forme dramatique du dialogue, et, quand il s'en sert, c'est avec moins de vivacité; mais on peut être au-dessous d'Horace, et n'être pas à mépriser. Il a même, autant que je puis m'y connaître, deux avantages sur le satirique latin : il a plus de poésie, et raille plus finement. Horace a fait, comme lui, la description d'un repas ridicule : c'est, si l'on veut, un bien petit sujet; mais, si le mérite du poëte peut consister quelquefois à relever les petites choses, comme à soutenir les grandes, je saurai gré à Boileau d'avoir été en cette partie bien plus poëte qu'Horace dans le récit du festin. Personne ne lui avait donné le modèle de vers tels que ceux-ci :

> Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques
> S'élevaient trois lapins, animaux domestiques,
> Qui, dès leur tendre enfance élevés dans Paris,
> Sentaient encor le chou dont ils furent nourris.
> Autour de cet amas de viandes entassées,
> Régnait un long cordon d'alouettes pressées,
> Et sur les bords du plat six pigeons étalés
> Présentaient pour renfort leurs squelettes brûlés.

C'est là, j'en conviens, un très-mauvais rôt; mais ce sont de bien bons vers. La pièce entière est écrite de ce style, et l'auteur l'a égayée par la conversation des campagnards, qui forme une espèce de scène fort

plaisante. Quant à la raillerie, il y excelle, et personne en ce genre ne l'a surpassé. La satire neuvième, adressée *à son Esprit*, a toujours passé pour un chef-d'œuvre de gaieté satirique, pour le modèle du badinage le plus ingénieux.

> Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique :
> On ne sait bien souvent quelle mouche le pique;
> Mais c'est un jeune fou qui se croit tout permis,
> Et qui pour un bon mot va perdre vingt amis.
> Il ne pardonne pas aux vers de la *Pucelle*,
> Et croit régler le monde au gré de sa cervelle.
> Jamais dans le barreau trouva-t-il rien de bon?
> Peut on si bien prêcher qu'il ne dorme au sermon?
> Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse,
> N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace.
> Avant lui, Juvénal avait dit en latin
> Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin, etc.

On ne peut pas railler plus agréablement. La satire *sur la Noblesse* est fort belle, mais pourrait être plus approfondie. On regarde comme une de ses meilleures la satire *sur l'Homme* : c'est une de celles où il y a le plus de mouvement et de variété, et qui dans le temps eut le plus de vogue. Desmarets et d'autres écrivains de même trempe en firent une critique très-absurde, en prenant le sens de l'auteur dans une rigueur littérale. Ils crièrent au sacrilége sur le parallèle d'un âne et d'un docteur; ils prouvèrent démonstrativement que l'un en savait plus que l'autre; et je crois que Boileau en était persuadé. Mais qui ne voit que le fond de cette satire est réellement très-vrai et très-philosophique? Qui peut nier que l'homme qui fait un mauvais usage de sa raison ne soit en effet au-dessous de l'animal qui suit l'instinct de la nature? Cette vérité appartient à la satire morale, et Boileau l'a fort bien développée.

On lui a reproché de manquer de *verve* : on a dit que ses vers étaient *froids*. Ces reproches ne me semblent pas fondés; il a la sorte de verve dont la satire est susceptible; et Juvénal, qui l'a outrée, est presque toujours déclamateur. Si les vers de Boileau étaient *froids*, ils auraient le plus grand de tous les défauts : on ne les lirait pas.

> Qui dit froid écrivain, dit détestable auteur,

a-t-il dit lui-même, et avec grande raison. Entend-on par vers *froids* ceux qui n'expriment pas des sentiments et des passions? On se trompe. Les vers ne sont *froids* que lorsqu'ils n'ont pas le degré d'expression qu'ils doivent avoir relativement au sujet; et si dans le sujet il n'y a rien pour le cœur, le poëte n'est pas obligé de parler au cœur. Boileau, dans ses satires, parle seulement à la raison et au goût. Il faut voir s'il parle *froidement* des objets qu'il traite, s'il n'y met pas la sorte d'intérêt qu'on peut y mettre : dans ce cas, il aurait tort. Mais, s'il s'échauffe contre les travers de l'esprit humain et le mauvais goût des auteurs, autant qu'il convient de s'échauffer sur de tels objets, il a de la *verve*. La *verve* en ce genre, c'est la mauvaise humeur : et qui peut dire qu'il en manque, qu'elle ne donne pas à son style tous les mouvements qui doivent l'animer? Ouvrez ses écrits au hasard; voyez la satire *sur l'Homme*, que je viens de citer; entendez-le crier contre le monstre de la chicane :

> Un aigle, sur un champ prétendant droit d'aubaine,
> Ne fait point appeler un aigle à la huitaine.
> Jamais, contre un renard chicanant un poulet,
> Un renard de son sac n'alla charger Rollet.
> Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'impuissance,
> Traîné du fond des bois un cerf à l'audience;
> Et jamais juge, entre eux ordonnant le congrès,
> De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.
> On ne connaît chez eux ni placets ni requêtes,
> Ni haut ni bas conseil, ni chambre des enquêtes.
> Chacun, l'un avec l'autre, en toute sûreté,
> Vit sous les pures lois de la simple équité.
> L'homme seul, l'homme seul, en sa fureur extrême,
> Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.
> C'était peu que sa main, conduite par l'enfer,
> Eût pétri le salpêtre, eût aiguisé le fer :
> Il fallait que sa rage, à l'univers funeste,
> Allât encor de lois embrouiller un Digeste,
> Cherchât, pour l'obscurcir, des gloses, des docteurs :
> Accablât l'équité sous des monceaux d'auteurs;
> Et, pour comble de maux, apportât dans la France,
> Des harangueurs du temps l'ennuyeuse éloquence.

Est-ce là écrire *froidement?* Remarquez ce dernier trait contre le fastidieux babil de la plaidoirie, qu'il met avec un sérieux si comique au-dessus de tous les maux que produit la chicane. N'est-ce pas le cachet de la satire? N'est-ce pas mêler, comme il le prescrit, *le plaisant au sévère?* En vérité, quoi qu'on en dise, ce Boileau savait son métier. Veut-on lui contester le droit de se moquer des plats écrivains. Écoutez-le :

> Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire!
> On sera ridicule, et je n'oserai rire!
> Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux,
> Pour armer contre moi tant d'auteurs furieux?
> Loin de les décrier, je les ai fait paraître;
> Et souvent sans ces vers, qui les ont fait connaître,
> Leur talent dans l'oubli demeurerait caché.
> Et qui saurait, sans moi, que Cotin a prêché?
> La satire ne sert qu'à rendre un fat illustre;
> C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.
> En les blâmant enfin, j'ai dit ce que j'en crois;
> Et tel qui m'en reprend en pense autant que moi.
> *Il a tort*, dira l'un, *pourquoi faut-il qu'il nomme?*
> *Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon homme!*
> *Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.*
> *Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers :*
> *Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose?*
> Voilà ce que l'on dit : et que dis-je autre chose?
> En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
> Distillé sur sa vie un venin dangereux?
> Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
> Sait de l'homme d'honneur distinguer le poëte.
> Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité,
> Qu'on prise sa candeur et sa civilité;

Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère :
On le veut, j'y souscris, et suis prêt à me taire.
Mais que pour un modèle on montre ses écrits;
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits;
Comme roi des auteurs, qu'on l'élève à l'empire;
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire :
Et, s'il ne m'est permis de le dire au papier,
J'irai creuser la terre, et, comme ce barbier,
Faire dire aux roseaux par un nouvel organe :
Midas, le roi Midas a des oreilles d'âne.

Et c'est là cet homme *sans verve*, ce versificateur *froid!* Le misanthrope, dans ses excès, a-t-il un autre ton? Prenons même cette satire *contre la Rime*, si souvent censurée. Je sais que la rime importe fort peu à beaucoup de gens; mais elle désole parfois ceux qui la cherchent. Voyons s'il n'en parle pas en poëte, et en poëte satirique.

Encor, si pour rimer dans sa verve indiscrète,
Ma muse au moins souffrait une froide épithète,
Je ferais comme un autre, et, sans chercher si loin,
J'aurais toujours des mots pour les coudre au besoin.
Si je louais Philis, *en miracles féconde*,
Je trouverais bientôt, *à nulle autre seconde;*
Si je voulais vanter un objet *nonpareil*,
Je mettrais, à l'instant, *plus beau que le soleil*;
Enfin, parlant toujours d'*astres et de merveilles*,
De *chefs-d'œuvre des cieux*, de *beautés sans pareilles*,
Avec tous ces beaux mots, souvent mis au hasard,
Je pourrais aisément, sans génie et sans art,
Et transposant cent fois et le nom et le verbe,
Dans mes vers recousus mettre en pièce Malherbe.
Mais mon esprit, tremblant sur le choix de ses mots,
N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos,
Et ne saurait souffrir qu'une phrase insipide
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vide.
Ainsi, recommençant un ouvrage vingt fois,
Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois.
Maudit soit le premier dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,
Et, donnant à ses mots une étroite prison,
Voulut avec la rime enchaîner la raison;
Sans ce métier fatal au repos de ma vie,
Mes jours pleins de loisir couleraient sans envie :
Je n'aurais qu'à chanter, rire, boire d'autant,
Et, comme un gras chanoine, à mon aise et content,
Passer tranquillement, sans souci, sans affaire,
La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire.
Mon cœur, exempt de soins, libre de passion,
Sait donner une borne à son ambition,
Et, fuyant des grandeurs la présence importune,
Je ne vais point au Louvre adorer la fortune,
Et je serais heureux si, pour me consumer,
Un destin envieux ne m'avait fait rimer.
. . . .
Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume!
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire,
Et, quand la rime enfin se trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reste y soit mis de travers?
Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux règles de l'art asservir son génie!
Un sot, en écrivant, fait tout avec plaisir :
Il n'a point en ses vers l'embarras de choisir,
Et, toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire,
Ravi d'étonnement, en soi-même il s'admire.
Mais un esprit sublime en vain veut s'élever
A ce degré parfait qu'il tâche de trouver,
Et, toujours mécontent de ce qu'il vient de faire,
Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire.

Eh bien, s'est-il donc si mal tiré de cette pièce sur la rime? N'a-t-il pas su joindre l'agrément à l'instruction? Était-ce une chose inutile de proscrire ces hémistiches rebattus, ces épithètes de remplissage que l'on prenait pour de la poésie, et qu'il frappa d'un ridicule salutaire? N'y a-t-il pas un grand sens dans ce contraste qu'il établit entre l'homme médiocre, toujours enchanté de ce qu'il fait, parce qu'il n'imagine rien au delà, et l'homme supérieur, que tourmente toujours l'idée du mieux, quand il a trouvé le bien?

Il plaît à tout le monde, et ne saurait se plaire;

Molière fut frappé de ce vers comme d'un trait de lumière. *Voilà*, dit-il au jeune poëte en lui serrant la main, *une des plus belles vérités que vous ayez dites. Je ne suis pas de ces esprits sublimes dont vous parlez; mais, tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie dont je sois véritablement content.* Les détracteurs des grands écrivains auraient tort de se prévaloir contre eux de cet aveu qui leur est commun avec Molière, et de dire : Nous avons donc raison de vous censurer. Le génie aurait droit de répondre : Oui, si en me censurant vous m'éclairiez; mais vous n'en avez le plus souvent ni la volonté ni le pouvoir. Vos critiques et ma conscience sont rarement d'accord, et ce que je cherche, ce n'est pas vous qui me le montrerez.

Pour revenir à cette satire, je ne me pique pas d'être plus difficile que Molière, et je la trouve très-agréable. Au reste, en rendant aux satires de Boileau la justice que je leur crois due, je ne prétends pas qu'elles soient irrépréhensibles; que dans la foule des bons vers il n'y en ait quelques-uns de faibles, ou même de mauvais; que quelques idées ne manquent de justesse. On l'a relevé sur Alexandre, qu'il veut mettre aux *Petites-Maisons;* cela est un peu fort, même dans une satire; et de plus on a observé qu'il y avait une contradiction maladroite à traiter si mal Alexandre, qu'ailleurs il met à côté de Louis XIV. Mais je pense que malgré ces taches, qui sont rares, ses satires furent très-utiles dans leur temps, et qu'elles sont encore très-estimables dans le nôtre. Il me paraît les avoir fort bien appréciées lui-même dans cet endroit de son *Épître à M. de Seignelay :*

Sais-tu pourquoi mes vers sont lus dans les provinces,
Sont recherchés du peuple, et reçus chez les princes?
Ce n'est pas que leurs sons, agréables, nombreux,
Soient toujours à l'oreille également heureux,
Qu'en plus d'un lieu le sens n'y gêne la mesure,
Et qu'un mot quelquefois n'y brave la césure;
Mais c'est qu'en eux le vrai, du mensonge vainqueur,
Partout se montre aux yeux et va saisir le cœur;

Que le bien et le mal y sont prisés au juste ;
Que jamais un faquin n'y tint un rang auguste ;
Et que mon cœur, toujours conduisant mon esprit,
Ne dit rien aux lecteurs qu'à soi-même il n'ait dit.
Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose,
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose

Tel est en effet le caractère de Boileau dans ses satires, et dans ses épîtres et dans l'*Art poétique*, qui sont fort au-dessus de ses satires : c'est partout le poëte de la raison. M. Marmontel *reconnaît en lui toutes les qualités du poëte, hormis la sensibilité et les grâces du naturel.* A l'égard de la *sensibilité*, nous avons déjà vu quelle valeur on peut donner à ce reproche; et, puisque la nature ne l'avait pas fait *sensible*, on ne peut que le louer d'avoir eu la sagesse de ne pas entreprendre des ouvrages qui auraient exigé une qualité qu'il n'avait pas. Quant au *naturel*, s'il ne va chez lui jusqu'à la *grâce*, on ne peut pas dire assurément qu'il en manque : il a toujours celui qui tient au bon sens et au goût, et qui exclut toute affectation. Voltaire a dit que Boileau avait répandu dans ses écrits *plus de sel que de grâces :* cette appréciation me paraît plus mesurée.

Il faut en venir à ces jugements d'autant plus reprochés à Boileau, qu'on pardonne moins à celui qui a si souvent raison, d'avoir tort quelquefois. C'en est un réel de n'avoir pas su, comme le dit M. Marmontel, *aimer Quinault ni admirer le Tasse.* Mais n'oublions pas ce que j'ai rappelé ailleurs, que ses satires sont antérieures aux opéras de Quinault, qui ne fut connu d'abord que par de mauvaises tragédies. N'oublions pas que le satirique a déclaré que les opéras de Quinault *lui avaient fait une juste réputation.* Je ne prétends pas détruire le reproche, mais seulement le restreindre. Ce n'était pas un éloge suffisant d'avouer que l'auteur d'*Atys* et d'*Armide excellait à faire des vers bons à être mis en chant*, puisque ces vers se sont trouvés bons à lire et à retenir; mais, si le critique a été trop sévère, il n'a pas été absolument injuste, et il y a bien quelque différence. Il ne l'a pas été non plus envers le Tasse. Peut-être eût-il mieux valu ne pas faire ce vers fameux, où il n'est cité que sous un rapport défavorable :

Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile

mais ce vers est-il sans fondement? Les plus grands admirateurs de ce poëte (et je suis du nombre) peuvent-ils disconvenir qu'il ne soit aussi inférieur à Virgile pour le style qu'il l'emporte sur lui pour l'invention? Sa poésie n'est-elle pas assez souvent faible dans l'expression, et recherchée dans les idées? Ce *clinquant* que blâme Despréaux n'est-il pas assez fréquent dans la *Jérusalem*, et même dans les morceaux les plus importants ou les plus pathétiques, dans la description des jardins d'Armide, dans le récit de la mort de Clorinde? L'Aristarque du siècle n'était-il pas d'autant plus fondé à réprouver ce *clinquant* qu'il opposait à l'*or de Virgile*, qu'alors la France allait chercher ses modèles dans l'Italie et dans l'Espagne? Et n'était-ce pas sa mission de faire voir en quoi ces modèles pouvaient être dangereux? Faut-il en conclure que le mérite du Tasse lui eût échappé? Il y revient dans l'*Art poétique*, à propos de l'intervention du diable et de l'enfer des chrétiens, qu'il veut exclure de l'épopée moderne. Je crois cette prohibition beaucoup trop rigoureuse, et je ne condamnerai dans le Tasse que l'usage trop répété de ce moyen, et quelquefois avec peu d'effet. Mais enfin, voici comme Despréaux s'exprime sur lui :

Le Tasse, dira-t-on, l'a fait avec succès :
Je ne veux point ici lui faire son procès;
Mais, quoi que notre siècle à sa gloire publie,
Il n'eût point de son livre illustré l'Italie,
Si son sage héros, toujours en oraison,
N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison,
Et si Renaud, Argant, Tancrède et sa maîtresse
N'eussent de son sujet égayé la tristesse.

Ils ont fait plus; ils l'ont enrichi d'un grand intérêt. Mais ces vers enfin ne sont-ils pas un éloge du Tasse? Boileau convient que son livre a *illustré l'Italie;* il rend témoignage à *sa gloire;* il ne la dément pas; il explique sur quoi elle est fondée, et son explication est très-judicieuse. Veut-on savoir quel est sur ce même poëte l'avis d'un de ses plus zélés partisans, de Voltaire? Précisément celui de Boileau : il place le Tasse après Virgile.

De faux brillants, trop de magie,
Mettent le Tasse un cran plus bas
Mais que ne tolère-t-on pas
Pour Armide et pour Herminie !

Toutes ces considérations peuvent justifier suffisamment l'avis de Boileau, mais pas tout à fait le vers dont on se plaint. Le Tasse, malgré ses défauts, est un si grand poëte, qu'il ne fallait pas le nommer à côté de Virgile uniquement pour sacrifier l'un à l'autre; et je conviens avec M. Marmontel que ce n'est pas là *savoir admirer le Tasse.*

Mais est-il vrai, comme l'avance le même auteur, qu'*il confondit Lucain avec Brébeuf, dans son mépris pour la Pharsale?* Je n'en vois nulle part la preuve. Il n'a nommé Lucain qu'une seule fois

Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile.

C'est énoncer simplement la disproportion qu'il y a entre eux deux ; et, quoique Lucain, mort très-jeune, eût montré un grand talent, son poëme est si défectueux, qu'on ne peut faire un crime à Boileau de l'avoir mis à une grande distance de l'*Énéide :* mais d'ailleurs il n'en parle nulle part avec *mépris.*

Il mit Horace à côté de Voiture, et c'est un de ses plus grands torts. Je sais qu'il était fort jeune, et que la voix publique l'entraîna ; mais celui que la grande réputation de Chapelain ne put séduire ni intimider devait-il être la dupe de celle de Voiture? Voltaire prétend qu'il rétracta ses éloges : non; il les restreignit, et ce n'était pas assez. Il dit dans la satire *sur l'Équivoque :*

Le lecteur ne sait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'insipide figure.
C'est à regret qu'on voit cet auteur si charmant,
Et pour mille beaux traits vanté si justement,
Chez toi toujours cherchant quelque finesse aiguë, etc.

Un siècle entier de proscription a prouvé que Voiture n'est point un *auteur si charmant*,

Ni *pour mille beaux traits vanté si justement.*

S'il l'était, on le lirait; mais on ne le lit pas, on ne peut pas le lire, parce qu'à peu de chose près il est fort ennuyeux, quoiqu'il ait eu de l'esprit, et même qu'il n'ait pas été inutile ; mais il n'avait proprement que de l'esprit de société, et celui-là ne vaut rien dans un livre.

Enfin, pour achever la liste de tous les péchés de Boileau, il n'a point nommé La Fontaine dans son *Art poétique;* et l'on aura peut-être plus de peine à lui pardonner ce silence que tous les arrêts contre lesquels on a réclamé. Ce n'est certainement pas faute d'avoir senti le talent de La Fontaine : heureusement nous avons une dissertation sur *Joconde* qui en fait foi. On a imprimé tout récemment qu'il n'avait pu parler de ses fables, parce qu'elles n'avaient paru qu'en 1678, cinq ans après l'*Art poétique*. Mais une apologie si mauvaise de tout point montre seulement avec quelle légèreté l'on prononce aujourd'hui sur tout, et combien ceux qui parlent de littérature dans les journaux sont sujets à ignorer les faits les plus aisés à constater. D'abord, sur la date on s'est trompé de dix ans : les six premiers livres des Fables ont paru en 1668, dédiés au Dauphin, fils de Louis XIV : et de plus, quand elles n'auraient été publiées qu'après la première édition de l'*Art poétique*, qui aurait empêché Boileau d'en faire mention dans les autres éditions qui se sont suivies de son vivant? La fable et La Fontaine ne devaient-ils pas fournir à un poëme didactique un article intéressant et même nécessaire? Il est très-probable que la vraie cause de cette étrange omission fut la crainte de déplaire à Louis XIV, dont la piété très-scrupuleuse avait été fort scandalisée des *Contes* de La Fontaine, et dont l'opinion sur ce point était fortifiée par un rigorisme qu'on affichait surtout à la cour. C'est là probablement le motif qui fit taire Boileau ; mais ce motif n'est pas une excuse.

Je n'ai déguisé aucune des accusations portées contre lui, et j'ai tâché de les exposer sous leur vrai point de vue, leur laissant ce qu'elles avaient de réel, et modérant ce qu'elles avaient d'outré. Il en résulte qu'il a quelquefois poussé la sévérité trop loin, et qu'il n'a été trop complaisant qu'une seule fois : cette disproportion peut assez naturellement se trouver dans un satirique de profession. C'est par cette raison, sans doute, que M. Marmontel le taxe d'avoir été un critique *peu sensible.* Il le fut trop peu, il est vrai, pour le Tasse et Quinault, mais non pas pour Racine et Molière. Avec quel intérêt il parle de notre grand comique dans son *Épître à Racine !*

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ses beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur, à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venaient pour diffamer son chef d'œuvre nouveau,
Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.
Le commandeur voulait la scène plus exacte ;
Le vicomte indigné sortait au second acte.
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu,
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Voulait venger la cour immolée au parterre.
Mais, sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du reste des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne *put plus* se tenir.

L'époque de cette épître fait autant d'honneur à Boileau que l'épître même : elle fut adressée à Racine au moment où la cabale avait fait abandonner *Phèdre*, et accumulait contre la pièce et l'auteur les critiques et les libelles. Boileau seul tint ferme contre l'orage, et voulut rendre publique sa protestation contre l'injustice. Il était l'ami de Racine, dira-t-on. Son courage n'en est pas moins digne d'éloges. Il est si rare qu'en pareille occasion l'amitié fasse tout ce qu'elle doit faire, surtout l'amitié des gens de lettres! et je parle de ceux qui méritent ce nom, de ceux qui ont le plus de droits à l'estime générale. C'est une vérité triste, mais trop prouvée : on peut appliquer aux lettres ce mot de l'Évangile : *Les enfants de ténèbres sont plus éclairés*

sur leurs intérêts que les enfants de lumière. Voyez comme les mauvais auteurs font cause commune, comme ils se soutiennent les uns les autres, comme ils se prodiguent réciproquement les plus grandes louanges sur les plus misérables productions, quels efforts on fait pour relever des pièces proscrites également à la cour et à la ville! Mais à quoi doit s'attendre ordinairement celui qui donne un bon ouvrage, celui dont on peut craindre la supériorité? Que ses ennemis en diront bien haut tout le mal qu'ils n'en pensent pas, et que ses amis en diront tout bas beaucoup moins de bien qu'ils n'en pensent. Ils ne diront pas une sottise ridicule, mais ils ne diront pas non plus la vérité décisive. Ils suivront tout doucement le public, mais ils ne le devanceront pas; sans contrarier son mouvement, ils ne feront rien pour l'accélérer. Tel est le cœur humain : on n'aime point à voir ses confrères monter d'un degré. Et quand l'homme de talent y parvient, à qui le doit-il? Au public indifférent, qui, à la longue, est toujours juste. Souvent il le serait plus tôt, s'il entendait une voix faite pour le décider; souvent il ne faut qu'un homme accrédité pour montrer la vérité à ceux qui sont prêts à la suivre : mais qui veut prendre sur lui d'être cet homme? Quand on abandonna *Brutus*, que firent les beaux-esprits du temps, ceux mêmes que Voltaire appelait ses *amis*? Ils lui conseillèrent de renoncer au théâtre. Quand on sifflait *Adélaïde*, qui prit sa défense? qui voulut être le vengeur du talent, et le guide du public impartial? Boileau fut cet homme pour Racine : aussi contribua-t-il beaucoup à la résurrection de *Phèdre*. Au milieu du déchaînement universel, il osa dire à l'illustre auteur :

> Que peut contre tes vers une ignorance vaine?
> Le Parnasse français, ennobli par ta veine,
> Contre tous ces complots saura te maintenir,
> Et soulever pour toi l'équitable avenir.
> Eh! qui, voyant un jour la douleur vertueuse
> De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,
> D'un si noble travail justement étonné,
> Ne bénira d'abord le siècle fortuné
> Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
> Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles?

Applaudissons à ce langage de l'amitié prononçant les arrêts de la justice.

Après avoir examiné ce que sont ses satires en littérature, faudra-t-il les justifier en morale? On sait combien, sous ce rapport, elles furent attaquées dans le dernier siècle : elles ne l'ont pas été moins dans celui-ci. On n'a plus cherché à intéresser dans cette cause l'État et la religion, parce qu'il ne s'agissait plus de perdre l'auteur; mais on a mis en avant cet esprit de société dont on abuse aujourd'hui en tous sens. On a dit qu'il n'était pas permis, qu'il n'était pas honnête, d'affliger l'amour-propre d'autrui. Ce principe est vrai en lui-même; il est la base de toutes les convenances sociales. Mais comment n'a-t-on pas vu que l'exception (et il y en a dans tout) se présentait d'elle-même dans un cas où l'on commence par se placer hors de l'ordre commun, et par mettre volontairement son amour-propre en compromis? Que fait tout homme qui rend le public juge de ses talent? Ne demande-t-il pas des louanges? et peut-il les demander sans se soumettre, par une conséquence nécessaire, à la condition d'encourir le blâme? Je vous aurais loué, si vous m'eussiez satisfait : j'ai donc le droit de vous condamner, si je suis mécontent. Il n'y a personne qui ne soit autorisé à raisonner ainsi avec un auteur. Tout homme est obligé de vivre en société : il doit donc s'attendre à y trouver tous les ménagements qu'il doit aux autres. Mais personne n'est obligé d'écrire; donc tout le monde est en droit de lui dire : Vous n'écrivez pas bien. C'est une gageure que vous soutenez : vous ne pouvez pas la gagner sans vous exposer à la perdre.

Qu'on n'objecte pas que le public seul a le droit de juger. C'est ici un abus de mots : la voix du public ne peut se composer que de celle de chaque individu, et chacun peut donner la sienne. Le public prononce en corps lorsqu'il est rassemblé; mais il ne l'est pas toujours, à beaucoup près; et pour lors chacun peut donner sa voix en particulier, comme il la donnerait avec tous les autres.

On insiste : Est-il permis d'imprimer contre quelqu'un ce que la politesse ne permettrait pas de dire en face? Le poëte satirique répondra : C'est précisément parce que je parle au public que je ne suis plus en société. L'auteur a donné son ouvrage, et je donne mon avis, chacun de nous à ses risques et fortunes : tout est égal. Le public est juge; et dans tout cela il n'y a rien contre la morale.

Au reste, j'aurais pu renvoyer sur cet objet à Boileau lui-même, dans la préface de ses Satires : la question y est solidement discutée, et sa justification établie sur les meilleures raisons. S'il était besoin d'y joindre une autorité imposante, en est-il une que l'on pût préférer à celle du célèbre Arnauld? Le patriarche du jansénisme ne manquait sûrement ni de sévérité ni de lumières. Voici comme il s'énonce dans sa lettre à Perrault, où il prend contre lui la défense des satires de Despréaux.

« Les guerres entre les auteurs passent pour innocentes quand elles ne s'attachent qu'à ce qui regarde la critique de la littérature, la grammaire, la poésie,

l'éloquence, et que l'on n'y mêle point de calomnies et d'injures personnelles. Or que fait autre chose M. Despréaux à l'égard de tous les poëtes qu'il a nommés dans ses satires, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras et autres, sinon d'en dire son jugement, et d'avertir le public que ce ne sont pas des modèles à imiter? ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs défauts, et peut contribuer même à la gloire de la nation, à qui les ouvrages d'esprit font honneur quand ils sont bien faits; comme, au contraire, ç'a été un déshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables poésies de Ronsard. »

Et voilà, en effet, le bien que fit aux lettres cet homme dont on veut nier l'*influence*. Il parut au moment où il était le plus nécessaire, et pouvait devenir le plus utile. Les modèles ne faisaient que de naître : nous les voyons aujourd'hui dans l'élévation où le temps les a placés; mais il faut les voir à cette première époque, exposés à la concurrence, devant un public qui flottait encore entre le bon et le mauvais goût. Il faut songer que les pièces de Montfleury balançaient celles de Molière, que les tragédies de Thomas Corneille avaient des succès aussi grands et plus grands que celles de Racine. Il faut se rappeler ce qu'était Chapelain, regardé comme l'oracle de la littérature, nommé par le roi pour être distributeur de ses grâces, honneur dangereux, qui depuis n'a été accordé à personne, et que même aujourd'hui personne, à ce que j'imagine, n'oserait accepter. Cotin régnait à l'hôtel de Rambouillet et avait du crédit à la cour, où il s'en servait contre Molière. Quelle sorte de bien pouvait faire alors un jeune poëte, qui avait assez de talent pour écrire très-bien en vers, assez de goût pour juger ceux des autres, assez de hardiesse et de véracité pour énoncer son opinion? A quoi pouvait servir la réputation qu'il obtint de bonne heure par ses premières satires? A diriger le jugement de la multitude, qui croit volontiers l'auteur qu'elle lit avec plaisir, à lui montrer la distance de Molière à Montfleury, en célébrant l'un et renvoyant l'autre

Aux laquais assemblés jouer ses mascarades;

à marquer l'intervalle entre Racine et Thomas Corneille, en exaltant l'un et se taisant sur l'autre; ramener les esprits à la justice, en se moquant de la *Phèdre* qu'on applaudissait, et consacrant celle que l'on censurait; à opposer le ridicule au crédit et à la renommée de Chapelain. Nous croyons aujourd'hui qu'un poëme tel que *la Pucelle* n'avait besoin de personne pour tomber. Point du tout : on en fit six éditions en dix-huit mois. Il ennuyait tout le monde, mais on n'osait pas le dire. La crainte retenait les gens de lettres, qui voyaient dans sa main toutes les récompenses; le préjugé arrêtait les gens du monde, qui n'osaient attaquer une si grande réputation. Furetière seul eut cette confiance; mais il n'avait pas celle du public. Quand l'auteur de *la Pucelle* en fit la lecture chez le grand Condé, devant tout ce qu'il y avait de plus distingué dans les deux sexes à la cour et à la ville, tout le monde se récriait : *Que cela est beau!* Madame de Longueville dit tout bas à l'oreille du prince : *Oui, cela est beau, mais cela est bien ennuyeux :* et ce mot, qui courut, passa pour une singularité de madame de Longueville. Notez qu'elle n'osa pas dire que cela ne fût pas *beau;* elle n'eut que le bon esprit de s'ennuyer, et la bonne foi d'en convenir. Tout le monde n'est pas de même : nos jugements dépendent si fort de ceux d'autrui! on se laisse si aisément entraîner au mouvement général! Mais, quand un poëte tel que Despréaux fit voir *les durs vers* de Chapelain, *sans force et sans grâce, enflés d'épithètes, montés sur de grands mots comme sur des échasses;* quand il se moqua de sa muse *allemande en français,* tout le monde fut de son avis. Cela n'était pas, comme le remarqueront peut-être des hommes *profonds,* fort important pour l'État. Oui : mais cela n'était pas indifférent au bon goût.

Il convenait à celui qui avait su faire justice des mauvais auteurs, et la rendre aux bons, de fixer les principes dont ses divers jugements n'étaient que les conséquences : c'est ce qui lui restait à faire dans l'*Art poétique*. Cet excellent ouvrage, un des beaux monuments de notre langue, est la preuve de ce que j'ai eu occasion d'établir plus d'une fois, qu'en général la saine critique appartient au vrai talent, et que ceux qui peuvent donner des modèles sont aussi ceux qui donnent les meilleures leçons. C'était à Cicéron et à Quintilien à parler de l'éloquence; ils étaient de grands orateurs; à Horace et à Despréaux de parler de la poésie; ils étaient de grands poëtes. Que ceux qui veulent écrire en vers méditent l'*Art poétique* de l'Horace français, ils y trouveront marqué, d'une main également sûre, le principe de toutes les beautés qu'il faut chercher, celui de tous les défauts dont il faut se garantir. C'est une législation parfaite dont l'application se trouve juste dans tous les cas, un code imprescriptible dont les décisions serviront à jamais à savoir ce qui doit être condamné, ce qui doit être applaudi. Nulle part l'auteur n'a mieux fait voir le jugement exquis dont la nature l'avait doué. Ceux qui ont étudié l'art d'écrire, qui en connaissent, par

une expérience journalière, les secrets et les difficultés, peuvent attester combien ils sont frappés du grand sens renfermé dans cette foule de vers aussi bien pensés qu'heureusement exprimés, et devenus depuis longtemps les axiomes du bon goût. Il serait bien injuste qu'ils perdissent de leur mérite parce que le temps nous les a rendus familiers, ou parce que de grands modèles les avaient précédés. L'exemple ne rend pas le précepte inutile : ils se fortifient l'un par l'autre. L'exemple du bon est toujours combattu par celui du mauvais, surtout quand le bon ne fait que de naître. Tous les esprits ne sont pas également propres à en faire la distinction : la multitude est facile à égarer; la perfection est sévère, le faux esprit est séduisant, le mauvais goût est contagieux. Dans cette lutte continuelle de la vérité et de l'erreur, l'homme dont la main est assez sûre pour poser la limite immuable qui les sépare, l'homme qui nous montre le but, nous indique la véritable route, nous détourne des chemins trompeurs, nous marque les écueils, ne rend-il pas un service important? n'est-il pas le bienfaiteur des arts? Accordons que l'*Art poétique* n'ait pu rien apprendre à un Racine, quoique le plus grand talent puisse toujours apprendre quelque chose d'un bon esprit, il aura toujours fait un bien très-essentiel, celui d'enseigner à tout le monde pourquoi Racine est admirable. En disant ce qu'il fallait faire, il apprenait à juger celui qui avait bien fait, à le discerner de celui qui faisait mal. En resserrant dans des résultats lumineux toutes les règles principales de la tragédie, de la comédie, de l'épopée, et des autres genres de poésie; en renfermant tous les principes de l'art d'écrire dans des vers parfaits et faciles à retenir, il laissait dans tous les esprits la mesure qui devait servir à régler leurs jugements; il rendait familières au plus grand nombre ces lois avouées par la raison de tous les siècles, et par le suffrage de tous les hommes éclairés; il dirigeait l'estime et le blâme. Et s'il est vrai que l'empire des arts ne peut, comme tous les autres, subsister sans une police à peu près généralement reçue, sans des lois qui aient une sanction et un effet, quoique souvent violées, comme ailleurs; sans une espèce d'hiérarchie qui établisse des rangs, des honneurs et des distinctions; l'écrivain qui a contribué plus que personne à fonder cet ordre nécessaire, qui fut, il y a cent ans, le premier législateur de la république des lettres, et qu'aujourd'hui elle reconnaît encore sous ce titre, ne mérite-t-il pas une éternelle reconnaissance?

L'*Art poétique* eut à peine paru, qu'il fit la loi, non-seulement en France, mais chez les étrangers, qui le traduisirent. Son *influence* n'y fut pas, à beaucoup près, si sensible que parmi nous; mais, dans toute l'Europe lettrée, les esprits les plus judicieux en approuvèrent la doctrine. On peut bien croire qu'il excita la révolte sur le bas Parnasse : par tous pays les mauvais sujets n'aiment pas qu'on fasse la police. Mais ce fut en vain qu'on l'attaqua; la raison en beaux vers a un grand empire. La bonne compagnie sut bientôt par cœur ceux de Boileau, et il fallut s'y soumettre. Les rapsodies qu'on appelait poëmes épiques, et qui avaient encore de nombreux défenseurs, n'en eurent plus dès ce moment, et l'on n'appela point de l'arrêt qui les condamnait au néant. Le règne des pointes, déjà fort ébranlé, tomba entièrement au théâtre, au barreau et dans la chaire, et l'on convint, avec Despréaux, de renvoyer à l'Italie

De tous ces faux brillants l'éclatante folie.

Le burlesque, qui avait eu tant de vogue, fut frappé d'un coup dont il ne se releva pas, malgré Desmarets et d'Assoucy, qui jetaient les hauts cris, et prétendaient que Boileau n'avait décrié le burlesque que parce qu'il n'était pas en état d'en faire. La province n'admira plus *le Typhon*, ni l'*Ovide en belle humeur;* et le bon d'Assoucy, témoin de cette déroute, d'Assoucy, qui s'intitulait *empereur du burlesque*, prit le parti d'imprimer naïvement : *Si le burlesque ne divertit plus la cour, c'est que Scarron a cessé de vivre, et que j'ai cessé d'écrire.* Boileau couvrit d'un ridicule ineffable ces productions si ennuyeusement emphatiques, ces grands romans si fort à la mode, dont les personnages hors de nature, les sentiments sans vérité, les intrigues sans passion, les aventures sans vraisemblance, les dangers sans intérêt, avaient passé sur la scène, et introduit jusque dans la société le langage guindé et le galimatias sentimental, qui se reproduit aujourd'hui sous une autre forme. La considération personnelle dont jouissait mademoiselle Scudéry, que l'on traitait d'*illustre*, et ses protections puissantes, n'intimidèrent point l'inflexible Aristarque, et ne tinrent pas contre quatre vers de l'*Art poétique:*

Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie,
L'air ni l'esprit français à l'antique Italie,
Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
Peindre Caton galant, et Brutus dameret.

Le *fatras obscur* et ampoulé de Brébeuf, qui avait rendu la Pharsale *aux provinces si chère*, et qui était d'autant plus capable de faire illusion, qu'il était mêlé de quelques *étincelles* brillantes, fut mis à sa place, et

distingué de la vraie grandeur. Boileau, en appréciant celle de Corneille, en payant au père du théâtre le tribut d'une admiration éclairée, indiqua ses principales fautes, sans le nommer, en plus d'un endroit de l'*Art poétique;* la froideur de ses dissertations politiques et de son dialogue trop raisonné ; le faste déclamatoire trop fréquent, même dans ses meilleures pièces ; l'obscurité de l'intrigue d'*Héraclius;* l'embarras de quelques-unes de ses expositions ; le défaut de *ressorts qui puissent attacher.* Il accoutuma le public à lui comparer Racine et les auteurs à se modeler sur ce dernier, qui savait mieux que tout autre *émouvoir le spectateur.* Son autorité était si bien affermie, on le regardait tellement comme l'apôtre du goût et le grand justicier du Parnasse, que, lorsque Charles Perrault leva contre les anciens, au milieu de l'Académie, l'étendard d'une guerre que La Mothe renouvela depuis avec aussi peu de succès, Boileau, déjà vieux, ayant gardé le silence, le prince de Conti, connu par les agréments de son esprit et son amour pour les lettres, celui dont Rousseau a si dignement célébré la mémoire, dit tout haut qu'il irait à l'Académie, et qu'il écrirait sur le fauteuil de Despréaux : *Tu dors, Brutus.*

Enfin, pour borner cette énumération, et faire voir que l'*influence* du poëte ne s'étendait pas seulement sur les choses de goût et les matières de littérature, et qu'un bon esprit sert à tout, deux vers de ses satires firent abolir l'infamie juridique du congrès qui souillait nos tribunaux ; et son arrêt *contre une inconnue nommée la Raison,* badinage qui courut tout Paris, après avoir été présenté au président de Lamoignon, nous sauva la honte d'un arrêt plus sérieux que l'on sollicitait contre la philosophie de Descartes en faveur de celle d'Aristote. C'était bien assez de celui qu'on avait déjà rendu sur le même objet en 1624 ; et, si du moins cette sottise ne fut pas réitérée, une plaisanterie de Despréaux en fut la cause.

Heureusement, dans les ouvrages dont il me reste à parler, dans *les Épîtres,* et *le Lutrin,* les éloges unanimes qu'on accorde au poëte ne peuvent plus être mêlés d'aucune plainte, d'aucune chicane contre le critique. S'il est inférieur à Horace dans les satires (excepté la neuvième), il est pour le moins son égal dans les épîtres. Je ne crois pas même que les meilleures du favori de Mécène puissent soutenir le parallèle avec l'Épître à M. de Seignelay *sur le Vrai,* et avec celle qui est adressée à M. de Lamoignon *sur les plaisirs de la campagne,* mis en opposition avec la vie inquiète et agitée qu'on mène à la ville. Auguste, dans les épîtres d'Horace, n'a jamais été loué avec autant de finesse, ni chanté avec un ton si noble, si élevé et si poétique, que Louis XIV l'a été dans celles de Despréaux. Enfin celles d'Horace n'ont pas un seul morceau comparable au passage du Rhin : il y a plus de mérite encore dans la louange délicate que dans la satire ingénieuse, et notre poëte possède éminemment l'une et l'autre.

Un bruit court que le roi va tout réduire en poudre,
Et dans Valencienne est entré comme un foudre ;
Que Cambrai, des Français l'épouvantable écueil,
A vu tomber enfin ses murs et son orgueil ;
Que, devant Saint-Omer, Nassau, par sa défaite,
De Philippe vainqueur rend la gloire complète.
Dieu sait comme les vers chez vous s'en vont couler,
Dit d'abord un ami qui veut me cajoler,
Et, dans ce temps guerrier et fécond en Achilles,
Croit que l'on fait les vers comme l'on prend les villes.

Ce dernier trait est charmant.

Pour moi, qui, sur ton nom déjà brûlant d'écrire,
Sens au bout de ma plume expirer la satire,
Je n'ose de mes vers vanter ici le prix.
Toutefois, si quelqu'un de mes faibles écrits
Des ans injurieux peut éviter l'outrage,
Peut-être pour ta gloire aura-t-il son usage ;
Et comme tes exploits, étonnant les lecteurs,
Seront à peine crus sur la foi des auteurs,
Si quelque esprit malin les veut traiter de fables,
On dira quelque jour, pour les rendre croyables :
Boileau, qui, dans ses vers pleins de sincérité,
Jadis à tout son siècle a dit la vérité,
Qui mit à tout blâmer son étude et sa gloire,
A pourtant de ce roi parlé comme l'histoire.

C'est là prendre ses avantages avec toute l'adresse possible. Ce morceau, récité devant Louis XIV, fit sur lui une impression sensible, et devait la faire : plus un grand cœur aime la louange, plus il goûte vivement celle qui est apprêtée avec un art qui dispense de la repousser. Au reste, Boileau, en se vantant de parler comme l'histoire, ne disait rien qui ne fût vrai. Ce poëte, qu'on accuse de manquer de philosophie, en eut assez pour louer un roi conquérant, bien moins sur ses victoires que sur les réformes salutaires et les établissements utiles que l'on devait à la sagesse de son gouvernement. Peut-être y avait-il quelque courage à dire au vainqueur de l'Espagne, au conquérant de la Franche-Comté et de la Flandre :

Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérants
L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs ;
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.
Chaque siècle est fécond en heureux téméraires ;
Chaque climat produit des favoris de Mars ;
La Seine a des Bourbons, le Tibre a des Césars.
On a vu mille fois des fanges Méotides
Sortir des conquérants, Goths, Vandales, Gépides :
Mais un roi vraiment roi, qui, sage en ses projets,
Sache en un calme heureux maintenir ses sujets ;
Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,
Il faut pour le trouver courir toute l'histoire.
La terre compte peu de ces rois bienfaisants ;
Le ciel à les former se prépare longtemps.
. . . .
Assez d'autres sans moi, d'un style moins timide.

Suivront aux champs de Mars ton courage rapide,
Iront de ta valeur effrayer l'univers,
Et camper devant Dôle au milieu des hivers.
Pour moi, loin des combats, sur un ton moins terrible,
Je dirai les exploits de ton règne paisible :
Je peindrai les plaisirs en foule renaissants;
Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissants.
On verra par quels soins ta sage prévoyance,
Au fort de la famine, entretint l'abondance.
On verra les abus par ta main réformés;
La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés;
Du débris des traitants ton épargne grossie,
Des subsides affreux la rigueur adoucie,
Le soldat, dans la paix, sage et laborieux;
Nos artisans grossiers rendus industrieux,
Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.
Tantôt je tracerai tes pompeux bâtiments,
Du loisir d'un héros nobles amusements.
J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées, etc.

Il n'y a pas un de ces vers qui ne rappelle un fait constaté dans l'histoire. Tout ce que la prose éloquente de Voltaire a consacré dans le *Siècle de Louis XIV*, les lois, les manufactures, les canaux, la police, les travaux publics, la diminution des tailles, les édifices élevés pour les arts; tout est ici exprimé en beaux vers. On voit dans ces morceaux et dans beaucoup d'autres, non-seulement l'homme d'esprit qui sait plaire, le poëte qui sait écrire, mais l'homme judicieux qui choisit les objets de ses louanges, et ne veut pas être démenti par la postérité.

Si la versification de ses épîtres est plus forte que celle de ses satires, elle est aussi plus douce et plus flexible. Le censeur s'y montre moins, et l'homme s'y montre davantage: c'est toujours le même fonds de raison; mais elle éclaire souvent sans blesser. Ne reconnaît-on pas l'homme vrai, l'ennemi de toute espèce d'affectation, dans ces vers à M. de Seignelay ?

Sans cesse on prend le masque, et, quittant la nature,
On craint de se montrer sous sa propre figure.
Par là le plus sincère assez souvent déplaît.
Rarement un esprit ose être ce qu'il est.
Vois-tu cet importun que tout le monde évite,
Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte?
Il n'est pas sans esprit; mais, né triste et pesant,
Il veut être folâtre, évaporé, plaisant :
Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,
Et ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.
La simplicité plait sans étude et sans art.
Tout charme en un enfant dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée,
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.
Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant;
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent :
C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.
Un esprit né chagrin plait par son chagrin même :
Chacun pris dans son air est agréable en soi;
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

On aurait tort de prendre trop à la lettre ces vérités morales, exprimées avec la précision poétique qui les rend plus piquantes. On sait bien qu'il y a des gens qui, pour être désagréables, n'ont besoin que d'être ce qu'ils sont; mais cela n'empêche pas que le principe général ne soit très-juste, et que tout le morceau ne soit plein de ce bon sens que nous aimons dans les vers d'Horace. C'est lui qu'on croit lire aussi dans l'épître sur les douceurs de la campagne.

C'est là, cher Lamoignon, que mon esprit tranquille
Met à profit les jours que la Parque me file.
Ici, dans un vallon bornant tous mes désirs,
J'achète à peu de frais de solides plaisirs.
Tantôt, un livre en main, errant dans les prairies,
J'occupe ma raison d'utiles rêveries;
Tantôt, cherchant la fin d'un vers que je construi,
Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui.
Quelquefois aux appâts d'un hameçon perfide,
J'amorce, en badinant, le poisson trop avide;
Ou, d'un plomb qui suit l'œil et part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitants de l'air.
Une table au retour, propre, et non magnifique,
Nous présente un repas agréable et rustique.
Là, sans s'assujettir aux dogmes du Broussain,
Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain;
La maison le fournit, la fermière l'ordonne,
Et mieux que Bergerat l'appétit l'assaisonne.

Quand Boileau introduit dans ses épîtres un interlocuteur, il dialogue bien mieux que dans ses satires. Il supprime toute formule de liaisons, ces *dis-tu, poursuis-tu, diras-tu*, qui viennent si fréquemment dans la satire *contre les Femmes* et ailleurs, et jettent de la langueur dans le style. Voyez la conversation sur les auteurs, dans la satire du *Repas*.

Mais vous, pour en parler, vous y connaissez-vous?
Mieux que vous mille fois, *dit le noble en furie*.
Vous? Mon Dieu, mêlez-vous de boire, je vous prie,
A l'auteur sur-le-champ aigrement reparti.

On voyait assez que c'était l'*auteur* qui avait répondu, et un vers entier pour le dire allonge inutilement un morceau qui doit être vif et rapide. Ses épîtres ne tombent point dans ce défaut. Quand le poëte y dialogue, c'est avec la précision d'Horace témoin l'entretien de Cynéas et de Pyrrhus, qui est un modèle en ce genre; témoin l'*Épître à M. de Lamoignon* dans plus d'un endroit.

Hier, dit-on, de vous on parla chez le roi,
Et d'attentat horrible on traita la satire.
— Et le roi, que dit-il? — Le roi se prit à rire.
. . . .
Vient-il de la province une satire fade,
D'un plaisant du pays insipide boutade?
Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi;
Et le sot campagnard le croit de bonne foi.
J'ai beau prendre à témoin et la cour et la ville : —
Non; à d'autres, dit-il; on connaît votre style.
Combien de temps ces vers vous ont-il bien coûté? —
Ils ne sont point de moi, monsieur, en vérité :
Peut-on m'attribuer ces sottises étranges! —
Ah! monsieur! vos mépris vous servent de louanges.

Ce progrès est d'autant plus louable, que, dans les nombreuses critiques où l'on épluchait vers par vers toutes les poésies de l'auteur, on ne lui avait point

reproché ce défaut : et cela prouve que les réflexions d'un bon écrivain l'instruisent mieux que toutes les censures.

Lorsqu'on a prétendu que Boileau n'avait ni *fécondité*, ni *feu*, ni *verve*, on avait apparemment oublié le *Lutrin*. Il fallait bien quelque *fécondité* pour faire un poëme de six chants sur un pupitre remis et enlevé; et, si nous avons déjà vu que ses satires mêmes n'étaient point dépourvues de l'espèce de *verve* qu'elles comportaient, combien il a dû en montrer davantage dans une espèce d'ouvrage qui demandait de l'imagination pour construire une machine poétique, et du *feu* pour l'animer! Qui jamais, parmi ceux que l'on peut citer comme des connaisseurs, a méconnu l'un et l'autre dans le *Lutrin?* Tous les agents employés par le poëte ont leur destination marquée, et la remplissent en concourant à l'effet général. La fable, pendant cinq chants, est parfaitement conduite. La vérité des caractères et la vivacité des peintures y répandent tout l'intérêt dont un semblable sujet était susceptible, c'est-à-dire l'amusement qu'on peut prendre à voir de grands débats pour la plus petite chose. Mais que de ressources et d'art il fallait peur nous en occuper!

. . . . . La discorde encor toute noire de crimes,
Sortant des Cordeliers pour aller aux Minimes,

s'indigne du repos qui règne à la Sainte-Chapelle, et jure d'y détruire la paix, comme elle a su la détruire ailleurs. Elle apparait en songe, sous les traits d'un vieux chantre, au prélat, qu'elle excite et soulève contre le grand chantre son rival. Elle lui suggère le projet d'ensevelir ce fier concurrent sous la masse d'un vieux lutrin, relégué depuis longtemps dans une sacristie. Tous les préparatifs pour cette entreprise se font avec la plus grande solennité, et c'est toujours à table que se prennent toutes les résolutions. Au moment où les amis du prélat, choisis par le sort, vont élever dans la nuit ce lutrin qui doit désespérer le chantre, la discorde pousse un cri de joie :

L'air, qui gémit du cri de l'horrible déesse,
Va jusque dans Citeaux réveiller la Mollesse.

La Nuit, sa confidente naturelle, lui raconte les querelles qui vont s'allumer. La Mollesse en prend occasion de se plaindre de tous les maux qu'on lui a faits; elle regrette les beaux jours de son règne : et là se trouve si heureusement amené celui de Louis XIV, que les détracteurs mêmes de Boileau ont rendu hommage à la beauté de cet épisode, qui laisse les admirateurs sensibles hésiter entre le mérite de l'invention et celui de l'exécution. Mais avec quelle facilité l'auteur rentre dans son sujet, et sait lier cet épisode à l'action!

Citeaux dormait encore, et la Sainte-Chapelle
Conservait du vieux temps l'oisiveté fidèle;
Et voici qu'un lutrin, prêt à tout renverser,
D'un séjour si chéri vient encor me chasser.
O toi! de mon repos compagne aimable et sombre,
A de si noirs forfaits prêteras-tu ton ombre?
Ah! Nuit! si tant de fois dans les bras de l'Amour,
Je t'admis aux plaisirs que je cachais au jour,
Du moins ne permets pas...

Ainsi la Nuit se trouve mise en action. Elle va cacher dans le creux du lutrin le hibou qui fait une si grande peur aux trois champions réunis pour emporter la fatale machine; et il faut que la Discorde, sous les traits de Sidrac, les harangue pour leur rendre le courage, et les faire rougir de leur puérile frayeur. Ils se raniment, mettent la main à l'œuvre,

Et le pupitre enfin tourne sur son pivot.

Voilà de la fiction, du mouvement et de l'action, c'est-à-dire tout ce qui donne de la vie à un poëme, soit badin, soit héroïque, et ce qui serait encore trop peu de chose sans le style : mais il est au-dessus de tout le reste.

Les critiques du temps se déchaînèrent contre cet incident du hibou; ils le trouvèrent trop petit, et le commentateur Saint-Marc, qui veut toujours donner tort à Boileau, comme Brossette veut toujours lui donner raison, a fait une longue diatribe contre l'intervention de la Nuit et contre le hibou. Mais Saint-Marc, et ceux dont il s'est fait l'apologiste, ont apparemment voulu oublier la nature du sujet; ils n'ont pas voulu voir que le hibou figure très-convenablement avec le perruquier l'Amour et le sacristain Boirude, qui vont, armés d'une bouteille, à la conquête d'un lutrin. Les événements sont dignes des personnages, comme le combat des chantres et des chanoines, qui se jettent à la tête les livres de Barbin sur l'escalier de la Sainte-Chapelle, est l'espèce de bataille qui convient à cette espèce d'épopée.

Mais comment l'auteur a-t-il pu enrichir une matière si stérile, et se soutenir si longtemps avec si peu de moyens? Comment a-t-il pu faire tant de beaux vers sur une querelle du chapitre? C'est là le miracle de son art. C'est à force de talent poétique; c'est en prodiguant à pleines mains le sel de la bonne plaisanterie, en donnant à tous ses personnages une physionomie vraie et distincte, qu'il est parvenu à transporter le lecteur au milieu d'eux, et à l'attacher par des ressorts qui, dans une main moins habile, auraient

manqué d'effet. Tous ses héros ont une figure dramatique, une tête et une attitude pittoresques, et rien n'est plus riche que le coloris dont il les a revêtus. Veut-il peindre le prélat qui repose :

> La jeunesse en sa fleur brille sur son visage ;
> Son menton sur son sein descend à double étage,
> Et son corps ramassé dans sa courte grosseur
> Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.

Ici c'est le vieux Sidrac, conseiller du prélat, qui s'avance dans l'assemblée :

> Quand Sidrac, à qui l'âge allonge le chemin,
> Arrive dans la chambre un bâton à la main.
> Ce vieillard dans le chœur a déjà vu quatre âges ;
> Il sait de tous les temps les différents usages,
> Et son rare savoir, de simple marguillier,
> L'éleva par degrés au rang de chevecier.

Là, c'est le docteur Alain :

> Alain tousse et se lève, Alain, ce savant homme
> Qui de l'auny vingt fois a lu toute la Somme,
> Qui possède Abéli, qui sait tout Raconis,
> Et même entend, dit-on, le latin d'A-Kempis.

Ce latin, qui est celui de l'*Imitation*, est le plus facile de tous à entendre. Le poëte place toujours à propos le trait comique, qui réduit à la vérité le ton héroïque dont il s'amuse à agrandir les objets.

Au mérite des portraits joignez celui des tableaux :

> Parmi les doux plaisirs d'une paix fraternelle,
> Paris voyait fleurir son antique Chapelle.
> Ses chanoines vermeils et brillants de santé
> S'engraissaient d'une longue et sainte oisiveté.
> Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
> Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
> Veillaient à bien dîner, et laissaient en leur lieu
> A des chantres gagés le soin de louer de Dieu.

Et ailleurs :

> Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée,
> S'élève un lit de plume à grands frais amassée ;
> Quatre rideaux pompeux, par un double contour,
> En défendent l'entrée à la clarté du jour ;
> Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
> Règne sur le duvet une heureuse indolence.
> C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner,
> Dormant d'un léger somme, attendait le dîner.

Celui qui avait dit dans l'*Art poétique :*

> Il est un heureux choix de mots harmonieux.

les a choisis tous ici, de manière qu'il n'y a pas une seule syllabe qui fasse assez de bruit pour réveiller le prélat qui dort. Et quelle verve dans la peinture du vieux Boirude !

> Mais que ne dis-tu point, ô puissant porte-croix !
> Boirude, sacristain, cher appui de ton maître,
> Lorsqu'aux yeux du prélat tu vis ton nom paraître !
> On dit que ton front jaune, et ton teint sans couleur,
> Perdit en ce moment son antique pâleur,
> Et que ton corps goutteux, plein d'une ardeur guerrière,
> Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière.

Entrons dans la demeure de la Mollesse :

> C'est là qu'en un dortoir elle fait son séjour.
> Les plaisirs nonchalants folâtrent à l'entour :
> L'un pétrit dans un coin l'embonpoint des chanoines ;
> L'autre broie en riant le vermillon des moines.
> La Volupté la sert avec des yeux dévots,
> Et toujours le Sommeil lui verse des pavots.

Mais c'est surtout dans la description des objets les plus communs qu'il déploie toutes les richesses de l'expression, et qu'il fait servir la langue poétique à des peintures qui semblaient faites pour s'y refuser

> A ces mots il saisit un vieil Infortiat,
> Grossi des visions d'Accurse et d'Alciat,
> Inutile ramas de gothique écriture,
> Dont quatre ais mal unis formaient la couverture,
> Entourée à demi d'un vieux parchemin noir,
> Où pendait à trois clous un reste de fermoir.

Qui avait su, avant Boileau, faire descendre si heureusement la poésie à de semblables détails? Est-il bien facile de dire en vers élégants qu'on allume une bougie avec un briquet et une pierre à fusil? Le talent du poëte saura encore ennoblir cette peinture si familière.

> Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant
> Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant [1],
> Et bientôt au brasier d'une mèche enflammée
> Montre, à l'aide du soufre, une cire allumée.

Rien n'est oublié, et tout est fidèlement rendu, non pas en cherchant des termes nouveaux et inusités, des figures bizarres, des combinaisons forcées : le poëte n'a point recours au néologisme, il se sert des mots les plus ordinaires, la mèche, le soufre, le caillou, la cire, le brasier; mais il les combine sans effort, de manière à leur donner de l'élégance et du nombre. Et des jeunes gens qui n'ont guère fait qu'entasser des lieux communs ampoulés sur le soleil et la lune, prétendent créer la poésie descriptive, créer une langue inconnue à Boileau et à Racine! Au lieu de songer à en faire une, qu'ils étudient encore celle de leurs maîtres; et, sans vouloir la changer, qu'ils apprennent à s'en servir comme eux.

Nous n'avons pas d'ouvrage où l'on trouve plus souvent que dans le *Lutrin* l'exemple de ces détails vulgaires relevés par ceux qui les avoisinent. Je n'en

[1] Ces deux vers rappellent celui de Virgile (*Æneid.*, I, 178) :

> Ac primum silici scintillam excudit Achates.

I. H.

citerai plus qu'un seul entre mille autres : c'est l'habillement du chantre.

On apporte à l'instant ses somptueux habits,
Où sur l'ouate molle éclate le tabis.
D'une longue soutane il endosse la moire,
Prend ses gants violets, les marques de sa gloire,
Et saisit en pleurant ce rochet qu'autrefois
Le prélat trop jaloux lui rogna de trois doigts.

Quel choix d'expressions et de circonstances! l'ouate, que nous prononçons communément *ouette*, ne semble pas faite pour figurer dans un vers; mais le poëte, en faisant tomber doucement le sien sur l'*ouate molle*, et le relevant pour y faire *éclater le tabis*, vient à bout d'en tirer de l'élégance et de l'harmonie. Il emploie le même art pour ennoblir la soutane du chantre par une épithète bien placée, par une figure fort simple, qui consiste à prendre la partie pour le tout, et il en résulte un vers élégant et pittoresque :

D'une longue soutane il endosse la moire.

Prendre ses gants est bien une action triviale : mais

Ses gants violets, les marques de sa gloire,

sont relevés par une heureuse opposition. Enfin, il met de l'intérêt jusque dans ce *rochet*, placé à une césure artificielle, ce *rochet*

Qu'un prélat trop jaloux lui rogna de trois doigts.

Ce style montre la science de tout embellir, et le néologisme ne montre que l'impuissance.

On a pu remarquer, dans tout ce que j'ai rapporté, combien l'auteur possède tous les secrets de l'harmonie imitative. On a cité mille fois le sommeil de la Mollesse, et ces vers sur les rois fainéants :

Aucun soin n'approchait de leur paisible cour,
On reposait la nuit, on dormait tout le jour.
Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines
Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Les vers marchent aussi lentement que les bœufs qui traînent le char. C'est ainsi que le poëme est écrit d'un bout à l'autre : partout le même rapport des sons avec les objets.

Ils passent de la nef la vaste solitude,
Et dans la sacristie entrant, non sans terreur,
En percent jusqu'au fond la ténébreuse horreur.
C'est là que du lutrin gît la machine énorme.

Cette épithète, si bien placée à la fin du vers, présente le lutrin dans toute sa masse.

Et d'un bras qui peut tout ébranler,
Lui-même, se courbant, s'apprête à le rouler.

Vous voyez, vous entendez l'effort des bras qui le soulèvent : voyons-le dans la place qu'on lui destine.

Aussitôt dans le chœur la machine emportée
Est sur le banc du chantre à grand bruit remontée.
Ses ais demi-pourris, que l'âge a relâchés,
Sont à coups de maillet unis et rapprochés :
Sous les coups redoublés tous les bancs retentissent ;
Les murs en sont émus, les voûtes en mugissent,
Et l'orgue même en pousse un long gémissement

Un poëte moderne[1], qui prétend que notre *poésie se meurt de timidité*, quoique le plus souvent elle ne soit malade que d'extravagance, et qui a cru la faire revivre en lui rendant les vêtements bigarrés dont l'avait affublé Ronsard, a pourtant fait l'honneur à Boileau de s'approprier ce vers imitatif :

Et l'orgue même en pousse un long gémissement.

Seulement il a mis une *forêt* à la place de l'*orgue :* et au lieu de *gémissement*, qui lui a paru trop *usé*, il a jugé à propos de ressusciter le vieux mot *bruissement*, dont il ne reste plus que la racine *bruire*, et qui, lorsqu'on lui donne la valeur de deux pieds, a l'inconvénient de substituer deux syllabes à une diphthongue, ce qui forme un mot sourd et un rhythme indéterminé. Il a mis :

Et la forêt en pousse un long bruissement

Ainsi, en rendant à Boileau l'expression, l'effet et l'artifice du vers, il ne reste à celui qui l'a pris que le *bruissement*, qui n'est pas une invention merveilleuse. Ne valait-il pas mieux prendre le gémissement avec tout le reste, que de rajeunir de cette manière la langue *usée* de Despréaux?

Je me suis un peu étendu sur le *Lutrin*, parce que cet ouvrage est, avec l'*Art poétique*, ce qui fait le plus d'honneur à Boileau; c'est un de ceux où la perfection de la poésie française a été portée le plus loin, enfin celui où l'auteur a été plus poëte que dans tous les autres. Il n'en existait point de modèle. Qu'est-ce, en comparaison, que le *combat des Rats et des Grenouilles*, si peu digne d'Homère, et le *Seau enlevé* de Tassoni, production si médiocre et si froidement prolixe? Le seul défaut de ce chef-d'œuvre, c'est que le dernier chant ne répond pas aux autres : il est tout entier sur le ton sérieux, et la fiction y change de nature. Le personnage allégorique de la Piété est trop

[1] Roucher, l'auteur du poëme des *Mois*, qui d'ailleurs avait du talent. L. H.

grave pour figurer agréablement avec la Nuit, la Mollesse et la Chicane. La fin du poëme ne semble faite que pour amener l'éloge du président de Lamoignon. Cette faute a été relevée il y a longtemps; mais un sixième chant défectueux n'ôte rien du grand mérite des cinq autres, ni du plaisir continu qu'on éprouve en les lisant.

Un homme d'esprit [1], qui s'amuse quelquefois à insérer dans le *Journal de Paris* des lettres fort agréables, a proposé sur Boileau des questions assez singulières. Ce ne sont pas celles d'un détracteur de ce grand homme, car, après en avoir parlé comme tous les gens sensés, ce qu'il ajoute semble n'exprimer que la surprise et le regret que Boileau n'ait pas tenté tous les genres de poésie. Voici comme il parle à ce sujet :

« Pourquoi ce génie souple et fécond, qui a donné de si excellents préceptes, n'a-t-il pas en même temps fourni des exemples des différents genres qu'il a traités? Pourquoi n'avez-vous pas de lui une seule églogue, une élégie, une scène comique, tragique ou lyrique? Pourquoi promettre toute sa vie un poëme épique à la France et n'en pas essayer un seul chant? »

Tes *pourquoi*, dit le dieu, ne finiraient jamais.

Heureusement toutes ces questions se réduisent à une seule : Pourquoi Boileau n'a-t-il pas tout fait? C'est peut-être la première fois qu'on s'est avisé d'une question semblable. On n'a jamais demandé pourquoi Horace n'avait point fait de poëme épique, ni Virgile des odes, ni Homère des tragédies. Tout le monde répondra : c'est que chacun a son talent. L'*Art poétique* commence par établir cette vérité éternelle :

La nature, fertile en esprits excellents,
Sait entre les auteurs partager les talents.

Et il recommande à chacun de bien connaître le sien :

Mais souvent un esprit qui se flatte et qui s'aime,
Méconnaît son génie et s'ignore soi-même.

Boileau n'est point tombé dans ce travers; il n'a fait que ce qu'il savait faire : il faut lui en savoir gré, et lui pardonner de ne s'être compromis qu'une fois en composant une mauvaise ode. S'il n'a essayé ni l'églogue ni l'élégie, c'est qu'il n'avait pas les inclinations pastorales, ni l'imagination amoureuse. Si nous n'avons pas de lui une scène comique, tragique ou lyrique, c'est qu'on ne fait point une scène de ce genre : on fait une tragédie, une comédie, un opéra. Il en a laissé le soin à Racine, à Molière et à Quinault, qui s'en sont fort bien tirés. Pour lui, il a fait des *Satires*, des *Épîtres*, un *Art poétique*, et le *Lutrin;* et il ne s'en est pas mal acquitté. *Est locus unicuique suus.*

Je ne sais s'il a toute sa vie *promis un poëme épique;* je n'en vois aucune trace dans ses œuvres ni dans sa vie. Mais je vois, par le magnifique morceau du passage du Rhin, qu'il était capable de soutenir le ton de l'épopée. La variété de l'*Art poétique* et la richesse du *Lutrin* peuvent justifier l'auteur des *questions*, qui l'appelle un *génie souple et fécond;* mais Racine, bien plus *souple* et plus *fécond* encore, n'a point tenté non plus de poëme épique. Si je lui en demandais la raison, il me dirait qu'il a fait *Phèdre* et *Iphigénie*, et je trouverais la réponse fort bonne. Les *pourquoi* continuent.

« Pourquoi nous parler harmonieusement du triolet, de la ballade, du rondeau, déjà passés de mode, et nous donner une description technique des *rigoureuses lois* du sonnet, cet *heureux phénix* dont la perfection même serait si *fastidieuse?* »

Il n'a fait que nommer le triolet : il a parlé en quatre vers de la ballade et du rondeau. Il le devait dans un *Art poétique*, où il n'était pas permis d'omettre les divers genres qui avaient été les premiers essais de notre poésie naissante, parce que la naïveté, qui fait leur mérite, se rapprochait du seul caractère qu'ait eu notre langue pendant plusieurs siècles. La vogue en était diminuée depuis que Ronsard eut mis l'héroïque en honneur; mais, loin qu'ils fussent *passés de mode* du temps de Boileau, Sarrazin, Voiture et la Fontaine les avaient fait revivre avec succès. Comment n'aurait-il point parlé du sonnet, quand ceux de Voiture et de Benserade avaient causé un schisme dans la France? Et, s'il m'est permis de me servir aussi du *pourquoi*, pourquoi donc la perfection d'un sonnet serait-elle si *fastidieuse?* Il n'y a point de raison pour qu'une pièce de quatorze vers ennuie parce qu'elle est *parfaite :* nous en avons quelques-uns de bons qui ne sont point ennuyeux. Enfin, si Boileau en a parlé *harmonieusement*, comme de la ballade et du rondeau, vraiment il n'a fait que son devoir : quand on fait des vers, sur quelque sujet que ce soit, il faut toujours les faire *harmonieux*.

Nous ne sommes pas encore à la fin des *pourquoi*.

« Pourquoi ne trouve-t-on pas chez lui un seul vers de dix syllabes?... Pourquoi n'a-t-il pas employé les rimes redoublées, les vers mêlés, les vers de huit syllabes? »

C'est que chacun a son goût, et qu'il aimait mieux les grands vers; c'est qu'ils sont sans comparaison les

[1] M. de Villette. L. H.

plus difficiles de tous, comme les plus beaux; c'est qu'il les faisait supérieurement.

« Pourquoi est-il éternellement occupé de la facture du monotone alexandrin? »

C'est que l'alexandrin est le vers de l'épopée, de la tragédie et de la comédie, de la satire et de l'épître, et par conséquent le plus important de tous, celui qui offre le plus de difficultés à vaincre et de mérite à les surmonter. S'il est *monotone* par lui-même, l'art consiste à faire disparaître cette monotonie; et cet art, Boileau l'enseigna pendant toute sa vie.

Autres reproches :

« On regrette que ce grand peintre, au milieu des chefs-d'œuvre et des merveilles de ce siècle, ne nous parle jamais des arts... »

C'est qu'il ne se connaissait ni en peinture, ni en sculpture, ni en architecture, et qu'il n'aimait à parler que de ce qu'il savait. Cela est un peu *passé de mode* aujourd'hui, mais ne l'était pas encore de son temps.

« Comment n'a-t-il pas au moins pressenti quelle force, quelle énergie, on pouvait donner à l'art des vers en les nourrissant des grandes idées d'une morale universelle et de la saine philosophie?... Comment Boileau, disciple d'Horace et contemporain de Pope, n'est-il jamais occupé du progrès des lumières et de la marche de l'esprit humain? »

Ce reproche, s'il était fondé, pourrait s'adresser à tous les grands poëtes de son siècle. Voltaire, dans le nôtre est le premier Français qui ait appliqué l'art des vers à la philosophie, et il a souvent abusé de l'un et de l'autre. Dans *la marche de l'esprit humain*, l'imagination précède la réflexion, et les beaux-arts devancent toujours la philosophie. D'ailleurs, on ne fait pas tout à la fois; et, comme il a fallu créer l'algèbre avant de l'appliquer à la géométrie, de même, avant de rendre les Muses françaises philosophes, il fallait d'abord leur créer une langue. C'est à quoi Despréaux et Racine se sont exercés; et, s'ils avaient tout fait dans leur siècle, que serait-il donc resté au nôtre?

A l'égard de Pope, il n'avait que vingt et un ans quand Boileau est mort, et n'avait pas encore songé à son *Essai sur l'homme*. De plus, la littérature anglaise était presque inconnue en France, et Pope lui-même et Addison sont les premiers poëtes anglais qui aient mis la philosophie en vers, lorsque tous les genres de poésie étaient depuis longtemps cultivés chez eux avec succès, tant *la marche de l'esprit humain* est partout la même!

« On souffre de voir cet ami de la vérité si avare d'éloges pour les écrivains du premier ordre, et si prodigue de louanges pour la cour et les courtisans. »

A-t-il été si *avare d'éloges* pour Corneille, Racine, Molière, Pascal, Arnauld? Ceux des courtisans qu'il a loués en étaient-ils indignes? C'étaient Montausier, la Rochefoucauld, le grand Condé, Pomponne, Dangeau, Vivonne, Colbert, Seignelay, Lamoignon. Qu'on nous dise quel est celui d'entre eux qu'il fût honteux de louer, et qu'on nous cite un homme de la cour dont l'éloge ait pu compromettre la muse de Boileau.

« Après toutes ces questions, il en resterait peut-être une plus *importante* encore. Il serait facile de montrer, le livre à la main, nombre d'expressions, nombre de façons de parler, qui sans doute étaient reçues au temps de ce célèbre satirique, et qui certainement sont aujourd'hui des fautes de français; ce qui, dans le fait, accuse moins le goût très-épuré du poëte que l'instabilité de nos idiomes modernes. »

Ce n'est plus ici une *question*, c'est une assertion; et, pour y répondre, il faut distinguer. Elle n'est pas sans fondement s'il s'agit de la prose de Boileau; s'il s'agit de ses vers, elle est très-légèrement hasardée. Boileau et Racine sont les deux écrivains qui ont fait en vers pour notre langue ce que Pascal avait fait en prose: ils l'ont fixée. Rien ne serait si difficile et si rare que de trouver chez eux des expressions qui aient vieilli. Il y a pourtant des fautes de langage; mais c'étaient des fautes, de leur temps comme du nôtre. Au contraire, on trouve dans la prose de Boileau beaucoup de locutions, de tournures, qui sont aujourd'hui vicieuses et inusitées, et qui ne l'étaient pas de son temps; et cela prouve seulement que le style soutenu a bien moins d'*instabilité* que le langage usuel, toujours soumis, à un certain point, aux variations de la mode, à l'esprit de société, et à ce qu'on appelle le ton du jour.

L'homme du monde, qui, sous le nom de M. *Nigood*, a imprimé les *questions* précédentes, n'a point, comme on le voit, disputé à Boileau son mérite; seulement il lui en désirerait un autre: et j'ai fait voir qu'on pouvait se contenter de celui qu'il a eu. Les reproches sur ses jugements rentrent dans ceux que j'avais déjà discutés. Cependant l'auteur anonyme de la *Lettre sur l'influence de Boileau* a bien envie de compter M. Nigood parmi ses complices, et en même temps il a grand'peur, je ne sais pourquoi, de passer pour son plagiaire. Dans un *Avertissement des éditeurs* (car on sent bien qu'il faut des éditeurs pour une brochure de cette importance), il apprend à l'univers que sa brochure *a été achevée le 1er mai de cette année* 1787.

« Il s'est rencontré en deux ou trois endroits, disent *les éditeurs*, avec M. Nigood, et *c'est tant mieux* pour l'un et pour l'autre. Il est bon que de temps en

temps on *secoue les fers des préjugés littéraires*, et *les Brutus* sont rares dans tous les pays. »

On a vu qu'il n'avait point *secoué de fers*, ni combattu aucun *préjugé*; mais on ne voit pas trop ce que font ici *les Brutus*. *Les Brutus*, placés si à propos, me rappellent cet *avis au public*, où, en lui annonçant des *tablettes de bouillon*, on faisait l'éloge du *grand Sully*, et remarquez pourtant qu'on ne disait point que ces tablettes dussent se vendre à l'enseigne du *grand Sully*; ce qui était le seul cas où le *grand Sully* pût se trouver là convenablement.

Les *éditeurs* commencent par donner une leçon à M. Daunou, de l'Oratoire, auteur du discours *sur l'influence de Boileau*, couronné par l'Académie de Nîmes.

« On ne doit point appeler *écrivains obscurs* et *littérateurs subalternes* tous ceux qui ont *critiqué* Despréaux, ou qui ne l'ont point *admiré exclusivement*. »

J'en demande pardon *aux éditeurs*; mais, quand l'on parle de Boileau, il faut, comme lui, appeler les choses *par leur nom*; et dans cette phrase il y a un mensonge et une absurdité. M. Daunou, dont l'ouvrage est très-judicieux, n'a pu manquer de sens au point de traiter d'*écrivains subalternes* ceux qui ont *critiqué* Boileau : car il n'y a point d'auteur, si grand qu'il puisse être, qu'on ne puisse *critiquer*: et, de plus, il n'a jamais existé personne d'assez inepte pour *admirer exclusivement* Boileau, ce qui veut dire en français n'admirer rien que Boileau. Je soupçonne qu'ils ont voulu dire admirer sans restriction, ce qui est très-différent, et ce qui pourtant n'est ni plus vrai ni plus raisonnable: car il n'y a point non plus d'auteur qu'on ait jamais admiré sans restriction, attendu ce vieil axiome, qu'il n'y a rien de parfait dans l'humanité. Voici les propres termes de M. Daunou :

« Des littérateurs subalternes ont dit de Boileau : Ses plaisanteries sont triviales, ses critiques injustes, ses vues étroites, son âme basse et jalouse, son tempérament est de glace. L'*Art poétique* prouve que son auteur n'était pas poëte, » etc.

Il appelle cela des invectives et il a raison. Les *éditeurs* appellent cela *critiquer* ou *ne pas admirer exclusivement*; ils ont tort : c'est proprement déraisonner et calomnier; et certes il n'y a que des *littérateurs subalternes* qui aient tenu un pareil langage. En changeant si étrangement le texte de M. Daunou, les *éditeurs* ont donc fait un mensonge. Nous en verrons bien d'autres dans la *Lettre*: mais il ne faut pas encore quitter l'*Avertissement*, qui est très-digne de la *Lettre* La dénomination d'*écrivains obscurs*, dans M. Daunou, est aussi employée très à propos.

« Ce n'est pas que Despréaux n'ait eu, comme tous les grands hommes, des envieux et des détracteurs; mais que peuvent contre une estime générale, appuyée sur les plus solides motifs, les clameurs de quelques *écrivains obscurs?* Lit-on aujourd'hui la *Critique désintéressée* de Cotin, la *Défense des beaux-esprits* de Sainte-Garde? »

Cette phrase prouve la mauvaise foi des *éditeurs*: on voit sur qui tombe le titre d'*écrivains obscurs*. Mais que font-ils? ils associent à Cotin et à Sainte-Garde tous ceux qui, en rendant justice aux grands talents de Boileau, ont *critiqué* quelques-uns de ses ouvrages, et ne l'ont *pas admiré sans restriction*, et ils s'écrient avec emphase :

« Voltaire, Helvétius, Fontenelle, d'Alembert, Huet, Thomas, MM. Marmontel, Condorcet, Dusaulx, ne sont ni *subalternes* ni *obscurs*. »

Ils appliquent ainsi à ces hommes célèbres ce que l'on a dit de Cotin et de Sainte-Garde, ce que l'on a dit des *envieux* et des *détracteurs* de Boileau; et parmi ces *envieux* et ces *détracteurs* ils comptent les plus grands noms de la littérature. Comme cette même manière de raisonner, cette même énumération revient dans la *Lettre*, j'y reviendrai aussi en finissant, et je promets que la réponse sera péremptoire.

De là, les *éditeurs* prennent occasion de régenter M. Daunou sur ses expressions de *littérateurs subalternes* et d'*écrivains obscurs*, qui semblent leur tenir fort au cœur, et apparemment ce n'est pas sans raison.

« Cette manière de s'exprimer peut avoir cours à l'Oratoire, ou dans les colléges de l'Oratoire; mais à Paris on parle plus *poliment*, et, lorsqu'on se permet de juger *avec modération* un écrivain qui a jugé presque tous ses contemporains avec assez d'amertume, on ne croit pas s'exposer à de pareils reproches. »

Vous verrez bientôt, messieurs, avec quelle *modération* s'exprime l'auteur de la *Lettre*; mais, puisque les éditeurs veulent enseigner *la politesse*, comment n'ont-ils pas senti combien il était indécent de traiter avec tant de mépris une communauté aussi recommandable que l'Oratoire dans les annales littéraires, un ordre qui a donné à la France Mallebranche, Massillon, et d'autres écrivains illustres, qui connaissent un peu mieux que les *éditeurs* la politesse et les convenances du style?

Ils ont cependant raison sur un fait, et c'est la seule vérité qu'il y ait dans cette brochure. Ils relèvent la méprise de M. Daunou, qui a confondu Claude Perrault, l'architecte, avec Charles Perrault, l'auteur du *Parallèle des anciens et des modernes*; et, afin qu'il ne l'oublie pas, ils ajoutent :

« Il y a eu quatre Perrault, qui, tous quatre, étaient frères *comme les quatre fils Aymon.* »

Quelle platitude? elle sera sifflée *à Paris* comme dans *les colléges de l'Oratoire*.

Ils lui pardonnent pourtant cette erreur, mais non pas d'avoir dit que *l'intérêt de la littérature exigeait les railleries du satirique contre les Perrault*; et c'est là-dessus qu'ils prononcent les axiomes suivants :

« Jamais il ne faut railler un homme de génie, et l'architecte Perrault en avait. Jamais il ne faut railler un philosophe lorsqu'il cherche le vérité, et Perrault le philosophe l'a cherchée dans son *Parallèle*. »

Malgré le respect que doit inspirer ce ton sentencieux et magistral, j'oserai proposer aux *éditeurs* quelques petites distinctions. *Jamais il ne faut railler un homme de génie* : non, jamais, j'en conviens, s'il ne sort point des objets relatifs à son *génie*. Ainsi Boileau aurait eu grand tort de railler Perrault, s'il eût été question d'architecture; mais, si l'architecte veut se rendre juge en poésie et juge ridiculement, je ne sais s'il ne serait pas permis à toute force de s'en moquer un peu, et je crois même que nombre d'honnêtes gens prendraient cette liberté. Or Claude Perrault prenait bien celle de dire beaucoup de mal des écrits de Despréaux, et de trouver fort bons les jugements de son frère Charles, qui mettait Homère au-dessous de Scudéry. Pourquoi donc le poëte, se trouvant sur son terrain, n'aurait-il pas eu le droit de prendre sa revanche? Newton valait bien Claude Perrault : ne s'est-on pas moqué de son *Apocalypse?* Cela n'a pas empêché que sa théorie du monde ne soit admirable, comme la façade du Louvre est un monument superbe.

« Jamais il ne faut railler un philosophe lorsqu'il cherche la vérité, et le philosophe Perrault l'a cherchée dans son *Parallèle*. »

Ah! messieurs les *éditeurs!* personne ne vous accordera jamais une proposition si mal sonnante. Vous sentez bien que, depuis le mélange fortuit des atomes d'Épicure jusqu'aux monades de Leibnitz et aux tourbillons de Descartes, tous les philosophes vous diront qu'ils ont *cherché la vérité;* et le monde entier vous dira que l'on a osé mille fois se moquer des rêveries de la philosophie tant ancienne que moderne, sans croire commettre un sacrilége. Le monde entier vous dira qu'en *cherchant la vérité* il est très-possible et très-commun de débiter mille folies, et qu'en conscience il serait trop dur qu'il fût défendu de s'en amuser. Perrault, qu'il vous plaît d'appeler *le philosophe*, a pu chercher la vérité dans son *Parallèle;* mais à coup sûr il ne l'a pas trouvée, et, si jamais ouvrage a pu prêter à rire, c'est celui où il a rassemblé tant de paradoxes insensés. J'avoue qu'on l'a bien surpassé depuis dans ce genre; mais Boileau ne pouvait pas deviner l'avenir, et surtout la *Lettre* dont vous êtes les *éditeurs*, et dont il est temps de parler.

Elle est adressée à un homme de qualité qui a fait des vers élégants, qui aime ceux de Boileau, et qui, dans un discours aussi bien pensé que bien écrit, a détaillé les principales obligations que nous avions à l'auteur de l'*Art poétique*. L'hommage qu'il lui rend a beaucoup scandalisé l'anonyme, qui lui dit d'abord :

« Vous me permettrez de voir dans l'auteur du *Lutrin* un parodiste adroit des auteurs de l'*Iliade* et de l'*Énéide;* dans celui de l'*Art poétique*, un imitateur ingénieux d'Horace, de Lafrenaye-Vauquelin et de Saint-Geniez; dans celui des *Épîtres*, et surtout des *Satires*, un glaneur furtif d'idées et de mots épars çà et là; et dans tous ses écrits enfin, des gerbes composées d'épis étrangers, et ramassés dans des domaines qui ne lui appartenaient à aucun titre. »

L'anonyme, à son tour, nous *permettra* (car je ne suis pas seul à lui demander cette permission) de voir dans *le Lutrin* toute autre chose qu'une *parodie*, et dans l'épisode de la Mollesse quelque chose de plus que de l'*adresse;* de voir dans l'*Art poétique*, où il n'y a que soixante vers imités d'Horace, autre chose qu'une *imitation ingénieuse;* de compter pour rien *Lafrenaye-Vauquelin*, dont la *Poétique*, souverainement plate, n'est le plus souvent qu'une languissante paraphrase d'Horace, et n'a rien fourni à Boileau qui vaille la peine d'être cité; de mettre à l'écart les satires latines de Saint-Geniez, qui n'ont rien de commun avec l'*Art poétique*, quoique Boileau en ait à peu près imité une douzaine de vers dans ses *Satires* et ses *Épîtres*. Il nous *permettra* de lui rappeler ce que tout le monde sait, qu'il n'y a aucun de nos grands poëtes qui n'ait emprunté plus ou moins, et qu'ils ne sont pas pour cela regardés comme des *glaneurs furtifs*, d'abord parce qu'ils ne s'en sont point cachés, ensuite parce qu'on n'appelle point *glaneurs* ceux qui, possédant un champ fertile et des moissons abondantes, cueillent quelques fleurs dans le champ d'autrui. Enfin nous laisserons à Boileau le *domaine* de son *Art poétique*, de son *Lutrin*, de ses belles *Épîtres* et de ses bonnes *Satires*, jusqu'à ce qu'on nous ait appris à qui ce *domaine* appartient plutôt qu'à lui.

Ce ne sont encore que de petites chicanes : voici bien mieux :

« Vous croyez que l'influence de Boileau a été très-heureuse, et je ne vois que *le mal qu'il a fait*. Vous croyez que les gens de lettres lui doivent de la recon-

naissance, et j'admire *la modération* de ceux qui, partageant mon opinion, ne sont qu'*ingrats* envers lui, et *portent son joug* sans se plaindre. »

Si Boileau *n'a fait que du mal*, sans doute l'anonyme va nous le prouver. Mais, en attendant, il aurait pu profiter de deux de ses vers, qu'il a trop oubliés :

> Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

L'anonyme répondra peut-être qu'il n'aime point du tout la raison ; qu'il s'en pique même, et qu'il va nous le faire voir de manière qu'il ne sera pas possible d'en douter. Mais cet éloignement ne peut pas aller jusqu'à prétendre qu'il faille se contredire en deux lignes. Or c'est ce qu'il fait ici ; car ceux qui *partagent son opinion* pensent sûrement qu'on ne doit aucune *reconnaissance* à Boileau, qui *n'a fait que du mal*. Comment donc peuvent-ils être *ingrats* envers lui ? On n'est ingrat qu'envers celui à qui l'on croit devoir quelque chose . la phrase renferme donc un contre-sens évident. Je ne fais cette remarque qu'en passant, et c'est une bagatelle pour l'anonyme. Mais ce que j'ai déjà observé dans l'*Avertissement*, et ce que je citerai de la *Lettre*, nous prépare une réflexion consolante : on dirait qu'il y a une sorte de providence qui condamne les contempteurs des grands hommes (je ne dis pas les critiques), non-seulement à heurter le bon sens dans leurs opinions, mais à les décréditer eux-mêmes, s'il en était besoin, par une ignorance honteuse des premiers éléments de l'art d'écrire. Poursuivons.

« L'*Art poétique*, dites-vous, est le plus beau monument qui ait été élevé à la gloire des Muses : je le crois comme vous. »

C'est sans doute une concession oratoire, et l'auteur ne parle pas sérieusement. Comment ce qui n'est qu'une *imitation ingénieuse de Lafrenaye-Vauquelin et de Saint-Geniez* pourrait-il être un si *beau monument* ? Comment ce qui a fait tant *de mal* aux lettres serait-il *à la gloire des Muses* ? C'est encore une contradiction ; et l'auteur y est sujet.

« De quoi servirait un palais qui offrirait aux artistes les formes d'une architecture si parfaite, qu'elle inspirerait le désespoir au lieu d'exciter l'émulation ? »

Voilà certainement le plus grand éloge possible de l'*Art poétique*. Ce n'est pas ma faute si l'on ne peut pas l'accorder avec le peu d'estime que l'auteur a témoigné plus haut pour le même ouvrage, et ce serait une grande tâche de le concilier avec lui-même. Ce n'est pas ma faute s'il fait un motif de réprobation de ce qui a toujours passé pour être le comble de la gloire. On croit avoir énoncé le suffrage le plus flatteur lorsqu'on dit d'un ouvrage : C'est le désespoir des artistes. Point du tout : écoutez l'anonyme :

« L'*Art poétique* retarda les progrès qu'auraient pu faire les élèves ; il les arrêta à l'entrée de la carrière, et les empêcha d'atteindre au but que leur *noble orgueil* aurait dû se proposer. Les infortunés virent la palme de loin, et n'osèrent y prétendre, de peur de manquer d'haleine au milieu de leur course, et de trébucher sur une arène que le doigt du législateur leur montrait partout semée d'écueils et *d'abîmes*, et *plus célèbre mille fois par les défaites que par les victoires*. Boileau en effet explique les règles de l'épopée, de la tragédie, de la comédie, de l'ode, et de quelques autres genres de poésie, avec tant de précision, de justesse et d'exactitude, que tout lecteur attentif se croit incapable de les observer, et que la sévérité des préceptes fait perdre l'envie de donner jamais des exemples. Il faut de l'audace pour entreprendre, du courage pour exécuter ; et Boileau enchaîne l'audace, et glace le courage. Avait-on saisi, avant de le lire, la trompette héroïque ou la flûte champêtre, les crayons de Thalie ou les pinceaux de Melpomène ; à peine l'a-t-on lu, que les pinceaux tombent de la main, chargés encore de la couleur *sanglante*, que les crayons s'échappent *honteux* d'avoir ébauché quelques traits, et que la flûte et la trompette se taisent, ou ne poussent plus dans les airs que des sons *expirants ou douloureux*. »

Il faut respirer un moment après cette complainte lamentable. Malgré *la couleur sanglante*, et *les crayons honteux*, et *les sons douloureux*, malgré tout ce fatras amphigourique, certainement, messieurs, vous aurez été frappés de ce que dit l'auteur de la manière dont les préceptes sont tracés dans l'*Art poétique*, et vous vous serez dit à vous-mêmes : Est-ce donc un ennemi, un détracteur de Boileau, qui reconnaît si positivement le mérite qu'il a et qu'il devait avoir ? Rien n'est plus vrai : mais suspendez votre jugement, et la suite vous convaincra que c'est bien contre son intention que l'auteur rend cet hommage à Boileau. Vous entendrez ses conclusions. Pour le moment, ce qui est très-clair, c'est qu'il tire de cette perfection même l'influence la plus funeste pour les lettres. Cette manière de raisonner est si insoutenable, qu'il en coûterait trop de la combattre directement : prenons une méthode tout aussi sûre et plus agréable. Quand on veut prouver la fausseté d'un raisonnement sophistique, il suffit d'en déduire les conséquences exactes. Le raisonneur se trouve, comme disent les logiciens,

réduit à l'absurde; et l'on finit par rire au lieu d'argumenter. Ainsi donc, suivant la logique de l'anonyme, il faudrait dire à Cicéron et à Quintilien, les plus grands maîtres de l'éloquence, qui en ont enseigné l'art avec tant de soin et d'étendue; à ceux qui ont tracé les règles de la peinture d'après les chefs-d'œuvre de Raphaël, de Michel-Ange et de Titien : A quoi pensez-vous avec vos préceptes si difficiles à suivre, et vos modèles si désespérants? Vous *arrêtez les élèves à l'entrée de la carrière*, vous *enchaînez leur audace*, vous *glacez leur courage*. Si vous voulez qu'on ait *le noble orgueil* d'être orateur, ou peintre, ou sculpteur, sans en avoir le talent, laissez chacun écrire et peindre et sculpter à sa mode. Pourquoi faites-vous de si beaux tableaux, de si beaux discours, de si belles statues, en suivant tous les principes de l'art, de la nature et du bon sens? Vous voyez bien que cela est trop pénible, et que jamais personne n'en pourra faire autant, à moins qu'il n'ait du génie. Au reste, puisque vous en avez, faites comme vous voudrez; mais du moins n'allez pas nous dire qu'il faut du bon sens dans le discours, du dessin, de l'ordonnance et de l'expression dans les tableaux, des proportions et de la grâce dans les statues; car aussitôt vous allez voir tomber la plume, les crayons, les pinceaux, le ciseau; et, pendant toute la durée des siècles, les élèves vous feront entendre leurs *sons expirants et douloureux*.

Telle est la conséquence nécessaire des arguments de l'anonyme : elle est effrayante; mais l'expérience de tous les siècles nous rassure un peu. Nous savons que, depuis Cicéron et Quintilien, il y a eu de grands orateurs que leurs préceptes n'ont pas effrayés, que leurs exemples n'ont pas désespérés; que, depuis Raphaël et Michel-Ange, nous avons eu une foule d'excellents artistes, qui tous avaient appris leur art à la même école, et avaient eu sans cesse les yeux attachés sur ces premiers modèles. Enfin, c'est en voyant un tableau de Raphael, en le considérant avec réflexion, que le Corrége s'écrie : *Et moi aussi, je suis peintre !* Donc tout ce qu'on peut conclure des raisonnements de l'anonyme, c'est qu'en lisant l'*Art poétique* il n'a pas pu dire : Et moi aussi, je suis poëte !

Mais ce qui peut être une consolation pour lui-même, c'est un autre fait non moins incontestable qui détruit ses inductions; et j'avoue que je ne puis concevoir qu'il n'ait pas vu ce qui saute aux yeux. Quoi! l'*Art poétique* a fermé la carrière! Eh ! depuis Boileau le nombre des poëtes (je veux dire de ceux qui font des vers, et c'est tout ce que demande l'anonyme) s'est accru au centuple. Il y en a une nation tout entière : d'innombrables journaux ne suffisent pas aux titres seuls de leurs ouvrages. Se plaindrait-il par hasard qu'il n'y en eût pas assez? Je le crois : il s'écrie douloureusement :

« Que de germes il a étouffés dans le champs de la poésie! Que d'aigles jeunes encore il a empêchés de grandir et de s'élever vers les cieux ! Que de talents il a tués au moment peut-être où ils allaient se produire ! »

Eh ! mon Dieu ! voilà une fatalité bien étrange. Il est bien malheureux qu'il ait *tué tant de talents*, qu'il ait laissé vivre tant de gens qui n'en ont pas, qu'il ait *empêché tant d'aigles de grandir* sur les sommets du Pinde, et qu'il n'ait pu empêcher tant d'oisons de croasser dans les marais.

L'anonyme excepte pourtant de cette foule de meurtres commis par l'homicide Despréaux « quelques hommes hardis, quelques heureux téméraires, qui ne se sont point laissé effrayer par de pareils obstacles, et qui, pliant les règles à leur génie, au lieu d'asservir le génie aux règles, ont vu leur audace justifiée par le succès. »

Il aurait bien dû nous faire la grâce de les nommer; quant à moi, je ne les connais pas. Ce que je sais, c'est que les deux hommes qui ont le mieux écrit en vers dans le siècle qui a succédé à celui de Despréaux, sont sans contredit Voltaire et Rousseau. Celui-ci se faisait gloire de reconnaître Despréaux pour son maître; l'autre, pendant soixante ans, n'a cessé de le citer comme l'*oracle du goût*; et aucun des deux n'a songé à *plier les règles à son génie*, parce que ces règles, pour parler enfin sérieusement, et ramener les termes à leur acception véritable, ne sont autre chose que le bon sens, et ce serait une étrange entreprise que de *plier* le bon sens. La marche de nos nouveaux docteurs est toujours la même : ils cherchent à s'envelopper dans des généralités vagues, à égarer le lecteur avec eux dans les détours de leurs longues déclamations; ils accumulent de grands mots vides de sens; ils parlent de *tyrannie*, d'*esclavage*. On dirait qu'il s'agit de conventions arbitraires, de fantaisies bizarres; et l'on est forcé de leur répéter ce qu'eux seuls ignorent ou veulent ignorer, c'est que tous les principes des arts, qui sont les mêmes dans Aristote, dans Horace et dans Boileau, ne sont que des aperçus de la raison confirmés par l'expérience. Qu'ils les attaquent, au lieu de s'en plaindre; qu'ils en fassent voir la fausseté ou l'inutilité; qu'ils nous citent un seul écrivain distingué qui ne les ait pas habituellement suivis; qu'ils osent nier que les ouvrages où ces principes ont été le mieux observés soient généralement

reconnus pour les plus beaux : voilà ce qui s'appellerait aller au fait. Mais c'est précisément où ils n'en veulent pas venir. Ils en voient trop le danger, et c'est la preuve la plus complète qu'en cherchant à faire illusion aux autres ils ne peuvent pas se la faire à eux-mêmes. Un seul, il y a quelques années, soit persuasion, soit affectation de singularité, a essayé de combattre la théorie de l'art dramatique; mais il s'est donné un si grand ridicule, que personne n'a été tenté de le suivre, et, bien avertis par cet exemple, tous les autres se sont promis de s'en tenir toujours à faire des phrases, sans s'exposer jamais à raisonner.

Il s'ensuit que le vrai moyen d'empêcher qu'ils ne fassent des dupes, c'est de réduire leurs figures et leurs métaphores aux termes propres; et dans le moment on voit tomber l'échafaudage de leur puérile rhétorique. S'ils prétendent que des hommes de génie ont *plié* les règles, et que le *succès a justifié leur audace*, on leur dira : Cela ne peut être vrai que dans un sens que Boileau lui-même a prévu : c'est qu'ils auront négligé une des règles de l'art pour en observer une autre plus importante. Ils se seront permis une faute pour en tirer une grande beauté qui la couvre et la fait oublier. Ce calcul est celui du talent; et l'auteur de l'*Art poétique* le connaissait bien, quand il a dit :

> Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
> Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites,
> Et de l'art même apprend à franchir leurs limites.

Remarquez cette expression, *de l'art même*. En effet, la raison, qui a dicté tous les préceptes de l'art, sait bien qu'elle ne saurait prévoir tous les cas sans aucune exception; et, comme le premier de tous les principes est d'atteindre le but où ils tendent tous, qui est de plaire, c'est la raison, c'est l'*art* qui prescrit au talent de proportionner l'application des règles à ce premier dessein; d'en mesurer l'importance, et de sacrifier ce qui en a le moins à ce qui en a le plus. C'est ainsi que d'*heureux téméraires* savent *plier* quelquefois les règles, non pas parce qu'ils les méprisent, mais parce qu'ils les connaissent.

Aussi ne sont-ce pas ceux-là dont l'anonyme veut parler; car alors il aurait dit ce que nous savons tous, et ce qui d'ailleurs était contraire à sa thèse, bien loin de l'appuyer. Probablement les *téméraires* dont il parle n'ont pas été si *heureux*, puisqu'il n'ose pas les nommer : il les excepte seulement de ceux à qui ce terrible Boileau a arraché la plume des mains.

« Combien d'esprits timides, *quoique profonds*, n'ont point osé s'immortaliser en écrivant, parce qu'il leur a trop fait sentir les difficultés de l'art d'écrire! »

Observons que ce n'est point ici une simple possibilité; c'est un fait répété vingt fois, et affirmé comme la chose la plus positive. En vérité, il aurait bien dû nous faire part des révélations qu'il a eues à ce sujet. Pour s'exprimer ainsi sur ces esprits, *timides, quoique profonds*, ou *profonds*, *quoique timides*, il faut bien qu'il les ait connus. Cependant ils n'*ont pas osé s'immortaliser en écrivant* Comment donc, s'ils ont été si *timides*, peut-il savoir qu'ils ont été si *profonds?* Cela n'est pas aisé à deviner. Mais ce qui n'est pas plus facile, c'est de s'accoutumer à cette inconcevable manière d'écrire, à ce ton si décidément affirmatif dans les propositions les plus inintelligibles, à ces faits avancés avec tant de confiance, sans la plus légère preuve, sans la moindre apparence de sens. Que l'on essaye, par exemple, d'en trouver un au passage suivant :

« Les règles sont en général détestées de tout le monde, et presque tout le monde s'y soumet. Pourquoi cela? Il me sera facile d'en donner la raison. Le sentiment de la liberté est gravé dans toutes les âmes, et rien n'a jamais pu l'y détruire. L'homme, guidé en tout par sa volonté, fait toujours avec grâce ce qu'il n'est point forcé à faire. Lui impose-t-on une tâche, ou lui donne-t-on des chaînes, le travail qui lui plaisait lui devient insupportable; et plus le joug est pesant, plus il s'efforce de le secouer. Il s'ensuit de là, me direz-vous, que les règles de l'*Art poétique* ne doivent point arrêter l'essor du poëte, quelque onéreuses qu'elles lui paraissent. Non : lorsque les règles sont accréditées à tel point qu'on ne peut les braver sans être *ridicule*, que la *philosophie* même craindrait d'en montrer les divers abus; lorsque le temps leur a donné une sanction et des droits *imprescriptibles*, le poëte alors n'ose ni les contredire ni les éluder. »

Je reprends cette curieuse tirade, et, suivant toujours la même méthode, je réponds : Comme il s'agit des règles de la poésie, et qu'il est démontré qu'elles ne sont autre chose que le bon sens, jusqu'à ce qu'on nous ait prouvé le contraire, dire que *tout le monde déteste les règles et que tout le monde s'y soumet*, c'est dire que tout le monde déteste le bon sens et que tout le monde s'y soumet : l'un et l'autre sont également faux. On ne déteste pas le bon sens, du moins l'anonyme nous permettra de croire que cette aversion n'est pas générale; mais il n'est pas toujours si aisé de se conformer au bon sens. Tout le monde, ou du moins le plus grand nombre, reconnaît que les règles

sont bonnes, mais peu de gens sont capables de les suivre : voilà la vérité.

Le sentiment de la liberté est gravé dans toutes les âmes. Où en sommes-nous? *Le sentiment de la liberté*, quand il s'agit d'un poëme ou d'une tragédie! L'*Art poétique*, un attentat contre la liberté de l'homme! Eh bien, messieurs, l'auriez-vous imaginé qu'on en vînt jusque-là? Allons, puisqu'il est question de *liberté*, rassurons l'auteur et protestons-lui que, malgré les Horace, les Despréaux, et tous les législateurs du monde, il sera toujours permis, très-permis de faire de mauvais vers, des drames extravagants et de la prose insensée, sans qu'il y ait aucun inconvénient à craindre, si ce n'est celui qu'il nous indique lui-même, c'est-à-dire un peu de *ridicule;* et il sait que pour bien des gens ce n'est pas une affaire.

L'homme fait toujours avec grâce ce qu'il n'est point forcé à faire. Ce petit axiome est un peu trop général et souffre exception. Tous ceux qui écrivent ne sont point forcés d'écrire, et pourtant tous ne le font pas *avec grâce.*

La philosophie même craint de montrer l'abus des règles. C'est que la philosophie, qui n'est que l'étude de la raison, ne voit point d'abus à être raisonnable.

L'auteur prétend que, si La Fontaine avait lu l'*Art poétique*, « Il n'aurait pas osé nous donner des contes délicieux qui en blessent les lois et les maximes, ni ces apologues dont les négligences adorables forment un contraste si scandaleux *avec des beautés arrangées et des grâces* tirees au cordeau. »

Pas un mot qui ne porte à faux. Il n'y a point de *grâces tirées au cordeau;* et Boileau, qui nous parle des grâces d'Horace, ne nous en donne pas cette idée. Les *beautés arrangées* sont propres aux ouvrages sérieux : il en faut d'une autre espèce dans les contes, et qui n'étaient pas inconnues à celui qui a si bien développé celles de La Fontaine dans son excellente dissertation sur Joconde. Ces contes ne *blessent* point *les maximes de l'Art poétique*, où l'on ne parle pas du conte. Les *Fables* de La Fontaine ne sont point *adorables* par la *négligence :* elles sont sévèrement travaillées, quoique le travail n'y paraisse pas; les fautes, même légères, y sont très-rares. L'auteur a confondu l'air négligé qui sied au conte avec la facilité qui sied à la fable; et ce ne sont point les négligences qui rendent les *apologues* de La Fontaine *adorables :* ils ont cent autres mérites qu'apparemment l'anonyme n'a pas sentis.

Il se fait une objection :

« Horace a donc eu tort de composer un *Art poétique?* »

Mais l'objection ne l'embarrasse pas.

« Horace a eu tort, sans doute; et la preuve qu'il a eu tort, c'est que, depuis Horace, excepté Juvénal peut-être, il n'y a eu à Rome que des poëtes extrêmement médiocres. »

Belle conclusion, et digne de l'exorde!

On avait cru jusqu'ici que la décadence des lettres à Rome avait eu pour causes principales la dégradation des esprits sous les empereurs, l'avilissement qui suit l'esclavage, l'effroi qu'inspirait un gouvernement sous lequel les talents de Lucain lui ont coûté la vie. Point du tout : c'est l'*Art poétique* d'Horace qui a produit cette fatale révolution. Si cette assertion est un peu extraordinaire, il ne faut pas nous en étonner : on trouve, un moment après, ces paroles remarquables : *Je suis en train de dire des choses extraordinaires.* Quand il a dit celles-là, il était en bon *train.*

Au reste, on peut lui rappeler que l'*Art poétique* d'Horace, tout destructeur qu'il ait pu être, avait paru avant que Virgile composât son *Énéide.* Cela est si vrai, qu'Horace, en parlant de Virgile, ne fait l'éloge que de ses *Églogues* et de ses *Géorgiques* et le représente comme le favori des Muses champêtres. Pour l'épopée, il ne cite que Varius, dont nous avons perdu les ouvrages. Ainsi l'*Énéide* a au moins échappé à la funeste *influence* de la *Poétique* d'Horace, et c'est bien quelque chose.

« Il a fallu une langue nouvelle, une régénération totale dans les expressions, et même dans les idées, pour effacer le souvenir de la désespérante sévérité du législateur; et, lorsque le Dante a donné ce *beau monstre* où l'enfer et le paradis doivent être un peu étonnés de se trouver ensemble, il n'y a pas apparence que l'*Épître aux Pisons* ait *influé* en rien sur ses travaux. »

Oh! non, et l'on s'en aperçoit; car *la Divine Comédie* du Dante est précisément le *monstre* dont Horace se moque dans les premiers vers de son *Épître aux Pisons;* et là-dessus tout le monde est d'accord avec lui. Il est fort douteux que ce *monstre* soit *beau* parce qu'on y trouve deux ou trois morceaux qui ont de l'énergie; mais ce qui n'est pas douteux, c'est l'ennui mortel qui rend impossible la lecture suivie de cette rapsodie informe et absurbe. On sait qu'elle n'a de prix, même en Italie, que parce que l'auteur a contribué un des premiers à former la langue et la versification italiennes. Cet avantage prouve le talent naturel; mais, s'il y eût joint quelque connaissance de l'art, il eût pu faire un poëme qu'on lirait avec plaisir. Il se serait gardé, non pas de *mettre ensemble le pa-*

radis et l'enfer, comme le dit l'anonyme, qui ne sait pas mieux juger les défauts que les beautés (ce rapprochement n'a rien de répréhensible en lui-même, et se trouve dans l'*Énéide* et dans la *Henriade*), mais de composer un long amas de vers sans dessein, sans action, sans intérêt, sans goût et sans raison. En un mot, il eût pu faire comme le Tasse ; le Tasse, dont l'anonyme se donne bien de garde de parler ; le Tasse, qui avait lu la *Poétique* d'Horace, et qui, dans le beau siècle de la renaissance des lettres, a été un peu plus loin que le Dante, dans la barbarie du treizième ; le Tasse, qui, en imitant Homère et Virgile, en se soumettant à toutes ces règles *détestées de tout le monde*, et qui ont *tué tant de talents*, a fait un poëme de la plus magnifique ordonnance et du plus grand intérêt, un poëme rempli de charmes, que toute l'Europe lit avec délices, et que les gens de lettres savent par cœur, comme l'*Iliade* et l'*Énéide*. Qu'en dites-vous, monsieur l'anonyme ? La *Jérusalem* ne vaut-elle pas bien votre *beau monstre* du Dante ? Pourquoi ne nous en pas dire un mot ? Il peut bien y avoir une petite adresse dans ce silence, mais il n'y a pas de courage.

Tous nos législateurs du jour ont un malheur : c'est qu'ils sont toujours écrasés par les faits autant que par les raisonnements. Mais ils ont une ressource bien consolante : nous ne disons que des vérités communes, et ils ont la gloire de dire des *choses extraordinaires*. Si l'auteur se tait sur le Tasse, en récompense il fait grand bruit de Milton. Il reproche à Boileau, comme une preuve de *ses idées bornées*, de n'avoir pas soupçonné quel parti l'on pouvait tirer de l'enfer et de Satan. Il loue avec raison, dans le poëte anglais, le caractère du prince des démons et la description de l'Éden : ce sont en effet les beautés qui ont immortalisé Milton. Mais si de beaux morceaux ne font pas un poëme ; si celui du *Paradis perdu*, sans tous ses autres défauts, pèche encore par un vice dans le sujet ; si, passé les premiers chants, il est si difficile de le lire ; enfin, si tous les reproches que lui ont faits de bons critiques peuvent se démontrer, comme je me propose de le faire en son lieu, l'avis de Boileau demeurera justifié, et le poëme anglais prouvera seulement qu'un homme de génie peut tirer de grandes beautés d'un sujet mal choisi, mais non pas en faire un bon ouvrage.

L'anonyme s'écrie à propos de Milton :

« Pourquoi vouloir enfermer le génie dans le champ des fables anciennes, et lui défendre de s'en écarter ? Croit-on que, *la philosophie ayant fait main basse depuis longtemps sur tout cet oripeau mythologique*, un poëte *serait*[1] bienvenu à nous mettre en vingt-quatre chants la métamorphose d'Io en vache, ou des filles de Minée en chauves-souris ? Croit-on que les chauves-souris et une vache fussent des héroïnes bien intéressantes, et que toutes ces vieilles et absurdes chimères pussent nous tenir lieu de merveilles plus récentes et plus vraisemblables ? »

C'est un petit artifice très-vulgaire, lorsqu'on ne peut avoir raison contre ce qui existe, de se battre à outrance contre ce qui n'existe pas. Mais, quand les géants aux cent bras se trouvent transformés en moulins à vent, on rit aux dépens de don Quichotte. Contre qui s'escrime ici l'auteur ? Qui jamais a prétendu renfermer l'épopée dans les fables anciennes ? Qui jamais a imaginé de faire un poëme de vingt-quatre chants sur Io changée en vache, ou sur les filles de Minée changées en chauves-souris ? Quel imbécile a cru que *la vache et les chauves-souris fussent des héroïnes intéressantes ?* Despréaux, il est vrai, trouve que les noms de la fable sont heureux pour les vers ; mais, pour ce qui regarde le choix du sujet, voici comme il s'exprime :

> Faites choix d'un héros propre à m'intéresser,
> En valeur éclatant, en vertus magnifique ;
> Qu'en lui, jusqu'aux défauts, tout se montre héroïque ;
> Que ses faits surprenants soient dignes d'être ouïs ;
> Qu'il soit tel que César, Alexandre, ou Louis ;
> Non tel que Polynice et son perfide frère :
> On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire.

Polynice est pourtant un sujet de la Fable ; c'est celui qu'avait choisi Stace : Boileau le proscrit, et n'indique que des héros de l'histoire. Il y a plus : il est si vrai que l'auteur de la *Lettre* s'élève ici contre un travers chimérique, que, parmi les poëmes épiques modernes, étrangers ou nationaux, il n'y en a pas un seul tiré de la Fable ; ni le Tasse, ni Camoëns, ni le Trissin, ni d'Ercilla, n'ont travaillé sur la mythologie. Le *Saint-Louis*, la *Pucelle*, le *Clovis*, l'*Alaric*, le *Jonas*, le *Moïse*, le *Charlemagne*, le *Childebrand*, ne sont pas des sujets fabuleux. A qui donc en veut-il ? que veut-il dire lorsqu'il nous fait cette demande d'un air triomphant :

« Milton n'a-t-il pas été heureusement inspiré, *lorsqu'il s'est élancé hors du cercle de puérilités si vantées, et que, semblable à La Fontaine, il a franchi des barrières qu'il ne connaissait pas ?* »

Je ne vois pas hors de quelles *puérilités* Milton a pu *s'élancer*, si ce n'est hors de celles de l'*Iliade* et de l'*Énéide*, qui ne laissent pas de nous intéresser encore ; mais surtout je ne vois pas quel rapport on peut découvrir entre Milton et La Fontaine, ni comment l'un a été *semblable* à l'autre, ni quelles *barrières a franchies* La Fontaine, qui a fait des fables après Ésope et

[1] C'est un solécisme : il faut absolument *fût bienvenu*. L. H.

Phèdre, et des contes après Boccace et l'Arioste. Ce sont là des découvertes particulières à l'auteur, et qu'il devrait bien expliquer aux *esprits étroits et timides* qui ne les comprennent pas. Ces *merveilles*, pour me servir de ses termes, sont très-*récentes*; mais elles ne sont pas trop *vraisemblables*.

Je ne sais pas non plus quand *la philosophie a fait main basse sur l'oripeau mythologique*. Je sais que nombre d'écrivailleurs compromettent tous les jours ce mot de *philosophie* qu'ils n'entendent guère, et lui font faire des exécutions qu'elle n'avoue pas; qu'elle n'a pu *faire main basse* sur des poëmes fabuleux, puisque nous n'en avons point; qu'elle n'a point *fait main basse* sur nos tragédies tirées de la Fable, qui sont encore l'ornement et la gloire de notre théâtre; que les *Métamorphoses d'Ovide* sont un ouvrage charmant, lu avec grand plaisir, même par les *philosophes;* que Voltaire, qui ne manquait pas de *philosophie*, regardait ce poëme comme un des plus beaux monuments de l'antiquité, et qu'il estimait ces *puérilités* au point qu'il en a fait l'éloge dans une très-jolie pièce de vers consacrée particulièrement à ce sujet. Il est vrai que le fréquent usage qu'on a fait des idées et des images de la Fable prescrit au talent de ne plus s'en servir que très-sobrement, et de chercher d'autres ressources, parce qu'il est dangereux de revenir sur ce qui est épuisé. Serait-ce là par hasard ce que l'auteur a voulu dire? Mais cette observation est aussi trop usée, et les philosophes n'y sont pour rien. Elle traîne depuis trente ans dans tous les livres, dans tous les journaux; et il est triste de n'avoir raison qu'en répétant ce qui est si rebattu, et le répétant hors de propos.

Il retombe dans le même défaut, lorsqu'à propos du *Lutrin* il emploie des pages à nous dire comme une nouveauté ce que tous les critiques ont repris dans le sixième chant, en admirant le reste du poëme. Cependant il semble qu'il ne puisse pas renouveler une observation juste, sans que le plaisir d'avoir une fois raison après tout le monde le porte à passer toute mesure, au point qu'il finit par avoir tort. Il veut qu'on applique au *Lutrin* ce vers fait sur l'*Astrate*,

> Et chaque acte en sa pièce est une pièce entière.

Mais, comme ce vers serait très-injuste si l'*Astrate* avait quatre actes supérieurement faits, l'auteur sera tout seul à l'appliquer à un poëme dont cinq chants sont irréprochables, sur un seul défectueux.

Il revient bientôt à son ton naturel, et voici une découverte vraiment rare :

« Il existait dans notre langue, avant le *Lutrin*, un poëme du même genre, et sans comparaison supérieur. »

Vous ne vous en doutiez pas, messieurs; ni moi non plus, et je ne l'aurais sûrement pas deviné. Mais la brochure que j'ai sous les yeux me met à la source des lumières, et il faut vous en faire part d'autant plus tôt, que votre curiosité doit être proportionnée à l'impatience de connaître ce phénomène. C'est le poëme intitulé *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts rimés.* Vous n'êtes guère plus avancés, et vous dites : Qu'est-ce que *Dulot vaincu?* Mais l'auteur vous dira que ce n'est pas sa faute si *Dulot* vous est inconnu : vous verrez que ce sera encore la faute de Boileau. Quoi qu'il en soit, l'anonyme en donne un extrait très-détaillé. Mais, comme je ne suis pas aussi sûr de votre patience qu'il l'est de celle de ses lecteurs, je ne risquerai pas d'aller avec lui à la suite de *Dulot.* Je me contenterai de vous assurer, de sa part, qu'*on ne peut rien comparer à Dulot, dans notre langue, pour le genre héroï-comique, si ce n'est le* Vert-Vert *peut-être;* qu'*il n'y a rien dans notre langue de plus original et de plus comique que le premier chant;* qu'*il n'y a pas dans le troisième un détail qui ne soit charmant;* que *c'est le plus poétique et le plus ingénieux de tous,* et qu'*il faudrait le citer en entier pour en faire connaître toutes les grâces naïves et pittoresques.* Vous en croirez, messieurs, ce que vous voudrez, et ceux qui ne le croiront pas pourront y aller voir. Tout ce que je puis faire pour en donner une idée, c'est de vous citer une douzaine de vers, parmi ceux que l'anonyme rapporte lui-même comme les meilleurs :

> Une fière amazone apparaît la première;
> Les cieux la firent naître aussi laide que fière.
> On l'appelle *Chicane:* autour d'elle *pressés*,
> Sous son commandement marchent mille *procès*.
> *Pot* vient le pot en tête. .
> *Soutane* avance après : elle est noire, elle est belle;
> C'est du fameux Dulot la compagne fidèle. .
> Six *corps* restent encor : l'un, le peuple des cruches,
> Portant sur leurs cimiers des panaches d'autruches.
> Cette gente est fantasque, et leur chef *Coquemart*,
> Abandonné des siens, fait souvent bande à part.
> Deux barbes vont après, qui, grandes et hideuses,
> Mènent deux bataillons de barbes belliqueuses.

C'en est assez, je crois, pour savoir à quoi s'en tenir sur ce poëme qu'on nous dit être dans le genre du *Lutrin*. L'épisode de la Mollesse est dans un goût un peu différent; mais cela n'empêche pas que le *plan de Dulot* ne soit *mieux conçu*, et que l'*ordonnance* ne soit *plus sage* que celle du *Lutrin*. On avoue pourtant que Dulot est *très-inférieur pour le style;* mais c'est, dit-on, que *rien n'égale dans notre langue celui du Lutrin.* On ne s'attendait pas à trouver ici un pareil éloge : mais,

encore une fois, il n'est pas plus aisé de se rendre raison des louanges de l'anonyme que de ses critiques. Peut-être pensera-t-on que la *Henriade* a des beautés d'un ordre supérieur à celles du *Lutrin* même; mais, quand l'auteur de cette diatribe s'avise de louer Despréaux, il faudrait être de mauvaise humeur pour le chicaner sur le plus ou le moins.

Quant à lui, il chicane sur tout : il fait un crime à l'auteur de l'*Art poétique* de n'avoir pas parlé de l'épître et du poëme didactique; comme s'il pouvait y avoir des préceptes sur l'épître qui ne rentrassent pas dans les leçons générales qu'il donne sur le style, et comme si l'*Art poétique* lui-même n'était pas un modèle suffisant du genre didactique. Il plaisante un peu cruellement sur un accident malheureux arrivé, dit-on, à Boileau dans son enfance; et il assure que par cet accident Boileau *perdit sa voix et son génie*.

« Boileau *mignarde* son distique sur le madrigal, et *pomponne* la peinture de l'idylle... Que fallait-il pour le contenter? D'harmonieuses *billevesées*. Il ne songe pas qu'il faut que *des vers disent quelque chose*. »

Il faut que ce soit sans y *songer* que Boileau ait fait ce vers dont il répète la substance en vingt endroits :

Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

Il voudrait qu'au lieu de l'*Art poétique*, Boileau eût composé l'*Art des rois*, « qu'il eût tant soit peu sevré Racine de l'encens qu'il lui prodigue, pour l'offrir aux Antonin, aux Titus, aux Henri IV. »

On reconnait bien ici le caractère des esprits faux, qui gâtent tout ce qu'on leur apprend, et abusent de tout ce qu'ils entendent. Depuis que l'art d'écrire est formé, des sages ont exhorté les poëtes à mettre en vers une morale utile aux hommes : on en conclut ici qu'il n'y a jamais eu rien de bon, rien d'estimable, que la morale en vers; tout le reste n'est que *billevesées*. Si l'on eût conseillé à Boileau de faire l'*Art des rois*, sans doute cette entreprise lui aurait paru fort grande; mais peut-être eût-il trouvé ce titre un peu fastueux. Peut-être eût-il observé que l'*Art des rois* se trouve dans l'histoire bien étudiée, plus que dans un poëme didactique, quel qu'il soit; que si les rois peuvent s'instruire dans les bons ouvrages d'économie politique ou dans une tragédie telle que *Britannicus*, ils pourraient bien trouver un peu d'orgueil dans le poëte qui composerait l'*Art des rois*. Enfin Boileau aurait pu dire à l'anonyme : « Je me borne à faire l'*Art des poëtes*, parce que je l'ai étudié toute ma vie. Vous, monsieur, qui savez sans doute comment il faut régner, faites l'*Art des rois*. » Et il aurait pu ajouter : « Il faut que vous ne m'ayez pas bien lu, puisque vous réclamez mon *encens* en faveur des bons princes. Voici comment je parle de ce Titus que vous citez, et dans une épître à Louis XIV :

Tel fut cet empereur, sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée;
Qui rendit de son joug l'univers amoureux,
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux;
Qui soupirait le soir, si sa main fortunée
N'avait par ses bienfaits signalé la journée.

« Vous voyez, monsieur, que, si je ne me pique pas de savoir l'*Art des rois*, je sais leur proposer d'assez bons modèles. »

On a toujours mis au nombre des meilleurs morceaux du *Lutrin* le *combat des chantres et des chanoines* avec les livres de Barbin. On a cru voir beaucoup de gaieté et de finesse dans les allusions satiriques aux différents livres qui servent d'armes aux combattants. Le panégyriste de *Dulot vaincu* n'est pas à beaucoup près aussi content de cette plaisanterie du *Lutrin*. J'avoue que la critique qu'il en fait est peut-être beaucoup plus plaisante, mais c'est d'une autre manière. Il prouve très-sérieusement et en rigueur que le caractère moral des ouvrages ne fait rien à leur volume physique, et que par conséquent la plaisanterie du *Lutrin est forcée et hors de nature*.

« Je suppose qu'on reliât pesamment les opéras de Quinault, qu'on mît sur la couverture un large fermoir où de gros clous seraient attachés, Boileau *les prendrait-il pour des pommes cuites*, si par hasard on les lui jetait à la tete? »

Voilà de la fine plaisanterie. Eh bien, si ces *pommes cuites* ne font pas la même fortune que l'*Infortiat* de Boileau, ce sera encore ce malheureux *Art poétique* qui en sera cause.

« Quel rapport peut avoir une chose purement spirituelle avec ce qui n'est que matériel? »

Il conclut, et veut que l'on *convienne avec tous les bons esprits que ces vers ne sauraient jamais trouver grâce aux yeux de la raison*.

Il faut pourtant que *la raison* de l'anonyme souffre que notre *raison fasse grâce* à ces vers, et même les trouve très-gais et très-agréables. Il faut qu'il apprenne que ces vers, quoi qu'il en dise, ne sont pas *une pointe;* que le procédé de l'allégorie consiste à passer du physique au moral, et qu'il est reçu chez tous les bons écrivains, quand le sens en est clair et frappant. Veut-il des exemples, qu'il se rappelle l'épigramme de Rousseau contre Bellegarde :

Sous ce tombeau gît un pauvre écuyer,
Qui tout en eau sortant d'un jeu de paume,

En attendant qu'on le vînt essuyer,
Le Bellegarde ouvrit un premier tome.
Là dans un rien tout son sang fut glacé.
Dieu fasse paix au pauvre trépassé!

Assurément il n'y a rien de commun entre un livre ennuyeux et une fluxion de poitrine. Cependant l'épigramme est bonne, parce que tout le monde entend la plaisanterie et s'y prête volontiers. Voltaire s'est servi de la même figure, et s'en est servi dans la prose, qui est moins hardie que la poésie. Je pourrais y joindre vingt autres exemples; mais ceux-là suffisent. C'est cependant de cette prétendue faute que l'auteur prend droit de faire cette exclamation :

« Boileau, qui s'est tant moqué de Ronsard, devait-il l'imiter même une seule fois? »

Qu'on imagine, si l'on peut, quel rapport il y a entre ce passage, fût-il défectueux, et Ronsard. C'est peut-être la première fois qu'on a mis ces deux noms ensemble. Je crois que l'auteur s'est bien félicité d'avoir amené ce rapprochement étrange : il devrait pourtant savoir que rien n'est si aisé que d'amener des injures par de faux raisonnements.

Le *Lutrin* essuie un reproche bien plus grave : c'est ce poëme qui est cause que nous n'avons pas de poëmes épiques, et voilà l'*influence des mauvais exemples de Boileau, qui n'a fait que du mal.* Un long paragraphe est employé à nous prouver que l'auteur du *Lutrin* n'a eu d'autre *art* que *de tourner les belles choses en ridicule, de parodier l'*Iliade *et l'*Énéide, *et de les présenter sous un jour qui fasse rejaillir sur elles une sorte de mépris;* que *cet art devait plaire surtout à Boileau;* que *ce timide et froid écrivain a rabaissé Homère et Virgile jusqu'à lui*; que son succès l'a justifié; que *ce succès a été si grand, qu'il a fondé une école*, etc. Une école d'où sortiraient des ouvrages dans le goût du *Lutrin* pourrait être assez bonne. Malheureusement je n'en connais pas de cette espèce, et le maître est resté tout seul avec son chef-d'œuvre. Je conçois qu'il sera toujours difficile d'imiter cet ouvrage vraiment original, et marqué au coin de ce talent particulier que Boileau possédait éminemment, celui de faire de beaux vers sur de petits objets. Mais qu'il s'y soit attaché pour rabaisser les grandes choses, je le croirai quand l'anonyme m'aura convaincu qu'Homère, qui, dans le *Combat des rats et des grenouilles*, a parodié son *Iliade*, a voulu rabaisser l'épopée. Qu'il en ait *rejailli du mépris* pour l'héroïque, je le croirai quand on m'aura fait voir que cette parodie faite par Homère a empêché Virgile de faire l'*Énéide*, et que le *Lutrin* a empêché Voltaire de faire la *Henriade*.

Si Boileau pouvait lire cette *Lettre*, ce passage n'est pas celui qui l'étonnerait le moins. Cet admirateur passionné d'Homère et de Virgile ne se serait pas attendu qu'on l'accusât d'avoir fait *rejaillir le mépris sur l'Iliade* et *l'Énéide*, et qu'on parlât de cet *art de rabaisser les grandes choses* comme d'un art qui *devait surtout lui plaire*. Mais combien sa surprise serait plus grande encore quand il verrait que l'auteur de cette terrible *Lettre* a dévoilé enfin un secret dont qui que ce soit ne s'était douté, ni du vivant de Boileau, ni depuis plus de quatre-vingts ans qu'il est mort! Oui, messieurs, il est temps de vous communiquer enfin cette grande et mémorable découverte qui couronne toutes les merveilles dont nous sommes stupéfaits. Nous croyons bonnement que Boileau a fait ses ouvrages. Pauvres gens que nous sommes!

« Racine *a fait en se jouant, ou du moins a extrêmement perfectionné* les écrits de Boileau. L'épisode de la Mollesse et l'Épître sur le passage du Rhin *sont absolument dans la manière racinienne...* Racine, Molière, La Fontaine, Chapelle, Furetière, *ont mis les ouvrages de Boileau, sans qu'il s'en aperçût lui-même, dans l'état où on les a tant admirés.* »

Ceci n'est point simplement une conjecture; c'est une conviction : et l'anonyme, pour nous *convaincre que Boileau faisait ses vers en compagnie*, et qu'il ne peut avoir à lui en propre que la *moitié de ses beautés*, nous assure qu'il n'y a qu'à lire sa prose, *qui est plus que médiocre.* Il avoue pourtant que cette idée peut paraître *bizarre*. C'est à vous, messieurs, de juger quelle qualification elle peut mériter.

Je pense qu'à présent vous ne pouvez plus être étonnés de rien, et vous trouverez tout simple que l'auteur, après ce qu'il vient de nous *découvrir*, ait *tenté de prouver que Boileau était moins poëte que Chapelain*. Pour cette fois cependant, il ne veut pas prendre absolument cette tâche sur lui; il met en scène un raisonneur de même force, qui argumente ainsi :

« L'ode est, de tous les genres de poésie, celui qui demande le plus de talent dans un poëte, celui qui suppose le plus d'inspiration, et par conséquent de génie. Boileau n'a jamais fait que de mauvaises odes; et celle que Chapelain a adressée au cardinal de Richelieu, *est très-noble*. Donc Chapelain était plus poëte que Boileau. »

On dira que cet argument est si ridicule, qu'il ne mérite pas de réponse. J'en conviens : mais il est appuyé sur une proposition qui a été fort souvent répétée pendant un certain temps, et que la littérature subalterne fait encore sonner assez haut pour en imposer aux esprits vulgaires. Je m'y arrête pour faire

voir que, même en réfutant ce qui paraît n'en pas valoir la peine, on peut détruire des préjugés qui ne laissent pas d'avoir quelque crédit et fournissent quelquefois des armes à l'envie. C'est elle, messieurs, qui, dans le temps des démêlés de Rousseau le lyrique avec Voltaire, dicta dans vingt brochures, dans des feuilles aujourd'hui oubliées, ce principe si faux, que l'ode est le genre de poésie qui demande le plus de talent; et, depuis, on a répété cette sottise dans des dictionnaires et des poétiques. Il fallait qu'on fût bien pressé de mettre les *Psaumes* et l'*Ode à la Fortune* au-dessus de *Zaïre* et de la *Henriade*, pour oublier qu'un bon poëme épique, une belle tragédie, exigent un talent infiniment plus varié, plus étendu, plus fécond, une verve bien plus soutenue, une imagination bien plus inventive, une âme bien sensible, une tête bien plus forte que toutes les odes anciennes et modernes. Aussi jamais les Grecs et les Romains n'ont-ils balancé sur la préférence; et Horace lui-même, l'imitateur de Pindare, reconnaît si bien la supériorité d'Homère, qu'il recommande seulement de ne pas compter pour rien les autres poëtes.

« Si Homère a le premier rang, dit-il, la muse de Pindare et d'Alcée n'est pas dans l'oubli. »

S'il veut parler des beaux jours de la Grèce, il les appelle le *siècle du grand Sophocle* [1]. Il élève Pindare au-dessus de tous les poëtes lyriques, mais il ne le compare jamais au père de l'épopée, ni aux fameux tragiques grecs. Parmi nous, personne, dans le dernier siècle, ne s'était avisé de placer Malherbe au-dessus du grand Corneille. C'est de nos jours que la malignité plus raffinée a créé de nouvelles doctrines pour confondre tous les rangs.

Mais que dites-vous, messieurs, de cette phrase? *Boileau n'a fait que de mauvaises odes.* Ne dirait-on pas qu'il en a fait un bien grand nombre? le langage de la haine a toujours quelque chose qui ressemble au mensonge. Boileau n'a jamais fait qu'une ode, à moins qu'on ne donne le nom d'ode à trois *stances* contre les Anglais, qu'il fit en sortant du collége. Mais personne n'ignore que des stances ne sont pas une ode, et ces vers contre les Anglais sont intitulés *Stances.* Enfin, cette ode de Chapelain est-elle en effet *très-belle*, comme on nous le dit? Boileau, plus réservé, dit seulement qu'elle est *assez belle;* et, bien loin qu'on puisse lui imputer de n'en pas dire assez, il suffit de la lire pour se convaincre que la disproportion entre le style de cette ode, qui, en général, est assez pur et assez nombreux, et l'horrible barbarie des vers de la *Pucelle*, a rendu Boileau beaucoup trop indulgent. Cette ode a quelques belles strophes; mais le plus grand nombre pèchent encore par le prosaïsme, par les chevilles, par une langueur monotone. La marche en est exacte, mais froide; les idées se suivent, mais ne procèdent point par des mouvements lyriques. En un mot, c'est, à peu de chose près, une pièce fort médiocre, que cette ode dont on veut se faire un titre pour guinder Chapelain au-dessus de Despréaux.

Au reste, l'anonyme, qui nous avait annoncé une démonstration, n'ajoute rien à ce bel argument, qu'il abandonne tout de suite en avouant que c'est un *sophisme.* Comme il nous a accoutumés à ses contradictions, il n'y a rien à dire. Nous sommes encore trop heureux qu'il veuille bien ne pas nous *prouver que Chapelain est plus poëte que Boileau.*

En revanche, il nous démontre, et toujours par l'organe du même interlocuteur, que *c'est à Chapelain que nous devons Racine*, parce que Chapelain, qui disposait des grâces, lui procura une pension de six cents livres pour son *Ode sur le mariage du roi*, et engagea le jeune poëte à corriger une strophe où il avait mis des Tritons dans la Seine. Il faut louer Chapelain d'avoir fait une très-bonne action, d'avoir encouragé un talent naissant, et d'avoir ôté de la Seine les Tritons qui s'y trouvaient par une inadvertance que l'anonyme appelle une *incroyable bévue.* Mais Molière encouragea aussi la jeunesse de Racine, lui donna cent louis de sa première tragédie, et lui fournit même le plan d'une autre; et personne n'a jamais prétendu que l'on *dût* Racine à Molière. On ne doit un homme tel que Racine qu'à la nature, à qui l'on n'a pas souvent de pareilles obligations; et, si l'auteur de la *Lettre* perd beaucoup de paroles et de papier à nous convaincre que Boileau n'a point appris à Racine à faire *Iphigénie* et *Phèdre*, c'est qu'apparemment il aime à prendre une peine inutile et à répondre à ce qu'on n'a pas dit. On a dit, et avec raison, qu'un critique et un ami tel que Boileau avait contribué à former le goût et le style de Racine, et il serait également superflu de le prouver ou de le nier.

Notre anonyme, toujours prodigue d'exclamations, et toujours à propos s'écrie sur ce procédé de Chapelain : *Quelle grandeur d'âme! quelle noblesse!* Peut-être cet enthousiasme paraîtra-t-il un peu exagéré quand il s'agit d'une pension de six cents livres, procurée par un homme alors le doyen et l'arbitre de la littérature à un jeune débutant qui avait célébré son roi avec succès; mais l'exagération est excusable quand on loue les bonnes actions. Ce qui ne l'est pas, c'est de les tourner en reproches injustes contre un autre.

[1] Quales temporibus magni viguere Sophoclis.
L. H.

c'est d'en conclure que *l'on doit à Chapelain mille fois plus de respect qu'à Despréaux*. Ce n'est pas tout : il compare à cette conduite de Chapelain avec Racine celle de Boileau avec Chapelain ; il voudrait que Boileau eût appris aussi à l'auteur de la *Pucelle* à faire mieux des vers, au lieu d'aller partout décrier cet ouvrage dès que les onze premiers chants eurent paru.

« Et peut-être, dit-il, Chapelain serait-il devenu aussi grand que Racine et Boileau. »

C'est dommage que cette belle spéculation ne puisse guère s'accorder avec les faits et les dates. J'ai déjà remarqué, messieurs, que l'auteur ne s'en tire pas mieux que des raisonnements. Quand la *Pucelle* parut (1656), Chapelain avait soixante-cinq ans, et Boileau en avait vingt. Il était alors dans l'étude d'un procureur. Et voyez, je vous prie, jusqu'où peut nous égarer l'envie de montrer de la *grandeur d'âme*. On voudrait qu'un clerc de procureur se fût fait à vingt ans le guide et l'aristarque d'un poëte plus que sexagénaire ; qu'un jeune inconnu eût été offrir ses leçons à l'auteur le plus célèbre de son temps. Je ne parle pas de l'impossibilité de donner du goût, de l'oreille, du talent enfin, à un homme de cet âge : le dieu des vers lui-même eût échoué près de Chapelain. Mais quelle opinion, messieurs, peut-on prendre de ceux qui débitent de semblables rêveries avec tant de sérieux et de pathétique ; qui dénaturent ainsi tous les faits et toutes les idées, pour injurier à plaisir ; qui veulent que Boileau, dont les satires ne parurent que dix ans après la *Pucelle*, ait couru *partout* pour la *décrier*, lorsqu'il était, comme il le dit lui-même, *dans la poudre du greffe?* Est-ce ignorance de ce qu'il y a de plus aisé à savoir ? est-ce un dessein formé d'écrire contre la vérité? est-ce défaut absolu de sens, impossibilité de lier ensemble deux idées? est-ce tout cela réuni ? que l'on choisisse : les faits parlent. Ils sont sans réplique.

Enfin, comment concevoir cette aveugle animosité qui poursuit un homme tel que Despréaux près d'un siècle après sa mort, et l'attaque à la fois dans ses écrits, dans son caractère, dans sa personne ; qui fait d'une dissertation littéraire un factum diffamatoire, un libelle furieux, contre un écrivain respecté qui ne peut plus se défendre ? Oui, messieurs ; les sarcasmes et les outrages ne tombent pas ici seulement sur l'écrivain, mais sur l'homme. Que l'auteur en effet appelle les *saphirs* du Tasse ce qui paraît à Boileau du *clinquant;* qu'à propos d'une satire où le poëte n'a voulu parler que de la rime, il lui reproche de n'avoir pas connu le talent de Molière, et qu'il oublie le touchant hommage que Boileau a rendu à sa mémoire dans l'*Épître à Racine*, et les jolies stances qu'il lui adressa contre les critiques de l'*École des Femmes;* que, troublé par une espèce de délire qui le met sans cesse en opposition avec lui-même, il l'appelle tantôt un *esprit timide, étroit, borné,* tantôt un *grand* poëte ; qu'il nous dise ici que sa tête ne renfermait que des hémistiches ; là, qu'il avait un *jugement et un sens exquis;* qu'il prenne tout le monde à témoin de la *froide monotonie* de l'écrivain qui dans l'*Art poétique* a su si bien se ployer à tous les tons ; que, selon lui, Chapelle, qui de sa vie ne fit un vers hexamètre, Furetière, qui n'en a pas fait un bon, aient fait pour Boileau une foule de beaux vers, lorsqu'ils n'en faisaient pas pour eux ; que *Dulot vaincu* lui paraisse au-dessus du *Lutrin;* qu'il pousse même l'indécence jusqu'à dire que la plaisanterie connue de Despréaux sur l'*Agésilas* était le *coup de pied de l'âne :* on répond suffisamment à toutes ces folies par le rire de la pitié et du mépris. Mais a-t-on le droit d'imprimer d'un écrivain qui fut toujours si jaloux de la réputation d'honnête homme, et à qui jamais on ne l'a contestée, qu'il *flatta les grands et les heureux du siècle, et se moqua de la vertu dans l'indigence et du talent sans appui?* Boileau secourut *la vertu et le talent dans l'indigence :* il fut le bienfaiteur de Patru. On sait qu'il prêtait de l'argent même à Linière, qui s'en servait pour aller au cabaret faire un couplet contre lui : on sait qu'il déclara qu'il renoncerait à sa pension, si l'on retranchait celle de Corneille, et qu'il réussit à la lui faire conserver. On ose l'accuser d'avoir *bafoué* Corneille ! Il dit dans son *Discours au roi :*

Oui, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles,
Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.

Il dit dans ses Épîtres :

En vain contre le *Cid* un ministre se ligue :
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
L'Académie en corps a beau le censurer :
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Il dit dans l'*Art poétique :*

Que Corneille, pour lui ranimant son audace,
Soit encor le Corneille et du *Cid* et d'*Horace*.

Il dit à Racine :

De Corneille vieilli tu consoles Paris.

Il dit à ses vers .

Déjà comme les vers de *Cinna*, d'*Andromaque*,
Vous croyez à grands pas, chez la postérité.
Courir, marqués au coin de l'immortalité

Ces hommages si éclatants et si multipliés ne sont-ils pas l'expression d'un sentiment vrai, et peuvent-ils être balancés par un *hélas !* sur l'*Agésilas ?*

Non, non : les grands hommes du siècle de Louis XIV se respectaient mutuellement, malgré la concurrence, et même malgré l'inimitié. Ils étaient justes les uns envers les autres ; et ceux du nôtre, quoi qu'en veuille dire l'anonyme, l'ont été envers Despréaux. Ce n'est pas aux gens instruits que l'anonyme s'adressait lorsqu'il a dit en finissant :

« Comment se fait-il que la plupart de nos écrivains philosophes se soient *déclarés contre lui ?* »

Et il nomme Voltaire, Vauvenargues, Helvétius et Fontenelle. Il est contre toute raison de compter ce dernier, ennemi déclaré de Boileau, et de regarder ses épigrammes comme un jugement. C'est comme si l'on donnait pour une autorité sa mauvaise épigramme contre l'*Athalie* de Racine. Il les haïssait tous les deux ; c'est tout ce qu'on peut en conclure : ce n'est pas ici le lieu d'examiner à quel point cette haine pouvait être fondée. L'auteur de la *Lettre* ajoute :

« Pourquoi Boileau n'a-t-il jamais pu *captiver l'admiration* de MM. Marmontel, de Condorcet, Dusaulx, l'abbé Delille, *Mercier ?* »

Je ne m'arrête pas à cette association de noms peu faits pour aller les uns avec les autres : c'est un petit charlatanisme aujourd'hui fort usité par les faiseurs de feuilles et de pamphlets, qui, affectant de mêler les noms les moins faits pour se trouver ensemble, s'efforcent en vain de confondre les rangs sur la liste de la renommée, à qui l'on n'en impose pas. Mais ce que je ne dois pas omettre, c'est que ce passage, messieurs, est ce qui m'a déterminé à entreprendre la réfutation dont je vous ai fait les juges. Dans ce grand nombre d'auteurs nommés, bien des gens ne se rappellent pas, ou n'iront pas chercher exprès les endroits relatifs à la question, et surtout n'imagineront pas aisément qu'on se hasarde ainsi à citer des autorités qui, du moment où elles seront vérifiées, accableront celui qui a voulu s'en appuyer. Cette énumération insidieuse et mensongère est donc très-propre à faire illusion. L'auteur y a bien compté, puisqu'il a conservé ce trait pour le dernier, comme celui qui pouvait produire le plus d'impression. Et où en serions-nous, si l'on pouvait se persuader que tant d'esprits éminents aient pu faire cause commune avec l'inconnu qui vient d'outrager si indignement un des plus vénérables fondateurs de notre littérature ? Il importe de mettre la vérité en évidence : les témoignages qu'on invoque ici contre Despréaux vont achever son éloge et constater l'opinion. Il est de fait que le peu de reproches que lui font ceux qui lui rendent d'ailleurs la plus éclatante justice porte entièrement sur quelques points avoués par tous les gens sensés, sur deux ou trois jugements trop peu mesurés, sur l'infériorité de ses satires par rapport à ses autres ouvrages, et n'a rien de commun avec cet amas de folles invectives dont je ne vous ai même rapporté qu'une partie.

Commençons par celui qu'il faut toujours placer avant tous, par Voltaire. Ouvrons le *Temple du Goût :*

Là régnait Despréaux, leur maître en l'art d'écrire,
Lui qu'arma la raison des traits de la satire,
Qui, donnant le précepte et l'exemple à la fois,
Établit d'Apollon les rigoureuses lois.

Lisons le *Discours sur l'Envie.*

On peut à Despréaux pardonner la satire ;
Il joignit l'art de plaire au malheur de médire
Le miel que cette abeille avait tiré des fleurs
Pouvait de sa piqûre adoucir les douleurs.
Mais pour un lourd frelon, méchamment imbécile,
Qui vit du mal qu'il fait, et nuit sans être utile,
On écrase à plaisir cet insecte orgueilleux,
Qui fatigue l'oreille et qui choque les yeux.

Ce constraste entre le bon poëte qui écrit des satires en vers élégants, et les mauvais satiriques en mauvaise prose, se présente si naturellement à l'esprit, et l'application en est si fréquente, que nous la retrouverons dans plusieurs des écrivains que je citerai.

Dans le poëme de la *Guerre de Genève*, l'auteur s'adresse à Boileau :

Grand Nicolas, de Juvénal émule,
Peintre de mœurs, surtout du ridicule,
Ton style pur a de quoi me tenter :
Il est trop beau ; je ne puis l'imiter.

Passons des vers à la prose : on y exprime son avis avec plus de développement ; on y considère les objets sous toutes les faces. Écoutons l'article *Art poétique* dans les *Questions sur l'Encyclopédie.* L'auteur commence par y réfuter un philosophe de ses amis [1], qui avait appelé Boileau un *versificateur.*

« Il faut rendre justice à Boileau. S'il n'avait été qu'un versificateur, il serait à peine connu. Il ne serait pas de ce petit nombre de grands hommes qui feront passer le siècle de Louis XIV à la dernière postérité. Ses dernières Satires [2], ses belles Épîtres, et surtout son *Art poétique*, sont des chefs-d'œuvre de raison autant que de poésie. *Sapere est et principium et fons.* L'art du versificateur est à la vérité d'une difficulté prodigieuse, surtout en notre langue, où les vers alexandrins marchent deux à deux, où il est rare d'évi-

[1] Diderot. L. H.
[2] Il veut parler de la neuvième et de la huitième. L. H.

ter la monotonie, où il faut absolument rimer, où les rimes agréables et nobles sont en trop petit nombre, où un mot hors de sa place, une syllabe dure, gâte une pensée heureuse; c'est danser sur la corde avec des entraves : mais le plus grand succès dans cette partie de l'art n'est rien, s'il est seul. L'*Art poétique* de Boileau est admirable, parce qu'il dit toujours agréablement des choses vraies et utiles, parce qu'il donne toujours le précepte et l'exemple, parce qu'il est varié, parce que l'auteur, en ne manquant jamais à la pureté de la langue,

> « Sait, d'une voix légère,
> Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

« Ce qui prouve son mérite chez tous les gens de goût, c'est qu'on sait ses vers par cœur; et ce qui doit plaire aux philosophes, c'est qu'il a presque toujours raison... On oserait présumer ici que l'*Art poétique* de Boileau est supérieur à celui d'Horace. La méthode est certainement une beauté dans un poëte didactique : Horace n'en a point. Nous ne lui en ferons pas un reproche, puisque son poëme est une épître familière aux Pisons, et non pas un ouvrage régulier comme les *Géorgiques*. Mais c'est un mérite de plus dans Boileau, mérite dont les philosophes doivent lui tenir compte. L'*Art poétique* latin ne paraît pas, à beaucoup près, si travaillé que le français. Horace y parle presque toujours sur le ton libre et familier de ses autres épîtres : c'est une extrême justesse d'esprit, c'est un goût fin; ce sont des vers heureux et pleins de sel, mais souvent sans liaison, quelquefois destitués d'harmonie; ce n'est pas l'élégance et la correction de Virgile. L'ouvrage est très-bon; celui de Boileau paraît encore meilleur; et, si vous en exceptez les tragédies de Racine, qui ont le mérite supérieur de traiter toutes les passions et de surmonter toutes les difficultés du théâtre, l'*Art poétique* de Boileau est sans contredit le poëme qui fait le plus d'honneur à la langue française. »

Je ne joindrai pas à un morceau si décisif et si frappant une foule de passages où Voltaire énonce le même avis en d'autres termes; je n'insisterai pas sur le *Commentaire de Corneille*, où non-seulement les préceptes de Boileau, mais ses jugements, qui nous ont été transmis par tradition, sont cités sans cesse comme on cite les lois dans les tribunaux. Mais je crois devoir remarquer, dans l'article qu'on vient d'entendre, la différence du ton de Voltaire et de celui de l'anonyme : elle est en raison inverse de celle des lumières. Voltaire veut-il donner la préférence à l'*Art poétique* de Boileau, comment s'exprime-t-il? *On oserait présumer...* Comparez cette réserve avec la confiance insultante, la morgue magistrale, la hauteur dédaigneuse d'un inconnu qui juge Boileau. Observez que dans cette longue diatribe, où l'on contredit le jugement de deux siècles, on ne trouve pas une fois la formule du doute; qu'en renversant tous les principes reçus, toutes les notions du bon sens, on ose attester *tous les bons esprits*. Ce seul trait, entre mille autres, suffirait pour prouver que l'auteur ne doute de rien.

Sur quoi donc peut-il s'appuyer quand il dit que Voltaire *s'est déclaré contre Boileau?* Sans doute sur deux vers échappés à sa vieillesse, deux vers qui ne sont qu'une saillie d'humeur, et qui ne peuvent jamais, aux yeux de la raison et de la bonne foi, démentir tant d'hommages réitérés et soixante ans d'admiration. On les lui a reprochés justement, ces vers : ils commencent l'*Épître à Boileau*.

> Boileau, *correct auteur de quelques bons écrits;*
> *Zoïle* de Quinault, et *flatteur* de Louis;
> Mais oracle du goût dans cet art difficile,
> Où s'égayait Horace, où travaillait Virgile, etc.

Le premier est un éloge mince, le second est injurieux. Mais, je vous le demande, messieurs, est-ce dans ces deux vers qu'il faut chercher la véritable opinion de Voltaire, ou dans les morceaux si détaillés que vous avez entendus, et dans tout le reste de ses ouvrages? Celui qui vient de parler avec tant d'*admiration* de l'*Art poétique* croyait-il en effet que son auteur ne fût que *correct*, et que son mérite se bornât à *quelques bons écrits?* Du moins ces deux vers, qui ne sont que le caprice poétique d'une imagination mobile, ont-ils pu laisser à l'anonyme une sorte de prétexte, mais je cherche en vain celui que peuvent lui fournir Vauvenargues et Helvétius, qu'il range parmi les détracteurs de Boileau. Voici tout ce qu'on trouve dans l'excellent livre du penseur Vauvenargues, un des esprits les plus judicieux de ce siècle :

« Boileau prouve, autant par son ouvrage que par ses préceptes, que toutes les beautés des bons ouvrages naissent de la vive expression et de la peinture du vrai. Mais cette expression si touchante appartient moins à la réflexion, sujette à l'erreur, qu'à un sentiment très-intime et très-fidèle de la nature. La raison n'était pas distincte, dans Boileau, du sentiment : c'était son instinct. Aussi a-t-elle animé ses écrits de cet intérêt qu'il est si rare de rencontrer dans les ouvrages didactiques. . Boileau ne s'est pas contenté de mettre de la vérité et de la poésie dans ses ouvrages; il a enseigné son art aux autres; il a éclairé tout son siècle; il en a banni le faux goût autant qu'il est permis de le

bannir de chez tous les hommes. Il fallait qu'il fût né avec un génie bien singulier pour échapper, comme il a fait, aux mauvais exemples de ses contemporains, et pour leur imposer ses propres lois. Ceux qui bornent le mérite de sa poésie à l'art et à l'exactitude de la versification ne font pas peut-être attention que ses vers sont pleins de pensées, de vivacité, de saillies, et même d'invention de style. Admirable dans la justesse, dans la solidité et la netteté de ses idées, il a su conserver ces caractères dans ses expressions, sans perdre de son feu et de sa force; ce qui prouve incontestablement un grand talent... Si l'on est donc fondé à reprocher quelque défaut à Boileau, ce n'est pas, à ce qu'il me semble, le défaut de génie: c'est au contraire d'avoir eu plus de génie que d'étendue ou de profondeur d'esprit, plus de feu et de vérité que d'élévation et de délicatesse, plus de solidité et de sel dans la critique que de finesse ou de gaieté, et plus d'agrément que de grâce. On l'attaque encore sur quelques-uns de ses jugements qui semblent injustes; et je ne prétends pas qu'il fut infaillible. »

Voilà l'article entier qui regarde Boileau, messieurs: vous semble-t-il d'un homme qui *se déclare contre lui?* Pensez-vous que Boileau en eût été mécontent? Cette distinction si délicate et si juste des différentes qualités qui dominent plus ou moins dans ses ouvrages est en effet d'un philosophe et d'un homme de goût. Y a-t-il un seul mot qui soit d'un détracteur? J'ai quelque obligation à l'anonyme, je l'avoue, de m'avoir fourni l'occasion de mettre sous vos yeux cet intéressant morceau, où j'ai eu le plaisir de retrouver en substance tout ce que j'ai tâché de développer dans l'analyse des écrits de Despréaux. Si je ne me suis pas exprimé aussi bien que Vauvenargues, je suis du moins plus assuré de mon opinion, quand elle est si conforme à la sienne.

Voyons Helvétius. Il parle, dans une note, de ce même accident qui est le sujet des railleries agréables de l'anonyme. Il en parle en physicien observateur, et croit y voir la cause du défaut de sensibilité du poëte, et de son peu d'amour pour les femmes. Mais ce qui prouve qu'il n'en tire pas d'autres conséquences contre son talent, c'est ce qu'il en dit dans son chapitre *sur le Génie :*

« La Fontaine et Boileau ont porté peu d'invention dans le fond des sujets qu'ils ont traités; cependant l'un et l'autre sont, avec raison, mis au rang des *génies :* le premier, par la naïveté, le sentiment et l'agrément qu'il a jetés dans sa narration; le second, par la correction, la force et la poésie de style qu'il a mises dans ses ouvrages. Quelques reproches qu'on fasse à Boileau, on est forcé de convenir qu'en perfectionnant infiniment l'art de la versification, il a réellement mérité le titre d'inventeur. »

Vous attendez peut-être quelque restriction qui puisse servir d'excuse à l'anonyme. Non, messieurs. J'ai cité tout : il n'y a pas un mot de plus. Je laisse à vos réflexions le soin d'apprécier les moyens honnêtes et nobles qui sont d'usage aujourd'hui pour tromper le public et décrier ce qu'on admire. Pour moi, je ne m'y arrêterai pas : je me réserve dans la suite de traiter particulièrement des abus honteux qui déshonorent les lettres dans ce siècle, et que le siècle précédent n'a point connus; et dans ce nombre je serai obligé de compter l'habitude de se permettre le mensonge sans scrupule et sans pudeur.

On a (dans l'*Avertissement*) nommé d'Alembert parmi les détracteurs de Boileau. Écoutons d'Alembert. Je vous préviens, messieurs, que vous allez retrouver à peu près les mêmes idées que dans Voltaire, Vauvenargues, Helvétius, c'est-à-dire celles qui sont diamétralement opposées à tout ce que l'anonyme a voulu établir; mais cette uniformité d'avis est précisément ce qu'il importe de constater. Après avoir dit, comme nous le disons tous, que les satires de Boileau sont la moindre partie de sa gloire, il continue ainsi :

« Il sentit qu'il faut être, en vers comme en prose, l'écrivain de tous les temps et de tous les lieux... Il produisit ces ouvrages qui assurent à jamais sa renommée. Il fit ses belles Épîtres, où il a su entremêler à des louanges finement exprimées des préceptes de littérature et de morale rendus avec la vérité la plus frappante et la précision la plus heureuse; son *Lutrin*, où avec si peu de matière il a répandu tant de variété, de mouvement et de grâce; enfin, son *Art poétique*, qui est dans notre langue le code du bon goût, comme celui d'Horace l'est en latin; supérieur même à celui d'Horace, non-seulement par l'ordre si nécessaire et si parfait que le poëte français a mis dans son ouvrage, et que le poëte latin semble avoir trop négligé dans le sien, mais surtout parce que Despréaux a su faire passer dans ses vers les beautés propres à chaque genre dont il donne les règles... Nous n'examinerons point si l'auteur de ces chefs-d'œuvre mérite le titre d'homme de génie qu'il se donnait sans façon à lui-même, que dans ces derniers temps quelques écrivains lui ont peut-être injustement refusé, car n'est-ce pas avoir droit à ce titre que d'avoir su exprimer en vers harmonieux, pleins de force et d'élégance, les arrêts de la raison et du bon goût, et surtout d'avoir connu et développé le premier, en joignant l'exemple au précepte, l'art si difficile et jusqu'alors si peu connu de

la versification française? Despréaux a eu le mérite rare, et qui ne pouvait appartenir qu'à un homme supérieur, de former le premier en France, par ses leçons et par ses vers, une école de poésie. Ajoutons que, de tous les poëtes qui l'ont précédé ou suivi, aucun n'était plus fait que lui pour être le chef d'une pareille école. En effet, la correction sévère et prononcée qui caractérise ses ouvrages les rend singulièrement propres à servir d'étude aux jeunes élèves en poésie. C'est sur les vers de Despréaux qu'ils doivent modeler leurs premiers essais .. Despréaux, fondateur et chef de l'école poétique française, eut dans Racine un disciple qui lui aurait suffi pour lui assurer l'immortalité, quand il ne l'aurait pas d'ailleurs si bien méritée par ses propres écrits. »

C'est à l'anonyme maintenant à concilier, comme il le pourra, cette doctrine avec la sienne. Le philosophe, à propos des mauvais satiriques, en vers ou en prose, qui se sont faits si maladroitement les singes de Boileau, fait une réflexion qui sûrement ne paraîtra pas ici hors de propos.

« Il y a (dit-il) entre eux et lui cette différence très-fâcheuse pour eux, qu'il a commencé par des satires et fini par des ouvrages immortels, et qu'au contraire ils ont commencé par de mauvais ouvrages et fini par des satires plus déplorables encore. Conduits à la méchanceté par l'impuissance, c'est le désespoir de n'avoir pu se donner d'existence par eux-mêmes qui les a ulcérés et déchaînés contre l'existence des autres. »

L'auteur de la *Lettre* a pris pour épigraphe un passage tiré d'un fort beau discours de M. Dusaulx sur les poëtes satiriques. Il ne manque pas de le ranger aussi parmi ceux dont Boileau, dit-il, *n'a jamais pu captiver l'admiration*. Cependant les réflexions du traducteur de Juvénal ne portent que sur les satires de Boileau, dans lesquelles il désirerait, avec raison, un fond plus moral. D'ailleurs, il reconnaît en lui l'homme fait pour *apprécier les ouvrages et guider les auteurs;* ce qui est directement le contraire des opinions de l'auteur de la *Lettre :* et, bien loin de refuser à Boileau *son admiration*, voici comme il finit :

« Respectons la mémoire de ce fameux critique; s'il est contraint de céder à ses devanciers la palme de la satire, ils ne sauraient rien lui opposer de plus parfait que l'*Art poétique* et le *Lutrin*. »

L'anonyme appelle aussi M. de Condorcet à son secours; et cite son éloge de Claude Perrault. Ouvrez cet éloge, et vous y verrez qu'en blâmant la satire, en blâmant le poëte de n'avoir pas rendu justice à l'architecte, il n'attaque en rien le mérite littéraire de Despréaux, ni les services qu'il a rendus aux lettres, et qu'il explique comment Claude Perrault n'était pas plus juste envers Boileau que Boileau envers lui, par la différence des objets qui les occupaient. Son résultat est dans cette phrase :

« Boileau, qui est un grand poëte pour les gens de goût et les amateurs de la poésie, n'est presque qu'un versificateur pour ceux *qui ne sont que philosophes*. »

N'est-ce pas dire clairement que *ceux qui ne sont que philosophes* ne sont pas juges compétents du mérite d'un poëte.

J'ai exposé, en commençant cette analyse, l'avis de M. Marmontel; quant à M. l'abbé Delille, pour nous prouver que Boileau *n'a jamais pu captiver son admiration*, l'on nous renvoie à une satire sur le luxe où il dit que Cotin a été quelquefois *immolé à la rime*. On sent combien cette preuve est concluante. Mais l'auteur de la *Lettre*, fidèle à ses petites ruses de guerre, se garde bien de citer les deux vers tels qu'ils sont :

Mais laisse là Cotin, misérable victime,
Immolée au bon goût, qu lquefois à la rime.

On a conservé l'hémistiche *quelquefois à la rime*, mais on a soigneusement supprimé *immolé au bon goût*, et il devient évident, du moins pour l'auteur de la *Lettre*, que celui qui s'est permis cette légère plaisanterie ne peut pas *admirer* Boileau. Nous savons que l'anonyme ne raisonne jamais autrement; mais ceux qui connaissent le traducteur des *Géorgiques* savent qu'il n'y a point d'auteur dans notre langue qu'il ait plus étudié que Boileau, ni dont il estime davantage la versification.

Il ne reste donc plus que M. Mercier : pour ce coup l'anonyme a raison. Il est avéré que M. Mercier *n'admire* point du tout Boileau; et, si l'on nous demande pourquoi, nous dirons de notre côté: Pourquoi ce même M. Mercier méprise-t-il souverainement Racine, qu'il appelle un *froid petit bel esprit?* Pourquoi a-t-il si peu d'estime pour Molière, qui *n'a déchiffré que quelques pages du grand livre de l'homme*, et qui *ne s'est jamais élevé jusqu'au drame?* Pourquoi nous invite-t-il *à brûler notre théâtre?* etc., etc. Nos *pourquoi ne finiraient jamais*. Ainsi nous répondrons à l'anonyme que si Boileau, Racine et Molière *n'ont jamais pu captiver l'admiration de M. Mercier*, c'est un malheur dont on peut croire qu'ils auraient la force de se consoler.

J'ai fini la tâche que j'avais entreprise, et j'ose croire qu'elle n'a pu paraître inutile ni déplacée. S'il n'entre pas dans le plan que je me suis proposé de parler des productions du talent des auteurs vivants, c'en est une partie nécessaire de discuter leurs opinions. Je l'ai déjà fait plus d'une fois, et je compte le faire encore;

car on n'établit les vérités qu'en détruisant les erreurs, et ces vérités sortent plus claires et plus brillantes du choc de la discussion. Il est à propos d'ailleurs de réprimer de temps en temps les scandales littéraires. Un homme qui juge Despréaux avec le ton d'un maître, et le déchire avec la fureur d'un ennemi; qui traite comme de petits esprits, comme des gens à préjugés imbéciles, ceux qui honorent l'auteur de l'*Art poétique*, un tel homme insulte toute une nation éclairée: et j'ai vengé la cause de tous les Français raisonnables, en vengeant celle de Despréaux. J'ai confondu la mauvaise foi, en faisant voir que celui qui osait attribuer ses propres opinions à nos plus illustres littérateurs avait calomnié leur justice, en même temps qu'il calomniait le talent de Boileau. Cette brochure forcenée n'est que l'explosion de la haine secrète d'une troupe de révoltés, qui ne détestent dans Boileau que l'autorité de la raison. Jamais il n'eut plus d'ennemis qu'aujourd'hui, parce qu'il n'en peut avoir d'autres que ceux du bon goût, et que leur audace s'est accrue avec leur nombre: l'expérience atteste le mal qu'ils peuvent faire. Les Romains autrefois, dans les temps de calamités publiques, faisaient descendre du Capitole et tiraient du fond de leurs temples les statues des dieux tutélaires, que l'on portait en pompe par la ville, à la vue des citoyens qu'elles rassuraient. S'il est permis, suivant l'expression d'un ancien, de comparer de moindres choses à de plus grandes, les lettres ont aussi leurs jours de calamité; et, quand l'image révérée de Despréaux vient de paraître dans ce Lycée, où nous appelons avec lui tous les dieux des arts pour les opposer à la barbarie, n'est-ce pas le moment de repousser les outrages et les blasphèmes que des barbares osent opposer au culte que nous lui rendons[1]?

[1] Voici sur Boileau le jugement d'un contemporain que nous n'avons pas à apprécier ici, mais auquel on ne peut refuser les qualités qui caractérisent un grand critique.

« Celui que j'admire entre tous, non pour sa puissance poétique, mais pour l'intégrité de sa raison, est Boileau.

« Quand je songe à l'état de platitude et d'affectation où était tombé le génie français au commencement du dix-septième siècle, quand je vois cette obstination de mauvais goût et de pédantisme qui distinguait un Scudéry, un Cotin, un Scarron, un Chapelain et tant d'autres qu'accueillaient avec délices *et la cour et la ville*, j'avoue que je suis tenté de donner la palme au ferme esprit qui seul fit face au torrent, et à qui l'on ne peut reprocher la plus petite transaction.

« Boileau n'est certes pas lyrique, et je lui sais presque autant de gré de son *Ode sur la prise de Namur* qu'à Voltaire de sa *Henriade*. Le lyrisme, grâce au ciel, n'est pas de notre littérature; comme la poésie épique, il appartient aux époques religieuses.

« . ... Boileau par le *Lutrin*, ressuscite l'ironie gauloise, bien supérieure au sel attique, nécessaire pour contre-peser les boursouflures de Corneille et les tendresses de Racine, mais que déshonorait le burlesque.

« On a regretté sa satire sur les *Femmes*: j'en voudrais pour notre temps une seconde et meilleure édition. Est-ce donc le sexe qui en est cause, et non pas cet érotisme dégoûtant qui perd la femme et la famille aujourd'hui comme au siècle de Louis XIV? Boileau est-il misanthrope parce que dans une autre de ses satires, il semble faire le procès à l'humanité? il n'est pas plus haïsseur des femmes, parce qu'il flagelle, sous une hyperbole de convention, leur mauvaise éducation et leurs mauvaises mœurs.

« J'aime tout Boileau, même la satire sur l'*Equivoque*, dont je voudrais, pour l'instruction des contemporains, donner un commentaire.

« Au reste, M. de Lamartine, après avoir instruit le procès et dit tout le mal possible de Boileau, a fini par conclure que c'était la conscience la plus probe, l'esprit le plus indépendant, l'âme la plus démocratique du dix-septième siècle, et que, quand il s'en mêlait, il faisait des vers comme Racine et Corneille... » — P. J. Proudhon, *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, Paris, 1858, in-18, t. III, p. 165-166.

TABLE DES MATIÈRES

POÉSIES DIVERSES

ÉPIGRAMMES

FRAGMENT D'UN PROLOGUE D'OPÉRA

POÉSIES LATINES

PIÈCES ATTRIBUÉES A BOILEAU

ŒUVRES EN PROSE

RÉFLEXIONS CRITIQUES

SUR QUELQUES PASSAGES DE LONGIN.

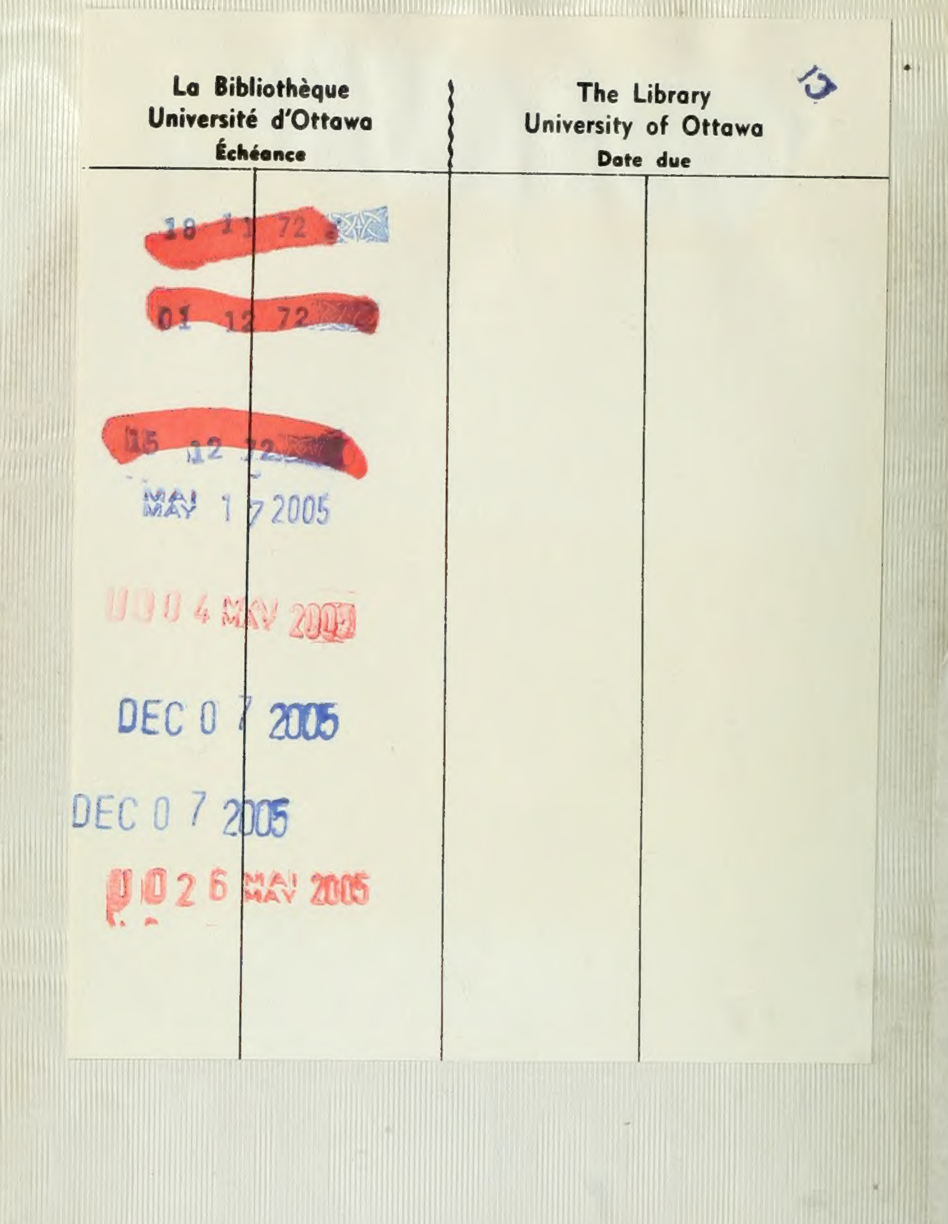
TRAITÉ DU SUBLIME

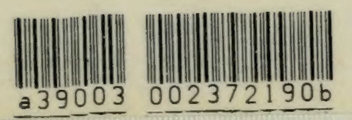
TRADUIT DU GREC DE LONGIN.

CORRESPONDANCE

APPENDICE

Page 17, note 10 : Boileau, 7701, *lisez :* Boileau, 1701. — Page 40, note 5 : Jean-Baptiste Lulli, né à Paris, *lisez :* né à Florence. — Page 47, note 8 : 5 mai 4694, *lisez :* 5 mai 1694. — Page 141, note 5 : Au joug de la raison asservissant la reime, *lisez :* asservissant la rime, etc.


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
The Library
University of Ottawa
Date due
MAI MAY 1 7 2005
DEC 0 7 2005
DEC 0 7 2005
0 2 6 MAI MAY 2005


a39003 002372190b

